LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

JANVIER.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JANVIER M. DCC. LXXI.

***LETTRES DE L'AUTEUR DES RECUEILS DE MEDAILLES** de Rois, de Peuples & de Villes, imprimés en huit Volumes in* 4°. chez H. L. Guerin & Delatour, depuis 1762 jusqu'en 1767. A Francfort, & se trouve à Paris, chez Delatour, rue Saint Jacques 1770. Un Vol. *in* 4°. de 220 pages, avec des Planches.

M. Pellerin qui a enrichi la Littérature de ce précieux & sçavant Recueil à la composition duquel il a employé presque toute sa vie, ne cessant de recevoir des Médailles qui lui arrivent d'Italie & du Levant, s'occupe à les expliquer, à éclaircir les difficultés qu'elles paroissent présenter & à profiter des solutions qu'elles offrent relativement à l'Histoire. C'est ainsi qu'il a composé son grand Recueil, qu'il n'avoit aucun dessein de publier; des amis l'ont déterminé à le faire, &, depuis ce tems, il a continué de donner dans différens supplémens les Médailles qui lui ont paru mériter son

attention. Celui qu'il publie aujourd'hui est en forme de Lettres adressées à un ami qui lui avoit proposé quelques difficultés, principalement sur les caractères Phéniciens & Puniques que M. Pellerin dérive des caractères Hébreux ou Chaldéens, contre le sentiment de plusieurs Sçavans qui les croient formés d'après les lettres Samaritaines. Il entreprend de répondre à ces difficultés & à celles qu'on lui a faites sur une médaille Punique attribuée au Roi Bocchus & qui, suivant M. Pellerin, n'est pas de ce Prince. Indépendamment de ces discussions, le sçavant Antiquaire publie quelques autres médailles (a). Parmi celles des Rois, M. Pellerin n'en a trouvé qu'une de bronze qui méritât d'être donnée à cause des singularités qu'elle présente. C'est celle de Tryphon Roi de Syrie : toutes celles que l'on a de ce Prince n'ont d'autres types au revers qu'un casque surmonté d'une grande corne. Le type de celle-ci représente Jupiter debout, tenant une couronne de la main droite, ce qui désigne quelques victoires de Tryphon sur Démétrius II. Une autre singularité est que la Ville de Dora qui a fait frapper cette Médaille y prend les titres d'ΙΕΡΑΣ & d'ΑΥΣΛΟΥ.

Les médailles Impériales que M. Pellerin publie dans cette Lettre concernent Tibère, Vitellius, Tite & Domitien, Commode, Macrin, Elagabale & Philippe le Père.

Des deux médailles qui appartiennent à Macrin, la seconde qui a été frappée à Seleucie de Syrie a pour type au revers un enfant couché sur un lit en forme de siège, & trois figures de femmes qui l'entourent en dansant & qui tiennent chacune au-dessus de lui une espèce de tambour d'une main & une baguette de l'autre. Au-dessous on lit CΕΛΕΥΚΕΩΝ & au-dessus du côté droit sont les lettres AY, & du côté gauche K. A. Cette médaille exige des éclaircissemens. On voit que le type représente un trait de la Fable concernant la naissance de Jupiter. Mais, au lieu de Curetes habillés en femmes, ce sont véritablement des femmes sur la médaille, comme le remarque M. Pellerin. Les lettres AY. K. A. doivent être lues ΑΥτονόμουν κ̀ Ασύλου, ce qui signifie que cette Ville jouissoit du droit d'Autonomie & de celui d'Asyle.

La médaille de Philippe le Père en grand bronze, frappée à Césarée de Palestine est rare, & Vaillant n'en a rapporté aucune qui ait le type de celle-ci. Le Monetaire qui l'a gravée y a écrit par méprise :

(a) Cette premiere lettre a déjà été imprimée en 1768. & nous en avons rendu compte dans notre Journal du mois de Septembre de la même année. On a cru devoir la réimprimer avec une seconde dans le même format que tout le Recueil, afin qu'elle pût s'y joindre. Nous ne dirons ici que deux mots de la premiere, observant de ne nous arrêter que sur les médailles dont nous n'avons pas parlé dans notre premier extrait.

Philippius au lieu de *Philippus*.

Les médailles de Villes sont celles de *Taras* ou Tarente en Italie de *Butontum*, d'*Urfentum*, de *Netum* & de l'Isle de Rhodes. On n'avoit point encore publié de médailles de *Butontum* Ville d'Italie, aujourd'hui *Bitonto*.

Nous ne parlerons point ici de la discussion qui concerne l'origine des lettres Phéniciennes, parce que nous en avons fait mention dans l'extrait donné en 1768. Ainsi nous passons à la seconde lettre de M. Pellerin qui n'a pas encore été publiée. Elle contient des médailles d'Antiochus Roi de Syrie, de Phrahates IV Roi des Parthes, d'Arsamus Roi d'Arsamosate, de Demétrius I. Roi de Syrie, de Léon I. & Haithon I. Rois d'Arménie; voilà ce qui concerne les médailles de Rois, qui chacune séparément engagent M. Pellerin dans des discussions assez étendues & pleines de recherches.

Jusqu'à présent on n'avoit vu sur les médailles des Rois de Syrie d'autres dates ou époques que celles qui avoient pour origine, l'ère du commencement de leur Monarchie, appelée communement l'ère des Seleucides, qui commence à l'an 442. de la fondation de Rome, la 312. avant Jesus-Christ; celle que présente la médaille d'Antiochus, I, doit procéder d'une autre ère & de la discussion que M. Pellerin fait à ce sujet, il résulte que cette médaille est la seule où la date marque l'année du règne d'un Roi de Syrie, singularité dont il n'est pas aisé de rendre raison. Cette date porte l'année sixième qui est précisément celle du règne d'Antiochus, dans laquelle il remporta sur les Galates une victoire signalée qui lui fit donner le titre de *Soter*. Cette médaille a été frappée à Apamée.

La médaille de Phrahates, ainsi que toutes celles des Rois Parthes, présente des difficultés sur lesquelles les Antiquaires n'ont pu s'accorder jusqu'à présent, elles sont relatives aux dates; M. Pellerin, après les avoir indiquées, se propose de les résoudre. Il entre pour cet effet dans le détail de la fabrique des médailles. Il observe que le Monetaire fixoit d'abord sur un étau le coin qui représentoit la tête du Roi, laquelle par cette raison étoit toujours empreinte en entier. La légende gravée sur le coin du revers se trouve le plus souvent défectueuse, parce que ce coin ne pouvoit être assujeti autant que celui de dessous, & que le métal ne s'étendoit pas quelquefois sous les coups de marteau autant qu'il étoit nécessaire pour recevoir toute l'empreinte; aussi voit-on sur ces médailles des mots qui ne sont marqués qu'à moitié. Ce méchanisme sert à expliquer ces altérations sur les médailles. On convient encore que l'Artiste s'est quelquefois trompé; par exemple sur une de ces médailles, on voit les lettres ΕΠ à la suite d'un mot, uniquement pour remplir la ligne. Ces lettres ajoutées, dit M. Pellerin, sont apparemment venues

sous la main de l'Artiste, parce qu'il avoit à mettre à la ligne suivante le mot *Epiphanes*. Il en cite d'autres exemples à-peu-près semblables. Il releve les mauvaises lectures que l'on a faites de ces médailles, & les erreurs qui ont été proposées en conséquence. Il résulte de ces détails que les médailles des Rois Parthes sont assez fautives, parce que les Grecs qui les ont fait fabriquer, demeurant avec les habitans du Pays, contractèrent avec le tems les usages & les mœurs de ces Peuples, apprirent leur Langue, oublièrent la leur, & devinrent infailliblement barbares comme eux, ainsi il n'est pas étonnant que les médailles portent des marques de cette barbarie. Toutes les observations de M. Pellerin sont très-utiles pour ceux qui veulent rassembler de ces médailles, elles serviront à leur en faciliter la lecture & à reconnoître le Prince auquel elles doivent appartenir.

Dans le Recueil des médailles de Rois planche XXI, M. Pellerin a publié une médaille qu'il a mise au rang des médailles inconnues; elle porte le nom de ΒΑΣΙΛΕ ΑΙΣΑΜΟ. Cette médaille avoit déjà exercé la sagacité de plusieurs Sçavans, qui l'avoient attribuée à un Roi nommé *Samus*. M. Pellerin l'a publiée de nouveau &, après avoir observé que sur les médailles de Phrahares IV les *Rho* y sont formés comme des *iota*, il conclut qu'au lieu de ΑΙΣΑΜΟ il faut lire *Arsamo*, alors la médaille doit être attribuée à Arsamus Roi d'Arsamosate. Il examine l'histoire des Rois de cette Ville & principalement l'époque de cette Dynastie; ensuite il fait voir que tout ce que la médaille présente, convient à ce Prince, & il s'étend sur la coëffure des Rois de l'Orient.

Il publie trois médailles concernant Léon I & Haiton I. Rois d'Arménie. Jusqu'à présent on n'avoit des médailles Arméniennes qu'en caractères Grecs, celles-ci sont en caractères Arméniens. La premiere avoit déjà été publiée & expliquée à Venise, & M. Pellerin dit qu'il s'en est beaucoup servi pour expliquer les deux qu'il possède.

Anciennement l'Arménie étoit considérée comme faisant deux parties, dont l'une appelée la grande Arménie s'étendoit vers le Nord, depuis l'Euphrate jusqu'à la Mer Caspienne; l'autre appelée la petite Arménie, s'étendoit vers le Sud, depuis ce fleuve jusqu'en Cilicie. Dans le moyen âge il y avoit le therme Armeniaque qui comprenoit une partie de la Cappadoce & du Pont : c'étoit la troisiéme Arménie. Enfin une quatrième comprenoit les Provinces qui environnoient le mont Taurus, du côté de la Cilicie, & s'étendoit jusqu'au golphe d'Issus, dans la mer Méditerrannée : c'est dans ce dernier que se forma la Dynastie des Rois auxquels appartiennent les médailles en question. M. Pellerin a tiré d'une foule d'Historiens peu connus ce qui concerne l'histoire de ces Princes & sur-tout celle de Léon I &

de Haiton I. Le premier vivoit l'an 1190, du tems des Croisades. Il mourut l'an 1219. Haiton mourut en 1270. Sur ces médailles ces Princes prennent le titre de Rois des Haicaniens, elles ont été frappées à Sis leur Capitale. Il est nécessaire de consulter cette longue Dissertation sur ces Rois dans l'Ouvrage même. Elle pourra servir beaucoup à ceux qui rencontreront des médailles Arméniennes.

Delà M. Pellerin passe aux médailles Impériales, il commence par une d'Auguste, frappée à Tabarca en Numidie. Cette médaille contient, outre le nom de la Ville, quelques autres lettres Numidiques que le sçavant Antiquaire n'entreprend pas d'expliquer. Il est toujours utile de publier ces médailles, parce qu'elles pourront servir un jour à faire connoître ces lettres. Dans le champ d'une médaille de Tibère, on voit ces lettres C. I P. que les Antiquaires ont rendues par *Carthago Julia Pia.* M. Pellerin en publia une avec ces mêmes lettres & un A de plus. Il en cite une d'Auguste sur laquelle il y a C. C. I. P. qu'il explique par *Colonia Campestris Julia Parada.* Parada étoit une Ville d'Afrique située en pleine Campagne & pour cette raison elle a été appelée *Campestris*, comme quelques autres Villes. Ainsi sur la médaille dont il s'agit, il lit *Campestris Julia Parada.*

Une médaille de Néron où l'on voit ces lettres dans le champ E P. engage M. Pellerin à examiner 1°. pourquoi la Ville d'Ephèse qui n'étoit pas colonie Romaine a fait fabriquer des médailles Latines en argent & en bronze comme l'est celle ci de Néron; tandis qu'elle en a fait frapper beaucoup d'autres avec des légendes Grecques pour Néron même, ainsi que pour Vespasien & ses fils & pour tous les autres Empereurs, à compter depuis Auguste jusqu'à Galien?

2°. Pourquoi n'en a-t-on de Latines de cette sorte que sous Néron, Vespasien & ses fils, sans que jusqu'à présent il s'en soit trouvé de semblables, frappées avec le nom d'aucune autre Ville?

3°. Comment peut-on former le nom d'Ephése avec les lettres Latines E P E qui se lisent très-distinctement sur plusieurs de celles de Vespasien? Sans entrer dans cette discussion nous observerons seulement après M. Pellerin que les Artistes Grecs ont souvent employé sur les médailles Latines le P. pour le φ Grec, ainsi sur une de Sévère Alexandre frappée à Tyr, le mot *Phœnice* est écrit *Penice.*

Les autres médailles concernent Néron, Trajan, Caracalla, Plautille, Sévère Alexandre, Volusien, Michel VIII Paleologue & enfin un Empereur François de Constantinople. M. Pellerin n'a pu déterminer le nom de ce Prince. On n'a vu jusqu'à présent aucune médaille de cette espèce.

M. Pellerin termine ce Volume par les médailles de Peuples & de Villes, c'est-à-dire d'Aenus en

Thrace, d'Antioche en Syrie. Celle-ci présente le mot ΧΑΛ que l'on a pris pour être l'abbréviation de χαλιϖ nom d'Alep, d'autres ont pensé qu'il s'agissoit de Chalcis. M. Pellerin qui trouve que cette médaille est parfaitement conforme à celles d'Antioche l'attribue à cette Ville & prend les trois lettres dont il s'agit pour l'abbréviation de χαλκοι nom d'une monnoie; il est gravé sur la monnoie même pour en marquer le prix, comme on en a sur lesquelles on voit δραχμη ou d'autres noms semblables. Il donne encore des médailles de Calpe en Espagne, de Dyrrachium en Illyrie, de Naupacte en Etolie, de Pandosie & de Crotone en Italie. On ne peut douter que cette derniere médaille qui présente les noms de ces deux Villes ne soit ancienne. On en avoit déjà de Pandosie, mais on les regardoit comme fausses, ainsi celle-ci est la premiere antique qui présente ce nom de Ville. Comme il y a deux Villes de ce nom, M. Pellerin se décide pour celle qui étoit située en Lucanie. Il rapporte aussi une médaille de la Ville de Tarse en Cilicie & une médaille incertaine, mais qui doit être des premiers tems où l'on commença à battre des monnoies, & il finit par une observation sur une médaille de la famille *Lollia*.

Ce détail suffit pour faire connoître ces deux lettres qui forment un nouveau supplément au grand Recueil de M. Pellerin.

HISTOIRE MODERNE DES CHINOIS, DES JAPONOIS, des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russiens, &c, pour servir de suite à l'Histoire Ancienne de M. Rollin. Tomes XVII & XVIII.

A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de-Beauvais, vis-à-vis le Collège; & Desaint, Libraire, rue du Foin 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Trois livres chaque Volume relié.

L'HISTOIRE DES RUSSES qui paroît devoir terminer cet Ouvrage est renfermée dans les Tomes quatorze, quinze, seize, dix-sept & dix-huit. Dans le premier de ces Volumes, l'Auteur, après avoir donné une idée générale de la Russie a conduit l'histoire de ses Souverains de puis Ruric jusqu'à Ivan III, dit le Grand, en 1506. il a paru en 1767 & nous en avons rendu compte. Les Tomes XV & XVI ont été publiés en 1678. Comme nous n'en avons point parlé dans notre Journal, il ne sera pas inutile d'indiquer en peu de mots ce qu'ils contiennent. L'Auteur commence au règne de Basile IV qui succéda à Ivan en 1506. Ivan IV succéda à Basile en 1534, & il est le premier qui prit le titre de Czar. Il délivra la Russie de l'oppression dans laquelle elle gémissoit sous les Tartares, & fit de grandes conquêtes

conquêtes en Tartarie. Ce Prince fut le prémier qui fit écrire les Lois de son Pays & qui en forma un Code assez court que l'Auteur a mis tout entier dans cet Ouvrage. A Ivan succéda Théodore I. qui mourut en 1598.

Sous les Grands Ducs & sous les premiers Czars, il n'y avoit eu en Russie aucune forme déterminée de Gouvernement. Il ne paroît pas qu'ils se soient fait proclamer solemnellement avant Ivan IV qui prit le titre de Tzar, que nous écrivons & prononçons Czar. Le Monarque avant sa mort avoit presque toujours soin de partager sa succession entre ses fils. Il désignoit l'aîné pour son successeur & donnoit des appanages aux autres qui portoient le titre de Ducs. Ce partage étoit une source continuelle de guerres qui mirent les Tartares en état non-seulement de ravager la Russie, mais encore de la soumettre & de la posséder pendant long-tems. Ce fut Ivan III qui commença à secouer ce joug.

Dans le même Volume l'Auteur donne une idée du Gouvernement Ecclésiastique de la Russie, des Patriarches, de la Confession, de la Communion, & des jours de Fêtes; il rapporte le Mémoire présenté au Czar Pierre I. par les Docteurs de Sorbonne en 1717 au sujet de la réunion de l'Eglise Russe. Ce Volume est terminé par l'expiication de plusieurs termes Russes qui se trouvent dans différens voyageurs & par un Vocabulaire de mots Mongous, avec leur signification en François. Le Volume suivant contient l'histoire du Czar Boris Godunou & celle de ses successeurs jusqu'au règne de Pierre & d'Ivan, c'est-à dire depuis l'an 1598 jusqu'en 1697. L'Auteur continue l'histoire de Pierre devenu seul Czar, dans les deux Volumes qu'il vient de publier. On peut dire qu'ils sont sans contredit plus intéressans que les précédens: ils contiennent des événemens si singuliers qu'on auroit peine à les croire, s'ils n'étoient attestés par une foule d'autorités. L'Auteur termine ces deux nouveaux Volumes à l'an 1762. Ainsi l'on a, dans ces cinq derniers, l'histoire de la Russie, beaucoup plus étendue que nous ne l'avions, puisque pour parler plus exactement nous n'en avions aucune qui méritât le nom d'Histoire. L'Auteur a eu, pour la composer, un manuscrit assez considérable tiré des Annales du Pays; pour certains détails il a consulté les Ecrivains de Pologne; &, lorsqu'il est parvenu aux derniers tems, il a eu recours à différens Mémoires qui lui ont été communiqués. C'est d'après ceux-ci qu'il a rédigé l'histoire renfermée dans ces deux derniers volumes. Nous n'entrerons pas dans un grand détail à cet égard, l'histoire de Pierre le Grand & celle de ses successeurs est assez connue par les derniers Ouvrages qui ont été publiés & qu'il n'a fallu qu'abréger; ce que l'Auteur a fait d'une matière très-intéressante & qui entraîne le Lecteur comme malgré lui. Nous nous bornerons à transcrire quelques

endroits. Voici le portrait qu'il fait de ce Prince, un des plus extraordires qui ait paru dans le monde. « Trop grand pour s'occuper de ce » qui fixe l'attention du commun » des hommes, il ne formoit que » de grands projets; aux plus grands » obstacles il opposoit les plus grands » efforts & réussissoit. Lorsqu'il fut » assis sur le Trône, il ne vit au- » tour de lui que la mollesse, l'i- » gnorance, le fanatisme, la grof- » siereté. Il en descendit plusieurs » fois pour aller chercher dans les » climats étrangers les Sciences & les » Arts qu'il amena avec lui; il éta- » blit des Collèges dans ses Etats, » il travailla lui-même à tous les » Arts nécessaires pour en donner » l'exemple à son Peuple. Pour sou- » mettre le Clergé qui se roidissoit » contre ses volontés, & opposoit » la superstition à ses projets de » réforme, il abolit le Patriarchat; » ce corps se trouvant sans Chef » n'eut plus d'autorité que celle » que le Souverain voulut bien lui » laisser. Il introduisit la discipline » dans ses troupes de terre & de » mer, en exerçant lui même les » plus bas emplois. Par des Lois » solides, il fixa la forme du Gou- » vernement & établit l'administra- » tion de la Justice, qui, avant » lui, étoit arbitraire: une police » solidement établie & sagement » administrée, arrêta les crimes & » assura la tranquillité du Peuple: » des assemblées, des bals, des di- » vertissemens, jusqu'alors incon- » nus adoucirent les mœurs de la » Nation. Pierre porta la main par- » tout & arrangea tout. Ce qui est » extraordinaire, c'est que cet hom- » me actif & vigilant ne fut jamais » amolli par les excès de débauche » auxquels il se livroit très - fré- » quemment. Il étoit parvenu à » boire l'eau - de - vie comme on » boit l'eau, &c. Sa mémoire sera » à jamais chere aux Russes, plus ils » acquerront de lumiere, plus ils » sentiront les obligations qu'ils » ont à ce grand homme. Son plan » est encore suivi; c'est encore son » génie qui gouverne ».

L'Histoire des règnes suivans n'est pas moins intéressante par la variété des événemens, mais peut-être trouvera-t-on que l'Auteur est entré dans de trop grands détails sur les affaires générales de l'Europe. Les disgrâces de Menzikof & de quelques autres courtisans offrent des tableaux des vicissitudes humaines qu'on lit avec le plus vif intérêt. Menzikof qui avoit été le Maître de l'Etat, exilé en Siberie est obligé avec quelques domestiques d'abattre des bois pour construire des cabannes. Ses enfans se chargent chacun d'un petit district. Celle de ses filles qui avoit été fiancée avec l'Empereur, s'occupe du soin de faire la cuisine, l'autre prend celui de racommoder les hardes & de blanchir le linge. La maison de Menzikof étoit réglée comme un Cloître. Il vit périr sous ses yeux sa fille aînée qui fut attaquée de la petite vérole. Il lui tint lieu de Garde & de Médecin, enfin il l'exhorta à la mort. Elle s'y résigna avec cette fermeté que donnent les mal-

heurs & la Religion. Menzikof se montrant au-dessus de la douleur, dit à ses autres enfans; *apprenez de votre Sœur à mourir.* Il la fit enterrer dans l'Oratoire qu'il avoit fait construire. Il mourut lui-même dans cet exil.

« Dans quelque état que Menzikof fût né il sembloit être né » pour le remplir. Sorti de parens » pauvres, il passe ses premieres » années dans un commerce abject, » paroît tout-à-coup à la Cour & » n'y est point étranger. Il fait l'a- » musement de ceux qui l'environ- » nent & plaît à tout le monde. Sa » jeunesse le met à l'abri de la mé- » fiance & de la jalousie des Cour- » tisans, il entre au Conseil : son » génie l'éclaire tout-à-coup, sa » raison le guide, ses avis sont sa- » ges, ils sont écoutés & suivis. » Bientôt il est Ministre & paroît » digne de l'être : tout se fait par » son conseil & tout est bien con- » duit. Il quitte les affaires civiles » pour aller à la guerre; c'est un » Général que Charles XII est lui- » même forcé d'admirer ». Mais ces grands talens étoient obscurcis par des vices; avec des richesses immenses, il desiroit encore & commettoit des injustices & des cruautés pour acquerir de nouveaux biens; il portoit envie à toute espèce de mérite. Sous son Ministère les déserts de la Siberie furent peuplés par tout ce que la Russie avoit de plus distingué, qu'il y envoyoit en exil; il succomba lui-même & y fut envoyé. Le Prince Dolgorouki qui lui succéda éprouva le même sort & marqua dans son exil la même grandeur d'ame. Toute cette histoire remplie d'une foule de détails plus intéressans les uns que les autres finit au règne de Pierre III. qui fut détroné le 9 de Juillet de l'an 1762.

L'Auteur, pour terminer cet Ouvrage commencé par M. l'Abbé de Marsy, & pour le rendre plus complet doit y joindre un précis de l'histoire de l'Amérique en deux Volumes. Nous croyons qu'il pourroit en ajouter un troisième qui seroit destiné à une Table générale des matières, à l'exemple de l'Ouvrage de M. Rollin, dont celui-ci est annoncé comme devant en être la suite.

ŒUVRES MÊLÉES DE MADAME DE MONTEGUT,

Maîtresse des Jeux Floraux, recueillies par Monsieur de Montégut, son fils, Conseiller au Parlement de Toulouse, de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de la même Ville, de celle des Jeux Floraux, & de la Société Royale d'Agriculture de Limoges. A Paris, chez Desaint, rue du Foin Saint-Jacques; Barbou, rue & vis à-vis la Grille des Mathurins; à Villefranche-de-Rouergue, chez Vedeilhé. 1768. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in-12.* L'un de 307 pages & les Préliminaires 26. l'autre de 427.

Une Préface historique sur la vie & sur les Ouvrages de Madame de Montégut, fait d'abord connoître avantageusement cette femme si digne d'être célèbre, si souvent couronnée à Toulouse par l'Académie des Jeux Floraux, mais trop peu connue à Paris. Ce n'étoit pas défaut de talens, c'étoit l'effet de sa modestie. Madame de Montégut se refusoit à la gloire, comme les talens médiocres s'y prostituent pour ainsi dire. Un de ses amis lui fit, en faveur du public, qui desiroit ses Ouvrages, un de ces larcins tant allégués par les Auteurs vulgaires & si peu crus par le Lecteur. Madame de Montegut fut avertie au moment où l'Edition alloit paroître, elle fit saisir les exemplaires en vertu d'un ordre supérieur, & les brûla. Elle ne put cependant échapper à la Renommée. On trouve son éloge dans les Observations sur les écrits modernes, par Monsieur l'Abbé Desfontaines. Lettre 334; dans le Parnasse François de M. Titon du Tillet, article 331; dans un Ouvrage de M. l'Abbé Venuti sur les Auteurs célèbres de ce siècle; dans l'histoire de la Ville de Toulouse par M. Raynal, seconde Partie, page 52; dans la notice des femmes Illustres de France, article 99; dans le Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de l'année 1753, page 185; & dans une Ode couronnée la même année par la même Académie & que M. de Montégut donne à la suite de sa Préface. Cette Ode est de feu M. Carquet, Trésorier de France, Membre de l'Académie des Jeux Floraux; les principaux Ouvrages de Madame de Montégut y sont fort bien caractérisés. Mais c'étoit peu de la connoître & par ses Ouvrages & par ceux de ses admirateurs, sa cendre exigeoit le tribut que lui rend un fils tendre & reconnoissant dans la Préface du Recueil que nous annonçons. Cette Préface écrite avec une tendresse noble & touchante contient sur les vertus domestiques de Madame de Montégut des détails que son fils seul pouvoit nous

donner & qui honorent la ſenſibilité du fils comme la mémoire de la Mère.

Quant aux faits généraux qui concernent cette Dame, Jeanne de Segla (c'étoit ſon nom) nâquit à Toulouſe le 25 Octobre 1709, d'une famille noble. Son père qui ſe nommoit Jean-Joſeph de Segla, mourut à vingt-trois ans, Jeanne n'en avoit que deux alors. Elizabeth de Gras ſa Mère, épouſa en ſecondes nôces M. de Lardos célèbre Avocat au Parlement de Toulouſe, « dont elle eut trois filles « actuellement vivantes, qui ſont » Meſdames de Maſquerville, » d'Anceau de Terſac, & de Druil» let ». La jeune de Segla fut élevée à la Campagne par une tante paternelle. Elle avoit une facilité merveilleuſe à tout apprendre & même ſans Maître. Ce fut ainſi qu'elle apprit l'Italien, l'Eſpagnol, l'Hiſtoire, la Géographie, le Deſſein; elle excella dans tous les talens agréables & dans tous les ouvrages de ſon ſexe. Elle peignoit en miniature avec beaucoup de délicateſſe, & M. ſon fils conſerve d'elle des tableaux qui, dit-il, feroient honneur aux plus grands Maîtres.

De tout ſon portrait dont une partie eſt faite par elle-même & l'autre achevée par M. ſon Fils, & que nous invitons nos Lecteurs à chercher dans le Livre même, nous ne préſenterons ici que ce peu de traits.

« Indulgente à l'excès pour les » défauts & les ridicules, la médi» ſance & la malignité étoient les » ſeuls vices qu'elle ne pardonnoit » pas... Perſonne ne fut plus ſenſi» ble qu'elle aux douceurs de l'a» mitié... La haine étoit un ſenti» ment étranger à ſon ame.... Elle » n'aima jamais que ce qu'elle de» voit aimer ».

Tous ces traits ſont juſtifiés par l'hiſtoire de ſa vie & par ſes Lettres. L'indulgence, la bonté, la tendreſſe y percent par-tout. Dans ſes Lettres à ſon fils, on voit l'épanchement d'une mère joint aux attentions délicates d'une amie; on la voit attirer la confiance de ſon fils, encourager ſon eſprit, ſes talens naiſſans, ménager ſa ſenſibilité. « Eh bien! mon fils, lui dit-elle » dans une de ces Lettres, vous » voilà bien rembruni pour une ma» ladie que je n'ai plus »; & l'on voit qu'elle lui avoit caché & fait cacher ſon danger. Toute idée d'autorité diſparoît dans ce commerce; c'eſt l'amie qui conſeille, qui exhorte, qui prie, la mère ne ſçait qu'aimer. Dans les ſentimens du fils on voit un mêlange de ceux qu'on doit à une mère tendre & de ceux qu'inſpire une femme aimable. Madame de Montegut nous apprend qu'elle étoit timide. C'eſt le défaut ou le mérite de toute perſonne ſpirituelle & ſenſible, élevée à la Campagne, loin de ce grand monde qui paroît toujours effrayant à ceux que l'éducation de l'enfance n'a pas familiariſés avec ſes uſages, ſes travers & ſes ridicules. Continuons l'hiſtoire de cette femme intéreſſante.

Elle fut mariée à ſeize ans avec M. de Montégut, Tréſorier de France de la Généralité de Toulouſe. De ce Mariage aſſorti du côté des biens, de la naiſſance & des agrémens, M. de Montégut, Editeur de ces Ouvrages, eſt l'unique fruit. Son éducation fournit à Madame de Montégut l'occaſion de développer ſon goût & ſes diſpoſitions pour les Langues. « Elle s'amuſa, dit-il, à lire les Livres » Latins qu'elle voyoit entre mes » mains ; elle aſſiſtoit aux leçons » qu'on me donnoit ; bien tôt elle » en ſçut autant que mes Maîtres, » & voulut me ſervir de Précep- » teur ».

Elle apprit l'Anglois avec la même facilité que le Latin ; elle avoit déjà quelque connoiſſance du Grec, lorſque le mauvais état de ſa ſanté la força de l'abandonner.

« Elle me ſuivit en Philoſophie, » continue M. de Montégut. La » Phyſique, les Mathématiques » n'eurent bientôt rien de caché » pour elle. Elle fit une étude » particulière des plantes. Elle en » compoſoit des remèdes ſimples » & familiers, avec leſquels elle » guériſſoit les Pauvres, qui ve- » noient en foule réclamer les ſe- » cours de ſa charité ».

Dès l'âge de vingt-ans, elle étoit ſujette à de fréquens maux de tête, qui l'ont tourmentée juſqu'à la fin de ſes jours. Trois ans avant ſa mort, elle penſa être la victime d'une mépriſe d'Apoticaire. On lui donna, dans une Médecine, un poiſon ſubtil, dont on arrêta l'effet avec peine, mais qui laiſſa des traces que rien ne put effacer.

La mort de ſon mari, arrivée en 1751. acheva de ruiner ſon foible tempérament. Il expira dans ſes bras. « La raiſon, la Philoſo- » phie, la Religion, dit M. de » Montégut, l'empêchèrent de faire » éclater ſa douleur, & de ſe li- » vrer au déſeſpoir ; mais la nature » a ſes droits : pouvoit-elle être » muette dans ce cœur, le plus ſen- » ſible qui fut jamais » ? Le coup étoit porté. Dès ce moment ſa ſanté alla en déclinant, ſes forces s'épuiſèrent, ſon corps ſe defléchа ; une maladie épidémique qui régnoit à Toulouſe, acheva de l'éteindre le 17 Juin 1752. à l'âge de quarante-deux ans. Après avoir lu ſes Ouvrages & cette Préface hiſtorique, il n'y a perſonne qui ne deſire d'avoir M. de Montégut pour ami & qui ne regrette de n'avoir pu l'être de Madame de Montégut. Elle rappelle cette belle épitaphe :

> Tu fus de ſes amis peut-être ;
> Pleure ton deſtin & le mien,
> Tu n'en fus pas. Pleure le tien,
> Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

Madame de Montégut avoit près de trente ans, lorſqu'elle fit ſes premiers vers. Renfermée dans les ſoins de ſon ménage & dans la ſociété de ſes amis, modeſte par tempérament & par habitude, elle ne ſoupçonnoit pas ſes talens ; on les vit éclorre à l'occaſion d'une partie d'échecs perdue, la peine du

perdant fut de faire un Rondeau; il falloit que les autres eussent meilleure opinion qu'elle de ses talens; on n'impose guère une pareille peine à une femme sans être sûr qu'elle s'en tirera bien. En effet ce Rondeau annonce déjà un talent souple & exercé. Madame Deshoulières avoit gagné une pareille gageure, & le vaincu avoit fait pour elle ce Madrigal.

L'aimable Iris, qu'on ne peut trop louer,
Qui fait des vers que le Pasteur d'Admete
Pourroit sans crainte & sans honte avouer,
Me proposa l'autre jour de jouer
Un Madrigal en cent points de Comète.
Elle gagna; mais en gagnant ainsi,
Elle perdit, & le Public aussi.

En 1738 Madame de Montégut composa pour le prix de l'Académie des Jeux Floraux une Eglogue qui a pour titre : *Celimene & Daphnis.* Cette Pièce fut imprimée dans le Recueil de l'Académie, elle avoit balancé les suffrages, & auroit peut-être eu le prix, dit M. de Montégut, si l'on eût pu soupçonner qu'elle fût l'Ouvrage d'une femme. En 1739 l'Ode à *Alexandre* concourut pour le prix, & l'Elégie intitulée : *Ismene*, le remporta.

C'est, dit l'Abbé des Fontaines, une peinture délicate de la jalousie dans des vers simples & élégans, à l'exception peut être de deux ou trois. Jugement auquel nous souscrivons.

En 1741. le Poëme de la Conversion de sainte Madeleine, remporta le Prix du genre Pastoral, & la même année l'Ode sur le Printems remporta le premier Prix. Tous ces Ouvrages sont insérés dans ce Recueil.

« Les trois Prix que Madame » de Montégut avoit remportés, » suffisoient à son ambition. Elle » renonça à la gloire d'obtenir de » nouveaux triomphes. Elle demanda, suivant le droit qu'elle » en avoit, des Lettres de *Maîtresse* » *des Jeux Floraux* », & prit séance dans les Assemblées de cette Académie, à côté de Mademoiselle de Catellan, dont elle a fait l'Apothéose par un Ouvrage qui est aussi dans ce Recueil.

Il y a en général une grande analogie entre le talent Poëtique de Madame de Montégut & celui de Madame Deshoulières. C'est presque toujours cette tristesse tendre, cette mélancolie douce & philosophique, qui attache & qui pénètre, qui sans rejeter les images, se nourrit avec plus de complaisance de réflexions & de sentimens. On en peut juger par ce morceau.

Que vous passez rapidement
Instans légers qui composez la vie!
Par un ordre immuable on vous voit constamment
Naître, & rentrer dans le néant,
Et votre perte enfin de la nôtre est suivie.
Vous paroissiez nombreux à notre aveuglement;
Mais le tems, dont la faulx vous moissonne sans cesse,
Amenera bien-tôt ce moment de tristesse
Qui ne sera suivi d'aucun autre moment.

J'ai déjà trente fois vu le naissant feuillage,
Les près couverts de fleurs, les fertiles moissons,
Succéder au triste ravage
Des noirs frimats & des glaçons.
C'en est fait : j'ai passé mes plus belles années.
Je ne reverrai plus ces riantes journées,
Où jeune, & me livrant à d'innocens plaisirs,
Je vivois sans ennuis, sans regrets, sans desirs.
Maintenant les soucis, la triste prévoyance,
Répandent sur mes jours des nuages épais.
Des malheurs en idée, une fausse prudence,
Des maux réels, cachés sous de trompeurs attraits,
De mon cœur bannissent la paix.
Malgré moi, trop sensible aux coups de la fortune,
A l'amitié trahie aux frivoles discours,
Loin de jouir du tems, j'en abrége le cours.
Déjà vient à grands pas la vieillesse importune,
Que suivent le dégoût, le chagrin, la douleur,
La crainte, la foiblesse & la froide langueur.
Déjà j'entrevois ces ténèbres
Qui pour jamais obscurciront mes yeux.
Heureuse, si je sçais, de ces objets funèbres
Recueillir un bien précieux,
Le mépris de la vie, & cette indifférence
Qui pese tout au poids d'une juste balance,
Qui, dégageant nos cœurs de ces nœuds pleins d'appas
Formés des mains de la Nature,
Fait briller devant nous une lumiere pure ;
Et nous fait sans effroi contempler le trépas.

L'amour de l'Auteur pour la retraite & sa tendresse inquiéte pour son fils, éclattent dans cette Ode qu'elle lui adresse à Paris pour le rappeler auprès d'elle.

Quittez, il en est tems, cette superbe Ville,
Où le luxe nourrit de funestes plaisirs.
Revenez habiter ce rivage tranquille,
Et rendez vous à mes desirs.

✱

Assez vous avez vu la pompe enchanteresse,
Les spectacles, les jeux qu'offre la Cour des Rois.
Que ces brillans objets cédent à la tendresse
Qui vous rappelle dans nos bois.

✱

L'amitié vous attend, toujours vive & fidelle,
Ses droits sur votre cœur ne sont point affoiblis.
Reconnoissez sa voix, abandonnez pour elle
Ces lieux par Plutus embellis.

✱

Sous les lambris dorés, séjour de l'opulence,
Voltigent les ennuis, les soucis, les remords :

Ils

Ils corrompent la joie & la triste indigence
S'y trouve au milieu des trésors.

✦

La modeste pudeur, l'innocence paisible,
La candeur, la gaîté, le repos desiré,
Tels sont les vrais trésors d'un cœur droit & sensible;
Par eux seuls il est attiré.

❀

Vous les retrouverez dans ces plaines chéries,
Sous ces rustiques toits, bâtis par vos aïeux:
Au bord de ces ruisseaux, dans ces vertes prairies,
Séjour des Nymphes & des Dieux.

❀

Le Ciel vous a donné des vertus en partage;
Vous connoissez le prix d'un innocent loisir;
Vous avez sû goûter ce bonheur que le Sage
Est seul capable de saisir.

❀

Epris des doux attraits de la simple nature,
Dans ces champêtres lieux vos vœux étoient contens;
La fraîcheur des zéphirs, la naissante verdure
Avoient droit de charmer vos sens.

❀

Tantôt, entrelaçant les arbrisseaux dociles,
Vous formiez des berceaux contre le Dieu du jour:
Les Muses se plaisoient dans ces secrets asyles,
Morphée y régnoit à son tour.

❀

Tantôt d'un fer aigu, conduit avec adresse,
Sur les jeunes ormeaux gravant des noms chéris,
Votre cœur eût voulu faire durer sans cesse
Les traits qui les avoient unis.

❀

Ces monumens sans art d'une amitié naïve,
S'offrent ici par-tout à mes yeux languissans;
Et ces touchans objets rendent encor plus vive,
La tendresse que je ressens.

❀

Hélas! si ce Tyran redoutable aux Dieux même,
Avoit lancé sur vous quelque dard enflammé,
Si pour vous il eût joint aux traits qui font qu'on aime,
Le traits qui font qu'on est aimé?

❀

Si pour faire glisser ses poisons dans votre ame,
Il avoit emprunté le front de la pudeur?
Si, votre cœur brûloit d'une funeste flamme,
Ciel! quelle seroit ma douleur?

❀

Mais non, je n'en crois point ma tendresse timide.
Je connois votre cœur, né ferme & vertueux:
Minerve qui vous aime oppose son Egide
Aux coups de ce Dieu dangereux.

On retrouve le même caractère de Philosophie & de tendresse dans une fort belle élégie sur la coupe du bois de Segla. Après avoir regreté les images que ce bois offroit à la Poësie & la Paix qu'il offroit à la Philosophie, l'Auteur cherche d'autres raisons de l'attendrissement qu'elle éprouve à la vue de ces grands arbres renversés.

Qu'est-ce qui m'attendrit sur vos mourans appas ?
Dois-je pleurer des maux que vous ne sentez pas ?
Hélas ! en vous voyant, une amère tristesse,
Par un secret retour, me saisit & me presse !
Tout passe, tout périt : bien-tôt ainsi que vous,
De l'implacable mort j'éprouverai les coups :
La poussière & l'oubli deviendront mon partage ;
Et, s'il reste de moi quelque légère image
Que l'amitié sensible ait pris soin de tracer,
Le tems qui détruit tout, sçaura trop l'effacer !

On trouve dans cette même pièce, de ces vers d'harmonie imitative, qui sont toujours l'ouvrage du génie & du goût réunis. Tels sont ceux-ci.

Vos tiges chancelantes....
Penchent leur tête altière, & d'un effort bruyant,
Rompent, & sur leur tronc roulent en gémissant.

Quoique le talent de Madame de Montégut ait un caractère bien marqué, il est souple & flexible & se plie aisément à l'imitation, sans copier. L'Ode à son fils que nous avons citée plus haut, rappelle en quelques endroits par des traits d'une ressemblance générale l'Ode de Rousseau à M. Rouillé du Coudray :

Digne & noble héritier des premieres vertus, &c.

Le tour périodique & l'harmonie particulière de deux Epîtres, l'une à M. l'Abbé de la Tour :

Tant qu'ont duré les beaux jours, &c.

l'autre au père de Montégut.

Dans cet asyle solitaire, &c.

rappellent la manière de M. Gresset. C'est ce talent d'imitation qui a engagé Madame de Montégut, à traduire en vers une Idylle de Théocrite, plusieurs morceaux de Pétrarque & d'Addisson, les Eglogues de Pope, le Poëme Séculaire & presque toutes les Odes d'Horace. Ces Traductions joignent par-tout l'exactitude à l'élégance comme dans ces morceaux.

Telephum, quem tu petis, occupavit (1),
Non tuæ sortis juvenem, puella,
Dives, & lasciva, tenetque gratâ
Compede vinctum.
Terret ambustus Phaëthon, avaras
Spes ; & exemplum grave præbet ales.

(1) *L. 4. Od. XI.*

Pegasus, terrenum equitem gravatus
Bellerophontem.

L'opulent Téléphus, objet de tes desirs,
Dédaigne tes tendres soupirs;
Philis! il te préfère une riche Maîtresse.
Le feu qui consuma l'orgueilleux Phaëton,
Pégase renversant le fier Bellerophon
Doivent guérir ton cœur d'une folle tendresse.

Age jam meorum,
Finis amorum.
Non enim post hac aliâ calebo
Fœminâ.

Cher & dernier objet de mes tendres amours,
Jusqu'au triste moment qui finira mes jours,
Tu ne te verras point préférer de Rivale.

Vers de Racine, très-bien appliqué là.

Nec coæ referunt jam tibi purpuræ (1),
Nec cari lapides, tempora quæ semel
Notis condita fastis
Inclusit volucris dies.

La pourpre qui te pare & le feu des rubis,
De tes jours trop nombreux dans nos fastes écrits,
N'ont pu ralentir la vîtesse.

Voilà quatre vers rendus en trois, & il n'y a pas un mot d'oublié.

Nous nous bornons à ce peu d'exemples, il nous seroit aisé de les accumuler. En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que Madame de Montégut mérite un rang très-distingué parmi les Poëtes qui honorent la France. Son Idylle de Théocrite est suivie de deux autres traduites aussi en vers, par M. son fils; on y reconnoît une main formée par Madame de Montégut. Ce Recueil est dédié à Madame de Bastard, Premiere Présidente de Toulouse; tous ceux qui ont l'honneur de la connoître, applaudiront aux justes éloges que l'amitié lui donne dans l'Epître Dédicatoire.

(1) *L. 4. Ode 13.*

DISCOURS SUR UN STATUT PARTICULIER A PLUSIEURS Académies du Royaume; lu à l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, le 3 Décembre 1767. à la réception de M. l'Abbé Guyot. A Paris, chez Ganeau, Libraire, rue S. Severin, aux Armes de Dombes. 1768. Brochure *in*-4°. de 18 pages.

Le statut annoncé dans ce titre est celui qui interdit aux Académies les matières de Religion. Ce Réglement, dit M. l'Abbé Guyot, semble élever entre la Religion & les Lettres une barrière qui seroit odieuse pour la Religion & les Lettres mêmes. L'Auteur, pour exposer les vrais motifs de ce Réglement, a recours à l'autorité de Sta.

niflas le Bien-faifant, Roi de Pologne & Duc de Lorraine, qui avoit aussi interdit à l'Académie de Nanci la discussion des matières Religieuses.

Ce Prince Religieux & ami des Lettres, étoit bien éloigné de soupçonner entre la Religion & les Lettres aucune sorte d'incompatibilité; mais, ami de l'ordre, il croyoit, dit M. l'Abbé Guyot, « que ces discussions ne pouvoient » être de tous les lieux, de tous » les tems & de toutes les sortes de » génies; que chaque classe de » Sçavans devoit être circonscrite » dans sa sphère; que chaque fleu- » ve pour l'utilité du Commerce, » devoit rouler ses eaux dans son » propre lit, sans chercher à s'é- » tendre par une *communication* » *disproportionnée avec les mers.* » Subordonné dans toutes ses vues » au véritable esprit de la Religion, » il pensoit que des matières qui » ne doivent être traitées qu'avec » discrétion, avec respect, l'étoient » toujours plus avantageusement » par ceux que l'autorité de leur » Ministère, le genre de leurs étu- » des, la sainteté de leur état, » attachoient à les conserver. Eloi- » gné par caractère autant que » par réflexion, de l'esprit de dis- » pute & de système, il écartoit » avec sagesse tout ce qui pouvoit » *le provoquer dans le conflict des* » *lumières & des talens.* Enfin pas- » sionné pour le bien public, Sta- » nislas supprimoit par ce Régle- » ment, des discussions qui ne pou- » voient que retarder la marche des » Sciences, sans hâter les progrès » de la Religion: tels durent être » les motifs plus ou moins déve- » loppés des Richelieu, des Sé- » guier, & de tous les Législa- » teurs qui ont cru devoir établir » la même Loi dans leurs Acadé- » mies ».

M. l'Abbé Guyot s'attache à relever les divers avantages de cette Loi. Ses principes à cet égard le conduisent à proposer l'établissement d'une Académie Ecclésiastique qui donneroit à la Religion des Ecrivains & des Orateurs. « La » Capitale, dit-il, a vu s'élever » autrefois dans son sein de ces » sortes d'établissemens. On a con- » nu l'Académie de Cluny, for- » mée par un Religieux de cet Or- » dre; l'Académie du Collège de » Bourgogne, présidée d'abord par » un Religieux de S. François, en- » suite par un Curé de Paris. Le » peu de durée & de consistance de » ces deux Sociétés, que l'autorité » Ecclésiastique se vit forcée de » proscrire, ne décrédite que leur » abus & non leur objet. On se sou- » vient encore avec quel zèle le » célèbre Père Sénault formoit, à » S. Magloire, ses assemblées Aca- » démiques ».

M. l'Abbé Guyot établit dans la seconde partie de son discours que, si, par le Statut dont on parle, la Religion est devenue pour ainsi dire étrangère aux assemblées des Académiciens, elle ne peut jamais l'être au véritable esprit Académique.

Ce Discours finit par un éloge du Père André, Auteur de l'Essai sur le Beau & de quatre Volumes d'Oeuvres Philosophiques dont M. l'Abbé Guyot a été l'Editeur.

LES DEUX AGES DU GOUT ET DU GÉNIE FRANÇOIS, sous Louis XIV. & sous Louis XV. ou Parallèle des efforts du Génie & du Goût dans les Sciences, dans les Arts & dans les Lettres, sous les deux règnes. Par M. de la Dixmerie. A la Haye; & se trouve à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine. 1769. Gros *in* 8°. de 532 pages, & les Préliminaires 55.

L'objet général de ce Livre est de relever & d'étaler tous les avantages de notre siècle dans les Sciences, dans les Arts & dans les Lettres. La carrière est immense & ne paroît pas pouvoir être fournie par un seul homme. On ne s'étonnera pas que, dans la multitude des objets que l'Auteur passe en revue, il y en ait quelques-uns qui lui soient moins familiers que d'autres, & qu'enfin cet Ouvrage ait des fautes & des omissions. Parmi la foule des Auteurs vivans, cités, loués ou critiqués, les uns se plaindront des critiques, les autres se plaindront de certains rapprochemens, de certains parallèles, par lesquels ils se trouveront mis en mauvaise compagnie. D'autres qui ont écrit dans plus d'un genre seront mécontens d'être cités pour l'un & de ne l'être pas pour un autre. Il faut pourtant sçavoir gré à M. de la Dixmerie, Auteur de cet Ouvrage, de l'impartialité générale qu'il met dans ses jugemens; on voit qu'il n'est attaché à aucune faction Littéraire, grand & rare mérite qui devroit être si commun, il juge les Ouvrages & non les personnes; il marche d'un pas ferme & sûr à travers les partis & les intérêts opposés, distribuant la louange avec profusion, la critique avec réserve, & paroissant toujours juger d'après son cœur. S'il flatte, ce n'est presque aucun homme en particulier, quoiqu'il en loue plusieurs; c'est son siècle en général.

Le Discours Préliminaire contient une histoire très-abrégée de l'origine & des progrès des Sciences & des Arts dans les diverses contrées, jusqu'au règne de Louis XIV. qui est l'époque où commencent les deux siècles que l'on veut comparer. Ce sont plutôt des considérations rapides qu'une histoire. On y place Alain Chartier sous le règne de Charles IX. C'est sous les règnes de Charles VI, & de Charles VII. qu'on a voulu dire, & peut-être n'est-ce qu'une faute d'impression. « Dans un autre endroit l'Auteur parle du glaive » dont *Mercure* fit usage pour égor» ger Marsias» ». C'est par Apollon & non par Mercure que Marsias fut écorché. Il y a quelques autres fautes de ce genre.

La forme de l'Ouvrage est à-

peu près la même que celle du Temple du Goût. C'est la même fiction, le même mêlange de vers & de prose. La prose est ingénieuse, les vers sont faciles. Les jugemens sont souvent hardis pour le fond & fins pour la tournure. Voici celui que Corneille est censé prononcer sur ses deux modernes rivaux, Messieurs de Crébillon & de Voltaire.

Ces Romains si vantés & si dignes de l'être!
Semblent tous, à ma voix, reprendre un nouvel être.
J'exprimai, sans effort, leurs mâles sentimens:
Je leur prêtai mon ame: ils parurent trop grands.
Mais il faut l'avouer, Guerrier ou Politique,
Plus altier que touchant, plus pompeux que tragique,
Balançant à mon gré le destin des Etats,
J'étonne un Spectateur & ne l'attendris pas.
Un Démon plus heureux vous guide & vous inspire.
On admire Brutus; on pleure avec Zaïre.
Electre dans les fers aux cœurs donne la Loi.
L'inexorable Atrée y porte un juste effroi.
Je vous ouvris la route & votre noble audace
De la barrière au terme a sçu franchir l'espace.
Vous m'eussiez égalé sans être mes rivaux;
Vous m'avez surpassé; vous êtes mes égaux.

Nous remarquerons encore cette espèce de Parallèle des Eglogues de Fontenelle & de celles de Segrais.

« Segrais s'avança avec ses Eglogues. On ne les connoissoit guère que par le vers de Despréaux. » Fontenelle parut avec les siennes » qu'on a tant blâmées & tant lues. » Avouez, lui disoit Segrais, que » vos Bergers ne ressemblent guère à ceux de Virgile. Avouez, » reprenoit Fontenelle, que ceux » de Virgile ne méritent pas toujours qu'on leur ressemble. — » Les vôtres ont trop d'esprit; — » les siens trop de rusticité. — Les » vôtres parlent toujours comme » des Bergers d'Opéra. — Les siens » se querellent souvent comme des » Bouviers d'Auvergne........ — » Mais enfin mes Eglogues, dit Segrais, sont plus naturelles que » les vôtres. Dites plus simples, » ajouta le Poëte Normand; comme votre Traduction de l'Enéïde » est beaucoup plus simple que l'original, sans, pour cela, être aussi » naturelle ».

Les Notes qui accompagnent cet Ouvrage, ou plutôt qui sont renvoyées à la fin, sont beaucoup plus considérables que le texte. Elles contiennent le développement & les motifs des décisions qui ne sont qu'énoncées dans le texte. En rapportant ces vers connus de Rousseau:

Distillateur d'accords baroques
Dont nos idiots sont férus,
Chez les Thraces & les Iroques
Portez vos Opéras bourus.

L'Auteur s'écrie :
« Qui croiroit que c'est Rousseau
» qui déchire & que c'est Rameau
» qui est déchiré ».

Il y a là deux reproches, l'un qui tombe sur l'injustice du jugement, l'autre qui tombe sur les vers mêmes. Quant au jugement, il est injuste sans doute à l'égard de Rameau. Quant aux vers, il est évident que Rousseau a voulu y exprimer la dureté bizarre qu'il reprochoit aux sons de Rameau. C'est une vraie parodie, on ne doit donc pas plus relever cette dureté affectée que celle de Boileau dans les quatre vers, où il contrefait Chapelain.

EPREUVES DES HORLOGES MARINES DE MONSIEUR FERDINAND BERTHOUD.

Le silence que M. Berthoud s'est imposé jusques à présent sur les nouvelles recherches qu'il a faites pour déterminer les longitudes en mer, par le secours des horloges marines, a pu faire penser au Public qu'elles n'avoient pas eu le succès qu'on s'en étoit promis; mais, quelque empressé que fût cet Artiste d'obtenir des suffrages qui l'auroient flatté, il ne lui a pas été permis d'exposer aux yeux du Public le travail qui auroit pu les lui mériter. Engagé par des ordres supérieurs à l'exécution des horloges marines, dont Sa Majesté faisoit les frais, & dont elle s'étoit réservé de faire faire les épreuves, M. Berthoud n'a point dû mettre ces horloges au concours, lorsque l'Académie des Sciences a proposé pour le sujet du prix des années 1767, 69, & 71, *de la meilleure manière de mesurer le tems en mer.* On sçait cependant que, depuis près de vingt ans, M. Berthoud s'occupoit de ces recherches importantes; & M. l'Abbé Chappe, dont l'Europe entière regrette la perte, rendit compte à l'Académie des Sciences, dans la Séance publique du 14 Novembre 1764, de la suite des travaux qui, jusques à cette époque, avoient occupé M. Berthoud.

Dix ans auparavant, dès le vingt Novembre 1754, cet Artiste avoit consigné au Secrétariat de l'Académie la théorie & les plans des horloges marines qu'il avoit exécutées; il rendit public une partie de son travail dans son *Essai sur l'Horlogerie* qui parut en 1763, & qui étoit à la censure depuis 1761.

La réputation dont jouissoit M. Berthoud engagea, dans l'année 1764, M. le Duc de Choiseul, alors Ministre de la Marine, à faire faire l'épreuve d'une montre, de l'invention de cet Artiste, & propre à déterminer les longitudes. Sa

Majesté chargea M. l'Abbé Chappe de faire, à Brest, & sur mer, les observations qui seroient nécessaires pour constater la validité de l'épreuve. Cette montre est la premiere machine de cette espèce qui ait été essayée en France. M. l'Abbé Chappe rendit compte du succès de l'épreuve dans le Mémoire qu'il lut à la Séance publique de l'Académie, tenue le 14 Novembre 1764. On ne trouve point ce Mémoire dans le Recueil de ceux que l'Académie a fait imprimer pour la même année, & pour les années suivantes. Il résultoit de l'épreuve, que la montre de M. Berthoud n'avoit pas varié de plus de *trois secondes un dixiéme par jour*, l'un portant l'autre; c'està-dire, quelle auroit donné la longitude à la précision *d'un demi degré*, à-peu-près, dans une traversée de six semaines. Ce premier essai ne satisfit pas M. Berthoud; il avoit reconnu que certaines parties de la machine avoient besoin d'être perfectionnées: il entreprit avec courage un nouveau travail, dans lequel, sans abandonner ses principes, il s'occupa à en rectifier l'application.

Dès ce tems, il travailla par l'ordre & aux frais du Roi; & en 1768, il fut en état de livrer deux nouvelles horloges marines de son invention, dont Sa Majesté ordonna l'épreuve. Elle fit armer, pour cet effet, au Port de Rochefort, une Frégate dont elle confia le Commandement à M. d'Eveux de Fleurieu, Enseigne de Vaisseau; Elle nomma M. Pingré, Chanoine Régulier de sainte Geneviève, de l'Académie des Sciences, Astronome-Géographe de la Marine, pour faire conjointement avec M. de Fleurieu, toutes les observations qui devoient concourir à vérifier la marche des horloges de M. Berthoud, & à s'assurer du degré d'exactitude auquel ses machines pouvoient donner les longitudes en mer.

Jamais épreuve ne fut plus sévère & plus authentique. Sa durée a été de plus d'une année. La multiplicité des relâches a prévenu les compensations d'erreurs: les observations sont si nombreuses & faites avec une si grande précision qu'elles doivent inspirer la confiance la plus entière; quant à la forme qu'on s'étoit prescrite dans l'épreuve, elle ne paroît rien laisser à desirer. Les horloges étoient fermées sous trois clefs: M. de Fleurieu & M. Pingré en avoient chacun une différente & la troisiéme restoit entre les mains de l'Officier qui étoit chargé de la garde de la Frégate dans les Ports, ou du quart à la mer. Les caisses des horloges ne pouvoient jamais être ouvertes sans le concours des trois témoins. Toutes les observations Astronomiques ont été faites séparément, par M. de Fleurieu & par M. Pingré, en présence des Officiers de la Frégate, qui ont signé au procès-verbal de chaque observation, qu'on a dressé sur le lieu même qui servoit d'Observatoire. Chaque procès-verbal fut envoyé, dans son tems, à M. le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat

d'Etat au département de la Marine ; & il en a été laiſſé une copie aux Gouverneurs des Places, ou aux Conſuls de la Nation dans les Ports où l'on a relâché.

C'eſt cette épreuve dont nous rendons compte, & dont le public ignore entièrement le ſuccès ; car on en auroit une idée abſolument fauſſe, ſi on la jugeoit d'après ce qui en a été dit précédemment en différens Journaux. On pourra juger de l'exactitude de ces machines d'après cet extrait, tiré du rapport que l'Académie des Sciences a adreſſé à M. le Duc de Praſlin, qui avoit ſoumis à l'examen de cette ſçavante compagnie le Recueil des obſervations de Meſſieurs de Fleurieu & Pingré. Quant à ce que l'on a dit, *qu'une des deux Horloges s'eſt arrêté* : Voici ce qui y a donné occaſion. Le 3 Mars, à Cadix, Meſſieurs de Fleurieu & Pingré s'étoient tranſportés à l'Obſervatoire pour y prendre des hauteurs correſpondantes du Soleil : la mer devint ſi orageuſe, & le vent ſi violent qu'il ne leur fut pas poſſible de ſe rendre à la Frégate avant ſix heures du ſoir. Les horloges n'avoient point été remontées : celle que nous diſtinguerons ſous le nom d'horloge N°. *6*, & qui ne peut marcher plus de vingt huit heures, étoit *à bas* lorſqu'on put regagner la Frégate. La ſeconde horloge ſous le nom de N°. 8, étoit encore en mouvement. On remonta l'une & l'autre, & l'on remit les aiguilles de l'horloge N°. *6* ſur celles du N°. 8, en conſervant cependant, dans le rapport du tems qu'on fit marquer aux deux horloges, la même différence qu'on y avoit obſervée la veille. On dreſſa un procès-verbal qui fut envoyé à M. le Duc de Praſlin, & qui a paſſé ſous les yeux de l'Académie des Sciences. L'Académie n'a pas conclu que l'horloge N°. *6* ſe fût *arrêtée*.

La durée de l'épreuve des horloges de M. Berthoud comprend pluſieurs périodes, qui peuvent être regardées comme autant d'épreuves particulières. Nous ne pouvons donner ici que des réſultats : il ne nous eſt pas poſſible d'entrer dans le détail des obſervations & des calculs.

Du 18 Janvier 1769, jour où l'on fit des obſervations à l'Iſle d'Aix, juſqu'au 4 Mars, jour auquel on fit de nouvelles obſervations à Cadix ; c'eſt-à dire, après un intervalle de *quarante cinq jours*, l'erreur de *chaque horloge* marine n'a été que d'un *ſixième de degré*.

En comptant d'après le mouvement moyen de chaque horloge, tel qu'on l'avoit établi à Cadix, du 4 Mars au 27 du même mois, jour auquel on a fait des obſervations à ſainte Croix de Ténériffe, après *vingt-trois jours*, *l'horloge* N° 8. a donné pour la longitude de ce port, *à deux minutes de degrés près*, celle que le Père Feuillée a déterminée par des obſervations Aſtronomiques. *Ll'horloge* N°. *6* donnoit une erreur *de cinq minutes de degrés*.

Du 4 Mars, au 7 Avril, jour auquel on a fait des obſervations

à l'Isle de Gorée, *après trente-quatre jours*, la longitude donnée par *chaque horloge* a été *fort approchante* de celle que Messieurs Deshayes, de Glos & Varin, de l'Académie des Sciences, ont établie pour ce Port; mais cette longitude ne paroît pas assez bien constatée.

Entre les observations qui avoient été faites à Cadix, le 4 Mars, & celle qu'on fit au Fort-Royal de la Martinique, le 11 Mai suivant, il s'étoit écoulé soixante-huit jours. Le 13 Avril, on avoit rectifié, dans la rade de la Praya, le mouvement moyen de chaque horloge & on avoit reconnu, qu'à cette époque, celui de l'horloge N°. 8, retardoit de trois secondes, & celui de l'horloge N°. 6 de deux secondes, deux dixièmes, de plus qu'à Cadix. En employant, du 4 Mars au 13 Avril, pendant quarante jours, le mouvement moyen observé à Cadix, & du 13 Avril au 11 Mai, pendant vingt-huit jours, le mouvement moyen observé à la Praya, *l'horloge N°. 8*, *après soixante-huit jours*, a donné la longitude du fort Royal, *à un tiers de degré près* la même que celle qu'on conclut des observations que le Père Feuillée avoit faites au Gros Morne de la Martinique. L'erreur étoit la même pour l'horloge N°. 6.

Si l'on emploie pareillement, du 4 Mars au 13 Avril, le mouvement moyen observé à Cadix, & du 13 Avril au 30 Mai, celui qu'on reconnut à la Praya, *l'horloge N°. 8 après quatre-vingt sept jours*, a donné la longitude du Cap François de S. Domingue la même, *à un demi-degré près*, que celle que Messieurs de Fleurieu & Pingré ont conclue des hauteurs de la Lune qu'ils ont observée dans cette Ville, & du passage de Vénus devant le disque du Soleil. L'erreur de l'*horloge N°. 6* n'étoit que de *vingt-cinq minutes de degrés*.

Dans la période de *cent quarante-quatre jours*, qui étoit l'intervalle de tems compris entre les deux stations faites à Sainte Croix de Ténériffe, en ayant égard, comme cela doit être aux vérifications du mouvement moyen faites dans leur différentes relâches, *l'erreur de chaque horloge* a été de *cinquante minutes de degré*.

De Ténériffe à Cadix, *après quarante-six jours*, l'erreur de l'horloge N°. 8 n'a été que de *huit minutes de degré :* celle de l'horloge N°. 6 a été de cinquante minutes.

Dans la période de deux cens quatorze jours, qui est l'intervalle compris entre les deux stations faites à Cadix, l'erreur de l'horloge N°. 8 a été des *trois quarts d'un degré*, celle de *l'horloge* N°. 6 de *un degré & demi*.

De Cadix à l'Isle d'Aix, après *vingt-quatre jours*, l'erreur de l'horloge N°. 8 a été d'*un sixième de degré :* celle de l'*horloge* N°. 6 d'un *peu plus d'un quart*.

Dans la période de *deux cent quatre-vingt sept jours*, compris entre les deux stations faites à l'Isle d'Aix, on a pour l'erreur *de l'hor-*

loge N°. 8 *cinquante-quatre minutes de degré*, & *un degré cinquante minutes*, pour celle de *l'horloge* N°. 6.

L'uſage continuel que M. de Fleurieu a fait des horloges, pour diriger ſûrement la route de la Frégate, joint à la préciſion des atterrages fournit une preuve nouvelle de leur utilité & de leur exactitude.

Nous remarquerons, en finiſſant, que les variations de l'horloge N°. 8 ont été à peu-près les mêmes, pendant tout le cours de l'épreuve. Son retard journalier a augmenté progreſſivement; mais, dans aucun cas, cette augmentation n'a donné une erreur d'un demi-degré, après un intervalle de quarante-cinq jours: l'erreur n'a ſouvent été qu'à un tiers, à un quart & même à un ſixiéme de degré.

Les variations de l'horloge N°. 6 ont été très-peu conſidérables dans les huit premiers mois de l'épreuve: ce n'eſt que dans les derniers que ſa régularité s'eſt altérée plus ſenſiblement. Mais nous ne devons pas laiſſer ignorer, qu'avant l'épreuve, M. Berthoud avoit déclaré dans un écrit adreſſé à M. le Duc de Praſlin, que *l'horloge* N°. 8, *par la nature de ſes principes* & *de ſa conſtruction*, *étoit ſuſceptible d'une plus grande juſteſſe que l'horloge* N°. 6.

Nous ne nous arrêterons point à relever ici le mérite du travail de M. Berthoud. Les productions médiocres ont ſeules beſoin de ce ſecours, avec lequel on parvient quelquefois à faire illuſion. Les ſuccès de M. Berthoud pouvoient ſuffire à ſa gloire & à ſon ambition; mais M. le Duc de Praſlin, toujours occupé à favoriſer, par des encouragemens, les progrès des Sciences, & ſur-tout de la Navigation, ayant rendu compte au Roi de l'épreuve des horloges marines de M. Berthoud, Sa Majeſté, en conſidération des recherches multipliées & des ſuccès de cet Artiſte, vient de lui accorder une penſion de trois mille livres, à titre d'appointemens, avec la qualité d'Horloger Méchanicien du Roi & de la Marine, ayant l'inſpection des horloges Marines.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, *année 1767. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1770. Vol. *in*-4°.

Le premier Mémoire de Physique de ce Volume est de M. l'Abbé Nollet & contient *des expériences sur la poudre à canon, employée dans différens états.* La perfection de la poudre dépend non-seulement de la bonté du Salpêtre, du soufre & du charbon dont elle est composée, mais encore des justes doses de ces trois ingrédiens & de leur plus exact mêlange. L'expérience a fait connoître de plus que lorsque cette matière étoit en petits grains, son explosion étoit plus violente que quand elle étoit en poussière impalpable, & enfin que, lorsque par l'effet de l'humidité le salpêtre se séparoit en partie & se crystallisoit sur les grains, cette poudre, qu'on nomme alors *décomposée*, produisoit aussi moins d'effet que celle à laquelle cet accident n'étoit point arrivé.

En conséquence la portion de poudre qui, par une cause quelconque, perd sa forme de grains pour se reduire en poussière, & à laquelle on donne le nom de *pulverin*, de même que la poudre décomposée avoient été jusqu'ici regardées comme inutiles dans le service de l'artillerie. M. l'Abbé Nollet, accoutumé depuis long-tems à ne se jamais décider sur aucun point de Physique que d'après l'expérience, profita de son séjour à Lafere où il y a une Ecole d'Artillerie, pour faire les épreuves qui pouvoient faire connoître au juste la différence des effets de la poudre prise dans ces différens états, d'avec ceux de la poudre bien grenée & dans son état le plus parfait. On trouve dans son Mémoire le détail des expériences qu'il fit à ce sujet conjointement avec Messieurs les Officiers d'Artillerie, d'abord en petit & ensuite en grand dans des mortiers & dans des canons. Il résulte de ces expériences qui ont été faites avec toute l'exactitude possible, que le pulverin, & même la poudre sur laquelle le salpêtre a fleuri en partie, ne sont pas à beaucoup près aussi mauvais qu'on l'avoit cru jusqu'alors, & que ces matières qu'on rejetoit comme inutiles peuvent être employées avec succès, au moins dans les réjouissances publiques, dans les Ecoles d'Artillerie, pour l'exercice des Elèves, & même à la guerre, dans le cas où l'on manqueroit de poudre grenée; elles produiroient le même effet que la meilleure poudre, en en augmentant seulement un peu la charge.

Beaucoup de Physiciens & de Naturalistes ont fait des recherches sur la cause à laquelle on doit attri-

buer la lumière dont la mer agitée paroît assez souvent toute brillante pendant la nuit. Les uns, comme Messieurs de Réaumur, l'Abbé Nollet, le Commandeur Godeheu, Vianelli, Griselini, Van Linne, Adler, Donati & Brigant, ont attribué ce Phénomène, à la quantité d'insectes ou d'animalcules dont l'eau de la mer est remplie. D'autres dont un des principaux est M. le Roi de Montpellier, ont regardé cette lumiere, comme l'effet d'une matière phosphorique répandue dans toute la mer. M. Fougeroux de Bondaroy se trouvant à Vénise où cette lumiere est très-remarquable dans ce qu'on nomme les *lagunes*, a saisi cette occasion d'observer par lui-même, les espéces de vers marins, luisans ou scolopendres, dont les varechs ou goémons sont tous remplis.

Les observations curieuses qu'il a faites à ce sujet sont la matière d'un Mémoire qui se trouve dans le Volume que nous analysons. Cet Académicien pense, d'après ce qu'il a vu lui même, que la lumiere de la mer est due en effet à ces insectes lumineux. Mais il est porté à croire en même tems qu'une matière phosphorique ou électrique, peut y contribuer aussi pour beaucoup, ainsi il concilie les deux principaux sentimens des Physiciens sur cet objet, sentimens qui dans le fonds différent peu l'un de l'autre, car la lumière des scolopendres, des poissons, des vers luisans, en un mot de tous les animaux marins ou terrestres ne peut guère être regardée elle-même que comme l'effet d'une matière véritablement phosphorique ou électrique.

Voici encore un phénomène frappant qui appartient principalement à la mer, & qui mérite bien l'attention des Physiciens. C'est l'espèce de météore connu sous le nom de *Trombe*, sur lequel on trouve un Mémoire de M. Brisson dans le Volume dont nous nous occupons. « La trombe que les Marins nomment aussi *Puchot* ou *Typhon* est, » dit M. Brisson, un amas de vapeurs ressemblant à une grosse » nuée fort épaisse qui s'alonge de » haut en bas, ou de bas en haut, » en forme de colonne cylindrique » ou de cône renversé, qui fait entendre un bruit assez semblable à » celui d'une mer fortement agitée, » qui jette souvent autour d'elle » beaucoup de pluie ou de grêle, » & qui est capable, de submerger les vaisseaux, de renverser » les arbres, les maisons & tout se » trouve exposé à son choc.

» Ces sortes de phénomènes sont » très-rares sur terre, mais assez » fréquens sur mer; &, comme on » court de grands risques lorsqu'on » s'y trouve exposé, les Marins qui » connoissent ce danger, font tous » leurs efforts pour s'en éloigner, » mais, lorsqu'ils ne peuvent éviter » de s'en approcher, ils tâchent » de rompre & de diviser la nuée » à coups de canon, avant que d'être dessous, afin de prévenir l'inondation dont ils sont menacés ».

M. Brisson, après avoir exposé &

réfuté les explications les plus vraisemblables, que divers Physiciens ont donné jusqu'à présent de ce météore, propose la sienne qui nous paroît aussi conforme à la vérité, qu'elle est ingénieuse. On sçait présentement, à n'en pouvoir plus douter, que les éclairs, les tonnerres & presque tous les autres phénomènes qu'on observe dans les nuées orageuses, ne sont que des effets de l'Electricité. Les trombes, suivant M. Brisson, viennent se ranger tout naturellement dans la classe de ces mêmes effets. Lorsqu'une nuée fortement électrisée se présente, soit au-dessous de la terre, soit au-dessus de la mer, les effets qu'on apperçoit constamment à l'approche de deux corps dont l'un est électrisé & l'autre ne l'est pas, ne peuvent manquer d'avoir lieu. Le jeu des matières effluentes, & affluentes feront tendre ces deux corps, l'un vers l'autre; le corps dont les parties opposeront le moins de résistance à cette action, se portera vers l'autre où les parties des deux corps s'approcheront réciproquement, si elles ont une égale mobilité, & de cette seule exposition on déduit très-naturellement la production des trombes. Cette théorie des trombes ascendantes qui ne peuvent avoir lieu que sur mer ou au-dessus de quelque grand lac; des descendantes, & de celles qui participent de l'une & de l'autre espèce; le bruit de ces trombes, qu'on ne peut attribuer au vent, puisqu'elles se forment souvent dans un tems très-calme, de même que le coup de tonnerre qui les crève & dissipe entiérement quand il a lieu; en un mot, tous les phénomènes qu'on observe dans les trombes se rapportent encore aussi naturellement aux effets ordinaires de l'Electricité. Enfin, pour compléter la démonstration, M. Brisson a formé des espèces de trombes en petit par un appareil électrique, & l'analogie s'est soutenue parfaitement entre ces petites trombes artificielles, & les grand météores de cette espèce qui sont produits par la nature.

A l'occasion de ces météores électriques, nous ferons mention sommairement ici de ce qui est rapporté dans l'histoire de l'Académie au sujet des effets du tonnerre, qui, comme le remarque fort bien l'Historien, a semblé vouloir fournir cette année 1767 plusieurs preuves de son identité avec l'Electricité. Il y eut à Paris la nuit du 17 au 18 Juillet vers les deux heures du matin un fort grand orage, pendant lequel le tonnerre tomba sur deux maisons fort éloignées l'une de l'autre, l'une située rue Plumet, près la barrière de Séve & l'autre rue de la Lingerie, à la Halle. M. Bigaut Physicien, attaché à la Marine, dont le zéle & les talens sont déjà bien connus par les observations & expériences sur différens objets intéressans dont il a fait part à l'Académie, étoit alors à Paris, &, dès le grand matin, c'est-à-dire presque sur le champ, il se transporta dans les deux maisons foudroyées pour examiner dans le

plus grand détail les effets de ces accidens ; on trouve, dans le Mémoire qu'il lut à ce sujet à l'Académie, entre plusieurs faits curieux & singuliers, de nouvelles preuves de l'analogie, ou plutôt de l'identité du tonnerre avec l'Electricité.

Le 6 Août suivant, il y eut un autre grand orage qui fut observé par Messieurs l'Abbé Chappe, Cassini le fils & de Premeloy à l'Observatoire Royal, & des circonstances duquel M. l'Abbé Chappe a rendu un compte très-exact à l'Académie. La plus importante de ces circonstances, c'est que, vers les dix heures & demie du soir un coup de foudre s'éleva de terre dans la direction d'un mât isolé, haut d'environ trente-deux pieds, dont l'usage est de soutenir les grandes lunettes d'observation & garni de clous & autres pièces de fer dans différens endroits. Ce phénomène fut si terrible que les trois Physiciens qui sembloient l'avoir prévu, & qui étoient comme à l'affut pour l'observer, s'écrièrent à la fois *le voilà*. L'examen que M. l'Abbé Chappe fit ensuite de toutes les parties du mât lui prouva que le tonnerre avoit suivi tous ces ferremens & qu'il avoit produit sur eux le même effet que le feu ordinaire. Il y a, dans cette curieuse observation, deux faits qui démontrent bien l'identité du feu du tonnerre avec celui de l'électricité ; l'un qui est déjà connu depuis long-tems & qui est confirmé par un nombre infini d'observations, c'est la propriété qu'ont les métaux de servir de conducteurs au feu du tonnerre, ainsi qu'à celui de l'électricité. L'autre, qui n'a été découvert que dans ces derniers tems, c'est que l'explosion foudroyante est l'effet de la rencontre de deux émananations, l'une qui part de la nuée orageuse, & l'autre qui souvent s'élance de la terre ou de quelque corps terrestre, phénomène qui se manifeste aussi constamment dans les effets ordinaires de l'électricité.

Il n'y a qu'un Mémoire d'Anatomie dans le Volume dont nous rendons compte. Mais ce Mémoire roule sur un objet fort curieux & fort important, c'est *sur le véritable sexe de ceux qu'on nomme Hermaphrodites* ; & c'est M. Ferrein qui en est l'Auteur.

Il n'est pas absolument rare que certains individus de l'espèce humaine soient tellement conformés, qu'on a peine à décider s'ils sont hommes ou femmes, s'ils sont d'un sexe avec les apparences de l'autre, ou si enfin ils sont à la fois de l'un & de l'autre sexe. Ces êtres ambigus se nomment en général *Hermaphrodites*. De sçavants Anatomistes ont pensé qu'il y en avoit de toutes les espèces dont nous venons de parler. Mais M. Ferrein croit, d'après le plus grand nombre d'observations bien faites, soit par d'autres, soit par lui-même, que ces prétendus Hermaphrodites ne sont dans la réalité que des femmes qui ont l'apparence extérieure du sexe masculin ; il s'en est convaincu dans l'examen qu'il a fait

d'un enfant de cette espèce sur le sexe duquel il a été consulté, & s'est rappelé à ce sujet celui qu'il avoit fait antérieurement d'un fameux Hermaphrodite nommé *Michel*, lequel, quoique réputé homme n'étoit cependant non plus qu'une femme.

Pour bien sentir toute la probabilité de l'opinion de M. Ferrein, il faut sçavoir que toutes les femmes ont une partie de même nature & de même forme extérieure que la verge de l'homme; mais cette partie qu'on nomme le *Clitoris*, n'est point percée, ne renferme point le canal de l'uretre comme la verge de l'homme, & d'ailleurs elle est si petite dans l'état ordinaire, qu'à peine est-elle sensible à la vue. Or cette même partie parvient par extraordinaire dans certains sujets, à des dimensions si disproportionnées à ce qu'elle a coutume d'être dans l'état commun, qu'elle est capable d'en imposer tout-à-fait aux yeux, & suivant M. Ferrein, c'est le cas ordinaire des Hermaphrodites, ce qui est en effet très-probable & conforme aux meilleures observations qui aient été faites jusqu'à présent. Mais ce qui achève de donner le plus grand degré de vraisemblance à l'opinion de M. Ferrein, c'est que ce grand Anatomiste s'est assuré par une observation constante que tous les embrions femelles de l'espèce humaine sont des Hermaphrodites de ce genre pendant les premiers mois; ensorte, qu'à moins que d'être Anatomiste & d'en faire en quelque sorte la dissection, tout le monde, au simple coup-d'œil, ne peut les prendre que pour des mâles.

Les sels & la terre même que contiennent les cendres des différents végétaux sont des matières de premiere nécessité pour des arts très importants, tels que les Blanchisseries, les Savonneries, les Verreries & d'autres. Il suit de-là qu'on ne sçauroit trop bien connoître la nature de ces cendres & celle des végétaux dont on les tire. La plante maritime nommée *Kali* qui croit abondamment sur les côtes d'Espagne est une de celles dont on retire le plus d'avantages, à cause de la grande quantité de sel alkali fixe marin que contiennent ses cendres, qui portent en général le nom de *Soude*. Il est naturel de penser que cette plante croissant sur les bords de la mer dans des endroits imprégnés de sel; c'est l'alkali de ce même sel qu'on retrouve dans ses cendres. Mais c'étoit à peu près à cette seule conjecture que se bornoient les connoissances que nous avions sur l'origine du sel alkali de la soude. Est-ce le sel marin même dont la plante se trouve imprégnée qui se décompose & s'alkalise pendant son incinération? Ou bien cette plante contient elle par sa nature cet alkali tout formé ou les matériaux propres à le produire, ensorte que les cendres en puissent fournir toujours à peu-près la même quantité, indépendamment de la nature du terrein où elle croît? M. Duhamel auquel la Phy-

fique & les Arts doivent tant de découvertes importantes a entrepris de faire sur cet objet des expériences qui ne peuvent que répandre beaucoup de jour sur les questions que nous venons de proposer. Elles forment la matière d'un Mémoire de cet Académicien qui se trouve dans ce Volume de 1767. & qui a pour titre : *Observations sur les sels qu'on retire des cendres des végétaux.*

M. Duhamel, ayant eu occasion de se procurer de la graine de kali, la fit semer dans ses terres, en Gâtinois, lieu fort éloigné de la mer. Malgré cela les cendres de ce kali fournirent une quantité sensible d'alkali marin. Mais d'une part, cette quantité fut moindre que celle de la soude, qui provenoit des cendres du même kali qui avoit été cultivé par M. Fontanne, Inspecteur des Manufactures du Poitou, sur les bords des marais salans du bas Poitou; & d'une autre part ces mêmes cendres du kali crû en Gâtinois, l'ont emporté sur lui par la quantité de sel alkali végétal ordinaire. Si nous pouvons espérer d'acquerir les connoissances qui nous manquent sur l'origine & la production des sels des cendres & soudes, c'est assurement par des expériences de la nature de celles que contient le Mémoire de M. Duhamel, qu'il faut lire en entier pour en avoir une juste idée.

On fait sur nos côtes une autre soude par la combustion des Varechs, Goemons & autres plantes marines de ce genre. Cette soude est employée, non dans les Blanchisseries & Savonneries, comme celle d'Espagne, mais dans un grand nombre de nos Verreries & avec succès. M. Cadet en a fait une analyse qui se trouve aussi dans le Volume dont nous rendons compte. Il résulte de l'analyse de M. Cadet que la soude de Varech ne ressemble presque en rien à celle du kali; elle ne contient qu'une fort petite quantité d'alkali marin, fort peu même d'alkali en général, mais beaucoup de tartre vitriolé, & surtout de sel marin non décomposé. Cette analyse au reste est conforme à celles que d'autres Chymistes ont faites aussi de cette même soude. Elle contient de plus du soufre dans l'état de foie de soufre, & il est facile d'en sentir la raison; dès que la plante qui la fournit renferme du tartre vitriolé, il doit se former du soufre & du foie de soufre, par l'effet même de la combustion. M. Cadet propose dans ce Mémoire d'enrichir d'alkali la soude de Varech en la mêlant pour la brûler avec d'autres plantes terrestres, c'est une épreuve d'autant meilleure à faire qu'il n'en peut résulter que de nouvelles connoissances & des effets avantageux.

Il y a dans ce Volume plusieurs autres Mémoires de Chymie dont nous sommes forcés de ne parler que très-succinctement, quoiqu'ils soient fort intéressants. L'un est sur *l'action d'un feu violent de charbon, appliqué à plusieurs terres, pierres*

& chaux métalliques des plus réfractaires, & est de M. *Macquer*.

Il résulte des expériences nombreuses rapportées dans ce Mémoire, qu'on peut en quelques heures faire fondre dans un fourneau à charbon, tel que celui que l'Auteur décrit, les mêmes matières réfractaires qui, dans les grands fours à Porcelaine dure, chauffés par la flamme du bois, ne se fondent qu'après plusieurs jours d'un feu continuel & des plus violents. Ce Mémoire contient beaucoup d'observations instructives, résultantes des accidents même qu'occasionne la grande activité du feu. Une des plus importantes a pour objet les dimensions que doivent avoir les différentes parties de ces fourneaux à vent. Les idées qu'on s'étoit formées sur leurs tuyaux, tant du cendrier que de la cheminée, étoient fort défectueuses. On croyoit qu'un long tuyau adapté au cendrier augmentoit le courant d'air & la vivacité de la chaleur, & M. Macquer a trouvé que ce tuyau est absolument inutile, quand il entre d'ailleurs suffisamment d'air dans l'endroit où est établi le fourneau. On croyoit de même, d'après quelques observations dont on n'avoit pas assez bien examiné toutes les circonstances, que plus on donnoit d'élévation au tuyau qui sert de cheminée & plus on augmentoit l'activité de la chaleur, ce qui est vrai dans un certain sens; mais, faute d'avoir fait une attention suffisante au rapport qu'il doit y avoir entre la capacité du fourneau, celle de tuyau & la longueur de ce même tuyau, on ignoroit que, lorsque la capacité du tuyau n'est pas assez grande relativement à sa longueur & à la capacité du fourneau, loin d'augmenter l'activité du feu par l'alongement du tuyau, on la diminue au contraire considérablement, comme cela est arrivé à M. Macquer lui-même dans une des expériences qu'il rapporte dans son Mémoire. Il est aisé de sentir de quelle conséquence sont de pareilles observations.

Il nous reste à dire un mot de deux autres Mémoires de Chymie qui sont de M. Cadet. Le premier a pour objet *l'Analise d'une eau minérale de l'Abbaye de Fontenelles en Poitou*. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce Mémoire ce sont des observations & des expériences d'après lesquelles M. Cadet conclud que les sables, & autres matières nommées vitrifiables, peuvent se combiner en forme de sel neutre avec les acides, & produire particuliérement avec l'acide vitriolique, un sel séléniteux qui se crystallise en filets soyeux, presque indissolubles dans l'eau, comme la sélénité ordinaire, mais qui en diffère beaucoup par la nature de la base terreuse. Car il est certain que la substance à laquelle tous les Chymistes ont donné le nom de *Sélénite* a pour base une terre calcaire, fort différente de celle des sables & des cailloux.

Dans l'autre Mémoire, M. Cadet

examine la bile de l'homme & celle des animaux. Il y a long-tems que, d'après les propriétés de cette liqueur, les Médecins la regardoient comme un composé savonneux, mais personne n'avoit déterminé & démontré la nature des principes de ce savon animal. C'est ce qu'a fait M. Cadet dans son Mémoire. Ses expériences prouvent que l'alkali marin ou minéral existe dans la bile, & qu'il y forme, avec des matières huileuses, un vrai savon qui est par conséquent fort analogue au savon ordinaire.

Nous finirons par un Mémoire de M. Adanson sur le *Tremella*, espèce de plante fort singulière nommée aussi *Conferva gelatinosa*, *omnium tenerrima & minima, aquarum limo innascens*. Tout le monde la connoît de vue; il n'y a personne qui n'ait remarqué qu'il se forme, dans les eaux stagnantes des ornières & des fossés, une matière verte & comme gélatineuse. Ceux qui ne sont point initiés dans la Botanique & dans l'Histoire Naturelle sont portés à ne regarder cette matière que comme un effet de la corruption de l'eau, & l'on est communement fort éloigné de croire que ce soit une vraie plante. C'en est cependant une & il y a long-tems que les Botanistes l'ont reconnue pour telle. Mais ce que personne ne sçavoit, c'est qu'elle est même du nombre des plantes les plus curieuses, de celles en un mot qui, par un mouvement sensible qui leur est propre, paroissent beaucoup plus proches du genre animal que toutes les autres. M. Adanson qui a fait cette belle observation a remarqué que les filets dont le *Tremella* est tout composé, ont deux espèces de mouvemens, l'un latéral, & l'autre progressif & de recul, qui, se faisant d'eux-mêmes & continuellement, paroissent en cela plus spontanés, plus approchants des mouvemens des animaux que celui de la *sensitive* même, lequel n'a lieu que lorsqu'on touche cette plante, & n'est à proprement parler que l'effet d'une sorte d'irritabilité. Mais, malgré l'apparence de spontanéité observée par M. Adanson dans les mouvements du Tremella, ce Naturaliste est trop éclairé pour ne pas les regarder comme étant encore fort éloignés des mouvements volontaires des animaux dont en effet ils diffèrent beaucoup.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVINS ; *où l'on propose en même-tems quelques idées neuves sur la sélénite. Par M. Opoix, Maître Apothicaire.* A Paris, chez Cailleau, rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. A Provins, chez la Veuve de Louis Michelin, Libraire. 1770. Brochure *in*-12. de 36 pages.

LES eaux minérales de Provins, quoique découvertes & employées avec succès depuis plus de cent ans, sont cependant fort peu connues & presque négligées présentement. C'est pour leur donner une célébrité qu'elles méritent, que M. Opoix a entrepris d'en faire l'analyse qu'il donne aujourd'hui au Public; & assurement ce moyen est bien capable de produire l'effet que l'Auteur en espère; car l'analyse de cette eau, & l'eau elle-même nous paroissent mériter l'attention des Chymistes & celle des Médecins.

M. Opoix s'est d'abord assuré par les épreuves connues, que son eau est du nombre des spiritueuses ou aërées, & qu'elle tient du fer en dissolution, dans l'état de vitriol martial. Les observations qu'avoit publiées précédemment M. Monnet sur la rareté des eaux martiales, décidément vitrioliques, ont engagé M. Opoix à s'assurer d'une manière particulière du caractère vitriolique des eaux de Provins. Il a eu recours pour cela à l'épreuve par la liqueur saturée de la matière colorante du bleu de Prusse. Cette liqueur est en effet très-propre à démontrer la présence de tout sel à base métallique dans les eaux, & en particulier celle du vitriol martial; les Chymistes s'en servent avec succès pour cela dans leurs expériences, depuis que M. *Macquer* l'a fait connoître & qu'il en a exposé les propriétés, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1752.

M. Opoix remarque, au sujet de cette liqueur, qu'il faut prendre garde à une portion de fer qu'elle tient elle-même en dissolution, & qui peut reparoître sous la forme de bleu de Prusse, même dans des eaux absolument exemptes de fer. Cette observation est très-juste; mais nous sçavons qu'on peut obtenir une lessive alkaline, bien saturée de la matière colorante, & en même-tems exempte de tout soupçon de fer, & que les moyens de lui donner cette perfection seront publiés d'ici à quelque tems, ce qui certainement procurera un avantage pour la précision des expériences.

L'Auteur, suivant son analyse, a examiné les produits de son eau par l'évaporation. Il a employé pour cela une méthode qui nous paroît très propre à faire découvrir exactement les différens principes qui

peuvent être contenus dans une eau. Il a soumis la sienne à deux évaporations fort différentes ; l'une fort lente, en abandonnant l'eau à elle-même, exposée seulement à l'air libre dans un vaisseau débouché ; & l'autre rapide & à l'aide du feu, comme on le pratique ordinairement. On voit avec satisfaction dans son Ouvrage comment ces deux évaporations ont concouru à lui faire reconnoître & séparer les principes de l'eau qu'il examinoit. Ces principes, sont, suivant le résultat qu'il en donne ; *un air surabondant & combiné, qui la fait entrer dans la classe des eaux aërées ou spiritueuses ; un seul & même acide, qui est le vitriolique, uni à une terre métallique ferrugineuse, à une petite quantité de terre argilleuse, à une terre calcaire & à l'alkali minéral, avec lesquels il forme autant de sels connus sous les noms de vitriol martial, d'alun, de sélénite & de sel de Glauber, le tout à-peu près dans la proportion de cinq grains de vitriol martial, d'un peu plus de sel vitriolique séléniteux, de deux ou trois grains d'alun & d'un peu moins de sel de Glauber, par chaque pinte d'eau.* L'Auteur ne croit pas devoir compter un vestige d'acide marin qu'il a trouvé en trop petite quantité pour mériter d'être mis au nombre des vrais principes de l'eau de Provins.

Ces différens principes se sont manifestés successivement dans l'une & dans l'autre des évaporations auxquelles M. Opoix a soumis cette eau ; mais avec quelques différences relatives à la nature de l'évaporation : par exemple, après le dégagement de l'air, & le dépôt de la terre ferrugineuse qui se fait le premier, ç'a été une terre calcaire dissoluble dans les acides, qui s'est manifestée dans l'une & dans l'autre évaporation. Mais, dans l'évaporation rapide les parties de cette terre se sont déposées confusément, sans aucun arrangement régulier ; au lieu que, dans la spontanée, ces même parties se sont arrangées régulièrement les unes auprès des autres sur les parois du vaisseau ; ensorte qu'il en a résulté une crystallisation transparente, ayant toute l'apparence d'un sel ; mais qui n'étoit cependant qu'une terre calcaire, libre de même que l'autre, & entiérement dissoluble dans les acides.

L'apparition de cette terre calcaire, qui ne se manifeste aucunement dans l'eau avant son évaporation, a fait naître à M. Opoix un soupçon qui mérite assurement d'être approfondi. Il croit que ce phénomène dépend de la dissipation d'une partie de l'acide vitriolique, originairement contenu dans l'eau. Il explique très-bien dans cette hypothèse, non seulement le dégagement de cette terre calcaire ; mais encore la décomposition du vitriol martial, la précipitation de la terre ferrugineuse, en un mot tous les phénomènes, assez difficiles d'ailleurs à expliquer, qu'on observe dans l'analyse de presque

toutes les eaux. Selon M. Opoix, les eaux crues, c'est-à-dire celles qui sont chargées de beaucoup de sel à base terreuse, ne sont telles que parce que le sel qu'elles contiennent est pourvu d'une quantité d'acide vitriolique, beaucoup plus grande que celle qui se trouve dans la sélénite, proprement dite. Or, une partie de cet acide venant à se dissiper par la seule exposition à l'air libre, il arrive de-là qu'une partie aussi de la terre qui ne se tenoit dissoute que par son intermède, est forcée de se précipiter, & que la proportion d'acide & de terre formant le sel qui reste dans l'eau après cette décomposition, est toute différente; c'est un nouveau sel vitriolique, à base de terre calcaire, dans lequel la quantité d'acide est la moindre qu'il est possible; c'est enfin une sélénite, telle que nous la connoissons, & qui n'est dissoluble dans l'eau qu'en proportion trop petite, pour lui donner les qualités des eaux qu'on appelle dures ou crues. Aussi M. Opoix paroît-il persuadé, que les eaux de source les plus dures, perdent leur crudité & deviennent semblables aux bonnes eaux de riviere, après qu'elles ont coulé pendant longtems à la surface de la terre & au grand air. Cette idée a beaucoup d'analogie avec celle du célèbre Hoffmann qui, regardant le fer de toutes les eaux minérales comme dans l'état vitriolique, expliquoit la précipitation spontanée de ce fer, par l'évaporation de l'acide du vitriol des eaux, auquel il supposoit une volatilité suffisante pour cela. M. Monnet s'est élevé avec force dans son traité des eaux minérales contre ce sentiment d'Hoffmman, & lui a donné atteinte, en avançant, d'après des expériences assez concluantes, que l'eau peut dissoudre le fer directement & sans l'intermède d'aucun acide, & même que c'est de cette manière qu'est dissous le mars de la plupart des eaux minérales. Il ne s'ensuit pas néanmoins de-là que l'opinion d'Hoffmann, ni celle de M. Opoix, soient destituées de toute vraisemblance.

Ce dernier rapporte quelques expériences pour appuyer son sentiment; mais la matière est assez importante pour mériter d'être traitée à fond, & éclairée par tous les moyens que peut fournir la Chymie, & personne n'est plus capable de le faire que M. Opoix. L'essai de ses talens, qu'il vient de faire dans cette analyse, est même une espèce d'engagement contracté envers le Public sur cet objet, & nous ne pouvons trop l'exhorter à le remplir.

Il termine sa Dissertation par la description du terrein d'où sortent les eaux minérales, & par l'examen des Pyrites contenues dans ce terrein. Ce sont des pyrites martiales, ferrugineuses, de l'espèce de celles qui se décomposent facilement, & qui sont par conséquent très-propres à produire des eaux minérales ferrugineuses.

Quant aux vertus Médicinales de celles de Provins, M. Opoix en laisse la décision aux Médecins. Comme elles contiennent les mêmes principes que plusieurs autres eaux minérales employées tous les jours avec le plus grand succès, on ne peut douter qu'elles n'aient les mêmes vertus. Il est très-probable de plus que leur qualité aërée & spiritueuse, doit augmenter encore leur efficacité. C'est un nouveau secours, que les Maîtres de l'art accueilleront sans doute, avec le zèle que leur inspire toujours le bien de l'humanité.

LES TROIS COUPS D'ESSAI GÉOMÈTRIQUES; par M. J. B. MARSSON. A Strasbourg, chez Amand Konig; & se trouve à Paris chez Jombert fils, Libraire, rue Dauphine 1770: 118 pages *in* 4°. avec quatre planches en taille-douce.

Un Auteur qui, après avoir étudié les Mathématiques dans les Livres que l'on a coutume de suivre, se les est rendu propres & s'est formé un systême de connoissances d'après les idées primitives qu'il a trouvées les plus simples, a cru devoir faire part au public de la manière dont il envisage les élémens de Géomètrie, & il y a joint quelques applications nouvelles auxquelles sa marche l'a conduit. J'ai vu, dit-il, que tous nos systêmes d'Elémens de Géomètrie ne sont point dans l'ordre naturel, parce que chaque Auteur au lieu de suivre des idées simples & naturelles, prépare d'avance un échafaudage qui lui est propre, afin de parvenir à démontrer, d'une manière différente de ceux qui l'ont précédé, les propositions générales & fondamentales de la Géomètrie. En un mot, j'ai vû que l'on démontre les propriétés de l'étendue bornée, sans observer l'ordre de la nature; & que c'est faute d'avoir suivi cet ordre essentiel & sublime, que l'étude de cette Science se trouve séche & ennuyeuse, & qu'on éprouve à chaque pas le sentiment de la foiblesse de l'esprit humain. En travaillant pendant quelque tems à composer des élémens, il a vu par son travail que les premiers principes sont ce qu'il y a de plus difficile à bien établir, parce que l'imagination ne peut point se former l'image de l'ordre admirable de la nature dans la chaîne infinie de ses vérités nécessaires, qu'il faut absolument qu'elle saisisse, pour laisser à l'intelligence la liberté de la contempler assez long-tems, afin de s'en former une idée claire & distincte qui la mette en état de la dévoiler aux hommes. Il a fait ses efforts pour bien saisir & dévoiler cet ordre unique dans les premiers principes de la science du calcul & dans ceux de la Géomètrie. Après

quelques considérations métaphysiques sur les Elémens de Géomètrie, l'Auteur raconte, les idées que lui fit naître la 47e proposition du premier Livre d'Euclide, trouvée par Pythagore 600 ans avant Jesus-Christ. Il lui parut singulier qu'une si belle propriété ne se trouvât appartenir qu'à cette espèce de triangle. Il me vint dans l'esprit, dit-il, que cette proposition si fameuse du Sage de *Samos*, pourroit bien n'être qu'un cas particulier d'une proposition infiniment générale appartenante à tous les triangles possibles, & à chacun de leurs côtés. Je conçus un desir ardent ou de faire la découverte de cette proposition générale, ou de m'assurer qu'il n'y en avoit effectivement point. Je l'entrepris; cependant ma première tentative fut infructueuse, la seconde m'a réussi au delà de mes espérances, & c'est l'une & l'autre de ces tentatives qui forment le premier coup-d'essai géométrique ou le premier Mémoire que l'Auteur présente au Public.

La proposition générale à laquelle il est parvenu par ses recherches est celle-ci. Dans tout triangle le quarré de l'un de ses côtés, vaut précisément le quarré d'un second côté, plus ou moins le rectangle fait par le troisiéme côté, & par le segment fait sur lui, compris entre le sommet du triangle qui se trouve opposé au second côté, & le point de section que fait le second côté, lorsqu'on le fait tourner autour de son extrêmité opposée au troisiéme côté; proposition dont celle de Pythagore n'est qu'un corollaire particulier; de même que la suivante.

Le quarré de l'un des côtés d'un triangle quelconque, vaut la somme des quarrés faits sur les deux autres côtés, plus ou moins un rectangle fait par l'un de ces deux côtés, & par un segment de ce même côté (prolongé s'il est nécessaire) compris entre le sommet du triangle, & le point de section fait par le mouvement de l'autre côté, autour de son extrêmité opposée au premier côté.

Le second Mémoire de ce Recueil, a pour objet la loi des poligones inscrits au cercle. Je n'ai pas encore oui, dit l'Auteur, qu'on ait découvert la Loi que suivent les poligones inscrits au cercle, correspondante à celle des circonscrits que M. Zanotti publia en 1748, dans un Mémoire fort étendu sur ce sujet, imprimé à la suite de ceux de l'Académie des Sciences de Paris.

M. Zanotti démontra dans ce Mémoire que les poligones réguliers ou irreguliers circonscrits au cercle, sont entr'eux comme leurs périmètres, & que les solides réguliers ou irréguliers circonscrits à la sphère, sont entr'eux comme leurs surfaces. J'ai été curieux de sçavoir si les poligones inscrits au cercle suivoient une loi pareille, mais modifiée par quelque exception, ou par quelqu'autre loi, & j'ai réussi même au-delà de mes espérances.

Il

Il démontre en effet dans ce Mémoire, que les poligones inscrits au cercle sont entr'eux comme les périmètres des poligones inscrits qui n'ont que la moitié du nombre de leurs côtés; & que les poligones irréguliers modifiés d'une certaine manière, sont aussi entr'eux comme les périmètres des poligones irréguliers inscrits qui n'ont que la moitié du nombre de leurs côtés.

La connoissance de l'analogie des Lois que suivent les deux sortes de poligones inscrits & circonscrits, n'est pas le seul avantage qui ait résulté de ces recherches, elles ont encore servi de moyen pour découvrir plusieurs Théorêmes; il en conclut par exemple, que le cercle est à un poligone inscrit, comme la circonférence est au périmètre d'un autre poligone inscrit avec la moitié moins de côtés: que, si deux poligones semblables sont inscrits & circonscrits à un cercle, & qu'on inscrive un autre poligone avec le double de côtés, ce dernier sera moyen proportionnel entre les deux premiers: que le périmètre d'un poligone inscrit simple, est au périmètre d'un poligone circonscrit double, comme l'apothème de l'inscrit, plus le rayon est au diamètre: que toute figure régulière circonscrite au cercle est moyenne proportionnelle, harmonique entre l'aire de la même figure inscrite, & celle de la circonscrite, qui a la moitié moins de côtés.

Il étend même ces corollaires jusqu'aux solides cirsconscrits à la sphère, en démontrant qu'un solide quelconque circonscrit à une sphère, est à cette sphère en raison doublée de la raison de cette sphère, à un solide de même surface qu'elle, qui est semblable au solide circonscrit. Il prouve également que les solides de même surface qu'une sphère, sont entr'eux en raison inverse soudoublée, de la raison qui se trouve entre les solides qui leur sont semblables, & qui sont en même tems circonscrits à la sphère: enfin que le cône équilatéral circonscrit, le cylindre circonscrit, la sphère & le cône équilatéral, de même surface que la sphère, ont leurs solidités en progression géométrique.

Pour faire voir combien ces principes sont lumineux & peuvent servir à simplifier certaines démonstrations trop compliquées, il en donne un autre exemple, tiré de l'une des plus belles propriétés du cercle, publiée en 1620 par *Snellius*. Sçavoir que l'aire du Dodecagone inscrit dans un cercle, est précisément égale à trois fois le quarré du rayon du cercle dans lequel il est inscrit; & M. Marsson le démontre en effet d'une manière extrêmement simple.

Le troisiéme Mémoire contenu dans le Recueil de M. Marsson est relatif à la quadrature du cercle. La premiere réflexion qu'il fit sur cette matière, fut qu'il étoit probable que la circonférence du cer-

cle se trouvoit troisiéme proportionnelle aux périmètres de deux poligones circonscrits ou de deux inscrits, il chercha à vérifier si cela étoit exact. Il en forma une espèce de démonstration qui sembloit le prouver à la rigueur, parce que le paralogisme qu'elle renferme est si subtil qu'il faut être un peu fort dans la Géomètrie pour le découvrir. A l'égard de ceux qui ne sont pas Géomètres, ils peuvent reconnoître que la solution est fausse, en comparant son résultat avec les approximations que nous avons du rapport de la circonférence à son diamètre. Je n'ai pas cru, dit-il, devoir dévoiler ici ce paralogisme, pour laisser aux jeunes Géomètres le plaisir de le chercher : ils auront, par cette recherche, l'avantage d'apprendre qu'il est important de ne pas se presser de croire une proposition vraie, quoiqu'elle soit accompagnée d'une apparence de démonstration, mais qu'ils doivent apporter la plus grande attention, concevoir évidemment si les raisons qui la composent, lient de toute nécessité l'hypothèse avec la conclusion, parce que c'est l'évidence de cette liaison intime, qui fait l'essence de toute démonstration.

L'Auteur a placé, à la suite de cette solution illusoire, six propositions vraies, qu'il en avoit tirées, malgré sa fausseté, & dont les quatre dernières sont la continuation des Théorêmes d'Archimède. Sçavoir, que les surfaces du cône équilatéral & du cylindre équilatère inscrits, sont en proportion continue avec la surface de la sphère où laquelle ils sont inscrits, de même que les surfaces du cône équilatéral & du cylindre circonscrits avec la surface Que les solidités du cône équilatéral & du cylindre circonscrits à une sphère, sont en proportion continue avec la solidité de la même sphère ; enfin que les solidités du cône équilatéral & du cylindre équilatéral inscrits dans une sphère, sont en proportion continue avec la solidité de la même sphère.

Nous devons faire mention encore d'une observation nouvelle du même Auteur, qui a pour objet les Sections Coniques. On n'avoit point encore montré que les équations de ces trois courbes sont en proportion continue arithmétique. Ce qui aura sans doute empêché les Géomètres de voir cette propriété, c'est que, dans l'équation de la parabole, il n'entre qu'une ligne de constante, au lieu que dans les équations de l'éllipse & de l'hyperbole il en entre deux. Il est cependant certain que, si l'on avoit supposé que les axes d'une éllipse fussent égaux à ceux d'une hyperbole, & que le paramtètre d'une parabole fût le même que celui de ces deux courbes, on auroit vû que les équations au paramètre de ces trois courbes sont en proportion continue arithmétique. L'Auteur avoue que cela étoit fort facile à faire, mais on ne voit pas toujours tout ce qu'on peut voir,

les vérités les plus importantes sont souvent sous nos yeux, sans que nous les appercevions. Il conclut de cette propriété que les quarrés des ordonnées correspondantes sont en proportion continue arithmétique; que les ordonnées sont entr'elles, comme les racines quarrées des termes de la même proportion continue arithmétique; & que les solidités de l'Ellipsoïde, du Paraboloïde & de l'Hyperboloïde, sont aussi dans la même proportion continue.

Le quatriéme Mémoire de M. Marsson, est sur la meilleure forme que l'on puisse donner à la chambre d'un mortier, pour que la portée des bombes, soit la plus grande dont la charge est capable, sans nuire aucunement à la durée de ces bouches à feu.

Ce que l'on nomme dans l'Artillerie *chambre de mortier*, est un espace vuide que l'on pratique dans le milieu de son fond, pour y placer la charge de poudre, qui doit, par la force de sa dilatation, choquer la bombe; & lui imprimer une quantité de mouvement qui la transporte à la distance proposée.

Toutes les épreuves que l'on a faites en différens Pays de l'Europe, concourent à prouver que les effets des charges placées dans des chambres différentes en sont modifiées; elles ont fait connoître aussi qu'une même quantité de poudre servant de charge à des mortiers dont les chambres ont différentes formes, produit sur la bombe des effets fort différens quoique tout soit d'ailleurs parfaitement égal.

La poudre, lors de son inflammation, se dilate en tous sens & par-là répand sa force de toute part contre tout ce qui l'environne, de manière qu'elle s'étend sur la surface totale de la chambre qui borne & retient l'effort qu'elle en reçoit, &, comme une force est toujours moindre dans ses parties à mesure que son effort est plus partagé, celui qui est produit sur une petite partie de la surface de la chambre sera d'autant plus grand que la surface totale de la chambre sera moindre à l'égard de sa capacité, parce que dans ce cas l'effort sera moins partagé; d'après ces considérations, l'Auteur examine quel est la forme la plus avantageuse parmi celles que l'on a employées, & il entreprend d'établir qu'il faut former deux chambres de formes différentes, ou composer la chambre avec un cylindre équilatère, & une demi-sphère de même diamètre pour le fond; quoique cette partie de son Ouvrage ne soit pas étayée par des calculs, elle paroit très-bien raisonnée & digne d'être examinée par des épreuves en grand.

LES PLAISIRS DE L'ESPRIT, *Ode qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie Royale des Sciences & Beaux-Arts de Pau, en l'année 1768. Par M. l'Abbé de Malespine.*

Nec
Otia divitiis Arabum liberrima muto. *Hor. Ep. 7. Lib. 1.*

A Paris, chez Lesclapart, au Quai de Gèvres. 1768. Brochure *in-4°.* 23 pages.

QUOIQUE le genre de l'Ode soit décrédité, dit M. l'Abbé de Malespine, je n'entreprends pas d'en faire l'Apologie. Rien n'échauffe les esprits froids, & puisqu'ils lisent Pindare sans émotion, ils ne doivent pas le lire sans ennui.......... On ne peut que répéter aux Détracteurs de la Poësie, ce que disoit un ancien frappé & extasié de la beauté d'un tableau à un homme insensible aux merveilles de la peinture : *Prends mes yeux & regarde.*

L'Ode couronnée nous paroît répondre par sa chaleur à l'enthousiasme de la Préface, & l'Auteur n'est point de ces Ecrivains, Poëtes énergumènes en Prose, & Prosateurs glacés en vers ; on peut juger de son talent par cette strophe :

Quel moment ! nouvelle existence !
Le Génie accourt à ma voix ;
Dans sa sublime indépendance
Il dédaigne le sort des Rois.
Loin d'ici, superbes esclaves !
De l'or qui couvre vos entraves
Mes yeux ne sont point éblouis.
Fuyez : je suis libre, je pense ;
Est-il un trésor qui balance
La liberté dont je jouis ?

A la suite de cette Ode sur les plaisirs de l'esprit, on en trouve une autre, intitulée : La Fête de la Rose, ou la Vertu couronnée. On sçait que Saint Médard, Evêque de Noyon dans le 5e siècle, institua *La Fête de la Rose* dans sa terre de Salency. Il voulut que la fille la plus vertueuse du lieu, au jugement du Seigneur, du Curé & des Vieillards, fût menée en triomphe & couronnée de roses, en présence du peuple. Cet usage s'est conservé : on celèbre tous les ans cette cérémonie le 8 Juin, jour de la fête de S. Médard. Le Fondateur ajouta 25 livres à la Couronne de roses. Quoique cette modique somme, dit l'Auteur, ne tente pas la cupidité, elle blesse peut-être la délicatesse. « Des Guirlan- » des ! des Guirlandes ! l'honneur » seul est le prix de l'honneur. ». Il assûre qu'il n'y a aucun exemple de foiblesse de la part du sexe

à Salency ; on conçoit au moins qu'un tel prix doit avoir une grande influence sur les mœurs. On voit dans l'Eglise de Salency un tableau qui représente une fille couronnée par S. Médard, Instituteur de cette Fête; la tradition dit que c'est sa Sœur.

Louis XIII. passant près de Salency en 1616. envoya M. le Marquis de Gordes, Capitaine de ses Gardes, faire en son nom la cérémonie de la Rose. M. de Gordes ajouta par ordre du Roi à la couronne de fleurs, un cordon-bleu & un anneau que la Rosière (c'est le nom qu'on donne à celle qui remporte le prix) porte le jour de son triomphe. La réputation personnelle de la Rosière ne suffit pas ; il faut que sa famille soit irréprochable depuis quatre générations; M. le Pelletier de Morfontaine, Intendant de Soissons a fait peindre la Rosière : ce tableau a été gravé à Paris.

L'Auteur qui rappelle tous ces faits dans sa Préface & dans ses notes, les a presque tous célébrés dans son Ode, dont nous ne citerons que cette Strophe :

> Fête sainte, innocente guerre,
> Le fer ne te souillera pas ;
> Heureux les humains, si la terre
> N'eût jamais vu d'autres combats!
> Un Pontife sacré s'avance ;
> D'une main il tient la balance,
> Symbole de son équité ;
> Dans l'autre brille une couronne ;
> C'est à toi, vertu, qu'on la donne:
> Sans tes charmes qu'est la beauté ?

PENSÉES DE SÉNÉQUE, RECUEILLIES PAR M. ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, Professeur Royal en Langue & Belles-Lettres Françoises dans l'Université de Copenhague, & traduites en François, pour servir à l'Education de la Jeunesse. A Paris, chez J. Barbou, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins. 1768. *in*-12. 424 pages, & les Préliminaires 48.

CE sont les Pensées de Cicéron recueillies par M. l'Abbé d'Olivet, qui ont donné à M. de la Beaumelle l'idée de recueillir ces pensées de Sénéque ; il n'a pas cru, comme M. l'Abbé d'Olivet, qu'il n'y eût pas une moisson aussi abondante de pensées utiles à faire dans Sénéque que dans Cicéron, il juge au contraire Sénéque aussi supérieur à Cicéron en Morale, que cet Orateur est au-dessus de lui dans tout le reste ; il convient d'ailleurs d'une partie des défauts reprochés au style de Sénéque, il s'en tient au jugement que Quintilien en a porté, il met Sénéque, ainsi que son Père & Gallion son frère & Lucain son neveu, en un mot tous les Annéens au rang des corrupteurs du goût & de l'éloquence ; mais il ne fait cet aveu qu'avec beaucoup de restrictions en leur faveur, surtout en faveur du Philosophe.

On trouve à la tête de ce Recueil une vie de Sénéque. Ce Philosophe étoit de la Famille des *Annæus*, famille Equestre, d'ailleurs assez obscure, il nâquit à Cordoue. Son Père, connu sous le nom de Sénéque le Rhéteur, se distingua par son éloquence; M. de la Beaumelle fait un beau portrait d'Helvia, Mère de Sénéque, à laquelle il applique ce vers d'Horace:

Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

Sénéque se livra d'abord tout entier à l'étude de la Philosophie, il embrassa la Secte des Stoïciens, mais il ménagea celle des Epicuriens, ce qui mérita dès-lors & peut mériter encore d'être remarqué; dans la suite, cédant aux instances de son Père, il se partagea entre la Philosophie & le Barreau, il se distingua par ses Plaidoyers sous Tibère & sous Caligula. Ce dernier Empereur, jaloux de son éloquence, voulut le faire périr, & ne lui laissa la vie que parce qu'il crut que la phtisie enleveroit bientôt ce Rival. Sénéque fut obligé de quitter le Barreau pour appaiser un Maître jaloux, qui s'étoit réservé la gloire de l'éloquence; il fut Questeur, on ignore en quel tems, Préteur sous l'Empereur Claude, on doute s'il a été Consul. La première année du règne de Claude, Messaline accusa d'adultère, Julie, fille de Germanicus, sœur d'Agrippine & de Caligula; ce n'étoit point assûrément à Messaline à former une pareille accusation. Julie fut exilée, & Sénéque soupçonné d'intelligence avec cette Princesse, fut rélégué dans l'Isle de Corse, ce fut à ce sujet qu'il composa son Traité de la Consolation, adressé à Helvia sa Mère.

Agrippine ayant succédé à Messaline, rappela Sénéque de son exil, le fit Préteur, lui confia l'éducation de Domitius son fils, si connu depuis sous le nom de Néron. M. de la Beaumelle conjecture que Britannicus fut aussi élevé par Sénéque; « il est vraisemblable, dit-il, » qu'Agrippine accoutuma » de bonne heure le fils de Clau» de à voir un Rival, qui devoit » être son Maître ».

Cette conjecture peut être fondée, mais la raison qu'en donne l'Auteur ne nous paroît pas clairement exprimée, & nous n'entendons pas bien ce qu'il a voulu dire.

Claude fut empoisonné par Agrippine *qui le déifia*, dit M. de la Beaumelle, *du meilleur cœur du monde*, plaisanterie bien froide & qu'il n'eût pas dû se permettre. Sénéque n'auroit pas dû se permettre non plus la Satyre où il célèbre la prétendue Métamorphose de cet Empereur en citrouille; il faut lui sçavoir plus de gré du Traité de la Clémence adressé à Néron dès le commencement de son règne.

L'union de Burrhus & de Sénéque dans les soins qu'ils prirent d'abord de l'éducation de ce Prince,

& ensuite du Gouvernement de l'Etat, ne se démentit jamais; ce furent eux qui, de concert avec Agrippine, exclurent Britannicus du Trône de son Père, & y placèrent Néron; ils eurent pendant quelque tems une partie du crédit, que la reconnoissance de cet Empereur, leur Elève & leur Créature, sembloit devoir leur assûrer, mais le monstre qui n'épargna ni son frère, ni sa mère, dut immoler deux hommes qui l'avoient élevé avec un soin paternel & auxquels il devoit tout; Sénéque mourut par ses ordres, Pompeïa Paulina voulut mourir avec lui & se fit ouvrir les veines, mais Néron la fit secourir. M. de la Beaumelle s'efforce de justifier Sénéque sur ses immenses richesses. Quelques Sçavans, jugeant avec raison que Sénéque auroit mérité d'être Chrétien, ont voulu qu'il l'ait été. On a publié des Lettres de Sénéque à S. Paul & de S. Paul à Sénéque. La supposition est aujourd'hui reconnue.

Sénéque avoit cherché à désarmer Néron en offrant de lui rendre les grands biens qu'il tenoit de lui, en renonçant à tout faste, en écartant la foule des Courtisans que la faveur avoit jusqu'alors fixée sur ses pas, en affectant de paroître peu en public.

« Sa prudence, dit M. de la » Beaumelle, ne lui fut pas inutile: » car Néron gagna un de ses Affran- » chis, nommé Cléonicus, pour » l'empoisonner ».

Comme la phrase finit en cet endroit, il n'y a personne qui ne soit d'abord choqué de cette inconséquence; elle n'est pourtant que dans la tournure & non pas dans l'idée, car l'Auteur ajoute, en parlant de Néron, « mais ce moyen » ne lui réussit pas, soit que Cléo- » nicus eût tout découvert à Séné- » que, soit que l'excessive fruga- » lité de celui-ci, qui ne vivoit » que de fruits & d'eau de rivière, » vînt de la crainte qu'il avoit du » poison ».

Pour éviter ce défaut apparent de Logique, il ne falloit que suspendre la première phrase par un participe, & dire :

« Sa prudence ne lui fut pas inu- » tile, car, Néron ayant gagné un » de ses Affranchis pour l'empoi- » ner, ce projet échoua, soit que » &c ».

Le fond de cette vie de Sénéque est puisé dans les meilleures sources, en général c'est un morceau curieux & assez bien fait, mais l'Auteur eût pu donner plus d'attention au style.

Quant aux Pensées de Sénéque qui composent le Recueil, elles sont tirées ou de ses Epîtres, ou de ses Traités Philosophiques; elles nous ont paru bien choisies & bien traduites; elles roulent sur treize articles différens, dont le titre seul annonce l'importance. De Dieu. De la Providence. De l'Homme. De la Vertu. De la Conscience. Des Passions. De la vie heureuse. De la Philosophie. De la constance du Sage. Du loisir

du Sage. De la briévété de la vie. De la colère. De la Paix de l'ame.

L'Edition est de Barbou ; elle est élégante & correcte comme tout ce qui sort des presses de cet Imprimeur.

DISCOURS SUR LES AVANTAGES ET LES DÉSAVANTAGES des Belles Lettres relativement aux Provinces. Par M. Sabatier, Professeur d'Eloquence au Collège de Tournon. A Lyon, de l'Imprimerie des Frères Périsse, Libraires des Collèges. 1768. *in*-4°. 32 pages.

« QUAND les Belles-Lettres ne » seroient propres qu'à charmer l'ennui, poison de la vie, » leur utilité seroit démontrée, dit » M. Sabatier; cette vérité est de tous les lieux. Mais la Capitale a sur les Provinces, relativement aux Belles-Lettres, un avantage qu'on ne peut lui contester, c'est dans son sein que se rassemblent presque tous les hommes de génie pour former leur goût qui ne se perfectionne que par l'exercice & par la comparaison. C'est cet avantage que M. Sabatier voudroit communiquer en partie aux Provinces, il voudroit faire disparoître la disproportion énorme qu'il y a sur cet article entre-elles & la Capitale ; les Lettres mieux cultivées dans les Provinces, y produiroient de grands biens en répandant le goût du Beau & en disposant les Ministres de la Justice & de la Religion à prononcer leurs oracles avec plus de dignité. C'est ce que l'Auteur entreprend de prouver dans sa premiere partie, ou plutôt c'est ce qui n'a aucun besoin de preuve ; mais ce qui mérite attention, ce sont les moyens proposés pour procurer aux Provinces de tels avantages ; ces moyens se réduisent à la correction de quelques abus. Les Collèges & les Académies se sont multipliés dans les Provinces, mais c'est dans ces établissemens mêmes qui devroient y entretenir la gloire des Lettres, que se trouvent les abus qui la flétrissent. Dans les Collèges, la Langue Nationale est trop négligée, abus d'autant plus pernicieux pour les Provinces que la Langue y a presque toujours un idiôme particulier à combattre, & qu'il faut pour ainsi-dire que l'art y détruise la nature. Dans les Académies, les places sont remplies par des Sujets ou désignés par leur rang, ou choisis avec trop peu de soin. Delà une langueur fatale, un défaut d'émulation, qui prive l'ame de tous ses ressorts. Des Juges choisis avec tant d'indulgence, deviennent trop indulgens à leur tour dans la distribution des prix & favorisent ainsi la paresse & la médiocrité. En coupant la racine de ces abus, on feroit de bons Auteurs, qui repousseroient les mauvais. Au lieu de cette

cette multitude d'Ecrivains qui deshonorent la Littérature des Provinces, on n'en auroit qu'un petit nombre dont elle pourroit s'honorer, des Littérateurs choisis & peu nombreux, double avantage, car si les Provinces peuvent tirer de grands fruits des Belles-Lettres mieux cultivées « leur culture trop » généralement répandue, y causeroit de grands préjudices ; elle se » nuiroient à elles-mêmes, elles » affoibliroient le goût du Com» merce & de l'Agriculture ; l'Auteur le prouve dans sa seconde partie. Il y a des vues dans son discours.

Discours sur le Préjugé qui note d'infamie les Parens des Suppliciés, avec une Lettre sur l'Eloquence, par le même M. Sabatier, Professeur d'Eloquence au Collège de Tournon, 35 pages *in* 4°.

Ne pourroit-on pas demander d'abord si l'Auteur de ce discours *ne se fait pas des monstres pour les combattre*, & si le préjugé qu'il attaque est assez réel & assez répandu pour mériter les efforts de son zèle ? Avons-nous quelque Loi ou quelque usage juridique qui note en effet d'infamie les parens des coupables. Nous ne parlons pas du cas unique du Régicide, puisque l'Auteur lui-même l'excepte, & qu'il approuve à cet égard la rigueur de nos usages. Sur-tout le reste quel est l'homme raisonnable aux yeux duquel les parens innocens partagent l'infamie du coupable ? Si le peuple tient encore à ce préjugé, comme il tient aux Sorciers, aux Esprits, aux Revenans, &c. sera-t-il désabusé par des Traités Philosophiques ?

Quoiqu'il en soit, en supposant ce préjugé assez établi pour mériter les regards de la Philosophie, on ne peut nier que M. Sabatier ne le combatte avec beaucoup d'avantage, & son style ne dépare point ses raisonnemens.

Dans la Lettre sur l'Eloquence, adressée à M. Auger, Professeur d'Eloquence au Collège de Rouen, l'Auteur refute ce que M. Auger a dit dans la Préface de la Traduction nouvelle qu'il nous a donnée des Harangues d'Eschine & de Démosthène sur la Couronne ; Sçavoir : *Que l'Eloquence proprement dite ne se trouve que dans les genres Judiciaire & Délibératif.* On peut voir ce que nous avons dit à cet égard dans notre Journal d'Août 1769.

LETTRE CIRCULAIRE ÉCRITE A MESSIEURS LES Journalistes de Paris, en leur envoyant (en Juin 1770) *le Recueil des Pièces de l'Académie de la Conception de la Sainte Vierge, pour les années* 1768 *&* 1769 (*).

MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous envoyer le Recueil des Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, pour les années 1768 & 1769, & je vous prie en son nom de vouloir bien en rendre compte le plutôt qu'il vous sera possible. Cette Académie, la plus ancienne peut être qui soit en Europe, & dont on peut voir l'origine & les progrès dans le nouveau supplément de Moreri, publié par M. l'Abbé Goujet en 1749, au mot *Académie*, a fait depuis quelque tems tous les efforts qui ont dépendu d'elle pour prévenir ou pour réparer les outrages du tems. Le Public éclairé semble avoir répondu à ce zèle produit par l'amour de la Religion & des Lettres, double objet de cette Société Religieuse & Littéraire. Vous pouvez en juger par les Pièces de ce Recueil. Vous y distinguerez, je pense, l'Ode de Monsieur du Ruffley intitulée: *Le Triomple de l'Eglise sur l'Hérésie*. Je ne sçais si je me trompe; mais il me semble que, quand nos efforts n'auroient fait que donner naissance à cette Pièce également exacte & sublime, ils ne devroient pas être regardés comme inutiles. Particulièrement destinés à entretenir l'émulation parmi les jeunes Auteurs qui ont parcouru avec distinction la carrière des études, nous avons vu avec plaisir deux de nos jeunes Compatriotes remporter une victoire méritée. Le premier, Auteur de *la sédition d'Antioche*, Poëme, est M. le Pesant de Boisguilbert, arrière-neveu du Grand Corneille, dont on sçait que la mère s'appeloit *Marthe le Pesant* (voyez l'Eloge de M. de Fontenelle par M. le Cat, pag. 344). Le second M. du Hequet, Auteur de l'Idylle: intitulée les *Bergers*, est le cousin germain de M. de Boisguilbert, l'un & l'autre âgé au plus de 18 ans. Mon intention, Messieurs, n'est point de prévenir votre jugement; mais ces faits ne sont pas indifférents au compte que vous pourrez rendre; quant à l'éloge de M. du Boullay qui est mon Ouvrage, je ne vous dirai rien pour l'excuser ni pour le faire valoir. Il n'y a que les Ouvrages de l'esprit qui aient besoin d'Apologie: ceux du cœur, tels que celui-ci doivent être abandonnés à leur sort naturel. C'est l'amitié & la sensibilité qui ont loué l'amitié & la vertu en respectant toujours les droits de la vérité En travaillant à l'Eloge du meilleur

(*) Nous rendrons compte de ce Recueil le plutôt qu'il nous sera possible.

ami que je puisse jamais avoir, je n'ai point aspiré au titre d'Auteur, quelque respectable qu'il soit. Mon principal but a été de me consoler & de me satisfaire moi-même. Si j'intéresse les ames sensibles, si je contribue de tout mon pouvoir à faire chérir & honorer la Mémoire d'un ami que je ne cesserai de regreter qu'en cessant de sentir, je n'ai rien à desirer. Me seroit-il permis de vous dire l'effet que cet éloge me sembla faire sur mes Compatriotes, lors de la lecture que j'en fis le 21 Décembre dernier. Il me parut les intéresser, parce qu'il étoit celui d'un homme également vertueux & éclairé. Ils parurent surtout entendre avec une sorte de douleur délicieuse la lecture d'une Elégie pleine de chaleur & de sentiment, composée par M. du Boullay lui-même sur la mort de sa premiere femme & que j'ai insérée dans cet Eloge. J'avois jugé que cette Elégie seroit très propre à peindre mon ami avec des traits qui pussent être dignes de son ame simple & noble, sensible & sublime, & les larmes que je vis couler m'annoncèrent assez que je ne m'étois point trompé.

En rendant compte du Recueil que j'ai l'honneur de vous présenter, vous aurez occasion, Messieurs, de parler de la derniere séance publique que l'Académie de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, tint le 21 Décembre dernier dans une Salle des RR. PP. Carmes de la Ville de Rouen; toutes les Pièces (à l'exception des Réglemens) qui composent le Recueil de 1769, y furent lues dans l'ordre suivant: l'Eloge de M. du Boullay, celui du P. d'Olbec, le Discours François, la sédition d'Antioche, la Religion établie sur les ruines de l'Idolatrie, Poëme; le Bonheur de l'Homme de Bien dans la solitude, Ode; la pureté de l'Ame, Ode; la Perce-neige, Ode Latine; les *Bergers* Idylle; les avantages de la médiocrité de la vie champêtre, Stances; Louis XV. vainqueur des Corses, Allégorie Latine; le Triomphe de l'Eglise sur l'Héréfie, Ode.

L'Académie au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous écrire, desireroit encore que vous eussiez la bonté d'annoncer qu'elle tiendra sa Séance publique le Jeudi 20 Décembre 1770, & qu'elle y distribuera ses prix ordinaires. Le sujet du discours François (déjà annoncé dans les affiches de la haute & basse Normandie & dans celles de Paris pour la Province) sera *l'indécence & le danger de la raillerie en matière sérieuse & particulièrement en matière de Religion.* Toute espèce de personnalité est absolument proscrite. Ce discours doit être terminé par une priere à la sainte Vierge sur son Immaculée Conception, & être d'un quart d'heure au plus. Les autres Prix sont destinés à différentes Pièces de Poësie à l'ordinaire, Telles que le Poëme François de 100 vers héroïques au moins, l'Ode Françoise, l'Ode Latine, l'Allégorie Françoise, l'Allégorie Latine & les Stances.

Toutes ces Pièces, suivant l'institution de l'Académie doivent être terminées par une allusion à la Conception de la sainte Vierge. Différentes circonstances ont empêché jusques ici d'exécuter le projet formé de diminuer le nombre des prix pour en augmenter la valeur. Ces prix paroîtroient peut-être peu considérables s'ils étoient proposés à l'intérêt qui calcule; mais heureusement c'est à des ames sensibles & honnêtes que nous avons affaire, c'est aux accens de la gloire qui, suivant le sublime Pindare, *est le second des biens, puisque la vertu est le premier.*

Voici les principales régles à observer par les Auteurs qui concourent. Toutes personnes sont admises à concourir à l'exception des Académiciens Juges... Les sources où les Auteurs doivent puiser leurs Sujets sont l'Ecriture Sainte, l'Histoire Ecclésiastique, civile & naturelle & jamais la Mythologie... Les Auteurs ne pourront envoyer qu'une pièce de chaque genre....... Les Ouvrages seront reçus au concours jusqu'au jour de saint Martin, onze Novembre, ils seront adressés doubles & francs de port au R. P. Prieur des Carmes de Rouen... Les Auteurs auront soin d'écrire lisiblement & correctement chacune de ces deux Pièces. Ils mettront leurs noms dans un Billet cacheté, avec une Sentence dedans & dessus qui sera répétée au bas de la composition. Les Billets où sont les noms des Auteurs ne sont décachetés que devant les Juges. Les Auteurs des Ouvrages qui ne méritent point le Prix restent inconnus.

Les personnes qui voudront connoître toute la législation de l'Académie de l'Immaculée Conception pourront consulter le Recueil qui est entre vos mains, ou le Programme qu'elle fit publier l'année derniere, & qui fut inséré dans différens papiers Publics & entr'autres dans le Mercure de France.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble, &c.

L'ART DES EXPÉRIENCES, OU AVIS AUX AMATEURS de la Physique, sur le choix, la construction & l'usage des instrumens; sur la preparation & l'emploi des drogues qui servent aux expériences. Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres; de l'Institut de Bologne, &c, Professeur Royal de Physique Expérimentale au Collège de Navarre, Maître de Physique des Enfants de France, &c. 3 Volumes *in*-12. A Paris, chez Durand Neveu, à la Sagesse, rue S. Jacques.

CEt Ouvrage est une suite intéressante des Leçons de Physique en six Volumes que nous a données feu M. l'Abbé Nollet, & personne avant lui n'avoit encore songé à nous donner sur les expériences des détails, aussi intéressants pour les Artistes qui font les instrumens, que pour les Sçavans qui s'en servent. La Physique, la plus agréable & la plus satisfaisante de toutes les Sciences, ne fit que des progrès bien lents, tant que les Philosophes livrés à la fougue de leur imagination, voulurent soumettre à leurs idées les phénomènes de la nature. Il n'appartenoit qu'à l'expérience de les conduire dans ces routes secrettes & de leur dévoiler des mystères qui avoient échappé jusqu'alors à leur pénétration. Les Académiciens de Florence furent les premiers qui, d'après Galilée, allumèrent le flambeau de l'expérience & qui en portèrent la lumiere dans les ténébres de l'antiquité. L'horreur de la nature pour le vuide, fut un des premiers phantômes qu'ils dissipèrent à la satisfaction de tous les Sçavans, qui entrevirent alors la carrière qu'il falloit suivre pour arriver à de plus grandes découvertes.

Ces premiers triomphes dus à l'expérience animèrent le zèle des Physiciens & la Physique expérimentale qui n'étoit encore que dans l'enfance, acquit le plus grand crédit parmi les Sçavants. Chacun s'empressa de la cultiver & d'étendre ses limites. On vit bientôt les s'Gravesandes, les Mussenbroek, les Haukbée, les Desaguilliers, satisfaire à l'empressement des amateurs par des expériences suivies & recherchées. La France ne se montra pas moins sensible au desir de s'instruire, par une voie aussi sûre. Amontons, Polinière, M. l'Abbé Nollet, firent des cours de Physique Expérimentale, qui attirèrent chez eux une foule innombrable de curieux, & qui mirent la Physique à la mode.

On voit encore tous les jours le même empressement pour cette Science. M. Brisson de l'Académie des Sciences survivancier de M. l'Abbé Nollet, & M. de Lafond, Démonstrateur des Collèges de l'Université, connu par plusieurs bons Ouvrages en ce genre, que

nous avons annoncés, ont encore la satisfaction d'attirer dans leurs Cabinets de machines, les personnes de la premiere distinction, des Dames, des Etrangers & des Amateurs de tout âge. La Physique Expérimentale fait sur-tout aujourd'hui une partie de l'education de la jeunesse.

Cette Science, comme le remarque très-bien M. l'Abbé Nollet, « ne peut se passer d'instru» mens : la difficulté de se les pro» curer, une certaine adresse qu'il » faut avoir pour les mettre en usage, » les précautions qu'on est obligé » de prendre pour les maintenir en » bon état, la peine qu'on a sou» vent à découvrir leurs défauts & » sur-tout à y remédier, sont autant » d'entraves qui retardent les pro» grès de cette Science, en gênant » celui qui la cultive ». C'est pour obvier à tous ces inconvéniens que ce célèbre Physicien présente aux amateurs de la Physique, l'Ouvrage que nous annonçons. Il s'y propose de mettre les Physiciens en état de fabriquer eux-mêmes ou de faire fabriquer sous leurs yeux les machines dont ils auront besoin. Pour remplir son objet à la satisfaction de son Lecteur, M. l'Abbé Nollet a eu soin de l'instruire d'abord de toutes les matières qu'on emploie, de tous les outils dont il ne peut se passer, pour travailler ces différents matériaux dans la construction des machines. On conçoit par-là que le Physicien doit former chez lui différens atteliers. Ceux du Menuisier, du Tourneur, du Forgeron, du Fondeur, &c. A l'aide de tous ces secours, il peut avec un peu d'industrie, de patience & d'habitude fabriquer tous les instrumens dont il a besoin pour faire des expériences : mais il ne seroit point encore en état de répéter toutes celles qui se trouvent décrites dans les leçons de Physique de notre Auteur. Il y en a plusieurs pour lesquelles il faut employer des drogues simples ; d'autres pour lesquelles il faut se servir de drogues composées. Il faut donc que le Physicien se munisse encore de toutes ces drogues & qu'il ait à sa disposition un laboratoire de Chymie, s'il veut se procurer la satisfaction de composer lui-même les ingrédiens qui lui sont nécessaires. On trouve, dans le premier Volume de l'Ouvrage de notre Auteur, des détails très-bien faits sur chacun des Arts que nous venons d'indiquer. Les deux autres Volumes sont destinés à la description des machines de Physique en particulier.

On sent assez qu'un Livre qui n'est qu'un tissu de préceptes détaillés pour opérer dans une multitude de circonstances, ne peut être analysé sans faire tort à l'Auteur qui les donne & au Lecteur qui doit les suivre. D'ailleurs on ne peut faire la description d'une machine & de ses différentes parties, sans avoir recours à des figures qui fixent l'attention du lecteur. Nous sommes donc obligés de nous ref-

treindre à rassembler quelques traits du Livre & même à choisir ceux qu'on peut entendre sans le secours des figures. C'est pourquoi nous ne nous arrêterons qu'à des observations particulières, que notre célèbre Auteur a le soin de donner, lorsqu'il y a quelque choix à faire dans les matériaux qui doivent entrer dans la composition d'une machine, ou lorsqu'il y a quelques inconveniens à éviter, soit dans la construction, soit dans l'usage d'une machine. C'est ici un manuel de préceptes & il faut nécessairement avoir recours à l'Ouvrage même pour en connoître toute l'utilité & sentir tout l'avantage qu'on en peut tirer.

Comme le Physicien qui veut faire lui même des instrumens doit être tout à la fois Menuisier & Tourneur. M. l'Abbé Nollet a soin de l'avertir, par exemple que si ces deux Artistes emploient le secours de la colle pour assujettir les pièces qu'ils doivent assembler, elle doit être différemment préparée pour l'un & pour l'autre. « La colle dont » vous ferez usage, dit-il au Tour» neur, pour le bois est celle qu'on » connoît sous le nom de colle » forte. C'est celle des Menuisiers, » mais vous y mettrez moins d'eau » qu'eux, afin qu'elle ait un peu » plus de corps : vous la prépare» rez au bain marie, comme les » Ebenistes.

» S'agit-il de donner un beau » poli au bois qui est travaillé, » M. l'Abbé Nollet remarque que, » les Ebenistes & les Tabletiers » frottent leurs bois, quand ils » sont travaillés, avec de la cire de » bougie, qu'ils étendent en frot» tant fortement avec des mor» ceaux de bois de bout, taillés » de la grandeur & de la figure qu'il » faut, pour suivre le bois dans » toutes les parties de sa surface & » sur-tout dans les angles, & pour » enlever tout le superflu de la cire » & n'en laisser, pour ainsi dire, » que dans les pores ; ou bien, » continue-t-il, quand les surfa» ces sont grandes, ils étendent la » cire avec un faisceau de paille de » seigle, ou de joncs, bien serré » d'un bout à l'autre avec une fi» celle, comme le tabac, & coupé » fort près du lien. Quand ils ont » enlevé toute la cire, que le po» lissoir peut emporter, ils finis» sent par frotter vigoureusement » leur ouvrage avec quelque mor» ceau d'étoffe, ou d'un gros bas » de laine qui donne le lustre. » Vous pourrez suivre cette prati» que pour tous les bois durs qui » sont parés par quelque couleur » naturelle, que la cire exalte » & fait valoir : mais pour ceux qui » sont destinés à être peints, gar» dez vous bien de les cirer.

Les observations de l'Auteur sur le choix des métaux, nous ont paru très-judicieuses & méritent bien que nous les fassions connoître. « Nous avons, dit M. l'Abbé » Nollet deux sortes de choix à faire » quand nous faisons entrer des » métaux dans la construction de » nos instrumens ; non-seulement » nous devons employer de préfé-

» rence, celui qui est de la meil- » leure qualité dans chaque espèce; » mais nous devons encore avoir » l'attention de ne point mettre en » œuvre tel ou tel métal, dans cer- » taines circonstances où nous pou- » vons prévoir qu'il sera d'un mau- » vais usage : car ce n'est point » assez qu'une matière fasse son » effet sortant de mains de celui » qui l'a faite; il faut encore qu'elle » ne soit pas de nature à se détruire » d'elle-même par le mauvais as- » sortiment des matières qui la » composent. S'il faut donc abso- » lument quelque pièce de métal à » une machine destinée à être tou- » chée par du mercure, je la ferai » de fer ou d'acier, parce que je » sçais que tous les autres métaux » s'unissent & s'amalgamment avec » ce fluide métallique, & que, les » pénétrant, il s'attache à leurs sur- » faces, ou qu'il les amollit & leur » ôte leur consistance naturelle ». Notre Physicien donne toujours l'explication & la raison des pré- ceptes qu'il donne.

Voici encore une observation utile aux amateurs qui s'occupent à des ouvrages de tour. Les mé- taux se tournent aussi bien que le bois; mais, lorsqu'il s'agit de tour- ner du métal, dit M. l'Abbé Nol- let, « ce n'est point assez d'avoir un » tour bien solide, il faut encore » avoir l'attention de tenir l'outil » ferme & de prendre peu de ma- » tière à la fois; c'est pour cette » raison qu'on donne peu de lar- » geur au tranchant des outils : » mouillez-les souvent, de peur » qu'ils ne s'échauffent & que les » petits copeaux ne vous sautent » aux yeux, ce qui n'arrive encore » que trop souvent. J'ai vu, conti- » nue-t-il, des Ouvriers qui, pour » se mettre à l'abri de ces accidents, « se couvroient le haut du visage, » d'un morceau de gaze très-claire, » ou d'un morceau de crêpe ».

Nous ne dirons rien ici de la liste des drogues simples, qu'on emploie communément en Physi- que. Les descriptions que notre Auteur donne de ces sortes de drogues dispenseront de les cher- cher dans les Livres des Chymis- tes, ainsi que les drogues compo- sées de leurs préparations. Ceux qui desireront avoir des machines ornées avec goût, pourront con- sulter le troisiéme Chapitre du pre- mier Volume. M. l'Abbé Nollet y décrit avec complaisance tous les petits ornemens dont il décore or- dinairement ses machines. Il a pouf- sé l'attention jusqu'à faire graver ces ornemens, pour l'usage de ceux qui n'auroient qu'une foible tein- ture du dessein.

Le second & le troisiéme Vo- lume de cet Ouvrage développent la construction de toutes les ma- chines dont l'Auteur fait usage dans ses cours d'expériences. Nous prévenons le Lecteur qu'il ne pour- ra tirer parti des excellents précep- tes développés dans ces deux Vo- lumes, qu'autant qu'il sera muni des leçons de Physique de M. l'Ab- bé Nollet que cet Auteur suit page à page, y renvoyant presque par- tout, pour abréger la longueur du discours

discours & grossit moins les deux Volumes dont il est ici question.

Nous choisirons encore ici quelques morceaux que le Lecteur pourra entendre sans le secours des figures ; ce qui suffira pour le mettre à portée de juger jusqu'à quel point notre Auteur a porté son attention à instruire tous ses Lecteurs.

En parlant dans le second Volume des cristaux salins que le Physicien veut examiner à l'aide du microscope, M. l'Abbé Nollet l'instruit de la manière de les obtenir, par la préparation suivante. « Il faut, » dit-il, faire fondre les sels dans » de l'eau bien pure, & dans de » petits verres bien rincés, cou- » verts d'une carte à jouer, ou de » quelque chose équivalente : il » faut donner le tems à la dissolu- » tion de déposer les saletés que le » sel pourroit avoir portées avec » soi ; &, sans remuer le vase, on » en prendra une goutte avec le » bout d'un curedent, ou d'une » allumette taillée en pointe, on la » déposera sur un verre bien net, » on la fera évaporer lentement, » dans un endroit où il n'y ait » point de poussières en l'air ».

En parlant dans le même Volume d'un instrument connu sous le nom de marteau d'eau, M. l'Abbé Nollet nous apprend la manière de le faire. « Les Emailleurs, dit-il, » qui préparent cet instrument, ne » se donnent pas la peine de l'ap- » pliquer à la machine pneumati- » que pour y faire le vuide. Ils y » font entrer la quantité d'eau qu'ils » ont dessein d'y mettre, (c'est à- » peu-près jusqu'au tiers de la phio- » le) & afin que cette eau ne se » gêle point, pendant l'hiver, ce » qui feroit casser le verre, ils y » mêlent un quart d'eau forte, dans » laquelle on a fait dissoudre un » peu de cuivre, afin de lui faire » prendre une couleur verte. La » fiole ou le bout de la boule creuse » est terminé par un bout de tube » dont l'extrémité est capillaire. » On tient la partie qui contient » l'eau au-dessus d'un rechaud » plein de charbons allumés jus- » qu'à ce que cette eau bouille : » alors, il s'éleve de là une vapeur » dilatée, qui pousse devant elle la » plus grande partie de l'air qui est » au-dessus, & qui le fait sortir » par l'orifice qui est fort étroit. L'E- » mailleur souffle avec un chalu- » meau sur cette partie, la flamme » d'une grosse chandelle & scelle » l'extrémité du tuyau qui est ca- » pillaire ».

C'est par de semblables détails que le célèbre Physicien conduit ceux qui voudroient s'initier dans l'art de faire des machines & l'on ne peut suivre des leçons plus exactes, ni décrire un art avec plus de précision.

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici ce qu'il dit dans ce même Volume sur la construction des Baromètres ; sa méthode qui est très-sûre ne pourroit que faire plaisir à nos Lecteurs : mais nous sommes obligés de nous renfermer dans des bornes trop étroites pour embrasser des articles aussi étendus. Nous sentons de quelle importance

il seroit pour ceux de nos Lecteurs qui s'occupent d'observations météorologiques de connoître une méthode aussi exacte, & qui par elle-même ne peut être que difficile à mettre en exécution. Nous ne pouvons trop exhorter ceux qui par état construisent ces sortes d'instruments, à se conformer à la méthode de notre célèbre Physicien, & à abandonner une routine presque toujours défectueuse, qui fait qu'on ne peut jamais compter sur les résultats des observations qu'on fait avec leurs instrumens. Il seroit à desirer que M. l'Abbé Nollet qui s'est toujours montré si zélé pour les progrès de la Physique eut fait imprimer à part ces deux excellentes méthodes pour les distribuer à ceux qui ne s'occupent que de cet objet.

Le peu que nous avons cité de cet Ouvrage, suffit pour faire connoître le soin avec lequel il est traité. Nous ajouterons ici, d'après l'Auteur, qu'il ne refusoit point ses secours lorsque sa santé & ses travaux le lui permettoient, à ceux qui vouloient le consulter, mais que cet Ouvrage contient la réponse à une multitude de Lettres qu'il avoit reçues & qu'il reçevoit tous les jours à ce sujet. Son Successeur M. Brisson offre aussi ses soins aux Professeurs qui veulent se procurer des instrumens de Physique. Nous croyons devoir ajouter que l'on pourra compter aussi sur ceux de M. de la Fond dont nous avons parlé ci-dessus. Ceux qui suivent ses cours font un éloge complet de la simplicité & de l'exactitude de ses machines, & elles ne nous ont pas paru inférieures à l'éloge que nous en avons entendu faire. M. Brisson a son Cabinet rue du Jardinet, & M. de la Fond rue saint Jacques, près de S. Yves.

Cet Ouvrage, le dernier de cet Académicien, est bien propre à augmenter les regrets que l'Europe sçavante donne à la mort de son illustre Auteur.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUISSE.

De Berne.

Essai sur les Dogmes de la Métempsycose & du Purgatoire, enseignés par les Bramines de l'Indostan ; suivi d'un récit abrégé des dernières révolutions & de l'état présent de cet Empire, tiré de l'Anglois par M. Sinner Bibliothécaire. A Berne, chez la Société Typographique 1771. 1 Volume *in*-12. de 304 pages.

FRANCE.

De Paris.

Abrégé Chronologique de l'histoire générale d'Italie, depuis la chûte de l'Empire Romain en Occident, c'est-à-dire depuis l'an 176 de l'Ere Chrétienne, jusqu'au Traité d'Aix la-Chapelle en 1748. Par M. de Saint-Marc, de l'Académie de la Rochelle, depuis l'an 1220, jusqu'en 1314. A Paris, chez Nicolas-Augustin Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. Un Volume *in*-12. de 579. pages.

Le Farcin, maladie qui attaque très-communément les chevaux, & les moyens de les guérir. Par M. Hurel, Maître Maréchal à Paris. Seconde Edition. A Amsterdam; Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1770. Un Volume *in*-12. de 69 pages.

Garrick ou les Auteurs Anglois ; Ouvrage contenant des observations sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation & le jeu des Acteurs ; avec des notes historiques & critiques, & des anecdotes sur les différens Théâtres de Londres & de Paris ; traduit de l'Anglois. Seconde Edition, augmentée. A Paris, chez J. Pierre Costard, Libraire, rue S Jean de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Volume *in*-12 de 199 pages.

Traité de l'Electricité, dans lequel on expose & on démontre par expérience toutes les découvertes électriques faites jusqu'à ce jour. Pour servir de suite aux Leçons de Physique du même Auteur. Par M. Sigaud DE LA FOND, *Professeur de Mathématiques, Démonstrateur de Physique expérimentale, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies des Sciences & Belles-Lettres de Bavière, d'Angers, &c.* A Paris, chez Desventes de la Doué, Libraire, rue S. Jacques, 1771. 413 pages *in*-12 avec 12 planches.

Nous rendrons compte au plutôt de cet Ouvrage intéressant.

AVIS.

Le sieur Barbou principalement occupé du genre Classique, a réimprimé plusieurs Auteurs Latins, dont les Editions avoient été jusqu'à ce jour extrêmement négligées.

Il vient de mettre en vente depuis peu Tite-Live Latin, avec les notes de M. Crevier, 6 Vol. *in*-12. ainsi que le même Livre, traduit par M. Guérin, 10 Volumes *in*-12. Il vend tous les Livres à l'usage des Classes, comme Rudiments, Grammaires, Dictionnaires, Auteurs Latins avec notes & sans notes, Traductions, &c.

Catalogue des Livres qui se trouvent chez Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. A Paris 1770. 1 Vol. *in*-8° de 51 pag.

Nous annonçons ce Catalogue parce qu'il contient une courte analyse des Ouvrages qui y sont indiqués & même quelques petites pièces de vers.

Bibliothèque bleue ou Recueil d'histoires singulières & naïves. A Paris, chez Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais 4 Vol. *in*-8°. L'un contient l'*Histoire de Robert le Diable*; un autre celle *de Fortunatus*; un troisiéme celle *de Jean de Calais*, & enfin un quatriéme, celle *de Pierre de Provence* & *de la Belle-Maguelonne.*

Un Anonyme s'est donné la peine de corriger le style de ces vieux Romans, les a refondus, y a même ajouté des situations & des épisodes nouveaux, afin de les faire figurer avec la foule de Livres de cette espèce qui paroissent actuellement.

Dictionnaire portatif des régles de la Langue Françoise, contenant les principes nécessaires pour écrire & parler correctement le François, en prose & en vers; les régles de la Grammaire, de l'orthographe, de la ponctuation & de la prononciation, & généralement tout ce qui concerne la Logique, la Rhétorique, la Versification; le tout appuyé sur les autorités des meilleurs Auteurs. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-8°; le premier de 500; le second de 598 pages.

Cet Ouvrage se vendoit auparavant chez Lacombe.

La Nature considérée sous ses différens aspects, ou Lettres sur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux; contenant des observations intéressantes sur l'Histoire Naturelle, les mœurs & le caractère des animaux; sur la Minéralogie, la Botanique, &c. & un détail de leurs différens usages dans l'économie domestique & rurale. Ouvrage Périodique. Prospectus. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage est proposé par

souscription. Le Prospectus n'est que le développement de ce titre en style peut-être un peu trop brillant. On souscrit chez les principaux Libraires de la France & des Pays Etrangers; mais le sieur Costard, Libraire à Paris, rue Saint Jean-de-Beauvais, est seul chargé de la distribution. Il paroîtra de cet Ouvrage trois Cahiers par mois, un tous les dix jours, & un de supplément tous les trois mois, en tout quarante Cahiers par an. Chaque Cahier contiendra trois feuilles d'impression, format *in*-12. Le premier paroîtra au 10 Janvier 1771. L'abonnement pour toute l'année sera de 36 liv. pour Paris & de 45 pour la Province, port franc.

C'est aussi chez le sieur Costard qu'il faut adresser les notices, les remarques & les critiques que l'on voudra y faire insérer, ainsi que les Livres nouveaux sur l'Histoire Naturelle, la Botanique, l'Agriculture, le Jardinage, l'Art Vétérinaire, & généralement sur tout ce qui concerne l'économie domestique & champêtre, que l'on desirera y faire annoncer.

Les Lettres & paquets non affranchis seront mis au rebut.

PROSPECTUS.

Histoire de la Ville de Bordeaux, par Dom Devienne, Religieux Bénédictin. Tome premier, contenant la partie de l'Histoire Civile & la vie de plusieurs hommes célèbres. A Bordeaux, chez les Frères Labotière, Imprimeur-Libraires, Place du Palais, & se trouve à Paris, chez Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques. 1770. Avec Approbation & Permission.

Cette Histoire est annoncée au Public depuis plusieurs années. Elle est divisée en deux parties qui formeront chacune un Volume *in*-4°. L'Ouvrage commence par une Dissertation qui traite de la fondation de Bordeaux, de ses divers accroissemens, & de quelques questions qui y ont rapport. Le corps de l'Ouvrage est partagé en dix Livres. On emploiera pour l'impression un caractère neuf. Le premier Volume qui paroîtra dans le cours de l'année 1771 sera décoré d'un frontispice qui représentera la Ville de Bordeaux sous un emblême, offrant son Histoire à la Renommée, du plan de cette Ville, telle que les Romains l'avoient bâtie, du plan d'un Amphithéâtre des Romains, du plan d'un ancien Temple appellé les *Piliers de Tutèle*, & des Estampes de Michel de Montagne & du Président de Montesquieu. On a cru devoir s'assurer par la voie de la Souscription du nombre des exemplaires qu'il conviendra de tirer.

Ceux qui voudront prendre des engagemens sont priés de les faire passer avant le premier Avril prochain, à l'un des Libraires qui seront dénommés dans les Papiers Publics, pour les recevoir, ou à l'Auteur à l'Abbaye de Sainte-

Croix à Bordeaux, en affranchissant les paquets & les Lettres. Le prix de la Souscription pour le premier Volume en feuille est de six livres en souscrivant, & de six livres en retirant l'Exemplaire. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront l'Exemplaire dix-huit livres. L'Auteur a la plus grande partie des matériaux du second Volume qui terminera l'Ouvrage.

Exposition des effets d'un nouveau remède, dénommé Sirop Mercuriel, rendu public, conformément à la Lettre suivante adressée à l'Auteur par M. le Duc de Praslin. On y a joint une instruction détaillée sur la manière d'employer ce remède dans les maladies vénériennes de toute espèce, dans les Ecrouelles & le Rachitis, *autrement la maladie des enfans noués. Seconde Edition, augmentée d'un Recueil de nouveaux procès verbaux & certificats, qui est précédé de quelques réflexions sur la Brochure de M. de Horne.* A Paris, chez P. E. G. Durand neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Sagesse. 1770. Avec Permission, *in*-12. de 357 pages.

Les Procès-verbaux, rapports & certificats de Gens de l'Art dont cette seconde Edition est augmentée, sont en grand nombre & très-propres à constater l'efficacité du Sirop Mercuriel. Les réflexions sur la Brochure de M. de Horne sont une réponse très ferme aux observations critiques que ce Medecin a faites sur le Sirop Mercuriel, dans un Ouvrage que nous avons annoncé & qu'il a publié l'année dernière, sous le titre d'*Examen des principales méthodes, d'administrer le Mercure, pour la guérison des maladies Vénériennes.*

Cours de Physique.

M. Sigaud de la Fond, démonstrateur de Physique Expérimentale en l'Université, Maître de Mathématiques, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers, de Bavière, &c, commencera un Cours de Physique Expérimentale le Lundi sept Janvier à onze heures; qu'il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine. Il en commencera un second le Mardi huit à six heures du soir, qu'il continuera les Mardi, Jeudi & Samedi. Ces Cours seront considérablement augmentés relativement à l'Electricité. Il suivra sur cette partie un Traité qu'il vient de publier, & dont nous rendrons compte incessamment, dans lequel il expose toutes les découvertes qui ont été faites jusqu'à ce jour sur cette importante matière. Ceux qui voudront suivre ces Cours sont priés de se faire inscrire chez M. de la Fond, qui demeure rue Saint Jacques, près S. Yves, dans la Maison de l'Université.

Nouvelles Sphères, très-propres à faire comprendre le mouvement de la terre autour du Soleil. A Paris, chez les successeurs de feu M. Passemant au Louvre.

Le Systême de Copernic est au-

jourd'hui démontré & universellement reçu, mais il est difficile à bien comprendre ; c'est ce qui a déterminé l'exécution de la petite machine que nous annonçons. L'horizon a plus d'un pied de diamètre : le Soleil est au centre, & vu de la terre, il paroît parcourir tous les signes & même les degrés qui y sont marqués par une aiguille.

La terre y est mue suivant l'ordre des signes, elle est accompagnée d'un horizon de cuivre qui, la coupant perpendiculairement, fait distinguer sa partie éclairée de celle qui est dans l'ombre. Un petit cadran divisé en 24 heures est attaché sur un cercle de cuivre qui porte la terre, &, par une aiguille mise à frottement sur le même axe que celui de la terre, on peut y faire lever, passer au Méridien, & coucher les différentes Villes du monde. Comme le globe a deux pouces de diamètre, on y distingue assez bien les différens pays de la terre.

Le même mouvement qui conduit la terre autour du Soleil, conduit aussi une Lune qui accompagne la Terre, comme son Satellite ; elle a son horizon en cuivre & l'on voit lever & coucher la Lune pour tous les Pays du monde.

La Lune peut être menée en avant ou en arrière, ce qui représente ses différentes phases ; on peut l'élever ou, l'abaisser sur l'axe qui la porte, & la placer à volonté pour représenter les Eclipses de Soleil ou de Lune, partiales ou totales.

Cette Sphère a été exécutée par les Elèves de feu M. Passemant, Ingénieur du Roi, Cour du Louvre; cet Artiste étoit célèbre pour les ouvrages d'Optique & de Physique, & ses Successeurs continuent de marcher sur ses traces ; cette Sphère coûte 60 liv.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Janvier 1771.

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans le Journal de ce mois.

Page 29 1ere colonne, ligne 6e, Van-Linne, *lisez* Von-Linné.
Idem, ligne 7 Brigant, *lisez* Rigaut.
Idem, 2e colonne, ligne 26, & tout se trouve exposé à son choc; *lisez* & tout ce qui se trouve exposé à son choc.
Page 30, 1ere colonne, ligne 17, au-dessous de la terre, *lisez* au-dessus de la terre.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

FÉVRIER;

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

FÉVRIER M. DCC. LXXI.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION OU MÉMOIRES de Jean Sleidan, sur l'état de la Religion & de la République sous l'Empire de Charles-Quint, traduits de nouveau en François, par Pierre-François le Courrayer, Docteur en Théologie, avec des notes. A la Haye, chez Fréderic Staatman, 1767. 3 Volumes *in* 4°. de 4 à 500 pages chacun.

On sçaît de quelle réputation jouit depuis plus de deux siécles ce grand ouvrage de Sleidan; cet Historien est le Tite-Live de l'Allemagne, il a de l'élégance & de l'énergie; il montre, & dans sa Préface & dans son Apologie, & sur-tout dans son ouvrage même, un amour sincère pour la vérité; il a toute l'impartialité qu'il est possible d'attendre d'un Luthérien dans une histoire de la Réformation. On n'en connoissoit qu'une Traduction Françoise, imprimée à Lyon par Jean Crespin en 1566. Cette époque seule annonce combien une Traduction nou-

velle étoit nécessaire. Le fameux Père le Courrayer a entrepris cet Ouvrage qui a une connexion naturelle avec l'histoire du Concile de Trente de Fra-Paolo, qu'il a traduite autrefois.

Le P. le Courrayer aussi impartial parmi les Catholiques que Sleidan l'étoit parmi les Protestans, sembloit désigné par toutes les circonstances pour être le Traducteur de Sleidan.

On sent bien qu'il étoit impossible qu'une histoire de la Réformation, écrite dans les premiers tems de la Réformation même, satisfît tout le monde. Des Catholiques un peu trop zélés ont décrié Sleidan par principe de Religion, le P. Maimbourg le maltraite, le frivole Varillas, qui peut-être s'étoit épargné la peine de le lire, en parle assez désavantageusement, il prétend que Charles Quint, qui prenoit plaisir à retrouver son histoire dans l'Ouvrage de Sleidan, quoiqu'il n'y fût point flatté, disoit lorsqu'il demandoit ce Livre : *apportez moi mon Menteur.* Cela est bien différent de ce que d'autres Historiens font dire à Charles-Quint, qu'il falloit que quelqu'un de ses Conseillers ou quelque esprit familier revelât tous ses secrets à Sleidan. *Constat Carolum ipsum de Sleidano dixisse ; aut proditores habemus consiliorum, aut scriptor ipse familiaris spiritûs revelatione ista didicit.*

Si l'on veut que l'intérêt de parti rende suspects les éloges donnés à Sleidan par des Protestans, tels que Coringius, Crucius, Seckendorff, Wicquefort, d'Aubigné, Bayle même, malgré le peu d'intérêt que ce dernier prenoit à la Secte qu'il professoit, bornons nous au suffrage des Catholiques sans passion. Bodin & M. de Thou ont parlé de Sleidan avec tous les éloges qui lui sont dûs ; Beaucaire, Evêque de Mets, le copie presque par-tout, Fra-Paolo en beaucoup d'endroits ; le P. Daniel, le Continuateur de M. Fleuri le citent comme autorité ; en effet, il n'y en a guère de meilleure sur ce qui concerne les affaires d'Allemagne du tems de Charles Quint. Sleidan devoit même être assez instruit de celles de la France, ayant été long-tems attaché à Messieurs du Bellay, & particuliérement au Cardinal de ce nom.

Son histoire de la Réformation ou Traité de l'Etat de la Religion & de la République, comprend un espace de quarante ans depuis l'an 1517. où Luther commença de prêcher contre les Indulgences, jusques & compris l'an 1556. l'Ouvrage est divisé en 26 Livres. Sleidan n'en a composé que vingt-cinq & a fini à l'année 1555. Un Editeur a employé les matériaux qu'il a trouvés parmi les papiers de Sleidan, & en a composé le 26e Livre, qui finit à la mort de Sleidan, laquelle y est annoncée ; ainsi il s'en faut seulement de deux ans que cet Ouvrage contienne l'histoire complette de Charles Quint.

Les notes très-instructives du Père le Courrayer rendent cette

Histoire plus complette encore ; le Lecteur trouvera dans ces notes beaucoup d'érudition, de sagesse, d'impartialité. La Traduction lui paroîtra claire & fidelle, c'est à quoi le P. le Courrayer s'est principalement attaché. Quant au style, un Lecteur François s'appercevra aisément que la Langue Françoise a cessé d'être familière au sçavant Traducteur.

Le Libraire de la Haye Fréderic Staatman mérite les plus grands éloges pour les soins qu'il a donnés à cette magnifique Edition. C'est tout à la fois l'exécution & la plus belle & la plus exacte ; on trouve à la fin du troisiéme Volume une Table des matières très-bien faite ; elle étoit nécessaire pour retrouver les objets épars dans trois grands Vol. *in*-4°. de 4 à 500 p. chacun.

Sleidan a lui-même été Traducteur ; il a mis en Latin les Mémoires de Philippe de Comines, le Traité de la République des François par Claude de Seyssel, l'histoire de Froissard qu'il a d'ailleurs abrégée, la République de Platon, quelques Epigrammes Grecques ; il a aussi fait une Relation de la prise de Bude par Soliman II. en 1542. & un excellent abrégé d'Histoire Universelle sous le titre : *Des quatre grands Empires.*

Nous en avons annoncé dans notre Journal de Décembre 1757. second Volume, une Traduction assez bonne, mais si libre qu'elle pourroit permettre d'en entreprendre une plus fidelle.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, PRONONCÉ DANS l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, le 25 Août 1767, en présence de Messieurs des Académies des Belles-Lettres & des Sciences. Par M. l'Abbé Gayet de Sansale, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine de S. Paul de Lyon, Conseiller au Parlement de Paris. A Paris, chez Cuissart, Libraire, Quai de Gêvres, à droite en entrant par le Pont au Change, à l'Espérance. 1767. Petit *in*-8°. 31 pages.

Panégyrique de S. Louis, Roi de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'Académie Françoise, le 25 Août 1769. Par M. l'Abbé le Cousturier, Docteur en Théologie, Prédicateur du Roi, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin. A Paris, chez la Veuve Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise & Demonville, Libraire, Grand-Salle du Palais, & rue basse des Ursins. 1769. *in*-8°. 74 pages.

Le règne de S. Louis est un champ inépuisable & pour les Historiens & pour les Panégyristes, le talent y découvre tous les jours quelque point de vue nouveau, quelque trait mal apperçu, mal

saisi, quelque développement nécessaire, & toujours des motifs plus forts d'admiration & d'amour pour ce saint Roi. Ne pouvant consacrer un extrait aux Panégyriques ordinaires que produit chaque année, nous sommes obligés de choisir & d'en accumuler un certain nombre, soit pour nous ménager des occasions de parallèle, soit pour rassembler des traits qui puissent encore réveiller l'attention du Lecteur sur un sujet si usé. Le dernier Panégyrique prêché à l'Oratoire nous en eût fourni un grand nombre, le Public l'attend encore & sûrement le desire; celui de M. l'Abbé de Bassinet ne nous est point parvenu; mais le Public nous saura gré de lui en rappeler deux, dont la date commence à vieillir & qui ont mérité ses suffrages. L'un est celui de M. l'Abbé de Sansale, prononcé à l'Oratoire, l'autre celui de M. l'Abbé le Cousturier, prononcé dans la Chapelle du Louvre.

Le premier est d'abord recommandable par un usage de l'Ecriture Sainte, qui, lorsqu'il est comme ici, judicieux & sans allégorie forcée, nous paroît un des ornemens les plus naturels du genre. On accuse les Prédicateurs Modernes de le négliger un peu. Ce discours est vraiment Chrétien, & n'en est ni moins Philosophique ni moins éloquent.

Nous y trouvons en second lieu dans plusieurs endroits une manière qui nous paroît propre à l'Auteur, & qui consiste principalement dans une précision rapide d'idées dont l'une appelle l'autre, dans un usage prompt & heureux de la Figure que les Rhéteurs nomment *Subjection.* Des exemples éclairciront ce que nous voulons dire.

Louis est dans les fers. » On lui » propose de se racheter : les Rois » ne se rachetent pas. On lui demande son serment : sa parole » suffit. On le menace : il ne craint » rien. On lui offre des présens : » eh ! que peut desirer un Roi très-» Chrétien ?

Autre exemple. L'Orateur décrit le Gouvernement Féodal, l'indépendance des Vassaux, la licence des Guerriers, la nécessité de délivrer la France de ces ennemis domestiques.

« Dans de telles conjonctures : » Juges sévères de Louis ! Qu'eussiez-vous fait? Hommes humains! » eussiez-vous vu sans horreur couler le sang de vos frères ? Hommes justes ! eussiez-vous fait tonner les Lois ? Eh ! que peuvent » les Lois sans l'autorité ? Hommes pacifiques ! eussiez-vous opposé la douceur ? mais à qui ? à » des forcenés. Hommes belliqueux! » eussiez-vous employé la force ? » mais cette noblesse étoit la force » de l'Etat. Hommes Patriotes ! » eussiez-vous appelé l'Etranger » pour corriger le National, saccagé la Patrie pour la réformer ? » Hommes sages ! qu'eussiez-vous » donc fait ? ce que fit Saint Louis, » des Croisades ».

Ces Croisades passent pour l'écueil des Panégyristes de S. Louis,

La plupart ont pris le parti de les justifier, quelques-uns même, contre leur propre sentiment. M. l'Abbé le Couturier, aidé par l'esprit de son siècle a eu le courage de les condamner; M. l'Abbé de Sansale a peut-être fait plus, il a trouvé des raisons au moins plausibles pour les approuver, & ceux-mêmes que ces raisons n'entraîneront pas, admireront encore les ressources que l'Orateur a trouvées dans son esprit, dans l'examen profond des circonstances du tems & des principes de l'administration Féodale.

Il fait d'abord une observation qui pourroit servir à justifier les Croisades de S. Louis, quand même il faudroit blâmer les premières. S. Louis en effet ne fut point l'inventeur des Croisades. Un esprit de conquête ne le porta point chez les Infidèles, il ne vouloit que secourir ses frères & venger les Chrétiens opprimés; il n'alloit pas comme les premiers Croisés troubler les Infidèles dans leur possession, il alloit rétablir dans la leur les Chrétiens dépouillés. Ce point de vue très-différent peut mettre une différence réelle entre les mêmes expéditions.

Nous avons vu d'ailleurs qu'il falloit purger la France des Brigands qui l'infestoient, & que ces Brigands étoient ses propres enfans. Donc la politique même, loin de défendre ces expéditions étrangères, les conseilloit. C'est sur cette raison que M. l'Abbé de Sansale insiste particulièrement. Mais S. Louis ne pouvoit-il envoyer à la Terre-Sainte cette turbulente Noblesse sans y aller lui-même? Non, répond M. de Sansale, cette Noblesse ne connoissoit de Chef que son Roi. Cependant, pourroit-on lui répliquer, il est certain qu'aucun Roi ne s'engagea dans la première Croisade, & que tous y envoyèrent leurs Vassaux. Au reste, il nous demande quel tort fit à la Nation l'absence de S. Louis; elle ne fut jamais plus tranquille; on ne vit point alors une seule révolte dans un Pays où tout étoit esclave & tyran. C'est que Louis avoit pourvu à tout. Quel reproche peut-on donc lui faire pour avoir été secourir ses Alliés, après avoir assuré le bonheur de ses Sujets?

L'Orateur a bien raison de dire que, si ces expéditions eussent été plus heureuses, elles seroient honorées dans nos histoires & chantées dans nos Poëmes, puisque la première Croisade, la plus difficile de toutes à justifier a été célébrée dans un Poëme immortel, parce qu'elle fut heureuse.

M. de Sansale met dans la balance le bien & le mal qu'ont produit les Croisades, & même sous ce point de vue, il ne trouve pas dequoi les condamner. Louis y perdit une partie de sa Noblesse; mais que de sang auroient coûté à la France les guerres domestiques? « La » Croisade de S. Louis fut l'époque » de la soumission de la Noblesse. » Diminuée, appauvrie, elle rentra » dans son devoir. Louis épuisa ses » trésors, mais le Commerce en » répara les pertes, & ce fut aux

» Croiſades que la Navigation & » le Commerce durent leur naiſ- » ſance & leurs progrès ». En un mot les Croiſades de S. Louis concourent avec les autres merveilles de ſon règne à prouver non-ſeulement le courage de ce Prince, mais encore ſa ſageſſe. C'eſt au développement de ces deux grandes qualités de S. Louis qu'eſt conſacré l'Ouvrage entier de M. de Sanſale. Le courage eſt le ſujet du premier point; la ſageſſe du ſecond : plan vaſte & ſimple, dont la phraſe ſuivante fait ſentir tout le mérite :

« Dire d'un Prince qu'il eſt cou» rageux, c'eſt commencer ſon élo» ge, dire qu'il eſt ſage, c'eſt l'a» chever ».

M. l'Abbé le Couſturier s'occupe de deux autres qualités de Saint Louis, la vérité & la bonté. Le règne de S. Louis fut celui de la vérité, dit-il, dans la première Partie, le règne de Philippe Auguſte avoit été celui des exploits. Mais eſt-ce bien caractériſer le règne de Charlemagne que de dire *qu'il avoit été celui de la terreur ?* Oui, pour les Saxons & pour d'autres Peuples conquis. Mais la France doit bénir à jamais la mémoire de ce grand Prince.

Au reſte, c'eſt ſur-tout par la chaleur & l'énergie du ſtyle, par la multitude d'expreſſions heureuſes & de traits de ſentiment que ce ſecond Panégyrique eſt remarquable.

« Soyez aſſez grand pour mériter » un jour d'être malheureux avec » dignité, dit la vérité à S. Louis » par la bouche de Blanche ſa » Mère ».

On admirera particulièrement dans cette première partie le tableau de la Légiſlation & le portrait du Légiſlateur, le tableau des Croiſades, morceau moins raiſonné ici que chez M. de Sanſale, mais énergiquement peint.

Dans la ſeconde Partie l'Orateur caractériſe la bonté de S. Louis. « Ce ne fut, dit-il, ni cette bonté » de foibleſſe, qui n'eſt qu'une im» puiſſance de nuire, & l'indolen» ce d'une ame ſans mouvement; ni » cette bonté d'amour propre, qui » témoigne de l'humanité par or» gueil, met du faſte dans ſes bien» faits, & attend les regards pour » s'attendrir; ni cette bonté froi» dement raiſonnée, que dicte la » réflexion & que l'ame ne ſent » pas; qui n'unit jamais le bien» faiteur au malheureux, & laiſſe » toujours le cœur étranger au bien » même qu'il fait. Ce fut dans » Louis...... une ſenſibilité vraie, » qui ſçait eſtimer ce que vaut la » vie d'un homme, qui connoît le » prix d'une larme, qui ſçait ap» précier un ſoupir ».

Voilà certainement du ſtyle & de la penſée.

La bonté d'un Roi doit être de la juſtice. « Un Gentilhomme pau» vre & obſcur lutte contre l'uſur» pation & la puiſſance du Frère » du Roi. Que peut il eſpérer ! » Tout du cœur de Louis, qui pré» fère la juſtice à ſa famille, & » les droits du Sujet à ceux d'un » Prince. *Croyez-vous*, dit-il au

Comte

» Comte d'Anjou, *être au dessus* » *des Lois, par ce que vous êtes* » *mon Frère* ? Grand exemple, » Messieurs, pour ces hommes, » qui, toujours prêts à abuser de » tout, parce qu'on est toujours » prêt à leur pardonner tout, pen- » sent que la Loi n'est que pour » le Peuple, & qu'un rang élevé » est le droit de commettre impu- » nément des crimes !

« *Que sert d'être le plus fort, si* » *ce n'est pour soulager le plus foi-* » *ble*, disoit Bossuet... ». La bien-faisance d'un particulier est bornée dans ses effets & dans ses ressour-ces..... « Elle tend tour-à-tour ses » mains impuissantes vers les mal- » heureux qu'elle ne peut soulager, « vers l'autorité qu'elle ne peut » émouvoir........ Elle reprocheroit » presque à la Nature de lui avoir » donné un cœur sensible, si la sen- » sibilité ne mêloit toujours un char- » me secret aux douleurs mêmes » qu'elle cause. Ah ! que le Prince » est plus heureux ! Tout le bien » qu'il conçoit, il peut le faire ; » tout le mal qu'il connoît, il » peut l'arrêter : il n'a qu'à le vou- » loir, il n'est aucun mouvement » de son cœur perdu pour l'huma- » nité ».

S. Louis veut connoître tous les détails de la misère de ses Sujets. « Il abbaisse ses regards sur les sil- » lons, où la sueur du Pauvre fait » germer l'orgueil du Riche & la » puissance des Etats ; il surprend la » misère sous les toits rustiques : elle » rougit, elle s'honore d'être apper- » çue par un Roi. Il la console... » Il couvre ses traces de ses bien- » faits ». *Pertransiit benefaciendo.*

On peut croire que l'Orateur qui condamne les Croisades, n'est pas plus favorable à la guerre contre les Albigeois & à l'Inquisition. Tout ce que M. l'Abbé le Cousturier dit sur ces objets est Chrétien, humain, éloquent. S. Louis n'avoit pas prévu d'abord tous les excès, toutes les cruautés que l'Inquisi-tion pourroit se permettre. « C'est » quelquefois un triste éloge à don- » ner ; que celui d'avoir soupçon- » né d'avance toutes les fureurs & » tous les crimes. Osons estimer » un Prince qui n'eut pas ce funeste » avantage, & rendons lui justice, » sur ce que du moins il a réprimé » le mal, qu'à force de vertu il » n'avoit pu prévoir ».

C'est ainsi que M. l'Abbé le Cous-turier sçait tirer parti de tout. L'Au-teur de l'Eloge de Henri IV. qui a remporté le prix extraordinaire de la Rochelle, doit être flatté qu'un Orateur, si riche de son propre fonds, ait bien voulu lui emprun-ter dans les phrases suivantes quel-ques idées toutes revêtues de leurs expressions.

« Les mots sacrés ne lui en im- » posent pas ; il sçait que souvent, » selon le langage de ces passions, » venger Dieu, c'est se venger soi- » même.

» Qu'un tel sentiment (aimer son Peuple) puisse honorer un » Roi : nous pourrions en être sur- » pris, si nous n'avions pas sous

» nos yeux les Annales de l'humanité. Il est triste qu'il faille estimer ce qui n'est que juste.

» Gloire des combats, succès » toujours malheureux, parce qu'ils » sont toujours payés par les larmes, je ne vous aurois pas rappelés, si une partie de la gloire » de S. Louis n'étoit attaché à » votre éclat » !

RECUEIL D'ANTIQUITÉS DANS LES GAULES, *ENRICHI de diverses planches & figures, plans, Cartes Topographiques & autres dessins, pour servir à l'intelligence des Inscriptions des Antiquités de feu M. le Comte de Caylus. Par M. de la Sauvagere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Directeur en Chef dans le Corps Militaire du Génie, & de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle.* A Paris, chez Hérissant le fils, Libraire, rue S. Jacques. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 404 pages & de 29 planches en taille-douce.

CET Ouvrage est le fruit des recherches que M. de la Sauvagere a faites dans les momens de loisir que ses occupations ordinaires lui laissoient. Obligé par état de parcourir des Provinces, de lever des plans, &c, il n'a point perdu de vue les monumens antiques qu'il pouvoit rencontrer, il les a recueillis en curieux & il entreprend aujourd'hui de les expliquer en sçavant & en homme versé dans la connoissance de l'Antiquité. Il les présente avec modestie & avec une défiance de ses propres lumières qui lui font honneur. La plupart de ces monumens étoient sur le point d'être anéantis; c'est donc un service important qu'il rend aux Lettres de les avoir conservés, & donnés avec plus d'exactitude qu'ils ne l'avoient été.

Ce volume d'antiquités n'avoit d'abord pour objet que celles de Saintes, mais quelques conversations avec feu M. le Comte de Caylus ont déterminé M. de la Sauvagere à y faire des additions. Il y a joint une nouvelle Edition de ses premieres recherches des antiquités de la Lorraine & plusieurs autres petits Mémoires qui avoient déjà été imprimés dans quelques Ouvrages périodiques. Ils reparoissent ici avec des dessins qui leur manquoient & plusieurs augmentations. Il a terminé ce Recueil par la description de deux caisses de momies, dont l'une est en pierre de touche & l'autre d'un marbre blanc. Elles sont de hauteur humaine, chargées de caractères hiéroglyphiques. Elles se trouvent maintenant en Touraine. « Esclave de la vérité par goût & par » état, dit M. de la Sauvagere, » j'y ai toujours assujeti mes yeux, » afin d'être exact dans mes narrations. Il en est de même des dessins que j'ai répandus dans cet

» Ouvrage, pour mettre plus d'in-
» térêt dans tous les détails que j'y
» divulgue. J'aurai rempli l'objet
» que je me suis proposé, si mes
» Lecteurs trouvent que l'assembla-
» ge de ces divers morceaux de
» l'Antiquité & les efforts que j'ai
» faits pour les présenter au Public
» d'une manière distincte, puis-
» sent être de quelque utilité aux
» Lettres, à l'Histoire & aux
» Arts ».

Nous nous arrêterons particulièrement dans cet Extrait sur les antiquités de Saintes; peu de Villes de l'ancienne Gaule offrent plus de monumens & de ruines. Ces monumens servent à nous faire connoître que l'ancienne Ville des *Santones* étoit incontestablement placée en ce lieu-là & que la Saintonge dont elle étoit la Capitale tenoit un rang distingué dans l'Aquitaine. Le Cabinet du Roi possède plusieurs monnoies sur lesquelles on lit le nom de *Santones*, M. de la Sauvagere les a fait graver & on les trouve dans son Recueil. La Saintonge comme les autres Provinces de la Gaule subit le joug des Romains & fut soumise la troisiéme année du gouvernement de César dans les Gaules, l'an 57 avant Jesus-Christ. L'Auteur a rassemblé dans son Ouvrage tous les traits historiques épars dans les Anciens concernant cette Province. La premiere planche présente la Carte du Pays des *Santones* entre la Charente & la Garonne. Sur la seconde on voit le plan de l'ancienne Ville de Saintes sous les Romains. L'Auteur observe que le nom de cette Cité étant toujours écrit dans les Commentaires de César par une S, on ne doit point l'écrire par un X. Quand S. Eutrope arriva à Saintes vers l'an 69 de Jesus Christ ou plus tard suivant quelques Auteurs; il fut ravi de la beauté, de la situation de cette Ville, de ses vignobles, du bon air que l'on y respiroit, de l'amenité de son séjour, de ses anciens murs qui étoient magnifiques & des tours élevées dont son enceinte étoit décorée.

Il subsiste encore plusieurs pans de murailles & de tours ruinées, bâties en paremens de pierres cubiques, avec un mortier de ciment dur comme le marbre; une porte que l'on appelle la *Porte d'Aiguieres* & que les Romains appelloient *Porta Aquaria*; un Capitole dont il reste quelques vestiges.

Lorsqu'en 1619 on démolit la Citadelle, on abattit un grosse tour pour en avoir les matériaux; elle se trouva remplie de ruines antiques, c'est-à-dire de colonnes, de Chapiteaux, d'entablemens, de statues, de bas-reliefs, d'autels, de pateres & autres instrumens propres aux sacrifices & de beaucoup de pierres chargées d'inscriptions qui furent cassées indistinctement & employées dans les paremens & les massifs des murs. M. de la Sauvagere a fait graver ce qu'il a pu appercevoir, & principalement les inscriptions dont il donne une explication.

Il y avoit un amphithéâtre dont

Claude Chastillon dans sa Topographie Françoise a donné la vue en perspective, mais avec peu d'exactitude. Quoique ce monument soit actuellement presque ruiné, ce qui en reste suffit à un connoisseur pour le dessiner, tel qu'il étoit autrefois, c'est ce que M. de la Sauvagere a fait avec beaucoup de détail. Il donne également la description d'un aqueduc qu'il suit exactement; il fait voir que sous les Romains la Charente ne passoit pas où elle coule présentement en longeant la Ville de Saintes, mais que c'étoit la rivière de Seugne; que ces deux rivières se joignoient à un Autel qui étoit placé auprès de l'arc de triomphe; que ce sont les différentes inondations qui ont occasionné ces changemens & réuni les lits de ces deux rivières. Il donne différens dessins de l'Arc de Triomphe, d'abord tel qu'il étoit sous les Romains, ensuite tel qu'il a été réparé en 1665 par M. Blondel. Il examine toutes les parties de sa construction & en donne les dimensions. Cet Arc de Triomphe étoit un des plus beaux que les Romains aient fait construire, il réunissoit l'élégance à la solidité. M. de la Sauvagere donne les inscriptions que l'on y apperçoit; elles sont mutilées en quelques endroits, elles servent à nous apprendre que ce monument est dédié à Germanicus.

Nous ne parlerons point ici de plusieurs autres monumens moins importans que l'on a découverts à Saintes ou dans ses environs; telle est une espèce de Tour appelée la *Pile de Pirelonge*, élevée pour transmettre à la postérité le gain d'une bataille; un Camp que l'on appelle Camp de César; une voie Romaine que M. de la Sauvagere examine avec attention & dont il suit la direction, il faut voir ces discussions dans l'Ouvrage même.

Il finit ses recherches sur Saintes par un précis de l'histoire de cette Ville depuis qu'elle a passé sous la domination des Francs. Il en résulte que ce sont les Normands qui ont détruit cette Ville vers l'an 845 & l'an 864. On trouve à la fin de ces recherches plusieurs inscriptions Romaines qui avoient déjà été rapportées par Veyrel.

Les *Turonii* étoient une des plus considérables Nations de la Gaule; leur Capitale étoit *Cæsarodunum*, que M. de la Sauvagere, après un examen attentif place sur les hauteurs de Luines où l'on trouve en effet des ruines d'anciens édifices & sur-tout les restes d'un aqueduc. M. le Comte de Caylus dans le dernier Volume de ses antiquités a parlé de ce monument; mais M. de la Sauvagere entre dans de plus grands détails qui nous apprennent que cette ancienne Capitale n'étoit pas située où est aujourd'hui Tours, mais à 4400 toises plus loin. Au milieu de ces décombres on a trouvé plusieurs médailles, une chaussée Romaine, &c. M. de la Sauvagere rapporte tout ce que les Historiens anciens ont pu lui fournir sur ce Canton. De là il passe à un autre monument appelé la *Pile*

S. Mars à 3280 toiles de Luines. Quelques uns ont cru qu'il falloit dire Cinq Mars *Quinque martes.* Suivant M. de la Sauvagere, *Mars*, est ici l'abrégé de *Médard*; en effet, il cite quelques Paroisses du Maine & de l'Anjou, qu'on appelle *Saint Mars* & dont le Patron est saint Médard. Ainsi il faut écrire ici saint Mars, d'autant plus que cette Pile est située sur une Paroisse qui est sous l'invocation de S. Médard. On a douté beaucoup de l'ancienneté de cette Pile, le sçavant Auteur qui l'a examinée avec attention & qui en donne une description exacte la croît Romaine. On découvre aux environs beaucoup de médailles. Quelques lieux voisins portent encore des noms qui se ressentent du séjour des Romains. Comme ce monument ne présente aucune inscription, on ne peut donner que des conjectures sur le tems & sur les motifs de sa construction.

Nous ne dirons rien des recherches sur le briquetage de Marsal ni sur quelques antiquités de Tarquinpole qui ont été imprimées en 1740 *in*-8°, ni de celles que le même Auteur a faites sur les antiquités des environs de Vannes & de quelques autres monumens Romains ou Gaulois : elles ont paru déjà en 1755 & en 1758. ni de celles sur l'ancien Blabia des Romains qui ont paru pour la premiere fois en 1752. d'une manière à la vérité moins étendue.

L'Auteur termine ce Recueil par des recherches sur les antiquités Egyptiennes & une description de deux caisses de Momies qui sont actuellement dans le Château d'Ussé en Touraine à deux lieues de Chinon. Ces deux caisses sont de la plus belle conservation & chargées d'Hiéroglyphes. L'Auteur commence par dire quelque chose de la manière dont les Egyptiens embaumoient leurs morts, après quoi il vient aux deux monumens qui ont occasionné ces recherches.

Ils ont été trouvés dans la Thébaïde, portés au Caire & ensuite en 1632. à Marseille. De-là ils passerent à saint Mandé près de Vincennes dans la maison de M. Fouquet, Surintendant des Finances; à sa mort ils furent vendus à M. le Nostre Controleur des bâtimens: celui-ci en fit présent à M. Louis Bernin de Valentinay, Controlleur Général de la Maison du Roi qui les fit porter à son Château d'Ussé. L'une est de marbre commun & a six pieds de haut, l'autre est de pierre de touche & a un pouce de moins. Les hiéroglyphes de la premiere sont presque entiérement effacés. M. de la Sauvagere a fait graver ceux de la seconde avec toute l'exactitude dont il a été capable, il les a réduits à la moitié de ce qu'ils sont sur l'original. Il fait quelques réflexions sur cette écriture & il termine cette partie de son travail par une Lettre de M. Court de Gebelin, dans laquelle on propose de nouvelles idées sur les Hiéroglyphes. M. Gebelin dit que ces figures ne sont point des discours ni des mots ni

une écriture, mais des tableaux de Peintres, qu'elles sont postérieures à l'écriture alphabétique, qu'elles n'ont point été inventées pour dérober au vulgaire la connoissance des Sciences, qu'elles n'ont aucun rapport à l'histoire des Egyptiens, mais uniquement à leurs dogmes & à leurs pratiques religieuses. D'après ces idées qui devoient être appuyées, l'Auteur de cette Lettre ne fait aucune difficulté d'entreprendre l'explication de ce monument, mais cette explication nous a paru si hasardée que nous ne nous y arrêtons pas plus long-tems.

Il s'est glissé dans l'Ouvrage de M. de la Sauvagere plusieurs fautes Typographiques, qui auroient du être relevées dans l'Errata : en voici quelques-unes qui nous ont frappé.

Pag. 33. Vers le milieu ; on trouve quatre lignes, où les mots sont tellement brouillés, qu'on y fait dire à l'Auteur deux ou trois contresens. « Celui (l'Amphithéâ- » tre) de Grand, en Latin *Grandis*, » à quatre lieues de Montargis, » une lieue de Châtillon-sur Loing, » près le Village de Moncresson en » Champagne, Election de Chau- » mont, entre Ligni & Neufchâ- » teau ». Sans doute, il faut rétablir ainsi le texte : « celui de Grand, » en Latin *Grandis*, en Champa- » gne, Election de Chaumont, » entre Ligni & Neufchâteau ; un » autre, (car je crois qu'il faut ajou- » ter ce mot) près le Village de » Moncresson, à quatre lieues de » Montargis & une lieue de Châ- » tillon sur Loing ».

A cette même page, dans le dénombrement que l'Auteur fait des Amphithéâtres dont la France conserve encore quelques restes, il a omis celui de Fréjus, dont M. le Marquis Mafféi a donné le dessin.

On y remarque encore qu'après avoir parlé de l'Amphithéatre de Bordeaux, dans le Texte, il se contente de renvoyer dans la note *Y*, à *la Topographie Françoise* de Claude Chastillon. Il auroit dû indiquer le dessein que M. le Baron de la Bastie en a donné, dans l'histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome XII. pag. 239. Il y auroit vu d'ailleurs que ce monument est connu sous le nom de *Palais Galiene*, non *Palais Galien*; & de plus, surquoi est fondée cette dénomination.

Pag. 152. Note K, *Maon*, lisez *Maan ;* c'est le nom de l'Historien de la Métropole de Tours.

Pag. 283. Note S, col. 1. *au Maréchal de Ré.*, lisez *de Rets.*

Pag. 305. Note *Y*, *Marius Evêque d'Avranches*, lisez *Evêque d'Avenches*; & à la col. suiv. au lieu de *Marii Aviticensis*, lisez *Marii Aventicensis.*

Pag. 315. Note C, *si l'on en croit Merianus.* Nous soupçonnons qu'il faut lire, *Mariana.*

Pag. 319. *Le Maréchal de la Milleraye*, lisez *la Meilleraye.*

Nous ajouterons quelques remarques d'un autre genre.

Pag. 29. Note Q, *e Dionis Libro*

VI. Si l'Auteur a voulu citer *Dion Cassius*, il ne l'a pas désigné assez clairement.

Pag. 37. Note D. L'Auteur dans cette note parle d'un ancien Aqueduc qui existe à Coutances. Il auroit dû indiquer un Mémoire sur cet Aqueduc, qui se trouve dans le Recueil de l'Académie des Belles Lettres, T. XI. pag. 110. de l'Histoire.

Pag. 162. *M. de Marolles, Abbé de Villeloin*, & en note : *Histoire des anciens Comtes d'Anjou*, &c. Il falloit dire, *dans ses remarques sur l'histoire des anciens Comtes d'Anjou*, &c. L'Abbé de Marolles a traduit *l'histoire Latine des Contes d'Anjou & du Château d'Amboise*, que l'Auteur cite lui-même pag. 135, d'après l'Edition que D. Luc d'Acheri en a donnée, & y a joint des remarques.

P. 251. Note *H. Probus Æmilius*, sans doute, on a voulu désigner *Cornelius Nepos*, qui n'est guères connu sous le nom *d'Æmilius Probus*, que dans les Collèges.

HISTOIRE DES GUERRES DE FLANDRE, par le Cardinal Bentivoglio, traduite de l'Italien par Loiseau l'aîné, Chanoine de l'Eglise d'Orléans. A Paris, chez Desaint, rue du Foin S. Jacques. 1769. Avec Approbation & Privilège du Roi, 4 Volumes *in*-12. Ouvrage dédié à M. l'Evêque d'Orléans.

DEPUIS que cet Ouvrage paroît, & qu'il jouit de l'estime qui lui est due, il y a très-peu de tems que nous avons été à portée de le connoître par nous-mêmes. La lecture en est très-intéressante, & peut-être autant que celle de l'original. Elle est même plus instructive ; parce que, si le Cardinal Bentivoglio a omis plusieurs faits relatifs à la formation du régime intérieur de la République des Provinces-Unies, & à la personne du célèbre Prince d'Orange, s'il a rapporté des faits dont il pouvoit être mal-instruit, & par-là s'est trouvé en contradiction avec des Auteurs contemporains, souvent ou Acteurs ou témoins oculaires des évènemens, le Traducteur dans de bonnes notes a eu soin de suppléer à ces omissions, de corriger ces erreurs, & de concilier les divers témoignages quand l'occasion s'en est présentée. M. l'Abbé Loiseau s'est aussi permis un petit nombre de retranchemens, de transpositions, & de changemens qui ont paru contribuer à la perfection de l'Ouvrage. C'est à quoi il a été déterminé, & par des raisons qu'on jugeroit solides, s'il lui falloit en rendre compte, & par l'avis de plusieurs Gens de Lettres, dont quelques-uns se sont fait un nom distingué dans la carrière de l'Histoire.

Bentivoglio écrivoit celle-ci dans l'intervalle qui s'écoula entre la trève conclue dans la Ville

d'Anvers en 1609, après une guerre de quarante ans, & le Traité de paix de Munster en 1648, où l'indépendance fut irrévocablement assurée aux Provinces unies. Les dix premiers Livres furent imprimés à Cologne en 1633, & l'Ouvrage entier qui finit à la trève de 1609, parut à Paris en 1645. Bentivoglio d'une des plus illustres maisons d'Italie, nâquit à Ferrare en 1579; Clément VIII en 1598 le fit son Camérier. Paul V en 1605 le nomma Référendaire de l'une & l'autre signature, & en 1607 Nonce en Flandre où il resta huit ans. Ses succès dans cette premiere Nonciature lui méritèrent celle de France, où il s'acquit une si grande considération, qu'après son retour à Rome en 1621, Louis XIII le chargea de veiller aux intérêts de sa Couronne, sous le titre de Protecteur des affaires de France auprès du S. Père. Son mérite faisoit espérer de le voir un jour décoré de la thiare mais une insomnie de onze jours, causée par le ronflement extraordinaire d'un dormeur insupportable, logé auprès de lui dans le Conclave lui aigrit le sang, & une maladie aigue l'enleva le 7 Septembre 1644, âgé de 65 ans. Il avoit fait en Flandre des relations courtes, mais estimées qui furent envoyées successivement au Cardinal Borghese, neveu & premier Ministre de Paul V. Elles sont au nombre de sept. On a de lui un petit Recueil de Lettres où éclatent les divers talens de l'homme de Lettres & de l'homme d'Etat. Il avoit entrepris des Mémoires dont l'Essai que nous avons fait regretter que la mort nous ait envié la suite.

Son principal Ouvrage est l'histoire des guerres de Flandres: si elle n'est pas exempte de quelques défauts, si l'on y remarque quelques traces du faux goût d'antithèses, & de ce qu'on n'appelle *Concetti* que par dérision; si l'on y trouve quelquefois de l'embarras, des longueurs, des répétitions, de l'enflure même, le style en général en est pur, élégant, énergique, la narration coulante, naturelle, intéressante. Enfin, comme le remarque M. l'Abbé Loiseau, Bentivoglio est de tous les Historiens de la naissance & des premiers tems de la République de Hollande celui qui approche le plus de la perfection qu'on devroit se proposer en travaillant sur cette importante matière. L'original ne perd aucun de ses avantages sous la plume du Traducteur, qui s'est appliqué à faire parler l'Auteur en François, comme il se seroit exprimé lui même, s'il eût écrit en cette Langue. A la tête de l'Ouvrage un précis de la vie de l'Auteur, finit par un trait qui honore le cœur & l'esprit du Cardinal. Il étoit premier Commissaire de l'Inquisition, dans cette étrange affaire où le célèbre Galilée son Maître fut la victime de l'ignorance & du faux zèle. Bentivoglio eut le courage de lutter contre les Adversaires du Philosophe, & de tout tenter pour lui sauver l'humiliation qu'il éprouva. C'est ce qu'il nous apprend dans ses Mémoires.

LETTRES

*LETTRES SUR LA VÉRIFICATION DES ÉCRITURES arguées de faux : pour servir de réponse, à celles de M. B***. Par M. d'Autrèpe, Expert Ecrivain-Juré, Ancien Bis-Syndic des Experts Ecrivains-Jurés.* A Paris, chez Lottin l'aîné, rue Saint-Jacques. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-12. pag. 295.

M. D'AUTRÉPE, déjà connu par des *Principes de l'Art d'écrire*, & par l'*Arithmétique de la Noblesse Commerçante*, Ouvrages qui se trouvent chez le même Libraire, entreprend de prouver dans celui ci que *toutes les écritures sont dissemblables, qu'il est physiquement impossible que deux personnes écrivent de même naturellement, ou qu'on puisse parvenir à dessein à imiter parfaitement l'écriture d'un autre, ou à cacher la sienne.* Ravenau Maître Ecrivain, qui longtems auparavant avoit publié *sur les inscriptions de faux* un Livre supprimé par ordre des Magistrats, étoit d'une opinion bien différente. M. d'Autrépe s'attache à montrer que cet Ouvrage est rempli d'inepties, de faux raisonnemens, de traits d'ignorance, & la production d'un Charlatan. Du tems de l'Auteur, les Notaires, Greffiers, & autres Praticiens étoient nommés quelquefois avec des Maîtres Ecrivains dans les affaires de faux. Ravenau vouloit éloigner de cette fonction & ces Vérificateurs Praticiens, qui n'étoient pas Artistes, & plusieurs même de ses Confrères dont la réputation lui faisoit ombrage. Il entreprit donc d'attaquer la solidité de la preuve par comparaison, en montrant l'incertitude de l'art, & soutint que le talent d'habile Vérificateur, étoit en quelque sorte un don du Ciel rarement accordé, & indépendant des connoissances & de la pratique de l'art.

On conçoit qu'il faisoit assez entendre que ce discernement fin & délicat, ce coup-d'œil sûr & perçant, que l'art de l'Ecriture ne donne point, ne lui avoient pas été refusés. C'est ainsi, du moins que M. d'Autrèpe présente les vues & les idées de son ancien Confrère, quoique peut-être à cet égard grossisse-t-il un peu les objets. Mais, comme Messieurs les Ecrivains Experts n'ont point protesté dans le tems, ni depuis, contre ce que présentent de défectueux & l'Ouvrage de Ravenau, & quelques autres qui ont paru sur la vérification des écritures, ils se sont trouvés tous enveloppés dans la critique que les sçavans Auteurs de la *Nouvelle Diplomatique* ont faite de ces écrits. M. d'Autrèpe prend donc la défense de ses Confrères, & se plaint qu'on leur impute gratuitement une conformité d'idées avec Ravenau, de laquelle ils sont très-éloignés. Il ajoute, en parlant au nom de tous, « Nous convenons, » mes RR. PP. de notre impuis-

» ſance, de notre ignorance même » à vérifier les écritures anciennes. » Nous avouons de bonne-foi que, » renfermés dans le Cercle des véri- » fications journalières, nos con- » noiſſances ne s'étendent pas au- » jourd'hui au-delà des CARACTÈ- » RES MODERNES ».

Cet aveu, dans ſa généralité, paroîtra peut être ſingulier, & peu conforme aux idées de l'Expert de Blegny qui en 1706 publia un *Traité ſur la vérification des Ecritures* Cet Auteur, relevant les qualités qu'exige la pénible & délicate fonction des Experts veut « qu'a- » vec la ſcience de la parfaite for- » mation des caractères de ce tems, » qui leur donne l'art de faire un » juſte diſcernement des divers » effets de plume que contiennent » les différentes écritures, ils aient » encore une entière connoiſſance » des manières d'écrire des ſiècles » paſſés, auſſi-bien que des diver- » ſes productions & habitudes de » mains des gens de ces tems éloi- » gnés «. Si la connoiſſance des Experts d'aujourd'hui ne s'étend pas *au-delà des caractères modernes*, il leur manque une qualité que de Blegny jugeoit indiſpenſable, & que M. d'Autrèpe eſtime telle lui-même; car il convient que les qualités, le ſçavoir, l'expérience qu'exigeoit de Blegny « ſont ſi eſſen- » tiellement néceſſaires aux Experts » en écritures, qu'on ne peut croi- » re, ſans ſe méprendre, que ce- » lui qui ne les a pas toutes, le ſoit » véritablement «.

Que les Experts Modernes ne ſoient point Antiquaires, qu'ils ſoient dans l'impuiſſance, comme le reconoît M. d'Autrèpe, de décider ſur l'époque préciſe d'un Manuſcrit, qu'ils ignorent les formules, les uſages antiques, les dates chronologiques, &c, il faut en croire l'Auteur, puiſqu'il fait cet aveu qui doit lui coûter. Mais ſes Confrères applaudiront-ils à cette concluſion générale: *Nous ſommes donc inhabiles à vérifier d'anciennes écritures?* Se reconnoîtroient-ils incapables de juger par exemple ſi un Manuſcrit ſuſpect eſt de la même main & du même ſiècle qu'un autre dont l'âge & l'autenthicité ſeroient inconteſtables? Cette comparaiſon ſeroit-elle hors de la ſphère de leur capacité, parce que leurs lumières ne s'étendent pas au-delà des caractères modernes? Si cela eſt, nous ne voyons pas ce que les Experts modernes pourront avoir à démêler avec les Auteurs de la nouvelle Diplomatique.

Autant M. d'Autrèpe dépriſe l'Ouvrage de Ravenau, autant il exalte le mérite de celui de Blegny. Celui-ci a ſoutenu que l'art de vérifier les Ecritures eſt fondé ſur des règles certaines. Et ſi on lui a reproché d'avoir gardé le ſilence ſur ces règles, on a blâmé une conduite qui, au jugement de M. d'Autrèpe méritoit des éloges. Car, dit-il, ces règles ne ſont abſolument à la portée que des Artiſtes & des Amateurs, ainſi le détail dans lequel il ſeroit entré à cet égard auroit été inutile, & pour le Public qui n'y auroit rien entendu,

& pour les Artistes qui n'en auroient tiré aucune instruction nouvelle (*). Il étoit d'ailleurs trop prudent, « pour laisser transpirer » rien d'un Art aussi délicat, qui » pût fournir aux Faussaires quel» ques idées propres à perfection» ner leur funeste talent, ou à les » mettre à l'abri de nos observa» tions ».

Il peut donc arriver qu'un Faussaire instruit de ces règles échappe à l'examen & aux observations des Experts en mettant toutes leurs connoissances en défaut. Nous ne sçavons trop comment concilier cette conséquence avec l'*impossibilité Physique* d'imiter parfaitement l'écriture d'autrui, ou de cacher la sienne, c'est-à-dire avec la Doctrine de M. d'Autrèpe.

(*) Pag. 117.

TRAITÉ DES PÊCHES. SUITE DE LA SECONDE SECTION

Par M. Duhamel de l'Académie Royale des Sciences. 1770. A Paris, chez Desaint & Saillant. *In-folio*, depuis la page 67 jusqu'à la page 192, & depuis la planche XXI jusqu'à la planche L.

Les deux premieres parties du Traité des Pêches, que nous avons annoncées, renferment des pêches à l'hameçon ou avec de petits filets mobiles & maniables; M. Duhamel passe actuellement à un genre de pêches plus vaste & plus important; mais il commence par un supplément à ce qu'il avoit dit des bourdigues de Provence en palissades de cannes faites comme des cônes opposés par le sommet. En traversant autrefois la Camargue, M. Duhamel avoit fait peu d'attention aux bourdigues de ce canton singulier. M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Président de la Cour des Aydes de Paris, y ayant passé depuis peu, quoique rapidement, conservoit une assez juste idée de ces bourdigues, pour faire sentir à M. Duhamel les différences de celles de Provence & de Languedoc, dont il avoit parlé dans l'article V. Ce Magistrat toujours empressé à seconder ceux qui s'occupent de travaux utiles, s'offrit obligeamment à procurer des notions plus circonstanciées à M. Duhamel, & à le mettre ainsi en état de faire connoître cette espèce de pêcherie. Il s'est adressé pour cela à M. Pomme, célèbre Médecin qui a fait passer en Camargue aux Propriétaires des principales bourdigues un Mémoire de questions. C'est d'après les réponses qu'on a bien voulu y faire, que M. Duhamel décrit ces pêcheries.

La Camargue est un terrein renfermé au Levant & au couchant entre deux bras du Rhône, & qui s'étend au midi jusqu'à la mer par une plage assez étendue. Le reste de ce terrein est entremêlé d'étangs

& de marais : cette Isle est fort ancienne, mais il est probable, dit M. Duhamel, qu'elle a été augmentée par les dépôts de la Mer ; d'autant que tout le fond de la Camargue est salé, à la réserve d'une couche de terre de la superficie qui n'a guère que l'épaisseur d'un fer de bêche.

M. Duhamel donne une description de ces étangs & de ces marais dont l'eau est adoucie ; il s'élève encore dans ces étangs adoucis, une quantité énorme de poisson d'eau douce ; principalement des carpes, des brochets, des tanches & des anguilles qui passent du Rhône dans les étangs pour y déposer leur frai.

Mais, durant les chaleurs de l'Eté, comme il se fait une grande évaporation d'eau douce, que souvent il tombe peu d'eau du Ciel & que les eaux du Rhône étant basses, les robines en fournissent peu, les étangs deviennent salés, & les poissons en sortent pour gagner l'eau douce qu'ils trouvent dans le Rhône.

C'est dans ces trajets, tant du Rhône aux étangs que des étangs au Rhône, qu'on prend une multitude immense de poissons, en établissant de petites bourdigues dans les robines. On construit ces bourdigues comme les grandes, avec des palissades de cannes qui forment deux entonnoirs d'une toise de longueur.

L'Auteur donne ensuite une idée générale de la forme des filets dont il est question dans cette seconde partie de son Ouvrage. Le plus simple des filets tendus verticalement en nappe, est celui qu'on nomme *Saine*, *grand filet*, *grand rets*, &c. Comme il doit arrêter tous les poissons qui se rencontrent à son passage, on peut y employer indistinctement des mailles de toutes grandeurs, pourvu que les poissons qu'on se propose de prendre ne puissent point passer au travers.

Les filets qu'on appelle *manets* sur beaucoup de nos côtes, sont aussi de simples nappes, mais dont les mailles doivent être d'une ouverture proportionnée à la grosseur des poissons que l'on veut prendre, afin que ces poissons ne puissent s'y *mailler*, c'est-à-dire que les mailles doivent être assez larges pour admettre la tête des poissons, mais non pas leur corps qui est plus gros ; afin qu'ils soient arrêtés par les ouies, lorsqu'ils voudront se retirer des mailles où ils étoient engagés.

On sçait que plusieurs poissons, tels que les raies & les turbots ont une forme peu propre à se mailler. Les Pêcheurs ont eu l'industrie de surmonter cette difficulté ; car, ayant remarqué que ces poissons au lieu de changer de route quand ils rencontrent un filet, s'agitent pour vaincre l'obstacle, ils ont imaginé de leur présenter des filets très-souples faits de fils fins & tendus mollement, afin qu'ils puissent s'y envelopper en s'agitant. Ainsi, plus ces filets qu'on nomme *Folles* sont déliés, ensorte cependant que leurs

fils ne se rompent pas; plus encore les mailles sont grandes, pourvu que les poissons ne puissent pas les franchir; enfin plus le filet fait d'inflexions, pourvu qu'il ne se couche point sur le terrein; plus ces rets sont convenables pour prendre les poissons plats. Cette précision qui est sur-tout nécessaire quand on veut prendre des poissons d'un certain genre & d'une grosseur déterminée n'a point fait abandonner ces sortes de filets; mais elle a pu donner lieu d'en imaginer d'autres qui ont la propriété d'arrêter toute sorte de poissons, sans distinction de forme ni de grosseur, & qui les arrêtent de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

Ces Rets qu'on nomme *Trémails* ou *Trémaux*, sont formés de trois nappes posées immédiatement les unes sur les autres, deux de ces nappes qu'on nomme *Hameaux* sont faites de fil fort & ont leurs mailles assez grandes pour recevoir des poissons de différentes grosseurs entre ces deux nappes est la troisiéme appellé *Flue*, sur les côtes de l'Océan; laquelle est d'un fil fin, & dont les mailles sont beaucoup plus étroites que celles des hameaux. Comme cette nappe doit flotter entre les deux autres, on la fait plus ample: ainsi, quand un poisson donne dans la flue elle prête; & étant reçue dans les grandes mailles des hameaux, elle forme une bourse où les poissons se trouvent arrêtés.

Les Tentes, ou Etentes, à la basse eau sur piquets, sont des pêches qui se font sur les côtes où la mer découvre, en se retirant un plus ou moins grand espace de terrein: & le but général qu'on se propose est de retenir au retour de la marée le poisson qui a suivi le flot de la marée montante. On tend pour cela, de mer basse sur la plage que la mer a abandonnée, des filets qu'on dispose en bien des façons différentes: ce qui a donné lieu à plusieurs manières de pêcher auxquelles on a attribué des noms particuliers, tels que *Ravoir*, grand & petit *Rieux*, *Folles* tendues sur piquets, &c, & dont M. Duhamel donne la description, de même que des pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes nommées *Parcs*; au moyen desquels on retient le poisson, qui après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer.

Suivant le réglement on doit laisser cinq à six pouces d'intervalle entre le bas du filet & le terrein, mais l'avidité des Pêcheurs les engage à l'ensabler, & pour cela ils font un sillon autour de l'endroit où ils tendent; & y mettent le pied du filet, puis le chargent avec le sable qu'ils ont tiré du sillon. Alors leur filet tamise pour ainsi dire l'eau de la mer, retient tout le poisson qui voudroit suivre le cours de la marée; & les filets étant tenus lâches forment une poche, ou les mailles sont si serrées que les poissons du premier âge ne peuvent passer au travers, & l'on trouve souvent durant l'été dans les Parcs un

pied d'épaiſſeur de frai & de menuiſe qui eſt entièrement perdu. Il eſt ſenſible qu'alors les pêches ſont très-deſtructives : ce qui n'arriveroit point ſi ces Pêcheurs laiſſoient quelques pouces de diſtance entre le filet & le terrein.

Comme il n'y a guère de flux & reflux ſenſible dans la Méditerranée on ne peut pas établir ſur ſes bords les Pêcheries à baſſe eau dont nous venons de parler ; mais, les Pêcheurs ayant remarqué qu'il y a des ſaiſons où les poiſſons ſe plaiſent à ranger la côte & ſe raſſemblent dans certaines anſes, ils ont imaginé de tendre dans ces endroits des eſpèces de parcs qu'ils établiſſent dans l'eau même.

On fait auſſi d'autres pêches avec différents filets qui au lieu d'être tendus ſur des pieux, des piquets ou des perches comme les précédents, ſont tendus ſous l'eau dans une ſituation à-peu près verticale, par des flottes de liège ou de bois léger, dont on garnit leur tête, tandis que le pied eſt chargé de leſt de pierres ou de plomb. Quelquefois encore ſur les terreins de ſable, on ſupprime le leſt & l'on enfouit le pied du filet à quelques pouces de profondeur : ou bien, dans les terreins durs, on arrête le pied du filet avec des crochets qu'on fait entrer de force ; mais cela ne peut avoir lieu que quand on tend ſur les terres qui découvrent : lorſqu'il reſte de l'eau il faut néceſſairement charger de leſt le pied du filet, pour le faire caler ſur le fond ou faire enſorte qu'il ſe tienne dans une poſition à peu-près verticale : les différentes manœuvres qu'exigent ces filets ſont l'objet de pluſieurs articles où l'on voit le grand parti que les Pêcheurs tirent des moyens ſimples, mais induſtrieux que M. Duhamel indique, en expliquant ſéparément les procédés des différens Pays, qui preſque tous diffèrent les uns des autres.

Il y a des pêches qui ſe font à la traîne avec des filets à manche ; & qu'on peut comprendre ſous le terme générique de Dragues. Les différences qu'on peut remarquer dans les diverſes façons de pêcher à la Drague, conſiſtent dans l'étendue & la forme des manches ; ainſi que dans celles des embouchures, & dans les moyens qu'on emploie pour les tenir ouvertes, de ſorte qu'elles ſoient propres à gratter ou draguer plus ou moins le fond. Les unes ſont traînées à pied & à bras ; d'autres le ſont par un ou deux bâteaux : c'eſt ce que l'Auteur explique fort au long, en citant avec ſoin tous ceux dont il a reçu des inſtructions, ce qui eſt bien propre à déterminer les perſonnes inſtruites qui habitent ſur les Ports, à ſeconder notre illuſtre Académicien pour la perfection de ſon Ouvrage.

Les Pêcheurs de l'Océan ſavent profiter de la marée pour tendre lorſque la mer eſt baſſe, quantité de filets qui arrêtent au retour de l'eau les poiſſons qui ont monté avec le flot ; & de ce genre ſont les Parcs, dont nous avons parlé, & les tentes ſur piquets. Les

Pêcheurs de la Méditerranée n'ayant point de semblables marées, ils ne peuvent faire aucun usage de ces façons de pêcher; mais ils parviennent à former dans la mer des enceintes de filets qu'on peut regarder comme des parcs pierrés & flottés, dont il ne seroit guère possible de faire usage dans l'Océan : la mer y est communément trop agitée pour que les filets tendus sur piquets pussent résister aux efforts de l'eau, qui sont presque toujours très-considérables dans cette grande mer, où les marées occasionnent une agitation continuelle. C'est de ces parcs pierrés & flottés, tendus en pleine eau, que M. Duhamel parle dans son huitiéme Chapitre; & il termine la tente pierrée & flottée, par les parcs qui ne sont retenus qu'au moyen du lest dont on charge leur pied, & des lièges dont leur tête est garnie.

La Madrague est encore plus exactement un grand parc de filets tendus à la mer, sans piquets ni perches. Les filets qui la forment sont assujettis sur le fond par un poids énorme de lest & de pierres; pour les grandes Madragues, il en faut jusqu'à 400 quintaux : ces filets sont tenus verticalement par beaucoup de nattes de liège, qui ont un pied sur quatre. Les parois de ce parc sont affermies par un grand nombre de cordes de 40 à 50 brasses, frappées d'un bout sur la corde qui borde la tête des filets, & de l'autre à une ancre que l'on a mouillée au fond de la Mer.

Le but de cette pêche est d'arrêter les thons qui font route à une petite distance de la côte, ainsi que quelques autres poissons, en engageant les uns & les autres à entrer dans la Madrague au moyen d'une grande suite de filets, que les Provençaux nomment *la queue* de la Madrague, & elle s'étend depuis la côte jusqu'à la Madrague, elle a quelquefois mille brasses de longueur.

On ne connoît peut-être point d'établissement de pêche qui prouve mieux que la Madrague jusqu'où peut aller l'industrie des Pêcheurs. Aussi tous les Voyageurs qui vont en Provence sont-ils curieux de voir une Madrague : s'ils sont assez heureux pour se trouver dans la circonstance d'une pêche abondante, c'est un spectacle singulier pour eux que de voir quelquefois sept-à-huit cents poissons, dont quelques-uns pèsent 150 liv. rassemblés dans un compartiment qu'on nomme le *corpou* ou la *mort*, dans lequel on en apperçoit qui font des efforts extraordinaires contre ceux qui veulent les prendre.

On voit encore à cette pêche nombre de Pêcheurs qui se jettent dans le même filet où sont les poissons pour les harponner, les assommer ou les saisir à force de bras lorsqu'ils ne sont pas fort gros. Le combat qui se fait entre les Pêcheurs & les poissons, où se mêlent souvent l'harmonie de plusieurs cors-de-chasse, joint à la légereté & l'activité des Pêcheurs Provençaux, font un spectacle très amusant; mais ordinairement

toutte l'attention des Spectateurs s'est portée à la chambre du *Corpou* ou de la *mort*, & ils n'ont qu'une légère idée de la Madrague, qui est tout autrement digne d'admiration. Oseroit-on imaginer si on ne l'avoit pas vu, qu'on puisse tendre dans la mer une enceinte de filets, qui pour les plus petites Madragues à 130 brasses de longueur sur 28 à trente de largeur ; & dont le pied chargé de beaucoup de pierres, est calé dans l'eau à la profondeur de vingt ou vingt-cinq brasses ; la tête est soutenue à fleur d'eau par une grande quantité de nattes de liège. Joignons à cela, nombre de compartimens formés par des filets d'auffe, qui sont bordés à la tête & au pied par de grosses cordes de même matière : & en outre, une chasse ou queue formée des mêmes filets, qui, s'étendant de la Madrague à la terre, a depuis 200 jusqu'à 1000 brasses & plus de longueur.

Il faut pourtant que ces grands établissemens, affermis seulement par des cordes qui répondent à des ancres soient établis avec assez de solidité pour résister aux vents, aux courans & aux efforts de ces gros poissons ; & il faut de plus que ce parc soit assez exactement clos dans toute son étendue, pour ne permettre à aucun poisson de s'échapper ; car en ce cas il seroit bientôt suivi de tous : c'est l'instinct de ces poissons de se suivre les uns les autres.

On prétend que, quand les thons sont effarouchés ou par les Pêcheurs ou par quelque Requin, ils plongent jusqu'au fond, mettent leur tête dans l'algue & ne remuent plus ; c'est ce qui arriva, dit-on, lorsque M. le Duc de Penthièvre alla voir les Madragues en passant à Toulon : le cortège étoit des plus nombreux ; la mer étoit couverte de canots ; mais de deux cens thons qu'on sçavoit être dans la chambre, il ne fut pas possible d'en faire monter un seul dans le corpou : la pêche se réduisit à quelques livres de petits poissons : ces mêmes thons se montrèrent le lendemain comme d'eux-mêmes & on fit une pêche très-abondante.

Le travail de M. Duhamel finit par une récapitulation générale de cette seconde Section, accompagnée de réflexions sur les façons de pêcher, dont il a donné la description, & sur-tout relativement au dommage que chaque espèce de pêche peut causer : nous ne craindrons pas de suivre M. Duhamel dans les réflexions que lui suggère l'amour du bien public, par lequel il s'est toujours signalé.

L'Epervier qu'on jette sur le poisson qu'on apperçoit au fond de l'eau, ainsi que le carreau avec lequel on le soulève fournissent des poissons très-vivans & très-sains, sans causer aucun préjudice à la multiplication du poisson. On en peut dire autant des Trubles, des Caudrettes, des Bouragues, des Nasses, & des Verveux tendus dans les eaux dormantes.

De ce genre sont encore les Bourdigues, tant de la Méditerranée

que

que de la Camargue. On reproche aux Paradieres d'arrêter & d'accumuler les sables auprès des enceintes. Cela peut être; mais, si ces sables n'étoient point arrêtés, ils se répandroient dans l'étang: & je ne sçais pas, dit M. Duhamel, lequel est le plus à craindre.

A l'égard des Bouteux, on leur reproche avec raison de gratter ces fonds, & comme on s'en sert près du rivage, dans les endroits où il devroit y avoir beaucoup de frai & de petits poissons, il seroit bon d'en interdire l'usage en certaines saisons. Les Havenaux n'endommagent point les fonds. Mais, comme on les présente aux grands courants & que leurs mailles sont fort serrées, ils arrêtent beaucoup de menuise, il faudroit pour cette raison en tenir les mailles d'un pouce & demi d'ouverture en quarré, ou en interdire l'usage dans les saisons où les petits poissons se portent en grande quantité à la côte.

Le dommage de ces filets est cependant peu considérable, en comparaison de celui qui résulte de l'usage des Guidaux, des Gors & des autres filets ou nasses qu'on présente aux courants. Non-seulement ils arrêtent beaucoup de frai & de menuise; mais de plus ces poissons entassés avec des immondices, & comprimés par le courant sont meurtris & morts avant qu'on les retire de ces manches: ce qui fait qu'ils ne peuvent être transportés qu'à une petite distance.

Les filets en nappe sont sujets aux mêmes inconvéniens, quand on ensable le pied; &, comme ces filets sont fort étendus, il en résulte un dommage très-considérable qui n'arrive pas quand on laisse entre le pied du filet & le terrein un espace suffisant pour que les immondices suivent le cours de l'eau. Cela est très-praticable, comme nous l'avons dit pour les Manets & les Trémaux; mais alors on ne prend point de poissons plats.

Le moyen de se procurer des poissons plats sans faire de tort à la multiplication du poisson, seroit dit l'Auteur, de tendre des nappes à très-grandes mailles comme sont les folles ou au moins les demi-folles; on borderoit ensuite le pied des manets avec une bande de ces filets à larges mailles qui arrêteroient les gros poissons plats pendant que les poissons ronds s'emmailleroient dans les manets, &: comme cette bande de filets à larges mailles seroit faite avec du bon fil retors, elle serviroit encore à empêcher que le reste du filet ne fût endommagé.

On peut faire les mêmes réflexions à l'égard des filets pierrés & flottés qu'on tend à la basse eau sur les grèves; mais tous ceux qu'on tend en pleine eau, où sédentaires ou dérivants au gré des courants, ne peuvent endommager les fonds ni détruire le frai & la menuise. On ne peut trop engager les Pêcheurs à en faire usage; d'autant que la plupart des poissons sont tirés très-sains de ces filets.

Il est incontestable que tous les

Parcs détruisent beaucoup de frai & de menuise. Néanmoins il n'est guère possible de les proscrire; non-seulement parce qu'il y en a qui font partie des droits Seigneuriaux, & des revenus des terres limitrophes à la mer; mais encore, parce qu'ils sont nécessaires pour fournir du poisson frais lorsque le gros tems empêche de pêcher au large. Mais l'on pourroit, dit M. Duhamel, prévenir en grande partie le tort qu'ils font à la multiplication du poisson.

Si l'intention des Pêcheurs étoit de prendre des Maquereaux, des harengs, des sardines & d'autres poissons ronds, ils garniroient leurs parcs de manets. Comme ces poissons nagent entre deux eaux à différentes profondeurs, les Pêcheurs n'éprouveroient aucun dommage s'ils laissoient un espace entre le pied de leur filet & le terrein.

Si les Pêcheurs veulent prendre des poissons plats on peut leur permettre d'ensabler le pied du filet lorsqu'ils se servent de folles; parce que les grandes mailles qui retiennent les raies & les folles un peu grosses, permettent au frai & aux poissons fort petits de retourner à la Mer. Mais pour cela il faut que les Pêcheurs aient soin d'ôter à toutes les marées le varec & les immondices, qui ont été arrêtés par le filet.

S'ils vouloient tendre pour prendre en même tems des poissons ronds & des plats; il ne tiendroit qu'à eux de garnir de manets ou de tramaux leurs parcs jusqu'à dix-huit pouces ou deux pieds de terre: & ils garniroient cette partie avec des filets à larges mailles; qui retiendroient les gros poissons plats.

A l'égard des parcs de pierres, il faudroit obliger ceux qui en construisent de pratiquer à leur enceinte beaucoup de grandes cunettes ou canonnieres, qui ne seroient fermées qu'avec des grillages à larges mailles, qu'on ôteroit entièrement dans les saisons où le frai & la menuise donnent abondamment à la côte.

M. Duhamel en dit autant des parcs qui sont formés par des palots ou des clayonnages. Il seroit seulement à-propos de ne faire l'enceinte que de quelques pouces au-dessus du terrein, seulement pour y attacher le bas des filets : ce qui n'empêcheroit pas de laisser au fond une grande décharge fermée de treillage à larges mailles comme nous l'avons dit, de ménager une pente considérable au parc, pour qu'il se desséche à la basse mer; & le nettoyer à toutes les marées : sans quoi les immondices arrêteroient la menuise & le frai dans l'intérieur du parc.

Il seroit convenable de défendre expressément qu'on terminât les parcs, bouchots, écluses, courtines, avec des nasses où des manches. On permettroit seulement l'usage de ces instrumens pour de petites pêcheries, afin de prendre des Anguilles, des Lamproies, des Congres, &c. A l'égard des espèces de parcs, pierrés & flottés qu'on nomme dans la Méditerranée

Seinches & Madragues : ces Pècheries ne font aucun tort à la multiplication du poiſſon.

Il n'en eſt pas de même des pêches qu'on fait en traînant ſur le fond : telles ſont les Saines de toute eſpèce ; les Aiſſaugues, les Ganguis, les Bouliers, les Bregins, la Tartane, les Dragues, les Chaluts, &c. Tous bouleverſent les fonds, détruiſent le frai & la menuiſe ; & les poiſſons qu'on retire des filets ſont morts pour la plupart ou meurtris. Pour diminuer un peu ce grand dommage, il ne faudroit mettre que peu de leſt au pied du filet & beaucoup de liège à la tête. On pourroit, comme on fait en quelques endroits, attacher le leſt à des lignes pour que la ralingue du bas ne portât pas ſur le fond.

Ces réflexions & grand nombre d'autres devroient ſervir à réformer tous les uſages pernicieux que la cupidité a établis, mais il ſemble au contraire que les Pêcheurs tendent à détruire la race des poiſſons ſur laquelle cependant leur fortune eſt établie de même que l'eſpérance de leurs enfans. Il ſçavent que le poiſſon devient chaque jour plus rare, ils s'en plaignent, mais ils ne font rien pour en favoriſer la multiplication, & M. Duhamel, que le zèle pour les choſes utiles guide dans tous ſes ouvrages s'eſt occupé par préférence de cette partie ; au reſte toutes les autres branches de l'art des pêcheries ſont traitées dans cet Ouvrage avec le plus grand détail & la plus grande clarté ; on voit par-tout & l'étendue des connoiſſances que M. Duhamel s'eſt procurées de toutes parts, & l'habileté avec laquelle il a ſçu les employer.

HISTOIRE NATURELLE DES GLACIÈRES DE SUISSE ; Traduction libre de l'Allemand de M. Grouner ; par M. de Kéralio, premier Capitaine Aide-Major à l'Ecole-Royale Militaire. A Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou. 1770.

SECOND EXTRAIT.

Les deux premieres parties de cet Ouvrage contiennent la deſcription topographique des montagnes de Suiſſe, ainſi que celle des différentes choſes curieuſes qu'elles renferment, & ſur-tout des amas énormes de glace qu'on y rencontre à une certaine hauteur.

Nous avons tâché de donner dans notre premier Extrait une idée de ce qui nous a paru le plus intéreſſant dans cette deſcription. L'Auteur traite dans la troiſième Partie, de la ſituation, compoſition, hauteur & origine des monts de glace, de l'ancienneté des montagnes, des différentes eſpèces de glace, de leurs diſpoſitions accidentelles ;

enfin de leur utilité & de leurs inconvéniens. Ce sont les principaux de ces objets qui vont faire la matière de ce second Extrait.

L'Auteur s'occupe dans la premiere Section de cette troisième Partie, de la hauteur des montagnes. Il y fait un résumé curieux de tout ce que les Sçavans ont dit jusqu'à présent sur l'élévation de toutes les plus hautes montagnes de l'Univers. Il n'y en a point qui égalent à cet égard celle des Cordillières du Pérou dont la plus haute est un volcan qu'on nomme *Chimboraço.* Cette montagne est de 3220 toises au-dessus du niveau de la mer, suivant les mesures des Académiciens François qui ont été dans cette contrée pour déterminer la figure de la terre. Or la plus haute de celles de Suisse qui est le Gothard, n'a suivant la mesure de M. *Mikheli* que l'Auteur regarde comme la plus exacte que 2750 toises au-dessus du niveau de la mer, élévation à la vérité considérable, mais beaucoup moindre que celle de la plus haute des Cordillières.

A mesure qu'on s'élève dans l'athmosphère, lorsqu'on franchit les montagnes, on s'apperçoit que la température de l'air change considérablement ; qu'elle devient de plus en plus froide, & qu'enfin à une certaine hauteur elle est absolument glaciale ; & cela arrive constamment dans tous les climats, même dans les plus chauds, & au cœur de la Zône torride. Mais on conçoit aisément que cette hauteur, à laquelle la température de l'air est celle de la glace, varie suivant les climats ; qu'elle doit être plus grande dans les climats chauds que dans les froids, qu'elle est la plus considérable sous l'Équateur, qu'elle va insensiblement en s'abaissant vers les pôles, & qu'enfin sous les pôles mêmes où il gele presque pendant toute l'année, elle touche, à proprement parler, la surface de la terre. C'est aussi ce que les observations ont toujours confirmé. « Sous l'Equateur, dit M. Grouner, la région de la glace est à la hauteur de 2440 toises. A l'entrée de la Zône tempérée, elle est plus basse d'environ 300 toises. Le Pic de Ténériffe dont le sommet est couvert de neige, n'a que 2100 toises au-dessus du niveau de la mer. Dans les parties méridionales de la France cette région est à 16 ou 1700 toises ; mais aucune montagne de ce Païs n'a cette hauteur & ne reste par conséquent couverte de neige pendant toute l'année : dans la Suisse, elle est à 1500 toises. Enfin la plupart des montagnes voisines des pôles sont couvertes jusqu'à leur pied de neiges perpétuelles ».

Les vapeurs dont l'air est chargé & qui sont la cause & la matière des pluies, des brouillards, des rosées, de la grêle, de la neige, des éclairs, du tonnerre ; enfin de presque tous les météores, ont aussi une certaine hauteur au-dessus de laquelle elles ne peuvent plus monter. On ne sçait si cette hauteur varie, suivant les climats ; mais il paroît que, dans

quelque pays que ce soit, elle a des limites qu'elle ne peut franchir. L'élévation de la région vaporeuse surpasse celle de nos plus hautes montagnes d'Europe : les neiges qui couvrent leurs sommets les plus élevés en sont une preuve évidente. Mais M. Grouner assure qu'au-dessus de 3600 toises, il n'est plus possible de trouver de neige ; s'il en est ainsi, il en résulte que l'athmosphère brumeuse qui touche la surface de la terre, ne s'élève jamais dans l'air plus haut que 3600 toises.

Dans les Sections suivantes M. Grouner traite d'une infinité de choses curieuses que nous ne pouvons qu'indiquer sommairement vu l'abondance des matières. Telles sont, à l'occasion de l'ancienneté & de l'origine des montagnes, les différens corps marins & particulièrement les grands bancs de coquilles, toutes d'une même espèce, qui se trouvent dans les montagnes de Suisse. Ces bancs sont, suivant l'Auteur, une preuve incontestable que tout ce pays, quoique très-élevé, a été couvert par les eaux de la mer. Leur disposition démontre même qu'ils n'ont point été déposés dans ces endroits par une inondation ou par un déluge, car une séparation régulière & parfaite, telle que celle qu'on y remarque ne peut s'être faite au milieu d'un bouleversement total du globe, & même du changement subit d'une de ses parties.

Il faut voir dans l'Ouvrage même les explications que l'Auteur donne des qualités des différentes espèces de glaces, de leurs dispositions accidentelles, des vents qui sortent quelquefois avec une extrême impétuosité des profondes crévasses entre les amas de glaçons.

On connoît trop l'utilité des montagnes, & même celle du froid qui règne en tout tems sur leurs sommets, pour qu'il soit besoin que nous fassions mention ici de ce qu'en dit M. Grouner. On sçait que les montagnes attirent & conduisent l'eau réduite en vapeurs dont l'athmosphère est toujours remplie ; qu'elles conservent cette eau, soit sous la forme de neige & de glace, soit dans les immenses cavités creusées dans leur sein, pour la laisser couler lentement, mais continuellement, par un méchanisme admirable qui forme & entretient les sources de tous les fleuves & de toutes les rivières. Mais on ne connoît pas aussi généralement les inconvéniens des monts glacés, ou plutôt les accidens assez fréquens qui menacent leurs habitans, & les dangers auxquels sont exposés les Voyageurs qui s'engagent à les traverser sans prendre les précautions convénables ; ces objets sont la matière de la derniere Section de l'Ouvrage de M. Grouner, & nous allons nous en occuper avec lui dans le reste de cet Extrait.

Parmi ces rochers énormes qui sont entassés les uns sur les autres jusqu'à une hauteur effrayante, il s'en trouve dont les bases sont peu solides, soit par leur défaut d'é-

tendue, soit par la nature du terrein, qui est en certains endroits sableux & mouvant, soit enfin par la dégradation que les eaux font peu-à peu dans ces mêmes bases. Il arrive de-là que de tems en tems des masses considérables, des montagnes presque entières se détachent, se précipitent dans les vallées, & font périr un grand nombre d'hommes, de troupeaux, en un mot des habitations toutes entières.

La fonte subite des neiges & des glaces qu'occasionnent quelquefois des vents chauds, produit des inondations, des espèces de déluges d'où s'ensuivent des ravages qui ne sont pas moins affreux.

Comme il n'y a point de volcans dans les montagnes de Suisse, leurs habitans ne sont pas exposés aux effets redoutables de ces feux souterreins, mais ils ne sont point exempts pour cela de certains tremblemens de terre qui sont toujours alarmans & dangereux, & tout cela prouve suffisamment que les pays des hautes montagnes sont des habitations moins sûres que les autres endroits de la terre.

Il faut convenir cependant que les accidens dont nous venons de parler sont rares, mais il y en a d'autres bien plus fréquens, & qui menacent particuliérement ceux qui parcourent ces montagnes. Les Voyageurs y sont souvent en danger de périr, par les chûtes de neiges qu'on nomme *Lavanges*, & par les crévasses ou fentes qui se trouvent au milieu des glaces.

M. Grouner indique les moyens qu'on peut employer pour se préserver de ces dangers, & nous croyons qu'il est utile d'exposer ici ce qu'il en dit.

« En général tout mouvement » qui ébranle la terre ou l'air, com» me celui des vents, des pierres, » des arbres qui tombent, des ani» maux qui courent sur la neige; » le son même des cloches, celui » des sonnettes des bêtes de som» me, la seule voix des Voya» geurs peut déterminer la chûte » des lavanges. Le plus petit oi» seau peut mouvoir un flocon de » neige, qui en entraîne d'autres » en roulant, & ceux-ci d'au» tres encore; de sorte qu'après » avoir parcouru plusieurs lieues » depuis le sommet jusqu'au bas » d'une montagne, ils forment » tous ensemble une masse énor» me. Les archives des Cantons » Suisses sont pleines de récits d'ac» cidens causés par ces lavanges; » de maisons, de Villages, de » troupes de Voyageurs ou de gens » de guerre qu'elles ont enseve» lies ».

Les habitans des montagnes emploient différens moyens pour se garantir des lavanges. Ils évitent de bâtir au pied d'un mont escarpé, à moins qu'ils n'y trouvent un espace mis à l'abri par une saillie de rocher, ou par quelque bois qui puisse arrêter les neiges. Les Voyageurs doivent ôter les sonnetes de leurs bêtes de somme, ou les emplir de foin. Il faut qu'ils s'abstiennent de parler & qu'ils marchent en silence dans ces

endroit périlleux : c'est même une bonne précaution avant que de s'y engager que de tirer quelques coups d'armes à feu, afin de déterminer la chûte des neiges qui pourroient être prêtes à se détacher. Il convient enfin de passer avant le jour dans les endroits dangereux, & surtout de prendre de bons guides.

Lorsque, malgré les précautions qu'on a pu prendre, on voit tomber une lavange, il faut détourner promptement la tête, de peur d'être étouffé par la neige ou par le vent qu'elle occasionne dans sa chûte. Le plus sûr est de l'éviter si l'on peut par la fuite ; mais, si l'on n'a pas cette ressource, il faut chercher l'abri de quelque partie du rocher qui soit saillante ou du moins à pic. En plusieurs lieux du *Bieudner*, & particuliérement entre les Villages de *Couvin* & de *Guarde*, on a creusé dans le rocher des espèces de cavernes, pour servir d'asyle aux Voyageurs, contre les lavanges.

« Quand on a le malheur d'être » surpris par une lavange d'ancien» ne neige, qui est beaucoup plus » dure que la nouvelle, & qu'il » n'y a pas sur le lieu même assez » d'hommes pour dégager promp» tement ceux qu'elle a couverts ; » ils sont perdus sans ressource. » Mais, lorsque la neige est nou» velle, on peut avec les mains se » faire devant le visage assez d'es» pace pour respirer, & la seule » chaleur de l'haleine peut produire » cet effet. Il y a eu des hommes » ensevelis de cette manière qui » ont passé trois jours entiers sous » la neige, & se sont dégagés eux» mêmes de ce tombeau ».

L'événement le plus mémorable dans ce genre, & dont on a beaucoup parlé dans le tems qu'il est arrivé, est le sort qu'ont éprouvé trois femmes dont la cabane fut couverte de neige par une lavange près de *Berghémoletto* dans les montagnes qui séparent du Piémont le Comté de Nice & le Dauphiné. Elles avoient par bonheur avec elles une chévre, avec apparemment des alimens pour la nourrir. Ces femmes vécurent du lait de cet animal pendant trente-sept jours, ainsi enfermées sous la neige ; ce ne fut qu'après ce longtems qu'on put parvenir à les délivrer.

M. Grouner indique les moyens qu'on emploie pour rétablir ceux qui ont été transis de froid par un long séjour dans la neige. Ce sont les mêmes dont on se sert dans le Nord quand il s'agit de rappeler à la vie des hommes qui ont été à moitié gélés. La seule méthode pour y réussir, c'est de ne les réchauffer que par degrés & avec une extrême lenteur.

Il souffle quelquefois dans les montagnes de Suisse un vent de Nord si perçant que les Voyageurs sont exposés à mourir par le froid. Cet accident, qui n'est pas rare dans les Pays Septentrionaux, est fort connu, & tous ceux qui en ont parlé s'accordent à dire, que cette mort qu'on seroit tenté de regarder comme une des plus douloureuses,

est cependant une des plus douces. On ne peut douter, à la vérité, que l'homme qui se gele ne commence par éprouver les atteintes du froid le plus cuisant. Mais, après cette premiere impression, un sommeil qui n'a rien que d'agréable s'empare de lui, & s'il a l'imprudence de s'y livrer, c'est pour lui le sommeil de la mort. « Le froid » arrêtant la circulation dans les ex» trémités des vaisseaux sanguins, » la surface de tout le corps meurt » la premiere : le sang se porte en » plus grande abondance au cer» veau, parce que cette partie est » plus à l'abri du froid, il s'y en» gorge, occasionne le sommeil » mortel & se gele en entier l'instant » d'après la mort ».

Le seul moyen de prévenir un pareil accident, c'est de combattre de toute sa force ce sommeil trompeur, par le mouvement, & l'exercice du corps le plus violent.

« Le plus grand de tous les dan» gers qui menacent ceux qui voya» gent dans ces montagnes glacées » est celui de tomber dans les fen» tes des amas de glace, dont la » plupart cachées sous les neiges » nouvelles ne peuvent pas être ap» perçues. Des Voyageurs impru» dens, dit M. Grouner, se per» dent assez fréquemment dans ces » gouffres ; & les archives des Vil» les Helvétiques font souvent » mention de ces malheurs.

« Pour s'en garantir les Voya» geurs prennent plusieurs précau» tions, ils se pourvoient de lon» gues planches, & s'en servent » pour passer les crévasses qui sont » visibles. Ils vont rarement seuls » sur les glaces, & se munissent de » longues cordes, afin que, si l'un » tombe dans une crévasse, un au» tre puisse lui jeter une corde & » l'en retirer. En d'autres cantons, » & sur-tout dans le *Bündner*, les » Voyageurs portent sous chaque » bras une longue perche, qui puisse » les retenir en cas de chûte. D'au» tres s'attachent trois-à-trois, aux » extrémités & au milieu d'une » longue corde, & marchent l'un » derrière l'autre : si l'un d'eux tom» be dans une crévasse, les autres » le retiennent & l'en retirent avant » qu'il puisse y périr ».

On demeure convaincu après la lecture de l'Ouvrage de M. Grouner que les glacières de Suisse offrent mille objets des plus capables de piquer la curiosité ; mais on ne l'est pas moins que rien n'est plus périlleux que les voyages qu'il faut faire pour aller observer sur les lieux mêmes toutes ces choses intéressantes. Au reste les descriptions qu'il en donne paroissent si exactes & si détaillées que c'est en quelque sorte comme si l'on avoit ces objets mêmes sous les yeux, & que son Livre avec les Cartes & planches qu'il contient, semble fait pour dispenser les amateurs d'histoire Naturelle d'un voyage aussi périlleux qu'il doit être laborieux.

VOYAGE

*VOYAGE DE FRANCE, D'ESPAGNE, DE PORTUGAL & d'Italie. Par M. S***. Du 22 Avril 1729. au 6 Février 1730.* A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à Saint Joseph. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, 4 Volumes *in*-12.

Les Relations de Voyages d'Italie se sont fort multipliées depuis quelque tems à l'avantage du Public; cette heureuse contrée où abondent les merveilles de la Nature & de l'Art, ne peut que gagner à être considérée par des yeux éclairés, & décrite par des mains habiles; elle en est mieux connue & plus fréquentée. Madame du Boccage, M. l'Abbé Richard & M. de la Lande ont considérablement ajouté aux observations de Misson & des autres Voyageurs, & le voyage que nous annonçons se lit encore avec plaisir & avec fruit après tous les autres; il contient moins de détails, mais il en contient de curieux. C'est l'ouvrage de la jeunesse d'un homme que nous avons vu depuis occuper des postes importans; il annonçoit dès lors du goût, des connoissances & des lumières. Des quatre petits Volumes dont cette Relation est composée, les deux premiers sont presque entiérement consacrés à l'Italie. Les trois Extraits que nous avons donnés du Voyage de M. de la Lande dans nos Journaux de Juillet & Décembre, Volume I, année 1769, & Janvier 1770, nous dispensent de nous arrêter sur cette première partie de l'Ouvrage de M. S. Nous nous bornerons à relever ici un article important qui concerne les Etats de Parme & de Plaisance.

« La connoissance de la nature » des Etats de Parme & de Plaisance (1), (dit M. de S... est devenue intéressante depuis le Traité » de la Quadruple Alliance, où il » fut dit que ces Etats étoient fiefs » de l'Empire. Dans tous les Traités postérieurs les Ministres Impériaux l'ont répété, toutes les » fois que l'occasion s'en est présentée; mais ils n'ont point allégué » d'autre titre, sinon que ces Etats » avoient été reconnus tels par le » Traité de la Quadruple Alliance ».

M. de S... entre ensuite dans une longue digression, où il s'efforçe d'établir que la Suzeraineté des Duchés de Parme & de Plaisance appartient de droit au Pape, & que le Traité de la Quadruple Alliance n'a pas dû l'en dépouiller. Tout ce qu'il dit à ce sujet, est tiré d'un Ouvrage qui parut en 1723, en François & en Italien, dans lequel on soutient que les Etats de Parme & de Plaisance sont des Fiefs de l'Eglise Romaine. La Martiniere qui en a donné un long extrait dans son Dictionnaire Géographique, à l'article de Parme, nous apprend que ce fut lui qui le mit au jour par ordre du Duc de Parme François Farnese, alors règnant.

(1) Tom. II, Pag. 118. &c.

On avoit publié à Rome dès 1720, en faveur de ces mêmes prétentions, un autre écrit attribué à Monsignor Fontanini. Mais ces deux Ouvrages ont été complétement réfutés par celui du Sénateur Colla, imprimé en 1727 à l'Imprimerie Ducale du Palais de Milan. Ce dernier écrit est muni de toutes les Pièces Justificatives.

Sans nous livrer ici à des discussions qui ne sont pas de notre ressort, nous observerons seulement que la clause du Traité de la Quadruple Alliance, qui fixa la nature des Etats de Parme & de Plaisance, ne peut être regardée comme destituée de fondement. Il est constant que les Papes ont été long-tems Souverains de ces Etats, mais il est certain aussi, que dans des tems plus anciens, ces mêmes Etats, comme la plupart des Villes d'Italie, s'étoient érigés en République indépendante; que depuis, selon les circonstances, ils se sont mis tantôt sous la protection des Papes, tantôt sous celle des Empereurs d'Allemagne; que les Seigneur de Milan s'en étant rendu Maîtres, ils firent long-tems partie du Milanés, & que les Empéreurs Souverains du Milanés, ont à ce titre donné plusieurs fois l'investiture des Etats de Parme & de Plaisance, à la fin du XVe siècle & au commencement du XVIe.

Il est vrai que le Pape Jules II s'en empara peu après; mais ce fut une invasion, qui ne pouvoit fonder une possession légitime. Aussi la possession qui s'ensuivit, & qui violoit ouvertement les pactes de la Ligue de Cambray, souffrit-elle une opposition formelle de la part du Duc de Milan & des Confédérés. Elle a depuis été contestée plusieurs fois de la part de l'Empire; Léon X, successeur de Jules, essaya envain de la rendre légitime par un Traité avec l'Empereur Charles V, Traité dont les Papes n'ont jamais observé les articles. Ainsi les anciens droits de l'Empire sur les Etats de Parme & de Plaisance, n'ont point été détruits par la possession postérieure des Papes. Ce n'est donc pas sans fondement, comme le suppose M. de S..., c'est au contraire avec le fondement le plus solide, que ces Etats ont été déclarés Fiefs de l'Empire par le Traité de 1718.

Ce Traité a eu, depuis plus d'un demi-siècle, une entière & tranquille exécution. En conséquence, l'Empereur a donné des investitures éventuelles du Duché de Parme & de Plaisance en 1723 & en 1725. Ces Duchés furent cédés en 1735 à l'Empereur, pour en jouir *en pleine propriété*, par les préliminaires de Paix signés à Vienne le 11 Octobre, & ratifiés par le Traité définitif le 18 Novembre 1738. Cette clause *en pleine propriété*, est en opposition à la clause du Traité de 1718, *pour le posséder comme Fief de l'Empire*. Ainsi l'Empereur, en vertu du Traité de 1738, possède les Duchés de Parme & de Plaisance, non comme Fiefs de l'Empire, mais comme Etats

indépendans. Il les a transmis avec la même indépendance, à son héritière l'Impératrice Marie-Thérèse, qui les a cédés à l'Infant Don Philippe, par le Traité de 1748, pour être possédés de la même manière qu'elle les avoit possédés elle-même ; par conséquent avec la même indépendance.

Mais revenons au voyage de M. de S...

L'Espagne & le Portugal sont le principal objet du troisième & du quatrième Volumes. Le portrait des Espagnols n'y est point flatté, mais l'ordre établi dans le Gouvernement y est assez vanté. Le Clergé d'Espagne y est lavé du reproche d'ignorance qui lui a été prodigué, sur-tout par les Protestans ; les Evêques & les Chapitres, dit l'Auteur, sont sçavans, vivent d'une manière régulière & sont beaucoup plus charitables que dans les autres Pays Catholiques de l'Europe. Les Evêchés sont rarement donnés à la naissance ; les gens de qualité négligent trop de s'en rendre capables. Le mérite est préféré ; ainsi le Corps Episcopal est formé de ce qu'il y a de plus exemplaire & de plus habile dans le Clergé. L'Auteur convient cependant que cette science qu'il attribue aux Evêques, se borne un peu trop à la Scolastique, & que l'Inquisition empêche les esprits de prendre l'essor. Ce qu'on dit des Moines, dit-il, est outré, & on a eu tort d'outrer, car on en pouvoit dire assez de mal sans s'éloigner de la vérité. L'Auteur accuse d'exagération & même de fausseté, la plupart des histoires qu'on a faites de l'Inquisition ; il n'estime que celle de Limbork. Ce qu'il dit de ce Tribunal se rapporte assez à ce qu'on en connoît ; nous n'en citerons que ce trait. « Les » Inquisiteurs prient pour ceux » qu'ils livrent au bras séculier, & » conjurent le Magistrat, par les » entrailles de *la Miséricorde Divi-* » *ne* de les traiter avec douceur, » mais, s'il s'avisoit de les épargner, » il seroit traité comme fauteur » d'hérésie.

» L'occupation la plus ordinaire » des Espagnols, dit M. S. c'est » de s'ennuyer tout le long du » jour, leur plus cher divertisse- » ment est la Fête des Taureaux, » leur vêtement du plus grand usa- » ge est le manteau » ; il leur sert tantôt de matelas, tantôt de couverture, souvent de l'un & de l'autre ; il sert d'ailleurs à cacher leur habit, quand il ne vaut rien, ce qui est fort ordinaire ; « à les cou- » vrir pendant l'hyver, attendu » que la plupart vont se chauffer » au Soleil, & que, dans les mai- » sons des plus grands Seigneurs, on » ne se chauffe guère qu'avec des » brasiers dont le charbon exhale » une fumée fort dangereuse. Il » n'y a pas actuellement dans Ma- » drid vingt cheminées : encore » n'ont-elles été faites que depuis » le règne de Philippe V. (L'Auteur écrivoit du 22. Avril 1729. au 6 Février 1730.)

Dans la description de Madrid, M. S. réfute les plaisanteries faites par divers Voyageurs sur la magni-

ficence des Ponts de cette Ville, comparée au peu d'eau du Mançanarés en été ; le Mançanarés n'est, dit-il, ni Ruisseau, ni rivière ; mais tantôt l'un & tantôt l'autre, selon que les neiges des montagnes voisines sont plus ou moins fondues. « Il est sujet à des débordemens, » & pour résister à leur violence, » les ponts doivent être solide- » ment construits ».

L'ancienne formule d'élection des Rois d'Arragon est remarquable.

« *Nous qui valons autant que* » *vous*, lui disoient ses Sujets, *&* » *qui pouvons plus que vous*, *nous* » *vous élisons Roi*, *à condition que* » *vous garderez nos Privilèges & nos* » *franchises*, *autrement non* ».

En parlant d'une Médaille trouvée à Séville, & dans laquelle Livie est nommée : *Orbis Julia Augusta Genitrix*, l'Auteur, après avoir rappelé le passage de Tacite où il est dit que par le Testament d'Auguste : « *Livia in familiam Juliam nomenque Augustæ* » *adsumebatur* », ajoute que ce titre fastueux de Mère du Monde étoit donné à Livie, par la flatterie ; parce que cette Princesse étoit *Sœur* d'Auguste & Mère de Tibère. Il a voulu dire femme ou veuve d'Auguste & peut-être n'est-ce qu'une faute d'impression : en général ce voyage toujours agréable ou intéressant par le fond des choses, est écrit & sur-tout imprimé avec beaucoup de négligence.

Nous ne remarquerons qu'un seul trait dans l'article du Portugal, c'est celui qui concerne les violentes tempêtes que le vent de Sud excite quelquefois dans le Port de Lisbonne, tempêtes qui sembloient annoncer l'horrible désastre du 1er Novembre 1755. « On vit, dit » l'Auteur, un terrible exemple » de ces bourasques au mois de » Novembre 1724 ». Il y eut cent quatre-vingts vaisseaux de toute espèce qui échouerent ou périrent sur leurs ancres.

LA COMTESSE DE FAYEL, *TRAGÉDIE DE SOCIÉTÉ*

Prix, trente sols. A Lyon, chez les Frères Périsse, Libraires. 1770. Petit *in*-8°. 92. pages & les Préliminaires 10.

CETTE Pièce doit moins être jugée comme un ouvrage qu'envisagée comme un phénomène de promptitude. On lit les Gabrielles de Messieurs de Belloy & d'Arnaud dans une Société ; on raisonne, on dispute. Quelqu'un prétend qu'on n'auroit pas dû faire paroître Coucy dans la Pièce, qu'elle pouvoit se passer de lui, qu'on auroit dû s'en tenir à l'Histoire, au Roman de Mademoiselle de Lussan, à la fameuse Romance de Gabrielle de Vergy ; (nous nous contentons d'exposer ces idées sans les discuter) on exhorte ce Censeur selon l'usage à tracer le plan tel qu'il le conçoit ; douze jours après il envoie cette ébauche ; un ami infidéle la fait imprimer & le

déclare hautement. « L'Auteur me » demande des conſeils, dit-il, je » crois qu'il mérite ceux du Public ». Ce n'eſt donc point ici un de ces faux larcins qu'une fauſſe modeſtie d'Auteur allégue ſi ſouvent, c'eſt une infidélité réelle, publiée par celui qui l'a faite. Le mérite de la diligence reſte tout entier à l'Auteur, parce qu'il a cru ne tracer qu'un plan pour acquitter ſa parole & qu'il n'adreſſoit point cette ébauche au Public, auquel on ne doit préſenter que des ouvrages finis, autant qu'il eſt poſſible.

Le plan de l'Auteur eſt fort ſimple. Au premier Acte Gabrielle gémit dans ſa priſon, tantôt avec ſa nourrice, tantôt avec l'Ecuyer de Fayel, tantôt avec le Gouverneur du Château d'Autrey. Le ſecond Acte eſt rempli par les violences & la peinture de l'amour furieux de Fayel. Au troiſiéme Acte Fayel apprend la mort de Coucy; au quatrième il l'apprend à Gabrielle; au cinquième, il lui préſente dans un vaſe le cœur de Coucy. Si l'Auteur a autant de patience pour corriger que de facilité pour produire, ſi, après avoir jeté ſon premier feu ſur le papier, il ſçait le nourrir & le guider par le travail & la réflexion, le Public a droit d'en attendre de bons Ouvrages. Nous voyons ce qu'ont produit douze jours, il faudroit voir ce que produiroient *multa dies*, *multa litura*, ſur-tout ce *nonumque prematur in annum*, ſi incommode à la pareſſe & à l'impatience des Auteurs.

Celui-ci n'eſt certainement pas ſans talens; on voit qu'il ſent vivement, la ſenſibilité eſt le principe & l'ame du génie; il eſt aiſé de voir qu'il étoit plein des deux Tragédies qui ont fait naître la ſienne; que, des beautés qu'elles lui fourniſſoient, il a ſçu faire naître des beautés qui ne ſont qu'à lui, qu'il a donné du tumulte & un déſordre pittoreſque aux tranſports de Fayel, qu'il a rendu Gabrielle malheureuſe & intéreſſante, &c. Le tems & le travail euſſent fait le reſte, le ſtyle ſeroit châtié, il ne l'eſt pas; on ne peut guère en citer un morceau entier qui ſoit ſans défaut marqué. La Lettre de Coucy à Gabrielle, où le mêlange des rimes n'eſt pas bien obſervé, nous paroît encore le morceau le plus approchant de la correction. Le voici.

Dans le tombeau je ſuis prêt à deſcendre;
Mais mon ame, immortelle, au-delà du trépas,
Dans le ſein d'un Dieu juſte & qui me tend les bras,
Va brûler à jamais d'une ardeur pure & tendre.
Votre amour, ſans bleſſer votre auſtère devoir,
Fit toujours le tourment, le bonheur de ma vie;
Il le fait, quand la mort me la preſque ravie,
Et de charmer mes maux conſerve le *pouvoir*.
Je ſçais que vous m'aimez. Cet amour *précieux*

Autorise du mien le dernier témoignage,
Qu'à jamais dans vos mains mon cœur en soit le gage!
Sans les épouvanter, qu'il soit cher à *vos yeux*.
Pour excuser un don si tendre & si *fatal*,
Songez que c'est ce cœur où vous régnez encore;
Que son amour pour vous n'aura jamais d'égal;
Qu'il en fut digne.... Adieu.... Je meurs.... & vous adore.

Au reste l'Auteur prétend que ce sujet n'est pas propre à la Tragédie, & c'est pourquoi il l'a réduite à un simple Drame de Société. Ses raisons sont que le fond n'est point susceptible d'épisode, qu'il est sans intrigue & sans Patriotisme (nous nous servons de ses propres termes) qu'il ne fournit que deux passions ordinaires d'un ménage Bourgeois. Nous nous dispenserons encore de nous expliquer & sur cette prétention & sur les raisons alléguées pour la défendre. Nous nous contenterons de renvoyer l'Auteur à la Préface de Marianne, dans M. de Voltaire; mais nous ne le renverrons point à l'Avertissement où on dit que *Zaïre* fut faite en dix-huit jours. Ce fait paroît incroyable quand on voit Zaïre; quoiqu'il en soit, ne nous piquons jamais de ces tours de force, & tenons-nous en au mot connu du Misantrope.

Voyons, Monsieur, le tems ne fait rien à l'affaire.

IL CINTO DI VENERE, NELLE FAUSTISSIME NOZZE di Luigi Borbone real Delfino di Francia, colla reale arci-Duchessa Antonietta d'Austria, Canto epitalamico, di Don Antonio DI GENNARO, *Duca di* BELFORTE *Patrizio Napolitano. In Napoli, e trovasi in Parigi, appresso Molini, Librajo all' Italia letterata, nella strada de la Harpe* 1770. 55 pages *in*-12. avec la Traduction Françaisе à côté.

Nous avons annoncé il n'y a pas long-tems une très-belle pièce de Poësie Italienne par Monsieur le Duc de Belforte, composée à l'occasion du Mariage du Roi de Naples; M. Vespasiani qui est encore l'Editeur de celle-ci, & qui est plus en état que personne de juger du mérite d'une semblable production, la regarde comme une des plus belles que l'on ait faites, dans un genre où les Italiens s'exercent continuellement, où il est si difficile de dire des choses neuves & de trouver même des tournures qui en aient l'apparence. M. Vespasiani dans sa Préface qui est également en Italien & en François, nous offre quelques traits sur la Poësie Italienne en général & sur l'Epithalame en particulier: est-ce Stesicore de Sicile qui a été l'inventeur de l'Epitalame ou avant lui Hésiode? Catulle qui prit Sapho pour modéle, enseignoit-il aux Latins la manière de composer

l'Hymne nuptiale ? Que dit à cet égard le Sophiste Hymmirius dans Photius, Denys d'Halicarnasse dans sa Rhétorique, &c. C'est un objet que les Sçavans ont discuté, & sur lequel on est peu d'accord ; Théocrite dans l'Epithalame d'Helene n'offre que des images & des objets agréables, & l'Auteur en conclut que c'est la règle qu'il faut observer dans ce genre de Poësie. Notre Poëte commence cependant par nous peindre le Dieu Mars ouvrant au Printems le Théâtre.

Mars ouvrant à la vérité le Théâtre de la guerre dans les Campagnes de la Pologne, ce qui n'est que trop vrai ; mais Vénus d'un autre côté, dans la saison des fleurs & des amours, vole pour assister à des nôces les plus brillantes, les plus magnifiques, les plus pompeuses qu'on puisse imaginer ; le Soleil le voit & le Poëte feint que le Soleil satisfait de cet aspect ralentit son cours. On admire l'art avec lequel l'Auteur entrelasse les Stances où il y a plus de force avec celles où il y a le plus de graces & d'agrément.

Del quinto cerchio il furibondo nume
Già la fulminea spada al fianco appende ;
Copre d'elmo la testa, e d'alte piume,
E sul ferreo suo cocchio altero ascende ;
Sferza i destrieri, e del Sarmazio fiume
Verso le sponde il fiero corso prende.
Gli vanno al fianco (empia ed atroce corte !)
Sdegno, orgoglio, furor, spavento, e morte.

« Mars, déjà le casque en tête, » est armé de son épée terrible, il » monte son char brillant d'airain, » ses coursiers volent & dirigent » leur course du côté de la Polo» gne. Autour de lui (cortège épou» vantable !) marchent, l'indigna» tion, l'orgueil, la fureur, l'épou» vante & la mort ».

Mars est à peine parti que Vénus à son tour entreprend un voyage moins funeste dans un cortège plus aimable.

Vener, dal di cui lato ei si diparte,
La Dea d'amor, si pone anco in viaggio :
La chioma è adorna con mirabil arte,
Le risplende negli occhi un nuovo raggio ;
Volge ella il carro alla contraria parte ;
E per dovunque passa, i cor che omaggio
Le prestan, bea con dolce e lieto viso ;
E ha seco la belta, le grazie, il riso.

« Vénus qu'il abandonne, Vénus » aussi se met en marche : sa che» velure est embellie par la main » des Amours ; un feu nouveau » brille dans ses yeux. Son char » tourna du côté de la France ; &, » par-tout où elle passe, son sou» rire rend heureux ceux qui l'a» dorent ; à sa suite (cortège ai» mable !) sont la beauté, les ris » & les graces ».

La manière dont le Poëte décrit l'arrivée de Vénus dans son char attelé de colombes est extrêmement gracieuse.

Radono queste il liquido Elemento ;
E verso il Franco suol piegano il corso.

Lucidissime perle, e puro argento
Forman gli arnesi lor, formano il morso:
Fra cento geni svolazzanti e cento,
Con fren di rose, languidetta il dorso
Sovra aurata appoggiando ampia conchiglia
Ne regge il vol, dell' ocean la figlia.

Le char attelé de colombes qui sont ornées de perles brillantes effleure les mers, & la fille de l'onde portée dans une coquille enrichie d'or, & soutenue par les ailes des Génies, laisse flotter dans ses mains les guirlandes qui lui servent à guider vers la France le vol de ses colombes.

L'arrivée de la Déesse dans Paris donne lieu à une description pompeuse de cette grande Ville, elle y vient pour resserrer les nœuds de l'hymen & pour les embellir: on sçait, dit-elle combien je protège, combien j'aime ces deux troncs robustes dont les rameaux s'étendent au loin dans l'Europe: égaux en beauté, égaux en fécondité ils sçavent résister à tout, quelles que soient les tempêtes ils seront immortels. L'un est de la maison d'Autriche, & l'autre règne sur la France, à combien de malheurs les exposèrent d'abord leurs prétentions jalouses! Aujourd'hui, que des liens indissolubles & sacrés les unissent, que l'amour & l'amitié enfans de la Concorde, soient pour eux inviolables, & qu'ainsi les Nations jouissent à l'ombre de leurs Trônes de la paix & des vertus qui furent les fruits de l'âge d'or.

È noto in ciel, quanto io protegga ed ami
Laggiù in terra due piante alte reali,
Che ampiamente stendendo i verdi rami,
Feconde al pari, ed in bellezza eguali,
Per quanto contra lor s'agiti e trami
Resistono robuste ed immortali:
Dell' austriaco lignaggio una è germoglio,
L'altra ha radici nel Francese soglio.
Ma a quanti non l'espose arti funesti
Nata fra lor discordia e gelosia!
Or per vincoli forti e sagri innesti
Vo' che congiunta l'una all' altra sia;
Vo'che tra lor salda amistade resti,
E reciproco amore ed armonia,
Onde godan le genti all' ombra loro
La pace, la virtu, l'Eta dell' Oro.

L'Amour raconte les anciennes divisions de la Maison de France & de la Maison d'Autriche & l'ordre que Jupiter lui a donné de les faire cesser par l'Hymen; il annonce l'arrivée de la Princesse, l'empressement avec lequel elle étoit attendue dans Paris, les monumens d'alégresse préparés pour sa réception.

Sorgon di trionfali e vaghi emblemi
Alteramente adorni archi festosi:
L'abbondanza vi è espressa, e Palla, e Temi,
E la Dea che i terren rende ubertosi:
Asia superba e fin da i lidi estremi
Stende America i bracci desiosi;
Splende in cima virtù che i vizi doma,
E di ulivo e d'allor cinge la chioma.

« Des Arcs de triomphe s'élèvent
» promptement ornés d'emblêmes.
» On

» On y voit l'Abondance, Pallas,
» Thémis & Cérès ; on y voit la
» superbe Asie, & l'Amérique ten-
» dant leurs bras des bords les plus
» reculés; au-dessus d'elles la Vertu
» qui dompte les vices, tenant en
» main le signe de la Paix, & por-
» tant sur la tête une couronne de
» laurier ».

La description de Versailles & de ses Fêtes donne lieu au Poëte de décrire l'entrée triomphante de la Princesse dans le Château de Versailles, il se sert d'une comparaison aussi noble que bien rendue dans sa Langue.

Qual fra le ninfe in terra, e fra le stelle
Più luminose, si distingue in cielo,
E vince nel confronto e queste e quelle
Per contegno e beltà la Dea di Delo,
Tal la *Sposa Real* fra le più belle
Comparir veggio ; e sol, disciolto il velo
Che la nasconde altrui, Vener potria
In grazia pareggiarla, e in leggiadria.

» Ainsi que la Déesse de Délos,
» qui ne voit point de Nymphes
» plus belles sur la Terre, ni d'as-
» tre plus éclatant dans le Ciel,
» telle la Royale Epouse paroît au
» milieu des plus belles personnes
» de la Cour. Vénus seule, en
» ôtant le voile qui la cache,
» pourroit le lui disputer en graces
» & en beauté ».

La description du Banquet Royal termine celle de la Fête, Jupiter envoie Mercure aux Champs Elisées pour y annoncer cet heureux évènement, c'est une occasion pour l'Auteur de jeter un coup-d'œil sur les Nations diverses que cet évé-nement intéresse & sur les Héros que ces différens Pays ont produits.

Là pensosi rimira i Musulmani
Quasi in consiglio intorno al lor Mao-
metto,
Che, sebben fuori degli affanni umani
Pur mostran qualche cura aver nel petto.
Di poco i Moscoviti indi lontani
Vede in ridente e baldanzoso aspetto ;
Ma Pietro il grande, a cui forman corona,
Lor della sorte instabile ragiona.

» Là Mercure voit les Musul-
» mans pensifs, rassemblés com-
» me pour tenir conseil autour
» de leur Prophète : quoiqu'e-
» xempts des amertumes de cette
» vie, ils semblent tourmentés de
» quelque peine secrette. Non loin
» d'eux il voit les Moscovites avec
» cet air de joie que donnent les
» succès, mais Pierre le Grand,
» au milieu d'eux, les entretient
» de l'inconstance du sort ».

Quà cerchi son di taciturni Inglesi,
In contemplazion profonda immersi ;
D'Itali, all' opre grandi ognora intesti ;
Di Svezzesi, Danesi, Arabi e Persi:
Ve ne son d'infiniti altri paesi,
Ché costumi e linguaggi ebber diversi :
Presso un boschetto alfin di lauri e mirti
Gli Austriaci scorge, ed i Borbonii Spirti.

« Là sont rangés en cercle, des
» Anglois plongés dans leurs ré-
» flexions profondes, des Italiens

» à chaque instant occupés de grandes choses, des Suédois, des Danois, des Arabes, & des Persans ; & une infinité d'autres » Peuples de différentes parties du » monde, de mœurs & de langages différens. Enfin, près d'un » bosquet de lauriers & de myrtes il apperçoit les ombres » Royales des Maisons d'Autriche » & de Bourbon ».

L'Eloge de Louis Quatorze & celui des Héros les plus célèbres de la Maison d'Autriche est suivi par une prédiction Poëtique de Mercure & par une invocation que le Poëte addresse au Roi, dont voici une partie.

L'acque di tua sapienza (almo tesoro!)
Scendon dal trono alle Provincie in grembo,
E lor recando il provido ristoro,
Le innaffiano dal centro in fino al lembo.
Vi fiorisce ogni scienza, arte, e lavoro:
Non minaccia vi appar di avverso nembo:
Nè come altrove, senza frutto e fronda
Giaccion gl'ingegni per mancanza d'onda.

» La Sagesse veille du haut de ton » Trône au sort de tes Provinces ; » & du centre où tu règnes, tu » sçais porter la vie aux extrémités de tes Etats. Par-tout les » Sciences, les Arts & l'industrie » fleurissent; l'on n'y craint point » de funestes revers ; & l'on ne » voit point parmi les Peuples, » comme ailleurs, les esprits languir & s'éteindre faute d'encouragement ».

Nous abrégeons cet Eloge du Roi qui est plein de sentiment & de noblesse & qui se termine par les vœux que forme pour la prospérité du Roi Monsieur le Duc de Belforte. Les Italiens qui ont le plus de goût ont jugé qu'il n'y avoit guère d'Epithalames dans leur Langue où il y eût plus de Poësie & qui fût rendue en plus beaux vers. La Traduction Françoise n'a pas autant d'élégance & de goût, mais elle sera cependant utile à ceux qui, apprennant la Langue Italienne, ont besoin de saisir le sens & l'ensemble d'une Pièce que des expressions Poëtiques rendent souvent difficile à entendre.

MANUEL DU NATURALISTE, OUVRAGE UTILE AUX Voyageurs, & à ceux qui visitent les Cabinets d'Histoire Naturelle & de curiosités. Dedié à M. de Buffon, de l'Académie Françoise, &c, &c. Intendant du Jardin Royal des Plantes. A Paris, chez Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume *in* 8°. Petit format de 600 pages, caractères petit Romain.

PLUS on fait de progrès dans la connoissance de l'Histoire Naturelle, & plus on s'apperçoit de son étendue, ou pour mieux dire de son immensité. La vie entière de l'homme le plus laborieux suffit à peine pour lui mériter le nom de sçavant Naturaliste, & de-là il est aisé de conclure qu'il n'y a qu'un fort petit nombre de personnes qui puissent approfondir cette Science. Elle est cependant une des plus nobles, des plus utiles & des plus propres à intéresser tout le monde. Elle a tant d'attraits; elle est si naturelle à l'homme, que personne ne peut entrer dans ces beaux Cabinets où est exposée une nombreuse Collection des productions de la nature, sans se sentir en même-tems émerveillé du coup-d'œil général & pressé du desir d'examiner chaque objet en particulier. On s'approche avec empressement des armoires; on lit avec curiosité le nom des minéraux, des productions marines, des animaux dont les yeux sont frappés; il n'est personne alors qui ne desire d'en sçavoir plus que ce que la simple vue peut apprendre. Si par hazard quelqu'un d'instruit entreprend d'en faire l'histoire & la démonstration, il est écouté & suivi avec le plus grand plaisir; mais on n'a pas toujours cet avantage, &, quand on en est privé, il ne reste de la vue du Cabinet le plus magnifique, que des idées confuses, & une admiration stérile. C'est un inconvénient dont les Auteurs du Livre que nous annonçons ont été témoins plus d'une fois, & c'est ce qui les a engagés à composer leur Ouvrage. On voit par l'Avertissement qui est à la tête, que leur objet a été de renfermer, dans un seul petit volume très-portatif, à-peu près tout ce que des gens de goût, mais qui ne sont point Naturalistes de profession retiendroient ou voudroient retenir de l'explication bien faite d'un Cabinet des plus riches en curiosités naturelles.

Les grands détails de nomenclature, la critique & la comparaison des opinions des Sçavans, & surtout la description exacte des différentes espèces d'individus & de leurs variétés, forment le fond de la science de l'Histoire Naturelle; &, comme ces objets sont très-vastes, il est nécessaire que les Traités qui les comprennent soient eux-mêmes d'une très grande étendue. Par la même raison, il est aisé de

sentir qu'on peut, en ne s'en occupant point, concentrer infiniment ce que cette belle science a de plus propre à piquer la curiosité. C'a été le but qu'on s'est proposé dans le *Manuel du Naturaliste*. Comme il est principalement à l'usage de ceux qui ont sous les yeux une grande Collection des productions de la nature, dans laquelle on suppose que chaque objet est indiqué sous son nom le plus généralement adopté; les détails de nomenclature étoient inutiles; la description particulière de chaque objet l'étoit aussi; car l'examen qu'on en peut faire soi-même en apprend plus en un instant, quand on fait voir, que la description la plus étendue, sans la vue de l'objet. Mais ce que les sens ne peuvent absolument faire connoître, c'est l'historique de chaque chose, par exemple, le Païs natal, l'éducation, soit sauvage, soit domestique, le naturel, les mœurs, l'industrie particulière, la manière de se conserver & de se réproduire de chaque animal; le sol, la culture, les usages, l'utilité des plantes, les plus intéressantes; enfin la composition, les principes & les propriétés des minéraux. Ce sont ces seuls objets auxquels les Auteurs ont donné toute leur attention. Il nous paroît qu'ils ont atteint le but qu'ils se proposoient: on peut, ayant leur petit Ouvrage à la main, faire la revue entière du plus beau Cabinet d'Histoire Naturelle & en rapporter une multitude de connoissances qui, bien loin de coûter de la peine à acquerir, ne sont que le résultat d'un amusement très-agréable. Comme il est assez ordinaire de trouver aussi dans ces Cabinets diverses productions curieuses des arts & de l'antiquité, les Auteurs n'ont point négligé de donner des notices de ce qu'il y a de plus intéressant dans ce genre. Enfin une chose encore très-utile, & dont on doit leur sçavoir gré, ce sont les tables alphabétiques qu'ils ont mises à la fin de l'Ouvrage; il y en a trois. La premiere contient les noms des objets dont le coup d'œil extérieur n'a rien qui puisse attirer l'attention; mais qui ont dequoi piquer la curiosité par leur histoire, & qu'on seroit fâché de n'avoir point examinés. La seconde offre les noms Latins qui différent beaucoup des noms François qui leur correspondent. Elle ne peut manquer d'être très-commode aux Etrangers, auxquels la Langue Françoise n'est pas familière, & aux François qui se trouvent en Païs étranger. La troisiéme enfin intéresse particuliérement les Voyageurs; elle est Géographique, & indique sous le nom des différens Païs & climats, tout ce qu'on y peut observer de plus intéressant, relativement à l'Histoire Naturelle.

Pour donner une idée du style de cet Ouvrage & de la manière dont il est traité, nous transcrirons ici un seul article qui est celui de *l'Araignée aquatique.*

« Cette espèce d'araignée ne se » trouve que très rarement aux en» virons de Paris, mais fréquem-

» ment en Champagne, dans les » marais & étangs. Elle est en quelque sorte amphibie, car elle vit » dans l'eau & sur terre. Elle vient » quelquefois y chercher sa proie. » Cette araignée nage très-bien, » sur le ventre, sur le dos, plonge » de toute manière. Elle est facile » à reconnoître par son éclat. Dans » l'eau son ventre paroît couvert » d'un vernis argentin ; c'est une » lame d'air appliquée sur le ven- » tre au moyen de parties huileu- » ses qui transpirent de son corps, » & empêchent le contact immé- » diat de l'eau. Cet air devient pour » l'araignée la matière du loge- » ment qu'elle va se construire. » Elle attache sous les eaux quel- » ques fils de soie à un brin d'her- » be, remonte à la surface, éle- » ve la partie postérieure de son » corps dans l'air, rentre dans l'eau » avec rapidité. Son ventre se trou- » ve enduit d'une bulle d'air qu'el- » le a l'art de faire rester sous les » eaux, en la plaçant sous les » fils de soie. Elle remonte, de » nouveau, descend de nouvel air » par le même procédé, & conti- » nue ainsi jusqu'à ce qu'elle se » soit construit un domicile assez » grand. Elle entre & sort à vo- » lonté de cette bulle, qui se re- » ferme toujours quand elle entre ou » qu'elle sort, au moyen de l'air » dont la partie, postérieure de son » corps est toujours enduite. Pour » donner de la solidité à cette bulle » fragile, elle la recouvre en de- » hors de fils de soie, filés à petits » points. Le mâle construit de son » côté un semblable appartement ; » lorsque l'amour l'invite, il perce » les murs de l'appartement de la » femelle. En y entrant les deux » bulles d'air se joignent, & ne » font plus qu'une seule chambre » nuptiale. La femelle est quel- » quefois un jour entier couché sur » le dos, sans mouvement & com- » me morte en attendant le mâle. » Aussi-tôt qu'il est entré, & qu'il » s'est glissé sur son ventre, elle » semble ressusciter, se relève, « court après le mâle, qui se sauve » à toutes jambes. La femelle prend » soin de la famille. Lorsqu'elle » accroît, elle construit de nou- » veaux appartemens ».

Il paroît bien, par tous ces détails, que cette araignée aquatique est un véritable amphibie, c'est-à-dire un de ces animaux qui peuvent vivre dans l'eau plus longtems que les animaux terrestres ; mais qui ne peuvent cependant se passer d'air absolument, & qui périssent quand ils en sont privés pendant un trop longtems.

Mais combien est admirable l'industrie de celui-ci pour se procurer une habitation aërienne dans le fond même de l'eau. Combien ne résout-il pas, par ses manœuvres, de problêmes de la Physique la plus sçavante, dont cependant il n'a pas la moindre idée, & quel est l'homme un peu sensible aux merveilles de la nature qui, après avoir lu l'histoire de ce singulier insecte, ne regrettera pas d'avoir dédaigné de le considérer un moment, collé sur son carton dans un Cabinet

d'Histoire Naturelle, & confondu dans la foule de ses pareils dont la figure n'a rien qui attire les regards, ou même qui ne les rebute.

Le Manuel du Naturaliste est tout rempli de traits choisis de cette espece, & c'est ce qui en fait le mérite. Cet Ouvrage, quoique fait sans prétention de science n'en est pas moins soigné; il ne peut manquer d'être agréable à ceux auxquels il est destiné, ou pour mieux dire à presque tout le monde.

LEX NATURÆ UNICA, SEU DE ATTRACTIONE AD impulsionem revocata. Theses Philosophicæ, quas deo duce, auspice dei-parâ & arbitro Petro-Felice CHAMPION, *Sacræ Theologiæ Doctore, & Regio Philosophiæ Professore, Primus publicè defendet Anthelmus Charcot Lugdunæus. In Scholis Academicis Seminarii sancti Irenæi Lugdunensis die* 12 *mensis Junii, anni* 1770, *horâ post meridiem sesqui secundâ. Lugduni apud Amatum de la Roche, Academiarum Typographum, in Forogranorum,* 1770.

Cette Thèse a pour objet la question importante de la gravitation universelle, ses phénomènes, & sur-tout la cause Méchanique par laquelle on entreprend de l'expliquer. M. le Sage illustre Citoyen de Genève & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, a été l'occasion qui a déterminé Monsieur Champion à choisir cette matière pour le sujet de sa Thèse. M. le Sage s'est occupé plus que personne de la cause physique de la gravité, les recherches immenses qu'il a faites sur ce sujet, l'érudition & la sagacité qu'il y a portées l'ont mis en état de la traiter d'une manière aussi complette qu'il fût possible & de répondre à toutes les objections de la manière la plus satisfaisante pour ceux qui ne regardent pas l'attraction comme une propriété essentielle à la matière.

Supposons qu'à une distance immense de notre système Solaire il y ait plusieurs Sphères ultramontaines placées au delà des autres & à différentes distances, en nombre suffisant, composées de corpuscules séparés, beaucoup plus petits que ceux de la lumière; que tous ces corpuscules aient un mouvement perpendiculaire au plan de chacune de ces Sphères, avec une vîtesse prodigieuse, de manière qu'il en arrive vers notre système par tous les points de sa surface, & que le nombre & la nature de ces corpuscules soient tels, que la plus petite distance à laquelle ils puissent se rapprocher soit plus grande que le diamètre d'un de ces corpuscules. Avec cette simple hypothèse M. le Sage explique généralement tous les phénomènes de la pésanteur & répond à toutes les difficultés.

On trouve dans cette Thèse quelques expressions qui pourroient faire croire que M. le Sage a emprunté son systême de M. *Fatio.* Nous croyons devoir avertir nos Lecteurs que le systême de M. le Sage étoit composé & connu avant qu'il eût connoissance lui-même des Lettres de M. *Fatio.* Sa candeur est telle qu'il les a fait imprimer lui-même & qu'il annonce depuis long-tems qu'il fera connoître plusieurs autres Auteurs ignorés qui l'ont précédé dans la même carrière. Au mois d'Octobre 1760 il remit à l'un des Auteurs de ce Journal un abrégé de son systême intitulé *Démocrite Newtonien*, & il y joignit une Brochure Latine sur la même matière, publiée en Allemagne en 1756, mais inconnue en France, pour que nous apprissions au Public que l'Auteur Allemand avoit précédé M. le Sage, quoique à son insçu. Ceux qui voudront connoître combien la conduite de M. le Sage est pleine de candeur pourront jetter les yeux sur les Lettres originales de Fatio & de Leibnitz qu'il a publiées lui-même dans le Recueil des Oeuvres de ce dernier, & le Certificat que Monsieur Mallet & un Mathématicien Allemand lui ont donné avant que de lui livrer les papiers de Fatio qui étoient arrivés d'Angleterre chez Milord Stanhope à Genève. Au reste, on verra, dans le Traité que M. le Sage nous annonce, combien son systême est supérieur à tout ce qu'on avoit dit jusqu'à présent, par l'explication complette de tous les Phénomènes & par la solution entière de toutes les difficultés qu'on peut tirer de l'Astronomie, de la Physique & du calcul.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE

De Rome.

De Cometarum motu exercitatio Astronomica, habita in Collegio Romano à Patribus Societatis Jesu Prid. Non. Septem. anno 1770 *Romæ Typis Generosi Salomoni Superiorum permissu*, 35 pag. *in*-4°. 7 pages de Tables, avec une planche en taille-douce.

Cette Dissertation est du Père *Asclepi*, Professeur de Mathématique au Collége Romain; il y donne la théorie de la parabole, & les propriétés nécessaires pour le calcul des Orbites Cométaires, il explique même le procédé qui consiste à trouver par trois observations l'orbite d'une Comète inconnue, & même son calcul dans une orbite elliptique, du moins quant aux principes généraux, & aux considérations qui servent de fondement à ces calculs; le P. *Asclepi*, donne ensuite l'application de ces principes à la Comète de 1769, qui étoit le principal objet de sa Dissertation. Il en rapporte cinq suites d'observations toutes calculées; il y en a cinq du P. *Audifredi;* dix-neuf de M. Zannotti; quatorze de M. Messier; treize de M. Wargentin; six de M. Prosperin. Il compare ensuite la plus grande partie de ces observations avec le calcul tiré des élémens qu'il a trouvés pour une orbite parabolique, mais il n'a pu éviter des erreurs de neuf-à-dix minutes, quoiqu'il y ait douze de ces observations où l'erreur soit au-dessous d'une minute, ce qui prouve qu'il y a ou des observations défectueuses, ou une grande différence entre la véritable orbite de cette Comète, & l'orbite parabolique dont on se sert pour ces calculs. Le P. Asclepi rapporte ensuite les élémens de cette orbite que M. de la Lande avoit le premier publiés, dans la Gazette de France, & les changemens qui y ont été faits par le P. Audifredi, M. Zannotti, & M. Prosperin, chacun d'après quelques nouvelles observations; enfin ceux que le P. Asclepi a lui même calculés & dont voici les principaux articles. Nœud ascendant 5 s. 25 d. 4′ 47″, périhélie 4 s. 24 d. 7′ 0″, inclinaison 40 d. 40′ 48″; passage au périhélie 7 Octob. 14 h. 40′ 45″ tems moyen à Rome. Log. de la distance périhélie 4090168.

L'Auteur ajoute que M. de la Lande l'avoit invité par Lettres à calculer cette Comète dans une orbite elliptique, d'où l'on auroit pu déduire peut être la durée de sa révolution, à trois ou quatre années près, mais le travail d'un semblable calcul

calcul eſt ſi long, qu'il y a très-peu d'Aſtronomes qui aient aſſez de loiſir pour l'entreprendre.

De apparente objectorum diſtantia & magnitudine exercitatio optica habita in Collegio Romano à patribus Societatis Jeſu anno 1769; Romæ, Typis Generoſi Salomoni, Superiorum Permiſſu 31 pages *in*-4°. avec une planche en taille-douce.

Le P. Aſclepi dans cette ſeconde Diſſertation examine les différens moyens par leſquels nous jugeons de l'éloignement d'un objet, tel que ſon degré de lumière, la ſuite des objets interpoſé, la forme que l'œil eſt obligé de prendre, &c. Il donne l'explication de différens phénomènes, avec diverſes expériences, il s'occupe ſur-tout à donner la raiſon de l'augmentation de la grandeur apparente de la Lune, qu'il attribue à la figure apparente du Ciel, plutôt qu'à la ſuite des objets interpoſés, qui eſt l'explication que M. de la Lande a adoptée dans ſon Aſtronomie.

De annua fixarum aberratione exercitatio opticò-Aſtronomica habita in Collegio Romano anno 1768. Cette Diſſertation du même Auteur nous eſt parvenue plus tard, elle contient en 20 pages, toute la théorie du mouvement apparent des Etoiles, découvert par M. Bradley en 1728 & connu ſous le nom d'aberration annuelle.

RUSSIE.

De Pétersbourg.

Nouvelle méthode pour lever en peu de tems & à peu de frais une Carte générale exacte de toute la Ruſſie, approuvée par l'Académie Impériale des Sciences de S. Pétersbourg, inventée par Chriſtian Mayer *Aſtronome de S. A. S. Electorale Palatine, Profeſſeur de Mathématiques & Directeur du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle de l'Univerſité de Heidelberg, Membre de la Société Royale de Londres, de l'Inſtitut de Bologne, & de l'Académie Impériale Leopoldine.* A Saint Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences 1770. 26 pages *in*-12.

Le P. Mayer Jéſuite qui avoit été appelé en Ruſſie pour faire l'obſervation du paſſage de Vénus, a compoſé ſur ce phénomène important un Ouvrage dont nous rendrons compte en détail, mais il s'eſt occupé en même-tems de la Géographie de l'Empire de Ruſſie, & il a préſenté ſur ce ſujet à l'Impératrice le Mémoire que nous annonçons. Le ſuccès de la montre de M. Harriſon pour la découverte des longitudes, celui des montres de M. Berthoud & de M. le Roi en France, a donné au P. Mayer l'idée de s'en ſervir même dans la Géographie; on le peut avec d'autant plus d'avantage que le tems vrai eſt bien plus facile à trouver

fur terre que fur mer. En transportant la montre, par exemple de Pétersbourg à Moskou, on peut dans toutes les Villes de la route trouver la différence entre l'heure qu'elle marque & celle du lieu où l'on arrive ; en revenant à Pétersbourg on fait une femblable vérification, &, fi l'on trouve un réfultat différent, cette différence même fait connoître les variations de la montre. Il eft vrai que le mouvement des voitures peut affecter la montre beaucoup plus que le roulis d'un vaiffeau, mais le Père Mayer obferve qu'il y a de grandes Rivières dans toute la Ruffie, dont on peut fe fervir pour de femblables voyages ; & il indique dans fon Mémoire la route qu'on pourroit fuivre : pour faire fentir l'avantage de fa méthode il rappelle les grandes difficultés qu'on éprouve en levant des Cartes par triangles, comme il l'a fait en 1762 avec M. de Thury qui avoit été envoyé par le Roi pour tracer jufqu'à Vienne la perpendiculaire à la Méridienne de Paris, & en 1763 en levant une Carte depuis Manheim jufqu'à Bafle par ordre de l'Electeur Palatin.

Flora Sibirica five hiftoria plantarum Sibiriæ ; Tomus tertius, continet tabulas æri incifas 67. Auctore D. Joanne Georgio GMELIN, *editore D. Samuel Gottlieb Gmelin. Petropoli ex Typographia Academiæ Scientiarum* 1768, 276 pages *in*-4°.

M. Samuel Gmelin, neveu de l'Auteur & fon fucceffeur à l'Académie de Pétersbourg a trouvé dans les Manufcrits de fon Oncle cette troifiéme partie qui avoit été envoyée il y a 19 ans de Tubingue à l'Académie de Pétersbourg. C'eft une fuite qui manquoit à l'hiftoire des Plantes de Sibérie que le célébre Jean-George Gmelin avoit entreprife ; elle contient trois claffes, 1° les fleurs *incomplétes*, c'eft-à-dire qui manquent de calice ou de petales, 2° les *fructiflores*, c'eft-à-dire celles qui ont la fleur pofée fur le fruit comme les gallium ; 3° les *calyciflores*, qui ont le fruit pofé dans le calice, & faifant corps avec le calice comme les rofiers. L'Editeur a ajouté à ce volume les *ringentes* dont les fleurs font irrégulières, comme la digitale, les labiées de Tournefort, les perfonées ; enfin il y a joint les crucifères, & les columnifères ou malvacées qui ne font qu'en très-petit nombre dans la Siberie.

Cet Ouvrage eft bien fait & peut aller de pair avec les deux premiers Volumes, on y reconnoît la main de fon illuftre Auteur ; les defcriptions des efpèces y font fatisfaifantes, les fynonymes bien rapportés ; les planches, quoique d'une touche foible, font exactes & intéreffantes, parce qu'elles repréfentent des plantes pour la plupart inconnues ; on y auroit defiré de plus grands détails pour les étamines, & les intérieurs des capfules ; on voudroit que les petites parties fuffent groffies au microfcope, parce qu'elles font les feules qui déterminent les genres

& les eſpèces ; quoiqu'il en ſoit cet Ouvrage eſt très-curieux & il eſt mieux fait que l'hiſtoire des *fucus* que M. Gmelin le neveu a donné la même année, & dont nous rendrons compte. Le quatriéme Volume de Flora Sibirica eſt ſous preſſe.

Obſervations.

M. Charles Euler fils du célèbre Géomètre Léonard Euler a fait aux extrémités de l'Empire de Ruſſie pluſieurs obſervations intéreſſantes pour la Géographie ; elles nous ont appris en particulier que Aſow doit être placé trois à quatre degrés plus à l'Oueſt ou plus près de nous que l'on ne le penſe communément. M. Krafft va en Moldavie pour faire des obſervations Aſtronomiques, & Meſſieurs Gmelin & Guldenſædt en Georgie & dans les montagnes du Caucaſe pour y faire des obſervations ſur l'hiſtoire naturelle. L'Académie publiera vers la fin de l'année le XIVe Volume de ſes Mémoires diviſé en deux Tomes, dont un ſera tout entier deſtiné à la partie Aſtronomique, ſur tout par rapport aux obſervations qu'a occaſionnées le paſſage de Vénus ſur le Soleil arrivé en 1769.

POMÉRANIE.

De Greifswald.

Lehrbegrif der Geſamtel Mathematik, c'eſt-à-dire, *Cours général de Mathématique. Par Jean Guſtave* Karsten, Docteur en Philoſophie, Profeſſeur de Mathématiques & Membre de l'Académie Electorale des Sciences de Baviere, cinq Volumes *in*-8°; le premier Volume de 484 pages ; le ſecond Vol. de 525 pages ; le troiſiéme Vol. de 485 pages ; le quatriéme de 527 & le cinquiéme de 784 pages. Le premier Volume traite de l'Arithmétique & de la Géométrie des lignes ; le ſecond de l'Algèbre & de la Géométrie des plans & des ſolides ; le troiſiéme de la Statique, des ſolides, de l'Hydroſtatique de la Statique de l'air & de la Mécanique. Le quatriéme eſt une ſuite de la Mécanique & le cinquiéme traite de l'Hydraulique. A Greifswald. 1767—1770.

Einleitung indie Aſtronomiſchen Wiſſenſchaften, c'eſt-à-dire, *Introduction aux Sciences relatives à l'Aſtronomie. Par Lambert-Henry Roehl.* 440 pages *in*-8°. A Greifswald 1768.

Mercwurdigkeiten von der durchgangen der Venus, &c. C'eſt-à-dire des choſes remarquables qui ont lieu dans les paſſages de Vénus ſur le Soleil, par Lambert Henri Roehl, Profeſſeur d'Aſtronomie à Greifswald 1768, 160 pages *in*-8°.

C'eſt Ouvrage eſt d'un Aſtronome très-diſtingué & connu de nos Sçavans par de très-bonnes obſervations, qui a remarqué avec grand

soin les Phénomènes optiques qu'on observe dans le contact des bords de Vénus & du Soleil.

Physicalische Beschreibung der Erdkugel, &c. C'est-à-dire *Description Physique de la Terre de Tobern Bergmann, Professeur de Chymie de l'Académie d'Upsal, Membre de l'Académie Imperiale de Physique, de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, & de la Société Royale de Londres. Traduit du Suédois en Allemand par Lambert Henri Roehl, Professeur & Observateur d'Astronomie, de l'Académie de Greifswald & Membre de l'Académie Royale de Stockolm.* A Greifswald en Poméranie 1769. 487 pages, petit *in*-4°.

Aufsatze aus der Philosophie und der Wissenschaften. C'est à dire *Mélanges de Philosophie & de Belles-Lettres; par M. Rud. Wilhelm Zobel.* A Greifswald, chez Antoine-Ferdinand Roese. 1770. 259 pages *in*-8°.

Des Kaiser Julians zwo Spottschriften, Satyre de l'Empereur Julien, le Misopogon, en Grec & en Allemand, par Hermann Jacob Lastus, Professeur de Belles-Lettres à Rostock. A Greifswald 1770. *in*-8°. 304 pages petit format.

DE PRUSSE.

De Berlin.

Beytrage zum gebrauche der Mathematik und deren anwendung durch J. H. Lambert. A Berlin 1765. 488 pages *in*-8°. avec figures. C'est-à-dire, *Mémoires sur l'usage des Mathématiques & sur leur application.*

Cet Ouvrage d'un Physicien très-habile mérite d'être connu, & nous desirerions qu'on en eût une Traduction, ainsi que des autres Ouvrages du même Auteur; en attendant nous nous contenterons d'annoncer qu'il contient quatre parties, sçavoir des remarques & additions à la Géomètrie pratique; un Mémoire sur le Jaujeage; des remarques & additions à la Trigonométrie; & une théorie de la certitude des observations & des expériences, c'est-à-dire du degré de précision dont elles sont susceptibles.

DANEMARCK.

De Copenhague.

Icones Plantarum sponte nascentium in regnis Daniæ & Norvegiæ, &c. Ad opus Floræ Danicæ nomine inscriptum, à Georgio Christiano Oeder M. D. Prof. reg. Botan. Hafniæ 1766, &c. 3 Volumes *in-folio*, chacun de 180 planches.

Elementa Botaniæ. Id. Hafniæ, 1766. 2 Vol. *in*-8°.

Ces Ouvrages dont on annonce la suite se vendent avec des planches enluminées à raison de 34 liv. de France pour 60 planches; ils

font très-bien exécutés, & très-intéressans pour les amateurs de la Botanique.

Nomenclator Botanicus. Id. 1769 *in*-8°.

Cet Ouvrage contient une vaste Nomenclature Françoise, Angloise, Allemande, Danoise, Suédoise, avec les noms Latins de Linnæus, & fera du plus grand secours, même aux habiles Botanistes.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

The Nautical Almanac and Astronomical Ephemeris for the year 1771 *; published by Order of the Commissioners of Longitude. London Printed by Richardson and sold by. S. Nourse, in the strand, and Mess. Mound and Page on Tower. Hill, Booksellers to the said Commissioners* 1769. *Price three schillings and 6 penne* 167 pages *in*-8°.

Tabulæ novæ & correctæ pro supputandis Eclipsibus Tertii Satellitis Jovis, Auctore Wargentin ad Meridianum observatorii Regii Grenovicensis accommodatæ. Londini Typis Gulielmi & Johannis Richardson 1769. 77 pages *in*-8°.

Ces Ephémérides destinées à l'usage de la Marine, & que les Commissaires du Bureau des Longitudes en Angleterre font calculer à grand frais sur les Tables les plus exactes, ont été rendues cette année encore plus intéressantes par les nouvelles Tables Astronomiques qu'on y a ajoutées, à l'imitation de celles que l'on trouve dans plusieurs Volumes de la *Connoissance des Tems* que M. de la Lande publie tous les ans depuis 1760. Il y a sur-tout une table pour trouver la latitude en met par deux hauteurs du Soleil dont on connoît l'intervalle, avec la déclinaison du Soleil, cette Table occupe 60 pages. Celles du troisiéme Satellite composées nouvellement à Stokolm par M. Wargentin, sont une amélioration de celles que M. de la Lande publia en 1759, avec les Tables de M. Halley, & elles se retrouveront de même que de nouvelles Tables pour les autres Satellites, dans la seconde Edition de l'Astronomie qui paroîtra au mois de Juin de cette année 1771.

Philosophical transactions giving some account of the present understakings studig and labours of the ingenious in many considerable parts of the world. Vol. 59. *for the year.* 1769. 511 pages *in* 4°. en 2 Volumes.

On y trouve spécialement un très-grand nombre d'observations du passage de Vénus sur le Soleil, faites en Amérique, en Angleterre, & ailleurs, des observations sur la derniere éruption du Vésuve & autres objets intéressans de Mathématique & de Physique.

De Geneve.

Le grand Traité des Thermomètres & des Baromètres annoncé depuis quelques années par M. Jean André de Luc, Citoyen de Genève a été suspendu par un grand nombre d'expériences nouvelles que ce sçavant a voulu y ajouter; il est parvenu à déterminer sur le Thermomètre à Mercure, une échelle naturelle des véritables degrés de chaleur, égaux dans la nature, inégaux dans l'étendue de leurs divisions. Mais, pour avoir dans cette échelle un terme fixe comme celui de l'eau bouillante, il falloit connoître l'influence du poids de l'air sur ce terme de l'ébullition; pour cet effet il s'est transporté dans les derniers jours de Septembre sur une montagne élevée de 1380 toises au-dessus du lac de Genève, & il a reconnu en comparant 25 expériences depuis 28 pouces 5 lignes jusqu'à 19 pouces 7 lignes que les différences de chaleur de l'eau bouillante ne sont point proportionnelles aux différences de poids de l'air, mais qu'elles suivent une toute autre Loi. Cette nouvelle découverte augmentera le mérite de l'important ouvrage de M. de Luc, dont on espère la publication pour le mois de Juin 1771. Les affaires de la République de Genève dans ces tems de troubles ont occupé M. de Luc de manière à lui mériter & la confiance du peuple & l'admission dans la Magistrature; c'est une raison bien respectable de la lenteur de l'exécution de son ouvrage.

De Bouillon.

Lettre à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans sur le passage de Vénus; par M. Trebuchet. A Bouillon aux dépens de la Société Typographique 1770. 27 pages *in*-12.

Cette Lettre de M. Trebuchet que nous n'avions pu insérer en 1768 dans notre Journal, quoiqu'elle méritât d'y paroître, vient d'être publiée dans un Recueil de Mémoires intéressants qu'a donné la Société Typographique établie à Bouillon par Messieurs Rousseau & Castillon, *M. Trebuchet* répond dans cette Lettre à celle que nous avions donnée par extrait dans notre Journal d'Août 1767, par laquelle le Père Hell avoit critiqué un Mémoire sur les effets de la parallaxe, publié dans notre Journal d'Octobre 1766. M. Trebuchet fait voir d'une manière encore plus évidente qu'il ne l'avoit démontré jusqu'ici que la sortie de Vénus est toujours accélerée par l'effet de la parallaxe, toutes les fois que la sortie apparente se fait au-dessous du diamètre horizontal ou plutôt lorsqu'elle se fait plus loin du diamètre horizontal que la sortie véritable. Il fait voir en conséquence que le P. Hell se trompe en disant que, de deux Pays situés sous le même parallèle, le plus occidental voit toujours la sortie plus tard. Il se

plaint encore de ce que le P. Hell en deux ou trois endroits de sa Dissertation *de Satellite Veneris* fait dire à l'Auteur de deux Dissertations Françoises sur cette matière tout le contraire de ce qu'il a dit réellement. M. Trebuchet avoit employé dans sa Lettre une ortographe nouvelle que les Editeurs n'ont pas jugé à-propos de conserver, mais dont ils rendent compte dans une note. Il écrit *santre* pour *centre*, *kome* pour *comme*, *paje* au lieu de *page*, &c. Cette ortographe a déjà été employée dans l'Ouvrage de Botanique de M. Adanson, mais elle n'a point encore pris faveur dans le Public Cette lettre est accompagnée de quelques figures en bois, qui sont le coup-d'essai d'un Jardinier d'Auxerre qui a pour la gravure un talent assez singulier & assez rare.

FRANCE.

D'Auxerre.

Etrennes aux trois Andrés, ou apologie du précis historique sur l'année de la délivrance de la Ville d'Auxerre, contre les observations d'un Anonyme insérées dans le Journal de Verdun du mois d'Octobre 1769. 48 pages *in* 12.

M. Houffet Médecin des Hôpitaux à Auxerre dans un *Précis historique* avoit donné un tableau sommaire de l'état déplorable où la Ville d'Auxerre s'étoit trouvée reduite en 1667, lorsque les Huguenots s'en rendirent Maîtres; & il ajoutoit: les habitans ont desiré de réparer ces horribles scandales; ils ont voulu que le jour de la délivrance de leur Patrie fut solennisé tous les ans, le jour de la quasimodo, par une Procession faite de la manière la plus auguste, par un *Te Deum* & un Salut, chantés en réjouissance de cet événement, & pour remercier Dieu des témoignages de sa bonté & de sa clémence. Il racontoit la manière dont leurs intentions avoient été remplies par les Officiers Municipaux & par les Chanoines d'Auxerre, & il remarquoit la sagesse avec laquelle ils avoient preferé la distribution de pain en 1758 en faveur des Pauvres à l'usage qui s'étoit pratiqué de porter des cierges à cette Procession. Un Critique anonyme avoit reproché à M. Houffet quelques inexactitudes, quelques anachronismes dans les détails de cette histoire; il nous paroît qu'il s'en justifie pleinement, & qu'il prouve assez bien que la critique est minutieuse, & injuste; il ajoute qu'elle est peu sensée, marquée au coin de l'ignorance & de l'artifice dans tous ses points. Il adresse sa réponse aux trois Andrés, parce que la critique est, dit il, le fruit d'un complot formé & exécuté par trois Andrés, dont l'un a composé l'Ouvrage, l'autre l'a corrigé, & le troisiéme, la revu & augmenté.

M. Houffet a joint à sa réponse une Bulle de Clément IX pour la Procession générale, & le précis historique dont il s'agit, avec la

critique dont il se plaint. Quoiqu'en général des écrits polémiques sur de petits détails d'histoire intéressent peu le Public ; on trouvera dans le Mémoire que nous annonçons quelques traits remarquables, tels que celui des droits respectifs du Chapitre & des Bénédictins de S. Germain d'Auxerre, & l'origine de l'usage où sont les Chanoines d'Auxerre de porter la robe violette à paremens rouges. Le premier qui ait introduit cet usage fut le sçavant Chanoine d'Auxerre, M. le Beuf, à la Procession du Jubilé de 1725 ; M. de Caylus permit que son Chapitre suivit cet exemple, de manière que depuis ce tems la plupart des Chanoines d'Auxerre, à la mozette près, s'habillent comme l'Evêque dont ils se disent les Conseillers nés. Cependant quelques-uns d'entre-eux n'ont point voulu adopter cet usage, soit par prudence, soit parce qu'ils voient que plusieurs Paroisses du Diocèse font porter cet uniforme à leurs enfans de Chœur.

De Paris.

Nouvelles observations critiques, sur le Traité des Dispenses Par M. Collet, conformément à la troisième Edition, avec une réponse à l'Auteur du Journal Encyclopédique qui a fait des extraits de quelques-unes des observations précédentes. Par le R. P. Nicolas Collin, Docteur en Théologie, Chanoine Régulier de la Réforme de Prémontré, ancien Prieur de Rengeval. A Paris, chez Delévacque, Libraire, rue des Amandiers & Edme, Libraire, sous la principale porte des Augustins 1770 *in*-12. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Avant de publier ces nouvelles observations, l'Auteur attendoit que M. Collet eût répondu aux premières qui ont paru. Mais, comme la réponse a tardé à venir, il s'est déterminé par le desir de plusieurs personnes, à donner cette seconde production. On fait remarquer dans l'Ouvrage de M. Collet *bien des citations assez peu exactes, bien des sentimens attribués à des Auteurs qui en paroissent très éloignés, bien des endroits où M. Collet semble encore assez se contredire, des faussetés même, & plusieurs autres fautes, aussi singulières au moins que celles* qu'on avoit d'abord observées. Quelle que puisse être la réponse en faveur de M. Collet, nous pensons que ceux qui lisent son Traité des *Dispenses* ne peuvent se dispenser de voir ces observations qui leur serviront à se former des idées justes sur différens objets, & à les exprimer avec exactitude & précision.

Dissertation sur la cause de l'élévation des liqueurs dans les tubes capillaires, par M. DE LA LANDE *de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, chez Desaint, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, 1770. 70 pages *in* 12.

Cette Dissertation avoit été insérée en forme de Lettre dans notre Journal, mais l'Auteur, en la faisant imprimer séparément, y a fait

fait des augmentations considérables, & ce Mémoire est devenu un Traité complet sur cette partie importante de la Physique; il étoit d'autant plus nécessaire, que presque tous les Auteurs qui en avoient parlé n'avoient ni expliqué ni même compris la manière dont l'attraction agit pour élever les fluides dans les tuyaux capillaires.

M. Jurin dans les transactions Philosophiques, M. Veitbricht dans les Mémoires de Pétersbourg, M. des Marets dans ses Commentaires sur Hauksbée, M. Formey dans l'Encyclopédie, M. Mussenbroek dans la derniere Edition de sa Physique, en admettant l'attraction comme la véritable cause de ce phénomène l'expliquoient d'une manière si peu satisfaisante que beaucoup de Physiciens avoient refusé de l'adopter, tels sont M. Nolet, le P. Gerdil, le P. Abat, le P. Paulian; M. de la Lande a essayé de lever toutes les difficultés en donnant une explication naturelle, & démontrée; il a répondu à toutes les objections; & il a fait voir que les expériences même qu'on avoit proposées comme décisives contre l'attraction, en deviennent comme autant de preuves nouvelles, quand on admet la nouvelle explication. On objectera peut-être, dit M. de la Lande, que l'attraction est une chose trop difficile à concevoir, pour former une explication satisfaisante des phénomènes Capillaires; mais, quand on a une loi primordiale, universelle & démontrée, quand on n'a presque aucune espérance de remonter au-delà, un phénomène est expliqué si l'on fait voir qu'il est une suite nécessaire de cette loi. Les Physiciens qui aiment à chercher les causes des causes peuvent s'exercer à donner une cause mécanique de l'attraction. Le P. Gerdil dans la Préface de ses Dissertations traite d'absurde le systême de l'attraction essentielle à la matière, & appelle *ignorans* ceux qui le soutiennent; il ne nous a point appris ce qu'il falloit sçavoir pour n'être pas ignorant sur cette partie; il n'a point prouvé qu'il y eût plus d'absurdité dans cette propriété que dans celle de la communication du mouvement qui paroît à M. de la Lande tout aussi incompréhensible, comme il l'observe dans son *Astronomie.* Mais après tout, ajoute M. de la Lande, le P. Gerdil peut supposer à notre attraction une autre cause primitive, mécanique, impulsive, nous l'admettrons pour ne pas encourir le reproche d'absurdité & d'ignorance, mais il est prouvé par les faits que les différentes parties de la matière ont une tendance réciproque l'une vers l'autre, quelle qu'en puisse être la cause.

Dictionnaire Véterinaire, & des animaux domestiques; contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever, & de les gouverner; les alimens qui leur sont propres, les maladies aux-

quelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour les différens usages de la société civile; auquel on a ajouté un Fanna Gallicus.. *Par M. Buchoz, Médecin Naturaliste de Lorraine & de feu Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Agrégé du Collége Royal des Médecins de Nancy, & de la Faculté de Médecine de Lorraine; ancien Démonstrateur de Botanique à ce Collége; Associé des Académies de Mayence, de Chaalons, d'Angers, de Dijon, de Béziers, de Caën & de Bordeaux, & Correspondant de celles de Metz, de Rouen & de Toulouse, &c.* Trois *Volumes in-8°.* de près de 700 pages, avec un très-grand nombre de planches gravées en taille-douce d'après nature.

On délivre actuellement le premier Volume de cet Ouvrage. Le second est sous presse, & paroîtra incessamment. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, la premiere porte cochere au-dessus du Collége. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Le but que l'Auteur de cet Ouvrage s'est proposé, est de se rendre utile à ses Compatriotes. Il ne s'est point contenté de leur exposer les richesses qu'ils trouvent à chaque pas dans ce vaste Royaume; il a encore tâché de leur en démontrer les avantages. Il a commencé l'*Histoire naturelle de la France* par celle des végétaux comme étant les êtres les plus essentiels à la vie. Il fait voir dans son *Dictionnaire raisonné des Plantes* (*), à quels usages on peut les employer, non-seulement pour les médicamens & les alimens des hommes & des animaux, mais encore pour les différens arts, tant de nécessité première, que de luxe. Dans l'ouvrage dont il s'agit actuellement, il ne s'éloigne pas de son plan ordinaire, il fait passer en revue tous les animaux domestiques, il en donne les descriptions anatomiques & quelquefois comparées avec celles de l'homme & d'autres animaux; il explique ensuite la manière de les élever; il indique les alimens qui leur conviennent, & examine les maladies auxquelles ils sont sujets. Il entre enfin dans le détail de tous les avantages que nous en pouvons retirer.

Outre les animaux domestiques, il parle des quadrupédes sauvages, des oiseaux & des poissons dont on a coutume de se nourrir; il rapporte tout ce qui peut concerner la chasse & la pêche de ces sortes d'animaux; il tâche de ne rien omettre de ce qui se trouve d'essentiel dans le règne animal. Il a mis en quelque façon à contribution, pour rédiger ce Dictionnaire, tout ce qui a paru de plus intéressant sur l'art Vétérinaire; la matière médicale & alimentaire; sur les Arts & Métiers, l'Agriculture & l'Œ-

(*) Paris, Costard, Libraire, rue St Jean-de-Beauvais.

conomie champêtre. *M. Bourgelat*, ce Citoyen zélé auquel on ne peut assez prodiguer d'éloges pour tous les services qu'il a rendus à sa Patrie, lui a été d'un grand secours pour la description anatomique du cheval. *M. Daubenton*, ce célèbre Académicien, ne lui a pas été moins utile pour la description anatomique des autres animaux domestiques; c'est à ce sçavant que nous sommes redevables de l'Anatomie comparée. *M. de Buffon*, ce grand Naturaliste du siècle, a peint de la manière la plus ingénieuse, les mœurs & les caractères des animaux. Pouvoit-on choisir un meilleur Maître ? Aussi est-ce le seul qu'il a consulté sur cet objet. Messieurs *Salerne & Arnauld de Nobleville*, dans la continuation de la matière médicale de *Geoffroy*, M. *l'Emery*, dans son Dictionnaire des Drogues; & M. *Valmont de Bomare*, dans son Dictionnaire d'Histoire Naturelle (*), nous ont fait connoître différens usages des animaux domestiques. Il en a profité pour celui-ci ; mais il ne s'en est pas uniquement contenté ; il a parcouru pour plus grande exactitude, tous les ouvrages périodiques qui ont paru depuis plus de vingt ans. Les Mémoires de l'Académie des Sciences, ceux des Académies de Province & des différentes Sociétés d'Agriculture, le Dictionnaire Œconomique, la Maison Rustique, le Dictionnaire Domestique portatif, le Gentilhomme Cultivateur, les Ouvrages particuliers sur les chevaux, les vaches, les brebis, les porcs, les abeilles, les vers à soie, les poules, les oies, &c. ont aussi beaucoup contribué à la rédaction de cet ouvrage utile qui demandoit un soin infini & des recherches immenses. Quand on n'a que des intentions pures, on ne craint point de citer les sources où l'on a puisé. C'est un devoir que la reconnoissance impose, & dont il est doux de s'acquitter.

Mais la pratique équivaut en tout à la théorie ; &, comme c'est toujours de cette première que l'Auteur part lorsqu'il veut traiter de quelque objet, il a rassemblé dans cet ouvrage les différentes connoissances qu'il a acquises dans le Royaume, en faisant ses courses d'herborisations. Il a consulté pour lors les gens de l'art : il a appris des Intendans de Domaines, des Laboureurs, des Fermiers, des Chasseurs, des Pêcheurs, des Maréchaux, des Bergers, des Pâtres, ce qui pouvoit concerner les parties dont ils avoient l'administration.

Tout ce qui facilite au Lecteur l'intelligence d'un objet essentiel devient très-précieux dans un ouvrage de cette nature, c'est pourquoi l'Auteur a cru devoir joindre à la fin de ce Dictionnaire plusieurs tables alphabétiques, comme il a fait dans son Dictionnaire des plantes.

(*) Dont la véritable Edition, la seule avouée de l'Auteur, se trouve à présent chez le même Libraire Costard, rue Saint Jean-de-Beauvais.

Il donne d'abord une table des animaux dont il a été queſtion, avec tous les différens noms ſynonymes, tant triviaux que ſcientifiques; une pour les différentes maladies des chevaux, des vaches, des brebis, des chevres, des porcs; une troiſiéme pour les maladies des oiſeaux, & une quatrième pour les remèdes qu'on en peut tirer. Dans la cinquiéme, il donne la liſte des animaux propres à nous ſervir de nourriture. La ſixiéme enfin comprend toutes les différentes parties de ces mêmes animaux qui conviennent aux arts. Il fait ſuccéder à ces tables un *Fanna Gallicus* dans lequel il donne la liſte de tous les animaux de la France, rangés ſuivant le ſyſtême de *M. Linnæus*, par préférence à tout autre, comme le plus méthodique, le plus clair & le plus concis.

A l'égard de l'exécution Typographique, nous oſons aſſurer que ni les ſoins ni les dépenſes n'ont été épargnés pour la rendre digne du public & des amateurs. Les quarante-deux planches d'animaux domeſtiques dont cet ouvrage ſera orné, ſont ſupérieurement exécutées par le ſeul Graveur qu'on doive diſtinguer en ce genre. Elles ont, par-deſſus toutes celles que l'on connoît juſqu'à préſent, le mérite très précieux d'avoir été faites d'après nature, & d'exprimer parfaitement l'inſtinct & le caractère de l'animal que chacune d'elles repréſente.

La condition de l'acquiſion actuelle eſt ſimplement de payer dix livres dix ſols, en recevant le premier Volume (qui paroît) *en feuilles.* Au moyen de quoi l'on recevra le troiſiéme *gratis*, & l'on ne paiera que cinq l. cinq ſols en retirant le ſecond qui va ſuivre immédiatement. De façon que l'ouvrage complet ne coûtera que 15 liv. 15 ſols (au lieu de 24 liv.) aux perſonnes qui s'empreſſeront de l'acquérir.

Celles qui ne ſe ſeront point conformées à cette condition, avant la diſtribution du ſecond Volume, paieront chaque Volume 8 liv., s'il en reſte, l'ouvrage n'ayant été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires.

Il n'eſt pas poſſible de faire relier cet ouvrage à préſent, parce que les planches & l'impreſſion macuLeroient.

Les reliures ſe paieront ſéparement 1 liv. 5 ſols le volume.

Les brochures en carton 6 ſols, les trois volumes.

*L'Art de ſe traiter ſoi-même dans les maladies Vénériennes, & de ſe guérir de leurs différens ſymptômes, Ouvrage fondé ſur une nouvelle théorie de ces Maladies, & dans lequel on explique d'une manière plus vraiſemblable l'opération des remédes employés à leur traitement : par M.***, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris*, Vol. *in*-8°. A Paris, chez Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.

Cet Ouvrage utile eſt diviſé en

deux parties, dans la premiere, l'Auteur donne une nouvelle théorie des maladies vénériennes, & il explique d'une manière également neuve, l'opération des remèdes qui conviennent à ces maladies. La seconde partie est destinée à décrire tous les symptômes vénériens locaux, & les remèdes qui y conviennent. Comme ils sont toujours les preludes de la maladie, il n'a rien négligé pour mettre le malade en état d'y bien remèdier, & les empêcher de dégénérer en vice habituel, sur tout lorsqu'il est de son intérêt de s'y prendre de cette manière, & qu'il est possible de le faire. L'habile Médecin fait mention des cas, où, faute des remèdes nécessaires, le malade peut se trouver hors d'état de se traiter lui-même, & obligé d'avoir recours, soit au Médecin, soit au Chirurgien. Alors il ne fait qu'indiquer les opérations nécessaires dans ces circonstances. Cette seconde partie est terminée par un *appendix* qui traite du régime à observer pendant le cours des remèdes anti-vénériens. L'Auteur y a joint les recettes de quelques médicamens dont il n'avoit point parlé dans le corps de l'Ouvrage, & qui néanmoins peuvent quelquefois être employés avec succès.

Nous ne finirons point cet article sans prévenir le Public d'être en garde contre les contrefactions multipliées qui se renouvellent sans cesse. Il ne faut ici que la plus légère faute de Typographie pour tuer un Citoyen; & c'est ce qu'un mot, une lettre, un signe caractéristique, un chiffre de plus ou de moins seroient dans le cas de produire quant aux doses des médicamens. Comme c'est précisément là sur quoi s'est portée plus particulièrement l'attention de l'Auteur, en revoyant les épreuves, & qu'il n'est pas possible que les contrefactions qui d'ordinaire se font obscurément, à la hâte, sans goût, sans ordre, sans intelligence, avec toute la précipitation de la plus infâme avarice, ne fourmillent de toutes les fautes possibles, on a cru ne pas pouvoir se dispenser de mettre à ce Livre, un signe caractéristique qui ne pût être ni falsifié, ni altéré, ni démenti. C'est le seing même du Libraire, précédé de ces mots qui seront écrits & signés de sa main au revers du frontispice ou titre : *Cette Edition est la seule véritable*, *J. P. Costard*, *Libraire*, *rue S. Jean de-Beauvais*.

Ainsi tous les exemplaires qui ne seront point revêtus de cette formalité indispensable pour le Livre & le bien de nos semblables, doivent être regardés comme faux, & préjudiciables à la Société qu'ils empoisonneroient sans cette précaution expresse.

N. B. Nous croyons devoir prévenir aussi qu'il n'est guère possible de faire usage de ce Livre sans le secours du Dictionnaire de Chirurgie, 2 Volumes *in* 8°. qui se trouve chez le même Libraire. Ce

dernier servira à faciliter aux Malades l'intelligence des termes usités, & de leur définition.

Le Manuel des Artistes & des Amateurs, ou Dictionnaire Historique & Mythologique des Emblêmes, Allégories, Enigmes, Devises, Attributs, Symboles, &c, relativement au Costume, aux Mœurs, aux Usages & aux Cérémonies : contenant tous les caractères distinctifs & l'explication de chaque sujet naturel ou moral, sacré ou profane, historique ou fabuleux ; dont on peut faire usage dans la Poësie, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, le Dessin, l'Ornement & la Décoration, &c. 4 forts Volumes *in*-12. de près de 800 pages. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Le titre de cet Ouvrage en indique suffisamment le plan, l'intérêt & la nécessité. Tous les objets essentiels à l'Artiste, à l'Amateur, à l'Homme de Lettres, à l'Homme du monde & aux jeunes gens, s'y trouvent réunis. C'est une Bibliothéque portative & complette de ce qu'il importe le plus de sçavoir relativement aux beaux-Arts. C'est l'extrait d'un nombre infini de volumes dont l'acquisition très dispendieuse ne suppléeroit point aux soins pénibles des recherches dont cet Ouvrage est rempli. Histoire Sacrée & Profane, Mithologie, Costume, Caractères, Allégories, Attributs, Symboles, Mœurs, Usages, &c. tout s'y trouve rapproché sous le point de vue le plus commode & le plus intéressant.

Après avoir prouvé l'utilité de l'étude de la Peinture, & développé son origine, ses progrès & ses révolutions, l'Auteur passe aux talens du Peintre ; il traite immédiatement après du Dessin, de la Composition, de l'Invention, de la Disposition & de l'Expression ; il parle ensuite de l'unité de tems, d'action & de lieu en Peinture ; de la Subordination des Figures, des Ornemens, des Draperies, des divers Habillemens des Anciens, de leurs Chaussures, enfin de l'esquisse, des Passions, du Costume & de la Perspective. Après ces notions détaillées avec soin, il donne la composition des couleurs, la manière de les glacer, avec des observations importantes sur le Coloris, le Faire ou maniment : il fait aussi mention de douze sortes de Peintures. Toutes ces observations se trouvent enfin terminées par plusieurs sections sur la Gravure en taille-douce, à l'eau-forte & au burin : voilà, en quelque sorte, surquoi roulent les Discours qui se trouvent à la tête de chaque volume.

Comme les jeunes Artistes sont obligés de consulter les Auteurs & de lire l'Histoire, c'est pour faciliter aux jeunes Gens, aux Artistes, aux Amateurs, les moyens de s'instruire que l'Auteur, après des recherches immenses, s'est proposé le plan d'un Livre qui rassemblât,

fous un même point de vue, tous les sujets historiques & fabuleux, tous les caractères distinctifs, &c. dont on peut faire usage dans la Peinture, la Sculpture, l'Architecture. le Dessin, l'Ornement & la Décoration. On trouvera donc ici, par ordre Alphabétique, les attributs des Divinités des Anciens, tout ce qui a rapport à l'histoire fabuleuse des Dieux, des demi Dieux & des Héros de l'antiquité; les différens systêmes de Théologie & tous les dogmes qui se sont successivement établis dans les âges du Paganisme; les Oracles, les Sorts, les Augures, les Auspices, les Présages, les Prodiges, les Expiations, les Dévouemens, les Evocations & tous les genres de Divination qui ont été en usage; les fonctions des Prêtres, des Prêtresses, des Devins, des Sibylles; les Fêtes, les Jeux, les Sacrifices; leurs origines, leurs institutions, &c. les Descriptions des Temples, des Autels, des Trépieds & des divers instrumens qui servoient aux Sacrifices. On y trouvera aussi plusieurs Monogrammes, Devises, Enigmes, Logogryphes, Chiffres, Lettres initiales & numérales, avec des attributs allégoriques sur toutes sortes de sujets; la Description allégorique des différentes parties du Monde; celle des Empires, Royaumes, Républiques, Villes, Pays anciens & modernes, des plus beaux Temples de l'antiquité, des monumens appelés *les merveilles du monde*, & de tous les chefs d'œuvre anciens & modernes en Architecture, Peinture, Sculpture & Gravure; ainsi que tout ce qui peut avoir rapport au costume, aux mœurs, aux usages & aux cérémonies des différens peuples de la terre.

Pour ne rien laisser à desirer dans cet Ouvrage, l'Auteur a cru devoir y joindre un Catalogue raisonné des Auteurs Mythologues, Hiérographes, Médaillistes, Peintres, Graveurs, Sculpteurs & Décorateurs qui ont traité de leur Art chacun en particulier. Cette partie essentielle du Livre est du plus grand intérêt, soit pour ceux qui ont lu les Ouvrages qu'on y passe en revue, soit pour ceux qui ne les ont point lus. Elle épargnera aux premiers la peine de rechercher ce qu'ils ont besoin de relire; elle indiquera aux autres le précis raisonné d'un Ouvrage qu'on ne liroit point, si l'on ne comptoit y trouver quelque chose de relatif à l'objet que l'on veut traiter.

APPROBATION.

Nous transcrirons ici le jugement qu'en a porté le Censeur. M. l'Abbé Genet: « cet Ouvrage, dit-il, qui » manquoit aux Artistes, rassem» ble sous un même point de vue, » tous les caractères distinctifs de » chaque sujet Naturel ou Moral, » Sacré ou Profane, Historique ou » Fabuleux, dont on peut faire usa» ge dans l'Ornement & la Déco» tation; il épargne au génie & à » l'imagination le soin pénible des » recherches, & l'inconvénient de » se ralentir en parcourant la car-

» rière immense de la Mythologie » & de l'Histoire : il facilite aux » Amateurs des beaux Arts l'expli- » cation des monumens anciens, » & des productions modernes en » genre de Dessin, Peinture, Sculp- » ture & Architecture ; il présente » même aux Poëtes des moyens » d'étendre leurs idées, & d'enri- » chir leurs tableaux : il a enfin l'a- » vantage d'entrer dans les grandes » vues de l'illustre Conseiller d'E- » tat, qui préside à la Police de » cette Capitale, & auquel la nou- » velle Ecole gratuite de Dessin est » redevable de son établissement. A » Paris, ce 24 Avril 1769.

Signé GENET, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL Du Mois de Février 1771.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

MARS.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MARS M. DCC. LXXI.

ESSAI SUR LES DOGMES DE LA MÈTEMPSYCOSE & du Purgatoire, enseignés par les Bramines de l'Indostan ; suivi d'un récit abrégé des dernières révolutions & de l'état présent de cet Empire. Tiré de l'Anglois par M. Sinner, Bibliothécaire. A Berne, chez la Société Typographique 1771. 1 Vol. *in* 8°. de 306 pages.

L'AUTEUR de cet essai a cru appercevoir, dit-il, de la ressemblance entre quelques Cérémonies qu'on célèbre dans le voisinage de la Caverne de S. Patrice en Irlande, avec les Mystères des Anciens, il en recherche l'origine, qu'il fait remonter jusqu'à Pythagore & aux Brachmanes. Il prétend que ce fut chez eux que ce Philosophe s'instruisit du Dogme de la Métempsycose, & que ce Dogme fut connu des Egyptiens, probablement après les conquêtes d'Osiris dans l'Inde. Ce sentiment auroit besoin de preuves & l'Auteur n'en produit aucune. Il a une grande confiance dans ce qui nous a été

donné depuis quelque tems par différens Auteurs Anglois qui ne nous paroissent pas avoir été mieux instruits que les Voyageurs des autres Nations qui les ont précédés. Entêtés des Antiquités Indiennes ils ont soutenu des opinions hasardées & destituées de vraisemblance faute d'avoir lu & consulté les Livres du Pays. Quelques notions très-imparfaites qu'ils ont données en ont imposé, l'examen que nous en avons fait, & les Ouvrages originaux que nous avons sous les yeux ne nous permettent pas d'ajouter beaucoup de foi à de simples notices souvent altérées, quoique nous ne prétendions pas que toutes soient à rejeter. L'Auteur M. Sinner commence par donner un extrait de ce qui est rapporté sur les Indiens dans le Recueil des Cérémonies religieuses : comme cet Ouvrage est entre les mains de tout le monde nous ne nous y arrêterons pas. Nous remarquerons seulement à l'occasion du mot *Devetas*, nom que l'on donne dans l'Inde à certaines Divinités, que l'Auteur paroît surpris de ce que M. l'Abbé Mignot, de l'Académie des Inscriptions, a dit que ce mot sembloit être dérivé du Latin *Deitas*. On ne comprend pas, dit-il, comment ce seul & unique mot se seroit glissé dans une Langue & dans un Pays qui n'a jamais eu de communication avec la Langue Latine. Nous avouons que cela est singulier ; mais, comme on trouve un assez grand nombre d'autres mots qui ont exactement les mêmes significations qu'en Latin, on ne peut douter que ces mots n'aient passé dans l'Inde par le moyen du Christianisme ; ainsi certains rapports avec le Christianisme viennent plutôt du Commerce & de l'établissement des Chrétiens dans l'Inde, que du voyage d'Osiris, & de celui de Pythagore ou des Druides que l'on suppose avoir été instruits du Pythagorisme. Nous souhaiterions que M. Sinner eût apporté en même-tems un peu plus d'exactitude lorsqu'il cite ses Auteurs. Par exemple, il fait dire à M. Anquetil, en parlant de la Langue Samscretane, que c'est l'idiome original du Code sacré des Brahmes, qu'ils prétendent que leur Prophète a écrit par inspiration Divine il y a 4866 ans, ou 3100 environ avant Jesus-Christ. M. Anquetil ne fait aucune mention de cette époque prétendue : Il dit seulement, il y quatre mille ans, & il la faut attribuer à M. Sinner qui l'a tirée des Rélations Angloises de M. Holwel & Alexandre Dow, qu'il croit les seuls qui aient parlé exactement de la Religion Indienne. Nous avons déjà fait voir dans notre Journal combien ce dernier s'étoit trompé à cet égard. M. Sinner suppose que ces Voyageurs ont été à portée de connoître plus qu'aucun autre tout ce qui a rapport à la littérature de l'Indostan, quoique plus bas il avoue qu'ils n'ont pas appris la Langue Samscretane.

L'essai sur la Religion des Indiens consiste en un extrait de ce que Grose en a rapporté, de Holwel

& enfin de Dow. Ensuite, dans le dessein de faire voir que la Théologie des anciens Egyptiens paroît être puisée dans les mêmes sources que celles de l'Indostan, l'Auteur cite un morceau de Porphyre & de Jamblique, d'où il résulte un rapport de Doctrine entre l'Egypte & l'Inde, rapport qui a déjà été remarqué par plusieurs sçavans. Il reste à savoir quelle est la Nation qui a emprunté la Doctrine de l'autre. L'Auteur qui voudroit placer les antiquités de l'Inde, au dessus de celles de tous les autres Peuples, ou au moins dont le sentiment tend à ce but, pense que ce sont les Egyptiens qui l'ont empruntée des Indiens. Mais il n'allégue aucune bonne raison en sa faveur. Quoique nous ayons une assez grande quantité de Mémoires sur l'Inde, nous n'avons encore rien qui nous instruise de l'ancienne histoire de ce Pays, nous n'appercevrons que quelques fables sur lesquelles on ne peut rien établir. Il faudroit avoir entre les mains les Livres nationaux & vraisemblablement nous serions bientôt fort éloignés des opinions que l'on veut accréditer.

L'Auteur fait ensuite quelques observations sur Zoroastre & sur sa Religion, qu'il compare encore avec la Religion Indienne; enfin, il prétend que les Mystères d'Eleusis, & ceux de Bacchus appelés *Orphica*, ont passé de l'Inde en Egypte, de là en Grèce, d'où ils ont été portés en Europe & qu'ils se sont conservés jusqu'à présent en Irlande dans la Caverne de S. Patrice. Il veut encore que plusieurs Cérémonies des premiers Chrétiens aient la même origine; ainsi, suivant M. Sinner, tout seroit venu de l'Inde, ce qu'il ne peut prouver, au lieu que nous sçavons que les Indiens ont reçu des connoissances des Chrétiens & des Arabes. L'Auteur paroît avoir oublié qu'il avoit fait un si grand cas de ce que Holwel & Dow ont rapporté, puisque sur la fin de ce morceau il dit que l'on trouve, dans leurs Ouvrages, des variations considérables, qu'ils ne sont pas même d'accord sur ce qu'ils disent des Livres sacrés des Indiens, d'où il conclut qu'on n'aura des lumières un peu satisfaisantes sur la Théologie des Bramins qu'après qu'on aura appris la Langue Samscretane.

Ce morceau dont nous venons de rendre compte est suivi d'un extrait de Beverell, *Délices de la Grande Bretagne* Tome VIII. C'est une description de ce que l'on appelle le Purgatoire de S. Patrice. Il y joint un extrait des *Acta Sanctorum* au XVII Mars, & plusieurs autres extraits pour la connoissance desquels nous renvoyons à l'Ouvrage même.

Ce qui nous a paru de plus intéressant dans ce Volume est le fragment de l'histoire de l'Indostan, traduit de l'Anglois de M. Alexandre Dow. On y trouve le détail des révolutions arrivées à la Cour de Dehli depuis l'invasion de Schah-Nadir, autrement appelé

Thamas Kouli-khan en 1738 jusqu'en 1766, avec un état de l'Indostan & des Princes qui partagent entre eux ce vaste Pays.

Dans un Gouvernement tel que celui de l'Indostan, dit M. Dow, l'amour du bien public & la bonne-foi n'existent pas ; les Peuples passent sans murmurer d'un joug à l'autre & chacun voit d'un œil indifférent la misère de son voisin, sans avoir d'autre soin que celui de se soustraire lui-même à la calamité publique. L'Empereur est absolu & n'est contraint par aucune Loi. Il dispose de la vie & de la fortune des plus grands Seigneurs comme de celle du dernier de ses Sujets. Toutes les terres de l'Indostan sont regardées comme appartenant en propriété à l'Empereur, excepté quelques districts possédés en héritage par des Princes. Les enfans héritent de leurs pères par l'indulgence du Souverain. Le Prince nomme son successeur à son choix, la légitimité de la naissance ne donnant aucune prérogative à cet égard.

L'Empire du Mogol étoit rempli de divisions intestines dans le tems que Nadir Schah Roi de Perse étoit dans la Province de Candahar : les Omras mécontens résolurent de l'inviter à entrer dans l'Indostan, chacun d'eux avoit des intérêts différens, tous lui facilitèrent l'entrée du Pays, espérant tirer parti de ce bouleversement. Deux Généraux trahirent Mahmoud, alors Empereur du Mogol, & ce Prince se vit forcé d'aller implorer la clémence de Nadir Schah qui entra peu de tems après dans Dehli. Quelque tumulte arrivé dans cette Ville obligea le Roi de Perse à ordonner à ses Soldats de massacrer tout ce qui se trouveroit dans les rues, & il périt dans cette occasion plus de cent mille hommes. La terreur étoit si grande que les hommes au lieu de se défendre mettoient bas leurs armes & se laissoient égorger. Un seul Soldat Persan massacroit des familles entières. Quantité d'Indiens, poussés par une barbare coutume, enfermoient leurs femmes & leurs enfans dans les maisons, y mettoient le feu & s'y jetoient après ; d'autres se précipitoient dans des puits. Le butin que le Roi de Perse emporta fut estimé quatre-vingts millions sterling. Après avoir enlevé de Dehli tout ce qu'il pouvoit, il retablit Mahmoud Schah sur le Trône, celui-ci continua de n'avoir que le vain titre de Souverain, il n'étoit plus respecté par les Nabab ni par les Rajas qui s'arrogèrent dans leurs Provinces une autorité absolue ; les Marates firent des incursions. Mahmoud eut pour successeur son fils Ahmed qui fit la paix avec les Marattes. Il perdit plusieurs Provinces de son Empire & fut déposé. On mit à sa place Alemghir & on ne lui laissa aucune autorité, il fut massacré en 1761. On lui donna pour successeur Schah Dghehan, les Marattes entrèrent dans sa Capitale & le firent prisonnier. Il n'avoit régné que quelques semaines.

Pour plaire aux Omras ces Marattes mirent sur le Trône Dgehan Bucht. Les malheurs arrivés à tous ces Princes ont été occasionnés par leur foiblesse & par la perfidie de leurs Ministres, & les divisions intestines, plus que les ennemis du dehors, ont causé la perte de cet Empire. Les Provinces de Candahar, de Caboul, de Ghazna, de Pishawir, une partie du Moultan, du Sind sont soumises à Abdallah qui posséde encore quelques autres Provinces voisines de la Perse. Les Seiks sont une espèce de Républicains qui se sont emparés de la Province de Punjab, des deux bords de l'Indus jusqu'au Caschmir; Dehli est entre les mains des Afgans, qui reconnoissent Alemghir, mais qui ne lui laissent aucune autorité. Les Patans occupent les environs du Gange. Les Jates, les Marattes occupent d'autres contrées. Les Anglois sont maîtres en partie du Bengale, du Behar & du Decan. L'Auteur ne parle point des possessions des autres Européens. Ainsi l'Indostan est entiérement divisé & l'Empire du Mogol tellement démembré qu'on peut le regarder comme détruit. Tout ce morceau d'histoire est intéressant, & l'on doit sçavoir gré à l'Auteur de l'avoir publié. Mais, en le donnant en François, il auroit dû écrire les noms propres conformement à la prononciation Françoise, & ne pas conserver l'Angloise qui nous rend tous ces noms défigurés. Nous croyons, malgré les observations que nous avons faites, que ce petit Ouvrage, qui n'est qu'une suite d'extraits, fera plaisir aux Sçavans qui se tiendront en garde contre quelques préjugés de l'Auteur.

LE CHOU-KING, UN DES LIVRES SACRÉS DES CHINOIS, qui renferme les fondemens de leur ancienne histoire, les principes de leur Gouvernement & de leur Morale. Ouvrage recueilli par Confucius, traduit & enrichi de notes par feu le P. Gaubil, Missionnaire à la Chine. Revu & corrigé sur le texte Chinois, accompagné de nouvelles notes, de planches gravées en taille douce & additions tirées des Historiens originaux, dans lesquelles on donne l'histoire des Princes omis dans le Chou king. Par M. de Guignes, Professeur de la Langue Syriaque, au Collége de France, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Interprète du Roi pour les Langues Orientales, Garde de la Salle des Antiques du Louvre, Censeur Royal & Membre des Sociétés Royales de Londres & de Gottingue.

On y a joint un Discours préliminaire, qui contient des recherches sur les tems antérieurs à ceux dont parle le Chou-king, & une notice de l'Y-king, autre Livre Sacré des Chinois. A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, &c. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-4°. Pag. 474. sans la Préface & le Discours Préliminaire.

Le P. Gaubil avoit autrefois envoyé de Pé-king en France cette Traduction qu'il avoit faite du *Chou king*. M. de Lisle avoit tiré, de l'original qui s'est perdu, une copie sur laquelle ont été faites deux autres copies, l'une possédée par M. de Guignes, & l'autre conservée à la Bibliothèque du Roi. Toutes deux sont défectueuses, & ne peuvent être exactement corrigées l'une par l'autre. C'est ce qui a déterminé M. de Guignes à comparer la Traduction avec le texte Chinois. Cet examen lui a fait connoître que le P. Gaubil ayant plutôt paraphrasé que traduit, s'étoit souvent écarté du laconisme & de la précision qui régnent par-tout dans l'original. Ce Jésuite s'est pourtant moins donné de liberté que le P. Couplet qui a traduit aussi des Ouvrages Moraux de Confucius. Pour présenter, autant qu'il étoit possible, l'Ouvrage Chinois avec le caractère qui lui est propre, M. de Guignes, l'a relu à plusieurs reprises, afin d'en bien saisir la pensée, & dans les endroits difficiles il a consulté les Commentateurs Chinois. Ce travail l'a mis à portée de refondre & d'abréger la Traduction du P. Gaubil, en lui communiquant plus de force & d'exactitude. Il ne prétend pourtant pas avoir par-tout saisi la précision sentencieuse du texte; mais il se flatte que son travail sera utile à ceux qui voudront s'appliquer à l'étude du Chinois; & c'est un des objets qu'il s'est proposés. Il auroit pu supprimer quelques répétitions, mettre plus d'ordre dans quelques Chapitres; & retrancher, après le P. Gaubil, quelques manières de parler

parler singulières ; mais c'eût été donner à l'Ouvrage une parure étrangère, & lui faire perdre l'air original qui lui appartient. Il a conservé les notes ajoutées par le P. Gaubil pour réfuter ceux qui accusent les Chinois d'Athéisme : mais, dans la Traduction des textes relatifs à cette matière, libre de toute prévention & de tout desir d'entrer dans cette dispute, il n'a suivi que les Lois de la fidélité. Il a de plus ajouté des sommaires à chaque Chapitre, traduit quelques paragraphes qui manquoient dans les deux copies, & rétabli partout la prononciation des noms Chinois.

L'Ouvrage en lui même est un Livre tenu pour sacré par une Nation sage & éclairée ; il est la base de son Gouvernement, l'origine de sa législation, le livre dans la lecture duquel ses Souverains & ses Ministres doivent se former, la source la plus pure & la moins équivoque de son histoire, le plus important des Livres sacrés de la Chine, pour lequel on n'a pas moins de vénération que nous n'en avons pour les textes de l'Ecriture Sainte, & auquel on n'oseroit changer un seul de ses caractères qui tous ont été comptés, & sont au nombre de vingt-cinq mille sept cens. Il se distingue par l'austérité de sa morale. Par-tout il enseigne la vertu, l'attachement le plus inviolable au Souverain, le plus profond respect pour le culte réligieux, la plus parfaite soumission aux Magistrats. Il prescrit les devoirs de ces Magistrats & de tous les Officiers envers les peuples, regardés comme les enfans du Souverain, & les obligations du Souverain lui-même, auquel on accorde à peine quelques délassemens.

C'est par les Lois contenues dans cet Ouvrage qu'anciennement les Chinois admirés de toutes les Nations, ont été pris pour arbitres par leurs voisins. On seroit tenté de croire que la Morale du Chou-king a été puisée dans les écrits des Stoïciens, si l'on ne sçavoit pas que la mort de Confucius qui n'a été que le Compilateur & le Reviseur d'un Livre dont les différentes parties existoient avant lui, a précédé les fondateurs de cette Secte. C'est donc un des plus anciens Livres que nous ayons ; s'il en faut même croire les Chinois, on y trouvera des parties qui remontent à la plus haute antiquité ; car ils pensent que les Chapitres qui concernent *Yao* & *Chun* ont été composés par des Auteurs contemporains. Or, suivant la Chronologie ordinaire des Chinois, *Yao* régnoit vers l'an 2357 avant Jesus-Christ. Mais M. de Guignes n'est pas si crédule, ni sur l'ancienneté de ces Chapitres, ni sur celle des faits qui y sont racontés. Il y remarque même des détails qui font naître de violens soupçons sur l'ancien état de l'Empire Chinois. Il paroît durant les deux premières Dynasties, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1122 avant Jesus-Christ, renfermé dans un territoire très-borné, & même dans un seul canton, qu'on quit-

toit lorſque la néceſſité des vivres forçoit d'en chercher un autre. A cette époque Von-vang fondateur de la troiſiéme Dynaſtie, partant de l'Occident avec 3000 hommes, s'empare de la Chine, renferme dans une Ville tous les anciens Sujets de l'Empereur détrôné, leur donne de nouvelles Lois, & parvient à changer toute la Nation. Tcheou-kong, frère du Conquérant en fut le véritable Légiſlateur. Par ſes ſoins le Gouvernement prend une nouvelle forme, les Cérémonies religieuſes ſont mieux réglées, on commence à s'appliquer à la Philoſophie. Un Chapitre du Chou-king contient les idées qu'on avoit alors de cette ſcience: il a quelque rapport, dit M. de Guignes, avec le Traité d'Ocellus Lucanus, mais il eſt plus imparfait, parce qu'il eſt plus ancien. Alors l'Empire avoit encore peu d'étendue. Les troubles qui ſurvinrent depuis firent oublier les ſages établiſſemens de Tcheou-kong; les monumens hiſtoriques furent négligés juſqu'au tems de Confucius vers l'an 550 avant notre ère. Ce Philoſophe les raſſembla en un ſeul corps avec des Mémoires concernant l'établiſſement de la troiſiéme Dynaſtie, & des principes de légiſlation; mais on n'a pas tous les Chapitres qui exiſtoient anciennement. Ce qui reſte du Chou-king n'eſt pourtant pas ſeulement un Traité de Morale & de Politique: on doit le regarder comme l'*unique monument de l'ancienne hiſtoire de la Chine*, parce que les inſtructions morales & politiques n'y ſont rapportées qu'à l'occaſion des évènemens.

Ce n'eſt pas qu'il ne laiſſe bien des lacunes dans l'ancienne hiſtoire de la Nation. Il n'y eſt parlé que de vingt Empereurs, qui ne ſe ſuccèdent même pas immédiatement, & dont quelques-uns ne ſont qu'indiqués. On commence par *Yao* & par *Chun*, enſuite on vient à la premiere Dynaſtie nommée *Hia*, dont cinq de ſes Empereurs ſont nommés, les douze autres ſont omis. Des vingt-huit Empereurs de la ſeconde, cinq ſeulement ſont déſignés. Enfin, dans la troiſiéme, juſqu'au règne de *Ping-vang*, 770 ans avant Jeſus-Chriſt il n'eſt queſtion que de ſix Empereurs, on garde le ſilence ſur les huit autres. On n'y trouve d'ailleurs ni époque ni date, ni durée des règnes, ſi l'on excepte les règnes de quatre ou cinq Princes. Le Cycle Chinois n'y eſt employé que pour déſigner les jours, au lieu que les Hiſtoriens poſtérieurs l'ont adapté aux années.

Pour donner une idée plus exacte de l'hiſtoire ancienne de la Chine, M. de Guignes a rapporté entre les différens Chapitres de ce Livre, 1°. l'hiſtoire des Princes mêmes dont parle le Chou-king, parce qu'elle n'y eſt pas complete. 2°. Celle des Princes omis. Il a tiré ces additions d'un ancien Ouvrage Chinois intitulé *Tſou chou*, compoſé avant l'incendie des Livres, vers l'an 297 avant Jeſus-Chriſt, & découvert vers l'an 285 de l'Ere

Chrétienne. Il y a joint quelques remarques tirées d'un Ouvrage authentique, universellement estimé à la Chine, qui porte le titre de *Kang mo*.

Ces observations feront connoître les variations & les incertitudes de la Chronologie Chinoise. Enfin, aux remarques du P. Gaubil tirées des Commentateurs Chinois, il en a ajouté d'autres, lorsqu'il les a a jugé nécessaires. Mais pour ne pas les trop multiplier, il a renvoyé à la fin de l'Ouvrage une suite de notes qui forment une espèce d'essai sur les antiquités Chinoises, & qu'il a tirées de Livres estimés à la Chine.

Le style du Chou king, dit M. de Guignes, surpasse en simplicité, en noblesse, en élevation tout autre style. Vérité dans les idées, élégance & concision dans les expressions. Souvent chaque membre d'une phrase est composé d'un même nombre de caractères, qui riment & jouent en quelque sorte entr'eux. Mais ce qui le rend fort difficile à entendre, c'est qu'en Chinois il n'y a aucune marque de déclinaison, de conjugaison, de tems, de personnes, ni presque point de particules.

Voici un échantillon de leur manière de s'exprimer. *Faire bien, arriver lui cent bonheurs, faire non bien arriver lui cent malheurs*, pour dire que *celui qui fait le bien est comblé de biens, celui qui fait le mal est accablé de maux*.

S'il en faut croire les Chinois, dès la plus haute antiquité, la rédaction de l'histoire n'étoit pas abandonnée à toutes sortes de personnes; l'Empereur & les Princes tributaires avoient chacun leurs Historiens publics. Il y en avoit même de deux espèces sous les deux premières Dynasties, l'un appelé l'Historien de la gauche, qui étoit chargé d'écrire les paroles des Princes, l'autre l'Historien de la droite qui écrivoit leurs actions. Sous la Dynastie suivante on en ajouta encore deux. La fidélité qu'ils apportoient à cette composition est célébrée. Plusieurs ont mieux aimé s'exposer à la mort que de ne pas insérer dans leurs Annales les défauts des Souverains. Le grand Historien étoit un des principaux Officiers de l'Empire, & n'étoit pas moins considéré que le premier Ministre. La vérité de ce récit supposée, quelle perte ne causa pas la barbarie de l'Empereur *Chi-hoang-ti* qui fit brûler les anciens monumens historiques l'an 213 avant Jesus-Christ, avec 4 à 5 cens Lettrés, & ne conserva que les Livres des Sciences & l'histoire de sa famille. Nous verrons dans la suite le motif d'une pareille entreprise. L'Empereur Venti, trente sept ans après, fit rechercher les Livres qui avoient pu échapper aux flammes, & découvrit entre autres le Chou-king. La charge de grand historien fut rétablie, & *Se-ma-tsien*, qui en fut revêtu, recueillit vers l'an 97 avant Jesus Christ, ces débris en petit nombre, composa des Mémoires sur l'ancienne histoire, & forma un systême de Chronologie. C'est

la première histoire compléte de la Chine qui existe à présent. Dans la suite, & de siècle en siècle, on publia l'histoire de chaque Dynastie, où se trouvent tous les détails relatifs à la vie des Princes, des grands Officiers, des Ministres, au Gouvernement, à la Physique, & en général aux Sciences & aux Arts. Ce Recueil d'histoire authentique, composée par des Historiens publics est tout entier à la Bibliothèque du Roi ; on le connoît sous le nom des vingt-un Historiens.

Après cette premiere classe d'Historiens authentiques les Chinois placent les Chroniques. Quelque tems après l'incendie, on en trouva une petite composée par Confucius, qui servit de modèle pour d'autres plus étendues. Les plus considérables sont à la Bibliothèque du Roi. Vers le premier siècle de l'ère Chrétienne, pour imiter les Anciens, on fit revivre la charge d'*Historien de l'intérieur*, obligé d'écrire ce qui se passoit & disoit au-dedans du Palais : elle fut donnée à une femme. On en vit éclore beaucoup de Mémoires, qui revus par des Ministres & des Sçavans furent publiés au 7e siècle de l'ère Chrétienne.

Outre ces trois classes de Livres historiques, les Chinois ont composé diverses histoires particulières de l'Empire, des Chroniques & des Mémoires, qui, n'étant pas revêtus de l'autorité publique, sont moins authentiques que les précédens, & forment trois classes d'un ordre inférieur. On ne laisse pas d'y trouver des morceaux très-curieux, par exemple une petite Chronique appellée *Tsou-chou*, seul monument suivi qu'aient les Chinois sur leur ancienne histoire. Des soupçons sur son autorité n'ont pas permis de le ranger dans les premières classes.

Une septième classe renferme des Ouvrages composés sur les difficultés que présente l'histoire, sur le caractère des historiens, ou sur quelques points particuliers.

Dans une huitième, on range les Collections des Réglemens faits sous les différentes Dynasties, l'histoire du Gouvernement, les Monnoies, le Commerce, &c. La liste & l'histoire de tous les Officiers publics, les Collections d'Ordonnances sur les peines décernées contre les criminels, forment encore deux classes d'Ouvrages.

La Géographie est l'œil de l'histoire ; aussi n'a-t elle pas été négligée par les Chinois. On peut même dire qu'ils sont riches en ce genre, quoique leurs Cartes soient mal faites. « Celles qui se trouvent dans leurs Ouvrages, dit » le sçavant Académicien, ne présentent qu'un amas de noms placés seulement au Nord, ou au » Sud, à l'Orient ou à l'Occident » d'un fleuve ou d'une montagne ». Néanmoins rien de plus détaillé que la description de l'Empire faite par ordre de l'Empereur Kan-hi. Cet Ouvrage immense, qui se trouve à la Bibliothéque du Roi, est en plus de 300 volumes, &

contient quinze parties, selon le nombre des Provinces. Rien n'y est oublié. Enfin les 12, 13 & 14 classes de Livres historiques contiennent les Calendriers, les Généalogies, la connoissance des familles, les Tables Chronologiques, & les Dictionnaires historiques. Les Chinois ont encore eu l'attention de conserver dans de grands Recueils tous les petits Ouvrages qui pourroient se perdre. Deux de ces Recueils se trouvent à la Bibliothéque du Roi qui n'est pas moins riche dans les autres parties de la Littérature Chinoise.

Cette Nation partage tous ses Livres en quatres classes. La première est celle des Livres Sacrés, dans laquelle elle comprend tout ce qui concerne l'étude de la Langue : la seconde celle des Historiens : la troisième celle des Philosophes, & la quatrième celle des mêlanges, comme Poësie, Eloquence, &c.

Rien de plus louable que les attentions des Chinois pour leur Histoire. Des Sçavans choisis, & à portée de sçavoir tout ce qui se passe dans le Gouvernement, écrivent séparément ce qu'ils apprennent, & déposent ces Manuscrits dans un Bureau fermé qui ne s'ouvre qu'après l'extinction de la famille régnante.

Alors on compose l'histoire de la Dynastie après l'examen de tous cesécrits. Il y a, dans les Provinces, de semblables Bureaux qu'on ouvre tous les quarante ans, pour composer l'histoire de chaque Province. Comme il est honorable pour les familles d'être nommées dans l'histoire, elles trouvent le moyen, avec de l'argent, de faire glisser dans les Bureaux des détails flatteurs & altérés : probablement les graces du Prince produisent à la Cour le même effet. La nature d'un si bel établissement n'en fait pas moins d'honneur à la Nation.

Tant de précautions pour la vérité de l'Histoire, tant d'Ouvrages historiques ont séduit les Missionnaires & les Sçavans de l'Europe. Plusieurs ont cru que la Chronologie Chinoise étoit préférable à tout ce que nous avons en ce genre. D'autres Ecrivains ont été encore plus loin pour prolonger l'antiquité du monde. Combien de fois n'a-t-on pas cité les Annales Chinoises comme remontant, sans interruption, depuis le tems présent jusqu'au règne d'Yao vers l'an 2357 avant Jesus Christ, comme écrites, dans toutes leurs parties, par des Auteurs contemporains, comme bien circonstanciées, & fondées sur des observations Astronomiques qui se trouvent conformes au calcul de nos plus sçavans Astronomes? Cet éloge est magnifique, mais est-il vrai ? Il ne l'est qu'à certains égards ; il est faux à d'autres. Suivons le sçavant Académicien dans l'idée qu'il en donne.

L'immense Recueil des vingt-un Historiens contient environ cinq cens volumes, dont quatorze renferment tous les Mémoires historiques depuis Yao jusques vers l'an 200 avant Jesus-Christ, le reste appartient aux tems postérieurs:

de ces quatorze volumes, sept ne contiennent que quelques tables généalogiques. On voit déjà que, pour les tems anciens, l'histoire doit se réduire à peu de chose. Mais, pour établir son parallèle, M. de Guignes examine un abrégé universellement estimé à la Chine, dans lequel on a employé ces Mémoires, en supprimant les répétitions. Il est intitulé *Tong kien-kang-mo*. L'exemplaire de la Bibliothéque du Roi est en cent Volumes, celui de M, de Guignes en 56, parce que le caractère en est plus petit. La moitié du second volume, c'est-à-dire 75 pages & le troisiéme volume entier, qui est de 111 pages chargées de notes plus amples que le texte, présente l'histoire depuis le règne d'Yao jusqu'au commencement de la troisième Dynastie, c'est à-dire toute l'histoire de la première qui a duré 440 ans, & celle de la seconde qui a subsisté 646 ans. Ajoutez 150 ans pour les règnes d'Yao & de Chun. Telle est l'étendue de l'histoire de la Chine pendant environ les 1236 premières années.

L'Histoire de la troisième & de la quatrième Dynastie jusqu'à l'an 207 avant Jesus-Christ devient plus étendue, à mesure qu'elle s'éloigne des tems anciens; elle occupe neuf volumes. Dans les quarante-quatre autres se trouve toute l'histoire depuis l'an 207 avant notre Ere jusques vers l'an 1368 de Jesus-Christ. Quelle disproportion entre ces différentes parties: quelle disette de détails dans la première qui renferme douze siécles, sur laquelle néanmoins peuvent seulement insister ceux qui sont entêtés des Antiquités Chinoises. Que sera ce encore, si l'on réfléchit que cette partie offre de longs discours moraux, tirés du Chou-king, & aussi incapables de servir à la Chronologie qu'à l'Histoire?

Mais peut-être cette première partie offre-t-elle au moins une suite de règnes, de générations, & d'observations Astronomiques? D'abord on n'y voit, pour les douze premiers siècles, qu'une seule éclipse de Soleil, énoncée d'une manière très-obscure dans le texte du Chou-king, où elle est rapportée. Le texte porte que sous le règne de *Tsong kan*, « au premier » jour de la derniere Lune d'Au» tomne, le Soleil & la Lune en » conjonction n'ont pas été d'ac» cord dans *Fang* ». Le P. Gaubil avertit que l'expression n'a *pas été d'accord* désigne une éclipse du Soleil, & que *Fang* est une constellation qui commence par l'étoile du π du Scorpion, & finit par σ occidental près du cœur du Scorpion.

M. Freret & d'autres ont disserté sur cette éclipse; les Astronomes Chinois en ont fait autant de leur côté; & jamais on n'a pu s'accorder pour le calcul, parce que le Chou-king ne marque ni l'année du règne de l'Empereur, ni le jour du cycle où le phénomène arriva. Le P. Gaubil, qui le supposoit de la sixième année du règne de Tsong-

kan, l'a fixé à l'an 2154 avant Jesus Christ. M. Frèret, partant de la même supposition, & conformément au calcul de M. Cassini, le place à l'an 2007. Une observation Astronomique sujette à une incertitude pareille est-elle propre à fixer la Chronologie?

Le Chou king parle encore d'une observation des Solstices du tems d'Yao, mais avec si peu de détail, & avec tant d'obscurité qu'elle laisse dans le même embarras, & divise les Astronomes; parce que, pour le calcul, il faut partir de quelque hypothèse hasardée & incertaine. Dans le second espace de tems, c'est-à-dire depuis l'an 1122 jusqu'à l'an 722 avant Jesus-Christ, il est question d'une autre observation de Solstice, sous le règne de *Vou vang* vers l'an 1104 avant Jesus-Christ. C'est, selon M. Freret, la première de cette espèce qui ait quelque certitude. De-là jusqu'à l'an 776 on ne trouve qu'une éclipse arrivée cette année même sous le règne d'*Yeou-vang*. C'est à quoi se réduisent toutes les observations Astronomiques durant les seize premiers siècles de l'histoire Chinoise.

Comment peut-on donc soutenir que cette histoire, par une chaîne Chronologique fondée sur des calculs certains d'Astronomie, remonte aux plus anciens tems? Il est vrai que vers l'an 722 avant Jesus-Christ les observations commencent à se multiplier. Depuis cette époque jusqu'à l'an 480 avant l'Ere Chrétienne, Confucius, dans un Ouvrage de sa façon intitulé *Tchun-tsieou*, a rapporté 36 éclipses avec une exactitude propre à fixer la Chronologie; il y en a du moins 31 parfaitement conformes au calcul Astronomique.

Il est très singulier, comme M. de Guignes l'observe avec raison, que les Chinois dont on vante si fort les connoissances Astronomiques n'aient marqué dans leurs Annales que deux éclipses pendant l'espace de quinze cens ans, & cela d'une manière si équivoque, tandis que leurs observations suivies & propres à fixer la Chronologie ne commencent qu'en 722 avant Jesus-Christ. Il ne l'est pas moins que cette dernière circonstance concoure avec l'Ere de Nabonassar qui servoit de base au calcul des Astronomes Grecs. Cette Ere qui avoit commencé le 26 Février de l'année 747 avant Jesus-Christ, à midi sous le Méridien de Babylone, ne précède que d'une vingtaine d'années l'époque de *Tchun-tsieou*. Il y a beaucoup d'apparence, conclut M. de Guignes, que Confucius Auteur de cet Ouvrage, qui est né 550 ans avant Jesus-Christ, avoit eu connoissance des observations Astronomiques faites à Babylone, & que ces observations ont servi au progrès de l'Astronomie chez les Chinois.

On sçait, sur le rapport de Porphyre & de Simplicius, que, durant le séjour d'Alexandre à Babylone, Callisthène découvrit des observations Astronomiques, dont quelques-unes avoient 1903 ans d'ancienneté,

ce qui remonte à l'an 2234 avant Jeſus-Chriſt. Or, ſuivant pluſieurs Chronologiſtes Chinois, Yao qui établit à la Chine des Aſtronomes, & ſous qui l'on fit l'obſervation des Solſtices, régnoit en 2227 avant Jeſus-Chriſt, ce qui ne diffère que de ſix-à-ſept ans de l'époque donnée par Calliſthène. Cet accord doit ſurprendre. D'ailleurs Ariſtote témoigne que les Egyptiens avoient de très-anciennes obſervations Aſtronomiques : il parle d'une conjonction des Planètes avec les étoiles fixes, qui étoit de la plus haute antiquité. Les Chinois parlent d'une conjonction abſolument ſemblable qu'ils rapportent au règne de *Tchuen hio*, c'eſt-à-dire à des tems incertains dont on n'a que des connoiſſances confuſes. Les Chinois auroient-ils donc eu quelque connoiſſance de ces obſervations, & les auroient-ils appropriées à leur Hiſtoire ? Je ne décide rien ſur ce ſujet, dit M. de Guigues; mais ce rapport a quelque choſe de frappant.

Le ſçavant Académicien jetant enſuite un coup-d'œil ſur les règnes des premiers Empereurs de la Chine pendant les douze premiers ſiècles, n'y trouve que de l'incertitude. L'Hiſtoire ne lui offre qu'une ſimple Table Chronologique, preſque entiérement deſtituée de détails. Quant aux règnes de Fohi, de Chin nong, & de Hoang-ti, l'hiſtoire n'offre que des fables. L'époque du règne de Fo-hi eſt placée par les uns à l'an 2952, par d'autres à l'an 3300 avant J. C.; & cela ſur des ſuppoſitions arbitraires. L'hiſtoire de ce Prince & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Yao, n'a été écrite qu'après le commencement de l'Ére Chrétienne, & tient de l'incertitude des tems fabuleux.

Elle commence à marcher d'un pas plus ſûr dès les règnes d'Yao & de Chun; mais les Chronologiſtes Chinois ne peuvent s'accorder ſur les époques. Une multitude d'opinions différentes les diviſe ſur le commencement du règne d'Yao, & cette différence s'étend depuis l'an 2000 juſqu'à l'an 2411 avant Jeſus-Chriſt. Ils ne ſont pas plus d'accord ſur l'hiſtoire des deux Dynaſties ſuivantes, celles de *Hia* & de *Chang*. Tel Prince à qui un Hiſtorien donne 18 ans de règne, en a cinquante-un ſuivant un autre Hiſtorien. La durée totale de la Dynaſtie de Hia ſera de 471 ans, de 482, ou de 440, ſelon qu'on ſe décidera pour tel ou tel Hiſtorien. Celle de la Dynaſtie nommée *Chang* ſera pareillement, ou de 496, ou de 600 ou de 645 ans.

Que ſera-ce ſi, à cette incertitude de la Chronologie, on joint la ſtérilité dans les détails hiſtoriques ? Les articles qui concernent les règnes d'*Yao*, de *Chun* & d'*Yu* doivent leur étendue à de longs diſcours moraux tirés du Chou-king, & au récit de quelques ſacrifices. L'hiſtoire des Empereurs ſuivans n'eſt pas plus fertile en évènemens. Tout n'y eſt preſque indiqué que d'une

d'une manière vague : on ne connoît même que les noms de quelques Empereurs.

La seconde Dynastie n'est pas mieux traitée. Les descendances généalogiques qui ont rapport à ces deux Dynasties ne sont ni mieux suivies ni plus certaines. Elles offrent des contradictions & des difficultés qui donnent de l'exercice aux Lettrés Chinois. « Par exemple, » les fondateurs des trois premières « Dynasties descendent du même » Prince ; par les Tables généalo- » giques, le Fondateur de la troi- » sième n'est pas plus éloigné du » chef commun que le Fondateur » de la seconde ; ils se trouvent » l'un & l'autre contemporains, » quoique celui de la troisième dût » être à seize générations plus bas ». Que penser donc de l'enthousiasme de quelques-uns de nos Ecrivains pour les Annales de la Chine ? « Les Chinois, dit M. de Gui- » gnes, tiroient de l'intérêt aveu- » gle que nous voulons prendre à » l'authenticité de leur histoire ».

L'habile Académicien trouve aussi de grandes difficultés dans la description de la Chine, telle que la donne le Chou-king, & même dans l'histoire de la troisième Dynastie nommée *Tcheou* qui commença vers l'an 1122 avant Jesus-Christ. Mais en doit-on être étonné quand on considère le désastre qu'éprouva la Littérature sous le règne de Chi-hoang-ti, & la manière dont ses pertes furent réparées ? Une Lettre du P. de Mailla adressée au P. Souciet, & insérée dans des observations qui suivent le Chou-King, nous apprend ce qui détermina ce Prince à détruire les monumens anciens.

Selon les Chinois, un Prince qui précéda Fo-hi, & qui vivoit environ 3000 ans avant l'Ere Chrétienne fut le premier qui imagina d'exprimer la pensée par des signes. Il inventa de petites cordelettes qui, par le nombre, la différence, & la position de leurs nœuds, tenoient en quelque sorte lieu de caractères. Fo-hi y ajouta de petites lignes nommées *Koua*, qui diversement combinées désignoient des objets différens. Elles formoient des espèces d'énigmes qu'on essaya dans la suite d'expliquer. Sous le règne de Hoang-ti, Tsang-kie Président du Tribunal des Historiens, traça 540 figures sur le modèle de vestiges d'oiseaux qu'il avoit vus imprimés sur le sable, en se conformant aux règles de Fohi. L'Empereur Chun, environ 2200 ans avant Jesus-Christ, s'apperçut que ce nombre ne suffisoit pas, & dès-lors plusieurs personnes s'appliquèrent à l'augmenter, chacun suivant son génie & son goût. Cette liberté s'accrut tellement sous les règnes suivans, & la diversité des caractères produisit une telle confusion que l'Empereur *Siven-vang*, dont le règne commença l'an 826 avant Jesus-Christ essaya inutilement d'y remédier. Il chargea *Tcheou* Président de l'Histoire de choisir, de réduire & de déterminer les caractères dont il vouloit qu'on fît usage dans tout l'Empire.

Mais il étoit trop peu maître des différentes Provinces de la Chine: aucun des Princes particuliers ne voulut céder, ni abandonner les caractères dont il se servoit. Chi-hoang-ti, après plusieurs guerres sanglantes, ayant réuni en sa personne toute l'autorité, chargea *Li-se* son Ministre de reprendre la réforme des caractères. Li-se s'associa pour ce travail deux Sçavans, & réduisit environ à dix-mille cinq-cens les caractères dont il se servit pour les Livres qui traitoient de la Médecine, de l'Astrologie, des sorts & de l'Astronomie. La difficulté étoit de faire adopter la réforme dans toute l'étendue de l'Empire, & le principal obstacle venoit des Lettrés attachés aux anciens usages. Li-se représenta donc à l'Empereur qu'il importoit d'obliger tout le monde, sous de griéves peines, de n'employer désormais que les nouveaux caractères. Quelle confusion n'étoit-ce pas dans un Etat d'y voir plus de soixante-dix manières différentes d'écrire la même chose? N'étoit-ce pas un moyen propre à susciter & à entretenir la révolte? Il ajouta que, pour remédier à cet inconvénient, il ne voyoit d'autre parti à prendre que de faire brûler les Livres Chou-king & Chi-king, & tous les autres, à l'exception de ceux de Médecine, d'Astrologie, des Sorts & de l'Histoire des Princes de *Tsin*, (l'Empereur en descendoit), d'ordonner sous peine de la vie, à tous ceux qui en avoient, de les remettre aux Officiers de chaque lieu, pour être reduits en cendres, de faire ensuite punir de mort au milieu des rues quiconque s'aviseroit de parler du Chou-king & des autres Livres, de punir du dernier supplice, avec toute leur famille, ceux qui désormais oseroient blâmer le Gouvernement présent, de même que les Officiers qui négligeroient de faire ponctuellement exécuter ces ordres. Chi-hoang-ti approuva cet avis, & en fit hâter l'exécution avec la plus grande sévérité.

Lorsque, quelque tems après, l'Empereur *Ven-ti* voulut recouvrer le Chou king, il fallut recourir à un Vieillard qui en sçavoit par cœur beaucoup de morceaux, & parce que le Livre fut écrit en caractères de ce tems-là, on l'appella *Chou king* de *Fou-cheng* (nom du Vieillard), ou du nouveau texte. Sous le règne de *Vou-ti* vers l'an 140 avant Jesus-Christ, on trouva des Livres écrits en caractères antiques, dans les ruines de l'ancienne maison de la famille de Confucius: un de ces Livres étoit le *Chou-king* écrit sur des tablettes de bambou, rongées de vers en plusieurs endroits. Pour le déchiffrer, on fit usage de celui de *Fou-cheng*, & on mit au net 58 Chapitres; l'Ouvrage entier de Confucius en contenoit, dit-on, 101. Le Père Gaubil ajoute que *Kong-gan-koue*, qui présidoit à ce travail, & qui commenta les 58 Chapitres, déchiffra le texte des autres quarante-deux, & d'une Préface en caractères antiques, attribuée à Con-

fucius ; où le nom & le sujet de chaque Chapitre sont indiqués. On eut peu d'égard pour l'Ouvrage donné par Kong-gan-koue, & dans les Collèges on ne lisoit que le Chou-king de Fou-cheng. Les choses restèrent en cet état sous les *Han*, & quelque tems après. Enfin on examina de nouveau, &, l'an 497 de notre Ere, les 58 Chapitres, qu'on appella le Chou-king du vieux texte, furent généralement reconnus pour ce qu'on avoit de l'ancien Ouvrage de Confucius.

On découvrit encore le *Tchun-tsieou*, autre Ouvrage de Confucius, qui ne remonte qu'à l'an 722 avant Jesus-Christ, & avers l'an 265 de l'Ere Chrétienne, une petite Chronique qui commence à Hoang-ti & finit avec la Dynastie des Tcheou, ou vers l'an 782 avant l'Incarnation. Ce n'est, dit M. de Guignes, qu'une liste des Empereurs, avec l'indication de quelques évènemens. Les Mémoires historiques que Sema-tsien eut ordre de rassembler (1) étoient en très-petit nombre, & fort imparfaits. Cet Auteur fait remonter le règne de Hoang-ti, par où il débute, vers l'an 2704 de notre Ere. Mais, selon le Père de Prémare, c'est abuser de la crédulité des Sçavans de l'Europe que d'élever si haut l'antiquité & la solidité de l'histoire Chinoise, puisque les Chinois les plus indulgens ne lui donnent qu'environ 800 ans d'antiquité avant l'Ere Chrétienne, & que Se-ma-tsien passe chez leurs meilleurs Critiques pour être menteur. Peut-on donc s'empêcher de conclure, avec M. de Guignes que les Rédacteurs des Annales Chinoises, bien postérieurs au tems dont ils recherchoient les monumens, dépourvus d'un nombre suffisant de Mémoires, réduits souvent à des conjectures qui ont donné lieu à diverses opinions, n'ont pu présenter qu'une histoire mal liée, peu circonstanciée, remplie de difficultés & d'incertitude, peu propre en un mot à assurer aux Chinois cette haute antiquité qu'on voudroit leur accorder ?

Au reste M. de Guignes donne le Chou-king, vec tous les accessoires qui l'accompagnent, comme le préliminaire d'un travail long & pénible qu'il a entrepris pour suivre les rapports qu'il a cru appercevoir entre les Chinois & les Egyptiens. Il publie en même tems, sous le titre de Discours préliminaire, un écrit composé autrefois par le P. de Prémare, ou des *recherches sur les tems antérieurs à ceux dont parle le Chou-king, & sur la Mythologie Chinoise*. Cet

(1) On dit pag. 38 de la Préface que cet ordre lui fut donné l'an 176 avant Jesus-Christ, & pag. 17. qu'il rassembla ces Mémoires vers l'an 97 avant Jesus-Christ. C'est peut-être une faute d'impression. On convient assez généralement que l'Ouvrage de Se-ma-tsien, intitulé *Se-ki* précède d'environ 100 ans l'Ere Chrétienne.

Ouvrage mettra les Sçavans à portée de juger des tems antérieurs à Yao, & des Traditions admises par les Chinois. Mais ce sçavant Missionnaire, si versé dans la Langue Chinoise, avoit adopté un systême bizarre qui lui étoit commun avec d'autres. Comme on trouve dans l'histoire Chinoise des détails qui ne paroissoient pas convenir à la Chine, plusieurs Missionnaires ont pensé que toute cette ancienne histoire n'étoit qu'une allégorie, que les Rois ou Princes dont il est parlé dans le Chou-king, n'ont jamais existé, que ceux qui se sont distingués par leurs vertus n'étoient que des types du Messie, & en conséquence ils ont cru retrouver tous nos Mystères annoncés prophétiquement dans cette histoire allégorique. Ce systême frondé par le plus grand nombre des Missionnaires étoit le systême favori du P. de Prémare, du P. Bouvet, & de quelques autres, & le premier a fait usage de toutes ses connoissances pour l'établir. C'est sous ce point-de-vue qu'il avoit travaillé sur les tems fabuleux de la Chine, & M. de Guignes lui a rendu service, en retranchant d'un morceau plein d'érudition ce qui avoit rapport à une idée si singulière. Il a revu tous les passages Chinois cités à la marge, ce qui rend l'Ouvrage très-précieux, puisqu'on y trouve toutes les anciennes fables Chinoises. On y verra que la plupart des Auteurs cités n'ont pas précédé, de plus de 200 ans, l'Ere Chrétienne, qu'il y en a très-peu antérieurs à cette époque, & que ceux-ci n'ont pas formé un corps complet de ces fables. Les autres, qui sont en grand nombre sont postérieurs à notre Ere. Ainsi les Chinois n'ont pas un ancien corps de Mythologie, comme nous l'avons pour les Grecs dans Homère, dans Hésiode, &c.

A la suite du Chou-king M. de Guignes a placé une notice du plus ancien Livre Canonique des Chinois, nommé *Y-king*. Elle a été composée par M. Visdelou. Mais c'est moins un Livre qu'une énigme qui a pour base les vingt quatre traits ou petites lignes, imaginées, dit-on, par Fo-hi. Douze siècles avant l'Ere Chrétienne l'Empereur Ven-vang essaya par de courtes notes de donner le mot de l'énigme. Tcheou-kang son fils y ajouta une interprétation plus ample, & dans le cinquième siècle avant Jesus Christ Confucius publia un Commentaire pour éclaircir à la fois la Table de Fohi, & les notes des deux Empereurs. Par-là il donna à cet Ouvrage toute la forme qu'il a; de sorte que les Commentaires sont en quelque sorte devenus le texte sur lequel d'autres Commentateurs modernes se sont exercés.

Enfin, M. de Guignes a fait graver, & accompagné d'éclaircissemens nécessaires des planches qui se trouvent à la tête de toutes les Editions Chinoises du Chou-

king, & que le P. Gaubil avoit négligées. Ces explications forment un petit Recueil des anciens uſages Chinois, & peuvent ſervir de ſupplément aux notes du Père Gaubil. On y verra les idées que ce Peuple avoit anciennement ſur la Muſique, différens inſtrumens en ce genre, diverſes formes d'étendards, de vêtemens, de vaſes, & les *Koua* de Fo-hi. On y remarquera ſur-tout avec ſurpriſe une ancienne diviſion de la Chine qui a du rapport avec la diviſion de la Terre d'Iſraël qu'on trouve dans la Prophétie d'Ezechiel. En général le ſçavant Académicien n'a rien négligé de ce qui étoit propre à fixer nos idées ſur les uſages Sacrés & Profanes, ſur la Doctrine, les Arts, les lumières, & l'antiquité de la Nation Chinoiſe, pour nous mettre en état d'apprécier celles de quelques enthouſiaſtes modernes.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES DES FAITS historiques, des Chartes, des Chroniques, & autres anciens monumens depuis la naissance de Notre Seigneur, par le moyen d'une Table Chronologique où l'on trouve les Olympiades, les années de Jesus-Christ, des Eres d'Alexandrie & de Constantinople, de l'Ere des Seleucides, de l'Ere Césaréenne d'Antioche, de l'Ere d'Espagne, de l'Ere des Martyrs, de l'Hégire, les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire & Lunaire, le terme Pascal, les Pâques de chaque année & les Epactes. Avec deux Calendriers perpétuels, la Chronologie historique des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Califes, des Rois des Parthes, des Perses, des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre, des Princes d'Antioche, des Comtes de Tripoli, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans, des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malthe, du Temple & de l'Ordre Teutonique; des Empereurs François, Allemands; des six Electeurs Laïques de l'Empire; des Rois de Hongrie, de Pologne, de Dannemarck, de Suéde, des Czars de Russie; des Rois de France, des Grands Vassaux de cette Couronne; des Rois d'Angleterre, d'Ecosse, d'Espagne, de Portugal; des Souverains d'Italie, &c. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez Guillaume Desprez. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in folio*, pag. 934. sans la Préface, la Table des articles, & la Dissertation Préliminaire qui en ont 47, & sans l'Epître Dédicatoire adressée à Sa Majesté.

Le titre seul de cette nouvelle Edition, comparé avec celui de l'ancienne, suffit pour donner une idée avantageuse des travaux du sçavant Editeur pour la perfection d'un Ouvrage, dont l'importance & l'utilité sont connues. Mais il convient d'entrer dans quelques détails, & d'étaler, en quelque sorte, au moins une partie des richesses dont on fait jouir la République des Lettres, & en général la Société.

La Dissertation placée à la tête de l'ancienne Edition reparoît dans celle-ci, mais avec des additions considérables, & divisée en deux parties.

Dans l'article où il est traité de l'Ere Chrétienne, on remarque une ample note qui réunit les différens usages de commencer l'année dans diverses parties de l'Occident. En Allemagne l'usage de commencer l'année à Noël, établi dès le dixiéme siécle, a long-tems subsisté

sans y être universel. A Cologne Pâques étoit le premier jour de l'année, & la veille de Pâques, ensuite la Fête de Noël dans le Diocèse de Liège. A Trèves vers le milieu du 14e siècle l'année commençoit au 25 Mars; en Hongrie à Noël, ou au premier Janvier. En Suisse, dans les 14 & 15 siècles, le commencement de l'année étoit fixé au 1 Janvier, à la réserve du Diocèse de Lausanne & du Pays de Vaud, où depuis le Concile de Basle, il fut placé au 25 Mars. A Milan, à Rome & dans la plupart des Villes d'Italie, & en Chypre, dès le 13e. jusqu'au 15 siècle, l'année commençoit au jour de Noël. Mais dès le 10e, les Florentins prirent le 25 Mars pour le premier jour de l'année, postérieur de trois mois & sept jours à celui qui parmi nous est le premier de l'an. C'est ce qu'on appelle le *calcul*, ou l'*Ere de Florence*, adoptée par plusieurs Papes, & abandonnée en 1745 en vertu d'un Décret de l'Empereur François, qui fit commencer l'année suivante au premier Janvier. Le calcul *Pisan* qui précéda d'une année entière celui de Florence, a été en usage à Pise, à Lucques, à Sienne, à Lodi, & suivi par plusieurs Papes. Vénise, de tems immémorial, commence son année au premier Mars, usage observé aujourd'hui dans tous les Actes publics. Les Espagnols l'ont toujours commencée au premier Janvier, à la réserve des Peuples de l'Aragon qui ont suivi le calcul Florentin jusqu'en 1350, où le jour de Noël fut fixé pour le premier de l'année, comme il l'étoit en Angleterre dès le VII jusqu'au 13e siècle. On ne laisse pas de trouver des preuves que, dès le 12 siècle, l'Eglise Anglicane adoptoit le 25 Mars, style qui, au siècle suivant, passa dans le civil & s'y maintint jusqu'à la réception du Calendrier réformé, tems où le premier Janvier prévalut. Au reste, il faut distinguer trois sortes d'années chez les Anglois, l'Historique qui commence depuis longtems au premier Janvier; la Légale qui, pour les Actes publics, commençoit au 25 Mars, & la Liturgique qui commençoit au premier Dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-Bas, la Gueldre, la Frise, & la Province d'Utrecht adoptèrent le jour de Noël; le Vendredi-Saint eut la préférence à Delft, à Dordrecht & dans le Brabant.

En Hollande, en Flandre, & dans le Hainaut ce fut le jour de Pâque, de même que dans la Savoie.

En France, dès le tems de Charlemagne, l'usage étoit de commencer l'année à Noël, & il s'y maintint pendant le neuvième siècle. Dans la suite, il n'y eut rien de constant. Les uns prirent le 25 Décembre, les autres le 25 Mars, & le plus grand nombre le jour ou la veille de Pâques.

On observe néamoins que la coutume presque invariable de nos Rois dans leurs Diplômes, depuis la fin du 12e siècle, & celle du

Parlement de Paris ; depuis qu'il fut rendu sédentaire, jusqu'à l'Edit qui fixa le commencement de l'année au premier Janvier, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1564, fut de commencer l'année à Pâques, ou plutôt la veille après la bénédiction du Cierge Pascal. Les Provinces soumises aux Anglois commençoient ordinairement l'année à Noël, ou, si l'on employoit l'autre méthode, on ajoutoit souvent à la date, *selon le style de France* ou *more Gallicano*

Dans le Languedoc & dans les autres Provinces méridionales, on ne vit pas plus d'uniformité. Si l'on adopta plus communément le 25 Mars, on a des preuves qu'en certains endroits on commençoit l'année à Noël. Dans le Diocèse de Limoges le 25 Mars fut substitué au jour de Noël en 1301, ce qui subsista jusqu'à l'Edit de Charles IX. Vers la fin du 13 siècle, le 25 Mars commençoit ordinairement l'année dans le Dauphiné, & plus souvent à Noël dans le 14e. Ce dernier usage subsistoit en Provence au 15 siècle. Dans le Comté de Bourgogne, avant qu'il fût soumis à des Princes François, l'année commençoit dès la Nativité de Jesus-Christ,

L'Annonciation en faisoit le commencement à Besançon dans les Tribunaux Civils, & la Circoncision, à l'Officialité, du moins pendant le xv siècle, En d'autres endroits de cette Province, on partoit du 24 Décembre. A Montbelliard les uns commençoient l'année au premier Janvier & les autres au 25 Mars.

Nous avons cru devoir rapporter le précis de ces observations dont l'utilité est manifeste. Le sçavant Editeur traite ensuite de l'Ere Ecclésiastique d'Alexandrie, & des plus anciens calculs chronologiques commençant à la création du monde. Jules Africain, Auteur de l'Ere adoptée par les Alexandrins, fait concourir l'an Julien 5500 du monde avec le premier de l'Incarnation. Mais il faut observer 1°. qu'il avance l'époque de l'Incarnation de trois années sur notre Ere vulgaire 2°. Qu'au commencement de l'Empire de Dioclétien on retrancha dix années au calcul de Jules l'Africain. Ainsi, au lieu de compter l'an du monde 5787, à l'an de Jesus-Christ qui devoit être, selon lui, 287, on ne compta plus que 5777 pour la première de ces périodes, & 277 pour la seconde. Il résulte, de cette opération, que les Alexandrins qui d'abord fixoient l'époque de l'Incarnation trois ans plutôt que nous, la placent aujourd'hui sept ans plus tard.

Elmacin est un des Auteurs qui suit avec le plus d'exactitude l'Ere Mondaine d'Alexandrie, qu'on prétend être encore en usage chez les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte.

Pandore Moine Egyptien, vers la fin du quatriéme siècle, fit une nouvelle réforme à l'Ere des Alexandrins. Il recula de dix ans la Création du Monde, & de trois ans

ans l'époque de l'Incarnation, commençant l'année en Automtomne à la maniere des Orientaux. Par ce moyen il comptoit l'an du monde 5493, lorsque les Alexandrins comptoient 5503, & cette année qui, selon leur calcul, étoit la troisième de l'Ere Chrétienne, n'étoit pour lui que la première. Il fut donc d'accord avec les Alexandrins pour l'année du monde, après le retranchement de dix ans que ceux-ci firent à leur Ere; mais il différa toujours d'eux pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardoit, comme nous, de trois ans. C'est par cette raison que, dans la Table Chronologique de cet Ouvrage, l'Ere d'Alexandrie, & l'Ere Ecclésiastique d'Antioche, qui est celle de Panodore, n'occupent qu'une colonne depuis l'an 284.

L'Ere de Constantinople remonte aussi à l'origine du monde, & la première de l'Incarnation en est la 5509. On y distingue deux sortes d'années, la Civile qui s'ouvre avec le mois de Septembre, & l'Ecclésiastique qui commence tantôt au 21 Mars, tantôt au premier Avril.

On trouve deux Eres qui ont pris leur nom d'Alexandre le Grand. La prèmière commence à l'époque de sa mort qui répond à l'an 324 avant Jesus Christ: comme elle a été peu suivie, on ne lui a point donné de place dans la Table Chrologique. La seconde nommée plus communément l'Ere des Seleucides ou des Grecs, commençoit douze ans plus tard, ou l'année 312 avant Jesus-Christ. Néanmoins Abulfeda & quelques autres la faisoient précéder l'Ere Chrétienne, non de 311 années pleines, mais de 310. Les Juifs, depuis qu'ils furent soumis aux Rois de Syrie, la firent partir de l'équinoxe d'Automne. Différentes Villes de Syrie & d'autres contrées, la firent commencer ou en Septembre ou en Octobre, ou même à l'équinoxe du Printems, comme la Ville de Damas. Dans la Table Chronologique on fait concourir l'an 313 des Grecs avec la première de l'Incarnation, mais cette année 313 commence à l'Automne de la première de l'ère Chrétienne.

En mémoire de la victoire que Jules-César remporta dans la plaine de Pharsale, l'an de Rome 706, 48 ans avant Jesus-Christ, la Ville d'Antioche institua une Ere nommée Césaréenne. Les Syriens la firent commencer dès l'Automne de cette même année, au lieu que les Grecs la firent remonter à l'Automne de l'année précédente 705 de Rome, 49 ans avant Jesus-Christ. M. l'Abbé Belley, dans son neuvième supplément aux Dissertations du Cardinal Noris (1), juge avec beaucoup de probabilité que cette différence vient de ce que les Grecs d'Antioche riches & opulens, s'empressant de marquer la joie que leur inspiroit une victoire dont ils alloient goûter les fruits, voulurent que l'année même qui avoit été signalée par cet heureux évènement, fût la premiere d'une nouvelle Ere;

(1) Mémoire de l'Acad. T. 30.

au lieu que les Syriens dispersés dans les Bourgades, n'ayant pas la même ardeur, se contentèrent de faire commencer cette Ere avec l'année suivante.

L'ère d'Espagne qui occupoit déjà une place dans la Table Chronologique de l'ancienne Edition, dévance de 38 ans l'Ere Chrétienne, commençant l'une & l'autre au premier Janvier. Ainsi, dans cette Table, l'an 39 de cette Ere concourt avec le premier de Jesus-Christ.

L'Ere de Dioclétien ou des Martyrs est fixée au 29 Août de l'année Chrétienne 284. La nouvelle Table Chronologique en fait correspondre la première année à l'an 285 de Jesus Christ en la supposant commencée au mois d'Août de l'année précédente. Comme les années intercalaires de cette Ere ne concourent pas avec les bissextiles du Calendrier Romain, elles sont marquées d'un astérisque dans la Table. Une autre Table présente la correspondance du Calendrier Egyptien & du nôtre, avec les noms que les Egyptiens & les Ethiopiens donnent respectivement à leurs mois.

L'Ere dont se servent les Arabes a pour époque l'hégire ou le jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque à Médine.

Ce jour répond, suivant l'usage civil, au Vendredi 16 Juillet de l'an 622 de Jesus Christ, quoique les Astronomes & quelques Historiens le fassent répondre au Jeudi précédent. Cette Ere est divisée en Cycles de 30 années, dont 19 appelées communes, sont de 354 jours, les autres qu'on nomme intercalaires ou abondantes ont un jour de plus. Les douze mois qui composent l'année sont alternativement de 30 & de 29 jours, excepté le dernier qui, dans les années abondantes, est aussi de 30. Les mois sont composés comme les nôtres, de semaines ou féries, dont chacune commence après le coucher du Soleil. Chaque année a son *caractère*, de même que chaque mois : c'est le nom que les Astronomes donnent à la férie par laquelle commencent l'année & le mois. Le *caractère* de l'année est marquée dans la nouvelle Table Chronologique ; celui du mois est placé dans une Table séparée, avec les instructions nécessaires pour en faire usage, soit dans les années communes, soit dans les années abondantes.

Toute la théorie & l'usage du cycle Pascal, du cycle Lunaire & du cycle de 19 ans, qui ne diffèrent l'un de l'autre qu'en ce que le premier commence trois ans plus tard que le second ; du cycle Solaire, des Réguliers Solaires & Lunaires, des concurrens, du terme Pascal, des clefs des Fêtes mobiles, & des Epactes sont rappelés dans la nouvelle Edition, souvent avec des additions importantes. On y remarque sur-tout l'histoire du Calendrier Grégorien, dont la Fête de Pâques étoit le principal objet, avec les époques de son admission dans différens Etats.

La seconde partie de la Dissertation traite de quelques Eres qui ne sont point comprises dans la Table Chronologique ; on n'y parle point de l'Ere de Rome, qui part de la fondation de cette Ville, quoique l'usage n'en ait pas été moins fréquent que celui de plusieurs autres dont on traite ; mais les années en sont marquées suivant le calcul de Varron, dans la Chronologie des Consuls Romains.

L'Ere d'Abraham qui commence à la vocation de ce Patriarche, au premier Octobre, précède l'Incarnation de 2015 ans. Ainsi le premier Octobre antérieur à notre Ere, est le commencement de l'an 2016 de l'ère d'Abraham.

L'Ere de Nabonassar, composée d'années vagues de 365 jours sans intercalation, commence au 26 Février de l'an 747 avant Jesus-Christ. L'Ere de Tyr fut établie en mémoire de l'Autonomie que Bala Roi de Syrie accorda à cette Ville. La première année de notre Ere vulgaire tombe en l'an 126 de l'Ere Tyrienne, commencée le 19 Octobre, deux mois & treize jours avant notre premier Janvier. L'Ere Julienne ou de Jules César, qui a pour époque la réforme du Calendrier Romain, précède de 45 ans notre Ere vulgaire. L'Ere Actiaque qui remonte à l'époque de la bataille d'Actium, commença chez les Romains avec la seizième année de l'Ere Julienne, c'est-à-dire au premier Janvier de l'an 724 de Rome ; en Egypte elle commençoit avec le mois de Thoth, ou le 29 Août, & deux jours après ou le premier Septembre chez les Grecs d'Antioche.

On ne connoît que l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie qui ait employé l'Ere de l'Ascension, dont l'an 257 concourt avec le 295 de notre Ere.

L'Ere des Arméniens commença un mardi 9 Juillet de l'an de Jesus-Christ 552. Elle est composée d'années vagues de 365 jours sans intercalation ; mais, pour la liturgie & ce qui concerne la Religion, les Arméniens font usage d'une année fixe.

L'Ere d'Isdegerde IIIe du nom, Roi de Perse, commence à l'époque de l'avénement de ce Prince au Trône, c'est-à dire au seize Juin de l'an de Jesus Christ 632. Elle fut composée d'années vagues jusqu'à l'an de Jesus-Christ 1079. tems où elle fut reformée par Malek-schah-dgéladeddin, Sultan de Khorasan, qui, sur la décision de huit Astronomes, fixa au 14 de notre mois de Mars l'équinoxe du Printems, & statua que, chaque quatrième année, six ou sept fois de suite, on ajouteroit un jour à l'année commune de 365, après quoi l'intercalation ne se feroit plus qu'une fois en cinq ans. L'Ere, depuis cette réforme adoptée par les Persans, est appelée Gélaléenne ou Malakéenne, du nom de son Auteur.

Les Juifs modernes comptent 3761 ans depuis la Création du Monde jusqu'à Jesus-Christ. Ainsi

leur année 3762 commence pour le ſtyle Eccléſiaſtique au Printems de la première année de l'Ere Chrétienne, & pour le Civil à l'Automne ſuivant. Il faut voir dans l'Ouvrage la théorie de leur calcul en ce genre.

Dans le *Proſpectus* de cette nouvelle Edition, publiée en 1765, on annonça une Chronologie des Eclipſes plus étendue & plus correcte que celle de la première. Elle a été rédigée par M. Pingré, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, & ſur le rapport de Meſſieurs le Monnier & d'Alembert, l'Académie des Sciences l'a jugée digne de ſon Approbation. Les principes & l'uſage en ſont expliqués dans un Diſcours Préliminaire.

Elle préſente, dès le commencement de l'Ere Chrétienne juſqu'à la fin du 19e ſiècle, toutes les Eclipſes de Soleil qui ont pu être obſervées depuis le Tropique du Cancer en Afrique juſqu'au Nord de la Laponie, & en Aſie depuis cinq ou ſix degrés environ de latitude Septentrionale juſqu'au Cercle polaire. En longitude M. Pingré a pris pour limites le cinquième & le cent-cinquante-cinquième Méridien, en faiſant paſſer le vingtième par Paris. Il a négligé quelques petites Eclipſes de Soleil, mais il n'a omis aucune Eclipſe de Lune. Il marque le tems de chaque Eclipſe par le tems vrai de la conjonction vraie, ou de l'oppoſition vraie de la Lune au Soleil, & il compte cette conjonction ou oppoſition ſur l'orbite de la Lune. Le calcul des Eclipſes a été fait, ou directement ſur les Tables de Halley, ou plus ſouvent indirectement ſur les périodes de 18 & de 521 ans. « Nonobſtant ces précautions, ajoute » l'Auteur, nous ne ſerons pas » étonnés ſi l'heure vraie du milieu » d'une Eclipſe differe quelquefois » d'une demi-heure de celle que » nous avons déterminée ; mais » nous ne croyons pas que l'erreur » puiſſe aller plus loin ». Au reſte les tems ſont déterminés ſur le Méridien de Paris, & faciles par conſéquent à reduire à tout autre Méridien connu.

Le calcul des Eclipſes de Soleil eſt plus pénible & plus compliqué que celui des Eclipſes de Lune. L'habile Académicien explique à cet égard les règles qu'il faut obſerver pour l'uſage de ſa Table. La date qui marque le jour & l'heure de la conjonction vraie du Soleil & de la Lune, doit toujours être aſſez exacte par rapport à un Obſervateur ſuppoſé au centre de la terre ; mais, ſur la ſurface de notre globe, l'heure marquée doit preſque toujours différer ſenſiblement de l'heure vraie du milieu de l'Eclipſe ; cependant, ajoute-t-on, la différence ne peut jamais être de deux heures entières. Quelques obſervations particulières conduiſent à une eſtimation aſſez juſte & de l'accélération & du retard de l'Eclipſe Solaire relativement à différens lieux du globe. Pour décider même avec plus d'aſſurance,

si une Eclipse Solaire arrive avant ou après le lever ou le coucher du Soleil, l'Auteur donne dans une Table particulière les limites au-delà desquelles l'Eclipse cesse d'arriver de jour. Cette Table est divisée en plusieurs colonnes pour tous les mois de l'année, & chaque colonne est relative à la latitude boréale marquée au-dessus. Elle peut servir aux latitudes méridionales, à l'aide des régles que l'on prescrit. En général l'usage qu'on en peut faire est expliqué avec clarté & précision, & rendu sensible par des exemples. Les particularités ou circonstances principales d'une Eclipse sont indiquées dans la grande Table. La trace d'une Eclipse centrale y est souvent marquée par trois chiffres.

Le premier indique la latitude où l'éclipse est centrale dans le plan du cinquiéme Méridien : le second fixe la latitude sous laquelle l'Eclipse est centrale à midi ; enfin, le troisième montre la latitude sous laquelle l'Eclipse est centrale dans le plan du 155e Méridien. On n'oublie pas d'avertir quand l'Eclipse a été totale ou annulaire, ni d'indiquer les parties du globe où l'Eclipse a dû être visible, & de quelle grandeur. Il y a plusieurs autres détails intéressans pour lesquels ils faut consulter l'Ouvrage, & qui feront connoître de quelle utilité cette Table peut être, non-seulement aux Chronologistes, mais encore aux Astronomes, comme le remarquent les Commissaires de l'Acamie.

Les nouvelles Lunes occupoient un espace considérable dans la Table Chronologique de l'ancienne Edition : les Epactes remplissoient aussi une Table particulière. Le nouvel Editeur y a substitué un Calendrier Lunaire qui réunit les avantages des deux anciennes Tables, & en offre de nouveaux. Ce Calendrier présente « sous un » même point de vue, l'ancien & » le nouveau style, de manière « qu'il met à portée de connoître » au simple coup-d'œil, pour tous le » tems, la nouvelle Lune de chaque » mois & son cours entier, le ter- » me Pascal & la Pâque de chaque » année ; utilité qu'on ne retire- » roit point des deux Tables suppri- » mées, même en les rapprochant ». C'est l'ancien Calendrier Ecclésiastique réuni à celui de Grégoire XIII. Des instructions, des règles, des exemples en développent l'usage. C'est à M. le Chevalier Nau qu'on est redevable de ce travail.

Mais on remarquera sans doute une réforme & plus importante & plus utile dans le *Calendrier Solaire perpétuel*. On sçait que le jour de Pâques décide des Fêtes mobiles, & du rapport qu'ont avec ce jour les Fêtes immobiles fixées à certains jours de chaque mois. On sçait encore que Pâques ne peut pas arriver plutôt que le 22 de Mars, ni plus tard que le 25 Avril. Or depuis le 22 Mars jusqu'au 25 Avril inclusivement, il y a 35 jours. En conséquence, pour former un Calendrier perpétuel, on avoit dressé 35 Calendriers

particuliers, dont le premier marquoit tous les jours de la ſemaine ou du mois, dans l'ordre qu'ils ſont arrangés lorſque la Pâque tombe au 22 Mars; le ſecond indiquoit tous les jours des années où la Pâque tombe au 23, ainſi de ſuite jusqu'au nombre de 35. Cette méthode eſt un peu longue, il s'agiſſoit de l'abréger.

Pour cet effet, on a obſervé que dans le nombre 35, les ſept lettres Dominicales ſont répétées cinq fois, & que, ces lettres ayant aux 35 Pâques le même rapport qu'elles ont à tous les Dimanches de chaque année, chacune d'elles revendique pour ſa part cinq Pâques qui lui appartiennent. Si donc on fait ſept Calendriers, autant qu'il y a de lettres Dominicales, diviſés chacun en cinq colonnes, & que chacune de ces colonnes indique le jour du mois où tombe chacune de ces cinq Pâques, on ſera arrivé à ſon but. Car, ajoutant aux cinq colonnes précédentes une ſixième pour les féries de la ſemaine, & une ſeptième qui indique les jours de chaque mois; plaçant enſuite les Fêtes immobiles aux lieux qui leur conviennent, & les Fêtes mobiles relativement à chacune des cinq Pâques, on aura les trente-cinq Calendriers réduits à ſept.

La Dominicale, G, par exemple embraſſe cinq Pâques. D'abord celle qui tombe au 25 Mars. Enſuite celle qui arrive ſept jours plus tard, ou au premier Avril, puis celles qui de ſept en ſept jours plus tard, tombent au huit, au quinze, & au vingt deux du même mois. Il faut s'arrêter là, puiſque, ſi l'on retardoit encore de ſept jours, on arriveroit au 29 d'Avril; & Pâques ne peut pas tomber au-delà du 25. Ce qu'on dit de la Dominicale G ſe peut appliquer aux autres lettres. Tel eſt le plan qu'on a ſuivi pour la réforme de l'ancien. Par ce moyen, connoiſſant le jour où tombe Pâques d'une année quelconque, & la Dominicale de cette année, on trouve dans le Calendrier particulier qui a cette lettre pour caractère, toutes les Fêtes mobiles & immobiles marquées aux jours du mois & aux féries de la ſemaine qui leur conviennent. Nous renvoyons à l'Ouvrage pour les détails relatifs à l'utilité & aux avantages de cette méthode. Mais nous ne devons pas oublier un trait qui caractèriſe la modeſtie du ſçavant Editeur.

« La reconnoiſſance, dit-il, ne » nous permet pas de taire le nom » de M. de Beaulieu, qui a pris » la peine de dreſſer notre Table » Chronologique, & notre Calen- » drier Solaire perpétuel, ſuivant » le plan que nous en avions con- » certé avec lui ».

Les objets dont nous nous ſommes occupés juſqu'ici ſont des parties eſſentielles de l'art de vérifier les dates, & preſque les ſeules : ſi néanmoins on n'omet pas la liſte Chronologique des Conſuls Romains. Car tout principe utile ou néceſſaire pour fixer les époques appartient à l'eſſence de l'art dont

il s'agit, & ce caractère convient à la Chronologie des Consuls. Il n'en est pas de même des listes Chronologiques des Conciles des Papes, des Empereurs, &c.

La plupart des époques qu'elles présentent ne peuvent servir de point fixe, qu'autant qu'elles sont constatées par les régles fondamentales de l'art. Elles en tirent leur certitude, leur stabilité. Au fond elles sont moins des principes par elles-mêmes, que l'application des vrais principes de la science pratique de vérifier les dates. Mais, comme en général les exemples contribuent d'une manière particulière à l'intelligence d'une théorie, on ne peut que sçavoir gré au docte & laborieux Editeur d'avoir considérablement augmenté le nombre des Listes Chronologiques dans cette nouvelle Edition. C'est d'ailleurs un avantage pour bien des personnes de trouver dans un seul volume ce qu'ils seroient obligés de chercher dans plusieurs; c'est leur épargner de la peine & des distractions. Les secours qu'on leur donne en ce genre méritent un détail particulier, que la longueur de cet Extrait ne nous permet pas d'entreprendre en ce moment.

Nous dirons seulement que le sçavant Editeur a fait imprimer après-coup quelques corrections qu'il nous a priés d'insérer aussi dans notre Journal.

Nouvelles Corrections pour l'art de vérifier les dates.

Dissertation sur l'art de vérifier les dates.

Pag. 111, col. 1, lig. 1, la 101e, *lisez*, la 201e.

Ibid. pag. xxxv, §. IV. de l'Ere Julienne, lig. 10, de 14 mois, *lisez*, de 15 mois: *& ligne suivante, au lieu de* 422 jours, *lisez*, 445 jours.

Conciles, pag. 189, col. 1, 700 ou environ, Wormatiense, *effacez ce Concile.*

Rois de France.

Henri III, pa. 582, col. 1, lig. 1 *de cet article, au lieu de* 4e fils, *lisez*, 3e fils.

Comtes d'Artois.

Philippe I, p. 644. D'après la plupart des Historiens modernes, nous avons dit que ce Prince obtint, l'an 1335, le Comté d'Artois par la cession que lui en fit Jeanne, sa mere. Mais on voit, par le traité de son Mariage avec Jeanne d'Auvergne, passé l'an 1338, qu'il n'est appelé que *Philippe de Bourgogne*, tandis que ses père & mere prennent parmi leurs titres celui de Comte & de Comtesse de Flandre, que celle-ci garda jusqu'à sa mort. C'est le motif pour lequel, à l'article des Ducs & Comtes de Bourgogne, pag. 672, nous avons fait

succéder Philippe de Rouvre dans le Comté d'Artois immédiatement à son aïeule Jeanne de France, morte en 1347.

Ducs de Lorraine.

GÉRARD D'ALSACE, pag. 632, ligne 2 *de cet article*, frère aîné de Gontran, *lisez*, parent de Gontran au 7e degré.

CHARLES IV, pag. 649, col. 2, ligne, 14, *avant la fin de cet article* de CLAUDE, *lisez*, de NICOLE.

LÉOPOLD, pag. 650, col. 1, ligne 11 *de cet article* l'an 1712, *lisez*, l'an 1713.

Comtes de Vermandois.

Pag. 651, Avertissement, ligne 16 & 19, *au lieu de* 843, *lisez*, 841.

Comtes du Maine.

HÉLIE, pag. 686, col. 3, ligne 2 & 3 *de cet article* petit-fils d'Herbert Eveille-chien par Paule, sa mere, *lisez*, arrière-petit-fils d'Herbert Eveille-chien par Paule, son aïeule.

Comtes de Bellême.

JEAN I. pag. 688, col. 1, ligne *pénult.* fille d'Herbert, *lisez*, fille d'Hélie d'Anjou.

Ducs d'Aquitaine.

GUILLAUME IV, pag. 715, ligne 4 *de cet article* & l'an 1033, *lisez*, & l'an 1034.

Rois d'Angleterre.

HARALD I, pag. 774, ligne 5 *de cet article*, *au lieu de* 1036, *lisez*, 1037.

ÉLISABETH, pag. 791, col. 1, ligne 2 *de cet article*, *au lieu de* 1528, *lisez*, 1533.

GEORGE II, pag. 800, ligne 10. Le 2 Mars suivant, &c. *Tout ce qui est dit ici de la position de Surate & de la prise de cette Ville, qnoique tiré du* Siècle de Louis XV, Tom. 2, ch. 35, *est plein d'inexactitudes. 1°. Surate n'est point sur l'Indus, mais sur le Tapte, à plus de 60 lieues de l'Indus : 2°. les Anglois ne prirent point cette Ville, mais seulement la forteresse, qui en est distinguée : 3°. Surate n'appartient point au grand Mogol, mais à un Nabab qui relève à la vérité de lui.*

Nous pouvons ajouter qu'à la page 359 on place au 11 Juin 565 la mort de Théodora femme de Justinien, qui, selon le témoignage des Historiens, mourut l'an 548. Voyez *l'Histoire du Bas-Empire*, par M. le Beau, qui, fixant au mois de Juin de l'an 548 la mort de l'Impératrice, cite les Auteurs qui en ont parlé. M. de S. Marc, dans son *Abrégé Chronologique de l'Histoire Générale d'Italie*, T. I. p. 66.

assigne

assigne aussi le mois de Juin de la même année, pour la mort de Théodora, quoiqu'à la page 115, il la fasse mourir le 7 Mai 548.

HISTOIRE DU BAS-EMPIRE EN COMMENÇANT A CONSTANTIN le Grand. Par M. le Beau, Professeur Emérite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, Secrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. Tomes XIII & XIV. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de Beauvais, Desaint rue du Foin, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-12. Le premier de 501; le second de 512 pages.

Ces deux nouveaux Volumes de l'Histoire du Bas-Empire, commencent à l'an 648 sous le règne de Constant II, & finissent à l'an 842. à la mort de Théophile. Ils contiennent une foule d'évènemens tous plus intéressans les uns que les autres, les grandes conquêtes des Sarrasins ou Arabes dans les différentes parties de l'Empire, les affaires de l'Eglise, l'origine & l'histoire des Maronites, celle des Bulgares, le sixième Concile général, l'extinction de l'Empire Grec en Occident, les troubles causés par les Iconoclastes, &c. Mais entrons dans quelques détails qui serviront à donner une idée plus exacte du travail de M le Beau.

Sous le règne de Constant II. tout sembloit favoriser les progrès des Sarrasins; la jeunesse & l'incapacité du Prince leur laissoient une libre carrière. Constant plus attentif à soutenir le Monothelisme qu'à défendre son Empire, écoutoit les disputes des Théologiens sur l'unité d'opération & de volonté en Jesus-Christ, tandis que les Musulmans, le sabre à la main, travailloient à détruire la Foi en Jesus Christ même. Ces redoutables Conquérans faisoient trembler l'Afrique & l'Asie. Le Gouverneur qu'ils avoient en Egypte alla soumettre la Nubie. Les Sarrasins des côtes de l'Afrique firent une descente en Sicile, la ravagèrent & s'établirent sur la côte; les Romains furent battus en Arménie, & d'un autre côté perdirent l'Isle de Rhodes. Rien dans cette conquête ne causa plus d'admiration aux Sarrasins, gens grossiers & ignorans dans les Arts que le fameux Colosse du Soleil. Ce Colosse élevé sur le Port de Rhodes, n'avoit subsisté sur pied que cinquante-six ans. Abattu par un tremblement de terre, il demeuroit brisé & couché près du Port depuis environ neuf cens ans; &, dans cet état, on le regardoit encore comme une des sept merveilles du monde. Il avoit coûté douze ans de travail & environ treize cens cinquante mille

livres de notre monnoie. Il pesoit sept cens vingt mille livres & étoit l'Ouvrage de Charès de Linde. Constant régna vingt-sept ans. Perturbateur de l'Eglise, persécuteur des Orthodoxes, tyran de ses Provinces qu'il abandonnoit en proie aux Sarrasins, après les avoir pillées, il n'emporta au tombeau que la haine de ses Sujets.

Constantin IV, dit Pogonat, lui succéda & régna dix-sept ans deux mois. Deux grands événemens rendront son règne mémorable, les Sarrasins vaincus & la paix rendue à l'Eglise. On peut dire qu'il retint l'Empire sur le penchant de sa ruine; &, s'il ne le releva pas, on n'en doit accuser que les conjonctures & la briévété de son règne. Constant son père lui avoit laissé l'Empire ébranlé dans toutes ses parties; Justinien son fils ruina les appuis qu'il avoit préparés pour le soutenir. Celui-ci dur, cruel, présomptueux, ne prenant conseil que de ses caprices, se rendit odieux à ses Sujets & méprisable à ses ennemis. Il perdit l'Isle de Chypre. Il fut détrôné & on mit à sa place Léonce qui éprouva le même sort & Tibère Absimare s'empara de l'Empire. Celui ci en fut chassé & Justinien remonta sur le Trône à travers des flots de sang, après en avoir été dépouillé pendant dix ans. Dans la suite Filepique s'empara de Constantinople & Justinien perdit la vie dans cette occasion. Il est le dernier de la famille d'Héraclius. qui avoit occupé le Trône pendant un siècle dans la personne de six Empereurs. Justinien, faisant un mêlange monstrueux de dévotion & de barbarie, fut le premier des Empereurs qui fit graver sur ses monnoies l'image de Jesus-Christ. Filepique protegea les Monothelites, les Bulgares ravagèrent les Provinces de l'Empire & ce Prince insensible à tant de pertes ne s'occupoit que de ses plaisirs. Il dissipa en peu de mois la plus grande partie des meubles précieux & des trésors accumulés par ses Prédécesseurs. Les rébelles l'enlevèrent, lui firent crever les yeux & mirent à sa place Anastase II. Le règne de celui-ci fut court; ce Prince obligé de fuir, se jeta dans un Cloître, & fut relégué à Thessalonique. Théodose III. dépourvû des talens nécessaires dans un état pour lequel il n'étoit pas né, leur succéda & régna pendant un an. Léon commandant des troupes d'Orient refusa de le reconnoître, prit les armes sous prétexte de soutenir Anastase & se fit lui-même déclarer Empereur. Théodose passa le reste de sa vie à Ephèse où il s'occupa à écrire en lettres d'or, les Livres des Evangiles & des Offices de l'Eglise. Le nouvel Empereur, c'est-à dire Léon III. surnommé l'Isaurien, règne 24 ans. Elevé de la poussière au faîte des grandeurs humaines, une vanité déplacée étouffa son courage & fit, d'un Prince guerrier, un odieux persécuteur. Sa prévention contre les images, les reliques & l'invocation des Saints & sa haine contre les Papes lui firent commettre des

impiétés & le rendirent cruel. Pendant son règne les Sarrasins vinrent assiéger Constantinople, se rendirent maîtres de la Sardaigne & firent plusieurs autres expéditions. Il eut pour successeur Constantin Copronyme son fils à qui Artabaze disputa l'Empire. M. le Beau entre dans un grand détail sur les affaires d'Italie qui tiennent alors beaucoup à l'histoire de France. Le Royaume des Lombards fut détruit : il ne restoit plus en Italie aux Empereurs de Constantinople que les Duchés de Naples, de Melphes & de Gaëte & quelques autres pays. Irene mère de Constantin lui enleva l'Empire & lui fit créver les yeux. Il étoit âgé de 27 ans & en en avoit régné 17. Irene seule maîtresse de l'Empire ne songea qu'à effacer l'horreur de ses forfaits. N'ayant plus d'intérêt à faire des crimes, elle se montra ce qu'elle auroit toujours été, si les fureurs de l'ambition n'eussent pas alteré son caractère. La douceur du nouveau Gouvernement ne put calmer dans tous les cœurs le ressentiment des cruautés d'Irene. Il y eut des divisions à la Cour, il arriva en même-tems une révolution, la plus importante de toutes, depuis que les Souverains de Rome en avoient transporté le Siège à Constantinople, c'est à-dire que ces Empereurs cessèrent d'être regardés comme tels dans Rome, & Charlemagne y prit le titre d'Empereur. Ainsi l'Empire Grec fut entiérement éteint en Occident. Irene fut arrêtée prisonniere & Nicephore déclaré Empereur. Renfermée dans un Monastère, cette Princesse fut reduite à filer pour gagner sa vie. Enfin les Grecs l'ont mise au rang des Saintes, ils en célèbrent la fête le 15 d'Août.

Plusieurs Auteurs Ecclésiastiques ont donné des éloges à Nicephore, ils en font un Prince humain, religieux, ami de la vérité. Ils n'ont voulu voir aucun de ses vices, dit M. le Beau, parce qu'il ne fut point Iconoclaste & qu'il les avoit laissés tranquilles, au lieu que ses prédécesseurs les avoient persécutés. Il étoit, continue-t-il, hypocrite, sans foi, sans mœurs & ne respirant qu'après l'argent. « L'argent » seul réveilloit sa pesanteur naturelle, adoucissoit la rudesse de » son humeur & dissipoit le nuage sombre dont son front étoit » couvert.... Non content des richesses de l'Empire qu'il avoit » tirées des mains d'Irene, il en» vahissoit la fortune des Particu» liers ». Bardane lui disputa l'Empire, mais cette révolte fut bientôt dissipée. Nicephore fit la paix avec les François, les Sarrasins ravagèrent l'Orient, il y eut plusieurs conspirations. Enfin ce Prince marchant contre les Bulgares fut environné par ces Barbares, & perdit la vie dans les flammes avec toute sa Cour. Il avoit régné huit ans & près de neuf mois. Son fils Staurace blessé s'étoit sauvé à Andrinople : il y fut reconnu Empereur, mais peu de tems après, il fut obligé de prendre l'habit Monastique, & Michel Rhangabé fut

placé ſur le Trône. Celui-ci retablit la paix dans l'Empire, reprima les fureurs des Iconoclaſtes, fit la guerre aux Bulgares, mais il fut défait par la trahiſon de Léon. Je ne veux pas, dit-il alors, qu'il en coûte à mes Sujets une goutte de ſang pour me conſerver l'Empire & il abdiqua. Le traitre Léon entra dans Conſtantinople & ſe revêtit de l'habit Impérial. N'oſant faire périr Michel, il le rélegua dans un Monaſtère où ce Prince infortuné vécut encore trente-deux ans dans une auſtère pénitence.

L'ambition avoit rendu Léon ſéditieux, ingrat & perfide; dès qu'elle fut ſatisfaite, il s'empreſſa de récompenſer ceux qui l'avoient ſervi. Les Bulgares qui déſolèrent l'Empire furent vaincus. Léon ſe déclara alors pour les Iconoclaſtes & perſécuta l'Egliſe, les Orthodoxes avouent eux-mêmes que, ſans ce funeſte caprice, Léon eût été un Prince digne d'eſtime. « Sa valeur » n'étoit pas équivoque, il en avoit » donné des preuves. Jamais Prin» ce ne fut plus attentif à mainte» nir ou à rétablir la diſcipline. Sa » vigilance s'étendoit à toutes les » parties de l'ordre public. Avant » lui tout ſe vendoit à la Cour; la » faveur trafiquoit de toutes les » places; l'argent faiſoit les Ma» giſtrats, les Gouverneurs de Pro» vinces, les Officiers civils & mi» litaires, les Généraux d'armée. » Il abolit ce Commerce honteux: » déſintéreſſé lui-même & incor» ruptible, il n'avançoit que le » mérite. Actif & infatigable, il » ignoroit les plaiſirs & ne ſe don» noit point de repos pour en pro» curer à ſes Peuples. Toujours à » cheval, il paſſoit les hivers à » exercer ſes troupes, les étés à » parcourir les Provinces, réfor» mant les abus, puniſſant les vexa» tions & les injuſtices, rétabliſ» ſant les Villes & les forteresſes » ruinées par la guerre, relevant » les barrières de l'Empire forcées » tant de fois par les Bulgares en » Thrace & en Macédoine. Inſ» truit des Lois & de l'ordre Ju» diciaire, on le vit ſouvent pré» ſider aux Tribunaux, juge redou» table au crime & ſur tout à l'a» bus du pouvoir..... Cependant, » commes les vertus mêmes s'altè» rent dans les ames imparfaites » par le voiſinage des vices, ſon » caractère dur & cruel perçoit au » travers de ſes actions de Juſtice. » Il étoit exceſſif dans les châti» mens: nulle proportion entre la » qualité du délit & la rigueur de » la punition ».

L'Auteur de ſa mort fut celui qui l'avoit ſervi avec le plus de zèle pour l'élever à l'Empire. Michel le Begue, homme audacieux, inſolent, comblé de ſes bienfaits le fait aſſaſſiner & s'empare du Trône. Ce nouvel Empereur de la plus baſſe extraction, n'avoit jamais dû s'attendre à cette élevation. Il ne s'étoit occupé dans ſes premières années qu'à connoître les chevaux. Ignorant dans tout le reſte, lors-même qu'il fut Empereur, il n'avoit aucun ſentiment de Religion & refuſa toujours de s'inſtruire. Il

se piquoit cependant de Philosophie. Il se déclara pour les Iconoclastes. Il se fit un systême bizarre de Religion qui n'étoit qu'un Déisme mêlé de Judaïsme. Comme il ne sçavoit pas lire, il ne vouloit pas qu'on l'apprît aux enfans; odieux & méprisé dans toutes les Provinces, il vit bientôt naître des révoltes. Les Sarrasins se réunirent aux rébelles & enlevèrent l'Isle de Créte, & la Sicile. Ce Prince mourut d'une colique nephrétique, après un règne de huit ans. Il eut pour successeur son fils Théophile qui étoit né avec beaucoup d'esprit, & avec un grand zèle pour la justice, il commença par punir les meurtriers de Léon, quoiqu'ils eussent mis son père sur le Trône, ensuite il s'appliqua à rétablir l'ordre & la police, il permit que tout le monde se présentât à lui pour écouter les plaintes, il punit sévérement les coupables. Quoiqu'il fût brave, il fut plus souvent vaincu que vainqueur. Les Sarrasins remportèrent des avantages considérables pendant son règne. Ce fut dans ce même tems que mourut le Calife Mamoun, Prince qui avoit achevé de tirer les Arabes de la profonde ignorance où ils avoient été plongés de tout tems. Il fit venir de la Grèce des copies de tous les Livres qui traitoient de quelque science, & les fit traduire en Arabe par les plus habiles Interprêtes. Il tâchoit de rassembler à sa Cour tous les Sçavans de quelque Religion qu'ils fussent.

Théophile eut des guerres à soutenir contre les Sarrasins. Ce Prince mourut l'an 842, après douze ans & trois mois de règne. Avec lui expira l'hérésie des Iconoclastes, qui, depuis 125 ans, troubloit l'Eglise & l'Etat. Les Ecrivains Catholiques ne voient en lui qu'un ennemi de l'Eglise, parce qu'il fut hérétique & persécuteur, mais ils ont la bonne foi de raconter des faits qui prouvent qu'il étoit régulier dans ses mœurs, juste, vigilant, laborieux, intrépide dans les plus grands périls. Il reconnoissoit ses fautes, les avouoit & tâchoit de les réparer. Après avoir de ses vertus, M. le Beau parle de ses caprices. Plus Lettré, dit il, que la plupart des Prélats de son Empire, il aimoit la Poësie & la Musique. Il fit des Hymnes pour l'Office de l'Eglise & en composa lui-même le chant. Il se plaisoit à battre la mesure dans le Chœur. Comme il étoit chauve, il ordonna par un Edit à tous ses Sujets de se faire couper les cheveux. Le règne de ce Prince termine le XIV Volume de cet Ouvrage que M. le Beau a sçu rendre intéressant, malgré la sécheresse & le mauvais goût des Historiens qu'il avoit à consulter, il a rassemblé avec soin tout ce qui concerne les affaires de l'Eglise, celles qui ont rapport à l'Histoire des Sarrasins ou Arabes qu'il a tirées des meilleures sources, par là il a rectifié les Historiens Grecs & a enrichi son histoire de faits que ceux-ci n'étoient pas à portée de connoître exactement.

*DISCOURS MORAUX COURONNÉS DANS LES ACADÉMIES de Montauban & de Besançon en 1766. & 1767. avec un Eloge de Charles V. Roi de France. Par M***.* A Sens, chez P. H. Tarbé, Imprimeur-Libraire, au Nom de Jesus, & à Paris, chez la Veuve Pierres & fils, Libraires, rue S. Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à S. Ambroise & à la Couronne d'Epines. 1768. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-8°. 176 pages.

Est-il utile à la Société, que le cœur de l'homme soit un Mystère? Telle est la question traitée dans le premier des Discours que contient ce Recueil. Un mouvement plus prompt que la réflexion nous fait quelquefois regretter imprudemment de ne pouvoir lire dans le cœur des hommes.

> Ne devroit-on pas, à des signes certains,
> Reconnoître le cœur des perfides humains?

DIT Racine. Pour traiter ce sujet plus Philosophiquement, il falloit décider que cette ignorance des sentimens cachés dans le cœur de l'homme, est utile à la Société. L'Auteur introduit un jeune homme qui, dans l'innocence du premier âge, pénétré d'horreur à la vue de malheurs & de crimes qu'on n'a pu prévenir, faute d'avoir connu les hommes, gémit de cette ignorance fatale qui confond le scélérat avec l'honnête homme, il voudroit que tous les cœurs fussent ouverts comme le sien. Un Vieillard éclairé par l'expérience, applaudit à sa candeur, en respecte le principe, mais en même tems, il lui montre l'imprudence de ses desirs, les inconvéniens infinis qui résulteroient d'une connoissance parfaite du cœur humain ; il lui montre l'amour propre découragé, révolté par la perte des illusions qui donnoient du ressort à l'ame, le spectacle de l'Univers devenu effrayant dès que le voile qui en couvroit toutes les horreurs est levé, l'homme ennemi de l'homme, épouvanté de sa solitude, au milieu de tant de cœurs sur lesquels il avoit compté. Plus d'amitié, plus d'espérance, une mélancolie, une Misanthropie universelle. La société se disperse & se dissout. « Restons-donc » paisibles dans les ténèbres où » nous marchons, ténèbres qui servent plus utilement la tranquil» lité & le bonheur de la société, » qu'une lumière funeste qui nous » feroit haïr & la vie, & les autres » & nous mêmes ».

Le développement de ces idées dans l'Ouvrage est à la fois éloquent & Philosophique. On sent que l'Auteur a beaucoup réfléchi sur les liens de la société, qu'il connoît la nature & les vrais besoins de l'homme.

Son ſtyle a de la clarté, de la grace & de la force. Ce Diſcours a remporté le Prix de l'Académie de Montauban, en 1766.

Le ſuivant a remporté la même année le Prix de l'Académie de Beſançon. On y établit cette propoſition intéreſſante pour la politique : *Il importe autant aux Nations qu'aux Particuliers d'avoir une bonne réputation.*

Le premier Diſcours avoit une marche régulière, mais ſans diviſion. Celui-ci eſt diviſé en deux parties. Dans la première l'Orateur Philoſophe fait ſentir le beſoin qu'ont tous les hommes vivans en ſociété de l'eſtime de leurs ſemblables. Dans la ſeconde, il applique aux Nations ce qu'il avoit dit des Particuliers. L'hiſtoire vient appuyer ſes raiſonnemens, ce Diſcours doit être regardé comme une réfutation du Machiavelliſme : on en peut juger par cette concluſion.

« La Nation la plus juſte doit à la fin devenir la Nation la plus puiſſante.

Combien le courage d'eſprit eſt néceſſaire dans tous les Etats. Voilà encore un ſujet qui n'étoit ſuſceptible d'aucune autre Diviſion que de parcourir toutes les conditions de la vie & les principales ſituations de l'homme pour conſidérer combien le courage d'eſprit eſt toujours néceſſaire. Ce courage n'eſt point une inſenſibilité ſtoïque, le courage peut-il être où le ſentiment n'eſt plus ? Eſt-ce une vertu dans le marbre de repouſſer, ſans la ſentir, la main qui le frappe ? Qu'eſt-ce donc que le courage d'eſprit ? « Rien autre choſe que la » force de vouloir être ce que nous » ſommes néceſſairement par notre nature, en nous appuyant de » l'intime conviction que la vertu » eſt le premier beſoin de l'homme ». Le lâche a beau fuir de» vant la peine, l'Univers n'a » point d'aſyle contre elle ; il n'en » reſte qu'un pour le brave : c'eſt le combat. « Homme ſi tu veux l'être, » & ne pas deſcendre plus bas que » tes malheurs ne t'ont mis, ap» pelle à ton ſecours le courage » d'eſprit.... Il ſçait ôter l'amertu» me au chagrin, l'aigreur à la » plainte, l'impatience à la dou» leur. Il arrête le mal à la ſurface » de l'ame.... C'eſt l'ami qu'il faut » mettre en réſerve pour le mal» heur ; &, s'il ne nous ſuffit pas, » les autres hommes ne peuvent » rien pour nous ».

On trouve dans tout le Diſcours, comme dans ce morceau, une Philoſophie d'uſage, bien ſupérieure à la Philoſophie de ſimple ſpéculation.

Ce Recueil eſt terminé par un fort bel éloge de Charles-cinq, envoyé au concours de 1767. Une réflexion qu'on trouve à la fin de cet éloge jette un grand ridicule ſur un défaut encore ſubſiſtant dans l'éducation publique.

« Ce Sage, dit l'Auteur, en parlant de Charles-cinq, me fut long» tems inconnu. Vous qui fati-

» guiez ma jeune mémoire des » noms des Conquérans & des Ty» rans de Rome, vous ne m'aviez » point prononcé son nom ».

La modestie seule a pû empêcher l'Auteur de mettre le sien à la tête de ce Recueil.

HISTORIA FUCORUM, AUCTORE SAMUEL GOTTLIEB GMELIN, Med. Doct. Acad. Imper. Petropol. Botanices Professore & Membro ordinario. Petropoli ex Typographia Academiæ Scientiarum. 1768. 239 pages *in*-4°. avec 35 planches.

L'Académie de Pétersbourg dont l'Imprimerie procure chaque année à l'Europe sçavante plusieurs Volumes intéressans, en a donné deux sur la Botanique, dans la même année, sçavoir le troisiéme Volume des Plantes de Siberie de feu Jean-George Gmelin, publié par son neveu, & l'histoire des Fucus ou des Varecs, espèce de plantes marines.

L'Auteur annonce dans sa Préface le plan qu'il a suivi dans cet Ouvrage, & les moyens qu'il a employés ; il a rassemblé dans tous les Ouvrages systematiques, *Flora*, & autres semblables, tous les *Fucus* qui y sont nommés, il a examiné divers herbiers, en humectant dans l'eau les fucus qui avoient été desséchés, il a spécialement fait dessiner ceux qui ne l'ont pas été ou qui l'ont été trop mal. M. Gmelin compare ensuite son travail à celui de Dillen sur les mousses. Mes figures, poursuit-il, ont été faites sous mes yeux & sous ceux de M. Stehlin. Je ne fais qu'un genre de tous les fucus, parce que ce genre est naturel & qu'il ne peut être divisé que par des gens qui ignorent la série des espèces & qui se persuadent encore que les caractères des genres sont naturels. Si les systematiques d'aujourd'hui eussent possédé autant de fucus que moi, ils ne se seroient pas plus empressés de les diviser en plusieurs genres, qu'on ne l'a fait dans les fougeres, les mousses, les champignons, &c ; car ce seroit un crime de changer actuellement les choses reçues, & ce seroit augmenter les difficultés que de multiplier les genres, comme l'a fait M. Adanson dans ses familles, qu'il faut lui abandonner avec son orthographe.

On est surpris de voir l'Auteur parler ainsi d'un Académicien célèbre qui l'a dévancé dans cette carrière & qui s'est acquis déjà la plus grande réputation ; au reste, les Naturalistes conviennent que plus une classe est chargée d'espèces plus les divisions génériques sont nécessaires pour les distinguer avec précision : d'ailleurs, si l'autorité de M. de Linné paroît suffisante à M. Gmelin pour reduire la nomenclature, ce n'est pas une raison qui doive

doive empêcher les Botanistes d'approfondir davantage les genres, de se former, d'après un examen plus scrupuleux, plus détaillé, des divisions plus claires, & une méthode plus instructive.

Après avoir dit dans sa Préface que les fucus ne sont qu'un genre, que M. de Linné n'en a fait qu'un, & que M. Adanson a eu tort d'en faire 9, M. Gmelin en établit lui-me 9, différens à la vérité, mais qui paroissent moins médités, & moins solidement fondés. Il donne à ses 9 genres le nom d'ordres. Son premier ordre contient les fucus vésiculeux; le 2e les Globulifères; le 3e les Penicillifères; le 4e les Corallins; le 5e les Membraneux; le 6e les Fucus à racines; le 7e les Agares; le 8e les Tremelles; le 9e les Ulves; par cette distribution il est facile de voir que ses 9 ordres diffèrent peu des 9 genres qui ont été établis. Mais on pourroit faire à M. Gmelin quelques objections sur les détails de cette distribution. Par exemple, il mêle les fucus à pinceaux avec les vesiculeux, les fucus à cupule avec les globulifères; il confond le *Virson d'Adanson* ou le *Virsoïdes de Donati* avec l'espèce de fucus, connue sous le nom de chêne marin; il mêle, avec les fucus coriacés & durs, des plantes gélatineuses qui paroissent tenir de la nature animale plutôt que de la végétale, tels que son *fucus Rosa marina* qu'il range dans son premier ordre des fucus vesiculeux, quoique celui-ci n'ait rien d'analogue à des vésicules, mais seulement des tranches gelatineuses, entourées de plusieurs étages, de six petales arondis, représentant une rose ou plutôt la loge de certains polypiers. Il semble que M. Gmelin ignore les nouvelles découvertes faites sur la *Tremella*, qui l'auroient empêché de mettre, parmi les fucus, cette plante qui, quoiqu'avec l'apparence d'une lame gelatineuse, n'est qu'un tissu de filets articulés qui font voir qu'elle appartient à la famille des Byssus, où M. Adanson l'a placée. M. Gmelin réunit ensemble à l'exemple de M. de Linné beaucoup d'espèces qu'il regarde comme variétés, quoique très-différentes, sur-tout des fucus de l'Amérique.

Il est vrai que ce seroit un Ouvrage immense que de détailler des espèces dans lesquelles on seroit obligé de chercher de petites parties pour y découvrir des différences spécifiques, étude pénible dont cependant un grand Botaniste ne devroit pas se dispenser: mais aussi les descriptions spécifiques de M. Gmelin paroissent un peu négligées & il semble qu'il auroit pu choisir quelquefois des parties plus importantes que celles dont il se sert.

A l'égard du nombre des espèces ou variétés, au lieu de 400 espèces & plus que l'on connoît dans les Herbiers, M. Gmelin n'en décrit que 108, & en omet beaucoup qui sont décrites dans divers Auteurs; néanmoins à la page 233 il donne par forme d'appendix la citation de 69 autres espèces qu'il ne

peut déterminer, dit-il, d'après les figures & les descriptions de Seba, Barrelier, & quelques autres Botanistes.

A l'article de Barrelier, M. Gmelin dit que les figures de cet Auteur sont misérables, *miserrimæ figuræ ;* M. Gmelin pourra trouver des Botanistes qui lui feront aussi quelques reproches sur ses figures, & peut-être avec plus de fondement; si celles de Barrelier ne donnent pas toujours les détails, non plus que les siennes, elles sont au-moins dessinées entières, & correctes au jugement des Botanistes-Dessinateurs, de manière qu'on y distingue parfaitement le port ou *facies* qui fait une partie essentielle de leur caractère.

L'Ouvrage de Dillenius auquel M. Gmelin compare le sien, embrasse un beaucoup plus grand nombre d'objets, on y trouve toutes les mousses connues, dont il donne des figures & des descriptions qui sont un modèle dans leur genre ; au lieu que M. Gmelin ne donne que 73 figures, ce qui n'égale pas à beaucoup près le nombre des espèces de fucus qui n'ont été représentés nullé part. Ceux dont il fait la description manquent aussi quelquefois des relations qui peuvent donner de l'autenticité aux nouvelles découvertes, auxquelles on veut que le Public accorde de la confiance. Il est vrai que, parmi ces figures, il y en a deux nouvelles, mais toutes sont dépourvues de ces détails qui peuvent seuls en découvrir la nature, & des corps ou petites parties qui peuvent donner une idée de leur structure interne.

M. Gmelin donne aussi un abrégé de l'histoire des Fucus où il expose fort au long, les divers sentimens des Auteurs qui ont écrit avant lui sur la nature des fucus, tels que Tournefort, Reaumur, Dillen, Jussieu, Linné, Donati, Griselini, Adanson, & finit par l'analyse Chymique, qui lui a été communiquée par M. Model Apothicaire & Chymiste de l'Académie de Pétersbourg ; mais cet examen ne nous apprend rien ; car M. Model en distillant ces plantes n'en a eu, selon M. Gmelin, que du phlegme, de l'huile & de l'acide, tandis que l'on sçait par le travail de M. Geoffroy & de plusieurs autres Chymistes François que quelques espèces rendent de plus un sel volatil urineux & un peu de sel fixe.

Le style de cet Ouvrage n'est pas dans le genre des anciens Ecrivains; on y trouve beaucoup de tournures modernes & Germaniques. Au reste, tout ce que nous avons pris la liberté de dire, tant sur le fond que sur la forme de cet Ouvrage n'est que pour engager l'Auteur à donner encore plus de mérite aux Ouvrages qu'il nous annonce sur les fougères, les Conferves, les Byssus, & sur tout à profiter de l'avantage qu'il a d'habiter & de voyager dans le Nord, pour nous donner à l'exemple de l'illustre Gmelin son oncle des observations intéressantes & nouvelles.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. LE DUC DE BRISSAC, *Maréchal de France, pour servir d'éclaircissement à un fait avancé dans le Mercure de Février 1770. sur un prétendu imposteur qu'on dit avoir pris naissance à Rheims.*

Multa renascentur quæ jam cecidere.... *Horat. de art. Poët.*

COMBATTRE un Bibliothécaire Bénédictin sur un point d'Histoire, c'est je l'avoue, une entreprise délicate. Un foible Troyen contre l'intrepide Achille est presque assuré de sa défaite. Si les doutes que je vais proposer sur le véritable état de l'infortuné qui fut pendu à Lille en 1225. sont fondés sur des monumens historiques qu'on ne puisse rejeter, Dom Fournier Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint Nicaise de Reims, Auteur de la Lettre insérée dans le Mercure de Février, voudra bien sans doute se charger du soin de les éclaircir. Il lui en coûtera d'autant moins pour donner cette satisfaction à mes compatriotes, qu'il paroît absolument décidé sur le fait *de l'imposture.*

Pour parvenir à mettre quelque ordre dans mes recherches, je reduis à une seule question le fait tel qu'il est annoncé dans la Dissertation de notre savant Bénédictin. Est il démontré que celui qui se disoit le Comte Baudouin, ait été un imposteur ? Voilà, ce me semble, ce qu'il falloit établir, avant que de rechercher quel étoit le Pays qui lui avoit donné le jour. C'est aussi à cette seule question que je me borne aujourd'hui.

On ne peut point adopter la négative sur la question proposée, qu'on n'annonce en même-tems un crime de plus dans l'Univers. Il est ici un Criminel. C'est ou un scélérat qu'une ambition aveugle a poussé à usurper le rang Suprême, ou une femme impérieuse en qui le desir de régner a étouffé la voix de la nature. Qu'importe au genre-humain qu'il aille puiser l'instruction dans le délire ambitieux d'un homme de la lie du peuple, ou dans les écarts monstrueux d'une Princesse ambitieuse ? L'histoire semblable à la Justice, fait tomber son glaive sur le coupable, & compte pour rien l'éclat imposant de la naissance.

La succession Chronologique de différens Auteurs qui se sont copiés, ne forme point en matière d'histoire une multiplicité de témoins. Il n'en résulte jamais du côté de l'autorité qu'un seul & même témoignage. Ce principe de critique fixe d'une manière claire le degré d'autorité que méritent les Auteurs qui ont rapporté le fait en question. Ils sont en très-grand nombre depuis Jean d'Ipre, jusqu'à Buzelin. Je vois par-tout des Copistes, & souvent des Copistes infidèles.

D'après le principe que j'ai posé,

on voit que Moréri ne peut faire ici autorité. La narration qui, à quelques légers changemens près, est *verbo ad verbum* la même que celle de Dom Fournier, n'a point d'autres garans que J. B. de Rocoles, mort après la paix de Nimégues. Un Bénédictin sçait mieux que moi qu'il faut aller aux sources. De Rocoles est un Auteur trop récent pour mériter la moindre croyance sur un fait qui s'est passé plus de quatre cens ans avant lui. Son récit, celui de Moréri & conséquemment celui de Dom Fournier, sont remplis d'invraisemblances qui feroient rejeter le fait de la révolution arrivée en Flandres en 1225.

Ferréol, Locrius & Meyer ne sont pas les seuls qui, après Jean d'Ipres, aient rapporté l'évenement en question. Juste Lipse en a fait un article très-détaillé. Si vous êtes curieux de voir combien ce fait a été orné, amplifié & même défiguré à proportion que les Auteurs sont éloignés du tems où il se passa, vous trouverez dans Lipse dequoi vous satisfaire. (Tom. 4. Monita & exempla Politica Cap. V. pag. 223. & 224.) Il met dans la bouche de notre *prétendu Remois* un discours très-pathétique. Le Conseil de Flandres n'est pas moins éloquent. Ici ce n'est pas l'Evêque de Beauvais qui interroge à Compiégne le malheureux Hermite en présence du Roi. C'est Louis VIII. qui veut bien être Orateur & parler avec dignité à Péronne. Toutes ces harangues sont vraisemblablement l'Ouvrage de l'Historien. Tite-Live en avoit fourni des modéles. Notre bon Grégoire de Tours qui n'y réussit pas si bien, s'est permis la même chose. On est forcé de pardonner cet abus de l'esprit en faveur de la vérité historique, lorsqu'on a le bonheur de l'appercevoir à travers les efforts qu'a faits l'Historien pour l'embellir. Juste-Lipse né en 1547. mourut en 1606.

Il avoit été précédé par un Annaliste nommé *Pierre d'Oudegherst* qui écrivoit en 1571. Les Chroniques & Annales de ce dernier Auteur ont tous les caractères de la simplicité & de la candeur des premiers âges. On y reconnoît pourtant l'influence de cette bonhomie babillarde qui se plaît à rencherir dans les détails sur le fond de l'histoire. Encore deux ou trois *d'Oudegherst* de plus, le fait devenoit tout-à-fait méconnoissable. On peut juger de sa manière d'écrire par ce que je rapporte ici de ses Chroniques. « Le Roi & les siens, (dit il » pag. 179) s'apperçurent assez lé» gierement que le Galand (qu'il » nomme Bernard de Rays) avoit » comploté de paistre les hommes » de bourdes & mensonges, voires » d'autant plus qu'étoit assez facile » à noter, la peine qu'il avoit pour » tenir bonne contenance & farder » son langage. Outre ce, que ceux » qui regardoyent de plus près aux » ports & gestes de ce contrefaict » Empereur, trouvoient en lui » faute de cette bienséance & bon» ne grace qu'ont coutumierement » ceux qui sont bien nays & bien

» noûrris ». J'en demande pardon au bon Belge Auteur de cette Chronique ; mais le vrai Baudouin, quoique *bien nays & bien nourri* avant sa captivité, pourroit à son retour avoir perdu quelque chose de *sa bonne grace*, supposé même qu'il en eût été pourvû. Vingt années d'esclavage en Bulgarie étoient une raison assez plausible pour justifier cette perte.

Un Espagnol Auteur de deux Volumes *in folio* imprimés à Anvers en 1624. sous le titre d'*Annales de Flandres*, a rapporté le même fait, d'après Jean d'Ipres, Meyer & Locrius. Aubert le Mire pag. 335 de sa Chronique des Pays-Bas, Buzelin dans son Livre de *Gallo - Flandria Sacra & Profana* (pag. 274.) ont copié le même évenement dans Meyer & dans la Chronique de S. Bertin.

Cette foule d'Auteurs décideroit la question en faveur de l'opinion de Dom Fournier, s'ils étoient contemporains. C'est dans ce cas véritablement que *le Pyrrhonisme historique a ses bornes*. Mais que fait ici le nombre de ces Annalistes, par rapport au degré d'autorité nécessaire pour assurer la vérité de l'évenement ? Ils sont au fait en question ce que seroient des échos multipliés au nombre des sons articulés par une seule voix. Laissons-les donc dans la classe des échos, & examinons sans partialité d'où part la voix qui a frappé nos oreilles.

Il faut aller jusqu'à Jean d'Ipres. *C'est-là qu'il faut nous arrêter*, dit Dom Fournier (pag. 183) *pour trouver la source de la Tradition*. Sa *Chronique est un monument précieux de notre Histoire chez les Ecrivains anciens & modernes*.

Je sçais que Dom Martene avant D. F. Swertius, Foppens ont fait l'éloge de l'érudition & de la piété de Jean d'Ipres. D. Dachery, meilleur Critique que Dom Martene, assure que la Chronique de S. Bertin ne contient rien qui ne soit appuyé sur des monumens authentiques. *Nihil inserendo quod non autenticis scriptis approbetur*.

De pareils témoignages sont bien capables d'inspirer du respect pour l'Ouvrage. J'ai hésité à porter un regard d'examen sur une Chronique vantée par tant de savans hommes. Quelle témérité d'en avoir eu la pensée ! J'ai fait plus : j'ai osé faire taire l'ascendant que les Erudits prennent sur les esprits timides. J'ai lû l'Ouvrage en entier ; & j'ai éprouvé ce qui arrive d'ordinaire à des Voyageurs égarés dans les ombres de la nuit. Leur imagination frappée ne leur montre que des fantômes capables d'inspirer la terreur ? Guidé par l'illusion de leurs sens, ils approchent en tremblant des objets que leur frayeur avoit grossis ; & ils goûtent à la vue d'une pierre, d'un arbre, d'une maison, le plaisir inattendu de recouvrer la tranquillité d'ame que les prestiges de l'imagination leur avoient fait perdre. Tel a été le résultat de la lecture que j'ai faite. Mon respect pour le jugement des grands hommes que j'ai cités,

m'avoit rendu timide. La lecture de la Chronique m'a appris que ce respect presque toujours enfant de la paresse est une des sources les plus fécondes de nos erreurs sur les ouvrages d'autrui.

La Chronique de Jean d'Ipres, n'est pas à beaucoup près *un monument historique des plus certains*. L'Editeur à chaque page, redresse les Auteurs de l'Ouvrage sur des noms, des dates, & même sur un très-grand nombre de faits reconnus pour apocryphes parmi les Savans. Les récits fabuleux n'y sont pas épargnés. Cet Ouvrage si vanté comme un *monument précieux de notre Histoire*, contient la Lettre ridicule & supposée d'Abogard à Jesus-Christ, avec la réponse de Jesus-Christ à ce Roi d'Edessen, vingt articles au moins que j'ai eu la patience d'extraire, me fourniront au besoin la preuve du mauvais goût, & du peu de sagacité des Auteurs de cette Chronique.

Dom Fournier pour justifier Jean d'Ipres, ne manquera pas d'observer que cet Auteur n'a fait que mettre en ordre les Collections déjà faites par ses prédécesseurs : *Præsens opusculum compilatur*, comme il le dit dans la Préface; mais ce genre d'apologie n'est certainement pas propre à relever le mérite intrinsèque de la Chronique. Il en résultera, si on veut, que Jean d'Ipres a été le Rédacteur très fidèle des erreurs grossières & des anacronismes de ses prédécesseurs ; mais l'Ouvrage n'en sera ni plus *précieux*, ni plus solide, parce que les absurdités qu'il contient, ont eu pour premiers Auteurs, le Moine Folcuin, l'Abbé Siméon, ou un anonyme de S. Bertin.

C'est dans la Littérature un mérite bien étrange que cette fidélité scrupuleuse à nous transmettre de bonne foi les erreurs d'autrui. Qu'on l'exige d'une Copiste, à la bonne heure. Mais il semble qu'on abuse de la complaisance d'un Lecteur, lorsqu'on en fait un titre honorable pour l'Ouvrage même, quand il est défectueux. C'est en quoi les savans Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France ont quelquefois été prodigues d'éloges au-delà des règles d'une Critique sévère & impartiale. L'article de Folcuin, premier Auteur de la Chronique de S. Bertin, en fournit la preuve. On lit (Tom. 6. pag. 385). « Il » (Folcuin) a laissé de sa façon » un Recueil intéressant pour l'his- » toire de son Abbaye. Il l'entre- » prit par ordre d'Adalolfe son » Abbé, en lui protestant *qu'il n'y* » *rapporte rien qui ne soit bien* » *avéré*. Le tout est rangé par ordre » Chronologique & éclairci par » des observations *fort judicieu-* » *ses* ».

Je veux bien croire que ce qui regarde précisément l'histoire de l'Abbaye de S. Bertin, est formé des *Diplômes, Chartes & autres monumens*. Sous ce point de vûe le Recueil de Folcuin pourroit bien ne rien contenir *qui ne soit bien avéré* ; mais enfin, il est constant que cette Chronique & ce Recueil

sont remplis de pièces apocryphes, d'erreurs grossières. La saine critique exigeoit donc qu'en rendant compte de l'Ouvrage, on avertît le Lecteur que Folcuin avoit adopté sans examen tout ce que l'ignorance & la crédulité de ses prédécesseurs avoient imaginé. « Un Historien observe judicieusement le R. P. Griffet dans son Traité des preuves de la vérité de l'Histoire, pag. 40.) doit prévenir ses Lec» teurs contre la fausse impression » d'une crédulité superstitieuse & » mal entendue; sans quoi, au lieu » d'éclairer les esprits en leur di» sant la vérité, il n'écriroit que » pour accréditer le mensonge ».

Je terminerai mes observations sur le mérite de la Chronique de S. Bertin par un trait qui caractérise la crédule simplicité de Jean d'Ipres. Il raconte sérieusement (pag. 751.) qu'à la naissance du fils d'un Seigneur de Grandson, on invita tous les Astrologues du Pays à venir tirer l'horoscope. Ils se réunirent tous à prédire les choses les plus flatteuses. Ils eurent cependant la discrétion de ne point assurer que l'enfant vivroit. C'étoit ne rien promettre. *Qui dixerunt puer natus si viveret, magnus esset potens & victoriosus.* La famille probablement n'étoit pas satisfaite. Un Astrologue de la bande plus hardi que les autres, tire du foyer une petite buche, & promet gravement que le nouveau né vivra autant de tems que la buche subsistera. Jean d'Ipre a été si frappé du ton décidé de cet Astrologue, qu'il ne sçait s'il doit lui donner l'épithete de superstitieux ou d'inspiré. *Interfuit unus superstitiosus seu fortè divinus.* Après une pareille prédiction, il falloit veiller à la conservation de cette buche mystérieuse. L'Astrologue n'y manqua pas. Il la tire du foyer & va l'enfermer dans la muraille. L'histoire de la *Sainte Candelle* plongée dans un seau d'eau, n'est pas plus merveilleuse. L'enfant vécut, & dans l'opinion de Jean d'Ipres, il vivroit encore, si ennuyé de son existence & des infirmités de la vieillesse, il n'eut jeté au feu la buche miraculeuse d'où dépendoit le destin de sa vie. *Donec nimio senio & vivendi tædio pertæsus, faculam prædictam parieti inclusam extrahi fecit & in igne projici.*

Vous imaginerez peut-être que malgré ce beau dépit, il put vivre encore quelques jours? Oh! point du tout. Il devoit mourir sur le champ, & il mourut en effet. *Quam penitus in igne consumptam miles citò post expiravit.* « Cette rapsodie est visiblement calquée sur la fable de Méléagre fils d'Œnée & d'Althée. Jean d'Ipre avertit dans sa Chronique qu'il n'a pas été témoin du fait, mais qu'il le tient d'honnêtes Savoyards dignes de foi. De pareils contes sont bons à amuser les enfans & à figurer avec les *Vampires* de Dom Calmet.

Je n'ai pas dessein d'enlever à Jean d'Ipres le mérite de l'érudition, ni celui de la piété. Mais je ne puis me dispenser d'observer que cette Chronique si vantée, n'a

pas été faite par des Critiques bien habiles. A Dieu ne plaise que je me borne à cette observation pour combattre l'opinion de Dom Fournier ! Ce seroit admettre un *Pyrrhonisme universel.* Un Historien convaincu d'ignorance ou de crédulité, devient suspect ; mais il y auroit de l'absurdité à rejeter indistinctement tous les faits qu'il rapporte, sous ce spécieux prétexte qu'il est souvent crédule. Il faut lui opposer des témoignages d'Ecrivains judicieux, reconnus pour tels. Il faut comparer la narration de l'Auteur original, avec celle des Copistes qui ont altéré des circonstances décisives & essentielles. Je dirai volontiers avec Dom Fournier que *le Pyrrhonisme historique a ses bornes ;* j'ajouterai seulement que la Critique semblable au Dragon qui veilloit à l'entrée du Jardin des Hesperides, doit éloigner du Temple de l'Histoire tout ce qui ne porte pas le caractère de l'autorité.

Ne perdons point de vue la date de l'évenemenr en question; c'est en 1225. que s'est passé l'avanture tragique de notre *prétendu Rémois.* Après trois cens ans révolus, il paroît un Auteur (Jacques Meyer) qui, de l'aveu de Dom Fournier, en a puisé la connoissance dans la Chronique de S. Bertin. Ce nouvel Annaliste ajoute au fait principal des circonstances ignorées de l'Auteur contemporain. Devenu à son tour Auteur original, il est suivi & cité par une foule de Chroniqueurs qui de siècles en siècles perpétuent avec sécurité l'erreur ou le mensonge de Jacques Meyer. Je prie notre savant Bénédictin de nous dire quel degré de confiance méritent de pareils garans.

Jean d'Ipres, s'il revenoit de l'autre monde, ne pourroit manquer d'être fort surpris en lisant ceux qui le citent ; il sçauroit que, trois, quatre & cinq cens ans après lui, ils étoient beaucoup mieux informés. Il apprendroit que la Comtesse Jeanne envoya en Grèce un Evêque & un Théologien pour s'assurer de la vérité du fait. Cette circonstance dont il n'a pas eu la moindre connoissance, lui donneroit une grande idée de la finesse de ses successeurs. Il ne pourroit se dispenser de rendre hommage au mérite de cette découverte. Il faut avouer que, si elle est de l'invention de Jacques Meyer (comme il y a apparence) elle a été très-heureusement imaginée pour l'honneur de la Comtesse.

Cependant, par une fatalité singulière, cette députation dans l'Orient, l'information qui la suivit, le soin qu'eut la Comtesse de rendre public le rapport des deux envoyés, n'avoient pas encore détrompé les habitans de la Flandre plus de trois cent cinquante ans après l'évenement. Ils ont constamment été persuadés que la Comtesse avoit fait périr son Père. Je cite un témoin auriculaire. C'est le naïf d'Oudegherst « de laquelle » exécution (dit-il pag. 179.) pro- » céda depuis entre le Peuple un » merveilleux murmure, au moyen

que

» que chacun disoit & maintenoit » que ladicte Comtesse avoit fait » pendre son Père, & fut cette opi- » nion & persuasion tellement en- » racinée ès cœurs de la multitu- » de (comme encore moi-même » j'ai oui & entendu être pour le » présent, & signamment en la » Ville de Lille) que par nulles » excusations on ne les en povoit » divertir..... pour laquelle estain- » dre & anéantir & successivement » afin de faire cesser le susdit mur- » mure du peuple, la dicte Com- » tesse envoya divers Prêtres, tant » vers Constantinople que Andri- » nople & ailleurs, pour eux in- » former de la mort de son dict feu » Père ».

Dom Fournier place cette circonstance entre la réponse de *Bertrand* au Conseil de Jeanne & le voyage de notre Hermite à Compiègne : ce qui supposeroit que la Comtesse attendit le retour des Envoyés pour décider du sort de l'*Imposteur*. « Sur cette déclaration (dit- » il pag. 181.), la Comtesse de » Flandres envoya en Grèce ». Après avoir rendu compte des découvertes *prétendues* que firent les envoyés sur le sort du vrai Baudouin, il continue : « cette découverte ne » suspendit pas les effets de la ré- » volution qui prenoit toujours » de nouveaux accroissemens, » de sorte que la Comtesse fut » obligée d'implorer contre l'U- » surpateur le secours de Louis » VIII ».

Cette narration est visiblement une inversion dans l'ordre des événemens. 1°. Parce que cette information (imaginaire & controuvée) n'a pu détruire les bruits répandus dans le Public sur le parricide. Il n'est point vraisemblable que ces bruits injurieux eussent jamais existé, si la Comtesse eût attendu pour faire mourir l'*imposteur*, que le Public pût être instruit par le retour des Députés, de la destinée du vrai Baudouin. 2°. Parce que tous ceux qui ont parlé de cette députation la placent après le supplice du prétendu *Bertrand de Reims*. Cette inversion est une invraisemblance qui ne s'accorde ni avec la précipitation de la Comtesse qui vouloit prévenir la révolution, ni avec le récit de Meyer, de d'Oudegherest, de Buzelin & des autres Annalistes qui ont parlé de cette information faite à Constantinople.

J'ai dit que cette députation étoit un fait imaginé après coup pour l'honneur de la Comtesse. L'accusation du Parricide a commencé dès l'instant de l'exécution consommée à Lille. La députation en Orient, le rapport des Députés sont sans contredit une réponse victorieuse. Je cherche les preuves d'un fait aussi décisif, aussi frappant. Je n'en trouve que dans la bonne volonté de Meyer. Jean d'Ipré a gardé sur cette circonstance importante le plus profond silence. Meyer est le premier qui en parle ; & c'est trois cents ans après l'événement. Il ne cite ni les actes ni les monumens d'où il a tiré ce fait intéressant. Jusqu'à ce qu'il plaise

à Dom Fournier de nous indiquer d'autres garants, on peut sans témérité rejeter ce fait comme apocriphe, inventé par Meyer, & qui ne peut contrebalancer le témoignage des Auteurs contemporains.

(La suite dans un des Journaux suivans.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE

De Naples.

Vincentii Ariani Augustini F. Jurisconsulti Commentarius de Claris Jureconsultis Neapolitanis, ac de iis præsertim qui Superiore sæculo, & hâc nostra ætate floruerunt ad amplissimum Turicti Ducem Josephum Caravitam Neapoli 1769. *Typis Cathelii Longobardi. Publicâ autoritate.* in-4°.

POMÉRANIE.

De Greifswald.

Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols & des autres Tartares occidentaux, traduits en Allemand, par M. Jean Charles Dahnert, Professeur & Bibliothécaire à Greifswald dans la Poméranie Suédoise. A Greifswald, chez Antoine Ferdinand Rose, Libraire.

Cet Ouvrage connu en France ne doit pas nous occuper long-tems, ainsi nous nous bornons à l'annonce de cette Traduction qui nous paroît avoir été faite avec beaucoup de soin. On a suivi par-tout l'ordre & le plan que M. de Guignes avoit adoptés. Le premier & le second Volumes de l'Histoire ont paru en 1768 le troisième en 1769; reste le quatriéme qui ne paroît pas encore & qu'on publiera incessamment: le Volume des Tables Chronologiques qui précéde le premier Volume a paru en 1770. Ce Volume qui étoit le plus difficile à imprimer est exactement copié sur l'original. Ainsi ceux qui entendent l'Allemand, & qui se procureront cette traduction n'auront rien à desirer, parce que l'on n'a rien négligé de ce qui se trouve dans l'original. Le caractère en est beau & le papier, quoique le même qu'on emploie communément en Allemagne est bon. Ces Volumes *in*-4°. sont d'un petit format, ce qui n'empêche pas cependant qu'il n'y ait d'assez grandes marges contre l'usage ordinaire de l'Allemagne. Il nous a paru que le Libraire Rose n'avoit rien négligé pour rendre son Edition exacte & complettte & nous ne doutons point qu'elle ne soit recherchée en Allemagne. Le caractère d'impression est celui dont

on se sert communément en ce Pays, c'est-à-dire le Gothique.

DE PRUSSE.

De Berlin.

Eloge du jeune Prince de Prusse, mort à dix-neuf ans de la petite vérole, au mois de Mai 1767. Par le Roi de Prusse. Cet éloge a été lu dans l'Assemblée extraordinaire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, le 30 Décembre 1767. A Berlin 1768. chez Chrétien Fréderic Voss. Imprimé chez G. L. Wenter.

Le jeune Prince dont le Roi de Prusse déplore éloquemment la perte dans cet Ouvrage annonçoit le même goût pour les Sciences qui distingue dans l'Europe son illustre Panégyriste. Il avoit d'ailleurs des vertus & des talens qui promettoient un grand Prince, & sur lesquels le grand Prince, qui le regrette, atteste la douleur publique.

ALSACE.

Strasbourg.

Q. D. B. V. Prisca jungendorum marium fluviorumque molimina. Pars prior de fossis Europæis quam, præside Jeremia Jacobo Oberlino A. L. M. &c. ad VI Novemb. 1770 solemni eruditorum examini subjicit Joan. Ludov. Ritter Argentin. Pars posterior, de fossis Asiæ & Africæ, quam, eodem Præside, ad VII Novemb. 1770. Solenni eruditorum examini subjicit Joh. Godofred. Roederer Argentinensis in-4°.

La matière traitée dans cet Ouvrage est l'objet d'un Prix proposé par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & qu'elle n'a pas encore adjugé.

SUISSE.

D'Yverdon.

L'Encyclopédie dont on avoit annoncé depuis deux ans plusieurs Editions différentes commence à paroître à Yverdon, où le premier Volume est fini depuis le mois d'Octobre 1770, & le second depuis le mois de Décembre. M. de Felice à la tête d'une Imprimerie considérable a entrepris ce grand Ouvrage, aidé par les conseils & les travaux de plusieurs Savans de Paris, d'Allemagne & de Suisse; il a suppléé à plusieurs omissions & corrigé plusieurs fautes qui s'étoient glissées dans la premiere Edition; les nouveaux Editeurs ont abrégé les détails Théologiques, & ils les ont remplacés par des articles plus importans pour les Sciences & pour les Arts. Le format de cette Edition qui est *in-4°*. paroîtra plus commode à bien des Lecteurs; les planches seront faites par M. Mechel célèbre Graveur de Basle, qui travaille actuellement à publier la galerie de Dusseldorf. Le papier a été tiré des Manufactures d'Auvergne & d'autres également parfaites: enfin M. de Félice n'a rien

oublié pour donner une Edition de l'Encyclopédie qui eût des avantages sur la premiera, sans lui être inférieure d'ailleurs à aucun égard.

Le premier Volume finit avant l'article AIR, les autres suivront de près, & il compte en donner un Volume *in*-4°. tous les deux mois, sans interruption.

FRANCE.

DE BESANÇON.

Eloge historique du Chevalier Bayard, par M. l'Abbé Talbert, Chanoine de l'illustre Chapitre Métropolitain de Besançon. A Besançon, de l'Imprimerie de Cl. Jos. Daclin, Imprimeur du Roi, de l'Académie, &c. 1770. Avec Approbation. *in*-12. 156 pages & les Préliminaires 27. Se trouve à Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Nous donnerons une notice de ce Discours.

DE LYON.

Mémoires historiques & économiques sur le Beaujolois, ou recherches & observations sur les Princes de Beaujeu, la Noblesse, l'Histoire Naturelle & les principales branches d'Agriculture, de Commerce & d'industrie du Beaujolois. Par M. Brisson, de l'Académie de Villefranche, de la Société Economique de Berne, les Bureaux d'Agriculture de Beauvais & de Lyon, Inspecteur du Commerce & des Manufactures de la Généralité de Lyon. A Avignon & se vend à Lyon, chez la Veuve Reguilliat, Libraire, Place Louis-le-Grand. 1770. *in*-8°. de 271 pages.

DE DIJON.

Sujet des Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, pour les années 1772 & 1775.

L'Académie propose pour celui de 1772 :

L'Eloge de Jacques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux.

Elle demande pour celui qui sera distribué en 1775, qu'on fasse connoître :

Quels sont les avantages que les mœurs ont retirés des Exercices & des Jeux publics, chez les différens Peuples & dans les différens tems où ils ont été en usage ?

Comme cette question ouvre un champ fort vaste aux recherches des Savans, l'Académie a cru devoir l'annoncer dès-à-présent ; & pour en faciliter le développement, elle avertit qu'on sera libre de donner aux Mémoires l'étendue qui paroîtra nécessaire, mais sans abuser de cette liberté.

Cette Compagnie espère qu'en considérant les Exercices & les Jeux publics du côté moral & politique, les Auteurs feront sentir jusqu'à quel point on doit regretter de les avoir abandonnés.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront

admis au concours. Ils ne se feront connoître ni directement, ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet cacheté, & ils adresseront leurs Ouvrages francs de port, à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, qui les recevra jusqu'au premier Avril inclusivement, des années pour lesquelles ces différens Prix seront proposés.

Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame de Crussol-d'Uzès de Montausier, son épouse, consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté, l'empreinte des Armes & du Nom de M. Pouffier, Fondateur de l'Académie; & de l'autre, la Devise de cette Société Littéraire.

La Médaille du Prix, suivant le titre de fondation, devroit être de 400 livres; mais, le paiement du droit d'amortissement ayant absorbé une partie des fonds, il a été résolu, du consentement du Fondateur, de la réduire, pendant neuf ans, à la valeur de 300 livres, & cette réduction aura lieu, dès cette année, pour le Prix qui doit être distribué au mois d'Août prochain.

DE PARIS.

Artis Medicæ principes, edidit Albertus de Haller. 3 Vol. *in* 8°. Lausanne 1770. & à Paris, chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques. Prix en blanc, 9 liv.

Le Grand Vocabulaire François, contenant 1°. l'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions Grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives. 2°. Les lois de l'orthographe; celles de la Prosodie ou prononciation; tant familière qu'oratoire; les principes généraux & particuliers de la Grammaire; les régles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie. 3°. La Géographie ancienne & moderne; le Blason, ou l'Art Héraldique; la Mythologie; l'Histoire Naturelle des animaux, des Plantes & des Minéraux; l'exposé des dogmes de la Religion & des faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane. 4°. Des détails raisonnés & Philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & *Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chymie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c, &c. Par une Société de Gens de Lettres.* A Paris, chez C. Panckoucke, Libraire à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, quartier S. André des Arts. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes 13 & 14. L'un de 623 pages, l'autre de 606. *in*-4°.

Le treizième Volume de ce grand Ouvrage commence par HAK & complette l'H; le quatorzième contient l'I tout entier & commence l'I consonne ou le JE qui est séparé de l'I ordinaire, le Volume finit

à JAR. Les Volumes se succèdent avec une rapidité dont le lecteur doit être de plus en plus satisfait & étonné.

Discours prononcé le 10 *Septembre* 1770. *dans l'Eglise des Religieuses Carmélites de S. Denis, pour la prise d'habit de Madame Louise-Marie de France, par Messire Matthias Poncet de la Rivière, ancien Evêque de Troyes.* A Paris, de l'Imprimerie de G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France. 1770. Avec Approbation & Permission. Brochure *in*-12. 51 pages.

Il y a aussi une Edition *in*-4°. de ce Discours.

Dictionnaire historique de Siéges & Batailles mémorables de l'Histoire Ancienne & Moderne, ou Anecdotes Militaires de tous les Peuples du monde. A Paris, chez Vincent, Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, 3 Volumes *in*-12. Le premier de 670; le second de 702; le troisième de 824 pages.

Almanach Encyclopédique de l'Histoire de France, où les principaux événemens de notre Histoire se trouvent rangés, suivant leurs dates, sous chacun des jours de l'année. 1771. A Paris, chez Vincent, Imprimeur Libraire de Monseigneur le Comte Provence, rue S. Severin. Avec Approbation, & Privilége du Roi. Un Volume *in*-16. de 183 pages.

Tableau du Globe, ou nouveau Cours de Géographie, enrichi de l'Histoire Naturelle & Politique des divers Peuples de la Terre, à l'usage de l'institution de la jeunesse dans la Ville d'Angers. Par M. Serane, chargé de la Correspondance de Messieurs les Associés pour cette institution.

Ad reliquas Scientias Geographia immò & illas, bene tractata, continet.

Strabo.

A Angers, chez Louis-Charles Barriere, Imprimeur-Libraire, rue S. Louis; & à Paris chez Guillyn, Quai des Augustins, au Lys-d'or. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Volume *in*-12. de 384 pages 2 liv. 10 sols.

Anecdotes des Républiques, auxquelles on a joint la Savoie, la Hongrie, & la Boheme, comprenant Gènes, la Corse, Venise & Malthe, & la Suisse. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, deux Volumes *in*-12. Le premier de 506, le second 528 pages.

Histoire abrégée de la découverte & de la Conquête des Indes par les Portugais. Par M. d'Ussieux. A Paris, chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnasse Italien. 1770. Un Volume *in*-12. de 202 pages. Prix 1 liv. 16 sols.

Le nouveau Dom Quichotte, imité de l'Allemand de M. Wieland. Par Madame d'Ussieux. A Paris, chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnasse Italien. Deux Volumes

in-12. La premiere Partie est de 146 ; la seconde est 128 ; la troisiéme est de 101 ; la quatrième est de 132 pag. Prix 3 liv. 12 sols.

Théorie du luxe, ou Traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non-seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des états.

Le superflu, chose très-nécessaire.
Volt. Mondain.

1771. deux Volumes *in* 12. La premiere Partie de 183 ; la seconde de 201 pages.

Lettres au R. P. Parrenin, Jésuite, Missionnaire à Pékin ; contenant diverses questions sur la Chine. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée de divers Opuscules sur différentes matières. Par M. Dortous de Mairan, l'un des quarante de l'Académie Françoise ; Membre & ci-devant Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences ; de la Société Royale de Londres, de celles d'Edimbourg & d'Upsal ; de l'Académie Impériale de Pétersbourg, & de l'Académie Royale de Stockolm, & de l'Institut de Bologne. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1770. Un Volume *in*-8°. de 368 pages.

Les douze Césars, traduits du Latin de Suétone, avec des notes & des reflexions, par M. de la Harpe. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, près de la rue Dauphine ; & Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Augustins. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1770. 2 Volumes *in*-8°, l'un de 432 pages & les Préliminaires 66 ; l'autre de 503 pages.

Histoire des douze Césars de Suétone, traduits par Henri Ophellot de la Pause ; avec des Mêlanges Philosophiques & des Notes. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais. 1771. 4 Vol. *in*-8°. d'environ 500 pages chacun. Les quatre Volumes reliés 20 livres.

Nous rendrons compte de ces deux Traductions de Suétone.

L'Art du Trait de Charpenterie, par le sieur Nicolas FOURNEAU, Maître Charpentier à Rouen, ci-devant Conducteur de Charpente, & Démonstrateur du Trait à Paris. Troisiéme Partie, contenant 27 planches. A Rouen, chez Laurent Dumesnil, Imprimeur-Libraire, rue de l'Ecureuil 1770 ; & se trouve à Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît ; de même que le premier & second Volume. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi 94 pages *in folio*. Prix 12 liv. broché.

Nous avons annoncé les deux premieres parties de cet Ouvrage, comme pouvant faire une suite importante des Arts, publiés par l'Académie des Sciences, & comme l'Ouvrage d'un Artiste très-profond dans son Art, & très-capable de le faire connoître complétement.

Il traite dans cette troisiéme Partie des courbes à double cour-

bure, c'eſt-à-dire de celles qui ſont courbes, non-ſeulement dans leur circonférence, mais encore dans le plan ſur lequel elles ſont décrites : elles ont lieu dans certaines eſpèces de pavillons, dans les lucarnes à la guitarre ; celles-ci ſont fort en uſage dans les Hôtels de Paris, ſur-tout pour les greniers à Foin, dans leſquels on veut que la poulie & le cordage ſoient à l'abri des eaux. Il détaille enſuite les guitarres à deux pentes, de même que les lunettes & les dômes en cul de four ; quoiqu'il n'y ait point de trait à employer dans ceux-ci, il ne faut pas moins de connoiſſance & d'adreſſe pour les bien exécuter, à cauſe de la quantité de pièces de bois qui doivent être aſſemblées & ſe correſpondre mutuellement. L'Auteur obſerve avec raiſon que l'Entrepreneur ſe ruineroit en manquant une pareille opération. Il explique la manière de tracer toutes les Sections Coniques ſur des directions données, par le moyen des pièces de charpente ; de faire l'élevation des fléches torſes, qui diffèrent beaucoup des dômes ou des coupoles, par la manière de les aſſembler ; il annonce cependant qu'il y a un grand nombre de précautions dans la pratique, dont il donnera le détail dans un grand Ouvrage qu'il ſe propoſe de publier, où il parlera des combles de Sainte Geneviève, de Saint Euſtache, de la Magdelaine, de l'Opera, des Halles, & des fléches ordinaires, tant grandes que moyennes, ainſi que de tous les ouvrages qui portent à faux ; il annonce auſſi la deſcription d'une ſonnette compoſée de deux roues foncées (comme celle d'une grande grue) qu'il a exécutée pour battre des pieux aux bâtimens de l'Hôpital-Général de Rouen en 1766, avec un mouton du poids de 3000. Le plus ingénieux & le plus ſimple de cette machine eſt le déclin ; un homme dans chaque roue fait monter ce mouton à 48 pieds de hauteur ſans aucune fatigue, & ne s'apperçoit point de l'échappement du mouton, qui ſur le champ ſe racroche de lui-même, de façon qu'il ne lui faut que ſix ſecondes pour le monter. En attendant, il donne la manière d'aſſembler les moiſes d'une grue qu'il a fait exécuter pour les travaux du pont de Dieppe en 1758, avec laquelle on déchargeoit de dedans les navires des pierres de neuf pieds cubes.

Les planches de cet Ouvrage ſont deſſinées avec ſoin, elles portent en marge d'amples explications ; &, quoique la manière dont cet Ouvrage eſt écrit ne ſoit ni claire ni élégante, c'eſt le ſeul néanmoins où les curieux puiſſent prendre une connoiſſance approfondie de cet Art important, & où les Artiſtes zélés puiſſent acquerir des connoiſſances ſupérieures à la pratique ordinaire.

L'honneur François, ou Hiſtoire des vertus & des exploits de notre Nation, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à nos jours.

L'honneur parle ; il ſuffit : ce ſont là nos Oracles. *Racine.*

A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, la premiere porte cochere au-dessus du Collége. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes *in*-12. de 400 à 500 pages chacun.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage, qui nous paroît annoncer dans son Auteur des talens distingués.

Bibliothèque de Madame la Dauphine. N° 1. *Histoire.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue saint Jean-de-Beauvais; & chez Moutard, Libraire de Madame la Dauphine, Quai des Augustins. 1770. *in*-8°. 182 pages.

Le Génie de M. Hume, ou Analyse de ses Ouvrages, dans laquelle on pourra prendre une idée exacte des mœurs, des usages, des Coutumes, des Loix, & du Gouvernement du Peuple Anglois. A Londres; & se trouve à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, *in*-12. 472 pages & les Préliminaires 8.

Lettres d'un Persan en Angleterre, à son Ami à Ispahan, ou nouvelles Lettres Persannes, où l'on trouve la continuation de l'Histoire des Troglodites, commencée par M. de Montesquieu. Nouvelle Traduction libre de l'Anglois. A Londres, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1770. *in*-12. 337 pages & les Préliminaires 20.

Journal de la Cour de Louis XIV. depuis 1684. jusqu'à 1715, avec des notes intéressantes, &c, &c, &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Brochure *in*-8°. de 174 pages. Prix 2 liv. 8 sols.

Les Notes qui accompagnent ce Journal, sont en effet tout autrement intéressantes que le Journal même, qui semble être de quelque oisif de Cour à qui tout paroissoit important. Ces notes sont la meilleure critique qu'on pût faire du Journal. A la vivacité, à l'agrément, à la liberté hardie, à la bonne plaisanterie qui régnent dans ces notes, nous croyons reconnoître un très-grand Ecrivain, particuliérement instruit de tout ce qui concerne Louis XIV.

Ecole Dramatique de l'Homme; suite de la Petite Thalie. Age Viril, depuis vingt ans jusqu'à cinquante. Par M. de Moissy. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Lacombe, rue Christine, près de la rue Dauphine; Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, au coin du Quai des Augustins. 1770. Brochure *in* 8°. 294 pages, & les Préliminaires 6.

Quinzième Nuit d'Young, traduite en vers François. Le Monde.

Non benè ripæ creditur. *Virg.*

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, rue Saint Jean de-Beauvais. 1770. Brochure *in* 8°. 23 pages.

On trouve dans cette imitation quelques traits de l'énergie de l'original, & l'Auteur de ces vers

parle modestement de son Ouvrage.

Histoire d'un Voyage aux Isles Maloüines, fait en 1763. & 1764; avec des observations sur le Détroit de Magellan & sur les Patagons. Par Dom Pernetty, Abbé de l'Abbaye de Burgel, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse ; Associé Correspondant de celle de Florence, & Bibliothécaire de Sa Majesté le Roi de Prusse. Nouvelle Edition. Refondue & augmentée d'un Discours Préliminaire, de Remarques sur l'Histoire Naturelle, &c. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean de-Beauvais ; & Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. enrichi de Cartes Géographiques & de Planches ; chaque Volume d'environ 400 pages. Les 2 Volumes reliés 10 livres.

Etrennes du Parnasse.

L'Editeur de ce Recueil, qui fait pendant à *l'Almanach des Muses*, invite les Auteurs & Possesseurs de Pièces Fugitives à les adresser sous enveloppe à Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près de celle de la Comédie Françoise, au Parnasse Italien. Les Lettres seront envoyées, franches de port, avant le premier Novembre de chaque année.

Extrait des Epîtres de Sénéque, par M. Sablier. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 443 pages, 2 livres 10 sols relié.

Poësies Sacrées dédiées à Monseigneur le Dauphin, sur les airs les plus analogues aux Sujets, tirés des anciens & des nouveaux Opéra. Par M. l'Abbé de la Perouze. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1770. *in* 8°. 120 pages, & les airs notés à la fin, 148 pages. Prix 5 livres broché.

Dissertation sur la nature de l'esprit de nitre dulcifié, relativement à la dissolution du mercure, pour servir de Supplément à l'examen des principales méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, (imprimé chez Didot, 1769) *& de réponse aux réflexions d'un Anonyme contre cet Ouvrage, insérées dans la nouvelle Edition des effets du Sirop Mercuriel de M. Bellet, qui vient de paroître chez Durand*, 1770.

Dictis dabit ipsa fidem res. Lucret.

A Londres, & se trouve à Paris, chez P. F. Didot le jeune, Quai des Augustins. 1770. Brochure *in*-8°. de 159 pages.

Mémoire sur la nature, les effets, proprietés & avantages du feu de charbon de terre apprêté, pour être employé, commodément, économiquement, & sans inconvénient, au chauffage, & à tous les usages domestiques, avec figures en tailles-douce. Par M. Morand le Médecin,

Assesseur honoraire du Collége des Médecins de Liège, &c.

Ignoti nulla cupido.

A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1770. Brochure *in*-12. de 59 pages.

Manuel du Naturaliste, Ouvrage utile aux Voyageurs, & à ceux qui visitent les Cabinets d'Histoire Naturelle & de curiosités. Dédié à M. de Buffon, de l'Académie Françoise, &c, &c. Intendant du Jardin Royal des Plantes. A Paris, chez Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, 1 Volume de 598 pages *in* 8°. petit format, caractère petit Romain.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage fait avec soin, & avec goût, & qui paroît très-propre à remplir son objet.

Mémoires historiques sur la Ville & Seigneurie de Poligny, avec des recherches relatives à l'histoire du Comté de Bourgogne & de ses anciens Souverains, & une Collection de Chartres intéressantes. Par Messire François Felix, Chevalier de Poligny Conseiller, Maître en la Chambre & Cour des Comptes, Aydes, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne; Membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres & Arts de Besançon, & de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans. A Lons-le-Saunier, chez Pierre Delhorme; & se trouve à Paris, chez Vallat de la Chapelle au Palais 1767 & 1769. Avec Privilége du Roi. 2 Vol. *in*-4°.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

Traité des sels, dans lequel on démontre qu'ils sont composés d'une terre subtile, intimement combinée avec l'eau; par George-Ernest STAHL; *traduit de l'Allemand.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur, Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, 1 Vol. *in*-12. de près de 500 pages.

Toutes les productions du célébre Stahl, le fondateur de la Chymie moderne, doivent être recherchées avec empressement & méditées avec attention par quiconque veut prendre le véritable esprit de cette Science. Presque tous les Ouvrages de ce profond Chymiste ont été écrits en Latin, Langue familière aux Savans; mais son Traité du Soufre, & celui des sels que nous annonçons l'étoient en Allemand, & tous ceux de nos Chymistes qui n'entendent point cette Langue doivent avoir la plus grande obligation au Citoyen savant & zélé qui vient de les mettre à portée de lire ces excellens Ouvrages. Nous nous proposons de rendre compte de ce dernier.

Mémoires pour servir à l'Histoire Littéraire des dix sept Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège & de quelques contrées voisines. 18 Volumes *in*-8°. Louvain, 1763 & 1770, & se trouve à Paris, chez Cavelier. Prix en blanc 45 l.

*Catalogue des Livres de la Bibliothéque de feu M. J.***, disposé & mis en ordre par Guillaume Debure fils aîné, Libraire à Paris, avec une Table alphabétique des Auteurs.* A Paris, chez Guillaume Debure fils aîné, Libraire, Quai des Augustins, à S. Cloud, & à la Bible d'or. 1770. Un Volume *in* 8° de 736 pages.

Nouvelles Réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée pour servir de réponse à la Lettre de M. Descemet; Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, insérée dans le Journal de Médecine du mois de Juillet précédent; par M. DEMOURS, Médecin ordinaire Oculiste du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, &c; extraits du Journal de Médecine du mois de Novembre 1770. De l'Imprimerie de Vincent 19 pages *in* 8°.

M. Demours ayant donné au Public, en 1767, la description & les usages d'une lame cartilagineuse qui se trouve à la partie postérieure de la cornée, qui en revêt la concavité, & se prolonge sur la face antérieure de l'uvée ou *iris*; M. Descemet ayant révendiqué cette découverte & cité une Thèse de Médecine où il avoit parlé d'une nouvelle membrane de l'œil, M. Demours entreprend de prouver que la membrane de l'humeur aqueuse de M. Descemet, décrite dans sa Thèse, n'étoit alors autre chose que la lame Ruyschinne, qui se prolonge jusqu'à la face postérieure de la cornée. Nous n'entreprendrons point de fixer les droits de ces deux habiles concurrens. Nous nous contenterons de dire que cette réponse a été lue à l'Académie des Sciences, dans le même mois, où M. Descemet y a fait distribuer la sienne; &, s'il a quelque chose à répliquer, nous exhortons M. Descemet à suivre cet exemple, persuadés bien que cette Compagnie est toujours disposée à écouter favorablement tout ce qui peut conduire à la découverte de la vérité.

Traité de la nutrition & de l'accroissement, précédé d'une Dissertation sur l'usage des eaux de l'Amnios; par Jean Pierre David, Docteur en Médecine, Maître ès Arts & en Chirurgie de Paris, Professeur Royal de Chirurgie & d'Anatomie à Rouen, Lithotomiste Pensionnaire, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, & Membre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de la même Ville. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins. Villat-la-Chapelle, Libraire sur le Perron de la Sainte Chapelle, au Palais. A Rouen, chez le Boucher fils, Libraire, rue Ganterie. 1771. Avec Approbation. Volume *in* 8°. de 550 pages.

L'Auteur expose dans cet Ouvrage ses vues & ses idées particulières sur plusieurs points fondamentaux de l'œconomie animale; les usages qu'il assigne aux eaux dans lesquelles le fœtus est plongé, & en général les effets qu'il attribue à l'action de l'eau ou des liquides poussés dans les vaisseaux, pour

le développement & l'accroissement des parties, paroissent conformes aux principes de la méchanique; il dit à ce sujet des choses assez neuves & qui méritent l'attention des Physiciens. Les différens états par lesquels passe le corps des animaux sont suivis, dans son Ouvrage, depuis sa conception jusqu'à sa destruction, par la vieillesse & par la mort. Ce Livre en général peut être lu avec intérêt & même avec utilité.

Histoire Littéraire des Femmes Françoises, contenant un Précis de la Vie, & une Analyse raisonnée des Ouvrages des Femmes qui se sont distinguées dans la Littérature Françoise.

Quid fœmina possit. *Virg. Æneid.*

Cinq Vol. in-8°. *grand format, nouvelle Edition*. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage se vendoit auparavant chez Lacombe.

Avis au Public sur un Recueil d'Antiquités.

Les Monumens de l'Antiquité ont fait dans tous les tems l'agrément des hommes de goût, & ont été l'objet le plus chéri de leurs études. Notre siècle même, dont les lumières & la délicatesse ont été portées jusqu'à un point auquel nos petits neveux ne parviendront peut-être que difficilement, accorde avec reconnoissance une place distinguée au Génie des Arts & aux Amateurs des restes précieux de la Grèce & de Rome.

Les beaux Antiques ne peuvent trop attirer notre attention, par ce qu'ils sont autant de leçons toujours parlantes du Génie des Anciens. Ces excellens Modèles qu'ils nous ont laissés, & que le laps des tems semble avoir respectés, présentent des beautés fécondes qui se sont reproduites plus d'une fois, & elles se reproduiront encore, tant que les Arts seront cultivés & en honneur; les Ouvrages mêmes que nous admirons avec raison comme les plus originaux en copient toujours quelque partie.

Ces Réflexions jointes à l'accueil favorable dont le Public éclairé a daigné honorer nos *Monumens de Rome Ancienne; publiés en 1761.* nous ont déterminés à donner cet autre ouvrage intitulé, *Recueil de divers monumens anciens répandus en plusieurs endroits de l'Italie & à Rome, Dessinés par M. Barbault, & gravés en 166 planches avec leur description historique, pour servir de suite aux monumens de Rome ancienne. Un Vol. in folio*, Atlantico *en beau papier royal.*

Ce Recueil, semblable à une scène, dont les décorations successives charment les yeux du spectateur, présente à chaque page des objets différens, & y répand une variété agréable, qui récrée, délasse & plaît toujours; Temples,

Autels, Patères, Arcs de Triomphe, Tombeaux, Chambres sépulchrales, Sarcophages, Lampes, Urnes cinéraires, Vases, Statues, Bas-reliefs & fragmens antiques de plusieurs espèces; tels sont les morceaux qui le composent. On a crû faire plaisir aux amateurs & aux Gens de Lettres de joindre à ces planches des Eclaircissemens historiques, mais succincts de ces mêmes Monumens qu'on a tirés des meilleurs Ecrivains.

On voit assez sans donner un plus grand détail, de quelle utilité cette Collection peut être pour les Arts, tels que la Peinture, la Sculpture & l'Architecture, & quelles lumières les Artistes peuvent puiser dans la connoissance de la belle antiquité.

Les personnes qui désireront en faire l'acquisition pourront s'adresser aux sieurs Bouchard & Gravier Libraires, rue du Cours, près l'Eglise de S. Marcel à Rome. On le trouvera aussi à Paris chez M. Briasson Libraire rue S. Jacques, & chez les principaux Libraires des grandes Villes de l'Europe.

Institutions Mathématiques servant d'introduction à un cours de Philosophie à l'usage des Universités de France, Ouvrage dans lequel on a renfermé l'Arithmétique, l'Algèbre, les Fractions ordinaires & décimales, l'extraction des Racines quarrées & cubiques, le calcul des Radicaux & des Exposans, les raisons, proportions & progressions Arithmétiques, Géométriques; les Logarithmes, les Equations, les Problêmes indéterminés, la Théorie de l'infini, les Combinaisons, la Géométrie & Trigonométrie; la méthode de lever les plans, la mesure des terreins, la division des champs & le nivellement; les Sections Coniques & les principes du calcul différentiel & du calcul intégral, & plusieurs connoissances utiles aux Militaires. Les matières sont traitées clairement & mises à la portée des Commençans. Par M. l'Abbé Sauri ancien Professeur de Philosophie de l'Université de Montpellier. A Paris, chez Valade, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, 331 pages, avec 4 planches en taille-douce.

Suivant l'Approbation de M. de la Lande Censeur de cet Ouvrage, il est très-intéressant, très-bien fait, très-élémentaire, clair, précis, méthodique, à la portée des Commençans, & très-utile aux études des Particuliers, des Collèges & des Universités. Nous en rendrons compte plus en détail.

Eloges de Charles V. de Molière, de Corneille, de l'Abbé de la Caille, & de Leibnitz, avec des notes: Par M. Bailly, de l'Académie des Sciences & de l'Institut de Bologne, Garde des Tableaux du Roi. A Berlin, & se trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, 1770. in-8°. 218 pages.

De ces cinq Eloges, celui de Leibnitz a remporté le Prix de l'Académie de Berlin, celui de Molière a eu un *Accessit* à l'Académie Françoise & celui de Charles-cinq y a été cité avec éloge, celui de Corneille a eu l'*Accessit* à l'Académie de Rouen; celui de M. l'Abbé de la Caille n'a été envoyé à aucune Académie, c'est un hommage que M. Bailly a rendu (sans autre objet) à la mémoire d'un Maître & d'un ami. On peut regarder tous ces Discours comme couronnés ou comme dignes de l'être; ils annoncent une belle ame & un vrai talent. Nous nous en occuperons plus particuliérement, & l'extrait détaillé suivra de près cette annonce.

*Histoire Générale des Provinces-Unies, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang. Par Messieurs D*** Ancien Maître des Requêtes, S*** de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres.* A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. Avec Approbation & Privilège du Roi, 8 Vol. *in*-4°. d'environ 500 pages chacun.

De ces huit Volumes les trois premiers ont paru en 1757. Le quatrième & le cinquième en 1760. les trois derniers viennent de paroître en 1770. Voilà l'Ouvrage complet.

Les Editeurs de ce grand & important Ouvrage, pour en faciliter l'acquisition au Public, l'ont laissé au prix de la Souscription jusqu'au premier Février de cette année 1771. Quoique ce délai soit expiré, ils le donneront encore pendant un tems au même prix, qui est de 120 livres en grand papier & 80 livres en petit papier.

Nous avons rendu compte des trois premiers Volumes de cette histoire, dans nos Journaux de Janvier & de Février 1758. Nous rendrons compte incessamment des cinq autres.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Mars 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

AVRIL.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL M. DCC. LXXI.

ELOGE DE MOLIÈRE.

Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en 1769. Par M. de Chamfort.

Qui mores hominum inspexit..... Hor.

A Paris, chez la Veuve Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise, Grand'Salle du Palais, à la Providence, & rue Basse des Ursins. 1769. Brochure *in* 8°. 35 pages.

La multitude des Ouvrages dont nous sommes obligés de nous occuper nous a fait différer jusqu'à présent l'analyse de l'Eloge de Molière, par M. de Chamfort ; ce délai nous a mis en état de recueillir le jugement du Public sur cet Ouvrage. Il nous semble qu'en

général on auroit voulu y trouver un peu plus d'ordre & d'intérêt, mais qu'on ne pouvoit y desirer plus d'esprit. Le défaut de méthode est tel qu'on a peine à mettre la main sur les objets qu'on cherche & qu'en lisant l'Ouvrage de suite on ne sçait presque jamais ni d'où l'on part, ni où l'on va. Le défaut d'intérêt est tel que le Lecteur reste étonné du peu d'impression que Molière a fait sur son ame & du peu de zèle qu'il se sent pour la gloire d'un si grand homme. Cependant ce Lecteur n'a cessé d'être amusé ; quelquefois même il a été instruit. Son attention a toujours été soutenue par des vues Philosophiques, par des réflexions satisfaisantes, par des expressions heureuses. Peut être n'a-t-on jamais mieux peint Aristophane que par ce mot.

« Il attaque le vice avec le cou-» rage de la vertu, la vertu avec » l'audace du vice ».

Peut-être n'a t-on jamais mieux démêlé les sources du comique d'intrigue & du comique de caractère que dans ce morceau qui paroît si simple & qui est si Philosophique :

« Les femmes sont par-tout le » ressort de la Comédie. Sont-el-» les enfermées ? Il faut parvenir » jusqu'à elles, & voilà le Comi-» que d'intrigue. Sont-elles libres ? » leur caractère devenu plus actif » développe le nôtre, & voilà le » comique de caractère ».

M. de Chamfort justifie très-bien Molière du reproche qu'on lui a fait d'avoir quelquefois négligé les mœurs ; il fait voir que ce n'est point par des détails vicieux, quelquefois nécessaires à la constitution des pièces, qu'il faut juger des mœurs Théâtrales, mais par les résultats généraux. Que résulte-t-il des pièces les plus libres de Molière, *de l'Ecole des Maris* & *de l'Ecole des femmes*, par exemple ? « que le sexe n'est point fait pour » une gêne excessive, que la dé-» fiance l'irrite contre des Tuteurs » & des maris jaloux. Cette mo-» rale est elle nuisible ? N'est elle » pas fondée sur la nature & sur la » raison ?... Si le jeune Cléante, » à qui son Père donne sa malé-» diction, sort en disant ». *Je n'ai » que faire de vos dons* ; a-t-on pu se » méprendre à l'intention du Poëte? » Il eût pu sans doute réprésenter ce » fils toujours respectueux envers » un père barbare ; il eût édifié da-» vantage en associant un Tyran & » une victime; mais la vérité, mais » la force de la leçon que le Poëte » veut donner aux Pères avares, » que devenoient-elles ? L'Harpa-» gon, placé au Parterre, eût pu » dire à son fils : *Vois le respect de » ce jeune homme ; quel exemple » pour toi ! Voilà comment il faut » être.* Molière manquoit son ob-» jet, & pour donner mal-à-pro-» pos une froide leçon, peignoit » à faux la nature ».

Rien de plus juste ni de mieux vû. M. de Chamfort développe encore ce systême par l'examen judicieux qu'il fait du Légataire de Regnard. « On reproche avec

» raison, dit-il, à cet imitateur de » Molière, d'avoir mis sur le Théâ» tre un neveu malhonnête-hom» me, qui, secondé par un valet » fripon, trompe un oncle crédule, » le vole, fabrique un faux Testa» ment, & s'empare de sa succes» sion au préjudice des autres hé» ritiers. Voilà sans doute le com» ble des mauvaises mœurs. Mais » que Molière eût traité ce sujet, » il l'eût dirigé vers un but philo» sophique; il eût peint la desti» née d'un vieux garçon, qui n'ins» pirant un véritable intérêt à per» sonne, est dépouillé tout vivant » par ses Collatéraux & ses valets. » Il eût intitulé sa Pièce *le Céliba*» *taire*, & enrichi notre Théâtre » d'un Ouvrage plus nécessaire au» jourd'hui qu'il ne le fut le siècle » passé »? Ces idées sont d'un homme qui a profondément réfléchi sur les principes de l'art de Molière. Parmi les diverses leçons qu'il donne aux Auteurs Dramatiques, on trouve celle-ci qui paroît juste au premier coup-d'œil.

« Ne point accréditer les vices » que l'on attaque en les associant » à des qualités aimables, mépri» se devenue trop commune chez » les Successeurs de Molière, qui » renforcent ainsi les mœurs au lieu » de les corriger ».

Mais, si cette association de qualités aimables aux vices que l'on attaque, est dans la nature, si elle ajoute à la vérité du portrait, faudra-t-il sacrifier cette vérité au but moral qu'on se propose, ou plutôt n'atteindra-t-on pas mieux le but moral par cette vérité même? Par exemple, Richardson qu'on peut considérer comme un Auteur Dramatique dans les deux genres, a-t-il manqué son but moral, en donnant à son affreux Lovelace tant de qualités brillantes & séduisantes? M. Piron a-t-il eu tort de donner au Métromane du désintéressement, de la générosité, de la valeur? M. Gresset de donner au méchant tant d'esprit & de graces? Molière, lui-même, qui certainement a voulu corriger de la Misantropie par le rôle d'Alceste & de la Coquetterie par celui de Céliméne, a-t-il eu tort de rendre Alceste si vertueux & Céliméne si aimable, de donner à Dom Juan des qualités plus propres à le relever qu'à le dégrader? Telle est la question que peut faire naître la proposition de M. de Chamfort; & cette question est de quelque importance pour le Théâtre.

M. de Chamfort peint à grands traits les principaux Successeurs de Molière, & juge qu'aucun d'eux n'a dédommagé la Nation de la perte d'un tel homme:

Il parle des genres qu'on a prétendu substituer à celui de Molière. Il regarde le Comique attendrissant comme un genre inférieur qui n'est pas sans beauté. Bien des gens trouveront que c'est juger ce genre trop peu favorablement. Il n'est pas plus indulgent pour un autre genre, qui, selon lui, substituant à l'imitation éclairée de la » nature, à cette vérité toujours » intéressante, seul but de tous les

» beaux arts, une imitation puérile, une vérité minutieuse, fait de la scène un miroir où se répétent froidement & sans choix les détails les plus frivoles, exclut du Théâtre ce bel assortiment de parties heureusement combinées, sans lequel il n'y a point de vraie création, & renouvellera parmi nous ce qu'on a vu chez les Romains, la Comédie changée en simple Pantomime, dont il ne restera rien à la postérité que le nom des Acteurs, qui, par leurs talens, auront caché la misère & la nullité des Poëtes ».

Ce jugement est sévère, c'est au Public à décider s'il est juste.

Tout contribue aujourd'hui, selon M. de Chamfort, à gêner & à borner la carrière du Comique.

« Le précepte d'*être comme tout le monde*, ayant fait de la Société un bal masqué où nous sommes tous cachés sous le même déguisement, ne laisse percer que des nuances sur lesquelles le Microscope Théâtral dédaigne de s'arrêter.... Des conditions entières qui autrefois payoient fidélement un tribut de ridicules à la Scène, sont parvenues à se soustraire à la justice Dramatique; privilège que ne leur eût point accordé le siècle précédent, qui ne consultoit point en pareil cas les Intéressés, & n'écoutoit pas la laideur déclamant contre l'art de peindre. Certains vices ont formé les mêmes prétentions, & ont trouvé une faveur générale.. S'il est ainsi, la vraie Comédie n'existera bien tôt plus que dans ces Drames de Société que leur extrême licence (car ils peignent nos mœurs) bannit à jamais de tous les Théâtres publics ».

Molière se proposa de répandre l'esprit de Société; arrêter ses funestes effets seroit-il un dessein moins digne d'un Sage, demande M. de Chamfort? On peut voir les idées que propose à cet égard M. de S. Lambert dans une des notes de son quatrième Chant. » M. de Chamfort regarde comme des sources d'un nouveau Comique, l'abus que nous avons fait de la Société & de la Philosophie, le mêlange ridicule des conditions, cette jeunesse qui a perdu toute morale à quinze ans, toute sensibilité à vingt, cette habitude malheureuse de vivre ensemble sans avoir besoin de s'estimer, la difficulté de se déshonorer, &, quand on y est enfin parvenu, la facilité de recouvrer son honneur & de rentrer dans cette Isle autrefois *escarpée & sans bords* ».

On voit que M. de Chamfort a jeté sur son siècle & sur la forme actuelle de la Société le regard sûr & perçant de la Philosophie; on voit que son style est plein de grace & de finesse; que la plupart de ses idées sont à lui & qu'elles annoncent un esprit éclairé. On doit sentir aussi combien le reproche de manquer d'intérêt doit être affoibli par la Loi qui avoit été imposée

aux Auteurs de renfermer un sujet si vaste dans des bornes très étroites. Cette excuse très-légitime s'applique aussi au défaut de méthode.

TRAGÉDIES D'ESCHYLE.

Docuit magnumque loqui, nitique Cothurno. Horat. Art. Poët.

A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de-Beauvais. 1770. Avec App. & Priv. du Roi. *in*-8°. pag. 543. sans l'Avertissement & la vie d'Eschyle.

Oreste, ou les Cæphores, Tragédie d'Eschyle, Traduction nouvelle avec des notes.

Cum Sophocles vel optime scripserit Electram, tamen malè conversam Attilii mihi legendum putem. Cicer. f.n.b. Lib. 1. num. 7.

A Paris, chez Desaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques. 1700. Avec Approb. Ouvrage dédié par M. du Theil à M. de Foncemagne, l'un des Quarante de l'Académie Françoise & de l'Académie Royale des Belles-Lettres, pag. 118, sans la dédicace, *in* 8°.

Lorsque la premiere de ces productions parut, nous étions informés que M. du Theil se disposoit à donner au Public la Traduction d'Eschyle qu'il avoit entreprise, sans sçavoir que M. le Franc de Pompignan eût fourni la même carrière, & que des personnes instruites, qui connoissoient son travail, l'exhortoient à ne pas renoncer à son projet, quoiqu'il eût été prévenu par un Auteur déjà célèbre dans la République des Lettres. Nous apprîmes bientôt que le nouveau Traducteur, déférant en partie à ces avis, publieroit dans peu au moins un échantillon de son travail, & nous crûmes devoir l'attendre, pour être en état de comparer les deux Traductions.

Celle de M. le Franc, comme le reconnoît M. du Theil, « répond parfaitement à la réputation de l'Auteur : on y retrouve cette pureté de diction, cette élégance de style qui caractérisent ses autres Ouvrages ». La Préface qui la précède contient quelques réflexions sur les mœurs de la Tragédie Grecque; mais l'Auteur n'entend pas par les mœurs celles dont parle Aristote dans sa Poëtique, qui appartiennent uniquement aux règles de l'art, & dont la bonté nécessaire pour la perfection Poëtique de l'Ouvrage peut se trouver

dans des Tragédies & dans des Comédies du plus mauvais genre, & sur le Théâtre le plus propre à gâter le cœur. « Il n'a en vue que » la morale du Théâtre Grec, & » il ne pense point sans étonne- » ment au prodigieux avantage que » les Payens ont à cet égard sur les » Chrétiens ». Cette surprise ne s'étend pas sans doute à toutes les Comédies d'Aristophane, l'Auteur paroît du moins restreindre son assertion générale à la Tragédie. L'austérité de ce Drame, chez les Grecs, n'y souffroit l'amour que rarement, & cette passion n'y parloit jamais un langage corrupteur; au lieu qu'il règne aujourd'hui sur tous les Théâtres dans les Pièces les plus sévères. C'est que partout le Théâtre a pris les mœurs des Nations, « comme il contribue à » son tour à les amollir & à les » énerver. Les Grecs ne croyoient » pas que la Poësie fût bornée seu- » lement à l'art de plaire. Ils vou- » loient qu'au moins dans la Tra- » gédie, elle se proposât aussi d'ê- » tre utile & instructive ».

Ils sçavoient que les mœurs du Spectacle deviennent celles du Spectateur. « Aussi voyons-nous, » ajoute l'Auteur, que durant les » beaux siècles d'Athènes, qui fi- » nirent sous Alexandre, la Tra- » gédie ne renfermoit qu'une mo- » rale saine, & propre à former » des Citoyens vertueux, & que » le caractère général des Athé- » niens étoit l'assemblage de toutes » les vertus qu'on leur présentoit » sur la scène..... Les mœurs » d'un peuple libre, continue- » t-il, ont de la férocité; mais » cette férocité leur est quel- » quefois utile. Elles ne s'amol- » lissent chez les Républicains » qu'aux approches de l'esclavage. » Il y a peu de vertu où il n'y a » point de liberté. Les Lettres & » les Arts s'en ressentent. On les » prostitue à la mollesse, au luxe, » à la volupté, au lieu de les faire » servir au triomphe de la tempé- » rance & de la vertu. Que l'hu- » manité est foible & misérable, » que les hommes sont petits dans » nos Tragédies modernes! Qu'ils » sont grands dans celles des » Grecs!... Le respect des Dieux, » l'observance des pratiques de Re- » ligion, l'amour de la Patrie por- » té jusqu'à l'héroïsme, l'exerci- » ce de l'hospitalité, l'horreur de » l'adultère, la fidélité conjugale, » la tendresse mutuelle des pères » & des enfans, la pitié pour les » malheureux, tout le droit natu- » rel & Divin, tel que le pou- » voient connoître des Payens, » dont la raison étoit obscurcie par » mille erreurs, c'est ce qui cons- » tituoit les mœurs de la Tragédie » Grecque, &c ». Tout ce morceau mérite d'être lu & médité par nos Auteurs Tragiques.

M. du Theil, en traduisant Eschyle, a pensé qu'on pouvoit le considérer sous trois aspects différens, d'abord comme Poëte Tragique. Créateur de son art, s'il n'en a pas atteint la perfection, il

a

a montré la route qui peut y conduire ; ensuite comme de tous les Poëtes le plus énergique, le plus élevé dans ses idées, le plus hardi dans ses métaphores, le plus serré dans ses expressions. C'est le côté que saisiront les Poëtes en général, & les amateurs de la Poësie; enfin comme de tous les Auteurs Grecs, le plus difficile à entendre. Un texte obscur par lui-même, & peut-être altéré par l'injure des tems ou par l'ignorance des Copistes, un style figuré, l'emploi fréquent de mots qui lui sont propres & qu'on ne trouve point ailleurs, la liberté qu'il se donne de changer l'acception commune des termes usités, font de la lecture de ses Pièces un travail pénible & fatigant, malgré les efforts de plusieurs Commentateurs habiles qui n'ont pu donner tous les éclaircissemens nécessaires.

A cet égard une Traduction fidelle, accompagnée de notes qui applaniroient les difficultés, auroit droit aux suffrages des Savans & des amateurs de la Langue Grecque. C'est à ces deux derniers points de vue, qui paroissent n'avoir pas été l'objet principal du premier Traducteur, que s'est uniquement arrêté M. du Theil.

Eschyle étoit déjà connu comme Poëte Dramatique par les extraits raisonnés, ou plutôt par les analyses du P. Brumoy ; nous ne le connoissions pas comme Poëte : nous ignorions sa manière & son coloris. Une Traduction exacte jusqu'au scrupule me sembloit, dit M. du Theil, être le seul moyen de donner une idée du génie & sur-tout du style du Poëte Grec. « J'ai compris, ajoute-t-il, qu'on n'y réussiroit pas, si dans la vue de plaire au commun des Lecteurs & pour s'accommoder à leur délicatesse, on substituoit une expression naturelle à une expression figurée, une figure foible à une figure forte, une métaphore timide & soutenue à un amas de métaphores hardies, accumulées sans liaison ; une marche simple & toujours unie à une marche inégale ; si le Traducteur étoit concis, lorsque le Poëte est diffus, ou s'il étendoit la pensée que le Poëte a resserrée ; s'il convertissoit en récit ce qui est image dans l'original ; en un mot s'il ne s'efforçoit pas de montrer Eschyle aux François, tel que fut Eschyle pour les Grecs. Or voilà précisément ce que je me suis proposé de faire ».

Pour y réussir, il n'a négligé aucun des secours qui pouvoient lui être utiles. A l'examen de toutes les Editions & de tous les Commentaires d'Eschyle, il a joint un Recueil qu'il avoit fait par avance des notes répandues dans les Ouvrages Philologiques de plusieurs Savans, sur divers passages de ce Poëte. Les remarques manuscrites de Casaubon sur l'*Agamemnon*, conservées à la Bibliothèque du Roi, lui font regreter l'Edition d'Eschyle que ce docte Critique préparoit, lorsqu'une mort préma-

turée mit fin à ses travaux. Il a souvent admiré la pénétration & la sagacité du Critique Anglois qui a publié un ample Commentaire sur Eschyle; mais craignant que cet Auteur n'eût poussé trop loin la liberté de corriger le texte, d'autant que la plupart de ses conjectures paroissent plus ingénieuses que solides, il n'en a que rarement adopté les idées. Après avoir tâché, par tous ces moyens, de saisir le sens de chaque phrase, il s'est appliqué à le rendre avec la plus scrupuleuse fidélité. « Epithètes, métaphores, » figures de toute espèce, images, » comparaisons, j'ai tout exprimé, » dit il, sans être effrayé du ridi» cule qu'on attache quelquefois au » petit mérite de l'exactitude ». C'est la sphère dans laquelle il s'est renfermé; le premier Traducteur, ajoute-t il, seroit sorti de la sienne, s'il avoit voulu s'assujettir servilement au ton & à la marche du Poëte Grec. Il en eût trop coûté à la délicatesse de son goût, s'il n'eût pas essayé de rapprocher Eschyle de celui de notre nation & de notre siècle.

Il résulte de la diversité de ces plans, que les deux Traductions doivent peu se ressembler. « Elles » différent en effet tellement, du » moins en certains endroits, qu'on » pourroit quelquefois s'imaginer, » dit M. du Theil, qu'elles ont été » faites sur deux différens origi» naux ». La Tragédie qu'il publie, sous le nom d'*Oreste*, quoique intitulée par Eschyle les *Coëphores*, est néanmoins celle où la différence pourra le faire moins remarquer; & ç'a été pour lui une raison de la préférer, outre qu'elle lui a paru se rapprocher plus que les autres du point où nous voyons la Tragédie moderne, & avoir moins besoin de notes Philologiques. Si, d'après cet échantillon, le Public approuve le plan & la manière dont il est exécuté, M. du Theil fera paroître les six autres Tragédies avec des notes, & la vie du Poëte plus étendue que celle qu'a donnée M. de P.

Il essaiera dans une Préface de justifier l'idée qu'il s'est formée du Père de la Tragédie. Nous ne doutons pas que l'accueil que fera le Public instruit à l'essai de M. du Theil ne le détermine à donner la Traduction entière des Pièces d'Eschyle.

Pour mettre nos Lecteurs à portée de comparer le mérite des deux Traductions, nous leur en présenterons quelques morceaux qui en feront sentir la différence.

Le Chœur des Coëphores est composé de jeunes filles Esclaves qui viennent offrir, par l'ordre de Clytemnestre, des libations au tombeau d'Agamemnon. La voix de la Colère & de la Vengeance s'étoit fait entendre de nuit dans l'appartement des femmes : les Interprètes des songes avoient déclaré que, des entrailles de la terre, les morts en courroux s'élevoient contre leurs assassins. Clytemnestre effrayée s'empressoit d'appaiser les mânes de son époux. Le Chœur, après avoir remarqué que l'offrande de la Reine n'est pas capable d'expier

son crime ; & déploré le sort du Roi, & celui du Peuple consterné, ajoute dans la Traduction de M. de P. « jouir d'un bonheur constant, c'est être Dieu parmi les » hommes; c'est en quelque sorte » surpasser les Dieux! Que la Justi- » ce marche d'un pas inégal! elle » punit les uns avec éclat, elle en » abandonne d'autres à des remords » tardifs. Plusieurs trompent ses » regards & se dérobent à ses coups. » Le sang que la terre a bu, est » un vengeur qui ne s'écoule point. » Il y reste pour exciter des dou- » leurs, pour causer des maux in- » tolérables que la nuit cache en- » core. *La fleur de la virginité ne* » *se rend point.* Tous les fleuves de » l'Univers ne sçauroient effacer ce » meurtre exécrable ».

Traduction de M. du Theil. « Etre » heureux c'est être un Dieu & plus » qu'un Dieu pour les mortels. » Mais la justice visite bientôt les » coupables. Elle les frappe, soit » au grand jour, soit un peu plus » tard à la lueur du crépuscule, soit » dans l'obscurité de la nuit. Le » sang dont cette terre fut arrosée » a fait germer la mort vengeresse. » Rien ne peut l'empêcher d'éclor- » re. Le crime devient pour celui » qui l'a commis, la source des » maux les plus cruels. Quelque- » fois le coupable est puni dans » l'obscurité de la nuit ; mais il » n'est point de grace pour le pro- » fanateur du lit conjugal. Et tous » les fleuves de l'Univers se réu- » niroient en vain pour laver un » odieux parricide ».

M. du Theil avoue qu'il s'est vu obligé de paraphraser un peu cet endroit qui est singulièrement obscur. De tous les sens divers proposés par les Interprêtes, celui du P. Brumoy, adopté par M. de P. ne lui paroît pas soutenable. Il est certain qu'il n'y a rien dans le texte qui annonce que la Justice est inégale dans ses châtimens. Le Poëte, après avoir dit que le bonheur constant est l'appanage de la Divinité, ajoute, mais la Justice est prompte à éclater, ce qui se concilie mal avec l'idée du P. Brumoy. Et puis il ne dit point que quelques-uns échappent à ses coups, il dit au contraire que le sang répandu réclame une vengeance inévitable. Nous ne dissimulons donc pas que nous trouvons plus de liaison dans le sens qu'offre M. du Theil, quoique moins encore que nous ne désirerions. Sans parler des corrections que le texte paroît exiger, ne pourroit-on pas dire que ces mots τοὺς μὲν ἐν φάει désignent des personnes vivantes, non celles qui sont coupables, mais au contraire celles qui ont été leurs victimes ? Alors le sens seroit, la justice vengeresse éclate, tantôt en faveur de ceux qui sont pleins de vie, tantôt en faveur de ceux qui sont sur la fin de leur carrière, tantôt envers ceux qui ont cessé de vivre ; le sang versé réclame toujours la vengeance dûe au parricide qui a plongé sa victime dans la nuit du tombeau. Le Profanateur de la couche nuptiale ne doit point non plus espérer de grace.

A l'égard de ces mots la *fleur de la Virginité*, &c. qui sont de Racine, & que M. de P. a trouvés dans l'exemplaire dont ce grand homme s'étoit servi, M. du Theil les regarde avec raison comme la Traduction du Scholiaste plutôt que d'Eschyle même.

Electre qui paroît sur la scène consulte le Chœur sur la manière dont elle doit faire les libations. « Ouvrez-moi votre cœur, dit-elle dans la *Traduction de M. du Theil*, » n'écoutez point la crainte: » hélas ! Maîtres, Esclaves, la » mort nous attend également. Si » vous avez un meilleur avis à me » proposer, parlez. » *M de P.* Ne » dissimulez rien, parlez sans crain- » te. Dans la liberté comme dans » l'esclavage, on est soumis aux » arrêts du sort. Quel parti pren- » drai-je en cette occasion » ?

S'il s'agit de la mort commune à tous les hommes, on ne voit pas trop à quoi tend ici cette maxime générale. Si Electre veut dire que les personnes du Chœur doivent s'attendre, comme elle, à voir finir leurs jours par la main des meurtriers de son père, on ne conçoit pas non plus qu'à cet égard le Chœur doive avoir la même crainte qu'Electre. Il paroît donc que l'idée de *sort*, que comporte le texte, convient mieux ici. Mais la Traduction de M. du Theil rend plus exactement que celle de M. de P. ce qui suit dans cet endroit, & dans la plus grande partie du Dialogue.

Electre ayant apperçu les cheveux qu'Oreste avoit mis sur le tombeau d'Agamemnon, le Chœur qui partage sa surprise s'écrie dans la *Traduction* de M. de P.

« Ces cheveux de qui sont-ils ?
« Quel homme ou quelle femme
» les y a déposés ?

ELECTRE.

» C'est ce qu'il est facile d'é-
» claircir.

LE CHŒUR.

» Daignez nous en instruire.

ELECTRE.

» Il n'y a que moi qui porte ici
» de pareils dons.

LE CHŒUR.

» Ah ! Princesse, ces marques de
» deuil ne conviennent qu'à vos
» ennemis.

ELECTRE.

» Quelle conformité de couleur?

LE CHŒUR.

» Que voulez vous dire ?

ELECTRE.

» On croiroit que ce sont-là de
» mes cheveux.

LE CHŒUR.

» Seroit-ce Oreste qui les auroit
» offerts en secret ?

ELECTRE.

» Ils ressemblent parfaitement
» aux siens.

Traduction de M. du Theil.

» Ces cheveux de qui sont-ils,
» de quel homme, ou de quelle
» femme ?

ELECTRE.

» Il est bien aisé de le conjec-
» turer (*).

LE CHŒUR.

» Et comment ? Quoique plus
» jeune, c'est à vous de me l'ap-
» prendre.

ELECTRE.

» Nul autre que moi, ce sem-
» ble, n'auroit pu faire cette offran-
» de à mon Père.

LE CHŒUR.

» Sans doute, ceux qui l'eussent
» pu faire furent trop ses ennemis.

ELECTRE.

» Ces cheveux d'ailleurs sont
» tout-à fait semblables.....

LE CHŒUR.

» Aux cheveux de qui ? je brûle
» de l'apprendre.

ELECTRE.

» Aux miens; ils semblent être
» les mêmes.

LE CHŒUR.

» Ne seroit-ce point un présent
» qu'Oreste auroit fait en secret ?

ELECTRE.

» Il est vraisemblable que ces
» cheveux viennent de lui.

On voit que le premier Traducteur, pour rendre sa diction plus coulante, a supprimé des traits que le second n'a pas cru devoir omettre, comme étant propres à caractériser les mœurs des Anciens. Tel est le respect qu'ils avoient pour les personnes d'un âge plus avancé, de sorte « qu'il falloit,
» pour ainsi dire, le consentement
» d'un esclave, s'il étoit plus vieux,
» pour donner à une personne plus
» jeune la liberté de lui faire une
» leçon, même indirecte ».

Il paroît aussi que l'expression, *c'est ce qu'il est facile d'éclaircir*,

(*) Paw fait une légère correction d'où il résulte qu'*il n'est pas aisé de le conjecturer ;* mais cette correction s'ajuste-t-elle avec ce qui suit ?

eſt réellement trop forte, comme l'obſerve M. du Theil, & que le mot du texte doit ſe rendre par *conjecturer*. On ne comprend pas aiſément en quel ſens le Chœur dit que ces *marques de deuil ne conviennent qu'aux ennemis* d'Electre, à moins qu'il ne veuille faire entendre que ceux à qui il appartenoit, comme parens, de faire ce don, étoient peu diſpoſés à s'acquitter de ce devoir. C'eſt effectivement le ſens du texte, mais il eſt préſenté d'une manière obſcure & louche dans la Traduction. Electre paroît décider enſuite trop poſitivement que ces cheveux *reſſemblent parfaitement* à ceux de ſon frère qu'elle n'avoit pas vu depuis ſon enfance. M. du Theil remarque que le ſens littéral du texte eſt que *ce don a bien l'air d'être des cheveux d'Oreſte*.

Electre conjecture donc que ſon frère abſent aura envoyé cette offrande à ſon père. « Hélas! reprend » le Chœur, nouveau ſujet de lar» mes, ſi elle annonce qu'il ne » reverra plus ſa Patrie ». Expreſſion qui rend mieux le texte que celle de M. D. P. « Quel malheur, » hélas! qu'il ſoit toujours abſent » de ſa Patrie ».

M. de P. fait enſuite parler Electre d'une manière très intéreſſante: « Mais croirai-je en effet que ce » ſoit la dépouille aimable de mon » frère, de ce frère qui m'eſt ſi » cher? Je ſens des mouvemens » d'eſpérance! Ah que ne peux tu » parler! que ne peux tu te faire » connoître à moi pour diſſiper » mon incertitude, ornement de » ce tombeau, offrande inconnue, » es-tu le don d'un ennemi? Es» tu l'hommage de la tendreſſe & » du ſang? Mais, dans l'agitation » où je ſuis, adreſſons-nous aux » Dieux. Ils m'apprendront ſi mes » conjectures ſont fondées? Que » vois je encore! des pas tracés ſur » le ſable, des pas ſemblables aux » miens. La différence des veſtiges » m'apprend que deux mortels ſont » venus enſemble dans ce lieu. Ma » douleur & mon trouble aug» mentent ».

La Traduction de M. du Theil marche avec moins de légereté. « Mais comment m'aſſurer qu'ils » ſont un don d'Oreſte, du mor» tel le plus cher à mon cœur? Ce» pendant un doux eſpoir m'a flat» tée.... Hélas! pourquoi ces che» veux ne peuvent-ils parler, & » diſſiper mon cruel embarras? Que » ne me diſent ils s'ils viennent » d'une tête-ennemie, ſi je dois les » rejeter avec indignation, ou bien » ſi, digne ornement du tombeau » paternel, ils viennent de mon » frère, & ſont le monument de » la douleur qui nous eſt commu» ne. Vous qui le ſavez, Dieux » du Ciel, regardez-moi! Mon » ame eſt agitée comme un vaiſ» ſeau dans la tempête.

« Grands Dieux! ſi l'inſtant du » bonheur eſt venu pour moi, ſi » c'en eſt ici le germe, faites qu'il » jette les plus profondes racines... » Encore un nouvel indice. J'ap» perçois des traces de pas égaux » ſemblables aux miens. Je vois

» deux vestiges différens. Les uns » doivent être ceux d'Oreste, les » autres seront ceux de quelque » ami qui l'aura suivi. Je les » ai mesurés ; les talons, les » plantes se rapportent exacte- » ment aux miens. Hélas ! tout » accroît mon trouble & ma dou- » leur ».

Le second Traducteur s'étant proposé d'expliquer plutôt que d'imiter son Auteur, n'a pas cru devoir, à l'exemple du premier, supprimer plusieurs vers ; mais il avoue qu'en prenant les mêmes libertés, il n'auroit pu vraisemblablement écrire ce morceau avec autant de graces & de naturel que M. de P. paroît l'avoir fait.

Oreste, qui avoit tout entendu, se montre, & veut se faire reconnoître. Chère sœur, dit il dans *la traduction de M. du Theil*, « prenez cette boucle, approchez-la » de mes cheveux qui sont sem- » blables aux vôtres ; reconnois- » sez l'endroit d'où elle a été cou- » pée ». M. de P. se contente de lui faire dire, « prenez ces che- » veux, approchez-les des vôtres ». Que pouvoit-elle découvrir par cette comparaison, sinon que ces cheveux & les siens étoient de même couleur ? Elle le savoit bien, & l'avoit déjà dit ; ainsi le conseil d'Oreste auroit été déplacé & frivole. Mais ce Prince, en l'exhortant à rapprocher de sa tête la boucle de cheveux, veut la convaincre qu'elle ne vient que de lui : ce qui est une preuve de parenté ; ensuite, pour prouver qu'il étoit le frère d'Electre, il lui montre l'Ouvrage qu'elle avoit tissu de ses mains.

La priere que bientôt après Oresta adresse à Jupiter est noblement rendue par M. de P. « Voyez des » enfans privés de leur père & li- » vrés à des monstres dévorans. » Sans force, sans appui, peuvent- » ils se secourir eux mêmes ? Ayez » pitié de mon sort & de celui » d'Electre. Nous sommes enve- » loppés l'un & l'autre dans la mê- » me proscription. Si vous aban- » donnez la famille d'un Héros qui » fut toujours fidèle à votre culte, » où trouverez vous des mains aussi » empressées à vous offrir des sacri- » fices ? La race de l'Aigle une fois » détruite, quels augures favora- » bles donneriez vous aux humains ? » le feu de vos Autels s'éteindroit » avec la race d'Agamemnon. Re- » levez une maison presque anéan- » tie ; rendez-lui son premier » éclat ».

Traduction de M. du Theil. « Contemple l'état où nous som- » mes ; vois restés sans défense les » aiglons d'un aigle généreux, qu'un » indigne serpent étouffa dans ses » replis tortueux, orphelins que » presse une faim cruelle, trop foi- » bles encore pour chercher leur » nourriture accoutumée. Tel tu » vois Oreste, telle tu vois Electre, » enfans malheureux, privés de leur » père & bannis de leur Palais. Si » tu laisses périr les enfans du Roi » qui t'honora jadis, & t'offrit de » si pompeux sacrifices, quelle » autre main fera fumer l'encens

» dans les Temples ? De même » que si tu laissois éteindre la race » de l'aigle, quel autre oiseau » porteroit tes augures aux mortels » ?

« Cet arbre antique, s'il est séché » jusques en sa racine, ne pourra » plus ombrager tes autels aux jours » de tes sacrées hécatombes. Daigne » nous protéger. Cette maison semble être tombée au fond de l'abyme, mais il t'est bien facile » de lui rendre son premier éclat ».

On voit que le nouveau Traducteur s'est attaché à rendre tous les traits de l'original, tandis que son prédécesseur s'est borné aux principaux & aux plus saillans, pour réunir l'élégance & la briéveté.

Electre, pour animer son frère à la vengeance, lui peint la barbarie des meurtriers d'Agamemnon. « Comment soulager nos peines ? Sera-ce en nous plaignant » des rigueurs de Clytemnestre ? » Flatterions-nous nos Tyrans ? » Mais rien ne les adoucit. Un » monstre farouche est moins implacable que ma mère. Elle s'est » signalée par le plus hardi des » forfaits. J'ai entendu de loin les » coups redoublés que frappoient » ses mains sanglantes sur la tête » de mon père. Hélas ! c'étoit frapper sur la mienne. O crime ! ô » femme audacieuse ! ô barbare » épouse, vous n'avez pas même » permis qu'Agamemnon reçût les » honneurs funèbres d'un Roi ».

Traduction de M. du Theil. « Que dirai-je ? Rappellerai-je » tous les maux que m'a fait souffrir une mère ? Irai-je la flatter? » Rien ne peut l'attendrir. Telle » qu'un loup cruel, son ame féroce ne peut être adoucie. Plus » barbare qu'une Cissienne, elle a » frappé un coup terrible. Elle a » redoublé, & bientôt on ne peut » compter les blessures sans nombre que sa main lui avoit faites. » Infortunée... ma tête retentit encore du bruit de ces funestes » coups. O ma mère.... O femme » impie!... Vous avez osé ensevelir un Roi sans le concours de » son Peuple, un époux sans larmes ni regrets ».

C'est ici l'endroit le plus difficile d'Eschyle : & M. du Theil déclare qu'il ne fera aucun effort pour justifier les idées qu'il a supposées à l'Auteur, qu'il n'entend pas, dit-il, depuis le vers 416 jusqu'au vers 426. Il s'est laissé guider malgré lui par la Version de Stanley, l'interprétation de Paw lui ayant paru d'un ridicule achevé. Il ignore ce qu'Eschyle entend par une Cissienne, & tout ce que l'on fait d'un Peuple de ce nom dans la Perse ne donne aucune lumière. On lui saura gré de cette bonne foi : & il feroit à souhaiter que tout Traducteur suivît cet exemple. M. de P. qui l'a précédé dans la même carrière, auroit pu du moins avertir un peu plus souvent ses Lecteurs des difficultés que lui présentoit le texte, & leur exposer les raisons qui l'avoient déterminé en faveur du sens qu'il adopte. Mais comme il ne travailloit pas pour ceux qui voudroient

voudroient comparer sa Traduction avec l'original, il a cru sans doute pouvoir s'épargner un soin qui auroit été inutile. Il est certain qu'en cet endroit le sens du texte est très-difficile à saisir; nous soupçonnons cependant qu'Electre n'y veut parler que des mauvais traitemens qu'elle essuie de la part de Clytemnestre.

Electre pour terminer son récit dit dans la *Traduction de M. du Theil*. « Voilà ce que nous avons » souffert : voilà ce que vous vou- » lez sçavoir, que votre cœur soit » inflexible ». Dans celle de M. de P. elle dit, « voilà ce qui s'est » passé. Mon père attend impatiem- » ment le reste ». Ce sont deux sens bien différens. Le dernier est du Scholiaste : M. du Theil ne dit point ce qui l'a décidé pour le premier.

On ne trouvera pas moins de différence quelques lignes après. » Pé- » rissent les assassins. C'est ce que » nous crient sans cesse les Divi- » nités sanguinaires des morts. Dans la *Traduction de M. du Theil* on lit « ce n'est point par des » mains étrangères, c'est toujours » par les mains les plus chères qu'ils » (les Atrides) perdent la vie. » Déesses des Enfers, &c ». Un changement dans la ponctuation produit cette différence, & M. du Theil convient que l'idée que présente sa Traduction lui a été suggerée par le Commentateur Anglois.

Traduction de M. de P. Electre après avoir prié les Mânes de son père de venir à son secours pour immoler Egyste, dit : « c'est alors » que nous vous offrirons des sacri- » fices légitimes. Mais, si nos enne- » mis triomphent, vous gemirez » sans honneur dans cette sépulture » négligée, où vous serez témoin » de leur insolence & de leur fes- » tin ». *Traduction de M. du Theil.* » Alors tu verras les humains te » rendre de légitimes honneurs ; » &, dans les jours consacrés aux » mânes, tu ne seras point hon- » teusement privé d'offrandes & » de sacrifices ». C'est que l'Auteur fait dans le texte une légère correction qui nous paroît peu nécessaire, d'autant que le verbe ἔσῃ n'est pas au même-tems que le précédent; mais il convient qu'en ne changeant rien au texte, on peut traduire, *sinon tu seras toujours*, &c. Et l'idée que présente sa traduction est plus plausible que celle qu'offre la précédente. Aussi n'est-il point question d'*insolence* dans le texte, où l'on voit que, si Agamemnon ne vient au secours d'Electre, dans le dessein qu'elle a de punir Egyste, il sera désormais privé des sacrifices dont on a coutume d'honorer les tombeaux des autres mânes.

Clytemnestre avoit cru en songe accoucher d'un serpent qui avoit tiré du sang au lieu de lait de ses mamelles. « Ce n'est pas en vain, » dit à ce sujet Oreste dans la *Traduction de M de P.* » que le phantô- » me de son époux lui est apparu ». M. du Theil, n'ayant remarqué nulle part dans la Pièce que la

Reine eût vu en songe le *Phantôme* de son époux, a cru que le mot ἀνδρὸς ne pouvoit désigner ici que Clytemnestre, & que la Traduction littérale devoit être, *la vision de cette femme n'est pas vaine*. C'est pourquoi il a fait dire à Oreste : « Ah ! ce songe sera réalisé ». Mais l'application du mot Grec à une femme paroît si forcée, que nous ne la croyons pas admissible ; & il est clair que le vice, apperçu par le Scholiaste en cet endroit, n'a rien de commun avec le mot ἀνδρὸς. S'il étoit permis de conjecturer au défaut de Manuscrit, nous lirions ἀν τοδ', & πέλοι, au lieu de πέλει. *Puisse ce songe n'être pas vain !* Que si l'on veut s'en tenir à la leçon ordinaire, nous croyons qu'il ne faut pas entendre le *Phantôme* d'Agamemnon, mais la vision ou le songe envoyé par Agamemnon.

Clitemnestre s'étoit éveillé avec de grands cris. « Ses femmes sont » accourues au bruit de sa voix. » Leurs torches rallumées pou- » voient à peine dissiper l'obscurité » de la nuit ». Le texte ne parle point de femmes accourues à la voix de la Reine, & ces mots de la Traduction Latine *multæ intrarunt* ont pu faire illusion au Traducteur. M. du Theil a saisi le vrai sens en traduisant. « Bientôt les » lampes éteintes ont recommen- » cé à briller dans le Palais ».

Oreste se promet de faire bientôt tomber Egyste mort à ses pieds. » La furie qui assiste à tous les » meurtres, ajoute-t-il, dans la *Traduction de M. de P.* » s'enivrera » de sang pour la troisième fois » dans la demeure des Atrides ». Cette Traduction ne fait pas assez sentir qu'Oreste veut ajouter à la mort d'Egyste celle de Clytemnestre, & c'est ce qui est plus fortement marqué dans celle de M. du Theil. « Je l'étends mort à mes » pieds......... & bientôt un sang » plus précieux servira de troisiè- » me offrande à la furie qui mul- » tiplie ici les assassinats ».

Après qu'Oreste est sorti pour exécuter son dessein, les femmes qui composent le Chœur s'excitent à implorer le secours des Dieux. » Faisons à présent des vœux pour » Oreste, disent-elles dans la *Traduction de M. de P.* Mais dans celle de M. du Theil elles parlent » bien différemment. « Montrons » ici que nous sçavons bien garder » le secret d'Oreste ». Ce dernier sens paroît plus conforme au texte; mais le premier a été adopté par le Scholiaste.

Clytemnestre donne ses ordres pour qu'Oreste & son Compagnon soient bien traités. « Servez-les, » dit-elle à des personnes de sa » suite, comme si vous étiez leur » esclave ». Je vous en charge, » lui fait dire M. du Theil, & » vous m'en rendrez compte ». La Version Latine est pour le premier sens *tamquam eorum famulo*, quoique le mot Grec, selon M. du Theil, ne puisse signifier autre chose que ceci, *tanquam reddendis rationibus idoneo*. Cela est encore vrai ; mais peut-être faut-il lire ὑπευθύνῳ sans *iota* souscrit. Alors ce

seroit un *verbe*; d'où résulteroit ce sens simple : *Je veux que les ordres que je donne soient exécutés*.

Oreste veut que Clytemnestre reçoive la mort auprès d'Egyste qu'il a déjà immolé à sa vengeance. C'est le prix de l'adultère & de l'assassinat, dit-il, dans la *Traduction de M. de P.* L'expression est un peu forte; elle l'est moins dans le Grec & dans la *Traduction de M. du Theil*, « puisqu'il (Egyste) » fut l'époux que vous cherissiez, » & que vous haïssiez celui que » vous deviez chérir ». Envain Clytemnestre s'efforce de fléchir son fils. « Vous ne m'avez mis au » jour, dit-il, que pour me ren- » dre malheureux. *Clytemnestre* ne » t'avois je pas envoyé chez un » Prince qui t'a bien reçu? *Oreste*, » c'étoit me vendre deux fois ». Ces derniers mots répondent exactement au texte. Mais M. du Theil jugeant impossible d'entendre quelles étoient ces deux fois que Clytemnestre avoit vendu Oreste, a cru que le terme διχῶς devoit être pris dans un sens indéfini, & comme on diroit en François, *c'étoit plus que me vendre*. Pourquoi ne pourroit-on pas entendre, avec Paw, que Clytemnestre avoit d'abord sacrifié son fils à Egyste, ensuite à Strophius chez qui elle l'avoit envoyé?

Oreste montrant le corps d'Egyste & celui de Clytemnestre, « sans doute, dit-il, par l'organe » de M. du Theil, s'il leur reste » encore quelque sentiment, ils » s'aiment encore & sont fidèles à » leur serment ». M. de P. ajoute, « ils avoient juré de donner la mort » à mon malheureux père, & de » mourir ensemble. Tout s'est ac- » compli ». Ces paroles se trouvent en effet dans le texte, & nous sommes étonnés que M du Theil les ait omises. Oreste rappelle le piège tendu à Agamemnon, le voile funeste dont il fut envelop- pé dans le bain. Puis il ajoute dans la *Traduction de M. de P.* « Mortels parjures, mortels à qui » la misère & l'avidité font tout » entreprendre; vous qui passez » vos jours dans le meurtre & dans » le crime, puissiez vous être as- » sociés à une femme de ce carac- » tère ». Ce qui a donné lieu à cette Traduction, c'est sans doute le τοιοῦτον du texte, que le Traducteur Latin a rendu par *talem*, en sous-entendant peut être *uxorem*, quoique le mot original soit masculin. M. du Theil, le rapportant à ce qui précède, traduit. « Telle pourroit être » l'infâme invention d'un de ces » vils brigands dont l'unique mé- » tier est de surprendre & de dé- » pouiller les étrangers. Avec une » telle ruse, il pourroit entasser » les morts & accumuler les cri- » mes ». Il est vrai qu'Oreste ajoute en finissant! « Grands Dieux » que jamais une telle épouse n'en- » tre dans ma maison ». Ce qui peut encore avoir décidé le premier Traducteur.

Nous ne pousserons pas plus loin

la comparaison des deux Traductions. Les traits que nous avons rapportés suffisent pour donner une idée du plan particulier sur lequel chacun a été exécutée, & du mérite propre à l'une & à l'autre. Nous les estimons toutes deux, & les regardons comme plus ou moins utiles selon les vues diverses & même la capacité différente des Lecteurs. On ne se livrera point à un travail infructueux, si l'on compare l'une & l'autre avec le texte : on n'en connoîtra que mieux le génie & le caractère du Poëte Grec. Celle de M. de P. mérite les éloges que lui a données M. du Theil ; nous avertirons seulement d'une faute que nous regardons comme une faute d'impression pag. 28.

L'Océan dit à Prométhée : « Je » suis percé de douleur en voyant » Atlas mon malheureux frère ». Il faut lire *ton* frère. Atlas, Menætius & Prométhée étoient fils de Japet & de Clymène, fille de l'Océan, comme en avertit le Scholiaste. Quelques lignes plus bas, on donne *cent bras* à Typhon, quoique le Poëte lui donne *cent têtes*. C'est peut-être encore une faute de la même espèce (*a*).

(a) *Nous espérions joindre à cet extrait quelques observations qu'a faites M. de Villoison sur la Traduction nouvelle de toutes les Pièces d'Eschyle, & qu'il nous avoit communiquées ; mais il a pris le parti de les envoyer à l'Auteur même.*

PIÈCES RELATIVES A L'ACADÉMIE DE L'IMMACULÉE Conception de la Sainte Vierge, pour les années 1768 & 1769. A Rouen, chez Etienne Vincent Machuel, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Lo, vis-à-vis le Palais. 1770. *in*-8°.

Eloge historique de Monsieur Maillet du Boullay, Seigneur & Patron du Boullay-Morin, Ecuyer, Conseiller du Roi, Maître en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Normandie, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen pour la partie des Belles-Lettres, associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, Membre du Bureau de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Rouen, Académicien Juge-né de l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, fondée dans la même Ville: Par M. l'Abbé Cotton Deshoussayes, Docteur & Professeur en Théologie, de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen, Primatiale de Normandie, Académicien Titulaire & Bibliothécaire de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Secrétaire Perpétuel de celle de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, fondée dans la même Ville, Associé de l'Académie des Belles-Lettres de Caën. A Rouen, chez Etienne Vincent Machuel, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Lo, vis-à-vis le Palais. 1770. Petit *in*-8°. 38 pages.

L'ACADÉMIE du Puy ou des Palinods ou de l'Immaculée Conception fait remonter son origine jusqu'au onzième siècle, mais elle n'a été fondée d'une manière solide qu'en 1486. dans l'Eglise Paroissiale de S. Jean de Rouen, d'où elle a été transférée en 1515. au Monastère des Carmes de la même Ville; ceux qui voudront connoître plus particulièrement l'origine & les progrès de cette Société consacrée à la Religion & aux Lettres, peuvent consulter le Supplément de Moréri, publié par M. l'Abbé Goujet en 1749. au mot *Académie*, un Livre intitulé: *le Puy de la Conception de Notre-Dame, fondé au Couvent des Carmes à Rouen, son origine, érection, statuts & confirmation*, Vol. *in*-8°. de 171. pages, & la Préface historique qui se trouve à la tête du Recueil des Pièces de Poësie couronnées à l'Académie de la Conception en 1765.

Des Citoyens pleins de zèle pour la Religion & pour les Lettres ont desiré de redonner plus de vie & de ressort à cette Institution, d'en ranimer & d'en étendre l'esprit, c'est l'objet des Réglemens faits ou renouvellés pendant le cours de l'année 1769. en vertu du pouvoir qui en a été donné à l'Académie par une Bulle de Léon X. de l'an

1520. & par divers Arrêts du Parlement de Normandie. Ces Réglemens qui sont rapportés dans la première des deux Brochures que nous annonçons, regardent les Princes, (on appelle ainsi les Chefs ou Présidens de l'Académie) les Juges, les Auteurs, les Prix, l'examen des Ouvrages, la Séance Publique, & en général l'état de l'Académie.

Dès que le projet de ranimer l'émulation parmi les Auteurs a été connu, des Ecrivains distingués n'ont pas dédaigné d'entrer dans cette lice, abandonnée autrefois aux premiers efforts des jeunes gens; Madame du Boccage y remporta en 1768. le Prix de la Rose par des Stances qu'on trouve dans ce Recueil, & que M. l'Abbé Guyot, ci devant Secrétaire du Puy de la Conception a très-bien traduites en vers Latins.

Le Traducteur a de plus célébré la victoire de Madame du Boccage par des Stances Françoises. M. l'Abbé le Roy, Curé de S. Herbland, Prédicateur du Roi, l'un des Juges du Puy de la Conception, a fait aussi sur cet événement Littéraire des vers ingénieux. Il y introduit Eve & Marie toutes deux chantées avec succès par Madame du Boccage, & dont l'une dit:

Voyez comme elle a peint mes Graces!
L'autre: *Admirez comment elle a peint mes vertus!*

Toutes ces Pièces se trouvent dans le Recueil de 1768. avec diverses Odes, tant Latines que Françoises, dans lesquelles il y a des traits de Poësie.

Observons que l'usage d'adresser aux Juges des Palinods un remerciement en vers pour le Prix qu'on en avoit reçu, & cela sous peine de ne pouvoir être couronné dans la suite, a été abrogé en considération de Madame du Boccage, qui joint ainsi à la gloire d'un triomphe jugé utile aux Lettres, l'honneur d'avoir fait supprimer un abus. En général il est aussi absurde de remercier ses Juges que de les solliciter; c'est solliciter & remercier la Loi.

Dans le Recueil de 1769. on trouve d'abord un Discours François *sur le danger de la lecture des Livres contre la Religion par rapport à la Société.* C'étoit le sujet proposé par l'Académie; l'Auteur couronné est M. Simon Paris, de Nevers, Maître-ès-Arts en l'Université de Paris, Avocat au Parlement & Professeur de Rhétorique au Collège Royal de Bordeaux, Elève de l'Université de Paris.

Parmi les Pièces de Poësie on distingue le Poëme dont le sujet est la sédition d'Antioche, c'est-à-dire l'histoire de Théodose désarmé par Flavien; ce Prix a été remporté par un jeune Citoyen de Rouen, *dans les veines duquel coule le sang du Grand Corneille.* C'est M. le Pesant de Boisguilbert. Un autre Citoyen de Rouen, M. Frammery le fils, a remporté un des Prix de la Rose par une Idylle, intitulée *les Bergers*, qui rappelle celle des

Moutons de Madame Deshoulières.

Mais, de toutes ces Pièces, celle que l'Académie paroît avoir couronnée avec une prédilection marquée, c'est l'Ode dont le titre est: *Le Triomphe de l'Eglise sur l'Héréfie*; elle est de M. du Rufley, Avocat au Parlement de Paris; elle a en effet de l'élévation & de l'énergie, elle est du vrai ton de l'Ode. Milton en a fourni presque toutes les beautés, mais M. du Rufley les a fortement rendues. Satan, précipité au fond de l'abîme, brave le Tout-Puissant, comme dans Milton;

> Tu l'emportes, Tyran farouche!
> Tu me condamnes à souffrir;
> Mais tu n'as pu forcer ma bouche
> A te louer, à te bénir.
> Jouis de ta vengeance vaine,
> Je me console par ma haine
> Qui ne peut périr qu'avec moi,
> Et ma substance, que ta foudre
> Ne peut ni changer ni dissoudre,
> Est immortelle comme toi.

cette seule Strophe suffit pour justifier le jugement de l'Académie.

Les deux Pièces Latines couronnées sont encore d'un habitant de Rouen, nommé M. Tocqueville, Etudiant en Théologie, Auteur de quelques autres Pièces Latines, couronnées en 1768.

On trouve dans le Recueil de 1769. un court éloge historique du P. d'Olbec, Prieur des Carmes de Rouen, & en cette qualité, l'un des Juges-nés de l'Académie de la Conception; par M. l'Abbé des Houssayes, Auteur de la seconde Brochure que nous avons annoncée.

Cette seconde Brochure est un Ouvrage du même genre & beaucoup plus considérable, où M. l'Abbé des Houssayes, célèbrant un ami digne de tous ses regrets, déploie toute la sensibilité de son ame avec les talens naturels d'un esprit cultivé. Voici son début.

« L'Académie de l'Immaculée » Conception de la Sainte Vierge » partage la perte qu'ont faite le » 13 Septembre dernier (1709) la » Cour des Comptes, Aydes & » Finances de Normandie, l'Aca» démie des Sciences, Belles-Let» tres & Arts de Rouen, la So» ciété Royale d'Agriculture de » cette Généralité; l'Académie » Royale des Belles-Lettres de » Caën, la Ville de Caën, la Ville » que nous habitons, la Province » entière, la République des Let» tres ».

Ce début est simple & n'a rien d'exagéré? M. du Boullai étoit en effet un de ces Sages aimables, un de ces hommes rares qui honorent les Lettres, qui font aimer la vertu, qui font desirer leur amitié. Sa candeur égaloit ses lumières. Le bon & le beau en tout genre avoit des droits sur son ame; il aimoit à penser, à s'instruire & plus encore à faire du bien; il embrassoit le cercle entier des connoissances humaines & des devoirs du Citoyen; il se distingua sur-tout par la sensibilité, non par cette sensibilité fou-

gueuse, qui trouble l'ame, qui offusque la raison, qui corrompt tous les jugemens en exagérant & le bien & le mal; mais par cette sensibilité douce qui orne la raison, qui échauffe l'imagination, qui embellit la Société, qui fait le charme de la vie. Laissons parler de cet homme excellent, l'homme qui peut être lui ressemble le plus & & qui a le plus joui de son amitié, parce qu'il en étoit le plus digne.

M. du Boullay, nâquit à Rouen le 6 Février 1729. « Son premier » bonheur, dit M. l'Abbé des » Houssayes, fut de naître & de se » conserver dans cet état honora- » ble, dans ce juste milieu, qui » semble spécialement consacré à » la vérité & à la vertu, où le tra- » vail fait tout & l'intrigue rien ». Il fit ses études, partie au Collége de Juilly, partie à Paris au Collége de Beauvais, sous Messieurs Crevier & Rivard. « Jamais il ne » parla de ses Maîtres qu'avec les » effusions du respect le plus ten- » dre & de la reconnoissance la » plus vive..... M. du Boullay avoit » un cœur vertueux & un esprit » juste, il fut facilement Chrétien » dans les principes & dans la pra- tique ».

Il reporta ses talens & ses vertus dans sa Patrie, où l'un de ses premiers amis fut le célèbre M. le Cat. » Ils étoient faits pour être » amis & ils n'ont jamais cessé de » l'être, malgré la différence de » leurs caractères. Le goût pour » la Physique, qui étoit la passion » dominante de M. le Cat; & à » laquelle il sacrifioit tout, excepté » ses devoirs, devint sans peine » celui de M. du Boullay ». Il n'avoit que 19 ans, lorsqu'en 1748. il disputa un prix de l'Académie des Belles-Lettres Sciences & Arts de Rouen. Il s'agissoit d'exposer *la cause de l'ascension des fluides dans les tuyaux capillaires*. Le Prix fut remporté par M. Sigorgne, célèbre Professeur de Philosophie au Collége du Plessis, celui, dit M. l'Abbé des Houssayes, qui a eu le courage & la force d'introduire le Newtonianisme dans l'Université. « Tel fut l'Adversaire que M. » du Boullay eut à combattre en » qualité d'égal dans un âge où il » n'eût pas été honteux d'être son » Disciple, & s'il lui céda le pre- » mier rang, il alla se placer im- » médiatement au-dessous de lui ». Dès le 19 Novembre de cette même année 1748, il fut reçu d'une voix unanime adjoint à l'Académie de Rouen, avant l'âge prescrit par les Statuts. « Il fut le seul qui ne » s'apperçut pas qu'il méritoit cette » exception, & qu'elle ne pou- » voit tirer à conséquence ».

Le 15 Avril 1749. il lut à l'Académie un Mémoire *sur les qualités secondaires des corps*, & le 29 Juillet suivant, des *Réflexions sur le genre Dramatique Moderne, improprement appelé comique larmoyant*. « Il étoit juste, dit M. l'Abbé des Houssayes, » que M. » du Boullay prît la défense d'un » genre pour lequel la sensibilité » & la vertu réclameront toujours

» contre

» contre les discussions ingénieu-
» ses & savantes, mais toujours
» froides de l'esprit qui fronde ou
» de l'érudition qui adore ». Ces réflexions lues à la Séance publique de 1749, y obtinrent les applaudissemens qu'elles méritoient. M. l'Abbé des Houssayes donne ici une très bonne Analyse de cet Ouvrage.

Nous n'en rapporterons que la substance.

Ce genre de Drame qu'on a tant combattu, parce qu'on l'a cru nouveau, fut connu des Anciens, & Térence en offre des exemples; nous pourrions ajouter qu'il y a dans Molière même des détails qui appartiennent à ce genre. Il est nécessaire. Il est utile. Il est nécessaire, puisqu'il diffère des autres genres Dramatiques, puisqu'il peint des passions, des vertus & des vices que la Tragédie & la Comédie ordinaires ne peignent point, ou qu'il peint les mêmes vertus & les mêmes vices sous un point de vue différent, qu'il représente une espèce d'hommes différe[illegible]te, qu'il produit des impressions différentes & que son objet bien distingué de celui des autres Drames, est l'attendrissement produit par la vertu. Il est utile par ce même objet là, par la peinture des passions communes qui agitent tous les jours la Société & par la peinture contrastante de la vertu & de l'humanité que le cours naturel de la Société comporte; il est utile enfin par les instructions pratiques, générales, & intéressantes qu'il nous donne. Il l'est peut-être plus que les autres genres, du moins il n'en a pas les inconvéniens. Il éleve l'homme sans l'enfler, comme fait ou peut faire la Tragédie. Il ne favorise point le penchant à la malignité comme la Comédie ordinaire. Tout y est pur & digne de la vertu.

M. de la Loupriere attaqua ces Réflexions, nous ne prétendons pas décider s'il eut tort ou raison sur le fond de la question, mais il eut tort au moins de nier que l'Andrienne & les Adelphes de Térence appartiennent au genre dont il s'agit.

Le titre seul des Ouvrages de M. du Boullay annonce l'universalité de ses connoissances. Tantôt d'un coup d'œil philosophique & moral, il saisit entre tous les grands hommes dans tous les genres, les rapports qui doivent servir à les unir; tantôt retournant à la Physique, il considére la dureté, la fragilité, & les autres qualités des corps, tantôt il analyse l'esprit des Lois, tantôt il entreprend une histoire de Normandie dont plusieurs morceaux, tels que l'histoire de Guillaume le Conquérant, celle de Richard cœur de Lion, celle de Jean-sans-Terre, ont été lus dans des Séances publiques de l'Académie de Rouen; tantôt il s'associe aux travaux de Messieurs de Port-Royal & de M. Duclos sur la Grammaire, tantôt, dans une suite d'Odes pleines de Philosophie, de Poësie & de sentiment, il consacre les points fondamentaux de la Morale, ceux qui importent le plus au bonheur & au repos public, « c'est, dit

M. l'Abbé des Houssayes, « l'histoire de son ami qu'il a écrite » sans y penser dans un Discours » qui a pour titre : *Réflexions sur* » *l'influence réciproque des mœurs* » *sur le goût & du goût sur les* » *mœurs* ».

Il prouve, dans un autre Discours, que, même dans la supposition impossible où il n'y auroit ni Religion ni Loix, le véritable intérêt de chaque Citoyen seroit encore de contribuer de tout son pouvoir à l'intérêt général, en un mot d'être vertueux. « Cet Ouvra» ge met dans tout son jour la ma» xime profonde de l'illustre Au» teur des Considérations sur les » mœurs : *Que tout crime est un* » *faux jugement, parce qu'il retom*» *be toujours sur son Auteur.* Vé» rité précieuse, qui bien compri» se, feroit de tous les hommes un » peuple d'amis ».

M. du Boullay étoit Directeur de l'Académie de Rouen, lorsqu'il en fut fait Secrétaire perpétuel pour la partie des Belles-Lettres le 11 Décembre 1755. il eut beaucoup de part à la réforme qui se fit en 1756. « dans cette Compagnie où » de nouveaux Statuts rétablirent » cette égalité précieuse qui fait » l'ame des Corps Littéraires ». M. l'Abbé des Houssayes donne une liste des éloges & des autres Ouvrages composés par M. du Boullay en qualité de Secrétaire, & cette liste ajoute encore à l'idée qu'il nous avoit fait prendre de l'universalité des talens & des connoissances de son ami. M. du Boullay eut beaucoup de part aussi aux nouveaux Réglemens de l'Académie de l'Immaculée Conception dont il étoit Juge-né. M. l'Abbé des Houssayes le considère ensuite comme Magistrat. Nouvelle carrière ouverte aux talens de M. du Boullay, nouvelle occasion de travaux plus sensiblement utiles encore. M. l'Abbé des Houssayes nous parle sur-tout des Remontrances de la Chambre des Comptes de Normandie du 23 Décembre 1763. « Prodige de travail & » de sagacité....., monument rare » où se trouvent alliés le respect » pour la vérité avec celui qui est » dû au Souverain, l'impartialité » avec la décence, la force des rai» sons avec la retenue dans les ter» mes, le sentiment le plus ten» dre & le plus vif sur les misères » des peuples, avec les ressources » les plus efficaces pour les sou» lager ».

Le goût de M. du Boullay pour les occupations champêtres & ses connoissances en ce genre lui méritèrent une place dans la Société Royale d'Agriculture. Ce goût pour la Campagne, dit M. l'Abbé des Houssayes, est ordinairement le premier & le dernier des ames sensibles & méditatives. « C'est-là, » disoit M. du Boullay lui-même, » que la paix est en quelque sorte » palpable; on la touche, on la » respire, on la sent; elle entre » par toutes les portes de l'ame, » pourvu cependant que cette ame » soit douce & honnête ».

Ici M. l'Abbé des Houssayes,

s'élevant au-dessus du ton de l'éloge historique, s'abandonne à toute la sensibilité de son cœur, dans cette tendre apostrophe qu'il adresse aux habitans du Boullay :

« O vous habitans d'un Pays, » où il s'efforçoit de porter le bon- » heur, où il présentoit souvent le » spectacle efficace de la bienfai- » sance & de la vertu, où par les » travaux utiles qu'il faisoit exé- » cuter, sur-tout dans les tems de » calamité publique, il rappeloit » la vie dans des corps affoiblis » par la misère, & la consolation » dans des ames flétries par le cha- » grin, quelle perte vous avez faite! » aussi vos cœurs simples, droits & » reconnoissans se sont-ils atten- » dris sur sa mort ». M. l'Abbé des Houssayes le prouve par des traits particuliers qu'on lit avec plaisir dans ses notes & qui sont autant d'anecdotes honorables pour l'humanité ; on trouvera sur-tout beaucoup d'intérêt dans une relation que fait M. du Boulay du danger qu'il courut le 8 Juillet 1757. par la chûte du plancher de sa chambre & dans l'énumération des marques de tendresse qui lui furent données à cette occasion par ses amis, par ses domestiques, par les habitans du Boullay.

La plume de M. l'Abbé des Houssayes devient encore plus pathétique & plus tendre, en peignant dans M. du Boullay, le Mari, le Père, & le Père qui achève l'ouvrage de la Nature, en se chargeant de l'éducation de son fils.

« Il lui apprenoit par son exem- » ple & par ses leçons à n'étudier » que pour être meilleur, à préfé- » rer toujours l'estime & la considé- » ration de ses Concitoyens, qui » sont le nécessaire de toute ame » honnête, à cette renommée bril- » lante & étendue, qu'on peut re- » garder comme le superflu du » Riche, qui possède sans jouir. » Qui n'eût été attendri à ce spec- » tacle de vertu ? Je l'avoue, j'en » ai souvent versé des larmes de » joie. De quel ton il lui parloit » des devoirs de l'homme, du Ci- » toyen, du Chrétien ! Quel res- » pect il lui inspiroit pour les mal- » heureux ! comme il lui appre- » noit par son exemple à les sou- » lager, en les rendant plus labo- » rieux, & par conséquent meil- » leurs ! comme il lui faisoit con- » tracter la douce habitude de faire » des heureux, de regarder tous les » hommes comme ses frères & ses » amis, pourvu qu'ils fussent bons ! » Comme il le baignoit quelque- » fois des larmes de la Nature » !

Ma prière naturelle, disoit Madame du Boullay, *c'est de remercier Dieu de m'avoir donné un tel mari.* Ce mot peint deux ames bien dignes l'une de l'autre.

M. du Boullay avoit été marié deux fois. On trouve dans son Eloge une Elegie qu'il avoit faite sur la mort de sa premiere femme. Il la montre dans le séjour de la gloire d'où elle lui parle ainsi :

Chet Epoux, tu devois des pleurs à ma tendresse,

Mais de ton désespoir les transports furieux
Troubleroient mon bonheur, offenseroient les Dieux.
La terre est un exil; je suis dans la Patrie,
Où la vertu reçoit la véritable vie.
C'est-là que je t'attens, c'est-là que pour jamais
Nos cœurs seront unis & nos vœux satisfaits.
Au printems de mes jours la Mort m'a moissonnée.....
Je ne t'ai prévenu que de quelques instans :
Les siècles à mes yeux, ne sont que des momens.
Adieu, mérite un jour de partager ma gloire.
Aime-moi dans mon fils, & chéris ma mémoire.
A ces mots, dans mes bras je la veux retenir;
A cette Ombre si chère en vain je veux m'unir :
Elle échappe &, traçant un sillon de lumière,
Loin de mes foibles yeux fuit d'une aile légère.
Oui, je vivrai, chère Ombre, à tes ordres soumis,
Dans cet exil affreux je vivrai pour ton fils.
Toi, du plus tendre amour cher & funeste gage,
D'une Epouse adorée attendrissante image,
Cher enfant, seul soutien de mes jours malheureux,
Puisse ta destinée un jour remplir mes vœux !
Par l'amour des vertus rappelle-moi ta Mère,
Par tes heureux talens sois l'honneur de ton père, &c.

Finissons cet Extrait par le témoignage que rend M. l'Abbé des Houssayes à l'amitié qui l'unissoit avec M. du Boullay.

« Je le connus... dès l'instant un » lien secret, qui étoit peut-être » celui de la vertu & des Lettres, » m'attacha à lui pour toujours : je » tâchai de mériter son amitié & » sa confiance, en lui montrant » l'envie que j'avois de les obtenir, & je réussis. Je l'ai vue à » découvert cette ame, vive image de son Auteur : chaque jour » m'y a montré de nouvelles perfections. Je l'ai vue heureuse, » parce qu'elle contribua toujours » au bonheur des autres; noble & » grande, parce qu'elle fut vertueuse. Je l'ai vue livrée à l'amour des Lettres, mais leur préférant toujours les devoirs d'homme, de Citoyen, de Magistrat, » de Père, d'Epoux, d'ami, parce » qu'elle ne cessa jamais de regarder la vertu comme le premier » des biens, & la gloire comme le » second. J'y ai vu, j'y ai souvent » admiré une science profonde & » un amour sincère de la Religion, » qui se réunissent toujours dans » ceux qui n'ont point intérêt de » les désunir : j'y ai vu la Philosophie la plus sublime avec la » foi la plus vive & la plus active. » J'ai vu cette Religion Sainte, » donnée par Dieu même pour le

» bonheur des hommes, malgré » l'abus que quelques hommes en » font, remplir dans M. du Boullay les intentions de son Auteur, » & augmenter de jour en jour » l'humanité, la bienfaisance, la » sensibilité naturelle de ce Chrétien instruit, tendre & sincère ».

Cet écrit tout entier est un beau monument de douleur & de talent, c'est l'éloquence du cœur chez un homme de beaucoup d'esprit. Chaque trait fait aimer M. du Boullay & M. des Houssayes, il n'y a point de Lecteur qui ne desire de pouvoir rendre à ce dernier l'ami qu'il a perdu.

VOYAGE ASTRONOMIQUE ET GÉOGRAPHIQUE, dans l'Etat de l'Eglise, entrepris par l'ordre & sous les auspices du Pape Benoît XIV. pour mesurer deux degrés du Méridien, & corriger la Carte de l'Etat Ecclésiastique, par les Pères Maire & Boscowich, de la Compagnie de Jesus, traduit du Latin; augmenté de Notes & d'Extraits des nouvelles mesures de degrés faites en Italie, en Allemagne, en Hongrie & en Amérique, avec la Carte des Etats du Pape, levée géométriquement. A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi 523 pages *in*-4°. avec quatre planches en taille-douce.

De tous les Ouvrages qui ont été composés à l'occasion de la mesure des degrés de la terre, ceux de Messieurs de *Maupertuis*, *Cassini de Thuri*, *Bouguer* & *de la Condamine*, sont les plus célèbres & les plus intéressans, mais celui du Père Boscowich & du Père Maire doit aller sans doute de pair avec les précédens, puisqu'il contient un travail de même espèce postérieurement exécuté dans un pays où l'on n'avoit jamais fait de pareilles opérations; on trouve des détails nouvaux sur la construction des instrumens, des recherches profondes sur la théorie de la figure de la Terre & un grand nombre d'opérations très-laborieuses pour la géographie de l'Etat-Ecclésiastique.

Ce livre fut imprimé à Rome en 1755, & dédié au Pape *Benoît* XIV, sous les auspices duquel la mesure du méridien de Rome avoit été entreprise, à la persuasion & sous la protection spéciale du Cardinal *Valenti*, son premier ministre, fort connu par le goût qu'il avoit pour les sciences. Nous profiterons de cette traduction pour rendre compte d'un ouvrage dont nous n'avions point encore parlé, & qui est devenu plus intéressant par les augmentations que l'auteur y a faites, & par les notes du traducteur.

Les inégalités que l'on avoit

trouvées dans les degrés de la Terre mesurés dans différens pays, faisoit desirer au P. *Boscowich* de pouvoir se procurer une nouvelle mesure entre Rome & Rimini; mais il falloit toute l'intelligence & toute l'activité de cet habile Géométre pour oser former une si vaste entreprise, sans autre secours que celui du P. *Maire*, son confrère, qui voulut bien partager avec lui ce travail. Après une exposition détaillée de l'objet de leur voyage, & des mesures de degrés terrestres qui avoient été faites jusqu'alors, le P, Boscowich expose les contestations auxquelles l'irrégularité des degrés donnoit lieu. Que seroit-ce, dit-il, si le noyau solide de la terre que les mers environnent, avoit dans sa plus grande profondeur des inégalités plus grandes encore, & tout fait irrégulieres? Cette raison suffiroit, suivant les lois de l'équilibre, pour que les mers fussent alors plus renflées en certains endroits, en d'autres plus applaties; & pour que la différence des degrés ne suivît point une progression régulière? Car l'hypothèse d'où l'on part pour trouver, par l'équilibre, la figure de la Terre, & qui consiste à supposer que le globe n'étoit d'abord qu'un fluide, & qu'il s'est durci en partie après avoir trouvé l'équilibre, cette hypothèse, dit l'auteur, n'est appuyée sur aucune preuve, pas même sur la plus légère conjecture: &; quoique le sentiment qui suppose la Terre compacte au point que demande l'équilibre ne manque pas absolument de vraisemblance, s'il est question d'une grande différence par rapport à l'état que demande l'équilibre; il n'en a plus aucune lorsqu'il ne s'agit que d'une petite différence. Car les plus habiles architectes se mettent peu en peine d'avoir un équilibre parfait dans les voûtes, persuadés que la cohésion des parties peut y suppléer: c'est ainsi, dit le P. Boscowich, que nous voyons plusieurs masses de montagnes & d'isles se soutenir sans apparence d'équilibre par leur propre solidité: pourquoi ne pourroit-il pas arriver quelque chose de semblable dans l'intérieur de la terre, de sorte que le centre de figure ne concourût point avec celui de la masse & avec le centre de gravité, autour duquel les parties sont en équilibre, ou que la densité fût fort inégale, à égales distances du centre en tous sens, & qu'il y eût de grandes cavités semées sans ordre dans toute l'étendue de la masse?

L'Auteur ajoute diverses réflexions pour établir la vraisemblance de ces idées, ce qui prouvoit davantage la nécessité de nouvelles mesures, qui sont l'objet de son ouvrage.

Le P. Boscowich ne s'en est pas tenu à son propre travail pour éclaircir ses doutes, il a supplié l'Impératrice-Reine de donner ses ordres pour faire mesurer des degrés dans la Moravie, l'Autriche & la Stytie,

pays remplis de montagnes, & dans les plaines de Hongrie. Il a prié aussi le Roi de Sardaigne d'en faire mesurer un dans le Piémont, où l'on trouve une grande plaine entre l'Apennin & les Alpes, c'est-à-dire une disposition de terrein contraire à celle des lieux où le P. Boscowich avoit observé, puisque l'Apennin se trouve entre deux plaines. Enfin, pendant son voyage en Angleterre, il représenta à la Société Royale l'avantage qu'il y auroit de faire mesurer un degré en Amérique, avec d'autant plus de raison, que, depuis que l'Astronomie est perfectionnée, l'Angleterre n'avoit rien fait pour la partie qui concerne la figure de la terre. Toutes les demandes du P. Boscowich ont eu un heureux succès : l'on trouve dans le 58e Volume des Transactions Philosophiques, année 1768, pages 327, la mesure du degré du Piémont, faite par le P. *Beccaria* ; celle du premier degré mesuré par le P. *Liesganig*, celle du degré de Pensilvanie, par Messieurs *Masson* & *Dixon* : le P. *Liesganig* a mesuré un second degré en Hongrie dont nous avons rendu compte ; on voit avec la derniere évidence dans les mesures des Pères Liesganig & Beccaria, l'action des montagnes sur le fil à plomb.

Parmi les divers instrumens que le P. B. se procura pour entreprendre sa mesure, il fait mention d'une toise que M. de *Mairan* lui envoya. Personne ne s'est plus occupé que M. de Mairan (1), à fixer la vraie longueur du pendule à secondes à Paris, l'Académie l'ayant chargé de ce travail en 1734. Dans cette vue il avoit fait construire pour son usage une régle de fer ajustée sur le même étalon que les deux qui ont servi depuis aux Académiciens envoyés sous l'équateur & sous le cercle polaire : les unes & les autres furent exécutées par le sieur *Langlois*, habile artiste à qui appartenoit l'étalon de ces trois régles ; un autre étalon semblable fut déposé chez M. de Mairan. Ce savant envoya au P. B. une toise faite de la même main & sur le même étalon : elle étoit également gravée sur une régle de fer avec des divisions en pieds, pouces, exprimées par des transversales. Et afin qu'il ne restât aucun doute au P. B. M. de Mairan lui écrivit qu'il avoit soigneusement comparé la toise qu'il lui envoyoit avec la sienne en se servant d'une loupe, & qu'il avoit réduit la premiere à une parfaite égalité ; nous observerons cependant que la toise de M. de Mairan, sur laquelle il a fixé celle du P. Boscowich, s'est trouvée par l'examen qui en a été fait en 1756 lors de la vérification par l'académie de la barre de M. *Picard*, plus courte de $\frac{8}{75}$ de ligne que la toise qui a servi à mesurer le degré du Méridien voisin de l'E-

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences. 1735.

quateur (1). Ainsi il faut ôter sept toises du degré d'Italie du P. Boscowich pour le comparer à celui qui a été mesuré au Pérou, quand on voudra porter la précision jusqu'au scrupule.

Le P. B. avoit à Rome M. *Rufo* prêtre, natif de Vérone, fort habile dans la construction des ouvrages d'optique, lunettes, télescopes, microscopes & autres instrumens de physique expérimentales, qu'il savoit également construire & réparer. On lui avoit confié depuis peu le cabinet de Méchanique commencé par Kircher au collége romain, pour le mettre en ordre & l'augmenter de nouvelles machines; mais M. Rufo n'avoit jamais fait de quart de cercle; & n'avoit jamais vu de secteur.

Cependant, comme son talent & son adresse étoient connus du Père Boscowich qui pouvoit d'ailleurs vérifier fréquemment & conduire l'ouvrage; & qu'enfin M. Rufo étoit le seul à qui l'on pût s'adresser, le P. Boscowich s'en rapporta à lui, avec d'autant plus de raison qu'il vouloit faire construire un secteur d'une nouvelle invention & à l'égard duquel tout artiste devoit être novice. Il en donne la description fort détaillée dans le quatrième livre de son ouvrage. C'est avec le secours de M. Rufo que le P. B. vint à bout de faire construire non-seulement le Secteur, mais encore un quart de cercle & un micromètre d'une exactitude égale à celle des meilleurs instrumens faits en Angleterre & en France.

Nos astronomes partirent le premier Octobre 1750 pour aller reconnoître les montagnes sur lesquelles on pouvoit établir des signaux pour former de grand triangles. Un de ces signaux situé près du Village de *Ancajano*, occasionna au P. B. un danger assez marqué; il eut de la neige au sommet de la montagne, de la grêle dans la première descente, ensuite une pluie abondante jusqu'à la nuit: il avoit pris les devans à pied, trouvant moins de danger & plus de facilité à descendre à pied qu'à cheval. Il fut fort long tems arrêté par un torrent à l'entrée de la nuit. Il prit enfin le parti de le franchir malgré les risques & ses compagnons de voyage ne le rejoignirent que lorsqu'il l'eut passé, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

Tout cela n'empêcha pas M. Ancajani de l'accompagner sur la même montagne les deux années suivantes, quand il fallut y retourner avec le grand quart de cercle, mais dans des circonstances plus favorables & suivies d'un plus heureux succès.

On ne croiroit peut-être pas qu'au centre même de l'Italie il y ait des déserts aussi impénétrables & aussi dangereux que ceux de l'Apennin. Nos Astronomes allèrent aussi

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences 1754. pag. 712.

aussi reconnoître les sommets des montagnes plus voisines de la mer Adriatique, pour former huit triangles entre Rome & Rimini, &, par-tout, ils faisoient des observations relativement à la géographie. Les ordres du ministère pour toutes les personnes en place n'empêchèrent pas qu'ils n'éprouvassent bien des résistances & des désagrémens; il y eut jusqu'à des curés qui, ne concevant pas l'objet d'une pareille mission, leur opposoient les obstacles de l'ignorance & les préjugés populaires. L'inondation du Tibre exposa nos Astronomes à un autre danger, près de *Porto*; le P. B. écrivit une dissertation sur la cause de ces ravages; mais il fallut près de deux ans & un grand nombre d'ouvriers pour réparer les maux qui suivirent l'inondation. Le P. B. nous peint ces accidens d'une manière pathétique dans son poëme astronomique, imprimé à Londres en 1760, il l'avoit composé en grande partie au milieu des travaux & des voyages que cette mesure de la terre lui avoit fait entreprendre.

La base fondamentale qui servit pour calculer tous les triangles étoit de six mille cent trente neuf toises & demie, & le terrein qui parut le plus propre à cette mesure fut le long de la voie Appienne, qui conduit de Rome à *Albe*. Cette base faisoit face au mont *Gennaro*, avec lequel elle pouvoit former un triangle convenable. Cet ancien chemin est depuis long-tems abandonné, & le pavé antique entiérement rompu: la plupart des débris en ont été enlevés depuis 1730 pour paver les rues de Rome; de sorte qu'il n'y reste plus en quelques endroits que les plus grandes pierres qui bordoient autrefois la chaussée: en d'autres on y a déjà labouré & semé. A droite & à gauche du chemin sont deux longues files de tombeaux antiques, qui ne présentent plus aujourd'hui qu'un triste amas de ruines & des masures, mais qui n'ont pas laissé, ainsi que les pierres latérales, d'être fort utiles à nos astronomes pour aligner leur base sur le chemin antique qui étoit tiré au cordeau depuis Rome jusqu'à Albe; il s'élève un peu proche l'Eglise de S. Sebastien, où l'on voit le tombeau de *Metella*, au lieu nommé *Capo di bove;* c'est un grand mausolée de pierre de forme circulaire, avec une ancienne inscription qui s'est fort bien conservée, & qui est connue de tous les antiquaires. De-là on retrouve une partie de l'ancien pavé, sur lequel ayant avancé quelques pas, on découvre dans la direction du milieu du chemin, entre les deux files de tombeaux une grande tour antique proche la porte d'Albe: ce qui prouve que la route étoit parfaitement alignée.

Cette base fut mesurée dans les premiers jours d'Avril 1751, & delà, nos astronomes partirent pour lever la carte de l'Etat ecclésiastique jusqu'à *Terracine*, ce qu'ils exécutèrent en moins d'un mois: parmi les dangers qu'ils coururent sur ce rivage fameux, entre

Anzo, (Antium) & *Circello*, retraite de la fameuse Circé; nous en citerons un pour l'utilité des Voyageurs. Ils alloient en chaise d'*Anzo* à *Circello*, en suivant la côte, ils rencontrèrent sur leur passage l'embouchure du lac *Fogliano*, qui fait partie des marais Pontins. Jamais voiture n'avoit passé en cet endroit; mais on leur avoit assûré qu'il n'y avoit rien à craindre au moins en été, qu'ils pouvoient en toute sûreté faire conduire leur chaise le long du rivage jusqu'à *Circello*, & qu'ils trouveroient un chemin également sûr & commode. Ils arrivent à l'embouchure du lac; le garde de la tour *Paula*, située au pied de *Circello*, avoit passé à cheval à cette embouchure deux heures auparavant : le postillon pousse les chevaux à l'endroit même où il voyoit encore imprimés les pas du cheval du garde, regardant cet endroit comme le plus sûr. Heureusement pour les pères Maire & Boscowich le garde n'étoit pas loin; il s'étoit arrêté à l'autre bord pour prendre du repos, & dans ce moment même il remontoit à cheval pour finir sa route; dès qu'il les apperçut il leur cria de toutes ses forces & leur marqua par les gestes les plus expressifs de tourner à droite du côté de la mer, & de s'écarter de l'embouchure; sur cet avis ils firent un grand détour, & quand ils furent arrivés auprès de lui, il leur dit qu'il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître & d'admirer la providence qui avoit daigné se servir de lui pour les garantir d'un si grand péril; que, connoissant ce passage, il n'y étoit entré qu'avec précaution pour sonder le gué; que les eaux du lac enflées par les pluies des jours précédens avoient fait un creux vers l'embouchure de plus de deux fois la hauteur d'un homme; que, si leurs chevaux y étoient entrés, ils eussent infailliblement entraîné la chaise dans le gouffre, lequel venant ensuite à se recouvrir de sable les eût engloutis sans qu'on eût pu savoir peut-être jamais ce qu'ils étoient devenus. Peu de tems après le P. Boscowich & son compagnon coururent également risque de la vie, en observant dans le fameux tombeau de *Metella* à *Capo di Bove* proche les creneaux qui sont au-dessus de l'épitaphe; il y avoit fait établir un plancher qui s'écroula sous leurs pieds, par la rupture d'une solive à moitié sciée & dont le trait de scie étoit caché par la poussière.

Au mois d'Octobre 1751. on chercha près de Rimini, un endroit propre à appuyer le terme septentrional de la mesure. M. le Comte *Garampi* fit pour nos astronomes tout ce que l'on pouvoit attendre du zèle le plus éclairé, & le P. B. ne tarit point sur les éloges, que lui inspire la reconnoissance; on mesura une seconde base de 6037 toises & demie à l'extrémité septentrionale de la mesure sur le rivage de la mer, depuis l'embouchure de *l'Ausa* jusqu'aux environs de *Pezaro*.

Le grand secteur fut placé vers

la fin de Février 1752 dans le cabinet de *Kirker*, au collège romain, sur une voûte solide où l'on observa trois étoiles pendant quinze jours de suite; nos observateurs transportèrent ensuite leur secteur à Rimini où ils firent au mois de Mai de semblables observations dans la maison de M. le comte *Garampi*. Ils trouvèrent la distance des deux stations extrêmes, ou plutôt l'amplitude de l'arc du méridien, compris entre les parallèles de ces deux stations, de 2 9′ 47″ avec un si grand accord de toutes les observations qu'il n'est arrivé qu'une fois que le résultat moyen différât d'une seconde des plus éloignées. La description des instrumens que fit faire le P. Boscowich est fort intéressante, mais rien ne distingue plus le nouveau secteur qu'une lame mobile qui donne la plus grande facilité pour l'observation & la vérification, & qui les rend l'une & l'autre beaucoup plus exactes, que dans toute espèce de secteurs également propres d'ailleurs à l'observation des étoiles voisines du Zénit. Ajoutons que, dans les secteurs où l'on adapte un micromètre, on a deux échelles à rectifier, celle des divisions du limbe, ou de l'arc qui répond à la partie aliquote du rayon du secteur auquel on la compare, & celles des parties du micromètre qui se comparent à l'axe optique de la lunette; au lieu que toute l'opération se termine ici à l'échelle unique des parties de la lame mobile. La manière de suspendre & de pointer le secteur du P. B. est simple & sûre; &, par le moyen des vis, on peut aisément lui donner la position qui lui convient, le retourner ensuite en fort peu de tems, & le rétablir dans sa position qu'il conserve invariablement par le moyen de deux poids.

Le P. B. donne des formules très-élégantes pour trouver l'effet des différentes erreurs que produit la deviation de la lunette du plan du secteur, ou les autres imperfections inévitables dans les grands instrumens; des méthodes très-ingénieuses pour reconnoître ces erreurs, pour vérifier les pas des vis, les divisions & les situations de toutes les parties. Il s'est servi surtout d'un compas à verge terminé par deux lignes gravées sur le verre, dont l'une étoit mobile, & qui ont servi à vérifier les intervalles des points du secteur.

Après les observations astronomiques, il fut question de prendre les angles à tous les signaux sur les sommets des montagnes; ces opérations donnèrent lieu à une remarque fort singulière du P. B, sur l'effet des réfractions terrestres. Un des signaux qui étoit à l'extrémité de la base voisine de Rimini ne pouvoit être apperçu lorsqu'on le regardoit par un rayon qui rasoit à peu-près la surface de la mer: il en étoit de même des voiles des navires qui étoient dans le port, & dont plusieurs les avoient déployées; toutes ces voiles parurent aux deux observateurs défigurées. Frappé de la nouveauté de

ce ſpectacle, le P. B. dreſſa une échelle contre le ſignal, & ayant monté quelques échelons, il pointa la lunette, il découvrit la toile qui enveloppoit le ſignal de l'*Auſa*; mais ce n'étoit point par degrés qu'elle s'élevoit de toute ſa largeur au-deſſus des eaux; il la découvrit d'abord preſque entiere, premiérement comme à travers un nuage transparent, enſuite beaucoup plus diſtinctement, mais ſi étroite qu'elle ne faiſoit preſque qu'une ligne: à meſure qu'il montoit elle paroiſſoit s'élargir & reprenoit ſa forme naturelle, ainſi que les maiſons & les voiles des navires. Les pères Boſcowich & Maire ne ſe laſſoient point de contempler ce phénomènes, en s'élevant plus ou moins ſur l'échelle, & en hauſſant & baiſſant alternativement la tête. Cela prouve que la maſſe de vapeurs qui touche la ſurface de la terre peut prendre quelquefois des formes fort irrégulieres & changer étrangement l'apparence des objets.

Le P. Boſcowich a ſouvent remarqué, tant ſur le golfe de Veniſe que ſur la mer de Toſcane, que les vents du Sud & de Sud-eſt y donnoient occaſion à un phénomène qui paroît être du même genre que le précédent: les pointes des caps ou des iſles, vues du bord de la mer ou d'un endroit éloigné, d'où le rayon viſuel raſe la ſurface des flots paroiſſent en l'air comme ſuſpendus au-deſſus des eaux; mais, dès qu'on regarde d'un endroit plus élevé par un rayon plus oblique, le phénomène diſparoît, & on les voit dans leur état naturel.

Les rayons qui partent de l'objet & qui paſſent un peu au-deſſus de la ſurface d'une mer agitée, ſont détournés de côté, & l'image de l'ojet ſe reſſerre juſqu'à le rendre inviſible, à moins qu'il ne ſoit très-grand, & cet effet eſt d'autant plus marqué que le rayon raſe de plus près la ſurface des eaux. Cela étant on doit perdre abſolument de vue la pointe la plus haute d'un cap, tandis que ſes autres parties élevées doivent paroître rentrer les unes dans les autres, & être d'autant plus reſſerrées qu'elles ſont plus hautes; enſorte qu'on ne voit plus que comme une pointe ſuſpendue au milieu des airs.

Le père Boſcowich n'a point oſé aſſigner la raiſon d'un phénomène ſi ſingulier.

Le détail des obſervations trigonométriques faites ſur les ſommets des montagnes, eſt accompagné de pluſieurs remarques intéreſſantes ſur les vérifications & les réductions qu'elles exigent; & de pluſieurs obſervations géographiques faites ſur-tout par le P. Maire, deſquelles on a deduit une table des longitudes & des latitudes d'un grand nombre de villes & de bourgs, de l'Etat eccléſiaſtique.

Ces opérations qui furent terminées au mois de Septembre 1753, firent connoître au P. Boſcowich la longueur de l'intervalle compris entre les parallèles qui paſſent par les obſervatoires de Rome &

de Rimini, c'est-à-dire par le milieu de la salle du *Musæum* du Collège Romain & l'endroit de la maison de M. *Garampi* ou leur observatoire étoit établi à Rimini, cette distance calculée sur la base de Rimini, qui a été mesurée deux fois avec un parfait accord entre ces mesures est de 161253½ pas ou de 123221⅓ de toises, qui répondent à un arc de deux degrés neuf minutes 47 secondes, ce qui, en ayant égard à quelques considérations, donne enfin 56979 toises pour la longueur du degré du méridien qui est partagé par le parallèle de 43 degrés de latitude.

Le cinquième Livre de ce grand ouvrage contient des recherches sur la figure de la Terre, déterminée par les loix de l'équilibre, & par la mesure du degré. Cette partie de l'ouvrage est divisée en deux chapitres. Le premier comprend ce qui a rapport à l'équilibre, & le second ce qu'on peut deduire de la mesure des degrés.

Dans le premier chapitre le P. Boscowich détermine la figure requise pour conserver l'équilibre dans la terre, soit immobile, soit tournante sur son axe, tant que les forces se dirigent à un centre commun, quelque variation qu'on suppose dans les forces, dans les distances & suivant une loi donnée quelconque. Dans le second, il détermine l'applatissement de la terre qui résulte, soit de la théorie, soit de l'observation.

On ne trouve que dans cette édition plusieurs notes intéressantes, une sur-tout dans laquelle le P. Boscowich indique la manière de prendre un milieu entre tous les degrés mesurés pour connoître avec plus de probabilité le degré d'applatissement de la Terre, & pour prendre ce milieu, tel qu'il ne soit point simplement un moyen arithmétique, mais qu'il soit plié par une certaine loi aux régles des combinaisons, au calcul des probabilités. Il s'est servi pour cela d'un problême qu'il avoit indiqué à la fin d'une dissertation insérée dans les actes de l'Institut de Bologne, Tome 4, & où il s'est contenté de donner les résultats de sa solution. Voici le problême : Etant donné un certain nombre de degrés, trouver la correction qu'il faut faire à chacun d'eux en observant ces trois conditions : la première, que leurs différences soient proportionnelles aux différences des sinus verses d'une latitude double : la seconde, que la somme des corrections positives, soit égale à la somme des négatives : la troisième, que la somme de toutes les corrections, tant positives que négatives, soit la moindre possible, pour le cas où les deux premières conditions sont remplies.

En faisant entrer dans son calcul onze degrés différens le P. Boscowich trouve pour l'Ellipticité $\frac{1}{311}$. Si l'on omettoit le seul degré de Laponie qui diffère trop des autres, sur-tout du degré de l'Amérique septentrionale & de celui de Bohême, le premier mesuré par

les Anglois & le second par le P. *Liesganig*, on auroit $\frac{1}{341}$. Ces deux fractions ne s'éloignent pas beaucoup de $\frac{1}{331}$, que requiert la gravité dans l'hypothèse d'un noyau, discutée amplement par l'auteur même, que les inégalités qui sont proche la surface de la terre, troublent beaucoup plus la mesure des degrés qu'elles ne troublent la longueur des pendules isochrones. Ainsi, puisque ces longueurs suivent presque exactement la proportion des sinus verses d'une latitude double ou des carrés des sinus des latitudes, & que ce milieu revient au même; on pourra prendre pour l'ellipticité cette même fraction $\frac{1}{331}$, trouvée dans la supposition d'un noyau sphérique homogène. Toutes ces méthodes du P. Boscowich, sont pleines de sagacité & annoncent les talens supérieurs d'un des plus grands géomètres de ce siècle qui a su réunir à la pratique la plus industrieuse, la théorie la plus délicate pour en composer l'ouvrage dont nous venons de rendre compte. Les méthodes synthétiques dont il se sert ont autant d'élégance & sont plus claires & plus lumineuses que l'analyse par laquelle il auroit pu parvenir au même but.

Cet ouvrage ne pouvoit être traduit que par un homme qui entendît bien la matière; & de plus la traduction en est élégante & fidèle.

TRAITÉ DE L'ÉPILEPSIE, FAISANT LE TOME TROISIÉME du Traité des nerfs & de leurs maladies. Par M. Tissot D. M. &c. A Paris, chez P. F. Didot, le jeune. Avec Privilége du Roi. 1770. Vol. *in*-12. de 419 pages, 2 liv. 8 sols broché, 3 liv. relié.

» L'ÉPILEPSIE, suivant la définition très juste qu'en donne » M. Tissot, est une maladie convulsive, dont chaque accès fait » perdre sur le champ le sentiment » & la connoissance, & est accompagné de mouvemens convulsifs » plus ou moins violens, dans un » plus ou moins grand nombre de » parties ». En général toutes les maladies du cerveau & du genre nerveux sont plus étonnantes, plus obscures & plus incompréhensibles que les autres; mais celle dont il s'agit ici les surpasse toutes à cet égard. On ne peut être témoin des accès d'un épileptique sans éprouver un mélange de compassion, d'étonnement, & même d'une sorte de terreur dont les ames les plus fermes ont peine à se défendre.

C'est-là sans doute ce qui est cause que, dans les tems où l'on n'avoit aucune connoissance de l'œconomie animale, cette maladie passoit pour avoir quelque chose de surnaturel, & qu'on regardoit les infortunés qui en étoient attaqués comme l'objet de la vengeance & de la colere du Ciel. Elle se nommoit anciennement *mal d'Hercule*, *maladie Sacrée ou Divine*, *morbus sacer*,

L'idée fausse qu'on s'en étoit formée, jointe à l'ignorance des moyens de la guérir, l'avoient fait regarder comme un mal incurable. Les Philosophes cependant, & sur tout les bons Observateurs de la Nature, tel qu'étoit Hippocrate, en pensoient tout autrement ; ce grand Médecin ne voyoit dans cette maladie, comme dans toutes les autres, qu'un dérangement de l'œconomie animale dépendant uniquement des causes physiques. Les Médecins ses successeurs l'ont toujours considérée sous ce même point de vue, & en conséquence en ont cherché les remèdes. C'a été d'abord sans doute avec peu de succès ; mais, à mesure que l'art s'est perfectionné, on est parvenu à guérir un plus grand nombre d'Epileptiques, & enfin on est assuré maintenant que, s'il y a de certaines espèces de cette maladie absolument incurables par leur nature, il y en a heureusement un plus grand nombre que les habiles Médecins peuvent guérir sans aucun retour, & il faut espérer qu'à mesure que la lumière se repandra sur cet objet obscur, le nombre de ces derniers pourra beaucoup augmenter encore.

Si quelque Ouvrage est propre à produire ce salutaire effet, c'est assurement celui que vient de publier M. Tissot. La Doctrine de ce savant Médecin est toute fondée sur l'observation. Nous ne pouvons en donner qu'un précis très-court, uniquement destiné à faire sentir le mérite de l'Ouvrage, & la nécessité de le lire en entier avec toute l'attention qu'il mérite.

Quoique la cause de l'Epilepsie soit constante & habituelle, cette maladie n'est, à-proprement parler, qu'intermittente. Ceux qui ont le malheur d'en être attaqués en éprouvent des accès plus ou moins violens & plus ou moins fréquens ; mais ces accès sont le plus souvent assez courts en comparaison des intervalles, pendant lesquels les Epileptiques sont à-peu-près comme des personnes en santé, & en font d'ailleurs ordinairement toutes les fonctions.

Certains Epileptiques éprouvent des symptômes, avant-coureurs de l'accès, qui leur laissent la liberté de s'y préparer ; d'autres en sont saisis si subitement que, s'ils y étoient exposés, ils tomberoient dans l'eau, dans un précipice, dans le feu même, sans pouvoir l'éviter. La plupart poussent involontairement un grand cri au commencement de l'accès, & tous éprouvent dans beaucoup, ou même dans toutes les parties de leur corps, soit externes, soit internes, des mouvemens convulsifs, souvent si violens & si extraordinaires, qu'on n'en peut concevoir ni la force ni la rapidité. Ces convulsions sont portées à un tel point qu'elles occasionnent quelquefois des luxations, ou même la fracture des os, sans que le malade se heurte en aucun endroit, & par la seule force avec laquelle les muscles se contractent. M. Tissot rapporte, d'après les Mémoires des Curieux de la Nature, l'histoire

d'un malheureux enfant de sept ans, auquel les convulsions épileptiques cassèrent l'os de l'épaule, celui de la cuisse à son col, & le tibia, c'est-à-dire le gros os de la jambe dans son milieu. Ce mal étant capable de produire des effets de cette nature, quelquefois des ruptures des vaisseaux & autres accidents aussi dangereux, on ne doit pas être surpris que des accès très-forts ne tuent souvent les malades; mais ce qui est véritablement étonnant & en même-tems bien difficile à expliquer, c'est cette perte absolue de sentiment & de connoissance qui se trouve combinée avec les mouvemens les plus violens de tous les muscles; elle est si complete, qu'on a vu des personnes tomber en parlant, éprouver un accès des plus terribles, & continuer tranquillement leur discours après l'accès, comme s'il ne leur fût rien arrivé.

On a vu d'autres malades, auxquels les accès ne prenoient jamais que pendant le sommeil, être épileptiques pendant plusieurs années, sans le savoir, & sans même en avoir le moindre soupçon, quand il est arrivé qu'on a pris les précautions convenables pour le leur cacher. Il n'est pas moins constant que les malades peuvent être meurtris pendant l'accès, déchirés, brûlés même cruellement, sans en sentir la moindre chose. Comment concevoir que les nerfs étant reconnus par toutes les observations & expériences de Physiologie pour être en même-tems les organes du sentiment & du mouvement, deviennent en un instant capables de faire exécuter cette dernière fonction d'une manière sans aucune comparaison plus énergique que dans l'état naturel, tandis qu'ils sont absolument impuissans pour la première? Notre savant Auteur n'entre point dans l'explication de ce fait; il se contente d'admettre deux sortes de nerfs, les uns destinées au sentiment, les autres au mouvement, & si quelques phénomènes de l'œconomie animale peuvent empêcher cette supposition d'être regardée comme gratuite, ce sont assurement les symptômes de la maladie même dont il s'agit. Les mouvemens épileptiques sont totalement involontaires; ils semble que quelque obstacle intercepte, pendant le tems de l'accès, toute communication de l'ame avec le corps; ce dernier n'est plus qu'une machine en désordre, dont les ressorts déplacés ne continuent d'agir que pour achever de la détruire.

Mais ce qui est encore plus merveilleux & qui tient pour ainsi dire du miracle, c'est qu'après l'accès tout rentre dans l'ordre; il ne s'exécute plus aucun mouvement que ceux que l'ame, remise en possession de ses droits, règle & ordonne; l'usage de ses sens & de ses perceptions lui est rendu; tout ce qui s'est passé pendant son absence & à son insçu n'a point existé pour elle, où plutôt elle étoit elle-même alors, comme n'existant point; &, l'harmonie étant rétablie, le malade redevient presque subitement

ſubitement en ſanté pour des tems ſouvent aſſez longs, quelquefois même pour des années entières.

Nous ne pouvons guère eſpèrer de connoître jamais bien clairement la cauſe immédiate ou le méchaniſme de tous ces effets ſi ſurprenans; mais au moins eſt il permis d'appercevoir des cauſes éloignées, occaſionnelles, déterminantes, dont la connoiſſance eſt toujours très précieuſe, puiſqu'elle a fait découvrir des moyens de guérir un aſſez grand nombre d'eſpeces de la terrible maladie dont il s'agit. Les Médecins ont trouvé en examinant le cerveau d'un grand nombre d'Epileptiques après leur mort, dans les uns des protubérances, des dépreſſions, des caries des os du crâne, des oſſifications dans les membranes du cerveau; dans d'autres des tumeurs de différens genres, ſoit dans les membranes, ſoit dans la ſubſtance même du cerveau, des épanchemens dans ſes ventricules, &c. Mais, d'un autre côté, on a rencontré nombre de cerveaux d'Epileptiques qui paroiſſoient dans l'état le plus régulier & le plus ſain, & dans leſquels il n'étoit pas poſſible d'appercevoir le moindre dérangement. Les obſervations des ſymptômes de la maladie de ces derniers, jointes à l'examen de leurs corps après leur mort, ont fait connoître que l'épilepſie peut avoir lieu, & même être très forte, ſans aucune léſion apparente du cerveau, mais par deux cauſes différentes; l'une n'eſt qu'une diſpoſition convulſive d'irritabilité de ce viſcère: la maladie ſe détermine alors, ſoit par un mauvais régime, ſoit par toutes les vives affections de l'ame & particuliérement par de grandes & ſubites frayeurs; l'autre eſt la préſence de quelque corps étranger, ou un vice de conformation, tels que quelque nerf en puiſſe être gêné ou irrité, & transmettre ſon irritation juſqu'au cerveau. L'épilepſie provenant de la première de ces deux cauſes ſe nomme *idiopathique*, & la ſeconde s'appelle *ſympathique*; le foyer d'irritation qui occaſionne cette dernière peut-être placé indiſtinctement dans toute partie du corps; il arrive ſouvent qu'il eſt à l'extrémité la plus éloignée, au bout de quelque doigt de la main ou du pied, & dans ce cas, il n'eſt pas rare que le malade ſoit averti de la proximité de ſes accès par quelque ſenſation particulière, qui parcourt tout le trajet qu'il y a depuis l'endroit du foyer, juſqu'au cerveau; on en a vu chez leſquels on ſupprimoit les accès prêts à ſe déclarer, par le moyen d'une forte ligature, ſerrée par un tourniquet & appliquée ſur le membre d'où partoit l'irritation.

Ces faits étant connus, il eſt facile d'en deduire des moyens de curation par les règles de la Médecine. Il faut convenir d'abord avec M. Tiſſot & avec tous les bons Médecins, qu'il y a certaines épilepſies incurables de leur nature; telles

font celles, par exemple, dont la cause occasionnelle est quelque ossification placée dans des endroits du cerveau ou du reste du corps, auxquels il est impossible d'atteindre sans faire périr le sujet. Il faut convenir encore qu'on n'a pas toujours des moyens sûrs de distinguer les épilepsies dont on peut espérer la guérison, d'avec celles dont elle est décidément impossible. Mais c'est cette dernière considération même qui doit engager à tenter au moins de les guérir toutes; les observations singulières & les cures nombreuses que rapporte notre savant Auteur, sont bien propres à encourager sur cet objet, & à inspirer une confiance dont l'effet ne peut-être que très avantageux.

M. Tissot pense, & avec grande raison, que la disposition convulsive du cerveau a lieu dans toutes les espèces d'épilepsies, même dans celles qui ont une autre cause occasionnelle très évidente, & que cette disposition s'augmente & se fortifie, avec le tems & par l'effet des accès. En conséquence cette disposition convulsive est une indication qu'un bon Médecin ne doit jamais perdre de vue dans la cure de cette maladie. Or on connoît deux moyens principaux de diminuer, de détruire même cette funeste disposition; le premier consiste dans l'administration bien entendue de ce qu'on appelle les remèdes généraux, c'est-à-dire de ceux que la Médecine emploie avec succès pour adoucir l'âcreté des humeurs, diminuer le volume du sang, l'empêcher de se porter avec trop de force à la tête, &c. Le régime exact, des saignées faites à-propos, les bains, les médicamens adoucissans, relachans, aperitifs, évacuans même, suivant l'état du sujet, produisent à coup sûr ces salutaires effets, & M. Tissot rapporte des observations qui prouvent que quelquefois ils sont capables seuls de procurer une guérison parfaite.

Le second moyen de remédier à la disposition convulsive du cerveau consiste dans l'emploi des remèdes dénommés spécifiques. Les Médecins entendent en général par remèdes spécifiques ceux dont la vertu pour la guérison de certaines maladies n'a été constatée qu'empiriquement, par la seule expérience, par un hasard, & sans qu'on puisse appercevoir le rapport de la nature du remède avec celle de la maladie.

Il y en a un assez grand nombre qui ont passé ou qui passent encore pour tels à l'égard de l'épilepsie; M. Tissot passe en revue tous ceux de cette espèce qui ont de la célébrité, & assigne à chacun d'eux le degré de vertu que l'expérience des plus habiles Médecins, & surtout la sienne propre, lui ont fait reconnoître.

Il donne d'une manière très-décidée le premier rang à la racine de *Valeriane sauvage*, & met cette plante beaucoup au-dessus de tous les autres spécifiques de

l'épilepsie, sans en excepter *la fameuse huile animale de Dippel*. Il regarde même cette dernière comme un remède presque inutile, malgré la grande réputation dont elle a joui, dont elle jouit encore jusqu'à un certain point, mais qui, à la vérité, commence à beaucoup diminuer.

Au reste, M. Tissot ne prescrit l'usage des spécifiques, même celui de la Valeriane dans laquelle il reconnoît une si grande efficacité, que comme doit le faire un Médecin très éclairé. Non-seulement il avertit de ne se pas fier entièrement à ces sortes de remèdes, & de ne les pas regarder comme convenant dans tous les cas; mais il recommande expressément de ne les administrer, qu'après avoir disposé le malade par tous les moyens convénables, précaution d'autant plus sage & plus nécessaire, que tous les spécifiques de l'épilepsie, connus & employés jusqu'à présent, sont d'une qualité échauffante & capable d'augmenter le mal, si l'on n'en prévient pas les mauvais effets.

Malgré tous les secours dont nous venons de parler, il est souvent nécessaire d'avoir recours à des moyens plus efficaces dont quelques-uns peuvent paroître cruels ou dangereux; mais, contre une maladie aussi terrible que l'épilepsie, est-il rien, à-proprement parler, qu'il ne soit permis de tenter, pour le peu qu'on ait quelque espérance de réussir? On a des exemples que les vésicatoires, l'application des caustiques ou du feu ont guéri des épilepsies en procurant la sortie des humeurs irritantes qui en étoient la cause. L'opération du trépan, multipliée même en beaucoup d'endroits du crâne, peut découvrir & détruire la cause occasionnelle de plusieurs épilepsies idiopathiques; c'est encore là une vérité confirmée par nombre d'observations. Enfin, dans les sympathiques, on ne doit pas balancer, quand la chose est pratiquable, à faire des incisions, soit pour extraire un corps étranger du foyer de l'irritation, soit pour couper le nerf qui la transmet jusqu'au cerveau. Il faut même quelquefois aller jusqu'à faire le sacrifice d'un membre. M. Tissot cite des observations d'épilepsies de cette espèce, guéries sans retour par l'amputation du doigt, du bras ou de la jambe où résidoit la cause du mal. Entre une multitude de faits, dont est rempli l'Ouvrage de ce savant Médecin & qui servent de preuve à sa doctrine, nous en citerons seulement deux des plus décisifs & des plus singuliers. « L'un rapporté par » *Marcel Donat* est l'histoire d'un » Epileptique qui, allant en Italie » pour consulter les plus célèbres » Médecins, fut attaqué en route » par des assassins, & entre autres » blessures en reçut une considérable au front, qui emporta une » grande partie de l'os; la plaie » fut longtems ouverte; elle se » cicatrisa cependant, & en même-

» tems le malade fut guéri de la » maladie à laquelle il alloit chercher du soulagement ». Quelque habiles que fussent les Médecins qu'il alloit consulter, il est certain qu'ils n'auroient pas osé lui faire un trépan aussi grand & aussi dangereux que celui que lui firent par hasard des meurtriers qui n'avoient d'autre intention que de le tuer.

L'autre observation est beaucoup plus circonstanciée, & en cela elle n'en est que plus intéressante. M. Tissot la rapporte toute entière d'après l'Auteur, le Docteur Short, de la Société Royale de Londres, qui l'a consignée dans les essais & observations de Médecine d'Edimbourg (Tom. 4. art. 27. pag. 523). Nous la rapporterons comme lui dans les propres termes de l'Auteur.

« Au mois de Juillet, dit-il, » de l'année 1720 une femme âgée » d'environ trente-huit ans, vint » me consulter; elle étoit attaquée » depuis douze ans d'épilepsie, » dont les accès pendant ce tems-là n'étoient revenus qu'une fois » par mois; ils revenoient pour » lors quatre ou cinq fois par jour, » & duroient quelquefois une heure & demie, ce qui la rendoit » triste, stupide & incapable d'avoir l'œil sur son ménage & de » prendre soin de sa famille. Telles étoient les circonstances où » se trouvoit réduit son mari, qui, » par affection pour elle, avoit pris » & suivi les avis de tous ceux qu'il » avoit pu consulter.

» On avoit essayé toutes le espèces d'évacuations; on avoit employé tous les remèdes tirés de la » classe des anti-épileptiques, des » céphaliques & plusieurs autres, » le tout inutilement; la maladie » empira de plus en plus : *Ses accès » commençoient toujours par la » jambe*, aux environs de la partie » inférieure des muscles jumaux, » & dans l'instant la tête se trouvoit prise & la malade se laissoit » tomber; la bouche paroissoit » alors couverte d'écume, & la » malade faisoit des contorsions » terribles des lèvres, du col & » des membres.

» Dans le tems que je l'interrogeois, il lui survint un accès qui » la renversa par terre; je lui examinai la jambe & je n'y apperçus aucun gonflement, ni dureté, » ni relachement, ni rougeur, qui » rendit l'endroit ci-dessus désigné » différent de celui de l'autre jambe : je soupçonnai cependant que » la cause de sa maladie devoit se » trouver à cet endroit, puisque » c'étoit toujours par lui que commençoit l'accès; c'est pourquoi » je lui enfonçai tout de suite un » scalpel, *jusqu'à deux pouces de » profondeur*, & je sentis *un petit » corps dur* que je séparai des muscles & que je tirai ensuite avec » des pinces; c'étoit une substance » dure & cartilagineuse, ou un » ganglion de la grosseur d'un très-gros pois, qui étoit *situé sur un » nerf que je coupai*; la malade » (*qui sans doute n'avoit point*

» *senti l'opération, puisqu'elle avoit* » *été faite pendant l'accès*) revint » sur le champ, se mit à crier » qu'elle se portoit bien, & n'a » jamais depuis eu aucune attaque; » elle reprit bientôt les premie- » res forces, tant de l'esprit que du » corps ».

Ce que nous avons dit de l'épilepsie, d'après M. Tissot nous dispense de faire sentir les conséquences de cette belle observation, elles doivent se présenter d'elles-mêmes. Nous ne pouvons que recommander à tous les Médecins la lecture de l'Ouvrage important dont nous venons de donner une légère idée, & desirer de voir paroître bientôt le reste du traité des nerfs & de leurs maladies, objet qui mérite plus que tout autre l'attention d'un Maître de l'art tel que M. Tissot.

ÉLOGES DE CHARLES V, DE MOLIÈRE, DE CORNEILLE, de l'Abbé de la Caille, & de Leibnitz; avec des Notes. A Berlin; & se trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française. 1770. *in*-8°. 218 pages.

Les Lecteurs distingueront les Eloges que nous annonçons parmi les bons Ouvrages de ce genre qui ont paru depuis quelques années. L'Auteur est M. Bailly, de l'Académie des Sciences & de l'Institut de Bologne, Garde des Tableaux du Roi. Son style, assorti à ses idées & aux sujets qu'il traite, est noble & sage. « Un Roi, dit- » il, dans l'Eloge de Charles-cinq, » est la Loi rendue vivante. Il rè- » gne avec elle, & cette union est » le milieu sage que la politique » humaine a découvert entre les » orages de la liberté & les excès » du Despotisme : un Roi est » le contrepoids d'une multitude » d'hommes. Sa volonté comman- » de à tous, parce qu'elle est cen- » sée être la volonté générale de » tous; tous ont juré d'obéir, par- » ce qu'ils se le sont proposé; mais » cette cession sacrée des droits de » tous à un seul, est un pacte qui » lui impose la nécessité d'être » juste; ses devoirs sont d'être » bon & éclairé. Il faut que le » Roi voie tout pour son Peuple; » que ses vues soient aussi gran- » des que son Empire, qu'il pese » les entreprises avec le prix dont » il faut les acheter, & qu'il ait » toujours devant les yeux l'utilité » publique qui est la sienne ».

Ce portrait d'un vrai Roi est celui de Charles-cinq; c'est aussi l'attention de ce Roi Sage, à choisir ses Généraux & ses Ministres, qui a fourni à l'Auteur la maxime suivante :

« Rois, soyez grands; mais, si la » Nature ne l'a pas permis, que du » moins tout ce qui vous entoure » le soit. Les Rois ne sont pas les » grands hommes; le Sage les » cherche, le foible écoute les

» flatteurs qui les écartent ; le Sage » agrandit les hommes qu'il rassemble, & s'agrandit avec eux ; » le foible a tous les vices des méchans qui l'obsèdent ».

Cet Ouvrage qui a concouru en 1767. pour le Prix de l'Académie Françoise, a reçu de justes éloges dans l'Assemblée publique du 25 Août & l'Auteur y a fait depuis des corrections & des retranchemens.

L'Eloge de Corneille a eu l'*Accessit* à l'Académie de Rouen en 1768 & l'Auteur l'a encore retouché depuis. Dans la premiere partie Corneille est envisagé comme Législateur du Théâtre, comme Maître & Modèle de ceux qui devoient le suivre ; dans la seconde on développe & on rend sensible l'influence que ce grand homme a eue sur son siècle, nous pouvons assurer que ce dernier article n'est approfondi dans aucun autre Eloge de Corneille, autant qu'il l'est ici. A la fin de la premiere Partie, l'Auteur, en disant que Corneille & Racine si souvent comparés, n'étoient pas faits pour l'être, les compare cependant & donne assez nettement la préférence à Corneille.

« Racine, dit-il, doué d'un génie moins vaste, peignit des mêmes traits Hermione & Roxane, » Bajazet, Xipharès, Hyppolite & » Britannicus. Les Héros de Corneille ne se ressemblent que par » le caractère de grandeur qu'ils » tiennent de lui. Racine suivit & » embellit toujours la nature agitée par les passions qui l'affoiblissent, Corneille voulut lui » inspirer celles qui devoient l'agrandir. Les Etrangers ont décidé la question. Le Cid fut traduit dans toutes les Langues, » Racine dépouillé de l'élégance, » qui ne peut être traduite, n'a pu » balancer Corneille ; les idées » fortes, les caractères vigoureusement prononcés, sont des beautés de tous les Pays qui ne doivent rien à la Langue, & Corneille est le Poëte de tous les » Peuples. En France même la postérité a réglé leurs rangs dans ces » expressions familières & communes qui sont le résultat des » impressions universelles ; elle dit : » le tendre Racine & le Grand » Corneille ».

Dans la seconde Partie on trouve un autre parallèle très-piquant de Corneille avec le même Racine, avec M. de Crébillon, & sur-tout avec M. de Voltaire.

Ce Discours est suivi de notes.

L'Eloge de Molière a obtenu un des trois *Accessit* au Prix d'Eloquence de l'Académie Françoise en 1769. Il est plein de goût & de vues ; on en peut juger par ce morceau où l'Auteur développe le mérite des situations principales, imaginées ou du moins employées par Molière.

« Le Misanthrope est à la Cour, » spectateur du vice & de ses intrigues, en bute à l'injustice, aigri par la flatterie & la médisance ;

» tout le porte à fuir. Molière le » retient par l'amour. Il l'enflam-» me pour une Coquette. L'effort » de la passion, en combattant le » caractère, lui donne tout son jeu; » & la vertu, qui parle le langage » de l'humeur, rend le personnage » comique, sans le faire paroître » ridicule. C'est au sein de sa fa-» mille que la bonté presque im-» bécille d'Orgon amène l'hypo-» crite, Orgon le rend plus Maî-» tre que lui même : le scélérat » écarte tout ce qui peut lui nuire, » frère, enfans, & reste seul avec » l'homme qu'il a trompé, la fille » qui lui est promise & la femme » qu'il veut séduire ; c'est alors » qu'il se montre & qu'il est dé-» masqué. Molière a bien vu la » nature, quand il a fait l'Avare » usurier ; tout avare ou l'est ou » n'ose l'être : mais c'est un trait » d'invention sublime que la Scène » où le fils emprunte & où le père » prête à une usure horrible, elle » finit par un coup de pinceau re-» marquable ; le père ne fait point » de retour sur lui même, il s'ap-» plaudit de l'aventure qui l'aver-» tit de veiller sur son fils. C'est à » Plaute que sont dus le vol de la » cassette, la séduction de la fille » de l'Avare, la Scène où Valère » avoue le rapt & où l'Avare le » prend pour le voleur ; mais que » Molière a embelli tout ce qu'il » doit à Plaute ! Comme ces situa-» tions sont plus fortes & plus » vraisemblables, par l'adresse d'a-» voir introduit Valère dans la Mai-» son en qualité de Domestique ! » comme ce soupçon de l'Avare » est préparé par la jalousie & l'ac-» cusation de Maître Jacques ! » Quelle situation que celle d'Ar-» nolphe, dupe sans cesse de sa » propre prudence, joué sans cesse » par la simplicité de sa Pupille & » par l'étourderie du jeune homme, » toujours averti par l'indiscrétion » de l'un & toujours trahi par l'in-» expérience de l'autre ! Dans l'E-» cole des Maris, les vues sont les » mêmes, les moyens sont diffé-» rens ; Sganarelle tient ici Isabel-» le dans l'esclavage, comme Ar-» nolphe tenoit Agnés dans l'igno-» rance : mais il est lui même le » Messager de sa captive ; il ins-» truit lui même l'Amant qui doit » la lui ravir ; il est témoin de sa » fuite, & il s'en applaudit ».

L'Eloge de M. l'Abbé de la Caille n'a été envoyé à aucune Académie ; il est fait suivant la forme ordinaire des Eloges historiques, l'Auteur y célèbre son Maître & son ami ; il peint avec vérité ce Savant simple, modeste, utile, que l'Académie des Sciences regretera long tems & qui est mort à 49 ans, victime de son goût pour l'Astronomie & de son ardeur pour le travail.

L'Eloge de Leibnitz est éloquent & savant comme le Philosophe qui en est l'objet & des notes instructives développent toute la profondeur du texte. Nous n'essaierons point de décomposer ce bel Ouvrage dont le principal mérite consiste

dans l'ensemble & qui a remporté en 1768, le Prix de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.

Nous aurions voulu pouvoir nous arrêter davantage sur chacun de ces Discours, mais la multitude des Ouvrages dont nous avons à rendre compte, ne nous permet de donner de la plupart qu'une courte notice. Il nous suffit d'avoir inspiré à nos Lecteurs le desir de connoître ces Eloges, où ils trouveront une éloquence pure & vraie & où ils pourront puiser beaucoup d'instruction.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE

De Naples.

Josephi Morisani, S. Metropolitanæ Regiæ Ecclesiæ canonici, de Protopapis & Dentereis Iraccorum, & Catholicis eorum Ecclesiis Diatriba, Neapoli 1768. *ex Typographia Simoniana, Superiorum Permissu.* 300 pages *in*-4°. Se trouve chez Desaint, Libraire, rue du Foin.

Cet Ouvrage suivant l'Approbation de M. Martorelli, célèbre par son érudition, est pour ainsi dire le premier où l'on ait traité cette matière, il est rempli d'une vaste érudition & contient la notice de toute la hiérarchie des Eglises Grecques, sur-tout dans le moyen âge. Les Protopapes tirent leur origine de l'Eglise de Constantinople & sur-tout de la Chapelle des Empereurs d'Orient. L'Auteur examine d'abord l'usage que les Grecs ont fait en général du mot *Protos*, qui se trouve dans un grand nombre de noms de dignité, *Protonotaires*, *Protodiacres*, *Protoprêtres*, *Protosynceles*, *Protopsaltes*, &c. Il traite ensuite du mot de Pape, qui se donnoit autrefois à un Père, à un Précepteur, ensuite à un Evêque & qui a été réservé dans la suite au Souverain Pontife. Il distingue même différentes significations de ce mot qui dépendoit de la différente inflexion. Le premier Prêtre d'une Cathédrale, c'est-à dire celui qui avoit rang après l'Evêque s'appeloit souvent *Protopape*; comme les Diacres de l'Eglise de Rome étant devenus Cardinaux & quelquefois Souverains Pontifes passèrent avant les Prêtres, de même les Protopapes se trouvèrent avoir le pas sur tous les autres, par les prérogatives de leurs fonctions auprès de l'Empereur, sur lesquelles M. Morisani disserte fort amplement.

La dignité de Protopape passa ensuite aux Chefs de plusieurs Cathédrales,

Cathédrales, tel est celle de Rhegina en Calabre, dans laquelle l'Auteur est Chanoine; on le trouve même dans plusieurs Eglises Paroissiales, & ces Eglises sont ordinairement surnommées Catholiques, nom qui avoit été donné en général à toutes les Eglises Paroissiales dans lesquelles il se rassembloit des personnes des deux sexes. L'Auteur traite également de la dignité & des fonctions des *Deuteres*, qui, dans l'Eglise de Constantinople étoient comme les Vicaires des Protopapes, & qui se trouvent nommés avec eux dans presque toutes les occasions; il fait voir que l'on s'étoit beaucoup trompé sur l'origine de ce nom & de cette dignité dans les Mémoires composés à l'occasion du procès élevé il y a quelques années entre les Archevêques de Rhegina & l'Eglise de Sainte Marie *de Catholica Græcorum*. Ce Livre nous paroît devoir être très-intéressant pour l'Histoire Ecclésiastique, sur-tout relativement aux Eglises des Royaumes de Naples & de Sicile.

De Rome.

Solis defectus observatus in Collegio Romano à PP. Societatis Jesu, 1 Aprilis 1764. 4 pag. *in* 4°.

Cette observation qui a été imprimée depuis peu à Rome fut faite spécialement par le P. Asclepi Astronome habile dont nous avons parlé plus d'une fois, & nous la publions d'autant plus volontiers qu'elle est devenue très-importante par l'usage qu'on en a fait pour déterminer les longitudes de différentes Villes, dans les Mémoires de l'Académie, & par la découverte de l'inflexion des rayons solaires aux approches de la Lune, que M. du Séjour a faite en combinant les observations de cette Eclipse. Le commencement de l'Eclipse a été observé avec une lunette de 10 palmes seulement à 9 h 49′ 8″ du matin, la fin à midi 52′ 49″. Le P. Asclepi mesura ensuite les phases avec un Micromètre objectif, placé sur un Télescope de Short, & qui appartient au Prince de Palestrine; c'est celui avec lequel M. de la Lalande avoit déjà observé à Rome l'Eclipse de Soleil du 16 Août 1765. La plus petite distance des centres fut observée à 11 h 18′ 45″ de 7′ 38″; le diamètre horizontal de la Lune deduit de l'observation étoit de 29′ 31″, celui du Soleil étant supposé de 31′ 1″ 4 suivant la *Connoissance des Temps* de M. de la Lande.

De Milan.

Descrizione d'un nuovo pendolo à Correzione, del P. Boscowich D. C. di G. P. Professor di Matematica nelle Scuole Palatine di Milano. 7 pag. *in*-4°. avec figures.

La composition des pendules de correction qui ne s'alongent point par la chaleur est un objet important pour l'Horlogerie & pour l'Astronomie, sur lequel se sont exercés M. Graham, M. Cassini, M. le Roi, M. Berthoud, M. le Paute,

M. Harrison, M. Ellicot; le Père Boscowich Astronome célèbre de Milan, & que nous avons cité tant de fois a fait imprimer à Milan une description d'une nouvelle verge de Pendule qui remplit le même objet par l'opposition de deux verges de fer & de cuivre accompagnées de vis & de micromètres propres à régler facilement & exactement la compensation de la chaleur. Il donne aussi le moyen de régler exactement le pendule par l'addition d'un petit poids, avec le calcul analytique de la formule qui en fait trouver la marche. Ce Pendule a été exécuté à Paris par M. le Paute & a répondu par son exactitude à la réputation de celui qui l'avoit imaginé.

FLORENCE.

Della Fisica Riduzione della maremma senese Ragionamenti due ; a quali si aggiungono quatre perizie intorno alle operazioni della pianura grossetana & all'arginatura del fiume Ombrone. Di Leonardo Ximenes della Compagnia di Gesù, Matematico di sua Altezza reale : in Firenze 1769. *nella Stamperia di Francesco Moucke. Con licenza de' Superiori*, 291 pages *in* 4°. avec 6 planches & une Carte des environs du Lac de Castiglion.

Ces Mémoires sur le desséchement des marais de Toscane, furent composés en partie en 1765 par le P. Ximenès, pour être mis sous les yeux du grand Duc de Toscane, à son avénement ; ce Prince fut si content du projet qu'il chargea l'Auteur d'en suivre l'exécution, comme il l'a fait depuis 1765 avec toute l'œconomie d'un sage Religieux & toute la science d'une habile Ingénieur. Mais le Public n'étant point informé de la nature, de la suite & de l'objet de ces opérations, on a demandé cent fois aux *P. X.* en quoi elles consistoient, & comment on s'y prendroit pour faire revivre une Province autrefois florissante, actuellement abandonnée à cause du mauvais air ; c'est pour satisfaire à ces questions qu'il a composé l'Ouvrage que nous annonçons ; les Ingénieurs trouveront dans les réflexions & dans ses procédés des choses très instructives & très curieuses.

La Maremme de Sienne est une étendue de 12 à 15 lieues sur le rivage de la Toscane, presque inondée par les eaux, d'où l'on tire cependant encore des grains, des bestiaux, de la cire, & de la manne, & qui seroit aussi fertile qu'il est agréable par sa situation, s'il étoit assaini. Il s'agit principalement de recreuser les canaux de la plaine, qui n'ont pas été nettoyés de tems immémorial, de procurer la décharge des Lacs & des étangs, de border les fleuves par des chaussées, ou de réparer celles qui laissoient échapper l'eau dans la plaine, enfin de réparer les anciens acqueducs, ou d'en faire de nouveaux ; on trouve dans cet écrit les visites & les devis de tous ces Ouvrages, & l'état où étoient ces travaux en 1768.

La Maremme a environ 200 lieues carrées de superficie, & fait la huitième partie du territoire de Pise qui est une partie considérable de la Toscane ; le nombre de ses habitans est de 19 à 20 mille : mais ce nombre est six fois moindre que celui du territoire de Pise pris dans une égale étendue. Cependant cette partie étoit autrefois peuplée & florissante : la Ville de Retulonia, l'une des plus considérables de l'Etrurie, celles de Russelle, de Caletra, & plusieurs autres dont le P. Ximenès nous donne la notice, prouvent que ce Pays étoit très-habité, même dans le 10e siècle ; les guerres des Sarrasins, & ensuite les guerres intestines de l'Italie dont il rappelle les principales époques commencèrent la désolation de cette Province, les travaux publics furent négligés & dès l'an 1572 on se plaignoit de l'infection des eaux stagnantes ; on a fait souvent des visites & des procès verbaux, des projets d'amélioration, mais ils n'ont eu aucune suite, le mal a toujours été en augmentant, & l'on n'y semoit pas en 1765 le tiers de ce qu'on y semoit en 1620. Il étoit réservé à ce jeune Prince rempli de zèle, de connoissances, & d'amour pour ses Peuples, de former une entreprise aussi utile, & il ne pouvoit la confier à une personne mieux intentionnée & plus habile que le P. Ximenès.

ALLEMAGNE.

De Gotha.

Almanach de Gotha, contenant diverses connoissances curieuses & utiles pour l'annee 1771. A Gotha, chez J. C. Dieterich, & se trouve à Paris, chez Desaint, rue du Foin.

De tous les Almanachs par lesquels on s'est efforcé d'intéresser, d'amuser & d'instruire tous les Lecteurs curieux, il nous paroît qu'il n'y en a point encore eu d'aussi complet, d'aussi instructif & d'aussi bienfait que celui de Gotha. Il y a déjà quelques années qu'il a commencé sur ce pied-là, mais les Volumes de 1770 & 1771 sont surtout précieux par le choix des objets & par l'exactitude avec laquelle ils sont traités. On trouve d'abord à chaque mois des figures en taille-douce, recommandables par les modèles qu'on a choisis, la Vénus de Médicis, l'Hercule Farnese, l'Apollon du Belvedere, &c. Après la liste des Princes de l'Europe, la Généalogie de la Maison de Gotha, on trouve une Table Chronologique des Souverains de l'Europe, depuis Charlemagne, & un abrégé fort bien fait de l'Astronomie, la distribution des différens Royaumes du monde en mille carrés, avec le nombre de leurs habitans ; on y compte 180 millions d'habitans sur la surface de la Terre, & 17 millions en France. L'Arithmétique politique y est remplie

d'objets intéressans ; on y voit qu'à chaque seconde de tems il meurt une personne sur la terre, qu'il se trouve un homme de cent ans sur 3125 morts, qu'un homme de 45 ans a 23 ans d'espérance, &c. Dans l'Arithmétique Nautique, on y voit que la navigation en Angleterre a doublé depuis 60 ans, & qu'elle fait seule neuf vingt-deuxièmes de celle de l'Europe toute entière, tandis que celle de la France n'en fait que deux vingt-deuxièmes. Suivent l'Arithmétique œconomique, les détails du corps de l'homme ; l'histoire des femmes Turques ; l'histoire des principales découvertes faites en Europe depuis quelques siècles, diverses curiosités Physiques, aussi singulières que peu connues. L'histoire naturelle du Hamster; l'histoire de la mosaïque; la connoissance des diamans & autres pierres précieuses, & leur prix: les prix des différentes étoffes de soie ; enfin une Table des poids & des mesures des principales Villes de l'Europe. Le caractère très-fin dont on s'est servi pour cet Ouvrage fait que dans un très petit Volume on a l'équivalent d'un assez gros *in*-12 ordinaire.

PRUSSE.

DE BERLIN.

Eloges de Charles V, de Molière, de Corneille, de l'Abbé de la Caille, & de Leibnitz ; avec des notes. A Berlin, & se trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1770. *in*-8°. 218 page.

Nous rendrons compte de ces Eloges faits par une main habile, & dont un a remporté le Prix & tous les autres en ont approché.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES.

Le Dépit & le Voyage, Poëme, avec des notes, suivi des Lettres Vénitiennes. A Londres & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. *in*-8°. 179 pages. Le Poëme est orné de figures à la tête de chaque chant. Il y en a six. Prix broché 5 liv.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Dictionnaire Social & Patriotique, ou précis raisonné de connoissances relatives à l'Economie Morale, Civile & Politique. Par M. C. R. L. F. D. B. A. A. P. D. P.

Si Romæ fueris, Romano vivito more.
Soyez Anglois à Londre, & François à Paris.

A Amsterdam, 1770. *in*-12. 557 pages.

Quatrième, douzième & quinzième Nuits d'Young, traduites en vers François. Par M. Doigni Duponceau. A Amsterdam. Et se trouve à Paris, chez P. Costard, rue

S. Jean-de-Beauvais. 1771. *in*-8°. 55 pages. Broché 2 liv.

ALSACE.

STRASBOURG.

Olerum Argentoratensium fasciculum alterum, pro licentiâ.... Solemni eruditorum examini proponit Joannes Jacobus Spielmann Argentoratensis. 1770. *Argentorati, ex prelo Joan. Henr. Heitzii Universitatis Typographi. in*-4°. de 40 pages.

Dissertatio inauguralis medica de fame lethali ex callosâ œsophagi angustiâ, cum detectis in quibusdam abdominis visceribus attentione dignis phenomenis. Quàm ... solemni eruditorum examini subjicit Ernest Godofredus Gyser, 1770. *Argentorati, ex prelo Jonæ Lorenzii, Typographi, in*-4°. de 44 pages.

Dissertatio Medica de convulsionibus, juvenem decussatim distorquentibus, autore Isaac Roch, Argentorati, Typis Jo. Hen. Heitzii, Univ. Typog. in 4°. 36 pages.

Dissertatio Medica de consolidatione vulnerum cum deperditione substantiæ, quam... solemni eruditorum examini submittit Gerhardus Eyting Varelo-Oldenburgicus. Argentorati, ex prælo Jonæ Lorenz, Typographi. 1770. *in*-4°. 44 pages.

Dissertatio Medica sistens observationes binas de læsionibus capitis earumque epicrisin. Autore Joan. Philippo Kees, Argentorati Typis J. H. Heitzii, Universitatis Typographi. 1770. *in*-4°. 42 pages.

Dissertatio de Labio Leporino. Autore Jacobo Bidermann. Argentorati Typis Jo. Hen. Hetzii, Univ. Typ. 1771. *in*-4°. 29 pages.

Dissertatio Medica sistens casum de carie ossium cum epicrisi subjuncta. Autore David. Perellet. 1770. *Argentorati, ex officina. Jo. Hen. Heitzii, Universitatis Typographi.* 1770. *in*-4°. 20 pages.

Dissertatio de vitis culturâ Molshemensi & Mutzigensi, quam... solemni eruditorum examini subjicit Francisc. Ignatius Rættel Molshemensis. Argentorati, ex Officinâ Kürsnerianâ. 1770. *in*-4°. de 12 pages.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Voyage au Mont-Pilat dans la Province du Lyonnois, contenant des observations sur l'histoire Naturelle de cette montagne & des lieux circonvoisins; suivies du Catalogue raisonné des plantes qui y croissent.

Regarde avec joie la montagne ornée pour ton usage par le printems & par la Nature. Haller. P. des Alpes.

A Avignon, & se vend à Lyon, chez Regnault, Imprimeur-Libraire, Grande rue Merciere. 1770. *in* 8°. 223 pages & les Préliminaires 8. Prix, broché 2 liv. 10 sols.

DE LYON.

Instituts du Droit Canonique,

traduites en François, & adaptées aux usages présens d'Italie & de l'Eglise Gallicane, par des explications qui mettent le texte dans le plus grand jour, & le lient aux principes de la Jurisprudence Ecclésiastique actuelle, précédées de l'histoire du Droit Canon. Ouvrage Elémentaire, utile à toute sorte de personnes, mais indispensable pour l'étude du Droit Canonique. Par M. Durand de Maillane, Avocat en Parlement. A Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, Imprimeur Libraire, rue S. Dominique. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 10 Volumes *in*-12. d'environ 500 pages chacun. Un de ces dix Volumes est une histoire du Droit Canon, pour servir d'Introduction à l'étude du Droit Canonique.

Jean Paul Lancelot, célèbre Jurisconsulte à Pérouse dans le 16e siècle, composa ces Institutes du Droit Canonique, pour servir de pendant aux Institutes du Droit Civil, publiés par Justinien. Lancelot travailla par ordre du Pape Paul IV, & il avoit lieu de s'attendre que son Ouvrage recevroit le sceau de l'autorité Pontificale, ce qui pourtant n'arriva point. Mais ces Institutes ont acquis dans le Public une autorité qu'elles ne doivent qu'à leur mérite; elles ont été commentées par les plus savans Auteurs, tels que Jérôme Claro, Jean Doujat, &c. Elles ont été mises dans les Editions du corps du Droit Canon. Elles tireront un nouveau prix des explications de M. Durand de Maillane. L'histoire du Droit Canon qu'il a mise à la tête de sa Traduction des Institutes de Lancelot, comme M. de Ferrières avoit mis une histoire du Droit Romain à la tête de la Traduction qu'il a donnée des Institutes de Justinien, nous paroît un morceau savant & très-bien fait. On trouve à la suite de cette histoire une Liste Chronologique des Conciles.

DE PARIS.

La Nature considérée sous ses différens aspects, ou Lettres sur les animaux, les Végétaux, & les Minéraux; contenant des Observations intéressantes sur l'Histoire Naturelle, les mœurs & le caractère des animaux, sur la Minéralogie, la Botanique, &c, & un détail de leurs différens usages dans l'économie domestique & rurale. Ouvrage périodique. Tome premier. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1773. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12.

Cet Ouvrage Périodique se distribue par Cahiers de trois feuilles chacun, il en paroît un Cahier tous les dix jours; ce sont les cinq premiers que nous annonçons.

Tous les trois mois on ajoutera un Cahier de supplément.

L'Abonnement pour l'année entière est de 36 livres pour Paris & de 45 livres pour la Province, port franc. Costard est seul chargé de la distribution.

Pensées diverses contre le système

des Matérialistes, à l'occasion d'un écrit intitulé système de la Nature.

. . . . *Longa est materia, longæ Ambages: sed summa sequar fastigia rerum.*
Virg. Œneid. Lib. II.

A Paris, chez Lambert, Imprimeur Libraire, 1771. *in* 12.

L'Epigraphe annonce que l'Auteur s'attache seulement aux principaux points de *système* qu'il attaque avec succès. Il nous a paru, comme au Censeur rempli de réflexions solides & de raisonnemens convaincans, bien propres à dissiper l'illusion, si un systême absurde étoit capable d'en produire.

L'Art de se guérir soi-même dans les maladies Vénériennes, Ouvrage fondé sur une nouvelle théorie de ces maladies, & dans lequel on explique, d'une manière plus vraisemblable, l'opération des remèdes employés à leur traitement; composé en faveur de ceux qui sont attaqués de ces maladies, & particulièrement destiné aux personnes de l'art. Par M. Bourru, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. Seconde Edition. Prix 9 livres relié. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1771. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, grand *in*-8°. 487 pages & les Préliminaires 36.

M. Bourru croit devoir avertir que des contrefactions qu'on a faites de son Livre fourmillent de fautes assez grossières pour changer jusqu'au traitement. On reconnoîtra la véritable Edition. 1°. Au format qui est un grand *in*-8°. 2°. à la signature du Libraire, précédée de ces mots, au revers du Frontispice: *Cette Edition est la seule véritable.*

Histoire des femmes qui se sont rendues célèbres dans la Littérature Françoise. Cinq Volumes in-8°. grand format reliés en carton, 18 livres. à Paris, chez J. P. Costard, rue S. Jean de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Cet Ouvrage est le même dont nous avons rendu compte dans notre Journal de Mai 1770. sous le titre peu différent d'*Histoire Littéraire des Femmes Françoises, ou Lettres historiques & critiques, contenant un précis de la vie & une Analyse raisonnée des Ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la Littérature Françoise*. Cet Ouvrage, qui se vendoit alors chez Lacombe, se vend actuellement chez Costard.

La Mère Coquette ou les Amans brouillés, Comédie en cinq Actes & en vers, du célèbre Philippe Quinault. Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée, avec le changement du caractère du Marquis de cette Comédie. Par M. Collé, Lecteur de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. 1769. *in*-12.

L'Andrienne Comédie en cinq Actes, nouvellement mise en vers libres, par le même, in 8°. 1769.

L'Esprit Follet ou la Dame Invisible. Comédie en cinq Actes, mise en vers libres. Par le même, in-8°. 1770.

Le Menteur, Comédie en cinq Actes, nouvellement mise en vers libres, par le même, in-8°. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix 1 liv. 10 sols chaque Pièce. A Paris, chez P. Fr. Gueffier, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté.

Abrégé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique, Civile & Littéraire de Bourgogne, depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules, jusqu'à l'année 1772. Par M. Mille. Tome premier.

Et pius est Patriæ facta referre labor.
Ovid. Trist. L. 2. V. 321.

A Dijon, chez Causse, Imprimeur du Parlement... ; & se vend à Paris, chez Delalain, Libraire, &c. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage qui au premier coup-d'œil nous a paru intéressant.

Arrêt burlesque donné sur Requête & par défaut en la Grand-Chambre du Parnasse Ilinois & Huron en faveur des Doctrines de Descartes & de Newton contre celle de la Perriere qui les contrarie, à l'instar de celui qui en 1674 y fut rendu en faveur de la Doctrine d'Aristote contre celle de Descartes qui tendoit à la proscrire. 1770. 43 pages in-12.

Nous ne parlerions pas de cet Ouvrage, si le Public n'avoit été inondé depuis quelques années de Brochures & de Livres faits par quelques personnes qui ne croient ni à l'applatissement de la terre ni à l'attraction Newtonienne, ni à la révolution des Comètes, qui répétent des objections cent fois résolues, & sur lesquelles il ne reste aucune espèce d'incertitude ; qui croient enfin que les Savans qui ont passé leur vie à ces recherches sont encore dans l'erreur. M. de la Perriere dans cette nouvelle Brochure suppose que la Lune n'est point la cause du flux & reflux de la mer, que sa théorie des réfractions établie sur des phénomènes observés à la vue simple est préférable à celles qui exigent des instrumens, des machines & des opérations qui peuvent, dit-il, y glisser des erreurs ; il est persuadé qu'il a renversé toutes les déterminations Astronomiques des latitudes céléstes & terrestres, les Cartes de Géographie & d'Hydrographie, le résultat important des passages de Vénus sur le Soleil & toute l'Astronomie ; en parlant des Académies & des Savans de toute l'Europe, il traite leurs découvertes de magie, de jargon scientifique ; leurs expériences lui paroissent une torture qui force la nature à avouer ce que ceux qui l'interrogent par cette voie captieuse & illusoire désirent. Il insiste beaucoup sur l'expérience par laquelle un Physicien de Turin prétend avoir trouvé que le pendule avançoit au sommet des Alpes, & il regarde ce fait comme le renversement de tous les principes reçus, ainsi que l'Auteur d'une Lettre que nous avons publié en 1770 sans y ajouter aucune reflexion.

xion. L'Auteur ignore sans doute ce que M. Bouguer avoit déjà montré dans son Traité de la figure de la Terre, que le rapport entre les densités des montagnes & du fond des vallées peut être tel que, même suivant les Loix de l'attraction Newtonienne, la pesanteur soit plus grande au sommet qu'au pied des montagnes. M. de la Perriere finit sa Brochure par une Table des matières contenues dans les trois premiers Volumes de sa nouvelle Physique céleste & terrestre, qui ont paru, & dans les six derniers qu'il se propose de publier.

Traité de l'Epilepsie faisant le Tome troisiéme du Traité des nerfs & de leurs maladies. Par M. Tissot. D. M. &c. A Paris, chez P. F. Didot, le jeune, avec Privilége du Roi. 1770. Vol. *in*-12. de 419 pages. Prix 2 livres 8 sols broché, 3 liv. relié.

Nous nous proposons de rendre compte de cet Ouvrage. Mais, comme c'est un troisième Tome qui paroît avant les deux premiers, l'Auteur explique la raison de cette marche extraordinaire dans un avertissement suivant que nous croyons pouvoir insérer ici, parce qu'il n'est pas long. C'est l'Auteur qui parle.

Il paroît ridicule d'offrir au Public le vingtième Chapitre d'un Ouvrage avant que les dix-neuf précédens aient paru, & je dois justifier ce procédé.

Il y a plusieurs années que j'ai promis un Traité des nerfs & de leurs maladies, dont le Volume que je publie aujourd'hui n'est pas la sixième partie, mais le tems que je pouvois donner à sa composition ayant diminué tous les jours par la multiplication de mes occupations de pratique, & l'Ouvrage s'étant étendu à mesure qu'en travaillant mon sujet j'en ai mieux vu toutes les parties; ce Livre dont j'avois promis le Manuscrit pour le mois de Mars 1765, ne paroîtra qu'au commencement de 1771. Pour gagner du tems, je me déterminai à faire imprimer chaque volume à mesure qu'il seroit composé; le troisième l'ayant été le premier, je le remis à l'Imprimeur, au mois d'Avril dernier, & il ne devoit paroître qu'avec le premier qui est actuellement sous presse, & le second qui sera prêt dans quelques semaines; mais, un exemplaire ayant été distrait de l'Imprimerie par des circonstances particulières, & pouvant devenir l'occasion d'une contrefaction qui devanceroit l'Ouvrage, ou entraîner d'autres inconvéniens, j'ai cru devoir publier d'abord ce troisième Tome qui traite d'une seule maladie, devenue extrêmement fréquente, & qui, quoique lié aux précédents qu'on publiera en Janvier prochain, peut cependant être lu seul. Les derniers ne pourront paroître que dans l'été, & tous ensemble présenteront l'histoire & le traitement de toutes les maladies des nerfs, avec autant de détails & d'observations qu'on en trouve sur l'Epilepsie dans ce Volume.

Essai sur la petite guerre, ou méthode de diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cens hommes de troupes légères, dont seize cens d'Infanterie & neuf cens de Cavalerie. Par M. le Comte de la Roche, ancien Colonel des Dragons. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraire. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, deux Vol. *in*-12.

Nous espérons parler bientôt de cet Ouvrage.

Etrennes à la Postérité ou Calendrier historique & généalogique de toutes les Maisons Souveraines de l'Europe, depuis Jesus Christ jusqu'à la présente année, précédé d'une autre Chronologie de toutes les anciennes Monarchies avant Jesus Christ. A Paris, chez J. P. Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Brochure *in*-12. 379. pages. Prix, broché 2 livres.

Traité des sels, dans lequel on démontre qu'ils sont composés d'une terre subtile, intimement combinée avec de l'eau : par George-Ernest Stahl. Traduit de l'Allemand. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin 1771, avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-12. de 474 pages, sans l'Avertissement du Traducteur & la Préface de l'Auteur.

Nous rendrons compte de cet important Ouvrage.

Manuel anti-Vénérien, ou méthode abrégée & facile pour connoître & guérir toutes sortes de maladies vénériennes ; Ouvrage utile aux Etudians & à ceux qui voudront s'en procurer la connoissance ; extraite des préceptes & des observations des plus grands Maîtres. Par M. D. E. F. D. M. A Paris, chez P. Fr. Didot ; à Rouen, chez Machuel ; à Falaise, chez Pîtel Préfontaine, *in*-24 de 79 pages. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ce petit Ouvrage a beaucoup de précision & peut-être utile.

Projet général, concernant les Œuvres de M. Gautier Dagoty Père, Anatomiste & Botaniste pensionné du Roi 1771.

On annonce au Public, que l'Auteur, de tout tems, attaché à remplir ses engagemens, a entiérement terminé la seconde Edition de son Anatomie, *grand format*, de deux tiers de nature en vingt planches, en couleur naturelle, ainsi qu'il avoit promis au Public, & fait toutes les distributions à ses Souscripteurs. Ces vingt planches coûtent actuellement cent vingt livres. Pour avoir cet Edition au prix de 120 livres, il faut écrire directement à l'Auteur, affranchir les Lettres, & mettre l'adresse à Paris, *à M. Framery, Auteur du Journal de Musique, rue de Sartine, pour faire tenir à M. Gautier Dagoty Père*, & indiquer l'endroit à Paris, ou à Versailles, où l'on recevra le montant, & dans quel endroit on livrera en même-tems les Planches de cette Edition.

A l'égard de la petite Edition dont l'Auteur a déjà fait paroître une distribution de trois planches, & pour laquelle on a souscrit, ainsi que pour la Collection de ses Plan-

tes imprimées en couleur, & pour ses observations sur l'Histoire Naturelle; il ne peut mieux faire que de réunir ces trois Ouvrages sur le même format, pour contenter le Public, & remplir toutes ses promesses en même-tems; laissant aux Amateurs la liberté de suivre la partie à laquelle ils se sont attachés, ou de les suivre toutes ensemble, s'ils le jugent à-propos.

Conditions, Planches Anatomiques.

Les Souscripteurs de la petite Anatomie en couleur, recevront tous les trois mois, à compter du premier Février 1771, un cahier d'Anatomie, composé de trois planches, & paieront 12 livres d'avance pour deux distributions. Il y aura en tout vingt-quatre planches & huit distributions, qui coûteront aux Souscripteurs 48 livres, & après la Souscription 63 livres. La seconde partie de cette Edition ci, en huit planches qui représente l'écorché, peut se joindre à l'Edition ci-dessus, que l'on vient de compléter, *grand format.* Cette seconde Partie peut aussi être détachée pour les Peintres, les Sculpteurs & les Chirurgiens; elle formera une Miologie complette. Le prix de ces huit planches par Souscription est de 18 livres, & on souscrit actuellement.

Plantes d'usage (*).

Les Souscripteurs des Plantes, recevront tous les deux mois un cahier de huit planches de plantes d'usage imprimées en couleur, & paieront 12 livres d'avance pour deux distributions. La premiere distribution commencera au premier Mars 1771; il y aura en tout 24 distributions, qui coûteront aux Souscripteurs six Louis; & après la Souscription huit Louis.

Histoire Naturelle.

Les Souscripteurs d'Histoire Naturelle, recevront tous les deux mois un cahier de six planches d'Insectes, de Poissons, de Coquillages, &c. & de Plantes exotiques, curieuses & étrangères, & paieront 12 livres d'avance pour deux distributions. Il y aura en tout 24 distributions qui coûteront six Louis aux Souscripteurs; on commencera le premier Avril la premiere distribution. Après les Souscriptions, on paiera les cahiers de chaque distribution 8 livres, au lieu de 6.

Ces trois Collections auront chaque mois de leur distribution leurs Tables explicatives de la même grandeur des Estampes, qui seront grand *in folio:* ces Tables contiendront, *dans l'Histoire Naturelle,*

(*) N.B. *On sépare les plantes d'usage indigènes, des plantes étrangères, que l'on met avec le reste de l'Histoire Naturelle, pour l'avantage des Etudians qui ne voudront suivre que les premières. Ces plantes d'usage & indigènes ne seront point données au hasard, mais par classe, selon leurs fruits, leurs racines & leurs fleurs.*

des obſervations en forme de Journal, comme elles ont été données ci-devant par l'Auteur ; de ſorte que la partie Phyſique & toutes les Œuvres de M. Gautier Dagoty, seront réunies dans la préſente Edition, que l'on pourra ſe procurer en général, en ſouſcrivant pour les trois parties, ou ſéparement, pour l'avantage des Etudians en Médecine & en Chirurgie.

L'Auteur prendra pour argent comptant les Planches des Plantes de ſon ancienne Edition, pour laquelle on avoit ſouſcrit, & les Billets des Souſcripteurs qui reſteront à remplir, ſeront appliqués à telle partie que l'on jugera à-propos.

Obſervation ſur la Collection des Plantes & celle d'Hiſtoire Naturelle.

Ce Projet eſt fait pour ſatisfaire tous les Amateurs, ainſi que l'on vient de dire ; &, comme on eſt obligé de ſéparer les plantes d'uſage des plantes curieuſes & étrangères, on appliquera celles ci à la Collection de l'Hiſtoire Naturelle, & l'on commencera cette partie par les plantes curieuſes, auxquelles on joindra divers Inſectes & Papillons ; de ſorte que les Amateurs des plantes qui voudront les avoir complettes, auront en même tems toutes les eſpèces de Plantes, en ſouſcrivant pour les deux Collections ; ils recevront alors, moyennant 72 livres 96 planches de plantes tous les ans. Il y aura pluſieurs plantes, renfermées dans la même planche, ſelon leurs grandeurs.

On peut s'adreſſer à l'Auteur, pour ſouſcrire & recevoir les planches, en affranchiſſant les Lettres, à l'adreſſe ci deſſus.

On ſouſcrit également, & on reçoit les planches, *au Bureau Royal de la Correſpondance Générale, Place des Victoires*, à Paris.

N. B. Les nouveaux Souſcripteurs de la petite Anatomie ; en commençant leur Souſcription, recevront la premiere diſtribution, qui eſt déjà faite, & ne la paieront que 6 livres : mais, s'ils attendent le mois de Mai, tems auquel on fera la troiſiéme diſtribution, ils paieront 16 livres, pour les deux premières diſtributions, & ainſi des autres, & de même dans ce qui concerne les plantes & l'Hiſtoire Naturelle, juſqu'à la fin des préſentes Collections ; moyennant quoi, on jouit du bénéfice d'un quart en payant dans les trois Collections deux diſtributions d'avance.

A V I S.

Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vient d'acquerir :

Principes de Grammaire, précédés d'un précis de Logique, par M. du Marſais : (Ouvrage extrait en partie de l'Enciclopédie) : ſuperbe Edition, pour le papier & la partie Typographique : grand *in*-8°. 6 liv.
— Les mêmes, 2 Vol. *in*-12. fort

minces, & papier très-commun. 5 liv.

Abrégé Chronologique de l'Histoire Universelle. *in*-8°. 4 liv. 10 f.

Abrégé Chronologique de l'Histoire du Nord, ou des Etats de Dannemark, de Russie, de Suéde, de Pologne, de Prusse, de Courlande, &c. avec des Remarques particulières sur le génie, les mœurs, les usages de ces Nations, &c. 2 Vol. *in*-8°. 10 liv.

Abrégé Chronologique des grands Fiefs de la Couronne de France; avec la Chronologie des Princes & Seigneurs qui les ont possédés, jusqu'à leur réunion à la Couronne: (Ouvrage servant de suite à l'Abrégé Chronologique de M. le Président Hénault), *in*-8°. 5 liv.

Traité des Indulgences & du Jubilé, par M. Collet: nouvelle Edition augmentée, 2 Vol. *in*-12. 1770. 6 liv.

Nouvelles Recherches sur la France, ou Recueil de Mémoires Historiques sur quelques Provinces, Villes & Bourgs de ce Royaume: (Ouvrage servant de suite à l'Etat de la France de M. de Boulainvilliers, & à celui de M. Piganiol): 2 Vol. *in*-12. 5 liv.

L'Art de convertir le Fer forgé en Acier, par M. de Réaumur, *in*-4°. avec 17 planches. 12 liv.

Avis intéressant.

Le sieur Desnos, Libraire & Ingénieur-Géographe de Sa Majesté Danoise & connu pour les Globes & Sphères à Paris, rue S. Jacques au Globe, croit devoir avertir les personnes qui, jusqu'à ce jour ont fait chez lui l'acquisition de ses nouveaux Almanachs intitulés, Almanach Géographique ou petit Atlas élémentaire dédié au Roi de Dannemarck, 2e. Partie.

L'Almanach Géographique & familier du tour du monde.

Le Calendrier perpétuel & historique avec l'explication de ses différens usages pour faire soi-même le Calendrier de chaque année.

Le petit Indicateur Fidéle ou Itinéraire général qui enseigne toutes les routes Royales & particulières de la France en 150 petites Cartes supérieurement gravées.

Les Tablettes Economiques ou le dépositaire secret.

Le Secrétaire des Dames avec Estampes & Cartes de tous les lieux & promenades des environs de Paris, perte & gain, &c.

Les Tablettes Politiques, Economiques & Géographiques destinées pour recevoir des observations & remarques sur tous les différens Etats, Royaumes & Républiques de l'Europe.

L'Almanach des trois Fortunes ou essai sur les combinaisons de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, en grand & petit format.

Le petit Barême ou Livre des Comptes faits.

L'Almanach Parisien en faveur des Etrangers & des personnes curieuses.

L'Almanach des Postes ou petit Guide des Lettres.

La Differtation historique sur l'invention des Lettres ou caractères d'écriture, sur les instrumens dont les anciens se sont servis pour écrire, & sur les matières qu'ils ont employées.

Le petit *Memento* journalier pour écrire ses pensées, sa dépense, sa perte, son gain & généralement tout ce dont on voudra se souvenir.

Que les papiers dont ces nouveautés sont garnies, & sur lesquels on peut écrire sans plume ni encre ni crayon & aussi distinctement qu'avec la plume, par le moyen d'un styler composé d'un métal particulier adapté à chacune de ces tablettes, quoique susceptibles d'être effacés par le moyen de la mie de pain, le sont entièrement en les lavant avec une légere éponge imbibée d'eau, ensorte qu'une page noircie par la couleur du styler peut être rétablie dans sa premiere blancheur & souffrir jusqu'à huit, dix lavages & plus, chose extraordinaire, & recevoir tout autant de fois les caractères qu'on désirera y tracer sans la moindre altération du papier.

On pourra se procurer pendant toute l'année de ces sortes de papiers en tablettes de tous formats, elles seront reliées en maroquin, en veau, basanne & en carton, & seront du prix de trente-six sols, cinquante sols, trois livres, quatre, cinq livres, & six livres. Les stylets, soit pour écrire, soit pour dessiner seront enjolivés; on en fournira suivant les goûts différens, & l'on en substituera d'autres à ceux que l'on désirera changer. Cette éguille ou styler peut se détacher également des Tablettes, servir de crayon & s'enfermer dans des étuis d'or, d'argent, d'acier, comme les porte-crayons ordinaires & est supérieure à tous égards à la mine d'Angleterre la plus fine: & jamais elle ne casse & sert long tems avant qu'il soit nécessaire de l'affiner. Elles se vendent séparément des Tablettes, dans leurs étuis de trois pouces, douze sols; &, de six pouces, dix-huit sols.

Le sieur Desnos procurera aux Amateurs qui s'adresseront à lui tout ce qui paroîtra de nouveau en Géographie, il distribue gratuitement le Catalogue de son fond & les *Prospectus* de tous ces Ouvrages qui intéressent généralement les Gens de Lettres, les Amateurs, les hommes de tous les Etats & particuliérement ceux qui ont ou veulent se former une Bibliothèque.

Autre Avis.

M. Tilliard, Libraire de S. A. R. l'Infant Dom Ferdinand, Duc de Parme, &c, &c, &c, à Paris, sur le Quai des Augustins, à S. Benoît, donne avis à Messieurs les Curieux & Amateurs des beaux Arts, qu'il vient de recevoir de la Cour de Parme, un très petit nom-

bre d'Exemplaires du magnifique & royal Ouvrage intitulé : *Descrizzione delle Feste celebrate in Parma per le Nozze del Reale Infante Duca Ferdinando di Borbona, con S. A. R. l'Arciduchessa d'Austria Maria Amalia, l'anno 1769*. Un Volume, grand *in folio*, forme d'Atlas, Italien & François, imprimé en caractères & sur papier d'une perfection & d'une beauté singulière avec au moins 60 planches, vignettes & culs-de-Lampe gravés en taille-douce par les plus habiles Artistes d'Italie, sans compter plusieurs grandes Lettres ornées & gravées de même dans un goût charmant. Tous les desseins & gravures de ce magnifique Ouvrage, sont également d'un goût & d'un fini admirable, le papier & l'impression y répondent parfaitement.

Le même N. M. Tilliard, avertit qu'il sera le seul Libraire, non-seulement à Paris, mais encore dans toute la France, l'Angleterre, la Flandre, la Hollande, l'Allemagne, & même l'Espagne, chez lequel les Curieux & Amateurs pourront se procurer ce superbe Ouvrage dont il n'a qu'un très-petit nombre d'Exemplaires, & des premières épreuves.

Histoire Naturelle des Oiseaux, par M. de Buffon. A Paris, chez Panckoucke, *in folio*, grand papier 30 liv. Le même, petit papier 24 liv. Le même *in*-4°. 15 liv. en feuilles. Le même en 2 Vol. *in*-12. 6 liv. en feuilles.

L'Edition *in*-4°. forme le 16e Volume de l'Histoire Naturelle, générale & particulière. L'Edition *in*-12. forme les Tomes 32 & 33 de la petite Edition, & les Tomes 14 & 15 de l'Edition en 13 Volumes ou la partie de M. de Buffon avoit été donnée séparement.

L'Edition *in folio* est destinée à accompagner les planches enluminées que nous avons annoncées & qui se vendent chacune 1 livre en grand papier douze sols six deniers en petit papier.

Le même Libraire annonce l'histoire générale des Voyages à 8 liv. le Vol. *in* 4°. & 1 liv. 10 sols le Vol. *in*-12. en blanc.

La Collection Académique en 10 Vol. *in*-4°. à 8 liv. Les Tomes XI, XII & XIII qui viennent de paroître resteront à l'ancien prix, savoir 12 livres le Volume.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
DU MOIS D'AVRIL 1771.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

MAI.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI M. DCC. LXXI.

L'ECOLE D'AGRICULTURE PRATIQUE SUIVANT les principes de M. Sarcey de Sutieres, ancien Gentilhomme Servant, & de la Société d'Agriculture de Paris. Par M. de Grace, ancien Auteur de la Gazette & du Journal d'Agriculture, &c.

Ut varios uſus medicando extunderet artes
Paulatim. *Virg. Geo. L.* 1.

A Paris, chez Knapen & de Laguette, 1770. *in*-12, pag. 323. Avec Approbation & Privilége du Roi.

QUE l'Agriculture ſoit encore au berceau, quoiqu'exercée depuis une foule de ſiècles, c'eſt une idée à laquelle on ne ſe fait pas aiſément. Telle eſt néanmoins celle que préſente l'Avant-propos de cet Ouvrage, & dont on donne pour preuve la pratique uſitée en différentes Provinces. Dans l'une, les inſtrumens

ainsi qu'on nomme un mêlange d'un huitième de seigle avec $\frac{7}{8}$ de froment. Toutes ces natures de terres ont beaucoup de fond.

Les plantes qui dominent dans les terres franches, qui sont moëleuses & onctueuses de leur nature, sont la *racine de patience*, le *gros chien-dent*, la *porchelette*, le *pas-d'âne*. C'est à ces productions naturelles qu'on les reconnoît.

La *Chalouffe* est la plante qui abonde le plus dans les terres à blanc limon, nom qu'on leur donne à cause d'un limon blanchâtre & onctueux qui se forme sur leur surface lorsqu'il pleut.

Les terres latteuses, composées de terre franche & d'un peu de sable, produisent naturellement le *pavot*, le *chardon à Drappier*, le *reveil-matin*, le *pissenlit*, & la *porchelette*.

Se trouve-t-il un peu d'argile mêlé avec le sable & la terre franche? Le sol est froid, & ses productions naturelles sont la *queue de cheval*, la *mazoche* ou *chaillée*, la *petite-Marguerite blanche*, le *plumart*, l'*yvraie*. Ces dernieres plantes y abondent plus ou moins, selon qu'il y a plus ou moins d'argile, parce qu'alors le sol est plus ou moins froid & humide, c'est-à-dire qu'il retient plus ou moins l'eau.

Les terres roussеatres tirant sur le noir, composées de sable & d'un peu d'argile, se distinguent par la production du *vignon* & de la *fougere*, & après qu'elles sont labourées, du *pissenlit*, de la *queue de cheval*, de la *chaillée*, & de la *Marguerite blanche*. Dans les tems humides, elles sont sujettes à donner de l'*yvraie*. Ces terres sont propres au froment.

Les terres franches, mêlées de glaise seulement, produisent naturellement le *porreau de couleuvre*, espèce d'oignon, dont la graine rend le pain amer, lorsqu'elle se trouve mêlée avec le grain.

Les terres moyennes sont propres à donner du blé méteil, c'est-à dire partie froment, partie seigle. Elles sont de différentes couleurs suivant leurs mêlanges. Selon qu'elles contiennent plus de terre franche, on mêle plus de froment avec le seigle pour la semence. Celles par exemple, ou la terre franche est unie à la glaise & à l'argile, sont propres au gros méteil, c'est-à-dire $\frac{2}{3}$ de froment & de $\frac{1}{3}$ de seigle. Le mêlange qui les compose les rend glutineuses, froides & humides, elles produisent beaucoup d'*oignons de couleuvre*, de la *chaillée* & du *pavot*.

Les terres franches qui, outre la glaise & l'argile, ont un mêlange de tuf & de terre rougeatre produisent l'*arrête-bœuf*, la *buglande*, la *queue de renard* ou *rougeole*, & dans les tems humides la *chaillée*, le *pavot*, & le *plumart*. Il faut les ensemencer en méteil, c'est-à-dire moitié froment & moitié seigle.

Il y a des terres d'un gris foncé parsémées de cailloux de même couleur, & composées de différentes espéces de terres, avec de la glaise, de la marne, de l'argile,

du sable, &c. A la diversité de leurs élémens répond la diversité de leurs productions naturelles. Il importe de ne les ensemencer qu'en méteil, de même que ces terres noires, legères, où se trouve un sable noir & gras, & qui produisent abondamment de la *sanvre* & des *barbeaux*. Celles qui produisent par intervalles quelques *hiebles* & de la *sanvre* sont propres au gros méteil. Des terres noires ou roussâtres, qui, quoique de bonne qualité, produisent des *hiebles* en abondance, doivent être ensemencées en bled *ramé*.

Les terres sablonneuses mêlées de craie & de marne, où croissent la *sanvre*, le *mélilot* & le *chardon Roland*, ne sont bonnes que pour le *petit méteil*, c'est-à-dire un peu moins d'$\frac{1}{4}$ froment & le reste en seigle. Les terres poreuses, mêlées de crayon, de terres légètes & rougâtres, où croissent par intervalles, la *grosse sanvre*, le *faux panais*, l'*arrête-bœuf*, le *mélilot* ne comportent pareillement que le petit méteil. Mais celles qui sont blanches, crayonneuses & marneuses, & donnent presque les mêmes productions naturelles, sont propres à porter un tiers de froment & deux tiers de seigle.

Les terres médiocres sont des terres légères, sableuses, caillouteuses. Il n'y croît ordinairement qu'une petite herbe appellée *faux-blé*; elles ne conviennent qu'au seigle.

Les mauvaises terres sont celles qui, sans aucune consistence, sont dépourvues de bonne terre. Telles sont des terres d'un sable si léger que le vent l'emporte, des terres purement crayonneuses, comme on en voit dans la Champagne Pouilleuse; des terres qui n'ont point du tout de fond, ensorte qu'on ne peut les labourer : aussi ne produisent-elles aucune espéce de plante.

En général les terres mêlées plus ou moins de glaise & d'argile ensemble ou séparément, sont appelées terres fortes, parce qu'on les laboure difficilement. Elles sont plus ou moins froides & humides, selon qu'elles sont plus ou moins glaiseuses ou argilleuses. Au contraire elles sont plus ou moins chaudes, selon qu'elles sont plus ou moins mêlées de sable, de terre crayonneuse, marneuse crayonneuse, caillouteuse, parce que l'eau filtre au travers plus ou moins promptement, & que la chaleur les pénètre plus ou moins facilement.

Les terres mêlées de sable & d'argile sont *casses*, & durcissent au moindre rayon du Soleil : on croiroit, en marchant, y marcher sur des cailloux.

Après avoir fait connoître les différentes natures de terres, & les semences qui leur conviennent. M. de Sutieres passe aux engrais. C'est une erreur fort commune parmi les gens de la Campagne que, plus une terre est fumée, plus la récolte doit être abondante. Ainsi raisonneroit celui qui, voyant que deux livres de pain par jour suffisent pour entretenir

les forces d'un homme, croiroit les doubler, ou tripler en lui faisant manger quatre ou six livres de pain. Une terre trop fumée fait épousser la plante qui ne produit qu'une paille foible, *veule*, creuse, facile à verser, surmontée d'un épi maigre, dont le grain n'est pas mieux nourri.

Il est donc essentiel de connoître & la quantité & la qualité des engrais qui conviennent aux différentes natures de terre, les tems les plus propres à les employer avec succès, enfin le degré de pourriture qu'ils doivent avoir. C'est un détail dans lequel entre M. de Sutieres.

Quatre grandes voitures de fumiers de basse-Cour mêlés suffisent par arpent pour les terres à froment. Plus les terres sont fortes, froides & humides, plus les fumiers chauds leur conviennent; aussi le parc, la marne, les décombres des maisons qui les divisent & les réchauffent, leur sont très propres. Il faut cinq voitures de pareil fumier pour les terres moyennes, ou terres à blé méteil; six pour les terres à seigle, qui sont légères, crayonneuses, marneuses, caillouteuses. Mais, comme les terres sont chaudes de leur nature, le fumier qui leur convient est celui de vache, qui en lie les parties au lieu de les diviser, & leur donne la fraicheur dont elles ont besoin.

La terre neuve supplée merveilleusement au défaut de fumier. Aussi une terre nouvellement défrichée pourra-t-elle être ensemencée plusieurs années de suite sans fumiers. Il est même à propos de n'y semer, les premieres années, que des Mars, parce que la trop grande quantité de sucs nourriciers feroit épousser le bled qu'on y mettroit. L'Auteur observe qu'il faut, autant qu'on le peut, employer les fumiers avant & pendant l'hiver, afin de leur donner le tems d'acquerir le degré de pourriture convenable, & la facilité de s'amalgamer avec la terre au second ou au troisième labour. On ne peut douter que cette méthode ne soit bonne pour toutes les terres à bled; mais on peut demander si elle doit l'être également pour les terres à seigle. L'Auteur remarque lui-même pag. 24, que « plus une terre est » légère, moins elle conserve long- » tems les principes de fécondité » qu'elle peut avoir par elle-même, » ou qu'on lui a substitués par les » engrais ».

N'y auroit-il donc pas du danger à porter les fumiers dans ces sortes de terres, avant ou durant l'hiver? La pluie qui les pénétre facilement doit laver & entraîner les sucs nourriciers, qui ne doivent pas non plus résister à l'action du Soleil, sur-tout lorsqu'elles ont été labourées en été.

Ne seroit-il donc pas plus à-propos de ne porter sur ces terres, qu'au troisième ou au quatrième labour, les fumiers qui leur conviennent, & qui doivent être pour la plus grande partie des fumiers de vache? Bien entendu encore

qu'ils soient assez consommés auparavant.

Quoiqu'il en soit, il faut consulter l'Auteur sur les avis qu'il donne pour l'emploi des fumiers relativement aux différentes qualités des terres, & pour la manière de suppléer au défaut de fumiers d'animaux. Il rapporte les observations & les idées de M. Wallerius, célèbre Chymiste de l'Université d'Upsal, sur la marne, & sur le sel.

L'article qui suit, & qui a pour objet le labour, n'est pas moins important. M. de Sutieres donne la préférence à la charrue de Brie, telle qu'il l'a rectifiée, & qu'il l'a décrite, dans toutes ses proportions, parce que c'est celle qui ameublit le mieux les terres, c'est-à dire qui les divise & les renverse le mieux sans les plaquer. Car c'est un principe reconnu de tous les cultivateurs qu'une terre ne sçauroit être trop ameublie, sur-tout si elle est dans la classe des terres fortes. D'ailleurs deux chevaux suffisent pour labourer toute espéce de terre, avec cette charrue ; & il en faut atteler au moins trois aux autres charrues. Mais, de quelque nature que soient les terres, l'Auteur veut qu'elles soient labourées par planches, plus ou moins bombées, & plus ou moins larges, suivant que le terrein est plus ou moins humide. Si le terrein est absolument plat & aquatique, outre les planches qui doivent être bien bombées, & de 7 à 8 coups de charrue ou rayes chacune, il y faut encore pratiquer des sangsues plus ou moins larges & profondes. Les terres fortes exigent quatre coups de charrue, & c'est au troisième labour qu'on commence à former les planches. Pour les bomber, on enfonce d'un ou de deux pouces la charrue de plus qu'à l'ordinaire au milieu de chaque planche, en observant ensuite d'enfoncer de moins en moins à proportion qu'on s'éloigne du milieu.

Mais en enfonçant la charrue, il importe beaucoup de ne pas ramener de la mauvaise terre, comme du tuf, du crayon, de la terre rougeâtre, &c. Ce seroit multiplier les mauvaises plantes.

Si ce danger est à craindre, il faut, pour bomber les planches, ramener avec la charrue de la terre des côtés au milieu ; ce qui se fait en rapprochant d'abord les coups de charrue les uns des autres, & les écartant ensuite à mesure qu'on s'éloigne du milieu.

Si les terres ainsi préparées sont humides, il importe de les ensemencer de bonne heure, pour prévenir l'effet de la gelée. Le bled ramé doit être semé à la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre. Il faut huit boisseaux mesure de Paris, c'est-à-dire environ 160 livres pesant de blé par arpent (de 100 perches, 22 pieds pour la perche), pourvu que les grains soient bien *chaulés*. On verra bientôt à cet égard la méthode de M. de Sutieres.

La même quantité de semence suffit pour les terres à pur froment, qu'on

qu'on ensemence dès le commencement d'Octobre, quoiqu'on puisse le faire jusqu'à la S. Martin, si un tems doux & favorable le permet. Le gros méteil, composé de trois parties de froment & une partie de seigle, doit être semé depuis le 15 Septembre, jusqu'au commencement d'Octobre, dix boisseaux par arpent. Il faut six boisseaux de méteil (moitié froment, moitié seigle) & cinq de petit méteil ($\frac{1}{4}$ froment $\frac{3}{4}$ seigle), & semer l'une & l'autre espèce depuis le 10 jusqu'au 20 Septembre environ. On peut semer le seigle dès les premiers jours de Septembre, & 4 boisseaux par arpent. Telles sont en abrégé les règles que prescrit l'Auteur pour les bleds d'hiver, avant de passer aux Mars. Il invite à semer les avoines dès le 15 Février, si le tems le permet, sur-tout si les terres sont saines ou chaudes, & légères ou non sujettes à tenir l'eau. L'abondance de la récolte l'emporte sur les dangers de la gelée qu'on peut craindre durant l'hiver.

Il faut semer les Mars dès les premiers jours de ce mois, dans les terres légères & saines. Il est bon de semer les vesces, les lentilles, les bisailles ou dragées depuis le 15 Mars jusqu'au 15 Avril; plus tard, il est à craindre que les grandes chaleurs ne fassent avorter ces plantes. La quantité de semences pour les bleds de Mars, & de l'orge, est de six boisseaux par arpent. Celle de l'avoine doit être proportionnée à la qualité du sol, quoiqu'on ne risque jamais rien d'en mettre plus que moins. Si elle paroît trop drue après qu'elle est levée, on fait passer la herse pardessus, & par ce moyen on en diminue la quantité, & l'on donne à la plante le binage nécessaire.

Il importe sur-tout de ne confier à chaque espèce de terre que l'espèce de grain qui lui convient. Le seigle empêche le froment de verser dans une terre où il ne pourroit se soutenir s'il étoit seul. Tous les véritables Agriculteurs, dit M. de Sutieres se sont élevés contre la proscription du méteil, prononcée dans une Brochure intitulée, *Avis au Peuple*. Veut-on sçavoir le produit des différentes sortes de bled? L'Auteur nous apprend que le seigle ne rend tout au plus par septier que 140 livres de pain; le petit méteil 160; le méteil 170; le gros méteil 200; le bled ramé 270 à 280. Les Boulangers de Province achetent beaucoup des deux dernieres espèces.

Les bleds sont sujets à différentes maladies, telles que la nielle, la carie, le charbonnage, &c, & c'est pour prévenir ces accidens & d'autres, que M. de Sutieres invite à faire usage d'un chaulage qu'il a imaginé, & qui sert même d'engrais à la plante. Car il épargne un tiers de la quantité de fumier qui seroit nécessaire si on ne chauloit pas. Voici la manière de le préparer.

Dans un tonneau défoncé par un bout, capable de contenir un muid d'eau, & rempli, jetez environ un boisseau de crottes de

mouton, une pareille quantité de fiente de pigeon & de poule, un boisseau de bouze de vache, autant de crotin de cheval, & environ un boisseau de cendres de génièvre, de genêt & de chêne : le mêlange de ces trois espèces de cendres seroit encore meilleur. Remuez bien le tout avec un fort bâton, pour le reduire en un seul corps. Répetez cette opération pendant cinq ou six jours que le mélange fermente, après quoi il se calme, & se convertit en une espèce de graisse. Mettez une quantité suffisante de cette liqueur dans une chaudiere de fer, jettez-y une poignée de genêt des bois que vous retirerez après l'avoir fait bouillir cinq à six minutes. Faites éteindre de la chaux dans la chaudiere, &, après avoir bien remué la liqueur avec un bâton, vous la verserez sur le tas de bled qu'on veut semer. Trois personnes remuent alors le bled avec des pelles, afin que chaque grain soit bien engraissé de la liqueur. Un sceau de cette liqueur suffit pour un septier de bled, & dans un sceau on met ordinairement un morceau de chaux, de la grosseur d'un fort melon. Si l'on a de l'eau de lessive, on peut en mettre un muid dans un tonneau ou dans un cuvier, & y jetter environ un boisseau de suie de cheminée : ce qui tiendra la place de la cendre de genêt, de genièvre & de chêne. On pourra même se dispenser de faire bouillir du genêt dans la liqueur. L'eau de mare peut suppléer à cette lessive; mais il faut, pour l'une & l'autre espèce d'eau, n'employer que la moitié des fumiers ou ingrédiens indiqués ci-dessus.

C'est à la faveur de ce Chaulage, dit M. de Sutieres que son bled germe plutôt que celui des autres, acquiert plus de force, ne pousse point en ciboule, jette un ample & profonde racine, est fourni d'une plus grande abondance de sucs nourriciers qui le dispose à résister aux intemperies de l'air, à se relever lorsqu'il est couché, & ne lui laisse que la grêle à craindre. L'Auteur proscrit toute lotion, lavage, & lessive de la semence. Le bled ne peut-être trempé dans aucune espèce d'eau, sans perdre de sa qualité prolifique. Jamais il ne sera garanti des maladies ni des accidens funestes causés par les brouillards, par les vapeurs, & par les mauvaises influences de l'air.

La semence ainsi préparée doit être confiée à la terre préparée aussi suivant la méthode de l'Auteur qui, en relevant les avantages de la charrue de Brie, ne laisse pas ignorer les inconveniens des charrues & des méthodes usitées dans différentes Provinces du Royaume. Il insiste pour que le grain soit enterré avec la herse. Il bannit toute espèce de semoir, & en fait sentir les inconveniens. On ne doit, selon lui, jamais semer qu'à la main. Si le grain est enterré avec la charrue, non avec la herse, il s'en perd une partie, une autre est portée par pelotons sur les dos des sillons, outre qu'il en résulte d'autres désavantages dont on voit ici

le détail. L'Auteur préfère pour le labour les chevaux aux bœufs, & donne les raisons de cette préférence.

Il ne se borne pas aux moyens d'avoir d'abondantes récoltes, il s'occupe encore du soin de conserver les grains, sans risque & sans frais, pendant plusieurs années, & des précautions à prendre pour les mettre en sûreté dans les granges.

La méthode de battre le bled presqu'aussitôt qu'il est récolté lui paroît préjudicier à la qualité du grain, & empêcher de pouvoir le garder long tems. Il faut, dit-il, qu'il reste entassé dans la grange ou en meule jusqu'à ce qu'il ait jeté son feu, & qu'il se soit façonné; le pain en est meilleur & plus sain. Voici la pratique qu'il conseille pour garder le bled plusieurs années. Quand il est battu, on le laisse dans sa paille, c'est-à-dire dans la paille au vent, & on le met à part dans un lieu sec. Lorsqu'on a fait porter dans la grange une quantité suffisante de gerbes de la nouvelle récolte pour en former trois lits, & qu'on les a bien entassées; on jette par-dessus le bled qu'on avoit conservé dans la paille, environ l'épaisseur de deux ou trois pouces; on forme de nouveau deux lits de gerbes, qu'on couvre de la même quantité du vieux bled; & l'on continue autant qu'il est nécessaire.

Si la nouvelle récolte est bien séche & bien saine, l'ancien bled se régénère, acquiert une qualité nouvelle, & n'est point sujet à se gâter, de manière qu'après cinq à six ans il peut servir de semence. D'ailleurs il est plus en sûreté dans cet endroit que dans tout autre, parce que bien pressé dans le tas, soit par sa pesanteur, soit par celle des gerbes qui le couvrent, il ne laisse point d'accès aux rats, aux souris, ni à la vermine. Au défaut de cette pratique, l'Auteur conseille de faire vanner le bled avec le moulin dont on fait usage en Picardie, & qu'on trouve à Paris, à un prix modique, chez le sieur Bouillier, Me Menuisier, rue des Prouvaires.

Il indique aussi les moyens de fertiliser les arbres fruitiers, & de les garantir des vermines & des insectes qui les font souvent périr. Suivent des observations sur la culture du sain-foin, & sur les prairies artificielles en général, sur les maladies des bestiaux, dont il explique les causes. Détail intéressant, curieux, & instructif, pour lequel nous sommes forcés de renvoyer à l'Ouvrage même. L'Auteur finit par inviter à semer de la nielle, dont la farine seroit une poudre excellente pour les cheveux. La récolte en seroit plus abondante que celle de tout autre grain qu'on pourroit semer sur le même sol, & épargneroit une consommation considérable en bled, précieux en tout tems, mais principalement dans les mauvaises années.

L'Ouvrage de M. de Sutieres intéresse trop la Société pour n'être pas accueilli autant qu'il le mérite.

Quelle eſt l'ame aſſez inſenſible pour ne pas lui ſçavoir gré des peines & des fatigues qu'il a eſſuyées, des efforts multipliés qu'il a faits pour perfectionner le premier des Arts. C'eſt le réſultat de ſes expériences dont il fait part au Public, & ce qui doit inſpirer de la confiance pour les procédés qu'il preſcrit & qu'il ſuit lui-même, c'eſt qu'on eſt à portée de connoître les ſuccès conſtans dont ils ont été couronnés en différentes Provinces, & dont ils le ſont de plus en plus près de Compiègne, où l'Auteur les met en pratique. Nous ſavons, de ceux qui ont été ſur les lieux, que ſes récoltes ſont conſtamment plus abondantes que celles de ſes voiſins qui ne ſuivent pas ſes procédés.

Au reſte on trouvera dans ſon Ouvrage des obſervations intéreſſantes & utiles ſur différens objets, relatifs à l'économie rurale. Nous nous bornerons à celle ci qui terminera notre Extrait. « Nous n'avons pas beſoin, dit-il, pag. 205, de l'exportation des grains hors du Royaume pour tirer de grands avantages de nos récoltes; nous pouvons les conſommer toutes & en retirer de bons profits. Il eſt à-propos d'obſerver que, depuis l'exportation, le Fermier ou Cultivateur a négligé de faire des élèves, parce qu'il a trouvé plus commode de vendre tout d'un coup ſes grains, que d'avoir la peine d'élever des beſtiaux ou des volailles. Il s'en eſt ſuivi la rareté & la cherté de la viande de toute eſpèce, de la volaille, & l'augmentation conſidérable du beurre, du fromage & des œufs. Tout a augmenté à-proportion, excepté les ſalaires des Ouvriers, malgré les promeſſes ſéduiſantes des prétendus *Economiſtes*, qui avoient aſſuré que les ſalaires augmenteroient toujours à-proportion du prix des denrées. Les gens ſenſés voyoient les choſes comme elles ſont arrivées, & ne ceſſoient de le prédire. Ils ſe ſont élevés avec force contre le ſyſtême meurtrier de ces ſoi-diſant Philoſophes, & enfin leur voix a été entendue; mais il faudra du tems pour réparer les maux que la doctrine préconiſée dans les *Ephémérides du Citoyen* avec cet enthouſiaſme qui caractériſe le fanatiſme, a cauſé dans tout le Royaume, &c ». Sans nous décider ſur la juſteſſe de cette remarque, nous pouvons dire qu'elle mérite la plus ſérieuſe attention. La lecture de l'Ouvrage en fera diſtinguer d'autres ſur leſquelles on ne manquera pas de porter le même jugement.

ANECDOTES DES RÉPUBLIQUES AUXQUELLES ON a joint la Savoye, la Hongrie & la Boheme. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. Le 1 de 804. Le 2 de 798 pages.

Ces deux nouveaux Volumes des Anecdotes comprennent l'histoire des quatre grandes Républiques de l'Europe moderne : savoir 1°. les Anecdotes Génoises & Corses; 2°. les Anecdotes Vénitiennes, auxquelles on a ajouté les Malthoises. 3°. Les Anecdotes Helvétiques. 4°. Les Anecdotes Belgiques & Hollandoises. On donne ensuite celles de la Savoye pour servir de supplément aux Anecdotes Italiennes; les Anecdotes Hongroises & enfin celles de Boheme. Ces huit parties sont terminées par une Table alphabétique nécessaire à cet Ouvrage.

Les Anecdotes Génoises & Corses renfermées dans 218 pages, commencent à l'an 205 avant Jesus Christ, & finissent en 1769. Génes faisoit partie de la Ligurie & en est la Capitale. Ses anciens habitans étoient belliqueux & firent long-tems la guerre aux Romains qui parvinrent enfin à les soumettre. Quelques Colonies de Liguriens passèrent dans la Corse qui subit également le joug des Romains. Les Anciens ne parlent pas d'une manière bien avantageuse de ces Insulaires. Sénèque qui a eu occasion de les connoître s'exprime ainsi à leur sujet,

Prima est ulcisci lex, altera vivere raptu
Tertia mentiri, quarta negare Deos.

l'Histoire Ancienne de Gènes & de Corse, n'offre que peu de faits & la plupart sont si peu vraisemblables que l'Auteur n'a pas cru devoir les rapporter. Ces deux contrées ont été beaucoup exposées aux incursions des Sarrasins, & la Corse en particulier leur fut soumise, malgré les efforts des Génois; ensuite les Pisans & les Génois se disputèrent long-tems cette Isle. Les Corses tentèrent souvent de secouer le joug des Génois qui les opprimoient. Les Historiens rapportent que, dans le tems où les Génois furent reconnus Souverains de l'Isle de Corse, les deux Peuples firent un pacte qui devoit subsister à jamais. Les Génois consentoient à laisser aux Corses leurs anciens priviléges, c'est-à-dire que ceux-ci garderoient leurs rangs & leurs titres, occuperoient les meilleures places du Gouvernement & auroient voix délibérative avec les Génois dans les Conseils. Les Génois ne gardèrent aucune des conditions & l'an 1551. les Corses se soulevèrent & tentèrent de se soumettre à la France qui y avoit un puissant parti, mais en 1569

Georges Doria pacifia les troubles, & les François abandonnerent l'Isle, mais les Corses eurent souvent occasion de se plaindre des Génois, ils se révolterent plusieurs fois, & enfin ils viennent de rentrer sous la domination de la France.

Il y a peu d'Ouvrages qui paroissent aussi difficiles pour un Auteur qu'une histoire générale de Venise. Une foule d'Ecrivains ont entrepris de l'écrire. La plus moderne est celle de M. l'Abbé Laugier qui a puisé dans toutes les sources. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons a eu également recours à tous les Ecrivains qui lui ont paru dignes de foi, autant que peuvent l'être des Auteurs ou qui n'ont pu connoître la vérité, ou qui, l'ayant connue, n'ont pas toujours osé la dire, car il est presqu'aussi dangereux de flatter que de blâmer cette République singulière. « Ses fastes, dit-il, tels qu'on » peut les recueillir de ces différens » Ecrivains, en les supposant exacts, » offrent sans doute de grands » exemples de vertus, un amour » exagéré ou plutôt l'enthousiasme » de la liberté; des faits généraux » qui donnent la plus grande idée » de ce Peuple; un fanatisme pa- » triotique qui éleve l'ame; mais » peu de faits particuliers, peu » d'anecdotes isolées; tout tient à » l'histoire de la Nation. Des guer- » res continuelles, une politique » soutenue, mais ombrageuse, des » traités, des négociations ne plai- » sent pas à tous les Lecteurs ». L'Histoire de Venise étoit donc une de celles dont il importoit le plus de recueillir les Anecdotes & c'est ce que l'Auteur a fait dans son Ouvrage, où, à l'aide de la succession des Doges, il a lié les évènemens, sans cependant les faire dépendre les uns des autres. Quant à celles de Malthe qu'il a mises à la suite, il les a tirées des sources dans lesquelles l'Abbé de Vertot avoit puisées.

Paul Luc Anafeste Citoyen d'Heraclée est le premier Duc ou Doge de Venise entre l'an 630 & l'an 697. Son autorité subordonnée à celle des Etats généraux ne devoit point être transmise à ses héritiers. Elle fut encore plus limitée dans la suite.

Dans les Croisades les Vénitiens se distinguerent par leur courage & par leur politique, & furent plus qu'aucune autre Nation faire tourner ces expéditions à leur avantage. Leur flotte étoit composée de deux cents navires, elle voyoit avec peine celle des Pisans courir la Méditerrannée, elle lui livra un combat.

En 1158. Ulric Patriarche d'Aquilée, voulant faire valoir les prétentions de son Siège sur l'Eglise de Grado, assembla une petite armée, vint à Grado, s'en rendit maître & en enleva les richesses. Le Doge vint aussitôt avec une flotte investir Grado, surprit Ulric & l'emmena prisonnier avec douze Chanoines. Ulric demanda la liberté, on la lui rendit, à condition

que toüs les ans il enverroit à Venise un Taureau avec douze Cochons, représentant le Patriarche & les douze Chanoines. Cette cérémonie est abolie & l'on n'en a laissé subsister que l'usage de tuer le Taureau au milieu de la place.

En 1175 le Doge Ziani ayant remporté une victoire complette par mer sur l'Empire en faveur du Pape Alexandre, rencontra à son retour à Venise ce Pape à la tête du Sénat & du Clergé. Alexandre lui remit un anneau d'or, & lui dit, en l'embrassant, de s'en servir comme d'une chaîne pour retenir la Mer sous le joug de l'Empire Vénitien ; de l'épouser avec cet anneau, & de renouveller tous les ans ce Mariage, afin que la postérité sût que la Mer a été soumise aux Vénitiens, comme l'Epouse l'est à son Epoux. C'est à cet évenement que les Historiens rapportent la Cérémonie du Mariage du Doge avec la Mer.

En 1217. un évenement singulier donna lieu à la guerre entre les Vénitiens & les Padouans : la Ville de Trevise fit annoncer un Spectacle galant. Il vint de toutes les Villes, & sur-tout de Padoue & de Venise, un nombre considérable de jeunes gens qu'on sépara en différens quadrilles. On avoit fait construire un Château que l'on appelloit le Château d'Amour. De jeunes filles armées de boucliers de fleurs y étoient renfermées pour le défendre, les armes étoient de part & d'autre des oranges, des citrons, des lys & des roses. Le Quadrille Vénitien voulut forcer les portes du Château, celui de Padoue s'y opposa, la querelle s'échauffa, on foula aux pieds l'étendart des Vénitiens qui mirent l'épée à la main, on sépara les combattans avec peine. Les Padouans de retour chez eux se plaignirent de l'insulte qu'ils avoient reçue, Padoue prit les armes & le Doge de Venise fut obligé d'envoyer contre elle une armée. Les Padouans furent contraints, après une bataille de demander la paix qui leur fut accordée à condition qu'ils livreroient vingt-cinq des jeunes gens auteurs du trouble. Les Vénitiens se contenterent de les retenir quelques mois en prison.

Les Anecdotes Malthoises se borneroient à peu de chose si celles qui regardent les Souverains n'en faisoient point partie ; l'Auteur remonte donc à l'institution de l'Ordre vers l'an 1065. & termine ces Anecdotes en 1749. De-là il passe aux Anecdotes Helvétiques, par lesquelles il termine son premier Volume. Cette histoire doit intéresser quiconque aime la vertu & la liberté. L'Auteur s'est attaché à donner plutôt une idée des mœurs & du caractère des Suisses que de leur histoire. Il en a puisé les détails en grande partie dans les Ouvrages & les Manuscrits de M. le Baron de Zurlauben. Il remonte jusqu'à l'an 169. de Rome & finit en 1766.

Le second Volume commence par les Anecdotes Hollandoises & Belgiques depuis l'an 35 de Jesus-

Chrift jufqu'à préfent. Nous ne nous arrêtons point fur ces différens morceaux qui ne font que des extraits d'ouvrages connus. Ils ne fervent qu'à rappeler à la mémoire les évenemens les plus intéreffans de l'Hiftoire. Après les Anecdotes Belgiques viennent celles de la Savoye, celles de la Hongrie & celles de la Boheme faites fur le même plan.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA DÉCOUVERTE ET DE LA conquête des Indes par les Portugais. Par M. d'Uffieux. A Paris, chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé au Parnaffe Italien. 1770. Un Volume *in* 12. de 204 pages. Prix 1 liv. 16 fols.

La conquête des Indes eft un des plus grands évenemens de l'hiftoire moderne & qui fait honneur à l'humanité. Plufieurs Ecrivains ont traité ce fujet avec une jufte étendue. M. d'Uffieux entreprend d'en faire un tableau qui eft affez intéreffant, mais qui auroit exigé de plus grands détails. Les Portugais commencerent ces voyages dans un tems où les Mathématiques, l'Aftronomie & toutes les Sciences qui ont rapport à la Navigation n'étoient encore qu'au berceau. On verra dans cet Ouvrage ce que peuvent la valeur & la prudence réunies à un zéle vraiment patriotique.

En 1415 Don Juan Roi de Portugal réfolut de faire la guerre aux Mores & d'aller les attaquer jufques dans l'Afrique; Don Henri le plus jeune de fes fils l'accompagna & fe fignala à la prife de Ceuta. Ce jeune Prince s'attacha enfuite à l'étude des Mathématiques & envoya une petite flotte pour faire des découvertes fur les côtes de l'Afrique vers le Pays des Négres. Don Henri continua de faire d'autres expéditions femblables. Dans une premiere on parvint à une Ifle qu'on appella *Porto Sancto*. Dans une feconde à Madere, enfin dans une troifième, quoiqu'en Portugal on traitât de chimériques ces expéditions, Giliagnez envoyé par Don Henri en 1434, doubla le Cap Bajador; & on continua, d'années en années, de faire de nouvelles tentatives, & plufieurs découvertes qui donnerent de grandes efpérances. En 1446, on parvint au Sénégal. Après la mort de Don Henri qui étoit devenu Roi de Portugal, l'or & les richeffes que l'on tiroit des Pays nouvellement découverts firent entreprendre de nouvelles courfes; on pénétra au delà de la Ligne. On tiroit un grand profit du Commerce de la Guinée & du Congo, enfin, en 1487, Diaz parvint jufqu'au Cap de Bonne Efpérance. Vafco de Gama le doubla, fe rendit à Mozambique, delà à Calicut, Gama termina là fon expédition & revint en Europe. Alors on équipa une nouvelle flotte qui partit

en

en 1500. Elle étoit commandée par Cabral. Cet Amiral se rendit à Calicut, fit un Traité avec le Roi du Pays & revint en Europe. Une autre flotte Portugaise découvrit la côte de Malabar; l'Inde se trouva remplie de Portugais qui y devinrent très-puissans. Leurs établissemens & leurs découvertes causèrent la ruine du Commerce que l'on faisoit par la Mer Rouge. Le Sultan d'Egypte fit des efforts inutiles pour le rétablir. Les Portugais en 1506 équipèrent une flotte nombreuse avec laquelle ils se rendirent redoutables dans l'Inde. Ils s'emparèrent dans la suite de Goa & en firent leur principale place. L'Auteur termine son Ouvrage à l'an 1521 que presque toutes les Nations de l'Europe vinrent traverser les Portugais dans l'Asie. Il ne donne qu'un abrégé très-court de l'histoire de ces découvertes que l'on trouve beaucoup plus détaillée dans plusieurs autres Ouvrages.

ŒUVRES DIVERSES DE JEAN RACINE, enrichies de Notes & de Préfaces, Tome VII. A Londres 1768. grand *in* 8°. environ 400 pages.

Ce septième Volume, ajouté après coup à la belle Edition *in*-8°. de Racine, dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Octobre 1770. contient les Lettres de Racine qui avoient été publiées par son Fils. L'exécution ne nous en paroît pas moins belle que celle des autres Volumes, & le dessein, annoncé dans la Préface générale, de rendre cette Edition de Racine la plus complette qui ait jamais paru, exigeoit l'impression de ces Lettres; mais, dans une note de l'Avertissement qui les précède, les Editeurs ont fait une faute d'autant plus singulière qu'elle consiste à relever dans Louis Racine une prétendue faute qu'il n'a ni faite ni pu faire.

« Il y a, disent-ils, une faute » bien remarquable à la note 2 de » la page 294 de ce Volume ». Louis Racine prétend que *Racine le Fils*) c'étoit un frère aîné de Louis) *apporta la nouvelle de la » Paix de Riswick, & qu'il fit si » peu de diligence que, quand il » arriva, le Roi en savoit la nouvelle.* Ce fait est démenti par » tous les Historiens du règne de » Louis XIV, qui nous apprennent que ce fut à M. de Cély, » fils de M. de Harlay, l'un de nos » Plénipotentiaires; que cette aven» ture arriva. Les Lettres 17 & 20. » indiquent clairement que la route » de Racine le Fils étoit dirigée de » Paris en Hollande, & point du » tout de Riswick à Versailles ».

Les Editeurs auroient dû être arrêtés d'abord par la seule considération que Louis Racine, qui vivoit du tems de la Paix de Riswick, n'a pas pû attribuer à son propre frère l'aventure si connue de M. de Cély.

Voyons s'il a fait cette faute.

Il s'agit d'une Lettre de reprimande, écrite par Racine à son Fils aîné, qui, étant chargé de porter les dépêches du Roi à M. de Bonrepeaux, notre Ambassaeur en Hollande, s'arrêta par curiosité à Bruxelles : Racine lui dit :

« Vraisemblablement vous avez » pris des Mémoires de M. de » Cély pour avoir fait une course » aussi extraordinaire que celle que » vous avez faite ».

Du nom de M. de Cély part une note conçue en ces termes :

» Il apportoit la nouvelle de la » Paix de Riswick. Il fit si peu de » diligence, que, quand il arriva, » le Roi savoit la nouvelle ».

Il n'y a rien-là que de très-exact. Mais qu'ont fait les Editeurs ? Ils se sont vraisemblablement contentés de lire l'intitulé de la Lettre, sans lire la Lettre même, &, faute d'avoir observé que la note partoit du nom de M. de Cély, ils ont attribué à Racine le fils ce qui est dit de M. de Cely. D'après cette erreur ils ont fait plus dans cette Edition ; au lieu de transcrire la note telle qu'elle est : *il apportoit la nouvelle, &c.* ce qui encore un coup se rapporte à M. de Cély ; ils ont mis : *Racine le Fils apportoit la nouvelle, &c*, ainsi ce sont eux seuls qui ont fait la faute qu'ils relevent.

Nous n'avons pu nous dispenser de remarquer cette inadvertence, qui n'empêche pas que cette Edition de Racine ne l'emporte à tous égards sur les précédentes.

LES FASTES DE LA GRANDE-BRETAGNE, contenant tout ce qui s'est passé d'intéressant dans les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, depuis la fondation de la Monarchie jusqu'à la Paix de 1763. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in* 12. l'un de 328 pages & les Préliminaires 74 ; l'autre de 378.

Les Fastes de la Pologne & de la Russie. A Paris, chez le même Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la première porte cochère au-dessus du Collège. 1769.—1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. L'un de 374 pages & les Préliminaires 88 ; l'autre de 296 & les Préliminaires 140.

M. CONTANT DORVILLE, Auteur de ces deux Ouvrages, auxquels, l'excellent abrégé Chronologique de M. le Président Hénault a servi de modèle, juge que la lecture de l'Essai de M. de Voltaire sur l'Histoire Générale a besoin d'être précédée d'autres Lectures qui en facilitent l'intelligence. C'est, selon lui, un résultat qui suppose dans les Lecteurs des connoissances acquises. Ce sont ces connoissances que M. Contant d'Orville veut leur donner par des abrégés de l'histoire

de chaque Nation, abrégés qui contiennent tous les faits essentiels, les principes & les révolutions de chaque Gouvernement ; il a commencé par la Grande-Bretagne, il y a joint la Pologne & la Russie, & il paroît se proposer de parcourir tous les Etats de l'Europe, en suivant le même plan. Il donne à la tête de chaque Histoire une Table Chronologique des Rois & une Description Géographique de chaque Royaume, avec une exposition des intérêts politiques qui naissent de la situation de chaque Etat. Dans l'histoire de la Grande-Bretagne, il compte pour rien l'Heptarchie Saxonne, & commence directement à Egbert, qui réunit les sept Royaumes. Comme l'Auteur ne s'attache point aux menus faits & qu'il ne se pique point de recherches, les premiers tems lui fournissent peu de détails. Toute l'histoire des trois Royaumes, depuis leur origine jusqu'en 1700. ne remplissent que les 182 premières pages du premier Volume. Les 63 années qui restent, complétent ce premier Volume & remplissent le second tout entier.

Les Fastes de la Pologne commencent à Leck I. Duc de Pologne vers l'an 550. qui tenta de civiliser les Sarmates & qu'on regarde comme le Fondateur de Gnesne ; il y a ensuite une lacune jusqu'à Cracus, Duc de Pologne en 700. & fondateur de Cracovie. Boleslas fut, dit-on, le premier qui prit le titre de Roi l'an 1024. Cette histoire est conduite jusqu'à l'année 1768, & contient une partie de la guerre présente.

L'origne des Russes est couverte des plus épaisses ténébres, on ne fait remonter l'établissement de leurs Chefs ou Ducs qu'à Rurick en l'an 860. Ivan IV. fut le premier qui prit le titre de Tzar ou Czar, ce qui se fit avec des solemnités remarquables le 16 Janvier 1547, selon quelques Auteurs. L'histoire de la Russie est poussée comme celle de la Pologne jusqu'en 1768. & contient une partie du règne de Catherine II. Il nous semble que ces Abrégés ont une juste étendue, qu'ils suffisent à l'instruction de la multitude, qu'ils ont de la méthode & de la netteté ; que le style, s'il n'est pas toujours soutenu, est communément bon ; que les Remarques Préliminaires placées à la tête de chaque histoire sont curieuses, solides & font bien connoître les Nations dont elles retracent le Gouvernement & les mœurs.

HISTOIRE UNIVERSELLE, TRAITÉE RELATIVEMENT aux Arts de peindre & de sculpter, ou tableaux de l'histoire, enrichis de connoissances analogues à ces talens. Par M. Dandré Bardon, l'un des Professeurs de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Histoire, la Fable & la Géographie, Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, Associé aux Académies de Toulouse & de Rouen, & Directeur Perpétuel de celle de Peinture & de Sculpture établie en la susdite Ville de Marseille. A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Vol. *in*-12. d'environ 500 pages chacun.

DANS ce beau monument érigé aux Arts, M. d'André Bardon rapporte d'abord simplement chaque fait, tel que l'histoire le lui fournit, il trace ensuite le tableau qu'un imagination riche & poëtique lui fait appercevoir dans chacun de ces faits. Un seul exemple montrera toute la marche de son Ouvrage.

« Après les six jours de la Création, Dieu, dit-il, se reposa; » c'est-à dire, qu'il cessa de produire de nouvelles espèces de » créatures sans cesser d'agir, de » conserver & de gouverner ce » qu'il avoit créé. Il sanctifia ce » septième jour ».

Voilà le fait, voici le tableau.

» Au centre d'un Trône lumi- » neux de nuées, qui s'élèvent vers » les Cieux, & se répandent sur » divers endroits de la terre, l'E- » ternel est majestueusement assis. » Il promène ses regards sur les » innombrables objets, qu'il a tirés » du néant & dirige l'action de sa » main vers Adam & Eve, qu'il » bénit: leur position modeste & » respectueuse peint la reconnois- » sance & la sensibilité de leurs » cœurs. De riches plantes les en- » vironnent; les branches des saules » & des ormeaux se plient sur leur » tête pour les garantir du Soleil; » un doux ruisseau coule à leurs » pieds; son onde n'est agitée que » par les souples nageoires des ci- » gnes, qui, en la parcourant, se » mirent dans son cristal. On voit » ailleurs, le chevreuil gravir les » collines; le cheval, le Droma- » daire galoper sur le gazon; un » troupeau de gros bétail se reposer » au sein des prairies. Non loin le » Vautour & la tourterelle sont » perchés sur la même branche; » le loup & l'agneau folâtrent sur » l'herbe tendre; le lionceau ca- » resse l'ours; le jeune cabrit la » panthère & la brebis le léopard. » Tout annonce l'âge heureux, où » nos premiers parens vivoient dans » l'innocence: tems unique, tems » à jamais digne de nos regrets! » Le siècle d'or, si vanté des » Poëtes, n'en est qu'une foible » copie ».

C'est avec cette richesse & d'invention & de style que l'Auteur trace tous les tableaux de l'histoire aux Peintres & aux Sculpteurs, qui n'ont plus qu'à prendre le pinceau ou le ciseau & à exécuter. Ces trois Volumes ne contienent encore que les Tableaux tirés de l'Ancien Testament. Puisse la suite nous offrir bientôt ceux du Nouveau Testament & ceux de l'Histoire Profane, dont quelques-uns sont déjà tracés avec une éloquente & pittoresque énergie dans un très-beau discours sur l'utilité d'une histoire Universelle, traitée relativement aux Arts de peindre & de sculpter. Ce Discours prononcé par M. Dandré Bardon, dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, lors de la distribution des Prix, le 4 Septembre 1756. a été placé à la tête de cet Ouvrage, auquel il sert naturellement de Préface, puisqu'il en expose le plan & l'objet. On a placé aussi avant ce Discours un Vocabulaire Pittoresque, c'est-à-dire une explication des termes propres aux Arts de peindre & de sculpter.

On trouve, à la fin du troisième Volume, un savant Traité, qui a pour titre : *Digression sur l'Architecture, qui décoroit le Temple de Salomon.*

SUITE DE L'EXTRAIT D'UNE LETRE A M. LE DUC DE Brissac, sur un prétendu Imposteur qu'on dit avoir pris naissance à Reims.

DOM FOURNIER ne nous dit pas si l'anonyme de la Chronique est le seul contemporain qui ait rapporté l'évenement qui fait l'objet de ma Dissertation. On peut présumer qu'il nous a épargné des détails qu'il a jugé superflus. Ce que notre savant Bénédictin n'a pas cru devoir nous apprendre, pour éviter la prolixité, me paroît nécessaire pour éclaircir la question que j'ai proposée. Deux Auteurs estimés des savans ont rapporté le même fait, mais d'une manière bien opposée à la narration de Jean d'Ipre. Le premier est l'Auteur des gestes de Louis VIII. dont l'Ouvrage est imprimé dans le cinquième Volume de la Collection de Duchesne. L'autre est le célèbre Matthieu Pâris Historien Anglois.

Je suppose pour un instant que le Comte Baudouin, après vingt années d'esclavage, ait été assez heureux pour échapper aux horreurs de sa prison. Cette hypothèse ne choque pas plus la vraisemblance, que celle de l'*Imposteur*. Sans secours, sans appui, devoré par la crainte, accablé de misère, il arrive en Flandres à travers mille dangers. Il n'ignore pas que la renommée l'a mis au rang des morts. C'est un obstacle de plus à son rétablissement dans les honneurs dus à sa naissance. Ses malheurs ont altéré les traits connus de son vi-

sage, mais ne les ont pas effacés. Il se fait connoître à un petit nombre d'abord ; on l'examine, on l'interroge. Il est reconnu pour le Comte de Flandre. La révolution devient publique. Les Peuples s'empressent autour de lui. Le Clergé & la Noblesse recevront avec transport un Prince chéri. Si sa fille est plus sensible à la perte de l'autorité, que touchée du plaisir délicat de retrouver un Père, que doit-il naturellement arriver ? La Comtesse de Flandre au lieu de chercher à constater un évenement qui lui rendroit son Pere, redoutera des éclaircissemens nuisibles à son ambition. Elle mettra tout en œuvre pour accréditer l'opinion de l'*imposture*. Elle réclamera la protection des Rois, ses voisins & ses alliés. Dans des circonstances aussi délicates la moindre imprudence, une fausse demarche, des actes d'une fierté mal entendue de la part du Comte de Flandre précipiteront sa perte. Il succombera sous les intrigues redoublées d'une fille ambitieuse ; &, tandis que des Auteurs décidés par l'évenement, lui imprimeront dans l'histoire la tache flétrissante de l'imposture, un Ecrivain impartial, s'il examine avec attention toutes les circonstances de cet évenement, ou se taira sur le véritable état de celui qui se disoit Comte de Flandre, parce qu'il est effrayé des obscurités répandues sur cette question, ou décidera nettement le parricide, parce qu'il en a eu la preuve.

Or, voilà précisément ce que je trouve dans l'Auteur des Gestes de Louis VIII, & dans Matthieu Pâris. Le premier n'affirme pas à la vérité que le sujet de la catastrophe, étoit le Comte de Flandre ; mais il ne dit pas non plus que c'étoit un imposteur. Quant à l'Historien Anglois, il dit positivement que l'infortuné pendu à Lille en 1225. étoit le vrai Baudouin Empereur de Constantinople & Père de la Comtesse Jeanne.

La circonspection de l'Auteur des Gestes de Louis VIII. sur le fait en question est au moins une forte présomption contre les paroles de la Chronique. Toutes les circonstances de son récit conviennent au vrai Baudouin. Il mérite certainement plus de créance sur ce qui s'est passé à Péronne, que Jean d'Ipres & tous les *Echos* Belges qui ont écrit cette partie de l'histoire du Monarque François. C'est ainsi qu'il s'exprime (pag. 287.) sur l'entrevue que Louis VIII. eut avec celui qui se disoit Comte de Flandre. Les paroles de cet Ecrivain sont remarquables : « *Qui ibidem adveniens cum multitudine gentium, dùm in præsentiâ Regis ac legati & multorum aliorum de multis rebus inquireretur, ad ea respondere coràm omnibus dedignatus est* ».

Cette entrevue à Péronne n'eut lieu qu'après la révolution déjà bien avancée en Flandre. Celui qui se disoit le vrai Baudouin, avoit été reconnu pour tel par la plus grande partie de la Noblesse & du peuple de la Flandre. La

Comtesse avoit été obligée de fuir. Il n'est pas surprennant que cette situation dans le vrai Baudouin, lui ait inspiré de la confiance. Cette confiance poussée trop loin, dégénéra en un caractère de fierté qui lui fit regarder avec mépris les doutes élevés par la Cour de France : car c'est ce que porte exactement le texte que j'ai cité. Le terme *dedignatus est*, exprime le mépris & la fierté, & non pas la confusion & l'embarras. *Il dédaigna de répondre.* C'est aussi cette fierté déplacée qui l'a perdu. Flatté de ses premiers succès, l'infortuné Baudouin n'apperçut pas le précipice qu'il se creusoit par son refus méprisant.

Il fit sans doute une faute irréparable ; mais enfin il peut l'avoir faite ; & cette narration choque bien moins les vraisemblances que la conduite insensée du *prétendu Bertrand de Reims.* On ne voit ici qu'un imposteur grossier & mal-adroit qu'on suppose néanmoins avoir pris toutes les précautions possibles pour soutenir le personnage de Baudouin. « Suivant Don » Fournier (pag. 180) l'Imposteur » avoit pris dans son Hermitage » une connoissance particulière des » armoiries, des généalogies, & » des actions les plus éclatantes du » Pays ». Est-il croyable qu'un audacieux qui pousse ses précautions jusque-là, ait oublié de s'instruire des actions publiques de celui dont il vouloit usurper le rang ? Est-il probable que, dans le choix des objets qu'il lui importoit de savoir pour accréditer l'imposture, il ait préféré la connoissance des *Généalogies & Armoiries du Pays* à la connoissance bien plus nécessaire du personnage qu'il vouloit représenter ? Il est mandé à Péronne pour répondre sur tout ce qui concernoit le vrai Baudouin. Il sçait que c'est-là l'objet essentiel de l'entrevue que le Roi lui demande ; &, par un excès de stupidité incompatible avec le rôle qu'on lui fait jouer, il se présente devant le Roi sans rien sçavoir des actions publiques du Comte de Flandre ! On ne peut rien imaginer de moins probable.

Les questions faites à notre *prétendu Remois*, ne regardent pas ces actes de la vie privée que le Mariage couvre quelquefois des ombres du Mystère, & qui sont connus tout au plus de quelques confidens initiés aux secrets domestiques. Les fourbes les plus adroits sont communément convaincus d'imposture, lorsqu'on emploie ce moyen toujours efficace. On l'interroge sur des actions d'éclat, sur des actes publics. *Il hésite*, dit-on, *il est déconcerté.* Son silence ne s'accorde pas avec les mesures qu'on suppose qu'il a prises. Un fourbe qui, par surcroît de prévoyance, se met au fait des *Généalogies & des Armoiries d'un Pays*, ne se laisse pas prendre au dépourvu sur la connoissance des actions publiques de celui dont il usurpe le nom.

Quelle différence dans la conduite des deux personnages ! Dans la Chronique c'est un imposteur grossier, stupide, imbécille : son

ſilence décèle la fauſſeté & la plus étrange ineptie : « *qui cùm perve-* » *niſſet & ſuper quibusdam queſtio-* » *nibus..... obmutuiſſet* ». Le vrai Baudouin au contraire, indigné des doutes injurieux qu'on lui montre, ne daigne pas repondre aux queſtions qu'on lui fait. *Reſpondere coràm omnibus dedignatus eſt.* Ce ſilence, s'il caractériſe l'imprudence & la fierté, n'en eſt que plus convenable au Comte de Flandre. C'eſt le ſilence dédaigneux d'un Prince qui ſe croit au-deſſus du ſoupçon.

Meyer qui dans cette affaire s'eſt attaché à rencherir ſur la Chronique, ajoute au ſilence de ſon prétendu *Bertrand de Reims*, une circonſtance toute neuve, & bien digne du deſir qu'il avoit de tranſmettre à la poſtérité l'hiſtoire d'un Impoſteur. Il prétend que celui qui ſe préſenta à Péronne fut d'abord déconcerté, & qu'enſuite il demanda trois jours pour répondre aux queſtions qui lui avoient été faites: « *Hærens æſtuansque primùm ob-* » *mutuit*, dit-il, dans ſes Anna- » les & dans ſa Chronique, *dein* » *tridui petiit ſpatium ad reſponden-* » *dum* ». Je ne m'écarterai pas des principes que j'ai établis. Après trois cens ans révolus, un Hiſtorien qui ajoute à un évenement des circonſtances ſur leſquelles les contemporains ont gardé le ſilence, eſt regardé à juſte titre comme un Auteur ſuſpect. Non-ſeulement on eſt en droit de révoquer en doute ce qu'il avance, on a encore celui de mettre ſa narration dans la claſſe des menſonges imprimés. Il n'eſt pas queſtion, lorſqu'on écrit l'hiſtoire d'inventer les évenemens. Il faut juſtifier ce qu'on avance par des autorités, lorſque le tems où on écrit eſt ſéparé de celui où s'eſt paſſé le fait qu'on raconte par un intervalle de trois cens ans. Encore un coup, il ne nous faut ici d'autre garant que Meyer. Ses emportemens en faveur de la Comteſſe Jeanne ſont bien des actes de bonne volonté, mais ne ſont pas des preuves.

Un Moderne célèbre (M. le Préſident Hénault) a adopté le ſentiment de Meyer & de Don Fournier ſur le fait de l'*impoſture.* On lit, dans ſon excellent abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France (Voyez le Règne de Louis VIII.) que l'Impoſteur *ſe coupa ſur toutes les queſtions qu'on lui fit* ; j'avoue que ſi ce fait eſt prouvé, ma diſſertation eſt abſolument ſuperflue. Je me range à l'opinion de Don Fournier. *Cauſa finita eſt.* Le vrai Baudouin n'a *pu ſe couper* ſur les queſtions qu'on lui a faites. Un Auteur auſſi exact que M. le Préſident Hénault n'a point hazardé cette expreſſion. Il ſeroit intéreſſant qu'il eût voulu nous dire dans quel Auteur il a lu que le *prétendu* Impoſteur *ſe coupa* ſur les queſtions qu'on lui fit. Jean d'Ipres, Meyer, l'Auteur des Geſtes de Louis VIII. ſont uniformes ſur le ſilence de celui qui ſe préſenta à Péronne en qualité de Comte de Flandres. Quoique, dans les uns *ce ſilence* ſoit préſenté comme ſigne de l'impoſture

l'imposture du personnage, & que, dans l'autre, le silence porte un caractère de fierté, il résulte néanmoins que tous affirment unanimément que le vrai ou faux Baudouin n'a rien répondu aux questions qu'on lui fit à Péronne. On ne peut pas dire, d'un Criminel qui s'est obstiné à garder dans son interrogatoire le plus profond silence, qu'il *s'est coupé* sur les questions qu'on lui a faites.

M. l'Abbé Velly dont la mort prématurée excite encore de justes regrets parmi les partisans du bon goût, avoit examiné avec la plus scrupuleuse attention toutes les circonstances de cet évenement. On en peut juger par la sage retenue avec laquelle il l'a raconté. Observateur judicieux, Critique habile, Ecrivain élégant, il a sçu comparer entre eux les témoignages des Auteurs contemporains. S'il ne prononce pas que celui qui se disoit Comte de Flandre, étoit le vrai Baudouin, il n'affirme pas non plus qu'il méritoit le titre d'*Imposteur*. Il lui suffisoit de parler de la révolution arrivée en Flandre, & il a laissé à d'autres le soin de discuter l'état de celui qui se disoit le vrai Baudouin. On voit, dans le quatrième Tome de son histoire de France, qu'il avoit pris pour guide l'Auteur des Gestes de Louis VIII. Il n'en dit pas plus sur cet objet, que ce qu'il a trouvé dans la Collection de Duchesne. « Il dédaigna, (dit-il, pag. 30.) de parler en présence de tout le monde. » Ce procédé le rendit suspect. Il » fut chassé honteusement & traité » d'imposteur ». Tout ceci peut convenir au vrai Baudouin qui donna lui-même occasion, par sa fierté opiniâtre & très-déplacée, au changement funeste arrivé dans sa fortune. On peut dire avec M. l'Abbé Velly, qu'*il joua mal son rôle.* C'étoit le jouer au plus mal, que de *dédaigner* dans une circonstance décisive de donner les éclaircissemens que son Seigneur Suzerain étoit en droit d'attendre de lui. C'étoit préparer lui-même la catastrophe; mais je le répète : un homme fier à qui la révolution déjà bien avancée sembloit assurer le triomphe le plus complet, pouvoit dans l'ivresse de ses succès, fermer les yeux sur l'imprudence de ses mépris.

Jusqu'ici je crois avoir suffisamment établi 1°. que la Chronique de S. Bertin, n'est pas *un monument historique des plus certains*, & qu'on peut sans adopter *le Pyrrhonisme historique* rejeter une infinité de faits qu'elle contient. 2°. Que le récit de l'Auteur des Gestes de Louis VIII. convient au Comte de Flandre, & qu'en l'appliquant au vrai Baudouin, on ne s'écarteroit ni du texte, ni de la vraisemblance. 3°. Que l'Hypothèse de l'*imposture* est surchargée de faits qui se contredisent, & qui sont destitués de toutes probabilités. Cette discussion est suffisante pour combattre l'opinion de Don Fournier, puisqu'il en résulte au moins que le fait est douteux.

Mais il y a plus : si on compare la Chronique de S. Bertin avec l'histoire de Mathieu Paris, ce qui n'étoit d'abord que douteux, acquiert un degré de probabilité qui approche de l'évidence. Le récit de l'Historien Anglois est simple, clair, précis, & ne laisse plus d'obscurités sur le malheur de l'infortuné Baudouin. Voici le texte de cet Auteur estimé de tous les Savans, tel que je l'ai lu dans l'Edition de Londres de 1684. pag. 271 & 272. « Baldewinus Comes *Flandrensis* » qui & Imperator *Constantinopolitanus* post annosam & morosam » incarcerationem & penitentialem » peregrinationem, redit *in Flandriam* ; & cùm à quàmplurimis » viris qui eum antea cognoverunt, » licet in multis alteratus fuisset » cognosceretur, recepit homagia » & fidelitates à multis civitatibus » & oppidis Flandriæ ; sed filia ipsius invidens, exasperavit Regem » contra ipsum, affirmans ipsum » non esse patrem suum, nec ipsum esse quem se fecit, procuravitque ut prædictus pater suus » ignominiosè suspenderetur ».

Le témoignage de Mathieu Paris n'est pas celui d'un Ecrivain obscur, famélique, éloigné des tems ou du lieu où se passa l'évenement qu'il raconte. C'est un Auteur contemporain, un Historien Catholique, Moine Bénédictin, & cependant estimé des Protestans, qu'on ne pourroit disculper du crime abominable d'une calomnie monstrueuse. Qu'un Ecrivain, lors des premiers bruits répandus en Flandre sur le parricide de la Comtesse, ait consigné dans l'histoire cet évenement tragique sur la foi de la rumeur publique, on pourra à juste titre se défier de sa coupable crédulité ; mais cette ressource est perdue ici pour Don Fournier. Mathieu Paris, mort en 1259. écrivoit cette partie de son histoire en 1255, & peut-être plus tard, c'est-à-dire trente ans au moins après l'évènement en question. *La prétendue députation* dans l'Orient étoit un fait trop public pour avoit été ignoré de notre Anglois. Il a eû tout le tems nécessaire pour percer le voile mystérieux qui couvroit la vérité de l'évenement. On ne doit pas supposer sans de puissans motifs que Mathieu Paris se soit volontairement rendu coupable d'une calomnie attroce dans un tems où il pouvoit être convaincu d'imposture.

Enfin on lit dans les Actes de Rymer (Tom. 1. Edit. de Londres de 1727. pag. 277.) une Lettre du Roi d'Angleterre adressée à celui qui se disoit Comte de Flandre. Cette Lettre écrite par ce Monarque, dans le commencement de la révolution, ne prouve point la vérité du fait. Elle est seulement la preuve qu'en Angleterre on étoit persuadé du retour du vrai Baudouin. Je ne cite pas cette Lettre. L'induction qu'on en tireroit contre l'opinion de Don Fournier ne seroit ni judicieuse ni embarassante. Je me contenterai d'observer que Rymer ne regardoit pas l'*imposture* comme un fait certain. C'est ainsi

qu'il intitule dans les actes la Lettre du Roi d'Angleterre adressée au Comte Baudouin. « De fœdere cum » Baldwino (vero ne an ficto) » Comite Flandriæ ineundo ».

Au milieu de ces contradictions entre deux Historiens contemporains, Mathieu Paris & l'Anonyme de la Chronique, me voilà comme Ajax combattant dans l'obscurité. Les autorités dont j'ai fait usage semblent constater le parricide. Ce ne sont pas de simples soupçons ; lorsque l'histoire joint aux faits les présomptions les plus fortes, ce qui n'étoit d'abord que probable, forme un ensemble capable d'opérer la conviction.

Les présomptions ne sont pas des preuves décisives. L'histoire ne juge pas les grands crimes sur de simples soupçons. Cependant elle ne doit pas les négliger ; & l'on ne peut nier que le caractère de la Comtesse Jeanne & sa conduite dans toute cette affaire, ne forment contr'elle des préjugés légitimes que tous les emportemens apologétiques de Meyer ne pourront jamais dissiper.

Les Historiens nous représentent cette Princesse comme une femme impérieuse, avide du commandement, qui ne vouloit souffrir ni égal ni supérieur. Elle s'irritoit des moindres obstacles. Elle porta plus d'une fois le trouble dans l'intérieur de sa maison par les inégalités de son humeur, par ses caprices multipliés. Au-dehors hautaine avec ses Sujets, peu sensible à leurs maux, elle n'usoit du pouvoir que pour le malheur des Peuples. Le plaisir de commander en Flandre lui fit prolonger le tems de la détention de son mari à la tour du Palais. Il avoit été fait prisonnier à la bataille de Bouvines en 1214. On avoit traité de sa rançon avec la Comtesse. Les prétextes ne lui manquerent pas pour éluder l'élargissement du Comte Ferrand. Ce ne fut qu'en 1227. sous le règne de S. Louis que la bienséance plus que le devoir la força à accéder aux conditions qui lui furent proposées pour la liberté de son mari. Pendant tout le tems qu'elle jouit en Flandre de l'autorité, elle ne s'en servit que d'une manière à exciter la haine dans tous les cœurs. « *Quamdiu exosam habuerant*, » dit l'Auteur des Gestes de Louis » VIII.

Cette Princesse ambitieuse poussa jusqu'au ridicule l'orgueil de ses prétentions dans la cérémonie du Sacre de S. Louis. Elle vouloit représenter son mari absent, & porter l'épée devant le Roi. La contestation pouvoit avoir des suites dans un tems où les Grands Seigneurs Feudataires avoient le crédit & le pouvoir de tout brouiller dans l'Etat. On eut bien de la peine à faire consentir la Comtesse qu'elle fût remplacée par le Comte de Boulogne, Oncle du Roi. Encore fallut-il stipuler qu'elle y consentoit, sans préjudice de ses droits.

Il y a loin delà à un parricide ; mais ce caractère constate une ambition démésurée, & cette avidité

du pouvoir, cette passion pour le commandement a fermé plus d'une fois les cœurs à la voix de la nature.

Une fille capable de tendresse eut d'abord accueilli avec avidité les premiers bruits répandus dans la Flandre sur le retour inespéré de son père. Elle eût volé au-devant de celui qui se disoit le Comte Baudoin. Elle n'eût laissé à personne le soin de s'assurer d'un évenement aussi flateur pour une ame bien née. Contente de retrouver un père chéri, elle eût compté pour rien le sacrifice du rang qu'elle occupoit.

La Comtesse Jeanne tint une conduite toute opposée. Son premier soupir à la nouvelle du retour de son père, ne fut point pour la nature. Ce fut le cri terrible d'une ambitieuse alarmée de la perte de son Comté. « Plus on la pressoit, » dit M. l'Abbé Velly, après les » Ecrivains du tems, de voir » du moins cet homme qui se di- » soit échappé miraculeusement des » mains des Grecs, plus elle s'em- » portoit, menaçant de le faire » mourir de mille morts, s'il tom- » boit en son pouvoir ». Si elle ne s'est pas rendu volontairement coupable d'un parricide, elle a paru chérir son ignorance & redouter des éclaircissemens qui l'auroient privée du plaisir de commander. L'ambition seule s'est fait entendre à son cœur. Elle va trouver le Roi toute occupée du soin de recouvrer ses Etats. Elle lui montre à découvert la vivacité du dépit qu'elle ressent de la perte qu'elle vient de faire. C'est l'Auteur des Gestes de Louis VIII. qui nous peint cette Comtesse sous les traits sensibles de la fureur & de l'ambition : « Illa verò quasi comitatu » perdito desolata, Regem Franciæ » Ludovicum adiit, multùm de- » precans & plura ostendens ut ei » suum restitueret comitatum ».

Louis prêta peut-être trop facilement l'oreille aux instigations ambitieuses d'une femme *désolée* de la perte de son Comté. *Qui eidem acquiescens.* La Comtesse de Flandre avoit gagné le Roi avant l'entrevue. Elle l'avoit persuadé. ce peu de paroles marque assez que ce Prince touché des larmes & des inquiétudes de cette Princesse, étoit plus qu'à demi décidé à la favoriser de ses armes & de son pouvoir. Le malheureux Baudouin pouvoit-il échapper aux intrigues artificieuses de la Comtesse de Flandres?

Mathieu Paris n'a donc rien exagéré, lorsqu'il a dit que la Princesse indisposa & aigrit le Roi contre le Héros infortuné de cette sanglante tragédie. « *Exasperavit Regem contra ipsum.* L'Auteur des Gestes de Louis VIII. dit précisément la même chose, quoiqu'avec des expressions différentes.

On a reproché à la Comtesse que l'infortuné au milieu des tourmens avoit constamment soutenu qu'il étoit le vrai Baudouin. Meyer condamne au feu le Libelle qui contient cette grave & sérieuse accusation. « Cremandus ille nuga-

» cissimus libellus à Gallo quopiam » ineptissimo confictus...... ». Ce noble courroux est respectable, si l'accusation est dépourvue de preuves. Meyer auroit beaucoup mieux fait de ne pas crier si haut, & de substituer à ses clameurs, des faits qui eussent justifié la Comtesse. Il oppose à cette accusation l'information faite en Grèce ; mais encore une fois où sont les garants de cet évenement victorieux dans la cause présente ? J'avoue qu'ils me sont inconnus. Si Don Fournier peut pousser ses recherches jusque-là, & donner à cette circonstance décisive tout le jour de la certitude historique, je me range d'avance à son opinion sur la question que je me suis proposée de traiter.

Notre savant Bénédictin fait valoir dans sa Lettre l'*aveu du coupable* ; mais cette réponse n'est point recevable, lorsqu'on peut convaincre l'Auteur de la Chronique de S. Bertin d'avoir mieux aimé s'en rapporter à l'évenement, que de s'appliquer à débrouiller le cahos qui couvroit la vérité de cette monstrueuse avanture. Il ne seroit pas extraordinaire que la Comtesse de Flandres certainement coupable d'une précipitation manifeste & inexcusable eût fait courir le bruit de cet *aveu*. L'Auteur de la Chronique, si crédule d'ailleurs, aura trouvé plus commode & plus sûr de bâtir son histoire sur ces traits qui lui épargnoient la peine des recherches & de l'examen.

Lorsque Philippe II. Roi d'Espagne fut soupçonné dans toute l'Europe d'avoir immolé à sa fureur jalouse son fils Don Carlos & sa femme Elisabeth de France, le Prince d'Orange l'accusa de ce double crime dans un écrit public. Le Roi d'Esagne ne répondit pas à cette accusation. Aussi les présomptions les plus fortes contre lui ont été les suites de ce silence ; & elles subsistent encore aujourd'hui.

L'Histoire est un Juge sévère qui examine, qui discute & qui prononce. Les faits prouvés n'échappent point à sa pénétration. Elle ne doit pas même négliger les présomptions lorsqu'elles sont graves. Elle les donne pour telles. C'est un frein nécessaire aux intrigues du crime déjà trop peu puni, s'il est assez heureux pour tromper en partie l'œil perçant de la censure publique.

Il seroit plus consolant pour un Ecrivain de n'avoir à raconter que des actes de vertu ; mais il faudroit pour cela refondre toute l'espèce humaine. Par-tout où il y a des hommes on doit tenir pour certain qu'il y a quelques vertus & beaucoup de crimes.

Je suis, &c.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES; année 1768. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. A Paris, de l'Imprimere Royale 1770. Volume *in*-4°.

PREMIER EXTRAIT.

Le commencement de l'Histoire de ce Volume est orné par le récit de plusieurs de ces évenemens que les Savans se font un honneur & un devoir de publier, parce qu'ils intéressent la gloire & l'avancement des Sciences. L'Historien de l'Académie après avoir parlé de l'honneur que S. A. R. Monseigneur le Prince Héréditaire de Brunswick fit à cette Compagnie, d'assister à une de ses assemblées le 14 Mai 1766. raconte ce qui s'est passé à l'occasion du monument magnifique que S. A. R. Monseigneur le Prince Royal de Suède consacre à la mémoire du célèbre Descartes, dans l'Eglise de S. Olof de de Stockolm, où le corps de ce Philosophe François avoit été enterré, & est resté en dépôt pendant nombre d'années. On trouve dans cette histoire la Lettre par laquelle l'Académie a cru devoir exprimer dans cette occasion à ce Prince les sentimens dont elle étoit pénétrée, & la réponse simple & noble dont il a bien voulu l'honorer.

A ce récit intéressant succède le détail de l'assemblée du trois Décembre 1768, jour auquel Sa Majesté le Roi de Dannemarck voulut, pendant le séjour qu'il faisoit alors en France, honorer de sa présence nos Académies, & en particulier celle des Sciences. M. d'Alembert, alors sous Directeur, lut un très-beau Discours adressé à la Compagnie & relatif à la circonstance. Pour donner l'idée la plus juste de ce Discours; pour prouver combien il est propre à remplir le but de l'Auteur, & enfin pour en faire tout l'éloge que nous croyons qu'il mérite, nous n'avons qu'à transcrire les paroles suivantes.

Les vérités exprimées dans votre Discours, sont des régles pour les Princes; je l'ai traduit, afin de les imprimer dans mon ame..... Je sens combien les lumières peuvent contribuer au bonheur des Peuples en dirigeant la conduite du Prince. Je sens aussi que l'estime de ceux qui éclairent les Nations est capable d'adoucir toutes les peines du Gouvernement. (Extrait d'une Lettre adressée à M. d'Alembert au sujet de son Discours, par S. A. R. l'Infant Duc de Parme).

Après cet exposé l'histoire de l'Académie n'est plus dans ce Volume, comme dans la plupart des autres, que celle de ses travaux sur la Physique & les Mathématiques. Nous ne nous occuperons dans ce premier Extrait que de ce qui est

relatif à la Physique, & nous ne suivrons d'autre ordre dans la notice que nous donnerons des Mémoires concernant cette Science, que celui dans lequel ils sont imprimés.

Le froid très rigoureux qui s'est fait sentir à Paris dans l'hiver de 1767 à 1768, pendant lequel la rivière a été glacée, & les accidens nombreux qu'a occasionnés la débâcle des glaces, ont mérité toute l'attention de feu M. de Parcieux. Ce Citoyen rempli de lumières & de zèle, dont toutes les vues se sont tournées vers le bien public, & en particulier sur celui de la Ville de Paris, n'a pu être témoin des accidens occasionnés par les débâcles de la Seine dans cette Ville, sans employer toutes ses connoissances & les ressources de son esprit chercher le moyen d'y remédier. L'observation attentive de tous les phénomènes que présentent les amas de glace qui se forment sur la rivière, & leur débâcle au tems du dégel, lui en a fait découvrir de très-praticables, & il s'est empressé de les publier dans un Mémoire qu'il faudroit transcrire en entier pour en donner une juste idée, par ce qu'il ne contient pas la moindre chose qui ne soit absolument essentielle, soit pour l'intelligence, soit pour l'exécution de ce qu'il y expose.

La solution de deux différens Problêmes de Chymie fait la matière de deux Mémoires de M. Macquer. Dans le premier, il s'agit *d'un moyen de teindre la soie en un rouge vif de cochenille, & de lui faire prendre plusieurs autres couleurs plus belles & plus solides que celles qu'on a faites jusqu'à présent.* La manière de réussir, c'est de tremper d'abord la soie qu'on veut teindre, dans une dissolution d'étain, faite par une eau régale, composée de deux parties de bonne eau forte & d'une partie d'esprit de sel. Cette dissolution, qui devient un mordant pour la soie, doit être le plus chargée d'étain qu'il est possible, ensorte que les acides en soient saturés autant qu'ils peuvent l'être, sans qu'il y ait d'étain de précipité en chaux blanche; on y parvient en faisant cette dissolution avec beaucoup de lenteur. Ce mordant doit être employé pur pour en imbiber la soie; à moins que les acides qui entrent dans sa composition ne soient extrêmement forts; dans ce cas on pourroit l'affoiblir avec son poids égal d'eau. La soie en étant bien pénétrée dans toutes ses parties, il ne s'agit plus que d'en exprimer le superflu du mordant, en la tordant à la main, & ensuite de la laver très-légèrement, & sans aucune secousse ni *batture*, dans la moindre quantité d'eau possible. Cette soie, exprimée ensuite seulement à la main, pour en faire sortir la plus grande partie de l'eau du lavage, est préparée comme il convient pour recevoir la belle teinture de cochenille; il ne s'agit plus que de la teindre dans un bain, garni d'une quantité plus ou moins grande de cet ingrédient colorant, suivant

l'intenſité de la couleur qu'on veut avoir. Cette couleur, de quelque nuance qu'elle ſoit, a un éclat & une vivacité infiniment ſupérieure à toutes celles qu'on a pu faire juſqu'à préſent ſur la ſoie avec la cochenille. La même préparation diſpoſe auſſi la ſoie à prendre des couleurs de bois de Bréſil, & de bois d'Inde, plus vives & plus ſolides que celles qu'on tire de ces ingrédiens par les méthodes uſitées.

L'autre Problême dont M. Macquer donne la ſolution, conſiſte à diſſoudre la réſine *Ca out-chouc*, connue préſentement ſous le nom de *réſine élaſtique de Cayenne*, de manière qu'elle puiſſe reprendre enſuite toutes ſes propriétés, & qu'on en puiſſe faire tous les uſtenciles qu'on voudra. Cette ſubſtance, unique de ſon eſpèce, à deux ſingularités très remarquables, l'une eſt une flexibilité, une extenſibilité & une élaſticité infiniment plus grande que celles d'aucune autre matière connue; l'autre c'eſt de réſiſter à l'action de tous les diſſolvans, même les plus forts, excepté à celle des huileux. Mais, quand elle a été une fois diſſoute par ces derniers, elle ne peut plus s'en ſéparer, elle eſt comme détruite, & n'a plus ſon élaſticité, ni aucune des autres propriétés qui la rendent précieuſe pour bien des uſages. M. Macquer, après un nombre conſidérable de tentatives expoſées dans ſon Mémoire, a trouvé enfin le véritable & unique diſſolvant de cette ſubſtance. C'eſt la liqueur connue des Chymiſtes ſous le nom d'*Ether*. Mais ce ſeroit envain qu'on auroit ce mot de l'énigme, ſi l'on n'étoit pas prévenu des conditions que doit avoir cette liqueur. C'eſt un éther extraordinaire qu'il faut avoir pour cela; celui qui a paſſé juſqu'à préſent pour le meilleur & le plus rectifié, n'eſt pas plus propre à faire la diſſolution de la réſine élaſtique que ne l'eſt l'eau commune; il faut 1° que cet excellent éther ordinaire, n'ait point touché à de l'eau; 2° il faut en extraire encore, par une dernière rectification à une chaleur très-douce, ce qu'il a de plus ſubtil, & de plus volatil, en ne faiſant paſſer dans cette rectification qu'environ la ſixième partie de ſon poids total. Mais après cela, cet *éther de l'éther*, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion, eſt le diſſolvant parfait de la ſubſtance dont il s'agit. Il en diſſout beaucoup & ſans le ſecours de la chaleur; l'extrême volatilité de cette liqueur eſt cauſe que dès qu'on expoſe cette diſſolution à l'air, ou même en la mettant dans de l'eau, l'éther ſe diſſipe très-promptemen en entier, & laiſſe la réſine avec toute ſon élaſticité, telle qu'elle étoit enfin avant ſa diſſolution. On peut donc par ce moyen & à l'aide de moules, lui donner telle forme que l'on veut, en faire des tuyeaux élaſtiques, droits, courbes, branchés; en un mot une infinité d'uſtenciles d'une très-grande utilité dans les Arts, dans la méchanique, & particuliérement dans la Chirurgie.

Tous

Tous ceux qui connoissent les travaux des mines, savent que l'air ne se renouvelle pas dans les souterreins profonds qu'on est obligé de creuser pour suivre les filons, & que, par cette raison, il s'amasse dans les galleries une grande quantité de vapeurs meurtrieres nommées moufettes, qui font souvent périr les travailleurs, soit par leur propre action pernicieuse, soit parce qu'étant de nature inflammable, elles s'allument souvent tout à la fois aux lampes des mineurs. Les accidens nombreux qu'elles occasionnent rendent quelquefois le travail de certaines mines impraticable. On a de tout tems cherché des moyens de remédier à ces inconvéniens. Le seul vraiment bon est de procurer le renouvellement de l'air & sa circulation, de l'intérieur à l'extérieur. On a imaginé pour cela de percer des puits de distance en distance qui s'élevent du fond des mines jusqu'au-dessus de la surface de la terre. Cet expédient réussit assez souvent; mais son succès n'est pas absolument constant. M. Jars habile Physicien, très-versé dans la Métallurgie & que l'Académie regrette, ayant étudié à fond tout ce qui regarde le renouvellement de l'air dans les mines, a observé que pendant l'été lorsque l'air extérieur est plus chaud que celui du fond des mines, il s'établit un courant d'air par le moyen des puits, de l'intérieur de la mine à l'extérieur; que la direction de ce courant est toute contraire lorsque l'air de la mine est plus chaud que l'air extérieur, c'est à dire pendant l'hiver. Qu'enfin dans le printems & dans l'automne lorsque l'air du dedans & celui du dehors sont à-peu-près à la même température, ni l'un ni l'autre de ces courans ne s'établit, & que par conséquent l'air des mines ne se renouvelle pas. Il donne le moyen de remédier à cet inconvenient par la différente hauteur & la disposition des puits. M. Lehemann, très-habile Métallurgiste Allemand, qui s'étoit occupé de cet objet avant M. Jars, avoit eu recours au moyen le plus efficace de tous. Nous voulons parler du renouvellement de l'air qu'on détermine par l'action du feu. M. Jars qui a très-bien senti la bonté de cette méthode, ne l'a pas négligée; il propose comme M. Lehemann, d'établir un fourneau à une des ouvertures de la mine pour en tirer & pomper l'air; mais il perfectionne l'idée de M. Lehemann par la disposition de ce fourneau & par les autres utilités qu'on en pourroit retirer en même-tems. Tout ce qu'il a publié sur cette matière, est contenu dans deux grands Mémoires qui font partie de ceux du Volume dont nous rendons compte.

Le Baromètre est un instrument de Physique très-important, & en même-tems fort difficile à construire d'une bonté parfaite, tout simple qu'il est. Depuis qu'il a été inventé, les Physiciens & sur-tout ceux de l'Académie, n'ont cessé de l'observer, de rechercher tous les usages auxquels il est propre,

& de travailler à le perfectionner. On n'avoit point encore fixé avec une précision suffisante la grosseur dont doit être son tube, ni le rapport le plus avantageux du Diamètre de ce tube avec celui de son récipient. On savoit bien qu'en général le mercure & l'intérieur du tube dont on se sert, doivent être bien purgés d'air, d'humidité & de toute autre matière héterogène: mais parmi les pratiques qui s'étoient introduites pour remplir ces vues en construisant & chargeant les Baromètres, il y en avoit, telles que celle de netoyer le tube avec de l'esprit de vin & de l'emplir de mercure par le moyen d'un entonnoir à longue queue, qui loin de rendre les Baromètres meilleurs, n'étoient propres au contraire qu'à les rendre plus défectueux. Tous ces objets avoient donc besoin que quelque savant aussi rempli de lumières que de zèle; voulût bien encore s'en occuper, & c'est ce que vient de faire M. le Cardinal de Luynes. On voit dans un Mémoire contenu dans le Volume dont nous rendons compte, le détail de toutes les expériences que S. E. a faites sur des tubes de différens diamètres depuis deux tiers de ligne, jusqu'à treize lignes un quart; sur les différentes maniéres de charger ces tubes avec du mercure révivifié du cinnabre, & à différens degrés de chaleur, depuis celle de l'air jusqu'à celle de la plus forte ébullition de ce minéral; les différens effets qui résultent des pratiques employées pour le nétoiement des tubes sans esprit de vin, ou avec l'esprit de vin, & pour l'introduction du mercure par le moyen des entonnoirs à longue queue, ou sans ces entonnoirs.

Enfin aucun des objets dont nous avons parlé n'a été négligé, & il est aisé de sentir combien il a fallu de soins, de connoissances de Physique, & même de dépense pour les traiter avec toute la précision qu'ils exigeoient. Ce Mémoire est terminé par des Tables d'observations faites depuis le 3 du mois d'Octobre 1765 jusqu'au 23 Août 1766, pour reconnoître & comparer la marche des Baromètres faits par les différentes méthodes.

On voit par le résumé très-bien fait qui se trouve dans ce Mémoire, qu'il résulte des expériences qui y sont rapportées; « que les Baromè-» tres chargés, le mercure bouil-» lant excessivement, sont ceux » dans lesquels le mercure se tient » ordinairement le plus élevé. Que » ce sont ceux dont les marches » sont les plus régulières, que ce » sont ceux qui sont le plus purgés » d'air. Qu'en chargeant avec soin » un tube dont le diamètre ait seu-» lement deux tiers de ligne, le » mercure bouillant excessivement, » on peut avoir à bon marché un » Baromètre très-exact, & qui sui-» vra parfaitement un Baromètre » chargé de même, & qui aura une » ligne & demie ou une ligne deux » tiers & même deux lignes & de-» mie de diamètre, diamètre ordi-» naire des tubes de Baromètre

» qu'on met en expérience : que le » petit diamètre de ce tube procu- » rera l'avantage qu'en lui donnant » une base seulement de deux pou- » ces, le changement de la base » dans les plus grandes élévations » du mercure & dans ses plus » grands abaissemens se reduira » presque à zèro ». Et beaucoup d'autres conséquences non moins intéressantes pour lesquelles nous sommes forcés de renvoyer au Mémoire même.

Il est d'une extrême importance pour tirer tout l'avantage possible des bêtes à laine, que ces animaux, qui sont spécialement sous la conduite & sous la protection de l'homme, soient bien gouvernés. M. d'Aubenton, qui a entrepris de les observer & d'étudier à fond tout ce qui leur convient, consacre un Mémoire qui se trouve dans le Volume dont nous rendons compte, à exposer le méchanisme de la rumination, que personne n'avoit encore bien saisi. Il tire de ses découvertes sur cette fonction, & sur la digestion des animaux ruminans, qui en est la suite, des conséquences essentielles sur le tempérament des moutons en particulier, & cela le conduit à établir le régime le plus avantageux pour la santé de ces animaux, ainsi que pour la beauté & la bonté de leur laine. Ce régime consiste principalement à régler la quantité de leur boisson, & à laisser les moutons en plain air dans toute saison. Le succès des expériences qu'il en a déjà faites & dont il rend compte dans son Mémoire, confirme pleinement la bonté de sa théorie. Ce Mémoire demande à être lu en entier avec toute l'attention que mérite l'importance de son objet & la manière dont il est traité. Nous regrettons beaucoup que l'abondance des matières ne nous permette qu'à peine de l'indiquer, ainsi que ceux qui nous restent à parcourir dans ce Volume de 1768. dont nous ne pouvons même donner que les titres. Les voici dans l'ordre dans lequel ils sont imprimés.

Mémoire sur la construction des Aréomètres de comparaison, applicables au commerce des liqueurs spiritueuses & à la perception des droits imposés sur ces liqueurs. Par M. de Montigny.

Observations Botanico-Météorologiques, faites au Château de Denainvilliers, proche Pithiviers en Gâtinois, pendant l'année 1767. par M. Duhamel.

Nouvelles recherches sur la combinaison de l'acide concret du tartre avec l'antimoine. Par M. de Lassone.

Expériences pour connoître la force des Bois. Par M. Duhamel.

Ce Volume est terminé par un Mémoire de M. *Montet*, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, qui contient des observations d'histoire naturelle sur différens objets, & principalement sur les pierres d'une partie des Sevennes.

Indépendamment des Mémoires de Physique que nous venons

d'indiquer, on trouve dans l'histoire de ce Volume l'extrait de deux autres Mémoires qui n'y sont point imprimés. L'un est de M. Ferrein, & a pour objet *les moyens de retablir la déglutition, dans un cas où la cause qui l'arrête n'est marquée par aucun signe.* Cette cause est un spasme, & les remèdes qu'indique l'Auteur sont l'eau froide, les calmans & les autres antispasmodiques.

L'autre est l'analyse d'une eau de Vaugirard qui passe pour minérale, dont Messieurs Macquer, Morand fils & Cadet, Commissaires nommés par l'Académie pour examiner cette eau, sont les Auteurs. Le résultat de cette analyse est que cette eau de Vaugirard, est en tout semblable à celle de la plûpart des puits de Paris, & contient exactement les mêmes matières salines, c'est-à-dire, de la sélénite; une très-petite portion de nitre & de sel marin à base d'alkali fixe, & une plus grande quantité de ces deux mêmes sels, à base de terre calcaire.

INSTITUTIONS MATHÉMATIQUES SERVANT d'introduction à un Cours de Philosophie des Universités de France; Ouvrage dans lequel on a renfermé l'arithmétique, l'algèbre, les fractions ordinaires & décimales, l'extraction des racines quarrées & cubiques, le calcul des radicaux & des exposants, les raisons, proportions & progressions arithmétiques & géométriques; les logarithmes, les équations, les problêmes indéterminés, la théorie de l'infini, les combinaisons, la géométrie & trigonométrie; la méthode de lever les plans, la mesure des terreins, la division des champs & le nivellement; les sections coniques & les principes du calcul différentiel & du calcul intégral, & plusieurs connoissances utiles aux Militaires. Les matières sont traitées clairement & mises à la portée des commençans. Par M. l'Abbé SAURI, *ancien Professeur de Philosophie de l'Université de Montpellier, actuellement Professeur de Mathématiques à Paris.* Volume *in*-8°. de 331 pages. Prix 6 liv. relié. A Paris, chez Valade, Libraire, rue saint Jacques, vis-à vis la rue de la Parcheminerie, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi.

SI les jeunes gens qui étudient les Mathématiques hors des Colléges, ou dans les Ecoles de Philosophie font ordinairement peu de progrès dans une science si utile, on doit l'attribuer principalement au défaut de clarté des Livres qu'on leur met entre les mains. M. l'Abbé Sauri, qui depuis plusieurs années, enseigne dans Paris les Mathématiques avec succès, ayant remarqué souvent que l'obscurité & la longueur les rebutent, vient de nous donner des élémens qui joignent la précision & la clarté à un choix intéressant des objets

qui méritent d'être traités : aussi l'Académie des Sciences & M. de la Lande qui en étoit Censeur, en ont porté le jugement le plus favorable. Cet excellent Ouvrage nous paroît contenir sous un volume de médiocre grosseur, toutes les connoissances Mathématiques dont ceux qui ne se destinent pas à être Mathématiciens de profession, ont communement besoin, & on y trouve toutes les choses qu'il est nécessaire de sçavoir pour se mettre au fait de la Physique moderne : entrons dans le détail.

Après avoir exposé d'une manière succinte, mais claire, ce que c'est que les Mathématiques, ce qu'on doit entendre par grandeur ou quantité, après avoir donné l'explication de quelques termes usités chez les Mathématiciens, & proposé quelques axiomes à la portée de tout le monde, M. Sauri traite de l'Arithmétique, & démontre d'une manière plus claire, ce semble, qu'on ne le fait ordinairement, que dans la division on ne peut jamais mettre plus de neuf au quotient. Il traite ensuite de la multiplication & de la division des nombres complexes & des fractions ordinaires & décimales. Delà il passe aux opérations ordinaires de l'Algèbre. L'Auteur s'attache à déveloper d'une manière claire la nature des quantités négatives qui, selon lui, sont plus petites que rien, en les considérant quant à leur effet & non en elles-mêmes. Il rend sensible la raison pour laquelle le signe moins étant multiplié par moins, donne plus ; il apprend à trouver tous les diviseurs d'une quantité, soit algébrique, soit numérique. De-là passant aux fractions algébriques, M. Sauri enseigne à faire sur ces fractions les mêmes opérations que sur les fractions numériques. Le calcul des radicaux & des exposants est présenté sous un point de vue très-intelligible pour les Commençans ; il en est de même de l'extraction des racines quarrées & cubiques. L'Auteur remarque qu'on ne peut pas toujours reduire les quarrés algébriques à trois termes, ni les cubes à quatre termes, en prenant pour un seul terme tous ceux dans lesquels une même lettre a le même exposant. M. Mazeas semble penser le contraire, & il est difficile que les Commençans qui étudient sans Livre, ne tombent dans l'erreur sur ce point. On sçait qu'un nombre qui n'est pas un quarré ou un cube exact, ne peut avoir pour racine exacte une fraction quelconque. Cela vient, dit M. Mazeas, de ce qu'une fraction racine est toujours plus grande qu'une fraction puissance, au contraire dans les nombres entiers, la puissance est plus grande que la racine.

Ce raisonnement prouveroit que la fraction $\frac{3}{2}$ étant élevée au cube ce qui donne $\frac{27}{8} = 3 + \frac{3}{8}$ seroit plus petite que $\frac{3}{2}$: car on ne doit pas dire qu'il s'agit ici des fractions pures : puisque si l'on veut avoir la racine de 5 par exemple, il est visible

que si cette racine étoit une fraction elle seroit une fraction plus grande que 2. Voici comme s'y prend M. Sauri pour expliquer cette difficulté.

« Un nombre sourd, tel que 5 ne » peut jamais avoir pour racine exac» te une fraction quelconque: car soit » $\frac{ab}{cd}$ la fraction cherchée, on aura » $\sqrt{5} = \frac{ab}{cd}$ & en prenant les quar» rés on aura $5 = \frac{aabb}{ccdd}$; or cela est » impossible; car la fraction $\frac{ab}{cd}$ étant » réduite à ses moindres termes, » ainsi que nous le supposons ici, les » quantités a & c, b & d n'ont au» cun diviseur commun; or il est » visible que si a & c n'ont aucun » diviseur commun, leurs quarrés » a^2 & c^2 n'en auront pas non plus; » donc si cd ne peut diviser exacte» ment ab, $c^2 d^2$ ne divisera pas non » plus exactement ab, $c^2 d^2$ ne divi» sera pas non plus exactement $a^2 b^2$; » donc $\frac{a^2 b^2}{c^2 d^2}$ ne peut être un nom» bre entier; donc &c. On prou» veroit de même que $\frac{a}{b}$ étant une » fraction irréductible $= \sqrt[3]{5}$, $\frac{a^3}{b^3}$ » devroit être une fraction égale à » 5, ce qui ne peut-être; donc un » nombre qui n'est pas une puis» sance parfaite d'un degré quelcon» que, ne peut avoir aucune va» leur exacte du même degré ex» primable en nombres: cette dé» monstration est concluante ».

Le Binome de Newton est présenté d'une manière aussi intelligible, & cela par induction; mais dans le calcul différentiel l'Auteur reprend cette matière & en donne une démonstration rigoureuse. En traitant des raisons, proportions & progressions géométriques & arithmétiques, l'Auteur développe leurs propriétés de la manière la plus claire & la plus précise. Il parle de la proportion harmonique, de la régle de trois, de la régle de compagnie, de la régle de compte & de celle de fausse position. Les exemples éclaircissent toujours les préceptes: de-là passant aux Equations, M. Sauri apprend à résoudre celles du premier & du second degré, & donne dix-huit Problêmes amusans, par exemple celui-ci.

Problême. *Un Père ayant le triple de l'âge de son fils*, celui-ci *pour le consoler lui dit, attendez encore* 20 ans, *& vous n'aurez plus que le double de mon âge; on demande l'âge du père & celui du fils.* « Soit $a = 20$, x l'âge du fils; donc » par la nature du Problême, l'âge » du père qui doit être triple de » celui du fils sera $3x$; au bout de » 20 ans celui du fils sera $x + a$ & » celui du père, $3x + a$; mais » alors celui du père doit être dou» ble de celui du fils: donc $3x +$ » $a =$ 2 fois $x + a = 2x + 2a$. » On a donc l'équation $3x + a =$ » $2x + 2a$, transposant a dans le » second nombre & $2x$ dans le » premier, l'on aura $3x - 2x =$ » $2a - a$, ou $x = a = 20$; donc le » fils avoit 20 ans, & le père 60. » En effet, dans 20 ans l'âge

» du fils sera 40 & celui du père » 80, double de celui du fils.

« Si l'on doubloit le nombre de » mes écus, disoit quelqu'un, j'en » donnerois 3; cela fut fait; on con» tinua de même jusqu'à la troisième » fois, & il ne lui resta rien. Quel » étoit le nombre de ses écus? Soit x » le nombre cherché, en doublant » l'on aura $2x$, d'où ôtant 3 il » restera $2x-3$. Doublant le pre» mier reste & ôtant 3, il viendra $4x-6-3=4x-9$. Doublant » encore & ôtant 3, il vient enfin, » $8x-18-3$, ou $8x-21$, qui » par la nature du Problême doit » être $=0$: donc $8x-21=0$, ou » (en transposant) $8x=21$, & » (en divisant par 8) $x=\frac{21}{8}=2$ » $+\frac{5}{8}$, c'est-à-dire, qu'il avoit 2 » écus, & $\frac{5}{8}$ d'un écu; ce qu'il est » facile de vérifier.

» Un Oncle dit à son Neveu: » j'ai dans ma main un certain nom» bre d'écus que je te donnerai, si » tu devines combien il y en a. Le » quarré de ce nombre -4 fois le » nombre $=5$. Soit x le nombre » cherché, son quarré sera x^2, » le quadruple de ce nombre sera » $4x$. On aura donc $x^2-4x=$ » 5 prenant le quarré de la moitié » du coëfficient de x & l'ajoutant » de part & d'autre, on a x^2- » $4x+4=5+4=9$. Prenant la » racine de l'un & de l'autre nom» bre, on a $x-2=\mp\sqrt{9}=\mp 3$ » & (en transposant) $x=2\mp 3$, » c'est-à-dire $x=5$ & $x=-1$. Il est » évident que la premiere racine » donne la solution du Problême » dans le sens qu'il est proposé; » car le quarré de 5 moins 4 fois » 5 quarts $=5$. Mais la seconde » racine -1 résout cette question, » implicitement renfermée dans » l'équation, quel est le nombre » négatif, tel que le quadruple, » étant retranché du quarré de ce » nombre, le résultat soit 5 ».

Les autres Problêmes ne sont pas moins intéressans. L'Auteur s'attache aussi à faire bien comprendre dans quels sens on doit prendre la solution d'un Problême lorsque la valeur de l'inconnue est négative & dans quels cas l'on doit regarder le Problême comme impossible.

M. Sauri parle ensuite des Problêmes indéterminés, semi-déterminés & plus que déterminés. Il résout six Problêmes semi-déterminés: dans les trois premiers, il suppose qu'on demande des nombres entiers & positifs, & dans les autres des nombres qui ne sont pas sourds, tels que seroient $\sqrt{3}$, $\sqrt{5}$. Nous allons rapporter le quatrième Problême. « *Trouver deux nombres » dont la somme des quarrés fait » un nombre quarré.* Si au quarré » $x^4-2x^2y^2+y^4$, on ajoute un au» tre quarré $4x^2y^2$ la somme sera » $x^4+2x^2y^2+y^4$ quarré de x^2+y^2; » donc les nombres cherchés sont » x^2-y^2 & $2xy$ dont la somme » des quarrés égale le quarré de » x^2+y^2; ainsi l'on peut donner à x » & à y, telles valeurs que l'on » voudra, pourvu que les quanti» tés ne soient point des quantités

» sourdes, ou irrationelles. Si l'on » suppose $x=3$ & $y=2$, on aura » $x^2-y^2=9-4=5$ & $2xy=12$ » & $25+144=169$, quarré de » $x^2+y^2=13$ ».

Après les Problêmes dont on vient de parler on trouve la méthode d'avoir les diviseurs du premier degré des équations; la méthode de résoudre les équations à deux termes, de quelque degré qu'elles soient, aussi bien que les équations qu'on peut traiter par la méthode de celles du second degré. Les exemples éclaircissent toujours les méthodes. L'Auteur parle ensuite de l'infini. Il refute le systême de ceux qui prétendent que l'infini est une quantité qui a reçu tous ses accroissemens finis possibles; l'infini ne seroit pas une quantité, puisqu'il est de la nature de toute quantité d'être susceptible d'augmentation ou de diminution. D'ailleurs nous concevons qu'une quantité quelconque deviendra plus grande en lui ajoutant une autre quantité si petite qu'elle soit. A ces raisonnemens on peut ajouter celui-ci, ceux qui défendent ce systême comme M. Mazeas, disent que la somme de la progression ÷ 1, 2, 3, 4... ∞ est $=\frac{\infty^2}{2}$, & supposant que le dernier terme de cette progression est infini, l'avant dernier terme sera $=\infty-1$. maintenant ou ce terme sera fini ou infini: s'il est infini, je prends celui qui le précéde, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'on soit arrivé au premier terme infini qui ne diffère du précédent qui sera fini que d'une unité; or cela est absurde. D'ailleurs les Partisans de ce Systême admettent que le fini ne peut augmenter ni diminuer l'infini. Notre Auteur réfute aussi l'opinion du célébre M. Euler, mais avec tous les égards qu'on doit à un si grand Géomètre. A l'occasion des combinaisons M. Sauri donne quelques Problêmes curieux, tels que *les suivans*, *trouver le nombre de tous les mots possibles qu'on peut faire avec les 24 lettres de l'alphabet, prises 2 à 2, 3 à 3, 4 à 4..... 24 à 24.* (Il fait voir qu'on peut seulement faire 331776 mots de 4 lettres, &c). *Quel est le nombre des combinaisons des 7 Planètes, prises 2 à 2, 3 à 3... 7 à 7. De combien de manieres six personnes peuvent elles se placer autour d'une table.* Il fait voir que six personnes peuvent se placer de 720, & dix personnes de 3628800 manières différentes, & il donne une méthode générale très-facile pour un nombre quelconque de personnes.

Après les combinaisons qui finissent à la 138e page, l'Auteur parle de la Géométrie, ou de la science de l'étendue. Il divise cette science en trois parties: dans la première, il traite des lignes & de leurs propriétés; dans la seconde, il parle des plans, des surfaces, de leur mesure & de leurs rapports. Dans la troisième, il considère les surfaces & les solidités. Dans la Trigonomètrie il enseigne l'usage & la formation des tables des sinus.

Après

Après avoir développé la théorie il résout les Problêmes suivans. *Mesurer l'angle d'un bastion ; mesurer la hauteur d'une tour ; mesurer la hauteur d'une tour par le moyen de son ombre, ou par le moyen d'un miroir ; mesurer la pente & la hauteur d'une montagne, la distance d'un nuage, la largeur d'une riviere ; la distance de deux objets inaccessibles ; lever une Carte Géographique ; étant donnés trois points situés sur une Carte, trouver la position d'un quatrième point, duquel on peut appercevoir les trois autres*, &c. A l'occasion des Cartes Géographiques, nous ferons remarquer que la méthode que donnent les Auteurs élémentaires, suppose que le Pays est une plaine ; mais M. Sauri donne les moyens de lever une Carte dans toutes sortes de Pays. *Tracer un plan sur le terrein ; lever le plan d'un terrein ; lever le plan d'un terrein dont on peut parcourir l'intérieur, & celui d'un terrein inaccessible. Mesurer un terrein dont on peut seulement parcourir le contour ; mesurer un terrein inaccessible ; mesurer un terrein terminé par une ligne courbe ; mesurer la surface horisontale d'un terrein en pente ; diviser un champ en un certain nombre de parties égales.* Et à cette occasion l'Auteur enseigne à partager un champ en tant de parties que l'on voudra, qui ayent entr'elles tels rapports que l'on voudra, de nombre à nombre : il traite ensuite du nivellement & apprend à trouver la différence de hauteur de deux lieux donnés. Ce qui peut être utile s'il s'agit de conduire des eaux d'un lieu à un autre lieu : car si l'on trouvoit que le lieu où l'on veut conduire les eaux est moins élevé que celui d'où elles doivent venir, il seroit inutile de faire l'entreprise, puisque l'eau tend toujours à descendre.

La Géométrie est traitée d'une manière précise, claire & intéressante, & la pratique que les Auteurs négligent ordinairement, est ici très-bien développée.

Les Sections Coniques commencent à la 236ᵉ page. M. Sauri considère d'abord les Courbes sur un plan ; mais dans la suite il démontre qu'elles ont leur origine dans le Cône. Quoique le Traité des Sections Coniques ne contienne que 45 pages, l'Auteur y développe de la manière la plus claire les propriétés de ces Courbes, & l'on chercheroit envain ailleurs quelque chose de plus clair sur cette matière. Les Equations aux diamètres de la parabole & de l'ellipse qui sont si compliquées dans nos Auteurs élémentaires, sont présentées ici d'une manière claire & précise.

L'Auteur n'oublie pas de parler du rayon de courbure des Sections Coniques. Il enseigne aussi à trouver la solidité du conoïde parabolique & de l'ellipsoïde, & dans le calcul intégral il donne la solidité du conoïde hyperbolique.

Après les Sections Coniques l'Auteur traite de leurs applications ; il explique par exemple l'usage qu'on peut faire de la parabole dans

le jet des bombes & l'excavation des mines. Il apprend à connoître la force de la poudre, & donne une formule, par le moyen de laquelle étant donnée la force de la poudre, la distance horisontale de l'objet, son élévation au-dessus de l'horison ou son abaissement au-dessous de l'horison, on trouve quel doit être l'angle d'élevation du mortier, pour que la bombe aille frapper un objet donné. Il fait voir l'usage de la parabole & de l'ellipse pour les porte-voix, les cornets acoustiques, les miroirs brûlants & les échos. Il apprend à calculer la solidité d'une voute en forme d'arcade, lorsque la Courbe génératrice est un cercle ou une ellipse. Il apprend aussi à trouver la solidité d'un dôme lorsque la Courbe génératrice est un cercle, une ellipse ou une parabole. Faisant ensuite l'application de l'ellipse & de l'hyperbole à la dioptrique, il donne les moyens d'avoir d'excellens verres brûlants, & des verres qui fassent paroître les objets éloignés comme s'ils étoient proches & réciproquement.

L'Auteur parle ensuite des Courbes en général. Après avoir expliqué succinctement mais clairement, ce que c'est que les Courbes algébriques & méchaniques, il donne les équations de plusieurs de ces lignes. Passant ensuite au calcul différentiel & intégral, il développe d'une manière très-élémentaire les principes & les usages les plus ordinaires de ces calculs. Il démontre par le calcul différentiel la formation du Binome de Newton. Il donne la formule des sous-tangentes des Courbes, & en fait l'application aux paraboles & aux hyperboles de tous les genres. Il apprend à trouver la sous-tangente des spirales de tous les genres, de la Logarithmique, de la Cycloïde. Il n'oublie pas la formule des sous-normales. Il donne une formule générale pour avoir le logarithme hyperbolique & la manière de passer du logarithme hyperbolique au logarithme tabulaire & réciproquement.

Dans la méthode de *Maximis & Minimis*, l'Auteur en fait l'application au cercle ordinaire & aux cercles des genres supérieurs; il apprend à couper une ligne en deux parties, telles que le produit de la puissance *m* de la premiere, par la puissance *n* de la seconde, soit le plus grand possible; à distinguer un *maximum* d'un *minimum* à connoître dans quel cas l'on n'a ni l'un ni l'autre. Il donne aussitôt après une formule générale pour trouver la quadrature des Courbes, & en fait l'application aux paraboles des genres quelconques, à l'hyperbole, au cercle & à la cycloïde. Il n'oublie pas d'enseigner comment il faut s'y prendre pour connoître la valeur de la constante qu'on ajoute aux intégrales. L'Auteur donne ensuite la formule de la réctification, dont il fait l'application à la parabole au cercle & à la cycloïde. La formule pour l'élément d'un solide formé par la révolution d'une Courbe autour de son axe, & il l'applique

à un conoïde parabolique d'un genre quelconque & à un conoïde hyperbolique. Il apprend à trouver la surface d'un solide de révolution ; par exemple du conoïde parabolique formé par la révolution de la parabole autour de son axe. Dans la méthode inverse des tangentes on voit qu'avec cette méthode, on trouve l'équation de la Courbe par la connoissance de sa sous-tangente, de sa sous-normale, de sa surface, &c. L'Auteur résout six Problêmes sur cette matière. Nous allons les rapporter pour faire mieux sentir la clarté & la précision qui regnent dans tout l'Ouvrage.

Problême. *Trouver la Courbe dont la sous-tangente est* $=y$, la formule générale de la sous-tangente étant $\frac{ydx}{dy}$, l'on fera $\frac{ydx}{dy}=y$, d'où l'on tire $ydx=ydy$, $dx=dy$, & $x=y$, équation de la cycloïde ; donc la Courbe demandée est une cycloïde.

Trouver la Courbe dont la sous-tangente soit $\frac{2y^2}{a}$. L'on aura $\frac{ydx}{dy}=\frac{2y^2}{a}$, $aydx=2y^2dy$, $adx=2ydy$; $\int.adx=\int.2ydy$, ou $ax=y^2$, équation à une parabole dont le paramètre $=a$.

Quelle est la Courbe dont la sous-normale est $=a$. La formule de la sous-normale est $\frac{ydy}{dx}$; donc $\frac{ydy}{dx}=a$, $ydy=adx$ (& intégrant) $\frac{y^2}{2}=ax$, $y^2=2ax$, équation à une parabole dont le paramètre $=2a=p$.

Quelle est la Courbe génératrice du solide $=\frac{acx^2}{4r}$. En différentiant l'on aura l'élément de ce solide $=\frac{acxdx}{2r}$; comparant cet élément avec l'élément général des solides l'on aura $\frac{acxdx}{2r}=\frac{cy^2dx}{2r}$ ou $ax=y$; donc la Courbe cherchée est une parabole dont le paramètre est $=a$.

Problême. *Quelle est la Courbe dont l'aire* $=ay$; l'élément de cette aire sera $=ady$, comparant cet élément avec l'élément ydx, l'on a $ydx=ady$, $\frac{ydx}{dy}=a$, équation de la logarithmique ; donc la Courbe cherchée est une logarithmique dont la sous tangente $=a$. Si l'on demandoit la Courbe dont l'aire est $=\frac{x^3}{3p}$, l'élément de cette aire seroit $\frac{3x^2dx}{3p}=ydx$; donc $\frac{xx}{p}=y$, $x^2=yp$, équation à la parabole par rapport à sa convexité.

Appliquant ensuite le calcul différentiel & intégral à la méchanique, il résout les problêmes suivans.

Problême. *Etant donnés deux globes a & b qu'on suppose parfaitement élastiques, trouver un troisiéme globe m par l'interposition duquel le globe a* communique au globe *b* la plus *grande vîtesse possible.* Il résulte de la solution de ce Problême que le globe doit être moyen géométrique entre *a* & *b* ; de manière que si $a=8$, $b=2$, *m* doit être $=4$. Il apprend aussi à *trouver le tems de la descente d'un corps le long d'un arc de cycloïde.*

L'Auteur fait voir que les arcs de cycloïde, grands ou petits, sont tous parcourus en tems égaux (on suppose le milieu sans résistance) & que le tems de la descente d'un corps le long d'un arc de cycloïde est au tems de la descente libre le long du diamètre du cercle générateur ; comme la demi-circonférence d'un cercle est à son diamètre.

Tel est l'Ouvrage de M. l'Abbé Sauri, qui par la méthode, la précision, la clarté & le choix des matières l'emporte, ce semble, sur tous les Livres qu'on a enseignés ici dans les Ecoles de Philosophie, & nous paroît mériter la préférence.

M. Sauri se propose, ainsi qu'il l'a annoncé dans la Préface, de donner au Public un Cours complet de Mathématiques, pures & mixtes, avec un Cours complet de Philosophie ; il y a tout lieu de penser que ces Ouvrages seront favorablement reçus du Public.

OBSERVATIONS DU PASSAGE DE VÉNUS.

Les Journaux & Manuscrits d'Observations de feu M. l'Abbé Chappe furent déposés à l'Observatoire Royal le 7 Décembre 1770 entre les mains de M. Cassini de Thury, par M. Pauli, Ingénieur-Géographe du Roi, qui avoit accompagné M. Chappe dans son voyage en Californie. M. Pauli a rapporté que l'Abbé Chappe voulut rester au hameau de S. Joseph à 18 lieues du Cap S. Lucas, malgré la maladie contagieuse qui y regnoit déjà à son arrivée, parce que n'ayant plus que 8 jours pour se préparer à l'observation, il ne voulut pas courir les risques de la manquer, comptant d'ailleurs sur la force de son tempérament & sur la bonne santé de ses Compagnons de voyage. Huit jours après l'observation du passage de Vénus il tomba malade ; on voit par ses Journaux qu'il continua les observations nécessaires pour déterminer la longitude de S. Joseph jusqu'au 19 Juillet, malgré les accès d'une fiévre ardente, qui étoient suivis d'un abattement universel ; enfin prêt à succomber, il remit ses Manuscrits dans une cassette à M. Pauli, en le chargeant de la remettre lui-même à l'Académie, & se consolant de la mort par les fruits que l'on devoit retirer de son voyage. Cet Académicien mourut le premier Août 1769 ; l'Horloger & l'Interprête, l'un des deux Officiers Espagnols, les 12 Soldats de l'escorte, quatre Officiers qu'on y renvoya de Mexico, trois Domestiques, & environ cinquante Indiens qui composoient le Hameau de Saint Joseph, moururent de la même maladie.

L'observation de M. l'Abbé Chappe est très-complette ; M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences, en ayant fait le calcul, a trouvé le premier contact inté-

rieur de Vénus & du Soleil à midi 17 minutes 27 secondes; le second contact à 5 heures 54 minutes, 50 secondes trois dixièmes ; la durée du passage étant de $5^h\ 37'\ 23''\ \frac{1}{10}$. La latitude du lieu de $23^d\ 3'\ 37''$; enfin la parallaxe du Soleil qui en résulte est d'un peu plus de huit secondes & demie, & la distance à la terre d'environ trente-cinq millions de lieues, chacune de 2283 toises.

Cette détermination suppose qu'on prenne un milieu entre les observations de Cajanebourg & de Wardhus, dont l'une donne 8″ 36 & l'autre 8″ 80 pour la parallaxe moyenne, quand on les compare avec l'observation faite en Californie.

Le milieu 8″ 58 s'accorde exactement avec l'observation qui fut faite au Cap de Bonne-Espérance dans le passage de 1761. Quand on compare l'observation de Californie avec celle de la Baye d'Hudson, on trouve 8″ 54.

Comme la comparaison de l'observation de Wardhus avec les deux observations d'Amérique ne donne que 0″ 27 de différence, & que celle de Cajanebourg, d'ailleurs moins complette, donne 0″ 60 de différence, il semble que celle de Wardus mérite la préférence ; en prenant le milieu entre les trois résultats de 8″ 54, 8″ 80 & 9″ 07 que donne l'observation de Wardhus avec celle de la Baye d'Hudson, on a 8″ 8 pour la parallaxe moyenne. Ce qui donne pour la distance du Soleil 33576600 lieues, chacune de 2283 toises.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE

De Naples.

On craint depuis long-tems que le Vésuve ne fasse quelque violente éruption. On écrivoit dès le 15 Octobre 1770 que tous les soirs on voyoit de Naples de la fumée, du feu, & des pierres embrasées qui étoient lancées en l'air quoiqu'à peu de hauteur. En montant sur le haut du Vesuve on pouvoit ensuite descendre facilement dans ce gouffre jusqu'à soixante pieds de profondeur. Là on trouve deux ouvertures profondes, une au couchant, une au levant; la premiere jette une fumée considérable, & il en sort de même de plusieurs endroits de cette partie intérieure du Vésuve; la bouche qui est du côté de l'orient a déjà formé sur ses bords une petite montagne de trente pieds par les matières qu'elle souleve & qu'elle renverse sur ses bords, mais le gouffre occupe toute la cîme de cette petite élévation, & il retombe encore beaucoup de parties embrasées dans l'intérieur du grand entonnoir. Le P. de la Torre qui a donné une histoire intéressante du Vésuve, a toujours le courage de le visiter dans ces différens états sans être effrayé du danger, ni de l'exemple de Pline.

RUSSIE.

De Pétersbourg.

Ad Augustissimam Russiarum omnium Imperatricem Catharinam II. Alexiewnam expositio de transitu Veneris ante discum solis D. 23 Maii 1769. Jussu illustrissimi & excellentissimi Domini D. Comitis Wolodimeri ab Orlow, illustr. Academiæ Scientiarum Directoris suscepta, ubi agitur de fine hujus observationis, 1° cognoscendi veram parallaxin horizontalem solis, 2° determinandi veram distantiam solis à tellure, 3° cæterorum Planetarum & Cometarum ordinem & distantias, 4° de commodis inde natis pro Geographia, renautica, Physica, &c. Adductis ubique observationibus earumque calculis ac methodis ipsaque parallaxi hinc deducta. Auctore Christiano MAYER, *Seren. ac. Pot. Electoris Palatini Astronomo, in antiquissima Universitate Heildelbergensi Professore Mathes. & Phys. Experiment. nec non Musæi hist. na. Directore. Soc. Reg. Anglic. Acad. nat. cur., & Instit. Bonon. Socio. Petropoli, Typis Academiæ Scientiarum* 1769. 355 pages *in-*4°.

Avec 7 planches en taille - douce ; & se trouve à Paris, chez Desaint, rue du Foin.

Le Père Mayer Jésuite, Astronome de l'Electeur Palatin, ayant été demandé par l'Académie de Pétersbourg pour observer le passage de Venus en 1769, a cru devoir pour mieux remplir sa mission, présenter à l'Impératrice un Ouvrage sur cet important phénomène. Mais afin de le rendre plus intelligible, il remonte en abrégé jusqu'à la naissance & aux premiers élémens de l'Astronomie ; il explique les systêmes de Copernic & de Tycho, les loix de Képler, & sur-tout la théorie & les effets des parallaxes ; il traite enfin des passages de Mercure & de Vénus sur le Soleil, & de l'effet des parallaxes en différens Pays de la terre, dont nous avons parlé fort au long en rendant compte du Mémoire de M. de la Lande sur cette matière, (*chez Lattré, graveur, rue S. Jacques*).

Le Père Mayer rapporte diverses observations du passage de 1769 qui étoient parvenues à l'Académie de Pétersbourg dans le tems où il a publié son Ouvrage ; mais celles d'Amérique les plus importantes de toutes, n'ont pu avoir place dans cet Ouvrage. L'influence de la parallaxe du Soleil sur - tout le systême du monde, donne lieu au Père Mayer de parler même des Satellites de Jupiter & des Comètes, & il rapporte les observations qu'il eut occasion de faire sur celle qu'il apperçut le 16 Août 1769, mais que M. Messier avoit vue à Paris long-tems auparavant. Il rapporte les élémens calculés par M. Lexell sous les yeux du célèbre M. Euler.

L'Auteur entre aussi dans quelques détails sur la loi générale de l'attraction, & même sur la pluralité des mondes, sur la méthode des longitudes en Mer, sur les hauteurs du Baromètre, & il rapporte à cette occasion, les observations qu'il a faites à Pétersbourg, comparées avec celles qu'on faisoit en même-tems en Laponie.

L'Ouvrage est terminé par la comparaison de diverses observations faites en Sibérie & en Laponie, qui donnent toutes $8'' \frac{3}{4}$ ou $9''$ pour la parallaxe du Soleil. On a appris depuis ce tems-là que suivant les calcus faits par M. Lexell sous les yeux de M. Euler, la plûpart des observations concourent à donner huit secondes trois quarts pour la parallaxe du Soleil dans les moyennes distances, ce qui s'accorde avec le résultat que M. de la Lande a tiré des observations de M. l'AbbéChappe, & qu'il a publié dans la Gazette de France dès le 14 Décembre 1770.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Eloge de Pierre Terrail, dit le Chevalier Bayard, sans peur & sans reproche, suivi de notes historiques morales & critiques ; par M. Cosson, Professeur en l'Université de Paris, au Collége Mazarin. A

Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J. Barbou, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins. 1770. Petit *in*-8°. 184 pages & les Préliminaires 7.

Cet éloge nous paroît digne du Héros auquel il eſt conſacré. L'Auteur eſt nourri de ſon ſujet, il a de la ſenſibité, il a du ſtyle. Il a eu un motif de plus que ſes concurrens pour célébrer Bayard, il eſt de Méziéres. « Né, dit-il, » dans des murs que Bayard à défendus, je n'ai pu voir ſon éloge propoſé à l'émulation des » Orateurs, ſans ſonger à l'entreprendre ». C'eſt aux Officiers Municipaux de la Ville de Méziéres qu'il dédie ſon Ouvrage, parce qu'ils ſont les repréſentans d'une Ville toujours reconnoiſſante pour ſon défenſeur. On célèbre encore tous les ans à Méziéres le jour de la Délivrance de la Ville; on y prononce l'éloge du Chevalier Bayard. Nous exhortons nos Lecteurs à voir dans les notes de M. de Belloy ſur ſa Tragédie de Gaſton & Bayard, celle qui concerne cet uſage.

Nous les exhortons auſſi à voir dans les notes dont M. Coſſon accompagne ſon éloge de Bayard, la Lettre que M. de Belloy a écrite au Corps-de-Ville de Méziéres, en lui envoyant ſa Tragédie de Bayard & la réponſe du Corps-de-Ville. Ces notes de M. Coſſon ne plairont pas moins que l'Eloge; elles ſont inſtructives, curieuſes & intéreſſantes.

Tous les Gens de Lettres doivent beaucoup d'eſtime & de reconnoiſſance à la politeſſe obligeante avec laquelle il s'empreſſe de les louer & de faire valoir leurs Ouvrages; il applaudit à ſes rivaux même avec une franchiſe généreuſe qui annonce une ame noble & fort au-deſſus de l'envie. Il ne paroît point connoître ce triſte ſentiment, & il a dequoi l'exciter.

SUISSE.

DE GENEVE.

La Thériacade ou l'Orviétan de Léodon, la Diabotanogamie, ou les Noces de Diabotanus, Poëme héroi-Comique en deux Parties. A Genève, & ſe trouve à Paris, chez Merlin, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, à S. Joſeph, 1769. 2 Vol. *in*-12. l'un de 343 pages & la Préface 76. l'autre de 490.

Le ridicule affecté de ce titre frivole ne ſeroit pas pour nous une raiſon de négliger cet Ouvrage. On ſait que pluſieurs monumens du Génie ſe ſont cachés ſous une pareille enveloppe; & ſi le Lutrin ou la *Secchia Rapita* paroiſſoient aujourd'hui, nous nous empreſſerions d'en entretenir nos Lecteurs; mais le Comique dont on s'eſt piqué dans ce prétendu Poëme, eſt ſi chargé, qu'il ceſſe d'être de notre compétence. On y trouvera de l'imagination, de la gaîté, de bonnes plaiſanteries, de la Poëſie même & une ſorte d'intérêt; les notes dont les divers chants ſont accompagnés, annoncent des connoiſſances

ſtances dans l'Auteur ; la Préface a un côté Philoſophique qui n'échappera point aux Lecteurs, c'eſt une parodie aſſez gaie de tant de Préfaces, qui ne ſont rien moins qu'*humbles*, *& où l'Auteur, bien loin d'être à genoux & de demander grace*, trouve toujours le moyen de dire en ſubſtance : « *Les autres » ne ſavent ce qu'ils diſent, il n'y » a que moi qui ai toujours raiſon* ». Cette Préface où l'Auteur ne plaiſante pas toujours, contient d'ailleurs une Analyſe de preſque tous les Poëmes Epiques, ſur-tout des Poëmes plaiſans, & en particulier du *Morgante* du Pulci & de la *Secchia Rapita* du Taſſoni. L'Auteur y raiſonne comme par diſtraction & preſque ſans s'en appercevoir, & il ne perd rien à raiſonner. Enfin cet Ouvrage dans ſa totalité prouve au moins que l'Auteur eſt capable de beaucoup mieux faire.

FRANCE.

DE DIJON.

Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique Civile & Littéraire de Bourgogne, depuis l'établiſſement des Bourguignons dans les Gaules juſqu'à l'année 1772. Par M. Mille. Tom. I. A Dijon, chez Cauſſe ; & ſe vend à Paris chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, *in* 8°.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage que nous n'avons encore pu que parcourir légèrement, & qui nous a paru mériter d'être connu. Le ſecond Volume eſt ſous preſſe, les autres ſuivront de près.

Sujet des Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de Dijon, pour les années 1772 *&* 1775.

L'Académie propoſe pour le Prix de 1772 :

L'Eloge de Jacques - Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux.

Elle demande pour celui qui ſera diſtribué en 1775, qu'on faſſe connoître :

Quels ſont les avantages que les mœurs ont retirés des Exercices & des Jeux publics, chez les différens Peuples & dans les différens tems où ils ont été en uſage ?

Comme cette queſtion ouvre un champ fort vaſte aux recherches des Sçavans, l'Académie a cru devoir l'annoncer dès à préſent ; & pour en faciliter le développement, elle avertit qu'on ſera libre de donner aux Mémoires l'étendue qui paroîtra néceſſaire, mais ſans abuſer de cette liberté.

Cette Compagnie eſpère qu'en conſidérant les Exercices & les Jeux publics du côté moral & politique, les Auteurs feront ſentir juſqu'à quel point on doit regretter de les avoir abandonnés.

Tous les Sçavans, à l'exception des Académiciens, réſidens, ſeront admis au concours. Ils ne ſe feront connoître ni directement, ni indirectement ; ils inſcriront ſeulement

leurs noms dans un billet cacheté, & ils adresseront leurs Ouvrages francs de port, à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, qui les recevra jusqu'au premier Avril inclusivement, des années pour lesquelles ces différens Prix seront proposés.

Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame Crussol d'Uzès de Montausier, son épouse, consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant, d'un côté, l'empreinte des Armes & du Nom de M. Pouffier, Fondateur de l'Académie ; & de l'autre, la Devise de cette Société littéraire.

La Médaille du Prix, suivant le titre de fondation, devroit être de 400 livres ; mais le paiement du droit d'amortissement ayant absorbé une partie des fonds, il a été résolu, du consentement du Fondateur, de la réduire, pendant neuf ans, à la valeur de 300 livres, & cette réduction aura lieu, dès cette année, pour le Prix qui doit être distribué au mois d'Août prochain.

D'ANGERS.

Manuel utile & curieux sur la mesure du tems, contenant des méthodes très faciles pour pouvoir soi-même 1° régler parfaitement les montres & les pendules, & les entretenir en cet état. 2°. Trouver avec précision l'heure du Soleil sur un cadran ordinaire au clair de la Lune. 3°. Construire un cadran horizontal très-juste, & l'orienter parfaitement; vérifier les anciens & sçavoir de combien ils avancent ou retardent. 4°. Aprendre seul très promptement à battre la mesure, avec toute la précision possible dans l'exécution de la Musique vocale & instrumentale. Par M. Gabory. A Angers, chez Parisot, Libraire, à la Minerve ; & se trouve à Paris, chez Guillyn, Libraire, Quai des Augustins 1770. Avec Approbation & Permission. 132 pages *in* 12.

Cet abrégé qui pourra suffire à bien des curieux, contient en effet toutes les Notions dont on a besoin pour faire usage des pendules & des cadrans dans la Société. Il y a long-tems que les Musiciens ont proposé de se servir du pendule pour régler la mesure. M. Gabory avoit eu cette idée en 1739, & depuis ce tems-là, il l'a trouvée dans le Mercure de 1733. En employant cet usage, dit-il, on ne verroit pas tant d'altercations entre les Musiciens même habiles au sujet de quantité de pièces, chacun en voulant régler le mouvement suivant son goût ou son caprice. Cela vient sans doute de ce que les termes Italiens que les Compositeurs ont coutume de mettre au haut de chaque pièce de Musique, tels que ceux-ci, *Adagio*, *Largo*, *Largetto*, *Allegro*, *Presto*, *Prestissimo*, &c. pour en indiquer le mouvement, ne signifient rien que de vague & d'incertain, & ne donnent qu'une idée approchée, que chacun interprête différemment ; au lieu que des chiffres mis au haut de la pièce, en détermine-

roient physiquement le mouvement & en ôteroient tout l'arbitraire. On peut objecter à cette méthode que le goût est le véritable Maître que l'on doit suivre : la mesure doit changer continuellement suivant le caractère des airs, & souvent même dans le cours d'un seul air, celui qui seroit obligé de se régler sur un pendule ne comprendroit jamais la mesure & la suivroit rarement. En Italie, comme l'observe M. Rousseau, on ne bat point la mesure à l'Opéra, & on la suit. Il faut convenir pourtant que cette méthode pourra être de quelque secours à ceux qui commencent à étudier la Musique.

De Paris.

Histoire du règne de l'Empereur Charles Quint, précédée d'un tableau des progrès de la Société en Europe, relativement aux loix & aux mœurs, depuis la destruction de l'Empire Romain, jusqu'au commencement du seizième siècle. Par M. Robertson, Docteur en Théologie, Principal de l'Université d'Edimbourg & Historiographe de S. Majesté Britannique. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais; Pissot, Quai Conti; Desaint, rue du Foin; Panckoucke, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou, 1771. 2 Vol. *in*-4°. ou 6 Vol. *in* 12.

Cette histoire est célèbre par le nom du Monarque & par celui de l'Historien, dont nous avons déjà une histoire d'Ecosse, traduite en notre Langue. Le Traducteur déclare qu'il n'a pas prétendu à l'élégance de style que les Anglois admirent dans l'original, mais on y trouvera le caractère de sagesse & de droiture, d'impartialité & d'humanité qui distingue particuliérement le génie de cet Auteur. En parlant de la réformation, il en parle comme un Protestant, il censure avec amertume les vices du Clergé Romain & les abus que l'ignorance & la superstition avoient introduits dans l'Eglise Catholique. Cependant c'est peut être encore le plus moderé de tous les Ecrivains Protestans ; il montre d'ailleurs en général beaucoup de respect pour la Religion. Cette Histoire est dédiée au Roi d'Angleterre, l'Auteur observe, dans l'Epître, que les calamités dont l'ambition de Charles-Quint fut suivie, font sentir aux Anglois le bonheur d'avoir un Prince pacifique.

Manuel des Champs, ou Recueil choisi, instructif & amusant de tout ce qui est le plus nécessaire & le plus utile, pour vivre à la Campagne avec aisance & agrément. Troisième Edition, revue & corrigée exactement. Prix relié 3 livres, 1 Vol. *in*-12 de 580 pages, & les Préliminaires 24.

Economie Rustique, ou Notions simples & faciles sur la Botanique, la Médecine, la Pharmacie, la Cuisine & l'Office ; sur la Jurisprudence Rurale ; sur le calcul, la Géométrie-pratique, l'Arpentage, la Construction & le toisé des bâti-

mens, &c, avec les prix des différens matériaux & de la main d'œuvre, pour être à l'abri des tromperies des Ouvriers. Ouvrage nécessaire sur-tout aux personnes qui vivent à la Campagne. Prix relié 3 liv. 1 Vol. *in*-12 de 560 pages & les Préliminaires, 24. A Paris, aux dépens de Lottin le jeune, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Les Observations sur le Jardinage, par Bradley; *le Spectacle de la Nature*, par M. Pluche; *la Théorie & la Pratique du Jardinage*; &c. Par M. d'Argenville; *le Traité de la culture des Fleurs ou l'Almanach du Jardinage*, par M. de Grace; *l'Ecole du Jardin Potager & la culture des Pêchers*, par M. de Combes; *les Elémens d'Agriculture*, par M. du Hamel; *le Manuel d'Agriculture, & le Traité des Prairies artificielles*, par M. de la Salle de l'Etang; *l'Instruction sur la manière d'élever & de perfectionner les Bêtes à laine*, par M. Hastfer; *les Mémoires sur l'Education des Vers à Sois*, par M. l'Abbé Boissier de Sauvages, ont fourni les principaux matériaux de cet Ouvrage, qui a depuis été corrigé d'Edition en Edition d'après toutes les Critiques qui ont paru justes, sur-tout d'après celles de l'Auteur de l'*Année Champêtre*. Le Manuel des Champs, à qui son utilité manifeste a déjà procuré trois Editions, doit sa naissance à M. de Chanvallon, Prêtre de l'Ordre de Malthe, mort dans le courant de l'année 1765. Il a voulu faire & il a fait un Livre nécessaire à tous les habitans de la Campagne, suffisant pour la plûpart, & à portée de presque tous pour le prix. Cet Ouvrage, dans l'état sur-tout où l'ont mis les soins des nouveaux Editeurs, doit être considéré comme l'extrait & le résultat de tout ce qui s'est fait de meilleur sur chaque partie de l'Agriculture & de l'Economie.

Mais il restoit quelques objets qu'il a paru nécessaire de traiter pour ne laisser rien à desirer aux habitans de la Campagne. Ce sont ces objets qu'on a rassemblés sous le titre d'Economie Rustique, & qui dans cette troisième Edition forment la suite & le second Volume du Manuel des Champs. Il est divisé en trois Livres. Le premier est relatif à la santé. Il traite 1° de la Botanique. 2°. Des Maladies de la Campagne; 3° de la Pharmacie. 4°. De la Cuisine & de l'Office. Le second Livre est une Jurisprudence Rurale, divisée aussi en Sections, dont la premiere apprend à conduire une affaire civile; la seconde une affaire criminelle; la troisième une affaire Consulaire; la 4e traite des Dîmes; la 5e des servitudes. La 6e des Eaux & Forêts, Chasses, Pêches & Bois; la 7e est un Dictionnaire de Jurisprudence. Le troisième Livre enfin donne des notions sur le calcul, la Géométrie-pratique, l'Arpentage, la Construction & le Toisé des Bâtimens. Chacun de ces trois Livres a été fait par un homme du Métier. Chaque

Auteur a traité les matières qui lui étoient connues. Peu d'Ouvrages renferment autant de Notions exactes & utiles que ces deux Volumes.

On trouve chez le même Libraire un autre Livre qui a un rapport marqué avec ceux dont nous venons de parler. En voici le titre :

Dictionnaire Domestique portatif, contenant toutes les connoissances relatives à l'Economie Domestique & Rurale, où l'on détaille les différentes branches de l'Agriculture, la manière de soigner les chevaux, celle de nourrir & de conserver toute sorte de Bestiaux, celle d'élever les Abeilles, les vers à soie ; & dans lequel on trouve les instructions nécessaires sur la Chasse, la Pêche, les Arts, le Commerce, la Procédure, l'Office, la Cuisine, &c. Ouvrage également utile à ceux qui vivent de leurs rentes, ou qui ont des terres, comme aux Fermiers, aux Jardiniers, aux Commerçans & aux Artistes. Derniere Edition, revue & corrigée. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 gros Vol. *in*-12. d'environ 600 pages chacun.

Ce Livre vient du fond de Vincent. On lit au commencement du premier Volume cet avertissement du Libraire sur cette nouvelle Edition.

« Les Eloges d'un Livre par son » Libraire sont communement suf- » pects : nous ne craignons cepen- » dant pas d'avancer que la présente » Edition, sans avoir d'augmen- » tations considérables, est de beau- » coup supérieure à la précédente » par les corrections répandues » dans les trois Volumes. Les per- » sonnes qui voudront faire la » comparaison de la dernière avec » celle-ci, pourront s'en convain- » cre aisément. Elles verront que » l'on n'a fait qu'en augmenter » l'exactitude, & contribuer à la » perfection d'un des Livres les » plus utiles à la Société ».

Les Bains de Diane, ou le triomphe de l'Amour. Poëme. Par M. Desf. ***. A Paris, chez J. P. Costard, rue S. Jean de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1770. Petit *in*-8°. 123 pages.

Ce Poëme est orné d'Estampes dont le dessein est de Marillier, & lui fait honneur.

Le Spectateur François, Tom. I.

Les Auteurs de cet Ouvrage annoncent qu'ils fourniront 15 Cahiers par an, au lieu de 12. qui avoient été annoncés.

La Nature considérée sous ses différens aspects, ou Lettres sur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux. Contenant des observations intéressantes sur l'Histoire Naturelle, les mœurs & le caractère des animaux, sur la Minéralogie, la Botanique, &c. & un détail de leurs différens usages dans l'Economie Domestique & Rurale. Ouvrage Périodique. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-12. Premier & second Cahier,

de 72. pages chacun. Il en paroîtra un Cahier tous les dix jours.

Traité des maladies des femmes en couche, avec la méthode de les guérir ; fait par ordre du Ministère. Par M. Raulin, Docteur en Médecine, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, Censeur Royal, de la Société Royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, de Rouen, & de celle des Arcades de Rome. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume *in*-12. de 368 pages.

Les vrais principes des vapeurs, ou nouveau Traité des maladies des nerfs, dans lequel on développe les vrais principes des vapeurs & les moyens de guérir les maladies nerveuses. Par M. Pressavim, Membre du Collége Royal de Chirurgie de Lyon ; & Démonstrateur en matière Medico-Chirurgicale, Gradué de l'Université de Paris, &c. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume *in*-12. de 351 pages, non compris un Discours sur les vrais principes de l'animalité qui sert d'introduction.

Essai sur la petite Guerre, ou méthode de diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cens hommes de troupes légères, dont seize cens d'Infanterie & neuf cens de Cavalerie. Par M. le Comte de la Roche, ancien Colonel de Dragons. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-12. L'un de 312 pages, & les Préliminaires 6 ; l'autre de 212, & les Préliminaires 6 aussi.

Le même Ouvrage se trouve chez Pissot, à la descente du Pont-neuf, Quai de Conti, la Veuve Duchesne rue S. Jacques ; Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise ; Costard, rue S. Jean-de Beauvais, à Paris ; Fournier, à Versailles, & à Paris encore, chez les Libraires des Thuilleries, du Luxembourg, du Palais Royal & de l'Hôtel Soubize.

Traité de l'Apoplexie, Paralysie, & autres affections soporeuses développées par l'expérience, auquel on a joint deux Discours Latins sur le premier Aphorisme d'Hippocrate, & sur le vingt-troisième de la seconde Section du même Auteur. Par feu M. Marquet, Doyen des Médecins de Nanci. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. 1 Vol. *in*-12. de 215 pages.

Dictionnaire portatif de Chirurgie, ou Tome troisième du Dictionnaire de Santé ; contenant toutes les connoissances, tant théoriques que pratiques de la Chirurgie ; le détail & les usages des meilleurs instrumens, avec la figure des plus usités ; le Manuel des Opérations Chirurgicales ; à l'usage non-seulement des Etudians en Chirurgie, mais même des personnes charitables de Province, qui voudront être

utiles aux Pauvres ; le tout traité d'après les préceptes des plus grands Maîtres, & les Ouvrages modernes les plus estimés. Par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, Adjoint au Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel de Ville, Professeur en Anatomie & en Chirurgie à l'Ecole pratique, &c. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. format d'Hollande de 744 pages.

Essai sur de nouvelles découvertes, intéressantes pour les Arts, l'Agriculture & le Commerce ; par M. la Rouviere, Bonnetier ordinaire du Roi, & de toute la famille Royale. A Liège, & se trouve à Paris, chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnasse Italien 1770. 128 pages *in*-12. avec une planche représentant une nouvelle machine pour le tirage des soies.

Ce petit Ouvrage contient quatre parties. La premiere traite des Meuriers & de la façon de les cultiver. La seconde comprend l'éducation & le gouvernement des vers à soie. La troisième indique la manière de tirer la soie des cocons & la description de différentes machines inventées pour le tirage de la soie. La quatrième a pour objet l'Apocin, plante remarquable par aigrettes, qu'on emploie pour différentes étoffes, & qui suivant l'Auteur, ne céde en rien pour la beauté & bonté à celles qu'on fait avec de la soie:

Le tour fait pour le tirage des soies, que l'Auteur présenta à l'Académie en 1744 fut approuvé par l'Académie & par l'Inspecteur des Manufactures du Languedoc. Les rapports sont insérés dans cet Ouvrage de même que plusieurs autres attestations.

M. la Rouviere eut un Privilége en 1757 pour l'usage qu'on peut faire de l'Apocin, il travailla en présence de M. l'Abbé Nolet & de M. Fougeroux en 1760 ; mais il leur fit un secret des moyens qu'il employoit, & comme ils ne sont point dans cet Ouvrage, on ne peut regarder ce que l'Auteur en dit que comme l'annonce du Marchand : les Sçavans sont accoutumés à trouver plus de zèle & plus d'ouverture parmi leurs véritables Confrères.

Essai Philosophique sur le Méchanisme de l'Univers ; par J.P. Lansac. A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi, rue Dauphine 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. 172 pages *in* 12.

Les Systêmes de Descartes & de Newton sont, sans contredit, des chef-d'œuvres de l'esprit-humain : néanmoins s'il est vrai, dit M. Lansac, que le plein absolu dût gêner les ressorts de la nature, & que l'édifice de l'Univers ne pût se soutenir dans une espace vide ; si le mouvement de transport n'est pas possible dans le plein ; & si l'on ne peut pas

croire que ces corps investis du vide, puissent tendre les uns vers les autres, en vertu d'une force purement intrinsèque à ces corps, l'on devroit prendre un milieu entre ces deux grands hommes, & dire qu'il y a de la matière & de petits espaces vuides entre ses parties.

Tel est le projet de l'Auteur, qui après avoir dit que M. de la Periere a donné un Ouvrage plein d'esprit en imaginant un mouvement vibratoire, ajoute qu'il s'est attaché à cette espèce de mouvement, jugeant que ceux à qui l'attraction ou les tourbillons ne plairoient point pourroient se contenter des nouvelles explications. Ils les applique au mouvement du cœur dans les animaux, à l'explication du ressort, des réfractions, de l'Electricité, & aux systèmes planétaires. Suivant lui une Planète tend au centre du Soleil, parce que les coups qu'elle reçoit par la chûte fréquente de la colonne du fluide superieur, étant plus puissans que ceux qu'elle reçoit de la part de la colonne du fluide inférieur, elle est obligée de s'en approcher avec l'excès de la première force. Ce que nous avons dit du Livre de M. de la Perriere peut s'appliquer à celui-ci.

Observations historiques & critiques sur les erreurs des Peintres, Sculpteurs & Dessinateurs, dans la représentation des sujets tirés de l'Histoire Sainte, ou les Peintures Sacrées, considérées relativement aux Dogmes, aux faits & au costume, avec tous les éclaircissemens nécessaires pour les rendre exacts, & les augmenter d'un grand nombre de sujets qui n'ont jamais été traités. A Paris, chez Debure Père, Quai des Augustins, à S. Paul. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in* 12. Le premier de 396; le second de 432 pages. Prix 6 liv. relié.

Gallia Christiana, in Provincias Ecclesiasticas distributa; in qua series & historia Archiepiscoporum, Episcoporum & Abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. Operâ & studio Monachorum Congregationis S. Mauri Ordinis S. Benedicti. Ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur. Parisiis, ex Typographiâ Regiâ 1770. *Tomus duodecimus*, 1 Vol. *in fol.* de 1396 pages, non compris une Table 106 pages.

Dictionnaire d'Architecture, civile, militaire & navale, antique ancienne & moderne, & de tous les Arts & Métiers qui en dépendent; dont tous les termes sont exprimés, en François, Latin, Italien, Espagnol, Anglois, & Allemand; enrichi de cent une planches, de figures en taille douce, pour en faciliter l'intelligence, auquel on a joint une notice des Architectes, Ingénieurs, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, & autres Artistes les plus célèbres, dont on rapporte les principaux Ouvrages. Par M. C. F. Roland le

le Virloys, ci-devant Architecte du Roi de Prusse, & depuis de l'Impératrice Reine. 3 Volumes *in* 4°. A Paris, chez les Libraires associés; 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. Le premier Volume de 648; le second de 669; le troisième de 450 pages.

Almanach des Centenaires; ou durée de la vie humaine jusqu'à cent ans, & au-delà, démontrée par des exemples sans nombre, tant anciens que modernes. Tome dixième, contenant 1° des remarques sur le Calendrier; 2° le Calendrier de l'année 1771; 3°. la suite des Centenaires; 4° la Gazette Centenaire, c'est à-dire de 1771; 5° la Table générale des Centenaires, cités dans les neuf premiers Volumes.

Hominis officium est perennem potius vitam, quàm perennem memoriam quærere, non scribendo, aut pugnando, vel Philosophando, sed piè, sanctè, religiosèque vivendo. Sulp. Sev. in prœm. vit. S. Mart.

A Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, Libraire & Imprimeur de Monseigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, près de S. Yves, & au Livre d'or. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, un Volume de 72. p.

De suppositiis militaribus stipendiis Benedicti ODESCALCHI, *Patricii Comensis, qui Pontifex Maximus anno* CIↃ. IↃ. LXXVI. *Innocentii XI prænomine fuit renunciatus, auctore I. C. C. Antonio Joseph Comite à Turre Rezzonici anno vulgaris æra* CIↃ.IↃ.CC.XLII. *excudebat Augustinus Olzalus Superiorum facultate*, 132 pages *in-folio*; & se trouve à Paris chez Desaint, Libraire, rue du Foin.

Nous rappellons ici cet Ouvrage de M. le Comte Rezzonico qui étoit peu connu en France, & qui nous est parvenu en même tems que ses Commentaires sur Pline, Cette Dissertation est contenue dans un Discours que M. le Comte Rezzonico lut à Come sa Patrie en 1742, à l'occasion de l'établissement d'une Académie érigée dans cette Ville, & qui en mémoire du Pape Innocent XI fut appellée *Academia Innocentiana.* Le principal objet de cette Académie étoit de célèbrer les actions d'Innocent XI. & comme tous ceux qui avoient écrit sa vie ont dit qu'il avoit servi dans l'état militaire, & qu'il avoit été blessé en Flandre d'un coup de fusil, M. le Comte Rezzonico entreprend de prouver que c'est une erreur. Il cite d'abord un grand nombre d'Auteurs qui en ont réellement parlé, tels que Moreri, Bayle & plusieurs autres Ecrivains célèbres: pour prouver ensuite son sentiment, il examine par ordre Chronologique toutes les guerres qui ont été faites dans ce tems là, & dans lesquelles on a pû supposer qu'Innocent XI avoit servi, il le suit pas-à pas dans tous les exercices de sa jeunesse, & il en remplit tous les intervalles de manière à ne laisser aucun vide que l'on puisse remplir par la profession des armes. Un grand nombre de

Manuſcrits qu'il a conſultés lui ont fourni des preuves qu'on auroit trouvé difficilement dans des Ouvrages imprimés ; l'Auteur refute ceux qui ont prétendu qu'Innocent XI haïſſoit la Nation Françoiſe depuis un affront qu'il avoit reçu d'un François à la guerre. Il convient qu'Innocent XI avoit été bleſſé dans ſa jeuneſſe par un outil de Jardinier, & qu'enſuite les maladies de ſa vieilleſſe lui occaſionnerent des cautères aux bras ; tout cela a pu donner lieu à la perſuaſion générale que M. le Comte Rezzonico a tâché de diſſiper.

L'Auteur annonce de plus grands détails ſur la vie d'Innocent XI, & ſur ſa famille à laquelle la famille Rezzonico eſt alliée. Il y a des Auteurs qui font deſcendre les Odeſcalchi de Hubert, l'un des douze Pairs du Royaume qui accompagna Charlemagne dans ſa guerre contre Didier ; mais le Comte Rezzonico ſe contente de dire que vers l'an mille cette maiſon étoit une des plus illuſtres de l'Italie, & il rappelle en abrégé les perſonnages remarquables qu'elle a produits.

Une Lettre du célèbre Saſſi Garde de la Bibliothèque Ambroſienne de Milan que M. le Comte Rezzonico a fait imprimer, prouve que ce Sçavant étoit tout-à-fait du même avis. Ce Volume finit par 65 pages de Poëſies Latines ou Italiennes, à la louange d'Innocent XI. relativement à ſes vertus ou à ſes actions principales. Les Citoyens de Come ne pouvoient rien faire de plus pour la gloire d'un Souverain Pontife qui a fait lui-même tant d'honneur à ſa Patrie.

Ob minorem fortiſſimamque Balearium à Gallis expugnatam, Muſarum Epinicia. Acceſſerunt Arcis Philippeæ generalis oppugnatio, ejuſque dedendæ pactu Italico, atque Latino idiomate exarata corollarium ad bina L. Licinii Glauci, utriuſque inſulæ Prolegati & Seviri Equitum Romanorum Elogia illuſtranda : Parerga quibus carminum, notarum, & argumentorum rationes firmantur Auctore Antonio Joſeph Comite à TURRE REZZONICI, *Patricio & J. C. C. Novocomenſe, in Parmenſi Legione Tribuno militum ; Equite Ordinis Sancti Jacobi & Philippi, Sereniſſimi Regiique Hiſpaniarum Infantis, &c, &c, &c. Honorario Coſmeta. Parmæ excudebat Franciſcus Borſius*, 1757. 96 pages *in-folio.* Et ſe trouve chez Deſaint, Libraire, rue du Foin.

Ce Poëme ſur la priſe de Port-Mahon fut composé par M. le Comte Rezzonico, peu après la conquête de cette Iſle par les troupes du Roi. Mais nous étant parvenu en même-tems que ſon grand Ouvrage ſur Pline, nous avons cru devoir le rappeller ici. On y trouve la relation du ſiége de Port-Mahon en Italien & en Latin, le plan du fort, & indépendamment du Poëme qui contient 536 vers, il y a un grand nombre de notes hiſtoriques dont les unes ſe rapportent au ſiége, les autres à l'hiſtoire, &

d'autres à la Cour de Parme où le Comte Rezzonico occupe un rang distingué. A la suite de ce Poëme on trouve une addition qui contient l'explication d'un monument antique de l'an 66 sur les *Seviri* de la Cavalerie ancienne, dont il avoit à parler dans la vie de Pline, & sur lesquels la plupart des Antiquaires s'étoient trompés.

On trouve à la fin de l'Ouvrage une table de comparaison entre plusieurs vers de Virgile & les vers où l'Auteur s'est servi quelquefois des mêmes mots; en répondant ainsi à l'accusation de Plagiat, M. le Comte Rezzonico a fait voir combien il étoit familier avec le style & les expressions de Virgile, & combien il étoit capable de l'imiter dans le style héroïque.

Traité des Bêtes à Laines, ou méthode d'élever & de gouverner les troupeaux aux champs, & à la Bergerie; Ouvrage pratique, suivi du dénombrement & de la description des principales espèces de bêtes à laine dont on fait commerce en France; avec un état des différentes qualités de laines, & les usages auxquels elles servent dans les Manufactures; par M. CARLIER 2 Volumes *in* 4°. De l'Imprimerie de Louis Bertrand, à Compiègne, & se vend à Paris, chez Vallat la Chapelle, Libraire, au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle, au Château de Champlatteux. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Le premier Vol. contient 450 pages, & le second 441.

Nous donnerons dans peu l'extrait de cet important Traité, composé par ordre de M. Bertin, Ministre d'Etat, & par les soins de M. Parent, si connu par son zèle pour le bien public, & à qui nous devrons bientôt encore la description de la Mouture Œconomique des grains à laquelle travaille M. Beguillet à Dijon.

Dictionnaire Universel, François & Latin, vulgairement appellé Dictionnaire de Trévoux, contenant la signification & la Définition des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages; les termes propres de chaque Etat, & de chaque Profession: La Description de toutes les choses naturelles & artificielles; leurs figures, leurs espèces, leurs propriétés: L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les arts, soit Libéraux, soit Méchaniques, &c. Avec des remarques d'érudition & de critique; le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Lexicographes, Etymologistes & Glossaires qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues. Nouvelle Edition, corrigée & considérablement augmentée: en huit Volumes *in folio*. Proposé par Souscription. A Paris, par la Compagnie des Libraires Associés. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Noms des Libraires Associés.

Valleyre Père, rue S. Severin. Ganeau, rue S. Severin. Bailly, Quai des Augustins. Debure, fils jeune, Quai des Augustins. D'Houry,

rue de la Vieille-Bouclerie. Veuve Savoye, rue S. Jacques. Desprez, rue S. Jacques. De Hansy jeune, rue S. Jacques. Durand, rue S. Jacques. Desventes de la Doué, rue S. Jacques. Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Desaint, rue du Foin. Lambert, rue de la Harpe, près S. Côme. Delalain, rue de la Comédie Françoise.

On souscrira chez les Libraires des principales Villes du Royaume.

Le Dictionnaire de Trévoux, ainsi nommé de la ville où fut imprimée la première Edition de cet Ouvrage, parut d'abord en trois Volumes *in folio*, sous le titre de *Dictionnaire Universel*, qu'il a conservé, parce qu'il étoit en effet, dès-lors, le plus ample & le plus complet des Dictionnaires de la Langue.

Il en est en général des grands Dictionnaires, comme de ces vastes Edifices qui n'ont jamais eté l'Ouvrage d'une seule génération, mais d'une longue succession d'Architectes. Celui de Trévoux, formé sur le Plan le plus étendu, ne pouvoit de même être que l'Ouvrage du tems. Il s'est donc accru successivement, comme le Moréri, comme le Trésor de Robert Etienne; mais à chaque Edition il s'est tellement enrichi, qu'il est devenu proprement le Dictionnaire National, puisque cinq Editions consécutives & nombreuses ont à peine suffi pour les besoins du Public. Il s'en falloit pourtant beaucoup que la dernière Edition en sept Volumes *in folio*, n'y eût laissé rien à désirer, soit pour le complément de l'Ouvrage, soit même pour l'exactitude. Comme tous les Dictionnaires, sans exception, sont presque nécessairement défectueux ou fautifs, & ne diffèrent à cet égard que du plus ou du moins, le Dictionnaire de Trévoux n'étoit pas plus exempt que les autres de mauvaises ou de fausses définitions, d'autres erreurs de toute espèce, d'inutilités, de répétitions, & surtout d'omissions importantes. Il y avoit presque également à retrancher & à augmenter. Il a donc fallu corriger, élaguer, abréger d'une part, & de l'autre intercaler, ajouter, changer: ce qui, toutes compensations faites, a produit des Volumes plus forts de huit à dix feuilles que ceux de la dernière Edition, & un Volume entier de plus.

Le premier & le principal objet d'un Dictionnaire grammatical, scientifique, technique, *&c.* tel qu'est celui-ci, est de présenter exactement l'idée précise dont chaque mot est le signe représentatif. Il faut que la valeur, le caractère, les différentes acceptions de chacun, & les règles auxquelles est soumis son emploi, soient déterminées de la façon la plus sûre. On n'a rien négligé pour bien remplir cet objet. On a d'abord consulté tous les autres Dictionnaires, pour qu'il n'échappât, s'il étoit possible, aucun des mots de la Langue, & pour former la Nomenclature la

plus riche & la plus étendue ; on a pris ensuite pour guides sur l'usage & le sens des mots les meilleurs écrits que nous ayons sur la Langue & en cette Langue. A chaque mot François répond le mot Latin, & l'étymologie est marquée, quand elle a paru necessaire pour l'intelligence & la précision. Des explications courtes & précises servent encore à déterminer la signification propre du mot, & pour en faire mieux sentir la juste valeur, on y a joint des exemples tirés des meilleurs Ecrivains. On expose, après cela, avec netteté les différentes acceptions du même mot, autorisées par des exemples & suffisamment discutées. Ainsi l'on a distingué par-tout très-soigneusement, dans chaque mot, le sens propre, le sens figuré, & le sens *par extension*, qui tient le milieu entre l'un & l'autre.

Persuadés avec l'Abbé Girard, 1°. que c'est la multiplicité des idées qui produit & qui doit produire la multiplicité des termes ; 2°. qu'il importe peu d'en avoir plusieurs pour peindre une seule idée, tandis qu'on en manque pour quelques-unes, nous ne définissons point un mot par un autre, comme s'ils étoient parfaitement identiques, ou si quelquefois on s'est vu contraint de le faire, ce n'est qu'après avoir marqué les nuances qui distinguent ces prétendus Synonymes, & qui leur donnent un caractère propre & individuel. Les définitions sont suivies des autorités qui sont le plus généralement reçues, les plus sûres sur la signification & l'emploi de chaque terme, en ramenant tout à l'usage, arbitre respecté même des Maîtres. On a puisé dans toutes les sources reconnues pour les plus pures du langage ; on a sur-tout bien profité des observations que M. de Voltaire a semées dans ses Notes sur Corneille & ailleurs. Quand les observations des grands Maîtres ont manqué, l'Editeur a cru pouvoir hasarder modestement les siennes, en les soumettant au jugement du Public.

A l'égard de certains termes propres aux Arts & aux Sciences, il nous a paru qu'il ne suffisoit pas d'en donner, comme dans le *Grand Vocabulaire*, une simple définition, presque toujours inintelligible à ceux qui n'ont aucune idée des objets qu'elle indique. Des définitions ne sont pas des notions. S'agit-il, par exemple, d'une machine ou d'un instrument quelconque, on en fait une courte description ; on détaille même les parties dont il est composé, ce qui fait mieux connoître l'usage auquel il est propre.

Dans les matières de Physique, de Botanique & autres Sciences, après la définition du mot, on en donne une explication encore plus ou moins détaillée, suivant la nature & l'importance de l'objet. C'est ainsi que sur le mot *son*, après la définition de la chose on entre dans un détail instructif. On considère d'abord avec les Physiciens, la nature du *son* dans les corps sonores,

puis dans le milieu qui le tranſmet, & dans l'organe qui en reçoit l'impreſſion. On fait voir en quoi conſiſte le *ſon* dans le corps ſonore ; comment il y eſt produit, comment enſuite il eſt communiqué aux différentes parties du fluide qui vient frapper notre organe, d'où l'impreſſion eſt portée au ſiége de l'ame où ſe fait la perception du *ſon*. Après avoir expliqué la production du *ſon*, on en décrit la propagation, la réflexion, l'augmentation, la diminution ; & pour ne rien laiſſer à deſirer ſur une matière auſſi curieuſe, on expoſe ſommairement les différens ſyſtêmes qui partagent les Phyſiciens.

On a ſuivi la même méthode dans tous les autres articles, parce que ces explications ont paru liées néceſſairement aux notions que l'on doit trouver dans un Dictionnaire bien fait.

Pour ce qui concerne la Géographie & la Mythologie qui étoient fort imparfaites par la manière dont elles étoient traitées, on y a fait des changemens conſidérables, en ajoutant les articles qui manquoient, en abrégeant ceux qui étoient trop longs, en corrigeant ceux qui étoient fautifs, *&c.*

Dans les queſtions qui concernent la Théologie & la Religion, on s'eſt fait une loi de ne jamais s'écarter de la doctrine de l'Egliſe. C'eſt pour cela que l'on a cru devoir retoucher quelques articles dans leſquels il n'y avoit peut-être pas toute l'exactitude qu'on auroit pu deſirer.

Pour la Morale, la Juriſprudence, la Métaphyſique, &c. on en a puiſé toutes les notions dans les ſources qui ſont les plus ſûres, & nullement équivoques.

Reſte l'Orthographe ſur laquelle il y a toujours bien de l'arbitraire. On a préféré celle qui eſt autoriſée par l'uſage. En fait d'Orthographe & de langue, l'uſage eſt ſeul légiſlateur. Les ſignes qui repréſentent la parole étant purement conventionnels, cette convention ne peut être autoriſée ni connue que par l'uſage. Peut-être y auroit il encore bien des changemens utiles à faire dans l'Orthographe uſuelle ; mais cette réforme doit être l'ouvrage du tems. Si même elle ſe fait jamais, ce ſera peu-à-peu, inſenſiblement ; les mots dont l'Orthographe eſt vicieuſe ſeront rectifiés l'un après l'autre ; une réforme précipitée ou ſubite brouilleroit tout.

Nous rendons compte de notre travail, dit l'Auteur de ce Proſpectus, pour démontrer la différence du Dictionnaire de Trévoux, tel qu'il paroît aujourd'hui, de ce qu'il étoit dans les Editions précédentes, & combien il diffère encore de tous ceux qui ont quelque rapport avec lui. C'eſt au jugement du Public à nous en apprendre le ſuccès.

Cet Ouvrage paroîtra en entier au mois d'Août 1771. Les dépenſes conſidérables qu'il exige ont déterminé les Libraires Aſſociés à prendre la voie de la ſouſcription.

CONDITIONS.

Cet Ouvrage paroîtra complet en huit Volumes *in folio* dans le courant du mois d'Août 1771, & se vendra 108 liv. en feuilles.

Les Personnes qui souscriront, ne paieront pour chaque exemplaire que la somme de 168 liv.

Sçavoir : En souscrivant 84
En retirant l'exemplaire 84

Total . . . 168

Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier Juin 1771 ; passé lequel tems personne ne pourra jouir du bénéfice accordé.

Elles seront signées par Messieurs Ganeau, d'Houry, Desaint & de Hansy jeune.

Les Souscripteurs sont avertis de retirer les exemplaires pour lesquels ils auront souscrit dans le courant de l'année après la livraison dudit Ouvrage.

AVIS.

Le vingtième cayer des Oiseaux enluminés sous les yeux de M. Daubenton, au Jardin Royal des Plantes, se publie actuellement chez Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, & coûte 15 liv. en petit papier ; il contient l'Autruche, le Harfang, l'oiseau S. Martin, la Harpaye, l'Autour-fors, le Gerfault de Norwege, la Chouette à longue queue de Siberie, l'Epervier à gros bec de Cayenne, l'Emerillon de S. Domingue, le Pigeon commun, le Tiercelet, l'Emerillon, le Faucon noir & passager, le Faucon fors, la Cresserelle femelle, le Milan noir, le petit Autour de Cayenne, la Gelinote mâle, la Gelinote femelle, le Tinamou de Cayenne, la Pie-griéche du Cap-de-bonne Espérance, la Pie griéche rousse du Sénégal, le Tanas ou Faucon Pêcheur du Sénégal, la Pie-griéche rousse à tête noire du Sénégal, Pie-griéche hupée du Canada, & la Sousbuse mâle.

Cette belle suite de figures se rapporte à l'Histoire Naturelle des Oiseaux de M. de Buffon, dont le premier Volume est déjà en vente.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Mai 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

5

POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

JUIN, *Vol. I.*

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXI.

ORATORUM GRÆCORUM, QUORUM PRINCEPS EST DEMOSTHENES, quæ supersunt monumenta ingenii è bonis libris à se emendata, materia critica, Commentariis integris Hieron. Wolfii, Jo. Taylori, Jerem. Marklandi, aliorum, & suis, indicibus denique instructa edidit Joan. Jacob. Reiske. Vol. 1. Partem priorem dimidiam Demosthenis tenens. Lipsiæ, Typis W. G. Sommeri, 1770. in 8°.

Nous avons déjà annoncé le travail de M. Reiske sur Démosthène; il nous reste à en rendre un compte plus détaillé d'après la Préface qu'il a mise à la tête du premier Volume. Il commence par donner une notice des différentes Editions de l'Orateur Grec. La premiere est celle d'Alde Manuce en 1504; mais cet Imprimeur célèbre en publia deux la même année, où l'on remarque plusieurs différences. M. Reiske se propose d'en recueillir les Variantes. Il en parut une autre à Basle en 1532 chez Hervagius, avec une Lettre d'Erasme, qui en fait l'éloge. On y trouve la plûpart des fautes qui sont dans

l'Edition d'Alde, & d'autres encore qui ont passé dans les Editions suivantes. Quelques-unes ont été corrigées, mais sans le secours d'aucun Manuscrit suivant M. Reiske, & apparemment par les soins, ou de Simon Grynée, ou de Jacques Reuberus, ou de Jean Oporinus. Car il ne lui paroît pas qu'Erasme doive partager cet honneur. » Erasme, dit-il, n'avoit ni le » tems ni les talens nécessaires ». *Haud abundabat Erasmus otio, neque videtur ei ingenium fuisse Demostheni emendando par. Aliis in litteris, Theologicis imprimis, regnabat. Ab hoc genere profano erat alienior.* Peut-être ce Savant manquoit-il alors de loisir; mais qu'il ne fût pas assez versé dans la Littérature profane, & qu'il manquât de talent pour réussir dans ce genre de travail, c'est ce qu'on ne se persuadera pas facilement.

On lit dans un Avertissement placé à la fin de cette Edition, qu'on espéroit en donner une meilleure, avec des Variantes que Pierre Danés avoit tirées d'un très-ancien Manuscrit. Mais M. Reiske ignore que ces Variantes aient jamais vu le jour.

Les Ouvrages de Démosthène furent réimprimés à Venise en 1543 chez François Bruccioli, par les soins de J. Bernard Feliciani en 3 Vol. *in* 8°. L'Editeur y a corrigé plusieurs fautes qu'on voit dans le texte de l'Edition d'Alde, sans dire quel secours il avoit eu. M. Reiske n'a eu entre les mains cette Edition que depuis la fin de 1769, & il se propose de recueillir les Variantes qu'elle lui fournira. Il pense, avec Taylor, que l'Edition de Paul Manuce, Venise 1554, fut faite sur celle de Feliciani, quoiqu'il y ait quelques différences entre l'une & l'autre. Dans une Préface Grecque adressée à Beccatelli, Paul dit avoir consulté de très-bonnes copies sans s'expliquer davantage, ni sans avertir s'il veut parler de Livres imprimés, ou de Manuscrits. Mais il a laissé dans son Edition bien des fautes Typographiques.

Démosthène dans ces Editions n'avoit paru qu'en Grec; Jérôme Wolf le traduisit en Latin, & le fit imprimer trois fois en cette Langue, une fois en Grec seulement, & deux fois en Grec & en Latin. L'Edition Latine parut d'abord à Basle en 1544. Ensuite à Vénise en 1550, & encore à Basle en 1554. Oporin publia une Edition Latine & Grecque de Wolf à Bâle en 1549; & Herwagius en donna une autre dans la même Ville en 1572.

Mais avant cette derniere il en parut une à Paris. Guillaume Morel l'avoit entreprise dès l'an 1558, & par sa mort la laissa imparfaite. L'imprimeur Bien-né (Bene-natus) qui épousa sa Veuve, implora le secours de Denys Lambin, & l'Edition entière parut en 1570. Mais si l'on admire les soins, l'exactitude, & le travail de Morel, on ne peut louer la conduite de Lambin. Celui-ci est resté bien au-dessous de son prédécesseur, & pour la partie

Littéraires ; & pour la partie Typographique. Pour la partie de l'Ouvrage dont il s'étoit occupé, Morel avoit consulté huit Manuscrits Grecs de la Bibliothéque du Roi, & en avoit recueilli, trop scrupuleusement peut être, les diverses leçons ; & M. Reiske doute que Lambin en ait eu aucun sous les yeux.

Wolf profita de l'Edition de Paris, pour perfectionner celle qu'il fit paroître en six Volumes à Basle chez Herwagius, par les soins d'Eusebe Episcopius en 1572. Il y publia des Variantes que Simon Fabricius avoit tirées d'un Manuscrit d'Ausbourg, n'ayant pu lire lui-même ce Manuscrit, même avec des lunettes, tant les caractères en étoient petits, & difficiles à distinguer. C'est dequoi M. Reiske est surpris, le caractère étant beau, distinct, grand, & sans abbréviations, du moins pour le texte ; l'encre a seulement jauni. Les Scholies, il est vrai, quoique de la même main & de la même forme, sont d'un caractère plus petit & chargé d'abbréviations. Ce Manuscrit existe encore à Ausbourg. Mais rien n'est plus confus & plus mal digeré, au jugement de M. Reiske, que le Recueil des Variantes publiées par Wolf dans cette édition.

En n'indiquant ni la page ni la ligne du texte, auxquelles elles se rapportent, il a rendu son travail presque inutile.

M. Reiske lui reproche encore d'avoir, sans en avertir, inseré dans le texte des corrections, qu'il n'avoit tirées d'aucun Manuscrit, ni d'aucun imprimé, & qui étoient uniquement le fruit de ses conjectures.

Cette Edition reparut, avec quelques changemens à Francfort, en 1604, & à Genève en 1607. L'Edition de Francfort fut renouvellée par Taylor à Cambrige ; mais il n'en a paru que deux Volumes, l'un en 1748, l'autre en 1757. Les papiers de Taylor, après sa mort, ont passé dans les mains de M. Askew célèbre Médecin de Londres, à qui M. Reiske dédie son Démosthène, & qui se proposoit de les publier. Mais d'autres occupations l'ayant empêché de suivre ce projet, il promet d'envoyer ce qui reste de ces écrits à M. Reiske qui en fera usage dans son Edition. Celui-ci fait peu de cas des notes de Markland & de Jurin que Taylor a jointes aux siennes, qui sont bien supérieures. Cependant Taylor, ajoute-t-il, étoit plus versé dans le droit Attique que dans la Critique. *Apparet eum meliorem esse juris Attici interpretem, in quo regnat, quàm Criticum, seu emendatorem ; quo in genere parum valet, & pæne contemnendus est.* Le style de Taylor lui plaît encore moins ; mais je connois peu d'Anglois, dit-il, qui sachent écrire en Latin ; Taylor n'a blâmé quelquefois la latinité de Wolf, que parce qu'il n'entendoit pas la bonne. *Dictio Taylori Latina haud placet. Obscura, affectata, putida est. Sed paucos novi Anglos qui Latine scribere didicissent. Latinæ Linguæ neglectus illi*

genti communis est... Melius si sciset Latinè, sæpè non vituperasset Wolfium, &c. Enfin, quoique Taylor soit à plusieurs égards, supérieur à Wolf, il lui doit sa supériorité ; & tout examiné, quelle comparaison de l'un à l'autre ? *Ecquis enim Taylor ad Wolfium ?*

Il connoissoit mieux la Jurisprudence Attique, cela n'est pas étonnant, après les écrits de Petit, de Saumaise, de Maussac & de Valois sur Harpocration. Il a eu plus de secours que Wolf, & a sçu en mieux profiter ; il a mis plus d'ordre dans le Recueil des Variantes ; mais en tout le reste Wolf a la préférence sur lui. *In cæteris tamen omnibus aio Wolfium Tayloro anteferendum.*

Quoique M. Reiske prenne la défense de la Version Latine de Wolf, il avoue qu'il n'en a presque jamais fait usage, & qu'il lui arrive très-rarement de lire les Traductions Latines des Auteurs Grecs. Aussi, pour ne pas laisser dans l'oubli ceux qui ont traduit séparément différentes oraisons de Démosthène, il se contente de rapporter ce qu'en a dit André Schot. Quant à la Traduction Françoise de Tourreil, & à l'Angloise de Leland, M. Reiske ne les a jamais vues. Mais celle qu'il a donnée lui même en Allemand a essuyé des contradictions, & il a répondu, dit il, à ses Critiques de manière à leur fermer la bouche. Il paroît que les Journalistes d'Allemagne l'ont mis de mauvaise humeur ; & il ne croit pas manquer aux loix de la politesse en disant d'eux. *Ejusmodi libelli menstrui sunt buccina Diaboli, vel Erynnios aut Bellonæ*, &c. M. Reiske est le premier qui ait traduit en Allemand les Ouvrages de Démosthène ; & sa modestie ne l'empêche point de dire que ceux qui après lui fourniront la même carrière, pourront bien substituer quelques termes mieux choisis, quelques expressions plus élégantes, mais qu'ils devront à sa Traduction l'avantage de saisir & de rendre le vrai sens de l'Orateur Grec.

Passons, avec M. Reiske, au détail des Manuscrits dont il s'est servi. Il ne se proposoit d'abord que de publier des observations sur Démosthène, dans un sixième Volume de ses remarques sur les Auteurs Grecs. Mais l'impossibilité de renfermer dans un petit Livre tout ce qu'il avoit à dire, l'a déterminé à renvoyer à une autre tems la publication du sixième Volume de ses observations, & à pousser son travail sur Démosthène. Il a commencé par lire un excellent Manuscrit de cet Auteur, que conserve à Munich la Bibliothèque de l'Electeur de Bavière. Ausbourg lui en a fourni cinq autres : celui qu'il met au premier rang est un *in* 4°. presque quarré en parchemin, & en grandes lettres, avec peu d'abbréviations, du X ou XIe siècle. Il y manque quelque chose, & une main plus récente y a suppléé. On y voit rarement des *esprits* & des *accens*. Les Oraisons y sont divisées en paragraphes, plus ou moins

longs ; & placés quelquefois au milieu d'un mot. Ces paragraphes sont marqués par une lettre qui s'élève au dessus des autres. On en voit aussi dans le Manuscrit de Munich quelques-uns qui quelquefois s'accordent avec ceux du Manuscrit d'Ausbourg. Ces divisions seront indiquées dans l'Edition de M. Reiske.

Le Manuscrit Bavarois paroît du 12 ou 13e siècle, en petites lettres, mais très-nettes, sur du papier de coton, à deux colonnes. On y voit souvent dans les entre lignes & aux marges des Variantes qu'on ne trouve point ailleurs. Il offre aussi des scholies qui manquent dans l'Edition de Paris la plus ample en ce genre. Un autre Manuscrit plus récent, de la Bibliothèque du célèbre M. Meerman, quoique d'un moindre prix, a fourni quelques Variantes à l'Editeur. On lui a encore communiqué une Edition d'Alde conservée dans la Bibliothèque du Duc de Weimar, où l'on voit écrites de deux mains différentes des Variantes dont quelques-unes sont préférables aux leçons ordinaires. M. Lessing connu par ses Fables & par d'autres productions de son génie, lui a aussi envoyé d'Hambourg un autre exemplaire de l'Edition d'Alde, chargé de Variantes & de Scholies qui n'ont point vu le jour.

Tels sont les secours qu'a eus M. Reiske : il a collationné tous ces Manuscrits & ces imprimés, ou seul, ou avec sa femme Ernestine-Christine Muller, qui a eu le courage d'apprendre le Grec (a) & le Latin dont elle n'avoit pas la plus légère teinture avant son mariage. Exemple rare & digne d'être transmis à la postérité. M. Reiske aura soin de distinguer toutes les corrections qu'il fait au Texte, tant celles qu'il a tirées des Manuscrits, ou des imprimés, que celles qu'il fait de son autorité, afin qu'on ne confonde pas les unes avec les autres ; & il rendra raison du parti qu'il adopte. Le nouvel Editeur n'a point négligé les secours qu'on peut tirer des anciens Lexicographes, Grammairiens, & interprètes, pour donner dans sa pureté le texte de Démosthène. Il avoit promis une Edition de l'Harpocration, mais M. Ruhnkenius l'en a détourné, parce qu'il y a encore beaucoup d'Exemplaires de ce Lexicographe dans les Boutiques des Libraires. Il donnera des Tables historiques & géographiques, ajustées aux pages de son Edition, & des *Index* des mots & des principales expressions, tant pour Démosthène, que pour les autres Orateurs Grecs qu'il se propose de publier. Un Volume entier est destiné à celles qui concernent Démosthène ; il y joindra les Dédicaces & les Préfaces des anciennes Editions, & la comparaison des pages de plusieurs d'entr'elles avec les pages de la sienne. A la tête des Commentaires de Wolf il placera une

(a) *Litteras Græcas & Latinas me magistro cæpit discere, quarum rudis mihi in manum convenerat.*

Biographie écrite par ce Savant, où l'on trouvera beaucoup de particularités fur l'état des Sciences dans le fiècle où il a vécu.

La dépenfe qu'exige l'exécution de l'entreprife formée par M. Reiske n'eft pas peu confidérable ; & tous fes defirs fe bornent à retirer fes avances. Plufieurs perfonnes font venues à fon fecours, en foufcrivant pour un ou pour plufieurs exemplaires, & leurs noms font confignés dans ce Volume. Mais fi leur nombre n'augmente pas, le favant Editeur fe verra forcé de s'arrêter après la publication du fecond Volume, c'eft-à dire de tout le Texte Grec de Démofthène. Nous préfumons que celui qui paroît, & dont le caractère eft élégant & très-net, reveillera l'émulation de bien des gens, qui s'emprefferont de concourir à l'exécution d'une entreprife importante pour la Littérature.

GALLIA CHRISTIANA, IN PROVINCIAS ECCLESIASTICAS diftributa ; in quâ feries & hiftoria Archiepifcoporum, Epifcoporum & Abatum Regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclefiarum ad noftra tempora deducitur, & probatur ex authenticis inftrumentis ad calcem appofitis.

Operâ & ftudio Monachorum Congregationis S. Mauri Ordinis S. Benedicti. Tomus duodecimus, ubi de Provinciis Senonenfi & Tarentafienfi agitur. Parifiis ex Typographia Regia 1770. 1 Volume *in-folio* de 1396 pages, avec une Table des matières de 106 pages.

Ce douzième Volume du Gallia Chriftiana contient les Diocèfes de Sens & la Tarentaife, les Evêchés d'Aofte, d'Auxerre, de Bethléem, de Nevers, de Sion, & de Troyes. L'Hiftoire de ces Diocèfes accompagnée d'une Carte Géographique forme la premiere partie du Volume. Les preuves & les pièces juftificatives font renfermées dans la feconde, qui eft fuivie de plufieurs Tables ; favoir d'une générale, d'une des Archevêques & Evêques, d'une des Doyens & Prevôts, d'une des Prieurs, Abbés & Abbeffes ; on y a ajouté les mêmes Tables des Archevêques & Evêques, Doyens, Prevôts, Abbés, &c, concernant les Volumes précédens ; de plus les Abbayes, Prieurés & les anciens Monaftères dont il eft parlé dans celui-ci.

Les *Senones* font célèbres dans l'antiquité : après leur converfion au Chriftianifme, Sens devint la Métropole d'un grand nombre d'Eglifes. Sous Charles-le-Chauve Anfegife obtint le titre de Primat & de Vicaire du S. Siège. Dans la fuite Gebouin Archevêque de Lyon, qui voyoit avec peine ce titre attribué à celui de Sens, obtint du Pape Grégoire VII le même titre. L'Eglife de Sens s'y oppofa longtems, alléguant fon ancienneté ; enfin elle le perdit, & la primauté fut

fut attribuée à l'Eglise de Lyon. Jusqu'au XVIIe siècle Sens a eu pour Suffragans Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux & Nevers.

Les *Senones* furent convertis au Christianisme par S. Savinien & S. Potentien qui étoient à ce que l'on prétend Disciples de S. Pierre, mais comme l'observe l'Auteur, ce ne sont que des traditions peu certaines. Suivant plusieurs Ecrivains, S. Savinien & quelques autres Saints Personnages ne sont venus dans les Gaules que beaucoup plus tard, & toute la succession des premiers Métropolitains de l'Eglise de Sens n'est pas parfaitement connue. En 346 il est fait mention d'un Severin qui assista à un Concile. La Chronologie commence à devenir plus claire vers l'an 496. Il est parlé de S. Héraclius qui assista au Baptême de Clovis. L'Auteur termine cette suite des Archevêques de Sens en 1754. Ensuite il donne les Doyens du Chapitre depuis l'an 950 jusqu'en 1748. Delà il passe à l'histoire des Monastères & Abbayes qui ont été établis dans la Ville de Sens ; il commence par les plus anciens qui sont présentement détruits, & qui étoient dispersés dans le Diocèse ; il parle ensuite de ceux qui subsistent encore, & donne la suite des Abbés.

Auxerre en Latin *Autissiodorum* & *Autricum*, est ainsi nommé d'une colline près de laquelle la Ville est située, & où il y avoit une Eglise, dans laquelle étoit la sépulture des Evêques ; tel est le sentiment de l'Historien d'Auxerre, mais M. de Valois pense que ce nom est Celtique & non pas Latin. Dans nos Ecrivains Anciens le nom d'Autissiodorum a été très-corrompu & souvent très-défiguré. Dans le IIIe. siècle S. Peregrin fut envoyé par le Pape Sixte II aux habitans de cette Ville. Il fit construire une Eglise à la porte appellée *Porte des Bains*. S. Germain est le sixième Evêque d'Auxerre. Jacques Amyot si célèbre dans les Lettres est le XCVI^e. L'histoire de tous ces Evêques est terminée comme dans l'article précédent, par celle des Prevôts Abbés, & par celle des Monastères de l'un & de l'autre sexe.

Les *Tricasses* étoient des Peuples de la quatrième Lyonnoise, dont la Ville de *Trecæ*, aujourd'hui Troyes, étoit la Capitale. S. Potentien & S. Serotin ont jetté dans ce Pays les premiers fondemens du Christianisme. Le premier Evêque est S. *Amator*. Il eut pour successeur Optatien qui vivoit en 346. S. Loup célèbre dans les Gaules est le huitième Evêque de Troies.

On a peu de détails sur les premiers Evêques de Nevers, vers l'an 506 il est fait mention de S. Euladius. Dans ce Diocèse est l'Eglise de Bethléem, dont on a fait un article séparé. Une Dame Romaine avoit fait construire deux Monastères à Bethléem en Judée, l'un d'hommes & l'autre de filles. L'an 1101 Baudoin qui y fut couronné Roi de Jérusalem, éleva cette Ville à la dignité de Siège Episco-

pal, Aschetimus en fut le premier Evêque. L'an 1168 Guillaume de Nevers y fut enterré & légua une maison avec le Bourg qui étoit situé à Clameci, au Diocèse d'Auxerre, mais dans le Comté de Nevers, afin que cet endroit servît d'asyle à l'Evêque de Bethléem s'il étoit chassé de son Siège par les Infidéles, ce qui arriva lorsque les Latins furent expulsés de la Terre-Sainte.

On a mis la suite de ces Evêques depuis l'an 1110.

La Tarentaise étoit une des dix-sept Provinces des Gaules, aujourd'hui elle fait partie du Duché de Savoie. Elle étoit habitée par des Peuples nommés *Centrones*. Tarentaise ne paroît avoir eu des Evêques que vers le Ve siècle. Ils dépendoient d'Arles. On en donne ici la liste, avec ce qu'on a pû recueillir de leur histoire depuis l'an 429 jusqu'en 1750. On y a joint comme dans les articles précédens les autres listes de Prevôts du Chapitre, Abbés, &c.

L'Auteur traite sur le même plan, mais avec plus de détail, ce qui concerne l'histoire de l'Eglise de Sion en Valois, en Latin *Sedunum*. Quelques Ecrivains prétendent qu'il y avoit déjà des Eglises dans cette Ville dès l'an 377. Ses premiers Evêques étoient Suffragans de Milan, ensuite de Vienne, dans le VIIIe siècle de Tarentaise. On trouve dans cet article une très-grande discussion sur l'Abbaye de S. Maurice en Valois & sur ce qui concerne le Martyre de la Légion Thébéenne ou de S. Maurice & de ses Compagnons. L'Eglise d'Aoste dont on donne également l'histoire, & qui a eu dès les premiers siècles ses Evêques, est aussi dans la Savoye. C'est par ce qui a rapport à cette Eglise que l'Auteur termine son Ouvrage. Tout ce qui suit & qui occupe 570 pages ne contient que des Chartes pour servir de preuves justificatives. Comme cet Ouvrage est très-connu, nous n'avons pas cru devoir entrer dans un plus grand détail.

RECHERCHES D'ANTIQUITÉS MILITAIRES AVEC LA défenſe du Chevalier Follard, contre les allégations inſérées dans les Mémoires Militaires ſur les Grecs & ſur les Romains. Par M. de Lo-Looz, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, avec figures.

Felices eſſent artes; ſi de illis ſoli artifices judicarent. Quintilien.

A Paris, rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert Père, Libraire du Génie & de l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 226 pages & 8 planches en taille-douce.

C'EST par une fauſſe appréciation que l'Univers a quelquefois retenti du nom de certains Conquerans, dont les victoires perdent, aux yeux des véritables connoiſſeurs, cet éclat impoſteur, dès qu'on vient à s'appercevoir que, loin d'avoir été le prix de la ſcience & des talens, ces victoires ne ſont qu'une ſuite ordinaire de l'ignorance, de la ſtupidité & de la lâcheté des vaincus. Mais la critique la plus ſévère eſt reduite au ſilence à l'égard des Grecs & des Romains. Ils doivent leurs triomphes à la ſupériorité de leur tactique & à la ſageſſe de leur diſcipline militaire. L'art qui dirigea leurs opérations politiques & militaires, doit être celui des Etats & des Empires qui aſpirent au même degré de gloire & de proſpérité. Les Grecs dans la théorie, & les Romains dans la pratique peuvent être regardés comme les véritables modéles de cet art. Il y a eu chez eux un grand nombre d'Auteurs célèbres en ce genre, & il y avoit ſans doute lieu d'eſpérer qu'avec des ſecours auſſi multipliés, les Modernes développeroient ſans peine tout ce qui concerne la Milice des Anciens. Cependant le ſuccès n'a pas toujours couronné les efforts de ceux dont les recherches avoient cet objet en vue.

La plûpart de ces anciens Traités ſont perdus, & ce qui en reſte a été dénaturé par les Traducteurs qui ne poſſédant pas aſſez la Langue originale, ou n'étant pas Militaires, n'ont pas compris exactement le ſens de l'Auteur, de-là une foule d'erreurs d'hypothèſes peu fondées, & de conjectures haſardées ſur la Tactique des Anciens. Parmi les Militaires le Chevalier Follard eſt le premier qui ait travaillé avec ſuccès en ce genre. C'eſt lui qui le premier a déchiré le voile de l'ignorance, l'Auteur entreprend de le défendre. Comme il y a dans le corps de cet Ouvrage des matières fort ſéches par elles-mêmes qui exigent des diſcuſſions de différentes eſpéces, il les a

distribuées de manière que chacun peut faire choix des sujets suivant son propre goût. Il se propose particuliérement de répondre aux Critiques que M. Guischard a faites contre le Chevalier Follard.

Il commence par traiter de l'attaque & de la défense des places chez les Anciens, de leurs tranchées & de leurs travaux désignés par les termes Grecs *συγμα vineas & aggeres agere*. Du *vallus* & des contresens qui peuvent naître de ce terme, si l'on confond les termes *retranchemens* & *palissades*; des terrasses ou cavaliers de tranchée, de l'emplacement des batteries, des balistes & des catapultes : de la construction & du méchanisme de la tour de brique des Romains au siège de Marseille, de leur circonvallation & contrevallation au blocus d'Alesie, des pas militaires des Anciens. Il fait ensuite des recherches sur le sort qu'a eu le Chef des Gaulois après le blocus d'Alesie, & il soutient que ce Chef nommé Vercingetorix, n'a pas été mis à mort. Il décrit la bataille de César contre Labienus, en donne un plan qu'il met en parallèle avec celui de M. Guischard, afin que les Juges puissent prononcer entre les manœuvres de ce Tacticien & celles qu'on a cru devoir leur substituer. Toujours occupé de la justification de César, il rapporte l'ordre de bataille entre ce Général & Scipion avec un nouveau plan opposé à celui de M. Guischard. Il fait une réduction des milles en lieues & des veilles de nuit & heures du Soleil des Romains en heures modernes; il joint à cela une suite de preuves historiques & de preuves Astronomiques pour constater que les époques qui se trouvent dans les Commentaires de César, sont les mêmes que si elles avoient été postérieures au Calendrier Grégorien. L'Auteur fait ensuite des observations sur le blocus d'Agrigente, sur la castrametation, les fortifications & les autres branches de la Tactique ancienne, sur les batailles de Tunis, de Macar, sur le pas cadencé des Grecs, sur la bataillé de l'Adda dont parle Tite-Live dans son huitième Livre. A cette occasion il fait une exposition de l'Ordonnance Romaine sous les deux époques des Manipules & des Cohortes, il examine les armes & les manœuvres qui leur étoient propres: il a tâché d'appliquer les mêmes principes à la Tactique moderne, ce qui le conduit naturellement à proposer plusieurs problêmes militaires. Le combat du Tessin, le passage du Granique, les batailles d'Arbelles, de Trebie, de Cannes, de Caphyes, de Mantinée, d'Elinge, de Zama, sont examinées & discutées par le savant Auteur qui fait en même-tems quelques observations sur les marches Romaines, & qui termine son Ouvrage par un essai sur les Galeres des Anciens, morceau qui mérite d'être consulté.

En général cet Ouvrage est très-curieux & très-utile pour les Mili-

taires, mais il nous a paru que l'Auteur en réfutant M. Guischard, le fait d'une manière trop longue, & qu'il donne trop d'étendue à toutes ses réflexions. Il pouvoit abréger cette défense du Chevalier Follard, & la rendre par là plus intéressante & plus facile à saisir.

HISTOIRE DES DIFFÉRENS PEUPLES DU MONDE contenant les Cérémonies Religieuses & Civiles, l'origine des Religions, leurs Sectes & superstitions, & les mœurs & usages de chaque Nation. Dedié à M. le Comte de Saint Florentin; par M. Contant Dorville. Tome Premier. A Paris, chez Hérissant fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 Vol. *in* 8°. de 536 pages.

CET Ouvrage paroît au premier coup d'œil être le même que celui qui a été publié depuis quelques années, sous le titre d histoire Moderne des Chinois, des Japonois, &c, par M. l'Abbé de Marcy, mais l'Auteur pour s'écarter du plan de celui ci s'est jetté dans le détail des Cérémonies Religieuses. Il n'a consulté comme l'Abbé de Marcy, que les Voyageurs connus, ainsi cet Ouvrage n'est qu'un extrait de leurs relations, il nous a paru peu exact. On en jugera, par ce que l'Auteur dit des Religions établies à la Chine, Pays par lequel il commence comme l'Abbé de Marcy a fait. Il dit qu'on distingue quatre Religions dans cet Empire; la premiere, la Religion naturelle qui est proprement la Religion établie & celle que suivent quelques Lettrés & le Gouvernement; la seconde, celle du Philosophe Lau-Kiun (lisez *Lao kiun*) qui paroît n'être qu'une corruption de la Loi naturelle, rétablie ensuite par Confucius ou Congfoutsée: la troisième, celle de l'imposteur Fo qui est fondée sur l'idolatrie la plus monstrueuse; la quatrième, celle de *Jukian* (lisez Ju-kiao) qui a corrompu la premiere, & qu'ont adopté une grande quantité de Lettrés. Outre l'altération des noms étrangers qui règne dans tout cet Ouvrage, l'Auteur se trompe grossiérement dans ce court exposé des Religions de la Chine. Confucius n'étoit point de la Secte de Lao-kiun, mais au contraire, il est le Chef de celle que l'on appelle *Jukiao* qui est la Doctrine adoptée par le Gouvernement, ainsi il n'y a que trois Religions à la Chine. L'Auteur assure qu'il a eu soin de choisir les Ecrivains sur l'autorité desquels on peut se plus légitimément se reposer. Cela n'est pas suffisant, il falloit les copier avec exactitude & avec critique, & c'est ce qu'il ne nous paroît pas avoir fait. Presque tous les noms sont altérés, les uns sont suivant l'or-

thographe Angloiſe, les autres ſuivant la Françoiſe & preſque tous méconnoiſſables.

Ce qu'il dit des King ou Livres Sacrés des Chinois n'eſt guères plus exact, il faut convenir cependant qu'il a choiſi des faits intéreſſans, & qu'il les a raſſemblés en grand nombre, ainſi ſon Ouvrage auroit été très-curieux & très-agréable, s'il eût été rédigé avec plus de ſoin.

Après avoir parlé de la Chine, l'Auteur traite de la Corée, & des Iſles qui en ſont voiſines, de Formoſe & du Japon. Ce dernier article eſt fort étendu, delà il paſſe au Tonking, au Pegou, au Pays d'Arrakan & de Siam, par leſquels il termine ce premier Volume.

Il doit parcourir enſuite le vaſte théâtre du continent de l'Aſie « & » autant qu'il me ſera poſſible, » dit-il, aucune Secte idolâtre » n'échappera à ma plume. Alors » je me transporterai dans le nou- » veau monde; & revenant ſur mes » pas, j'irai dépouiller les antiques » archives du Nord, après avoir » préſenté au Lecteur le tableau du » Mahométiſme.

» Cependant ce dernier article » ne doit point terminer ma car- » rière. Une ſcène plus grande » s'offre à mon eſprit; je dois re- » monter à ces tems où Dieu dai- » gna lui-même dicter ſa Loi à ſon » Peuple chéri. Les Cérémonies » Religieuſes du Judaïſme devien- » dront l'objet de mon application, » & me conduiront néceſſairement » à celles du Chriſtianiſme & des » différentes Sectes qui en ſont » nées. Tracer hiſtoriquement, » ajoute-t-il, tout ce qui concer- » ne la Religion de chaque Pays, » ſes Dogmes, les changemens » qu'elle a éprouvés, les Cérémo- » nies auxquelles elle s'eſt aſſujet- » tie, les uſages ſuperſtitieux qu'el- » le a fait naître & le pouvoir » qu'elle a obtenu ſur l'eſprit des » Peuples : faire précéder ces ex- » plications par une idée ſuccincte » & Géographique du Royaume » dont je parlerai, m'attacher à » rendre compte de la forme des » Gouvernemens, ſi intimement » liée avec la Religion établie; » faire ſuivre ces détails intéreſſans » par une notice exacte des coutu- » mes civiles, des uſages particu- » liers, des productions naturelles » & de l'état du Commerce des » Nations » : voilà le plan que l'Auteur ſe propoſe de remplir ».

THÉORIE DU LUXE, OU TRAITÉ DANS LEQUEL ON entreprend d'établir que le luxe est un ressort non-seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des Etats, in 8°. Deux Parties de plus de 400 pages. 1771. sans lieu d'impression ni adresse de Libraire; & se vend cependant à Paris chez Saillant & Nyon, rue S. Jean de-Beauvais.

Cet Ouvrage est de M. Dumont, connu précédemment *par l'Histoire des Colonies Angloises, par l'état présent du Commerce de l'Angleterre*, & par plusieurs autres Ouvrages utiles qui ont été bien reçus du Public.

On n'a point encore entrepris jusqu'ici de traiter à fond la question de l'influence du luxe sur la prospérité des Etats, & l'on n'en a parlé que par occasion. M. de S. Lambert a publié un petit Ouvrage intitulé *Essai sur le Luxe*; mais ce n'est que l'article Luxe de l'Encyclopédie, extrait de ce Dictionnaire & imprimé à part en 1764. *in* 8°. de 77 pages. M. de S. Lambert paroît n'avoir eu d'autre dessein que de proposer quelques réflexions, & non de traiter à fond cette matière.

L'Ouvrage que nous annonçons est plus étendu, M. Dumont entrepend d'approfondir son sujet; voici en peu de mots le plan de son Ouvrage & les principes sur lesquels il s'appuye.

Il a conçu qu'une question générale d'œconomie politique ne pouvoit être exactement éclaircie & convertie en maxime absolue, qu'autant que les effets, d'après lesquels on entreprendroit de résoudre cette question, auroient été examinés dans leur cours naturel; c'est-à-dire, tels qu'ils se succédent dans les Sociétés politiques : lorsque les hommes & les choses sont comme la nature les fait le plus communément, & que nulle circonstance particulière, soit morale, soit Physique n'en altère le cours.

Des conditions que doit avoir un état pour qu'un principe d'œconomie politique y déploie librement son influence, M. Dumont estime que la plus essentielle consiste dans l'étendue de domaine. Cette grande étendue de domaine, dit-il, est la premiere de toutes les conditions requises pour qu'un Etat acquierre une prospérité complette & durable, non-seulement parce qu'un plus grand territoire fournit une plus grande masse de productions, & par cela même est une source de plus grande puissance; mais encore, parce que la grande étendue de domaine a par elle-même divers avantages si nécessaires pour que la machine politique ait tout son jeu, & que les hommes & le terrein donnent tout ce que l'on en peut attendre, qu'un Etat renfermé dans des bornes étroites est toujours dans une situation précaire,

dépendante, & ne jouit jamais d'une prospérité complette.

L'Auteur conclut de ces réflexions, que pour raisonner en général sur une matière d'œconomie politique, il falloit l'envisager sous le rapport qu'elle a avec les intérêts d'un grand Empire. C'est sous ce point de vue qu'il a considéré le luxe.

Le détail & le fondement de ces motifs sont exposés dans le Chapitre premier.

La grande étendue de domaine rend un Etat puissant, principalement par les productions que le travail peut tirer d'un grand territoire. Le premier objet du Législateur doit donc être d'encourager le travail. Le goût du luxe est, suivant M. Dumont, le ressort qui répond le plus efficacement à cette vue, lorsque la sûreté de la personne & de la propriété des biens est solidement établie. C'est ce qu'il entreprend de faire voir dans le second Chapitre.

En réfléchissant sur le goût du luxe, on reconnoît, dit-il, qu'il est le mobile qui a porté les hommes à se rassembler en société. Car les hommes étant constitués de façon qu'ils trouvent leur nécessaire dans les productions spontanées de la terre, ils ne se seroient pas confédérés sans le desir d'une vie plus commode qui leur a fait sentir la nécessité de s'unir : desir qui n'est, dit-il, autre que le goût du luxe. Puisque d'un côté l'on ne peut se dissimuler que les Arts ne soient la source de la puissance & du bonheur des peuples, & que d'un autre côté, d'après ce principe que l'homme peut subsister des dons spontanés de la terre, toutes les productions des Arts sans qu'on puisse en excepter aucune, étant du luxe, il faut convenir que les Sociétés doivent au luxe leur puissance & leur bonheur. Nous pourrions ajouter aussi qu'elles lui doivent leur ruine & la corruption des mœurs. Mais suivons M. Dumont dans ses raisonnemens qui ne seront peut-être pas approuvés de tout le monde.

Le but d'un bon Gouvernement, continue l'Auteur, est le bonheur durable de la Nation qu'il régit. Le bonheur d'une Nation existe dans le bonheur des individus qui la composent. Or le bonheur de l'homme consiste, dit-il, dans l'étendue des jouissances. Cette proposition est-elle bien fondée ? Quoiqu'il en soit, par un concert invariable, continue-t-il, plus les individus acquierent de moyens de jouir, plus l'Etat acquiert de richesses & de puissance: un bon Gouvernement doit donc favoriser tout ce qui tend à multiplier les jouissances de ses Sujets.

Ces principes sont développés dans le quatrième Chapitre.

Les Arts, dit M. Dumont, étendent & multiplient les jouissances auxquelles l'homme & les Sociétés politiques doivent leur bonheur & leur puissance. On vient de remarquer que les productions des Arts, & par conséquent toutes les choses dont l'homme fait usage au-delà des présens spontanés de la nature,

n'étant

n'étant pas nécessaires à l'existence de l'homme, sont du luxe : cette application du mot luxe est conforme à l'idée fondamentale attachée à ce mot : idée qui est celle *de superflu, d'opposé au nécessaire.* L'étymologie du mot, ajoute-t-il, & l'esprit qui conduit dans l'usage qu'on en fait habituellement le prouvent. Les productions des Arts étant toutes du même genre, en ce qu'elles ne donnent toutes que des jouissances superflues, & ces productions étant par conséquent des choses de luxe, les Sociétés devant leur bonheur & leur puissance aux productions des Arts, le luxe est donc utile. Les Peuples qui ont le plus de luxe sont en effet les plus puissans.

On entreprend dans les Chapitres cinquième & sixième d'établir ces différentes propositions.

Suivant M. Dumont, les détracteurs du luxe n'ont pas une idée nette du luxe qu'ils condamnent. Ils ne s'entendent pas eux-mêmes. C'est avec la même confusion qu'on impute au luxe différens mauvais effets dont les uns ne dépendent absolument point du luxe, & dont les autres n'existent pas. L'Auteur entreprend d'établir dans le septième & le huitiéme Chapitres qu'un bon Gouvernement doit diminuer ses dépenses pour que ses Sujets ayent du luxe.

Il restoit à réfuter les objections des antagonistes du luxe ; c'est ce que M. Dumont se propose dans la seconde partie, en ne s'attachant qu'aux principales pour être plus court. Telle est en peu de mots le précis de cet Ouvrage sur lequel le Public prononcera, après en avoir fait un examen attentif.

HISTOIRE DU GOUVERNEMENT DES ANCIENNES Républiques, où l'on découvre les causes de leur élévation & de leur dépérissement. Par M. Turpin. A Paris, chez Honoré-Claude de Hansy, Libraire, rue Saint Jacques, près les Mathurins. 1769. Avec Approbation & Permission, *in*-12. 468 pages, & les Préliminaires 11.

CET Ouvrage est dédié au Roi de Danemarck. C'est parce que vous êtes Roi, lui dit noblement l'Auteur, que j'ose consacrer à votre Majesté l'histoire des Peuples libres. Mais il nous semble que dans son Avertissement M. Turpin n'explique pas assez jusqu'à quel point cette histoire est à lui. Le Seigneur Anglois, dont il nous apprend lui même que l'Ouvrage, énergiquement traduit par une fille de qualité de Normandie, a donné naissance au sien, continue quelquefois de parler dans celui-ci. Quelquefois aussi, c'est évidemment M. Turpin qui parle, est-ce lui qui parle toujours en empruntant seulement les idées & le langage de l'Anglois ? Quoiqu'il en soit, à l'énergie du style, à l'abondance des idées on reconnoît aisé-

ment M. Turpin, cependant on feroit tenté de croire que l'Ouvrage ne lui appartenant pas entièrement, il l'a moins affectionné, moins travaillé que les autres ; on ne peut en effet se dissimuler, qu'il est en beaucoup d'endroits un peu négligé pour le style, il l'est presque par-tout pour la Typographie.

L'Ouvrage entier contient huit Chapitres. Le premier traite de la République de Sparte, le second de celle d'A hènes, le troisième de celle de Thébes, le quatrième de celle de Carthage, le cinquième de la République Romaine ; le sixième offre un parallèle entre les Romains & les Carthaginois ; dans le septième, on examine les révolutions des Gouvernemens Mixtes, & dans le huitième, la Constitution Britannique.

« De tous les Etats de la Grèce, » celui de Sparte, jusqu'au tems » où son Gouvernement fut réfor» mé par Lycurgue, est celui qui » éprouva *plus* de secousses & *plus* » de tempêtes ».

(L'Auteur avoit sûrement mis : *le plus*).

On trouve ici une belle exposition des Institutions de Lycurgue, une horreur vertueuse du luxe, & de justes éloges donnés à l'esprit de pauvreté. On sçait assez que Sparte dut sa puissance & sa grandeur à l'exécution fidéle des Loix de Lycurgue, & que Lisandre en y introduisant les richesses, y introduisit tous les vices.

Ce fut aussi le luxe qui perdit la République d'Athènes ; ce poison éteignit l'amour de la liberté, qui ne peut subsister avec des mœurs licentieuses. On sçait que Solon adoucit & modifia les Loix de Dracon, mais on n'a que des connoissances très-imparfaites de la Législation de Solon. Anacharsis comparoit ces Loix à des toiles d'araignées où les mouches sont prises, & qui sont aisément rompues par les oiseaux. Tel est assez le sort des Loix dans tous les Pays. On demandoit à Solon si celles qu'il avoit données aux Athéniens, étoient les meilleures qu'il eût pû imaginer. Ce sont, répondit-il, les meilleures que les Athéniens fussent capables de recevoir. « Les hommes, » ajoutoit-il, se soumettent sans » répugnance à des Loix qu'ils n'ont » aucun intérêt de violer. Les mien» nes sont tellement faites pour l'u» tilité de mes Concitoyens, qu'ils » trouveront plus d'avantage à les » observer qu'à les enfreindre ».

L'événement justifia le sentiment d'Anacharsis & trompa l'espérance de Solon. Le grand défaut reproché à sa Législation, c'est le pouvoir excessif qu'elle mettoit entre les mains du Peuple. Anacharsis voyant décider au hazard dans l'assemblée du Peuple une affaire qui avoit été discutée dans le Sénat, dit à Solon : « Ici les Sages discu» tent, mais ce sont les foux qui » décident.

» L'histoire d'Athènes, dit l'Au» teur, est pleine d'exemples de la » légéreté de ce peuple poli & fri» vole, qui passant rapidement de

» l'amour à la haine, de l'admira-
» tion au mépris, récompense ce-
» lui qu'il vient de punir, déifie
» celui qu'il vient d'immoler. Le
» Citoyen le plus vertueux est em-
» prisonné ou banni, & l'on ne
» peut lui reprocher que sa vertu.
» C'est cette vertu qui le rend cou-
» pable, parce qu'on la croit dan-
» gereuse ».

On attend en cet endroit l'histoire de l'Ostracisme & du bannissement d'Aristide, on est étonné de ne la point trouver du tout dans l'histoire d'Athènes, mais seulement dans celle de Thébes, où elle est rapportée en passant & par occasion. On est étonné aussi que dans une histoire assez détaillée de la République d'Athènes, Miltiade ne soit pas même nommé, & que Thémistocle le soit à peine.

La corruption des mœurs d'Athènes fut l'Ouvrage de Périclès. Sa popularité funeste fit prodiguer à d'inutiles Citoyens des gratifications onéreuses, & mit en jeu tous les ressorts du luxe. Bien-tôt l'imagination impétueuse des Athéniens les égara dans la route de la gloire ; ils eurent plus d'ardeur pour briller que d'empressement pour se rendre utiles ; à mesure que les mœurs devinrent plus polies, elles devinrent plus corrompues, on s'endormit dans une sécurité paresseuse, dans une volupté destructive ; les revenus publics destinés à l'entretien des armées & des flottes, étoient employés à donner des Fêtes & des Spectacles. La multitude étoit au Théâtre, & le camp étoit désert. Le faste séduisant de la Ville, dégoûtoit de l'austérité de la discipline militaire. L'Acteur excellent étoit plus applaudi que le plus habile Général ; le courage n'attiroit plus les regards, & le Vainqueur rentroit dans sa Patrie, indifférente à ses succès.

La gloire & la prospérité de Thèbes furent attachées à la destinée de deux hommes, c'étoient Epaminondas & Pélopidas. La liberté de leur Patrie naquit & mourut avec eux.

L'Auteur n'en croit point sur les Carthaginois les Romains leurs ennemis ; ce qui le jette un peu dans le champ des conjectures sur tout ce qui concerne Carthage ; mais ces conjectures sont ingénieuses & plausibles. Il observe que cette Nation si célèbre par la navigation & le Commerce, a péri pour avoir négligé sa Marine. Si cette Marine en effet eût été ce qu'elle devoit être, Annibal pour porter la guerre, d'Espagne en Italie, n'auroit-il pas préféré une courte navigation à la longue & périlleuse marche dans laquelle il s'engagea ? Auroit-il tenté ce passage des Alpes qui lui coûta la moitié de son armée, & qui l'auroit détruite toute entière sous un autre Général ? Si Carthage avoit eû une Marine suffisante pour protéger ses côtes, Scipion auroit-il trouvé tant de facilité à passer en Afrique ? Une autre cause non moins puissante de la décadence & de la ruine de Carthage, c'est l'imprudente animosité des deux factions de Hannon & de Barca.

Annibal envoyant au Sénat de Carthage la relation de la bataille de Cannes, finissoit par demander un renfort nécessaire pour achever la conquête de l'Italie. Eh! que nous demanderoit-il, s'il avoit été vaincu, répondit Hannon avec un souris insultant? Il n'y a point d'Etat qui puisse subsister long tems avec cette disposition à l'injustice & à la discorde.

On peut croire que le célèbre Ouvrage de M. de Montesquieu sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains n'a pas peu servi au nouvel Ecrivain politique pour son Chapitre de la République Romaine, mais il ne se traîne point servilement sur les traces de son illustre modèle; il examine, il discute, & quelquefois il combat les opinions les plus accréditées de Montesquieu. En rappellant les divisions perpétuelles du Sénat & du Peuple, c'est à la tyrannie Aristocratique des Patriciens que M. Turpin les attribue; c'est le systême que M. Marmontel a très-bien développé dans la Préface de son Lucain. M. Turpin va jusqu'à assimiler la condition du Peuple Romain avant l'érection des Tribuns à l'esclavage des Paysans Polonois; mais il convient qu'on tomba ensuite dans l'excès contraire, & que l'audace des Tribuns ayant fait entiérement pancher la balance du côté de la Démocratie, ce fut cet abus, qui dans le dernier période de la liberté Romaine, détruisit la République. Une cause plus générale & plus étendue de la destruction de la République chez les Romains, c'est cette cause funeste & toujours active qui a perdu, qui perdra toutes les Républiques & toutes les Monarchies, c'est le luxe. L'Auteur fait sur cet article des réflexions vigoureuses, & vigoureusement écrites.

Dans le parallèle des Carthaginois & des Romains, M. Turpin montre un peu de prédilection pour les Carthaginois; il soutient que la Foi Punique tant décriée, méritoit moins de l'être que la Foi Romaine, il dit en propres termes que tous les traités des Romains sont des monumens de leur perfidie, mais ce sont eux qui sur cet article se sont faits les dispensateurs de la renommée. Montesquieu a observé que les Carthaginois devenus riches plutôt que les Romains, durent se corrompre avant eux. M. Turpin prétend que les Carthaginois, quoique riches, n'étoient point corrompus, parce que les richesses, qui, chez les autres Nations, enfantent le luxe & le goût des voluptés, ne servoient chez eux que l'ambition, il soutient qu'ils étoient plutôt avares que prodigues. Cela n'est-il pas un peu subtil, & M. Turpin ne cherche-t-il pas trop ici à combattre Montesquieu? Le même Montesquieu avoit dit d'après Polibe, qu'à Rome le mérite seul élevoit aux emplois publics, au lieu qu'à Carthage tout se vendoit. M. Turpin récuse Polibe, comme un flatteur des Romains dont il étoit prisonnier. « Il ne pouvoit mieux réussir *à* plaire *à* ses nouveaux Maîtres,

» qu'en peignant avec des couleurs » révoltantes ses Concitoyens, » dont le nom leur étoit odieux. » C'étoit peut-être une leçon faite » aux Romains, chez qui la vénalité commençoit à s'introduire ». Cela n'est-il pas un peu vague, & cette licence de conjecturer n'ébranleroit-elle pas toute certitude historique ?

M. de Montesquieu observe encore que les Romains étoient ambitieux par orgueil, & les Carthaginois par avarice. M. Turpin est obligé de passer condamnation sur l'avarice des Carthaginois, mais il conteste aux Romains le désintéressement de leur ambition. Il observe que ces Maîtres du Monde n'oublioient pas d'en envahir les trésors. Peut-être pour mettre d'accord ces deux Ecrivains, ne faut-il que distinguer les époques. M. de Montesquieu aura raison, si l'on considére le tems où les Fabricius & les Curius aimoient mieux dominer les possesseurs de l'or que de posséder l'or eux-mêmes.

Dans les deux derniers Chapitres, c'est l'Anglois qui reprend la parole. Le Traité des Révolutions des Gouvernemens Mixtes, est un développement de l'excellente Dissertation de Polybe sur les différens Gouvernemens ? Cette Dissertation se trouve dans le sixième Livre de son histoire. En parlant de la République de Platon, l'Anglois ou son interpréte appelle Socrate *le Disciple de ce Philosophe*, il a voulu dire *son Maître*. Dans le Traité de la Constitution Britannique, on compare cette Constitution avec celle de toutes les autres Républiques dont il a été parlé plus haut, & c'est à la Constitution Angloise qu'on donne la préférence. On ne craint pour elle que le Luxe. On vante beaucoup les avantages d'une Milice Nationale.

Ce Livre plein de vues politiques & d'éloquence dans certains endroits, auroit pu devenir d'une extrême utilité, s'il eût été un peu plus travaillé, tant pour le fond que pour le style. La chaîne des idées répandues dans les diverses parties de l'Ouvrage, n'est pas toujours assez sensible ; on n'en saisit point dans tous les détails le systême général ; on pourroit même quelquefois y appercevoir de légères contradictions. « Par exemple, » l'Auteur dit (page 401.) qu'un » Législateur ne peut assujettir au » même devoir les Lapons & les » Mexicains, & (page 436.) il paroît regarder comme une vieille erreur l'assertion qu'il n'y a aucune forme de Gouvernement assez parfaite pour convenir indistinctement à tous les Peuples de la Terre.

Quant au style, l'Auteur qui connoît notre estime sincère pour ses talens, & qui a pu en voir des preuves non suspectes dans l'extrait que nous avons donné de son éloquente histoire du Grand Condé & des histoires des Maréchaux de Choiseul, nous saura gré sans doute de lui indiquer quelques-unes des principales négligences qui lui sont

échappées dans son nouvel Ouvrage.

Page 50. « *Il* avoit favorisé le » premier projet, parce qu'*il* con- » tribuoit *à* son intérêt public; *il* » s'opposa *à* l'exécution du second, » parce qu'*il* le réduisoit *à* une » égalité insuffisante *à* ses be- » soins ».

Il y a pour le moins de l'embarras, & certainement trop de consonances dans cette phrase.

Page 53. « Le sang d'Agis étoit » seul capable d'étancher *la soif de* » *sa vengeance*; il falloit dire *sa* » *soif de vengeance*, ou *cette soif de* » *vengeance*.

Page 61. « Il *tendit des embûches* » *qu'*Aratus blanchi dans le Camp » & sous la tente ne fut point assez » heureux ou assez habile pour *les* » éviter. Cette phrase n'est point construite. De plus, il nous semble qu'on tend des piéges & qu'on dresse des embûches. Cette dernière observation n'est qu'un doute.

Page. 86. L'Auteur fait de justes réflexions sur l'excessive sévérité des Loix de Dracon. « La Loi, » dit-il, n'a droit *que de couper la* » *main* au ravisseur qui s'en sert » pour s'approprier le bien d'au- » trui ». Il est peut-être difficile de décider, si, *couper la main* doit ici se prendre au propre ou au figuré.

Page 89. On a dû la peine à comprendre comment l'Auteur qui s'éleve par-tout avec tant de force contre le luxe, peut dire ici que le luxe *ne révolte que des ames froides & des imaginations éteintes*.

Pag. 102. « S'il se trouvoit quel- » que Citoyen *assez juste & assez* » *modéré pour être le témoin* & non le » complice de tant de cruautés ». Il n'y a ni justice, ni modération, ni le contraire de l'une & de l'autre à être simplement témoin; on entend bien ce que l'Auteur veut dire, mais la tournure n'est pas bonne.

Page 104. « Il passoit de l'inso- » lence *dans* l'abbattement. Il faut » *à l'abbattement*.

Page 115. « Le Commandement » partagé doit l'*affoiblir*. L'Auteur » avoit mis sans doute s'*affoiblir* ».

Page 115. « Tandis qu'Alcibia- » de *triomphoit* en Sicile; ses en- » nemis *triomphoient* dans Athé- » nes. Jeu de mot où *triompher* est » pris dans deux sens différens.

Page 125. « Ces hommes vils » & méprisables qui l'avoient per- » sécuté *après les avoir servis*; il » faut *après qu'il les avoit servis*.

Page 128. « Une mort prompte » auroit *puni* leur audace. Racine a dit:

> Jadis une mort prompte eût *suivi* cette audace.

L'Auteur auroit peut-être dû copier Racine jusqu'au bout.

Page 131. « Alcibiade, surveil- » lant importun, dont ils connois- » soient les talens, & dont ils re- » doutoient l'*usage*, qui auroit pu » devenir funeste à leurs usurpa- » tions. A quoi se rapporte l'*usage* dans cette phrase.

Page 135. « Chio & l'Ionie,

» dont son imagination *lui facili-* » *toit la conquête*. L'Auteur a voulu » dire : *dont son imagination lui* » *représentoit la conquête comme fa-* » *cile*.

Page 136. « Antiochus paya *par* » *sa mort le prix de* sa témérité. » Tournure recherchée. Pourquoi » ne pas dire : *paya de sa vie* ou » *de sa tête* sa témérité ; ou bien : *la* » *témérité d'Antiochus lui coûta la* » *vie*. La même phrase se retrouve » encore, pag. 201.

Page 226. « Si nous examinons » Carthage commerçante *avoir* » pour voisins les Romains, &c. Il falloit ici un participe au lieu d'un infinitif.

Cette critique deviendroit minutieuse, si nous la poussions plus loin. Peut-être même la plûpart de ces fautes appartiennent-elles à l'Imprimeur. M. Turpin est fait pour être du petit nombre des Ecrivains qui honorent la Nation. Il seroit plus coupable qu'un autre, s'il employoit à multiplier plutôt qu'à perfectionner ses Ouvrages, l'heureuse facilité qu'il a reçue de la Nature.

POÉSIES TIRÉES DES SAINTES ÉCRITURES, dédiées à Madame la Dauphine, par M. l'Abbé de Reyrac, Chanoine Régulier de la Congrégation de Chancelade, Prieur-Curé de S. Sulpice & S. Maclou d'Orléans ; des Académies des Sciences de Toulouse & de Bordeaux. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 96 pages, & le Discours Préliminaire 48.

Le Recueil que j'ose vous présenter, dit à Madame la Dauphine l'estimable Auteur de ces Poësies, est le premier tribut que les Muses Chrétiennes vous offrent sur les bords de la Seine, & nous osons assurer que cette Princesse en recevra peu d'aussi dignes de lui être présentés. Dans un Discours Préliminaire qui respire la vertu & la piété, l'Auteur expose des idées à la fois Philosophiques & Chrétiennes ; il voudroit, comme le célèbre Abbé Fleuri, qu'on ne donnât à la Poësie que des Sujets dignes d'elle ; il assure aux beaux morceaux de Poësie qu'offre par-tout l'Ecriture Sainte, la supériorité sur les plus parfaits modèles de l'Antiquité Profane, il fait voir que ceux de nos grands Poëtes qui se sont exercés sur les Pseaumes & sur d'autres morceaux de l'Ecriture, ont été dans ce genre d'Ouvrages, supérieurs à eux-mêmes, parce qu'ils étoient soutenus par la dignité du Sujet, & par l'excellence du modèle.

On a beaucoup loué, dit M. de Reyrac, cette belle Strophe de l'Ode de M. de Pompignan sur la mort de Rousseau.

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitans des déserts

Insulter par leurs cris sauvages,
L'Astre éclatant de l'Univers.
Crime impuissant! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussoient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versoit des torrens de lumière
Sur ces obscurs Blasphémateurs.

Quelque admirable que soit cette Strophe, M. l'Abbé de Reyrac ne croit pas qu'elle puisse entrer en parallèle avec la Traduction qu'a faite le même Poëte de ce morceau de la Prophétie d'Abdias, où Dieu dit aux Iduméens :

C'est toi qu'il faut que je dompte,
Peuple lâche, objet d'horreur,
J'ai manifesté ta honte,
Ta foiblesse & ta terreur.
Tu jouissois de tes crimes;
Sur des monts remplis d'abîmes:
Et dans des creux de rocher;
Fier de ton asyle infâme,
Tu t'écriois dans ton ame
Qui pourra m'en arracher?
Quand pour mieux braver ma puissance,
Tu suivrois l'aigle qui s'élance
Jusqu'à la source des éclairs,
Le souffle seul de ma vengeance
T'anéantiroit dans les airs.

La supériorité de ce morceau sur la belle Strophe du Soleil pourroit ne pas frapper tout le monde autant que M. l'Abbé de Reyrac, sans que pour cela son sentiment sur la prééminence des Poësies Sacrées cessât d'être juste Au reste, nous ne pouvons mieux louer celles de M. l'Abbé de Reyrac; qu'en disant qu'elles seront encore lues avec plaisir après celles des Rousseau, des Racine & des Pompignan. On y trouve la chaleur des Odes Sacrées de Rousseau, peut-être avec un degré d'énergie de moins, & l'élégante harmonie des Chœurs d'Esther & d'Athalie, peut être avec une correction un peu moins soutenue. C'est sur-tout à ces Chœurs qu'elles ressemblent par le caractère de sentiment & de douceur qui les distingue. On en jugera par les morceaux suivans :

Que la tempête gronde;
Cette grotte profonde
Dissipe mon effroi;
Le Créateur du monde
Au fond de ce rocher la menagea pour moi......
Par-tout je vois ce Dieu prévenir nos desirs;
C'est pour nous que les Zéphirs
De leur souffle vivant animent cette rose;
Ce gazon n'est ici, cette fleur n'est éclose
Que pour faire nos plaisirs.
Il défend à l'orage
Aux timides oiseaux cachés dans ce bocage,
De troubler dans la nuit la paix de mon sommeil,
De ces arbres touffus l'agréable feuillage,
En été me préserve, au frais de son ombrage
De la brûlante ardeur des rayons du Soleil.

Quand

Quand des sombres hivers, l'âpre & triste froidure
D'un souffle destructeur détruira la verdure.....
Nous irons dans ton sein, cabane solitaire,
Chercher un abri salutaire.....

Ainsi nos jeunes années,
Tranquilles & fortunées,
Vont s'écouler dans la paix.
Hélas ! tout vieillit, tout passe ;
Mais ceux qui suivent ta trace,
Mon Dieu ! ne meurent jamais...

O bonté de ce Dieu Suprême !
Nous l'offensons, il nous aime,
Il attend notre retour.
S'il nous frappe, c'est en Père ;
Et jusques dans sa colère
Il nous traite avec amour.

Devant ce Dieu que je révère,
Précédant le lever du jour,
Je viens sous ce tilleul déplorer ma misère
Et du fond d'un cœur sans détour,
Je lui fais cette humble priere
Que, dans notre destin prospère
Nos ames de concert doivent à son amour.
Toi qui sous tes pieds vois la terre,
A qui la Nature obéit...
Répands en nous Grand-Dieu, les dons de ton esprit !
L'âge brillant de la jeunesse,
Si ton amour ne l'embellit,
Devient l'écueil de la sagesse.
Hors de toi, tout nous trompe & tout nous avilit ;
Rien n'élève notre ame & rien ne l'intéresse :
Les plaisirs ne sont que tristesse,
Les grandeurs qu'une ombre qui fuit ;
La force n'est plus que foiblesse,
La raison qu'une épaisse nuit,
Le bonheur qu'un éclair qui fuit, &c.

Voici d'autres traits d'un caractère différent, & qui annoncent la variété des talens de M. l'Abbé de Reyrac.

O mer ! quelle fougue t'agite !
Quelle main te frappe & t'irrite ?
Quels coups si violens excitent ta fureur ?
Tes gouffres profonds retentissent,
Et tes noirs abîmes vomissent,
Des monstres rugissans qui nous glacent d'horreur.
Tu soulèves en vain tes ondes frémissantes
Contre le bras puissant qui brise ton orgueil ;
De tes flots courroucés, de tes eaux écumantes,
De tes vagues mugissantes
Un grain de sable est l'écueil.

L'élévation & l'énergie de ce morceau égalent la douceur & l'onction du premier. En voici un troisième d'un ton différent encore, & qui n'est pas moins recommandable par son caractère de noblesse & de fermeté.

De lâches Publicains, de bas Adulateurs,
De la raison des Rois avides corrupteurs,
Ont essayé, mon Dieu ! de graver dans mon ame
Le mépris de ton Peuple & de la vérité.
De ces monstres d'iniquité
J'ai percé les détours, j'ai dévoilé la trame,

Et dans le zèle qui m'enflamme,
J'ai puni leur orgueil & leur impiété.

Sous mes yeux une langue obscène
N'ose insulter à la pudeur,
Et mon front n'offre au vil flatteur
Que de l'horreur & de la haine.

Je ne peux voir qu'avec effroi
La médisance & l'injustice ;
L'Imposteur pâlit devant moi,
Et mon mépris fait son supplice.

En rassemblant ces divers morceaux, on trouve une variété de caractères, un jeu d'harmonie, une intelligence des sons, une musique dans l'arrangement des Strophes & dans la coupe de la mesure ; enfin cet Art savant ou cet instinct heureux qui annonce le vrai talent, & qui fait non-seulement soutenir sans peine, mais lire avec plaisir une longue suite de ces Odes, malgré la répétition des idées & des images qui forment le fond de chaque tableau. L'exécution Typographique de cet Ouvrage est parfaitement belle & fait beaucoup d'honneur aux presses de Couret de Villeneuve, Imprimeur à Orléans.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYDRODYNAMIQUE ; Ouvrage dans lequel la théorie & l'expérience s'éclairent & se suppléent mutuellement. Avec des notes sur plusieurs endroits qui ont mérité d'être approfondis : par M. l'Abbé Bossut, de l'Académie Royale des Sciences, examinateur des Ingénieurs, &c. A Paris, de l'Imprimerie de Chardon ; & se trouve chez Jombert fils, rue Dauphine. 1771. 2 Vol. *in*-8°.

LA Science des fluides est aussi importante pour l'humanité qu'elle est difficile dans la spéculation, les Géométres les plus habiles s'en sont occupés, & après y avoir épuisé les ressources du calcul le plus profond, ils y ont trouvé des obstacles souvent insurmontables ; M. l'Abbé Bossut dans ce nouvel Ouvrage a fait plus que personne, en réunissant les lumières qu'il a su tirer de l'expérience la plus délicate, avec les connoissances de la plus sublime Géométrie, & les détails d'instruction dont le Public a besoin, avec les solutions des plus beaux Problêmes de théorie. Les Ingénieurs auxquels cet Ouvrage est principalement destiné, & qui seront examinés à l'avenir sur ce qu'il contient d'élémentaire, y trouveront l'assemblage le plus complet & le plus intéressant d'expériences & de calculs, de théorie & de pratique.

Dans un Discours préliminaire qui fut lu à la rentrée publique de l'Académie le 12 Novembre 1768, l'Auteur trace une histoire de ce qui s'est fait de mieux sur cette partie des Sciences Physico-mathématiques depuis Archiméde, qui dans son Livre *de humido insidentibus*, établit la pression égale en tout

ſens dans les fluides & les conditions qui en réſultoient pour l'équilibre des corps flottans.

Cteſibius & Heron imaginerent la fontaine de compreſſion & le ſyphon recourbé; Frontin dans ſon Traité des Aqueducs de Rome, remarqua que la dépenſe d'un ajutage dépendoit non-ſeulement de l'ouverture, mais encore de la hauteur du réſervoir, conſidération très-ſimple & cependant négligée quelquefois, même par des Fontainiers de nos jours.

Après 1500 ans d'ignorance, les découvertes de Galilie ſur la chûte des graves donnèrent lieu aux Auteurs Italiens de s'occuper de la ſcience des eaux. Caſtelli & Toricelli, deux de ſes Diſciples, apperçurent quelques vérités nouvelles; ce dernier ſur-tout découvrit que les vîteſſes des écoulemens ſont comme les racines des hauteurs des réſervoirs, ce qui changea pour ainſi dire l'état de cette Science de l'hydraulique.

Après Toricelli, Mariotte eſt un de ceux qui a le plus travaillé ſur cette matière : né avec un talent rare pour imaginer & exécuter des expériences, il eut occaſion d'en faire beaucoup à Chantilly & à Verſailles, & compoſa un Traité qui a été fort utile, & qui a ſervi beaucoup au progrès de l'hydraulique-pratique.

Newton dans ſon fameux Livre des principes, publié en 1687, s'occupa le premier de la théorie importante des fluides, il en détermina l'écoulement par une méthode nouvelle, mais il fut obligé d'employer des principes un peu arbitraires.

Le célèbre M. Daniel Bernoulli publia en 1748 ſon Hydrodynamique, dans laquelle il ſut employer des hypothèſes bien choiſies; & en y faiſant entrer le principe de la conſervation des forces vives, il parvint à des ſolutions très-élégantes par la marche du calcul & par la ſimplicité des réſultats; il appliqua les théorêmes généraux à des exemples choiſis; par-tout une profonde ſcience de l'analyſe, une Phyſique ſûre puiſée dans la nature des choſes, employant le calcul lorſqu'il étoit utile, & jamais par oſtentation; en un mot cet Ouvrage, dit M. l'Abbé Boſſut, eſt une des plus belles & des plus ſages productions du génie mathématique.

M. d'Alembert qui par un principe ſimple & général de méchanique avoit mis dans un nouveau jour toute la dynamique, appliqua le même principe en 1744 à la théorie des fluides, & réſolut de la manière la plus ſimple & la plus élégante, non-ſeulement les problêmes des Auteurs qui l'avoient précédé, mais un grand nombre d'autres & nouveaux & difficiles; ſon Ouvrage eſt neuf à pluſieurs égards pour le fond des choſes mêmes, & il l'eſt d'un bout à l'autre par la méthode, qui fait époque dans la ſcience du mouvement, en donnant le moyen de reduire les loix du mouvement à celles de l'équilibre.

M. d'Alembert ſuppoſoit avec M. Bernoulli des tranches parallèles, mais voulant aller plus loin, il chercha des équations pour exprimer le mouvement d'un point du fluide dans un ſens quelconque; cette méthode ingénieuſe & profonde parut en 1752 dans ſon *Eſſai ſur la réſiſtance des Fluides*, M. Euler l'a adoptée, & ces deux grands Géométres ont épuiſé toutes les reſſources de l'analyſe pour calculer algébriquement le mouvement des fluides. Malheureuſement leurs formules ſont ſi compoſées par la nature du problême, que ce ſont ſeulement des vérités analytiques, & non pas des ſecours pour connoître les phénomènes. Mais s'il y a des ſciences qui ne ſont deſtinées qu'à alimenter la curioſité de l'eſprit humain, l'hydraulique eſt de celles qu'on doit tirer de cet ordre purement intellectuel pour l'appliquer aux beſoins de la Société : dans le cas où la Géométrie n'offre que des ſecours inſuffiſans ou trop pénibles, il faut y ſuppléer par les expériences & par les hypothèſes qu'elles permettent d'adopter. Des faits multipliés, analyſés avec attention & ramenés autant qu'il eſt poſſible à des loix générales, forment une eſpèce de théorie ſimple, lumineuſe & uſuelle, qui diſpenſe des grandes difficultés de l'analyſe, & qui cependant ſuppoſe beaucoup de Géométrie & de ſagacité. Tel a été le projet & tel eſt le mérite de M. l'Abbé Boſſut. La place qu'il occupoit aux Ecoles du Génie l'obligeoit de parler à ſes Elèves de la méchanique des fluides, il ſentit le beſoin d'éclaircir la théorie, de l'établir ſur des expériences; il en fit ſous les ordres de M. de Choiſeul, avec beaucoup d'exactitude & d'intelligence, il en a tiré des réſultats précieux qui compoſent une partie de ſon Ouvrage; il y a réuni le mérite de l'expérience avec la ſupériorité des connoiſſances Géométriques, & il en a tiré des choſes également neuves pour les Ingénieurs & pour les Géométres.

Pour que cet Ouvrage diſpensât les aſpirans au Génie de toute autre lecture dans ce genre, l'Auteur y a renfermé l'Hydroſtatique & l'Hydraulique; les principes de l'Hydroſtatique ſont fondés ſur l'égalité de la preſſion en tout ſens; il en déduit les épaiſſeurs qu'il convient de donner aux tuyaux de conduite pour qu'ils puiſſent réſiſter à la preſſion des fluides.

L'équilibre des fluides élaſtiques conduit à l'examen des propriétés de l'air, & à la théorie du Barométre, des pompes, de la machine pneumatique, de la machine à feu. L'équilibre des corps flottans conduit aux loix du roulis & du tangage dans les vaiſſeaux, & ainſi des autres parties de l'Hydroſtatique, qui contient 238 pages dans le premier Volume; mais il y en a 26 qui ſont des notes ſavantes deſtinées aux Géométres, & qui n'entrent point dans le plan de l'étude des Aſpirans; on y trouve ſur tout la ſolution générale du problême des corps flottans, traitée d'une

manière nouvelle & fort simple, à-peu près comme dans les Pièces couronnées par l'Académie des Sciences en 1761 & 1765. où M. l'Abbé Bossut avoit appliqué cette théorie à l'arrimage des vaisseaux.

Les Elémens d'Hydraulique commencent par la théorie de l'écoulement des réservoirs : quelle que soit la hauteur de l'eau, la figure de l'orifice, celle du vase, la portion de tems donnée, en supposant même des tuyaux de communication, des diaphragmes, des vases mobiles, & dans les notes qui sont à la fin de ce premier Chapitre on trouve des solutions rigoureuses de plusieurs problêmes qui ont occupé M. Bernoulli, M. d'Alembert, M. Euler, & que l'Auteur s'est attaché à simplifier. Le premier Volume finit par le mouvement d'oscillation & d'ondulation des fluides.

Le second Volume commence par des recherches d'expérience sur la direction des particules d'un fluide dans l'intérieur du vase où elles se meuvent, sur la contraction de la veine de fluide au sortir de l'orifice, sur l'entonnoir qui se forme à la surface d'une cuve dont l'eau s'écoule par l'orifice de la base; sur la quantité d'eau qui s'écoule d'un vase constamment plein, suivant la grandeur de l'ouverture & la hauteur du réservoir; on sçavoit déjà que la contraction de la veine fluide diminue la dépense, mais M. l'Abbé Bossut a porté dans cette détermination toute l'exactitude dont elle est susceptible; il a observé que la contraction augmente un peu à mesure que la hauteur du réservoir est plus grande, ce qui tend à faire diminuer de plus en plus la dépense. Suivant ses expériences & ses calculs, la hauteur du réservoir & l'orifice de sortie étant les mêmes, la dépense naturelle, la dépense par un tuyau additionnel, la dépense par un orifice percé dans une mince parois sont entr'elles comme les nombres 16, 13, 10, rapports approchés seulement, mais suffisans pour la pratique. En général chacune de ces trois espèces de dépenses est sensiblement comme le produit de l'orifice par le tems & par la racine carrée de la hauteur du réservoir.

Les écoulemens des vases qui se vident renferment des difficultés de plus, c'est la considération de leur figure; de même que l'entonnoir qui se forme vers la fin de l'écoulement. Vient ensuite le mouvement des eaux jaillissantes, dans lequel il s'agit de trouver, les hauteurs, les dépenses, les ajutages, les amplitudes; l'Auteur applique de même le calcul aux expériences, il détermine par exemple les diamétres des tuyaux de conduite nécessaires pour fournir à un ajutage donné, sous une hauteur de réservoir donnée, en supposant que pour un diamétre d'un pouce & 3 pieds 2 pouces 11 lignes de reservoir l'ajutage ait 3 lignes $\frac{1}{4}$ de diamétre.

Le mouvement des eaux dans les tuyaux de conduite est modifié par un grand frottement, & exige

des expériences particulières. M. l'Abbé Boſſut en a fait un grand nombre, par leſquelles il a reconnu que l'excès d'une dépenſe ſur la dépenſe conſécutive va toujours en décroiſſant, en s'éloignant de l'origine du tuyau, & qu'il ne ſuit point une progreſſion arithmétique, ainſi qu'on l'avoit quelquefois préſumé. Il examine les expériences en grand de M. Couplet, & en modifiant les conſéquences que ce dernier en avoit tirées, il a conſtruit une table qui donne des termes fixes pour juger de l'effet des réſiſtances.

Le mouvement des eaux dans des canaux ouverts, où la ſurface de l'eau peut s'élever & s'abaiſſer exige une théorie différente & des expériences particulières. L'Auteur en rapporte 58 pour faire connoître la manière dont la pente régle la vîteſſe, il fait voir la différence qu'il y a entre la vîteſſe de la premiere eau qui parcourt le canal & celle qui s'établit à demeure après que l'eau a coulé quelque tems; elles ſont dans un rapport à-peu-près conſtant pour un même canal, mais elles ne ſont ni égales, ni même uniformes, ſi ce n'eſt quand la pente eſt environ la dixième partie de la longueur du canal. En parlant des divers aqueducs l'Auteur rappelle avec complaiſance le projet de M. de Parcieux pour amener l'eau de l'Yvette à Paris, & il fait des vœux pour ſon exécution. Il examine auſſi les différens moyens propoſés pour la meſure des vîteſſes de l'eau à différentes profondeurs, les corps flottans de M. Mariotte, le moulinet, le quart de cercle, le tube recourbé de M. Pitot, le régulateur ou pertuis de Guglielmini, & il apprécie leur mérite; ces divers moyens prouvent que la vîteſſe des canaux augmente ou diminue de la ſurface au fond ſelon les circonſtances; il ſemble que la vîteſſe du fond devroit être plus grande, puiſque la hauteur du réſervoir ou de la ſource eſt plus conſidérable; mais la réſiſtance du fond en détruit une partie.

Le mouvement des rivières amene pluſieurs conſidérations importantes: quelle eſt l'augmentation de vîteſſe qui a lieu lorſque le lit ſe reſſerre & que la hauteur augmente. De quelle manière les rivières changent-elles leur lit & opérent-elles leurs excavations, en corrodant les bords, en amenant des dépôts, en recevant d'autres eaux, comment ſe forment les barres à l'embouchure; pourquoi les crues des rivières ſont-elles peu ſenſibles vers l'embouchure; de combien change le niveau d'une rivière par la dérivation d'une certaine quantité d'eau; toutes ces queſtions ſont éclaircies & diſcutées par des calculs ou par des raiſonnemens tirés de l'expérience & de la Phyſique.

La percuſſion des fluides eſt un objet qui eſt ſur-tout bien important pour la Marine, & ſur lequel on a été juſqu'ici bien éloigné du vrai, faute d'avoir conſulté l'expérience. Auſſi l'Auteur après avoir

expliqué la théorie générale de l'impulsion suivant les surfaces, les directions & les vîtesses, rapporte les expériences qu'il a faites, & qui prouvent que les percussions obliques contre des surfaces planes, ne sont point comme les carrés des sinus d'incidence, & que ce principe ne peut s'appliquer aux courbes qui sont des assemblages de surfaces différemment inclinées. Il donne ensuite une idée des théories de Newton, de M. Bernoulli, de M. d'Alembert, de M. Euler sur la résistance des fluides; il en conclud que cette théorie ne peut devenir applicable à la pratique qu'à l'aide des expériences en grand, multipliées & bien faites; mais en attendant que ce travail pénible & délicat soit exécuté, tout ce qu'on peut faire de mieux peut-être dans la pratique est d'employer la théorie ordinaire, lorsqu'on n'a pas besoin d'une grande précision dans les résultats, & lorsque les chocs se font sur des surfaces planes, sous des angles qui ne sont pas fort petits.

La manière d'employer l'action des fluides pour produire le mouvement des machines est l'objet d'un Chapitre ample & intéressant; on y voit qu'il est utile de multiplier le nombre des aîles; on y trouve la manière de calculer quelle doit être la vîtesse de la roue pour que son effet soit le plus grand qu'il soit possible. Suivant une théorie donnée par M. Parent dans les Mémoires de l'Académie pour l'année 1704, la vîtesse de la roue doit être le tiers de celle de l'eau; un Géomètre moderne avoit évalué cette vîtesse à la moitié toute entière de la vîtesse de l'eau, M. l'Abbé Bossut juge que la nouvelle théorie est hypothèque dans ses principes, qu'elle ne peut avoir lieu tout au plus que pour les roues qui se meuvent dans des coursiers, & que même dans ce cas elle souffre des restrictions sensibles; ensorte qu'elle n'est pas applicable aux roues qui tournent sur des rivières, M. l'Abbé Bossut trouve enfin que la vîtesse de la roue doit être les deux cinquièmes de celle de l'eau, & cela par des expériences fort bien faites. Il prouve aussi que dans les coursiers qui ont beaucoup de pente les aîles doivent être inclinées aux rayons de la roue, tant pour être frappées plus perpendiculairement que pour recevoir une augmentation de force de la part du poids de l'eau; mais il vaut mieux diriger les aîles au centre quand les canaux ont peu de pente & que l'eau s'échappe facilement après le choc; l'Auteur distingue les cas où il y a de l'avantage à employer le poids de l'eau, ou le choc de l'eau, les roues à pot ou les roues à aîles.

Dans les notes de ce Chapitre on trouve la solution d'un Problême difficile, traitée d'une manière toute nouvelle & particulière à l'Auteur, il consiste à chercher l'effet d'une roue à aîles, ayant égard à l'impulsion du fluide contre toutes les aîles qu'il frappe à la fois, au lieu de ne considérer

l'impulsion que contre une seule aîle, comme on l'avoit fait jusqu'ici pour rendre la solution plus facile.

Le dernier Chapitre a pour objet le mouvement des fluides élastiques, spécialement de l'air, mais M. l'Abbé Bossut se restraint aux problêmes dont on peut faire usage dans la pratique, cette branche de la théorie étant trop imparfaite dans ses généralités; il examine par exemple le mouvement de l'air dans la machine pneumatique & dans les pompes, en calculant les vîtesses des écoulemens produites par les différentes élasticités de l'air, & par différens orifices, en y ajoutant même la force des pistons, & dans les notes de ce Chapitre qui en contiennent la théorie & les calculs les plus difficiles, on voit la détermination algébrique du tems & du mouvement dans ces sortes d'écoulemens.

C'est ainsi que toutes les parties de l'Hydrostatique & de l'Hydrodynamique sont approfondies & éclaircies dans cet Ouvrage, de maniére à satisfaire les Géométres & à guider ceux qui ont besoin de méthodes-pratiques; M. l'Abbé Bossut a également perfectionné la théorie & l'application de cette vaste science des fluides, ses expériences & son analyse concourent à faire de son Traité l'un des plus beaux Ouvrages que l'on ait donné sur les Sciences Physico-mathématiques.

Tome II. page 422, ligne 11, sous 32 pieds, lisez 32 × 850 ou 27200.

DISQUISITIONES PLINIANÆ IN QUIBUS DE UTRIUSQUE Plinii patria, rebus gestis, scriptis, codicibus, editionibus atque interpretibus agitur, auctore Antonio-Joseph Comite à Turre Rezzonico, Patricio, & J. C. C. Novocomense. In Parmensi Legione Tribuno militum, Equite Ordinis SS. Jacobi & Philippi, Serenissimi Regiique Hispaniarum Infantis, &c, &c, &c, &c, &c. Honorario Cosmeta. Tomus primus. Parmæ excudebant Borsii Fratres 1763 — 1767. 2 Vol. *in-folio.* Le premier 308 pages. Le second de 432. Se trouve à Paris, chez Desaint, rue du Foin.

LA nouvelle Edition de Pline, traduite & commentée par une Société de Gens de Lettres, & dont M. Poinsinet de Sivry publie les deux premiers Volumes, nous a donné occasion d'examiner le grand Ouvrage que M. le Comte Rezzonico a commencé en Italie, & dont il a déjà paru deux Volumes. Le premier qui a été imprimé en 1763 fut dédié à Monseigneur le Dauphin, dont le portrait se trouve à la tête du Volume, il est divisé en huit Livres. Les premiers traitent du tems où ont vécu les deux Plines, & de la Patrie de Pline le Naturaliste; la plûpart le supposent de Véronne. M. le C. R. prouve

prouve qu'il étoit de Côme ; il traite à cette occasion de l'origine de cette Ville, des hommes célèbres qu'elle a produits, de tous les Anciens qui ont porté le nom de Pline, de tous les Auteurs qui en ont parlé, & de la Chronologie en général pour les tems où ils ont vécu.

Le cinquième Livre contient la vie de Pline le Naturaliste ; le septième est employé à refuter tous les Auteurs qui ont parlé contre lui ; ceux qui ont comparé son style à celui de Sénéque ; ceux qui ont prétendu qu'il étoit peu versé dans le Grec, dans la Physique ou dans la Botanique. On y trouve aussi deux inscriptions données par le Cardinal Passionei, & où il est parlé de Pline. Le huitième Livre traite principalement de l'Epître Dédicatoire de Pline à l'Empereur Titus, corrigée sur 25 Manuscrits, avec une Traduction Italienne de cette Lettre. Elle est accompagnée d'une quantité prodigieuse de notes savantes dans lesquelles il n'y a presque pas un seul mot qui ne soit discuté, éclairci ou commenté. Ce Volume finit par une Lettre au Père Paciaudi, Bibliothécaire du Prince de Parme, au sujet de l'ancienne Ville de *Veleia,* découverte depuis quelques années du côté de Plaisance, & qui avoit été pendant plus de 1500 ans entièrement oubliée & ensevelie sous les débris d'une montagne.

Le second Volume qui a paru en 1767, est dédié au Prince Ferdinand Duc de Parme : on y voit d'abord combien M. le C. R. a employé de recherches pour découvrir des Manuscrits de Pline, capables de lui procurer des lumières sur cet Auteur ; il les a trouvés principalement dans les Bibliothèques de Milan, de Rome, de Turin, de Naples, de Florence, de Mantoue, de Tolede & de l'Escurial. Pour donner dans ce neuvième Livre une idée du fruit de ses recherches, il choisit dans les trente-sept Livres de l'histoire de Pline les morceaux intéressans qu'il s'est trouvé en état de restituer ; il met chacune de ces restitutions à côté du texte de l'Edition du Père Hardouin, pour que l'on envoie la différence, & il rend compte par des notes fort détaillées des motifs qui l'ont déterminé dans ces corrections. Il y traite sur-tout des obélisques que les Rois d'Egypte faisoient tailler avec les marbres de Syene dans la haute Egypte, il en établit les dimensions, soit par les Manuscrits, soit par des raisonnemens tirés de la nature des choses, & il refute souvent M. Stuart, le P. Boscowich & M. Bandini qui a publié un Ouvrage à Rome à l'occasion de l'Obélisque du Champ de Mars. L'Auteur revient spécialement sur cette matière dans une Lettre au P. Jacquier, imprimée à la fin de ce Volume. Comme je ne sçaurois être, lui dit-il, de l'avis que tous les Mathématiciens ont adopté, & que j'ai oui dire que c'étoit aussi le vôtre, j'ai cru devoir vous adresser mes objections, & entreprendre de vous prouver

que cet obélisque n'étoit pas seulement destiné à marquer l'heure sur une Méridienne, mais à former en général un cadran solaire. Qu'il nous soit permis d'objecter à cet illustre Auteur que les passages de Pline restitués même à sa manière, ne sçauroient nous persuader qu'il y ait eu dans le champ de Mars un emplacement assez vaste pour qu'un obélisque aussi élevé pût marquer seulement jusqu'à trois heures en hiver, & que lorsque le Soleil approche de l'horison, l'ombre seroit devenue d'une longueur infinie. Dans un style vertical comme l'est un obélisque, il n'y a que le sommet qui puisse marquer l'heure, & l'ombre de ce sommet décrit en divers tems de l'année diverses courbes hyperboliques dont on connoissoit peu les propriétés, à l'époque dont nous parlons. Ainsi les Cadrans Solaires dont parle Pline, avoient, selon toutes les apparences des styles inclinés & dirigés vers le pole du monde; ceux-ci n'étoient point sujets aux inconvéniens dont nous venons de parler, & ce sont des cadrans de cette espèce qu'on a retrouvés dans les monumens antiques, & dont on peut voir la description dans une dissertation du P. Boscowich, dans les ruines d'Herculanum & dans les monumens de la Grèce, par M. le Roi. Ce que dit M. le C. R. ne nous paroît prouver autre chose qu'une Méridienne, sur laquelle on avoit marqué les longueurs des jours & des nuits : en prenant à la lettre les termes de Pline, il faudroit aussi en conclure que le Cadran Solaire marquoit les heures pendant la nuit.

Dans le 10e Livre M. le C. R. traite fort au long de tous les Manuscrits qu'il a eu occasion de consulter; dans le 12e il parle de toutes les Editions imprimées depuis celle qui fut donnée à Venise en 1469 par Jean de Spire, & de toutes les Traductions qu'on en a données, en François, en Anglois, en Italien, en Allemand, en Espagnol, en Hollandois & même en Arabe.

Cette courte notice suffit pour faire juger de l'immensité du travail de M. le C. R. Nous aurons occasion d'en parler plus au long lorsqu'il sera question de l'usage qu'on a fait de ses recherches dans l'Edition Françoise de Pline, que nous annoncerons incessamment, & dans laquelle M. Poinsinet rend une pleine justice à l'illustre Auteur qui l'avoit précédé, & qui lui sert de guide dans ce travail.

L'ART DE L'INDIGOTIER, PAR M. DE BEAUVAIS RASEAU, ancien Capitaine de Milice à Saint Domingue. A Paris, chez Desaint, rue du Foin, 1770. 118 pages, grand *in-folio*, avec 11 planches en taille-douce.

L'Indigo ou l'anil dont on se sert pour teindre en bleu, est un objet important du Commerce de nos Colonies, c'est le produit d'une plante qui a macéré & fermenté dans une suffisante quantité d'eau, & dont l'extrait, après avoir reçu une longue & violente agitation, dépose assez promptement une substance, qui dès lors porte le nom d'*indigo* : ce dépôt étant desseché avec précaution, fournit abondamment & sous un assez petit volume, une couleur bleue, très belle & très-solide dont les Peintres & les Teinturiers font un usage fréquent.

Cette matière dissoute en petite quantité, & mêlée au savonnage dans beaucoup d'eau, a aussi la propriété de faciliter & de perfectionner le blanchissage de la soie, du linge & du coton ; ce qui en augmente encore la consommation, tant en Europe que dans nos Colonies, où l'on voit rarement des Teinturiers en exercice. Aussi l'indigo fait depuis un grand nombre d'années, une des principales branches du Commerce de l'Asie, & il est devenu une source d'accroissement & de richesses pour les Colonies que les Européens ont dans le nouveau Monde.

L'Indigo étoit autrefois regardé en Europe comme une espèce de pierre naturelle de l'Inde, & portoit le nom de *pierre Indique*, ou simplement d'*Indic* ; d'où sont venus ceux d'*Inde* & d'*Indigo* qu'il porte aujourd'hui. Ce n'est que depuis les découvertes de l'Amérique & des Indes, qu'on a bien connu sa nature, ainsi que sa fabrication ; on ne peut cependant guère douter qu'auparavant on ne fit de l'Indigo en Arabie, en Egypte & dans l'Isle de Malthe ; mais comme on en cachoit l'origine & le procédé avec grand soin, tout celui qui se consommoit en Europe étoit réputé venir des Indes. On croit encore avec beaucoup d'apparence, que les anciens naturels du Mexique en fabriquoient une espèce qui portoit le nom d'Inde ; mais soit que les Mexicains en connussent la préparation, soit qu'elle leur ait été communiquée par les Castillans revenus des Moluques, il est certain que les premières matières fabriquées dans ce genre en Amérique, sont sorties de la nouvelle Espagne. Il est encore fort vraisemblable que de toutes les Isles de l'Amérique, celle de Saint-Domingue est la premiere où l'on ait cultivé la plante de l'Indigo : ce qui paroît fondé sur le rapport de Lopès de Gomès, qui dit que de son tems il se faisoit de très-belles couleurs d'azur dans l'*Hispagnola*, &

ſur un paſſage du Père Labat, (*Hiſtoire générale des Voyages*, *Livre* 7. *Tom.* 59. *pag.* 2, 141 & 143); cet Auteur dit, qu'étant à Saint Domingue en 1726, il fut au quartier du fond de l'Iſle à Vache, que les François commençoient à peine à défricher, & il ajoûte : les anciennes Indigoteries qu'on rencontre dans l'intérieur du Pays prouvent que cette côte a été autrefois habitée par les Eſpagnols qui l'ont abandonnée, qui l'avoient conquiſe les premiers, & pour aller s'établir au Mexique, après la conquête de Fernand Cortès, qui prit la Ville de Mexique le 13 Août 1521, après 93 jours de ſiège.

L'Inde croît naturellement dans tous les Pays qui ſont ſitués entre les Tropiques, & on peut même le cultiver avec ſuccès dans ceux qui ne ſont éloignés de la ligne que de 40 degrés. Le port de cette plante préſente une manière de ſous-arbriſſeau de figure pyramidale, garni de branches depuis le haut juſques vers ſon extrêmité, revêtu de pluſieurs côtes feuillées, mais plus ou moins chargées de feuilles, ſuivant l'endroit où ces côtes ſont ſituées. Sa racine a trois à quatre lignes de diamétre, & plus d'un pied de long, elle eſt dure, coriace & cordée, ondoyante, garnie de pluſieurs groſſes fibres étendues çà & là & un peu chevelues, couverte d'une écorce blanchâtre, charnue, qu'on peut facilement ôter de deſſus la plante dans toute ſa longueur. De cette racine s'éleve immédiatement une ſeule tige, haute d'environ deux pieds ou davantage, de la groſſeur de la racine droite, un peu ondoyante de nœuds en nœuds, dure & preſque ligneuſe, couverte d'une écorce légèrement gercée & rayée de fibres, de couleur gris-cendré vers le bas, verte dans le milieu, rougeâtre à l'extrêmité, & ſans apparence de moëlle en dedans.

Cette tige eſt ſouvent branchue depuis la naiſſance juſqu'aux deux tiers de ſa hauteur ou plus, & les plus longues branches ſont ordinairement ſituées vers le bas de la tige. Les branches & les épis de fleurs que porte cette plante, ſortent pour l'ordinaire de l'aiſſelle d'un côté feuillé; à leur naiſſance elles forment de petites éminences en manière de nœuds, & chaque côte, ſelon ſa longueur, eſt garnie depuis cinq juſqu'à onze feuilles conjuguées ou rangées par paires, à la réſerve de celle qui termine la côte, laquelle feuille eſt unique, & ſouvent la plus petite de toutes celles qui garniſſent la côte.

Les plus grandes de ces feuilles ſont ſituées depuis le commencement juſques vers le milieu de la côte, elles ont près d'un pouce de long, ſur cinq-à-ſix lignes de large, & il s'en trouve entre les petites qui n'ont que le tiers de la grandeur des précédentes. Elles ſont toutes de figure ovale, liſſes, douces au toucher & charnues. Leur couleur eſt d'un verd foncé en deſſus, plus pâle ou blanchâtre en deſſous, ſillonnées ou quelquefois

pliées en goutière en dessus, & attachées par un pédicule fort court, qui, en se plongeant le long de la feuille y distribue plusieurs fibres latérales peu apparentes.

Depuis environ le tiers de la hauteur de la tige jusques vers l'extrêmité, il sort de l'aisselle des côtes, des épis de fleurs, longs de trois pouces, chargés de douze à quinze fleurs, rangées alternativement autour de l'épi. Chaque fleur commence à paroître sous la forme d'un petit bouton ovale, de couleur verdâtre, d'où sort par la suite une fleur, qui étant ouverte & étendue, a quatre à cinq lignes de diamétre; elle est composée de cinq pétales disposés en manière de rose, couleur de pourpre, plus ou moins foncé, sur un fond verd blanchâtre. Le milieu de la fleur est garni d'un pistile verd, relevé par la pointe & environné d'une gaine membraneuse, de couleur verd blanchâtre, découpée à l'extrêmité en huit lanieres en forme d'étamines, chacune terminée par un sommet verd-jaunâtre. Cette fleur sort d'un calice en cornet verd-pâle, découpé par les bords en cinq pointes, & soutenu par un pédicule fort court. La fleur n'a point d'odeur; mais quand elle est froissée, ainsi que les feuilles, elle a une saveur légumineuse. Lorsque les pétales sont tombés, le pistile s'allonge peu-à-peu, devient une silique cartilagineuse, longue d'un pouce & grosse d'une ligne ou davantage, ronde dans sa circonférence, terminée en pointe, articulée dans toute sa longueur, laquelle étant mûre, est de couleur brune, lisse & luisante, rayée d'un bout à l'autre d'une grosse fibre d'un brun-rougeâtre. Cette silique est blanchâtre en dedans & contient six-à-huit graines renfermées dans des cellules, séparées par de petites cloisons membraneuses rayées de fibres. Les graines sont en forme de petits cilindres d'une ligne, applatie par les deux bouts & de couleur grisâtre, ou quelquefois d'un blanc-roussâtre, fort dures & d'un goût légumineux. Ces graines reproduisent d'abord deux feuilles simples ovales, auxquelles succédent d'autres feuilles & après paroissent les côtes feuillées.

Une figure gravée en grand représente la plante & toutes les parties que nous venons de décrire.

L'Auteur traite ensuite des Indigos de l'Afrique & de plusieurs plantes qui paroissent être de la famille des Indigofères; plusieurs espèces ne donnent qu'une teinture rousse plus ou moins forte; mais il s'en trouve une autre que les Négres du Sénégal appellent *Guangue*, qui travaillée suivant la méthode de nos Colonies, produit l'Indigo le plus parfait. Il vient encore à Madagascar un arbrisseau que les Portugais appellent *Indigo* ou *Hevra d'Anir.* Il croît comme le Genêt, ayant les racines & la feuille approchant du Séné, mais plus larges. Il est une autre espèce d'Indigo ou d'Anier qui ne s'éleve pas comme l'autre, mais qui rampe à terre & s'y attache par petits

filamens qui sont autant de racines. La plante de l'Indigo s'appelle en cette Isle *Banghers*, & sa pâte *Banghets*.

Il parle aussi des Indigos de l'Asie; il donne la description de l'Améri ou Neli, du Colinil, du Tarton, la manière de semer, de cultiver & d'extraire la couleur de l'herbe nommée Indigo dans les Pays de l'Orient entre les côtes de Coromandel & de Malabar, la culture de l'Indigo, & la fabrique à Girchées, près d'Amadabat où vient le meilleur Indigo du monde.

Cette plante se met en terre au mois de Juin & se coupe en Novembre & Décembre; on ne la seme que de trois en trois ans. La premiere année on la coupe auprès de terre; on en ôte le bois & l'on met les feuilles sécher au soleil; après quoi on les fait tremper dans un auge de pierre, où l'on met six ou sept pieds d'eau, que l'on remue de tems en tems jusqu'à ce qu'elle ait attiré la couleur & la vertu de l'herbe. On fait ensuite couler l'eau dans une autre auge où on la laisse rasseoir une nuit, le lendemain on en tire toute l'eau; on passe par un gros linge ce que l'on trouve au fond, on le met sécher au soleil, & c'est là le meilleur Indigo. M. de Beauvais Raseau donne la description de sa culture & de sa préparation dans les Indes, il indique les territoires où il est le meilleur, d'après les rapports de divers Auteurs qui y ont voyagé.

L'Auteur passe enfin à la fabrique de l'Indigo, tel qu'il se fait dans les Isles d'Amérique, & particuliérement à Saint Domingue. Il parle spécialement des bâtimens, vaisseaux & ustensiles propres à la fabrique, des cuves de maçonnerie destinées à ce travail: ces vaisseaux s'appellent trempoire ou pourriture, batterie & reposoir; ils sont disposés de manière que l'eau versée dans le premier, tombe par des robinets dans le second, & du second dans le troisième. On établit les cuves sur quelque butte ou élévation suffisante à un écoulement qui ne soit sujet à aucun reflux, afin que l'écoulement en soit toujours assuré. L'on cimente ces cuves solidement, soit avec du ciment de la Chine ou du ciment de Brai sec, de l'huile de Cocos, &c; l'on charge la cuve de manière à empêcher la trop grande dilatation de l'herbe dans le trempoir, après qu'on l'a chargé ainsi, l'on couche par-dessus des palissades, dans lesquelles on fait ordinairement trois ouvertures par où passe le baquet ou caisson qui est arrêté ensuite par une clavete qui traverse le bout des gaules avec quoi les Négres plongent & relevent le baquet. On se sert aussi de deux espèces de moulins pour battre l'Indigo, dont les uns se meuvent par l'eau & les autres par des chevaux. Quelques uns pour éviter les frais d'un moulin placent tout simplement sur le travers de la batterie, un arbre garni de palettes, auquel on imprime un mouvement de rôtation par le moyen de deux

manivelles fixées à ses deux essieux. Après avoir été ainsi battu, on le fait passer dans la troisième cuve ou réposoir, où il y a encore un petit bassinet ou diablotin, creusé dans le plan du réposoir & destiné à recevoir la fécule sortant de la batterie : comme cette fécule en tombant dans le diablotin est encore mêlée de beaucoup d'eau, on la retire de ce vaisseau dans des sacs de toile pour la mettre égoûter, après quoi on renverse la fécule qui est encore molle dans des caisses de bois, larges d'un pied & demi, & profondes de deux pouces pour y faire sécher l'Indigo.

A la suite de ces détails on trouve ceux des espèces & des qualités de l'Indigo, & des accidens auxquels il est sujet depuis la plantation de sa graine jusqu'à sa récolte, des insectes qui endommagent cette plante, de l'Indigo sauvage de la Jamaïque, de sa culture & de sa coupe ; enfin la description générale de la manipulation de l'Indigo.

Le dernier Livre contient les principaux effets qui manifestent la fermentation. Le terme ordinaire est de douze à quinze heures, quelquefois il arrive une fermentation parfaite en six heures, mais c'est une preuve certaine que l'Indigo rendra fort peu. L'excès du battage, ainsi que l'excès de fermentation est contraire à la perfection de l'Indigo ; mais comme la fermentation & le battage n'ont aucun terme fixe, on ne parvient à saisir le point de l'une & de l'autre que par l'observation du tems chaud qui décide plus promptement la fermentation, & de la qualité de l'herbe qui y contribue beaucoup aussi.

Ensuite M. Beauvais-Raseau donne plusieurs réflexions sur la perfection de l'Indigo, les différentes façons de remédier aux inconvéniens qui y arrivent quelquefois ; les différens indices dont on se sert la plûpart du tems, quoiqu'ils soient très-suspects pour juger du point important de la fermentation, tandis qu'à l'aide d'un Thermomètre suspendu dans la cuve, on pourroit acquerir la connoissance la plus exacte de ces progrès ; du batage de l'Indigo & de la manière d'y suppléer lorsqu'on le laisse trop longtems dans la cuve ; & il finit par donner une table des noms, qualités & prix des différens Indigos, à Saint-Domingue, & en France. A l'égard de l'emploi qu'en font les Teinturiers, ce feroit un objet digne des mêmes recherches ; on sçait que les Teinturiers perdent souvent une cuve d'Indigo sans sçavoir presque à quoi attribuer cette perte, qui cependant est extrêmement considérable ; il faut consulter à ce sujet l'Art du Teinturier, par M. Hellot & par M. Macquer.

EXTRAIT DU JOURNAL DES OBSERVATIONS Météorologiques faites à Montmorenci pendant l'année 1770.

Avertissement sur les instrumens dont je me suis servi.

Le Baromètre dont je me sers contient deux livres de mercure ; le diamètre intérieur du tube est de cinq lignes, & celui du réservoir de 24 lignes : il est calé à environ 5 lignes au-dessous de celui de l'Observatoire, c'est-à dire que le Baromètre de l'Observatoire marque 27 pouces 11 lignes, quand le mien marque 27 pouces 6 lignes, Montmorenci où j'observe étant élevé d'environ 400 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Mon Thermomètre est à esprit-de-vin, construit sur les principes de M. de Réaumur ; chaque degré a 4 lignes d'étendue ; il est exposé à l'air libre & fixé dans une planche où j'ai pratiqué une rainure à jour, de manière que le tube ne touche à la planche que par les deux extrêmités. Les Diamètres de la phiole & du tube sont dans le rapport de 27 à 1.

Je me sers d'une aiguille aimantée que Monsieur Duhamel a eu la bonté de me procurer. Elle a 10 pouces de longueur, son poids est de 6 gros, & elle est très-bien suspendue.

Enfin la machine qui me sert à mesurer la quantité de pluie est composée de deux cuvettes, dont l'une qui contient un pied cube d'eau, est placée sur un mur élevé & isolé. Elle est percée au centre d'un trou qui porte un pouce de diamètre, dans lequel j'ai fait souder une douille pour recevoir un tuyau de 10 pieds qui sert à conduire dans la petite cuvette l'eau qui tombe dans la grande. Cette petite cuvette contient un demi pied cube d'eau, ce qui établit son rapport avec la grande cuvette comme 8 : 1. J'ai gravé sur un des parois de cette petite cuvette une échelle divisée par pouces & par lignes.

EXTRAIT

EXTRAIT DES TABLES MÉTÉOROLOGIQUES.

Mois.	Vents dominans.	THERMOMÉTRE. Plus gra. dégré de chaleur.	Moindre dégré de chaleur.	BAROMÉTRE. plus grande élévation.	Moindre élévation.	Déclin de l'aiguille aimantée.	Quantité de pluie.	Température.
		Dégrés.	Degrés.	Po. Lig.	Po. Lig.	M.	Lig. Points	
Janv.	N. & N. O.	8. $\frac{1}{2}$	— 7.	28. 2. $\frac{1}{2}$	26. 11.	. . . .	16. 10. $\frac{1}{2}$	froid, humide.
Févr.	N.	6. $\frac{1}{2}$	— 3. $\frac{1}{2}$	28. 1. $\frac{1}{2}$	26. 9. $\frac{1}{4}$	. . . .	10. 4. $\frac{1}{2}$	froid, humide.
Mars.	S.O.&N.E.	11. $\frac{1}{2}$	— 4. $\frac{1}{2}$	27. 9.	26. 10. $\frac{1}{2}$	. . . .	6. 1. $\frac{1}{2}$	variab. fr. sec.
Avr.	N. & N. O.	13.	— 0.	28. 0	26. 10.	. . . .	22. 6.	froid, sec.
Mai.	N. E.	23.	— 0.	27. 7. $\frac{1}{2}$	27. 3.	. . . .	22. 6.	doux, assez sec.
Juin.	O. & S. O.	20. $\frac{1}{2}$	6.	27. 10. $\frac{1}{2}$	27. 1. $\frac{1}{2}$	19. 45.	41. 0. 0.	doux très-hum.
Juill.	O. & N. O.	22.	8.	27. 11. $\frac{1}{2}$	27. 4. $\frac{1}{2}$	19. 55.	22. 0.	froid, humide.
Août.	N.O.&N.E	28.	8. $\frac{1}{2}$	27. 10.	27. 5. $\frac{1}{2}$	19. 30.	13. 4. $\frac{1}{4}$	chaud, sec.
Sept.	S. O.	22. $\frac{1}{2}$	8.	27. 10. $\frac{1}{2}$	27. 1. $\frac{1}{2}$	20. 15.	24. 1. $\frac{1}{2}$	Cha. assez sec.
Oct.	N.O.&S.O.	16. $\frac{1}{2}$	1. $\frac{1}{2}$	27. 11.	26. 10	19. 40.	34. 7. $\frac{1}{2}$	froid, humide.
Nov.	O. & S. O.	11. $\frac{1}{2}$	— 1. $\frac{1}{2}$	27. 8. $\frac{1}{2}$	26. 8.	19. 55.	30. 4. $\frac{1}{2}$	doux très-hum.
Déc.	O. & N, O.	9. $\frac{1}{2}$	— 1. $\frac{1}{2}$	27. 9. $\frac{1}{2}$	27. 2. $\frac{1}{2}$	20. 11.	24 1. $\frac{1}{2}$	doux très-hum.

Il résulte de cette Table.

1°. Que les vents de Nord-Ouest & de Sud-Ouest ont été les plus dominans.

2°. Que le plus grand degré de chaleur a été de 28 degrés le 9 Août, le vent étant Sud-Ouest. Le moindre degré de chaleur a été de 7 degrès au-dessous du terme de la congélation le 7 Janvier, le vent étant Nord. Ainsi la différence du plus grand & du moindre degré de chaleur a été de 35 degrés.

3°. Que la plus grande élévation du Mercure a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes, le 29 Janvier, le vent étant Nord. La plus petite élévation a été de 26 pouces 9 $\frac{1}{4}$ lignes, le 7 Février le vent étant Ouest. Ainsi la différence de la plus grande & de la moindre élévation du mercure a été de 1 pouce 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

4°. Qu'il est tombé 22 pouces 3 lignes $\frac{3}{4}$ d'eau, dont la neige a fourni 10 lignes, ce qui répond à environ 60 lignes ou 5 pouces de neige tombée pendant l'hiver. La quantité d'eau tombée cette année excède de 5 pouces 7 lignes $\frac{1}{4}$; celle de l'année moyenne fixée à 16 pouces 8 lignes, aussi cette année a-t-elle été très-humide, froide & tardive.

Toutes les rivières ont débordé.

3°. Que la plus grande variation de l'aiguille aimantée a été de 20 degrés 15′ vers l'Oueſt le 17 Septembre, jour où il y eut une aurore Boréale. La plus petite déclinaiſon a été de 19 degrés 30′ le 17 Août. La différence de la plus grande & de la moindre déclinaiſon a donc été de 45′, l'aiguille déclinoit de 20 degrés le 31 Décembre. Elle étoit demeurée fixe à ce point depuis le 11 du même mois.

Nous avons entendu 23 fois gronder le tonnerre pendant cette année, mais les orages ont toujours été éloignés de notre montagne ; pour peu qu'ils s'en ſoient approchés, mon Conducteur électrique élevé ſeulement de 10 pieds au-deſſus de la terre a donné des ſignes de l'électricité.

Il n'y a eu cette année que 6 aurores Boréales bien ſenſibles, ſçavoir, le 2 Février, le 19 & le 21 Avril, le 27 Août, le 17 Septembre & le 8 Novembre.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble, & très-obéiſſant Serviteur, COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

Extrait des Obſervations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois de Janvier 1771. Par M. Cotte, Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

La température du mois de Janvier a été froide ; la gelée a commencé le 5 & n'a ceſſé que le 25. Il eſt tombé beaucoup de neige, ce qui a rendu le dégel extrêmement humide ; les bleds étoient beaux à la fin du mois.

Le vent dominant a été le Nord-Eſt pendant la gelée, l'Oueſt & le Nord-Oueſt, au commencement & à la fin du mois.

Le plus grand degré de froid indiqué par le Thermomètre a été 8 degrés au-deſſous du terme de la congélation le 13 à 8 heures du ſoir, le vent étant Nord-Nord-Eſt ; le plus grand degré de chaleur a été 11 degrés au-deſſus du même terme le 31 à 2 heures du ſoir, le vent étant Oueſt : la différence eſt donc de 19 degrés.

La plus grande élévation du mercure a été de 27 pouces 10 lignes, le 24 le vent étant Nord-Oueſt ; & la plus petite élévation a été de 26 pouces 11 $\frac{1}{2}$ lignes le 19 le vent étant Eſt, ce qui donne 10 $\frac{1}{2}$ lignes de différence entre les deux élévations extrêmes de ce mois. Le mercure varia beaucoup & fut fort agité les 26, 27 & 28. Il y eut une tempête le 27. Il y en avoit eu une auſſi le 3, accompagnée de grêle. La ſomme des élévations du mercure pendant ce mois a été de 848 pouces ; cette

fommme divifée par 31 nombres des obfervations établit l'élévation moyenne de ce mois à 27 pouces $4\frac{1}{4}$ lignes.

Il eft tombé de la pluie les 2, 3, 27, 28, 29 & 30; & de la neige, les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11 & 12. La pluie a fourni $6\frac{3}{4}$ lignes d'eau, & la neige en a fourni $7\frac{3}{4}$, ainfi la quantité d'eau tombée pendant ce mois monte à $14\frac{1}{2}$ lignes, & la quantité de neige à 3 pouces $10\frac{1}{2}$ lignes, en fuppofant que la neige fournît un 6e d'eau; celle qui eft tombée pendant ce mois doit en avoir fourni davantage; car elle étoit très fine.

L'aiguille aimantée n'a point éprouvé de variations fenfibles. Il n'y a point eu d'aurores Boréales.

Nous n'avons point eu de maladies régnantes, mais plufieurs Villages dans nos environs ont été affligés de fiévres malignes & putrides qui ne laiffoient pas d'emporter bien du monde. La fituation avantageufe de Montmorenci & la pureté de l'air qu'on y refpire, y rendent les maladies épidémiques fort rares. J'ai fouvent vû régner des maladies pendant des années entières dans nos environs fans que nous ayons eu un feul malade dans notre petite Ville.

De Montmorenci, le 4 Fév. 1771.

Extrait des Obfervations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois de Février 1771.

Les premiers jours du mois de Février ont été affez doux. La gelée a repris le 6 & n'a ceffé que le 14, elle a été très forte, & il eft tombé beaucoup de neige. Le dégel qui a été fort humide, a commencé le 14 & a duré 3 jours. Le tems a été enfuite beau jufqu'à la fin du mois. Il geloit toutes les nuits à glace dans notre vallée, qui étoit auffi couverte tous les jours d'un brouillard fort épais pendant une partie de la matinée. L'air a toujours été humide. Les bleds étoient fort beaux à la fin du mois; on labouroit pour les Mars; on commençoit à tailler la vigne; il y en avoit de gelée dans le bas de notre vallée; les boutons des abricotiers, des pêchers & les poiriers étoient fort gros; il y en avoit auffi de gelés; on voyoit des fleurs de violettes dans les endroits bien abrités.

Le vent dominant pendant tout ce mois a été l'Eft: il y a fouvent eu depuis la gelée deux vents qui foufflοient en même-tems, l'Eft & l'Oueft, quelquefois le Sud.

Plus grand degré du froid, $10\frac{3}{4}$ degrés au-deffous de la congellation, le 13 à $7\frac{1}{2}$ heures du matin; le vent étoit Eft & le Ciel ferein; plus grand degré de chaleur, 12 degrés au-deffus de la congellation; le 27 à 2 heures du foir, le vent étant Sud-Sud-Eft, & le Ciel ferein avec brouillard dans la Vallée. La liqueur du Thermomètre qui a coutume de monter après le lever du Soleil defcendit le 12 depuis 7 heures du matin jufqu'à 10 h d'un degré $\frac{1}{4}$ c'eft-à-dire depuis

$5\frac{1}{2}$ degré au-dessus de o jusqu'à $6\frac{1}{4}$. Elle avoit remonté pendant la nuit du $5\frac{3}{4}$ degrés; il étoit tombé beaucoup de neige pendant cette nuit, mais le Ciel avoit été très-pur pendant toute la matinée.

Plus grande élévation du mercure 27 p. $11\frac{1}{6}$ lignes. Le 18 le vent étant Est, le Ciel beau avec nuages. Plus petite élévation, 27 pouces 3 lignes. Le 11 le vent étant Est, & par un tems de neige. La différence entre ces deux élévations est de $8\frac{1}{6}$ lignes, somme des élévations du mercure pendant ce mois $\frac{771}{28}$ p. $= 27$ p. $8\frac{1}{7}$ lignes; élévation moyenne du mercure. Il s'est toujours soutenu assez haut & a éprouvé d'assez grandes variations, sur-tout le 26; il varia dans ce jour de $5\frac{1}{4}$ lignes, c'est-à-dire depuis 27 pouces 3 lignes, jusqu'à 27 pouces $8\frac{1}{4}$ lignes, le vent souffloit de l'Ouest & le Ciel étoit beau avec nuages.

Il est tombé de la pluie le 1er, le 2, le 14 & le 25; & de la neige le 10, le 11 & le 12. La pluie a fourni $4\frac{1}{2}$ lignes d'eau & la neige en a fourni 6 lignes, ce qui équivaut à 36 lignes de neige; somme totale de l'eau tombée $10\frac{1}{2}$ lignes. L'évaporation a été de $7\frac{1}{2}$ lignes; elle avoit été de 6 lignes au mois de Janvier.

L'aiguille aimantée n'a point varié sensiblement. Il n'y a point eu de maladies régnantes. Le dégel a fait mourir plusieurs personnes âgées.

Le 19 & le 20, il y eut aurore Boréale, sans jets de lumière ni rayons. Celle du 19 commença à $6\frac{1}{4}$ heures du soir, & consistoit en une lumière blanchâtre élevée de 10 degrés au-dessus de l'horison; la partie du Ciel qui le touchoit étoit obscure & enfumée. Pendant le tems que dura ce phénomène, j'apperçus au couchant de l'équinoxe une autre lumière blanchâtre couchée sur le Zodiaque & qui étoit un commencement de lumière zodiacale, mais elle étoit fort petite & dura peu de tems; l'aurore Boréale ne paroissoit plus à $7\frac{1}{2}$ h. Celle du 20 commença aussi à $6\frac{1}{4}$ h. elle étoit plus belle que la précédente, en ce que la lumière étoit double & formoit 2 ceintres séparés par une zone d'environ 3 degrés de largeur, plus obscure & enfumée, comme la partie inférieure du Ciel. Le ceintre supérieur ne subsista que 7 & 8 minutes. Il se rompit ensuite & se divisa en plusieurs petits pelotons lumineux qui se disposèrent depuis l'Ouest-Sud Ouest, jusqu'au Nord-Nord-Est. Le phénomène disparut entièrement à 7 heures. Je n'ai remarqué aucune variation sensible dans l'aiguille aimantée pendant ce tems. J'ai observé que l'air étoit beaucoup plus doux pendant le tems que dura ce phénomène, qu'il n'étoit auparavant. Cette remarque a déja été faite par M. Maraldi. (Mémoires de l'Académie 1727. pag. 398).

REMARQUES.

J'ai comparé depuis peu les observations du Baromètre que M.

Messier fait avec la plus grande exactitude au Collége Royal à Paris, & dont il a bien voulu me confier le Journal, avec celles que je fais à Montmorenci. Mon dessein étoit de connoître précisément la différence d'élévation entre Paris & Montmorenci. Pour cet effet, j'ai calculé toutes les observations faites à Paris pendant les années 1768, 69 & 70, & ces Observations faites à Montmorenci pendant les mêmes années, j'ai trouvé constamment l'élévation moyenne pour Paris de 28 pouces, & pour Montmorenci de 27 pouces $6\frac{1}{2}$ lig. la différence est $5\frac{1}{2}$ lignes. Les nouvelles Observations de M. de Luc, Citoyen de Genève, donnent environ 12 toises d'élévation pour chaque ligne d'abaissement du mercure. Ainsi Montmorenci seroit plus élevé que Paris d'environ 67 toises. Il manque encore un élément à ce calcul, & que M. Messier se propose de déterminer incessamment, c'est la véritable élévation du Collége Royal au dessus du niveau moyen de la Seine à Paris. J'aurai soin de la faire connoître aussi-tôt qu'elle me sera parvenue.

COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

De Montmorenci 4 Mars 1771.

TRAITÉ DES SELS, DANS LEQUEL ON DÉMONTRE qu'ils sont composés d'une terre subtile, intimement combinée avec de l'eau. Par George Ernest Stahl; traduit de l'Allemand. A Paris, chez Vincent, Imprimeur Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-12 de 474 pages, sans l'Avertissement du Traducteur & la Préface de l'Auteur.

CET Ouvrage, quoiqu'excellent pour le fond, ne doit point être jugé à la rigueur quant à la forme. Un grand nombre de digressions & de répétitions; des Chapitres entiers, où il n'est rien dit de ce qui est annoncé dans le titre, répandent par tout une espèce de désordre qui en rendent la lecture pénible & l'extrait presque impossible. Le célèbre Chimiste auquel nous le devons étoit trop éclairé pour n'avoir pas senti lui-même ce défaut; il s'en excuse & en donne la raison dans sa Préface.

Je me flate, dit-il, *que mes Lecteurs me pardonneront, si je n'ai point donné à mon style & à mes idées une correction que les circonstances où je me trouve ne me permettent point de leur donner, étant obligé de jetter mes réflexions sur le papier, à mesure qu'elles se présentent à mon esprit.*

Au surplus, on est bien dédommagé de cet inconvénient par la quantité de vues lumineuses & de traits de génie, dont l'Ouvrage brille de tous les côtés. Tout ce qui vient des grands hommes porte leur

empreinte, & on ne peut les méconnoître, même dans leurs productions les plus négligées.

Les sels étant des agents très-puissans, & même universels dans les opérations de la Chymie, on sent bien qu'un Traité sur ces matières, fait de la main d'un aussi grand Maître que l'étoit Stahl, ne peut manquer d'être presque un Traité entier de cette Science, aussi n'y a-t-il pour ainsi-dire aucun procédé Chymique qui n'y soit rappellé. La multitude d'objets que l'Auteur a embrassés, lui a fait souvent perdre de vue son objet principal, c'est-à-dire les preuves directes de cette proposition; *Que les sels sont composés d'une terre subtile, intimement combinée avec de l'eau;* ensorte que ces preuves sont en petit nombre & dispersées çà & là dans différens endroits de l'Ouvrage.

Nous allons dire un mot des plus remarquables, l'une est tirée des propriétés du borax, lequel est en même-tems salin, & capable de se changer en un véritable verre sans aucune addition de matière terreuse. « Une autre est *déduite de » la grande quantité de terre mêlée de » parties grasses qui se déposent par la » putréfaction, tant du vinaigre que » des sucs tirés des fruits non mûrs, » du jus de citron, de groseilles,* » &c. *Tandis que toute l'acidité » disparoît entièrement, cette terre » reste toute seule; & à sa surface, » il reste une liqueur devenue tota» lement insipide* ». L'Auteur s'appuie aussi sur la détonnation du nitre & de la poudre à canon, dans laquelle, l'acide nitreux paroît en effet entiérement détruit & réduit en terre & en eau, son principe inflammable se dissipant de son côté par la combustion.

Le sel marin, suivant ce grand Chymiste, peut aussi se décomposer; « *En faisant dissoudre & évaporer ce » sel, lorsqu'il est le plus pur, il » finit par se convertir entiérement » en une substance terreuse* ».

Mais la preuve sur laquelle il insiste le plus & à laquelle il revient dans nombre d'endroits de son Ouvrage, est tirée des phénomènes que présente le mêlange de l'acide vitriolique concentré, ou du soufre, avec des huiles essentielles, suivant les expériences de Kunckel, d'Homberg & les siennes propres. Cette preuve est en effet une des plus convaincantes; car en distillant convenablement ces sortes de mêlanges, on reconnoît d'une manière certaine que la quantité de l'acide & de la liqueur inflammable diminue notablement, même se reduit à rien par de semblables distillations réiterées; on ne retrouve à leur place, qu'une liqueur aqueuse, & une grande quantité de matière très-fixe, terreuse & charbonneuse.

Toutes ces preuves, quoique très-fortes, ne forment pourtant point encore une démonstration rigoureuse de la proposition qu'il s'agissoit d'établir, ainsi que le remarque très-judicieusement le Philosophe savant & zélé auquel nous devons cette Traduction: elles ne

sont tirées que de l'analyse & des décompositions; & ce ne sont que celles qui résultent de la composition, ou de la réproduction du corps même, par la réunion des principes qu'on lui suppose, qui peuvent rendre la conviction entiérement complete : il auroit été bien à souhaiter que notre illustre Chymiste eût fait mention de ces dernieres; il le pouvoit d'autant plus facilement, que dans quelques-uns de ses autres Ouvrages, & singuliérement dans son *Specimen Beckerianum*, il en rapporte plusieurs de cette espèce, telles que la théorie de la chaux, les altérations qu'éprouvent les cailloux, & les caractères salins qu'ils semblent prendre, par des *ignitions* & extinctions dans l'eau, très-multipliées, & d'autres de ce genre qui sans être absolument décisives, ne laissent pas que de former, par leur réunion, un tout assez concluant.

Les preuves indirectes répandues dans le Traité des sels sur les principes de ces substances sont beaucoup plus nombreuses : comme il n'y a presque point d'opération de Chymie, où les matières salines n'influent par quelques-unes de leurs propriétés, Stahl les rappelle pour la plûpart; mais n'ayant fait sans doute l'Ouvrage dont nous rendons compte, que pour des Chymistes savans & exercés, il laisse le plus souvent à leur sagacité, à tirer les conséquences & à faire les applications.

Ne pouvant suivre dans un simple extrait la rapidité & l'irrégularité de sa marche, nous nous contenterons d'indiquer quelques traits qui nous paroissent mériter l'attention des Chymistes, soit par leur nouveauté, soit parce qu'ils ont été le germe de découvertes faites depuis, soit enfin parce qu'ils annoncent des faits qu'il seroit à desirer que l'on constatât par de nouvelles expériences. Voici ceux qui nous ont paru les plus importans.

Le nitre fait par la combinaison de l'acide nitreux avec l'alkali fixe pur, a plus de corrosion que celui dans la saturation duquel on emploie de la chaux avec l'alkali fixe.

Le sable pur décompose le nitre & en dégage l'acide, en se combinant avec son alkali, l'acide vitriolique agissant sur de l'argile mal cuite, forme de l'alun.

L'acide du vinaigre contient l'esprit ardent du vin, la preuve en est l'inflammabilité de l'esprit de Vénus; & dans un autre endroit, Stahl assure qu'en faisant digérer de l'esprit de vin avec des matières acides végétales, on peut faire du vinaigre sans le secours de la fermentation ordinaire.

« *Lorsqu'on met un œil d'écrevisse* » *entier dans un acide affoibli par* » *un peu d'eau, la partie terreuse est* » *dissoute peu-à-peu, de manière* » *que le gluten, qui servoit à con-* » *tenir les parties terreuses, devient* » *presque transparent, & conserve sa* » *forme, & par-là prouve que ces* » *sortes de pierres sont composées de* » *terre & de ce* GLATEN ».

La combinaison du sable avec trois ou quatre parties d'alkali fixe, comme pour la liqueur des cailloux, faite dans une cornue, laisse échaper un acide à un degré de chaleur convenable. Ce fait cité d'après Glauber, mériteroit bien d'être confirmé.

L'acide nitreux mêlé d'alkali volatil dissout l'or.

Le sel de Glauber peut avoir un excès d'acide, qu'il conserve même après avoir été fondu dans le creuset.

« La forme de pyramide creuse » tronquée & renversée que prend » le sel marin, vient de ce que le » premier grain, qui est celui qui » forme le milieu, devient plus » pesant, à mesure que d'autres » grains s'attachent autour de lui, » s'enfonce au-dessous de la sur» face, tandis que les nouveaux » grains sont plus élevés que lui; » ce qui dure jusqu'à ce que son » poids le précipite au fond......... » Il est certain que l'air en agissant » de haut en bas, contribue beau» coup à la formation des grains de » sel, non-seulement en facilitant » l'évaporation de l'eau, mais en» core en favorisant la cristallisa» tion; je dis de haut en bas, vu » qu'il est assez constant que tout » le sel ne s'attache point à la par» tie supérieure de l'eau salée qui » bout: il n'y a que ce qui produit » les grains les plus gros, ou du » moins plusieurs des grains qui se » forment à la surface, qui tom» bent promptement au fond de la » chaudiere en molecules très peti» tes ».

Les bouillonnemens & effervescences qu'on remarque dans les dissolutions Chymiques sont dues à de l'eau qui se rarefie & qui se reduit en vapeurs.

« Les sels qui se trouvent dans » les végétaux, sont des sels com» posés, & il entre beaucoup de » parties grasses dans leur combi» naison: nous en avons des preu» ves, non-seulement dans le tar» tre ordinaire, mais encore dans » cette espèce de tartre qui se for» me en abondance, lorsqu'on fait » évaporer à une chaleur douce, » & en écumant, le moût, ou le » jus de raisin nouvellement tiré. » Si l'on veut reconnoître l'erreur » où Kunckel a été, lorsqu'il a pré» tendu que ces sels se formoient » très-promptement par le mouve» ment de la chaleur, on n'aura » qu'à jetter de la limaille de fer, » de la craie ou des yeux d'écre» visses dans ce moût: faire éva» porer doucement la liqueur jus» qu'à la moitié, & alors y verser » quelques gouttes d'huile de vi» triol ou d'acide nitreux: ces aci» des se joindront à ce qui s'y sera » dissous, & le tartre se précipitera » pur au fond du vaisseau, & l'on » n'aura point droit d'appeller ce » précipité *Magisterium martis al» bum solubile*, comme ont fait » quelques gens, vu que c'est un » tartre véritable, &c, &c. »

On trouve dans cet Ouvrage beaucoup de traits de cette espèce, un grand nombre d'autres où l'Auteur ne s'explique pas si clairement ni avec autant de détails, & enfin des

des découvertes qui ne sont exposées que sous la forme de Problêmes. Ce genre qui a été usité dans le tems du renouvellement des sciences, non-seulement dans la Chymie, mais encore dans la Géométrie, est maintenant passé de mode, & assurément c'est avec grande raison; car sans compter qu'il est inutile de multiplier les obscurités & les embarras dont l'étude approfondie des Sciences n'est déja que trop susceptible par elle-même, on ne peut disconvenir que l'affectation de ne présenter des découvertes aux Sçavans, que sous une forme d'énigmes, & l'espèce de défi qu'on leur fait de les deviner, n'ayent quelque chose de vain & de puérile qu'on pouvoit pardonner peut-être dans l'enfance des Sciences, mais qui dans le fond est bien peu digne d'un vrai sçavant & d'un homme de génie. Il est étonnant que le célèbre Stahl, auquel on ne peut assurément réfuser ces qualités, n'ait pas entiérement évité ce ridicule, lui qui l'a très-bien senti dans les autres; qui s'en est souvent moqué, & qui sur-tout a beaucoup plaisanté Kunkel sur son *Sapienti Sat*, mot qu'on trouve en effet à chaque page des Ouvrages de ce dernier, & qui lui servoit continuellement à s'excuser de ce qu'il ne s'expliquoit pas plus clairement, ou de ce qu'il n'en disoit pas davantage.

Ce ne sont-là au surplus que de légers défauts qui sont même encore plutôt ceux du tems que de l'Auteur, & qui n'empêchent point qu'il n'y ait beaucoup à profiter dans cet excellent Ouvrage, dont la Traduction étoit desirée par tous les Chymistes François, & qu'ils ne pouvoient recevoir d'une main plus habile.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE

De Pise.

Observationes siderum, habitæ Pisis in Specula Academica ab anno 1765 ad annum 1769, jussu & auspiciis R. C. Petri Leopoldi M. E. D. in lucem editæ. Pisis excudebat Augustinus Pizzornius anno 1769. 77 pages *in*-4°. avec figures.

Cet Ouvrage contient la description d'un bel Observatoire bâti à Pise, il y a déjà plusieurs années, & de plusieurs beaux instrumens d'Astronomie que l'Université de Pise a fait venir d'Angleterre : Monsieur Perelli habile Mathématicien, qui est Directeur de cet Observatoire, s'est procuré pour substitut M. Slop qui s'occupe depuis plusieurs années des Observations Astronomiques, & qui publie aujourd'hui le premier essai de son travail. Parmi les instrumens dont il s'est servi pour ces observations, on voit deux pendules de Graham, qui varient rarement d'une saison à l'autre d'une seconde par jour, un quart de cercle mural de six pieds, de Sisson, une lunette méridienne de cinq pieds, une machine parallactique de Short formée par un Télescope Grégorien de cinq pieds fait par feu M. Short à Londres, monté avec beaucoup de soin, & dont M. Slop donne la figure, parce qu'elle ne se trouve pas dans l'*Astronomie* de M. de la Lande, à laquelle il renvoie pour les autres instrumens ; enfin une lunette de Campani de 25 pieds, & plusieurs autres de moindre longueur. Suivant les observations de M. Slop, la hauteur du pole de Pise est de 43^d. 43′ 7″ & la distance au Méridien de Paris 31′ 28″ orientales ; il rapporte plusieurs éclipses de Soleil, de Lune, d'Etoiles & de Satellites de Jupiter, des oppositions de Jupiter & de Saturne, & celles-ci lui servent à confirmer le dérangement singulier que M. de la Lande a découvert dans le mouvemnt de Saturne. Toutes ces observations sont réduites, calculées, comparées avec les tables, pour en avoir les erreurs. Parmi les observations remarquables on trouve une occultation d'Antares observée le 11 Février à 16 heures 20′ 15″ & l'observation à 17 heures 40′ 0″. Ces sortes d'observations sont très-importantes pour avoir les longitudes des Villes où on les observe, & les positions les plus exactes de la Lune.

PRUSSE.

De Berlin.

Prix de Physique déféré au jugement de l'Académie Royale des Sciences de Berlin.

Un Citoyen de la France, amateur des Sciences utiles & curieuses, a remis à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, une somme de cinq cens livres, & une autre de trois cens livres monoie de France, pour être délivrées à ceux qui, au jugement de l'Académie, auront le mieux répondu à deux questions, dont la solution l'intéresse.

L'Académie en acceptant ces offres, déclare qu'elle ne fait que se prêter aux desirs de la personne dont il s'agit; c'est pourquoi elle propose les questions à-peu-près dans les termes où l'Auteur les avoit énoncées.

Premiere question. Quelle est la cause de la différence de deux espèces de paralysie, dont l'une rend la partie affectée incapable de mouvement, c'est la paralysie ordinaire; l'autre, en laissant la liberté des mouvemens, ne nuit qu'à l'organe du tact en émoussant, ou détruisant sa sensibilité? Y a-t-il quelques remédes confirmés par l'expérience qui puissent guérir cette seconde espèce de paralysie, ou en modérer l'effet, & rendre au malade la sensibilité en tout ou en partie.

L'occasion de ces remédes se trouve dans des faits qu'indique l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris, année 1743 (*pag.* 93 *in*-4°.)

Seconde question. L'on demande les véritables raisons ou les causes générales des différences qu'on observe dans les diverses espèces d'animaux, entre les mâles & les femelles, surtout par rapport au poil & à la plume parmi les quadrupédes & les oiseaux.

Il s'agit de fixer jusqu'où ces différences s'étendent & jusqu'où elles sont les mêmes dans les espèces d'animaux. On souhaite en particulier de connoître quelle relation on peut concevoir entre le sexe & la couleur, ou la bigarrure du poil ou de la plume. Avant que de discuter ce dernier article, il faudroit confirmer, ou réfuter, par des observations authentiques & bien constatées, l'opinion vulgaire que dans l'espèce des chats, il n'y a que les femelles qui soient marquées de trois couleurs, blanc, noir & jaunâtre ou rouge.

Les Pièces destinées au concours doivent être remises à M. Formey Secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, au plus tard le 1 Novembre 1771. Chaque Auteur joindra une Sentence ou devise à sa pièce, & mettra dans un billet cacheté la même Sentence ou Devise avec son nom. Le seul billet de la Pièce victorieuse sera ouvert.

Les deux prix, celui de 500 liv. pour la premiere, & celui 300 pour la seconde, seront proclamés

à l'Assemblée publique de l'Académie de Berlin, le 30 Janvier 1772, & délivrés à ceux qui les auront remportés.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Observations sur la statue de Marc-Aurèle & sur d'autres objets rélatifs aux Beaux-Arts. Par Etienne Falconet. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. 1761. *in*-12. avec cette Epigraphe.

Ut enim de pictore, sculptore, fictore nisi artifex judicare, ita nisi sapiens non potest perspicere sapientem.

Plin. Epist. 10. L. 1.

La statue équestre de Marc-Aurèle, que M. Falconet trouve beaucoup moins belle qu'elle n'a paru à bien des gens, lui a fourni l'occasion de faire des excursions sur différens objets, & sur les opinions de plusieurs Auteurs; on y remarquera des connoissances peu communes & de la sagacité.

FRANCE.

DE PARIS.

L'Art de faire différentes sortes de colles. Par M. DUHAMEL DU MONCEAU, de l'Académie Royale des Sciences, 1771. 27 pages *in-fol.* avec 3 planches en taille-douce. A Paris, chez Desaint, rue du Foin.

Cet art quoique borné, méritoit d'entrer dans la Collection que publie l'Académie, & que M. Duhamel a enrichie de tant de parties intéressantes. M. Benoît qui a une belle & grande fabrique de colle forte avantageusement située à Corbeil, & qui y fait de très-belle colle à la manière d'Angleterre & de Flandres, s'est fait un plaisir de contribuer au travail de l'illustre Académicien. Pour faire une bonne colle marchande on mêle 1000 livres de rognures de peaux de veaux & de moutons, 500 livres d'oreilles de bœuf; le tout étant bien conditionné, doit fournir cinq-à-six cent livres de colle; on les met tremper, on les lave, on les met dans l'eau de chaux, on les lave de nouveau, on les fait fondre dans une chaudière à petit feu; lorsqu'en mettant un peu de colle fondue sur une assiette ou dans une coque d'œuf on apperçoit qu'en se réfroidissant elle prend la consistance requise, on juge qu'il est tems de vider la chaudière, on la laisse ensuite dépurer, on la verse dans des boîtes de chêne ou de sapin mouillées où on la laisse sécher, & on la coupe par morceaux. Le tonnerre fait tourner la colle quand elle répose dans la cuve. La colle de Flandre sert aux Peintres en détrempe, aux Fabriquans de drap, & à d'autres usages qui n'exigent pas de la force, mais de la transparence; on y emploie les rognures de peaux de moutons, d'agneaux, ou d'autres jeunes animaux, les pieds de veau, les rognures de

parchemin. La colle d'Angleterre ou la grosse colle qui sert aux Ménuisiers, aux Ebénistes, aux Marqueteurs, se fait avec les nerfs, les oreilles & les rognures de peaux des animaux âgés. La colle à bouche est de la colle d'Angleterre trempée, fondue, mêlée avec la moitié de son poids de sucre, & étendue sur du marbre. M. Duhamel parle aussi de la colle à gant, de la colle de poisson, & même de la colle de farine.

M. Cassini de Thury dont les nouveaux instrumens Astronomiques ont été annoncés avec éloge, & ont excité la curiosité de tous les amateurs, ayant fait imprimer plusieurs Ouvrages différens à ce sujet, le Public est averti qu'on les trouvera tous chez Hérissant, Libraire, rue S. Jacques, près la rue de la Parcheminerie, au prix de 6 liv.

Almanach pour trouver les hauteurs du Soleil.

Lettre d'une Ecoliere de M. Cassini, où l'on trouve ce qu'il est agréable de savoir en Astronomie.

La manière de connoître les étoiles. Notice abrégée des Comètes, &c.

Réponse de M. Cassini à cette Lettre.

On trouvera dans ces divers Ouvrages toutes les indications nécessaires pour se procurer ces instrumens.

Les quatre Poëtiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Despreaux, avec les Traductions & des Remarques. Par M. l'Abbé Batteux Professeur Royal, de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais, Desaint, Libraire, rue du Foin. 1771. deux Vol. *in* 8°.

Nous rendrons compte incessamment de cet excellent Ouvrage de M. l'Abbé Batteux.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre. Par M. Gaillard, de l'Académie Françoise & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Volume *in*-12.

Nous espérons nous occuper bientôt de cet Ouvrage intéressant.

Voyage Littéraire de la Grèce, ou Lettres sur les Grecs anciens & modernes, avec un parallele de leurs mœurs. Par M. Guys, Négociant, de l'Académie de Marseille. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, deux Volumes *in*-12. Le premier de 420. Le second de 244 pages.

Manuel de la Jeunesse, ou Instructions familières en forme de Dialogues sur les principaux points de la Religion. Ouvrage utile aux personnes qui disposent la jeunesse à la première Communion, & qui peut faire suite au Magazin des Adolescentes. A Paris, chez Fournier, 1771. 2 Vol. *in*-12.

Les personnes qui font usage du *Magazin des Adolescentes* de

Madame *de Beaumont*, verront avec plaisir ce nouvel Ouvrage qui en fait comme une suite. L'Auteur a sçu rendre son Livre utile en le mettant à la portée de tout le monde.

Première introduction à la Philosophie Economique, ou Analyse des Etats policés. Par un Disciple de l'Ami des hommes.

Homo homini quid præstat. Teren.

A Paris, chez Didot l'aîné, Delalain, & Lacombe, Libraires 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Vol. *in* 8°.

De la santé. Ouvrage utile à tout le monde. Par M. l'Abbé Jacquin, Chapelain de Mesdames Victoire & Sophie, Membre des Académies Royales de Rouen & de Metz, & honoraire de la Société Littéraire d'Arras. Quatrième Edition considérablement augmentée.

Si tibi deficiant medici, Medici tibi fiant hæc tria, mens hilaris, requies moderata, diæta. (Schol. Salern.)

A Paris, chez Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, Vol. *in*-12. de 557 pages.

Pathologie de M. Gaubius, traduite du Latin en François. Par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel de Ville, adjoint au Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, & Professeur-Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie à l'Ecole pratique.

Ut meritò bonus quisque repurgatissimam tandem, omnibusque numeris absolutam Doctrinæ Medicæ, eam partem (Pathologiam) *desideret. Auctor.* Libri pag. 18.

A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. *in*-12. de 600 pages, sans les Préliminaires qui en ont 24.

Traité de Vénerie & de Chasses. A Paris, chez Claude-Jean-Baptiste Hérissant, Imprimeur Libraire, rue Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus, 1769. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 Vol. *in* 4°. de 208 pages, avec figures en taille-douce.

Cet Ouvrage est divisé en deux parties. Dans la premiere l'Auteur traite de la chasse des quadrupèdes, sçavoir du cerf, du daim, du chevreuil, du lièvre, du sanglier, du loup, du renard, du blaireau ou taisson, du loutre, de la belette, de la marte ou fouine, putois, &c, du lapin. Dans la seconde de celle des oiseaux, il parle d'abord de la chasse au fusil, des pièges & filets, de la pipée; ensuite il donne un essai de fauconnerie, il indique les remèdes pour les maladies des oiseaux. Delà il passe à l'Autoursferie, & il termine son Ouvrage par un Dictionnaire de termes de vénerie, de fauconnerie & de toute espèce de chasse.

Avant que de traiter des animaux

qui sont l'objet de ses recherches, l'Auteur traite du Commandant de l'équipage & des hommes nécessaires pour le tenir, de l'espèce de chevaux propres pour la chasse, des remèdes & des maladies ordinaires qui peuvent leur arriver; ensuite des différentes espèces de chiens, du chenil, des maladies des chiens & des remèdes qu'on doit faire. Dans le corps de son Ouvrage il entre dans quelques détails sur les différens animaux; par exemple pour le cerf, il parle de son naturel, de sa tête, du rut, du jugement & de la connoissance du pied, des fumées, des portées, allures, foulures, abbatures, frayoir, &c, des lieux où l'on trouve les cerfs suivant les différentes saisons, & enfin de la chasse proprement dite. Il est moins étendu sur les autres animaux, excepté le sanglier.

Mémoire contenant quatre Problêmes sur les Suites, approuvé par l'Académie Royale des Sciences le 24 Juillet 1770. Par M. l'Abbé G. D. K. avec addition d'un cinquième Problême. A la Haye, & se trouve à Paris, chez la Veuve Barrois & fils, Libraire, quai des Augustins, 10 pages *in* 8°.

Ce Mémoire est de M. l'Abbé Giraud, Professeur de Philosophie au Collége de Navarre, dont nous avons annoncé il n'y a pas longtems un traité du choc des corps. Il se propose dans ce Mémoire de trouver le produit ou la somme de différentes Séries Géométriques ou Arithmétiques; il y donne aussi une démonstration générale des formules de M. Halley pour trouver des Logarithmes dans lesquels il y ait plus de décimales qu'il n'y en a dans les tables. Ce petit Ouvrage prouve de plus en plus combien l'Auteur a de talent pour la place qu'il remplit. Il seroit à souhaiter que tous les Professeurs de Philosophie connussent enfin combien l'étude des Mathématiques est importante pour leur objet, & combien elle est préférable aux détails arides & infructueux de la Logique & de la Métaphysique dont on n'a pu encore sécouer le préjugé; il devoit être cependant d'autant plus suspect qu'il vient évidemment d'un siècle de la plus profonde ignorance.

Nouvelle Méthode Géographique, précédée d'un Traité de la Sphère & des Elémens de Géométrie, & terminé par une Géographie Sacrée, avec un Discours Préliminaire sur l'origine de cette Science, & une Table des Longitudes & Latitudes des principales Villes du Monde, conforme aux dernières observations des Messieurs de l'Académie des Sciences & autres Astronomes. Dédié à Madame, par M. l'Abbé Compan, Avocat en Parlement. 2 Vol. *in*-12. Prix 6 livres reliés. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, près la rue Pavée. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Le premier Volume de 564 pages *in*-12. avec une Table Alphabétique de 75. Le second de 752, & la Table Alphabétique de 20.

Ces Elémens de Géographie sont un peu dans le goût de ceux de l'Abbé de la Croix, mais plus abrégés, & l'Auteur s'est proposé de rendre les siens encore plus utiles, en abrégeant les détails peu intéressans, & en donnant plus d'étendue à ce qui concerne les productions de chaque Pays, le Commerce principal, les Arts, les Manufactures, les Marchandises, les denrées, & autres choses semblables, en rectifiant quelques erreurs, en donnant des positions plus exactes, en citant les hommes illustres de chaque pays avec plus de soin que M. Nicole de la Croix; ainsi quoiqu'on ait voulu déprécier cet Ouvrage comme s'il n'eût été qu'une copie du premier, nous croyons qu'il mérite également l'attention du public. M. Belin Géographe du Roi, qui a été Censeur de cet Ouvrage, a pris la peine de répondre lui-même à cette objection. Il nous paroît qu'un témoignage semblable doit mériter à M. Compan l'estime du Public.

On ne pourra mieux faire en lisant cet Ouvrage, que d'avoir sous les yeux l'Atlas moderne gravé à Paris chez Lattré, dont la seconde partie vient de paroître en 41 feuilles: la plûpart de ces Cartes sont l'Ouvrage de M. Bonne dont la réputation est connue, & dont le mérite en Géographie est encore supérieur à sa réputation. Le prix de cet Atlas entier composé de 76 feuilles & relié en carton, est de 41 liv. 10 sols.

Manuel du Naturaliste, Ouvrage utile aux Voyageurs & à ceux qui visitent les Cabinets d'Histoire Naturelle & de curiosités, dédié à M. de Buffon de l'Académie Françoise, &c, Intendant du Jardin Royal des Plantes. A Paris, chez G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-8° de 600 pages. Prix 6 liv. relié.

Deux amis dans le dessein de partager avec le Public le plaisir que leur procure l'étude de l'Histoire Naturelle, ont entrepris de réunir dans un petit Volume portatif ce que cette histoire offre de plus piquant & de plus intéressant. Leur intention a été de travailler pour les personnes qui par état ne peuvent en faire une étude particulière, & ils ont préféré l'ordre alphabétique à tout autre arrangement. « On s'est attaché pour le » règne animal aux traits les plus » saillans, les plus jolis, les plus » amusans; pour le règne minéral & » le règne végetal aux productions » les plus précieuses à l'humanité, » aux caractères principaux qui en » constituent la richesse & la beauté, » à leurs qualités essentielles, à l'u» tilité que l'industrie humaine a » sçu en tirer pour la nourriture & » pour les Arts. Ce n'est pas tout; » pour le bien de l'humanité, on » a eu soin d'indiquer les espèces » nuisibles, & dans ces articles, le » remède est à côté du mal. ».

On n'a pas cru devoir entrer dans le détail immense de tous les végétaux,

végetaux, l'Ouvrage seroit devenu trop long & trop volumineux, on s'est contenté de traiter les genres, les espèces, les familles, & d'indiquer seulement, sous la dénomination générique, les variétés qui méritent l'attention des curieux. On a étendu les bornes de ce Manuel à des objets qui n'ont point de rapport immédiat avec l'Histoire Naturelle, parce qu'ils se trouvent également dans les Cabinets, tels sont les médailles, les morceaux antiques, les habillemens & armes des Sauvages, les pièces anatomiques. On a fait la partie de l'antiquité d'après le Cabinet de sainte Geneviève.

On a ajouté à la fin de cet Ouvrage trois Tables Alphabétiques, la premiere des différens articles de ce Manuel, dont les détails peuvent exercer la curiosité, quoique la vue de l'objet ne frappe pas les yeux du Spectateur dans les Cabinets d'Histoire Naturelle & ailleurs. La seconde est une Table Latine des mots d'Histoire Naturelle qui s'éloignent le plus des mots François. Elle est faite pour les Etrangers qui ne sont pas familiers avec notre Langue. La troisième est une Table Géographique des lieux cités dans ce Manuel. On a cru qu'il ne seroit pas indifférent pour un Voyageur de connoître les Pays qui produisent les curiosités. A la faveur d'un style précis, léger, & laconique, on a réuni dans un seul Volume ce qui paroît devoir en exiger plusieurs, & l'on a cherché à le rendre utile au plus grand nombre des curieux.

Recueil complet de l'Histoire & des Mémoires de Littérature & Belles-Lettres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, in-12. *avec le même nombre de figures & de planches que dans l'Edition* in-4°. *Proposés par Souscription.* Les vingt six premiers Volumes ont paru il y a deux ans. Les vingt-quatre Volumes suivans sont actuellement en vente. Les derniers Volumes paroîtront en 1771. Hôtel de Thou, rue des Poitevins, Quartier Saint-André.

Les Mémoires de l'Académie des Inscriptions sont si connus, & l'Edition *in*-4°. en est si répandue en France & chez l'Etranger, qu'on peut se dispenser d'entrer dans un grand détail pour en faire connoître le mérite & l'utilité.

L'Edition *in*-4°. étant entièrement épuisée, on a cru rendre service au Public & aux Gens de Lettres en acquérant tout le fonds de l'Edition *in*-12. des vingt-six premiers Volumes imprimés en Hollande. Un Ouvrage de Littérature de cette importance exigeoit, pour en faciliter l'acquisition, qu'on lui donnât une forme plus commode, plus portative & moins dispendieuse.

On a séparé dans l'Edition *in* 12 l'Histoire des Mémoires, & l'on continuera de même.

La condition de la souscription est simplement de payer chaque Volume en le recevant 2 livres 10 sols. Après la souscription, chaque Volume sera de 3 livres 10 sols, prix que ces Volumes se sont toujours vendus.

Quatre ou cinq Volumes *in* 12. forment deux Volumes *in* 4°. On n'a pu toujours faire quatre Volumes *in* 12. de deux *in*-4°. parce que certains Volumes *in*-4°. sont plus épais que d'autres. Il y a de ces Volumes qui ont jusqu'à cent ou cent dix feuilles.

Les deux Volumes *in*-4°. se vendent 24 livres. Et comme ils forment quatre ou cinq Volumes *in*-12. qui se vendent ensemble 10 livres ou 12 livres 10 sols, la différence du prix de cette Edition *in*-12. à celle *in*-4°. est de plus de moitié.

Ceux qui ont précédemment acheté en Hollande les vingt-six premiers Volumes *in*-12. sont également admis à souscrire pour la suite : ils paieront les Volumes en les recevant 2 livres 10 sols au lieu de 3 livres 10 sols.

Pour rendre cette acquisition encore plus facile, on donne la liberté d'acquérir chaque livraison séparément.

Nouveautés.

On a mis en vente au même Hôtel le Tome XVI *in*-4°. de l'Histoire Naturelle en entier de M. de Buffon. Le même Ouvrage grand & petit *in-fol.* avec planches enluminées. Ce Tome seize forme le premier de l'histoire des Oiseaux.

Le même Ouvrage *in*-12. formant les Tomes 32, 33 de l'Edition de l'Histoire Naturelle en 31 Volumes, & les Tomes 14 & 15 de l'Edition en 13 Volumes.

La Souscription de l'Histoire Naturelle, treize Volumes *in*-12, restera ouverte toute cette année 1771.

Ouvrages proposés à une diminution de près de moitié, jusqu'au premier Août 1771.

Histoire Générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevôt, 17 Volumes *in*-4° ; le Volume *en blanc*, 8 liv. au lieu de 14 liv.

Le même Ouvrage, 68 Volumes *in*-12 ; le Volume *blanc* 1 liv. 10 sols au lieu de 2 liv. 10 sols.

Les Tomes 18, 19, *in*-4°. & les Tomes 69 à 76, *in*-12, qui forment les Volumes de la continuation, resteront à l'ancien prix de la Souscription ; sçavoir le Volume *in*-4°. *blanc* 12 livres & l'*in*-12, 2 livres.

Collection Académique, 10 Volumes *in*-4°. le Volume 8 liv. au lieu de 12 liv.

Les Tomes XI, XII, XIII, qui viennent d'être mis en vente seront de 12 liv. ancien prix.

Les reliures se payent séparément quinze sols, & les brochures en carton quatre sols.

Prospectus, Histoire Générale des Insectes des environs de Surinam & de toute l'Europe, avec la Description des Plantes dont ils se nourrissent, par Mademoiselle Marie-Sybille de Merian.

Parmi les différens Traités qui ont paru sur l'Histoire Naturelle, un des plus intéressans est, sans contredit, l'Histoire des Insectes de Surinam & de toute l'Europe, dessinés par Mademoiselle Marie Sybille de Merian, & gravés sous ses yeux. Mais on ne voyoit qu'avec le plus grand regret la perte des planches qu'elle avoit exécutées avec tant de soin, & dont on n'avoit encore tiré qu'un très-petit nombre d'épreuves. Un curieux de Paris en avoit fait l'acquisition en Hollande, & les conservoit depuis un grand nombre d'années dans son Cabinet. Le sieur Desnos, Géographe de Sa Majesté Danoise, en a fait l'acquisition à la vente de ce curieux; il les a tirées en quelque façon de l'oubli où elles étoient, pour les mettre au grand jour. Ce sont ces planches qu'il offre actuellement au Public dans la nouvelle Edition de l'Histoire des Insectes de Surinam & de toute l'Europe, qu'il propose par souscription; c'est un vrai présent qu'il fait aux Amateurs de l'Histoire Naturelle, qui desirent instamment de voir revivre les Ouvrages de Mademoiselle de Merian, & dont la plûpart même le sollicitent depuis plusieurs années de les leur procurer.

Mademoiselle de Merian de retour traversa les mers pour se rendre à Surinam dans le mois de Juin 1699, & elle y resta jusqu'au mois de Juin 1701; en Hollande, elle rassembla toutes les figures d'insectes qu'elle a peints dans cette Isle, & en forma soixante-&-douze planches, qu'elle a fait graver. On y voit représentés tous les Insectes de Surinam avec leurs différentes métamorphoses & leurs attitudes naturelles sur les plantes, les fleurs, & les fruits dont ils se nourrissent. Elle y a aussi ajouté les figures des différentes araignées des Indes Occidentales, des fourmis, des lézards, des serpens, des crapauds & des grenouilles qu'elle a observées dans l'Amérique; elle a en outre rapporté les noms que les habitans du Pays donnent aux différentes plantes qui s'y trouvent; feu M. Commelin, Professeur en Botanique, lui a fourni des notes pour les désigner sous les vrais noms Botaniques qui leur conviennent. La description des plantes & des Insectes de Surinam a été publiée pour la premiere fois par cette Demoiselle en Latin & en Hollandois. Telle est la forme & la nature de l'Ouvrage dont on annonce une nouvelle Edition; on le divisera en trois parties. La premiere sera l'histoire Latine & Françoise des Insectes de Surinam; elle traitera de leur génération & de leurs métamorphoses; on y fera mention des plantes, fleurs & fruits sur lesquels on les trouve, & dont ils se nourrissent. Elle contiendra aussi

une description des crapauds, lézards, serpens, araignées, & autres petits animaux du même Pays, & elle sera ornée de soixante-&-douze planches, qui ont été exécutées sous les yeux de Mademoiselle de Merian, & qui se trouvent encore dans toute leur beauté. La seconde partie sera destinée à l'histoire des Insectes de l'Europe, elle comprendra, ainsi que la premiere partie, l'origine & les différens changemens qui arrivent aux chenilles, aux vers, aux papillons, & autres insectes; mais on n'y considérera que ceux qu'on trouve en Europe; on y rapportera pareillement la description des plantes, des fleurs & des fruits qui leur servent de nourriture. Cette seconde partie est une Traduction qui a été faite du Hollandois en François, par M. Marret, Docteur en Médecine; il s'y trouve dix-huit nouvelles planches qui n'ont pas été insérées dans les exemplaires de la premiere Edition, & des descriptions botaniques des plantes que ce Médecin y a jointes : on compte dans cette seconde partie environ cent quatre-vingt planches *in*-4°; on en tirera deux ou trois sur une même feuille, pour faire paroître cette seconde partie sous le même format *in folio*, que la premiere. La troisième est destinée à une très-jolie collection de 69 planches de plantes bulbeuses, liliacées, caryophillées, qui ont été dessinées & gravées d'après nature. Ces plantes sont précisément les mêmes que celles de Suvert; on les accompagnera d'une description exacte de ces plantes, de leur culture & de leurs propriétés; on entrera pour les deux autres parties dans de pareils détails. M. Buc'hoz, connu par ses recherches sur la Botanique & sur l'histoire Naturelle, s'est chargé de revoir tout cet Ouvrage, & d'y ajouter toutes les observations qui y seront nécessaires pour le rendre toujours de plus en plus intéressant. On ne négligera rien pour la partie Typographique; on emploiera le papier le plus beau, & on aura grand soin de faire tirer toutes les planches qui composent cette riche Collection, avec toute la propreté & la netteté possibles.

On ne distribuera cet Ouvrage que par souscription, aux clauses & conditions suivantes.

Conditions de la Souscription.

On n'exige de la part des personnes qui voudront se procurer cet Ouvrage intéressant, qu'une simple promesse par écrit de prendre les Volumes à mesure qu'ils paroîtront. Le sieur Desnos donne avis qu'il n'en fera tirer qu'un très-petit nombre, & qu'à proportion des personnes qui se feront fait inscrire. Cet Ouvrage sera distribué à trois différentes réprises; la premiere partie, qui formera aussi le premier Volume, paroîtra le 20 Juin prochain; en le retirant, les Souscripteurs payeront 30 livres; ils donneront pareille somme à la distribution de la seconde, qui

paroîtra au plus tard le 20 Octobre prochain ; & autant à la troisième livraison, qui ne passera pas la fin de Décembre de cette même année : le tout faisant la somme de 90 livres, lequel tems passé les trois Volumes seront de 130 livres. La souscription sera ouverte pendant trois mois, à compter du premier Avril de la présente année jusqu'au tems de la premiere livraison ; les Souscripteurs qui auront fait emplette de ces trois Volumes en blanc, pourront les renvoyer au sieur Desnos en tout tems pour les faire enluminer, moyennant vingt-quatre sols par planche qu'on lui remettra ; on sera le maître dès-à-présent de se les procurer sans être enluminées & sans discours, sous la promesse que fera le Libraire de remettre aux acquereurs les descriptions imprimées dans les tems fixés. Comme les exemplaires de la premiere partie n'étoient anciennement que de 60 planches, le sieur Desnos offre de les completter, en fournissant les douze autres, qui forment toute la Collection. Il fournira aussi les discours imprimés qui doivent s'y joindre. Le même Libraire vendra encore séparément les Discours Latins & François, avec les additions de M. Buc'hoz, pour pouvoir par là completter l'Edition qui est en Langue Hollandoise.

Voici la formule de la promesse que feront obligés de faire ceux qui se feront inscrire pour avoir la Collection entière.

FORMULE.

Je soussigné, demeurant à ..... promets & m'engage à payer au sieur Desnos, Libraire & Ingénieur-Géographe de Sa Majesté Danoise, demeurant rue S. Jacques à l'enseigne du Globe, la somme de 90 livres, pour les trois Volumes de l'histoire des Insectes de Surinam & de l'Europe, sous format grand in-folio, *en trois termes différens ; 30 livres en recevant au 20 Juin le premier Volume ; pareille somme au 20 Octobre, en recevant le second ; & autant au dernier Décembre de la présente année, en recevant le dernier : Total 90 livres. Fait à Paris, ce...... 1771.*

Les planches enluminées seront de toute beauté ; la Dame Desnos s'applique depuis plusieurs années à faire peindre d'après nature toutes les Plantes, Fleurs, Fruits & Insectes qui se trouvent gravés dans cette Collection, pour pouvoir en rendre les couleurs avec la plus grande exactitude.

On a eu l'attention dans la description de chaque Planche, d'y expliquer les couleurs des Plantes, Fleurs, Fruits & Insectes, pour servir à ceux qui desireront les enluminer eux-mêmes, afin de leur en épargner les frais. Pour la commodité des Acquereurs, on trouvera des Exemplaires de cet Ouvrage dans toutes les grandes Villes du Royaume, chez Messieurs

les Libraires Correſpondans du ſieur Deſnos, chez leſquels on pourra ſouſcrire.

Nouveaux Ouvrages de Géographie du Fonds du ſieur Deſnos. Ce Fonds contient les Articles ſuivans, & le prix en eſt annoncé à la fin du Catalogue qui ſe diſtribue gratuitement à ceux qui deſireront en prendre connoiſſance.

Globes Céleſtes & Terreſtres, Sphères armillaires de *Ptolémée* & de *Copernic*, Planiſphères Céleſtes, Coſmoplane, Index Géographique, nouvel inſtrument très-curieux, & propre à orner les Bibliothèques & Cabinets.

Atlas hiſtoriques univerſels & particuliers, adaptés à tous les Livres de Géographie & d'Hiſtoire, par les Auteurs les plus ſuivis, tant anciens que modernes.

Tableau de la France, Elections du Royaume, Généralité de Paris, &c.

Itinéraire général, indicateur fidéle pour toutes les routes de France & de l'Europe. Cartes des Poſtes de France, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Italie, d'Angleterre.

Grandes Cartes de Cabinets, grands Plans de Paris & autres, avec ornemens, collés ſur toile & montés ſur gorges, & enluminés.

Cartes Hydrographiques pour le ſervice des vaiſſeaux du Roi, Cartes Topographiques de la France, levées par ordre du Roi.

Le Théâtre de la guerre en Allemagne, 6 Volumes avec Cartes & Plans de Batailles.

Nouveaux Ecrans Géographiques pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & autres jolies gravures.

Calendrier perpétuel, Almanach Hiſtorique & Géographique, & Tablettes Politiques, Economiques, Topographiques, Géographiques & Uranographiques.

Le Dépoſitaire Secret; le Secrétaire des Dames, avec Epigraphes, Madrigaux, Fables, &c.

Etuis de Mathématiques de toutes grandeurs, & autres inſtrumens.

Recueils d'Eſtampes, Payſages, fleurs des Indes & de l'Europe, &c.

Hiſtoire Sacrée, Hiſtoire Profane, Hiſtoire Générale des Inſectes de l'Europe.

Livres d'Aſtronomie, de Géographie, de Mathématiques de tous les Auteurs.

Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres en l'année 1754.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres propoſe, pour le Prix de la Saint-Martin 1772, d'examiner, *Quels furent les noms & les attributs divers d'Apollon & de Diane, chez les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie : quelles furent l'origine & les raiſons de ces attributs.* Elle invite les Auteurs à rechercher, *Quelles ont été les ſtatues ou les tableaux*

célèbres de ces deux Divinités, & les Artistes qui se sont illustrés par ces Ouvrages.

Le Prix sera d'une Médaille d'or, de la valeur de cinq cents livres.

Toutes personnes, de quelque Pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour le Prix, & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, la même Devise, avec leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier de Juillet 1772.

AVIS.

M. l'Abbé de Rochon Astronome de la Marine, & qui revint l'année derniere de la mer des Indes où il avoit été faire diverses observations, va s'embarquer de nouveau dans le mois de Mai pour aller aux Indes, s'occuper de la perfection de la Géographie, des méthodes d'observer en mer & de trouver les longitudes; il sera muni d'une des montres marines de M. Berthoud, dont nous avons annoncé le succès, d'un très-bon octant à réflexion, & de tous les autres instrumens nécessaires pour faire d'excellentes observations.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Juin 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

JUIN, *Vol. II.*

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXI.

LETTRES DU COMTE ALGAROTTI SUR LA RUSSIE, contenant l'état du Commerce, de la Marine, des revenus & des forces de cet Empire : avec l'histoire de la guerre de 1735. contre les Turcs, & des observations sur la Mer Baltique, & la Mer Caspienne. Traduites de l'Italien. A Londres, & se trouve à Paris chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à S. Joseph. 1769. Avec Approbation & Permission, *in*-12. 337 pages. Prix 1 liv. 16 sols broché.

SECOND EXTRAIT.

DANS le premier Extrait que nous avons donné de ces Lettres (premier Volume de Décembre 1769.) nous nous sommes bornés à l'Analyse du fond. L'agrément de ces Lettres & le nom de M. Algarotti nous ont déterminés à faire connoître plus particuliérement sa manière dans ce second Extrait.

M. Algarotti peint ce qu'il décrit, son Lecteur voyage avec lui. Des Lettres qui composent une partie de ce Recueil, les huit premières, adressées à Mylord Hervey vice-Chambellan d'Angleterre, sont écrites en 1739. Les quatre dernières adressées au Marquis Scipion Maffei sont écrites en 1750. & 1751. Après avoir exposé tout ce que le Czar Pierre I. fit pour l'établissement de la Marine & même les fautes échappées à ce grand homme, après avoir remarqué qu'une Nation, qui peu d'années auparavant n'avoit pas une Chaloupe dans la Baltique, s'en trouva Souveraine en 1714, par la victoire remportée à Gango sur la flotte Suédoise, & que Pierre Michaëlof, jadis Charpentier dans un chantier d'Amsterdam, ayant mérité par cette victoire d'être élevé au grade de Vice-Amiral de toutes les Russies, remonta la Néva en triomphe, M. Algarotti ajoute :

« Cette voie triomphale, cette » voie sacrée de la Néva, n'est » toutefois ornée ni d'arcs ni de » Temples : de Cronstadt jusqu'à » S. Pétersbourg, elle est flanquée » d'une forêt à droite & à gauche. » Là, ne sont ni chênes à cimes » majestueuses, ni ormes touffus, » ni lauriers toujours verds ; mais » la plus maussade génération d'ar- » bres qu'éclaire le Soleil. C'est » une espèce de peupliers tout-à- » fait différente de ceux en lesquels » furent tranformées les sœurs de » Phaëton, & qui ombragent les » rives du Pô. Nous prêtions en » vain l'oreille pour entendre le » chant mélodieux des oiseaux, » dont le Czar voulut peupler cette » forêt triste & sauvage. Inutile- » ment il y en fit transporter de » nombreuses colonies des Provin- » ces Méridionales de l'Empire ; » ils sont tous péris en peu de tems, » sans essayer même de laisser de » leur postérité.

» Après avoir vogué quelques » heures au milieu de ce bois hi- » deux & taciturne, voilà tout-à- » coup que le fleuve tourne ; & la » scène changeant à l'instant, com- » me à un Opéra, nous voyons » devant nous la Ville Impériale. » Sur l'une & sur l'autre rive de » somptueux édifices groupés en- » semble, des tours à aiguilles do- » rées, qui s'élevent çà & là en » forme de pyramides, des vais- » seaux, qui, par leurs mâts & » leurs banderoles flottantes, mar- » quent la séparation des rues & » distinguent les masses du quadre, » tel est le brillant spectacle qui se » présente à nos regards. On nous » dit : voici l'Amirauté, là est l'Ar- » senal, ici la Citadelle, de ce » côté est l'Académie, de cet au- » tre, le Palais d'hiver de la Cza- » rine ».

On sent combien la familiarité Epistolaire anime ici le tableau, en lui donnant plus de naturel. L'Auteur avoue que Pétersbourg, vû de plus près, perdit quelques-uns des agrémens que lui donnoit la perspective. « Le terrein sur » lequel il est fondé, est bas &

» marécageux ; la forêt immense » au milieu de laquelle il se trouve » est affreuse, les desseins des » édifices ne sont point d'un Palla- » dio ». Il regne dans cette Ville une espèce d'Architecture bâtarde, qui tient de l'Italienne, de la Françoise & de la Hollandoise, c'est cette dernière qui domine, il ne faut pas s'en étonner, dit M. Algarotti ; le Czar avoit fait ses premières études en Hollande, ce fut là que, nouveau Prométhée, il prit le feu dont il anima sa Nation. « Il paroît aussi que c'est unique- » ment en mémoire de la Hollan- » de qu'il a planté des rangées d'ar- » bres le long des rues, & qu'il » les a coupées de canaux, qui cer- » tainement ne sont point à Péters- » bourg du même usage qu'à Ams- » terdam & à Utrecht ».

Le Czar obligea les Boyards & les Grands de l'Empire d'abandonner Moscou & de s'établir à Pétersbourg, à la suite de la Cour. Les Palais de la plûpart de ces Seigneurs sont sur les bords de la Néva, & l'on voit bien, dit M. Algarotti, qu'ils ont été bâtis plus par obéissance que par choix. « Les » murs en sont tout crévassés, hors » d'aplomb & se soutiennent à pei- » ne. Quelqu'un disoit qu'ailleurs » les ruines se faisoient d'elles- » mêmes, mais qu'à S. Pétersbourg » on les construisoit ».

M. Algarotti expose avec soin ce qui concerne le Commerce de la Russie. Le Commerce du Nord est aussi actif que celui du Sud, il fournit aux Zones tempérées des denrées nécessaires, du grain, du chanvre, du fer, &c. Le Commerce du Sud leur fournit principalement des superfluités, du thé, de la porcelaine, des Mousselines, &c.

Dans le Commerce de la Russie avec l'Angleterre, on estime que la balance est de cinquante mille livres en faveur de la Russie. Les Hollandois vont peu jusqu'à Pétersbourg ; leur traite ordinaire est à Riga & à Narva. La balance paroît être égale entre les deux Nations. La Russie vend beaucoup de pelleteries à la Pologne, à la Turquie, & à la Chine. Nous avons parlé de son Commerce avec la France.

On évalue comme nous l'avons dit, les revenus de l'Empire Russe à quatorze ou quinze millions de roubles, autrement à trois millions de livres sterlings ; « somme im- » mense dans le Nord, & relati- » vement aux revenus de la Suéde, » qui ne montent pas à deux mil- » lions sterlings, & à ceux du Da- » nemarck, qui à peine en font » un ». D'ailleurs les denrées sont au plus bas prix en Russie ; elles ne coûtent pas le sixième de ce qu'elles coûtent en Angleterre. La solde d'un Russe n'est pas le tiers de celle d'un François & d'un Allemand.

Dans le tems où M. Algarotti écrivoit, les forces de la Russie montoient à deux cent quarante mille hommes.

Nous avons exposé d'après lui la fidélité, la patience, la docilité, la sobriété des Soldats Russes, leur aptitude aux travaux, leur endurcissement à la fatigue.

La ferme persuasion où ils sont tous qu'ils volent à la gloire éternelle en mourant pour leurs Maîtres, est chez eux un grand principe de valeur. C'est, dit-on, une pareille idée inspirée aussi à tout un peuple, qui rendit autrefois si redoutables ces Princes de Phénicie, connus sous le titre de *Vieux de la Montagne*.

L'habileté des Russes à manier la hâche, est telle qu'elle leur tient lieu de la plûpart des outils qu'emploient nos Ouvriers. « Dans la » derniere guerre contre la Suéde, » dit M. Algarotti, les Soldats » Russes construisoient des Galè» res, de même que les Légion» naires des Labiénus, des Vais» seaux pour l'expédition de César » en Angleterre. Dernierement des » Paysans auxquels on s'est borné à » dire : *Allez à la forêt, coupez* » *des arbres, & faites une chose* » *semblable à celle-ci* (en leur » montrant une Galère) en ont » construit une vingtaine ». Enfin M. Algarotti jugeoit que l'Infanterie Russe, disciplinée & commandée comme il la voyoit, devoit être regardée comme la meilleure que l'on connût. Il n'en est pas ainsi de la Cavalerie. Ce vaste Empire ne fournit point de chevaux assez forts pour monter les Cuirassiers ni les Dragons. « Dans » toute cette partie du Nord, à la» quelle on peut joindre la Suéde » & la Pologne, les chevaux sont » petits & bons seulement pour » des Hussards ; on est obligé d'en » faire venir du Holstein ».

Quant à la Cavalerie-Légère, les Calmoucks & les Cosaques n'en laissent pas manquer les armées Russes, « le Gouvernement peut » en lever soixante mille, & quoi» qu'il ne leur donne pour paye » que la permission de piller le » Pays ennemi, on doit être tran» quille sur leur subsistance ».

Les Russes ont perfectionné la fabrique & l'usage de l'artillerie, au point de n'avoir rien à envier sur cet article aux autres Nations.

Dans le tems où M. Algarotti écrivoit, quatre Officiers Etrangers se distinguoient dans le Service Russe, c'étoient Messieurs de Lowendal, Keith, Lascy & Munich. On ne sera pas fâché de voir ce que M. Algarotti écrivoit dès-lors sur ces quatre hommes, devenus depuis beaucoup plus célèbres encore.

« Lowendal a l'esprit très-délié, » sçait toutes les Langues, connoît » toutes les Cours & toutes les » armées de l'Europe, est beau » parleur, plein de courage, & » s'occupe, dit-on, singulièrement » de sa fortune.

» Keith homme d'un jugement » très-rassis, a plus obtenu de sou» mission des Officiers Russes par » la douceur, que les autres par » la sévérité : au milieu des armes, » il a toujours sçu cultiver les Let» tres, & il joint à la pratique de » la guerre, la théorie la plus pro» fonde & la plus raisonnée.

» Lascy, blanchi sous le casque, » a vu éclorre, sous Pierre le Grand, » la gloire de la Russie : il ne s'est

» jamais mêlé d'aucune affaire d'E-
» tat, & a toujours sçu obéir à
» quiconque a été chargé du Com-
» mandement. On rapporte qu'à
» Pultava, il demanda au Czar,
» s'il falloit attendre, pour faire
» feu, d'être à peu de pas des Sué-
» dois, ou bien tirer à la distance
» ordinaire. Le Czar fut d'abord
» surpris de cette question : mais
» saisissant son but, il répondit de
» différer la décharge, ce qui fut
» une des principales causes de la
» victoire. C'est lui qui conduisit
» les Russes sur le Rhin, à l'armée
» du Prince Eugène. Il se forma
» bien-tôt entre ces deux Généraux
» la plus intime familiarité, & les
» Russes & les Allemands voyant
» leurs Chefs, naturellement peu
» parleurs, s'entretenir longue-
» ment ensemble, disoient qu'ils
» s'étoient rendus réciproquement
» des causeurs. Il a la réputation d'ê-
» tre économe de sang... les soldats
» le saluent du nom de Père *Baska*.

» Il n'en est pas ainsi de Mu-
» nick... prodigue de sang, plus
» craint qu'aimé des troupes, &
» entreprenant au-delà des bornes
» que prescrit le devoir ». *Dieu soit loué*, s'écria-t-il, voyant les François débarquer à Dantzick, *on manque de mains en Russie pour les Mines.* « Bravade toutefois qui con-
» vient assez à un Général, & qui
» est propre à répandre la confiance
» dans une armée. L'Empire de
» Russie, lui doit entre autres éta-
» blissemens, celui du Collége des
» Cadets, & la Ville de Pétersbourg
» en particulier, lui doit la facilité
» du transport des vivres ». C'est lui qui a fait achever la construction du Canal intérieur, qui joignant le Volcova à la Néva, fait cesser l'inconvénient des vents d'Ouest & des bourasques continuelles, qui en été troubloient la navigation du Lac Ladoga, & mettoient quelquefois la famine dans Pétersbourg. »

Les Lettres suivantes contiennent l'histoire de la guerre commencée en 1735. entre la Russie & la Turquie, & terminée en 1739. On y trouve aussi la description de Dantzick, celle de Dresde, de Leipsick, de toute la Saxe & des Etats du Roi de Prusse.

M. Algarotti après avoir parlé de tous les talens que le Roi alors règnant, Père de celui qui règne aujourd'hui avec tant de gloire, déployoit dans toutes les parties de l'administration, & avoir décrit ce Régiment de Géans dont il faisoir ses délices, il juge d'avance le Prince son fils comme son siècle l'a jugé, comme la postérité le jugera.

« Que vous dirai-je du Prince
» Royal, l'Amant & le Favori des
» Muses ? Plusieurs jours que nous
» avons passés auprès de lui, dans
» son Château de Reinsberg, ne
» m'ont paru que quelques heures.
» C'est le plus instruit & le plus
» aimable des hommes. Quoique
» je n'aye été à portée de voir que
» ses vertus privées, je vous assûre
» avec confiance, Milord, que le
» Monde admirera un jour ses ver-
» tus Royales ; & que, quand il

» sera sur le Trône, il se montrera » le plus grand des Souverains. Il » y a tout lieu de croire qu'il re- » cherchera les grands hommes, » avec le même empressément que » les Géans sont recherchés par son » Père ».

Dans les Lettres adressées au Marquis Scipion Maffei on trouve d'abord comme nous l'avons annoncé dans le premier Extrait, des détails curieux sur le projet formé par plusieurs Nations Européennes d'ouvrir un Commerce avec la Perse par la Russie & la Mer Caspienne. Le reste de ces Lettres est consacré à la description de cette Mer & à l'examen du systême de M. Manfredi sur l'élèvation continuelle du niveau de la Mer. Anaxagore avoit déclaré qu'il ne doutoit pas que la Mer ne couvrît un jour les montagnes de Lamsaque, pourvu que le tems ne manquât point. Polybe considérant les bancs que forment dans l'Euxin les sables qu'y portent le Danube & les autres fleuves, prédit que dans le cours des siècles, cette mer franchiroit ses bornes. M. Manfredi voulut calculer le tems où la prédiction de Polybe pourroit se vérifier, & le résultat de ses calculs fut que le niveau de la Mer Adriatique devoit s'élever d'un demi-pied de Paris en 348 ans. Hartsoeker, plus hardi, jugea qu'il devoit s'élever d'un pied dans l'espace d'un siècle. M. Algarotti trouve cet accroissement bien plus prompt dans la Mer Caspienne. Selon lui, des observations certaines constatent que dans un lieu voisin d'Astracan il y a maintenant douze pieds d'eau où il n'y en avoit que six en 1722. Les observations des Persans s'accordent avec celles des Russes sur cet exhaussement continuel de la Mer Caspienne.

A la suite des Lettres on a placé un autre écrit de M. Algarotti, intitulé : *Essai sur la durée des règnes des sept Rois de Rome.* Nous n'en avons présenté que le résultat ; nous allons entrer ici dans la discussion de quelques points.

Non-seulement M. Algarotti adopte sur cet article la réforme de Newton, mais il prétend la fonder sur la critique, du moins pour ce qui concerne les sept Rois de Rome. Newton s'en étoit tenu à des raisons tirées du cours ordinaire de la Nature. M. Algarotti discute les preuves des faits, les témoignages des Historiens, & en infère qu'on a donné trop de durée aux règnes de ces sept Rois.

Cette durée, selon l'opinion attaquée par Newton & par M. Algarotti, est de 244 ans, ce seroit trente-huit ans pour chaque règne, ce qui leur paroît *contre toute vraisemblance* ; cette décision est trop forte, le calcul de 244 ans ne nous paroîtra point contraire à la vraisemblance, si nous consultons d'autres faits très-averés. Prenons une suite de sept de nos Rois, à commencer par Hugues Capet, la durée de leur règne sera de 236 ans. Si nous commençons par le Roi Robert, nous aurons 230 ans, si c'est par le Roi Henri I. 239. Voilà donc trois combinaisons, qui

qui pour sept Rois nous donnent une durée égale à celle des sept Rois de Rome, à une différence près de 14, 8 & 5 ans sur 244. Ajoutons à cette considération, qu'à compter de l'avénement de la branche de Bourbon au Trône, nous avons déjà 181 ans, & que nous sommes au quatrième règne seulement.

Il est pourtant vrai que le calcul de 244 ans pour sept Rois ou de 38 ans par règne n'est pas dans l'ordre ordinaire de vraisemblance, mais examinons quelques unes des raisons par lesquelles M. Algarotti abrége chacun des règnes des sept Rois de Rome. On donne 37 ans de règne à Romulus, qui, selon Plutarque, mourut à cinquante-quatre ans, il faut donc qu'il ait fondé Rome à 17 ans; ce que M. Algarotti trouve peu vraisemblable.

On fait le règne de Numa de 43 ans, & il mourut à 83; il avoit donc quarante ans, lorsqu'après un an d'interregne, il monta sur le Trône, mais Plutarque raconte que lorsqu'on offrit la couronne à Numa, il allégua pour se dispenser de l'accepter, la foiblesse d'un âge, qui cessoit d'être propre au commandement des armées. M. Algarotti demande si c'est-là le discours d'un homme de quarante ans, & s'il n'en suppose pas bien soixante au moins?

La critique laisse passer les règnes de Tullus Hostilius & d'Ancus Martius, l'un de trente-deux ans, l'autre de vingt-quatre. Celui de Tarquin l'Ancien fut, dit-on, de trente-huit ans, les fils d'Ancus auxquels il avoit enlevé sa couronne, le firent assassiner. M. Algarotti trouve qu'ils avoient bien différé leur vengeance, & sur ce fondement un peu foible, il juge qu'il faut encore abréger ce tems.

On donne quarante-quatre ans de règne à Servius Tullius, assassiné par Tarquin le superbe son Gendre, qui, selon le calcul de M. Algarotti, devoit avoir environ soixante-quatre ans alors, si Servius Tullius a réellement règné quarante-quatre ans. Mais Tite-Live ne parle jamais de Tarquin pendant la vie de Servius, que comme d'un jeune homme, & l'histoire de la révolution qui le plaça sur le Trône, le représente comme tel : on le voit saisir son malheureux beau Père par le milieu du corps, le transporter hors du Sénat, le précipiter dans la place publique du haut de l'escalier, vigueur qui seroit aussi extraordinaire dans un homme de soixante-quatre ans que l'Epithète de jeune homme seroit déplacée à son égard. Mais pourquoi M. Algarotti veut-il absolument trouver cette double absurdité dans Tite-Live? Pourquoi veut-il que Servius Tullius n'ait pu règner quarante-quatre ans, sans qu'à sa mort Tarquin le Superbe ait eu soixante-quatre ans, c'est que le même Tite-Live dit que Servius Tullius, qui avoit enlevé la Couronne aux enfans de Tarquin l'Ancien, comme celui-ci l'avoit enlevée au fils d'Ancus, craignant d'éprouver le même

sort que Tarquin l'Ancien, assassiné par ceux qu'il avoit dépouillés, donna ses deux filles en mariage à deux fils de Tarquin l'Ancien, mais il n'est dit nulle part que ces deux mariages se soient faits au commencement du règne de Servius Tullius, & c'est pourtant ce que suppose M. Algarotti. Pourquoi ne pas supposer au contraire que quand Servius Tullius monta sur le Trône, les enfans de Tarquin l'Ancien étoient encore dans un âge très-tendre, & qu'ils n'épousèrent que long-tems après les deux filles de Servius Tullius. Tout s'explique par ce tempérament, Tite-Live est sensé comme il l'est toujours, & le calcul des Historiens est exact.

Tarquin règne vingt-cinq ans, & M. Algarotti, qui veut toujours lui donner soixante-quatre ans à la mort de son beau-Père, trouve qu'il en avoit quatre-vingt-neuf quand il fut détrôné, & qu'il en avoit plus de cent lorsqu'il fut blessé en combattant à cheval contre le Dictateur Posthumius au Lac Régille, ce qui avec raison lui paroît hors de vraisemblance. C'est toujours la même erreur, mais elle n'est point dans Tite-Live, qui nous ayant représenté Tarquin comme un jeune homme très-vigoureux à la mort de Servius Tullius, se contente de nous le représenter au combat du Lac Regille, comme un vaillant homme, appésanti & affoibli par l'âge, *Jam ætate & viribus gravior*. Ajoutons que Tite-Live n'ose décider si Tarquin le Superbe étoit fils ou petit-fils de Tarquin l'Ancien. *Filius, neposve fuerit parum liquet.* Ainsi le grand retranchement que M. Algarotti avoit espéré sur la durée des règnes de Servius-Tullius & de Tarquin le Superbe, ne paroît nullement nécessaire, & le calcul des Historiens sur ces deux règnes n'a aucune atteinte.

Nous nous sommes suffisamment expliqués dans notre premier extrait sur le dernier Ouvrage contenu dans ce Recueil, & qui a pour titre : Essai sur l'Empire des Incas.

LES BÊTES MIEUX CONNUES. Entretiens par M. l'Abbé Joannet de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy.

Elementa doces semperque fluentis
Materiæ causas, quæ vis *animaverit* astra, *
Impleritque choros, quo *vivat machina* motu. *Claudianus.*

A Paris, chez Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 2 Volumes. Le premier de 356 pages, sans l'Avis au Lecteur. La seconde de 478.

APRÈS tant d'Ecrits pour & contre le systême de l'ame des bêtes, réveiller une question qui doit être épuisée, prendre un parti & entrer en lice pour le soutenir, c'est une entreprise qui, au premier aspect, peut paroître aussi téméraire que déplacée. C'est aussi ce dont convient M. l'Abbé Joannet; mais cette matière tient à tant d'autres, qu'on est quelquefois forcé de l'effleurer, au moins en passant; & c'est ce qui est arrivé à l'Auteur dans un Ouvrage sur l'homme, qui l'occupe depuis plusieurs années. Sans rien décider, il y laisse entrevoir un penchant très marqué à ne croire les brutes que des automates; & c'est ce penchant qu'il entreprend de justifier.

Le sentiment qu'il combat a été présenté avec tous ses avantages, par M. Boullier (non Bouillet) dans l'*Essa i Philosophique sur l'ame des Bêtes*, dont on trouve une bonne analyse dans le Dictionnaire Encyclopédique. C'est cette analyse que l'Auteur suit dans la discussion qu'il fait de cette matière; & il en rapporte le texte mot-à-mot, ce qu'il n'auroit pu faire, en suivant l'Ouvrage même; procédé qui le met à l'abri du soupçon d'avoir affoibli les preuves & les objections de M. Boullier. Il prévient que si l'objet qu'il traite paroît d'abord peu utile, il est intéressant par ses accessoires, & que dans son Ouvrage on le verra lié à des vérités qui sont du ressort de la Mécanique, de l'Œconomie animale, de l'histoire naturelle, de la Physique, de la Morale & de la Religion.

L'Ouvrage est composé de dix-sept entretiens, dont les interlocuteurs sont une Comtesse, une Marquise, un Commandeur & un Abbé. On discute dans le premier les effets du mécanisme appliqué au corps animal, & l'on prouve que l'homme fait machinalement un grand nombre d'actions. De ce genre sont les premières fonctions animales, nos mouvemens involontaires, plus sûrs ordinairement & plus réguliers

que nos mouvemens réfléchis & commandés, nos mouvemens naturels de sympathie & d'antipathie. Mais tous les mouvemens du corps humain ne sont pas soumis au mécanisme. Il en est qui sont commandés par l'ame & qui s'exécutent, quoiqu'ils soient opposés au mouvement machinal. Il n'en est pas ainsi des brutes : on ne voit en elles aucun mouvement qui ne puisse naître d'un ébranlement d'organes résultant de quelque action de la matière. Une organisation plus parfaite est une raison suffisante de ces mouvemens, qui sont analogues à ceux que, dans l'homme, le sentiment accompagne, & dont on trouve d'autres exemples dans la pure matière, comme dans l'aiman & dans la *sensitive*. L'uniformité constante, la monotomie, la régularité des mouvemens dans les brutes prouvent qu'ils sont l'effet du pur mécanisme, & que s'il est nécessaire de leur donner une cause intelligente, c'est dans l'Auteur seul de la machine qu'il faut la reconnoître, non dans la machine elle-même.

Le second entretien roule sur la nature de l'ame qu'on suppose aux bêtes, & sur les principes généraux dont on appuie cette hypothèse. A-t on réellement étendu, depuis Descartes, nos idées sur le monde intellectuel, comme on prétend l'avoir fait par l'hypothèse de l'ame des brutes ? Non, répond M. l'Abbé Joannet. Ce monde intellectuel est, dit-il, l'esprit infini & incréé, les habitans sont les esprits purs créés, & les esprits unis à la matière. La substance par laquelle l'homme appartient au monde intellectuel, ou au monde des esprits, est de la même nature, ou d'une nature semblable à celle de l'esprit pur créé. On ne peut appartenir au monde intellectuel que par le sentiment & la pensée. On ne conçoit point d'être doué d'intelligence qui ne soit aussi doué de sentiment ou d'affection, qui ne soit connoissance & amour, parce qu'il faut qu'il ait au moins la connoissance de ses modifications. On ne peut concevoir non plus aucun être doué de sentiment ou d'affection, sans quelque degré de connoissance, & par conséquent sans la faculté de penser : car il faut au moins qu'il connoisse le plaisir & la douleur, & qu'il ne confonde pas un de ces sentimens avec l'autre. Si donc l'ame qu'on suppose aux bêtes appartient au monde des esprits, elle doit être intelligence & volonté ; & dès-lors sa substance ne diffère pas essentiellement de celle des autres esprits créés.

Pour constituer des espèces, des natures différentes, il faut des attributs divers, il ne suffit pas de modifier les mêmes attributs, de les limiter, de leur donner plus ou moins de perfections.

L'Auteur établit dans le troisième entretien, que l'erreur qui attribue une ame aux brutes n'est pas invincible, & ne peut dès-lors être attribuée à Dieu. Il tire avantage de l'aveu de ses adversaires, forcés de convenir de la possibilité de son

système, & comme l'ame qu'ils supposent dans la brute ne rend pas, de leur aveu, raison de tous ses mouvemens, il observe que jusques-là le désavantage seroit égal pour les deux opinions. C'est un point sur lequel il revient dans la suite.

Il traite dans le quatrième de l'erreur de ceux qui prétendent ne connoître avec certitude que l'existence de leur propre être, outre celle de l'Etre Suprême, & du rapport que pourroit avoir à cette erreur le système des automates. Il fait observer dans le corps humain trois espèces de mouvemens, les uns purement mécaniques, les autres spontanés, mais conformes aux loix du mécanisme, les derniers pareillement spontanés, mais opposés aux purs effets du mécanisme. Telle est l'action d'un homme qui souffre les plus cruels tourmens sans jetter un cri, &c. Il en conclut qu'il y auroit de l'absurdité à supposer une machine qui abandonnée à elle-même, & avec la même combinaison de matière & de mouvement, donneroit des effets opposés, par les seules loix du méchanisme. Les individus, nos semblables, nous donnent des exemples de cette espèce de mouvemens; nous les voyons soumis, comme nous, à l'ordre physique, dirigés pareillement par l'ordre moral auquel souvent aussi ils se refusent. Ce ne sont donc pas de pures machines. Cette preuve invincible de l'existence des autres hommes semblables à moi est fortifiée par la révélation.

M. l'Abbé Joannet montre ensuite que, si l'analogie entre les mouvemens des brutes & les actions raisonnées des hommes donnoit droit de supposer aux premières de la connoissance & du sentiment, il faudroit en conclure aussi souvent que l'ame de telle brute est beaucoup plus excellente que celle de tel homme : que s'il résultoit nécessairement des apparences, qu'il y a dans les brutes un principe de pensée & de sentiment, il en résulteroit avec la même évidence qu'elles sont raisonnables, libres, capables du bien & du mal moral; que d'ailleurs, il est aisé de se convaincre que le principe purement sensitif ne peut rendre raison de toutes les actions des brutes, si le mécanisme ne suffit pas.

Le cinquième Entretien traite de la fin des êtres, & de celle des bêtes comme machines en particulier. Les adversaires de l'Auteur demandent pourquoi dans les brutes ces organes semblables à ceux de nos sens, ces yeux, ces oreilles, ce merveilleux arrangement de ressorts, si elles sont dépourvues d'ame sensitive. C'est, répond il, demander à M. de Vaucauson, pourquoi il a muni son flûteur de doigts mobiles, de fils qui y répondent, de léviers qui les tirent, &c. puisque son automate n'a pas le sentiment des mouvemens qu'il exécute. Eh ! c'est précisément pour que

cet automate puisse les exécuter, quoique dépourvu de sentiment.

Le mécanisme des brutes a pour fin leur conservation, & la fin de leur conservation est l'utilité de l'homme. Ici l'Auteur dit que « le » premier homme, en perdant de » vue sa fin, altera l'ordre écono» mique de toute la nature maté» rielle, dont les individus, dans » l'état d'innocence, eussent tou» jours plus ou moins directement » tendu à leur fin principale & na» turelle, l'utilité de l'homme ». Et après avoir montré les services & les connoissances que l'homme doit aux mouvemens des animaux; après avoir mis en parallèle les apparences de discernement & de sensibilité qu'on remarque dans les plantes & dans les bêtes, d'où l'on ne peut conclure un principe de connoissance & de sentiment dans les premières, il s'élève contre le systême qui admet l'existence de certaines portions de matière, de certains atomes doués par eux-mêmes de la vie & du sentiment, & il le regarde, après M. Boullier, comme la honte de ce siècle.

Dans le sixième entretien on discute la nature de l'ame supposée des brutes, & on examine si on peut la concevoir douée de facultés dont elle n'ait pas l'exercice. On montre que la spiritualité de ces ames supposée, avec un degré de raison, on a tort de dire qu'elle n'agit que foiblement, de prétendre qu'elle n'ait pas la capacité des opérations qui sont propres d'un esprit, & plus encore de soutenir qu'on n'apperçoit dans l'action des brutes aucune apparence des opérations les plus combinées de l'esprit, ni des idées abstraites. On développe encore cette matière dans l'entretien suivant, & le huitième est la récapitulation des principes exposés précédemment pour & contre les automates.

On insiste dans le neuvième sur l'inutilité & l'insuffisance d'un principe sensitif dans les brutes. Ce principe répugne même par sa fin, qui n'est autre que la conservation d'une machine, & par conséquent s'accorde moins avec la bonté & la sagesse de Dieu que le pur mécanisme. Est-il de la sagesse du Créateur de destiner à l'animation d'une machine un être immatériel qui est fait pour elle comme elle est faite pour lui, qui n'existe que pour elle, qui n'existeroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni? La fin est elle digne du moyen? Ce moyen est un être immatériel, d'un ordre bien supérieur à la matière pour laquelle on le dit fait, doué de toutes les qualités propres à sa nature, que son essence rend indestructible, incorruptible, immortel. Ce point est discuté dans le dixième entretien, où sont refutées toutes les raisons qu'on allégue pour refuser l'immortalité au principe immatériel qu'on accorde aux brutes.

Dans le suivant l'Auteur s'attache à prouver que la douleur & les souffrances qu'on suppose aux bêtes

détruisent la preuve naturelle que l'homme naît coupable ; que leurs souffrances ne sont point en elles punition, châtiment, qu'elles souffrent sans l'avoir mérité, qu'elles souffrent sans dédommagement, sans proportion, sans avoir nos adoucissemens, nos espérances, nos consolations. Système par conséquent qui choque toutes les idées que nous avons de la bonté & de la justice du Créateur. Cette idée de souffrances est réprise dans le douzième Entretien, & combinée avec celle de l'anéantissement des ames qu'on suppose aux brutes. L'Auteur observe que l'anéantissement pour un être qui souffre n'est pas un mal, & peut même être un bien, au moins négatif, non parce qu'il est senti, mais parce qu'il est cessation de douleur, mais que considéré relativement au sujet qui existe, & qui doit cesser d'exister c'est le plus grand mal de l'être qui a le sentiment de lui même, puisque l'annihilation lui ôte & la jouissance actuelle, & toute capacité de jamais jouir. Ce mal doit donc être justifié par quelque motif à l'égard de la puissance qui l'ordonne & le détermine. Ce motif ne peut être fondé sur les qualités que le Créateur a données à sa Créature, ni sur quelques défauts qui en seroient la suite nécessaire. Il faut donc supposer un vice moral, dont la Créature soit coupable, pour pouvoir concilier l'idée de son anéantissement avec celle de justice dans le Créateur; surtout si cet anéantissement est précédé ou accompagné de douleur & de souffrances. Il ne sert de rien de dire que la destruction journalière d'une infinité d'ames ne choque pas la bonté Divine, parce que ces ames se rapportent au bien du monde dont elles font partie, & qu'elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent. Qu'on considère cette destruction en elle-même, ensuite la cause, le motif, la fin de cette annihilation, & qu'on juge si l'ordre & les proportions seront observées dans le tout & dans ses parties. On est forcé d'admettre la possibilité du système qui des brutes fait de purs automates ; & ce système étant réalisé, les brutes en concourent-elles moins au bien, à l'utilité du tout, dont elles font partie. D'ailleurs il ne compromet en rien les attributs de la Divinité dont il fait sentir la puissance & la sagesse, ni les principes de la Religion & de la Morale. Il a donc un avantage marqué sur le système opposé.

On l'attaque par ce principe que, comme il suppose dans les machines animales une multitude inconcevable de ressorts, il s'allie mal avec la sagesse de Dieu qui agit toujours par les voies les plus simples. Mais ce principe, dit l'Auteur, dans le treizième Entretien, n'a aucune espèce d'évidence, & ne favorise pas plus le système des ames que celui des automates. N'est-on pas forcé d'admettre une multitude prodigieuse de ressorts dans la machine des végétaux ? Il traite ensuite & dans l'Entretien suivant, du mécanisme & de l'organisation

des brutes. Il fait voir que leur machine est préparée pour tous leurs mouvemens, indépendamment de l'agent qui doit les déterminer, que dans l'homme les mouvemens spontanés ne sont souvent que subséquens au mouvement machinal de l'organisation, quoique ces mouvemens soient quelquefois arrêtés par l'action de la volonté, au lieu qu'ils ne le sont dans la brute que par un changement accidentel dans la correspondance de ses organes avec les corps qui les frappent. Après avoir observé que, dans sa plus stricte acception, l'organisation n'appartient qu'aux végétaux, à la brute & au corps animal, après avoir remarqué que les mouvemens de la brute exigent qu'elle ait plus d'organes que n'en ont les végétaux, il donne une idée de ce que ces deux sortes de mécanismes ont de commun & de particulier.

La machine construite, il ne s'agit plus que de trouver l'agent ou la cause extérieure & Physique qui la mette en mouvement. C'est à quoi sont destinés le 15 & le 16 Entretiens.

L'Auteur commence par établir qu'il n'y a dans la nature matérielle qu'une somme de mouvement toujours égale, dont les mouvemens spontanés, comme les nécessaires, ne sont que des quotités particulières, déterminées & appliquées par les desirs de l'ame, mais toujours en raison de la disposition organique. Ce n'est donc point la volonté qui produit les mouvemens du corps auquel l'ame est unie. Avant cette union, le mouvement existe dans la machine de l'homme, du moins en quelque somme : il y augmente dans la suite, indépendamment des desirs de l'ame & des actes de la volonté.

L'ame ne produit point non plus physiquement les mouvemens corporels spontanés. Aussi ces mouvemens ne continuent-ils pas au gré de ses desirs. Elle ne fait qu'appliquer, par sa volonté, à certaines parties de l'organisation des quotités de la somme totale du mouvement répandu dans la machine.

L'agent matériel, ou la force mouvante répandue dans l'univers, d'où résultent tous les phénomènes de la nature, c'est, suivant l'Auteur, le fluide électrique, dont les parties prodigieusement ténues, dures, elastiques, contigues, & dont les courans & les directions extrêmement variées lui semblent propres à donner tous les mouvemens dont sont susceptibles les corps organisés. Il explique comment ce fluide, par ses combinaisons variées presque à l'infini, est la cause des mouvemens opposés qu'on voit dans des machines organisées de la même manière, & quelquefois dans la même machine; dans les brutes ou d'espèce différente, ou de la même espèce, & dans le même individu. Le fluide nerveux dans la brute est toujours asservi à l'agent général. Il n'en est pas de même dans la machine humaine, où la volonté contrebalance

trebalance, modifie les déterminations de l'agent général. Delà les mouvemens indélibérés & involontaires, qu'on appelle *instinct*, sont bien plus vifs & plus sûrs dans les brutes que dans les hommes, plus dans les enfans que dans les hommes formés, dans les sauvages que dans les hommes policés, dans les imbécilles & les somnambules que dans les individus qui jouissent de toutes leurs facultés, &c. Ce détail que nous ne pouvons qu'effleurer, mérite d'être suivi dans l'Ouvrage.

Enfin, dans le dix-septième Entretien l'Auteur discute le systême exposé dans l'amusement Philosophique du P. Bougeanr, & la nouvelle hypothèse de M. Barbieri; & il le termine par des réflexions sur la conduite que nous devons tenir avec les bêtes, quoique considérées comme de purs automates. M. l'Abbé Joannet ne connoissoit le systême de M. Barbieri que par l'exposition succincte que nous en avions donnée dans les Nouvelles Littéraires de Mars 1769. & son Ouvrage étoit imprimé lorsqu'il a été à portée de lire l'écrit que M. Barbieri publia en 1764, & dont nous avions parlé (*a*). Il a donc publié après coup une Lettre du *Commandeur* à la Comtesse pour discuter l'opinion de l'habile Philosophe Italien. Il avoue que M. Barbieri lui est bien supérieur dans l'attaque dressée contre l'opinion de M. Boullier. Un des principes qui servent de base au nouveau systême, est celui des causes occasionnelles, reconnu par un grand nombre de Philosophes. Il consiste à soutenir que l'ame qui existe (à sa manière) dans un corps n'est pas la cause physique & efficiente des mouvemens de ce corps, qui sont produits par Dieu seul à l'occasion des désirs & des volitions des causes secondes.

De là on conçoit qu'il n'est pas nécessaire que cette ame existe (à sa manière) dans une machine organisée, pour être l'occasion de ses mouvemens. M. Barbieri va plus loin, & veut qu'on conçoive que, quand même cette ame, désignée de Dieu pour être en relation avec une machine organisée, n'existeroit ni dans cette machine, ni ailleurs, quand elle resteroit dans le monde des possibles, elle ne pourroit pas moins servir de modèle & d'occasion aux mouvemens de cette machine, quoique ses désirs & ses volitions ne fussent, comme elle, que dans la région des possibles. Or tel est, selon lui, le plan que Dieu a choisi. Il a créé des machines pour les brutes, sans créer des ames, il a mis ces machines en rapport avec des ames qui n'existent point, qui n'existeront jamais, & resteront toujours dans la classe des êtres purement possibles.

Mais pourquoi M. Barbieri ne veut-il pas admettre l'existence réelle de ces ames? C'est qu'il ne lui paroît pas décent que Dieu crée

(*a*) M. Barbieri donna en 1750 un Ouvrage, intitulé *Nuovo systema intorno l'anima delle bestia*, &c. *Vicenza*, in-8°.

une multitude innombrable d'esprits égaux nécessairement en substance à l'ame humaine & aux esprits purs qui de toutes leurs facultés n'exerceront jamais que celles de sentir & de desirer. De-là M. Joannet conclut que ces ames ne sont même pas possibles. Car on n'appelle possible que ce dont on peut supposer l'existence : & on ne peut supposer l'existence d'un être qu'il n'est pas décent que Dieu produise.

Mais pourquoi M. Barbieri suppose-t-il que ces ames possibles, qui occasionnent les mouvemens que Dieu produit dans les brutes, n'exercent que leur faculté de désirer & de sentir ? C'est qu'il craignoit sans doute de favoriser l'*égometisme*, ou l'opinion de ceux qui pensent que nous ne connoissons avec certitude que notre propre existence. Le témoignage du sens intime force chacun de reconnoître l'existence de son ame ; mais à l'égard des autres individus, on pourroit supposer que toutes leurs opérations ont été déterminées par les désirs délibérés, raisonnés, libres, & réfléchis d'ames purement possibles. Combien même d'individus de notre espèce auxquels pourroit convenir la supposition qu'on fait pour les brutes ?

Mais pourquoi restraindre les ames possibles, alignées aux brutes, au seul exercice de la faculté de désirer & de sentir ? On convient qu'au fond elles sont de la même nature que les autres esprits créés. Elles sont donc capables de réflexion, de raisonnement, d'idées abstraites, de liberté. Les actes de ces facultés sont aussi possibles que la nature & l'existence de ces mêmes ames. M. Barbieri dira-t-il, que Dieu s'est fait une loi de ne mouvoir les machines des brutes que sur la prévision des désirs indélibérés de ces esprits possibles ? Ce seroit une nouvelle supposition, purement arbitraire, dont il lui seroit impossible de donner aucune raison plausible.

Nous renvoyons à l'Ouvrage pour le détail des autres difficultés que cette opinion traîne à sa suite. Après l'avoir lu, on conviendra que le systême de M. Boullier, assez généralement reçu, y est invinciblement refuté, & que celui de l'Auteur, qui paroît choquer les sens, l'imagination & l'opinion commune, est néanmoins le plus philosophique.

L'ART DU MENUISIER, SECONDE PARTIE; par M. Roubo le fils, Maître Menuisier 1770, *in-folio* 300 pages & 119 planches en taille-douce.

LORSQUE nous annonçâmes la premiere partie de l'art du Menuisier, nous parlâmes de M. Roubo, comme d'un simple Compagnon, que l'émulation la plus louable, & le talent le plus marqué avoient porté à s'élever au-dessus de son état, & à former une entreprise pour laquelle l'Académie n'avoit point encore rencontré de secours.

Nous donnons actuellement à l'Auteur le titre de Maître Menuisier, avec d'autant plus de plaisir, qu'il le doit à son travail, & à la récommandation de l'Académie des Sciences auprès de M. de Sartine, Lieutenant Général de Police, qui lui a obtenu la Maîtrise par Arrêt du Conseil.

Cette seconde partie de l'art du Menuisier contient le détail de la Menuiserie mobile, & de celle des Eglises, avec un Traité complet de l'art du trait. Le premier Chapitre traite du parquet & des planchers, des différentes manières de les construire & de les assembler; de la manière de poser les lambourdes, de les espacer, des différentes attentions qu'il faut avoir pour lambourder solidement. La mesure la plus ordinaire de l'intervalle qu'il doit y avoir est d'un pied entre les milieux de chacune des lambourdes, afin qu'il s'en trouve six à la toise carrée de parquet : malgré cet usage il seroit bon qu'elles fussent espacées en raison de la grandeur des feuilles du parquet, c'est-à-dire qu'il s'en trouvât cinq sous la largeur diagonale des plus grandes feuilles, & trois sous les plus petites, afin que toutes les pointes des feuilles portassent sur les lambourdes à la moitié de leur largeur.

Le Châpitre second traite des lambris de différentes espèces, de leurs formes, usages & proportions. Cette espèce de menuiserie étoit employée par les Anciens, non-seulement à la décoration des appartemens des Princes & des Rois, mais aussi à celle des Temples. Joseph Flavius parle du revêtissement intérieur du Temple de Jérusalem, lequel étoit fait de bois de cedre couvert de lames d'or. Virgile, dans la description du sac de Troye, parle des appartemens de Priam, qui étoient revêtus de lambris dorés ; ce qui prouve que l'usage des lambris étoit connu de son tems.

La seconde Section de ce Volume contient la décoration, & la construction des revêtissemens des cheminées, de leurs vis-à-vis, des trumaux, & des croisées en général ; la troisième de la manière d'orner & de revêtir les embrasures des croisées ; & la quatrième de la décoration & construction des dessus de portes, ou attiques.

M. Roubo parle fort en détail de la décoration des appartemens & de leurs différentes espèces, qui sont connues sous les noms d'appartement *de bienséance* ou *de société*, d'appartement de *parade* ou de *magnificence*, & d'appartement *privé* ou de *commodité*. Il traite des vestibules, anti chambres, salles à manger, salles de jeu, de concert, cabinets de toilette, &c. De la construction & décoration des Bibliothèques, & enfin de toutes les parties & de toutes les formes de décorations, les plus élégantes & les plus usitées en France, où cette partie du goût est très-perfectionnée.

Il passe ensuite à la Menuiserie des Eglises, des Chœurs, de leurs revêtissemens & leurs différentes espèces; des stalles, de leurs constructions, formes, proportions & décorations; de la charpente destinée à les porter; il donne la manière de les poser, & une méthode générale pour diviser les stalles en cul-de-four & en quart de cercle. Il traite aussi des Sacristies, des Confessionaux, Chaires à prêcher, Chapelles & buffets-d'Orgues, & autres objets de même espèce. Toutes les attentions possibles & toutes les précautions que l'on peut prendre pour poser les différentes sortes de Menuiseries sont détaillées par M. Roubo; par exemple, il faut faire attention dans quelle saison de l'année l'on est, si les bâtimens sont anciens ou nouvellement faits, si les plâtres ont eu le tems de perdre une partie de leur humidité. Il parle également des différens étages où l'on pose la Menuiserie, des épaisseurs & qualités qu'ont les bois, afin de prévenir les inconvéniens qui arrivent faute de les connoître; si les murs ne sont pas secs, on laisse entre-eux & le lambris une distance d'un ou deux pouces, afin que l'air puisse circuler entre-deux & faire évaporer au moins une partie de l'humidité; ou l'on a soin d'imprimer sur le derrière des lambris deux ou trois couches de grosse couleur à l'huile, ce qui empêche l'humidité de s'attacher sur le bois, & de pénétrer dans ses pores. Si l'on craint qu'il ne travaille encore malgré ces précautions, on garnit le derrière des paneaux & des bâtis avec de l'étoupe que l'on trempe dans du goudron chaud: si c'est dans des endroits secs, on peut encore y mettre des bandes de grosse toile avec du nerf de bœuf battu, que l'on colle avec de la colle forte; mais cela n'est bon que pour les endroits où il n'y a aucune espèce d'humidité à craindre par la nature du lieu.

Le Chapitre neuvième contient l'art du Trait en général, c'est-à-dire non-seulement la théorie de la coupe des bois, relativement aux ouvrages courbes & gauches, mais encore la manière de prendre les mesures de l'ouvrage, de le marquer sur le plan pour l'exécuter ou le faire exécuter, la manière de disposer la Menuiserie pour recevoir les ornemens de sculpture, & la manière de coller

ces ornemens. Dans les Chapitres suivans il explique les courbes relativement à la Menuiserie; telles sont le développement du cône droit & oblique, ou de la sphere; les différentes sortes d'ellipses, les paraboles & les façons de tracer ces courbes, les différentes places dont les revêtissemens sont susceptibles de trait; la manière de construire ces revêtissemens en plein bois, de tracer & corroyer les bois, biais & gauches, tant droits que cintrés, la projection des lignes droites ou arrières-droites; la manière d'en trouver toutes les coupes. Il parle des courbes cintrées de toutes les façons différentes; des manières d'assembler ces différentes courbes ou cintres. Son xive Chapitre contient la façon de construire les escaliers, avec les dispositions les plus commodes & les plus solides. En parlant de la largeur que doit avoir une marche par rapport à sa hauteur, il observe que cette proportion est établie sur la remarque que l'on a faite qu'une personne qui monte sur une surface inclinée fait moins de chemin qu'en marchant sur une surface horisontale, & que l'espace que parcourt le pied de la personne qui monte, diminue le pas ordinaire, du double de la hauteur de ce qu'il faut monter; or en montant un escalier on fait l'un & l'autre, c'est-à-dire que l'on monte & que l'on marche; c'est pourquoi le pas ordinaire étant de deux pieds, lorsque les marches ont six pouces de hauteur, leur giron (ou la largeur de la partie supérieure de la marche) doit avoir un pied, car la hauteur de six pouces étant doublée, donne un pied, plus un pied de giron, ce qui fait les deux pieds demandés. Il y décrit différentes formes d'escaliers, la manière de les construire & de les décorer, & il observe que les formes irrégulières sont absolument à éviter dans les escaliers susceptibles de décoration, parce que quelque soin que l'on prenne, il n'est presque pas possible d'en corriger les défauts.

Cette seconde partie de l'art du Menuisier a paru extrêmement volumineuse, mais l'Auteur observe qu'il s'agissoit de donner aux Artistes les moins instruits un secours qu'ils ne pourroient trouver ailleurs, & qu'il falloit par conséquent faire ensorte qu'ils n'y trouvassent rien à desirer. Il se propose de travailler à l'art de l'Ebéniste, du Charpentier, & autres Arts qui ont trait à une profession qu'il connoît si bien, & qu'il exerce d'une manière si distinguée.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU PÈRE AMIOT DU 1 Mars 1769. de Péking, contenant l'éloge du Frère Attiret, & le précis de l'état de la Peinture chez les Chinois.

NOUS croyons qu'on verra avec plaisir l'extrait suivant, fait par M. de Guignes, d'après une Lettre nouvellement écrite de Péking, par le P. Amiot. Il n'en a supprimé que ce qui concerne les fonctions des Missionnaires, relativement à la Religion. Il seroit à desirer que l'on fît de même un extrait des Lettres Edifiantes. Ce Recueil contient une infinité de choses intéressantes pour les Sciences & pour les Arts, mais elles y sont noyées dans de trop longs détails des Missions. Comme M. de Guignes est à portée d'avoir de tems en tems des morceaux curieux venant de la Chine, nous leur donnerons une place dans notre Journal. Nous commençons par cet éloge du F. Attiret: ce morceau servira à donner une idée de l'état de la peinture Chinoise. On y trouvera la description des tableaux envoyés en France par ordre de l'Empereur Kien long pour être gravés en taille douce. Il y a apparence que le Frère Attiret a eu beaucoup de part à leur composition.

Le Frere Attiret dont le Père étoit Peintre, est né à Dole. Il apprit l'Art de la Peinture sous son Père, ensuite sous les auspices du Marquis de Broissia, il alla faire son cours à Rome. De retour en France il passa par Lyon où il fit plusieurs portraits qui le firent connoître; tels sont ceux du Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, de l'Archevêque de Lyon, du Prevôt des Marchands, M. Perrichon, &c. Arrivé à Dole, il continua de s'occuper de la Peinture. Il entra ensuite dans la Compagnie de Jesus. Il étoit alors âgé d'un peu plus de 30 ans. Pandant son Noviciat il peignit les quatre pendans du Dome de l'Eglise du Noviciat à Avignon, & quelques autres morceaux estimés des Connoisseurs.

Dans ce même-tems les Pères Parennin & Chalier Missionnaires à Péking, demanderent qu'on envoyât quelque habile Peintre pour la maison Françoise, comme le Frère Castiglione Italien l'étoit pour la Maison Portugaise. En conséquence le Frere Attiret fut envoyé à la Chine, & il partit sur la fin de l'année 1737.

Arrivé à Peking, il offrit à l'Empereur pour son coup d'essai, un tableau représentant l'adoration des Rois, & ce Prince en fut si content qu'il le fit placer honorablement dans l'intérieur de son Palais. Le F. Attiret qui n'avoit peint jusqu'alors que l'histoire & le portrait, fut obligé de se livrer à tous les genres. Le premier sujet qu'il traita, fut à son choix, à la vérité, mais l'Empereur lui fit ôter & ajouter tant de choses, qu'il en résulta une espèce de mixte qui n'étoit d'aucun genre,

& qui tenoit de tous. De plus l'Empereur n'aimoit pas la peinture à l'huile à cause de son trop de luisant ; les ombres quand elles étoient un peu fortes, lui paroissoient des taches. Il fallut que le Frère Attiret se conformât au goût de ce Prince qui préféroit la détrempe. *Elle est plus gracieuse*, disoit-il, *& elle frappe agréablement la vue, par quelque côté qu'on la regarde : ainsi il faut qu'après que ce tableau sera fini, le nouveau Peintre peigne de la même manière que tous les autres. Pour ce qui est des portraits il pourra les faire à l'huile : qu'on ait soin de l'instruire.* C'est avec quelques difficultés que le Frère Attiret fut contraint de se défaire de sa vivacité Européenne qui ne plaisoit pas aux Chinois, & qui dénotoit, selon eux, un fond d'indocilité qu'il étoit à-propos de réprimer.

Mortifier cruellement, sans paroître en avoir l'intention, sans fournir à celui qu'on mortifie le moindre prétexte de se plaindre légitimement, le mortifier de façon qu'il ne puisse en quelque sorte se dispenser honnêtement de témoigner sa reconnoissance, est un art qu'on posséde à Péking au suprême degré : on ne tarda pas à en faire usage à l'égard du Frère Attiret. Il avoit témoigné de la répugnance pour peindre à l'eau, on faisoit naître mille occasions de peindre de cette façon, & il étoit forcé de sçavoir gré à ceux qui lui procuroient cet avantage. Il avoit paru trouver mauvais qu'on ordonnât aux Peintres Chinois de l'instruire, les instructions lui furent prodiguées, & il devoit non-seulement les recevoir comme des bienfaits, mais encore les solliciter. Dans le tems qu'il étoit le plus occupé de quelque sujet, des Eunuques apportoient un ordre de l'Empereur pour peindre sur le champ quelques fleurs sur un éventail ; souvent le Frère Attiret impatienté & de mauvaise humeur, leur répondoit, *je ne vous entens pas :* le Frère Castiglioné moderoit ces vivacités.

Quelques jours après un de ces ordres, il en vint un autre beaucoup plus honorable en apparence, mais infiniment mortifiant. Il s'agissoit de se transporter dans un des appartemens de l'intérieur du Palais pour y retoucher une peinture Chinoise qui étoit, disoit-on, gâtée en beaucoup d'endroits.

Il s'y rendit avec le Frère Castiglioné qui étoit chargé de lui expliquer ce qu'il devoit faire, & comment il le devoit ; il s'agissoit de mettre de nouvelles couleurs sur les anciennes, & de renouveller ainsi cette vieille peinture qui remplissoit tout le fonds d'un appartement. Une simple table sur laquelle on mit une chaise fut tout l'échafaudage qu'on lui permit. On sent combien il devoit être gêné, soit pour le bas du tableau, soit pour le haut ; il courroit risque de tomber, pour peu qu'il perdît l'équilibre. Il étoit encore incommodé par des Eunuques qui sous prétexte de le servir, n'étoient là proprement que pour le garder, l'observer, &

faire à son égard l'office de Maîtres des cérémonies, en lui indiquant à-propos & hors de propos tous les usages minutieux qui sont d'étiquette au Palais.

Chaque jour, vers les sept heures du matin, il falloit qu'il se trouvât à la premiere porte de l'enceinte intérieure, là il attendoit que les Gardes eussent donné avis de son arrivée aux Eunuques qui présidoient à ce quartier, afin d'être introduit par quelqu'un d'eux. Dès qu'il étoit entré, on fermoit la porte sur lui, on lui faisoit traverser en silence une vaste cour, au bout de laquelle il attendoit encore jusqu'à ce que d'autres Eunuques fussent avertis. Enfin après avoir passé par plusieurs portes, toujours avec le même cérémonial & la même lenteur, il entroit dans le lieu où il devoit peindre; il y restoit jusqu'environ vers les cinq heures du soir, alors on le congédioit avec la même cérémonie. L'Empereur lui envoyoit chaque jour des mets de sa table, mais avant qu'ils fussent parvenus jusqu'à lui, ils étoient déjà refroidis & propres à dégoûter un Etranger, dont l'estomac n'est point encore fait à la nourriture du Pays: aussi se contentoit-il pour l'ordinaire, surtout dans les commencemens, de manger quelques fruits avec quelques petits pains cuits au bain marie. Il finit le tableau du Palais, acheva ensuite celui qu'il avoit commencé, en peignit plusieurs autres, s'appliqua au costume des Chinois, & à prendre leur manière dans ce qu'elle a de bon, avec tant de succès que tout le monde vouloit avoir de ses ouvrages. Il alloit travailler chez les Grands, chez les Ministres pendant les jours de repos.

Le travail qu'il faisoit au Palais étoit d'autant plus pénible qu'il étoit accompagné de tout ce qu'une bienséance de nécessité peut imposer de gênant & de rude. Une espèce de salle isolée, au rès de chaussée, comme sont tous les appartemens Chinois, entre cour & jardin, exposée à toutes les incommodités des différentes saisons étoit le lieu destiné à l'attelier des Peintres. Là n'ayant d'autre feu en hiver que celui d'un petit rechaut sur lequel il mettoit ses godets, pour empêcher que les couleurs ne gelassent, il souffroit le froid le plus piquant. Il n'avoit pas moins à souffrir en été par l'épuisement où le réduisoient les chaleurs excessives, dans un lieu que les rayons d'un soleil brûlant qui entroit par tous les côtés, rendoient comme une espèce de fournaise. Au reste les autres Peintres étoient dans la même position que lui, ainsi il n'avoit pas à se plaindre.

Le Frère Attiret ne pouvant suffire à tout, il se contentoit d'esquisser les Sujets & de peindre lui-même les carnations, il distribuoit le reste de l'ouvrage aux Peintres Chinois dont il dirigeoit le pinceau. Il avouoit lui-même que pour ce qui regarde la coëffure, l'habillement, le paysage, les animaux & en général le costume du Pays, les

Chinois

Chinois dirigés, le faisoient infiniment plus vîte & beaucoup mieux qu'il n'auroit pu le faire. Il apprenoit tous les jours quelque chose de nouveau dont il faisoit usage dans l'occasion, & il reçut de ces Peintres des instructions utiles. Il venoit d'achever au Palais un tableau dont il étoit passablement content. Dans le fond étoit un paysage où il y avoit entre autres un de ces arbres très-communs à la Chine, & qui dans la peinture forme toujours une assez jolie perspective. Les principales figures représentoient des Dames Chinoises & quelques suivantes. Les Peintres qui travailloient dans le même lieu, venoient de tems en tems jetter quelque coup d'œil sur son ouvrage, & se retiroient sans dire mot. Le Frère Attiret étoit surpris de ne recevoir aucun compliment de leur part, car ils avoient coutume de lui en faire pour la moindre bagatelle. Il les pressa plusieurs fois de lui en dire leur sentiment; enfin le plus ancien prenant la parole lui dit : « Votre précieux pin» ceau est sans contredit beaucoup » plus brillant & plus moëlleux que » le nôtre, mais vous n'êtes pas au » fait comme nous des usages & » des choses de notre pays ; je » prendrai donc la liberté de vous » faire part de mes craintes, puis» que vous voulez sçavoir ce que » nous pensons : votre tableau pé» che trop visiblement contre le » costume pour que l'Empereur » puisse le goûter. Premierement » les feuilles & les rameaux de cet » arbre ne sont pas arrangés com» me dans le naturel ; en second » lieu, il n'y a pas dans chaque » feuille le nombre des principaux » filamens qui leur convient. Il » doit y en avoir tant, & vous en » avez mis tantôt plus, tantôt moins, » suivant que le hazard vous l'a » dicté. Eh » ! je ne suis pas Botaniste, répondit aussi-tôt le Frère Attiret, il me suffit de représenter en gros ces feuilles; s'il n'y a que de pareils défauts, je puis me flatter que l'Empereur ne désapprouvera pas ce tableau. « Je le sou» haite repartit le Chinois, vous » ne tarderez pas d'en être éclairci, » puisqu'on annonce que ce Prince » arrive ».

En effet, l'Empereur entra aussitôt & alla voir l'ouvrage du Frere Attiret. Ce Prince demanda si les femmes représentées sur le tableau étoient des femmes Européennes, le Frère Attiret lui répondit que non. « Elles ne ressemblent guères, » répondit l'Empereur à des fem» mes Chinoises, il faut les chan» ger ou les retoucher ». Il jetta quelques coups d'œil sur les autres peintures & se retira.

Le Frère Attiret qui avoit voulu peindre des Chinoises fut déconcerté. Il eut recours à son Peintre Chinois, & le pria de continuer de lui donner des avis. Très volontiers, répondit celui-ci, « mais à condi» tion que vous ne regarderez ce » que je vous dirai que comme un » trait d'amitié de ma part. La re» marque que je vous ai commu» niquée tantôt vous paroît une

» bagatelle, à la bonne heure; » vous n'en jugerez pas tout-à-fait » ainsi dans la suite, voici quel- » que chose de plus essentiel.

» Les principaux objets qui fi- » gurent dans votre tableau sont » des femmes habillées à la Chi- » noise. Parmi ces femmes il y a » des Maîtresses & des Suivantes. » Vous avez cru distinguer assez les » unes des autres par l'habillement, » la coëffure, par le plus ou le moins » de majesté dans l'attitude, & peut- » être par bien d'autres petites dif- » férences dont nous ne sommes » point au fait, ou que nous ne com- » prenons pas; mais vous avez ou- » blié les différences essentielles, » celles qui constituent pour ainsi » dire l'état des personnes, & qui » font dire au premier coup d'œil; » voilà des Maîtresses, voilà des » Suivantes, voilà des Dames, » voilà des personnes de service » ou de travail. Or ces différences » caractéristiques, quant à la figure, » consistent principalement dans les » mains. Ne trouvez pas mauvais » que j'entre avec vous dans quel- » que détail sur cela. Vous êtes » Etranger, il est très probable que » de long tems vous ne verrez de » Dames Chinoises, si vous en » voyez jamais.

» Les mains d'une femme de » qualité ou de toute autre qui » peut avoir sous ses ordres des » esclaves ou des domestiques, sont » toujours d'un beau rouge, si ce n'est » naturellement, c'est du moins » par artifice: ses doigts qui sont » de même couleur, doivent être » minces, arrondis & se termi- » ner en pointe. Ils sont outre » cela toujours armés de longs on- » gles qui sont arqués dans leur » largeur, rouges sur la partie qui » couvre le doigt & de couleur de » perle dans tout le reste, leur » longueur n'est pas indifférem- » ment la même. Celles des ongles » du pouce & du petit doigt l'em- » portent considérablement sur cel- » les de tous les autres; de là vient » qu'ils sont pour l'ordinaire revê- » tus d'un ongle artificiel d'or ou » d'argent, pour les préserver des » accidens fâcheux auxquels ils se- » roient exposés sans cette précau- » tion. Il est bon que vous soyez » instruit de tout cela: car un Pein- » tre qui dans un tableau représen- » teroit par exemple une Dame » Chinoise, travaillant à quelque » petit ouvrage de main, ou ayant » quelques petits enfans qui fola- » trent autour d'elle, ce Peintre » feroit une faute, si en donnant » à cette Dame des ongles de la » longueur requise, il ne les lui » revêtoit pas en même-tems de » l'étui dont je viens de parler. » Nos Dames ont la prudence de » ne pas exposer mal-à-propos un » de leurs plus beaux ornemens: » elles sçavent ce qu'il en coûte de » tems & de patience pour parve- » nir à avoir des ongles d'un bon » pouce de longueur & bien fa- » çonnés. Elles ne doivent pas pa- » roître moins prévoyantes en » peinture, qu'elles ne le sont » dans la réalité; mais ce n'est » presque rien que tout cela en

» comparaiſon de ce qu'il me reſte » à vous dire.

» Les airs de têtes que vous avez » donnés à ces prétendues Chinoi- » ſes ſont totalement manqués. » Ces yeux vifs & brillants, ces » joues vermeilles, cette phyſio- » nomie hardie, ces bras qu'on » voit preſque juſqu'aux coudes, » ce cou découvert juſqu'à la naiſ- » ſance de la gorge, tout cela n'eſt » d'uſage parmi nous, que lorſ- » que nous peignons des fem- » mes d'une vertu médiocre ou de » jeunes filles avant l'âge de pu- » berté ».

» La modeſtie, la timidité, la » douceur ſont les principales qua- » lités extérieures que nous exi- » geons en général dans les per- » ſonnes du ſexe ; ce n'eſt qu'en » les poſſédant qu'elles peuvent » nous plaire. Elles le ſçavent très- » bien & elles en ſont ſi convain- » cues, qu'elles emploient tout leur » art pour ſe procurer au moins » une apparence de ce que la na- » ture leur a quelquefois refuſé de » ce côté-là. Ainſi ne pas leur don- » ner en peinture un air de mo- » deſtie, de timidité & de dou- » ceur, c'eſt manquer de les pein- » dre au naturel & dans la décen- » ce qui leur convient, c'eſt pécher » contre le coſtume ; & ce défaut » n'eſt pas moins ridicule à nos » yeux que le feroit une conte- » nance de petit Maître dans un » Magiſtrat.

» Voulez vous, ajouta-t-il, que » l'Empereur goûte votre tableau, » couvrez le col de ces fem- » mes juſqu'au menton & leurs » bras juſqu'au poignet. Un collet » & de longues manches vous tire- » ront d'affaire pour le préſent. » Adouciſſez le coloris de ces vi- » ſages, affoibliſſez-en l'éclat par » des demi teintes qui ne laiſſent » preſque point voir de rouge ; car » nous avons pour maxime qu'une » femme qui a la face enluminée » eſt ſujette au vin : que cela ſoit » vrai ou non, n'importe, nous » l'avons toujours oui dire ainſi, » nous le diſons nous-mêmes à » notre tour, & il paroît que tout » le monde en eſt perſuadé comme » d'une vérité conſtante. Delà vient » que celles de nos Dames qui ont » un teint un peu haut en couleur » prennent autant de ſoin de le » maſquer, qu'elles en prendroient » pour cacher une difformité réel- » le : elles pouſſent même les cho- » ſes ſi loin, qu'elles préférent » dans le fard dont elles ſont » uſage, la couleur de la craie à cel- » le du vermillon.

» Au reſte, ces remarques n'ont » lieu que pour les femmes Chi- » noiſes, & je n'ai pris ſur moi de » vous les communiquer ſans dé- » tour, que pour vous inſtruire d'un » point eſſentiel de notre coſtume, » dont vous n'aurez peut-être ja- » mais occaſion de vous mettre au » fait par vous même. D'ailleurs » l'ordre de l'Empereur eſt formel, » il faut que vous corrigiez votre » tableau, ou que vous permettiez » qu'on le corrige pour vous. Vous » ſerez un peu plus à l'aiſe quand » vous aurez à peindre des femmes

» d'une autre nation, même des » femmes Tartares. Car quoique » les Tartares soient depuis long-» tems à la Chine, dont ils sont » aujourd'hui les Maîtres, ils n'ont » pas encore adopté en entier tou-» tes les mœurs Chinoises; cela » viendra petit à petit. Pour ce qui » est des autres choses qui sont de » goût parmi nous, l'expérience » vous apprendra insensiblement à » vous y conformer. Je me ferai » toujours un vrai plaisir de vous » communiquer mes foibles lu-» mières, sur tout ce que je dois » sçavoir, & que vous ne pouvez » pas deviner ».

Le Frère Attiret qui avoit écouté avec attention le Peintre Chinois, resta de son aveu comme un homme pétrifié. Les corrections qu'on exigeoit de lui n'étoient propres qu'à gâter son tableau, il obéit cependant, & sa docilité forcée lui valut l'approbation de l'Empereur & l'amitié des Peintres du Palais. Ils ne le regardoient plus que comme un très habile homme à la perfection duquel ils pourroient concourir en même tems qu'ils se perfectionneroient eux-mêmes. La peinture par leur bonne intelligence prit une nouvelle forme à la Cour & dans la Capitale. Le goût du Prince pour cet art fit d'abord naître celui des Courtisans; celui-ci se communiqua bientôt à la Ville. Il se forma deux Ecoles qui eurent pour Maîtres les Frères Castiglioné & Attiret. Ce dernier fit plusieurs beaux tableaux d'Eglise, une quantité d'autres pour les Chrétiens, & plus de deux cents portraits de personnes de différens âges & de différentes Nations.

C'est assurément quelque chose de bien pénible & de bien dur que d'être obligé de peindre à la hâte, contre son jour, dans des lieux peu commodes, quelquefois obscurs, souvent trop éclairés, au milieu d'une foule de Courtisans qui ont toujours quelque chose à dire, ou au Peintre pour le détourner de son attention, ou au Modèle pour lui faire perdre sa contenance, d'être forcé de peindre vîte & long-tems, de peindre sans avoir ni couleurs propres ni pinceaux préparés pour cela, faute d'avoir été prévenu, de peindre dans les circonstances critiques d'une maladie imprévue qui ôte au corps ses forces & à l'esprit sa vigueur; de peindre enfin lorsqu'on est le moins en état de le faire. Les Caraïbes & les Hurons n'oseroient, ce semble rien exiger de pareil. C'est cependant chez ce Peuple un des plus policés de l'Univers, que cela se voit, & c'est par les ordres d'un très-grand Prince, d'un Prince sage & éclairé, que cela se pratique souvent ainsi.

L'Empereur est plein de bonté pour les Etrangers qui sont avoués dans son Empire, pour ceux surtout qui travaillent à son service. Il ne prétend rien exiger d'eux qui ne soit raisonnable, & il ne l'exige même qu'autant qu'ils voudront bien s'y prêter, mais l'Empereur n'est pas instruit de tout, & il n'est pas possible de l'en instruire. On doit se taire, ou pour ne pas exposer

la fortune de quelqu'un de ceux qui approchent du Trône, ou par une bienséance de Cour contre laquelle on n'agit jamais sans les plus grands inconveniens. Les intentions les plus droites pouvant être mal interprétées, on se garde bien de les manifester; les excuses les plus légitimes pouvant être prises pour des prétextes, on n'en apporte aucune. Pour donner une idée de ces travaux & de la promptitude avec laquelle on doit les exécuter, je vais rapporter quelques anecdotes qu'on ne sera pas fâché de connoître.

Les années (depuis 1753 jusqu'en 1760.) les plus brillantes du règne de Kien-long, ces années dont chaque mois a été marqué par quelque victoire, ou par la soumission volontaire de quelque Chef de Horde, & où les limites de la domination Tartare Chinoise ont été portées jusqu'aux extrêmités de la petite Boukharie, au-delà des montagnes de Badakhschan; ces années, dis-je, ne feront pas moins l'admiration de la postérité, par ce que l'histoire lui en racontera, que par ce que la Peinture mettra sous ses yeux.

Dabord *Taouatsi* regardé comme usurpateur du Trône des Eleuths, combattu, défait, pris prisonnier & conduit à Péking : son arrivée à la Cour où malgré ses disgraces il est reçu avec tous les honneurs dûs à son rang, où pour lui adoucir la perte du Royaume dont on venoit de le dépouiller, on le décore du titre de *Tsin-ouang*, c'est-à dire de *Prince du premier ordre*, & où cependant sous le spécieux prétexte du cérémonial on le garde à vue, & on le retient dans une honorable prison.

En second lieu, *Amoursana* auquel on avoit fourni des troupes pour l'aider à détrôner *Taouatsi* son concurrent, déclaré lui-même rébelle pour avoir refusé de venir à la Cour, afin d'y recevoir, disoit-on, les honneurs dont on vouloit le combler; attaqué en conséquence & poursuivi jusques sur les frontières de la Russie, où après avoir traîné de déserts en déserts & de cavernes en cavernes une misérable vie que tant de milliers d'hommes armés cherchoient à lui ravir, mourut de la petite vérole, abandonné de ses plus fidéles Sujets, auxquels ce terrible fléau du genre humain parut encore plus redoutable que toutes les armées du vaste Empire de la Chine.

En troisième lieu, le grand & le petit *Hotchom* qui se disoient les successeurs légitimes d'*Amoursana*, après avoir ramassé tous les débris des troupes vaincues & fugitives, après avoir excité le courage & ranimé la valeur d'un petit nombre de Hordes de Tartares Mahométans pour tâcher avec leur secours, d'empêcher la ruine totale d'un Etat ébranlé jusques dans ses fondemens, après avoir livré des batailles, soutenu des siéges, après avoir été battus par le grand nombre, chassés d'Ouché, d'Ily, d'Irguen, & de Casgar, contraints de

se refugier chez le Sultan de Badakschan, lequel ne voulant ni les livrer, ni empêcher les troupes Impériales d'entrer dans sa Ville, les laissa se défendre seuls, & mourir en braves les armes à la main.

En quatrième lieu, le cadavre du premier des Hotchom insulté, sa tête coupée, apportée en triomphe à Péking & placée avec appareil sur une des portes intérieures du Palais de l'Empereur, en présence de Sa Majesté & de toute la Cour; là exposée aux yeux de tout le monde, elle étoit bien moins un trophée pour les vainqueurs, qu'un objet de terreur pour les vaincus: elle instruisoit tous les Mantchous, Mongous, Chinois & Tartares Mahométans du triste sort qui les attendoit, s'il leur arrivoit jamais de faire d'inutiles efforts pour tâcher de relever un Royaume qui venoit d'être réuni à une des Provinces de l'Empire, en attendant qu'on daignât l'ériger lui-même en Province particulière.

En cinquième lieu: enfin l'entrée triomphante du général Tchaohoei, principal instrument des conquêtes de Sa Majesté. A la distance d'environ six lieues de la Capitale, au milieu du grand chemin, par où le Général devoit passer, on avoit dressé un Pavillon dans lequel on avoit mis un Autel & un Trône. C'est-là que l'Empereur se rendit avant le lever du Soleil, pour y attendre dans tout l'appareil de la Majesté Impériale, celui qui avoit si bien mérité de l'Empire. Le Général qui est censé ignorer ce qui se passe, arrive & est tout étonné de se trouver si près de Sa Majesté; il se jette à bas de son cheval pour aller se prosterner aux pieds de son Maître; en même-tems l'Empereur sort du Pavillon, lui tend la main, l'empêche de se mettre à génoux & l'invite à entrer dans le Pavillon, afin de faire de concert avec lui les cérémonies respectueuses *en l'honneur du Ciel & en présence des Esprits.* Ils entrent l'un & l'autre, se prosternent devant l'Autel, & frappent la terre du front, suivant le rit déterminé. L'Empereur se leve seul, verse du vin dans trois coupes qui sont rangées sur l'Autel, les offre, en fait la libation, les remplit de nouveau de sa propre main, & les présente l'une après l'autre au Général qui en boit la liqueur.

Après avoir vuidé la derniere coupe, le Général se leve à son tour & debout à côté de Sa Majesté, il fait un court exposé de ce qui s'est passé de plus essentiel durant le cours de la guerre, comme *pour avertir les Ancêtres que la génération présente tâche de marcher sur leurs traces, & qu'elle n'a point dégéneré de leur valeur, non plus que de leur vertu.* Après cette cérémonie on en commence une autre, c'est celle de la marche lorsque l'Empereur conduit lui-même son Général jusqu'au plus prochain de ses Palais. Les drapeaux & les étendards de toutes les couleurs & de toutes les formes, portés par des hommes à cheval, vêtus de robes longues,

tous les instrumens de parade qui sont d'étiquette pour le grand cérémonial, portés de même par des hommes à cheval vêtus de robes longues, précédent la marche. Les uns & les autres sont rangés de file, sur deux lignes parallèles, & marchent gravement au son des instrumens guerriers qui sont placés parmi eux à des distances égales; viennent ensuite ceux qui représentent les différens corps de la Milice, & après eux les grands Officiers de la Couronne, chacun dans le rang qui lui convient & avec les marques distinctives qui lui sont propres. Quelques Officiers des Gardes terminent cette premiere division.

Après un intervalle d'une vingtaine de pas, les Eunuques du Palais commencent la seconde : ils sont rangés dans le même ordre que ceux qui les précédent & à cheval comme eux; car tout le monde est à cheval dans cette cérémonie. Parmi ces Eunuques, les uns portent des cassolettes d'or, dans lesquelles ils font brûler des odeurs exquises qui embaument l'air, les autres tiennent à la main des vases de même métal qui sont remplis de thé & de quelques liqueurs rafraîchissantes. Ils sont suivis par deux Chœurs de Musiciens, Eunuques comme eux, qui marient leurs voix mélodieuses au son des instrumens,& célèbrent par l'Hymne le triomphe & les victorieux & les victoires qu'ils ont remportées.

La troisième division commence par une partie des Officiers des Gardes, ils précédent immédiatement l'Empereur. Le Général ayant le casque en tête & revêtu de son armure, est au côté droit de Sa Majesté. Le premier Ministre & quelques Grands de l'Empire forment le cortége. L'autre partie des Officiers des Gardes suit & ferme la marche.

Les Princes de tous les Ordres, les Mandarins des grands Tribunaux de l'Empire, les Chefs des Tribunaux subalternes de la Capitale, les Lettrés & les Militaires qui ont un grade au-dessus du quatrième degré, les Ambassadeurs des petits Souverains Tributaires de la Chine que le hazard, la politique ou leurs propres affaires avoient conduits à Péking, à genoux sur une même ligne, à l'un des côtés du grand chemin, sont les seuls témoins d'un triomphe dont la majestueuse simplicité & l'ordre merveilleux qui y règne, sont au dessus de toute expression. Comme les Missionnaires Européens sont réputés être au service de la Cour, ils ont l'honneur d'être mêlés parmi les Mandarins dans ces sortes de Cérémonies, où il s'agit de témoigner son zèle pour la personne de l Empereur ou pour la gloire de l'Empire. Nous étions par conséquent au nombre des spectateurs, & je ne dis rien ici que je n'aie vu de mes propres yeux.

Tels sont en gros les principaux événemens consignés dans les fastes avec toute l'exactitude & la prolixité des détails, & mis en tableaux

dans leurs différentes parties, dans celles du moins qu'on a cru les plus propres à relever la gloire du Conquerant, ou à flatter l'amour propre du Souverain.

Pendant tout le tems que cette guerre a duré contre les Eleuths & les autres Tartares leurs alliés, dès que les troupes de l'Empire avoient remporté quelque victoire, pris quelque Ville, ou soumis quelque Horde, aussi-tôt ordre aux Peintres d'en faire la représentation. Ceux d'entre les principaux Officiers qui avoient eu le plus de part à ce qui venoit de se passer, étoient choisis de préférence pour figurer en peinture, comme ils l'avoient fait dans la réalité. Mais comment peindre des modéles qui n'étoient pas présens, qu'on n'avoit jamais vus, & dont par conséquent on ne pouvoit se former une idée suffisante pour les représenter du moins à-peu-près? Ce qu'on regarderoit par-tout ailleurs comme moralement impossible, ne souffre ici aucune difficulté. Ceux qui devoient servir de modéles étoient absens, ils étoient quelquefois dans des endroits éloignés de la Capitale de plus de huit cens lieues de chemin, n'importe; on les mandoit à la Cour, & ils s'y rendoient avec cette célérité, dont les seuls Tartares sont capables. Le jour même de leur arrivée, ils étoient admis en présence. L'Empereur les interrogeoit sur ce qu'il vouloit sçavoir, faisoit tirer leurs portraits & les renvoyoit aussi-tôt à l'armée, pour y continuer le service comme auparavant. Tout cela se faisoit de part & d'autre avec tant de précipitation que l'arrivée de ces Officiers n'étoit souvent sçue à la Cour qu'après qu'ils étoient repartis. Les Peintres n'avoient tout au plus qu'une heure ou deux pour mettre sur la toile des figures pour lesquelles il leur auroit fallu deux ou trois jours au moins.

Je ne dois pas laisser ignorer que cela ne se pratique ainsi que par un raffinement de politique. Faire tirer les portraits de plusieurs de ceux qui se sont trouvés dans les différentes actions, est le prétexte; mais la véritable intention de l'Empereur est de se procurer l'occasion de sçavoir par lui-même, de la bouche de plus d'un témoin, si les rélations de ses Généraux ne s'écartent pas de la vérité, ou si ses Ministres ne lui en imposent pas. La seule crainte d'être découvert ou de se trahir soi-même, retenoit tout le monde dans le devoir, & l'Empereur, exactement instruit, pouvoit donner des ordres à-propos.

Ce qui se pratiquoit à l'égard des Officiers, avoit lieu à-peu-près également à l'égard de quelques prisonniers de marque que l'on avoit faits en combattant, & de plusieurs Chefs de Horde qui sans vouloir combattre avoient subi volontairement le joug. Les uns & les autres étoient conduits à Péking ou dans quelqu'une des Maisons Impériales, on les interrogeoit, ou pour mieux dire on les faisoit parler sur les affaires de la guerre,

guerre, sans qu'ils pussent soupçonner qu'il y avoit de l'affectation, on tiroit leurs portraits, on les mettoit à portée d'être témoins de tout ce qui pouvoit leur inspirer du respect pour l'Empereur & de l'admiration pour la puissance dont il est environné : on les admettoit au festin de cérémonie, & après les avoir comblés d'honneur & chargés de présens, on les renvoyoit dans leur propre Pays pour y vivre à leur manière, mais sous l'autorité des Officiers de l'Empire. Cette sage conduite, dans laquelle les Eleuths reçurent en général des gages certains de la clémence & de la libéralité du grand Prince dont ils étoient devenus les Sujets, ne se démentit qu'envers ceux qui refuserent opiniatrément de se soumettre, ou qui, après avoir fait semblant d'être soumis, reprirent les armes, dès qu'ils crurent pouvoir le faire avec avantage. Les terribles châtimens qu'on leur fit essuyer, après les avoir vaincus, acheverent de contenir dans les bornes du devoir, ceux qu'on ne pouvoit y fixer par les bienfaits.

Tous ces portraits faits ainsi à la hâte, étoient mis en réserve dans un lieu particulier, d'où on les tiroit ensuite, quand on en avoit besoin pour les tableaux dans lesquels ils devoient entrer. Il arrivoit souvent qu'un même Peintre devoit faire pour sa part trois ou quatre portraits par jour, & quand je dis par jour, il faut entendre cinq ou six heures seulement, parce que le reste du tems se passoit ou en pures cérémonies, ou à attendre, ou à se transporter d'un lieu à un autre.

L'extrait de quelques Lettres du Frère Attiret achevera de confirmer ce que j'avance. Il avoit été appellé en Tartarie par l'Empereur pour exercer son talent.

« A mon arrivée à Gehol, je » descendis à l'Hôtel du premier » Ministre aux soins duquel l'Em» pereur m'avoit confié. Le quatre » du mois de Juillet 1754, c'est» à-dire deux jours après mon arri» vée, ce Ministre étant dans mon » appartement, me dit que vrai» semblablement j'aurois à peindre » le Ta-yen-yen (la cérémonie du » grand festin) qu'on devoit faire » incessamment. A onze heures du » soir, on m'ordonna de me ren» dre au Palais avant la pointe du » jour. En effet, le lendemain on » me conduisit au Jardin où l'on » préparoit tout. On me dit que » les Regulos Tartares étoient arri» vés pendant la nuit, & qu'aujour» d'hui même l'Empereur leur don» noit le festin avec toute sorte de » splendeur, que l'intention de Sa » Majesté étoit que j'en fisse le des» sin, & qu'on le lui présentât le » jour même. C'est-là que je re» connus le besoin de ce qu'on re» proche quelquefois aux Peintres » d'avoir trop. Mon imagination à » la glace ne me représentoit les » objets que j'avois vus que dans » une confusion & un cahos où je » ne pouvois rien débrouiller. En» fin aiguillonné par la nécessité, » je saisis le moment de l'arrivée

» de l'Empereur dans le lieu du » *Ta yen yen*. Il y a dans ma composition une centaine de figures. » L'Empereur approuva mon dessein qui lui fut présenté le même jour. Le lendemain à la pointe » du jour, nouvel ordre de me » rendre au Palais pour y peindre » ceux des Mongous que l'Empereur a élevés au rang de Princes » du 1, 2, 3 & 4e Ordres, & ceux » qu'il a faits grands de l'Empire. » J'en ai déjà peint cinq ; l'ordre » est que j'en peigne au moins deux » par jour. On sçait que ces Tartares ne sont pas trop patiens, » on craint de les ennuyer en les » retenant trop long-tems, dans » des lieux d'où probablement ils » voudroient déjà être bien loin.... » Le 20 de la cinquième Lune je » tombai malade, on m'envoya les » Médecins de l'Empereur ; le 21 » & le 22 je fus obligé d'aller » peindre deux portraits, & trois » le 23 malgré ma maladie. L'endroit où je peignois étoit le lieu » où étoient les Regulos & les » Grands pour entendre la Comédie. Ils étoient par conséquent » toujours sur mes épaules, augmentant infiniment mes peines » par leurs caresses, leurs politesses & leurs questions. Ce qui les » engageoit à ces considérations » étoit la manière honorable avec » laquelle l'Empereur me traitoit. » On m'envoyoit chaque jour des » mets de sa table par un Mandarin en cérémonie.

» Le 28 je fus appellé pour mettre en grand le petit dessin du » Ta yen-yen A peine je fus arrivé, » qu'un Eunuque m'apporta deux » pièces de soie de la part de l'Empereur. Sa Majesté arriva elle-même peu de jours après. Elle » me fit l'honneur de me demander si j'étois bien remis de ma » maladie ; il fallut lui répondre » qu'oui. Elle trouva que je n'étois pas bien dans l'endroit où » j'étois, & me fit transporter dans » le *Ta tien* ou la grande-salle. Peu » de tems après le *Hou cha kie* » (nom du principal Eunuque de » la Présence) vint avec une feuille de ce papier sur lequel l'Empereur a coutume de peindre, & » m'ordonna de la part de Sa Majesté de dessiner sur le champ un » Tartare à cheval, courant après » un Tigre, l'arc bandé pour le » tuer.

» Le 29 le même Eunuque vint » m'apporter l'ordre de faire le » dessin de quatre *Cheou-kuen* : » on appelle ainsi une pièce de soie » aussi fine, mais plus serrée que » le *Cha*. Elle est large d'environ » deux pieds & d'une longueur indéterminée. On la met en rouleau & on la tient à la main, » c'est ce que son nom désigne. » J'allai au Jardin pour y choisir » les sites qui devoient servir de » fonds. L'Empereur s'approcha de » moi & s'informa de ma santé.

» Le deux de la sixième Lune » l'Empereur est venu à moi & a » trouvé que les dessins que j'avois » faits de sa personne, soit à cheval ou porté en chaise étoient » trop renversés en arrière. Il s'est

» assis sur le Trône qui est dans la » salle où je travaille, & m'a ordonné de le dessiner tel qu'il étoit. » Comme il faisoit fort chaud, il » m'a permis d'ôter mon bonnet » & de m'asseoir, car on est toujours à genoux, lorsqu'on fait » quelque chose en sa présence.

» Le matin du trois de la sixième Lune, il m'a fait voir ce » qu'il avoit peint sur le dessin que » je lui avois fait, & m'a fait corriger quelque chose sur l'attitude » du Tartare qui tire de la fléche. » Le soir il m'a envoyé ce tableau » pour l'achever. Il me fit demander si j'avois un *Yeou ti tsé* ou » une toile empreinte, ou pour » mieux dire du papier de Corée » avec une couche d'huile. Ce papier est plus fort & plus uni que » la toile. Comme je n'en avois » point, on fit partir un Courier » pour en aller chercher au *Jouikouan* (l'endroit où travaillent » les Peintres) le Courier revint » une heure après.

» Le neuf je fis le portrait de » l'Empereur en grand, & tout le » monde en fut content. Le dix je » reçus l'ordre de me rendre au Jardin pour y choisir un site selon » mon goût & d'en faire le dessin, » pour servir de fond à un tableau, » dans lequel l'Empereur sera représenté s'exerçant à tirer de la » fléche. Ensuite le Prince de son » propre mouvement me créa Mandarin avec des appointemens; » mais malgré toutes les instances du Ministre je persistai à » refuser cet honneur ».

Le Frère Attiret a composé encore plusieurs magnifiques tableaux qui sont déposés dans le Palais de l'Empereur, où en général il n'est permis à personne de les aller voir, à moins que quelque commission particulière ne vous porte de ce côté. J'ai eu occasion d'en voir quelques-uns.

Le premier est un plafond représentant le Temple de la Gloire, non de celle qui s'acquiert en prenant ou en renversant des Villes, mais de celle qui résulte des différens services qu'on rend au genre humain en lui procurant dequoi satisfaire à ses besoins, en pourvoyant à sa sûreté ou en augmentant son bien être, & en multipliant ses plaisirs.

Le second est un tableau d'environ cinq pieds de haut sur trois & demi de large. Il représente une Dame qui vient d'achever sa toilette. Quatre autres tableaux représentent les quatre Saisons.

Le Printems s'annonce par un Paysage d'arbres à fleurs. Quelques femmes jouissent du beau spectacle de ces arbres déjà tout fleuris, d'autres en coupent quelques rameaux.

L'Eté fait voir un étang couvert en partie de Nenuphars, dont plusieurs sont en fleurs, d'autres en bouton, & le reste n'offrant encore que le beau verd de ses feuilles. Au milieu de l'étang est une petite nacelle dans laquelle il y a une Dame & deux Suivantes. La Dame est assise, une des Suivantes lui présente une fleur de Nenuphar, l'autre

pousse la nacelle au moyen d'un aviron à la manière Chinoise, c'est-à-dire en appuyant fortement l'aviron au fond de l'étang.

L'Automne représente une mere de famille assise à côté d'une treille, ayant autour d'elle plusieurs petits enfans. Un de ces enfans tient une grappe de raisin & en porte un grain à sa bouche. La mere donne une grappe au second & en montre une autre au troisième.

L'Hiver offre un appartement meublé à la Chinoise. Au milieu est une grande bassine dans laquelle il y a des charbons. Un jeune enfant accroupi auprès du brasier s'amuse à remuer les cendres avec un petit bâton. La mere est assise sur un fauteuil au fond de la chambre plus occupée de son fils, qu'elle voit badiner auprès du feu, que de la tasse de thé qu'elle boit. Une Servante est debout devant elle, tenant le petit bandége sur lequel elle a apporté le thé. Elle a la tête un peu panchée sur l'épaule & tournée du côté de l'enfant. Un autre petit enfant avec son habit fourré vient d'un coin de la chambre pour prendre quelques bonbons qu'il voit sur le bandége.

Après tout ce que l'on vient de rapporter, on voit que les Peintres qui travaillent pour l'Empereur ne sont pas toujours libres dans le choix & dans l'Ordonnance du sujet. Ils ne peignent rien qui n'ait été vu & approuvé par ce Prince, qui fait retrancher ou ajouter à sa volonté, ensorte que l'imagination de l'Artiste est souvent enchaînée. Cette gêne le rend un véritable esclave, le Frere Attiret qui eut beaucoup à souffrir pendant tout le tems qu'il fut ainsi occupé, mourut le 8 Décembre 1768 âgé de soixante-six ans & quelques mois, étant né le 31 Juillet 1702.

L'Empereur fit donner 200 taëls ou onces d'argent (1500 livres de notre monnoie) pour aider aux frais de ses obséques. Le Prince son frere envoya son fils aîné s'informer du jour auquel on feroit la Cérémonie, ce jour venu un de ses principaux Eunuques vint le pleurer sur le cercueil, & voulut l'accompagner jusqu'au lieu de la sépulture. Nous le priâmes de ne point exécuter les ordres de son Maître, & il se borna à l'accompagner quelque-tems à pied.

EXPOSITION ANATOMIQUE DE LA STRUCTURE DU corps humain, en vingt planches imprimées avec leur couleur naturelle, pour servir de supplément à celles qu'on a déjà données au Public, avec privilège de Sa Majesté, selon le nouvel art dont M. Gautier Pensionnaire du Roi est inventeur. Par le même Auteur. A Marseille, se distribue chez M. Vial, rue de la Palun; à Paris, chez M. le Roi, vis à-vis la Comédie Françoise; à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, Libraire; à Marseille, de l'Imprimerie d'Antoine Favet, Imprimeur du Roi, de la Ville & Libraire sur le Port. Grand *in-fol.* sur la feuille entière du grand Colombier.

SECOND EXTRAIT.

Il n'y avoit encore que les sept premières planches de cette Anatomie d'imprimées lorsque nous avons fait notre premier extrait; maintenant les vingt planches dont elle doit être composée, sont completes, & se distribuent aux Souscripteurs & au Public avec leurs Tables explicatives & la Table générale de tout l'Ouvrage. Ce que nous avons déjà dit de cette Anatomie suffiroit à certains égards pour en donner l'idée; cependant, comme la matière est fort importante, & que dans la suite de ces planches, nous en avons trouvé plusieurs qui méritent une attention particulière, nous allons nous en occuper encore dans ce second extrait, sans pourtant entrer sur chacun d'elles en particulier dans un détail qui nous meneroit trop loin.

La huitième planche est principalement destinée aux parties de la génération; il y a deux figures concernant celles de l'homme qui n'avoient pu trouver place dans les précédentes, & deux pour les parties extérieures de la femme; ces dernieres sont représentées dans l'état de virginité, d'après des enfans de 13 & de 14 ans.

La neuvième est employée toute entière à représenter l'accouchement; on y voit une femme en travail dans le moment où la tête de l'enfant commence à paroître au-dehors, la matrice est représentée ouverte pour faire voir la situation du reste du corps de l'enfant, & toutes les parties environnantes sont disséquées pour mettre sous les yeux l'état des viscères & des muscles pendant cette opération.

La dixième qui est une suite de la précédente, contient principalement ce qui a rapport au fœtus, qui est représenté avec le ventre ouvert pour qu'on puisse reconnoître l'état & la situation des parties qui lui sont propres; on y voit dans des figures séparées son cœur de grandeur naturelle avec son *thymus.* Le placenta du côté du fond de la matrice, & la coupe de ce

viſcère dans l'état d'accouchement avec le placenta en ſituation.

Les planches onzième & douzième repréſentent enſemble un corps entier vu par le dos & diſſéqué dans toute ſon étendue ; il y a dans ces deux planches un détail d'anatomie très-conſidérable, principalement en ce qui concerne la Miologie ou la deſcription des muſcles.

Les trezièmes & quatorzièmes planches offrent encore un corps diſſéqué en entier & vu comme le précédent par derrière ; on y trouve quelques détails de Miologie que l'Auteur ne pouvoit repréſenter dans les deux planches précédentes, mais celles-ci ſont principalement deſtinées à montrer les viſcères par leur face poſtérieure, & dans leur ſituation reſpective ; il y a dans ces mêmes planches différentes coupes ſéparées du cœur où l'on diſtingue toute ſon organiſation intérieure, & une coupe verticale du cerveau.

On voit dans la quinzième & la ſeizième planches le ſquelete d'un corps entier, c'eſt-à-dire toute la charpente & l'aſſemblage des os dégarnis de leurs muſcles. Mais l'intérieur de la poitrine & du ventre de ce ſquelete, qui eſt vu de face, eſt encore garni des principaux viſcères que renferment ces cavités, & la ſuppreſſion totale des muſcles, à l'exception du diaphragme qui eſt autant viſcère que muſcle, laiſſe appercevoir beaucoup de détails eſſentiels, qu'on ne pourroit guère diſtinguer dans un corps garni de toutes ſes parties, quelque bien diſſéquées & repréſentées qu'elles fuſſent.

La Névrologie avec l'Anatomie du cerveau & de l'intérieur du crâne ſont l'objet des planches dix-ſept & dix huit, qui ont un grand mérite pour la netteté. Ces deux planches repréſentent un ſquelete entier vu par devant. L'Auteur y a raſſemblé tout ce qui pouvoit ſe repréſenter diſtinctement des nerfs & de leurs troncs principaux.

C'eſt avec raiſon qu'il a évité les petits détails, parce qu'il n'eſt guère poſſible qu'ils n'apportent de la confuſion.

Enfin le ſquelete entier vu par le dos avec ſes nerfs, eſt repréſenté dans les planches dix-neuf & vingt qui ſont les dernières. On y trouve une coupe verticale & de profil de toute la tête qui laiſſe voir une infinité de détails compliqués & fort difficiles à appercevoir dans les diſſections ordinaires ; il y a auſſi une coupe de la colonne des vertèbres dans toute ſa longueur qui laiſſe voir l'intérieur du canal de la moëlle épinière avec cette moëlle en ſituation & l'origine de tous les nerfs qui en partent.

Nous avons dit dans notre premier extrait ce que nous penſions de l'utilité de cet Ouvrage & de la manière dont il eſt exécuté. Nous avions exhorté l'Auteur à donner, s'il étoit poſſible, plus de netteté & d'expreſſion dans le détail de ſes repréſentations, & à transgreſſer même pour cela, s'il étoit néceſſaire, celles des régles de la

peinture ordinaire qui n'ont pour but que l'agrément du coup-d'œil; mais puisque nous avons occasion de revenir sur cet objet & d'en reparler d'après la totalité des planches que nous avons sous les yeux, nous croyons qu'il est juste d'ajouter, que la plûpart de ses figures ont toute la netteté désirable pour qu'on y puisse distinguer sans peine les objets qui y sont représentés; qu'il y en a même quelques-unes qui pourroient servir de modèle à cet égard, & qu'enfin lorsqu'elles ont leur vernis, la distinction des objets en est beaucoup plus apparente, ensorte qu'il n'y en a point, (excepte celles de rebut qui peuvent être manquées dans les impressions) où l'on ne voie très bien tout ce que l'Auteur a eu intention d'y rendre sensible.

Nous finirons par transcrire ici un avis que M. Gautier a mis à la fin de sa Table générale, & dont il est essentiel que ceux qui veulent se procurer ses planches ayent connoissance.

« Comme les Tables explicati-» ves ont été imprimées avant la » gravure des planches auxquelles » M. Gautier a fait beaucoup d'aug-» mentations, on imprime une » nouvelle Edition *in-folio* (sur pa-» pier Royal) de toutes les Tables » explicatives, augmentées & cor-» rigées pour l'utilité du Public: » ces Tables forment un Livre par-» ticulier & détaché; & les per-» sonnes qui mettent les planches » en gorge ou qui les séparent des » explications, ne peuvent s'en » passer; elles ne sont pas compri-» ses dans la souscription, mais » on les donnera en place des » grandes à ceux qui desireront les » avoir; ceux qui voudront les » unes & les autres, payeront six » livres de plus pour celles *in folio*; » les personnes qui ont coutume » de vernir leurs planches, s'adres-» seront au Bureau général à Mar-» seille, chez M. *Ferand*, Négo-» ciant, rue Caisserie, qui les » leur fera tenir vernies. On les » donnera montées sur toile, & » en gorge aux Amateurs qui les » voudront en figure entière. On » pourra aussi s'adresser au Bureau » de vente à Paris, pour les avoir » de cette façon ».

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorenci pendant le mois de Mars 1771.

Ce mois a été froid, sec pendant la gélée, & humide dans les jours où la gélée n'a pas eu lieu. La gelée a commencé le 7, & a cessé le 11. Elle a recommencé le 22. & a duré jusqu'à la fin du mois. Il est tombé de la neige le 26 qui n'étoit pas encore fondue le 31. dans les endroits exposés au Nord. Les bleds étoient beaux; on a eu de la peine à semer les Mars. On tailloit la vigne qui pleuroit le 14. dans les endroits bien exposés, mais le froid a rallenti le mouvement de la seve. Les pêchers & les abricotiers entroient en fleurs à la fin du mois. Les pêchers ne promettoient pas beaucoup. On craignoit que les fleurs des abricotiers ne fussent gélées. J'ai remarqué que dans les trois mois de Janvier, Février & Mars la gelée avoit toujours commencé avec le dernier quartier de la Lune.

Le vent dominant a été le Nord & le Nord-Est.

Plus grand degré de froid $4\frac{1}{2}$ degrés au-dessous du terme de la congélation, le 27 à $5\frac{1}{2}$ heures du matin, le vent étant Nord-Ouest, & le Ciel beau avec nuage. Plus grand degré de chaleur 13 degrés au-dessus du même terme, le 13 à 2 heures du soir; le vent étant Sud-Sud-Ouest & le Ciel couvert.

Plus grande élévation du mercure 27 pouces $9\frac{1}{2}$ lignes, le 20. le vent étant Nord-Ouest & le Ciel couvert, moindre élévation: 27 pouces, le 6 le vent étant Nord & le Ciel couvert avec neige. La différence de ces deux élévations extrêmes est de $9\frac{1}{2}$ lignes somme des élévations du mercure pendant ce mois, $\frac{810}{31}$ p. = 27 pouces 5 lig. élévation moyenne du mercure qui s'est toujours soutenue assez bas.

Il est tombé de la pluie le 3, 4, 5, 12, 14, 15, 16, 17, 18 & 21; & de la neige les 6, 7, 8, 23, 24, 25 & 26. La neige a fourni $\frac{1}{6}$ lig. d'eau, ce qui équivaut à 5 lignes de neige. La pluie en a fourni 22 $\frac{11}{12}$ lignes, total de l'eau tombée 23 $\frac{1}{4}$ lig. Il en tomba $6\frac{1}{2}$ lig. Le 14 & $9\frac{1}{4}$ lig. Le 16. ces deux jours de grande pluie firent déborder la Seine. L'évaporation a été de 12 lig.

Il est tombé pendant les trois mois d'hiver $4\frac{1}{4}$ pouces d'eau sur la surface d'un pied quarré, ou 25 liv. 10 onc. 1 grain. Le pied cube d'eau de pluie pésant 70 liv. La neige en a fourni 1 pouce $2\frac{1}{2}$ lig. Ainsi il est tombé 7 pouces $3\frac{1}{2}$ lig. de neige. L'évaporation a été de 2 p. $1\frac{1}{2}$ lig. L'année dernière il étoit tombé pendant le même-tems $2\frac{3}{4}$ p. d'eau ou 14 liv. 5 gros. La neige en avoit fourni $10\frac{1}{4}$ lig. Ce qui répondoit à 5 pouces 1 ligne de neige tombée.

Il tonna le 13 & le 14 au soir. Le 14 il y eut des éclairs de chaleur pendant

pendant toute la soirée, le mercure baissa beaucoup ce jour-là & le 17 il monta fort promptement. Il tomba de la grêle le 7 le 8 & le 14.

L'aiguille aimantée n'a pas varié sensiblement pendant ce mois.

Les fièvres malignes ont encore reparu ici & dans nos environs ; elles ont été funestes aux jeunes gens.

Le 13 il y eut une belle aurore boréale avec rayons & jets de lumière. Elle commença à 6 ½ heures du soir par une lumière rougeâtre répandue vers le Nord ; cette lumière se dissipa un peu après, mais à 8 heures, l'aurore boréale étoit bien décidée ; elle s'étendoit depuis l'Ouest jusqu'au Nord Nord-Est. Les jets de lumière s'élévoient jusqu'à 60 degrés au dessus de l'horison, les rayons n'alloient guères qu'à 10 degrés. Le Phénomène avoit perdu de son éclat à 8 ½ heures, & il avoit presque disparu à 9 heures. La région du Nord fut éclairée pendant une partie de la nuit. L'aiguille aimantée ne varia pas sensiblement pendant le tems que dura ce Phénomène.

Le 15 à 8 heures du soir j'apperçus une lumière Zodiacale, élevée de 12 degrés au-dessus de l'horison, elle étoit foible & dura peu de tems.

Je suis, &c.

MESSIEURS,

COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

A Mommorenci, ce 3 Avr. 1771.

LETTRE DE M. B... A MESSIEURS LES AUTEURS DU Journal des Sçavans. Sur un Plagiat du nouvel Editeur d'Horace.

MESSIEURS,

L'AUTEUR du *Tableau historique des gens de Lettres* rapporte l'aventure d'un Poëte, nommé Fabre, de la Ville d'Uzès, qui ayant été dénoncé comme Plagiaire, fut pris & condamné juridiquement à une fustigation honteuse.« On regrette, » dit à ce sujet M. l'Abbé de Long- » champ, que la Loi qui infligeoit » cette peine aux Auteurs d'un pa- » reil délit, se soit relâchée de son » ancienne sévérité ». M. l'Abbé Valart partageroit-il ces regrets ? Il vient de publier une nouvelle Edition d'*Horace*, *d'après la comparaison de LXXVI Manuscrits*, 1 *Vol.* in 8°. *imprimé chez Michel Lambert, rue de la Harpe*, 1770.

Dans une Préface de *xvj* pages, à la tête du Volume, l'Editeur rend compte de ses vues, de ses moyens, & de sa manière de procéder ; & l'on y trouve en effet des corrections heureuses, fondées sur de très-bons principes, & appuyées sur des raisons

excellentes; mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & je vous dénonce un Plagiat, connoissant votre zèle pour l'honneur de la Littérature en général, & de la Françoise en particulier.

L'accusation est grave, il faut l'établir sur des faits, qui, en constatant le délit, pourront servir à venger l'honneur des Littérateurs François, que les Etrangers ne seroient que trop fondés à mettre au niveau de celui-ci, si son *Horace* n'étoit accueilli en France qu'avec les acclamations dûes en effet à la justesse de plusieurs corrections dont il est enrichi.

L'Ouvrage que le nouvel Editeur a furtivement mis à contribution, est un Volume grand *in*-8°. de 172 pages, sans le Frontispice & l'Index, imprimé à Cambridge en 1723; il est intitulé, *Epistola critica ad eruditissimum virum Franciscum Hare, S. T. P. Decanum Vigorniensem; in quâ Horatii loca aliquot & aliorum veterum emendantur.* Cette Lettre est du célèbre Markland, cité avec éloge dans la Préface du *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, pag. 25. Edit. de 1769; & c'est le Sçavant Auteur de cet Ouvrage qui m'a prêté celui de l'Anglois, & m'a mis en état de vérifier les détails où je vais entrer.

Le Vers 28 de la Sat. I. du Livre I, commence dans presque toutes les Editions & dans tous les Manuscrits par ces mots, *Perfidus hic caupo;* & M. l'Abbé Vallart allégue, contre cette leçon, des raisonnemens qui ont paru excellens & avec justice. *Voyez* Préf. p. *ix.* Mais ce sont précisément les mêmes qu'a faits Markland, *pag.* 4 & suiv. Il est vrai que le Critique Anglois change *Perfidus hic caupo* en *Causidicus vafer hic;* & que cette correction, malgré les vraisemblances & les autorités dont elle est appuyée, peut paroître trop audacieuse: aussi dans l'*Horace de Baskerville*, 1762, où l'on a problement eu égard aux objections de Markland, on s'est rapproché davantage du texte commun en le corrigeant, & l'on a mis simplement, *Perfidus hic cautor.* M. Vallart s'est fait honneur des objections de l'un & de la correction de l'autre: mais, dans la vue apparemment de déguiser un peu le Plagiat, il a voulu aussi y mettre du sien, & a substitué *Callidus* à *Perfidus*, contre l'autorité des deux Critiques qu'il estime pourtant assez pour s'approprier leurs découvertes, & contre l'unanimité de ses 76 Manuscrits, & de toutes les Editions dont il donne le Catalogue alphabétique à la tête de ses variantes: correction ridicule, qui altère le texte d'Horace sans aucun avantage pour son Editeur, parce que personne n'ignore que la *rase* emploie toujours la fausseté & ne diffère guères de ce qu'on appelle *mauvaise foi.*

Notre Editeur (*Préf.* pag. *x.*) cite le vers 62 de la Sat. I. du II. Livre: *Quid? quum est Lucilius ausus primus in hunc operis componere carmina morem?* Et il s'écrie

laconiquement, *Quid mos operis? At quid sit operis forma, ego cum aliis novi.* Ensuite il propose de changer le vers de cette façon : *Primus in hanc operis componere carmina formam;* & il soumet humblement sa prétendue correction au jugement des Sçavans. Mais Markland, qui l'a proposée 47 ans avant lui, l'a étayée de si bonnes raisons, que les Sçavans qui voudront les voir (*pag.* 9—12), la trouveront aussi heureuse qu'elle est juste, sans en sçavoir plus de gré au trop modeste Editeur François, qui de trois pages excellentes n'a pris que deux petites phrases assorties à sa manière tranchante de prononcer : car on lit en effet dans Markland (*pag.* 10. *lig.* 3.), *Aut quid denique est mos operis?* & ensuite, (*pag.* 11. *lig.* 23.) *Et jam, Flacce, intelligo quid velis per formam operis.* Je m'abstiens, Messieurs de qualifier une imitation si exacte : je passe à d'autres.

Les vers 185 & 186 de la III. Sat. du II. Livre se lisent ainsi dans les Editions connues : *Scilicet ut plausus quos fert Agrippa feras tu, Astuta ingenuum vulpes imitata leonem?* Notre Editeur, propose d'écrire le premier en cette manière: *Scilicet? Aut plausus*, &c : mais il supprime la ponctuation qui étoit à la fin du vers précédent, afin que l'énergie de *Scilicet* retombe sur ce vers. C'est encore une correction indiquée par Markland (*pag.* 92 & 93), qui en donne précisément les mêmes raisons que l'on retrouve dans l'Horace de Paris sous la même forme.

M. l'Abbé Valart avec sa modestie ordinaire est d'avis (*Préf. pag. xij.*) de lire ainsi les deux vers 124 & 125 de la II. Epître du I Livre : *Quæ si cum sociis stultus cupidusque bibisset, Sub dominâ meretrice fuisset turpis & exsors*, au lieu d'*excors* que l'on trouve partout. C'est encore une obligation secrète qu'il a à Markland (*p.* 94—104.), dont il a seulement abrégé les détails. Mais je ne dois pas vous laisser croire, que le Critique Anglois ait défini le mot *exsors* comme le fait son Copiste ; *Qui omnis & humanitatis & sensûs communis expers est.* Markland dit seulement (*pag.* 103.) *Sors est hæreditas... Inde exsors, exhæres, exhæredatus;* voilà la signification précise d'*Exsors* : mais en l'appliquant à Ulysse dans le cas présent, le Critique Anglois ajoute, *Ulysses igitur si hoc poculum bibisset; exutus veluti, & exhæres & exsors humanitatis fuisset.* C'est d'après ces derniers mots que M. l'Abbé Valart, qui travaille depuis plus de 40ans, dit-il, (*pag.* 528), à la composition d'un Dictionnaire Latin François, prononce hardiment que le mot *Exsors* signifie *Omnis & humanitatis & sensûs communis expers.* Comment n'a-t-il pas vu que l'*humanitatis* de Markland est un régime purement déterminatif, dont l'idée n'est point inhérente au mot *Exsors*, mais est empruntée du vers suivant, *Vixisset canis immun-*

dus, *vel amica luto sus?* Assûrément quand on est devenu chien ou pourceau, on n'est plus homme.

Sur le vers 11 de l'Epître VI. du I. Livre, l'Editeur propose, au lieu de *Species exterret utrumque*, de lire *exercet*. La raison qu'il donne pour rejetter *exterret* est prise de Markland (*pag.* 115.), qui la présente avec le ton modeste du doute & la développe en seize grandes pages ; au lieu que l'Editeur François n'y emploie pas tout-à-fait quatre lignes, & y supplée par le ton confiant de l'infaillibilité.

Au sujet du vers 39 de l'Epître VII du même Livre, *Non malè Telemachus, proles patientis Ulyssei*, le nouvel Editeur veut substituer *sapientis* à *patientis*. La conjecture est excellente, mais elle appartient à Markland (*pag.* 133 — 135.), & il falloit lui en faire honneur.

Au dernier vers de la XVII. Epître du même Livre, Markland (*pag.* 135 — 138.) démontre au long que *vicinia rauca* est une absurdité indigne d'Horace. M. Valart (*Préf.* pag. *xiv.*) donne un précis estropié des mêmes raisons pour établir la même vérité ; & il conclut, ainsi que l'Auteur Anglois, que *cauta* doit être substitué à *rauca*, comme le mot qui en approche le plus ; mais l'Anglois ne se contente pas de dire, que l'un approche de l'autre : il montre au long (*pag.* 138 — 149.), 1°. que la justesse du sens l'exige ainsi ; 2°. que les lettres *c*, *r*, *t* se changent aisément l'une pour l'autre, & que *rauca* en conséquence a pu facilement prendre la place de *cauta*.

Sur les vers 206 & 207 de la I. Epître du II. Livre, il faut voir avec quel air de finesse le Sçavant Abbé paroît deviner qu'au lieu de *lana* il faut lire *læna Tarentino violas imitata veneno*. (*Préf.* pag. *xiv.*) Eh bien ! il n'a consulté d'autre Oracle que la Lettre critique de Markland (*pag.* 85 — 91) : c'est-là qu'il a pris son doute, sa correction, ses preuves & son érudition, y compris l'*Hyacinthina lana* de Perse.

Les vers 28 & 29 de la seconde Epître du II Livre, sont dans toutes les Editions, & même dans celle dont il s'agit, *Post hoc vehemens lupus, & sibi & hosti iratus pariter, jejunis dentibus acer.* L'Editeur François (*Préf.* pag. *xv.*) propose de lire, *Post hoc, vehemens lupus ut, sibi & hosti iratus pariter, jejunis dentibus acer.* C'est encore une remarque justifiée dans Markland (*pag.* 164 — 167) ; avec cette différence néanmoins que celui-ci met la virgule du second vers après *iratus*, ce qui fait une division mieux entendue & d'un meilleur sens ?

Vous le voyez, Messieurs, les articles les plus saillans de cette Préface portent des caractères non équivoques de Plagiat. Je désirerois, pour l'honneur des Littérateurs François, qu'on pût avec quelque fondement ne voir ici que

l'effet du hasard. Mais combien de fois des Auteurs ont-ils été justement convaincus d'un pareil délit, sur des preuves moins multipliées & moins décisives ? En vain ont-ils protesté de leur bonne foi, on a refusé de les croire; & leur front est resté couvert d'une tache ineffaçable. Garantissons notre Littérature de cette honte, & prévenons nous-mêmes les reproches que les Etrangers seroient en droit de nous faire. M. l'Abbé V, nous diroient-ils, a donné la liste des Auteurs d'où il a tiré ses Variantes; & le nom de Markland n'y paroît point. La Préface du nouvel Editeur présente 22 articles bien côtés en chiffres Romains, & dans ce nombre on en voit neuf où il se sera fortuitement rencontré, pour les corrections, pour les raisonnemens, quelquefois pour les phrases même, avec le Critique Anglois, qui dans tout son Ouvrage n'a donné qu'une douzaine d'observations sur Horace ! Quelque idée favorable que nous puissions avoir de la sagacité de M. l'Abbé Valart; il nous est impossible de croire que le hasard l'ait si heureusement servi.

Pourquoi donc ne s'est-il pas rencontré aussi avec d'autres Littérateurs habiles, par exemple avec M. le Président Bouhier dans ses remarques sur quelques Ouvrages de Cicéron ? Ne pouvoit-il pas, comme ce sçavant Magistrat (*pag.* 94) lire *Fanum Quirini clausit*, au lieu de *Janum Quirini*, au vers 9 de l'Ode XV du 4e Livre, qui est la XVIe. de la nouvelle Edition ? Qui l'empêchoit de croire, comme cet Académicien (*pag.* 198.) qu'au vers 61 de l'Art Poëtique il vaut mieux lire *Priva cadunt*, que *Prima cadunt*, parce qu'en effet ce ne sont pas seulement les *premières* feuilles qui tombent, mais *toutes les unes après les autres*, &c (*a*).

(a) *Le reste de la Lettre qu'on nous adresse contient des observations d'un autre genre que nous avons cru devoir détacher des précédentes.*

DISCOURS SUR CETTE QUESTION ; LEQUEL DE CES quatre sujets, le Commerçant, le Cultivateur, le Militaire & le Sçavant sert le plus essentiellement l'Etat, relativement au degré de perfection où un Prince veut l'élever.

Suivis de l'Eloge du Chevalier Bayard.

Par M. le Boucq, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint-André de Chartres, & Professeur de Rhétorique au Collége de ladite Ville. A Paris, chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnasse Italien. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 238 pages & les Préliminaires 20.

Eloge historique du Chevalier Bayard. Par M. l'Abbé Talbert, Chanoine de l'illustre Chapitre Métropolitain de Besançon. A Besançon, de l'Imprimerie de Cl. Jos. Daclin, Imprimeur du Roi, de l'Académie, &c. 1770. Avec Approbation, *in*-12. 156 pages, & les Préliminaires 27.

Les quatre discours qu'annonce le premier titre ont pour objet l'instruction d'un jeune Prince, qui après avoir parcouru les principaux Etats de l'Europe, pour apprendre à gouverner le sien, après avoir vu tel Peuple cultiver avec plus d'ardeur le Commerçe, tel autre l'Agriculture; celui-ci se distinguer par la guerre, celui-là par les Sciences & les Arts, charge son Premier Ministre d'examiner auquel de ces quatre Sujets le Commerçant, le Cultivateur, le Militaire & le Sçavant, on doit le plus d'encouragement & le plus d'honneur.

La cause des quatre conditions rivales est plaidée d'une manière éloquente & solide devant ce Ministre.

On allégue en faveur du Commerçant 1° qu'il fait la richesse de l'Etat. 2°. Qu'il en fait la puissance.

En faveur du Cultivateur, que tous les succès du Commerce sont subordonnés à l'Agriculture, comme les effets le sont à leur cause première. On envisage le Cultivateur sous quatre points de vue. 1°. Comme le Citoyen le plus nécessaire. 2°. Comme le plus laborieux. 3°. Comme le moins à charge à l'Etat. 4°. Comme le plus vertueux.

En faveur du Militaire, on fait valoir 1° la nature des services qu'il rend à l'Etat. 2°. Les moyens, les travaux, les talens qu'il emploie. 3°. La reconnoissance que les Peuples ont eue de tout tems pour leurs défenseurs.

Le Sçavant 1° par ses lumières

éclaire les esprits & fait la gloire des Etats. 2°. Par ses leçons travaille à rendre les hommes meilleurs & fait le bonheur des Sujets.

Le jugement du Ministre est que s'il s'agissoit de fonder un Empire, il faudroit donner la première place au Cultivateur, la seconde au Militaire; mais que s'agissant de donner à un Empire qu'on suppose solidement fondé, toute la splendeur dont il est susceptible, l'intérêt des Arts & des Mœurs qui font la gloire des Empires, doit faire assigner la première place au Sçavant. Le Juge se décide entre le Guerrier & le Cultivateur par l'exemple de Cyrus, qui au rapport de Xénophon, donnoit dans la distribution de ses Graces le premier rang au Militaire, parce qu'il ne peut y avoir de Laboureurs sans Soldats qui les défendent, & le second aux Laboureurs, parce que les Soldats ne peuvent vivre sans Laboureurs qui les nourrissent. Le Commerçant n'est qu'au quatrième & dernier rang. Il y a dans les détails de ce jugement une très-légère faute. On y dit que Louis XIV avoit auprès de lui des Richelieux & des Colberts pour protéger les Muses. Richelieu a protégé les Lettres sans doute, mais il n'a pas vû le règne de Louis XIV.

Chacun des Discours qui précédent le jugement, est accompagné & suivi de notes agréables & d'un bon goût de Littérature.

Ce Volume est terminé par un Eloge du Chevalier Bayard, qui en 1769. a eu un *accessit* au jugement de l'Académie de Dijon, & qui le méritoit. C'est un Discours plein d'ame & de force, mais peut-être ne falloit-il point citer Berville dans les notes, la véritable autorité est l'ancienne vie de Bayard.

M. l'Abbé Talbert a fait aussi un très bon Eloge du Chevalier Bayard, c'est un Eloge historique, il en est plus instructif pour les Lecteurs, mais peut-être en étoit-il moins propre à être admis au concours, où il paroît qu'on demande un Discours d'Eloquence & de Philosophie, qui, supposant les faits connus, les peigne & les juge, mais sans les raconter. Quoiqu'il en soit, cet Ouvrage qui n'a point concouru, étant arrivé trop tard, fait honneur à M. l'Abbé Talbert, aussi bien que le Précis sur la Chevalerie qu'on lit à la tête.

On sçait que le prix proposé pour l'Eloge du Chevaier Bayard a été remporté par M. Combes. Son Discpurs nous a paru sage, élégant, nourri de faits bien présentés & bien exprimés. L'Auteur rapporte le mot de Bayard mourant au Connétable de Bourbon. Puis il ajoute : « après ces mots, » les derniers que Bayard ait adres» sés aux hommes, il ne parla plus » qu'à Dieu ». Ce trait nous paroît voisin du sublime, & peut-être falloit-il finir par-là. Dans les détails le style descend quelquefois un peu trop jusqu'au ton de l'éloge

historique, mais il a de la correction & de la grace & dans les notes mêmes il n'est point négligé.

Cet Ouvrage imprimé à Dijon, chez Causse, Imprimeur-Libraire du Parlement & de l'Académie, Place Saint-Etienne, se trouve à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & se vend 1 liv. 4 sols broché.

Au reste le meilleur Eloge du Chevalier Bayard est celui que ce Héros en fait lui-même par ses actions dans la Tragédie de M. de Belloi qu'on joue actuellement avec tant de succès sur le Théâtre de la Comédie Françoise, (en Mai 1771.)

JÉRÉMIE, POEME EN QUATRE CHANTS; AVEC SA Priere & sa Lettre aux Captifs, prêts à partir pour Babylone; dédié à Madame, par M. Desmarais, Chanoine Régulier de la Sainte-Trinité, dit Mathurin, Docteur de Sorbonne, & Prieur de Regnauvé. Ouvrage orné de figures en taille-douce. A Paris, chez G. Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-8°. 126 pages.

LES Lecteurs pourront prendre plaisir à comparer cette nouvelle Traduction de Jérémie avec celle qu'en a faite autrefois M. d'Arnaud, & dont nous avons rendu compte dans notre Journal du mois d'Août 1757. Le génie du Prophete a dans l'expression de sa douleur deux caractères bien marqués, l'un est une énergie profonde, l'autre une douceur tendre & pénétrante. Le premier de ces caractères se reproduit ce semble, avec plus d'éclat chez M. d'Arnaud, mais peut-être retrouvera-t-on plus constamment le second chez M. l'Abbé Desmarais. On sera content & de la manière dont celui-ci paroît dans sa Préface sentir le mérite de l'original, & de la manière dont il le rend dans sa Traduction. On sera content aussi de l'exécution Typographique & des desseins des gravures composés d'après les idées du Poëte.

Nous nous contenterons de citer ici quelques vers de la nouvelle Traduction, qui feront desirer de connoître l'Ouvrage entier.

« Jérusalem n'est plus qu'un » champ sillonné par la charrue.

On brûle, on foule aux pieds ses pompeux ornemens,
Et l'œil épouvanté cherche ses fondemens.
Ses portes, où cent fois, de ses mains triomphantes,
La victoire attacha des dépouilles sanglantes,
Tombent......
On n'apperçut jamais une nuit plus obscure,

Il

Il sembloit que nos maux effrayoient la
Nature.
Nos Princes & nos Rois, cédant à leurs
revers,
Déposent leur couronne ; & demandent
des fers.
Nos Ministres sacrés & nos plus saints Prophetes,
Des ordres du très-haut ne sont plus interpretes.....
La cendre est sur leur tête & la mort dans
leurs yeux.

Les Filles de Sion, à ce touchant spectacle,
Se prosternent en foule aux pieds du Tabernacle,
Arrosent le Lieu Saint d'un déluge de
pleurs,
Leurs cris & leurs sanglots redoublent nos
frayeurs.

Inanimé, tremblant au sein de ces allarmes,
Mes yeux n'ont point cessé de répandre des
larmes.
La sombre horreur des nuits en prolongeoit le cours,
Chaque *instant* me sembloit le dernier de
mes *jours*.

Mais quel horrible trouble a saisi mes
entrailles,
Lorsque de nos enfans j'ai vu les funérailles !
Les plus jeunes, hélas ! ils ignoroient leur
sort,
Succoient, avec le lait, le poison de la
Mort.

De plus âgés tomboient en embrassant leurs
Pères,
Et d'une voix mourante ils disoient à leurs
mères...
Pour nous sauver la vie, eh ! que peuvent
vos soins ?...
Ils achevoient à peine, & mouroient dans
leurs bras.

A qui te comparer, ô cité déplorable...
O mon Père ! ô mon Dieu ; ton oracle est
rempli,
L'Autel est profané, le Temple est aboli,
Jérusalem n'est plus...

Il est certain qu'il y a dans ces morceaux des traits touchans où l'on voit percer l'ame sensible du Prophète & sa douleur éloquente.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE

De Milan.

La Colombiade di Madama du Boccage Tradotto dal Francese in Milano.

Tu Spiegherai Colombo à un nuovo Polo
Lontane si le fortunate Antenne,
Che appena seguira con gli occhi il volo
La Fama, che ha mille occhi, e mille penne
Canti ella Alcide, e Bacco, e di te solo
Basti ai posteri tuoi, che alquanto accenne,
Che quel poco dara lunga memoria,
Di Poema degnissima, ed' Istoria.

Tasso, Ger. Lib. Can. 15.

In Milano, nella Stamperia di Giuseppe Marelli. 1771. Con Licenza de Superiori, *in*-12. 251. pag. & Prélimin. 20.

Nous rendrons compte de cette Traduction Italienne de la Colombiade de Madame du Boccage.

Poinsinet & Molière, Dialogue dédié à Monsieur Piron.

L'ennui du beau nous fait aimer le laid.

Rousseau.

A Londres. 1770. Petit *in*-8°. 31 pages.

Ce Dialogue en vers ou du moins en rimes a pour objet de décrier le genre de la Comédie touchante.

Mes rêveries, contenant Erato & l'Amour, Poëme, suivi des Riens. A Londres 1771. *in* 8°. 88 pages. 3 liv. broché.

The Nautical Almanac, and Astronomical Ephemeris for the year 1772, published by order of the Commissioners of longitude. London Printed by Richardson, and sold by Nourse in the strand and M. Mount and Page on Tower Hill, Booksellers to the sait Commissioners. 1770. *in*-8°. *Price 3 schillings and 6 pence.* 4 livres de France.

Ce Calendrier pour l'usage de la Marine, se publie depuis 1767; il étoit important qu'il parût une année d'avance, & c'est à quoi l'on est déjà parvenu; ce Volume contient outre les articles que nous avons détaillés dans les années précédentes, deux méthodes pour calculer l'effet de la réfraction & de la parallaxe dans les distances de la Lune au Soleil; une de M. Maskeline Astronome Royal d'Angleterre, & une de M. Witchell; avec une solution d'un Problême de Navigation par M. Lyons. Ce Problême consiste à trouver la direction de la route quand on connoît la longueur du chemin qu'on a fait, & le changement de longitude

correſpondant, depuis le point de départ. Dans la Préface de ces Ephémérides M. Maskeline donne la poſition du Cap Lézard qui eſt un point important pour la Navigation, deduite des obſervations faites à l'occaſion du paſſage de Vénus. La latitude du Cap Lézard s'eſt trouvée de 49ᵈ 57′ 30″, & ſa diſtance au Méridien de Paris 30′ 16″ de tems. Le commencement de l'Eclipſe de Soleil y fut obſervé le 5 Juin 1769 à 18 heures 14′ 55″ & la fin à 19 heures 57′ 17″; l'un & l'autre fort exactement, par M. John Bradley, neveu du célèbre Aſtronome de même nom, autrefois ſon aſſiſtant à l'Obſervatoire Royal de Greenwich, actuellement ſecond Profeſſeur à l'Académie Royale de Marine de Portſmouth.

On trouve encore dans ce Volume les Eclipſes du troiſième Satellite de Jupiter pour cette année 1771, calculées ſur les nouvelles Tables de M. Wargentin qui ont été publiées dans le Volume précédent de ces Ephémérides, & qui paroîtront bientôt encore dans la ſeconde Edition de l'Aſtronomie de M. de la Lande. On a marqué d'un aſtériſque celles qui doivent arriver lorſque le Soleil eſt de plus de 8ᵈ au-deſſous de l'horizon, Jupiter étant au moins de 8ᵈ au-deſſus.

AVIS.

Anno regni Georgii tertii Regis magnæ Britanniæ, Franciæ & Hyberniæ decimo, at the Parliament, &c. Acte de Parlement rendu en 1770 pour rendre plus efficace les actes précédens, par leſquels on a promis des récompenſes à ceux qui perfectionneroient la découverte des longitudes en mer, rendroient les Tables de la Lune, compoſées par le feu Profeſſeur Mayer, encore plus exactes, ou qui feroient quelque découverte ou amélioration par rapport à la Navigation.

Le Bureau des Longitudes établi à Londres; & auquel on doit déjà des encouragemens & des récompenſes accordés à M. Harriſſon, à M. Euler, à M. Mayer, à M. Irwin, &c, & l'établiſſement de pluſieurs Calculateurs pour l'Almanach Nautique vient d'être autoriſé par ce nouvel Acte de Parlement à donner de nouvelles récompenſes pour les nouvelles perfections que l'on pourra ajouter à ces différentes découvertes, juſqu'à concurrence de 5000 livres ſterling ou 114300 livres de France, ſur le ſimple Certificat de cinq d'entre eux aſſemblés pour cet effet. Avec cette ſeule reſtriction, que pour une récompenſe qui excéderoit 1000 livres ſterling on exigera le Certificat de la majeure partie des Commiſſaires de la Longitude.

La Société des Arts établie en Angleterre vient de propoſer à l'exemple de l'Académie des Sciences de Paris, un Prix pour celui qui trouvera le moyen de faire un verre comme le *flint-glaſſ* pour les Lunettes Achromatiques; on lui en a préſenté un eſſai dont M. Dollond

a fait l'épreuve & qu'il a jugé de la meilleure qualité.

Le Roi d'Angleterre, Protecteur & amateur déclaré de l'Astronomie, vient de faire bâtir dans son Château de Richemond un grand Observatoire sous la direction de M. le Docteur Beris, qui a deux étages, & environ 140 pieds de longueur; Sa Majesté a fait construire de grands & beaux instrumens pour y être placés, un mural de 8 pieds Anglois de rayon, dont l'arc a 144 degrés & va du côté du Nord jusqu'à l'étoile polaire, une Lunette Méridienne de sept pieds, un Secteur parallactique de 5 pieds, plusieurs Pendules excellentes, grand nombre de Télescopes, de Micrométres & de Lunettes.

M. le Docteur Beris un des plus grands Astronomes d'Angleterre, a annoncé qu'il alloit faire faire sous ses yeux, & en y travaillant lui-même, la Traduction Angloise de l'ASTRONOMIE de M. de la Lande, dont la seconde Edition en trois Volumes *in*-4°. doit paroître au mois de Juillet prochain, à Paris chez Desaint.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

La Nymphomanie, ou Traité de la fureur uterine, dans lequel on explique avec autant de clarté que de méthode, les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie dont on développe les différentes causes. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation. Par M. D. T. de Bienville, Docteur en Médecine. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. 1771; & se trouve à Paris chez P. F. Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, *in* 12 de 108 pages. Prix 1 livre 16 sols broché.

Nous donnerons un Extrait de cet Ouvrage.

SUISSE.

DE LAUSANE.

Mémoires d'un Américain, avec une description de la Prusse & de l'Isle de Saint Domingue. Par l'Auteur des Lettres d'Affi à Zurac, & de celles d'un Philosophe sensible. A Lausanne, & se trouve à Paris, chez la Veuve Regnard & Demonville, Libraires, Grand'Salle du Palais, à la Providence, & rue Basse des Ursins. 1771. 2 Parties, 2 Vol. l'un de 240 pages, l'autre de 191 *in* 12.

ALSACE.

DE STRASBOURG.

Dissertatio Medico-Obstetricalis de Polypo feliciter ex utero extirpato; Autore Joann. Jacob. Tanner S. Gallo Helveto. Argentorati. 1771. *in*-4°. de 42 pages avec une figure.

Dissertatio de Fistulâ ani: Autore Joanne Meyer Lindaviensi. Argentorati. 1771. *in*-4°. de 34 pages.

FRANCE.

De Toulouse.

Annales de la Ville de Toulouse, en 4 Volumes *in*-4°. proposées par Souscription. A Paris, chez la Veuve Duchesne.

M. de la Faille ancien Capitoul & Syndic de la Ville de Toulouse, avoit donné en 1687 ces Annales jusqu'à l'année 1610; M. Benech Officier attaché au service Militaire du Capitoulat, a fait dans les Registres de la Ville les dépouillemens nécessaires pour rassembler des faits jusqu'à 1760. M. du Rosoy déjà connu par plusieurs Ouvrages intéressans, a bien voulu se prêter à la rédaction de la totalité de cet Ouvrage, qu'il ne peut manquer de rendre extrêmement intéressant par le style & par l'érudition. Il annonce que l'Histoire de Toulouse sera liée avec l'Histoire générale de la Province, de manière que son Ouvrage suffira pour ceux qui n'ont pas la grande Histoire du Languedoc.

Dans la première Partie de ces Annales on verra une Ville plus ancienne que Rome, Patrie ou alliée des Gaulois, premiers vainqueurs des Romains, devenue ensuite Colonie Romaine, bientôt changeant de sort comme le reste de l'Univers au moment où de nouveaux Potentats, une nouvelle Religion, de nouveaux Peuples, changerent la face de la terre. Rome tombe, Constantinople s'éleve, le Christianisme forme de nouveaux intérêts, la politique est liée au culte, les Francs s'emparent des Gaules, Clovis victorieux fonde l'Empire le plus illustre depuis l'ancienne Rome, Toulouse choisit ce Fondateur pour son Souverain, mais elle obtient des Comtes particuliers Vassaux de son Roi. Alors des événemens plus particuliers encore changent son sort & font son bonheur ou ses désastres. Enfin ce Comté est réuni à la Couronne, & dans la 2e Partie de ces Annales le spectacle des Scènes qui ont illustré cette Ville, change avec sa situation, sans rien ôter à l'intérêt historique. Ainsi cet Ouvrage a droit d'intéresser tous les François, même à chacune de ses diverses époques.

Ces Annales formeront quatre Volumes *in*-4°. de sept-à-huit cent pages chacun, le premier Volume est sur le point de paroître, & les autres paroîtront de cinq en cinq mois sans aucune interruption; le prix de la Souscription étoit de 40 livres, il se vendra soixante livres à ceux qui n'auront pas souscrit.

De Lyon.

Poëtique Elémentaire, par M. L. S. de plusieurs Académies.

Et facit ad mores ars quoque nostra bonos.
Ovid.

A Lyon, chez les Frères Périsse, Libraires des Collèges. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 12. 473 pages.

De Paris.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre. Par M. Gaillard, de l'Académie Françoise & de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Volumes *in*-12. d'environ 430 pages chacun.

L'objet de cet Ouvrage dont l'Auteur est connu par l'Histoire de François I, & par plusieurs autres productions, est d'éteindre les haines Nationales, & d'inspirer l'esprit de Paix, en montrant l'absurdité & l'inutilité de la guerre.

Le Plan est de remplir cet objet par l'Histoire comparée des deux Nations, dont la Rivalité est la plus ancienne, la plus célèbre & la plus persévérante.

On sent assez l'importance d'un pareil sujet. Nous nous proposons de rendre incessamment un compte détaillé de cet Ouvrage.

Comète de 1771.

M. Messier de l'Académie Royale des Sciences, de celles de Londres, de Berlin, &c, connu par la découverte de plusieurs Comètes qu'il a eu la satisfaction d'annonçer le premier aux Astronomes, en a apperçu une le 10 de Janvier au soir, dont le mouvement étoit très-rapide, elle avoit été vûe la veille à Milan par le P. Boscowich & le P. de la Grange, Astronomes célèbres, & à Cantorberi par un Astronome Anglois, suivant des Lettres qu'on a reçues depuis; mais M. Messier n'en a pas moins l'honneur de la découverte. L'exactitude de ses observations a mis M. Pingré à portée de calculer tout de suite les élémens de cette orbite de la manière suivante. Lieu du nœud ascendant 3 signes 18 degrés 44 minutes, inclinaison 31 degrés 41 minutes; lieu du périhélie 6 signes 29 degrés 12 minutes, distance périhélie 5188; la distance moyenne du Soleil à la terre étant de 10000; le passage au périhélie 23 Novembre 1770. 3 heures 3 minutes de tems moyen au Méridien de Paris; cette Comète est retrograde, & ne ressemble à aucune des 57 Comètes dont les orbites ont déjà été calculées, & dont on trouvera le Catalogue complet dans l'Astronomie de M. de la Lande, seconde Edition actuellement sous presse. On auroit vû cette Comète plutôt si elle n'avoit pas été dans la branche Méridionale de son orbite, ce qui la rendoit difficile à appercevoir dans nos régions boréales.

Le Magzag, ou les Mémoires de Cristophe Rustaut, dit l'Africain. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. *in*-8°. 118 p. Prix, broché 1 liv. 10 f.

La Nature considérée sous ses différens aspects, &c. Ouvrage Périodique. 13e & 14e Cahiers.

On peut en voir la premiere annonce dans notre Journal d'Avril dernier. Page 246. Colonne seconde de l'*in*-4°.

Histoire des révolutions de Corse depuis ses premiers habitans jusqu'à nos jours. Par M. l'Abbé de Germannes, Vicaire Général de Rennes.

Sine irâ & studio. Tac. Ann.

A Paris, chez Hérissant le fils, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Le premier de 329 pages & les Préliminaires 20. Le second de 316.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

Histoire de l'Empire d'Allemagne, & principalement de ses Révolutions, depuis son établissement, par Charlemagne jusqu'à nos jours, précédée d'une Introduction historique, & suivie d'une exposition du Droit Public, des Loix, des Constitutions, du Gouvernement Civil & Politique de cet Empire. A Paris, chez Hérissant le Fils, Libraire, rue des Fossés de M. le Prince, vis à-vis le petit Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 8 Volumes *in*-12. d'environ 600 pages chacun.

*Les Bains de Diane, ou le Triomphe de l'Amour. Poëme par M. Desf****. A Paris, chez J. P. Costard, rue S. Jean de Beauvais. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1770. *in*-8°. 123 pages.

Ce Poëme médiocre du côté de l'Invention, annonce dans son Auteur une agréable & heureuse facilité, quant à l'élocution, mais Boileau, Racine & Rousseau faisoient & vouloient qu'on fît difficilement des vers. Ce Poëme est orné d'estampes.

Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XIV. Par M. Garnier, Inspecteur du Collège Royal, Professeur d'Histoire, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint Jean-de-Beauvais; & Desaint, rue du Foin S. Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes 21 & 22. l'un de 500 pages, l'autre de 544. Prix 3 liv. relié.

Nous rendrons compte incessamment de ces deux nouveaux Vol.

Vie du Cardinal d'Ossat. A Paris, chez Hérissant le fils, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. d'environ 650 pages chacun; belle impression, beau papier.

Nous rendrons compte au plutôt de cet Ouvrage intéressant.

Lettres sur la Mythologie, dans lesquelles on rapporte les opinions des Anciens en matière de Religion, les Pratiques & les Cérémonies qui y ont rapport, & l'on développe le sens le plus caché & le plus mystérieux des Fables du Paganisme. Par M. Blackwell, Auteur des recherches sur la Vie & les Ecrits

*d'Homère. Traduites de l'Anglois par M***.*

> *O voi! c'havete gl'intelletti sani*
> *Mirate la Dostrina che s'asconde*
> *Sott' il velame de gli versi strani.*
>
> Dante.

A Paris, chez Hérissant fils, Libraire, rue Saint Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Le premier de 262 pages & les Préliminaires 12. Le second de 252. p. & les Préliminaires 8.

Histoire des différens Peuples du monde, contenant les Cérémonies Religieuses & Civiles, l'origine des Religions, leurs Sectes & Superstitions, & les Mœurs & usages de chaque Nation; dédiée à Monseigneur le Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat. Par M. Contant Dorville. A Paris, chez Hérissant le Fils, Libraire, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. Le premier de 535 pages & les Préliminaires 15. Le second de 528.

Vies des hommes célèbres d'Angleterre depuis le règne d'Henri VIII jusqu'à nos jours. Tome premier. A Paris, chez de Hansy le jeune, rue Saint Jacques 1771. 459 pages *in*-12.

Le Plutarque Anglois, dont M. Fréville a commencé la Traduction, a été généralement applaudi à Londres; cependant il renfermoit des longueurs insupportables, des anecdotes pueriles, que le Traducteur a élaguées, pour faire connoître de son Ouvrage les choses qui intéressent toutes les Nations, & qui forment la partie la plus intéressante de l'Histoire d'Angleterre. Il y a douze Vies dans ce Volume, qui sera suivi de plusieurs autres, si le goût du public se trouve d'accord avec celui de l'Auteur; Nous n'en rapporterons que les noms, qui sont assez connus pour intéresser la curiosité de nos Lecteurs. Wolsey, Beatoun, la Pole, Dudley, Bothwell, Drake, Raleig, Bacon, le Comte d'Essex, Robert Carr, le Duc de Bukingham, & Thomas Wentworst.

Les Mémoires de l'Eléphant, écrits sous sa dictée, & traduits de l'Indien par un Suisse. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez J.P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. Petit *in* 8°. 78. pages.

Cet Ouvrage où l'on a tiré d'Elien, de Plutarque, de M. de Buffon & de plusieurs autres Auteurs, tout ce qu'ils disent de plus curieux sur l'Eléphant n'avoit pas besoin pour plaire & pour instruire, de la forme froidement plaisante qu'on a cru devoir prendre de faire parler l'Eléphant lui-même. C'est presque toujours l'envie d'être plaisant qui gâte des Ouvrages faits pour être bons.

La Nature considérée sous ses différens aspects, ou Lettres sur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux. Contenant des Observations intéressantes sur l'Histoire Naturelle, les Mœurs & le caractère des animaux, sur la Minéralogie, la Botanique, &c,

&c, & un détail de leurs différens usages dans l'Economie Domestique & Rurale. Ouvrage Périodique. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e & 12e Cahiers. Chaque Cahier est de 1 liv. 10 sols broché. Il en paroît un tous les dix jours.

L'Art de peindre à l'Esprit; Ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par des exemples tirés des meilleurs Orateurs & Poëtes François: dédié à feu Monseigneur Louis-Joseph - Xavier de France, Duc de Bourgogne: seconde Edition, revue & corrigée par M. de Wailly. A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur ordinaire de Monseigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, au Coq & au Livre d'or. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. Trois Volumes d'environ 400 pages chacun.

Cette espèce de Rhétorique, qui est presque toute en exemples, est du fameux Prédicateur Bénédictin Dom Sensaric, né à la Réole, Diocèse de Bazas en 1710; mort à Paris, le 10 Avril 1756. en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez.

La Vie de la Vénérable Mère Victoire Fornari, Fondatrice de l'Ordre des Annonciades Célestes, avec l'abrégé de la Vie de la Vénérable Mère Marie - Magdelaine Lomellini Centurion, Religieuse du même Ordre; & d'Etienne Centurion, décédé Prêtre Religieux de la Congrégation des Clercs-Réguliers, dits Barnabites: Ouvrage posthume de M. Collet; revu, corrigé & mis au jour, par M. l'Abbé de Montis, Docteur en Théologie, & Censeur-Royal. A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Libraire - Imprimeur ordinaire de Monseigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, près de S. Yves, au Coq & au Livre d'or. 1771. Avec Approbation & Permission, *in*-12. 518 pages, & les Préliminaires 8.

Ces trois Histoires, d'ailleurs édifiantes, contiennent beaucoup d'apparitions & de Miracles rapportés sans l'apparence d'un doute. Le style mystique de l'Historien n'est pas sans élégance.

Folie de la Prudence humaine, par Madame Benoît. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez la Veuve Regnard & Demonville, Libraires, Grand'-Salle du Palais, à la Providence, & rue Basse des Ursins. 1771. *in* 12. 263 pages.

Ce petit Ouvrage est un Roman, dont le titre expose la Moralité.

Mémoire sur les rangs & les honneurs de la Cour; pour servir de réponse aux trois derniers Chapitres du Traité des preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire; par le P. Henri Griffet, in-8°. 187. pages.

Observations historiques & critiques sur les erreurs des Peintres, Sculpteurs & Dessinateurs, dans la représentation des Sujets tirés de l'Histoire Sainte, ou les Peintures Sacrées considérées relativement aux

Dogmes, aux faits & au Costume, avec tous les éclaircissemens nécessaires pour les rendre exactes, & les augmenter d'un grand nombre de Sujets qui n'ont jamais été traités. A Paris, chez Debure Père, Quai des Augustins, à Saint Paul. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Le premier de 396 pages, avec un supplément de 5. Le second de 432. Prix 6 liv. relié.

Manuel de Médecine-Pratique, Royale & Bourgeoise, ou Pharmacopée, tirée des trois règnes, appliquée aux maladies des habitans des Villes. Ouvrage utile à tout Citoyen. Par M. Buchoz, Médecin ordinaire de feu Sa Majesté le Roi de Pologne, Docteur-Aggrégé du Collége Royal des Médecins de Nanci, & Membre de plusieurs Académies. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-12. 496 pages & les Préliminaires 24.

Cette Pharmacopée est divisée en deux Parties. La première intitulée : *Médecine Bourgoise*, peut-être considérée comme une suite de la Médecine Rurale du même Auteur ; la seconde, qui renferme des formules Chymiques & Galéniques, dont la plûpart exigent de la dépense, est par cette raison, dit l'Auteur, intitulée : *Médecine Royale.*

Le Grand Vocabulaire François, contenant 1° l'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions, grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives;

2°. Les Loix de l'Orthographe, celles de la Prosodie, ou Prononciation; tant familière qu'Oratoire; les principes généraux & particuliers de la Grammaire, les règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie Ancienne & Moderne; le Blason, ou l'Art Héraldique; la Mythologie; l'Histoire Naturelle des animaux, des Plantes & des Minéraux; l'exposé des Dogmes de la Religion & des faits principaux de l'Histoire Sacrée Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & Philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chymie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c, &c. Par une Société de Gens de Lettres. A Paris, chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, Quartier S. André des Arts 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes 15e & 16e de six cent pages chacun.

De ces deux nouveaux Volumes, le premier s'étend depuis *Jas* jusqu'à *Lie*, le dernier depuis *Lie* jusqu'à *Mal.*

Histoire de l'Empire Ottoman, depuis son origine jusqu'à la Paix de Belgrade en 1740. *Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conseiller Honoraire au Grand Conseil.*

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi. Horat. 1. Epist. 2.

A Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Augustins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-4°. à deux Colonnes 685 pages & les Préliminaires 7.

Nous rendrons compte le plutôt qu'il nous sera possible, de ce grand & important Ouvrage.

Pièces détachées. A Londres & à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1771. *in*-8°. 37 pages.

Ces Poësies un peu plus qu'Anacréontiques & dont nous ne pouvons nous occuper, ont de la gaîté, de la légereté, de la grace, & plairont à un certain ordre de Lecteurs.

Les quatre Poëtiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Despréaux, avec les Traductions & des Remarques, par M. l'Abbé Batteux, Professeur Royal, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue saint Jean de Beauvais & Desaint, Libraire, rue du Foin. 1771. *in*-8°. 2 Volumes d'environ 400 pages chacun.

Cet Ouvrage, parfaitement exécuté, tant pour le Grec que pour le Latin & le François, fait beaucoup d'honneur aux Presses de Lambert, d'où sont sortis depuis quelque tems de très-beaux morceaux de Typographie.

Mouvement de la nouvelle Comète.

M. Messier de l'Académie Royale des Sciences, ayant découvert le premier Avril une nouvelle Comète dans la Constellation du Taureau, & l'ayant observée tous les soirs sans interruption pendant 15 jours, M. Pingré en a calculé à-peu près les élémens de la manière suivante :

Nœud ascendant	0^s	27^d	$13'$.
Inclinaison		11	15.
Périhélie	3,	6	23.
Distance périhélie	0, 9590.		

Passage au périhélie le 16 Avril $4^h\ 38'$ tems moyen.

Le mouvement de cette Comète est direct : c'est la 60e dont les Astronomes ayent calculé les élémens: elle ne ressemble à aucune des précédentes : elle paroîtra pendant quelques mois, son mouvement étant très-lent : elle est fort éloignée de la terre ; car le premier Avril sa distance étoit 1, 64, celle du Soleil étant prise pour unité, & la plus courte distance où elle puisse se trouver dans cette apparition est de 1, 58 ; mais si elle eût paru à la fin de l'année elle auroit passé fort près de la terre, & auroit paru extrêmement grosse.

Nouvelle méthode de traiter les fractures & les luxations, Ouvrage traduit de l'Anglois. Par M. Lassus, Membre du Collége de Chirurgie de Paris, Chirurgien de Mesdames de France, Ancien Professeur

d'Anatomie & de Chirurgie à l'Ecole Pratique, &c. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Pierre. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 12. de 178 pages. Prix 1 liv. 16 sols broché.

L'Auteur de cet Ouvrage est M. Percivall Pott, Chirurgien de l'Hôpital de S. Barthelemi à Londres, & Membre de la Société Royale. Le Traducteur avertit dans sa Préface qu'on est sûr en lisant cet Ouvrage, de ne pas relire ce qui a été dit des milliers de fois auparavant; que la méthode de M. Pott est nouvelle, qu'il l'a pratiquée avec succès pour une fracture compliquée de la jambe, qu'on n'avoit pu réduire depuis deux jours, en suivant les procédés ordinaires, & pour une fracture simple du tibia; qu'enfin cette nouvelle méthode de panser les fractures est établie maintenant & d'un usage universel dans toute l'Angleterre. Il y a dans cette Traduction, des remarques particulières de M. Lassus, & deux planches gravées.

Antonii de Haen, Consiliarii & Archiatri S. C. R. A. Majestatis, nec non Medicinæ Practicæ, in Universitate Vindobonensi Professoris primarii, Ratio medendi in Nosocomio practico Tomus septimus, Partes XII *&* XIII *complectens. Quibus accessit ejusdem Auctoris de Haen, ad apologeticam Balthasaris Ludovici Tralles epistolam responsio, in quâ agitur de variolarum inoculatione & curatione. Singula volumina compacta veneunt* 3 liv. *Parisiis apud P. Fr. Didot, juniorem, Bibliopolam, ad ripam Augustinianorum, propè Pontem Sancti Michaelis, sub signo sancti Augustini.* 1771. *Cum Approbatione & Privilegio Regis.* Volume *in* 12 de 472 pages.

Dictionnaire portatif de Medecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Pharmacie, de Chymie, d'Histoire Naturelle, de Botanique & de Physique, qui contient les termes de chaque art, leur étymologie, leur définition & leur explication, tirés des meilleurs Auteurs, avec un Vocabulaire Grec & Latin, à l'usage de ceux qui lisent les Auteurs Anciens. Ouvrage utile à ceux qui pratiquent ces Arts, & nécessaire aux Etudians, seconde Edition corrigée & augmentée. Par Jean François Lavoisien, ancien Chirurgien des Hôpitaux des armées du Roi & Maître en Chirurgie à Eu. A Paris, chez P. François Didot le jeune Quai des Augustins, à S. Augustin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-8°. format d'Hollande. Le premier de 469 pages, & le second de 358. Prix 6 liv. les deux Volumes reliés en un.

Ce Livre est un Vocabulaire dont la matière est suffisamment exposée dans le titre, & qui peut être fort utile; l'Auteur annonce qu'il se trouve dans cette nouvelle Edition plus de cinq cens articles

nouveaux & plus de six cens des anciens qui ont été augmentés & rectifiés.

L'Arithmétique méthodique & démontrée avec un Traité complet des changes Etrangers & arbitrages opérés par la règle conjointe. Par J. Cl. Ouvrier de Lile, de l'Académie Royale d'Ecriture, dédiée à M. de Sartine, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, &c, &c. Nouvelle Edition considérablement augmentée par l'Auteur, 4 livres broché. A Paris, chez Desaint, Saillant & Nyon, & les autres Associés. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

On trouve aussi chez les mêmes Libraires différens Ouvrages du même Auteur que nous avons déjà annoncés, & dont voici les titres. *Calcul des décimales*, appliqué aux différentes opérations de Commerce, de Banque & de Finance, &c. *Opérations toutes faites pour la règle du cent;* par le moyen desquelles on résout par l'addition tous problêmes pour les Marchandises qui se vendent au cent. L'Auteur a fait graver deux Tables différentes pour les intérêts composés, que l'on trouve chez lui (ainsi que ses autres Ouvrages) rue S. Jacques, à la Vieille Poste, même maison que M. Jon.

Le nouveau Traité d'Arithmétique, que nous annonçons contient un grand nombre de Problêmes intéressans sur les régles d'intérêt, d'échange, d'alliage; les monoyes & les changes de l'Etranger; les mesures de divers Pays; des Tables de réductions pour les intérêts composés, &c.

Dictionnaire historique des siéges & batailles mémorables de l'Histoire Ancienne & Moderne, ou Anecdotes Militaires de tous les Peuples du monde. A Paris, chez Vincent, Imprimeur Libraire, rue S. Severin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Vol. *in*-8°. Le premier de 670; le second de 702; le troisième de 824 pages.

On s'est proposé de renfermer dans cet Ouvrage tout ce que l'Histoire offre de plus mémorable & de plus intéressant. On le destine principalement aux jeunes gens & surtout aux jeunes Militaires, parce qu'on s'est attaché à y rassembler toutes les belles actions des plus grands Généraux. On assure avoir puisé dans les sources les plus pures, on auroit pu les citer. On a mis à la tête de cet Ouvrage une Table Chronologique des siéges & batailles mémorables dont il y est fait mention, depuis l'an 2130 avant Jesus-Christ jusqu'en 1763 de l'Ere Chrétienne; à la fin du Tome I. une Table alphabétique des grands hommes, des Généraux, des Officiers & des Guerriers célèbres dont il est parlé dans les différens articles; ces Tables servent à rendre l'Ouvrage plus utile.

Premiere Introduction à la Philosophie Economique, ou Analyse des Etats policés, par un Disciple de l'ami des hommes.

Homo homini quid præstat. Térence.

A Paris, chez Didot l'aîné, Delalain & Lacombe. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 497 pages *in*-8°.

Le corps de Doctrine auquel cet Ouvrage doit servir d'introduction est celui de mes Maîtres, dit M. l'Abbé Baudeau, c'est-à-dire le Marquis de Mirabeau, si célèbre sous le nom de l'Ami des hommes & le Docteur Quesnay, qu'on nomme *le Confucius de l'Europe.*

Le premier Traité que l'Auteur met à la tête de tous les autres, contient les définitions fondamentales & même en quelque sorte le résumé général ou le coup d'œil presque Universel de la Doctrine économique, consignée jusqu'à présent dans les Ephémérides du Citoyen, & dans les autres Ouvrages de cette Société, connue sous le nom des Economistes.

L'Auteur explique les principes de l'art fécond ou productif des différentes sortes de richesses & de dépenses, de productions & de travaux; de la perception économique des vrais revenus, de la Souveraineté, des principes du Gouvernement, des relations qu'il y a entre le Prince & les Sujets, des intérêts qui unissent ou qui divisent les Nations entre elles; enfin de tous les grands objets qui méritent d'intéresser les plus grands Politiques & les meilleurs Citoyens. Nous donnerons un Extrait plus détaillé de cet Ouvrage.

Lettres de M. l'Abbé de.... Ex-professeur en Hébreu en l'Université de .... au sieur Kennicott Anglois, de la Société Royale de Londres, & Associé au Collége d'Exeter en l'Université d'Oxford. A Rome, & se trouve à Paris, chez de Hansy, de Lavaque, Crapart, Edme, Libraires. 1771. *in* 8°.

Nous avons parlé du Travail de M. le Docteur Kennicott pour recueillir, des meilleurs Manuscrits Hébreux, les Variantes de l'Ancien-Testament. Nous nous proposons de faire connoître les principaux reproches que lui fait son Critique.

Fables & Contes Philosophiques, par M. Barbe. A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoise. Petit *in*-12.

Nous espérons nous occuper bientôt de cette nouvelle production de M. Barbe.

Mes délassemens, ou Recueil choisi de Contes Moraux & historiques, traduits de différentes Langues, par Mademoiselle de Morville.

Ficta voluptatis causâ sint proxima veris.
Horat. Art. Poët. v. 336.

A Paris, chez Pillot, Libraire, & à Rouen, chez le Boucher, Libraire, 1771. *in*-12.

Lettre de Brutus sur les Chars anciens & modernes.

Vengeons l'humble vertu de la richesse altière
Et l'honnête-homme à pied, du faquin en litière.

Boileau Art. Poët. Ch. 2,

A Londres (Paris) 1771. *in*-8°.

Les quatre Parties du jour, Poëme traduit de l'Allemand de M. Zacharie. A Paris, chez J. B. G. Musier fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 8°. 163. pages & les Préliminaires 32.

M. Zacharie occupa un rang distingué parmi les Poëtes qui ont acquis depuis vingt ans une si grande gloire à l'Allemagne dans un genre pour lequel nous avions cru longtems que cette Nation sçavante n'étoit point faite. Le Poëme *des quatre Parties du Jour* suffiroit seul pour nous détromper, si ce Préjugé duroit encore. C'est un Ouvrage plein de Philosophie & de sentiment. La matin, le midi, le soir, la nuit qui en font la division naturelle, y sont peints de leurs couleurs propres, & les épisodes sont assortis à chaque sujet. Nous ignorons si le Traducteur est lui-même Allemand, mais nous trouvons & dans sa Traduction & surtout dans la Préface beaucoup de locutions & de tournures qui n'annoncent pas un Ecrivain auquel la Langue Françoise soit bien familière. Ce Livre est orné d'Estampes & de Vignettes qui nous paroissent de bon goût. Le Prix est de 6 liv. broché.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Juin 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

JUILLET.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUILLET M. DCC. LXXI.

BIBLIOTÉQUE DE MADAME LA DAUPHINE. *N°.* 1. *Hiſtoire.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais, & chez Moutard, Libraire de Madame la Dauphine, Quai des Auguſtins 1770. *in* 4°. 182 pages.

Un chef-d'œuvre, en quelque genre que ce ſoit, ſuppoſe beaucoup d'eſſais moins heureux; un bon Livre en ſuppoſe une multitude de mauvais ou de médiocres, il faut ſçavoir choiſir. Une grande Bibliothèque n'eſt ſouvent qu'un grand labirinthe, où celui qui veut s'inſtruire, a beſoin d'un fil qui le guide. Fournir ce fil eſt l'emploi le plus utile de la Bibliographie; trop de Sçavans ont reduit cette ſcience à une nomenclature ſéche & ſtérile d'Auteurs, de Livres & d'Editions; M. Moreau la rappelle à ſon véritable objet, celui de diſtinguer les Ecrivains, de choiſir les Livres, d'en préſen-

ter le résultat, de rectifier, d'applanir & d'abréger la route des connoissances.

En rendant compte de cet Ouvrage qui eût pu n'être qu'utile & que l'Auteur a eu le talent de rendre agréable, nous nous servirons presque par-tout des expressions de l'Ouvrage même, comme étant les plus propres à rendre les idées qu'il contient. Nous avons déjà plus d'une fois déclaré que nous en userions ainsi, mais seulement lorsque les Livres dont nous rendrions compte, seroient assez bien écrits pour nous offrir cette ressource, ce qui arrive très-rarement.

Le fond de cet Ouvrage n'eût été pour un Bibliothécaire vulgaire qu'un Catalogue raisonné des Livres de Madame la Dauphine. Sous la plume d'un Ecrivain éclairé il est devenu un plan suivi d'études, un choix de lectures qui n'en permet aucune d'inutile, un ordre qui n'en permet point de déplacée; l'Histoire seule est l'objet de ce premier morceau. Les autres matières que rassemble la Bibliothéque de Madame la Dauphine, seront apparemment traitées dans autant d'articles séparés.

L'Auteur expose le plan particulier de ce premier Ouvrage dans un avant-propos écrit avec autant d'intérêt que de noblesse, où il n'y a pas un trait qui sente la flatterie; où il n'y en a pas un cependant qui ne soit obligeant pour Madame la Dauphine, parce que toute vérité est obligeante pour cette Princesse.

« La Bibliothèque de Madame » la Dauphine, dit l'Auteur, est » devenue mon azyle, il est doux » de vieillir à l'ombre des vertus » & des Lettres.

» Là viendra quelquefois jouir » en repos de ses pensées, une » Princesse dont l'ame est élevée, » l'imagination gaie & le caractère » solide. N'osant se plaindre de la » monotonie des vivans, fatiguée » de respects & de complaisances, » & rarement assez heureuse pour » être contredite, elle viendra dire » aux Morts : *Aidez-moi à nourrir* » *la lumière & la chaleur dont j'ai* » *besoin, je sens en moi ces deux* » *principes de vie, je les cherche* » *dans les autres. O mes Livres,* » *soyez mes égaux* ».

L'objet de la saine Philosophie est de chercher la destination des Etres & de s'appliquer à remplir la sienne.

« Celle de Madame la Dauphi» ne est de faire le bonheur d'un » Prince, qui, destiné à rendre un » grand Peuple heureux, ne pourra » l'être lui-même que par elle & » avec elle. Si nos Loix n'ont pas » permis qu'en France le sceptre » fût jamais porté par une Princesse, » par-tout les Loix de la Nature ont » appellé les femmes à un genre de » Gouvernement, qui est le mo» dèle de celui des Etats. Que leur » empire est doux & glorieux! el» les sont comme la raison & la » bienfaisance: elles ne subjuguent » qu'en éclairant, & elles ne sont » puissantes que parce qu'elles sont » aimées.

» Orner leur esprit est donc » ajouter à leur pouvoir : car chez » elles il n'ordonne point, il instruit, il conseille, il insinue, » on ne croit point leur obéir, on » leur céde toujours. Heureux l'homme à qui l'amour même ne donne que des conseils avoués par la » sagesse, & qui, ne suivant que » l'attrait des Graces, se trouve » arrivé où la justice austère eût dû » le conduire ! Des Ministres intéressés avoient donné à Auguste » des conseils sanguinaires ; ce fut » Livie qui, la première osa lui » conseiller la clémence. Il s'étoit » fatigué dans les routes de l'ambition ; sa femme ouvrit devant » lui un chemin de fleurs qui le » conduisit à la gloire.

On a dit que par l'Histoire on acqueroit une expérience anticipée. « Cette expérience est presque la » seule qui puisse instruire les Rois » & les Princes nés & élevés à » l'ombre du Trône : mille passions cachées s'agitent autour » d'eux, un feu devorant dessèche » les ames qui les entourent ; mais, » sur les visages qui les approchent » règne un respect immobile, un » froid morne, un silence profond, » quelques sons qui se répétent & » sont presque toujours les mêmes ; » voilà ce qu'offre à leurs yeux ce » magnifique cercle que l'on nomme une Cour brillante. Madame » la Dauphine répandra sans doute, » autour d'elle, la douce chaleur » de son ame, elle fera tout ce » qu'elle pourra pour inviter les » autres à s'ouvrir : elle appellera » la confiance à son secours ; mais » sa franchise même qui lui vaudra le bonheur d'entendre quelques vérités, ne lui procurera jamais cette expérience, qui n'est » que la combinaison & le résultat de toutes, & par laquelle fut » formé dès son enfance, ce sujet » obscur qui, poussé & repoussé » par la foule, n'est devenu un » grand homme, qu'en écartant » les obstacles, & en luttant contre » les difficultés. Un tel homme ira » chercher la vérité, il faudra bien » qu'il la trouve : mais les Princes » ne la rencontrent que lorsqu'elle » vient au-devant d'eux, & alors » même trop d'intérêts, trop de » passions lui ferment le chemin ; » elle ne parvient à eux qu'à travers les tombeaux de leurs ancêtres, car cette route n'est point » obsédée par les Courtisans, & » c'est-là qu'il est écrit en caractères que les siècles n'effacent point » *Malheur aux Tyrans qui firent le* » *mal ; malheur aux foibles qui le* » *permirent !* «

Dans quel esprit les Princes doivent-ils lire l'Histoire ? Quelle méthode doivent-ils suivre pour l'apprendre ? Et parmi cette foule d'Auteurs qui l'ont écrite, quels sont les guides qu'il faut choisir ? Voilà les trois objets dont on s'occupe dans cet Ouvrage, & qui en forment la division.

La première Partie présente donc l'objet moral de l'étude de l'Histoire.

Le flambeau de l'Histoire découvre aux Princes la marche du premier de tous les pouvoirs, auquel

ils sont eux-mêmes soumis, & sans lequel ils feroient pour gouverner les hommes des efforts aussi impuissans que pénibles.

Quelle est cette autorité supérieure à celle des Rois & par laquelle seule ils sont puissans? C'est celle qu'ils trouvent très-bon de voir invoquer contre eux-mêmes, lorsqu'ils ordonnent à leurs Sujets de les instruire par des conseils, de les avertir par des représentations, de venir se plaindre à eux de l'injustice qu'ils pourroient ordonner. C'est celle que tous les Souverains appellent eux-mêmes à leur secours, & devant laquelle ils plaident leur propre cause. C'est la raison, la justice, l'humanité, cette lumière qui éclaire la paix du Juste & réveille les remords dans l'ame du méchant. Voilà les premiers Souverains de la Terre, l'histoire de leur règne commence avec celle du monde. L'Auteur suit leur marche de siècle en siècle, de climats en climats, il montre par-tout sur leurs traces le bonheur & la Puissance : la folie, les calamités sont le partage de tous les Etats qui s'écartent de ce point fixe. En général l'histoire de l'Univers est celle des crimes & des désastres du genre-humain; qu'elle soit l'histoire du règne de la raison, & les fastes du monde ne présenteront que des monumens de reconnoissance. Où commence le règne des passions, là aussi commencent la licence de la multitude & le despotisme des tyrans. Lisez les révolutions des Empires : les hommes s'y partagent en deux classes, dont l'une excite votre indignation, l'autre votre pitié. Au milieu de ce chaos de misères & de crimes, quelle fut dans tous les tems la Puissance Protectrice vers laquelle le genre-humain tourna ses regards ? Toujours visible & presque par tout ignorée, consultée en secret par des Sages qui publiérent ensuite les régles qu'elle leur dictoit, la raison réparoit d'espaces en espaces les malheurs causés par le délire, & construisoit son ouvrage immortel sur les débris des erreurs & des préjugés.

Les Souverains ont donné des ordres, la raison seule a donné des Loix; rien dans le monde n'a été gouverné que par elle.

C'est elle seule qui a appris aux hommes qu'ils tiennent de Dieu même la liberté, la propriété, & tous les avantages naturels pour lesquels ils furent formés : c'est elle qui leur a dit que le Gouvernement Civil ne fut établi que contre ceux qui eussent voulu leur ravir ces droits; que loin d'anéantir la liberté, il la suppose, & que les Rois ne furent donnés au genre humain, que pour le soustraire à la tyrannie de la multitude.

Tous ceux qui dans l'Univers ont exercé quelque autorité, Rois, Pères de famille, Magistrats, n'ont été puissans que lorsqu'ils ont été raisonnables. L'homme n'est fait ni pour opprimer ni pour être opprimé. Le droit du plus fort est dans la multitude, & à la longue les Tyrans seront toujours les plus

foibles. Où il n'y a point de liberté, il n'y a point de Gouvernement : Romulus rassembla des brigands qui finirent par l'égorger lui-même. Numa fut le fondateur de Rome.

Ce même principe qui préside à la formation des Empires, est le seul aussi qui puisse en former la Législation & en maintenir l'économie. Le meilleur Gouvernement possible est une des grandes idées de l'Eternel, & toute bonne Loi ne fut, & ne sera jamais qu'un pas vers ce terme.

« Il est des Pays affreux où des » Peuples ignorans & barbares obéissent aveuglément à des Maîtres » imbécilles & cruels. Là, il n'est » point de Loix stables entre le » Prince & le Peuple ; point de » rempart qui défende le premier » contre la licence, & l'autre contre la tyrannie. Dans ces tristes » contrées, que deviendroit l'humanité sans le pouvoir naturel » de la raison & de la justice ? Le » Monarque, que rien n'arrête, » tremble devant elles. Le Sujet, » que rien ne protége, appelle à » son secours la conscience de ses » voisins. Le Gouvernement est » nul ; mais l'homme sçait que » pour lui-même il n'a rien de » mieux à faire que d'être juste ».

Au mileu même de ces révolutions violentes qui sont uniquement l'Ouvrage de la force, lorsque des brigands armés fondent sur des Provinces sans défense, ils en sont sans doute les Maîtres, » mais ceux-là en sont véritablement les Rois, dont l'ame courageuse sçait faire entendre aux » vainqueurs & aux vaincus la voix » de l'humanité, & qui, lorsque » le trône de l'autorité Civile est » vacant, viennent s'asseoir hardiment sur celui de la Justice » pour enseigner aux hommes la » clémence « L'Auteur conjecture que tel est peut-être chez les Nations Européennes le titre des honneurs civils rendus aux Ministres de la Religion. Si dans tous les Pays autrefois soumis à l'Empire Romain, les Evêques sont encore aujourd'hui les premiers de l'Etat, c'est peut-être parce que dans la décadence de l'Empire, ils se trouverent les seuls défenseurs de la Patrie, les seuls organes de la raison. Le pouvoir de gouverner, ce pouvoir essentiellement uni à celui de la Justice, vint se placer tout naturellement entre les mains des hommes les plus éclairés de ce siècle.

Si les deux premières races de nos Rois sont descendues du Trône, c'est que la raison avoit cessé de guider leur puissance. Qui est-ce qui a délivré l'Europe de la barbarie du règne Féodal ? Sont-ce les grands talens d'un seul homme ? Non ; ce sont les avis successifs que la raison a donnés à tous ; elle parloit aux Peuples, elle instruisoit les Rois, elle montroit à la Société & l'intérêt commun de tous, & les droits de chacun en particulier. Ici elle abolissoit pour jamais un usage meurtrier ; là, elle délivroit le Peuple d'une

ſuperſtition inſenſée. Tantôt elle apprenoit à un Roi qu'il ne ſeroit jamais puiſſant, tant que ſes Peuples ſeroient eſclaves, tantôt elle faiſoit entendre aux Peuples qu'ils ne ſeroient jamais libres, tant que le Souverain ſeroit lui-même ſans autorité. Les paſſions avoient jetté par-tout le trouble, la raiſon peu-à-peu a remis tout à ſa place... Où ſont ces combats judiciaires, ces épreuves de l'eau & du feu qui deshonorerent ſi long-tems les Tribunaux; ces guerres ſanglantes, nées dans le ſein des familles, dont elles éterniſoient les diſſentions & les miſères; ces aſyles qui ſervoient de rempart au crime, contre la puiſſance des Loix? Tous ces petits Deſpotes, qui foibles, inquiets, jaloux, ne pouvoient défendre leurs ſujets, ſe croyoient en droit de les écraſer, & étoient toujours également redoutables & au Souverain & à ſes Peuples.

Ne nous bornons pas à l'Europe, parcourons le reſte de la terre; arrêtons-nous à toutes les époques célèbres que nous préſente l'Hiſtoire: il n'en eſt point qui n'atteſte cet Empire de la raiſon, le ſeul ſtable, le ſeul inaltérable au milieu des révolutions ou lentes ou rapides qui font changer la face des Etats. Rien n'eſt durable ſous le Ciel, que cet ordre, & c'eſt lui, qui, s'avançant ſans ceſſe à travers les débris de tous les Ouvrages des hommes, perfectionne ce qu'ils ont élevé de conforme à ſes Loix, & détruit irrévocablement tout établiſſement par lequel ils auroient oſé les enfreindre.

Tel eſt le réſultat général que l'Hiſtoire offrira par-tout aux regards de Madame la Dauphine, tel eſt l'objet moral qu'elle ſaiſira d'elle-même. Son Bibliothécaire le lui annonce d'avance, parce qu'elle eſt digne dès-à-préſent d'entendre ces grandes & importantes vérités. « Si l'on m'objecte, dit-il, que » j'adreſſe ce Diſcours à une Prin» ceſſe de quinze ans, je n'ai qu'un » ſeul mot à répondre, & je ſuis » juſtifié. Cette Princeſſe de quinze » ans eſt la fille de l'Impératrice » Reine, & doit être la Mère de » nos Maîtres ». Ajoutons que cette Princeſſe eſt Madame la Dauphine.

La ſeconde Partie offre la chaîne des événemens qui compoſent l'Hiſtoire, elle eſt comme une Carte générale des Empires dont l'Hiſtoire montre la ſucceſſion. Ce tableau ne contient rien que de connu, il eſt trop abrégé dans l'Ouvrage, pour être ſuſceptible d'un extrait qui l'abrégeroit encore, la netteté, la méthode, l'ordre chronologique exactement ſuivis, le graveront aiſément dans la mémoire; il eſt d'ailleurs animé par des réflexions, par des parallèles dont la juſteſſe eſt le moindre mérite. Tout y marche rapidement, tout s'y enchaîne naturellement, & quand on aura lu les Auteurs indiqués dans la troiſiéme Partie, on reviendra certainement avec fruit à ce tableau hiſtorique pour y trouver

trouver le résultat le plus net & le plus complet de ses lectures.

Cette troisiéme Partie est un Catalogue raisonné des Auteurs qu'il faut lire pour avoir le développement entier du tableau que M. Moreau n'a pu présenter qu'en raccourci dans sa seconde partie. Ce plan de lectures nous paroît tracé avec beaucoup d'intelligence. On n'y indique avec raison que les meilleurs Livres, que les Livres nécessaires, & ce qui en augmente l'utilité, on indique l'ordre dans lequel ils doivent être lus. On juge tous ces Auteurs, & ces jugemens deviennent très-piquans, sur-tout quand il s'agit d'Ecrivains qui vivent encore. Il en est quelques-uns parmi ceux-ci que l'Auteur a jugés comme s'ils étoient morts, c'est-à-dire avec une franchise courageuse, dont ils n'auront pas droit de se plaindre peut-être, mais qui pourra leur déplaire; il en est un en particulier qui a reçu & mérité tant d'hommages que les restrictions rigoureuses, mises par le Bibliothécaire aux éloges qu'on ne peut lui refuser, auront lieu de l'étonner. On jugera peut-être que d'autres doivent se louer de l'indulgence du Bibliothécaire; mais personne ne l'accusera de partialité, il en paroît trop éloigné. Ses jugemens ou indulgens ou sévéres, sont tous de bonne foi, & cette bonne foi se fait sentir à tous ceux qui en ont.

En général des vues de bien Public paroissent avoir présidé à cet Ouvrage; tout y est rapporté à l'Empire de la raison consacrée par la Religion, l'humanité y est défendue, l'autorité posée sur des fondemens sacrés, y est rendue chere & respectable, le fanatisme & la superstition, la tyrannie, & la licence y sont également condamnés; de grandes & importantes vérités y sont dites à une jeune Princesse, l'amour des François; un plan commode de lectures utiles est tracé à quiconque voudra en profiter. Ce plan, quant à l'étude de l'Histoire Moderne, consiste principalement à ne jamais perdre de vue l'Histoire de France.

« Elle est pour nous, dit le Bibliothécaire, un fil que nous devons toujours tenir à la main, » lorsqu'à droite & à gauche nous » parcourons les contrées voisines: » il est bon de se dire alors à soi même, *Tel étoit l'état de la France, lorsque telle autre Monarchie commença à mériter quelque considération dans l'Europe; voilà ce que nous étions lorsqu'elle monta à son plus haut degré de puissance;* » nous visiterons ainsi successivement tous les Pays du monde; » mais nous séparerons nos voyages, & nous reviendrons toujours chez nous avant que d'en » entreprendre un nouveau.....

» C'est M. le Président Hénault » qui tient cette chaîne que je » conseille de ne point abandonner. » A mesure que nous lirons les révolutions des autres Etats, sa » Chronologie nous indiquera en » France les événemens auxquels » nous aurons soin de lier les faits

» étrangers, & elle les gravera » d'autant mieux dans notre mé» moire, qu'elle n'a que la préci» sion des abrégés, sans en avoir » la sécheresse ».

Ce dernier Eloge s'applique de lui-même à la Partie historique de l'Ouvrage de M. Moreau.

Lambert, qui a très-élégamment imprimé cet Ouvrage, mérite qu'on reconnoisse les soins qu'il se donne depuis quelque tems pour la perfection de son Art. Le Juvenal de M. du Saulx, les quatre Poëtiques de M. l'Abbé Batteux & ce Livre de M. Moreau sont de très-beaux monumens Typographiques.

RÉVOLUTIONS D'ITALIE, TRADUITES DE L'ITALIEN de M. Denina, par M. l'Abbé Jardin. A Paris, chez Hérissant le fils, rue S. Jacques 1770. 2 Volumes *in*-12. Le 1 de 460; le 2 de 448 pages.

L'HISTOIRE d'Italie jusqu'au célébre Muratori, vers le milieu de ce siècle, avoit été couverte d'épaisses ténébres; ce Sçavant y porta tout-à-coup la lumière, mais son Ouvrage ne présente que les fondemens ou les matièriaux de l'édifice, & suivant M. Denina, l'on n'a pas encore tiré de ce fonds les avantages que l'Auteur avoit en vue. L'excellent abrégé que M. de Saint Marc nous en a donné ne lui paroît pas suffisant: d'ailleurs les transitions perpétuelles de l'Histoire d'un Etat à celle d'un autre ne peuvent que fatiguer le Lecteur. C'est l'inconvénient qu'éprouvent ceux qui entreprennent d'écrire l'histoire d'Italie. Lorsque des débris du second Empire d'Occident, il se fut formé différens Etats dans cette contrée, les révolutions du Royaume de Naples n'eurent aucun rapport avec le Gouvernement de Venise, les discordes des Florentins & des Siennois, les révoltes des Barons de la Romagne & de la Marche ne produisirent pas la moindre secousse dans les Etats de Milan, du Montferrat & du Piémont, ainsi l'Auteur n'a pu imiter dans son travail ni le Père d'Orléans ni l'Abbé de Vertot, qui étoient toujours guidés dans l'ordre des événemens par celui des tems. Le dessein de M. Denina a été que son Ouvrage servît d'introduction & de clôture à l'histoire générale d'Italie, d'en rendre l'étude plus intéressante & plus facile à ceux qui le feroient précéder, & de mettre ceux qui le liroient après leurs cours d'Histoire, dans le cas de se rappeller les faits accompagnés de quelques réflexions utiles.

Il étoit assez inutile, dit l'Auteur, relativement à l'objet qu'il se proposoit, d'aller fouiller dans les Archives pour déterrer des documens & des diplômes nouveaux, ce qui a été publié jusqu'à présent sur l'Italie lui a paru suffisant: cependant il n'a pas négligé quelques Pièces puisées ailleurs que dans les

Livres imprimés. En général il a mieux aimé, ajoute-t-il, rendre son Livre utile & commode que de le parer d'une érudition rare & trop recherchée. Il n'a pas négligé de citer les Auteurs dans lesquels il a puisé.

Son Ouvrage est en huit Livres, les quatre premiers ont rapport aux tems anciens, c'est-à-dire avant & pendant la puissance des Romains; jusqu'à la chûte de l'Empire en Occident; les quatre autres depuis cette époque jusqu'à la décadence des Carlovingiens.

Ce que l'on sçait de plus précis sur l'état primitif de l'Italie, c'est que cette contrée fut subjuguée en grande partie par les Tyrrhéniens, plus connus sous le nom d'Etrusques ou Toscans. Dans le tems des derniers Rois de Rome, quoique ces Peuples penchassent vers leur décadence, ils avoient soumis à leur Empire la plus belle moitié de l'Italie. Leurs premiers succès, le Commerce, les Arts & la fertilité du sol les plongerent dans le luxe & la mollesse, l'invasion des Gaulois arrivée l'an 350 de Rome changea les Loix, les Coutumes des anciens habitans & les dénominations mêmes des lieux. L'Auteur fait connoître en combien de Nations l'ancienne Italie, proprement dite, se trouva divisée.

La quantité de Peuples que l'Italie nourrit aujourd'hui n'est que le trentième, & selon d'autres calculs, le cinquantième de ce qu'elle contenoit avant l'Ere Chrétienne. La simplicité des mœurs, le travail, l'activité & la vigueur étoient la source de cette nombreuse population. Ces Peuples ne connoissoient que l'agriculture & les armes, ils n'habitoient que des hameaux & des Bourgs; ils ne perdoient pas un seul pouce de terrein, mais la fertilité & l'abondance les amollirent bientôt, non pas cependant autant qu'ils le furent dans la suite; on cultiva toujours les Campagnes; on se livra au Commerce & aux Arts, & tout le monde étoit occupé. On ourdissoit dans chaque famille la laine pour en faire des habits, chacun faisoit son pain & cet usage subsistoit encore l'an 580, puisqu'il n'y avoit pas encore alors un Boulanger dans Rome.

La nature du Gouvernement dispensoit les personnes qualifiées de tout l'attirail du faste. La grandeur consistoit alors à se trouver sur la place publique, entouré de Citoyens, à réunir les suffrages dans les assemblées, ou à les faire tomber sur des protegés.

Le Commerce de l'ancienne Italie, sans être aussi vaste que celui des Nations postérieures, avoit relativement toute l'étendue requise, puisqu'il faisoit circuler dans toutes les parties de cette contrée, non-seulement les productions de première nécessité, mais encore celles d'agrément & de luxe. Quoique les Italiens ne négligeassent pas le Commerce étranger, ils pouvoient absolument s'en passer. L'abondance des grains y étoit si prodigieuse qu'ils pouvoient en fournir aux

Nations étrangères. Les vins les plus exquis abondoient dans toutes les parties de l'Italie, il y avoit des bestiaux de toute espèce; tout y étoit vêtu sans distinction de la laine qui en provenoit, la pourpre de Tyr n'y fut introduite que sous César, jusques-là on n'avoit connu que celle de Tarente.

Après avoir parlé des richesses naturelles, l'Auteur s'attache à faire connoître les Arts qui étoient en vigueur chez les anciens Italiens. Numa établit une division des Arts en neuf corps de métiers qui sont 1° les Trompettes, 2° les Orfévres, 3° les Forgerons; 4° les Teinturiers, 5° les Cordonniers, 6° les Corroyeurs 7° les Fondeurs, 8° les Potiers, quelques Artisans moins importans & moins nombreux formoient la neuvième classe. Dans les armées il y avoit beaucoup de Trompettes ou de joueurs de flutte: de plus, ils faisoient les fonctions d'Huissiers & de Crieurs auprès des Magistrats, & dans les Fêtes publiques, ils étoient l'ame de la danse & des autres exercices. Il paroîtra singulier que l'Orfévrerie fût un art cinq cens ans avant que Rome eût battu de la monnoie d'or. Mais il faut observer que les Latins & les Romains, à l'époque de leur plus sévère frugalité, avoient leurs armes, leurs mords, &c. garnis d'or.

L'Architecture, la Sculpture & la Peinture y fleurirent aussi. Personne n'ignore que l'ordre Toscan est le plus ancien, c'étoit l'Architecture des Etrusques si fameux en Italie. Leurs bâtimens simples & solides n'avoient pas tous ces raffinemens des Grecs introduits en Italie sous les Césars; ce qui en reste excite encore l'admiration des Connoisseurs. Il en est de même de tous les morceaux précieux de bas-reliefs & de peinture qui ont été conservés.

L'ancienne Italie ne s'est pas moins distinguée dans les Sciences, Pythagore, Ocellus, Philolaus, Timée, Parmenide, Zenon, Architas sont célébres dans la Philosophie. Au reste, si l'on veut que Pythagore ne soit pas Toscan, il est certain qu'il fut imbu de la Doctrine des Etrusques. La plûpart des Villes avoient des établissemens semblables à nos Collèges. A Falere les jeunes gens étoient distribués dans plusieurs classes, selon le rang & la condition de leurs parens. L'Auteur parle ensuite de la Religion & des Loix.

Les premiers habitans de l'Italie furent d'abord gouvernés par des Rois qui ne possédoient pas de grands Etats. Chaque Cité, chaque Bourg formoit un gouvernement séparé. Ces Rois étoient ou purement électifs, ou du moins obligés d'obtenir le consentement exprès de la Nation: mais vers le troisième siécle de Rome toute l'Italie chassa ses Rois, & forma des Républiques. Ce genre de Gouvernement chez quelques-uns devint très-orageux, parce que presque tous les Peuples étoient guerriers. Chaque Nation se subdivisoit en plusieurs Peuplades ou

Communautés qui avoient leurs Loix particulières. Il est fait mention de douze Dynasties chez les Toscans, de douze Républiques chez les Bruttiens.

Les réflexions que fait l'Auteur sur le Gouvernement des Anciens Italiens le conduisent à examiner par quel moyen, Rome, au milieu de tant de Républiques florissantes & guerrières, & parmi lesquelles elle ne joua, même longtems, que le second rôle, a pu s'accroître au point de surmonter tous ces Etats : ni le Secrétaire Florentin, ni M. de Montesquieu n'ont, dit l'Auteur, trouvé la véritable origine de la grandeur Romaine. Le premier n'avoit pas assez de connoissances, le second passe trop légerement sur les premiers siècles & sur les premières conquêtes des Romains. La difficulté ne consiste pas à sçavoir comment les Romains, devenus Maîtres de l'Italie, soumirent les autres Nations, mais comment ils sont parvenus à dominer dans l'Italie même. Il ne faut point chercher cette cause, dit M. Denina, ni dans le choc du Sénat & du Peuple, ni dans l'union de l'autorité civile & militaire, ni dans l'amour de la Patrie, ni dans cette passion extrême pour la gloire, ni dans cette vénération pour l'apparente sainteté de leur Religion. Aucune de ces causes ne fut tellement propre aux Romains, qu'elle n'agît également chez les autres Peuples d'Italie. Après avoir refuté ces différens moyens, l'Auteur propose son sentiment. Romulus, homme courageux & entreprenant, voulut se former un Etat : il se mit à la tête des bannis, des banqueroutiers & des mécontens, toujours en grand nombre dans les Républiques & dans les Gouvernemens mixtes. Ces commencemens furent, dit-il, violens, ignobles & même infâmes. Le local fournit d'abord à Romulus & à ses successeurs les moyens de s'agrandir. Rome étoit située au milieu des Toscans, des Sabins & des Latins, les uns riches magnifiques & déjà corrompus par le luxe, les autres ou pauvres par la nature du sol, ou rustiques & austères par leurs propres institutions.

Les premiers Rois de Rome emprunterent des Toscans la partie des Arts & des mœurs qui convenoit à leur Etat, & qui pouvoit attirer la stupide curiosité des Sabins & des Latins. A l'exemple des Toscans ils donnerent des jeux & des spectacles. Les ornemens de la Magistrature, les Cérémonies de la Religion, la magnificence des édifices publics, fruit des leçons des Toscans, furent des moyens puissans pour attirer à Rome un grand nombre d'hommes & de femmes du Pays des Sabins & des Latins où la petitesse des Cités & la sévérité des mœurs rendoient ces fêtes plus rares & plus mesquines. L'espoir de faire fortune dans une nouvelle Ville y attira aussi plusieurs familles. Tous ces premiers habitans de Rome, accoutumés au brigandage, durent être détestés de leurs voisins ; cette haine

les familiarisa avec les armes, & les obligea de se tenir constamment sur la défensive.

Les Romains n'eurent dabord à combattre que des Peuples qui étoient divisés & qui n'étoient pas assez puissans pour se soutenir, en conséquence ils firent une infinité de petites conquêtes qui rendirent enfin Rome si puissante qu'elle put se comparer aux plus grands Etats d'alentour. Ses voisins furent obligés de faire société d'armes avec elle. Les Romains toujours mêlés dans ces guerres des Peuples d'Italie, ou volontairement, ou par force, en tirerent deux avantages très-considérables. 1°. La direction des guerres qu'ils faisoient en société leur échut presque toujours, parce que Rome forma une Communauté plus considérable que celle des autres Peuples Latins ou Erniques. La moindre augmentation de territoire qui en résultoit animoit les Grands à d'autres entreprises. 2°. L'assiette de Rome n'étant point propre à la construction d'une Cité grande, forte & régulière, ses habitans sentirent combien il étoit important pour eux de ne point y attendre l'ennemi & d'aller se battre en plaine campagne, & de s'y battre en déterminés, parce que Rome n'étoit pas pour eux un asyle assez puissant; en conséquence ils s'accoutumerent à livrer de grandes batailles, ce qui leur inspira un génie conquerant; l'ambition succéda à cette première nécessité de se défendre. « Ils furent » dans le principe, dit l'Auteur, » guerriers & conquérans par né» cessité. Leur génie belliqueux se » soutint par l'habitude & par la » force des premières impressions; » il en résulta, je ne sçais quelle » vertu mâle & féroce, qui for» ma le caractère national; les vi» ces des particuliers, l'ambition » l'avarice & l'envie tinrent en» suite lieu de vertu, & produisi» rent les mêmes effets, jusqu'à ce » qu'enfin, subissant le sort com» mun à tous les Empires, celui » des Romains s'écroula sous le » poids de sa propre grandeur ».

M. Denina suit les progrès des Romains en Italie, il parle de la guerre des Samnites & de ce qui survint après cette guerre jusqu'à la conquête entière de l'Italie. Toutes ces Nations soumises à la domination des Romains, n'en étoient pas dépendantes au même degré. Les unes se gouvernoient comme auparavant, par leurs propres Loix; les autres suivoient des Loix mixtes, c'est-à-dire qu'elles se conformoient en partie au droit particulier des Romains, & conservoient en même-tems quelques-unes de leurs Loix & Coutumes, mais toutes, & chaque particulier Italien étoit sous la dépendance des Citoyens Romains, dépendance d'autant plus triste que le poids en augmentoit sans cesse. Le Gouvernement de Rome devenant de jour en jour plus populaire, le dernier Plebeïen s'estimoit fort au-dessus du plus illustre Patricien des autres Cités. L'Auteur fait connoître les négociations, les guerres & les révolutions par lesquelles les Peuples

d'Italie acquirent le droit de Cité Romaine, & ne formerent plus qu'un seul corps national avec les mêmes droits & priviléges. Cette réunion devint funeste à Rome. La Démocratie ne peut subsister que parmi des Citoyens médiocrement nombreux. On sent aisément quel dut être l'Etat Politique de l'Italie & de l'administration de Rome, lorsque toutes les Villes & tous les Bourgs devinrent pour ainsi dire membres d'une seule Cité, & que plusieurs millions de personnes eurent droit d'assister à la création des Magistrats & à la formation des Loix. On vit naître alors les guerres civiles qui ne furent terminées que par l'établissement des Césars. L'Auteur examine la forme du Gouvernement qu'ils établirent, ses différentes révolutions avant & après Constantin; il fait des réflexions sur la cause de l'invasion des Barbares & sur ce qui en résulta. Il met dans un grand jour l'état de l'Italie vers la fin du quatrième siècle, le luxe, la dépravation des mœurs & une infinité d'abus qui affoiblirent & dépeuplerent l'Italie.

Il traite généralement de la fondation des Royaumes d'Italie après la chûte de l'Empire, des Goths, des Lombards, des tentatives des Grecs, mais toujours comme dans ce qui précéde relativement aux mœurs & au Gouvernement, il conduit ses recherches jusqu'à la décadence des Carlovingiens dont il examine les causes. Ainsi M. Denina parcourt jusqu'à cette époque l'Histoire d'Italie, non en simple Annaliste, mais en homme éclairé qui a réfléchi sur les événemens, qui recherche quelles sont les causes qui les ont produits, & ce qu'ils ont occasionné eux-mêmes. Toutes ces discussions réunies forment un Ouvrage intéressant, & utile particuliérement à ceux qui veulent connoître à fonds l'Histoire d'Italie.

DICTIONNAIRE D'ARCHITECTURE CIVILE, MILITAIRE & Navale, Antique, Ancienne & Moderne, & de tous les Arts & Métiers qui en dependent; dont tous les termes sont exprimés en François, Latin, Italien, Espagnol, Anglois & Allemand, enrichi de cent une planches de figures en taille douce, pour en faciliter l'intelligence, auquel on a joint une notice des Architectes, Ingénieurs, Peintres, Sculpteurs, Graveurs & autres Artistes les plus célébres dont on rapporte les principaux Ouvrages. Par M. C. F. Roland le Virloys, ci devant Architecte du Roi de Prusse, & depuis de l'Impératrice Reine. Trois Volumes *in*-4°. A Paris, chez les Libraires associés. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Le 1 Vol. de 648. Le second de 669, & le 3e de 450 pages.

Il est indispensable de bien connoître les termes d'une Science avant que de l'apprendre ou d'en parler; c'est le but que l'Auteur se propose dans cet Ouvrage qui n'est proprement qu'un Dictionnaire. Celui de Daviler, quoiqu'augmenté dans la derniere Edition, ne renferme pas tous les termes usités dans l'Architecture civile, ni ceux des Arts & Métiers qui en dépendent. Ce qui se trouve dans l'Encyclopédie n'est qu'une copie de l'Ouvrage de Daviler; on y a même conservé les fautes. Le Dictionnaire de Belidor pour l'Architecture Militaire n'est pas plus complet, celui de l'Architecture navale donné par Aubin sous le titre de Dictionnaire de Marine, n'est qu'une traduction médiocre d'un Ouvrage composé en Hollandois, il est rempli des détails sur la construction des vaisseaux, mais les définitions & les explications des termes ont peu de clarté.

Dans le dessein de rendre celui-ci plus utile pour ceux qui veulent lire les Ouvrages des Anciens, & ceux des Peuples voisins de la France, l'Auteur a exprimé chaque terme en Latin, en Italien, en Espagnol, en Anglois & en Allemand, & a joint à la fin du troisième Volume un Vocabulaire particulier, pour chacune de ces Langues; ces différens Vocabulaires occupent 290 pages.

Pour faciliter l'intelligence d'un très-grand nombre de termes dont l'explication pourroit être obscure, on y a joint cent une planches de figures qui parlant aux yeux, font entendre plus clairement, ce qu'on ne pourroit dire qu'en beaucoup de mots. Parmi ces figures sont les plans, élevations, coupes & profils du théâtre de Mets, construit sur les desseins de l'Auteur en 1751, le dessin & les proportions d'un ordre François qu'il a fait exécuter à l'avant-scène de ce Théâtre & la manière qu'il a employée pour accoupler les colonnes d'ordre Dorique, sans changer les proportions des parties de son entablement. Il

y a joint le méchanisme du pantographe de perspective, qu'il a imaginé & fait exécuter.

Jusqu'ici ce Dictionnaire ne paroîtra fait que pour expliquer en peu de mots les termes d'Architecture ; pour le rendre d'une plus grande utilité, l'Auteur y a inséré dans le même ordre alphabétique les noms des hommes les plus célèbres dans les différens Arts qui ont rapport à l'Architecture, il indique les principaux de leurs Ouvrages avec les chiffres, monogrammes ou les autres marques sous lesquels ils ont déguisé leur nom. Ainsi il a fondu dans son Dictionnaire l'*Abecedario Pittorico d'Orlandi*, le *Cabinet des Singularités d'Architecture*, *Peinture*, *Sculpture & Gravure* de Florent le Comte, le *Dictionnaire des Monogrammes*, *Chiffres*, &c de M. Christ, avec des additions & des augmentations considérables.

Sous certains articles des différens matériaux, par exemple, il a indiqué les qualités que ces matériaux doivent avoir pour être bons, sous ceux des travailleurs, les ruses des Ouvriers pour cacher leurs mal-façons ; il a indiqué les loix & les coutumes qui concernent la construction dont l'ignorance fait naître des procès & occasionne quelquefois la démolition des Ouvrages ; mais il le fait en peu de mots, se contentant de renvoyer pour de plus grands détails aux Auteurs qui en ont traité expressément.

Comme tous les articles de ce Dictionnaire sont fort courts, même ceux qui ont rapport à l'Histoire, & que ceux-ci d'ailleurs ne présentent qu'un précis de ce qui a déjà été dit, il n'est pas possible d'en donner ici quelques extraits, nous serions obligés de copier entiérement l'Ouvrage ; nous aimons mieux y renvoyer le Lecteur qui y trouvera rassemblé avec ordre & précision tout ce qui concerne l'Architecture. Cet Ouvrage, comme on aura lieu de s'en convaincre, ne peut-être que très-utile, non seulement aux Architectes, mais encore à tous ceux qui par curiosité ou par besoin désirent avoir quelques éclaircissemens relativement aux Arts qui y sont traités.

LETTRE DE M. HOUARD, ADRESSÉE A MESSIEURS les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

Plusieurs Sçavans ont honoré de leurs Critiques quelques - unes des opinions que j'ai embrassées dans mon essai sur nos *anciennes Loix ;* les travaux multipliés auxquels mon état m'assujetit, ne me laissent que quelques heures de loisir chaque jour, & je les ai employées à faire une collection complette des Traités qui ont été publiés en Angleterre sur les Coutumes Anglo Normandes, depuis le XIe jusqu'au XVe siècle inclusivement ; j'ai joint aux divers textes qui forment cette Collection, des remarques, qui par la liaison que j'ai établie entr'elles & ces textes, donnent à mes opinions tout le développement & la solidité dont elles m'ont paru susceptibles.

A ce moyen mon nouvel Ouvrage qui doit paroître incessamment répondra aux objections qui m'ont été faites dans la célébre *Dissertation sur l'état des personnes en France durant les premiere & deuxième Races de nos Rois*, & dans l'esquisse élégante *des usages & mœurs des François*, publiée en 1769.

Mais Dom Vincent Bibliothécaire de l'Abbaye de S. Remy de Reims, dans les deux Lettres que vous avez insérées en vos Journaux de Juin & de Décembre de l'année derniere, se sert pour combattre mon sentiment sur l'origine des Justices territoriales & publiques des Bénéfices Ecclésiastiques & Laïcs, d'un titre qu'il ne m'étoit pas possible de prévoir que l'on m'opposeroit : par cette raison je me trouve donc forcé de faire à cet habile Diplomaticien une réponse particulière.

Le titre dont il s'agit se trouve à la colonne 823 du 2e Volume du Recueil des Capitulaires par Baluse : si l'on en croit Dom Vincent, il est de l'an 847 : traduisons-le. Dans les disputes de l'espèce de celle où l'on juge à-propos de m'engager, il n'est rien de si essentiel que de mettre sous les yeux du public les actes entiers qui les ont fait naître.

Suivant le Polyptique de S. Remy, deux Envoyés d'Hincmar se *présenterent* (1) par l'ordre de ce Prélat *in Curte Acutiori*.

Un des envoyés étoit Sigloard Archiprêtre de l'Eglise de Reims, & l'autre Dodilon homme Noble Vassal de l'Evêque.

Tous deux s'étant trouvés dans le lieu où se tenoit le placité public, *Residentes in placito publico* (2), & recherchant tout ce qui

(1) *Venerunt.*

(2) *Residere, adesse, esse, sont synonimes dans les Capitulaires, Bal. Tom. 2. Capitul. ann. 844. art. 4 & 6. col. 23.*

pouvoit intéresser la Justice dûe à l'Eglise de S. Remy ou à l'Evêque, ils entendirent accuser plusieurs hommes qui étoient présens, d'être Serfs de naissance.

Les envoyés d'Hincmar *s'enquirent scrupuleusement de ce fait* (1) ; ceux qui furent interrogés étoient au nombre de six, & ils répondirent, « l'Etat qu'on nous attribue » n'est pas le nôtre, nous sommes » nés Ingénus » ; les envoyés d'Hincmar demanderent alors, *s'il y avoit dans l'Audience quelqu'un qui fût en état de rendre témoignage en la cause* (2), sept témoins fort anciens s'avancèrent & attestèrent que par la justice & la Loi les accusés devoient être plutôt Serfs qu'Ingénus ; les Envoyés s'adressèrent de nouveau aux accusés en les interpellant de déclarer si les témoins disoient vrai, ceux-ci voyant & reconnoissant la sincérité des témoignages, se retractèrent à l'instant, & par le jugement de huit Echevins, ils se réengagèrent aux services qu'ils avoient négligés ou refusés depuis plusieurs jours. L'acte est passé, *in Curte Acutiori III. Id. Maij. inplacito publico, anno B. regnante Carolo Rege glorioso, regente autem Hincmaro sanctam Sedem Remensem anno tertio.*

Sigloard en signant, atteste qu'il a assisté, *omnibus his veris indiciis rogatus* ou *Regi jus.* Heronod Chancelier (3) déclare qu'il a rédigé la notice. A la suite de ce Certificat sont les signatures de Dodiion, de Leidrad Moine, d'Edroin majeur, de Godefroy avoué, & de dix-neuf autres particuliers dont la qualité n'est point indiquée, Heronod signe après eux.

C'est de cette notice que le docte Bibliothécaire induit que l'Eglise de S. Remy de Reims avoit une Jurisdiction territoriale & publique dans le 9e siècle, voici ses preuves.

1°. *La Sentence est rendue dans une terre dont Hincmarc étoit Seigneur comme Abbé de S. Remy* ;

2°. *C'est par l'ordre d'Hincmar que s'est tenu le placité ;*

3°. Il *n'est fait mention dans la notice ni du Comte ni de ses Officiers ;* l'*Avoué ne fait dans l'Audience aucune fonction remarquable. ce sont les Missi qui exercent les fonctions de Juges publics.*

4°. Les *Scabini* ne pouvoient être les Echevins du Comte ni du Juge public, puisque, *ni l'un ni l'autre ne sont désignés présens, ils étoient donc les Echevins d'Hincmarc, & c'est en cette qualité qu'ils ont jugé.*

Un Abbé pour les intérêts duquel le placité se tenoit, & qui ne pouvoit être Juge, est dit *residens* 4e *Form. append. Marc. col.* 438.

(1) *Requisierunt diligenter eandem rationem.*

(2) *Si aliquis ibi fuisset qui ex hac ratione veritatem sciret.*

Nota, le mot *ratio* est employé pour désigner la demande comme la défense.

(3) Tout Juge Royal avoit un Officier de ce nom pour signer la notice de ses sentences. Capitul. 6 ann. 803. art. 2. col. 401.

En discutant séparément chacune de ces assertions, je l'avoue, elles ne m'ont point converti.

La notice ne dit point que la Sentence a été rendue dans une terre de l'Abbaye de S. Remy, au contraire en consultant le Polyptique, il est très-vraisemblable qu'à *AcutiorCurtis* n'étoit point dans la mouvance de ce Monastère en 847 (1).

Le Majeur ou Maire de ce Village en vertu d'une coutume ancienne, devoit, il est vrai, aux jours de Noël & de Pâques exprimer sa *vénération* (2) aux *Sénieurs* du Monastère par des offrandes de miel, &c; mais tout le monde sçait que les Majeurs des Manoirs *Majores Villarum* en étoient les Juges séculiers; & que par cette raison il étoit défendu aux Ecclésiastiques de remplir leurs Offices, *de Presbyteris ut Seculares non exerceant curas, nec Judices, nec Majores Villarum fiant*; il n'est pas moins certain que les *Sénieurs* des Monastères n'étoient pas les Seigneurs des Fiefs possédés par les Abbayes, & que ce n'étoit pas en leurs mains que se faisoit l'hommage des Vassaux, puisque leurs fonctions se bornoient comme Conseillers & assistans de l'Abbé, à maintenir la discipline Monastique dans l'intérieur de leurs Cloîtres.

(1) *Na.* Que ce manoir auroit pû être dans cette mouvance lors de la rédaction du polyptique; il n'est que du milieu du XIe. siècle.

(2) *Venerari.*

Enfin on ne doit pas confondre l'hommage qu'un Vassal doit par convention & à cause de ses possessions avec des oblations qui ne peuvent avoir pour principe que la générosité ou la bienfaisance; concluons donc de ce que le Polyptique donne au Maire d'Aigues court le titre de *Major Villæ*, & de ce que son offrande n'étoit faite qu'aux principaux d'entre les Religieux de S. Remy, qu'elle n'étoit point féodale; j'ajoute que le Manoir à la tête des familles duquel ce Maire se trouvoit placé, étoit libre ou mouvant d'un Seigneur indépendant de l'Abbaye: si ces familles eussent en effet appartenu à l'Eglise, elles auroient été soumises au Majeur de cette Eglise & non à un Maire d'un Manoir particulier, *Majori Villæ Autioris Curtis*; car le Majeur d'un Monastère avoit tous les Manoirs qui en dépendoient sous sa conduite, & par cette raison il n'étoit pas *Major Villæ*, mais *Majordomus*, *Major Monasterii*; *Curtis acutior* étoit de l'espèce de tous les Manoirs dont Flodoard parle sous le nom de *Curtis* dans son histoire de l'Eglise de Reims.

Selon cet Historien, cette Eglise avoit deux Manses, *in villâ Baldronis curte*, deux Manses avec leurs dépendances, & des Serfs *In waldonis curte*: or comme ces droits ne lui donnoient pas la Seigneurie des Villages dont ces cours avoient été démembrées, par la même raison aussi l'Offrande que le Maire d'Aigues-court faisoit

tous les ans aux Senieurs du Monastère de S. Remy, ne peut être supposée Seigneuriale.

Au reste le nom de placité public donné à l'Audience tenue dans la terre d'Aigues-court, me confirme de plus en plus dans l'opinion que cette terre n'appartenoit point à l'Abbaye en 847.

Les Eglises avoient alors deux sortes de placités, les uns privés, & communs à tous les Monastères pour la correction domestique de leurs Colons ou Serfs; c'est de ceux ci dont Hincmar dit (1) que les Avoués des Eglises n'y jugent que par les Loix de l'Eglise *Sunt enim Advocati...... ut deffendant, &c. per leges quæ sunt Ecclesiæ*; on les tenoit aussi souvent que la nécessité de retablir le bon ordre le requeroit. Les autres étoient annuels, tous les Vassaux étoient obligés d'y comparoître pour payer les cens qu'ils devoient, & afin que l'on reglât leurs services prédiaux & militaires pour l'avenir. Le placité dont il est parlé dans le précepte de Louis le Débonnaire en 823 en faveur de l'Abbaye de Moysevaux est de ce genre; mais Dom Vincent ne paroît pas avoir fait attention à ce que dans ce Diplôme, ainsi que dans tous ceux où il s'agit de placités publics tenus par les Avoués, ces Avoués étoient Commissaires du Roi, *bannum dedimus.... Vice nostrâ adjutor & defensor eorum erit* (2); qu'en cette qualité au nom du Roi & comme ses Lieutenans, & non pas au nom des Abbayes sur lesquelles ils levoient cependant des honoraires considérables (3), ils jugeoient toutes les causes dont ni les Comtes, ni les *Missi Dominici*, tant que leur commission duroit, ne pouvoient plus prendre connoissance. C'est ce que nous apprenons d'Hincmar dans sa Lettre à Manigand (4): il lui expose que les *Missi* du Roi avoient déjà jugé que l'Eglise de Reims jouissoit légitimement d'une terre sise à Vosge, & il le prie, s'il ne peut engager les nouveaux usurpateurs de ce fond à en abandonner de bon gré la propriété à cette Eglise, de le séquestrer en sa main jusqu'à ce qu'il se rende lui-même sur les lieux avec Luitbert Archevêque de Mayence, pour faire décider l'affaire suivant la Loi par l'Avoué de ladite Eglise.

Certainement un Avoué dépendant d'une Eglise n'auroit pas pû être le Juge d'un différend qu'elle auroit eu avec une autre Eglise; il n'auroit pas été moins révoltant qu'un Officier subalterne eût été choisi pour une cause déjà terminée par les *Missi Dominici*, puisque les Comtes mêmes n'avoient pas ce

(1) *Thomass. Discipl. Eccles. part.* 3. *L.* 2. *ch.* 55.

(2) *Thomass ut supr.*

(3) *Annal. Bénéd. ann.* 644. 1er Volume.

(4) *Flodoard hist. Eccles. Rem. chap.* 26. *p.* 287.

pouvoir, & ce n'eſt pas d'ailleurs par les Loix ſeculières que l'Avoué domeſtique d'une Egliſe, ſe feroit décidé, puiſque, comme je l'ai prouvé plus haut, les Loix Canoniques faiſoient l'unique régle des déciſions de ces ſortes de Juges, le bon ſens néceſſite donc de regarder l'Avoué dont Hincmar parle à Manigaud, comme le Délégué du Souverain, & non comme le Juge territorial & privé de l'Abbaye de S. Remy.

Après cela, il n'eſt pas ſurprenant que les placités de ces ſortes d'Avoués qui étoient choiſis entre les Seigneurs les plus puiſſans du Canton, ayent porté le nom de *Placités publics;* ce nom étoit ſpécialement affecté aux Juriſdictions Royales, le conteſter, ce ſeroit contredire les autorités les plus reſpectables. Wulfare avant d'occuper le Siège de l'Evêché de Reims prenoit ſéance comme envoyé du Roi, *ab Imperatore miſſus Dominicus*, avec les Comtes dans les Placités publics de toute la Champagne *in mallis publicis* (1). Ce fut dans ces Placités qu'il fit reſtituer, n'étant point encore ſacré, des Métairies, des Eſclaves, des Colons à l'Egliſe de Reims, qui les avoit fait reclamer par ſes Avoués en vertu des Loix Civiles, *res quasdam, mancipia nonnulla vel colonos reimpetraſſe ac legibus per Eccleſiæ Advocatos vindicaſſe reperitur.* Ebon ſucceſſeur de Wafare, fit condamner aux termes des mêmes Loix, des Serfs à rentrer dans les Domaines de ſon Egliſe, ſoit en les pourſuivant eux-mêmes devant les Juges publics *apud judices publicos*, ſoit en faiſant faire cette pourſuite par l'Avoué ou le Vidame de Saint Remy.

Hincmar dans ſa vingt-neuvième Lettre à Charles-le-Chauve, ſe plaint de ce que l'Evêque de Laon a été aſſigné devant des Juges Laïcs, & il ſoutient que les Evêques ne doivent point y comparoître : *Nequis audeat apud judices publicos Epiſcopum appellare.* Il ajoute qu'à la différence de ces Magiſtrats, ceux que le Roi doit nommer pour juger les cauſes Epiſcopales, doivent rendre leurs jugemens en un lieu particulier, & non dans les Placités Publics : *Judicent non in publico judicii loco, ſed in privato* (2).

Les Capitulaires ſont encore plus précis ſur le ſens de ces expreſſions ; *Placitum publicum, mallum publicum :* elles caractériſent tellement le Siège des Juriſdictions Séculières, que le titre 48 de la Loi Salique préſente comme identiques la dénomination de Placité public & celle d'Audience du Juge Royal ; *In mallo publico, hoc eſt, ante tunginum :* Enfin

(1) *Flodoard. hiſt. Eccl. Rem. ch.* 18 *&* 19.

(2) *Opuſc. Hincmar. Tom.* 2. *& in fragment. Epiſt. I. ad Carol. calvum. Flodoard. hiſtor. L.* 2. *ch.* 19.
Greg. Turon. L. 4. *ch.* 38.

Charlemagne en interdisant aux Moines de fréquenter les Tribunaux des Juges Laïcs se contente de dire *nullus Monachus foris Monasterii placita Judiciaria teneat, nec per mallos & publica placita pergat:* l'Empereur, on le voit, opposé ici aux Justices privées & Canoniques des Monastères, les plaids des Officiers Royaux; & pour désigner ces plaids, il ne leur donne point d'autres noms que ceux de Placités publics (1). Dom Vincent paroît donc avoir mal conclu de ce que la Notice de 847 parle d'un Placité public, que ce Placité étoit un Placité Seigneurial & territorial; passons à l'objection que ce sçavant fonde sur l'*ordre* donné par Hincmar pour tenir le Placité d'*Aigues court*.

Hincmar étoit *Missus Regis* (2); il le mande à Luitard en lui enjoignant de protéger les hommes de l'Eglise de Reims. « Si vous » exigez, dit-il à ce Comte, » quelque redevance contraire aux » Loix, je vous excommunierai, » comme Evêque: *per Episcopalem autoritatem*, & en vertu de » ma Commission émanée du Roi, » je vous poursuivrai par toutes » voyes de droit: *Per Missaticum* » *Regis quod rectum fuerit sustinebit;* il fait les mêmes menaces aux Comtes Goiran & Amalbert. Tous les *Missi Dominici* avoient le droit de présider au nom du Souverain dans les plaids Civils de toute la contrée soumise à leur inspection, de réformer les Sentences des Juges Royaux, de les punir de leurs malversations, de les destituer, d'en faire élire d'autres, de visiter les Monastères, d'incarcérer & de fustiger les Ecclésiastiques coupables de crimes, &c, &c (3). Or, ce qu'ils pouvoient par eux-mêmes, ils le pouvoient aussi par leurs Envoyés (4). D'après cette seule réflexion, il est très-naturel de croire que Sigloard a tenu le Placité de 847 au nom de son Prélat, & qu'il y a exercé l'Office d'Envoyé de ce Commissaire du Roi; & effectivement tout concourt à nous persuader que c'est sous ce point de vue qu'il faut considérer le rôle que Sigloard a fait dans ce Pacité.

1°. Dans le Polyptique, selon Dom Vincent, on lit au lieu de *rogatus; Regi jus.* Cette abbréviation de *Regis jussu* est une premiere preuve qu'Hincmar n'avoit pas donné ses ordres comme Abbé, mais en vertu de la Commission Royale dont il étoit décoré.

2°. Ce sont des Echevins qui jugent en présence de Sigloard; si ces Echevins eussent été ceux de l'Eglise de Reims, ils auroient été les Conseillers de l'Avoué ou du Vidame ou du Prevôt de l'Abbaye, & ces Officiers, domestiques du

(1) *Vid. precept. pro trutmano Comite anno 789. col. 250. Bal. Tom. 1.*

(2) *Flod. hist. L. 3. ch. 28.*

(3) Conc. de Soissons en 853. Thomass. Discipl. Ecclésiast. p. 2. l. 3. col. 1928. ch. 108.

(4) Flodoard L. 33, ch. 28. & 26.

Monaſtère, comme les Echevins leur étant ſupérieurs (1) auroient néceſſairement fait les réquiſitions & informations, & prononcé la Sentence, au lieu que ce ſont les Echevins ſeuls qui jugent à Aigues court & l'Avoué préſent n'influe en aucune manière ſur le jugement ; ces Echevins étoient donc les Echevins de la Juriſdiction Royale (2).

3°. C'eſt Sigloard & Dodilo qui s'informent de ce qui intéreſſe l'Egliſe de S. Remy *inveſtigantes juſtitiam* ; cette expreſſion rappelle tout d'un coup celle du Chapitre 269 du L. 6. des Capitulaires Collect. d'Anſégiſe, *ut Juſtitiæ Regales pleniter inquiſitæ fiant*, & ces autres *inveſtigare*, *inquirere*, *requirere*, *ſcrutari* qui ſont indifféremment employés dans les Capitulaires de l'an 845. titre 3. ch. 3. col. 15 & 16. Baluſ. Tom. 2. dans celui de 853. art. 2 & 5. Col. 54. *Ib.* tant pour ſignifier la recherche que les Commiſſaires du Roi étoient obligés de faire de tout ce qui préjudicioit au repos public, ou au fiſc, que pour indiquer les ſoins que les envoyés des particuliers devoient prendre pour approfondir l'objet ſpécial de leur miniſtère.

Or rechercher la juſtice de quelqu'un, ou ce qui lui appartenoit, ce n'étoit pas être Juge de ſa cauſe; les ſimples envoyés d'un Evêque ou d'un Abbé pouvoient réclamer, mais ils ne pouvoient pas s'accorder à eux mêmes ce qu'ils réclamoient. *Jubemus*, dit Charles-le-Chauve à l'égard de l'Egliſe de Reims ; *ut quiſquis noſtrorum ex Remorum Eccleſiæ rebus ſive Epiſcopatus.... Hincmari. ... aliquid habere dignoſcitur..... nonam & decimam in miſſorum noſtrorum præſentiâ miſſo Eccleſiæ ſancti Remigii Remorum, ſive Hincmari venerabilis Epiſcopi, revadiet* (3).

Sigloard ou Dodilo n'étoient donc pas dans le Placité de 847 envoyés d'Hincmar comme Abbé de Saint Remy, puiſque ce ne ſont pas eux qui réclament, qui accuſent *audierunt ſonum* (4) ; & qu'au contraire ils font les informations, prennent les interrogatoires, toutes fonctions qui appartenoient excluſivement aux Juges Chefs-Laïcs, tels que les Comtes & les Commiſſaires du Roi.

4°. Il eſt inoui que dans aucun Placité Seigneurial, depuis qu'il en exiſte, ceux qui y ont préſidé ayent jamais pris le titre de *Miſſi*.

5°. Et enfin ſi Hincmar avoit

(1) Ducange *verbo Slabini.*

(2) Ces Echevins de Juriſdictions Royales étoient les Echevins propres de ceux qu'ils jugeoient, parce que ſuivant les Capitulaires ils devoient être Propriétaires dans le lieu où ils rendoient la Juſtice, c'eſt en ce ſens que le Diplôme de 797. cité par Dom Vincent, dit qu'Aſſarius fut condamné par les Echevins.

(3) *Flod. hiſt L.* 3. *c.* 4.

(4) *Sirmondi notæ ad titul.* 14 *Capitul. Car. Calv. N°* 5. *col.* 65. *apud Baluſ. & col.* 768. *Ib. Tom.* 2.

comme

comme Abbé ou comme Evêque une Jurisdiction privée & féodale, pourquoi ce Prélat qui a eu l'attention, ainsi que Flodoard le remarque, de donner des régles de conduite à tous ses Officiers même; *Plebeis personis Villarum Ministerialibus*, auroit-il négligé de proposer aux Echevins celles auxquelles ils auroient dû se conformer? Pourquoi dans tous ses écrits ne s'attribue-t-il que deux Jurisdictions, l'une Canonique qui ne concernoit que les Réguliers, *sub regulâ positi* (1); & l'autre Séculière qu'il n'exerçoit qu'en vertu de la commission amovible du Roi.

Pourquoi ce Prélat convient-il que lors même qu'il s'élève quelque contestation entre quelques Membres de son Clergé *quoslibet de clero*: Si elle ne peut être terminée entr'eux, l'Avoué de l'Evêque doit les conduire au Comte & au Juge, afin qu'ils rendent une Sentence conforme aux Loix publiques (2)? Est-ce que son Clergé auroit été moins privilégié que ses Vassaux Laïcs? Pourquoi en un mot voyons nous en 884 dans la notice d'un jugement rendu en faveur de l'Eglise de Gironne Stremire qui étoit comme Sigloard, Archiprêtre & Mandataire de son Evêque, comme Evêque, *Archipresbyter & Mandatarius prædicto Episcopo*, comparoître devant le Comte, le Vicomte & les autres Juges Séculiers, *in eorum præsentiâ veniens*, dénoncer le coupable, plaider la cause du Prélat, & ne point interroger les témoins (3)? Si ce n'est parce que son Evêque à la différence d'Hincmar, n'étoit pas Commissaire du Roi, & que dans le 9[e] siècle *la Justice* n'étoit pas *un droit inhérent aux Bénéficiers des Eglises*, comme l'ont prétendu M. de Montesquieu & les autres Sçavants cités par Dom Vincent.

Ces Observations, Messieurs, me paroissent décider nettement que le Placité de 847 n'a pu être qu'un Placité Royal, qu'il a été tenu par les envoyés d'Hincmar en sa qualité, non d'Evêque ni d'Abbé, mais de Commissaire du Roi.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens du respect & de la reconnoissance les plus sincères,

MESSIEURS,

Votre très-humble, & très-obéissant, &c. HOUARD.
Avocat en Parlement, Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

De Dièpe, ce 10 Févr. 1771.

(1) *Hincmar Epist. 2. Odoacri invasoris excommunic. Flodoard. hist c. 26. admonit. in fin Eb. Flodoard.*

(2) Le 39[e] Capitul. de la Loi des Lombards, ann. 801. Balus. Le Concile de Merida Canon 15. Le 4[e] Concile d'Orléans Can. 20; le Capitul. de Louis le Débonnaire en 822. N° 34. L. 29. Annal. Bénéd. disent la même chose.

(3) *Capitul. Collect. Balus. Tom. 2. Append. col.* 1511.

A MESSIEURS LES AUTEURS DU JOURNAL DES SÇAVANS.

Remarques sur cette expression singulière attribuée à S. Jean Chrysostome : PENTECOSTE METROPOLIS FESTORUM. Homil. 2. de Sancta Pentec. N. 1. Edit. Bened. Tom. II. pag. 469.

PERMETTEZ-MOI, Messieurs, de déposer dans votre Journal, une conjecture que je propose à l'examen des Sçavans sur un texte qui me paroît fort suspect d'altération dans la seconde Homélie de S. Chrysostome sur la Fête de la Pentecôte. On attribue à ce Saint Docteur d'avoir dit que cette Fête est *la Métropole des Fêtes*. J'ai peine à croire qu'il ait usé d'une pareille métaphore. Pour m'en assûrer, j'ai consulté l'Edition de Dom Bernard de Montfaucon : & j'ai été fort étonné de voir que cette expression singulière lui a paru si certaine, & apparemment si digne de remarque, qu'il l'a mise non-seulement dans le Texte Grec, & dans sa Version Latine, mais jusques sur la marge par apostille, & enfin dans la Table des matières, où l'on désireroit de trouver bien d'autres points plus importans que celui-là, sous la Lettre P. on trouve, dans la Table du Tome II. *Pentecoste Metropolis Festorum*. 469.

Je vous avoue que malgré ces quatre répétitions je ne puis me persuader que telle soit la vraie leçon du texte. J'ai tenté d'aller à la découverte, & de chercher dans la pensée même du Saint Docteur quelle a pu être son expression. Je crois l'appercevoir : & c'est l'objet de la conjecture que j'ai l'honneur de vous proposer.

Je ne puis me dispenser de rapporter ici les trois phrases relatives à cet objet ; parce que le parallèle de ces trois phrases est essentiel pour découvrir l'origine de la méprise. On lit donc, selon l'Edition & la Version des Bénédictins : *Hodie tandem ad ipsum culmen bonorum provecti sumus*, ἀπηντήσαμεν, *ad ipsam Metropolim festorum evasimus*, εἰς αὐτὴν τὴν μητρόπολιν ἐφθάσαμεν τῶν ἑορτῶν, *ad fructum ipsum Dominicæ promissionis pervenimus*, παραγινόμεθα. Je vous prie, Messieurs d'observer que le Saint Evêque prend soin d'employer des verbes composés dans la première & dans la troisième phrase : auroit-il mis entre les deux un petit verbe simple ? ἀπηντήσαμεν..... ἐφθάσαμεν..... παραγινόμεθα. Je soupçonne donc que le second de ces trois verbes étoit composé comme le deux autres ; & que comme autrefois on ne séparoit point les mots dans les Manuscrits, lorsqu'on est venu à les séparer, les Copistes ont mal coupé celui-ci : je conjecture qu'au lieu de πολιν maladroitement joint au mot précédent, on a dû lire παλιν, qui appartenoit au mot suivant : je pense que Saint Chrisostome avoit dit : εἰς αὐτὴν τὴν μητέρα παλινεφθάσαμεν τῶν ἑορτῶν, *in ipsam matrem festorum regressi sumus.*

Vous sçavez, Messieurs, que

les Grecs avoient plusieurs mots ainsi composés de la particule πάλιν, *rursùs*, qui répondoit à la particule *re* des Latins : & quand même on ne trouveroit point d'exemple de celui ci, il me semble qu'il seroit du moins mieux assorti à la phrase du Saint Evêque, que le mot μετρίζειν.

Je laisse à ceux qui ont des Manuscrits d'examiner s'il y a eu en effet quelques Variantes sur ce texte : mais je vous avoue que je crois que le sens d'un texte vaut au moins autant que des Manuscrits qui peuvent être eux-mêmes fautifs.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,

MESSIEURS,

Votre très - humble & très obéissant serviteur,
RONDET.

Du 30 Janvier 1771.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorency pendant le mois d'Avril 1771.

LA température de ce mois a été on ne peut pas plus contraire aux productions de la terre, il a toujours fait froid, & la sécheresse a été opiniâtre, il a gélé les 1, 2, 11, 16, 17 & 20, & les gelées blanches ont été très - fréquentes dans la Vallée. Les bleds souffroient un peu, on désespéroit presque des Mars & des foins. Les arbres étoient fort retardés. Les hirondelles parurent le 3, elles disparurent jusqu'au 11, & disparurent encore une seconde fois jusqu'au 25. J'entendis le Rossignol le 14, le Loriot le 8; & le Coucou le 24; on entendit croacer les grenouilles pour la premiere fois le 22. La premiere chauve - souris parut le 4 Avril. La vigne & les avoines étoient gélées dans plusieurs endroits.

Le vent dominant a été le Nord-Est. Je remarquai le 27 trois vents qui soufloient à la fois à 2^h du soir, le Nord, le Sud, & l'Est. *Plus grand degré de froid* 2 $\frac{1}{4}$ d. de condensation le 16 à 5^h du matin le vent étant Nord Est avec giboulée, grêle, & neige. *Plus grand degré de chaleur* 16 d. de dilatation le 22 à 2^h du soir le vent étant Ouest, & le Ciel beau avec nuages. *Plus grande élevation du Mercure* 27 pouces 11 lignes le 27 à 10^h du matin le vent étant Nord, & le Ciel beau. *Moindre élévation* 27 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes le 30 à 2^h du soir le vent étant Ouest & le Ciel beau avec nuages. La *différence* de ces deux élévations extrêmes est de 7 $\frac{1}{2}$ lignes. *Somme des élevations du Mercure* pendant ce mois $\frac{827}{30}$ p. = 27 p. 6 $\frac{4}{7}$ lignes, *élevation moyenne* du Mercure qui a beaucoup varié le 17, le 25, le 28, & le 29.

Il est tombé de la pluie en très-petite quantité les 23, 24, 25, 29

& 30, & de la neige les 15, 16, 17, 18 & 19. La neige a fourni $3\frac{1}{4}$ lignes d'eau, ce qui équivaut à $19\frac{1}{2}$ lignes de neige; la pluie n'en a fourni que $1\frac{1}{4}$ lignes; *total de l'eau tombée* $4\frac{1}{2}$ lig. La moitié du mois s'est passée sans qu'il tombât une goutte d'eau, l'*évaporation* a été de 2 pouces.

La déclinaison de l'aiguille aimantée qui avoit toujours été de 20 degrés depuis le commencement de l'année varia pendant ce mois : le 14. 19 degrés, 50 m Le 16, 19 degrés 45′. Le 18, 20 degrés 11′ où elle resta fixe jusqu'à la fin du mois.

Il y a eu pendant ce mois une grande quantité de fluxions de poitrine, occasionnées sans doute par la grande sécheresse, il en est mort quelques personnes; nous avons enterré jusqu'à huit grands corps dans l'espace de dix jours; tous à la vérité ne sont pas morts de fluxions de poitrine, il y avoit parmi ces morts des malades âgés & qui languissoient depuis long-tems, mais je crois cette température très-pernicieuse aux malades en général.

Le cinq il y eut une petite aurore boréale tranquille, & le 15 il y eut une autre petite aurore boréale informe. La lumière zodiacale parut les 2, 3, 4, 6, & 7. On m'a dit que le 27 vers midi on avoit vu à Paris un parhélie, je ne m'en suis pas apperçu ici.

DICTIONNAIRE PORTATIF DE CHIRURGIE, ou Tome 3e du Dictionnaire de Santé, contenant toutes les connoissances, tant théoriques que pratiques de la Chirurgie, & le détail & les usages des meilleurs instrumens, avec la figure des plus usités; le Manuel des opérations Chirurgicales, à l'usage non seulement des Etudians en Chirurgie, mais même des personnes charitables de Province qui voudront être utiles aux Pauvres; le tout traité d'après les préceptes des plus grands Maîtres, & les Ouvrages Modernes les plus estimés. Par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de Ville, Professeur en Anatomie & en Chirurgie à l'Ecole Pratique, &c. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 Vol. *in* 8°. format d'Hollande de 740 pages.

IL a paru dans ces derniers tems un si grand nombre de mauvais Ouvrages en forme de Dictionnaire, que ce titre seul est presque un préjugé contre un Livre. L'utilité & la commodité dont peuvent être ces sortes de Livres, lorsqu'ils sont bienfaits, le débit assez grand & presque sûr de ceux même qui ne sont que médiocres, sont sans doute les vraies raisons qui les ont si fort multipliés; nous en avons présentement sur presque tous les objets des connoissances humaines;

il n'y a presque plus d'Arts, de Sciences, de parties même de la Littérature qui n'ayent leur Dictionnaire ; & comme tout ce qui prend de la vogue, tout ce qui devient mode, dégénère nécessairement en abus, on a, il faut en convenir, beaucoup abusé des Dictionnaires. Des Libraires avides en ont fait fabriquer un grand nombre à la hâte par des Auteurs mercenaires, qui sans connoître l'objet sur lequel ils travailloient, se sont pressés de remplir leur tâche, en copiant ça & là, sans choix, sans discernement, & formant du tout de mauvaises compilations alphabéthiques qu'on a livrées au Public sous le nom de Dictionnaires. Il n'est pas étonnant que de pareils Ouvrages ayent discrédité ce genre, sur-tout aux yeux des gens éclairés & sçavans, ils sont en effet l'opprobre de la Littérature, & le plus grand abus qu'on puisse faire de la presse. Mais s'en suit-il de-là que ce genre d'ouvrages soit mauvais essentiellement & par lui-même ? point du tout. La preuve du contraire, c'est que nous avons plusieurs Dictionnaires qui sont regardés comme d'excellens Livres, même par les gens les plus éclairés & les plus sçavans : il en est de ces Livres, comme de tous les autres, ceux qui sont faits avec précipitation & négligence par des Auteurs qui n'entendent point la matière, sont nécessairement mauvais. Ceux au contraire qui sont travaillés avec tout le soin convenable par des Auteurs pleins de leur objet, ne peuvent être que bons ; cette régle est générale pour tous les Livres imaginables, & par conséquent pour les Dictionnaires comme pour les autres. Ces derniers ont même des avantages d'utilité & de commodité qui leur sont particuliers.

C'est dans la classe de ceux-ci que nous croyons pouvoir ranger le Dictionnaire de Chirurgie de M. Sue, il ne seroit point raisonnable d'exiger qu'un Ouvrage qui doit contenir en abrégé les principes fondamentaux d'une science ou d'un art cultivés depuis long-tems, & sur lesquels on a beaucoup écrit, fût entiérement neuf & original. Le principal mérite d'un Livre comme celui-ci, est que chaque article soit d'une étendue proportionnée à l'importance de son objet ; que le style en soit clair & propre à l'Auteur ; qu'il y ait une correspondance bien entendue entre tous les articles, malgré le désordre qu'entraîne nécessairement l'arrangement alphabétique, ensorte qu'on y voie par-tout regner les mêmes principes, & qu'on y sente un accord général ; que tout soit lié par des renvois placés à-propos ; que l'Auteur ait connoissance des bons Livres, tant anciens que modernes, qui ont été faits sur les objets de son Dictionnaire, & qu'il les cite, afin que ceux qui veulent approfondir davantage la matière, puissent y avoir recours ; qu'enfin sur les points douteux & importans, il rapporte les sentimens des meilleurts Auteurs, qu'il les

discute, qu'il se décide en cas qu'il ait un avis particulier, ou qu'il laisse la chose douteuse s'il ne voit point de raisons suffisantes pour la décider. Tels sont les caractères que doit avoir un bon Dictionnaire de science ou d'art, & il nous paroît qu'on les trouvera dans celui de M. Sue. Nous ne nous engagerons pas à en donner un extrait, parce qu'en général ces sortes d'Ouvrages n'en sont point susceptibles.

MÉMOIRE SUR LES ARGILLES OU RECHERCHES & Expériences Chymiques & Physiques sur la nature des terres les plus propres à l'Agriculture, & sur les moyens de fertiliser celles qui sont stériles. Par M. Baumé Me Apothicaire de Paris, & Démonstrateur en Chymie. A Paris, chez P. F. Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins. 1770. Brochure de 87 pages. Prix 1 liv. 4 sols broché.

L'ESPÈCE de terre qu'on nomme argille ou glaise, est une des plus communes, & peut-être des moins connues d'entre celles dont est composée la surface du globe terrestre que nous cultivons, & dont nous tirons les soutiens de notre vie. Pour n'exposer qu'en deux mots l'extrême utilité de cette terre, il suffit d'avancer une proposition très-vraie, c'est que sans elle, nous n'aurions ni ruisseaux, ni fontaines, ni rivières, ni arbres, ni plantes, ni par conséquent aucune espèce d'animaux terrestres. Toute la surface du globe ne seroit couverte d'un côté que de mers vastes & profondes, & de l'autre n'offriroit que des terreins arides, des sables, des roches inhabitées & inhabitables; on en connoît de semblables dans quelques régions malheureuses où l'argille manque absolument. Mais une chose remarquable, c'est que cette terre si nécessaire à la végétation, est elle-même absolument stérile, lorsqu'elle est seule; il faut necessairement qu'elle soit mêlée avec des sables & d'autres terres maigres pour nourrir les végétaux; ensorte que si toute la terre n'étoit couverte que d'argille pure, elle seroit à-peu-près aussi stérile & aussi déserte que s'il n'y en avoit point du tout. Ce sont sans doute ces considérations qui ont engagé l'Académie de Bordeaux à proposer pour le sujet de son prix en 1767, *de déterminer quels sont les principes qui constituent l'argille; les changemens naturels qu'elle éprouve; & quels seroient les moyens de la fertiliser.* Et c'est pour concourir à ce prix, que M. Baumé a fait le Mémoire dont nous nous occupons.

La question proposée ayant trois membres, ou plutôt renfermant trois questions, M. Baumé a partagé son Mémoire en trois parties qui répondent à chacune d'elles.

Il examine dans la premiere quels sont les principes de l'argille, & l'on sent bien que ce sujet traité par un si habile Chymiste, doit offrir une grande quantité de choses des plus intéressantes.

Après avoir exposé les propriétés générales de l'argille, & fait l'énumération des principales espèces de terre, qui est susceptible d'une quantité infinie de variétés, M. Baumé expose son sentiment particulier sur sa nature essentielle. La terre argilleuse, est suivant, lui la même que celle dont sont formés les sables & les cailloux, c'est celle que les Chymistes appellent *terre vitrifiable*, mais portée par la nature à un degré d'attenuation & de division dont aucune opération de l'art ne peut approcher. Cette terre argilleuse, absolument semblable à celle qui sert de base à l'alun, n'est cependant point la véritable argille, telle que la nature nous la présente par-tout. M. Baumé admet dans toutes les argilles naturelles une quantité plus ou moins grande d'acide vitriolique, & en cela il est d'accord avec la plûpart des Chymistes qui ont reconnu depuis long-tems la présence de cet acide dans ces terres. Comme les argilles ne donnent cependant point d'indice de la présence d'aucun acide libre, il s'ensuit que l'acide vitriolique que les Chymistes y ont admis, ne peut y être que dans l'état de combinaison, & c'est aussi ce que pense M. Baumé. Mais il donne à ce dernier objet une attention beaucoup plus particulière qu'on ne l'a fait jusqu'à présent; cela joint à beaucoup de belles expériences tendantes à prouver cette proposition, en fait en quelque sorte un sentiment nouveau & propre à l'Auteur. Les argilles naturelles ne sont donc point une matière purement terreuse, mais plutôt un sel vitriolique à base terreuse, une espèce de sélénite à base de terre vitrifiable.

M. B. ne regarde comme de véritables argilles que celles qui ont ce caractère salin, & nomme simplement terre argilleuse leur partie terreuse, après qu'elle a été entièrement séparée d'avec l'acide vitriolique, comme l'est par exemple la terre de l'alun précipitée par l'alkali fixe & parfaitement lavée.

Cette combinaison de l'acide vitriolique avec la terre argilleuse, présente des phénomènes qui lui sont particuliers; elle a sur-tout cela remarquable qu'elle peut être dans toutes sortes de proportions d'acide & de terre, depuis l'alun que M. Beaumé a découvert être avec excès d'acide, jusqu'à l'argille proprement dite, dans laquelle l'acide est surchargé de terre argilleuse; aussi l'alun peut-il suivant les expériences de M. Baumé, achever d'être saturé de sa propre terre, & devenir semblable à de l'argille. Cet habile Chymiste convient cependant que cette combinaison diffère par plusieurs propriétés, de l'argille naturelle, mais il attribue ces différences à ce qu'il est impossible à l'art d'imiter parfaitement la nature. D'un autre côté on sçavoit

déjà par les expériences de M. Margraff & d'autres, bien vérifiées & étendues par M. Baumé, que les argilles traitées avec l'acide vitriolique forment de l'alun. Il résulte donc de cette théorie que l'alun n'est que de l'argile avec excès d'acide, & l'argille de l'alun surchargé de terre.

Cet acide vitriolique combiné dans les argilles est, suivant M. Baumé, la cause de plusieurs de leurs propriétés ; il contribue beaucoup au liant & à la ductilité de ces terres ; l'Auteur le regarde aussi comme un principe de fusibilité auquel les argilles doivent en partie l'endurcissement qu'elles prennent par l'action du grand feu, & qui avec le caractère salin-alkalin que les terres calcaires acquerrent par la calcination, & un principe inflammable contenu dans les terres vitrifiables, facilite la fusion réciproque de ces substances les unes par les autres.

Les propositions principales de cette théorie ne sont point avancées gratuitement ; elles sont appuyées comme nous l'avons dit, sur un grand nombre de fort belles expériences. La présence de l'acide vitriolique dans les argilles est prouvée par le foie de soufre que M. Baumé a obtenu de la fonte d'un mêlange d'une once d'argille, avec huit onces de sel alkali & une demi-once de charbon en poudre. Par la propriété qu'ont les argilles de chasser les acides du nitre & du sel commun, & par le tartre vitriolé & le sel de glauber qu'il a obtenus du caput mortuum, ou résidu fixe qui reste après ces décompositions.

L'adhérence de l'acide vitriolique aux terres argilleuses est très-grande ; la violence du feu le plus fort ne suffit pas pour la surmonter. M. Baumé s'est assuré par l'expérience, que des argilles cuites à un feu très-ardent, comme nos poteries de grais & même la porcelaine des Indes, ont encore la propriété de décomposer le nitre & le sel commun ; l'eau même est très-adhérente à cette espèce de terre. M. Baumé a fait sur cela des expériences annalogues à celles par lesquelles M. du Hamel s'est convaincu de la ténacité de l'eau dans la chaux, & les résultats ont été à-peu-près les mêmes pour l'argille. Enfin il prouve le caractère salin séléniteux de cette terre par sa dissolution dans l'eau pure, & l'identité de la terre argilleuse avec la vitrifiable, par l'alun qu'il a formé en combinant l'acide vitriolique avec la terre séparée de la liqueur des cailloux. Nous omettons à regret plusieurs autres expériences & observations intéressantes de cette premiere partie du Mémoire, pour dire un mot des deux dernières.

Il s'agit dans la seconde des changemens naturels que les argilles éprouvent ; l'Auteur entend parler ici seulement des altérations que la nature opère d'une manière insensible sur les argilles qui restent en place, & non de celles qu'elle occasionne aux argilles qu'elle transporte par le moyen des eaux, des

vents,

vents, ou qui sont exposées au feu des volcans, &c. Or, suivant M. Baumé, les changemens de la première espèce se réduisent 1°. à une très-légère altération qui les dénature un peu, sans presque changer leur forme, 2°. à une altération plus considérable qui dénature ces terres; leur acide vitriolique se combine alors insensiblement avec le principe inflammable, qu'elles contiennent naturellement ou qui peut s'y joindre accidentellement, & forme du soufre; leur propre terre s'unit aussi insensiblement, avec ce même principe, & produit des matières métalliques; & la portion de cette même terre qui demeure libre prend les caractères d'amianthe, de mica, dans lesquels M. Baumé dit s'être assuré par l'expérience, qu'il n'y a point d'acide vitriolique. Il est ordinaire de trouver dans les argilles ainsi altérées des pyrites, de l'alun, du vitriol.

Enfin le 3ᵉ changement qui arrive aux argilles est celui qu'elles éprouvent en passant dans les corps organisés des végétaux & des animaux; celui-ci tend à les métamorphoser en terres calcaires. Mais cette métamorphose n'est point complete, la terre, des végétaux, & même celle des animaux que M. Baumé a soumise à différens examens, s'est montrée dans ses expériences toujours plus argilleuse que calcaire, & la portion qu'il en a extraite par l'acide du vinaigre, quoique ayant des caractères assez marqués de terre calcaire, ne peut cependant point se changer par la calcination en véritable chaux vive. Les propriétés calcaires sont seulement plus marquées dans la terre des animaux que dans celle des végétaux.

La troisième partie du Mémoire de M. Baumé a pour objet les moyens de fertiliser les argilles. Il est bien constaté par l'observation & l'expérience, que la végétation ne peut se faire ni dans de l'argille, ni dans de la craie, ni dans du sable pur. Il ne l'est pas moins que les terres les plus propres à l'Agriculture sont un mêlange de ces trois espèces de terres dans les proportions les plus avantageuses pour avoir en même-tems la plus grande *mobilité*, & retenir l'humidité dans une juste proportion. D'après ces principes bien certains & bien connus, M. Baumé a déterminé par voie d'analyse les proportions de ces différens ingrédiens dans les terres que les Agriculteurs regardent comme les plus fécondes; & il a trouvé que la meilleure terre contient $\frac{6}{16}$ de gravier ou sable; $\frac{4}{16}$ de terre calcaire, & $\frac{6}{16}$ d'argille semblable aux communes. L'examen d'une autre terre, regardée, comme plus maigre & moins fertile, lui a donné $\frac{6}{16}$ de gravier, autant de terre calcaire & $\frac{4}{16}$ seulement d'argille. Ayant trouvé par ce moyen les meilleures proportions d'argille avec les matières maigres, M. Baumé propose d'ameubler & d'amander les terreins trop argilleux par le mêlange d'une

quantité convenable des terres maigres ; il entre dans les détails des moyens qu'on peut employer pour cela, & ne néglige point d'expliquer les effets des engrais ordinaires, comme les différentes espèces de marne & de fumier ; il s'éleve à ce sujet contre une opinion assez accréditée, qui fait regarder les matières salines comme très-propres à favoriser la végétation ; il refuse absolument cette qualité aux sels, à moins qu'ils ne soient réduits dans un état savonneux par leur combinaison avec des matières huileuses. Enfin l'Ouvrage est terminé par des projets d'expériences de végétation dans des mêlanges de terres, faits dans toute sorte de proportions, expériences très-bonnes à faire & que M. Baumé n'auroit pas manqué d'entreprendre lui-même, s'il en avoit eu le tems. Ce Mémoire aussi intéressant par son objet que par la manière dont il est traité, est très-digne assûrément des éloges qui lui ont été donnés par l'Académie, pour laquelle il a été composé, & de l'accueil que lui ont fait les connoisseurs.

L'ART DU BRODEUR, PAR M. DE SAINT-AUBIN, Dessinateur du Roi, 1770. 50 pages *in-folio,* avec 10 planches en taille-douce.

La broderie est l'art d'ajoûter à la surface d'une étoffe déjà fabriquée & finie, la représentation de tel objet qu'on desire, à plat ou de relief ; en or, en argent ou en nuances. L'histoire de cet Art est une des branches de ce travail, & ce seroit, dit l'Auteur, une partie d'histoire longue & curieuse, que celle des progrès & des variations du luxe chez les différentes Nations. Les Livres Saints & l'Histoire présentent l'origine de la broderie comme plus ancienne que la peinture, avec laquelle elle a plusieurs rapports. Il paroît que c'est en Asie où elle prit naissance : Attalus Roi de Pergame fut un des premiers qui ajouta l'or aux étoffes.

Les Grecs en firent beaucoup d'usage ; quelques-unes de leurs Loix somptuaires en font foi ; Diodore de Sicile, dit que Zatinque, Législateur des Locriens, ne permit la broderie qu'aux femmes qui vouloient faire commerce de leurs charmes ; elle passa ensuite chez les Romains, Tarquin l'ancien est le premier, selon Denis d'Halicarnasse qui parut dans Rome vêtu d'une Robe brodée d'or. Envain les Loix somptuaires en défendirent l'usage, le luxe & l'industrie l'ont toujours étendu, & fait reparoître l'or & la broderie sous mille formes différentes.

La broderie succéda aux fourrures en France sous Philippe-le Bel, elle fut défendue par les Loix de 1315, excepté pour les Princes du Sang Royal. Henri II permit seulement les brodures d'habits en soie. Louis XIII & Louis XIV.

ont rendu nombre d'Edits pour arrêter le luxe & pour diminuer l'usage de la broderie ; mais ces Loix sont tombées en desuetude à cause de la multiplicité des Manufactures, des Arts & des Ouvriers, qui ne permet qu'à peine des restrictions dans un état aussi vaste. Toutes les Nations brodent avec différentes matières que produit leur climat.

Les Chinois brodent avec la soie plate, la soie torse, & l'écorce d'arbre filée ; les Indiens excellent à broder avec le coton filé, sur mousseline ; ils emploient sur gaze, des joncs, des cuirasses ou corcelets d'insectes, des ongles ou griffes d'animaux, des noyaux & fruits secs & surtout des plumes d'oiseaux ; ce n'est qu'une espèce de mosaïque bizarre, qui n'annonce aucune intention, & ne représente aucun objet. Quelques femmes du Canada brodent avec leurs cheveux & avec des poils d'animaux ; elles représentent assez bien les ramifications des agates herborisées & de plusieurs plantes. Les filles des Négres du Sénégal, avant de se marier, se font broder la peau de différentes figures & d'animaux de toutes couleurs. Les Georgiennes & les femmes Turques réussissent merveilleusement à broder sur la gaze la plus légere, sur le crêpe & sur les étoffes les plus déliées, elles emploient l'or filé avec une délicatesse presque inconcevable. Les Saxonnes imitent les desseins des plus belles dentelles. Les broderies de Milan ont long tems été célèbres par leur nuance. Les Allemands, aussi bien que les Vénitiens sont à présent les seuls qui le disputent à la France, pour la légéreté & l'intelligence du coloris dans la broderie.

Depuis 1767, les fabriquans d'étoffes de Lyon, enrichissent leurs belles nuances de compartimens de pailletes & paillons, qu'ils font broder dans leurs fabriques ; ils marient avec beaucoup d'intelligence les chef-d'œuvres de la navette à ceux de l'aiguille, & font des étoffes qui coûtent jusqu'à six cent francs l'aune.

Après avoir ainsi parlé des broderies des différentes Nations, M. de Saint-Aubin passe à la description des préparations pour broder ; il explique sur-tout la façon de tendre le métier, & de préparer les outils & les matières ; il passe ensuite aux différentes manières de broder, soit en ronde-bosse, en bas-relief, en or nué, en passé-épargné, en guipure, en broderie de rapport, en couchure, en gaufrure, en satiné, en paillettes, en jais, ou jayet, en soie, en chenille, en laine, en tapisserie, en chaînette, en broderie de Marseille, en nœuds & en blanc, & il explique séparément toutes ces différentes manières de broder, dont plusieurs se trouvent souvent réunies dans un même morceau d'Ouvrage. Il finit par l'explication des termes les plus usités dans l'art du Brodeur, rangés par ordre alphabétique. Les planches dont l'Ouvrage est accompagné, contiennent

la forme de tous les métiers à broder, de tous les points de broderie & des modèles de ce qui s'est fait de plus beau en France dans ce genre de magnificence & de goût.

MÉMOIRE SUR LES HARAS, PAR M. L. B. D. C.

Premiere Partie. A Utrecht, chez les Libraires associés 1770, 140 pages *in*-8°.

Ce Mémoire est dédié à M. le Duc de Duras, qui a donné occasion à l'Auteur de le composer, en proposant à la Société d'Agriculture de Rennes un objet de délibération important dans cette matière.

Dans les guerres de 1688 & 1700 il est sorti du Royaume cent millions en achat de chevaux pour remonter la Cavalerie : ces cent millions restés dans la Nation, l'auroient non-seulement aidée à supporter les taxes, mais l'auroient encore enrichie d'une somme double & triple ; car elle les a payés sans les gagner, elle les eut gagnés en les payant, & ce gain eût augmenté la réproduction. Cet inconvénient, aussi-bien que les avantages de l'équitation, sont les motifs que l'Auteur présente à la tête de son Mémoire. Il a regardé la perfection des races comme un objet de la plus grande importance, & digne d'occuper les Etats de Bretagne ; ils l'ont eux-mêmes senti depuis long tems, & leur zèle pour l'entretien des Haras est consacré à chaque tenue, dans les délibérations qu'ils arrêtent.

Les sommes considérables qu'ils y destinent montrent l'étendue de leurs vues ; mais ces vues sont-elles remplies? C'est ce que l'Auteur examine dans la premiere partie de son Ouvrage. La seconde sera destinée à traiter des courses & des Haras d'Angleterre, mais l'Auteur en a différé la publication.

Le croisement des Races dont tous les Auteurs ont parlé est le premier objet dont il s'occupe. Saulnier avoit fait surtout cette observation en parlant des chevaux que Louis XIV fit venir de Turquie, de Barbarie & d'Espagne, que ces chevaux n'avoient rien fait qui vaille avec les cavales des Pays Orientaux, & firent des merveilles avec celles de France. Il faut donc croiser les races en opposant les climats, afin de corriger ce qui est en excès dans les Pays chauds, par ce qui est défaut dans les Pays froids & réciproquement ; assortir le poil & la taille, avoir égard à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval & de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre ; donner par exemple, à une jument un peu trop épaisse un cheval étoffé, mais fin, à une petite jugement un cheval plus haut qu'elle, à une jument qui péche par l'avant-main, un cheval qui ait la

tête & l'encolure noble. Oppoſer de même autant qu'il eſt poſſible, les mœurs, l'âge & le tempérament; donner par exemple, à une jument jeune un cheval qui ſoit plus âgé, ſans être vieux, à une jument vieille un cheval plus jeune, & à une jument fougueuſe un cheval froid, & réciproquement; enfin aller par nuances pour approcher de la belle nature. Ces précautions & un grand nombre d'autres que l'Auteur a détaillées, ont été négligées en Bretagne, & c'eſt la cauſe qui fait que les chevaux Bretons ne méritent aucune réputation. Les Haras vagues & diſperſés, conduits comme ils le ſont en France, & ſurtout l'obligation impoſée en Bretagne d'envoyer toutes les jumens d'une telle Paroiſſe à tel endroit, ſont la ſource de la dégénération de l'eſpèce. Le plus ſouvent un nourricier ſe ſert pour étalon d'un poulin qu'il a élevé, & dans lequel il trouve des qualités qu'il priſe; s'il n'en a pas, il préfère de faire ſervir ſa jument par un cheval appellé *Supplément*, & n'a recours que malgré lui, en quelque ſorte, au cheval donné par la Province; lorſque dans la Paroiſſe il n'y a point de ſupplément, il aime mieux payer le droit au garde Etalon qui a un cheval de Roi (& auquel ce droit ſuffit) & va en payer un ſecond dans la Paroiſſe voiſine où il ſe trouve un ſupplément, lequel eſt toujours un cheval né dans le Pays, bien gros, bien large, taillé en taureau, principalement par la tête.

Ce ſupplément chéri, qui pourroit au moins donner des chevaux tels que lui, s'il étoit bien ménagé, trouve ſa perte dans ſa réputation: au lieu de vingt jumens, il en ſert cent & plus; au lieu d'une par jour, on lui en donne trois, quatre & cinq, & juſqu'à ſix & huit, il les trompe; on ne peut donner que des chevaux manqués, tels qu'on les voit tous les jours. Il faut encore obſerver que c'eſt le plus communément un cheval de trente mois ou trois ans qu'on force de nourriture pendant la monte, & qu'on vend quelques mois après.

L'Auteur fait voir l'avantage qu'il y auroit de ne vendre les chevaux qu'à quatre & cinq ans, mais pour cela il faudroit augmenter les prairies. Il propoſe auſſi l'établiſſement des Haras fixes, il en calcule la dépenſe & il indique la manière de les compoſer & de les adminiſtrer, & les encouragemens par leſquels on doit les ſoutenir, & il rappelle les exemples que nous donne l'Angleterre : en le faiſant, dit l'Auteur, les méthodes utiles prendront la place des routines défectueuſes, & comme celles-ci ſe perpétueront d'âge en âge, alors un meilleur aſſortiment, une meilleure nourriture, une éducation meilleure donneront aux chevaux Bretons des qualités, un prix & une réputation qu'ils n'eurent jamais;

on ne les vendra plus si jeunes, & on en élèvera davantage, parce qu'ils offriront un plus grand bénéfice; l'Agriculture prendra de la vigueur, le Commerce aura de la circulation & de l'activité; les dépenses faites & à faire ne seront plus inutiles; on les renouvellera au plus tous les dix ans, & ce renouvellement se bornera à l'achat d'un petit nombre d'étalons; alors enfin les Etats jouiront en entier de la satisfaction d'avoir rendu un service à l'Etat, en enrichissant la Province. L'Auteur finit par applaudir aux Auteurs des Ephémérides du Citoyen qui dans le Tome V, année 1770 demandent le retour de la liberté & la suppression de l'ancien service, comme des moyens de rétablir les Haras en Franche Comté : ce sentiment, dit il, seroit aussi le mien pour la Bretagne; cependant les changemens trop grands & trop prompts paroissent dangereux, & je ne les crois possibles, sans inconvénient pour la Province, qu'après un certain nombre d'années : nous abrégeons à regret les réflexions sages & les préceptes utiles dont ce Mémoire est rempli.

ESSAI SUR LA PETITE GUERRE, OU MÉTHODE DE diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cens hommes de Troupes Légères, dont 1600 d'Infanterie, 900 de Cavalerie. Par M. le Comte de la Roche, ancien Colonel de Dragons. Ouvrage dédié à Monseigneur le Dauphin. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1770. Deux Vol. *in*-12. Le 1er de 312 pages; le second de 208.

La petite guerre, dont traite l'Auteur après une longue & laborieuse expérience, a pour objet « de tenir la Campagne, afin » d'observer les démarches de l'en- » nemi, d'en donner avis au Gé- » néral, de harceler cet ennemi » dans tous ses mouvemens, de » les dérouter, s'il est possible, ou » du moins de les gêner, de suf- » pendre les opérations, d'inter- » cepter ses Convois & ses Cour- » riers, d'étendre des contributions » au besoin, &c, & de sçavoir » dans tous les cas suppléer à l'in- » fériorité du nombre par l'art des » Stratagêmes ».

La petite guerre est devenue plus importante & plus difficile depuis que les armées sont couvertes par une multitude considérable de troupes légères, tant à pied qu'à cheval. Elle exige plus de pénétration & d'intelligence pour saisir les difficultés & le nœud d'une entreprise, plus de circonspection & d'audace dans les moyens, plus d'intrepidité dans l'action, plus de présence d'esprit dans les dangers, & sur-tout plus de connoissance des principes pour régler les différentes opérations qu'il s'agit de faire.

Le premier objet dont s'occupe M. de la Roche est la formation d'un corps de 2500 hommes de troupes légères, 1600 d'Infanterie, & 900 Dragons, auquel le Général attachera 20 Hussards tous choisis dans un même Régiment, gens de confiance & d'une fidélité à toute épreuve, qui servent en qualité d'*Ordonnances*, pour porter les avis aux Officiers Généraux ou Commandans, & pour en rapporter les ordres. L'Auteur voudroit qu'on donnât à ce corps quatre pièces de six livres de balle, ou six pièces de six livres, & met en balance les inconvéniens & les avantages de cette pratique; que d'ailleurs on le fournît de huit ou dix fauconnaux pour servir où l'on ne peut faire avancer le canon, d'un bon Chirurgien Major, avec quatre Chirurgiens subordonnés, & pourvûs de la quantité des médicamens nécessaires; d'une douzaine de chariots pour le transport des munitions, & d'autres choses; ce qui ne dispensera pas le Commandant d'avoir toujours à sa suite six bons mulets, pour porter des cartouches toutes faites dans des caisses bien conditionnées. L'Auteur préfère en général le service des mulets à celui des chevaux; & veut que son corps soit pourvû de pioches, de pelles, d'échelles, de planches & de bateaux. Chaque homme d'Infanterie doit avoir un outil, un tiers de la troupe des haches, un autre tiers des pioches, le dernier des pelles, & les Officiers doivent veiller sur la conservation de ces outils. Les échelles & les planches seront d'un grand secours pour former promptement des ponts au besoin. Quant aux bateaux, deux suffisent l'un propre à contenir cinq hommes, & assez léger pour être porté par deux; l'autre capable de porter sept chevaux & neuf hommes, y compris les deux bateliers. Une forge de Campagne seroit souvent très-utile.

La Discipline est dans les troupes un point essentiel qui n'échappe pas à l'attention de M. le Comte de la Roche. Il recommande surtout aux Officiers de faire, chaque jour, différens appels de leurs Compagnies, indépendamment de l'appel général qui se fera régulièrement tous les jours. C'est le moyen de prévenir les désertions & la maraude. Il veut aussi qu'on établisse un bas Officier pour veiller sur les domestiques qui donnent à cet égard plus d'inquiétude que les soldats, afin qu'ils ne s'écartent pas au delà des limites prescrites par des bans publiés, à la sortie des Offices, dans les places publiques des lieux circonvoisins.

Le choix du Commandant & des Officiers de ce corps de troupes légères fixe aussi les regards de M. le Comte de la Roche qui leur recommande l'étude des maximes excellentes de M. de Grandmaison, où l'art de la petite guerre est traité supérieurement.

Le Chef du Corps doit faire choix d'un Aide de Camp qui ait de l'expérience & du mérite. « Ce

» n'est point à la guerre, dit-il, » que les récommandations doivent être écoutées, & que les » choix arbitraires peuvent être » permis ». Rien de plus important pour le succès des expéditions de la troupe, que la connoissance du local. Il ne faut pas l'attendre d'une étude particulière sur la Carte. C'est avec des gens de confiance, avec des personnes qui connoissent le Païs jusqu'au moindre sentier, qu'il faut s'instruire, sans épargner l'argent nécessaire. Des Paysans, des Gardes-chasse, des Bergers, des portes-balles, & jusqu'à des Contrebandiers sont en ce genre plus utiles que les Cartes Typographiques.

Ces observations préliminaires conduisent au détail des principales opérations du corps. L'Auteur prescrit les moyens qu'on doit prendre pour sa sûreté en s'établissant dans un poste, les soins dont il faut s'occuper à l'égard des Gardes avancées, des Sentinelles, des Vedettes, du mot du guet, du mot de ralliement; les mesures à prendre pour la défense & pour l'attaque des quartiers, pour faire des détachemens, pour former des embuscades & en tirer le meilleur parti, pour faire des marches forcées, pour escorter un Convoi ou un Courier. Ensuite il traite des entreprises qu'on peut faire sur les équipages, sur les convois de l'armée ennemie, sur les fourrages, les Fourrageurs, les Maraudeurs; des moyens qu'on peut employer pour enlever des Courtiers ou d'autres personnes, pour intercepter la communication, pour harceler une armée dans sa marche vers son camp; des entreprises qu'on peut faire sur les rivières navigables, des services que peut rendre le Corps, soit dans un jour de bataille, soit aux environs d'une Ville dont on aura résolu le siège, des affaires ou combats particuliers du corps en bataille rangée, du passage des rivières, & des précautions à prendre pour l'exécuter, de la construction d'un pont, avec des chariots, du transport des canons du corps sur les rivières, avec le moyen de construire un radeau propre à cet effet, ou de préparer un des bateaux du corps pour l'y suppléer, des moyens de s'opposer au passage d'une rivière, ou de le rendre difficile, des retraites, soit en plein jour, soit de nuit, même en présence de l'ennemi,

L'Auteur confirme souvent ses leçons par des exemples où il a eu bonne part, & les rend quelquefois plus sensibles par des planches accompagnées d'explications.

Il ne nous appartient pas de prononcer sur le mérite de cette production. Et quand nous dirions qu'elle nous a paru remplie de vues utiles, & propres à en fournir d'autres, relativement aux différentes conjonctures, de réflexions sages, d'expédiens bien combinés, de ressources multipliées qui annoncent beaucoup de lumières, d'étude, & d'expérience, nous n'en serions pas moins disposés à déférer au jugement des personnes de l'art,

l'art, seules capables de prononcer en cette matière; mais nous sçavons que M. le Comte de la Roche a lieu d'être flatté de l'opinion favorable qu'ont conçue de son travail des Militaires en état de l'apprécier. Si la perversité des hommes a rendu nécessaire cet art terrible, c'est du moins une consolation de pouvoir dire que plus il est perfectionné, moins il est funeste à l'espèce humaine.

PRÉCIS NATIONAL, OU TABLEAU DE LA SOCIÉTÉ dans ses détails. Grande Carte dédiée à M. le Duc d'Aiguillon, par M. Puget de S. Pierre. A Paris, chez Pierre Lesclapart, Libraire. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Pour donner à nos Lecteurs une idée du but, & du plan de l'Auteur dans la construction de cette Carte, dont le détail est immense, il nous suffira de rapporter une bonne partie de l'observation préliminaire qu'elle renferme.

« Nous donnons au Public, dit » l'Auteur, le modèle d'un plan » général de dénombrement qui » embrasse toutes les productions » naturelles, tous les ordres & tou- » tes les classes d'un Etat, les Vil- » les fortifiées & non fortifiées, les » frontières, les ports de mer, » & les côtes maritimes. Sur ce » modèle il est facile de faire dres- » ser une Carte de chaque généra- » lité, au moyen duquel on ac- » querra la connoissance précise de » la valeur de tous les objets, de » leur liaison, & de leur rapport. » Ainsi, les Souverains auront sous » leurs yeux, dans leur Cabinet, » le tableau de tout ce qui respire » & vegete, de tout ce qui pro- » duit & de tout ce qui se consom- » me dans leur Empire : ainsi ils » jugeront de l'état des productions » naturelles de chaque contrée, de » leur destination, de leur emploi, » du degré de population, sans ex- » ception d'espèces, de la richesse » effective de chaque canton, de » la situation de divers ordres & » des différentes classes, de l'har- » monie qui doit regner pour pro- » duire l'activité de chaque bran- » che, de l'étendue des forces, » des ressources & de l'équili- » bre nécessaires au bien général. » Ainsi, les grands Seigneurs, les » possesseurs de biens fonds pour- » ront également se procurer dans » leur cabinet le tableau de leur » fortune actuelle, de leur fortu- » ne possible. Ainsi le Cultivateur » & le Commerçant se formeront » dans la connoissance des objets » qui intéressent leur profession. » Ainsi chaque Citoyen pourra s'ins- » truire de ce qu'il peut & de ce » qu'il doit, tant par rapport à l'in- » térêt personnel, que relativement » à l'intérêt public.

» On suppose ici l'étendue terri- » toriale du Royaume présentée » dans une seule Paroisse dont le » sol réunit les trois genres sans » exception d'espèces. C'est sous ce » point de vue que nous présentons » ce plan pour le mettre à exécu-

» tion, tant pour la Campagne que » pour les Villes mêmes du dedans » du Royaume, & les Villes fron- » tières & maritimes, il suffiroit » tout au plus d'une année de tra- » vail ».

L'Auteur ne se bornera pas au tableau présenté dans cette Carte. Il se propose de traiter, sous le bon plaisir toutefois du Gouvernement, le développement de chaque objet dans un Ouvrage qu'il donnera Volume à Volume, afin de remplir le plan qu'il vient d'indiquer.

Voici les objets que présente le modèle d'une *Paroisse*, son nom & le nombre de ses feux, nombre & qualités des possédans fonds, leur revenu, les possesseurs d'Offices, Charges, Priviléges, emplois, Artisans, &c. *Mariés* ou veufs, hommes, femmes & enfans, avec l'âge de chacun; *population* développée par les *professions*, objet qui embrasse les Ecclésiastiques, les Militaires, les Cultivateurs, Commis, Artisans de chaque sexe, gens sans état & vagabonds; *Domestiques*, leur âge, leur sexe; *Etat* des Châteaux, des Maisons & Fermes; *Terres labourables*; leur état actuel, quantité & qualité d'arpens, prix de l'arpent, situation, nombre des charrues, méthode de culture, hommes, chevaux, mulets, ânes, bœufs & bestiaux; grains, graines, légumes, plantes; *Vignobles*, leur exposition, état actuel, qualité du terroir, prix de l'arpent, quantité, qualité des vins, prix courant, leur destination, quantité exportée, quantité restante. *Arbres fruitiers*, espèce, quantité, revenu, destination. *Pepinieres*, étendue du terrein, état actuel, espèces d'arbres, leur quantité, prix courant de leur production. *Abeilles*, quantité de ruches, de cire, de miel, leur qualité avec le prix courant. *Soie*, quantité, qualité, prix courant. *Terroir*, état actuel, situation, prix de l'arpent, qualité du sol. *Bois*, diverses espèces d'arbres, leur usage, prix courant le pied cube, âge, propriétés, distance de la mer, des rivières navigables, gardes, exploitation, chevaux, bœufs. *Avenues*, état actuel, étendues, prix courant l'arpent, espèce d'arbres. *Marais ou potagers*, état actuel, étendue, prix courant l'arpent, fruits, légumes. *Parterres*, fleurs, enclos. *Prairies & pâturages*, étendue, prix de l'arpent, état actuel, quantité de foin en bottes, prix courant du millier, enclos, fossés, doubles hayes. *Communes*, étendue, état actuel, qualité du terroir, causes de leur détriment. *Parcs*, étendue, état actuel, prix courant l'arpent, qualité du terroir, pâturage, espace, grains, graines, espèce & quantité; plantations, espèce & quantité des arbres. *Boissons*, vin, cidre, poiré, qualité, quantité, prix courant, enclos. *Haras*, chevaux, jumens, poulains, quantité, âge, taille, prix courant, ânes & mulets, &c. *Bestiaux & troupeaux*, qualité, quantité, prix courant, volailles, qualité, quantité & prix. *Bêtes fauves*, leurs espèces. *Gibiers*, lapins, état actuel de la garenne,

qualité du lapin, arpent & son prix; perdrix, faisans, qualité & abondance. *Mines*, fer, plomb, azur, & leur revenu. *Carrières*, marbre, pierre, ardoise, & leur produit. *Eaux*, rivières, fleuves, lacs, étangs, canaux & leurs revenus, pêche, péage, navigation, hommes & chevaux. *Droits Seigneuriaux*, four, pressoir, colombier, moulin, péage, lods & ventes, cens, &c. *Fabriques*, forges, verreries, tanneries, leurs revenus, distillation, eau-de-vie de vin, de cidre, de grain, consommation & exportation. *Routes*, grandes, détournées, sentiers. *Fonds incultes*, étendue, nature, situation, état actuel, causes de non cultivation, procès, décret, impuissance, dissipation, moyens d'y remédier, &c.

Une récapitulation donne sous chaque colonne de la Carte le résultat de chaque article.

Quant aux Villes de l'intérieur du Royaume, l'Auteur propose pour modèle la Ville de Paris. Les détails sont enceinte, fortifications, bâtisse, tarifs, taillables, situation, Paroisses, population, Gouvernement Ecclésiastique, Gouvernement Militaire & Civil, Sceaux, Magistrature du premier & du second ordre, Greffiers, Avocats, Procureurs, Bazoche, Notaires, Connetablie, Police, Gouvernement des Finances & Municipal, avec leurs soudivisions, Sciences, Arts & Commerce, Messageries, Oisiveté, Géoles, Consommations.

L'Auteur suit à-peu-près le même plan pour une Ville Maritime, & donne pour modèle le Havre de Grace. Il a placé sous chaque article de courtes observations qui donnent des éclaircissemens pour l'exécution du plan qu'il propose. Mais pour être en état de juger avec connoissance & du projet qui paroît bien conçu, & des moyens de l'exécuter, il convient d'attendre les Ecrits qui doivent le développer.

EXAMEN D'UN LIVRE QUI A POUR TITRE, *T. TRONCHIN, in Academiâ Genevensi Med. Prof. Collegii Medici Amstellodamensis, olim Inspectoris, Acad. Reg. Scient. Berol.* &c, *de colicâ Pictonum. Par un Médecin de Paris.* Brochure *in*-8°. de 52 pages. Nouvelle Edition. A Genève, & se trouve à Paris chez Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Le sort ordinaire des écrits polémiques, est de ne faire qu'une sensation passagere, & de tomber ensuite dans une espèce d'oubli dont ils sortent rarement. Cela arrive à ceux qui ne sont que polémiques & dans lesquels on ne peut puiser aucune connoissance nouvelle & intéressante, quoique recommandables d'ailleurs par les agrémens du style, & par le piquant d'une critique fine & pleine de sel.

Celui dont nous annonçons une nouvelle Edition n'eſt pas fait pour éprouver cette deſtinée ; car, indépendamment de ces derniers avantages qu'il poſſède éminemment, c'eſt encore un Ouvrage des plus inſtructifs, ſur une maladie cruelle, fort commune, ſur la nature & le traitement de laquelle les plus grands Maîtres de l'Art, ne ſont point encore tous d'accord. La multiplicité ſeule & l'équivoque des noms de cette colique, qu'on appelle, *Colique de Poitiers*, (Ville) *Colique des Potiers*, (de terre) *Colique de Plombier*, *de de Peintre*, *des mineraux*, &c, prouve ſuffiſamment l'incertitude où l'on a été juſqu'à préſent ſur ſa nature & ſes vraies cauſes.

L'Auteur diſcute & éclaircit ſçavamment ces obſcurités dans ſon avant-propos : il y réduit d'abord toutes les maladies auxquelles on a donné ces noms, à deux ſeules eſpèces ; la premiere eſt celle à laquelle ſont ſujets les Ouvriers qui travaillent ſur certaines matières minérales & métalliques, & particuliérement ſur le plomb ; cette premiere doit être appellée décidément *Colique des mineraux* ; la ſeconde eſt celle qui ſuit fréquemment l'uſage des vins ou cidres verds, ou tournant à l'aigre.

Si cette ſeconde eſpèce de colique ne provenoit en effet que de l'aigreur de ces boiſſons, comme l'ont penſé pluſieurs Médecins, on pourroit ſuivant notre ſçavant Auteur, la nommer *Colique des Végétaux*. Mais il eſt difficile de croire que des choſes auſſi différentes par leur nature que le ſont des particules métalliques, & des ſubſtances végétales acerbes, puiſſent produire des maladies qui ayent les mêmes ſymptomes, & qui ſe guériſſent par les mêmes remédes.

Ces conſidérations avoient engagé l'Auteur, ſans lui faire nier abſolument la poſſibilité de la différence de ces deux coliques, à préſumer que celle qui provient de l'uſage des vins ou cidres verds ou aigres, pourroit bien n'être occaſionnée que par des particules de litharge, de plomb & autres de cette nature, introduites à deſſein, ou accidentellement dans ces liqueurs, & par conſéquent n'être eſſentiellement autre choſe que la vraie colique de plomb ou des minéraux ; conjecture très-vraiſemblable, préſentée comme telle dès la premiere Edition de l'Ouvrage en 1757, & que la ſeule prudence qu'inſpire toujours le vrai ſçavoir, l'avoit empêché, faute de faits bien conſtatés, de donner comme une vérité inconteſtable.

Ces ſoupçons ont eu le ſort des choſes bien vues ; ils ont été éclaircis & pleinement juſtifiés depuis par des obſervations & des expériences déciſives, publiées en 1767 dans le Tome premier des tranſactions médicinales du Collège des Médecins de Londres, par M. *Baker*, Docteur en Médecine de ce Collège, de la Société Royale de Londres, Médecin de la Maiſon de la Reine. M. Baker cite à ce ſujet l'Ou-

vrage de notre sçavant Auteur ; mais en même-tems, par un procédé qu'il seroit difficile de mettre dans la classe de ceux qui sont bien honnêtes, il lui reproche de n'avoir dit *qu'en passant*, qu'il est possible que les vins dont parle *Citois*, & les cidres dont parle M. *Huxam*, ayent été, sans qu'ils l'ayent pu découvrir, altérés avec la litharge, ou quelque autre matière semblable. Le Médecin François répond solidement à ce reproche par une note insérée dans la nouvelle Edition que nous annonçons, & nous paroît très-bien fondé à la terminer par les paroles suivantes.

« M. Baker a démontré en 1767 » le fait que je n'avois fait que conjecturer en 1757 : ainsi je lui dois » des remercimens d'avoir donné » la preuve de ce que j'avois imaginé. Mais qu'il ne dispute pas à » ma conjecture le droit de dix ans » d'aînesse qu'elle a sur la sienne. » Je serois assez content si je pouvois me flatter (ce qui n'est pas » absolument sans fondement) de » l'avoir mis sur la voie, & de lui » avoir fait naître l'idée des recherches qu'il lui a été très-facile de » faire. J'espère qu'en faveur des » raisons que j'allégue, il voudra » bien d'orénavant me pardonner » de n'avoir pas affirmé positivement un fait dont la démonstration me manquoit, & qu'il m'a » fournie ».

Le corps de l'Ouvrage n'est point différent de ce qu'il étoit dans les précédentes Editions ; on le lira toujours avec intérêt pour la beauté du style, & avec fruit, à cause des connoissances essentielles qu'on peut y puiser sur la nature de la maladie qui en est l'ojet. L'explication très-claire & très-détaillée de la méthode excellente dont on se sert à l'Hôpital de la Charité de Paris pour le traitement de cette espèce de colique, nous paroît surtout le rendre un Livre absolument nécessaire à tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE, contenant la Description Géographique & Historique des Provinces, Villes, Bourgs & lieux remarquables du Royaume; l'état de sa population actuelle, de son Clergé, de ses Troupes, de sa Marine, de ses Finances, de ses Tribunaux, & des autres parties du Gouvernement: l'Abrégé de l'Histoire de France, divisée sous les trois Races de nos Rois; des détails circonstanciés sur les productions du sol, l'Industrie & le Commerce des habitans; sur les Dignités & les grandes charges de l'Etat; sur les Offices de Judicature & les Emplois Militaires, & sur toutes les branches de l'administration; avec un grand nombre de Tables qui rassemblent sous un même coup d'œil, les divers districts ou arrondissemens du Gouvernement Ecclésiastique, Civil & Militaire. Par M. Robert de Hesseln, ci-devant Professeur en Langue Allemande, & Inspecteur de Messieurs les Elèves de l'Ecole Royale-Militaire. A Paris, chez Desaint, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, six Volumes *in*-8°. d'environ 700 pages chacun.

LE grand Dictionnaire de la France, par M. l'Abbé Expilly que nous avons annoncé à différentes reprises, sembloit devoir épuiser toutes les connoissances & tous les détails qu'on pouvoit espérer sur le Royaume; cependant M. Robert occupé dans le même-tems de semblables recherches, est parvenu à rassembler des matériaux précieux sur toutes les Villes & les Provinces, & à former sur un plan différent un Ouvrage fort intéressant dans son genre.

Le principal objet de ce Dictionnaire consiste dans les détails de l'état actuel du Royaume, relativement à sa constitution physique; on y fait connoître sa situation, par rapport au Ciel & aux Etats voisins; son étendue; sa circonférence; les Mers & Pays qui lui servent de limites; les Pêches de ces Mers; les Ports & Havres; leurs différences, relativement aux objets d'utilité qu'on en tire ou qu'on en pourroit tirer par des améliorations; les Marais salans, avec des observations sur la qualité des sels qu'ils produisent; les autres sortes de Marais, les Etangs; les Rivières & Canaux; la direction & la longueur de leur cours; les différentes propriétés de leurs eaux; leur utilité pour la navigation & les transports des Marchandises, leurs pêches, l'étendue des prairies qui les bordent, & même la qualité des fourrages de ces prairies; les puits & fontaines minérales, ainsi que tous les bains & eaux médecinales; l'histoire des montagnes & leurs productions; la note de toutes les forêts de la France, avec des remarques sur la qualité de tous les bois qui se trouvent

dans le Royaume, & sur leur utilité, sur leurs accroissemens ou leur diminution, ainsi que sur les moyens & difficultés de leurs transports; objet dont le gouvernement s'occupe spécialement aujourd'hui.

M. Robert n'a rien négligé de ce qui peut donner une connoissance exacte des carrières & des mines qui sont ou qui pourroient être exploitées; des sels Médecinaux, des terres qui servent à faire les couleurs, des terres & des sables propres aux Verreries, Poteries, Fayanceries, Porcelaines.

On y trouve des notices sur la variété des climats & la salubrité de l'air dans les différentes Provinces du Royaume; sur les maladies les plus ordinaires des hommes & des bestiaux; sur les différentes sortes de grains que l'on y recueille; sur les vignobles de toute espèce, sur les chevaux, sur le gros & le menu bétail que l'on élève, même sur le gibier & la volaille, & sur nos animaux domestiques & sauvages.

Mais si l'Auteur indique tous les comestibles en usage dans le Royaume, il entre sur-tout dans le détail de ses fabriques; ainsi que de tous les objets de Commerce; on y voit quelles sont les Marchandises & denrées qu'on importe dans le Royaume, la quantité & les qualités de celles qu'on exporte; en quoi consiste le Commerce passif ou intérieur de la Nation, celui de la France avec ses Colonies, ainsi qu'avec l'Etranger. Quels sont les établissemens & les moyens proposés, tant pour la facilité que pour l'exactitude & la bonne foi du Commerce. On y fait aussi connoître les poids & mesures, ainsi que la valeur des espèces en usage en France.

On y voit une Table des Provinces & Pays du Royaume, avec le nom des Capitales de chaque Province; la Liste des Colonies, des notions sur le nom des habitans & sur la diversité des langages que l'on parle dans les différentes Provinces.

Aux articles particuliers de chaque Pays on trouve un abrégé des principaux traits de son histoire; des observations sur les changemens qu'il a éprouvés; sur les chemins & les rivières qui en facilitent la communication.

La Constitution Morale & Politique y est traitée d'une manière fort étendue; les objets de guerre & de Marine, les affaires étrangères, les Finances, la Police intérieure du Royaume, l'administration Civile y sont exposés fort au long; on y voit quels sont les droits des héritiers de la Couronne, la manière dont les Princes succèdent au Trône, les Cérémonies en usage à leur naissance, à leur baptême, à leur mariage & à leur mort. On y entre dans les détails de quelques usages de la Cour, des droits, du rang, des honneurs qu'on y accorde aux Grands du Royaume; des Dignités & grandes charges de l'Etat; des titres en usage pour les Terres & Fiefs; des armoiries.

Tout ce qui regarde le Corps Ecclésiastique est aussi développé dans le plus grand détail, les libertés de l'Eglise Gallicane, le pouvoir du Pape sur le Clergé de France ; les droits respectifs de la Puissance Séculière & de la Puissance Ecclésiastique ; les Dignités en usage dans le Clergé, les Provinces Ecclésiastiques, les noms des Diocèses, l'époque de leur établissement, le nombre des Cures ou Paroisses ; celui de leurs Chapitres & de leurs Abbayes, les revenus de chaque Evêché, & sa taxe en Cour de Rome ; les Abbayes, Chapitres, Prieurés, Commanderies, Ordres Religieux ; en un mot tout ce qui regarde le corps Ecclésiastique.

Quant aux forces Militaires, l'Auteur fait connoître l'état actuel de toutes les troupes de France, tant de terre que de mer, les dignités, grades, charges & emplois militaires. Il donne une idée générale de l'administration de la guerre sur terre & sur mer, sur-tout de la maison du Roi, des Compagnies d'Ordonnance qui composent sa Garde, du rang qu'elles ont avec les autres troupes, de leurs fonctions, & de leurs prérogatives, &c.

Au mot *Infanterie*, on trouve le dénombrement des Regimens, tant François, qu'Etrangers, qui la composent, le nombre des bataillons & des hommes, l'uniforme & l'année de création de chaque Régiment, ainsi que les appointemens & solde, tant de l'Officier que du Soldat en paix comme en guerre.

Après avoir traité succinctement de l'art de naviguer & de son utilité, M. Robert parcourt les divers périodes de prospérité & de décadence de notre Marine, il entre dans les détails des différentes sortes de vaisseaux dont la France fait usage, des hommes employés dans les Ports, & à la Mer, des grades respectifs des Officiers, de leur rang par rapport aux troupes de terre, de leurs pouvoir & fonctions, des honneurs à rendre en mer, & des saluts ; des appointemens, des uniformes, & généralement de tout ce qui a rapport à la Navigation.

L'administration civile est renfermée dans les articles Parlement, Cour de Monoyes, Amirauté, Table de Marbre, Chambre des Comptes, Cour des Aydes, Eaux-&-Forêts, Grenier à Sel, Présidiaux, Sénéchaussées, Bailliages, Prevôtés, Vigueries, Chancellerie, Sceaux, Edits, Déclarations, &c.

De même le Gouvernement des Finances dans les articles Finances, Fermes Générales, Aides, Gabelles, Tailles, Domaines, Traites & droits qui y sont joints, Généralités, Intendance, Election, Pays d'Etats, Contrôleur Général, Intendans des Finances, Receveurs Généraux, Receveurs des Tailles, &c.

En faisant l'énumération & en donnant la nomenclature raisonnée des Charges & Emplois établis pour

pour le maintien des droits, le bien être & la conservation des Citoyens, on voit que l'Auteur a eu non-seulement en vue d'instruire le Lecteur sur la constitution du Gouvernement, mais encore de faire voir combien à-peu-près d'habitans sont enlevés à l'Agriculture, aux Arts & à l'industrie par le service de la Cour, & celui des grands, par le Clergé & par la guerre.

Le titre de *Dictionnaire Universel* n'eût point été complétement rempli, si l'on n'y avoit pas inséré l'Histoire de la Nation; c'est pourquoi l'Auteur a joint d'une part aux détails de l'état actuel des Provinces & des Villes, les anecdotes les plus intéressantes, relativement aux révolutions qu'elles ont éprouvées, avec une notice des hommes illustres qui y ont pris naissance; des monumens antiques, & curieux qui s'y trouvent; de l'autre un abrégé de l'Histoire de la Monarchie. Cet abrégé se trouve à la suite des dénominations des trois races de nos Rois, connues sous les noms de Mérovingiens, Carlovingiens & Capétiens, Valois, Bourbons, &c. On y verra en abrégé l'origine de la Monarchie, les mœurs & les caractères de ceux qui en furent les fondateurs; les révolutions qu'elle a éprouvées; ses accroissemens & ses pertes, la cause de ses disgraces & de ses succès; les Loix fondamentales du Gouvernement; la politique des Rois, les intrigues des Cours, les ressorts secrets employés par des Ministres; les forces absolues & respectives de l'Etat, &c. Mais l'Auteur ne s'est point étendu sur sur ces détails; cela n'étoit pas possible dans un Abrégé.

Ce Dictionnaire apprendra donc aux Etrangers tout ce qu'ils ont coutume de desirer dans un Dictionnaire, & les François même y trouveront des connoissances qui sont difficiles à rassembler; les lecteurs de tout rang & de tout âge y puiseront des connoissances utiles & relatives à tous les objets de curiosité ou d'instruction que chacun peut avoir.

L'Auteur déclare qu'il n'a rien négligé pour porter cet Ouvrage au plus haut degré de perfection; indépendamment des secours qu'il a tirés d'un grand nombre de Livres imprimés, plusieurs personnes en place lui ont communiqué d'excellens Mémoires; les descriptions les plus importantes des lieux, particuliérement des Villes, ont été envoyées à des personnes éclairées de ces mêmes Villes qui ont bien voulu les corriger. M. Robert travaillant à Paris a sçu en tirer tous les avantages & les secours que renferme cette Capitale; il assure qu'il n'a rien mis dans son Ouvrage qu'il n'ait examiné & vérifié de vive voix ou par écrit, & il desire qu'on lui fasse connoître les articles de son Dictionnaire dans lesquels on pourroit trouver quelque chose à réformer.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE NAPLES.

ORAZIONE detta da Gennaro Simeoni Capitano di Artiglieria e Professore di Geographia, e storia della Real Academia Militare; nella solenne Apertura della medesima nel terzo giorno del 1771. 19 pages *in*-4°.

Ce Discours d'un illustre Napolitain a pour objet de prouver que l'étude des Mathématiques est nécessaire aux Militaires & sur-tout à ceux qui commandent ; il a été prononcé à l'occasion d'un nouvel établissement fait par le Roi de Naples, d'une Ecole Militaire pour l'instruction des jeunes Officiers, par les soins de Don Antoine del Rio, Secrétaire d'Etat au département de la Guerre & de la Marine à Naples.

VÉRONE.

Opuscula Mathematica & Physica. Auctore A. M. Lorgna in publico militari Collegio Veronensi matheseos Professore, Veronæ 1770. Typis Marci Moroni, Superiorum permissu. 98 pages *in*-4°. avec 2 planches.

Ce nouveau Recueil de M. Lorgna contient cinq Mémoires ; le premier sur le Problême de Képler qui a mérité l'approbation de l'Académie des Sciences ; le deuxième sur l'usage du Thermomètre pour déterminer les alongemens & les accourcissemens des pendules métalliques, & les rapports de ces changemens par des formules algébriques. Le troisième Mémoire renferme une nouvelle méthode de décrire les Sections Coniques par le moyen d'un instrument. Dans le quatrième & le cinquième, il traite de l'intégration de plusieurs formules différentielles polinomes, & de la manière d'en réduire un grand nombre à des formules générales, qui dépendent de la quadrature ou de la rectification des Sections Coniques. Tous ces Mémoires ainsi que les précédens, dont nous avons rendu compte, annoncent les profondes connoissances de l'Auteur dans toutes les parties de la Géométrie & de la Physique.

DE MANTOUE.

Dissertazione sopra il quesito : essendo le pressioni dell' acqua stagnante in Ragione delle Altezze, cercasi se lo sieno egualmente passando l'acqua dalla quiete al moto, in

quella quantita di fluido, che in dato tempo esce da un foro di un vase sotto diverse altezze, onde possa sussistere la dimostrazione del Varignon delle velocita in ragione dimediata. Presentata dal Signor Anton-Maria Lorgna Capitano degl' ingegneri, e Professore di Matematiche nel Collegio Militare di Verona, al concorso dell' anno 1769, *e coronata dalla Reale. Academia di Scienze e Belle Lettere di Mantova. In Mantova* 1769 *per l'Erede di Alberto Pazzoni, Regio-Ducale Stampatore con licenza de Superiori* 27 pages *in*-4°. avec une planche en taille-douce.

Cet Ouvrage de M. Lorgna habile Professeur de Vérone, & qui a remporté le prix de l'Académie de Mantoue, est employé à examiner si la mesure de la pression des fluides est la même dans l'état de repos & dans l'état du mouvement; la conclusion qu'il en tire est que la démonstration de Varignon, ne peut avoir lieu, c'est-à-dire que les vîtesses ne sont point comme la racine des hauteurs, mais plutôt comme les hauteurs elles-mêmes.

ALLEMAGNE.

De Vienne.

Expeditio Litteraria ad polum arcticum in tres divisa tomos; quorum primus historicus, secundus Physicus, tertius Mathematicus & Astronomicus. Auspiciis Christiani VIII. Daniæ & Norwegiæ Regis, à Maximiliano Hell e. S.J. Astronomo Cæsareo-Regio Universitatis Vindobonensis, Societatum Regiarum Scientiarum, quæ Hafniæ & Nidrosiæ florent, socio, Academiæ Regiæ Scientiarum Parisinæ Membro Correspondente, &c.

Cet Ouvrage que l'on propose par souscription aura trois Volumes *in-folio* & plusieurs centaines de Planches & de Cartes Géographiques. Il paroîtra à Vienne en Autriche chez Ghelen Libraire. Le premier Volume à la S. Michel 1771, & les autres dans les deux années suivantes. Les personnes qui souscriront chez le Libraire auront une remise de cinq pour cent; on ne peut pas encore fixer le prix de l'Ouvrage, mais on promet qu'il sera des plus modiques. Le premier Volume contiendra la relation du voyage du P. Hell en Norwege & en Laponie, l'histoire, les mœurs & la description du Pays, la comparaison du langage avec celui de la Hongrie, & de la Chine; la Religion du Pays, les Arts qu'on y exerce, les maladies qu'on y éprouve, & plusieurs anecdotes intéressantes sur l'origine & l'histoire de ces Pays Septentrionaux.

Le second Volume contiendra l'Histoire Naturelle des trois règnes, les observations sur les pêches, sur la diminution des eaux, sur la lumière de l'océan, sur le flux & le réflux de la mer, sur les aurores boréales, sur la chaleur & le froid, les météores & les vents. Le P. Hell a des idées nouvelles sur tous ces objets, & sa réputation

exige la plus grande confiance sur les découvertes qu'il annonce.

Le troisième Volume contiendra les Observations Astronomiques, & la détermination de la parallaxe du Soleil. La partie Géographique y sera traitée dans le plus grand détail ; on y trouvera aussi beaucoup d'observations sur la déclinaison de l'aimant & une nouvelle méthode pour déterminer la figure de la terre par les observations du Baromètre, de même que la pente des fleuves & la hauteur des montagnes.

HOLLANDE.

D'Amsterdam.

Lettre de M. du Chanoy, Etudiant en Médecine, Maître-ès Arts en l'Université de Paris, Prosecteur & Disciple de M. A. Petit, Docteur Régent en Médecine de la Faculté de Paris, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Royal des Plantes, Inspecteur des Hôpitaux Militaires du Royaume, des Académies Royales des Sciences de Paris, de Stokolm, &c. A M. Portal, Lecteur du Roi & Professeur de Médecine au Collège Royal de France, Professeur d'Anatomie de Monseigneur le Dauphin, de l'Académie Royale des Sciences, Bachelier de Paris, & Docteur en Médecine de Montpellier. Sur la critique qu'il a faite des Ouvrages Anatomiques de M. A. Petit. A Amsterdam. 1771. Brochure *in*-8°. de 79 pages. Prix 1 liv. 4 sols.

De Harlem.

Programme de la Société Hollandoise des Sciences, établie à Harlem. Pour l'année 1771.

La Société Hollandoise des Sciences, établie à Harlem, ayant (dans son Assemblée du 21 Mai 1771.) examiné les Réponses, qui ont été faites à la Question, *Quels sont les meilleurs moyens de procurer aux eaux la profondeur nécessaire pour pouvoir y naviguer, & les nettoyer des bas-fonds, qui s'y forment par des dépôts soit de sable, soit de terre glaise, soit de boue, soit enfin de quelqu'autre matière, que ce puisse être?* proposée en 1769. pour être répondue en 1771. reconnoît, qu'elle en a trouvé plusieurs parmi ces réponses, qui font foi de la capacité de leurs Auteurs ; mais avertit qu'elle ne peut adjuger le prix à aucune, parce qu'il n'en est aucune qui satisfasse, à tous égards, à la Question. Toutes manquent, pour ce qui regarde les rivières courantes, en ce qu'elles ne distinguent point, d'une manière assez précise, entre ces bas-fonds qui, en conséquence de la constitution naturelle de ces rivières, sont *nettoyables* ou ne le sont pas. Les unes se bornent, dans l'indication des moyens propres, au *nettoyement* des bas-fonds, à une seule de leurs espèces, sans faire attention, au cas où l'on en pourroit choisir ou ajouter d'autres, & sans indiquer les moyens de préserver les eaux *nettoyées*, de

nouveaux dépôts. Les autres n'ont pour objet unique que les rivières courantes, ou les eaux ſtagnantes. Enfin les dernières n'ont pas aſſez conſulté l'expérience, & ſe ſont attachées à des moyens qui n'ont pour baſe qu'une ſimple théorie, qui miſe en pratique, pourra ſe trouver très-imparfaite & très-inſuffiſante.

Toutes ces conſidérations ont engagé la Société à propoſer une ſeconde fois la même queſtion, en priant les Auteurs qui voudront entrer en lice, de faire attention aux remarques qu'elle vient de toucher, & d'envoyer leurs réponſes avant le 1. Janvier 1773. ce qui n'empêchera pas que la Société n'admette auſſi pour la concurrence du prix les réponſes déjà reçues, en attendant cependant au préalable les additions ou les corrections, que leurs Auteurs y feront.

Et puiſqu'il conſte par l'expérience, que la Conſtitution Naturelle & autres qualités de ces rivières, nommément du Bas-Rhin ou du Lek, occaſionnent néceſſairement quelqu'un de ces deux inconvéniens, ou bien que d'un côté, leurs diverſes branches renfermées par les mêmes digues, ou par des digues pareilles, ne ſe trouvent pas en état en certains tems d'évacuer la même quantité d'eau, ſans danger d'inonder les lieux adjacens, ou bien, que d'un autre côté, les eaux arrêtées par les glaces ne mettent les digues dans l'impuiſſance de réſiſter ; la Société propoſe la queſtion ſuivante. *Peut-on remédier à ces inconvéniens, ou du moins à leurs ſuites par quelqu'autre moyen que par une ou pluſieurs ſaignées ? Sinon, la nature des pays rend elle ces ſaignées poſſibles ? Dans ce cas, dans quels endroits, & de quelle manière ces ſaignées pourront-elles ſe faire & s'exécuter avec ſuccès, ſans rendre les rivières moins navigables.*

La Société ſuppoſe déjà dans cette queſtion qui doit être répondue avant le 1 Janvier 1773, qu'en fermant les diverſes ouvertures arrivées aux digues qui renferment le haut Rhin, ce que l'on propoſera ſans doute comme le moyen le plus ſimple & le plus naturel pour arriver au but propoſé, non-ſeulement la partie ſupérieure des rivières dont il s'agit, reſtera toujours également navigable, mais encore qu'on tâchera en même-tems de partager l'eau d'une manière égale dans leurs diverſes branches, ainſi que les Auteurs n'ont pas beſoin dans leurs réponſes de faire attention à cette quantité d'eau extraordinaire qu'on a reçue depuis quelques années dans le Bas-Rhin & dans l'Iſſel, par une ſuite des ouvertures ſuſdites.

De plus, la Société s'attend que les divers moyens ou projets qui lui ſeront propoſés, ſeront expoſés par leurs Auteurs dans un détail ſuffiſant, & s'ils le jugent utile, avec un état des dépenſes que l'exécution cauſeroit.

Enfin, comme la Société veut donner aux Auteurs qui auront

d'intention de concourir au prix, tout le tems nécessaire pour faire leurs réponses, elle vient d'arrêter pour l'avenir de prolonger le terme ordinaire d'une année, & propose en conséquence, sous les conditions accoutumées, la question suivante, pour être répondue avant le 1 Janvier 1774. *Quel est le principe ou le fondement du Commerce de la Hollande aussi bien que de son accroissement, quelles sont les causes & les accidens qui ont produit ses vicissitudes & sa décadence?...... Quels sont les moyens les plus propres & les plus faciles pour le conserver dans son état présent, l'améliorer & le porter à son plus haut point de perfection.*

La question proposée en 1770, pour être répondue avant le 1 Janvier 1772. est: *Quelles sont les maladies auxquelles la constitution naturelle de notre Patrie expose ses habitans? Comment peut-on s'en garantir, par quels moyens peut-on s'en guérir?*

Le Prix que la Société destine à celui qui sera jugé avoir le mieux répondu a quelqu'une de ces quatre questions, est une Médaille d'or, battue au coin ordinaire de la Société, sur le rebord de laquelle se verra avec le nom de l'Auteur, l'année en laquelle le Prix lui a été adjugé.

Ceux qui voudront concourir au prix sont avertis 1° de signer leurs Réponses par une simple Devise, & de mettre leur nom & leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel ils auront soin de marquer la même Devise, qui distingue leur Ouvrage. 2°. De faire tenir leurs réponses FRANCO à M. C. C. H. VANDER AA, *Secrétaire de la Société*, en *Hollandois*, en *François*, ou en *en Latin*, lisiblement écrites.

La Société, sans rien déterminer de précis touchant la longueur des réponses qu'elle attend, pour ne pas ôter à leurs Auteurs les moyens de détailler leurs raisons d'une manière convenable, croit cependant devoir les avertir qu'elle verra avec plaisir qu'ils abrégent leurs réponses le plus qu'il leur sera possible, en supprimant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question proposée.

Tout le monde, excepté les Membres de la Société, a le droit de concourir au prix; à condition qu'il ne sera permis à celui qui l'aura remporté, de faire imprimer la Dissertation couronnée, soit en tout, soit en partie, soit à part, soit dans quelqu'autre Ouvrage, que lorsqu'il en aura obtenu l'aveu de la Société.

SUISSE.

DE LAUSANE.

Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'Empire d'Occident jusqu'à nos jours. A Lausanne; & se trouve à Strasbourg, chez Bauer & Compagnie. 1771. Avec Approbation. Un Vol. *in*-8°. de 380. pag.

La Mario - Métrie. Instruction nouvelle sur le Ver à Soie, sur les plantations des Mûriers blancs, les Filatures & le moulinage des soies. Ouvrage mêlé de réflexions neuves, & qui paroissent dignes de l'attention de l'Administrateur du bien public, du Physicien, du Cultivateur & du Négociant. Par M. A. Dubet, Ecuyer, de la Ville de Château-Roux en Berry. A Lausanne, & se trouve à Grénoble, chez S. Cuchet, Imprimeur-Libraire. 25 Mai 1770. *in*-8°. 272 pages, & les Préliminaires 9.

Traité des Mûriers, ou Régles nouvelles, sûres & faciles, pour les semer, planter & faire croître promptement, en les rendant très-abondans en feuilles; suivi d'un excellente méthode pour faire éclorre les vers à soie. Par l'Auteur du Traité de la Garance. A Paris, chez la Veuve Pierres, Libraire, rue Saint Jacques. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 8°. 68 pages & les Préliminaires 24.

Les personnes qui s'occupent de la culture du ver à soie prendront plaisir à comparer & à joindre ensemble les diverses instructions contenues dans ces deux Ouvrages de différens Auteurs.

AVIS.

Le sieur Edme, Libraire, rue des Carmes au Collège de Presle a rassemblé un assez grand nombre d'exemplaires des *cinq Années Littéraires* de M. Clément, en 4 Volumes *in* 12. qu'il donne à 6 livres en feuilles, au lieu de 24 livres qu'elles coûtoient ci-devant.

Ces nouvelles Littéraires écrites depuis 1748 jusqu'à 1752, sont extrêmement intéressantes & ont été fort recherchées, on les lit encore avec beaucoup de plaisir, elles sont pleines de goût, d'imagination, de chaleur, le style en est simple, mais agréable; on y voit avec plaisir les jugemens d'un homme d'esprit ou plutôt ceux du Public sur des Ouvrages encore célèbres de M. de Buffon, de M. de Voltaire, du Milord Balinbroke, de Madame de Grafigny, de M. Greffet, de M. Rousseau, de M. de la Condamine, sur les Académies, les Spectacles, les Sermons, &c. Ces jugemens ont été revus, corrigés & étendus par l'Auteur qui en donna une nouvelle Edition en 1754. On jugera par la liste des Souscripteurs de la considération qu'avoit méritée cet Ouvrage.

Le même Libraire annonce à un rabais considérable l'*Histoire de la Société Royale de Montpellier*, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, tirés des Registres de cette Société, Volume *in*-4°. de 400 pages, avec figures, imprimé à Lyon en 1766. Ce Recueil qui est peu connu, mérite cependant de figurer avec les

Mémoires des Académies célèbres de l'Europe. Celle de Montpellier qui par le titre de son établissement ne fait avec l'Académie des Sciences de Paris qu'un seul & même Corps, & qui fournit chaque année un Mémoire pour le Volume qu'on imprime à Paris, ne pouvoit manquer d'en avoir beaucoup d'autres à publier, aussi trouve-t-on dans ce Volume des Mémoires de toute espèce, Chymie, Botanique, Anatomie, Physiologie, Patologie, Physique générale & particulière, Optique, Astronomique Gnomonique;les nivellemens de la Fontaine de S. Clément qui arrive aujourd'hui jusqu'à Montpellier la description des Salines de Pécois; des Mémoire curieux sur la soie des toiles d'araignées & sur leur usage, sur les œufs sans jaune, sur la structure de la Séche, sur une Fontaine de Pétrole, &c, & beaucoup d'observations Astronomiques, faites depuis 1706 jusqu'à 1730; car ce Volume renferme tout ce qu'on s'est déterminé à publier de ces 25 premieres années, avec une Histoire de la même Académie, composée par M. de Ratre, à l'exception des Eloges qui furent composés par M. Gauteron son Prédécesseur.

Autre Avis.

Il est dit dans le Journal de Mai dernier, page 1127, que l'Atlas dressé pour la Géographie Moderne de M. l'Abbé Compans, dédié à Madame de France, étoit gravé par M. Lattré. L'Atlas adapté à la Géographie de M. l'Abbé Compans est celui du sieur Desnos, Géographe du Roi de Dannemarck, à Paris, rue S. Jacques, au Globe. Voici comment s'exprime M. l'Abbé Compans dans le premier Volume de sa Géographie, à la fin du Discours Préliminaire.

« Pour ne rien laisser à desirer » à ceux qui feront usage de ma » méthode, je me suis associé aux » travaux du sieur Desnos, chez » lequel on trouvera un Atlas » composé de cinquante-cinq » planches exécutées avec autant » de netteté que d'exactitude. Il » sera facile de juger, par l'har- » monie qui regnera entre les car- » tes & le Livre que j'offre au » Public, que le Géographe n'a » point épargné la dépense, ni ses » soins pour donner à ces Cartes » le degré de perfection qui leur » convient ».

Cet Atlas général a été dressé spécialement pour l'instruction de la jeune Noblesse de l'Ecole Royale Militaire, & reçu par une Déclaration du Conseil de cette Ecole, ce qui fait l'éloge de cet Ouvrage.

Le prix des cinquante-cinq Cartes dont cet Atlas est composé, lavées & enluminées à la manière Hollandoise, avec une bordure agréable en vignettes qui règne autour de chaque Carte, est de 24 livres reliées.

Le

Le sieur Desnos distribue le Catalogue des nouveaux Ouvrages qu'il vient de faire paroître.

Tableau Chronologique de l'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XV. le Bien-Aimé, avec cette Epigraphe :

Segniùs irritant animos demissa per aurem
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Epoques les plus intéressantes de l'Histoire de France, servant d'explication au Tableau Chronologique de cette Histoire, extrait des meilleurs Historiens. Par M. Viard, Maître d'Histoire & de Géographie.

Je suis de cet avis, que la plus honorable vacation est de servir au Public, & être utile à beaucoup.

Montagne, Liv. 3. Chap. 9.

Prix 8 liv. broché, avec le Tableau. A Paris, chez Desain, Libraire, rue du Foin, & Delalain, rue de la Comédie Françoise. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Gros Volume *in*-12. de 500 à 600 pages.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

FRANCE.

De Lyon.

Mémoires sur la culture du Mûrier blanc, & la manière d'élever les vers à soie, lus à la Société Royale d'Agriculture de Lyon, par M. THOMÉ *de la même Société.* in-8°. 2 Vol. de 25 feuilles chacun. Premiere Partie, *dans lequel on trouvera les Instructions nécessaires aux Jardiniers pour la culture de cet arbre, depuis le semis jusqu'à la cueillete de ses feuilles.* Seconde Partie, *dans laquelle on trouvera tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la meilleure éducation des vers à soie; & des remarques sur le tirage, le moulinage, la teinture & la préparation des soies.* A Amsterdam, & se trouve à Lyon, chez Aimé de la Roche, aux Halles de la Grenette. 1771.

M. Thomé de la Société d'Agriculture de Lyon, publia en 1763 deux Mémoires, l'un sur la culture du Mûrier blanc, où en répondant à cinquante sept questions qu'il se fait à lui-même, il donne les instructions nécessaires pour la culture de cet arbre; l'autre sur la manière d'élever les vers à soie, où dans les réponses à cent quinze questions sur l'éducation de cet insecte, il indique les pratiques les plus sûres pour en tirer le plus grand avantage. Ces deux Mémoires ont été

réimprimés plusieurs fois, & traduits en différentes Langues. L'Editeur de cette nouvelle Edition y a ajouté un précis de tout ce qu'il y a eu d'écrit sur l'un & l'autre objet. Il en a formé deux Volumes *in* 8°. qu'on pourroit appeller le Manuel des Cultivateurs de Mûriers, & des *Educateurs* des vers à soie. Ce Livre se trouve à Paris chez Durand neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Vertu, & à Lyon, chez Aimé de la Roche aux Halles de la Grenette.

De Paris.

Exposition des variations de la nature dans l'espèce humaine, où l'on demande si posées les Loix naturelles les plus générales sur lesquelles portent l'ordre & l'harmonie du corps humain, la nature peut quelquefois s'en écarter. Par M. T. Guindant; des Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier, ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, du Collège de Médecine & de la Société Royale d'Agriculture de la même Ville. A Paris, chez Debure père, Quai des Augustins, à S. Paul. 1771. Avec Approbation & Permission. Volume *in* 12. tiré sur du papier fin *in* 8°. de 240 pages. Prix trois liv. broché.

L'Auteur répond affirmativement à la question énoncée dans le titre de son Ouvrage; il appuie son sentiment sur un grand nombre de faits & d'exemples qu'on lit avec intérêt & avec plaisir; il nous paroît au surplus d'accord avec ce qu'ont pensé à ce sujet les meilleurs Naturalistes & Physiciens, tant anciens que Modernes.

Traité complet de Chirurgie, contenant des observations & des réflexions sur toutes les maladies Chirurgicales, & sur la manière de les traiter. Par M. Guillaume Mauquest de la Motte, Chirurgien Juré à Valognes, & Chirurgien des troupes du Roi en basse Normandie, établi audit lieu. Troisième Edition, revue, corrigée & augmentée de notes critiques. *Par M. Sabatier, Professeur Royal en Anatomie, Chirurgien Major en survivance de l'Hôtel Royal des Invalides*, &c. A Paris, chez P. François Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, à S. Augustin, & chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. Deux Volumes *in* 8°. de plus de 700 pages chacun. Prix 12 livres relié.

La réputation de ce bon Ouvrage est faite il y a long-tems; c'est une excellente Chirurgie-pratique toute remplie d'observations bien faites & d'exemples bien choisis.

Expériences sur la bonification de tous les vins, ou l'art de faire de bons vins avec de mauvais raisins, avec des raisins verds, & de corriger les vins faits & qui se gâtent, de leurs défauts, verdeur, crudité, aigreur, amertume, &c. Ouvrage

nécessaire & doublement utile aux Propriétaires de vignes, aux Marchands de vin & à tous les Consommateurs, avec offre de garantie par l'Auteur, ainsi qu'il est expliqué dans l'Ouvrage. Seconde Edition, revue, corrigée & augmentée. *Par M. Maupin.* A Paris, chez Musier fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1771. Brochure *in*-12 de 174 pag. Prix 1 liv. 10 sols.

Second Mémoire sur l'action d'un feu égal, violent & continué pendant plusieurs jours, sur un grand nombre de terres, de pierres & de chaux métalliques, essayées pour la plûpart telles qu'elles sortent du sein de la terre. Lu à l'Académie Royale des Sciences les 7 & 11 Mai 1768. Par M. d'Arcet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez P. G. Cavelier, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'or. 1771. Avec Approbation & Permission, *in*-8°. de 170 pages.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage rempli d'expériences neuves, curieuses & instructives.

Discours sur l'obligation de prier pour les Rois, prononcé dans l'Eglise des Chanoines Réguliers de Saint Louis de la Culture, le 5 Septembre 1769. par le R. P. Bernard, Chanoine Régulier, Prieur-Curé de Nanterre. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur ordinaire de la Congrégation de France, rue S. Jacques. 1769. Petit *in*-12. 48 pages.

Nous pensions avoir rendu compte de ce Discours dans le tems où il a paru ; nous nous appercevons de notre oubli, & nous nous empressons de le réparer, mais une analyse de ce Discours viendroit trop tard aujourd'hui, & il nous suffira de dire qu'il répond à la réputation de son Auteur, & qu'il remplit les idées que le titre fait naître.

Philosophia ad usum Scholarum accommodata, Auctore Antonio Seguy, Presbytero utetlate, Sacræ Facultatis Parisiensis Licentiato Theologo, atque in studii Parisiensis Universitate Philosophiæ Professore, docente in Collegio-Marchiano. Parisiis apud Vid. Savoye, Brocas, Desventes de la Doué viâ Jacobæâ ; Barbou, viâ Mathurinensium. 1771. *in*-12. 5 Volumes d'environ 450 à 500 pages chacun.

M. Seguy avoit déjà publié séparément il y a quelques années sa Logique & sa Métaphysique. Le succès qu'avoient eû ces deux Ouvrages, l'a déterminé à donner le cours complet de Philosophie que nous annonçons. On en détachera la Logique & la Morale en faveur de ceux qui ne voudront que l'un ou l'autre de ces deux Ouvrages. Elles forment chacune un Volume particulier, la Métaphysique en forme un aussi ; la Physique générale & la Physique particulière forment aussi chacune un Volume. Cet Ouvrage est fort estimé des Sçavans. L'Auteur l'a purgé d'une multitude de vieilles & inutiles questions trop débattues dans les

Ecoles. Il s'eſt attaché à diſcuter ces queſtions importantes qu'agitent bien ou mal tous ceux qui ſe piquent de Philoſophie.

Le prix du Cours entier eſt de 15 liv. relié.

Hiſtoire de l'Empire Ottoman, depuis ſon origine juſqu'à la paix de Belgrade en 1740. *Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conſeiller honoraire au Grand Conſeil.*

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. *Horat.* 1. *Epiſt.* 2.

A Paris, chez Leclerc, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes *in*-12. Le premier de 532. Le ſecond de 517. Le troiſième de 503. Le quatrième de 500 pages. Le prix eſt de 12 liv. relié. En un Volume *in* 4°. 15 livres relié.

Pharmacopée du Collége Royal des Médecins de Londres, traduite de l'Anglois ſur la ſeconde Edition donnée avec des remarques, par le Docteur H. Pemberton, Profeſſeur en Médecine au Collége de Gresham, augmentée de pluſieurs notes & obſervations, & d'un nombre de procédés intéreſſans, avec les vertus & les doſes des médicamens. Tome ſecond. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins.. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, de 781 pages. Prix 12 liv. relié.

Ce ſecond Volume d'un Ouvrage des mieux faits, des plus complets & des plus eſſentiels dans ſon genre, étoit attendu & deſiré depuis long-tems. Nous en rendrons compte inceſſamment avec l'attention qu'il mérite. Le troiſième & dernier Volume ne tardera pas à paroître.

Le Libraire chez lequel il ſe trouve, & qui a un grand aſſortiment des meilleurs Ouvrages relatifs à la Médecine, vient de recevoir quelques exemplaires des Ouvrages ſuivans :

La Médecine Vétérinaire, contenant l'expoſition de la ſtructure du cheval & du bœuf. 3 Volumes *in*-8°. Lyon. 1771. Prix 18 liv. broché, & 21 liv. relié.

Commentaire ſur les Aphoriſmes de Boerhaave ſur la connoiſſance & la cure des maladies. 6 Volumes *in*-12. *contenant le Traité complet des fièvres.* Lyon 1770. Prix 15 liv. relié.

*Avis aux Mères ſur la petite vérole & la rougeole, ou Lettre à Madame de **. Par M. Menuret.* Lyon 1770. Prix 2 livres 10 ſols relié.

De la Fermentation des vins & de la meilleure manière de faire l'eau de vie. in-8°. figures. 1770. Prix 3 livres broché.

Etats formés en Europe après la chûte de l'Empire Romain en Occident. Par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle de Sciences de Pétersbourg, Secrétaire de ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc d'Orléans. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1771. Un Volume *in* 4°. de 269. pages.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1773.

Feu M. Rouillé de Meſſay, ancien Conſeiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble deſſein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a légué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui ſeront diſtribués à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réuſſi ſur deux différentes ſortes de ſujets qu'il a indiqués dans ſon teſtament, & dont il a donné des exemples.

Les ſujets du premier Prix regardent le Syſtême général du Monde, & l'Aſtronomie phyſique.

Ce Prix devroit être d'une plus groſſe ſomme, aux termes du teſtament, & ſe diſtribuer tous les ans; mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus conſidérable, & il ſera de 2000 livres.

Les ſujets du ſecond Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne ſe donnera que tous les deux ans, & ſera auſſi de 2000 livres.

L'Académie avoit propoſé pour le ſujet du Prix de 1767, *De déterminer la meilleure manière de meſurer le tems à la mer.*

Quoique dans le nombre des Pièces qui lui furent alors adreſſées, il y en eût qui méritaſſent ſes éloges, elle crut devoir remettre le Prix à 1769, & il fut alors adjugé à la Pièce n°. 5, dont l'Auteur étoit M. le Roy l'aîné. L'importance de la matière, & les travaux de pluſieurs Artiſtes qu'on ſçavoit être occupés de cet objet ſi eſſentiel à la Navigation, déterminèrent l'Académie à propoſer encore le même ſujet pour 1771, en ajoutant pour condition eſſentielle, que les montres, pendules ou inſtrumens qui ſeroient préſentés, euſſent été éprouvés à la mer, & qu'on en rapportât des certificats authentiques.

Les avantages qui pouvoient réſulter d'une épreuve générale & authentique, engagèrent le Roi, au commencement de l'année dernière 1770, à ordonner l'armement d'une Frégate ſur laquelle on pût éprouver dans un voyage uniquement entrepris à cet effet, non ſeulement les montres marines qui ont déjà été examinées dans les voyages précédens, mais encore les autres montres, pendules ou inſtrumens qui pourroient être envoyés pour le Prix propoſé.

L'armement de la Frégate, qui devoit avoir lieu à la fin de 1770, ayant été remis au mois de Mars 1771, l'Académie ſe hâta d'informer les concurrens, par un avis inſéré dans la Gazette de France du 24 Août 1770, que les Pièces ſeroient reçues au concours juſqu'au premier Février 1771; mais des circonſtances particulières ayant engagé Sa Majeſté à différer encore l'armément de la Frégate juſqu'au

mois de Septembre ou d'Octobre 1771, l'Académie s'est trouvée dans l'obligation de remettre à Pâques 1773, la proclamation du Prix qui devoit être donné à Pâques 1771, & elle en a averti le Public par un avis inséré dans la Gazette de France du 8 Mars 1771.

Ce Prix sera double, c'est-à-dire, de 4000 livres. Les Pièces seront reçues jusqu'au premier Août 1771; celles qui viendront après ce terme, ne seront point admises au Concours.

Les Pièces déjà envoyées concourront, & les Auteurs pourront, jusqu'au tems prescrit, y faire tels changemens & telles additions qu'ils jugeront à propos.

Les Sçavans & les Artistes de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en François ou en Latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des Calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secrétaire en donnera en même-tems à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où sera marquée la Sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

L'Académie à son assemblée publique d'après Pâques 1773, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

De l'Homme Moral, par M. l'Abbé de Crillon.

Respice primum
Et scrutare viros. *Juv. Sat.* 2.

A Paris, chez G. Desprez, & Veuve Duchesne. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 8°.

Cet Ouvrage intéreſſant eſt dédié à Monſeigneur le Dauphin. Il nous a paru au premier coup d'œil, réunir à la ſolidité des penſées l'élégance du ſtyle, & mériter que nous nous en occupions ſérieuſement.

Eſſai d'une nouvelle Minéralogie. Traduit du Suédois & de l'Allemand de M.Wiedman, &c, Par M. Dreux fils, Apothicaire de l'Hôtel - Dieu de Paris. A Paris, chez P.F. Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, Vol. *in*-12. de 389 pag. Prix cinq livres, relié.

Cet Ouvrage a eu une très grande réputation en Suéde dès qu'il a paru. L'Auteur ne s'eſt point nommé parce qu'il vouloit commencer par connoître le ſentiment des Sçavans ſur un grand nombre d'idées neuves qu'il propoſe. Mais on n'a pas eu de peine à deviner que ce nouveau ſyſtême de Minéralogie étoit du ſçavant M. *Cronſtet*, Grand Maître des Mines dans la Dalécarlie & la Weſtmanie. Il a été traduit en Allemand par M. *Wiedman*, & c'eſt ſur cette Traduction que M. *Dreux* auquel nous devons déjà les Ouvrages de M. *Meyer*, a fait la Traduction Françoiſe que nous annonçons. Le Prix auquel le Libraire a fixé ce Livre paroîtra ſans doute exorbitant à bien de gens; mais ce qui peut le juſtifier, c'eſt qu'il paroît certain que les Ouvrages ſçavans & profonds comme celui-ci, ne conviennent maintenant qu'à fort peu de Lecteurs, & il arrive de là que les Libraires ne peuvent retirer leurs avances & trouver leur bénéfice légitime que ſur un petit nombre d'exemplaires qu'ils ſont forcés par conſéquent de vendre beaucoup plus cher.

TABLE.

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL Du Mois de Juillet 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

AOUT.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AOUT M. DCC. LXXI.

***BIBLIOTHÉQUE DES ANCIENS PHILOSOPHES** contenant la vie de Pythagore, ses Symboles, la vie d'Hieroclès & ses vers dorés, les Œuvres de Platon, traduites en François avec des remarques.* A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais, Pissot, Quai de Conti, Desaint, rue du Foin. *in*-12. 1771.

Le Discours Préliminaire, destiné à l'exposition du plan de cet Ouvrage, débute par l'éloge des Grecs à qui les habitans de l'Europe moderne sont redevables de tout ce qu'ils ont de lumières, de goût, & de Philosophie. Cette Nation eut des Maîtres & des modèles, mais elle embellit & perfectionna bientôt tout ce qu'elle emprunta des autres Peuples. Elle semble n'avoir point eu d'enfance, & les progrès qu'elle fit dans tous les Arts & dans toutes les Sciences la portèrent presqu'en un instant de la barbarie au plus haut

degré de politesse & de lumières. Elle communiqua le mouvement, l'ordre, l'élégance & la vie à tout ce qu'elle imita, & par-là s'acquit presque le titre de Créatrice. La Philosophie, triste, mystérieuse, renfermée dans l'intérieur des Temples, étoit en Egypte un instrument de despotisme & de superstition : transportée en Grèce, elle y prit un essor plus libre & plus hardi, en même-tems qu'elle y servit à étendre & à perfectionner la liberté même. Elle y éclaira tous les Etats, s'étendit sur tous les objets, & s'embellit de tous les Arts. « Un » Philosophe, à Athènes, sacrifioit aux Muses & aux Graces : il » tenoit une Ecole de politesse comme de science : il jugeoit les Artistes, couronnoit les Poëtes, » éclairoit les hommes d'Etat, & » disputoit aux Orateurs l'art de » persuader & d'émouvoir. Ce portrait est celui de Platon, & ses Ouvrages sont le tableau le plus fidéle & le plus intéressant de l'état » de la Philosophie chez les Grecs ».

Mais Platon, qui de son tems jouit de la plus brillante réputation, fruit de son génie, dont l'Ecole a subsisté plusieurs siècles après que celles de ses Contemporains avoient disparu, est de tous les Philosophes de l'antiquité celui dont on parle plus, qu'on lit peut-être le moins, & sur lequel on porte en général les jugemens lesplus divers. L'Auteur n'entreprend pas l'éloge du Philosophe Grec, quoique ses admirateurs ayent laissé beaucoup de choses à dire. Il se contente, en jettant un coup d'œil rapide sur les Ouvrages qui nous restent de lui, d'indiquer le point de vue sous lequel il lui semble qu'on doit l'envisager pour en juger sainement & avec impartialité.

Né avec les talens propres à la Poësie, & désespérant d'égaler Homère, il aima mieux être le plus éloquent des Philosophes, que le second des Poëtes. Sa naissance lui donnoit droit d'aspirer aux plus grands emplois de la République; mais il crut la servir plus utilement, en formant des Citoyens plus sages & plus vertueux. Tel est le caractère de la vraie Philosophie: reconnoît-on à ce trait celle de notre siècle, qui se parant d'un nom respectable, semble prendre à tâche de tout renverser, jusqu'aux principes fondamentaux de la Morale & de toute Société ?

Platon parcourut la Grèce pour étudier les Gouvernemens divers, & quelques-uns lui dûrent des Loix. On trouve dans ses Ouvrages mille traits précieux qui sont le fruit de ses voyages dans la Grande Grèce, en Egypte, & dans l'Inde. Il embellit la Langue Grecque : il perfectionna l'artifice de l'élocution : il fut un des premiers qui fixèrent les règles de la Dialectique; Art qu'Aristote son Disciple soumit ensuite à des formules Mathématiques. Il introduisit la Géométrie dans la Physique : « il » enrichit la Langue Philosophique de nouveaux mots, tels que » ceux d'*idée* & *d'élément*, & de

» celui de *Providence*, qu'il substi» tua au *Fatum* ; & l'on sçait, » ajoute l'Auteur, que des mots » nouveaux sont des signes d'idées » nouvelles ». Cette assertion prise dans sa généralité, ne seroit pas exacte : on ne sçait que trop que des termes nouveaux n'ont été & ne sont encore souvent que des mots.

Mais on accuse Platon d'être un *Théologien mystique & visionnaire*, *un politique chimérique*, *un Ecrivain enflé*, *diffus*, *& obscur*, *un raisonneur plus subtil qu'exact.* Au risque de répéter ce que plusieurs Sçavans ont répondu à cette critique, l'Auteur propose quelques réflexions sur la nature des Ouvrages du Philosophe Grec, sur le but qu'il s'y proposoit, & sur la manière dont on doit les envisager. Presque tous ces reproches, dit-il, ne sont fondés que sur l'*impossibilité* de sentir toutes les beautés & les finesses de son langage, même pour les Sçavans qui entendent le Grec. Comment juger par une Traduction séche, froide, & décharnée, du mérite d'un Ecrivain, qui de l'aveu du Peuple le plus sensible & le plus exercé à tous les artifices de l'élocution, mit dans son style le plus de chaleur, de noblesse, de variété, de graces & d'harmonie ? « C'est vouloir juger des for» mes & des proportions d'une bel» le femme par son squelette ».

Rien n'est plus vrai ; mais ce n'est point sur des Traductions froides & arides que ceux qui entendent le Grec jugent de Platon. Il y a sans doute bien des traits particuliers, des allusions fines que l'éloignement des tems fait disparoître à leurs yeux ; mais où est celui qui, à proportion qu'il sera plus versé dans la connoissance du Grec, ne sentira pas plus vivement & n'admirera pas la noblesse, la chaleur, la variété, les graces & l'harmonie qui caractérisent le style de Platon ? A cet égard, plus on le connoît, plus on est disposé à lui rendre justice, lors-même qu'on se croit permis de le censurer sous d'autres points de vue.

Socrate, continue l'Auteur, dans les Dialogues où il refute ou tourne en ridicule quelque Sophiste, emploie avec un art merveilleux cette plaisanterie légère, cette ironie fine qui se cache sous un air de politesse & de bonne foi, & que nous avons nommé *persifflage*. « On » chercheroit vainement cet art » dans la plûpart des Traducteurs » de Platon ». C'est nous dire qu'on le trouveroit du moins dans quelques-uns. Il n'étoit donc pas *impossible* de le découvrir ; il a été senti au moins par l'Auteur. Mais eût-il été méconnu, ignoré ; tous ceux qui ont pu lire les Ouvrages du Philosophe Grec, n'en ont pas moins applaudi aux *beautés* & aux *finesses* de son langage ; tous, comme de concert, se sont réunis pour ce genre d'éloge.

Les autres défauts qu'on reproche à Platon, continue l'Auteur, tiennent peut-être uniquement à la forme même de ses Ouvrages. Il n'a laissé que des Dialogues, forme de composition assujettie aux

mœurs & aux usages de son tems, mais qui entraîne des inconvéniens, sur-tout celui de la lenteur dans le raisonnement. Le fond même des Ouvrages du Philosophe intéresse peu notre curiosité. Il a voulu principalement attaquer les Sophistes qui jouant alors un grand rôle à Athènes, y corrompoient la Philosophie & l'éloquence. Nous ne connoissons point aujourd'hui le caractère & les principes de ces Sophistes; Socrate nous paroît mettre beaucoup d'appareil à refuter des opinions qui n'excitent que nos mépris. Ensuite l'Auteur comparant aux Ouvrages de Platon les Lettres Provinciales, dont quelques-unes du moins, sont peut-être l'Ouvrage de notre Langue qui ressemble le plus aux Dialogues de l'ancien Philosophe, « croit-on, » ajoute-t-il, que la lecture en fût » bien piquante pour un Anglois, » qui ne s'intéresse point aux que- » relles des Jésuites & des Jansé- » nistes, & qui ne possède pas assez » parfaitement notre Langue pour » sentir toutes les beautés du style » de Paschal »? Nous ne dirons rien de la solidité de ce raisonnement, après avoir observé qu'on n'a jamais contesté à Platon la beauté de son style.

Puisque le *fond des discussions nous intéresse peu*, ne cherchons, continue l'Auteur, que le mérite que nous pouvons sentir dans les Dialogues du Philosophe Grec; « la vérité des portraits ne peut » nous frapper; le charme du style » a presque entiérement disparu » pour nous ». C'est précisément ce dont ne conviendront pas ceux qui lisent Platon en sa Langue. Ils ne nieront pas qu'à cet égard, bien des choses qui pouvoient plaire à ses Contemporains ne leur échappent, mais ils nieront que le charme de son style ait presqu'entièrement disparu pour eux. Ils diront qu'il n'y a personne qui ne l'ait senti & avoué.

A quoi se réduit donc ce que nous pouvons, suivant l'Auteur, sentir dans les Dialogues du Philosophe? C'est l'art avec lequel ils sont composés, c'est l'adresse avec laquelle Socrate sçait analyser une question, la dégager de tout ce qui lui est étranger, la présenter sous toutes ses faces, la réduire à ses termes les plus simples, céder d'abord du terrein à son adversaire, afin de l'attirer dans un piège, soit pour l'amener à ses vues, soit pour l'engager dans un défilé embarrassant qui le presse entre l'absurdité & la contradiction. Ensuite il cite un morceau d'un Mémoire de M. l'Abbé Arnaud, lu à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, dans lequel cet habile Académicien fait effectivement sentir l'art qui règne dans les Ouvrages de Platon. Vérité dans les débuts, caractères bien annoncés & bien soutenus, conformité & proportion admirable entre le style & la matière, adresse singulière à se prêter aux dispositions personnelles d'un Interlocuteur pour l'amener insensiblement au point que l'on désire, &c. N'est-ce donc que cela que

nous devons chercher dans Platon? Lui a-t-on fait quelques reproches à cet égard? Le fond de ses Ouvrages ne nous présente-t-il donc rien qui puisse nous intéresser? N'est-ce pas rabaisser leur mérite, & réduire à peu de chose l'utilité qu'on peut tirer de leur lecture?

Mais, selon l'Auteur, la méprise la plus grave & la plus commune où soient tombés les Censeurs de Platon, c'est de lui attribuer des opinions & des principes qui ne sont pas les siens. « On » parle sans cesse d'idées archétypes, des modèles éternels, d'hiérarchie de substances incorporelles, d'une chaîne des êtres, de » la préexistence des ames, de la » Métempsycose, &c. comme d'autant d'opinions réduites en syftême par Platon, quoique Platon » n'établisse jamais aucune théorie » métaphysique, qu'il ne parle jamais en son nom... qu'il mette » toujours ce qu'il a de grand & de » raisonnable à dire dans la bouche » de Socrate qui attaquoit tous les » systêmes, & ne reconnoissoit de » principes vrais & utiles qu'en » Morale. Il n'y a peut-être rien » de si difficile à démêler dans les » écrits de ce Philosophe que ses » véritables opinions; mais c'est » peut-être aussi ce qu'il importe » le moins de sçavoir. J'y trouve, » ajoute-t-il, des principes d'une » morale grande & saine, des vues » Philosophiques, présentées sous » de magnifiques images...Je trouve » dans Platon des observations instructives & curieuses sur les Gouvernemens de la Grèce, sur les » mœurs & les usages des Athéniens, sur la nature & les effets » de la Poësie & de la Musique; » j'y trouve enfin un tableau assez » fidéle des progrès qu'avoient faits » ses Contemporains dans les différentes branches de la Philosophie; & je suis bien moins curieux de sçavoir ce que Platon » pensoit de Dieu, de l'ame, de » la vie à venir, que de connoître » les opinions diverses qu'on en » avoit de son tems ».

L'Auteur voudroit-il donc dire qu'on ne doit même pas mettre sur le compte du Philosophe Grec, ces grands principes de Morale dont il fait honneur à Socrate; parce qu'il se plaît seulement à exposer successivement les opinions des diverses Ecoles, ou pour les tourner en ridicule, ou pour les embellir de graces de son style, sans prétendre rejetter les unes, ni adopter sérieusement les autres? Si quelquefois il est arrivé à Platon de traiter d'une maniere problématique des objets très-importans pour les mœurs, auroit-il pu alléguer, pour une excuse légitime, qu'il ne prenoit rien sur lui, & qu'au lieu d'exposer ses pensées, il se bornoit à développer celles des autres? L'Auteur convient que le Livre *des Loix* est le seul Ouvrage où Platon paroisse exposer ses propres sentimens sous le nom du Citoyen d'Athènes; « c'est aussi, » ajoute-t-il, un des plus curieux » & des plus intéressans ». Et pourquoi dans la plûpart des autres

Ouvrages ne nous exposeroit-il pas ses propres sentimens sous un nom différent du sien ? S'il ne l'a pas fait, c'est un défaut qui, selon la réflexion de l'Auteur, rend ces Ouvrages moins intéressans & moins propres à piquer la curiosité. Il a manqué son but. Et puis il y a une foule d'objets intéressans pour les mœurs & pour la Société, sur lesquels il importe bien moins de connoître les opinions diverses, que de sçavoir laquelle il faut adopter.

On a traité de chimériques les principes de gouvernement établis par Platon; cette critique, suivant l'Auteur, est encore trop exagerée. Pour en bien juger, il faudroit nous dépouiller de toutes les idées & de tous les préjugés que nous tenons de nos mœurs, & nous transporter aux tems du Philosophe.

On prend ordinairement pour un plan systématique de gouvernement la République de Platon. On se trompe, dit l'Auteur. Le véritable titre du Dialogue est *de la justice* ou *de la vertu*. Le Philosophe, après avoir établi les principes du juste & de l'injuste, dont il fait l'application successivement aux Etats politiques & aux individus, conclut que les mêmes principes qui servent à régler la conduite d'un homme peuvent servir à régler celle d'une République, & que la vertu seule assure le bonheur de l'un & la prospérité de l'autre. Quoi! ce n'est pas-là un plan de gouvernement ? L'Auteur bientôt en convient lui-même.

On a traité Platon de Visionnaire, dit-il, parce qu'il propose de former une République fondée sur la justice, où les passions de chaque individu seront tournées à l'avantage de tous. Mais, ajoute-t'il, quand on examine les moyens que le Philosophe indique, on voit qu'il connoissoit la nature humaine; « il avoit d'ailleurs sous les yeux » les Républiques de Crète & de » Lacédemone ». Il convient pourtant que vraisemblablement *son plan* étoit impraticable, même de son tems, & qu'il l'est certainement aujourd'hui. « Mais est-ce à nous » à le traiter de chimérique ? Sçavons-nous jusqu'à quel point l'é» ducation, les Loix & l'exemple » pourroient perfectionnér la So» ciété.... Qui peut prescrire des » limites à l'enthousiasme de la » vertu, de l'honneur, & du Pa» triotisme » ? Ce qu'on doit conclure de ceci c'est, ce semble, que Platon a effectivement donné un plan de gouvernement, très-beau, très-grand, très-noble, que ce plan n'est ni chimérique ni impraticable en lui-même, quoiqu'il le soit dans certaines circonstances avec lesquelles son exécution ne peut se concilier.

L'Auteur fait ensuite sur les politiques modernes une réflexion plaisante. « La plûpart des hommes » qui s'occuppent aujourd'hui des » objets d'administration & d'écono» mie publique, semblent croire » que toute la science du gouver» nement se réduit à produire la » plus grande quantité de bled

» possible

» possible ; à évaluer le *produit* » net, & le *revenu disponible*, à » trouver la meilleure répartition » de l'impôt, à multiplier les Ma- » nufactures, ou les Vaisseaux ; » tout cela est fort utile sans doute ; » mais l'art de gouverner les hom- » mes, c'est-à-dire de dompter les » passions de chaque individu & de » les diriger au bien commun de » tous, est un art plus profond & » plus compliqué ». C'est avec raison que le Philosophe Grec jugeoit que l'éducation des enfans étoit la base de toute bonne législation, parce qu'il importe plus de prévenir les crimes que de les punir ; il estimoit que les Loix pénales n'étoient faites que pour suppléer à l'influence combinée de l'éducation, de l'exemple & des mœurs publiques. « Je suis persuadé, ajoute l'Auteur, que Platon a poussé » trop loin l'application & l'usage » de ces principes ; mais je suis en- » core bien plus persuadé que sans » ces principes, on n'aura jamais » que des Législations imparfaites » & tyranniques ». C'est nous faire sentir l'importance des mœurs & de la vertu pour la solidité & le bonheur d'un Etat policé.

Passons maintenant avec l'Auteur du Discours Préliminaire, à la nature & à l'objet de la Collection qu'on publie sous le titre de *Bibliothèque des Anciens Philosophes*. « On s'est proposé de réunir » en un corps les différens Ouvra- » ges de Philosophie des Anciens » qui ont été traduits en notre Lan- » gue. Ce Recueil commence par » les vers dorés de Pythagore, avec » les Commentaires d'Hieroclès, » traduits par Dacier ». Les Vers dorés, les Commentaires, la Préface, les vies de Pythagore & d'Hieroclès données par Dacier occupent les deux premiers Volumes. Les trois suivans contiennent les Dialogues de Platon traduits par Dacier, à quoi on a ajouté le *Grand Hippias*, & l'*Euthydemus*, traduits par Maucroix, avec le *Banquet* de Platon, traduit en partie par le grand Racine, & en partie par une Abbesse de Malnoue, Madame de Rochechouard.

« La Traduction de la *Républi-* » *que*, par M. Grou, vient à la » suite... Le Traité *des Loix*, & » huit nouveaux Dialogues tra- » duits de la même main, forment » les quatre Volumes suivans de » cette Collection. Parmi ces huit » nouveaux Dialogues, il y en a » deux qui avoient déjà été tra- » duits, le *Protagoras* par Dacier, » & l'*Euthydème* par Maucroix ».

On verra aisément, dit-on, en comparant les différentes Traductions, combien la nouvelle est préférable aux anciennes, pour la fidélité comme pour l'élégance. Nous ne doutons pas que les suffrages du Public ne déterminent M. Grou à publier, comme il le fait espérer, le reste des Ouvrages de Platon qui n'ont pas encore été traduits.

A la suite du Discours préliminaire se trouve dans le premier Volume de ce Recueil un *Discours* sur Platon, composé par le

célèbre Abbé Fleury, & imprimé à la fin de son *Traité des Etudes.* Ce petit Ouvrage plein de sens & de raison, est suivi de *Réfléxions sur deux Ouvrages que M. Dacier a mis à la tête de sa Traduction de Platon, dont l'un est intitulé* Discours sur Platon ; l'*autre* la Doctrine de Platon.

Le principal objet de ces réflexions est de prévenir le Lecteur contre les éloges excessifs que Dacier, dans le feu de son enthousiasme, a donnés à Platon. On lui reproche sur-tout d'avoir avancé que le Philosophe Grec, éclairé par une raison surnaturelle, avoit connu le Père & le Fils, & celui qui procède de l'un & de l'autre, c'est-à-dire le S. Esprit. Dacier à cet égard avoit cru suivre le sentiment de plusieurs Pères de l'Eglise, & avoit fait dire à S. Augustin que Jesus-Christ avoit révelé à Platon plusieurs de nos Mystères. C'est une discussion dans laquelle on entre ici, & dont le résultat est que les sentimens des Pères, sur la connoissance que Platon a eue de nos Mystères, ne présentent pas « cette » unanimité respectable qui force » d'adopter leurs enseignemens ». Qu'ils opposent aux Payens quelques passages tirés des écrits de ce Philosophe qui paroissent avoir quelque analogie avec notre Doctrine, mais qu'ils se gardent bien de donner leur opinion, leur interprétation comme un Dogme : que les uns, comme S. Justin & S. Clément d'Alexandrie, supposent que Platon, par le moyen de la révélation faite aux Juifs, a eu connoissance des trois Personnes Divines ; mais une connoissance de nom plutôt que de la chose même; les autres, tels que S. Cyrille, une connoissance mêlée d'erreurs: que les autres, tels que S. Augustin & Origène, ont nié expressément que Platon ait connu le S. Esprit.

Au reste, nous ne doutons pas que le Public n'applaudisse au projet de réunir en un corps les anciens Ouvrages Philosophiques traduits en notre Langue, & ne fasse à cette Collection tout l'accueil qu'elle mérite. Le titre général de *Bibliothèque des anciens Philosophes* nous fait présumer qu'on ne se bornera pas aux seuls Ouvrages dont nous avons parlé après l'Auteur du *Discours Préliminaire.*

VOYAGE LITTÉRAIRE DE LA GRÈCE, OU, LETTRES sur les Grecs, Anciens & Modernes, avec un parallèle de leurs mœurs. Par M. Guys Négociant, de l'Académie de Marseille. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, 2 Vol. *in*-12. Le 1 de 420; le 2 de 244 pages.

CES Lettres intéressantes sur la Grèce & sur les mœurs de ses habitans n'ont point été fabriquées dans un Cabinet par un homme qui n'eut jamais voyagé. Elles ont été réellement écrites sur les lieux, par M. Guys qui les a adressées à M. Bourlat de Montredon, & qui a vu toutes les choses dont il parle. M. Guys est un Négociant distingué par ses connoissances & par son sçavoir, on en jugera ainsi après la lecture de son Ouvrage : persuadé que les belles Lettres ne sont point incompatibles avec le Commerce, il les a cultivées avec soin. La manière dont il a traité son sujet prouve qu'il a approfondi les Anciens : il les a eus continuellement sous les yeux & dans la mémoire, & il en fait par - tout un usage utile. Il nous représente les Grecs actuels vivans encore, en beaucoup de circonstances comme les Anciens, ayant les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes préjugés. Ces Lettres sont au nombre de quarante-une. Nous nous arrêterons sur quelques-unes, n'étant pas possible de présenter dans un simple extrait l'analyse de toutes en particulier.

J'ai trouvé, dit l'Auteur, dans sa troisième Lettre, les Grecs tels que nous les peignent leurs Historiens & Thucidide sur tout, artificieux, vains, souples, inconstans, avides de gain, amateurs de la nouveauté, peu scrupuleux sur les sermens, &c. On trouve parmi eux de bons Pilotes, des Marchands, des Voyageurs, des Anacreons modernes dont on répéte les chansons: mais ces Peuples sont généralement abattus sous le joug qui les accable. Ils mettent dans quelques Provinces des Princes qui sont nommés par le Grand-Seigneur, ce sont les mêmes passions, les mêmes brigues & les mêmes divisions domestiques qu'autrefois qui élevent & déplacent successivement ces Princes. Quoique soumis à un joug honteux, on retrouve encore parmi eux cet amour de la liberté dont ils donnerent tant de preuves autrefois, ils le font éclater de tems en tems. Ils ont le même attachement pour leurs anciens usages. S'ils ont conservé leur caractère, leurs habillemens, leurs coutumes, &c, c'est qu'ils ont regardé leurs usages comme la seule propriété qui leur restoit. Ils font encore tout ce que faisoient leurs pères, & on observe parmi eux le caractère particulier & distinctif des divers cantons.

IV. Lettre. Les maisons des Grecs ne sont pas à beaucoup près aussi élevées que les nôtres, elles n'ont ordinairement qu'un étage, les femmes en sortent très-rarement, & elles y ont comme autrefois leur appartement séparé. Chez les personnes aisées c'est un ancien usage d'avoir dans la chambre à coucher une lampe qui brûle toute la nuit. On retrouve cet usage dans un événement de l'Histoire de Pausanias qui commandoit à la bataille de Platée. Parmi le Peuple aujourd'hui c'est une dévotion. Ils ont encore conservé l'ancien usage d'avoir dans les chambres des brasiers au lieu de cheminées. La broderie est l'occupation des femmes Grecques; on sçait que cet usage existoit chez les Anciens.

V. Lettre. Dans toutes les bonnes maisons des Grecs la Nourrice du Maître ou de la Maîtresse fait partie de la famille. Chez les Anciens une femme qui avoit nourri une jeune personne ne la quittoit plus, même après son Mariage, elle devenoit sa gouvernante, sa confidente, son conseil; c'est ce qui fait que dans les anciennes Tragédies Grecques une Princesse ne paroît presque jamais sans sa Nourrice. On les appelle aujourd'hui *Paramana*, mot doux & même plus expressif que l'ancien, puisqu'il signifie *seconde mere*. Les femmes Grecques refusent constamment de nourrir leurs enfans; quelques Anciens Philosophes Grecs ont écrit sur ce sujet avec beaucoup de force, & n'ont rien gagné à cet égard. Les filles esclaves sont traitées à présent comme elles l'étoient anciennement, avec beaucoup de douceur & d'humanité, & après un certain tems on a soin de les affranchir; elles travaillent comme anciennement à la broderie avec leurs Maîtresses, elles les suivent lorsque celles-ci sortent.

L'Auteur parle ensuite de la toilette, de la coëffure, de l'habillement, des bijoux, de l'éventail, du voile, des ceintures, du fard, de la peinture, des sourcils, des yeux noirs, &c, & cite une infinité de passages des Anciens qui se trouvent expliqués par les usages modernes, ou qui établissent l'ancienneté de ces usages; il suit ce plan dans toutes ses Lettres.

VIII. Lettre. Les Grecs Modernes ont conservé tout ce qui caractérise les Anciens, vivacité, saillies, abondance, énergie, chaleur, facilité d'expression, opiniâtreté dans la dispute; ils ont l'esprit remuant, inquiet, mais ils sont aussi prompts à s'enflammer qu'à s'éteindre. A cette occasion l'Auteur en fait un parallèle avec les Marseillois qui sont Grecs d'origine. Tous les Grecs qui ont quelque éducation sçavent le Grec littéral & le parlent aisément, leur prononciation est beaucoup plus douce que la nôtre. Ils sont toujours sententieux, ils aiment beaucoup les contes & les proverbes, il semble que la tradition les a conservés comme les usages.

X. Lettre. Ils aiment toujours les Fêtes. Les plus grandes solemnités

de leur Religion sont pour eux des réjouissances publiques : mais ils courent avec encore plus d'empressement à ces dévotions particulières qui les attirent à la Campagne ; les jeux, les festins, les danses sont de la partie;& les femmes s'y montrent avec plus de liberté.

C'est parmi le peuple que l'Auteur recherche toujours les anciennes coutumes, parce que le Peuple, qui rafine peu, fidéle aux traditions qu'il a reçues, est toujours attaché à ses usages qui sont ses principales Loix. M. Guys retrouve donc dans les repas Grecs, non seulement les anciens excès & l'antique simplicité, mais encore les couronnes de fleurs qui peignent si bien la joie des convives. Leurs repas pour peu qu'ils soient animés ne finissent que par des chansons qui reviennent aux Scholies des anciens Grecs. Ils ont encore des Anacréons & des Muses. La guittarre & la lyre sont encore les principaux instrumens usités chez eux. Voici une Chanson qui a été faite dans le tems que l'Auteur étoit en Grèce. Elle a été composée pour une femme qui demeuroit dans son voisinage.

« Tes beaux yeux, dont les re» gards ne sont comparables qu'aux » rayons de l'astre du jour, peu» vent seuls me guérir. Laisse donc » échapper sur moi un seul de tes » regards : ma vive douleur se sou» lage envain par des torrens de » larmes. O ma lumière ! viens, » laisse toi attendrir par l'excès de » mes maux, & accorde-moi du » moins la plus légère espérance. » O ma lumière ! sois plus sensible » à la pitié; j'éprouve depuis assez » long-tems ta cruauté & ton in» difference. Hélas ! malheureux » que je suis, je ne vis plus & » n'est-ce pas un crime de me lais» ser mourir ainsi ».

M. Guys dans une autre Lettre parle de la Religion des Grecs, de leurs superstitions, de leurs présages, de leurs songes, &c. Leur Religion est couverte des épaisses ténèbres de l'ignorance, & défigurée par un amas de superstitions. Cette Nation n'ayant pas changé de génie, a du multiplier les objets de sa dévotion ; ils ont encore la même crédulité pour les présages, pour les songes ; l'Auteur fait ensuite quelques réflexions sur la prononciation de leur Langue. « Le » Peuple, dit-il, a pu corrompre » & altérer la pureté de sa Langue » par de nouveaux mots qu'il a » adoptés, par une manière diffé» rente de décliner & de conjuguer; » mais les oreilles Athéniennes, » toujours délicates, ont conservé » par tradition la douceur de la » bonne & ancienne prononciation: » c'est celle de tous les Grecs qui » parlent bien & qui sont toujours » choqués de la prononciation ou » de l'accent grossier de certains In» sulaires ». Ainsi l'Auteur pense que les Anciens, au lieu d'*einai* prononçoient *iné*, au lieu de *Palai*, *Palé*, au lieu de *Basileos*, *vasileos*. Aujourd'hui au lieu de dire *ton pono* la *douleur*, on dit *ton bono* prononciation qui est plus

douce. Il conclut delà que celle de l'Athénien moderne est celle qui nous représente le plus fidélement l'ancienne, & qui doit nous servir de régle.

Dans les Lettres suivantes l'Auteur parle des danses, des jeux, des bains, des Mariages & de tous les différens usages des Grecs. Ces Peuples ont des danses nationales qui ne peuvent être que fort anciennes & qui sont héréditaires. L'amour de la danse fut toujours dans la Grèce une passion commune aux jeunes gens des deux sexes. Les principales danses usitées aujourd'hui dans la Grèce sont la Candiote, la danse Grecque, l'Arnaoute, les danses de la Campagne, la Valaque & la Pyrrique. L'Auteur retrouve une image de la Candiote dans la description du bouclier d'Achille (Iliade L. 18.) l'air de cette danse est tendre & débute lentement, ensuite il devient plus vif & plus animé. Celle qui mene la danse dessine quantité de figures & de contours dont la variété forme un spectacle aussi agréable qu'intéressant. Celle qui est décrite par Homère avoit été inventée par Dédale dans la Ville de Gnosse pour Ariadne, les Danseurs décrivoient une infinité de tours & de détours.

La danse appellée Grecque est une imitation de la Candiote, mais elle est plus composée; on voit que cette danse est une représentation du Labyrinte de Crète. C'est la danse de Thésée dont il est parlé dans Homère : l'Arnaoute est une danse Militaire, ainsi que la Pyrrhique. Nous ne parlerons point dans cet extrait d'une infinité d'autres usages cités par l'Auteur & toujours comparés avec les anciens usages, méthode qui rend son Ouvrage utile & même nécessaire pour ceux qui s'appliquent aux antiquités. Nous nous arrêterons un moment sur ce qu'il dit de l'amour de la Patrie chez les Grecs.

Malgré l'état actuel d'Athènes, de Sparte, de Mytilene & de Corinthe, les Citoyens de ces anciennes Villes montrent encore le plus tendre amour pour leur Pays. Le seul nom de Patrie les remue puissamment, les attendrit, les échauffe & les rend éloquens. Les Grecs toujours enchantés de leur Pays, ne voyagent que pour s'instruire ou pour commercer, & reviennent chez eux pour jouir. Il semble que sous le joug des Turcs, leurs propres chaînes les attachent au Pays de leurs ancêtres. La Grèce Moderne, dit l'Auteur, couverte du long voile des esclaves, est une mere captive affligée, que ses enfans embrassent avec tendresse & promettent de ne point abandonner. M. Guys fait quelques réflexions sur ce Patriotisme des Grecs Modernes en le comparant avec celui de leurs Pères & même avec celui des Romains; mais nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même, sur lequel nous n'entrerons pas dans un plus grand détail. On lira avec plaisir la Lettre concernant la peste, celle dans laquelle il fait quelques remarques sur

différens endroits de l'*Esprit des Loix*. M. de Montesquieu, dit-il, qui n'a vu les Orientaux que de son Cabinet, explique cependant leurs usages comme s'il avoit vécu parmi eux ; aussi s'est-il trompé à cet égard, & M. Guys réleve ses erreurs. Par exemple M. de Montesquieu a dit qu'il étoit permis à un Maître d'ôter la vie à son esclave. Suivant la Loi Turque, dit M. Guys, le Maître a droit de vie & de mort sur son esclave, mais la Loi civile ne le lui permet pas.

M. de Montesquieu a dit que les Turcs n'ont à l'égard de la peste aucune police, qu'ils achetent les habits des pestiférés, s'en vêtissent & vont leur train. Les Grecs, les Arméniens & les Juifs, dit M. Guys, ne prenent également aucune précautions, l'usage est chez eux plus fort que la crainte. Cependant les Turcs s'en préservent autant qu'ils peuvent, & font des prières publiques.

La Lettre de M. le Comte de Bonneval (Osman Pacha) adressée à l'Auteur, est très-curieuse, elle contient des détails intéressans sur une Histoire de Mahomet que le Comte avoit composée.

L'HONNEUR FRANÇOIS, OU HISTOIRE DES VERTUS & des exploits de notre Nation, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours.

L'honneur parle ; il suffit : ce sont-là nos Oracles. *Racine.*

A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, la Première porte cochère au dessus du Collége. 1769 & 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes *in-12*. d'environ 500 pages chacun. Les 5e & 6e Volumes sont sous presse & ne tarderont pas à paroître.

Tableau de l'Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la fin du Règne de Louis XIV inclusivement ; représentant le caractère & les actions principales de chaque Roi ; les évènemens les plus intéressans de son règne ; les hommes célèbres, soit dans la Paix, soit dans la Guerre ; les progrès des Sciences & des Arts, & les changemens arrivés dans les mœurs, dans les différens âges de la Monarchie. Abrégé d'une forme nouvelle, & propre à faciliter aux jeunes gens la connoissance de notre Histoire. Nouvelle Edition corrigée & augmentée. Deux Volumes *in-12*. L'un de 415 pages & les Préliminaires 12 ; l'autre de 400 ; les deux Volumes reliés 5 livres. A Paris, aux dépens de Lottin le jeune, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Usages & Mœurs des François ; Ouvrage où l'on traite de l'origine de la Nation, de l'établissement de la Monarchie, & de son Gouvernement Politique, Civil, Militaire & Ecclésiastique : Par M. Poullin de Summa. A Lyon, chez Louis Joseph Berthoud, Libraire, rue Malpertuis, près de S. Côme, à la Minerve ; & à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in-12*. l'un de 265 pages, & les Préliminaires 36 ; l'autre de 262. Prix 3 livres 10 sols, brochés.

Ces trois Ouvrages que nous joignons ensemble, ont le même objet général ; ce sont de véritables histoires de France, abrégées & déguisées sous différens titres, qui énoncent le point de vue principal que chaque Auteur a saisi. L'Auteur de l'Ouvrage intitulé : *L'honneur François*, ne s'occupe que des vertus & des exploits de

de sa Nation, il faut l'entendre lui-même exposer son plan avec l'éloquence qui lui est propre:

« J'ai dépouillé notre Histoire » de tous les incidens dont le ha- » zard seul ou la politique peuvent » réclamer la gloire. Je ne loue- » rai les François que de ce qu'ils » ont fait & non de ce que la For- » tune a fait pour eux. Je parlerai » moins de leurs exploits que de » leurs vertus... Qu'on ne cherche » point ici les causes des guerres, » les conditions des Traités, les » affaires de l'Eglise, les intrigues » des Cours; ces objets sont étran- » gers à mon plan. Je n'écris point » l'Histoire de la Nation, mais » celle de ses vertus. C'est la plus » consolante fonction de l'Histo- » rien, & peut-être elle devroit » être la seule ».

Mais alors on feroit un Panégyrique, plutôt qu'une Histoire, & c'est réellement ce que fait l'Auteur de cet Ouvrage: Si l'Histoire dit qu'elle ne peint les monstres que pour les empêcher de renaître, notre Auteur rejette cette excuse, (légitime cependant & dont l'Histoire d'ailleurs n'a pas besoin) il observe que le spectacle même du châtiment n'arrête point le crime, qu'on vole aux pieds des gibets; « ainsi, dit- » il, l'aveugle politique des hom- » mes, en multipliant les suppli- » ces, n'a fait que multiplier les » forfaits »: c'est aller trop loin, la Politique ou la Législation penale peut ne pas réprimer suffisamment les forfaits, mais elle ne les multiplie pas; qui peut me prononcer qu'elle ne les réprime pas jusqu'à un certain point, & que sans les supplices les crimes ne seroient pas plus fréquens. Or l'Histoire fait justice des monstres heureux ou puissans que la justice humaine n'a pas été en état de punir.

« L'Histoire, dit l'Auteur, croit- » elle, en déchirant les morts, » inspirer l'effroi aux vivans. Non: » les monstres ne se forment ja- » mais qu'en voyant d'autres mons- » tres. L'homme ne puise point au » fond de son cœur l'idée du cri- » me; *il* ne le conçoit que lors- » qu'*il* frappe ses yeux. Un mé- » chant se console en découvrant » dans l'histoire des hommes plus » méchans que lui, & souvent c'est » de ces morts détestés qu'il ap- » prend l'art d'être un heureux scé- » lérat ».

Ces idées sont ingénieuses, elles sont exprimées avec force, mais elles sont exagérées; il n'est pas vrai que les Monstres ne se forment jamais qu'en voyant d'autres Monstres. Quel auroit été le modèle du premier homme qui fut méchant? Et comment ce premier Monstre auroit-il existé s'il eût fallu d'autres Monstres pour le former?

Il est peut-être arrivé qu'un cœur naturellement corrompu a étudié dans l'Histoire les moyens d'être scélérat avec grandeur & avec succès, mais la corruption, mais le crime étoient déjà au fond de ce cœur.

« O! s'écrie notre Auteur dans l'enthousiasme de ses erreurs

» vertueuses, ô si les Historiens, » Juges Suprêmes des Rois & des » Grands, avoient condamné à » l'oubli les Tyrans & les traitres... » L'homme croiroit que le monde » n'a jamais été habité que par la » vertu; en promenant ses regards » sur les siécles... Il ne rencontre- » roit que des Héros & des gens » de bien. Frappé de ce spectacle, » il s'écrieroit : *Je suis donc un » Monstre, que la nature rejette avec » effroi, si j'ai pu concevoir un cri- » me. Tous les hommes ont été ver- » tueux* ».

Non. Il verroit autour de lui des passions & des crimes, & il diroit. « *Les Historiens m'ont trompé* ». *Je voulois connoître l'homme de tous » les lieux & de tous les tems, ils m'ont donné l'homme choisi, l'homme du moment, ils ne m'ont présenté que de profil le tableau que j'avois intérêt de voir tout entier.*

L'Auteur veut prouver contre M. Rousseau de Genève, qu'on peut mériter le titre de Citoyen dans les Monarchies aussi bien que dans les Républiques. J'appelle Citoyen, dit-il, tout homme qui chérit sa Patrie, ... qui est prêt à faire à la Société dans laquelle il vit, le sacrifice de son repos, de sa liberté, de sa vie... Non, Rome n'a point eu de Héros dont nous puissions être jaloux.

« Un Soldat Romain arrêta une » armée sur un pont & sauva sa Pa- » trie. Louis IX. à la Bataille de » Taillebourg, soutint de même » sur un Pont le choc de l'armée » Angloise, & cet exploit fut suivi » d'une victoire. Si Régulus retour- » na à Carthage, Jean II. alla re- » prendre ses fers à Londres. Bayard » ne le céde point à Scipion... Le » combat des trente n'efface-t-il pas » celui des Horaces ? Pourquoi l'ef- faceroit-il ? Est-ce parce que trente est décuple de trois ?

Le combat des Trente ne fut qu'un exploit de Chevalerie, celui des Horaces décida du sort d'Albe & de Rome. Quant aux exemples de S. Louis & de notre Roi Jean, ils ne peuvent servir à prouver que les particuliers aiment autant la Patrie dans une Monarchie que dans une République.

Notre Auteur va plus loin, il prétend qu'on doit l'aimer davantage dans une Monarchie. » Plus » on généralise les affections des » hommes, dit il, plus on les » affoiblit.... Le sentiment s'éner- » ve & s'éteint en se partageant. » Or quelle est la Patrie du Répu- » blicain ? C'est l'assemblage d'une » multitude d'hommes soumis aux » mêmes Loix, habitans le même » sol, réunis par les même inté- » rêts ».

L'amour du Citoyen partagé entre tous les membres de l'Etat, s'affoiblira par cette cause même, & n'aimant aucun objet déterminé, mais une foule d'objets confus, il ne sentira pour le tout qu'une affection languissante.» Dans un Etat » Monarchique au contraire, la » Patrie n'est point pour le sujet un » objet vague, un être de raison; » il la voit, il l'entend, il lui » parle, & ses sens ne sont pas

» moins affectés par elle que son
» cœur. Cette Patrie est le Monar-
» que lui même ; elle réside toute
» entière dans son ame; elle est iden-
» tifiée avec lui. Ce n'est point un
» fantôme que la raison poursuit;
» c'est un être réel & sensible. Le
» Peuple n'aime que ce qu'il sent;
» il ne suffit pas que la vérité parle
» à son cœur ; il n'entend que par
» les oreilles ; il ne voit que par
» les yeux. Si vous voulez lui don-
» ner une idée de la Patrie, il faut
» lui montrer le Souverain. Eh !
» quels prodiges n'opère pas un seul
» de ses regards ? A son approche
» tous les cœurs palpitent ; il se fait
» une révolution soudaine, & cha-
» que sujet croit voir la Nation
» toute entière qui fixe les yeux
» sur lui seul. Le lâche prend
» un nouvel être ; il se sent animé
» d'un nouveau sang, il est prêt à
» voler au milieu des dangers.
» L'homme injuste oublie ses pro-
» jets criminels ; le Monarque lui
» semble un Dieu terrible, qui
» lève, malgré le coupable, le
» voile dont son ame se couvre.
» L'homme de bien approche du
» Trône avec confiance : un sou-
» rire de son Roi est un prix assez
» beau pour ses vertus, parce que
» ce sourire est celui de la Pa-
» trie ».

On ne peut qu'applaudir au sentiment qui a mis dans ce morceau l'enthousiasme à la place du raisonnement. Un Républicain répondroit peut être que pour bien aimer la Patrie, il faut y être compté pour quelque chose, ce qui n'arrive pas toujours aux Citoyens dans une Monarchie.

Au reste, quoiqu'en général l'Histoire doive tout dire, chacun peut choisir dans l'Histoire les sujets particuliers qu'il veut traiter. Notre Auteur étoit fort le maître de ne porter ses regards que sur des objets intéressans & respectables. D'autres Auteurs lui avoient déjà donné l'exemple d'écarter tout le mal & de ne s'occupper que du bien. Le P. Antoine Girard, Jésuite avoit publié en 1646. sous le titre de *Journées Mémorables des François*, une Histoire de nos succès & de nos triomphes. Un autre Auteur en 1754. a rajeuni ce sujet sous le titre *de Victoires mémorables des François*. L'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, est suffisamment distingué des deux précédens, non seulement par l'exécution, mais encore par le sujet ; les autres Auteurs s'occupoient de nos prospérités, celui-ci s'occupe principalement de nos vertus, sujet que le cœur seul a dû indiquer & qui donne une idée avantageuse de celui qui s'en est emparé. On a aussi le même éloge à faire de l'Ouvrage qui a pour titre le *Patriotisme François*; nous ignorons ce qu'on doit penser de l'exécution, l'Ouvrage ne nous étant point parvenu. « J'ai rendu graces
» au Ciel & à l'humanité, s'écrie
» l'Auteur de l'*Honneur François*,
» de ce qu'il s'étoit trouvé un Ci-
» toyen qui eût conçu avant moi
» le dessein de rendre à la Patrie
» un hommage qu'elle attendoit

» depuis long-tems. Ce sentiment Grec ou Romain est très-bien appliqué ici. Au reste ces deux Ouvrages sont plus distingués par le sujet qu'ils ne le paroissent. L'Auteur *du Patriotisme François* ne fait l'Histoire que d'une seule vertu, qui à la vérité en suppose & en fait naître un grand nombre d'autres, l'Auteur de l'*Honneur François* célèbre toutes les vertus de la Nation. Son plan embrasse tout ce qui honore le nom François, il peut dire: *Honesti nihil à me alienum puto.* Quelques recherches que cet Auteur ait pu faire, les événemens qu'il raconte sont trop connus pour que nous les retracions ici. Nous nous contenterons d'observer qu'il les retrace avec intérêt & avec chaleur; qu'il pense beaucoup, qu'il sent vivement, qu'il s'exprime énergiquement, qu'il a une touche remarquable, & que sa jeunesse & son talent donnent les plus grandes espérances.

Les deux premiers Volumes qui ne s'étendoient que jusqu'à Charles VII. avoient paru dès 1769. L'Auteur avoue qu'on lui a reproché de l'enthousiasme. « *Nous* » *avons cru*, dit-il, *qu'il ne nous* » *étoit pas permis de parler froide-* » *ment de la vertu* ». Cette excuse étoit la meilleure qu'il pût donner, mais peut être ne fait-elle qu'éluder l'objection.

Nous soupçonnons qu'on a reproché à l'Auteur tous les défauts d'un talent naissant, trop d'éclat, trop de poësie, ce qu'on appelle jeunesse dans le style. Mais quiconque n'a jamais eû le style jeune devient rarement un grand Ecrivain; l'Ecrivain trop riche parvient bientôt à ne l'être qu'autant qu'il le faut, le talent même amène le goût; mais que sert le goût où manque le talent ? Nous serions bien surpris si l'Auteur de cet Ouvrage n'étoit pas un jour au rang des bons Ecrivains de la Nation. Le quatrième Volume finit avec François I. L'Auteur s'est empressé très-honnêtement de publier les obligations qu'il pouvoit avoir au moderne Historien de ce grand Roi. Nous avons cru démêler que dans le règne de Philippe de Valois, il en avoit eu aussi quelques-unes à l'Auteur de la Tragédie du Siège de Calais, auquel peut-être on doit la naissance de tous ces Livres Patriotiques.

Le titre détaillé du *Tableau de l'Histoire de France* qui est le second des trois Ouvrages que nous annonçons, suffit pour le faire connoître. C'est un abrégé des plus complets de notre Histoire. Sous chaque règne, chaque objet digne de remarque est désigné par un titre particulier qui fixe l'attention & qui prévient toute confusion.

Les faits qui ne sont que désignés dans l'Abrégé Chronologique de M. le Président Hénault, sont racontés ici, mais la manière de M. le Président Hénault n'est qu'à lui, & le nouvel abrégé ressemble un peu plus au commun des bons Livres Elémentaires. Il est à la portée des jeunes gens, on assûre qu'il est déjà d'un usage assez général

dans les Colléges, il nous paroît mériter cette distinction par l'exactitude des faits, l'heureuse distribution des matières & la simplicité correcte du style. C'est une seconde Edition que nous annonçons.

Le titre du Livre de M. Poullin de Lumina (Usages & mœurs des François) rappelle un très bon Ouvrage de l'Abbé le Gendre, dont M. de Lumina ne parle point, mais qu'on ne peut oublier. Celui de M. de Lumina est divisé en seize Chapitres qui traitent 1°. de l'origine des François. 2°. Des conquêtes de Clovis & de sa politique. 3°. Du Gouvernement politique & civil de Clovis & de ses successeurs. 4°. Du partage des terres, des Bénéfices, des Alleux & des Finances. 5°. De l'administration de la Justice. 6°. De la Milice Françoise au commencement de la Monarchie. 7°. De l'Eglise sous les Rois de la premiere Race. 8°. Des Maires du Palais. 9°. De Pepin & du Pape Zacharie. 10°. Des Fiefs. 11°. Du Clergé sous les Rois de la seconde Race. 12°. De la décadence de la Maison de Charlemagne. 13°. De Hugues Capet. 14°. Des Etats Généraux. 15° Du Parlement. 16°. De la Milice sous la seconde Race & au commencement de la troisiéme. L'Auteur convient qu'il ne fait qu'effleurer tous ces grands objets; il veut du moins être utile aux Lecteurs superficiels, & c'est l'être à la multitude.

L'Auteur *de l'Honneur François*, c'est à dire du premier des trois Ouvrages, dont on vient de parler, a été célébré, par son Libraire dans les vers suivans que nos Lecteurs verront avec plaisir.

Vers à l'Auteur de l'honneur François.

Il est bien doux, bien flatteur, à votre âge,
D'avoir servi son Prince & chanté son Pays!
Vous jouissez de ce double avantage.
Quand vous nous retracez les vertus, le courage
D'un Peuple heureux par les soins de LOUIS,
Des bons cœurs & des beaux esprits
Vous réunissez le suffrage.
L'honneur, ce doux besoin du cœur de tout François,
Ce feu pur & sacré qui l'anime & l'enflamme,
L'honneur, sous vos pinceaux, prend de nouveaux attraits:
Vous le peignez d'après votre ame.
De nos Héros ne cessez de parler,
Bon Citoyen, qui méritez d'en être;
Continuez: vous faites naître
Le desir de vous ressembler.

Par M J. P. Costard.

LES HISTOIRES DE SALLUSTE, TRADUITES EN FRANÇOIS avec le Latin revu & corrigé, des notes critiques & une Table Géographique; par M. Beauzée, de l'Académie della Crusca, *des Académies Royales de Rouen & de Metz, des Sociétés Littéraires d'Arras & d'Auxerre, Professeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire.* A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins, 1769. *in*-12. 455 pages & les Préliminaires 12.

CETTE Traduction est dédiée à M. le Duc de Nivernois. La Dédicace est d'un goût piquant & nouveau. Après l'énumération de tous les titres de Dignité & de Littérature dont ce Seigneur est revêtu, & auxquels la voix Publique ajoute encore, l'Epître consiste uniquement dans l'application de ces deux lignes du Panégyrique de Trajan :

Non alius ergà te novus honor superest, quàm si aliquandò de te tacere audeamus.

La Traduction de M. Beauzée servira de pendant à celle du Père Dotteville, qui a eu trois Editions & qui les méritoit. M. Beauzée parle de son Auteur sans enthousiasme & de son Rival sans envie, il rend justice à tous deux. Nous croyons devoir renvoyer nos Lecteurs à l'extrait que nous avons donné dans notre Journal d'Août 1763. de la Traduction du P. Dotteville. Nous renverrons aussi à deux Lettres insérées l'une dans notre Journal de Décembre 1769. second Volume, l'autre dans celui de Juin 1770. second Volume, pour ce qui concerne une note de M. Beauzée sur un passage de Salluste où le Père Dotteville & M. Beauzée ont fait des changemens différens, & où l'Auteur de la Lettre insérée dans le mois de Juin 1770 ne veut point qu'on fasse de changemens; on pourra choisir entre ces trois avis.

La Traduction de M. Beauzée nous paroît en général exacte, élégante, quoique d'une tournure quelquefois un peu plus longue que celle de l'original. Il seroit aisé d'y trouver, comme dans les meilleures Traductions quelques taches légères. Par exemple : *Jugurt. ch.* 85.

Romanos, sicuti plerosque, remoto metu, laxiùs licentiùsque futuros.

» Que les Romains, ainsi que la » plûpart des autres Nations, ne » manqueroient pas de tomber *de* » *la sécurité dans le relâchement* & » dans la licence ».

Tomber de la sécurité dans le relâchement, cette tournure annonce un passage d'un état à un autre qui n'est point dans le Latin, où le relâchement est représenté avec raison comme l'effet de la sécurité & non comme un nouvel état qui

succéde à celui-là. Il semble qu'il falloit plutôt dire : *Tomber par la sécurité dans le relâchement*, &c.

Metellus intereà, Romam profectus, contrà spem suam lætissimis animis excipitur, plebi patribusque, postquàm invidia decesserat, juxtà carus.

« Metellus cependant qui étoit » parti pour Rome, y fut reçu » contre son attente avec les plus » grandes démonstrations de joie ; » *& lorsque l'envie fut dissipée*, il » fut également chéri du Peuple & » du Sénat ».

Le Traducteur distingue ici deux tems, où il nous semble que Salluste n'en distingue point. La faute que nous croyons appercevoir est dans cette tournure, *& lorsque l'envie fut dissipée ;* remarquons que dans le Latin il n'y a point de *&*, mais seulement *postquam invidia decesserat*, ce qui veut dire : *comme l'envie étoit dissipée*, *ou l'envie étant dès-lors dissipée ;* ou *depuis que l'envie étoit dissipée*, trois tournures qui signifient la même chose. *Postquam* signifie souvent *depuis que* chez les Auteurs Latins.

Postquàm nos Amaryllis habet, Galathea reliquit.
Postquàm primus amor deceptam morte fefellit.

VIE DE LOUIS IX. DAUPHIN DE FRANCE, DEPUIS 1729 jusqu'en 1757. dédiée à Monseigneur le Dauphin, par M. l'Abbé de Villiers, Prêtre & Licentié ès Loix. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans, & fils, rue Vieille Boucleríe ; & J. B. G. Musier fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1769. Avec Approbation & Permission du Roi. *in-12.* 400 pages.

L'HISTOIRE de ce Prince si justement pleuré de toute la France, & auquel les regrets de Virgile sur la mort de Marcellus s'appliquent d'eux-mêmes, ne peut manquer d'intéresser par son objet. Cette Histoire d'ailleurs est faite sur les Mémoires les plus fidéles ; c'est le résultat & l'extrait des Gazettes de France & autres, des Lettres du Roi, des Mandemens des Evêques, des Oraisons Funèbres, &c. Elle ne contient rien qu'on n'ait vu ailleurs, mais aussi elle contient tout, ou du moins elle rappelle tout, l'Auteur se considère sans doute comme parlant à la postérité, c'est ce qui l'autorise à négliger certaines formules de politesse dont on ne se dispense guères à l'égard de ses Contemporains. Ici les Auteurs les plus distingués, soit par leur mérite, soit par leurs rangs sont appellés, simplement par leur nom, ou ce qui est encore moins d'usage; ils sont nommés les sieurs *tel & tel.* L'Auteur a aussi une orthographe qui lui est particulière ; il écrit *util*, *habil*, *nouveau*, *cavau*, *fidel*, *fidel*, *nécessair*, *extraordinair*, *maleur*,

cor, *eloquament*, &c. Quoique M. le Dauphin soit mort le 20 Décembre 1765. Cette Histoire s'étend jusqu'en 1767. pour réunir les cendres de l'Epouse à celles de l'Epoux. Celle du fils (M. le Duc de Bourgogne) y sont réunies aussi, & pour ce qui le concerne, l'Ouvrage de M. de Pompignan n'a pas peu servi à M. l'Abbé de Villiers? On peut remarquer que feu M. le Dauphin est distingué parmi les Dauphins de Viennois par le même nom de Louis IX. qui distingue S. Louis parmi les Rois de France. M. l'Abbé de Villiers célébre en détail & rapporte à des titres particuliers les principales qualités de M. le Dauphin. Sa Religion, sa charité, son attachement à la Famille Royale, l'étendue de ses connoissances, la sagesse de ses maximes, enfin toutes ses qualités diverses sont traitées en autant de Chapitres séparés; ce qui donne de la méthode & de la netteté au tableau total. La notice que nous avons donnée des principales Oraisons Funébres de M. le Dauphin nous dispense de nous arrêter plus long-tems sur cet Ouvrage.

HISTOIRE NATURELLE ET CIVILE DE L'ISLE DE MINORQUE, *traduite sur la deuxième Edition Angloise de J. Armstrong.* A Amsterdam, chez Aikstée & Merkus; à Paris, chez de Hansy le jeune, rue S. Jacques. 1769. *in* 12. 288 pages, & les Préliminaires 14. la Brochure est ornée d'une Carte de l'Isle & de deux autres planches.

L'HISTOIRE du *Royaume Baléare* par Dameto, une autre pareille Histoire de Vincent Mut ont été consultées par l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, mais il a vu par lui-même, & il ne s'en rapporte qu'à lui pour tout ce qu'il décrit.

L'Isle de Minorque, située dans la Méditerranée, au midi des côtes de la Catalogne vers le 40ᵉ degré de latitude Septentrionale & le vingt-deuxième de longitude à plus de trente-trois milles de longueur. Sa largeur varie depuis huit jusqu'à douze mille. Elle en a soixante-deux de circonférence. Sa superficie contient 151040 acres ou 236. milles quarrés. On la divise par Terminos, & il y en a cinq; Mahon, Alaïor, Mercadal, Férérias, Citadella; chaque Termino tire son nom de sa Capitale. Le Termino de Mahon est environné de la Mer au Nord, au Levant & au Midi; le Termino d'Alaïor lui sert de borne du côté du Couchant. Celui-ci a au Nord le Termino de Mercadal au Levant, celui de Mahon, au Sud & à l'Ouest la Mer. Le Termino de Mercadal a la Mer au Nord, les Terminos d'Alaïor & de Mahon, au Levant & au Midi, le Termino de Férérias au Couchant. Celui-ci est une langue de terre qui traverse l'Isle du Nord au Sud

&

& n'eſt borné de ces deux côtés que par la Mer ; borné à l'Eſt par Mercadal & Alaïor, il l'eſt au couchant par Citadella. Ce dernier Termino a la Mer au Nord, au Couchant & au Midi, & Fererias au Levant. Le Termino de Mahon dans un eſpace de quatorze milles de long ſur huit de large, contient treize mille habitans, Alaïor a huit milles de long ſur ſept de large & poſſéde cinq mille habitans. Mercadal qui eſt au centre de l'Iſle compte à peine dix-ſept cent habitans dans une étendue de douze mille de long, ſur dix de large. Fererias a dix milles de long ſur une largeur fort inégale qui n'excède pas quatre milles ; on y compte onze cents habitans. Citadella en a ſept mille dans une étendue de dix milles de long ſur une largeur qui varie depuis cinq juſqu'à huit milles. On ſçait que Minorque eſt une des Iſles qui formoient autrefois le Royaume des Baleares. Les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Maures, les Eſpagnols, les Anglois, les François l'ont poſſédée tour-à-tour. L'Auteur de cet Ouvrage, qui s'annonçant comme Traducteur de l'Anglois de J. Armſtrong, prend la liberté de contredire ſouvent ſon original, détaille un peu toutes les révolutions que nous ne faiſons qu'indiquer ici, & laiſſe la derniere à décrire à M. de la Dixmerie. Cette derniere révolution eſt la conquête de Minorque par M. le Maréchal de Richelieu, & ce morceau hiſtorique ſervira comme de ſuite & de ſeconde partie à cet Ouvrage.

Le Cardinal de Rets dans ſes Mémoires a fait de Port Mahon une deſcription brillante qui eſt contredite ici :

« Port Mahon, dit-il, eſt le » plus beau de la Méditerranée.... » Son embouchure eſt fort étroite, » & je ne crois pas que deux Galères à la fois y puſſent paſſer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup, » & fait un grand baſſin oblong, » qui a une demi lieue de long. » Une grande Montagne, qui l'environne de tous les côtés, fait » un Théâtre, qui par la multitude » & la hauteur des arbres dont elle » eſt couverte, & par les ruiſſeaux » qu'elle jette avec une abondance » prodigieuſe, ouvre mille & mille » ſcènes, qui ſont, ſans exagération, plus belles que celles de » l'Opéra : cette même montagne, » ces arbres, ces rochers couvrent » le Port de tous les vents, & dans » les plus grandes tempêtes, il eſt » toujours auſſi calme qu'un baſſin » de fontaine, & auſſi uni qu'une » glace. Minorque donne encore » plus de chair, & de toutes ſortes » de victuailles néceſſaires à la navigation, que Majorque ne produit de grénades, d'oranges & » de limons. Dans ce beau lieu la » chaſſe étoit la plus belle du monde en toute ſorte de gibier, & » la pêche en profuſion.

C'eſt ainſi, reprend notre Auteur, que l'on pourroit décrire les Iſles de Circé & de Calypſo. « Mais

» ce brillant coloris ne convient » guéres à Mahon. Le Port n'est » point environné par une montagne, quoique les bords en soient » élevés en certains endroits. Loin » qu'il y ait une multitude de grands » arbres, les petits mêmes y sont » rares, & il n'y a pas d'apparence » qu'il y en ait jamais eu un plus » grand nombre. Ces ruisseaux, » ces cascades si agréables n'existent pas ; ce port calme & tranquille est souvent agité par des » coups de vent subits & terribles, » qui font périr les bateaux ; & ce » que le Cardinal dit de Majorque, » n'est pas plus vrai. Elle a toujours produit ce qui est nécessaire » à la vie, bien plus abondamment » que Minorque ».

Notre Auteur voudroit que le Cardinal de Rets eût réservé ses éloges pour la Ferme d'Adaïa, lieu situé dans le Termino de Mercadel. « Les Jardins, qui sont d'un assez » bon goût, y produisent tous les » végétaux potagers dont la culture » réussit dans l'Isle. On y voit des » promenades délicieusement ombragées, tandis que d'autres sont » ouvertes à l'air libre pour y prendre le frais, quand le Soleil est » retiré derrière les montagnes occidentales. Les raisins, les oranges, les limons, les grenades y » présentent leur jus rafraîchissant. » Les melons d'eau, que les Minorquains regardent comme un » des plus grands bienfaits du Tout-Puissant, dans un Pays chaud, y » offrent aussi leur délicieuse liqueur : une source voisine y épanche le cristal de ses eaux, qui, » après s'être reposées dans un bassin entouré de verdure, coulent » lentement pour arroser toutes les » parties de ce Jardin enchanté.

» La perspective du Port est très-agréable.... Il a l'apparence d'un » grand fleuve dont les bords » sont ornés d'arbrisseaux toujours » verds..... Enfin, on ne voit point » Adaïa sans désirer d'y rester toujours : on ne le quitte point sans » souhaiter d'y retourner. Le Port » ne semble fait que pour l'embellir. Il est absolument inutile à la » navigation de l'Isle, à cause de » ses rochers & de ses bas-fonds ».

Quant au Gouvernement, les habitans de Minorque ne consentirent de se soumettre à la domination Angloise qu'à condition de conserver leurs Loix & leur Religion, ce qui leur fut accordé. Il faut voir dans le Livre même ce qui concerne l'administration de la Justice, la forme & l'autorité des Tribunaux, les revenus de la Couronne, les monnoies du Pays, &c. Le Commerce de Minorque a peu d'étendue & d'activité ; les Minorquains tirent plus de l'Etranger qu'ils ne lui fournissent, & sans l'argent qu'ils reçoivent des Anglois pour leurs denrées, ils auroient peine à soutenir long-tems ce Commerce onéreux. L'Auteur impute au caractère des habitans, à leur paresse, à leur défaut d'industrie le peu de produit de leur Commerce & de leurs Manufactures ; il

prétend que le seul Commerce du sel suffiroit pour les enrichir, s'ils sçavoient en tirer parti. « Il est » constant, dit-il, que ce Peuple ne » sera jamais riche à moins qu'il ne » devienne industrieux (on en peut » dire autant de tous les Peuples). » La Mer lui est aussi bien ouverte » qu'à ses voisins, lesquels s'enri- » chissent par le Commerce, & » cependant il n'y en a aucun qui » puisse avitailler ses vaisseaux à » aussi bas prix que ces paresseux » Minorquains, qui, étant envi- » ronnés de tant de Ports, n'ont ja- » mais sçu profiter de cet avantage, » & aiment mieux tirer de l'Etran- » ger les choses dont ils ont besoin » pour subsister.

» Ils sont naturellement paresseux, » & pourvu qu'ils puissent mettre » leurs familles à l'abri de la pau- » vreté, & des soucis cuisans qu'elle » entraîne après elle, ils se soucient » très-peu des Arts & des Manu- » factures qui procurent à leurs voi- » sins tant de fortunes rapides. » Dites-leur que les Malthois s'en- » richissent par l'exportation de » l'anis & du cumin, que la plante » qui produit la graine de Canarie, » croît naturellement dans leur Isle, » que le mastic est très-recherché » des Etrangers, ils vous traitent » de Visionnaires, & vous disent » d'un air de mépris, qu'ils sont en- » nemis des projets, & qu'ils sont » contens de marcher sur les traces » de leurs Pères ».

L'Histoire naturelle de Minorque ne nous offre que les productions ordinaires de nos climats, toujours plus négligées chez eux que chez leurs voisins. « Les Mi- » norquains, si l'on en excepte la » vigne, ne sçavent ce que c'est » que de tailler les arbres, & » lorsqu'on leur en demande la rai- » son, ils répondent gravement » que Dieu en sçait là-dessus plus » que nous ».

Le seizième & dernier Chapitre fait connoître quelques-unes des antiquités qu'on trouve dans l'Isle Minorque.

ASTRONOMIE PAR M. DE LA LANDE, LECTEUR Royal en Mathématiques; de l'Académie Royale des Sciences de Paris; de celles de Londres, de Pétersbourg, de Berlin, de Stockholm, de Bologne, &c, Censeur Royal. Seconde Edition, revue & augmentée, 3 Volumes *in*-4° de 850 pages chacun, avec 42 planches en taille douce. A Paris, chez la Veuve Desaint, rue du Foin S. Jacques 1771.

Le compte que nous avons rendu en 1765 de la premiere Edition de cet Ouvrage, nous dispensera d'entrer dans les détails du grand nombre de matières qui y sont renfermées; nous nous contenterons d'indiquer les augmentations qui caractérisent cette seconde Edition, & qui font la valeur d'un Volume *in*-4°. y compris

une collection de Tables Astronomiques de 250 pages. On trouve parmi ces Tables celles du Soleil de M. l'Abbé de la Caille, les nouvelles Tables de Mayer pour la Lune, publiées à Londres au mois de Mars de l'année derniere, & qui ont mérité un prix considérable aux héritiers de l'Auteur; de nouvelles Tables de toutes les planètes, par M. de la Lande, faites sur les observations les plus récentes & les plus exactes; de nouvelles Tables des quatre satellites de Jupiter calculées par M. Wargentin; le Catalogue de quatre cents étoiles de M. l'Abbé de la Caille, auxquelles M. de la Lande a joint non-seulement les longitudes & les latitudes de 250 que M. de la Caille n'avoit pas calculées, mais encore la précession en assencion droite & en déclinaison de chaque étoile pour 1750, 1770 & 1800. ce qui suffit pour la trouver à toute autre époque. A la suite de ce Catalogue, est une Table générale de précession pour tous les jours de l'année, des Tables particulières d'aberration & de nutation pour les principales étoiles, disposées pour l'année 1780, une Table nouvelle de réfractions avec les variations qui dépendent de l'athmosphère, calculée sur les expériences nouvelles & avec plus de détail que celles de M. Mayer & M. de la Caille; cette Table est de M. Bonne qui a traité cette matière avec beaucoup de soin.

Le premier Volume de matière qui comprend les plus simples élémens de l'Astronomie & l'histoire de cette science a été considérablement augmenté par de nouveaux détails sur les premiers principes, sur les usages du globe, & sur l'histoire des Astronomes célébres de tous les tems & de tous les pays qui sont morts jusqu'à l'année 1770.

On a de même augmenté l'histoire, la nomenclature & le détail des constellations, la manière de les reconnoître toutes par des allignemens, sans le secours des cartes ni des globes, la manière de trouver les moyens mouvemens du Soleil & des Etoiles, par les anciennes observations, & de corriger à cet égard l'Almageste de Ptolomée; on y trouve surtout une Table nouvelle de réfraction pour le lever & le coucher des astres, & une Table plus exacte qu'on ne l'avoit fait autrefois des nombres nécessaires pour trouver dans la nuit l'heure qu'il est par le moyen des étoiles. L'Auteur est entré aussi dans différens détails sur les périodes par lesquelles on trouve à peu près le lieu des planetes vues de la terre sans recourir aux calculs ordinaires, & en consultant seulement les anciennes éphémérides ou seulement les Livres d'observations.

Le second Volume commence par la théorie des six planetes. On y trouve les fondemens de toutes les Tables nouvelles que M. de la Lande a calculées, & le Recueil des observations sur lesquelles elles sont fondées. Les dimensions des planetes & de leurs orbites, & toutes

les circonstances ou les élémens de leurs cours.

Le septième Livre qui traite des mouvemens de la Lune, contient aussi le fondement des nouvelles Tables de Mayer, avec des détails sur le mouvement horaire & sur le diamètre de la Lune. Le huitième Livre qui traite du Calendrier, a été augmenté de toutes les explications nécessaires pour l'intelligence des Epactes, pour la réduction des années Egyptiennes & Turques, d'une Table des levers & des couchers cosmique, heliaque & acronyque des principales étoiles, pour servir à l'intelligence des Auteurs Grecs & Latins qui en parlent souvent, & dont les passages sont fort obscurs.

Le neuvième Livre est un Traité des parallaxes dans lequel on trouve des calculs sur la parallaxe du Soleil deduite des observations du passage de Vénus observé en 1769, qui feront encore long-tems le résultat le plus exact que l'on puisse espérer dans cette matière; l'Auteur y donne aussi une Table très-étendue des équations de la parallaxe lunaire pour toutes les latitudes terrestres & pour toutes les situations de la Lune, avec les démonstrations des formules d'applatissement par une méthode plus simple & plus détaillée que celle de M. de Maupertuis, dans son Traité de la Parallaxe.

Dans le dixième Livre qui traite des Eclipses, l'Auteur a placé à la suite des trois méthodes Astronomiques, la méthode analitique de M. du Sejour pour le calcul des Eclipses, appliquée à celle de 1764, & un très-ample détail sur les courbes d'illumination & sur les lignes des phases pour toute la surface de la terre; de même qu'un article nouveau sur l'inflexion des rayons solaires que l'on n'avoit point encore employée dans ces sortes de calculs, avant les Mémoires de M. du Sejour; il a le premier reconnu la quantité exacte de cette réfraction de l'athmosphère lunaire, de quatre secondes & demie qui devient un élément important du calcul des Eclipses, dont M. de la Lande n'avoit pû traiter dans sa premiere Edition.

Le Onzième Livre qui traite des passages de Vénus & Mercure sur le Soleil, renferme les observations de 1769 & les résultats qu'on en a deduits pour la parallaxe du Soleil, que M. de la Lande juge être de 8″ 8. On y trouve aussi une Table plus ample de tous les passages de Mercure que l'on attend pour les siècles prochains, calculée sur les nouvelles Tables de Mercure de M. de la Lande, par M. Trebuchet habile Astronome d'Auxerre.

Dans le Livre des refractions, l'Auteur emploie la méthode du P. Boscowich pour démontrer la règle de Bradley, parce qu'il l'a trouvée beaucoup plus élégante & plus simple que la méthode de Simpson, dont il avoit fait usage dans sa premiere Edition : on y trouve l'avantage de renfermer dans une seule formule les réfractions terrestres & célestes, à une hauteur

quelconque au dessus du niveau, & à une dépression quelconque au-dessous de l'horison. Ce Livre renferme aussi l'usage des réfractions pour corriger les diamètres apparens des planetes; la théorie du plus court crépuscule, & des variations de l'athmosphère.

Les Livres treize & quatorze qui traitent des instrumens d'Astronomie & de leurs usages sont augmentés de divers détails sur les instrumens des anciens, & de plusieurs formules pour la correction & la réduction des observations.

Dans le quatorzième qui traite de la figure de la terre, on trouve des démonstrations fort simples pour les propriétés d'une ellipse peu excentrique, qui servent à calculer le sphéroïde de la terre; le résultat des différens degrés qui ont été mesurés depuis quelques années dans le Piémont, dans l'Autriche, dans la Hongrie, & dans la nouvelle Angleterre; ils tendent à faire croire que la terre est moins applatie même que dans l'hypothèse de l'homogenéité, qui donneroit $\frac{1}{231}$ pour la différence des diamètres terrestres.

Les Livres seize & dix-sept qui ont pour objet les divers mouvemens des étoiles, contiennent plusieurs formules & plusieurs méthodes nouvelles, pour démontrer les circonstances de la précession, de la nutation & de l'aberration, plus facilement qu'on ne l'avoit fait par la considération des poles mobiles.

Le Livre dix-huitième où il s'agit des Satellites de Jupiter & de Saturne, contient les résultats curieux de toutes les observations faites depuis quelques années, pour trouver la période de l'inclinaison du troisième Satellite : la cause de ces changemens si singuliers en apparence, découverte par M. de la Lande : le détail de la construction des Tables des Satellites, & plusieurs méthodes simplifiées pour calculer leurs équations & la durée de leurs Eclipses. Le résultat des théories & des calculs de M. de la Grange, & de M. Bailly, pour les attractions réciproques des Satellites, les uns sur les autres; enfin la description & la figure d'un instrument pour trouver les configurations des Satellites de Saturne, à l'imitation de celui que M. de la Lande avoit déjà décrit pour les Satellites de Jupiter.

Le dix neuvième livre qui a pour objet les Comètes, est augmenté d'une Table des élémens de 60 Comètes qui ont été calculées jusqu'à ce jour, y compris celle que M. Messier a apperçue le premier Avril de cette année; la Table pour calculer les Comètes dans un orbe parabolique est aussi beaucoup mieux, l'Auteur ayant engagé M. de Chaligny à revoir, à vérifier, & à étendre cette table; enfin l'exemple du calcul d'une Comète par trois observations que l'Auteur y a ajouté, rend ce dix-neuvième Livre encore plus complet.

Dans le vingt-deuxième Livre qui traite de l'attraction universelle, M. de la Lande a ajouté entre

autres choses un petit traité du flux & reflux de la mer, où toutes les circonstances & les calculs des marées sont reduits à des méthodes très-simples, sans que l'on ait rien omis de ce que M. Bernoulli avoit démontré dans sa pièce de 1741. La manière de trouver la parallaxe de la Lune par la longueur du pendule, & plusieurs autres méthodes curieuses, y sont également démontrées.

Dans le vingt-troisième Livre à la suite de la Trigonomètrie, on trouve un petit Traité des Cartes Géographiques, & des projections de toute espèce, une démonstration plus simple de la règle de Halley pour les latitudes croissantes, plusieurs formules de Trigonomètrie rectiligne & sphérique rendues plus simples ; enfin une idée de la Gnomonique reduite à un triangle sphérique, quelle que soit la situation du plan du cadran incliné ou déclinant.

Le vingt-quatrième & dernier Livre est celui où l'Auteur a donné le détail des calculs Astronomiques, pour les interpolations, les logarithmes, les observations faites sur terre & sur mer. On y trouve la démonstration de toutes les formules & de toutes les Tables qui ont été données dans le *Nautical Almanac*, depuis 1767 jusqu'à 1772 pour la correction de la réfraction & de la parallaxe que l'on emploie sur mer. Dans ce Livre, comme dans les vingt-trois précédens, les calculs ont été refaits, les citations vérifiées & multipliées, la Table même des matières a été extrêmement étendue, enfin tous les articles perfectionnés.

Un des grands avantages de ce Livre est l'usage de citer continuellement toutes les bonnes sources, & tous les Auteurs qui ont approfondi les matières dont parle M. de la Lande : malgré l'étendue considérable de son Traité, il a supposé par-tout que les Astronomes voudroient aller plus loin, & il a donné sur chaque partie toutes les indications que l'on pouvoit désirer. Il se propose de publier encore une *Bibliographie Astronomique*, ou Catalogue général de tous les Livres d'Astronomie, tant anciens que modernes, avec des notes sur les plus importans.

M. de la Lande déclare qu'il auroit fort desiré que les augmentations renfermées dans cette seconde Edition fussent de nature à pouvoir former un supplément en faveur de ceux qui ont déjà l'Edition de 1764. Mais après avoir travaillé pendant sept ans à perfectionner son Livre, il s'est trouvé avoir fait un Ouvrage nouveau, si différent du premier qu'il seroit impossible de les rapprocher par la voie des supplémens. Cependant comme les Tables Astronomiques sont la partie essentielle de ces augmentations, elles se vendront séparément pour être jointes à la premiere Edition.

On trouve à la fin du troisième Volume deux pages d'additions ou de corrections : une impression qui

a duré depuis le mois d'Avril 1769 jusqu'au 8 Juillet 1771 devoit donner lieu à bien des idées nouvelles & à bien des attentions qui sont toujours le fruit de l'habitude, des occasions & du tems. C'est dans ces additions que l'on trouve la Comète de 1771 suivant les calculs présentés à l'Académie au mois de Juin par M. Pingré. M. de la Lande s'engage à donner à l'avenir ces sortes d'additions par forme de supplémens à cette seconde Edition de son Astronomie, à mesure que les travaux des Astronomes auront procuré de nouvelles richesses à cette Science.

Les planches qui enrichissent cet Ouvrage ont été aussi augmentées, on y voit une figure de la Lune, gravée nouvellement d'après un dessein original de M. de la Hire, qui étant lui-même & Peintre & Astronome, avoit exécuté cette figure avec plus de précision qu'aucun autre n'auroit pu faire, M. de la Lande y a ajouté la nomenclature des taches d'après Riccioli, qui a été suivie par Cassini & par tous les François, tandis que les Allemands ont adopté celle de Hevelius en donnant aux taches de la Lune d'anciens noms Géographiques qui n'ont pas plus de rapport à la figure de la Lune que les noms de Copernic, de Tycho, de Ptolomée : quel avantage trouve-t-on à charger de noms inutiles & presque inconnus, la mémoire des Astronomes, en leur ôtant l'occasion de prononcer souvent des noms qui leur sont familiers, & qui doivent leur être chers.

On y trouve aussi une Carte de toute la partie du globe terrestre, où l'Eclipse de 1764 a été visible, dressée sur des calculs rigoureux des phases de cette Eclipse, avec toutes les lignes des phases tracées d'après les mêmes calculs; sur-tout cette courbe d'illumination qui ressemble presque à un huit de chiffre ordinaire, à cause du nœud de ses deux branches ; mais M. de la Lande a eu soin d'y marquer trois intersections & trois points de contact qui séparent les diverses branches de cette courbe, & il en a expliqué les symptomes d'une manière à faire connoître la nature, l'origine & les propriétés de cette courbe, dont aucun Astronome n'avoit encore traité.

MÉMOIRES

MÉMOIRES SUR LES FEUX DE HOUILLE OU CHARBON de terre. Par M. MORAND le Médecin, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin Adjoint de l'Hôtel Royal des Invalides, Aggrégé honoraire au Collège Royal des Médecins de Nancy, des Académies de Stockolm, de Madrid, de Harlem & de Florence, & Assesseur honoraire du Collège des Médecins de Liège, 44 pages *in-folio*. A Paris, chez Delalain, Libraire, à côté de la Comédie Françoise. Il y en a aussi une Edition *in*-12.

CES Mémoires sont une suite de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre, publié par M. Morand en 1768. En démontrant la très-grande abondance des mines de charbon de terre que possède la France, son dessein a été d'être utile, de faire connoître & de rendre faciles les travaux qu'exige l'exploitation de ce fossile. Il est devenu indispensable, si l'on veut rendre leurs premiers avantages à nos forêts; & M. Morand desire que l'on profite de l'exemple de l'Angleterre, pour accroître le Commerce intérieur d'une branche à laquelle on n'a pas encore fait assez d'attention.

Le bois qui devient chaque jour plus rare & plus cher, a été l'objet de l'attention de cet Académicien qui est également bon Citoyen; il a desiré de soulager la misere du Peuple en lui fournissant un chauffage moins cher. M. le Duc de la Vrilliere par une Lettre écrite à l'Académie le 14 Octobre 1769, à l'occasion des premieres expériences de M. Morand, disoit qu'il seroit important pour le Peuple de Paris, & même de la plûpart des Provinces, de pouvoir substituer le charbon de terre à celui de bois, dont le prix est presque par tout inaccessible pour lui; qu'il est de plus intéressant pour la Ville de Paris en particulier, de diminuer cette consommation de premiere nécessité, qui s'augmente tous les jours, & qui devient effrayante.

M. Morand sçavoit la répugnance que l'on auroit à Paris pour l'usage de la houille, à cause des vapeurs qui s'en exhalent; mais il a imaginé une manipulation qui ôte au charbon cet inconvénient, il se propose de la publier dans la seconde partie de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre. Il a rassemblé dans les deux Mémoires que nous annonçons, ce qu'il se proposoit de donner sur l'utilité & la salubrité du charbon de terre; surtout quand on fait usage de sa nouvelle méthode par laquelle, il procure une économie sur la matière

même. Les habitans de Londres, ainsi que ceux de S. Etienne emploient sans crainte le charbon crud, ou pour s'expliquer plus correctement, tel qu'il sort de la mine. Dans cette manière simple de s'en servir, le tas ou l'amas de houille que l'on allume, donne dès le premier moment, & pendant tout le tems qu'elle brûle jusqu'à ce qu'elle soit reduite en braise, une masse de fumée proportionnée à la quantité de matière qui est en feu, cependant il faut bien que cette fumée ne soit pas aussi dangereuse qu'on se l'imaginoit à Paris; car M. Morand publie dans ses Mémoires les témoignages de plusieurs Compagnies sçavantes, de plusieurs Collèges & Facultés de Médecine en faveur de l'usage de la houille, & sur tout, une Lettre intéressante de M. Dellewaide sur l'opinion que l'on a que la grande quantité de houille dont on se sert à Liège dans les cheminées, rend ses habitans sujets aux maladies de poitrine, c'étoit une idée de Hoffmann; mais la décision des Médecins qui exercent dans cette Capitale, est formellement contraire à l'allégation du sçavant Professeur de Hall; les réflexions qu'ils lui ont opposées se sont trouvées les mêmes que celles que M. Morand a fait entrer dans un des Mémoires que nous annonçons, auquel il assure n'avoir fait sur cet article ni addition ni changement, d'après la déclaration du Collège de Liège. La coutume d'appliquer le feu de houille aux usages domestiques a passé dans le Hainaut François; & c'est depuis que les travaux de M. le Vicomte des Androuins ont mis cette Province en possession d'un trésor qui n'y étoit pas connu. Cette heureuse époque n'est ni trop récente ni trop éloignée pour qu'on puisse avoir de l'incertitude sur ce qui s'en est suivi d'avantageux & de désavantageux.

Les Médecins de Valenciennes doivent par cette raison être consultés; ils sont à portée de voir les effets qu'a produits sur la santé des habitans, l'exhalaison continuelle des feux de charbon de terre, en comparant la constitution actuelle de leurs Citoyens, avec celle dont ils jouissoient avant l'introduction du chauffage de la houille, & ils s'en sont expliqués favorablement.

Les Mémoires que nous annonçons renferment un détail de toutes les propriétés du feu de houille, sur-tout avec les plottes apprêtées à la manière de l'Auteur; il refute tous les Ecrivains qui ont donné dans le préjugé ordinaire contre cette espèce de chaufage : le Dictionnaire Œconomique, le Traité de la Police, M. Bomare, & spécialement M. Grosley, qui fait entrer le charbon parmi les causes physiques de la mélancolie des Anglois, dans l'Ouvrage intitulé LONDRES, (trois Volumes *in*-12. 1770). M. Morand lui oppose le témoignage des Médecins Anglois, celui de l'Observateur François, &c. Les Physiciens, dit il, à qui il appartient de raisonner sur les

effets de la ſanté & de la maladie, ne peuvent paſſer à M. Groſley ſes inductions ou ſes opinions ſur la mélancolie, non plus que la cauſe à laquelle il attribue, (& l'on ne voit pas ſur quel fondement) toutes les modifications extraordinaires de l'ame. Un état de maladie, telle que la mélancolie, le mal-aiſe, la lenteur, l'affaiſſement qu'elle répand dans l'habitude de l'ame & dans celle des corps, ne comporte pas cette obſtination extrême que l'on ſçait être ordinaire aux Anglois, pour des objets difficiles, cette bravoure, cette ardeur pour la liberté qui échauffa Rome & la Grèce, & qui produit les mêmes effets en Angleterre. M. Groſley eſt le premier à qui l'idée ſoit venue de donner à une fiévre quarte de ſept ans de durée une influence ſur la réputation & le courage du Chevalier Bayard, d'attribuer en partie la victoire de Fontenoy au délabrement de la ſanté du Maréchal de Saxe; d'expliquer enfin par l'affection hypocondriaque & mélancolique le caractère d'une Nation.

L'Ouvrage eſt terminé par une délibération de la Société de Médecine de Londres ſignée par les hommes les plus célébres, dans laquelle on trouve ces paroles. L'opinion établie parmi vos Compatriotes & d'autres Etrangers ſur les maladies propres & naturelles aux habitans de Londres, paroît abſolument imaginaire, car nous ne connoiſſons ici aucune maladie endemique ou nationale; nous regardons comme un fait que la phthiſie, la péripneumonie ſont plus fréquentes dans diverſes parties de cette Iſle, quoique dans ces mêmes endroits on y faſſe peu ou point d'uſage de charbon de terre; en conſéquence, c'eſt à tort qu'on s'en prendroit aux charbons foſſiles; & on ne trouvera peut-être dans aucune autre partie du monde la ſanté des habitans plus intacte & plus entière que dans notre Capitale, où l'air eſt continuellement engraiſſé des vapeurs de ce chauffage. Le Mémoire de M. Moraud nous paroît en général devoir contribuer à raſſurer les Pariſiens, & à leur faire déſirer le nouvel objet d'œconomie qu'on leur préſente.

DELLA VERA INFLUENZA DE GLI ASTRI, DELLE Stagioni e Mutazioni di tempo, Saggio Meteorologico, fondato sopra lunghe osservazioni, ed applicato agli usi dell Agricultura, Medecina, Nautica, &c. di Giuseppe TOALDO *preposito della SS. Trinità, e publico Professore di Astronomia, Geografia, e Meteore, nell' Universita' di Padova. Si Aggiungono i pronostici di Arato, tradotti dal Sig. Antonio Luigi Bricci, e la descrizione d un nuovo pendolo a correzione del Ch. P. Boscowich in Padova* 1770. *Nella Stamperia del Seminario Appresso gio. Manfré con licenza de' Superiori* 222 pages *in*-4°. avec 5 feuilles de Tables & une planche représentant le pendule dont il s'agit.

La Science Météorologique a été négligée jusqu'à présent au point qu'on n'a pas même daigné publier des Recueils d'observations suivies par lesquelles on put espérer de la perfectionner ; ainsi l'on aura obligation à M. *Toaldo*, qui non-seulement publie une Collection d'observations, mais qui déjà s'efforce de les comparer pour en tirer des rapports, & faire entrevoir les Loix que l'on peut espérer d'y découvrir.

Il examine dans la premiere partie les influences Physiques du Soleil & de la Lune, & les effets qu'ils produisent sur les marées & sur les vents. Dans la seconde, il rapporte une suite d'observations faites à Venise en 1755 par M. Temanza, & un extrait de celles de M. le Marquis Poleni, depuis 1725 jusqu'en 1761 ; il fait remarquer dans ces résultats les principales circonstances du mouvement de la Lune, telles que ses conjonctions, ses oppositions, son apogée, son périgée, & ses passages par les équinoxes ; il fait voir par exemple, que de sept nouvelles Lunes il y en a six qui occasionnent des changemens de tems ; il rapporte beaucoup d'observations & de témoignages des Sçavans Etrangers qui viennent à l'appui de ce sentiment : nous pouvons aussi rappeller que M. l'Abbé de Gua entretint beaucoup l'Académie & la Cour il y a quelques années des régles par lesquelles il croyoit pouvoir prédire les changemens de tems, & que M. de la Lande publia pendant quelques années dans la Gazette de Médecine les circonstances des mouvemens Lunaires pour que les Médecins eussent occasion de vérifier les rapports que les crises générales des maladies pouvoient avoir avec ces périodes.

Le Chapitre où M. *Toaldo* parle de la quantité de pluie, renferme plusieurs remarques intéressantes. M. Mariotte fut le premier qui proposa d'observer exactement la quantité de pluie à l'occasion de ses recherches sur l'origine des fleuves ; il fit voir par observation, que la quantité de pluie qui tombe sur le

baſſin de la Seine, c'eſt-à-dire ſur la ſurface des Provinces qui envoient leurs eaux à cette grande Rivière, étoit neuf fois plus grande que la quantité d'eau qu'elle renferme.

A Paris, à Berlin, à Rome la quantité moyenne de pluye eſt de 20 pouces meſure du Rhin (le pied n'a que 11 pouces 7 lignes de France) à Leide c'eſt 29 $\frac{1}{2}$, à Zurig 32, à Dordrecht 40, à Charle-Toun 51, à Padoue le réſultat moyen d'un grand nombre d'obſervations eſt de 34 $\frac{1}{2}$ meſure d'Angleterre (le pied n'a que 11 pouc. 3 lignes). La ſaiſon la plus ſéche dans ce Pays-là eſt l'hyver, la plus humide eſt l'automne, l'année la plus pluvieuſe fut 1728. il y eut 53 pouces, les plus ſéches ont été 1740 & 1762. qui ne donnerent que 22 pouces. Les mois le plus aqueux ſont ceux de Décembre 1728 & de Mai 1763 qui donnent 12 pouces, Février 1725 & 1768, Novembre 1735 ſe paſſerent abſolument ſans pluye; le mois de Février qui eſt en général le plus ſec, donna ſix pouces de pluye en 1736. mais un réſultat très curieux & dont l'Auteur fait grand cas avec juſte raiſon, c'eſt que les ſommes priſes de neuf en neuf ans, ſe trouvent preſque toujours égales; c'eſt la révolution du périgée de la Lune; Pline avoit dit que l'eſpace de 8 ans ramenoit les ſaiſons & les marées à-peu-près dans le même ordre; on n'y avoit fait aucune attention, parce que cette période de 8 ans ne rentre dans aucun des principaux mouvemens céleſtes; mais l'obſervation de M. Toaldo eſt auſſi lumineuſe dans la théorie qu'elle eſt exacte dans la pratique. Il a compulſé les obſervations de Paris qui ſont dans les Mémoires de l'Académie depuis 1699 juſqu'en 1752, la quantité moyenne de neuf années qui eſt de 152 $\frac{1}{2}$ pouces n'a jamais donné une différence plus grande que de trois pouces par année, la quantité moyenne s'eſt trouvée de 17 pouces par année. Si la période de 9 ans peut ſervir à juger à-peu-près de la bonté des années, & à prévoir l'abondance ou la diſette, elle ſera d'une grande utilité au genre humain; l'attention & l'induſtrie des Agriculteurs en profitera pour varier la culture, les ſémences, & les travaux.

L'Auteur a porté l'attention juſqu'à calculer ſéparément le nombre des jours pluvieux ou des jours ſéreins: il trouve qu'à Padoue on a 105 jours de l'année qui ſont à-peu-près perdus pour les travaux de la Campagne, il en tire diverſes conſéquences pour le bien de l'Agriculture.

Dans la Table des obſervations du vent, on voit que le vent du Nord eſt le plus ſujet à la pluye à Padoue, & que le Sirocco ou Sud eſt le moins pluvieux, cependant il paſſe communément pour très-humide; mais M. Toaldo penſe que ſouvent le vrai Sirocco paroît un vent de Nord quand il eſt réfléchi par les Alpes; auſſi Montanari avoit obſervé dans le dernier ſiécle, que le vent du Nord qui eſt

frais & utile aux Campagnes de Lombardie & de la Romagne pendant l'été, devient sec, brûlant, & nuisible à l'Agriculture, quand on a passé l'Appenin, & qu'on est du côté de Sienne & de Pise.

La déclinaison de l'aiguille aimantée qui en 1725 étoit de 13 degrés à Padoue, est actuellement de 16, suivant l'observation de M. Toaldo, de sorte qu'elle paroît augmenter de $4'\frac{1}{2}$ par année, tandis qu'à Paris elle augmente de 9', & se trouvoit en 1770 de 20°.

A l'égard du Thermomètre, l'Auteur observe que le résultat de la plus grande & de la moindre hauteur qu'on a long-tems publié dans la connoissance des tems, ne donne qu'une idée fausse de la température de l'année; il en cite des exemples; il faut avoir au moins la somme des hauteurs de mois en mois; mais il étoit bien plus avantageux d'avoir la somme totale de 40 ans, d'en tirer la hauteur moyenne, & d'y comparer celle de chaque mois, & ensuite de chaque année, pour voir celles où le froid l'a emporté sur le chaud; c'est ce que M. Toaldo nous donne dans des Tables très-détaillées & très-dignes de servir de modèle à ceux qui s'occupent des observations météorologiques. Quoiqu'on ait beaucoup parlé de l'hyver de 1740, ceux de 1755, & 1757 ont eu une plus grande somme de froid, l'année la plus chaude des 40 qu'il a rassemblées, est 1728; depuis 1728 jusqu'en 1739 la somme de chaleur alla en diminuant; en 1740 le froid commença de prendre le dessus, a augmenté pendant 15 ans, & parvenu comme à son *Maximum*, il s'y est soutenu pendant trois ans, & cela 30 ans après les années de la plus grande chaleur. Cela semble autoriser les plaintes que l'on fait assez souvent dans le public sur le refroidissement des saisons, mais non pas les bruits ridicules d'un changement dans l'axe ou dans le pole de la terre, qui ont couru dans Paris même plus d'une fois.

La Table de mortalité à Padoue semble avoir des rapports sensibles avec les périodes lunaires, de même que les tempêtes extraordinaires dont M. Toaldo a rassemblé le Catalogue, qui paroissent pour la plûpart dans le périgée de la Lune; il seroit utile que l'on fît cet examen sur un Catalogue plus détaillé, tel qu'on le trouve dans la *Collection Académique* Tom. VI de la partie étrangère, & I. de la Physique expérimentale séparée, imprimé en 1761.

Parmi les observations du Baromètre, on voit que de 1175 jours d'observations, il y en a eu 758 contre 417, où le mercure en descendant a été suivi de pluye; ainsi il y a presque deux contre un à parier pour la pluye quand le Baromètre descend; la hauteur moyenne prise par un milieu entre 14610 jours d'observations, est de 27 pouces 11 lignes $\frac{1}{3}$, qui comme l'observe avec raison M. Toaldo, n'est pas le milieu entre la plus grande & la plus petite hauteur; celui ci est

de 27 pouces 9 lignes ; M. Lambert dans les volumes 3 & 4 du Journal de Suisse avoit proposé d'examiner les changemens du Barométre qui peuvent se rapporter à la période de 9 ans, mais il manquoit d'observations, M. Toaldo en a rassemblé, calculé & discuté un très grand nombre qui paroissent prouver quelque influence de la Lune sur les hauteurs du Barométre.

Cet Ouvrage est terminé par diverses remarques sur l'électricité de l'air, sur le tonnerre, sur les signes des changemens de tems, tirés du Ciel, de l'air ; des animaux, de la terre, &c. avec une Traduction Italienne des prognostics d'Aratus, par M. Bricci, & une description d'un nouveau pendule composé, du P. Boscowich, que nous avons annoncé séparément. Le genre de travail que contient ce Livre de M. Toaldo, est assez utile & assez curieux pour faire rechercher & traduire son Ouvrage ; il est rempli d'érudition & de connoissances Astronomiques & Physiques, sans lesquelles on ne sçauroit tirer parti des observations Météorologiques.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorenci pendant le mois de Mai 1771.

Ce mois a encore été sec & chaud, mais il est venu des pluyes d'orage qui ont très-bien fait ; les productions de la terre sembloient regagner le tems perdu, elles ne paroissoient point avoir été retardées ; tous les grains sont beaux, & bien nets, les seigles épiérent le 12, & fleurirent le 28.

Les chenilles, les vers & les pucerons faisoient beaucoup de tort aux arbres fruitiers ; on ne voyoit point d'hannetons. Le mûrier rouge commença le 18 à se charger de feuilles, & on sortit les orangers le 15.

Le vent dominant a été le Sud & le Sud-Ouest : *Plus grand degré de chaleur* 23 degrés ; à 2 heures du soir le 25, le vent étant Sud-Ouest & le Ciel beau avec vent. *Moindre degré de chaleur* $3\frac{1}{4}$ degrés, le 2 à $4\frac{1}{2}$ heures du matin le vent étant Nord-Ouest & le Ciel beau avec nuage ; *plus grande élévation du mercure* 27 pouces 10 lignes, le 23 le vent étant Nord Ouest & & le Ciel beau. *Moindre élevation* 27 pouces, 4 lignes, le 7 le vent étant Sud & le Ciel beau, avec nuages. La différence est 6 lignes. *Somme des élevations du mercure* $\frac{854}{31}$ pouces $=$ 27 pouces $6\frac{1}{2}$ lignes, *élevation moyenne.* Le mercure monta beaucoup le 27 après l'orage & le 28, & descendit le 30.

Il est tombé de la pluie les 1, 2, 4, 5, 8, 9, 11, 12, 17, 26, 27 & 30, elle a fourni $23\frac{1}{4}$ lignes d'eau, & l'évaporation a été de $4\frac{1}{2}$ pouces. Il est tombé le 9 par une pluye d'orage en moins de 2 heures 8 lignes d'eau. Il y eut le 28 un beau parhélie qui dura une partie

de la journée ; l'aiguille aimantée déclina un peu en s'approchant du Nord, les 11, 13, 20, 25 & 26. La variation a été depuis 5 jusqu'à 10 minutes. Aux fluxions de poitrine du mois dernier ont succédé les fiévres malignes, elles ont surtout regné sur les enfans, mais elles n'étoient point mortelles.

Il tonna ici le 9 pendant la nuit, & le 27 le matin & le soir ; j'essayai pendant ce dernier orage un conducteur électrique que j'avois fait placer le 22. Il consiste en 45 toises de fil d'archal divisé par bouts de 16 pouces de longueur chacun, & noués ensemble de manière qu'on a ménagé une pointe saillante d'un pouce à chaque bout; ce fil est isolé & retenu par quatre gros cordons de soie enduits de résine & enfermés dans des tubes de verre ; il est élevé à environ 80 pieds au dessus de notre terrasse.

Au premier coup de tonnerre que j'entendis le 27 au matin, je consultai mon Conducteur & je tirai de fortes étincelles d'une grosse pomme de fer suspendue à la chaîne qui établit la communication entre le Conducteur, & la fenêtre de ma chambre. L'orage du soir fut plus considérable ; aussi les étincelles furent-elles beaucoup plus vives que celles du matin, & toujours accompagnées de commotions qui alloient jusqu'au coude. Pour éviter les accidens je tire les étincelles, quand je crains le danger, avec l'anneau d'une clef attaché à un bout de tube de verre. Lorsque je tirai la premiere étincelle pendant l'orage du soir, j'avois par mégarde dans mon autre main un paquet de clefs, & quoiqu'elle fût éloignée de plus d'un demi pied de la pomme de fer, je vis partir dans le même instant une très grosse étincelle bleue qui se dirigea vers mon paquet de clefs, & me fit ressentir la plus forte commotion que j'aie jamais reçue en faisant les expériences d'électricité, soit naturelle, soit artificielle ; cette petite imprudence m'apprendra à me précautionner davantage une autrefois ; j'ai remarqué que les signes d'électricité ont duré, mais plus foiblement pendant tous le tems de la pluie.

Je suis, &c.

A Mommorenci, ce 3 *Juin* 1771.

MESSIEURS,

COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

Comme le goût des observations Physiques & de l'examen des Phénomènes de la nature se répand de plus en plus, & est beaucoup plus général à présent qu'il ne l'étoit autrefois, nous croyons faire une chose agréable à nos Lecteurs, en leur présentant ces résultats d'observations Météorologiques que M. Cotte Correspondant de l'Académie des Sciences fait habituelle-

a ment

ment à Montmorenci, avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude. Il veut bien en notre faveur, & pour ménager la place, les réduire à ce qu'il y a de plus essentiel, & nous continuerons à les insérer sous cette forme dans notre Journal, à mesure qu'il nous les communiquera.

TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES EN COUCHE; avec la méthode de les guérir; fait par ordre du Ministère. Par M. RAULIN, Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Censeur-Royal, de la Société Royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, de Rouen, & de celle des Arcades de Rome. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. Un Vol. *in*-12. de 368 pages.

Il n'y a point de maladies plus communes & plus meurtrières que celles qui accompagnent & qui suivent les couches des femmes. C'est par conséquent un objet des plus dignes de l'attention d'un Gouvernement ami de l'humanité & du zéle d'un Médecin éclairé. M. Raulin après avoir composé & publié par ordre du Ministère d'excellentes instructions sur les accouchemens dont nous avons rendu compte, guidé par les mêmes vues & animé du même zèle, met la derniere main à ce salutaire ouvrage par ce Traité des maladies des femmes en couche qu'il vient de faire paroître.

Ce Livre étant destiné à sauver la vie à un grand nombre de femmes qui périssent tous les jours, faute d'être à portée de recevoir les secours des bons Médecins, devoit être clair, concis d'un style simple, exempt des grands raisonnemens de théorie, enfin à la portée de tout le monde; c'est à quoi l'Auteur s'est principalement appliqué, & il nous paroît y avoir bien réussi. A l'aide d'une méthode naturelle & claire, venant toujours au point essentiel de pratique, & se contenant exactement dans son objet, il est parvenu à renfermer la matière très-étendue qu'il avoit à traiter, dans un petit volume, où il ne manque rien d'essentiel ni même d'utile, & dans lequel sans les longueurs trop ordinaires dans beaucoup de Dissertations médicinales, on sent que la pratique la plus sûre est fondée par-tout sur une théorie saine & éclairée. Le Livre de M. Raulin est divisé en quatre Sections, lesquelles sont subdivisées en Chapitres, & ceux-ci en articles.

La premiere Section, qui est la plus courte, ne traite que de la manière de conduire les femmes en couche lorsque l'accouchement a été heureux, que tout se passe dans l'ordre ordinaire, & qu'elles jouissent de la santé que comporte leur

état. Le traitement qui leur convient, quoique fort simple, n'en est pas moins essentiel, car il est certain que les femmes nouvellement accouchées, quelque bonne santé qu'elles ayent, sont dans un état critique, qui peut se changer promptement en un état morbifique très-dangereux, par la moindre imprudence.

Il s'agit dans la seconde Section des accidens qui sont occasionnés par le travail de l'enfantement, ils sont nombreux & graves pour la plûpart. La mauvaise situation de l'enfant, sa grosseur, les vices de conformation de la mere, les efforts qu'elle est obligée de faire, & de souffrir; « les mauvaises ma» nœuvres des Accoucheuses ou » Accoucheurs, n'occasionnent » malheureusement que trop sou» vent des contusions, des déchi» rures, le relâchement & le ren» versement de la matrice & des » parties qui en dépendent; des » hernies ou descentes, des hemor» rhoïdes, l'incontinence d'urine, » les pertes de sang, l'inflamma» tion de la matrice, celle du va» gin, &c «.

L'accouchement quelque naturel & heureux qu'il puisse être, a des suites nécessaires qui exposent encore les femmes à beaucoup d'autres dangers. Tous les vaisseaux de la matrice, qui pendant la grossesse est d'un Volume énorme, en comparaison de son état ordinaire, se trouvent au tems de l'accouchement remplis d'une quantité de sang, de limphe & autres liqueurs, dont il faut qu'ils se vident, lorsque ce viscère débarrassé du fœtus & de l'arrière faix, se resserre & reprend ses dimensions ordinaires; c'est ce qui occasionne l'écoulement appellé *vidanges*, *purgations*, ou *lochies*. Il est aisé de sentir que ces évacuations, qui durent plus ou moins long-tems, peuvent éprouver des dérangemens d'où dérivent encore une infinité de maladies cruelles & dangereuses, « telles que des » tranchées, des convulsions, le » vomissement, le cours de ventre, » la jaunisse, la tympanite, la toux, » l'esquinancie, la pleuresie, la » fluxion de poitrine, les fièvres » utérines humorales & utérines » nerveuses, les éruptions pour» prées, les ædemes, ou enflures ». La description & le traitement de toutes ces maladies sont l'objet de la troisième Section.

Enfin, il se fait encore une autre révolution dans les femmes après l'accouchement. C'est celle du lait destiné à la nourriture de l'enfant nouveau né. Cette liqueur nourricière, ou celle qui en tient la place, se porte vers la matrice pendant tout le tems du séjour que le fœtus y fait; mais après qu'il en est sorti, elle change de route & va remplir les mamelles que l'enfant doit succer, pour continuer à vivre encore pendant long-tems de la propre substance de sa mere. Mille contretems peuvent aussi alterer cette liqueur, en déranger le cours, la retenir dans ses vaisseaux ou la répandre dans d'autres vaisseaux de tous les genres, sur-tout chez

les meres qui se refusent au devoir sacré de nourrir elles-mêmes leur enfant. « De là naissent un grand » nombre de maladies qui font l'ob- » jet de la quatrième & dernière » section du Livre de M. Raulin; » telles que les fièvres laiteuses, » putrides, malignes, pourprées, » des furoncles qui en sont sou- » vent la suite, des douleurs rhu- » matismales, des bouffissures de » la peau & du tissu cellulaire, des » diarrhées, des dépôts laiteux à » l'extérieur du corps, principale- » ment aux mammelles & aux ai- » nes; des dépôts de la même na- » ture, à la tête, à la poitrine, au » bas ventre & dans les différens » viscères de ces capacités ».

Si l'on est effrayé par la seule énumération des maux auxquels les femmes sont exposées pendant leurs couches, combien n'est point estimable le travail d'un Médecin sçavant & expérimenté, qui comme M. Raulin, en multiplie la connoissance, ainsi que celles des moyens de les éviter, de les diminuer & de les guérir?

OBSERVACIONES METEOROLOGICAS DE LOS ULTIMOS nueve meses de el ano 1769, hechas en esta Ciudad de Mexico, por D. Joseph Antonio DE ALZATE *y Ramirez.*

ECLYPSE de Luna del 12 de Deciembre de 1769 observado en la Imperial ciudad de Mexico. Impresso en Mexico en la imprenta del Lic. D. Joseph de Jauregui en la Calle de S. Bernardo. 1770.

Des Observations Astronomiques & Météorologiques faites à Mexico & imprimées dans cette Capitale du nouveau monde, sont un événement remarquable dans les Sciences, & qui mérite d'être annoncé dans notre Journal; nous n'avions encore reçu aucune observation faite dans ce pays-là, & la situation même de la plus grande Ville d'Amérique étoit si peu connue qu'on étoit en erreur de près de 100 lieues sur sa longitude; cela prouve les obligations que nous avons à M. de Alzate qui le premier a ressenti la noble émulation qui le porte à observer & à faire part au public de ses observations. Il a envoyé à l'Académie des Sciences diverses curiosités d'histoire naturelle, & plusieurs remarques qu'on a jugées fort intéressantes; M. Cassini le fils se propose de les joindre à la relation du voyage de M. l'Abbé Chappe en Californie, tirée des Manuscrits que M. Pauli a rapportés après la mort de cet Académicien; & ces Mémoires ont mérité à l'Auteur le titre de Correspondant de l'Académie.

M. Alzate a observé le contact intérieur ou l'entrée totale de Vénus sur le Soleil le 3 Juin 1769 à Midi 55′ 34″ & M. Bartolache à 55′ 36″, ils n'ont pas pu observer la sortie; à 3 heures 50′ le Soleil fut

couvert par les nuages. Il observa aussi le lendemain l'entrée totale de Mercure à midi 55′ 22″. Cette observation ne nous étoit point encore parvenue d'aucun pays de la terre ; elle est d'autant plus curieuse, qu'on ne pouvoit la faire en Europe.

Le commencement de l'Eclipse de Lune fut observé le 12 Décembre 1769 à 10ʰ 16′ à-peu près ; suivant le calcul de la *Connoissance des Tems* de M. de la Lande, elle devoit commencer à Paris à 5 heures 7′ du matin, ce qui donneroit la différence des Méridiens entre Paris & Mexico de 6 heures 51′ au lieu de 7 heures 4′ qu'on l'estimoit ci-devant. Quelques autres observations de M. Alzate la donnent encore plus petite, & par un milieu entre toutes, M. de la Lande juge que cette différence n'est que de 6 heures 45′.

A l'égard de la latitude de Mexico M. Alzate ne l'estime que de 19° 54′, quoique jusqu'à présent on l'ait cru de 20° 0′, mais il n'est pas encore bien sûr de cette détermination.

L'aiguille aimantée déclinoit au mois de Juin 1769 à Mexico de 5° 45′ au Nord Est.

Le Baromètre ne monte jamais à Mexico au-delà de 21 pouces 6 lignes, à cause de la hauteur du terrein où cette Ville est située ; & il ne descend jamais plus bas que 21 pouces deux lignes environ.

Le Thermomètre de M. Alzate est de Mercure, il est divisé en 100 parties depuis la congelation jusqu'à l'eau bouillante. M. Alzate ne l'a pas vu plus bas que 8 degrés, ni plus haut que 24 ½, ce qui annonce une température bien agréable dans le climat de Mexico ; il faut ôter un cinquième de ces hauteurs pour les reduire au Thermomètre ordinaire de M. de Reaumur, ce qui fait 6 ½ & 19 ½ pour les hauteurs extrêmes.

L'Auteur a donné avis à l'Académie du tremblement de terre qu'on ressentit le 4 Avril 1768 dans les deux Amériques & d'une éruption de volcan arrivée aux environs de Quito. Persuadé qu'il y a du rapport entre les volcans & les tremblemens de terre, il donne une idée succinte de la situation des volcans connus de l'Amérique Septentrionale. Le plus boréal de tous est le mont de sainte Claire dans la Province de Sonora. M. d'Alzate regarde pourtant comme très-probable qu'il doit y en avoir quelques-uns dans les montagnes couvertes de neige du Cap Mendocin, au Nord-Ouest de sainte Claire. Au Sud quart à l'Est du mont sainte Claire, on trouve les volcans des Vierges dans la presqu'Isle de la Californie ; au Sud-Est de ceux-ci est celui de Colima ou Zapotlan : au Nord de celui de Colima s'est formé il n'y a pas long-tems celui de Jorullo. Sur la même ligne du Sud-Est relativement à ces derniers volcans est celui de Mexico ; on le nomme Popocatepeque ; il y a encore d'autres anciens volcans autour de cette Ville. De Mexico, en suivant toujours le même rumb

on arrive au volcan de Guatimala. Quelques uns assurent qu'entre Mexico & Guatimala il s'est formé il n'y a pas long-tems un nouveau volcan qu'ils nomment la montagne brûlée; au-delà de Guatimala, toujours au Sud Est on trouve les volcans de la Province de Nicaragua. Ainsi la chaîne des volcans de l'Amérique Septentrionale suit presque la ligne Nord & Sud, ou Nord-Ouest & Sud-Est, excepté ceux de Colima & de Mexico qui vont de l'Ouest à l'Est.

Les derniers jours de Mars 1768 on éprouva à Mexico une chaleur excessive, par un air embrumé qui permettoit de regarder le Soleil à l'œil nud. Le premier Avril le froid fut aussi perçant qu'en hiver. Le deux, plusieurs pointes de montagnes qui environnent cette Ville parurent couvertes de neige, & le même jour au soir il plut abondamment. Le trois de gros nuages sembloient devoir donner de la pluie, cependant il n'y en eut point. Le quatre au matin le Ciel étoit un peu chargé de nuées qui n'étoient ni trop épaisses ni trop rares, il ne faisoit point de vent. Le tremblement de terre commença à six heures $\frac{1}{2}$ heures à-peu-près; les premières vibrations furent lentes, les suivantes si terribles qu'on ne se souvient point d'en avoir jamais éprouvé de semblables en cette Ville; les fontaines furent vuidées presque jusqu'à moitié. Les agitations de la terre paroissoient suivre deux directions différentes; l'une du Nord au Sud, l'autre de l'Est à l'Ouest; conséquence que M. d'Alzate tire de deux expériences : 1°. deux horloges, dont l'une exécutoit les vibrations de son pendule du Nord au Sud, & l'autre de l'est à l'Ouest, furent également arrêtées. 2°. Les lustres de crystal de la Chapelle de Notre-Dame de Lorete en l'Eglise de S. Augustin & ceux du Couvent de de S. François ou de l'Eglise de S. Antoine, se briserent les uns contre les autres; la direction des premiers étoit Nord & Sud, celle des seconds Est & Ouest.; cependant la plûpart des balancemens parurent être du Nord au Sud. Il pense qu'il y eut encore un autre mouvement comme d'élevation, ou une espèce d'intumescence de la terre à laquelle on peut attribuer les crévasses qui se sont formées en plusieurs endroits de la Ville : l'eau du marais de Tezcuco s'abaissa très-sensiblement. M. d'Alzate croit que le tremblement dura plus de sept minutes, quelques-uns bornent cette durée à cinq minutes, d'autres l'étendent à un quart d'heure, mais ceux-ci exagerent, dit l'Auteur. Vers les 8 heures & demie du matin il y eut une seconde secousse, mais légère. Quelques-uns prétendent qu'on en avoit ressenti une dès le 30 Mars à 4 heures $\frac{1}{2}$ heures du matin, & une seconde le trois Avril, peu après huit heures du soir. Quoiqu'il en soit, il n'y a à Mexico aucune maison ni grande ni petite, qui ne porte l'empreinte de la premiere secousse du quatre Avril; on fait monter à plus d'un

million les réparations qu'il a fallu faire.

Quant aux circonstances de ce tremblement de terre dans le Pérou, M. Alzate emploie les propres termes d'un Capitaine Espagnol. « Le lundi de Pâques, dit-il (le 4 Avril) » je navigeois dans la mer du Sud à la vue de la côte par un degré » 15 minutes de latitude Nord. » Nous entendîmes comme une » salve générale de grosse artillerie, » qui dura depuis 6 heures jusqu'à » 7 du matin ; m'étant ensuite ap- » proché de la terre & y étant des- » cendu, j'appris que le jour sui- » vant à la pointe du jour toutes » les côtes avoient paru couvertes » de cendre : à deux journées de » Quito est une célébre montagne » couverte de neige, nommée » *Cotapacci* ; c'est un volcan sujet » à des éruptions ; celle du quatre » Avril avoit occasionné le bruit » dont j'ai parlé ; on l'avoit enten- » du de 300 lieues à la ronde : les » lieux les plus voisins de ce vol- » can ont beaucoup souffert ; outre » l'horreur que ce bruit causa par- » mi les habitans ils éprouverent » des ténèbres, pires que la nuit la » plus obscure, jusques vers les » cinq heures du soir ; la fumée, » la terre & la cendre obscurcis- » soient l'atmosphère ; on croioit » être au jour du jugement ». Quito fut dans ce cas-là, ce fut en cette Ville que j'appris tout ce que je viens de raconter ; passant peu après par la croupe de ce volcan je le vis fumant encore ; toutes les Campagnes voisines respiroient la tristesse & l'horreur, elles étoient couvertes de sables, de pierres ponces, & de gros rochers vomis par le volcan, Les débordemens d'eau qui suivirent furent tels qu'une des rivières qui prend sa source au pied de cette montagne emporta une partie des maisons du Village de *Tacunga*, détruisit plusieurs fermes & habitations, & fit périr plusieurs habitans. Cette Rivière est une des principales sources de la Rivière des Amazones ou du Maragnon.

Cette éruption du Catopacci peut sans doute avoir quelques rélations avec le désastre éprouvé le même jour à Mexico ; on ne voit cependant dans la relation du Capitaine Espagnol aucun mot qui ait directement trait à un tremblement de terre.

M. Alzate rend compte de la maladie dont est mort M. l'Abbé Chappe, c'est une peste que l'on appelle à Mexico *Matlasahualt*. Cette maladie est la même que celle qu'on appelle *Vomissement noir* à la Vera-Cruz, à Cartagene & ailleurs. C'est le fléau du Royaume de Mexico ; elle s'y fit sentir avec violence en 1736 & 37. où cette Ville même perdit un tiers de ses habitans ; en 1761 & 62, il y mourut au moins 25 mille personnes. Il est vrai que cette maladie étoit alors accompagnée de l'épidémie & de la petite vérole, qui contribuoient à la mortalité.

Cette maladie paroît n'avoir d'autre cause que le mêlange de la bile noire avec le sang, car tous

ceux qui en sont attaqués ont une couleur pâle, & rendent presque tous le sang par le nez & par la bouche, ce qui arrive peu après les crises. La rechûte est beaucoup plus dangereuse que la premiere attaque qui est rarement seule. Dans l'épidémie M. Alzate a observé que les purgatifs & les saignées étoient très-dangereux., & que ceux même qui se faisoient saigner ou purger pour d'autres maladies étoient aussitôt attaqués du *Matlasahualt*. Cette maladie est encore beaucoup plus fréquente aux Indiens qu'à tous autres, & c'est toujours par eux qu'elle commence; en 1761 & 62 dans l'intervalle de 12 mois seulement il entra dans l'Hôpital Royal 9000 Indiens sur lesquels il en mourut plus de 7000.

M. Alzate a fait aussi une Carte du Mexique, d'après plusieurs Manuscrits & différentes notes qu'il a recueillies d'un grand nombre de Voyageurs, & il l'a présentée à l'Académie des Sciences; il a vu depuis plusieurs Voyageurs qui s'en sont servi & qui l'ont trouvée beaucoup plus exacte que toutes celles qui ont été faites par les Géographes: la détermination qu'il avoit donnée à la Californie s'est trouvée confirmée par les observations du passage de Vénus, ce qui fait voir de nouveau à M. Alzate que sa carte, quoique plus petite de l'Est à l'Ouest que celles qu'on a eues jusqu'à présent, est beaucoup plus exacte. Suivant l'observation du passage de Vénus, le Village de S. Joseph, près le Cap S. Lucas en Californie est de 7 heures 28′ 10″ à l'occident de Paris & à 23° 3′ 37″. de latitude Septentrionale.

M. Alzate parle d'une plante appellée *Cascalote* qui est celle qu'on emploie avec le plus de succès pour faire la teinture noire à Mexico. L'arbre est grand & croît seulement dans les pays très-chauds, sa feuille est petite & ressemble beaucoup à celle de l'*Husiache* (qui est une plante qui sert aussi à faire de la teinture noire, mais avec beaucoup moins de perfection; l'on s'en sert en Californie pour faire de l'encre): la fleur de la *Cascalote* est jaune, l'accroissement de l'arbre est aussi lent & même peut-être plus lent que celui du chêne. La teinture que cette plante fournit est la meilleure de toutes, parce qu'elle est la moins corrosive, les chapeaux même les plus communs ne perdent jamais rien de leur premier éclat, & se mettent en lambeaux avant que cette teinture soit altérée le moins du monde.

Le *Sabino* est un arbre monstrueux; il y en a un dans le Cimétière de Popotta, Village distant d'une demie lieue de Mexico, son tronc bien mesuré a 16 vares & demie de circonférence, ce qui fait environ de 48 à 50 pieds de Roi, car la vare de ce Pays-là a environ trois pieds de Roi ou un peu moins. Le *Sapote blanco* est un arbre qui porte des fruits très-agréables, le Chia est une sémence que l'on met en infusion pendant 2 heures;on y mêle du sucre, & l'on boit cette liqueur. C'est de cette

même sémence que les Peintres tirent l'huile dont ils se servent pour la peinture à l'huile, & qui fait, dit M. Alzate, un effet charmant. Le moyen dont on se sert pour extraire l'huile du Chia, est de faire griller ou rôtir la semence, & ensuite de la presser avec force.

Les cristallisations naturelles que les Indiens appellent pelistlés, se trouvent dans tout le Royaume de Mexico; elles abondent sur-tout dans la partie septentrionale; mais l'endroit où elles se trouvent en plus grande quantité est le Village de Zinapequaxo, près de Valladolid; on y voit des montagnes qui en sont totalement composées; c'est delà que ce Village a tiré son nom, qui est celui que l'on a donné à ces cristallisations dans l'idiôme de *Michoacon*.

Dans le domaine Royal des mines de Pachuca, en la dépendance immédiate du département *del Salto* est une montagne formée de pierres qui ont toutes les figures imaginables, de manière que tous les édifices, qu'on y construit en grand nombre pour y travailler à l'affinage des métaux, ont tous été construits de ces pierres, sans avoir eu besoin d'employer aucun Tailleur de pierre; on y en trouve de toutes les grosseurs & de toutes les figures dont on les désire; on n'a que la peine de les détacher du monceau; ces pierres sont rangées perpendiculairement à l'horizon, de manière que quand l'on voit une de ces pierres on est assuré que toutes celles qui sont au-dessus ou au-dessous lui ressemblent parfaitement.

M. Alzate avoit remis à M. l'Abbé Chappe une dent molaire d'une grosseur extraordinaire, elle pesoit plus de 8 livres, & avoit plus de dix pouces de long, le reste à proportion. L'on ignore de quel animal vient cette dent, mais l'émail étoit en grande partie conservé. Un curieux de ce Pays-là a un os de jambe qui n'est point entier, il en manque une partie, mais la rotule a un pied & demi de diamètre. Cet os fut trouvé près de Toluca, & l'Indien de qui on l'a acheté s'en servoit pour barrer sa porte par derière; ce qui est fort aisé à croire, vu que ce qui reste de cet os a encore plus de cinq pieds de longueur. On a assuré à M. Alzate que le Curé du Village de Tecali vient de découvrir des os d'une grandeur prodigieuse, & ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'on dit qu'il a trouvé des sépulcres proportionnés à ces os. Il nous promet de faire tout ce qui lui sera possible pour s'assurer de ce fait, & de nous communiquer ce qu'il aura découvert.

Dans les Mémoires de l'Académie de 1744 on parle des poissons morts, trouvés dans les puits de Mexico à l'occasion d'un volcan qui fit éruption à la Veracruz; l'Auteur conteste ce fait, qui passe ici, dit-il, pour une fable.

M. Alzate a observé qu'un Manguey fournit plus de deux arrobes ou

ou cinquante-deux livres par jour de quelque espèce de boisson qui supplée à la rareté du vin.

Il donne la description du *Cacahuate* & la manière dont on cultive cette plante ; elle est remarquable en ce qu'elle porte son fruit dans sa racine même ; elle s'éleve à la hauteur d'un demi pied, pour la manger, on la fait rôtir à un feu lent, mais elle est très mal seine, sur-tout pour la gorge, & l'on n'en fait un grand usage que dans des tems de disette ; quand il fait du Soleil cette plante est dans sa plus grande beauté, & se fanne sitôt qu'il est caché.

La Mariposa Plateada, ou Papillon argenté que M. Alzate a envoyé aussi à l'Académie, n'est point décrit dans M. de Réaumur, quoiqu'on en ait dans nos Cabinets. Les Crysalides en sont curieuses par leur structure, & l'Auteur ne croit pas qu'on en trouve de semblables en Europe. Il laisse aux Naturalistes de l'Académie le soin d'expliquer la façon dont le petit papillon ouvre en naissant le convercle de son cocon, lorsqu'ils auront examiné la manière avec laquelle il est ajusté : il a tous les ans, dit il, une infinité de cocons & n'a pas encore pu s'assurer de la manière dont le papillon sort, ni de l'industrie qu'emploie le ver pour travailler si artistement son cocon ; on a peine à concevoir comment les fils étant très-glutineux, ne se collent point ensemble dans le tems de la formation du cocon.

Entre les insectes singuliers dont il parle, il y a une Araignée qui ressemble fort pour la figure aux Tarentules du Royaume de Naples, elle a à-peu-près 8 lignes de long, elle est de couleur cendrée, & velue ; elle ne paroît jamais de jour ; on la voit la nuit dans un tems serein, mais lorsqu'il doit pleuvoir ; cette araignée est un Barométre infaillible que M. Alzate dit avoir observé plusieurs fois quelques heures auparavant, ainsi que beaucoup d'autres personnes sans jamais y avoir été trompé.

Dans une terre de Dom Alonze de Gomez Secrétaire du Vice-Roi en la Jurisdiction de Singuiluca, au Nord-Est de Mexico, à vingt lieues de distance, il y avoit un domestique perclus de ses deux bras depuis son enfance. Un soir il fut pris par un ouragan terrible dans une Campagne, ce qui l'obligea de se mettre à couvert sous un arbre : là il fut frappé du coup de foudre qui le laissa quelque tems évanoui ; il ne fut cependant point blessé, au contraire quand il fut revenu à lui il se trouva avoir l'usage de ses bras & de ses mains, ce qui ressemble beaucoup aux guérisons électriques dont nous avons parlé plusieurs fois : l'autre tient ce fait de personnes dignes de foi & qui ne peuvent être suspectes d'avoir été prévenus en faveur de l'Electricité, puisqu'elles n'en avoient aucune idée.

M. Alzate doit entreprendre dans peu un voyage dans différentes parties du Mexique, pour avoir

une connoissance plus approfondie des différentes espèces de pétrifications qu'on y trouve ; il a vu des coquilles très-précieuses trouvées à Sonora, leur matière est précisément celle dont on tire l'or & l'argent. On lui assûre que dans la même Province, en creusant dans une mine, on a trouvé des corps humains pétrifiés. Il envoie à l'Académie des pétrifications des mines de Huanajuato, dont la beauté est inimitable. On trouve dans une de ses mines un grand nombre de dendrites ; de quelque manière qu'on les divise, on y voit toujours l'image d'un cédre très parfaitement imitée ; il se trouve même dans quelques-unes de ces pierres une singularité remarquable, c'est que la partie qui forme l'image du cédre est d'argent pur, & le reste de la mine propre à en fournir. Ses mines sont connues sous le nom de mines du cédre. Ces différentes observations ne sont encore qu'une ébauche de ce que la curiosité active & éclairée de M. Alzate lui a fait entreprendre de recherches en différens genres ; nous nous ferons un devoir de les annoncer à mesure qu'elles parviendront dans notre hémisphère.

NOUVELLE MÉTHODE ÉGALEMENT PROMPTE ET facile pour guérir la Gonorrhée virulente & pour s'en garantir ; à laquelle on a joint l'examen Chymique d'un remède appellé Eau antivénérienne préservative. *Par J. Warren, Anglois, Docteur en Médecine de l'Université d'Edimbourg.*

Neglecta solent incendia sumere vires. *Horat.*

A Paris, chez Quillau, rue Christine, au Magazin Littéraire ; Prault, rue de Tournon ; Roset, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Eglise. 1771. Brochure *in*-12 de 42 pages.

M. Warren, animé d'un zèle très louable pour le bien de l'humanité, expose dans ce petit Ouvrage, qu'ayant eu connoissance par un imprimé des vertus d'une eau antivénérienne préservative, & s'étant procuré de cette liqueur, qui commence à avoir de la vogue, mais dont la composition est inconnue, a entrepris d'en découvrir la nature à l'aide de l'examen Chymique. Il fait le détail des expériences par le moyen desquelles il s'est assuré que ce remède n'est autre chose que de l'alkali fixe, rendu caustique par la chaux, affoibli par une quantité d'eau assez grande, pour pouvoir être injecté dans l'urethre sans danger, & enfin aromatisé par une très-petite quantité de camphre pour le déguiser. M. Warren rappelle à l'occasion de ses expériences sur l'alkali caustique, l'ingénieuse théorie

de l'air fixe du célébre M. Black Docteur en Médecine d'Edimbourg. Il donne lui-même une théorie, très-plausible & fondée sur ses observations, de la gonorrhée virulente; & il en déduit la manière d'agir du nouveau remède dont la propriété est de prévenir l'action du virus, & même de la détruire entièrement, quand il n'y a encore que très-peu de tems qu'il a commencé à agir. L'Auteur dit s'être assuré un grand nombre de fois, qu'en faisant les injections convenables de cette liqueur, dès qu'on commence à s'appercevoir des premiers symptomes de la gonorrhée, on la guérit infailliblement, sans courir aucun risque qu'elle produise ensuite la maladie vénérienne complete, comme cela arrive pourtant quand, dans le traitement ordinaire, on arrête trop tôt cet écoulement par l'usage prématuré des injections astringentes.

Quoiqu'il soit aisé de sentir qu'un médicament de la nature de l'alkali caustique, injecté intérieurement dans des organes très-sensibles, demande beaucoup de circonspection & de prudence, M. Warren ne laisse pas que d'insister & avec grande raison, sur cet objet, & en cela il se trouve d'accord avec tous les bons Médecins, & en particulier avec M. Poissonnier, Censeur de son Ouvrage qui dit que l'*Auteur en indiquant la préparation de ce remède, ainsi que les précautions à prendre dans son usage, met tout le monde à portée de juger ce qu'il est permis ou non d'en attendre, & garantit par-là des abus dangereux auxquels le même remède présenté comme un secret par quelques personnes, exposeroit celles qui lui donneroient une confiance aveugle.*

ESSAI SUR LA PEINTURE ET SUR L'ACADÉMIE DE France établie à Rome. Par M. Algarotti, Chambellan de Sa Majesté Prussienne. Traduit de l'Italien par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au Service de Pologne.

Χαλεπὰ τὰ Καλά.
Les belles choses sont difficiles.

A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à S. Joseph. 1769. *in* 12. 336 pages & les Préliminaires 24.

M. Algarotti dans l'essai sur la Peinture n'oublie rien de ce qui peut seconder les progrès de cet art; il traite de la première éducation du Peintre, de l'étude de l'Anatomie, de la Perspective, de la symétrie, du coloris, de l'usage de la chambre noire, des plis & des draperies; de l'étude, du paysage & de l'Architecture du costume, de l'invention, de la disposition, de l'expression des passions, des Livres qui conviennent à un Peintre, de l'utilité des conseils d'un ami. de l'importance, du jugement du Public, de la critique nécessaire à un Peintre, de la balance des Peintres, de l'imitation, des amusemens du Peintre, de l'heureuse condition d'un Peintre.

Dans son Introduction, l'Auteur remarque deux causes principales qui s'opposent en général à la perfection des Sciences & des Arts. L'une est que les Parens disposent de la vocation de leurs enfans, sans consulter la Nature & leur inclination; l'autre est que même en appliquant les enfans aux objets où la Nature les appelle, on ne prend pas la route la plus courte pour atteindre le but; M. Algarotti voudroit qu'on épiât avec soin les goûts des enfans, les indices du talent naturel, & que, quand on auroit fait cette découverte, on livrât les enfans sans distraction & sans partage à la culture de ce talent naturel, & aux études propres à le perfectionner.

Dans sa conclusion, au lieu de dire, comme le commun des hommes, qu'on ne manqueroit point d'Apellés, de Raphaëls, de Titiens, si l'on trouvoit des Alexandres & des Léon X. pour les encourager, il prétend qu'on trouveroit toujours des Alexandres & des Léons X. si l'on trouvoit des Apellés, des Raphaëls, des Titiens, & que si les Princes ne récompensent plus les Artistes comme autrefois, c'est qu'ils n'y sont pas excités par les talens de ces Artistes.

Nos Lecteurs verront avec plaisir les jugemens de M. Algarotti

fur quelques-uns des Peintres les plus célébres de l'Italie.

Cimabué vers la fin du treiziè-me siècle y ressuscita la Peinture, il forma le Giotto, Massacio, &c. Deux cens ans après la renaissance de cet Art, le Ghirlandaio, Jean Bellino, Mantegna, Pierre Pérugin, Léonard de Vincy faisoient déjà d'excellens ouvrages, mais qui se ressentoient encore plus ou moins de ce *faire* dur & sec qui caractérise Cimabué. Tel étoit l'état de la peinture, lorsque Raphaël quitta l'Ecole de Pierre Pérugin, & porta l'art à sa perfection, en étudiant les statues Grecques, sans perdre jamais la Naure de vue ... C'est avec raison qu'on a donné à Raphaël le surnom de *Divin*, pour cette beauté d'expression, cette intelligence, cette noblesse, cette pureté de dessein, cette élégance des formes, cette ingénuité naturelle, ces graces touchantes qui règnent dans ses compositions. Carle Maratte avoit placé au dessus d'un tableau de Raphaël les Graces descendantes du Ciel, avec cette Inscription :

Senza di noi ogni fatica è vana.

Le Parmesan & le Corrége furent les Rivaux de Raphaël pour cet heureux don des Graces. Le tableau du Correge, qui est à Parme, & qui représente S. Jérôme & la Madeleine à genoux devant l'Enfant Jesus, est peut être, dit M. Algarotti, le plus bel ouvrage de ce genre qui soit sorti de la main des hommes.

« On voit quelques rayons du style » du Correge dans les ouvrages du » Baroche, mais en général cet » Artiste chercha plutôt dans ses » airs de tête, les Graces de l'E-» cole de Lombardie que l'élégan-» ce des Grecs & de Raphaël son » Compatriote ».

Michel-Ange, Dessinateur sçavant, profond & sévère, ne fut point gracieux. Ses compositions sont pleines de feu ; il peignit les sujets les plus terribles.

Jules Romain, génie brillant & plein de feu approcha plus de Michel Ange que de Raphaël.

L'Ecole de Florence marcha sur les traces de Michel Ange.

Le Titien a sçu rendre tous les objets avec la plus grande vérité.... Ses productions sont pleines de vie. Le sang coule sous les chairs de ses figures ; elles semblent respirer. Personne n'a égalé le Titien dans le portrait ni dans le paysage ; il ne perdit jamais de vue la Nature.

La plus grande difficulté qu'il eut à vaincre, étoit de cacher le travail que lui coûtoient ses ouvrages ; ils paroissent plutôt créés que sortis de la main d'un homme. Charles-Quint, François I. Jules II. Léon X. donnèrent au Titien les plus grandes marques d'estime.

Jacques Bassan se distingua par la force du coloris, par une juste distribution des lumières, par ces heureuses oppositions qui font sortir les objets. Il sçut tromper Annibal

Carache, comme Parrhasius trompa Xeuxis.

Paul Véronèse créa pour ainsi dire une nouvelle maniere de peindre. Incorrect dans le dessein, il négligea aussi le *Costume*, mais tout plaît dans ses ouvrages jusqu'à ses défauts.

Le Tintoret ne le céde à aucun Peintre de l'Ecole de Venise dans ses bons tableaux; celui de l'Ecole de S. Marc qu'on voit à Venise, réunit tous les avantages, dessein, coloris, composition, effets de lumière, mouvement, expression.

Après ces grands Maîtres qui n'eurent pour guides & pour modèles que la Nature & les statues Grecques, viennent ces autres Artistes, qui furent moins les Disciples de la Nature que ceux de ces premiers Peintres. Tels furent les Caraches qui chercherent à rassembler dans leur manière le mérite des plus fameuses Ecoles de l'Italie; ils prirent de l'Ecole Romaine l'élégance du dessein & celle des formes; de l'Ecole Florentine, ce qu'on appelle ici la profondeur du dessein; des Ecoles Vénitienne & Lombarde le coloris. Ce n'est ni un caractère original, ni une imitation immédiate & parfaite de la Nature qui distingue les Caraches, c'est leur ressemblance avec le *faire* du Titien, de Raphaël, du Parmesan & du Correge; le Dominicain & le Guide tiennent le premier rang dans l'Ecole de Boulogne, ils surpassèrent les Caraches. Le Guerchin élevé d'abord dans cette Ecole, se fit ensuite une manière fondée sur la nature & sur la vérité; il donnoit à tout ce qu'il peignoit un relief étonnant, il rendoit les objets palpables. Le Caravage ne représentoit guères que des sujets bas, mais son intelligence du clair obscur & les charmes qu'il sçut répandre dans ses ouvrages séduisirent même le Dominicain & le Guide.

M. Algarotti juge aussi quelques Peintres étrangers aux Ecoles de l'Italie; Velasquez, chef de l'Ecole Espagnole, & Ribeira qui s'établit en Italie où il fut connu sous le nom de l'Espagnolet. Tous deux marcherent sur les traces du Caravage. C'est de Ribeira que le bizarre Salvator Rosa apprit les principes de son art, ainsi que Luc Giordan, génie fécond, qui fut nommé *le Prothée de la Peinture.*

Rubens, Chef de l'Ecole Flamande, étudia les Ouvrages des grands Maîtres Italiens; il tient à la fois du Titien, du Tintoret, du Caravage & de Paul Véronese; mais sa manière domine, elle consiste dans une vigueur de pinceau & une grandeur de style, qui lui est particulière. Plus modéré dans ses mouvemens que le Tintoret, plus doux dans le clair obscur que le Caravage, il est moins riche dans ses compositions, moins gracieux dans sa touche que Paul Véronese; ses chairs sont moins vraies que celles du Titien, & moins délicates que

celles de Vandick son Eleve.

Le Poussin qui tient le premier rang parmi les Peintres François, étudia beaucoup les statues Grecques & les anciens monumens, il sçut choisir ses sujets & leur donner de l'ame & de la noblesse. Il auroit égalé Raphaël dont il suivoit les traces, si l'étude pouvoit donner le naturel, les graces & la vivacité; mais ses figures, selon M. Algarotti, semblent seulement contrefaire celles de Raphaël.

L'Essai sur l'Académie de France établie à Rome fut composé à l'occasion d'un bruit qui se répandit en France & en Italie, que cette Académie établie par Louis XIV. alloit être détruite.

Ce bruit allarma tous les Artistes. Les Italiens qui peut être auroient du voir d'un œil content périr une Institution d'ont l'objet est de mettre les François à côté d'eux, prirent la plume pour démontrer l'utilité d'un tel établissement. Ils préférérent la gloire des Arts à leur intérêt particulier. M. Algarotti prouve que la France devoit entretenir une Académie de Peinture, non-seulement à Rome, mais encore à Florence, à Bologne, à Venise pour remplir entiérement l'objet que Louis XIV s'étoit proposé. Les ennemis de l'Académie établie à Rome, alléguoient deux choses: l'une qu'il y a en France assez de bons tableaux Italiens & de statues antiques pour guider les jeunes Artistes: l'autre qu'on a vû plusieurs Peintres François devenir excellens sans avoir fait le voyage d'Italie.

M. Algarotti répond au premier de ces argumens par l'énumération des modèles qui manquent en France, & qu'on rencontre à chaque pas en Italie; il répond au second en discutant le mérite des grands Peintres François qui n'ont pas fait le voyage d'Italie. Il réduit ces grands Peintres à deux, Jouvenet & le Sueur. M. Algarotti convient des talens du dernier qu'il regarde comme un imitateur de Raphaël dans le petit nombre de tableaux de cet Artiste Italien qui sont en France; mais si le Sueur est parvenu à un tel mérite en puisant aux petits ruisseaux, que n'auroit-il pas fait s'il eût vu les peintures immortelles du Vatican, qu'on peut regarder comme la source du beau dans tous les genres! Quant à Jouvenet, il est fort maltraité ici; son coloris, dit on, est jaunâtre, son dessein n'est point pur, ses compositions ont l'air gêné, ses figures n'ont que des attitudes Françoises, ce Peintre enfin est maniéré. Le Traducteur, en admettant le fond du systême de M. Algarotti, prend contre lui la défense de Jouvenet, il observe que les Italiens ne rendent point justice à cet Artiste, parce que les morceaux où il s'est surpassé leur sont inconnus; tels sont, par exemple, les tableaux de l'Eglise de S. Martin des Champs à Paris. Il y avoit au-dessus du grand Autel des Capucins de Paris

une descente de Croix du même Peintre, mais tellement dégradée qu'on n'y faisoit plus aucune attention, & qu'on n'y pouvoit plus rien distinguer. M. de Marigny a fait réparer ce tableau & l'a fait placer au Louvre dans une des Salles de l'Académie de Peinture dont il fait le principal ornement. « Ce monument des grands talens de M. » Jouvenet, dit le Traducteur, » repousse d'une manière victorieu- » se les satyres des Etrangers «. Mais si deux Peintres François à force de génie sont parvenus à se passer des secours que leur eût fourni l'Italie, s'ensuit-il qu'il faille en priver tous les Peintres François, & ces deux seuls Peintres que l'Italie sans doute eût encore perfectionnés, doivent-ils prévaloir sur la multitude des grands Peintres François qui réclament en faveur de l'Italie ? Telle est la réflexion de M. Algarotti, & son Traducteur pense comme lui. Ces deux ouvrages de M. Algarotti méritoient d'être connus, & son Traducteur a rendu service aux François. Nous sommes pourtant forcés de convenir que cette Traduction n'est ni écrite ni imprimée assez correctement.

ESSAI SUR LES MOYENS D'AMÉLIORER LES ÉTUDES actuelles des Collèges. A Paris, chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnasse Italien. Avec Approbation & Permission Royale. 1769. *in*-12. 127 pages, & les Préliminaires.

Ce petit Ouvrage nous paroît contenir des idées grandes, justes & praticables. L'Auteur ne propose point de ces vastes réformes qui sont des renversemens plutôt que des changemens, il conserve le systême établi de l'éducation publique, il l'améliore, il le perfectionne, il le rend digne de former des hommes & des Citoyens, il adapte les principes de l'Education à la nature de la Société, aux Loix du Gouvernement sous lequel on doit vivre ; il releve les défauts de l'éducation actuelle & ne les exagère pas, il en indique le remède; il propose une manière de présenter aux jeunes gens les Poëtes, les Historiens, sur-tout les Philosophes Moralistes ; il veut qu'on joigne l'étude des tems modernes à celle de l'antiquité, la lecture des Poëtes & des Auteurs Nationaux à celle des Anciens ; il recommande les parallèles, soit d'Ecrivains, soit de Héros, soit d'événemens, lorsqu'ils ont entre eux quelque rapport qu'il peut être utile de saisir; il veut sur-tout qu'on fasse tourner toutes les lectures & toutes les études au profit de la Morale ; qu'on accoutume l'esprit à

à juger les actions & les hommes, le cœur à sentir le prix de la vertu; il expose sa méthode en détail. Tout ce qu'il dit sur cela est simple, lumineux & facile. L'article des châtimens est traité d'une manière qui plaira beaucoup à quiconque respecte la décence & l'humanité. » L'Auteur ne veut point qu'on » frappe les enfans, c'est les avilir, » c'est les décourager; il demande » que les punitions soient liées en» tr'elles & forment comme une » suite d'instructions sévères, qui » partent d'un principe fondamen» tal que l'Instituteur aura adopté: » elles doivent amener le repentir » d'avoir mal fait & le désir de » bien faire... Faites que le châti» ment naisse de la faute, qu'il en » soit comme une suite indispen» sable.... Otez les Livres à l'en» fant qui refuse d'étudier & qui » s'endort dans la paresse; forcez» le à jouer & à se divertir: que » ses plus agréables passe-tems lui » deviennent insupportables! Fati» guez-la de ses jeux. Forcez au » repos un enfant vif & pétulent; » opposez perpétuellement les con» traires ». L'Auteur tire de ses principes deux conséquences importantes qui sont le résultat de toute sa Doctrine sur cet article. » 1°. Ne jamais punir quand la » passion nous emporte. 2°. Ne pas » punir non plus lorsque l'enfant » est lui-même dans l'accès de la » passion ». On doit apprendre avec plaisir qu'une partie de ce Chapitre, ainsi que d'un autre, qui a pour objet l'étude de la Religion, est d'un Professeur. C'est une preuve sensible du progrès des lumières & de la disposition où sont les bons esprits dans les Colléges d'adopter les idées saines de réforme. Il règne en général dans cet Ouvrage un esprit d'impartialité, un amour du bon dans tous les genres qui attirent l'estime & la confiance.

Nous croyons devoir montrer à nos Lecteurs par un exemple la manière dont l'Auteur s'y prend pour développer à ses Eleves la moralité renfermée dans les traits d'histoire qu'il leur présente.

« Brutus fait mourir ses fils atta» chés aux Tarquins & conjurant » pour eux; l'amour de la Patrie » l'emporte sur la tendresse pater» nelle. Le sentiment dicté par la » nature, est étouffé par l'amour » du bien public. On loue l'action » de Brutus, nous ne la louerons » point. C'est le fanatisme patrio» tique qui l'arme d'une hache, » comme le fanatisme religieux ar» moit Jean Châtel d'un poignard. » On se déguise sa pensée, on croit » remplir le vœu de la Patrie, & » l'on n'est que féroce. La rage de » la célébrité nous aveugle, nous » sacrifions bien moins à la Patrie » ou à la Religion qu'à notre répu» tation; nous voulons vivre dans » la postérité, & nous y vivons en » effet, parce qu'il est des enthou» siastes pour nous louer ».

Il nous semble que voilà une belle & juste Paraphrase de ces vers d'Horace;

Est modus in rebus, sunt certi denique fines

Quos ultrà citraque nequit consistere rectum.

Et de ces deux autres vers du même Poëte, moins cités, mais non moins beaux.

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,

Ultrà quàm satis est, virtutem si petat ipsam.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

De Naples.

Inscription à l'honneur du Czar Pierre le Grand, &c. A Naples de l'Imprimerie de Raimondi. Cette Inscription que M. Torcia vient de faire imprimer à Naples, est en Latin & en style Lapidaire, accompagnée de la Traduction en Italien & en François; elle fut composée à Londres par M. Torcia, lorsqu'on parloit de la statue Equestre que l'Impératrice fait faire par le célebre M. Falconet, & qui doit être érigée à la mémoire du Fondateur de Pétersbourg & du Créateur des Arts en Russie. Elle est dédiée au Comte de Czernicheff, Ministre de la Marine, & qui étoit alors Ambassadeur de Russie en Angleterre.

FRANCE.

De Paris.

Traité de Perspective Linéaire, avec une planche en taille-douce. Par S. N. Michel, de l'Académie Royale d'Ecriture, & Maître de Mathématiques des Pages de feu S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont. A Paris, chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques. 1771. 34 pages *in 8°.*

Dans ces Elémens de perspective, M. Michel explique d'abord ce qu'on appelle en perspective point de vue, point de distance, cercle visuel, ligne de terre, points de fuite, points accidentels; il explique ensuite la manière de mettre en perspective un cube posé horizontalement, dont deux faces soient paralleles au plan du tableau, & les quatre autres perpendiculaires à ce plan; il suppose dans les figures suivantes que le cube tourne sur sa base, dans différens sens. Il explique aussi la régle des ombres, avec ses applications; le grand nombre de figures que l'Auteur emploie rendent ses explications

fort ſimples & fort intelligibles. Il finit par annoncer la méthode ingénieuſe, générale & neuve de Taylor pour la perſpective, que le P. Jacquier avoit traduite en Italien, & qu'un Profeſſeur de l'Ecole Militaire ſe propoſe de donner en François.

Aſtronomie, par M. de la Lande, Lecteur Royal en Mathématiques, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de la Société Royale de Londres, des Académies de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, de l'Inſtitut de Bologne, de la Société Royale de Gottingen, des Académies de Rome, de Florence, de Cortone, de Mantoue, de Harlem; de l'Académie des Arts établie en Angleterre, de l'Académie Royale de Marine établie à Breſt, &c. Cenſeur Royal des Livres. Seconde Edition, revue & augmentée d'un tiers. 3 Vol. *in*-4°. de 900 pages chacun, avec 42 planches en taille-douce. A Paris, chez la Veuve Deſaint, rue du Foin.

La première Edition de ce grand Ouvrage, imprimée en 1764, a été traduite en Allemand, & l'on ſe préparoit à la traduire en d'autres Langues, lorſque le prompt débit de ce Livre obligea l'Auteur d'annoncer la nouvelle Edition, dont il s'occupe depuis ſept ans; elle contient un Volume de plus, ce qui ſuffit pour faire connoître combien toutes les parties de l'Ouvrage ont été augmentées & améliorées. On y trouve ſur-tout un Recueil complet de Tables Aſtronomiques, les plus étendues & les plus exactes qu'on ait eues juſqu'à ce jour, & qui donnent à l'Aſtronomie un nouveau degré de perfection. Nous rendrons compte plus en détail de cette nouvelle Edition & des articles nouveaux qu'elle renferme.

M. Bernouilli, dans le Recueil pour les Aſtronomes qu'il vient de publier, a mis la note ſuivante. M. Scheibel, Profeſſeur de Phyſique & de Mathématiques & habile Aſtronome à Breſlau, qui avoit commencé de traduire l'Aſtronomie d'abord après qu'elle fut publiée, & qui avoit enſuite été obligé d'abandonner ce travail, n'attend à préſent pour le reprendre, que la publication de la nouvelle Edition.

Obſervations ſur les Bouſſoles.

M. d'Après avoit communiqué à l'Académie Royale de Marine quelques obſervations qu'il a faites, par leſquelles il s'eſt apperçu que, lorſqu'on approche deux bouſſoles l'une de l'autre, elles ne conſervent plus la même direction reſpective qu'elles affectoient à une plus grande diſtance, & il propoſoit de ne ſe plus ſervir déſormais que d'une ſeule bouſſole dans les habitacles des Vaiſſeaux.

L'Académie Royale de Marine a obſervé ces différences & elle en a cherché la cauſe; on a trouvé

qu'elle étoit l'effet de la différente force de l'aimant dans les aiguilles : on a comparé deux boussoles très-inégales; & en les rapprochant à un pied de distance, il est arrivé que l'une déclinoit de 30° pendant que l'autre déclinoit seulement de 21° ; ceci fournit un moyen facile de comparer la force des aiguilles aimantées : la plus forte résiste le plus à leur action réciproque,& se maintient plus près de la direction qu'elle affectoit lorsqu'elle étoit isolée. Ainsi l'usage généralement suivi, de placer deux boussoles dans les habitacles des vaisseaux, a, comme on voit, des inconvéniens considérables. Les erreurs dont cette mauvaise disposition est la source, peuvent avoir les suites les plus fâcheuses. Le desir de les prévenir a porté l'Académie Royale de Marine à publier des expériences aussi importantes pour la sûreté de la Navigation, & elle les a fait imprimer à Brest en 4 pages *in* 4°.

Principes Physiques dans lesquels la nature consultée par des expériences nouvelles décide les questions qui partageoient tous les Physiciens Modernes. Par le R. P. Bertier de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre de la Société Royale de Londres. Tome IV.

Explosis qualitatibus occultis... & attractione quæ cum saniore philosophandi ratione non potest consistere. *Euler.*

A Paris, de l'Imprimerie Royale 1770. 205 pages *in*-12.

Nous avons annoné en 1763 les premiers Volumes des *Principes Physiques* du Père Bertier, dans lesquels il exposoit avec une sorte d'impartialité les preuves du Neutonianisme, & les objections qu'on peut faire contre ce systême fameux, adopté aujourd'hui par tous les Astronomes & par tous les Géomètres. L'expérience par laquelle M. Coultaud, Professeur de Physique à Turin, a trouvé qu'une pendule avançoit au haut des Alpes, a fait renaître le penchant que le Père Bertier avoit toujours eu à rejetter l'attraction & le vide, il regarde cette expérience comme décisive ; mais il rapporte cependant le raisonnement par lequel M. Bouguer l'avoit expliquée d'avance dans les principes de l'attraction Neutonienne. L'Auteur revient aussi dans cet Ouvrage sur l'article des Comètes qu'il avoit traité dans un autre Volume, & appuye par de nouveaux raisonnemens le sentiment qu'il a adopté, que les Comètes ne sont point des Planètes, mais des corps produits de tems en tems par le choc des tourbillons, & qui disparoissent quelquefois tout-à-coup ; il cite à ce sujet une Lettre de M. le Gentil à M. de la Lande, où il est dit que la Comète de 1770 qu'il avoit observée le 30 Juin, avoit disparu le 1 Juillet ; mais M. le Gentil ne sçavoit pas que cette Comète qui faisoit plus de 40°

par jour à cause de sa proximité de la terre, étoit parvenue le premier Juillet jusques vers le pole boréal, & qu'on l'observoit à Paris, dans le tems où M. le Gentil ne la voyoit plus dans l'hémisphère austral. L'Auteur cite aussi Hevelius comme ayant vu avec plusieurs personnes la Comète de 1661 se diviser en plusieurs parties; mais nous ne pouvons-nous dispenser d'observer que dans ce qu'il dit à la page 721 de sa Cométographie, il renvoie à la figure de la page 458, où l'on voit clairement que le noyau unique étoit seulement marqué de différentes taches que l'on pouvoit appeller des noyaux différens, mais dont l'apparence pouvoit très-bien être produite par la densité inégale des différentes parties de l'atmosphère de la Comète. Au reste Hevelius est le même qui prétendoit avoir vu Saturne composé de trois globes distincts & séparés; on n'avoit pas dans ce tems-là d'aussi bonnes lunettes qu'on en a actuellement. Le Livre du Père Bertier n'en sera pas moins utile pour ceux qui conservant encore quelques doutes dans ces matières voudront apprécier par eux mêmes toutes les objections qu'on a pu faire contre la nouvelle Physique adoptée aujourd'hui dans toutes les Académies de l'Europe.

Manuel des Créanciers & des Débiteurs de rentes, où l'on trouve d'un coup d'œil ce qu'un capital quelconque (depuis vingt sols jusqu'à cinquante mille livres) donne de rente, pour tel nombre d'années, de mois & de jours que ce soit, à cinq pour cent; 1°. sans retenue du vingtième, 2°. avec déduction du premier, 3°. avec déduction du second & des quatre sols pour livre. Le tout conformément aux Edits & Déclarations du Roi sur ces matières. A Mirecourt, chez Christophe Gauthier, Libraire, vis-à-vis les Cordeliers; & se trouve à Paris, chez Ganeau, Libraire, rue S. Severin. Avec Approbation & Privilége du Roi. Brochure *in*-4°. de 128 pages.

L'Esprit de la Ligue, ou histoire politique des troubles de France pendant les XVI & XVII siècles. Par M. Anquetil, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. Seconde Edition, corrigée & augmentée. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, 3 Vol. *in*-12. Le 1 de 417; le 2 de 342, & le 3 de 392 pages.

La premiere Edition de cet Ouvrage a paru en 1767, & nous en avons rendu compte alors dans notre Journal, ainsi nous nous croyons dispensés d'en donner un nouvel extrait. Nous nous bornons à dire que l'Auteur a recueilli avec soin les observations que plusieurs personnes ont bien voulu lui commu-

niquer, & qu'il en a fait usage dans cette nouvelle Edition qui est véritablement corrigée & augmentée considérablement. Il répond à quelques objections qui lui avoient été faites, & avoue en avoir profité quand elles lui ont paru fondées. Nous ne doutons point que cette nouvelle Edition n'ait le même succès que la première. Le soin que l'Auteur a pris de consulter les sources, son exactitude & la manière dont il présente les événemens, rendent son Ouvrage très-intéressant pour toute sorte de Lecteurs. M. Anquetil a choisi entre les faits ceux qui ont le plus contribué à la marche & au dénouement de l'intrigue, ceux principalement qui en montrent les ressorts secrets; ainsi il a cru devoir intituler son Ouvrage l'*Esprit de la Ligue*; parce qu'à proprement parler, il ne s'attache qu'à développer les causes de cette fameuse action. Il a mis à la tête la liste des Auteurs qu'il a consultés, & il y joint les observations & les jugemens que la lecture de leurs Ouvrages lui a fait naître. Indépendamment des additions qui se trouvent dans le texte, l'Auteur y ajoute encore quelques notes. Cet Ouvrage est terminé par une Table des matières.

Histoire Moderne des Chinois, des Japponnois, des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russiens, & des Américains, pour servir de suite à l'Histoire Ancienne de M. Rollin; continuée par M. Richer, depuis le douzième Volume. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais, & Desaint, Libraire, rue du Foin, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes. Le Tome dix-neuvième de 478. Le Tome vingt-unième de 468 pages. Prix de trois livres relié.

Comète observée à Paris le premier Avril 1771.

Cette Comète est la 60e dont l'orbite ait été calculée de manière à pouvoir la reconnoître dans une seconde apparition; les Elémens que nous en avons publiés n'étoient établis que sur un petit nombre d'observations; les voici calculés de nouveau & plus exactement par M. Pingré;

Lieu du nœud ascendant,	0s 27° 51′ 0″
Inclinaison,	11 15 29
Lieu du périhélie,	3 13 28 13
Distance périhélie,	0,90576

Passage au périhélie le 18 Avril à 22h 14′ 27″ t. m.

Son mouvement est direct, c'est-à-dire selon l'ordre des signes.

AVIS.

On trouve chez Ganeau, Libraire, rue S Severin, les Tomes 33 & 34 de l'Histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent; traduite de l'Anglois par une Société de Gens

de Lettres. Ces deux Volumes *in*-4°. imprimés à Amsterdam en 1771, contiennent l'histoire de la République de Venise.

Plus les Tomes 19 & 20 de l'Histoire Universelle, traduite de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres, contenant l'Histoire Moderne de tous les Empires, Royaumes, Etats, Républiques, &c. Ces deux Volumes, les mêmes que les précédens, renferment l'Histoire de la République de Venise.

Le même Libraire distribue les Volumes précédens.

Livres nouveaux qui se trouvent chez Cavelier, Libraire à Paris.

Heineccii (Jos.) Elementa Juris Civilis, secùndum ordinem Pandectarum commoda auditoribus adornata. Editio novissima, aucta & emendata, 2 Vol. *in*-8°. Francofurti 1770. broché, 8 liv.

Artis Medicæ Principes Præfatus est Albert de Haller. Tom. IVe. *in* 8°. Lausannæ, 1771. broché, 3 livres.

Haller (Albert) Primæ Lineæ Physiologiæ, in usum Prælectionum Academicarum. Editio quarta aucta & emendata. 12. Lausannæ, 1771. broché 2 liv. 10 sols.

Médecine Vétérinaire, contenant l'exposition des maladies du cheval, du bœuf & de la brebis. Par M. Vitet D. M. 3 Vol. *in*-8°. Lyon, 1771. broché 18 liv.

Avis aux Meres qui veulent traiter leurs enfans dans la Rougeole & la petite vérole, suivis d'une question sur l'Innoculation. Par M. Menuret D. M. de Montpellier, *in* 12. Lyon, 1770. broché 2 livres.

De la fermentation des vins, & de la meilleure manière de faire de l'eau-de-vie, *in* 8°. Lyon, 1770. broché 3 liv.

Autres Avis.

Globes Céleste & Terrestre de Guillaume Delisle, d'un pied de diamètre, revus & augmentés par Philippe Buache : prix 84 livres chacun. — Hemisphères Septentrional & Méridional, avec les Nouvelles Découvertes. — Carte de la Turquie, Arabie & Perse, nouvelle Edition, augmentée. — Suite des Cartes & Tables de la Géographie Physique, où l'on représente la Terre, divisée naturellement par les chaînes de Montagnes & les terreins ou bassins de fleuves, avec leurs rivières. Cette suite consiste en une Carte de la France Physique, une Carte du bassin de la Seine, trois Tables analytiques & relatives à ces deux Cartes, & un Tableau de la crue & de la diminution des eaux de la Seine, depuis 1730, jusqu'en 1767.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
DU MOIS D'AOUT 1771.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

SEPTEMBRE.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMBRE M. DCC. LXXI.

LETTRE SUR DES TABLES DE SINUS EXTRÊMEMENT rares, adressée à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Par M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences.

Les Tables de Sinus dont tous les Mathématiciens ont un besoin si fréquent, & qui ont servi à calculer les Logarithmes dont ils se servent, furent l'ouvrage d'un célébre Professeur de Wittemberg, nommé Georges Joachim *Rheticus ;* il étoit du Pays des Grisons, ou du voisinage, étant né à Feldkirch, dans la Suabe, près d'Apenzel, le 15 Février 1514. Copernic lui inspira le courage de se livrer à ce travail, & pendant 12 ans, il entretint chez lui des Calculateurs pour travailler à ces Tables. Rheticus mourut en 1576, *Valentinus Otho* ou *Otto* son Disciple, fit la revue de ces Tables & parvint à les

publier en 1594, à Heidelberg, dans un gros Volume intitulé: *Opus Palatinum*, avec le secours de l'Empereur & de plusieurs Princes qui contribuerent à la dépense; on trouve dans ce Volume les Tables de Sinus & de Tangentes, avec ce titre: *Magnus Canon Doctrinæ Triangulorum.*

Barthelemi *Pitiscus* de Grunberg en Silesie étoit à Heidelberg vers 1610, le Prince Palatin Fréderic IV Duc de Bavière le chargea de travailler à la correction de ces Tables de Rheticus où les Sinus étoient calculés pour un rayon de onze chiffres, & qui se trouvoient dans l'*Opus Palatinum*. Cette correction étoit importante, mais pour la bien faire, il étoit nécessaire d'avoir sous les yeux des Sinus calculés avec un plus grand nombre de chiffres que ceux qui étoient imprimés; & il étoit fort embarrassé de se les procurer. Il soupçonnoit que Rheticus avoit calculé toute la Table des Sinus, en supposant quinze zéros dans le rayon, & de dix en dix secondes. Otto qui les avoit publiés autrefois sembloit en être persuadé, mais il étoit déjà vieux, sa mémoire étoit affoiblie & il ne put indiquer l'endroit où l'on devoit chercher ce Manuscrit. Il croyoit cependant l'avoir laissé à Wittemberg; Rheticus y envoya un Copiste, qui revint sans avoir rien pu découvrir. Otto avoit toujours gardé les papiers de Rheticus; après sa mort ils tomberent entre les mains de Jacques Christmann qui y trouva cette Table de Sinus tant desirée; Pitiscus visita ces papiers déjà effacés, & prêts à tomber en pourriture, il les rangea avec le plus grand soin & la plus grande satisfaction.

Il y trouva 1°. une copie de toute la Table des Sinus de dix en dix secondes pour un rayon de seize chiffres avec les différences premieres, secondes & troisièmes. 2°. Les Sinus du premier & du dernier degré, pour chaque seconde, avec les différences premieres & secondes. 3°. Le commencement d'une Table des Tangentes & des Secantes de dix en dix secondes, avec les différences premieres & secondes. 4°. Une Table complette des tangentes & secantes de minute en minute pour le même rayon.

Ces Tables ne suffisoient cependant pas: afin de corriger complètement celles d'Otto, il falloit, sur-tout pour le commencement, des Sinus d'un plus grand nombre de chiffres; la principale difficulté étoit pour les premieres minutes, après quoi les calculs de Rheticus étoient suffisans; cela n'empêcha pas Pitiscus de l'entreprendre & d'aller en assez peu de tems jusqu'au commencement du septième degré; & comme au delà de ce terme les Tangentes & les Secantes des minutes étoient toutes très-exactes, & que dans celles des secondes l'erreur ne passoit que rarement le dernier chiffre, & jamais le pénultième, il ne croyoit pas la correction d'une grande importance; cependant il crut faire une chose agréable & utile aux Mathémati-

ciens que de publier ces Tables de Rheticus, il fit pour cela plusieurs tentatives, jusqu'à ce qu'enfin Jons Rose Libraire de Francfort, voyant que la Trigonométrie de Pitiscus se réimprimoit souvent, pensa que des Tables qui paroîtroient avec son nom seroient bien reçues. David Origan célébre par ses Ephémérides, écrivit à Pitiscus dans le tems qu'il étoit à Francfort avec la Cour Palatine, une Lettre dont je traduirai un passage : « J'ai appris, » dit-il, par les Lettres de Werner, » que vous préparez une Edition » des Tables de Sinus où il y a » plus de chiffres que dans l'*Opus* » *Palatinum* d'Otto avec qui j'ai été » fort lié autrefois; ces sortes d'é- » tudes me plaisent infiniment par » ce qu'elles ne nuisent à person- » ne, & nous mettent sans cesse de- » vant les yeux la sagesse & la bonté » du Créateur; je vous prie avec » instance de suivre ce projet avec » ardeur, & de publier ce Livre ines- » timable (*Aureum immo Gem-* » *meum*); non-seulement vous ser- » virez aux études d'un grand nom- » bre de personnes, vous rendrez » service à la postérité, ces sortes » de connoissances étant de plus en » plus répandues, votre nom & » vos travaux seront consacrés dans » les plus célébres Bibliothèques, » & passeront à l'immortalité. Et » ne craignez pas qu'il y ait à per- » dre pour vous ou pour celui » qui fera des dépenses à cette oc- » casion ; quand on en tireroit » 1500 Exemplaires on trouvera à » les placer, & il y aura un bénéfice » certain, car nous voyons presque » par-tout les Sciences Mathéma- » ques prendre faveur, les nou- » velles découvertes déterminent » chacun à s'en occuper ».

Le Libraire Rose à la vue de cette Lettre fut confirmé dans sa résolution, & il promit qu'après la Foire d'Automne on commenceroit l'impression. De retour à Heidelberg Pitiscus mit en ordre les deux Tables de Rheticus, dont nous avons parlé, & qui sont imprimées, avec quinze chiffres, dans l'Ouvrage dont il s'agit; il est intitulé : *THESAURUS MATHEMATICUS, sive canon sinuum ad radium* 1000000000000000, *& ad dena quæque scrupula secunda quadrantis; una cum sinibus primi & postremi gradûs ad eumdem radium & ad singula scrupula secunda quadrantis, adjunctis ubique differentiis primis & secundis, atque ubi res tulit etiam tertiis; jam olim quidem incredibili labore & sumptu à Georgio Joachimo RHETICO supputatus, at nunc primùm in lucem editus à Bartholomæo PITISCO Grunbergensi Silesio. Cujus etiam accesserunt* 1°. *principia sinuum ad radium* 1 00000 00000 00000 00000 00000, *quàm accuratissimè supputata*, 2°. *Sinus decimorum tricesimorum & quinquagesimorum quorumque scrupulorum secundorum per prima & postrema* 35 *scrupula prima ad radium* 1 00000 00000 00000 00000 00. *Francofurti, excudebat Nicolaus Hoffmannus, sumptibus Jonæ Rosæ anno* CIↃ IↃ XIII.

Tel est le Livre précieux que j'ai

voulu faire connoître aux Mathématiciens, & dont je n'ai jamais pu voir que trois exemplaires, dont un est chez M. *Jousse*, célébre Conseiller au Présidial d'Orléans, qui posséde également le second Volume d'Hevelius & plusieurs autres Livres rares en Astronomie; il a cultivé cette Science avec succès dans sa jeunesse, & quoiqu'il en ait sacrifié les détails aux devoirs importans de la Magistrature & aux Ouvrages de Jurisprudence qui lui ont mérité une si juste réputation, il revient quelquefois avec plaisir sur ses premiers goûts pour les Sciences. M. Jousse a bien voulu me confier ce Livre & me l'envoyer à Paris. En l'examinant j'ai été surpris de ne point trouver les deux articles que Pitiscus dit y avoir ajoutés & qui sont même anoncés dans le titre, sçavoir le commencement des Sinus pour un rayon de 26 chiffres calculés algébriquement, & les Sinus des secondes en allant par 10, 30, & 50, depuis zéro jusqu'à 35 minutes avec leurs co-sinus pour un rayon de 23 chiffres, afin que le Lecteur pût être décidément assuré des 20 premiers chiffres. Il y avoit joint les différences premieres, secondes, troisièmes, quatrièmes & cinquièmes, pour faire voir la régularité de leur progrès. Ces deux objets ne sont point dans l'Exemplaire de M. Jousse; s'il existe quelque Savant possesseur de cet Ouvrage, je l'invite à nous apprendre comment il est terminé; la mort de Pitiscus arrivée dans la même année que le Livre parut, sçavoir en 1613, pourroit avoir empêché la publication des deux Parties qu'il avoit résolu d'y faire entrer.

Il se proposoit même de publier la table entière des Sinus Tangentes & Secantes de chaque minute, pour le rayon de seize chiffres, avec les différences; *Adrianus Romanus* l'en dissuada, en lui faisant observer que les Sinus de chaque minute auroient été une répétition, que les Tangentes & les Secantes vers la fin du quart de cercle auroient eu le même défaut que dans l'*Opus Palatinum* avant la correction de Pitiscus, & que personne n'avoit besoin de Tangentes & de Secantes plus grandes que celles qui sont dans cet Ouvrage. Il céda à ces raisons & ne donna point à l'Imprimeur cette Table, mais il offroit de la publier si on le desiroit, de même que le commencement de la Table des Tangentes & des Secantes de dix en dix secondes, dans les deux premiers degrés; il ne les publia point pour ne pas augmenter trop le prix de ce Volume.

Le principal usage de ces grandes Tables publiées par Pitiscus est de pouvoir corriger & vérifier avec sûreté & avec exactitude toutes les Tables de Sinus, & reconnoître les fautes d'impression qui s'y seroient glissées, par l'examen des différences premieres, secondes & troisièmes; cela est si important, dit Pitiscus, que si j'étois adonné aux Mathématiques par état, j'acheterois un pareil trésor à tout prix.

Quand les Sinus sont vérifiés, il est facile de vérifier les Tangentes & les Secantes qui en dépendent, & Pitiscus les corrigea dans l'*Opus Palatinum*, comme il en avertit dans la Préface de cet Ouvrage corrigé. Il n'y avoit que les 35 premieres minutes où ces Sinus ne suffisoient pas : il falloit des Sinus de 20 chiffres, & ce fut pour cela que Pitiscus les calcula, & les donna à l'impression par le conseil d'Adrianus Romanus, pour que tout le monde vît le fondement de la correction de l'*Opus Palatinum*, & pût la vérifier.

« Si quelqu'un, ajoute-t-il, continuoit cette correction que j'ai » poussée jusqu'au 7ᵉ degré, & publioit les Tangentes & les Secantes de dix chiffres, avec les » Sinus de dix chiffres, & les deux » degrés extrêmes de seconde en » seconde, il mériteroit l'immortalité autant que celui qui combattit l'Hydre de Lerne; pour » moi je ne le dois ni ne le puis, » à moins qu'il ne me vienne un » calculateur, sur qui je puisse compter comme sur moi-même ».

Ce que Pitiscus desiroit étoit trop difficile à trouver; d'ailleurs l'invention des Logarithmes dont on commença de faire usage en 1614, c'est-à-dire l'année d'après la mort de Pitiscus, a éloigné le goût d'une pareille entreprise, & rendu les Sinus naturels beaucoup moins importans qu'ils ne l'étoient autrefois; mais l'Ouvrage dont j'ai parlé ci-dessus a lui-même servi beaucoup à ceux qui ont calculé les Tables de Logarithmes de dix en dix secondes.

L'Académie des Sciences possède un Manuscrit précieux de même espèce que ceux de Rheticus, c'est une Table des Logarithmes, des Sinus & des Tangentes pour chaque seconde, avec onze chiffres, dans les quatre premiers degrés, & dans la même forme que les grandes Tables d'Ulacq, qui sont si rares actuellement; ce Manuscrit est de M. Mouton, qui publia à Lyon en 1670 des observations intéressantes; il a été copié deux fois, pour M. de Mairan, & M. Maraldi, & j'ai procuré l'impression des 8 premiers chiffres des Sinus & des Tangentes dans la nouvelle Edition des Logarithmes, donnée à Avignon depuis quelques mois par le P. Pézenas; il seroit à souhaiter qu'on publiât le Manuscrit tout entier.

A l'occasion des Livres rares d'Astronomie, je crois devoir dire un mot du plus rare & du plus curieux de tous, c'est le Livre des Observations d'Hévelius intitulé : *Johannis Hevelii Machina Cælestis pars posterior, rerum uranicarum observationes tam eclipsium luminarium quam occultationum planetarum & fixarum, nec-non altitudinum Meridianarum Solarium Solstitiorum & Equinoctiorum, una cum reliquorum Planetarum fixarumque omnium hactenus cognitarum, globisque adscriptarum, æque ac plurimarum hucusque ignotarum observatis, pariter quoad distantias altitudines Meridianas & declinationes,*

additis innumeris aliis notatu dignissimis, atque ad Astronomiam excolendam maximè spectantibus rebus, plurimorum annorum summis vigiliis, indefessoque labore ex ipso æthere haustas, per multisque iconibus, authori manus æri incisis, illustratas & exornatas, tribus libris exhibens, Gedani in ædibus auctoris, ejusque Typis & sumptibus 1679.

Le second Livre qui commence ce Volume a 840 pages *in folio*; le troisième & quatrième Livre 446 pages. Mais ces derniers Livres manquent à l'Exemplaire qui est au dépôt de la Marine, & dont l'Auteur avoit fait présent au célébre Picard, probablement dans un tems où le troisième & le quatrième Livre n'étoient pas encore imprimés.

Je ne connois que quatre exemplaires en France de cet Ouvrage d'Hevelius, à la Bibliothèque du Roi, à celle de Sainte Geneviève, chez M. Maraldi, & chez M. Jousse à Orléans : il y en a si peu dans l'Europe, qu'on peut regarder cet Ouvrage comme un Manuscrit: l'incendie affreux qui consuma sept maisons, les machines, la Bibliothèque & les papiers d'Hevelius, le 26 Septembre 1679, fut cause de la perte de cette Edition, dont il n'est resté que les présens faits à divers Astronomes de l'Europe, parce qu'ils étoient déjà partis, l'Ouvrage étant terminé depuis le 8 Janvier 1679, comme l'Auteur nous l'apprend dans son Ouvrage intitulé *Annus Climactericus*, imprimé en 1683.

Le Livre de M. de la Caille intitulé *Astronomiæ Fundamenta*, est un Livre de même espèce, quoique d'un bien moindre Volume, mais qui deviendra extrêmement rare à son tour, à cause du petit nombre d'exemplaires que l'Auteur en avoit fait tirer; quant à présent je n'en connois qu'un Exemplaire en vente; chez M. Delatour, rue S. Jacques, au prix de 30 livres; c'est un avis qui pourra être agréable à quelque Astronome.

MÉMOIRES

LA COLOMBIADE. POEMA DI MADAMA DU BOCCAGE; tradotto dal Francese in Milano.

Tu spiegherai Colombo a un nuovo Polo
Lontane si le fortunate Antenne,
Che appena seguirà con gli occhi il volo
La Fama, che ha mille occhi, e mille penne;
Canti ella Alcide, e Bacco, e di te solo
Basti ai posteri tuoi, che alquanto accenne;
Che quel poco dara lunga memoria,
Di Poema degnissima, & d'Istoria.

Tasso Ger. Lib. Can. 15.

In Milano, Nella Stamperia di Giuseppe Marelli. 1771. Con Licenza de Superiori. Petit *in*-12. 251 pages, & les Préliminaires 20.

Le Poëme de la Colombiade par Madame du Boccage, est une des plus grandes & des plus difficiles entreprises qu'une femme ait sçu exécuter. *Il più bel pezzo di Poesia che sia sortito dalla penna di' una Donna*, dit l'Auteur de l'Epître Dédicatoire de la Traduction Italienne de ce Poëme. Il nous semble qu'on n'a point été assez frappé des difficultés qu'offroit la nature du sujet, & de la multitude de connoissances qu'elle exigeoit dans des genres peu familiers aux femmes les plus instruites, tels que la Géographie, l'Astronomie, la Navigation, l'Histoire Naturelle, les procédés des Arts, &c. Il falloit non-seulement connoître tous ces objets, déjà très-difficiles à bien exposer en Prose, mais encore avoir le talent de les exprimer d'une manière sensible dans de beaux vers; il falloit peindre un monde nouveau, où les hommes, les animaux, les plantes, l'ordre Moral & Physique n'ont presque rien de commun avec ce que nous connoissons dans nos climats, il falloit sur-tout, (& ce n'étoit pas l'article le plus aisé) ne présenter que dans le plus beau jour l'expédition de Cristophe Colomb, & rendre les Espagnols intéressans, sans calomnier les Américains & sans trop altérer la vérité de l'Histoire. C'est en voyant toutes ces difficultés vaincues dans la Colombiade qu'on apprend qu'il falloit les vaincre.

Nous avons rendu compte de ce Poëme dans notre Journal de Mars 1757. Il méritoit à tous égards les honneurs de la Traduction; il les avoit déjà obtenus en Allemagne. Dès 1762 on avoit imprimé à

Glogau une Traduction Allemande de ce Poëme. Nous n'avons pas besoin de remarquer combien est heureuse l'épigraphe qu'on lit à la tête de la Traduction Italienne. Le Tasse par ces vers sembloit prédire la Colombiade ou avertir de la faire. L'Epître Dédicatoire adressée à Son Excellence Madame la Marquise *Artemisia Spinola Balbi*, est également obligeante pour cette Dame & pour la femme illustre à qui l'on doit le Poëme de la Colombiade. L'Introduction est un Ouvrage important & qui fait sentir l'importance du sujet du Poëme. On y réfute l'Auteur des Recherches Philosophiques sur les Américains, auquel on reproche d'avoir trop dégradé l'Amérique & ses habitans.

Cet ingénieux Auteur avoue qu'il n'a point été dans l'Amérique ; il ne peut donc parler de ce Pays que sur la foi des Voyageurs, il adopte en effet de leurs récits, tout ce qu'il croit favorable à son Systême, il rejette sans preuves tout ce qui lui est contraire. Cela est commode, mais cela est-il juste ?

Quant à l'objet Physique, on observe ici qu'il en est de l'Amérique, comme des autres parties du monde ; qu'on y trouve des terreins de différente nature ; que la largeur extraordinaire de quelques fleuves, la direction des vents & des montagnes, la combinaison de diverses causes Météorologiques & Topographiques y rendent certains Pays marécageux, aquatiques & mal-sains ; que c'est plutôt une exception qu'une régle générale, & qu'il y a en Amérique des Pays très-étendus, où il ne pleut jamais. Tel est le Pérou, contrée où dans une espace immense on ne connoît ni la pluie ni le tonnerre ; il ne pleut guéres au Méxique que dans deux ou trois mois de l'année. En général le Méxique, le Pérou & le Chili sont des Pays riches & fertiles, & l'Amérique, même septentrionale, n'est point dépourvue de ces avantages.

Quant au Moral, les Voyageurs les plus exacts & les plus justes ont jugé des Américains bien plus favorablement que l'Auteur des recherches Philosophiques ; ils nous ont vanté la sagesse du Gouvernement des Incas ; la Législation, la Politique, les principes d'éducation des grands Empires de l'Amérique, tels que le Méxique, le Pérou & le Chili, ont obtenu leurs éloges. Colden & la Hontan nous ont même peint avec avantage la République des Iroquois ; la belle défense que firent les Peuples du Chili & diverses Peuplades des Sauvages, a mérité l'estime des Espagnols mêmes. Si Pizarre & Cortès ont trouvé moins de résistance chez les Peuples du Pérou & du Méxique, on n'en peut tirer aucune conséquence défavorable à ces Peuples ; ce fut l'effet naturel de la terreur que leur inspiroient les armes à feu, dont l'usage leur étoit absolument inconnu, ce fut l'effet aussi de la supé-

riorité que les Peuples des Pays froids ont assez généralement sur ceux qui habitent des Pays chauds.

M. le Comte Algarotti ajoute aux causes Physiques des causes morales & politiques d'un assez grand poids. La conquête de l'Amérique, selon lui, eût éprouvé bien plus de difficultés sans le caractère des Princes qui regnoient alors au Méxique & au Pérou, Montezuma, Prince irrésolu & pusillanime qui ne pouvoit se déterminer à traiter les Espagnols ni en amis ni en ennemis ; Athualpa, usurpateur cruel & odieux du Pérou, Etat alors déchiré par des factions.

L'Auteur de l'Introduction prouve par les meilleures autorités & principalement par celle de M. de la Condamine, que les Péruviens & les Méxicains avoient une grande connoissance des Arts & que plusieurs de leurs anciens monumens en tout genre annoncent le goût le plus éclairé. On en trouvera des preuves satisfaisantes dans cette Introduction qui nous paroît écrite avec un esprit de modération & de sagesse propre à persuader. Ceux qui ont été séduits par les raisonnemens de l'Auteur des recherches sur les Américains, feront bien d'y opposer les raisons que contient cette Introduction, où d'ailleurs on rend justice à l'érudition, à l'élégance du style & à tous les talens de l'Auteur des Recherches.

On y trouve de plus des observations curieuses sur la température des divers climats & sur les différences de l'espèce humaine.

La Traduction est l'Ouvrage d'une Société de Gens de Lettres qui se sont distribué les dix Chants de la Colombiade ; chacun a traduit le sien. Cette Traduction nous paroît en général élégante, fidéle & aussi voisine de l'original que peut l'être une Traduction en vers. Il nous semble qu'il n'y a qu'une profonde connoissance de la Langue Italienne, qui puisse faire appercevoir des différences dans le degré de mérite de chaque Traducteur. Un même modèle, imité avec le même soin, leur a donné à tous une ressemblance générale. A l'œil de l'Etranger tout paroît aussi fidélement traduit que le peu de morceaux que nous allons citer pour exemples.

Au commencement du second Chant, Colomb instruit un Vieillard vertueux qui l'avoit reçu dans une des Antilles & qui avoit exercé envers les Espagnols tous les devoirs de l'Hospitalité : ce Sauvage croyoit l'Univers borné à son Isle, idée assez généralement répandue dans ces Isles, dont les habitans n'avoient de commerce avec aucun autre Peuple, il regardoit les Espagnols comme descendus du Ciel ou nés de la Mer.

Vénérable Vieillard ; répondit le Génois,
Ici la vérité va parler par ma voix :
Vous montrez des vertus dignes de la connoître.

Sçachez que dans les Cieux on ne m'a point vu naître ;
Mais que tout est soumis au Dieu qui me conduit.
L'Astre brillant du jour, les flambeaux de la nuit,
La terre & ses enfans de ce Dieu sont l'ouvrage :
J'en suis un tel que vous, mais d'un autre rivage.
Vous donnez à ce monde un cercle trop borné.
Avant de vous nommer les lieux où je suis né,
Je dois de l'Univers vous peindre l'étendue.
Aussi prompt qu'un oiseau qui se perd dans la nue,
Un Voyageur ardent à précéder le jour
Mille fois dans sa course en verroit le retour,
Avant qu'il parcourût l'enceinte de la terre.
Ce globe, suspendu dans l'Æther qui l'enserre,
Y tourne sur son axe ; & depuis six mille ans
La marche du Soleil y partage les tems.
Son oblique carrière autour de notre monde
Divise en cinq climats les Cieux, la terre & l'onde.
La Zône où vous régnez sous ses brûlans aspects,
Reçoit des jours égaux, de ses rayons directs,
Cet Astre, deux fois l'an, cherchant le Sud ou l'Ourse,
Passe à votre Zénith, poursuit au loin sa course ;
D'un pas alternatif y tempère les jours ;
En abrége l'espace ou prolonge le cours ;
Mais sa clarté perçant au travers de la nue,
Aux deux Pôles du monde à peine est apperçue ;
Le jour fuit ces déserts ; le globe lumineux
Qui pendant deux saisons les prive de ses feux,
N'y laisse pour flambeau qu'un foible crépuscule,
La Terre, aride alors, trompe l'espoir crédule ;
Et les Fleuves, dont l'air crystallise les eaux,
Sans fléchir sous leur poids y portent des fardeaux,
A leur rapidité le froid donne des chaînes.

Ces descriptions n'étoient aisées ni à faire ni à traduire. La première difficulté, heureusement vaincue, a fait vaincre l'autre.

O venerando Veglio, il labbro miò,
Il Ligure rispose, a te palesa
La verita, che ben conoscer merti
Per le rare virtu, che in te ravviso.
Dal Ciel non vengo : ma quel Dio mi guida
Che all' universo impera. Ei se l'ardente
Astro del giorno, e le notturne faci ;
Ei se la terra, e piante, uomini, e fiere,
E pesci, e augelli di sue man son opra.
Io son qual voi, mortal, ma d'altra riva
Di questo mondo, a cui veggio che date
Troppo Angusto confin. Pria che ti nomi
Il luogo u'nacqui, io vo' mostrarti quanto

S'estenda l'Universo. Il vasto cerchio
Di questa terra è tal, che in mille giorni
Uom nol potria tutto compir correndo,
Benche sempre tornasse innanzi l'alba
Infatigabilmente al suo viaggio,
Veloce come Augel, ch' occhio non segue.
In seno al liquid' Etra, ch' il circonda,
Il globo nostro sta sospeso, e gira
Sul proprio asse: e gia' da sei mill' anni
Del sole in corso vi divide i tempi;
Del sole in corso obliquamente il cerchia,
E parte in cinque fascie e Cielo e terra.
Questa dove tu regni, ei cò suoi raggi
Direttamente infuoca, e giorni, e notti
Vi rende uguali. Due fiate all' anno,
L'Austro cercando, o i gelidi trioni,
Passa al vostro Zenit, segue lontano
Il suo cammino, ed a due fascie tempra
Alternamente i dì, che abbrevia o allunga.
Ma la sua forza, ond'ogni nebbia è venta,
Per due Stagioni ai due Poli del Mondo
Debolissima giunge: e mentre fugge
Da què Deserti il dì, sol vi rimane
Quel dubbioso chiaror, che a voi tramanda
Pe' riflessi suoi rai sulla prim' Alba,
O ricadendo in mar l'Astro maggiore:
Arsa la terra allor la speme inganna
Dell' avido cultor: l'orrido soffio
Dell' algente Aquilon dell' acque annoda
Le globulose parti, e fermo il corso
A minacciosi fiumi, il lor cristallo
Addensa, & indura si, che gravi pese
Senza piéger portan sul dorso.

On trouve au commencement du quatrième chant une comparaison intéressante de ce Vieillard instruit par Colomb, avec le propre Père de l'Auteur, qui vivoit encore alors, sans aucune infirmité, quoiqu'il eût près de cent ans. « L'égalité de son ame & sa raison » éclairée le faisoient comparer » aux plus sages Philosophes de » l'antiquité.

Dans ta frugalité, trop fortuné sauvage!
De l'Auteur de mes jours je retrouve l'image:
Pendant les cent hyvers qu'ont duré vos ressorts,
La tranquillité d'ame, & la santé de corps,
Furent à l'un & l'autre un don de la sagesse:
Qu'à votre exemple, ardente à braver la mollesse,
J'hérite de vos mœurs! Puissent un jour mes vers
Des recherches du luxe affranchir l'Univers!

Nel tuo viver frugal, beato veglio
De l'Autor dè miei dì l'immago io trovo,
Nel venti lustri d'innocente vita
Tranquillo core & sanità perfetta
Ad ambo far de la virtute un dono.
Deh perche non possio di tale esempio
Seguir la traccia onde co bei costumi
E colla forza de' miei versi un giorno
Renda sicuro l'universo intero.
Da le ricerche de l'audace lusso.

Remarquons que les cinq premiers vers sont rendus non-seulement vers par vers, mais encore mot pour mot.

Les notes ont été traduites ainsi

que le Texte, & elles le méritoient ; elles sont curieuses & instructives. Celui qui a traduit le neuvième chant, auroit pu quitter un moment le personnage de Traducteur pour celui de Critique, en corrigeant une légère faute cachée dans la 61e note de ce chant, où l'on dit que la Maison de Bragance, qui avoit cessé de regner pendant près de deux cens ans, fut rétablie en 1640. sur le Trône de Portugal.

* Premiérement la Maison de Bragance n'avoit jamais regné, mais après la mort de Dom Sébastien Roi de Portugal arrivée en 1578. & celle du Cardinal Dom Henri son grand Oncle, arrivée en 1580. c'étoit Catherine, Duchesse de Bragance qui avoit les droits les plus apparens au Trône de Portugal, comme fille de l'Infant Edouard fils de Dom Emmanuel, Bis-ayeul de Dom Sébastien & père de Henri. Philippe II. Roi d'Espagne, qui usurpa pour lors le Portugal, étoit aussi petit-fils de Dom Emmanuel, mais par l'Impératrice Elisabeth, Sœur d'Edouard, laquelle n'auroit pu succéder au préjudice d'Edouard, son Frère.

Secondement de 1580 ou 1581. époque de l'usurpation de Philippe II. jusqu'à la conjuration du Portugal en faveur de la Maison de Bragance en 1640. il n'y a qu'environ 60 ans & non pas 200.

La sévérité avec laquelle nous rélevons la seule faute peut-être qui soit échappée à un Auteur si exact & si instruit, prouve que nos éloges n'ont été dictés ni par les égards dûs à son sexe, ni par les égards encore plus grands, dûs à sa réputation & à son mérite personnel.

Les noms & les qualités des Traducteurs se trouvent à la fin de l'Induction.

On vient de faire à Lyon une Edition nouvelle des *Œuvres de Madame du Boccage* en 3 Volumes, petit *in*-8°. Cette Edition est supérieure à toutes les précédentes, non-seulement par l'exécution Typographique, mais encore par l'addition de plusieurs Ouvrages, parmi lesquels il y en a un considérable ; c'est *la Mort d'Abel*, imitation du fameux Poëme de M. Gessner. Madame du Boccage a regardé ce sujet comme la suite de celui qu'elle a traité d'après Milton & l'on retrouve sous son pinceau les traits touchans, la douceur pénétrante de l'original.

Voici des morceaux par lesquels on peut juger du ton de l'Ouvrage entier.

Chant second. Adam & Eve racontent à leurs enfans les événemens qui précédent le sujet du Poëme, leur péché, leur punition. Chassés du Paradis Terrestre, ils cherchoient leur demeure nouvelle, fatigués de leur course, ils se reposent dans un antre.

Sur un lit où l'hymen adoucissoit nos maux,
Le sommeil un instant répandit ses pavots ;

Le silence y regnoit ; mais notre ame égarée,
Aux erreurs de la nuit dans l'ombre fut livrée.
Un songe nous saisit, l'effroi troubla nos sens
Quel réveil, disions-nous ! qu'est devenu ce tems,
Où, couchés sur des fleurs, contens de nos demeures
De notre doux repos rien ne troubloit les heures :
Dans ce nouveau séjour ce calme heureux nous fuit...
Quittons cet antre obscur. Dieu juste que j'implore,
Vers ces riants côteaux guide nos pas errans.
Eve avec moi prioit & traversoit les champs :
Bientôt d'un voile épais le Soleil se couronne,
Des fleurs, des fruits fanés le triste aspect l'étonne.
Le tronc des arbres morts l'arrête à chaque pas,
Et des hôtes de l'air tout lui peint les combats.
Un d'eux, en gémissant, tombe à ses pieds sans vie ;
Ses soins, pour l'animer secondoient son envie.
Vains projets ! Quoi ! dit-elle, il ne respire plus !
Est-ce un sommeil sans fin ? mes pleurs sont superflus.
Le froid glace ses sens ; cher Epoux, oui, sans doute,
C'est elle, la voici, la mort que je redoute,
Mon crime l'a fait naître ! Ah ! j'en frémis d'horreur,
Mais si ses coups affreux t'arrachoient à mon cœur !
Soutiens-moi, ce tableau m'épouvante & m'accable....
Ah ! plutôt de ton Dieu, bénissons les présens ;
Songe qu'il nous unit, nous éclaire & nous guide...
Tandis qu'au bord des eaux nous formons ces projets,
Des agneaux bondissans en couvroient le rivage.
En ces lieux, m'écriois-je, ont-ils l'abord sauvage ?
Faut-il fuir ? ... Je ne puis... les voici... quel bonheur !
De nos troupeaux d'Eden ils montrent la douceur ;
Leurs petits, leur toison, feront nos biens champêtres.

Au quatrième Chant, Caïn qui a tué Abel, est en proie aux remords.

Le jour accroît sa honte & la nuit sa terreur.

Fort beau vers.

On me demande un frère... il n'est plus... c'est pour moi
Que la foudre sans doute ici répand l'effroi.

Il entend les Anges chanter les louanges d'Abel.

Et toi, me disent-ils, écoute tes destins ;

Le Ciel maudit tes champs, tes travaux seront vains;
Il veut, pour te punir, que la honte t'opprime,
Vois le sang de ton frère, & gémis de ton crime.

Caïn malgré lui retourne à tout moment vers l'endroit où il a laissé le cadavre de son frère.

Que vois-je ici, dit-il? C'est Abel chez les Morts.
Chere Ombre, plains un frère abîmé de remords;
Tes douleurs en mourant, furent bien moins cruelles.

Adam & Eve vont au devant de Caïn & lui portent des fruits pour le rafraîchir, & le délasser de ses travaux. Au bord d'un bois un spectacle funeste vient les frapper, Eve s'écrie :

Adam, vois tu?
Grand-Dieu! Quel est l'objet à mes pieds abbattu?
J'en frémis... ! c'est Abel! je vois sa chevelure...

Réveille-toi, mon fils! tout brille en la nature,
D'aucun nuage obscur l'horison n'est borné;
Pourquoi sans mouvement restes-tu prosterné?
Malgré moi, la frayeur de mon ame s'empare.
Approchons, dit Adam; Ciel! quelle main barbare
A déchiré ses flancs? Son sang coule à grands flots!
A cet aspect, sa voix se perd dans ses sanglots;
Sur leur fils expirant tous deux se précipitent.

Caïn paroît :

C'est moi qui l'ai frappé, leur dit-il en furie,
Tous deux maudissez l'heure où j'ai reçu le jour,
Mon bras seul a détruit l'objet de votre amour,
Sous un roc, loin de vous, je vais fuir l'œil du monde.

Les regrets d'Adam & d'Eve sont aussi touchans que cette Déclaration de Caïn est terrible.

ETATS

ETATS FORMÉS EN EUROPE APRÈS LA CHUTE DE l'Empire Romain en Occident. Par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celle des Sciences de Pétersbourg ; Secretaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1771. 1 Volume *in* 4°. de 270 pages, avec une Carte de grandeur d'Atlas. Se trouve chez l'Auteur, aux Galeries du Louvre, rue de l'ortie, & à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

On ne s'attache communément dans la Géographie qu'a éclaircir ce qui a rapport à l'Antiquité ou aux tems présens. La lecture de l'Histoire Ancienne exige en effet la connoissance des différentes contrées qui ont été le théâtre des événemens ; par la même raison on est naturellement porté à connoître les Etats actuels. C'est passer trop brusquement de l'Antiquité, qui ne descend guères plus bas qu'au cinquième siècle, à notre tems. L'intervalle doit être également étudié, puisque c'est dans cet intervalle que les différens Etats qui existent actuellement en Europe ont pris naissance. M. d'Anville qui a acquis des connoissances supérieures dans la Géographie & qui par le grand nombre d'excellens Ouvrages & de Cartes exactes qu'il a publiées, a si fort contribué au progrès de cette Science, après avoir donné un Traité de Géographie Ancienne, a cru ne pouvoir être plus utile au Public que de publier aujourdui un Ouvrage qui renfermât des connoissances précises sur les différens Etats qui se sont élevés sur les ruines de l'Empire Romain. Il s'est renfermé dans de justes bornes & n'a parlé que des principales circonstances : de plus grands détails, en même-tems qu'ils auroient été inutiles, l'auroient conduit trop loin.

Cet Ouvrage est comme divisé en cinq Sections qui ont pour objet la Germanie, la France, l'Italie, l'Espagne & la Bretagne ; sous ces différens articles sont rangées toutes les Nations qui en dépendent.

L'Empire Romain déchu de sa puissance, quelquefois même soumis à des Empereurs qui tiroient leur origine des Nations barbares, fut contraint de tirer toute sa force des Peuples étrangers. On vit dans ses armées des Germains, des Sarmates, des Scythes & une foule d'autres Peuples qui s'établirent sur ses frontières, qui ensuite pénétrerent dans l'Empire, s'emparerent de plusieurs Provinces & y formerent des Etats considérables. Plusieurs de ces Peuples barbares se confédererent ; de là vint en Germanie la Ligue des *Alemanni* dont le nom commence à paroître dès le tems de Caracalla. Ils étoient Sueves d'origine, ils s'étendirent sur les deux rives du Mein, ils

pénétrerent dans la Rhetie & l'Helvétie. Cette Ligue reçut un coup mortel de la part des Francs commandés par Clovis, & les Peuples qui la composoient devinrent Sujets de Thierry Roi d'Austrasie.

Une autre Ligue formée vers la partie inférieure du Rhin fut celle des Francs qui comprenoit aussi différentes Nations. M. d'Anville fait connoître le Pays qui fut habité par cette Ligue c'est ce que nous appellons la Franconie ou *Francia Orientalis.*

Les Saxons qui passerent dans la Bretagne étoient sortis de la Chersonnoise Cimbrique. De la Bretagne ils firent des courses en Germanie & sur les bords du Rhin. Clotaire I. les vainquit, ils avoient pour voisins les Frisons qui s'étendoient jusqu'à l'Escaut.

Les Thuringi sont encore une Nation Germanique. M. d'Anville fixe la position de tous ces différens Peuples, indique les époques dans lesquelles ils ont commencé à paroître, & discute en même-tems les difficultés qui se présentent. C'est sur le même plan qu'il examine ce qui concerne les Nations Slavones sorties du Pays des Sarmates, & ensuite établies en Germanie. Il n'est pas possible dans un Extrait d'entrer dans tous ces détails curieux & approfondis, il faut les voir dans l'Ouvrage même. L'Auteur termine cet article de la Germanie par la Pologne, la Bohéme, & la Bavière.

Les Francs étoient différentes Nations Germaniques, comme nous l'avons dit précédemment. M. d'Anville dans la seconde partie de son Ouvrage traite de leur établissement sous un même nom dans les Gaules jusqu'au cinquième siècle. Ils songerent plutôt à piller qu'à conquerir. Clodion est le premier qui se soit établi dans la Gaule. Clovis après la défaite des Allemans à Tolbiac en 499 soumit les *Arborichi* que plusieurs Sçavans confondent avec les Armoriques. Ces Sçavans font aller en conséquence Clovis chez les Bretons, mais il s'agit ici de Peuples qui habitoient vers le Bas Rhin dans des Marais. M. d'Anville pense qu'il est très vraisemblable que c'est de ce Peuple qui devint François, que sortirent les *Ripuarii.*

Le nom d'*Austria* ou d'*Austrasia* désignoit dans la Langue Germanique le Pays Oriental. M. d'Anville examine la situation de cette contrée, ainsi que celle de la Neustrie, de la Bretagne, de la Gascogne, *Vasconia*, de la Gothie ou Septimanie. On sçait que les Visigoths au commencement du cinquième siècle s'étoient établis dans la Narbonnoise premiere. Toulouse fut conquise par Clovis; dans la suite les Arabes d'Espagne pénétrerent dans cette Gothie & s'emparerent de Narbonne, Charlemagne & son fils Louis Roi d'Aquitaine ayant poussé leurs conquêtes jusqu'aux Pyrenées, confierent le gouvernement du Pays à des Officiers qui n'étoient point Propriétaires, & qui avoient le titre de Ducs de Septimanie ou de Gothie. Cette

frontière s'appelloit *Marchia Hispania.*

Les *Bourgundiones* s'établirent aussi dans la Gaule vers l'an 413. ils s'y étendirent beaucoup & formerent un Royaume puissant qui fut conquis par les fils de Clovis. M. d'Anville traite ensuite du Pays que nous nommons *Provincia*, la Provence qui fut d'abord soumise aux Goths.

La France dans son état actuel comprend tout ce qui fit le partage de Charles le Chauve, à l'exception du Nord de la Flandre; on y a joint ensuite une grande partie de ce qui dans les anciennes limites de la France jusqu'au Rhin & jusqu'aux Alpes étoit échu à l'Empereur Lothaire.

L'Italie plus qu'aucune autre contrée de l'Europe a été sujette à quantité de révolutions. Après la ruine de l'Empire elle fut soûmise aux Goths, aux Lombards, aux Grecs, aux François, aux Normands, &c. M. d'Anville commence par examiner l'origine des Goths qu'il distingue des Gétes, il les suit pas-à-pas dans leurs différentes conquêtes jusqu'en Italie, il entre dans les mêmes détails pour les Lombards, ensuite il vient à la domination Françoise en Italie, qui finit à Charles le Gros; alors se forma le Royaume d'Italie. Il finit ses recherches sur l'Italie par l'établissement que les Normands y firent.

L'Espagne au commencement du cinquième siècle fut inondée comme le reste de l'Empire par une multitude de Barbares de différentes Nations, Vandales & Silinges, Suéves, Alains, Visigoths qui tous se firent la guerre jusqu'à l'entier établissement de la Monarchie des Goths. Roderic leur dernier Roi fut défait vers l'an 711 par les Maures ou Arabes qui se rendirent maîtres de l'Espagne. Ceux-ci y établirent d'abord des Gouverneurs, ensuite une branche des Ommiades qui avoient été détruits en Syrie, s'y refugia & les Princes de cette branche prirent le titre de Khalifs; enfin ils furent dépouillés par plusieurs Princes Africains qui formerent différens petits Etats en Espagne.

Pendant que les Maures étoient Maîtres de cette contrée, un Prince descendant de la famille Royale des Goths, nommé Pélage s'établit dans la Province des Asturies & s'y maintint; c'est ce que l'on appelle le Royaume de Léon. La Castille fut d'abord gouvernée par des Comtes qui en relevoient.

M. d'Anville examine ensuite ce qui concerne la Navarre, l'Aragon & sa Marche d'Espagne ou la Catalogne.

Le Royaume de Portugal s'est formé plûtard que tous les autres dont nous venons de parler; son nom vient de celui de la Ville de Porto située sur la rive du Douro; chez les Anciens on la nommoit *Cailé* ou *Calé*. Ce que nous appellons aujourd'hui Portugal, avoit été soumis aux Maures. Entre plusieurs Princes François qu'Alfonse VI Roi de Castille reçut à sa Cour,

Il eſt fait mention de Henri que quelques-uns font parent de Godefroy de Bouillon, d'autres petit-fils de Robert, Duc de Bourgogne. Alfonſe lui donna un domaine avec titre de Comté dans le Canton de *Portu callé*. Henri fit pluſieurs conquêtes ſur les Maures; ſon fils prit le titre de Duc & enſuite fut proclamé Roi par ſon armée. Cet événement arriva vers l'an 1139.

La Bretagne ou comme nous diſons actuellement la Grande-Bretagne étoit habitée par les *Britones* qui lui ont donné ſon nom. Elle fut enſuite envahie par les Saxons & par de Peuples nommés *Angli*. Ces Peuples y formerent différens établiſſemens; les Danois les ſuivirent & y devinrent très-puiſſans. Tout le monde connoît la conquête que les Normands en firent enſuite. Pendant toutes ces incurſions les anciens habitans ou les Bretons ſe refugierent dans un canton appellé *Cambria* ou *Combria* où ils furent gouvernés par des Princes de leur Nation.

La partie Septentrionale de la Grande-Bretagne étoit nommée Scotia. Les *Picti* y demeuroient, il s'y forma deux Royaumes, celui des *Scoti* & celui des *Picti*. L'Hibernie ou l'Irlande a eu également ſes Rois particuliers. S'il en faut croire les Irlandois leur Monarchie remonteroit juſqu'à des tems voiſins du Déluge, mais ce ſont des fables ſur leſquelles M. d'Anville n'inſiſte pas.

Ce Volume eſt terminé par un Mémoire ſur les Peuples qui habitent aujourd'hui le Dace de Trajan; comme il a déjà paru dans le trente-deuxième Volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, nous ne nous y arrêterons pas.

Dans tout cet Ouvrage dont nous venons de rendre compte M. d'Anville, en examinant la formation des différens Royaumes de l'Europe & en rapportant les principaux événemens qui ont concouru à leur établiſſement, s'attache particuliérement à déterminer avec ſoin tous les Pays & les Villes dont il eſt parlé; ainſi ſon Ouvrage très-important pour l'Hiſtoire de l'Europe ne l'eſt pas moins pour la Géographie qui en eſt le principal objet. M. d'Anville a conſulté les originaux & les plus anciens monumens qui nous reſtent de ces tems barbares, il les cite par-tout & met par-là ſon Lecteur en état de juger.

HISTOIRE DE LA RIVALITÉ DE LA FRANCE & de l'Angleterre. Par M. Gaillard de l'Académie Françoise, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Volumes *in*-12.

On a dit que le nom même de *rivalité* devroit être banni de dessus la terre; c'est dire que celui de *guerre* devroit aussi en être exclus. Il est sans doute dans la nature de l'homme de desirer ce bonheur : il est de son intérêt de diriger ses vues & ses efforts vers ce but : il est du devoir de sa raison de chercher les routes qui peuvent y conduire. Mais peut-il espérer d'y atteindre ? Ne seroit-ce pas se flatter de voir un jour l'âge d'or, le siècle de Saturne, l'empire de la raison établi par-tout sur les débris de celui des passions ? Néanmoins si les arts, pour perfectionner leurs productions, se proposent l'idée d'un beau parfait qui ne peut exister, il doit être permis à la Philosophie de tendre au bien & à la perfection de l'espèce humaine par l'idée d'un bonheur qui ne se réalisera peut-être jamais. Tel est l'objet que M. Gaillard a eu en vue, & qu'il développe dans sa Préface.

On a reconnu que les Ambitieux & les Conquérans sont injustes, mais on n'a pas assez dit combien ils sont insensés. On a vu tout ce que la guerre à d'horrible. On n'a pas osé voir, dit-il, tout ce qu'elle a d'absurde, & même de ridicule, si la matière étoit moins grave. Il appelle ridicule un moyen qui manque nécessairement son objet. Puisque la guerre est un moyen affreux, pour devenir légitime, il faudroit que ce fût le seul qui remplit l'objet politique.

Loin d'exiger qu'il soit unique, il suffit de demander s'il est efficace, & l'expérience de tous les siècles nous répondra qu'il ne le fut jamais. Après bien des combats, bien du sang répandu, les puissances rivales, fatiguées, épuisées n'en sont pas plus assurées de la propriété des objets qui leur avoient mis les armes à la main. Après un sommeil momentané & forcé, elles se réveillent tour-à-tour pour se disputer leur proie avec un nouvel acharnement. La découverte du nouveau monde a fourni un nouvel aliment à la fureur de combattre & d'envahir. A peine est-il resté dans l'Amérique un azyle unique à la paix & à l'humanité. A qui en est on redevable ? à des hommes bien respectables sans doute, mais en même-tems les plus ridicules de l'Angleterre. Matière de reflexions pour un Philosophe. Les Pensylvains poussèrent jusqu'à l'excès l'amour de la paix : ils s'interdisoient même la guerre défensive, ils refusoient de construire des forteresses, & de donner des barrières à leur pays, mais la méchanceté

des hommes les y força bientôt.

M. Gaillard ne se contente pas d'alléguer l'intérêt général de l'humanité pour prouver que toute guerre qui n'est pas absolument inévitable, toute guerre qui n'est pas purement de défense, porte le caractère de l'injustice. C'est encore à l'intérêt personnel qu'il montre par l'expérience de tous les siècles, par la nature des choses, par la marche invariable du cœur humain, que l'ambition même & l'injustice ne peuvent trouver leur compte dans la guerre, que le mal ne produit que du mal, que les succès des armes sont détruits par les armes, que tout vaincu ne fait que céder au tems, & attendre la vengeance, ou la préparer, que la crainte passe avec les causes qui l'ont fait naître, & laisse tôt ou tard éclater le ressentiment, que l'empire de la force est toujours incertain, toujours agité; qu'il seroit tems enfin de vivre sous l'empire de la Sagesse; que depuis la découverte de la poudre & les progrès de l'artillere, la guerre est devenue beaucoup plus absurde pour nous qu'elle ne l'étoit dans son origine sauvage & barbare, où la supériorité étoit du moins décidée par les qualités personnelles; qu'aujourd'hui un Prince, loin d'ajouter à son bonheur personnel par la conquête d'une Province étrangère, trouveroit un avantage bien plus réel à tirer de ses propres Etats tout le parti possible, en y faisant regner avec la justice l'Agriculture, les Arts, le Commerce, la Paix & l'abondance, source de la Population.

La nécessité de la Paix a toujours été sentie, toujours elle a été l'objet de l'état de guerre où il a plu aux hommes de vivre jusqu'à présent, & dans lequel ils ont imaginé un *droit des gens* dont l'esprit est de faire dans la guerre le moins de mal possible. Comment n'ont-ils pas compris que le droit des gens est incompatible avec l'état de guerre? Pourquoi ont-ils cherché à nuire, même dans la paix; pourquoi la politique est-elle devenue malfaisante par systême? Pourquoi cette maxime tyrannique, *Qui ne sçait pas dissimuler ne sçait pas régner?* « La vraie politique, dit » l'Auteur, se réduit à la justice & » à la bienfaisance. *Qui ne sçait* » *pas être juste & bon, ne sçait pas* » *régner*. Voilà la grande maxime » qu'il s'agit de bien entendre & » de bien pratiquer. Rendez vos » Peuples heureux, & donnez vos » secrets à tous les Rois ».

Mais d'où vient que chaque homme se porte naturellement à obliger son semblable, tandis que les Nations sont si attachées à se nuire? C'est, ajoute M. Gaillard, qu'indépendamment des préjugés reçus, tout individu a un sentiment de sa foiblesse qui l'éclaire & le porte à la bienfaisance, au lieu que les Nations ont un faux sentiment de force qui les trompe & les enhardir au mal. C'est peut-être bien aussi quelquefois le sentiment d'une foiblesse réelle, dont on craint qu'une Nation voisine ne profite pour son avantage. On cherche à détruire ou à prévenir une supériorité

qu'on redoute. Mais enfin en Europe les combinaisons politiques donnent à tous les Etats une force à-peu-près égale, & comme le remarque l'habile Académicien, si l'on vouloit s'élever jusqu'aux grands & vrais intérêts de tous les tems & de tous les lieux, on verroit qu'on n'en a point d'autre que de vivre en paix.

C'est dans cet esprit que, pour montrer au deux Nations l'intérêt qu'elles ont d'être amies, l'Auteur trace l'histoire de leurs haines & des erreurs de leurs pères. Il fait voir en même tems aux Anglois qu'ils ont dû leurs succès passagers à nos divisions & à nos fautes, aux François qu'ils ont dû leurs succès définitifs à des vertus trop passagères chez eux & qu'on devroit y fixer. Il s'étend sur tous les objets de rivalité entre les deux Nations; rivalité qui porte surtout, sur la Philosophie & les Arts, sur toutes les parties de l'administration, comme sur la funeste gloire des armes. Plus attaché à dévoiler les causes des guerres qu'à en suivre les opérations, il ne s'arrête aux détails militaires que lorsqu'ils font tableau, qu'ils annoncent quelque progrès ou quelque révolution dans l'art de la guerre, ou qu'ils deviennent intéressans par quelque particularité remarquable. Sans caractère public, sans mission, traitant son sujet uniquement par choix & par goût, il n'en a que plus de liberté d'être impartial. « Je dis » aux deux Nations, c'est ainsi qu'il » termine sa Préface, « je dis à » toutes les Nations, qu'elles ont » toujours un intérêt à la paix; je » parle de paix aux hommes, parce » qu'ils sont hommes, & que la » guerre appartient en propre aux » lions & aux tigres ». Encore ne voit-on pas ces animaux s'attrouper pour s'entredétruire dans des combats sanglans.

Ce n'est qu'à la conquête que fit de l'Angleterre Guillaume le Bâtard Duc de Normandie que commence la rivalité des deux Nations. Avant d'arriver à cette époque, l'Auteur suit les premiers pas qu'elles firent l'une & l'autre vers leur constitution; il décrit les ravages des Danois en Angleterre, des Normands en France, l'effet de ces ravages, les progrès respectifs des mœurs & des connoissances, les nuances à peine sensibles qui, sur un même fond de barbarie, distinguoient les Francs des Saxons. Enfin il montre qu'elle fut l'influence des Ducs de Normandie sur la France, lorsque les Normands vers le commencement du dixième siècle s'établirent dans une de nos Provinces, & quelle fut celle de ces mêmes Ducs sur l'Angleterre après les efforts qui leur en assurerent la conquête. Tous ces objets sont traités dans une *Introduction* écrite avec la concision qu'elle exige & le détail qu'elle comporte.

Après la journée de 1066, 14 Octobre, qui assûra le Trône d'Angleterre à Guillaume, ce Prince s'attacha à ne former qu'un peuple & qu'une famille, des

Danois, des Anglois & des Normands. Bientôt l'enthousiasme que causoit sa présence se refroidit. Des affaires l'ayant rappellé dans le continent, les Régens qu'il laissa en Angleterre abusèrent de leur pouvoir; Guillaume, qui ne voyoit que par leurs yeux, autorisa leurs violences, croyant ne défendre que son autorité. On osa former le projet d'un massacre général des Normands, & l'on choisit le jour des cendres, & le tems du Service Divin où, suivant l'usage, les Normands devoient assister sans armes. Heureusement Guillaume arriva, & les Conjurés qui ne l'attendoient pas coururent se cacher dans le Nord de l'Angleterre. Guillaume voyant qu'il n'étoit plus aimé, ne chercha qu'à mériter toute la haine qu'il inspiroit, & accabla les Anglois de tout le poids de la tyrannie, par des injustices, des vexations cruelles, & par des oppressions de toute espèce. Pour détruire jusqu'aux moindres traces du gouvernement Saxon; il introduisit en Angleterre les Loix & les Coutumes de Normandie. La Langue se refusa en partie à son autorité, & il ne résulta qu'un mêlange de deux idiômes.

Les succès de Guillaume réveillèrent enfin Philippe I. de son assoupissement. Il comprit combien il lui importoit d'affoiblir la puissance d'un voisin dangereux. Guillaume s'étoit engagé à donner à Robert, dit *Gambaron* ou *Courtescuisses*, son fils aîné, tous les Etats qu'il possédoit en France, lorsqu'il se seroit rendu maître de l'Angleterre; mais il étoit peu disposé à remplir cet engagement. Le jeune Prince soutenu par la France, arme contre son Père qu'il désarçonne, sans le connoître dans un combat au siège de Gerberoy dans le Beauvoisis, & avec lequel il se reconcilie. Philippe ne laisse pas de susciter de nouveaux ennemis à Guillaume, & de faire naître des troubles, soit en Normandie, soit dans le Maine. Guillaume de son côté se dispose à la vengeance & en est la victime. Après avoir brûlé Mante, une blessure que lui fait son cheval abbatu sous lui, termine ses jours. Prince dont la vie, dans ses différentes époques, fournit un égal sujet d'éloges & de censures. « Actif, infatigable, prêt à » tout, présent à tout, brave Soldat, grand Capitaine, politique » habile, Prince justicier, il sçut » vaincre, dit M. Gaillard, il sçut » gouverner, il aima mieux opprimer... Il dut ses succès à son » génie, ses revers à sa barbarie. » on ne peut lui refuser des talens » rares, des vues étendues, une » ame élevée & forte, une majesté » imposante, une énergie faite » pour entraîner; mais l'humanité » défend à l'Histoire de donner le » nom de *Grand* à un Prince qui a » fait tant de malheureux. Le grand » terrier qu'il fit faire de l'Angleterre est le plus beau monument » de son règne, & le morceau » d'antiquité le plus précieux dont » aucune Nation se puisse glorifier... » Il voulut connoître ses Vassaux » &

» & ses Fiefs, l'étendue & la valeur » des divers terreins, leur distribution en Prairies, Pâturages, » bois & terres labourables, le » nombre même des Laboureurs & » des Paysans, autant qu'il fut pos» sible. C'est ce qu'on appelle le » *Dooms day-book*. Ce monument » se conserve dans l'Echiquier ». Heureux sans doute si, au lieu de l'avidité, & de l'envie de ne laisser aux Anglois que ce qui étoit précisément nécessaire pour leur subsistance, l'amour du bien, de l'ordre & de l'équité eût présidé à l'exécution de ce plan. Guillaume le Roux fils & successeur de Guillaume le Bâtard fit revoir ce Terrier, pour augmenter les taxes.

Robert qui avoit hérité de la Normandie & du Maine fit quelques tentatives infructueuses sur l'Angleterre, & se vit réduit lui-même après quelques combats à vendre ses Etats à son Frère, c'est-à-dire à son ennemi, pour dix mille marcs; & passa dans la Terre-Sainte. L'indolence de Philippe I. ne lui permit de prendre que peu de part aux divisions des deux Frères. Louis le Gros qu'il avoit associé à la Couronne, comprit tout ce qu'il avoit à craindre d'un Roi qui réunissoit à la Couronne d'Angleterre, de vastes possessions en France. Guillaume le Roux après avoir réduit les ennemis qu'on lui avoit suscités, se disposoit à prendre possession du Duché de Guyenne & du Comté de Poitiers que le jeune Duc d'Aquitaine lui avoit vendus, pour aller cueillir quelques palmes stériles sur le bord du Jourdain, lorsqu'il périt à la chasse d'un coup de flèche. Prince qui avec tous les défauts de son père poussés jusqu'à l'excès, eut seulement quelques-unes de ses qualités vigoureuses sans aucune vertu.

Henri I, dit Courmantel son frère, profita de l'absence de Robert pour monter sur le Trône. Il accorda une Charte pour le rétablissement de la liberté, pour la réformation des abus, rappella Anselme que son père avoit persécuté, & le mit dans ses intérêts. Robert qui à son retour de la Terre-Sainte, étoit rentré en possession de la Normandie & du Maine, vendit encore pour une pension annuelle de trois mille marcs tous ses droits sur l'Angleterre, & ayant ensuite perdu ses Domaines à la bataille de Tinchebray en 1106, languit 28 ans dans les fers.

Louis le Gros avoit sans doute interêt de ne pas laisser opprimer Robert par Henri, ni réunir les Provinces de France à la Couronne d'Angleterre. Mais le Gouvernement féodal, comme le remarque M. Gaillard, mettoit des obstacles à son activité. Il s'attacha donc à diminuer la puissance des Seigneurs du Royaume & à restreindre celle de l'Angleterre qui étoit l'appui de l'autre. Pour réussir dans le premier projet, il employa la Justice & les armes. Il fit entrer dans son plan de Justice politique l'établissement des Communes & l'affranchissement des Serfs. Il diminua l'autorité des Justices Seigneuriales

par l'institution des *Missi Dominici* qui dans leurs tournées examinoient la conduite des Ducs & des Comtes, & recevoient les plaintes des parties lézées. Par ce moyen s'étant attaché une infinité de Sujets reconnoissans, il vint à bout de reduire des Vassaux plus Souverains que Sujets.

Il s'appliqua ensuite à borner la puissance Angloise dont il avoit été forcé de souffrir l'aggrandissement & les usurpations. Les sujets de guerre ne pouvoient manquer : mais après différens combats la victoire resta indécise. Henri I. mourut avec la honte d'avoir ajouté à la tyrannie qui avoit fait haïr les Princes de sa Maison. Louis VI, dont la mémoire n'est peut-être pas assez respectée, est le premier de nos Rois, dit l'Historien, qui ait compté le Peuple pour quelque chose, & qui ait saisi le vrai systême de la Royauté. Sa politique eut toujours l'équité pour base, & si l'Abbé Suger & les Garlandes partagent avec lui le mérite d'une sage administration, l'activité lui reste toute entière, comme une qualité personnelle, & cette qualité sauva l'Etat.

Louis le Jeune son fils & son successeur, guidé par une politique foible, fausse & inconstante, loin de suivre les traces de son père, perdit de vue les affaires d'Angleterre au moment qu'il y avoit le plus d'intérêt. Il vit avec indifférence Geoffroy dit Plantagenet, Comte d'Anjou, disputer la Couronne d'Angleterre à Etienne de Boulogne. Plantagenet, qui passoit pour un homme doux est connu par un trait de violence bien barbare. « Pendant qu'il étoit maître de la » Normandie, le Chapitre de Séez » procéda sans son consentement à » l'élection d'un Evêque : il fit mu» tiler honteusement l'Evêque & » les Chanoines & se fit apporter » dans un bassin la preuve de l'e» xécution de ses ordres ».

L'Historien applaudit à la bonne foi avec laquelle Louis VII rendit à Eléonore d'Aquitaine toutes les Provinces qu'elle lui avoit apportées en Mariage. « Les Politiques » Machiavellistes n'ont pas man» qué de dire qu'il auroit du ren» voyer la femme & garder la dot : » nous ne connoissons point de Loi » qui autorise les Rois à retenir le » bien d'autrui ». Louis VII allarmé de l'agrandissement de Henri Duc de Normandie qui avoit épousé Eléonore, revint par jalousie, plus que par politique, au systême de Louis le Gros. Sous Henri II devenu maître de l'Angleterre, tout équilibre fut rompu entre les deux Nations, la puissance Angloise fut absolument prépondérante. Henri étoit juste, ami de l'ordre, protecteur du Peuple, son joug étoit celui de la raison. L'affaire qu'il eut avec Thomas de Cantorbéry, & qui est ici bien décrite, remplit d'amertume une partie de sa vie. L'Auteur termine l'histoire de cette querelle par l'éloge que M. Bossuet a fait dans le Liv. 7 des *Variations*, de l'Archevêque de Cantorbéry, en faisant remarquer

les restrictions délicates que l'illustre Prélat y a mises, ne voulant pas s'expliquer davantage. Des chagrins domestiques empoisonnèrent le reste de la vie de Henri II. Les enfans qu'il avoit eus d'Eléonore semblèrent nés pour le haïr & pour le tourmenter. Comblés de biens, ils attentèrent à sa vie, & l'histoire nous force d'avouer, dit M. Gaillard, que Louis VII fut leur complice, sinon dans leur parricide, du moins dans leurs révoltes. Il assembla la Noblesse & le Clergé pour être les dépositaires du serment qu'il faisoit de ne poser les armes que quand il auroit chassé Henri II du Trône. La Noblesse fit le même serment, & le Clergé le ratifia. Les Princes s'engagèrent par un serment à-peu-près pareil. « C'étoit une scandaleuse » alliance que celle de ces fils im» pies, qui juroient de toujours » haïr leur père, & de ce Roi de» vot qui exigeoit d'eux un pareil » serment ».

Philippe II ou Auguste, soutint le parti des fils contre leur Père qu'ils firent mourir de douleur. Henri II. un des plus grands Rois d'Angleterre, « eut, avec les vertus » d'un particulier, la valeur d'un » Soldat, les talens d'un Général, » l'autorité d'un Maître, l'habileté » d'un Politique, les vues d'un » Législateur, la magnanimité » d'un Héros ». Richard qui lui succéda parut d'abord ami de Philippe Auguste; mais il n'étoit guères possible que leur union fût de longue durée. La haine qui succéda & qui dirigea toutes leurs démarches, présida aux récits de leurs Historiens. L'Auteur en fait un examen scrupuleux & impartial, pour parvenir à la vérité à travers les contradictions des François & des Anglois. Il adopte la conjecture naturelle de M. Falconnet (Tom. XVI & XVII des *Mémoires de l'Académie des Incriptions & Belles-Lettres*) qui fait tomber sur Onfroi de Toron le soupçon de l'assassinat de Conrad Marquis de Montferrat, & en décharge Richard que Philippe Auguste en avoit accusé publiquement; regardant d'ailleurs comme supposée la Lettre par laquelle le Vieux de la Montagne se déclara l'Auteur du crime. Convaincu de la franchise & de la probité de Philippe, sans néanmoins justifier sa conduite, il détruit l'idée d'un systême de perfidie combiné dès le séjour des deux Rois dans la Terre-Sainte.

Leur rivalité, leurs divisions, leurs combats, leurs avantages réciproques, leurs projets, tout est ici décrit avec intérêt & chaleur. La valeur de Richard, selon l'Auteur, eut plus d'éclat que celle d'aucun Prince de la Race Normande ou Angevine, peut-être plus que celle de Philippe, bien supérieur par d'autres qualités. Si on considère Richard sur le Trône, qu'a-t-il fait? Quelles Loix bienfaisantes & humaines, quels établissemens utiles le recommandent à la postérité? « Il eut du Lion, dont le nom lui » fut donné, le courage, la fierté, » la colère, la cruauté, la fièvre

» ardente, la soif du sang, & cette » espèce de magnanimité capricieu» se & farouche qu'on attribue au » lion ».

Jean Sans-Terre, son frère, & son successeur, vil assassin d'Arthur son neveu, Duc de Bretagne du Chef de Constance, odieux par ses injustices & son avidité, méprisable par sa mollesse, ne mérite pas d'être considéré comme le rival de Philippe Auguste qu'il ne put s'empêcher de redouter comme son Juge. La lâcheté avec laquelle il fit hommage au S Siége de sa Couronne valut à l'Angleterre les deux fameuses Chartres, l'une nommée *Charta Magna*, l'autre *Charta de Foresta*, fondemens de la liberté, & de la constitution actuelle.

L'Auteur fixe les regards sur les évenemens qui leur ont donné naissance, sur la forme toute différente que prenoit le Gouvernement en France, & sur les objets de ces deux Pièces. L'article le plus important que toutes les Monarchies, dit-il, doivent envier à l'Angleterre, « c'est » cet avantage inestimable, autre» fois commun à tous les Etats de » l'Europe, de ne pouvoir être as» sujettis à aucun impôt sans le » consentement du grand Conseil de la Nation ».

Il loue la modération & l'habileté des Barons qui accordèrent au Peuple des priviléges, auxquels il n'osoit guères prétendre. Il montre que la Constitution du Gouvernement en France rouloit sur un autre pivot qu'en Angleterre : qu'ici c'étoit le Roi qui étoit Tyran, & qu'ainsi les Grands devoient s'unir contre lui avec le Peuple : au lieu qu'en France, les Grands ayant été & étant encore Tyrans, le Peuple devoit s'unir contr'eux avec le Roi.

La Rivalité politique & Nationale parut dans sa plus grande activité après la mort du Roi Jean, lorsque Louis VIII qui avoit accepté la Couronne d'Angleterre de la main du Pape, ensuite de celle des Barons, quand le Pape voulut la lui arracher, cherchoit par des conquêtes à l'affermir sur sa tête. La mort de Jean, peu favorable à Louis, fut utile à Henri III, dont l'âge tendre inspiroit de l'intérêt. Le Prince François abandonna l'Angleterre après un Traité conclu avec le jeune Henri, & rentra en France où l'on eut bientôt à déplorer dans Philippe son Père la perte d'un grand Roi. De tous les Rois de la troisième Race, c'est celui qui a le plus acquis de Domaines à la Couronne, & le plus laissé de puissance à ses Successeurs.

La guerre contre les Albigeois, aussi injuste qu'entreprise mal-à-propos empêcha l'expulsion totale des Anglois. Elle fut aussi fatale à Louis VIII, qui y mourut, après s'être rendu maître du Limosin & & du Périgord, & avoir entamé la Guyenne qui seule restoit aux Anglois. Ce fut sous son règne que parut le vrai ou faux Baudouin Comte de Flandre, qu'on croyoit mort depuis 20 ans, & que Jeanne Comtesse de Flandre fit pendre. M. Gaillard paroît assez disposé à

croire que ce n'étoit pas un Imposteur, on peut voir dans nos Journaux de cette année une Lettre qu'on nous a adressée sur ce sujet.

S. Louis chercha plus à étouffer tout germe de rivalité qu'à en tirer aucun avantage ; si le système de guerre & les principes de la politique commune exigeoient que les Anglois fussent chassés de la France, le système d'équité & de bienfaisance, la Politique sublime du saint Roi lui inspiroient d'autres sentimens. Il préféra d'introduire & d'affermir l'état de paix dans la la France & dans l'Europe. Il rendit donc à l'Angleterre le Limosin, le Périgord, le Quercy, la Saintonge, & l'Agénois, à la charge de l'hommage lige ; & l'Anglois renonça aux Provinces de Normandie, d'Anjou, Maine, Touraine & Poitou ; le Roi d'Angleterre prit rang parmi les Pairs de France, en qualité de Duc de Guyenne. Depuis ce Traité on vit regner une paix constante entre les deux Nations rivales pendant tout le règne de Louis IX. Les guerres les plus heureuses ont elles jamais assuré un bonheur plus solide ? Il ne tint pas au Monarque François que l'Angleterre ne vît aussi la paix regner dans son sein. Dans la querelle de Henri III avec les Barons, en ménageant la prérogative Royale, il respecta les droits de l'homme & du Citoyen. Il jugea que les deux Chartes étoient devenues la Loi constitutive du Gouvernement, & que de leur exécution dépendoit le repos public. La paix se maintint, sous le règne de Philippe le Hardi son fils, parmi toutes les occasions de guerre.

Sous Philippe le Bel, une querelle de deux Matelots réveilla les anciennes disputes nationales, & aboutit à la confiscation & à une conquête rapide de la Guyenne : évenement que les François & les Anglois expliquent diversement. M. Gaillard avoue qu'il est difficile de disculper entièrement Philippe le Bel d'artifice dans cette affaire, & que la politique qui le dirigea n'étoit pas celle dont Saint Louis avoit donné l'exemple. Dans la suite, après bien du sang répandu inutilement, Philippe restitua la Guyenne & ses dépendances à Edouard I. du nom de la Race des Plantagenets, sous la condition de l'hommage ordinaire.

La Bulle publiée quelque tems auparavant par Boniface VIII que les deux Rois avoient pris pour arbitre, & comparée avec les récits des Historiens, présente des difficultés auxquelles M. Gaillard a consacré une note instructive. L'idée qu'il donne de ces deux Monarques n'est pas à leur avantage. Si Edouard, pour avoir perfectionné la Législation, mérita le surnom de *Justinien de l'Angleterre*, il fit peut être plus de mal par ses mœurs que de bien par ses Loix. Il fut semblable à Richard par sa valeur, par ses talens militaires & par ses fureurs despotiques. Philippe le Bel est, dit-il, un des plus durs & des plus injustes Rois que

que la France ait eus. Son règne est l'époque des grandes violences & des grandes déprédations. Son répentir & sa mort dissipèrent des troubles prêts à éclater, qui suffisent pour prouver, dit l'Auteur, que par-tout la révolte est sur les pas de la tyrannie.

C'est ce qu'éprouva Edouard II, déclaré, d'une voix unanime, indigne du Trône, condamné à une prison perpétuelle, obligé de résigner la Couronne à son fils. Mais ce n'est pas toujours le Tyran qui est puni, c'est souvent, comme on le remarque ici, l'homme foible qui lui succède; & tel fut Edouard II, le Roi le plus doux qu'eût encore eu l'Angleterre, peut-être aussi le plus incapable de regner, trop livré au vice & à la volupté, mais qui ne méritoit pas le supplice affreux qui termina ses jours.

Toute la race masculine de Philippe le Bel étant éteinte, la Couronne, selon nos Loix, passoit à Philippe de Valois fils aîné de Charles : Edouard III la réclama comme petit-fils de Philippe le Bel par Isabelle sa mère, Princesse dont les crimes & le libertinage deshonnorent le siècle où elle vécut. Ici commence la seconde époque de la rivalité de la France & de l'Angleterre : sous la premiere, il ne s'agissoit que de quelques Provinces Françoises, sous la seconde, qui fera la matière des Volumes suivans, il s'agit du Royaume entier. Une courte récapitulation, un parallèle des Rois des deux Nations, un précis historique de l'état des Lettres en France & en Angleterre avant Philippe de Valois & Edouard III. terminent cette partie d'un Ouvrage qu'on ne pourra lire sans intérêt & sans fruit.

Les objets y sont présentés dans le point de vue le plus frappant, les faits bien vus, & détaillés avec ordre : les causes en sont développées avec sagacité & précision, les suites prévues d'avance ou rapprochées de leurs principes, ou liées avec art à l'ensemble des événemens. Des réflexions Philosophiques, critiques, morales & politiques font honneur à l'esprit & au cœur de l'habile Académicien. Quand la Censure croiroit pouvoir s'exercer sur la forme, la marche, le ton de l'Ouvrage, comme peu assortis au caractère de l'Histoire, elle n'en contestera certainement pas l'utilité; elle ne pourra s'empêcher d'applaudir aux vues sages, à l'amour de l'ordre, du bien & de l'intérêt public qui s'y font par-tout remarquer. Nous le disons avec l'Auteur, le de- » voir & l'intérêt des Gens de Let- » tres est de répandre ces senti- » mens, & d'en donner l'exemple : » d'être unis entr'eux, attachés à » l'ordre public, au Souverain, à » l'état, aux Loix : de s'occuper » du bonheur de l'humanité, sur- » tout de celui de la Patrie, d'y » contribuer par leurs talens & » leurs lumières ».

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorency pendant le mois de Juin 1771.

L'AIR a continué d'être chaud & sec jusqu'au 15, le reste du mois a été assez froid & pluvieux ; cette température n'étoit pas favorable à la vigne qui entra en fleur le 16 : les froments épioient le 8, les orges le 13, & les avoines épioient à raz de terre le 20, tous ces grains étoient beaux : les pluies qui sont venues à la fin de ce mois ont détruit les insectes qui s'étoient prodigieusement multipliés, surtout sur les ormes à petites feuilles, dont chaque feuille étoit chargée de 3 ou 4 vessies, il n'y en avoit pas une seule sur l'orme à larges feuilles. Le Rossignol cessa de chanter le 24.

Le vent dominant a été le Nord-Ouest. *Plus grand degré de chaleur*, 27 degrés le 10 à 2 heures du soir le vent étant Est Nord-Est & le Ciel beau, avec pluie & tonnerre au loin le soir. *Moindre degré de chaleur* $5\frac{1}{2}$ degré le 3 à 4 heures $\frac{1}{2}$ du matin, le vent étant Nord-Nord-Ouest, & le Ciel beau avec nuages & gelée blanche le matin. Le Thermomètre descendit plus bas les 2, 3, 4, 5, 17, 19, 23 & 30 à 5 heures du matin, qu'il n'étoit descendu à pareille heure les 2, 3 & 31 Janvier.

Plus grande Elévation du mercure 27 pouces 10 $\frac{1}{4}$ lig. le 3 le vent étant Nord-Nord Ouest & le Ciel beau avec nuages. *Moindre élévation* 27 pouces 1 ligne, le 16 le vent étant Ouest avec pluie & tempête ; il varia beaucoup ce jour-là & les 2 suivans. *Sommes des élévations du mercure* $\frac{828}{30}$ pouces = 27 pouces $7\frac{1}{5}$ lig. *élévation moyenne.* Il est tombé de la pluie les 1, 2, 10, 13, 15, 16, 17, 18, 24, 25, 27, 28 & 29. Elle a fourni $32\frac{1}{4}$ lignes d'eau, il en tomba 6 lignes le 15, $7\frac{1}{2}$ lignes le 17, & $5\frac{1}{2}$ lig. le 24. L'évaporation a été de 39 lignes.

Il est tombé pendant les 3 mois du Printems 5 pouces d'eau ou 29 livres 3 onces 2 gros sur la surface d'un pied quarré ; il en est tombé 3 lignes de plus que dans les trois mois d'hiver. L'évaporation pendant le même tems a été de $9\frac{3}{4}$ pouces.

L'année derniere les pluies des trois mois du Printems avoient fourni 5 pouces $5\frac{1}{2}$ lig. d'eau. Le nombre des jours où il est tombé de la pluie ou de la neige pendant les six premiers mois de l'année est au nombre des jours où il n'en est pas tombé comme 73 est à 181, ce qui fait environ les deux tiers de ces six mois qui se sont passés sans pluie.

Nous n'entendîmes gronder le tonnerre qu'une fois, sçavoir le 10, & il étoit éloigné. L'aiguille aimantée ne varia sensiblement que le 1 & le 2. Il n'y a point eu de maladies pendant ce mois.

Le Conducteur Electrique donna

des signes d'Electricité le 2, le 24, le 25 & le 27, pendant des pluies d'orages qui tombèrent ces jours-là, sans être accompagnées de tonnerre. J'ai remarqué que l'Electricité n'avoit lieu qu'au moment précisément où la pluie commençoit à tomber, elle devenoit plus vive à mesure que la pluie augmentoit; si à la fin d'une pluie il survenoit une nouvelle nuée & un redoublement de pluie les étincelles redevenoient aussi plus vives. Elles étoient toujours accompagnées de commotions, il y avoit des momens où ces commotions étoient insupportables. Les étincelles se montroient pendant tout le tems de la pluie & ne cessoient de paroître que lorsqu'elle finissoit; leur force étoit toujours proportionnelle à celle de la pluie.

Ces Observations me font croire que l'on peut regarder la pluie d'orage comme le véhicule de la matière électrique. On sçait que l'eau est un milieu plus perméable à cette matière que l'air, la pluie absorbe donc la matière électrique de l'air, elle est outre cela chargée de celle qu'elle a puisée dans la nuée d'où elle vient: si elle rencontre un corps isolé comme un conducteur dressé à cet effet, elle lui communique le superflu de la matière électrique dont elle est chargée, & lorsqu'elle a en quelque sorte épuisé l'air de celle qu'il contenoit, elle répompe pour ainsi dire l'électricité qu'elle avoit communiqué au Conducteur, & voilà pourquoi les étincelles doivent diminuer à mesure que la pluie se rallentit. Suivant cette idée, je ne doute pas qu'un homme qui auroit soin de s'isoler exactement au milieu d'un jardin & qui s'exposeroit dans cet état à une pluie d'orage, ne ressentit dans les premiers momens de la pluie des piquures & des commotions, si on lui présentoit un corps non isolé.

J'ai l'honneur d'être,

De Montmorenci, le 1 Juil. 1771.

FIGURE REMARQUABLE DE LOTHAIRE, fils de Louis d'Outremer.

MESSIEURS,

L'on voit dans l'Eglise de saint Remi de Reims, une figure de pierre de Lothaire, fils de Louis d'Outremer, qui paroît mériter l'attention des amateurs de notre histoire, à cause de la posture singulière d'un homme qui est aux pieds du Prince. Dom Montfaucon qui n'a pas manqué de donner place à ce monument parmi ceux de la Monarchie, (Tom. I. pag. 346.) dit, « ce qu'il y a de fort particulier » ici, c'est qu'à ses pieds & sur le » marche-pied du Trône est assis » un homme qui lui tient un pied, » & qui semble le chausser: ce que » je n'avois jamais vu nulle part ». Dom Mabillon avoit donné dans ses

ses Annales Bénédictines, (Tom. IV. pag. 32. & suiv.) la même figure que celle dont nous parlons; mais il n'est entré dans aucun détail sur ce qui fait le sujet de ces réflexions.

Il n'est pas aisé de déterminer ce que représente cet homme aux pieds de Lothaire. Ne voudroit-il pas refuser de baiser le pied du Prince? Son attitude fait au moins voir qu'il est gêné & comme forcé.

Je crois d'abord qu'il s'agit ici d'un hommage exigé. Quelles que soient les ténébres qui enveloppent ce fait, on sçait que le baisement des pieds, en signe d'hommage, eut lieu. Du Cange cite le Roman de Rou manuscrit (Voyez au mot *osculum* col. 1405) comme une preuve de cette espèce d'hommage. Mais ce Roman de Rou n'est que l'histoire de Rollon, & ce que du Cange en rapporte, ne dénote peut-être point assez un usage, ni une coutume.

Rou devint homs le Roiz & ses mains li livra,
Quant beisier dut le pié, baissier ne se daigna,
La main tendi aval, le pié au Roi leva,
A sa bouche le traist, & le Roi renversa;
Assez s'en ristrent tuit, & li Roiz se dreścha.

Dans la Chronique abrégée de S. Martin de Tours, rapportée au Tome VIIIe. de la Collection de Dom Bouquet, (pag. 316,) on voit mieux cette obligation de baiser le pied du Seigneur à qui l'on doit l'hommage. Comme Rollon ne vouloit pas baiser celui du Roi Charles le Simple, après la donation que celui-ci venoit de lui faire de la Normandie, *jure beneficii*: selon quelques Ecrivains, les Seigneurs & les Evêques qui l'accompagnoient lui représenterent qu'il devoit bien baiser le pied du Roi, après avoir reçu un si grand présent, *ut pedem Regis in acceptionem tanti muneris oscularetur.* On sçait la répugnance qu'il témoigna, & ce qui arriva à ce sujet. Mais Dudon & Guillaume de Jumiéges font de ce baiser une nécessité: *Qui tale donum recipit osculo* debet *expetere pedem Regis.* Selon une autre Chronique de Tours plus étendue (Bouquet T. IX. pag. 50.) il est dit positivement que Rollon qui avoit pris le nom de Robert à son batême, fit hommage au Roi de sa donation de la Normandie & de la Bretagne, sans cependant avoir voulu baiser son pied, à moins qu'il ne l'élevât à la hauteur de sa bouche.

Quoiqu'on ait droit de soupçonner d'ignorance ceux qui dans les XII & XIIIe siècle firent les figures de Lothaire & de Louis d'Outremer; je crois néanmoins qu'il est hors de propos de vouloir qu'ils ayent eu dessein de représenter Rollon, moins encore soupçonneroit on ici l'hommage que Lothaire exigea du jeune Richard, Duc de Normandie. Cet homme dont nous parlons, est d'un certain âge. D'ail-

leurs le jeune Richard ne fit aucune difficulté dans la prestation de son hommage. Ne seroit il pas permis d'entendre ceci d'Arnoul II. Comte de Flandres. Nous sçavons qu'il fit quelque difficulté de rendre à Lothaire le service qu'il lui devoit pour son Comté, *Arnulphi ei militare & servire renuentis.* Auroit on voulu rappeller ce trait? Arnoul n'auroit il pas été contraint de se reconnoître l'homme du Roi de France? Or le baiser du pied accompagnoit ces sortes d'hommages.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
DOM VINCENT.
Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint Remi de Reims.

LETTRE SUR UN MÉTÉORE EXTRAORDINAIRE.

Adressée à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences.

LE 17 Juillet 1771 à 10 heures 36 minutes du soir, il a paru un Météore extraordinaire à Paris & dans les environs. C'étoit une lumière très-vive & très-éclatante qui parut se former au Nord-Ouest de Paris, comme si le Ciel s'étoit entrouvert, sur un espace de 15 ou 20 degrés. Ce globe de feu plus gros & plus brillant en apparence que la Lune dans son plein, prit la forme d'une poire ou d'une larme batavique, qu'on estimoit avoir un pied de diamètre, laissant derriere lui une queue 4 à 5 fois plus longue, fort large, en forme de lame crenelée, blanche dans le milieu, jaune sur les bords, & qui paroissoit jeter des étincelles & des couleurs variées. Son mouvement se fit du Nord-Ouest au Sud-Est ou plus approchant cependant de la direction Nord-&-Sud, passant fort près du Zénit, & à peu-près comme une fusée, mais d'une vîtesse moins rapide; la lumière étoit bleuâtre, & la trace que le globe de lumière laissoit après lui, parut s'abaisser en divers endroits de Paris, de manière qu'on a cru que ce feu étoit tombé; les uns ont dit l'avoir vu tomber à la place Vendôme, les autres dans la rue des Bons Enfans, quelques-uns dans la rue Tournon, au Jardin du Roi, dans la Rivière à l'Est de Paris, d'autres à Passy qui est à une demi-lieue du côté du couchant; dans un Jardin de la rue Cassette un arbre paroît avoir eu les feuilles brulées.

A Vanvres qui est à une lieue vers le Sud-Ouest plusieurs personnes furent comme environnées par une traînée de lumière, sans avoir eu le moindre mal; on assûre

ſeulement qu'une femme dans le Village en a eu les cheveux brûlés. A Bercy il eſt tombé un lumignon ou une partie de feu qui a noirci les dalles ſur leſquelles il a frappé ; dans d'autres endroits, on s'eſt cru de même environné par le feu. M. Bailly qui étoit à Chaillot, vit ce globe s'épanouir du côté du Sud-Eſt ; il répandit une grande lumière blanche avec grand nombre d'étincelles ſemblables aux étoiles des feux d'artifices ; cette grande lumière ne dura pas plus d'une ſeconde, mais tout Paris en fut éclairé d'une manière frappante.

M. Héritier qui a vu ce Météore à Paſſy eſtimoit que ce feu pouvoit avoir quatre ou cinq pieds de long, il étoit à ſon extrémité d'une couleur jaune, qui devenoit d'un rouge vif à meſure qu'elle approchoit de l'extrémité, qui avoit la forme d'une poire. Le feu lui parut deſcendre juſqu'à la hauteur de ſes fenêtres, il l'eſtimoit à la diſtance de 5 à 6 pieds ; il s'ouvrit alors en forme du tulippe à trois feuilles avec les plus belles couleurs de l'Arc-en-Ciel ; la chambre parut remplie d'une lumière bleue très-vive.

A Verſailles on vit cette lumière deſcendre & remonter de terre & ſe diſſiper avec un grand éclat de lumière.

A Senlis on ne vit qu'une petite lumière qui prit naiſſance à l'Oueſt & qui traverſa vers l'Eſt.

Environ deux minutes (ou ſelon M. de Lorenzi, 1′ 40″) après le grand éclat de lumière nous entendîmes un bruit ſemblable à celui du tonnerre, ou de 3 à 4 coups de canon, mais c'étoit un bruit ſourd, qui dura quelques ſecondes : (ou une minute ſuivant d'autres) l'intervalle de deux minutes annonce une détonnation faite à 8 ou 10 lieues de Paris, & M. le Chevalier de Lorenzi remarqua que ce bruit venoit de l'Orient. Pluſieurs perſonnes ont comparé ce bruit au mouvement d'une voiture qui deſcendroit rapidement d'une colline. Les vîtres en ont été ébranlées dans pluſieurs endroits, ſurtout à l'Obſervatoire Royal. La chaleur avoit été depuis 3 jours juſqu'à 24 degrés ; le Ciel étoit fort beau ; après ce Météore l'air parut devenir plus chaud ; pendant la nuit le tems ſe couvrit, & le 18 l'air étoit d'une chaleur étouffante ; il tomba vers les 11 heures du matin de groſſes gouttes d'eau ; cette pluie ſentoit mauvais ; mais elle ne dura pas cinq minutes. Le 19 la pluie raffraichit le tems & le Thermomètre n'alla pas au delà de 17 degrés.

Les Payſans qui virent ce Météore dans la Campagne, ſe jetterent à terre par la frayeur qu'il leur cauſa, & craignirent d'être engloutis.

Une perſonne qui étoit à 15 lieues à l'Occident de Paris me dit le lendemain avoir vu le même météore, & entendu le même bruit ; on écrit qu'il a été apperçu à Senlis, à Beaumont, à Evreux, à Mantes, à Rouen, à Dole en Franche-Comté, à Sens, à Auxerre, à Dijon,

à Lyon, en Perigord & en Alsace. On l'a vu à Auxerre à-peu près avec les mêmes circonstances qu'à Paris. On m'a dit qu'à Corbeil & à Melun le bruit avoit été plus fort qu'à Paris.

Il y avoit alors une légère bordure de nuages vers le couchant, mais il ne paroît pas que ce Météore soit venu de si loin; cependant le vent qui avoit été à l'Est pendant la journée du 17 étoit tourné à l'Ouest vers le soir, ce qui a pu déterminer la direction de ce feu; au reste l'air paroissoit très pur & très-serein dans tout l'espace que le Météore a parcouru.

Le Baromètre qui le matin étoit à 28 pouces 2 lignes étoit descendu à 28 pouces 0 lig. sur le soir, suivant l'observation de M. Lavoisier, faite à 25 pieds au dessus du niveau de la Seine; M. Bailly à Passy n'avoit que 27 pouces 11 lignes, mais il étoit plus élevé.

M. le Duc de Chaulnes avoit fait depuis quelques jours dans la plaine de Montrouge l'expérience des Cer volans électriques dont M. de Romas s'étoit servi il y a quelques années pour démontrer l'électricité de l'air; on s'est persuadé dans le Public qu'il y avoit du rapport entre ces expériences & le Météore dont il s'agit, mais cela n'a pas besoin de réfutation.

Il y a bien des exemples de Météores semblables; on en trouve dans tous les Livres de Physique, & l'explication en est connue, mais celui-ci a été accompagné de quelques circonstances qui méritent d'être remarquées, & comparées avec d'autres faits.

Les étoiles tombantes sont le phénomène le plus ordinaire de cette espèce; il en tombe souvent jusqu'à terre, comme Mussenbroek lui-même l'a observé; on peut imiter ces sortes de Météores ou d'étoiles en mêlant ensemble du soufre & du nitre avec un peu de limon, que l'on arrose avec du vin ou de l'eau de vie. Lorsqu'on a formé de ce mêlange une boule, & qu'on la jette dans l'air après y avoir mis le feu, elle répand en brûlant une lumière semblable à celle de l'étoile tombante, & quand elle est tombée, il ne reste plus qu'une matière visqueuse, qui ne diffère pas de celle que laisse l'étoile après sa chûte.

Il flotte çà & là dans l'air du camfre qui est fort volatil; il y a aussi beaucoup de nitre & des particules terreuses fort déliées, de sorte que ces parties venant à se rencontrer, s'incorporent & forment une longue traînée, qui n'a plus alors besoin que d'être allumée par l'une ou l'autre de ses extrêmités à l'aide de l'effervescence qui se fait par le mêlange de quelques autres matières qu'elle rencontre.

On voit rarement ces étoiles tombantes d'une manière aussi remarquable que le 13 Juillet 1738 à Paris. M. de Gensanne vit ce jour-là un Météore en forme de grande étoile aussi brillante que Vénus, ayant le quart du diamètre de la Lune, & une queue courte, mais aussi brillante que la tête; son mouvement étoit très rapide & fort bizarre; ce phénomène dura une

demi heure ; il décrivit une courbe qui, après avoir monté redescendoit jusqu'à un point un peu plus bas que celui de l'origine ; là s'éleverent par cinq ou six reprises des espèces de fusees qui retomboient ensuite au point commun d'où elles étoient parties, & de là le phénomène retourna au premier point de son origine par une seconde courbe qui s'élevoit moins que la première ; ensuite il retourna encore vers le même point où il s'étoit arrêté dans son premier cours, mais par une courbe beaucoup moins régulière que les deux précédentes ; elle étoit ondée s'élevant & s'abaissant alternativement, & elle se seroit étendue plus loin que les deux autres, si une colline n'eût pas caché le tout. (*Hist. de l'Acad.* 1738. pag. 37) Il paroît que ce Météore étoit fort éloigné, & s'il eût été plus près, le spectacle en eut été plus effrayant que celui dont j'ai l'honneur de vous rendre compte; quelquefois ces Phénomènes sont si près de la terre que le spectacle en est effrayant.

Le 30 Mai 1725. M. de Bocanbray en Normandie entendit un bruit confus à 4 heures du soir après un orage, & quelques coups de tonnerre ; c'étoit comme le bruit d'un carrosse qui iroit sur le pavé, mais par secousses & à différentes reprises. Au bout de ¼ d'heure il vit un tourbillon de feu roulant sur la terre avec un bruit terrible, il en sortoit une espèce de fumée rousse plus claire dans son milieu, & s'éclaircissant toujours à mesure qu'elle montoit, elle paroissoit comme d'un pied & demi de large, & montoit en bouillonnant d'une rapidité incroyable jusqu'à une nuée noire qui étoit au-dessus ; lorsqu'elle la touchoit elle se rabattoit en tourbillonnant, comme de la fumée qui trouve de la résistance. Cette traînée de vapeurs n'étoit pas toujours égale, il paroissoit de tems en tems qu'elle diminuoit, & alors le bruit diminuoit un peu aussi; mais un moment après elle augmentoit, de même que le bruit. Lorsque ce Météore se fut éloigné d'environ un quart de lieue, il vint du Nord un grand coup de tonnerre avec une très-grosse pluie ; le Phénomène fut caché ou plutôt dissipé & éteint, le bruit cessa, & il n'en resta aucune trace en aucun endroit. *Hist. de l'Acad.* 1725. p. 5.

C'est ordinairement l'été & après de grandes sécheresses que l'on voit paroître ces sortes de Météores. Le 4 Juin 1731. à Lessay proche Coutances, après des coups de tonnerre extraordinaire tout le Ciel parut en feu depuis l'horison jusqu'au Zénit, on voyoit comme dans un feu d'artifice le jeu d'une infinité de fusées volantes, il tomboit de toutes parts comme des gouttes de métal fondu & embrasé & le spectacle eut été charmant sans la violence des coups de tonnerre qui causoient un effroi général ; les édifices en étoient ébranlés quelques maisons furent brûlées, il y eut des bestiaux tués ; cependant la pluie ne fut pas des plus abondantes, & la sécheresse dont

on se plaignoit continua toujours (*Hist. de l'Acad.* 1731. p. 19.)

Cependant il arrive aussi quelquefois de ces Météores en hiver, il y en a deux exemples remarquable dans l'Histoire de l'Académie des Sciences : le 4 Janvier 1717, au Quesnoy, le tems étant fort couvert, les nuages baissèrent au point qu'ils paroissoient toucher les maisons; un tourbillon ou globe de feu parut dans le nuage au milieu de la place, alla avec l'éclat d'un coup de canon se briser contre la tour de l'Eglise & se répandit sur la place comme une pluye de feu. La même chose arriva encore au même lieu une seconde fois (*Hist. de l'Acad.* 1717. p. 8.)

La nuit du 23 au 24 Février 1740, on vit vers la rade de Toulon un globe de feu comme violet qui s'étant élevé peu-à-peu plongea ensuite dans la mer, d'où il s'éleva comme une balle qui réfléchiroit, après quoi étant parvenu à une certaine hauteur, il creva & répandit plusieurs globes de feu, dont les uns parurent tomber dans la mer & les autres sur les montagnes. Le bruit qu'il fit en courant fut semblable pour l'éclat à celui du plus grand coup de tonnerre, mais il dura peu (*Hist. de l'Acad.* 1740. p. 3.)

Dans les Trasactions Philosophiques de 1751 on trouve l'histoire d'un globe de feu qui parut le 22 Juillet 1750 à 8 heures 40' du soir, le globe paroissoit plus grand qu'une étoile de la premiere grandeur & la queue sembloit avoir 3 pieds ½ de long ; il paroissoit se mouvoir horisontalement du Nord-Ouest au Sud Ouest, à peu près avec la vîtesse d'un pigeon qui vole. C'est ainsi que M. Smith le voyoit à Péterboug. Mais M. Hardeton à Norwich le voyoit sous un angle de plus de deux degrés, avec une queue d'environ 21 degrés ; il parut dans une grande partie de l'Angleterre. La grande chaleur qu'il avoit fait pendant le mois de Juillet avoit sans doute donné lieu au Météore. Le 11[e] de Juillet avoit été le jour le plus chaud dont on se souvint en Angleterre. Ce Météore se cacha dans des nuages.

Mais il arrive souvent qu'on en voit même par le tems le plus serein comme il est arrivé cette année, & comme il arriva le 4 Novembre 1753, a 3 heures 25' après midi : le Soleil étant chaud & brillant, on apperçut à Yvoy en Berry, terre appartenante à M. le Marquis de Putanges, une grosse boule de feu accompagnée d'une longue queue de même matière dont on ne voyoit pas la fin. Ce Météore étoit placé entre le Nord & le Levant : il y demeura suspendu, paroissant environ à 20 pieds de terre pendant quelques secondes, après quoi il parut une grosse fumée blanche qui s'éleva en l'air, & un moment après on entendit comme deux coups de canon ; ce feu ne causa aucun dommage & le tems resta fort clair tout le reste de la journée. Dans l'été 1752 M. le Chevalier de Lorenzi étant à Nîmes vit aussi en plein jour & par un très-beau tems, un

globe de feu qui creva avec une explosion semblable à celle d'une grenade.

On trouve plusieurs exemples de ces Météores plus ou moins remarquables dans les transactions Philosophiques N°. 360 pag. 978, de 1740. p. 346, de 1741. N°. 462, 463. pag. 60, de 1750. N°. 494. pag. 1, & 35 de 1751. Vol. 47. pag. 1. Dans les Mémoires de Bologne Tom. 1. pag. 285. Dans l'Histoire naturelle de l'air, par M. l'Abbé Richard, imprimée en 1770, dans le Journal des Sçavans, & dans les Mémoires de l'Académie 1751, 1761 &c.

Mais celui de tous les Météores qui a peut-être le plus de rapport avec le nôtre, est celui dont vous parlates, Messieurs dans votre Journal de 1676, & que Montanari observa le 31 Mars à Bologne. Il vit cette lumière passer la Mer Adriatique, comme si elle venoit de Dalmatie, elle traversa ensuite l'Italie, & l'on entendit un craquement dans tous les endroits au-dessus desquels elle se trouva dans une position verticale.

On entendit à Livourne un bruit semblable à une décharge d'artillerie, & lorsqu'elle se trouva à la hauteur de l'Isle de Corse, on entendit un bruit semblable à celui qu'auroient produit plusieurs charriots qui auroient roulé sur du pavé; son mouvement étoit d'une rapidité étonnante; elle fit environ 50 lieues dans l'espace d'une minute: on remarqua ce phénomène en plusieurs autres endroits: Or cette vîtesse étonnante du Météore, ne dépendoit certainement point de l'action du vent; car on ne connoît aucun vent qui puisse se mouvoir avec autant de promptitude: d'où il suit, dit Mussenbroek, que nous ne connoissons point encore la force projectile qui anime ces sortes de globes. Pour moi, Messieurs, je serois tenté de croire que souvent ce n'est point une translation effective, mais plutôt une inflammation successive des parties huileuses ou sulfureuses qui sont répandues dans l'atmosphère, occasionnée par la premiere explosion, d'une substance qui s'est trouvée en plus grande abondance dans l'endroit de la premiere détonnation, & qui finit quand elle rencontre des matières capables de faire une violente détonnation propre à disperser toutes les matières inflammables.

M. Pringle aussi célébre dans la Physique que dans la Médecine, a donné dans les Transactions Philosophiques de 1759 deux grands Mémoires sur le Météore vu en Angleterre le 26 Novembre 1758; après avoir comparé toutes les observations qu'il avoit rassemblées pour en conclure la véritable route, la vîtesse, la grandeur, la distance & les autres circonstances de ce Météore, il juge que ce Météore s'enflamma verticalement au-dessus de Cambridge, à 3 lieues de hauteur perpendiculaire & qu'il disparut en Ecosse, au-dessus du Fort Guillaume, dans la Province d'Inverness, après avoir parcouru 400

milles, ou environ 130 lieues; sa distance étant alors de 10 lieues; M. Pringle juge qu'il faisoit 10 lieues par secondes. Il me paroît presque impossible de croire à ce grand éloignement, & par conséquent à cette grande vîtesse : on n'a ni assez de tems pour faire ces observations ni assez d'Observateurs exacts qui se trouvent avoir apperçu ces sortes de phénomènes, & l'on ne peut jamais être sûr que la portion de matière qui a été vue au Zénit d'un Observateur, soit la même que celle qu'un autre aura vue vers l'horizon.

Nous eûmes en France l'année suivante un Phénomène de ce genre. Le 13 Juin 1759 vers les neuf heures du soir, le Ciel étant clair & serein, avec un vent frais qui venoit du Nord, le Curé du Village de Captieux (à deux lieues de Bazas) apperçut en l'air une colonne de feu, qui sembloit se diriger du Levant au Midi; mais bientôt des bois lui en déroberent la vue. Cependant étant rentré chez lui, il entendit bientôt crier au feu; son frère courut promptement à une écurie où l'incendie paroissoit, le feu la remplissoit déjà de toutes parts; la flamme ayant disparu aussi promptement, il vît quatre chevaux qui venoient d'être tués, sans aucune marque de brûlure; tout le fumier avoit été consumé par le feu; & il sentit une odeur de soufre si forte, qu'elle étoit capable de l'étouffer; on eut beaucoup de peine à le faire revenir. Cependant le plancher supérieur de cette écurie n'étoit point enflammé, on n'y trouva que deux trous de trois ou quatre pouces de diamètre; mais toute la charpente du toit étoit embrasée, & il fallut l'abattre pour sauver la maison. Un heure après, il parut une autre colonne de feu qui alla se jetter dans la petite Rivière de la Gainère, & qui en tombant éclata avec plus de force qu'un coup de tonnerre. Ce qu'il y a de singulier, c'est que pendant tout ce fracas, le Ciel étoit clair & sans nuages & la nuit étoit très-belle, ainsi que dans le Météore du 17 Juillet 1771 qui est l'occasion de cettre Lettre.

En 1761 le 12 Novembre à 4 heures du matin, il y eut encore un Météore semblable à celui de cette annnée, qui fut vu depuis Paris jusqu'à Ville-franche en Beaujolois, (Histoire de l'Académie 1761, pag. 28.)

De tout ce qui précéde on peut conclure que le Météore qui a paru si singulier à Paris n'a rien de nouveau pour les Physiciens, qu'on en a vu dans tous les tems & dans tous les pays, même par un tems serein, en hiver & en été; ils ne dépendent que des matières inflammables qui se rencontrent presque toujours dans la partie supérieure de l'atmosphère & qui sont rassemblées quelquefois en abondance par des vents contraires, des exhalaisons élevées de la terre, des nuages très-électriques, ou d'autres causes semblables.

DE

DE L'HOMME MORAL, PAR M. L'ABBÉ DE CRILLON. A Paris, chez Desprez, Imprimeur du Roi, & du Clergé de France, rue S. Jacques; & chez la Veuve Duchesne, même rue. Avec Approbation & Privilège du Roi 1771. Un Volume *in*-12. de 180. pages, avec cette Epigraphe.

Respice primum
Et scrutare viros. Juv. Sat. 2.

Le nom de Crillon si célèbre dans les Armes, paroît aujourd'hui dans la République des Lettres; le ton, la noblesse, le courage même qui caractérisent l'ami d'Henri IV, inspirent encore l'héritier de son nom dans la carrière où il se présente: il dit à l'homme des vérités fortes, il lui fait connoître ce qu'il est, ce qu'il pourroit être, & s'il extirpe des vices, il aura plus fait que le gain d'une bataille.

Son Ouvrage est dédié à un Prince ennemi déclaré de tout ce qui peut corrompre les hommes, puisque cette seule connoissance peut donner le grand art de regner.

L'Épître Dédicatoire est suivie d'un court Avertissement que nous croyons devoir transcrire en entier. L'Ame de l'Auteur s'y épanouit, pour ainsi dire, & ses vertus montrent au Lecteur qu'il ne peut s'égarer en prenant un tel guide.

« J'ose essayer le grand tableau » de l'homme; j'entreprends de » mettre en action ses vertus & ses » vices, & de les faire marcher » pour ainsi dire, à ses yeux.

» Pour mieux décomposer cet » Etre si difficile à concevoir, j'ai » pensé que je devois suivre les » vertus qui semblent naître les » unes des autres; j'observe le même » ordre pour les vices, afin de » mieux caractériser ceux qui sont » plus analogues aux ames fortes » & aux ames foibles: il n'y a rien » d'indifférent dans la saine morale; » elle ne connoît point d'atômes; » tout en est intéressant, & la plus » petite découverte dans ce genre » est aux yeux de la raison, plus » grande & plus utile, que la découverte de cent mondes nou- » veaux.

« Le dessein que je me propose » est grand; j'invite un homme de » génie à le remplir: quelle gloire » pour lui s'il peut rendre meilleurs » ses semblables? Alors je briserai » mes pinceaux, & je profiterai » de son Ouvrage pour me rendre » plus heureux ».

La crainte, l'espérance, la pitié, la honte sont les premiers sentimens qui se manifestent dans l'homme & les degrés pour lesquels il arrive aux vertus & aux vices, M. l'Abbé de Crillon en a fait le sujet de son premier Chapitre, il les

analyse, & après avoir considéré dans sa grandeur primitive l'être qui déchu par son orgueil eut encore sa consolation dans l'espérance, il passe aux vertus, objet de la premiere partie de son Ouvrage.

La pudeur naît de l'idée d'un abaissement qui afflige notre ame, & qui a pour principe la crainte & la honte. Ici l'Auteur s'élève dans une note contre les systêmes très-hasardés de ceux qui ont soutenu qu'elle est une vertu de convention.

« Le premier homme dégradé » rougit, son ame fut atteinte & » blessée par un sentiment de crainte » & de honte. Ce trait lancé » des mains d'un Dieu, resta fixé » dans le cœur de tous les hom» mes ».

Tous connoissent la pudeur, tant qu'ils sont capables de remords; car les remords supposent la honte & la pudeur; cette derniere ne cesse d'exister que lorsqu'elle est étouffée par l'audace du vice. C'est pour rendre hommage à la pudeur, que les hommes errans dans les forêts se couvrent de la dépouille des oiseaux ou de celle des bêtes féroces; la honte n'est point pourtant dans la nudité, mais dans l'image qu'elle nous trace, qui nous assimile aux animaux, & nous rappelle notre dégradation.

« Aimable pudeur s'écrie M. l'Ab» bé de Crillon, vous seule prêtez » des graces à la beauté.... séduisan» te à tous les yeux, le Sage en vous » voyant, croit voir la vertu; l'hom» me sensuel, la volupté ».

La Bienfaisance est la premiere vertu de l'homme, c'est très-mal à propos que les hommes la confondent avec l'humanité; celle-ci est de l'essence de l'homme. Etre homme & ne pas être humain, c'est exister contre les Loix de la nature; l'humanité est donc un devoir, mais la Bienfaisance est une vertu, l'homme bienfaisant n'est heureux que par l'adoucissement qu'il procure aux peines des êtres infortunés qui l'environnent. « Oh, » que je me méfie, dit M. l'Abbé » de Crillon, de ces hommes qui » ont toujours le mot d'humanité » sur les lévres. Ils parlent en » Législateurs, ils embrassent l'U» nivers, & le vaste tableau de » nos misères ne leur fait former » que des vœux superflus. L'Impos» sibilité de soulager tous les hom» mes, leur sert de prétexte pour » n'en soulager aucun : ils dictent » les loix du bonheur, & l'indi» gent, faute de secours, expire » à leurs yeux ».

La crainte, l'espérance, la pitié, la Bienfaisance renferment un besoin d'aimer; & la Bienfaisance sur-tout, qui est une vertu tranquille, désire un amour sage, & nous rend propres à l'amour & à l'amitié.

L'Amour est un désir violent de s'unir à son objet; la sensibilité naturelle du cœur, le désir de se reproduire, les douceurs de l'amitié, la vanité même entrent dans la composition de l'amour, & ses effets sont aussi différents que nos caractères. Une belle ame, dans le

charme des ſens, donne pour ainſi dire un corps à toutes les vertus. Une ame médiocre aveuglée par les graces & la volupté ne voit point de vices dans l'objet de ſon amour. Une ame vulgaire prend ſes vices pour des vertus & finit par lui reſſembler. Les cauſes & les effets de l'amour déréglé ſont plus difficiles à connoître que ceux de l'amour vertueux, « qui n'a pas » connu l'amour ne peut le définir, » & celui qui croit le définir l'a peu » connu... Compagne de l'homme, » vous qui joignez mille appas aux » plus brillantes vertus; ſortez des » mains de la nature, parez-vous » des plus belles fleurs, & venez » faire la conquête d'un Sage; que » l'aimable pudeur tempere l'éclat » de vos yeux; que la bienfaiſance, » l'amitié, lui préſentent un cœur » fait pour aimer; vos charmes » rendront la vertu plus facile; » vous donnerez au Ciel des Adorateurs nouveaux, & des Héros » à la Patrie ».

L'idée que l'on ſe forme de l'amitié eſt ſouvent trop forte ou trop foible. Les uns la rendent trop difficile & les autres trop commune. Le devoir de l'amitié eſt de ſupporter les foibleſſes de ſon ami: ſes délices, de jouir de ſes vertus; elle exige de la droiture dans le cœur, de la douceur, de la complaiſance, de la ſenſibilité; des vertus trop ſévères l'effarouchent preſque autant que des paſſions trop ardentes, c'eſt la ſageſſe, la ſympathie, & l'égalité qui forment les nœuds de l'amitié. On la chercheroit en vain; il faut la rencontrer. M. l'Abbé de Crillon qui a ſémé ſon Ouvrage d'exemples intéreſſans rapporte ici une anecdote trop longue pour avoir place dans cet extrait, mais écrite avec chaleur, & qui fera plaiſir à ceux qui la liront.

La Prudence n'attend ſa lumière que de la vérité, elle porte ſes connoiſſances, & ſes jugemens juſques dans l'avenir, les événemens qui font échouer ſes projets ne lui ôtent jamais ſes reſſources; comme une vigne feconde, elle pouſſe ſes branches, s'accroît, & s'augmente dans tous les âges, elle eſt l'ornement & l'appanage de la vieilleſſe; elle rend l'homme d'un âge avancé, plus cher, plus néceſſaire à ſes enfans, plus utile à ſa Patrie.

« La Juſtice eſt l'enſemble de » toutes les vertus; elle conſiſte à » remplir ce que l'on doit à ſoi-» même, ce que l'on doit à ſes » ſemblables ». La ſcience d'un homme juſte eſt de connoître juſqu'à quel point on doit s'aimer.

« Abandonner ſes jours au ha-» zard & à la frivolité, c'eſt la plus » haute injuſtice que l'on puiſſe ſe » faire à ſoi-même. L'homme juſte » ſe ſuffit: il trouve en lui ſeul des » amis & des Sages; pour lui la » ſolitude à mille attraits; le tra-» vail eſt plein de charmes, & » ſon ame enſevelie dans une mé-» ditation délicieuſe, ſe nourrit » de ſes penſées ».

Le Juſte découvre Dieu dans toute la nature; elle lui préſente un » Livre, qui ſous mille traits

différens lui prescrit ses devoirs. Mais où est-il cet homme juste ? « Il seroit, malgré lui, le Despote » de ses Peuples ; & ce despotis- » me, si contraire à la liberté des » hommes, ce genre de gouverne- » ment dont le nom les fait frémir, » seroit le seul qui les rendroit » heureux ». Tout ce morceau est plein de grandes idées écrites d'un style noble & touchant.

Le Chapitre du Courage termine la partie de ce Volume qui traite des vertus de l'homme, c'est le plus étendu de tous ; le courage, dit l'Auteur, est la force réunie de toutes les vertus. Cette courte définition est suivie de réflexions sur la vertu en général aussi utiles que solides ; par exemple, l'Auteur avance qu'il est aussi impossible d'en posséder une éminemment sans les réunir toutes, que de former un vice de la vertu même. On peut, à son avis, concevoir un homme plus ou moins vertueux ; mais il est difficile de se le représenter avec une vertu seule & isolée, qui se confond au milieu de ses vices. Plût au Ciel que tant de personnes qui ne se passionnent que pour une vertu à l'ombre de laquelle ils laissent croître beaucoup de vices, puissent être bien persuadées de cette vérité !

L'Auteur voudroit que, fixant les idées des termes, on réservât le nom de *Valeur* pour ces actions vives & téméraires qui sont utiles à la Patrie, & le nom de *Courage* pour caractériser cette force d'ame qui fait les grands hommes. Le vrai courage est une vertu qui ne doit produire que des effets louables ou utiles. La valeur n'est pas plus une vertu qu'un vice ; c'est un moyen que la nature donne à l'homme pour signaler ses vertus ou ses passions. La timidité n'est pas un vice de l'ame, elle tient à la constitution de l'homme.

M. l'Abbé de Crillon ne peut reconnoître les caractères du vrai courage dans l'ame de ce furieux, de ce soldat forcené, qui ne respire que le sang, ce n'est qu'une frénésie ; ni dans l'ame de cet homme qui accablé par la douleur, se donne la mort qu'il regarde comme le seul terme de ses maux : est-ce lâcheté ou vertu ? Non : c'est le délire de la valeur ; ni dans ce Sage du Paganisme, qui souffre avec constance tous les maux de la vie, mais ne peut survivre à la perte de sa liberté : est-ce lâcheté ou vertu? Non, c'est la foiblesse d'une ame courageuse.

Socrate a dit que le courage n'est que la *connoissance des choses terribles*, & de *celles qui ne le sont pas.* Il faut voir dans l'Ouvrage de quelle manière M. l'Abbé de Crillon développe cette pensée, & en montre la profondeur.

Ce Chapitre est terminé par un trait historique qui vient à l'appui du raisonnement, & prouve que la plume de M. l'Abbé de Crillon devient entre ses mains un pinceau quand il lui plaît.

Les vices sont l'objet de la seconde partie de cet Ouvrage, distribué en douze Chapitres, dont

le premier traite de la foiblesse. Où paroît davantage la foiblesse ? c'est dans la connoissance des grandes vérités. « Il semble qu'on s'é» tudie à séduire cette raison que » le Ciel nous a donnée, elle sert » à nous égarer ». Parmi les passions & les vices qui nous tyrannisent, il me semble, dit l'Auteur, qu'il en est d'analogues à la trempe de nos ames. L'orgueil, l'ambition, la licence, sont les foiblesses des ames fortes; la vanité, la jalousie, l'envie, la flatterie, la colère, l'avarice, la cruauté même, sont les vices des ames foibles. Mais les hommes doués d'une ame forte, ont aussi leurs instans de foiblesse, & se livrent par-là quelquefois aux vices des ames foibles. Ils les portent alors aux derniers excès.

Les vices, ainsi que les vertus, se tiennent, mais il est une distance entr'eux, c'est ce qui fait l'objet des Chapitres suivans.

L'amour propre, principe des vertus & des vices est un Protée qui prend mille formes différentes sous lesquelles il faut le considérer; les portraits qui en sont tracés dans cet Ouvrage, tels qu'un drame où l'on représente les mœurs du siècle, amusent le Lecteur en le corrigeant.

L'ambition est un amour excessif de nous-mêmes fomenté par l'orgueil qui tient l'homme dans un délire continuel, & ne le satisfait jamais. « Il y a dans l'ame de » l'orgueilleux moins d'élévation » que d'orgueil; il se croit indé» pendant & son amour propre » lui déguise la servitude; il l'ap» pelle devoir auprès des Rois, & » politique auprès des Grands, » l'espoir de commander lui fait » traîner sa chaîne avec audace : » enfin pour s'élever il rampera de» vant les hommes les plus mépri» sables. La licence suppose la cor» ruption de l'esprit & des mœurs, » elle développe les vices, ou plu» tôt les déchaîne. La licence dans » les mœurs inspire le mépris des » Loix; & sans les Loix les Etats » ne sçauroient subsister long-tems, » elle rend les Princes cruels, les » Grands audacieux, & les Peuples » rébelles ».

La colere qui assimile l'homme à la bête féroce, vient d'un mal que l'on craint. On entend ici par *mal tout obstacle*, *toute contrariété*, *tout mal aise ;* ce mal se présente à nous sous divers rapports, il y en a de puissans & de foibles. Les accès de la colère sont plus fréquens chez les femmes & les vieillards, à cause des fibres délicates des unes & des ressorts usés des autres; mais ils sont plus violens & plus longs chez l'homme qui est dans la force de l'âge.

La perte fait la colère de l'avare, l'amour propre outtagée celle de l'orgueilleux. « Les femmes plus vai» nes qu'orgueilleuses redoutent » moins le mépris qu'elles ne cher» chent la louange ».

De toutes les passions il n'en est point qui excite une colère plus terrible que celle de l'amour.

« Il ne faut pas confondre l'in» dignation avec la colère, car la

» premiere eſt un mouvement qui » ne ſe fait ſentir qu'aux grandes » ames... Si la colère n'étoit un at- » tribut odieux ; on pourroit dire » que l'indignation eſt la colère de » la vertu ».

Dans le Chapitre ſuivant on conſidère l'envie ſous deux rapports différents ; dans les hommes orgueilleux, & dans les hommes foibles. On ſuit ſa marche, on voit ſes forfaits, & les tourmens affreux qu'elle fait ſentir à celui qui la reçoit dans ſon ſein. L'émulation bien différente de cette paſſion hideuſe, ne doit jamais être confondue avec elle ; car l'émulation, fait connoître à l'homme ſes forces, en l'excitant à imiter les grands exemples, elle nous porte à les ſurpaſſer ; de-là viennent les grands talens, les heureuſes découvertes, &c.

La jalouſie reſſemble à l'envie, quoique moins mépriſable qu'elle, ſes effets ſont pourtant plus violens encore parce qu'un intérêt plus vif l'anime. « L'envie vou- » droit arracher un bien qu'elle n'a » pas, moins pour le plaiſir d'en » jouir que pour écarter la douleur » d'en voir jouir un autre : la ja- » louſie défend un bien qu'elle » poſſéde, ou qu'elle croit avoir » ſeule droit de poſſéder ». Si celle ci tient eſſentiellement au caractère, elle ſuppoſe beaucoup plus d'amour propre & de vanité que de véritable amour. Auſſi un homme de peu de mérite n'eſt ſouvent jaloux que par un retour ſur lui même. La jalouſie paroît ſoumiſe & rampante juſqu'au moment où elle commande. L'homme jaloux cherche un motif de conſolation dans l'aveu de ce qui l'offenſe : « mais « quand on s'eſt prêté à ce dernier » excès de la foibleſſe des hom- » mes ; on ne doit plus en atten- » dre que le mépris, la haine, ou » la vengeance ».

Ici ſe trouve une note, où les femmes apprendront ce que la Religion, les loix de l'honneur & de la ſociété veulent qu'elles faſſent dans des circonſtances délicates où celles qui ont trop de franchiſe & trop peu d'expérience pourroient ſe trouver embarraſſées.

Il eſt pourtant une jalouſie qui regne paiſiblement dans une ame tendre, elle naît de la crainte de ne pas plaire aſſez, quelquefois même de déplaire & de ceſſer d'être aimé ; mais aiſément on la diſtingue de la premiere.

La flatterie naît près des Grands & des Rois. Jamais elle ne préſente que l'illuſion accompagnée de plaiſirs, au milieu deſquels ſe cachent l'erreur & le crime. Il eſt un charme que nos vices mettent en uſage pour enchanter la raiſon de l'homme & le porter à nous accorder ce que nous deſirons en obtenir. Elle ſuppoſe la corruption du cœur & la lâcheté de l'ame.

Un flatteur eſt un obſervateur perfide qui nous connoît mieux que nous-mêmes. « Semblable à un » Athlète exercé dans l'art de la » lutte, il ſe baiſſe pour nous ter- » raſſer plus facilement ».

Ici M. l'Abbé de Crillon montre

au beau sexe tout le danger de la flatterie que sa vanité reçoit avec empressement, & lui fait ensuite cette Apostrophe qui dit beaucoup en peu de mots. « Sexe trop crédule, apprenez à vous mieux » connoître, ou connoissez mieux » les hommes » !

L'Avarice se cache dans l'obscurité, cependant on la découvre dans sa sombre retraite, c'est un spectre hideux, c'est une passion ignoble & funeste des ames foibles. « L'Auteur la définit, la dé» mence d'une ame vile & foible » frappée de terreur » : cependant, dit il, « si l'avare n'étoit agité par » la crainte il seroit le plus heureux » des mortels. Il semble que le » tems se présente à l'esprit de l'A» vare sous une autre image qu'aux » autres hommes ; il ne voit le » présent que dans l'avenir...... » Il n'y a point d'avare qui croie » l'être, il se trouve toujours trop » généreux ; & comme il fait de » l'avarice une grande vertu, il se » propose ses derniers excès comme » le terme de la perfection ».

Le luxe, selon M l'Abbé de Crillon, « est le produit & le ter» me de tous les vices parvenus à » leur comble ». Pour établir la justesse de cette définition, l'Auteur développe quelques principes qui ne prouvent peut-être pas assez la vérité de l'assertion dans toute la généralité que les termes lui donnent. Quoiqu'il en soit, « le » luxe est la cause du malheur des » Peuples & de la destruction des » plus grands Empires. Il énerve » l'homme, il étouffe le germe des » vertus. Le bien apparent qu'il » procure dans un Etat florissant » n'est que l'éclat d'une lumière » brillante qui disparoît, ou plu» tôt c'est un feu qui ne l'éclaire » jamais d'avantage que lorsqu'il » est le plus près de le consumer ». Vérité effrayante qui n'est que trop confirmée par l'Histoire de la plûpart des Empires. Rome Maîtresse du monde en offre un terrible exemple, les Annales de la Chine en présentent un autre que l'Auteur décrit avec chaleur & d'une manière intéressante. On y voit l'Empereur *Kia* détrôné errer de Province en Province, & mourir enfin victime d'un luxe insensé, l'opprobre du Trône, & le mépris de ses Peuples.

La dépravation des mœurs produit le délire de la raison, & ce délire, dit l'Auteur, peut être appellé *le luxe de l'esprit*, c'est l'irréligion, fléau destructeur des Etats. Elle rougit de penser, comme le commun des hommes, sur les vérités les plus essentielles à l'homme.

Le comble de ce funeste délire c'est de rejetter l'existence d'un Etre Suprême. Mais, comme le dit excellemment M l'Abbé de Crillon, « s'il marque un Dieu à la » nature, le crime seul y reste. » La justice éternelle une fois ba» nie, que craindrons nous sur la » terre ?... les Loix. Mais nous » commettrons tranquillement tous » les forfaits qui ne pourront être

» ni connus ni punis ». L'incrédulité entraîne, l'ame foible aux plus grands excès. L'opinion, l'honneur même disparoissent, & font place au libertinage & à la licence. Delà de pénibles efforts pour se livrer au vice sans scrupule. « Le doute, » dit l'Auteur, est un spectre ef- » frayant qui fait pâlir le crime; » & l'incrédulité qui le fait com- » mettre, veut étouffer le doute & » le remords... Il faut un culte, une » communication entre le Créateur » & sa Créature; il faut une Reli- » gion; c'est une chaîne invisible, » dont une extrêmité tient au Ciel, » & l'autre à la terre... Mais Dieu » est la vérité même; la vérité est » une; donc il n'y a qu'une Reli- » gion. Aimer son Créateur & son » semblable, voilà la Religion » naturelle, la Loi de Moyse & » l'Evangile : ces trois Religions » avouées du Ciel n'en font qu'u- » ne ».

Le Christianisme annoncé dès la naissance du monde, préparé pendant quatre mille ans, qui pouvoit l'apporter au monde ? « Dieu » seul, répond l'Auteur : il s'est fait » homme. Voilà le Mystère. Le » Mystère est donc dans la Divi- » nité. Oui, j'ose le dire, le Chris- » tianisme seroit le terme de la » puissance de Dieu, s'il ne s'y re- » trouvoit lui - même ». Grande idée, & matière à réflexions.

On se révolte contre les Mystères; mais, comme le remarque l'Auteur, la saine raison n'est-elle pas satisfaite quand elle peut se convaincre que Dieu a parlé ? Les Mystères, ajoute-t-il, sont présentés à notre esprit, & doivent en abbattre l'orgueil; la Morale à nos sens, & doit subjuguer les passions. » L'Etre Suprême exige que notre » esprit s'anéantisse devant lui; » c'est un mérite qu'il veut nous » laisser; en aurions - nous, s'il » étoit impossible de ne pas » croire » ?

Observons seulement ici qu'il ne faut pourtant pas confondre la foi qu'on appelle *spéculative*, opération de l'entendement, lequel n'est pas une faculté libre, avec la foi *pratique*, qui tient à la volonté, & seule peut-être une vertu méritoire. Il est impossible à l'esprit de se refuser à une vérité qui lui est démontrée : il est forcé de la croire, & ne peut mériter par cet acte d'adhésion.

La foi, don du Tout - puissant, qu'il récompense, parce qu'elle est en même tems un mouvement libre de la volonté humaine, est d'une espèce totalement différente.

M. l'Abbé de Crillon termine ce Chapitre & son Ouvrage par ces paroles qu'il adresse à Madame Louise de France. « J'ai parlé du » Créateur & de son culte, Au- » guste fille de nos Rois, que n'ai-je » pu pénétrer dans votre cœur, en » dévoiler les pensées, les trans- » mettre à l'Univers! La raison de » l'homme resteroit dans le silence, » je donnerois la foi, & mon Ou- » vrage seroit immortel ».

Les traits que nous en avons tirés ne

ne suffisent pas pour en juger, ni pour l'apprécier. Il faut le lire, il faut le méditer, pour saisir la liaison des principes, l'ordre des idées, la marche rapide de l'Auteur, qui ne présente en grand que la masse des objets, & attache son Lecteur, en lui donnant toujours à penser.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES Voyages, ou Collection nouvelle 1° des Relations des Voyages par Mer, découvertes, observations, descriptions, omises dans celle de feu M. l'Abbé Prevôt ou publiées depuis cet Ouvrage. 2°. Des Voyages par terre faits dans toutes les parties du Monde ; contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré, avec les mœurs des habitans, la Religion, les usages, Arts, Sciences, Commerce, Manufactures, &c. Enrichie de Cartes Géographiques, & de figures. Tomes 73, 74, 75. 76. A Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ces quatre Volumes de l'Histoire des Voyages qui répondent au 19e Volume *in*-4°. termineront les Voyages de mer ; le premier Volume & la moitié du second renferment l'histoire & la description du Groenland, découvert il y a sept-à-huit siècles par des Norvégiens & des Islandois ; Groenland signifie terre verte, c'est le nom que lui donnerent ces Voyageurs, à cause de la verdure inespérée qu'ils avoient trouvée en quelques endroits de ses rivages. Sa position est entre la Mer Glaciale à l'Orient, & le détroit de Davis au Couchant, dans un espace d'environ 35 degrés de longitude ; il s'avance & s'étend depuis le 59e degré de latitude Nord jusqu'au 78e. C'est du moins à ce voisinage du pole que se sont arrêtés nos Voyageurs ; sans doute ils iront plus loin encore ; alors on sçaura si le Groenland confine & se joint au Spitzberg, & à la Nouvelle Zemble, s'il réunit les deux hémisphères du côté du pole, s'il touche à l'Amérique, & si c'est par-là que le nouveau Monde s'est peuplé des Sauvages de l'ancien monde.

On ne connoît proprement que la côte occidentale du Groenland hérissée de rochers inaccessibles, où l'on ne trouve qu'une terre stérile & une neige presque éternelle. En montant au Nord l'on trouve le détroit de Forbisher, par lequel on croit que la Mer passe de l'Orient à l'Occident. M. David

Crantz, dont les relations plus récentes & plus étendues ont beaucoup enrichi cette partie de la connoissance du globe, prétend que le détroit de Forbisher existe, mais que les glaces en ont fermé le passage.

Il y a plusieurs petites colonies ou lieux habités par les naturels du Pays, & où les Européens vont négotier de l'huile de baleine, des peaux de Renards, & de veaux marins; les Danois en 1759 y ont formé un nouvel établissement. Des montagnes de glaces qui ressemblent à des Villes & qui flottent pendant des années entières, sont une des choses singulières de ces parages; les bois flottans que les glaces des montagnes ont renfermés ou entraînés par leurs chûtes sont une des ressources de ces malheureux habitans qui sans cela n'auroient pas même du bois pour se chauffer. L'Auteur croit que ces grands arbres flottans viennent de la Siberie ou de la Tartarie Asiatique, où les bois sont attachés des montagnes par les grandes pluies, & les débordemens qui enlevent des pièces de terre toutes couvertes d'arbres, les roulent dans les grandes rivières & de là dans la mer. Ensuite les glaces flottantes les entraînent avec le courant vers le pole, jusqu'au voisinage du Spitzberg, où les courans du Nord les repoussent entre l'Islande & le Groënland.

En vain les Européens ont tenté d'y semer de l'avoine & du bled. La paille ou le tuyau croissent assez vîte, mais rarement ils vont jusqu'à l'épi, & jamais à la maturité, même dans les tems & les lieux les plus chauds du Groenland, parce que les nuits froides y reviennent trop tôt. C'est par la même raison, que le Pays ne peut avoir aucune production de Jardins: car à la mi-Juin où l'on plante, la terre est encore gélée par-dessous, & dès le mois de Septembre, le froid y revient, & géle la surface. Il faut donc tout arracher ou laisser périr, excepté les poiraux qui passent l'hiver sous la neige. La salade & les choux ne peuvent s'y transplanter & restent toujours petits. Il n'y a que les raves qui croissent au Groenland aussi bien qu'ailleurs & quelques navets qui sont très-petits, mais qui sont bons à manger, même verds. En général rien n'y vient & tout périt sur pied; ce peu de légumes ou de plantes a même besoin pour réussir d'être garanti des vents du Nord.

On y trouve cependant quelques arbustes, & quelques plantes herbacées, sur-tout le *Cochlearia*, qui est un reméde souverain contre le scorbut.

La pêche de la Baleine à la manière des Européens & à la manière des Groenlandois, le caractère & mœurs des habitans, leurs usages, leurs occupations remplissent la plus grande partie de ce Volume. Ces Peuples ne sont point féroces ni barbares; ils n'ont point de Maître & ils semblent avoir peu besoin de Loix, leur pauvreté les leur

rend inutiles ; elle fait en même-tems qu'ils n'ont point de guerre à craindre.

Le zèle des Missionnaires Luthériens & l'intérêt des Danois pour le Commerce a fait faire plusieurs tentatives depuis 1733 jusqu'à 1740, pour établir un Commerce réglé sur ces côtes, mais la famine & les maladies ont nui beaucoup à ces entreprises ; cependant M. Crantz à la fin de son histoire du Groenland donne une description des diverses Eglises que sa Congrégation des *Herrnhutes* y a établies & de ce qu'ils ont fait pour tâcher d'instruire & de policer les habitans du Groenland.

L'Histoire du Kamtschatka occupe la valeur d'un Volume. Cette grande presqu'isle située à la partie orientale de l'Asie fut découverte ou soumise en 1697 par le *Cosaque Atlasow*, par ordre de la Cour de Russie, & l'on y a formé divers établissemens : à la suite de cette histoire on trouve la description du Pays, de trois volcans qui s'y trouvent, des eaux minérales qu'on y observe & de tout ce qu'il y a de remarquable.

La Mer a couvert la terre du Kamtschatka : rien n'autorise plus cette conjecture que les rivages de de la *Bolschaia-Reka*, coupés à pic ; où l'on trouve sous plusieurs couches de glace, de sable, de fange & de vase, à six pieds de profondeur, des arbres d'une espèce inconnue actuellement au Kamtschatka.

Si Les cantons voisins de la mer sont communement stériles ; les endroits élevés, & les collines qui s'en éloignent, se couvrent de bois & de cette nuance de fraîcheur & de vie qui semble inviter à la culture. Mais la neige qui précéde la gélée aux premiers jours de l'Automne s'oppose à la semence des grains ; soit avant l'hiver, parce que venant à fondre elle emporte, ou corrompt les semences ; soit au printems, parce qu'elle y séjourne jusqu'à la moitié de Mai, après quoi les pluies durent jusqu'au mois d'Août. Ce qu'on a semé, ne laisse pas de croître assez vîte au milieu de ces eaux ; mais comme la saison de l'été se trouve fort courte & qu'elle a même quelquefois 15 jours sans Soleil, la moisson ne mûrit point, & la gélée vient la surprendre en fleur.

La production la plus précieuse de ce climat est la *Zibéline*, espèce de fouine dont la fourure est si recherchée en Europe ; celles du Kamtschatka sont les plus belles, au noir près. C'est pour cela que leurs peaux passent à la Chine où la teinture acheve de leur donner la couleur foncée qui leur manque. Les plus précieuses sont au Nord de la presqu'isle ; les plus mauvaises au Midi ; mais celles-ci ont la queue si fournie, & si noire, qu'une de ces queues vaut une Zibéline ordinaire. Cependant les Kamtschadales font peu de cas de ces animaux. Autrefois ils n'en prenoient que pour les manger ; aujourd'hui

c'eſt pour payer le tribut de peaux que les Ruſſes leur ont impoſé ; & ils préférent une peau de chien qui les défend du froid, au vain ornement d'une queue de Martre. Leur richeſſe n'eſt pas encore parvenue juſqu'au luxe. Les Chaſſeurs de profeſſion vont paſſer l'hiver dans les montagnes, où les Zibélines ſe tiennent en plus grand nombre, mais c'eſt toujours un petit objet d'occupation & de lucre pour les Kamtſchadales, toujours trop pareſſeux au gré des Ruſſes.

La Langue des Kamtſchadales a beaucoup de mots terminés, comme celle des Mungales Chinois, en *ong*, *ing*, *tchin*, *tcha*, *kſin*, *kſung*. Ces deux Langues ſe reſſemblent dans les déclinaiſons, & les mots dérivés ; les variations & les aberrations qui ſe trouvent entr'elles, viennent des tems & du climat.

Une autre preuve de la deſcendance eſt la conformité des figures; les Kamtſchadales ſont petits & baſanés comme les Mungales. Ils ont les cheveux noirs, peu de barbe, le viſage large & plat, le nez écraſé comme les *Kalmoucks*, les traits irréguliers, des yeux enfoncés, les jambes grêles, & le ventre pendant ; enfin des rapports dans les caractères des deux Nations, achevent de prouver, qu'elles ont une origine commune ou que l'une vient de l'autre. Mais leur ſéparation, dit M. Steller, doit être antérieure à celle du Japon d'avec la Chine ; & la preuve qu'elle eſt très-ancienne, c'eſt que les Kamtſchadales n'ont aucun uſage du fer, dont les Mungales ſe ſervent depuis plus de deux mille ans.

Ce Peuple vit de racines, de poiſſons & d'amphibies ; mais il fait pluſieurs ſortes de mêlanges de ces trois ſubſtances. Leur principal aliment eſt le *Joukola* ou le *Zaal ;* c'eſt leur pain ; ils prennent toutes ſortes de poiſſons ſaumonés. Ils les découpent en ſix parties ; on en fait pourrir la tête dans des foſſés, pour la manger en poiſſon ſalé. Le dos, le ventre, ſéchent à la fumée ; la queue & les côtes à l'air. On pile la chair pour les hommes, & les arêtes ponr les chiens. On deſſéche cette eſpèce de pâte & l'on en mange tous les jours.

Les figures qui ſont jointes à cet Ouvrage repréſentent les habillemens & quelques-uns des exercices de cette Nation. Elle ne connoiſſoit point le Commerce lorſque les Ruſſes y pénétterent ; mais actuellement on y porte de la Sibérie différens vaiſſeaux de fer, de cuivre, du fer en barre, & divers outils de métal, comme des couteaux, des hâches, des ſcies, & des briquets, de la cire, du ſel, du chanvre, du fil pour faire des filets, de gros draps & des toiles communes. De la *Boukharie*, & du Pays des *Calmouques* on y porte des toiles peintes, des toiles de coton blanches,luſtrées & de différentes couleurs. On y apporte de la Chine des étoffes de ſoie & de coton, du

tabac, du corail & des aiguilles, que les Kamcs chadales préférent à celles de la Russie. Enfin on leur apporte du Pays des *Koriaques*, toutes sortes de peaux de Rennes crues & préparées. C'est la meilleure marchandise, parce qu'il s'en fait un grand débit.

On importe pour dix mille roubles de marchandises, qui en rapportent 30 ou 40 mille.

Les Pays voisins de cette presqu'isle, tels que les Isles Kouriles sont également décrits dans le Volume 75, & l'on y trouve un extrait des voyages & des découvertes faites par les Russes le long des côtes de la Mer Glaciale, & sur l'Océan oriental, tant vers le Japon qne vers l'Amérique; cette histoire a été composée par M. Muller, ci-devant Secrétaire de l'Académie Impériale de Russie, connu autant par son érudition que par ses travaux & ses voyages, & qui a déjà publié plusieurs Volumes sous le titre de supplément à l'Histoire de Russie; mais M. Engel soupçonne que l'on n'a pas permis à M. Muller d'être sincère sur cet article. Nous avons rendu compte fort en détail de l'Ouvrage de M. Engel sur les passages du Nord, il a réfuté par douze faits la relation de l'Amiral de Fonté, publiée par les Anglois en 1708 & sur laquelle M. Delisle & M Buache ont aussi beaucoup écrit, & nous avons traité assez au long cet article de l'Histoire des Voyages au Nord de l'Asie & de l'Amérique.

Le Voyage de M. l'Abbé Chappe en Siberie, sera d'autant plus agréable au Public que l'édition originale étoit d'un prix exorbitant & hors de la portée du commun des Lecteurs. L'extrait qu'on en donne dans la Collection que nous annonçons renferme ce qu'il y a de plus curieux, & de plus intéressant dans les trois Volumes *in* 4°. qu'il a publiés en 1768. On y rappelle ses observations, tant sur l'Histoire Naturelle que sur les mœurs de la Russie & de la Siberie. On sçait que M. l'Abbé Chappe n'a point épargné la Nation Russe & que l'on a fait imprimer à Pétersbourg une réfutation amère de son Ouvrage. Il avoit aussi cherché à rabattre beaucoup de l'opinion qu'on a des forces de la Russie, l'Éditeur observe avec raison que les circonstances actuelles de la guerre & sur terre & sur mer prouvent assez que cette Nation est redoutable lorsqu'elle est bien conduite.

Le résultat des observations du Baromètre faites par M. l'Abbé Chappe, est que le terrein de la Siberie est peu élevé, ce qui est contre l'opinion commune, mais nous ne sçaurions dissimuler que les observations du Baromètre laissent dans ce nivellement beaucoup d'incertitudes, tant qu'on ne connoîtra pas la hauteur du Baromètre qui auroit eu lieu dans chaque station, indépendamment de sa hauteur au dessus du niveau de la mer, la différence peut aller à 200 toises, & l'effet de la chaleur peut-

être encore aussi considérable. Cet Académicien paroit aussi n'avoir pas connu la manière de deduire la hauteur des montagnes, de celle du Baromètre, par une théorie qui a été donnée d'une manière sûre, claire, & précise, par M. de la Lande, dans la connoissance des mouvemens Célestes de 1765, d'après les expériences & les découvertes de M. de Luc, célèbre Physicien de Genève, qui donnera dans quelques mois un Ouvrage sur cette importante matière.

On trouve dans le Livre dont nous parlons l'observation même du passage de Vénus, que M. l'Abbé Chappe étoit allé faire en Siberie; & l'Editeur en exalte l'importance avec beaucoup d'emphase; nous ne lui ferons pas le même reproche sur ce qu'il dit en finissant, à l'occasion de la mort de cet Académicien. Il est permis de chercher à émouvoir dans une matière aussi touchante: tous ceux qui ont connu M. l'Abbé Chappe ont été témoins de son zèle pour les Sciences; on sçait l'intrépidité avec laquelle il se livra aux dangers de la mer en 1768 sur un brigantin de sept hommes d'équipage, avec lequel il voulut rester à S. Joseph en Californie, malgré la contagion qui commençoit à y regner; ceux qui ont entendu ou qui liront la manière dont il parloit des dangers, dont il bravoit les fatigues, dont il alloit au-devant des travaux les plus pénibles, ne pourront s'empêcher de donner à sa mort de véritables regrets. L'observation qui lui a couté la vie le premier Août 1769 étoit faite depuis le trois de Juin. La latitude du lieu étoit connue par les observations des jours précédens. Il pouvoit donc partir aussi-tôt après le passage de Vénus, & les Officiers Espagnols qui l'accompagnoient avoient envie de l'y forcer, mais il aima mieux continuer de faire des observations dont il pouvoit se passer, parce qu'elles rendoient son travail plus complet; il tomba malade huit jours après; malgré la fièvre & l'abattement de sa derniere maladie il se traînoit chaque jour à sa lunette pour y profiter des moindres circonstances, & il mourut enfin sans secours, & sans autre consolation que celle d'avoir donné, exemple du plus grand zèle pour les Sciences, & d'avoir fait une observation unique, & également importante pour l'Astronomie.

Le Volume 76 commence par la Description historique de la Laponie Suédoise, composée en Suédois par M. Pierre Hægstræm, Ministre de la Paroisse de Ghelliware, traduite par M. de Kéralio, Capitaine-Aide-Major à l'Ecole-Royale Militaire, à la suite de laquelle se trouve un Voyage de M. Arwid Ehrenmalm dans la Norlande occidentale, & dans la Province Lapone d'Aschle, ou d'Anghermanlande, au mois de Juin 1742.

Cet Ouvrage traduit également

du Suédois est entiérement neuf pour les François, & la traduction en a été consacrée à l'Histoire des Voyages. Cela étendra nos connoissances sur un Pays qui est stérile & désert, mais assez voisin de nos Etats policés pour mériter l'attention de l'Europe.

Si jamais il arrivoit une invasion dans nos Pays, elle viendroit sans doute de ces regions que nous méprisons aujourd'hui. Les Peuples les plus pauvres n'attendent qu'une forte secousse, une porte ouverte en Europe, pour y fondre de toutes parts; & peut-être, les Norlandois joueroient ils un rôle dans cette grande révolution.

L'Auteur accorde aux Lapons, une sorte d'esprit, un peu plus ce semble qu'on n'en donne aux Sauvages de l'Amérique, que M. de la Condamine appelle de grands enfans; ils sont forts & d'ussés, grande taille. La vie des Lapons est rigoureuse & chétive; mais elle est encore préférable à celle des Groenlandois qui n'ont que des glaces, & qui n'ont pas même de troupeaux pour Compagnons & pour soutiens de leur misere. Leur sort vaut mieux que celui des Peuples de la Siberie, qui ne voient arriver chez eux que des Soldats pour les vexer, ou des Courtisans disgraciés dont la chûte annonce une puissance effrayante. La vie pauvre & errante des Lapons, n'est point inquietée & flétrissante pour le cœur; ils n'ont point le talent d'écrire, mais il leur reste la liberté de parler, ils sont tous également sujets aux maux de la nature & presque également indépendans de ceux que causent les hommes; ils ne craignent pas d'être punis de leurs vertus, persécutés pour leurs opinions, trahis par leur bonne foi. La Société n'exige pas chez eux ces menagemens qui font une idolatrie publique des vices à la mode. On n'étouffe pas en eux les sentimens de l'honnêteté pour les besoins du nécessaire; ils ne connoissent aucune trace de méchanceté, & de ce desir de nuire qui fatigue & étouffe les meilleures intentions; ils ne craignent ni les coups imprévus du sort qui menent l'indigent au supplice, ni les inventions de la guerre, ni les horreurs du despotisme; ils ne connoissent que la vicissitude des saisons, moins destructive pour l'homme que les injures de la fortune. Enfin, l'exemption de nos peines les dédommage avec usure de la privation de nos plaisirs.

RECUEIL DE MÉMOIRES ET DISSERTATIONS qui établissent que c'est par erreur & un mauvais usage que l'on nomme l'Auguste Maison qui regne en France, la Maison de Bourbon, *que son nom est* de France, *& qu'entre toutes les Maisons Impériales & Royales regnantes, elle est la seule qui ait pour nom de famille le nom même de sa Couronne*, &c.

Beata terra cujus Rex nobilis est. Eccl. cap. 10. v. 8.

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez J. B. G. Musier fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1769. Brochure *in*-12. 183 pages & les Préliminaires 8.

L'ÉDITEUR de ces différens Mémoires, qui tous rentrent dans le même objet, paroît attacher une bien grande importance à la question qu'on y traite, puisqu'il s'exprime ainsi:

« Certainement ce n'étoit ni un » bon François ni un bon Logicien » qui répondit en 1761 à l'Auteur » de la troisiéme piéce. *Qu'impor-» te après tout qu'on dise la Maison » DE BOURBON ou la Maison » DE FRANCE, quand on ne dis-» pute à cette Royale Maison aucun » de ses droits, & qu'on s'entend » parfaitement dans l'une & l'autre » manière de parler?* »

Il nous paroît un peu dur de refuser non-seulement le titre de bon Logicien, mais encore celui de bon François à l'Auteur de cette objection. Il nous paroît aussi que la question dont il s'agit, bien loin d'exiger un Livre, n'exigeoit pas même une discussion, & nous ne trouvons d'intéressant dans tout cela que ce morceau d'un Mémoire de M. de Sallo.

A la différence des autres Maisons regnantes en Europe, « la » Maison de France n'a point d'au-» tre nom que celui de sa Couron-» ne. Cette prérogative vient de » ce que la Couronne étoit dans la » Maison de France avant que les » noms fussent devenus personnels » & de famille; & ainsi dans la » nécessité de satisfaire à la coutu-» me, qui veut que chaque Mai-» son ait un nom qui lui soit pro-» pre & particulier, elle n'en a » pu avoir d'autre que celui de sa » Couronne. Au contraire les au-» tres Maisons Royales étant par-» venues à leur Couronne depuis » que les noms sont devenus per-» sonnels, elles se sont trouvées » avec un nom de Famille qu'elles » n'ont pu quitter pour prendre ce-» lui de la Couronne à laquelle el-» les étoient parvenues ».

Voilà toute la substance du Livre, & voilà une opinion raisonnable & fondée, nous ne croyons pas pourtant qu'elle donne le droit de

de faire le procès aux Historiens qui se sont permis de dire : *la Maison d'Espagne*, *la Maison d'Angleterre*, &c, comme nous disons la *Maison de France*. Ce sont des tournures usitées qui servent de Synonymes au besoin & qui varient l'expression, sans jamais causer ni d'embarras ni d'équivoque. Le zèle de notre Editeur nous paroît donc excessif, & en tout ce n'étoit pas-là le cas de faire un Livre.

LES IMPOSTURES DE L'HISTOIRE ANCIENNE ET Profane ; Ouvrage nécessaire aux jeunes Gens, aux Instituteurs, & généralement à toutes les personnes qui veulent lire l'Histoire avec fruit. A Londres, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au-dessus du Collège, 1770. Deux parties. 2 Volumes. Le premier de 239 pages, & les Préliminaires 24. Le second de 271.

CET Ouvrage est fait dans le même esprit qne celui de M. de Voltaire, qui a pour titre : *Les Mensonges imprimés ;* il est annoncé dans la Préface de l'Editeur pour être de M. Lancellotti, sçavant Italien, & pour avoir été traduit par feu M. Oliva, dont l'Editeur a revu la Traduction, & lui a donné un assez grande liberté pour que l'Ouvrage soit censé lui appartenir en grande partie ; il relève sûrement bien des erreurs, dont plusieurs même sont reconnues pour telles ; mais il nous paroît pousser quelquefois trop loin l'incrédulité. Le moindre défaut de vraisemblance est pour lui une raison de rejetter un fait. Sur ce fondement il proscrit un grand nombre de traits rapportés par Valère-Maxime & que cet Auteur a choisis précisément, parce qu'ils sortoient de l'ordre commun. Par exemple, notre Editeur ne veut pas croire que Zaleucus, Législateur des Locriens, obligé par sa propre Loi de faire crever les yeux à son fils pour adultere ou pour tout autre crime, ait partagé la peine entre lui & son fils pour satisfaire à la fois au Père & au Législateur. C'est un fait singulier & remarquable sans doute, mais qu'a-t-il d'incroyable ? Pourquoi encore refuserons-nous absolument de croire que chez un Peuple très-sensible à l'éloquence, l'Orateur Marc-Antoine ait pu désarmer par son éloquence les Soldats envoyés par Marius pour le tuer ? Pourquoi enfin ne comprendrons-nous pas que si la Morale est la même partout, les idées sur les mœurs extérieures n'en sont pas moins variées & qu'il peut-être tout naturel que Caton le Censeur ait chassé du Sénat Manlius, pour avoir en plein jour donné un baiser à sa femme en présence de sa fille ? Pouvons-nous d'après nos usages, estimer le degré d'indécence que les mœurs Romaines attachoient à l'action

de Manlius? Et faut-il ainsi traiter d'imposture tout ce qui n'est pas dans nos mœurs? Ne faut-il pas se souvenir qu'il y a plus de choses possibles qu'on ne pense, que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, & qu'en matière d'Histoire comme sur tout le reste, il peut-être également dangereux de croire & de ne pas croire? Bornons nous du moins à douter & ne rejettons point si légerement tout ce qui nous étonne.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUISSE.

De Lausane.

ALBERTI v. HALLER, Domini in Goumoens le Jux & Eclagnens; Præsidis Societatis Regiæ Gottingensis; nec non Societatis œconomicæ Bernensis; Sodalis Academiæ Regiæ Scientiarum Parisinæ, &c, &c, in Supremo Senatu Reip. Bernensis ducentum viri, Primæ Lineæ Physiologiæ, in usum prælectionum Academicarum quartò auctæ & emendatæ. Lausannæ, apud Franciscum Grasset & Socios 1771; & se trouve à Paris chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins. Vol. *in* 12. de 562 pages. Prix 1 liv. 12 sols relié.

C'est une quatrième Edition de la petite Physiologie de l'illustre M. Haller. Ce Livre du même genre que les Instituts du grand Boerrhave & destiné au même usage, c'est-à-dire à servir de canevas aux Leçons de son célèbre Auteur, étoit devenu nécessaire, à cause des découvertes nombreuses qui ont été faites dans ces derniers tems & qui en grande partie sont dues à M. Haller lui-même. Il est du nombre de ces Ouvrages que l'on nomme *Classiques*, parce qu'ils sont de premiere nécessité à tous ceux qui veulent apprendre la science dont ils traitent. Les Livres élémentaires médiocres peuvent être faits pour ainsi dire par-tout le monde, mais il n'appartient qu'aux Sçavans du premier ordre & aux hommes de génie d'en faire d'excellens comme celui-ci.

On trouve chez le même Libraire, Didot le jeune, quelques Exemplaires complets de la grande *Physiologie* du même Auteur en 8 Vol. *in* 4°. Latin. Prix relié 96 liv.

Il a aussi quelques Exemplaires séparés des Tomes 6, 7 & 8. Prix relié, chaque Vol. 12 liv.

N. D. Gaubii adversariorum varii argumenti liber unus in-4°, fig. *Leidæ* 1771. 4 liv. 4 sols.

Hipocratis opera genuina ; recensuit & præfatus est Alb. Haller 4 Volumes *in-8°. Lausannæ.* Broché, 12 liv.

FRANCE.

De Senlis.

Code des Seigneurs Hauts-Justiciers & Féodaux, ou maximes concernant les Fiefs & droits Féodeaux, les Justices Seigneuriales, & les droits qui appartiennent aux Seigneurs à cause de leur Justice en Pays Coutumier. Nouvelle Edition, revue corrigée & considérablement augmentée. *Par Me Henriquez, Avocat en Parlement.* A Senlis, chez N. Desrocques ; & à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, vis à vis le Collége, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Volume *in* 12. de 534 pages. Prix 9 livres relié.

Ce Traité sur la Jurisprudence Féodale est destiné particuliérement aux Propriétaires & Administrateurs de biens. On y trouve des décisions claires & précises des différentes difficultés qui s'élevent journellement. On indique au bas de chaque page les sources d'où elles sont tirées. Par les additions qui se trouvent dans cette nouvelle Edition, on a sous les yeux tout ce que l'on peut desirer sur cette matière.

De Paris.

Libertés de l'Eglise Gallicane, prouvées & commentées suivant l'ordre & la disposition des articles divers par P. Pithou & Dupuy, publiées par M. Durand de Maillane. 5. Vol. *in* 4°. 66 liv. reliés.

Coutume de la Ville, Gardiage & Viguerie de Toulouse, en Latin & en François, par M. de Soutatges 1770. *in*-4°. 12 liv.

Ces deux Ouvrages se trouvent à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.

Zendavesta, Ouvrage de Zoroastre, contenant les idées Théologiques, Physiques & Morales de ce Législateur, les Cérémonies du culte Religieux qu'il a établi & plusieurs traits importans, rélatifs à l'ancienne histoire des Perses : traduit en François sur l'original Zend, avec des remarques & accompagné de plusieurs Traités propres à éclaircir les matières qui en sont l'objet. Par M. Anquetil du Perron de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & Interprête du Roi pour les Langues Orientales.

Tome I. premiere Partie qui comprend l'introduction au Zendavesta, formée principalement de la relation du Voyage du Traducteur aux Indes Orientales, suivie du plan de l'Ouvrage ; & un appendix sur les monnoies & poids de l'Inde, sur

quelques objets d'Histoire Naturelle & de Commerce & sur les Manuscrits Orientaux du Traducteur.

Seconde Partie qui comprend le Vendidad Sadé (c'est-à-dire l'Ischné, le Vispered & le Vendidad proprement dit) *précédé des Notices, des Manuscrits Zends, Pehlvi, Persans & Indiens, déposés par le Traducteur à la Bibliothèque du Roi ; des titres & des sommaires raisonnés des articles, &c, des deux Tomes de cet Ouvrage & de la vie de Zoroastre.*

Tome second qui comprend les Jeschts Sadés, le Sirouzé, le Boun Deheschs, traduit sur l'original Pehlvi, deux Vocabulaires, le premier rend Pehlvi & François, le second Pehlvi Persan & François ; l'exposition des usages civils & religieux des Parses & le systême cérémonial & moral des Livres Zends & Pehlvis considéré en lui-même & relativement au systême Théologique de ces mêmes Livres ornés de planches gravées en taille-douce. A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Trois Volumes *in*-4°. Le 1 de 578 ; le 2e de 552. le 3e de 810 pages.

Nous rendrons compte incessamment de ce grand & important Ouvrage, attendu depuis long-tems par tous les Sçavans de l'Europe.

Curiosités de Londres & de l'Angleterre, par le Rouge : Ouvrage utile aux Voyageurs. L'on y a joint un abrégé de l'Histoire & des curiosités de la Hollande A Paris, chez Saugrain, Libraire de M. le Comte d'Artois, Quai des Augustins, près la rue Pavée, 1770. Volume *in* 12. de 170 pages 1 liv. 4 sols broché.

L'Auteur de cet Ouvrage se propose d'établir une fontaine en faveur des prisonniers, elle sera d'ailleurs utile en cas de feu, l'argent, dit-il, que ces curiosités de l'Anglerre & de la Hollande produiront sera employé à rembourser les avances qui ont été faites par les Entrepreneurs. Il a déjà paru un premiere Edition de cet Ouvrage ; l'Auteur a fait à celle-ci quelques augmentations.

Essai sur une amitié Patriotique ; où l'on propose des moyens infaillibles, pour rendre les hommes plus vertueux & meilleurs Citoyens.

Unum corpus, & unus Spiritus.......
Unus Deus & Pater omnium.
Gal. 1. 6.

A Londres, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au dessus du Collége. 1770. Petit *in* 12. 189. pages.

Le titre de cet Ouvrage a besoin d'explication. Voici comment l'Auteur définit l'Amitié Patriotique ; c'est, selon lui, la Loi, d'aimer ses Concitoyens en faveur de la Patrie, le but de cette Loi, c'est le bonheur de la Patrie, les moyens d'inspirer l'amitié Patriotique sont l'honneur, la crainte du blâme, la force de l'exemple, celle de l'éducation.

Tout cela n'ajoute rien aux notions Communes sur l'amour de la Patrie, sur la nécessité de ce sentiment, sur l'activité, sur l'étendue qu'il doit avoir ; & peut-être l'Auteur ne devoit-il pas avoir l'air de dire une chose nouvelle & de proposer un plan, mais il est toujours beau de prendre la Patrie pour l'objet de ses travaux, il est toujours utile de redire aux hommes, que « celui qui néglige d'être utile » à ses freres est un être de trop » dans la Nature ; que celui qui » s'endort au bruit des gémissemens, ne doit respirer que l'air » des ours & des tigres ; que celui » qui s'occupe des besoins des hommes, qui aime à y pourvoir, ne » fait que remplir ses sermens ».

Traduction d'anciens Ouvrages Latins, relatifs à l'Agriculture & à la Médecine Véterinaire, avec des notes. Par M. Saboureux de la Bonnetrie Ecuyer, Avocat au Parlement, & Docteur Aggrégé de la Faculté des Droits en l'Université de Paris. A Paris, chez P. François Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. Prix 9 livres les deux Volumes reliés.

Dans un tems où paroissent tant d'écrits modernes sur l'Agriculture, on doit être curieux de sçavoir de quelle maniere elle a été pratiquée par les Romains qui en avoient fait une étude sérieuse. Ainsi l'Ouvrage que présente au Public M Saboureux de la Bonnetrie ne peut manquer d'être accuilli.

L'Economie rurale de Caton, & celle de Varron sont comprises dans les deux Volumes qui paroissent. Nous nous proposons de faire connoître cette nouvelle production qui doit intéresser par l'importance de son objet. On y trouve des notes intéressantes sur tous les passages difficiles, une Table de réduction des poids & des mesures, des noms de Villes rapprochés de la Géographie Moderne, des figures en taille-douce qui font connoître en détail toutes les machines dont les Auteurs ont parlé, & les instrumens anciens relatifs à l'économie rurale. On y trouve même des notes Astronomiques par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences.

Le Libraire annonce qu'il imprime actuellement *Columelle* qui paroîtra dans peu, & qu'il se propose de rassembler par la suite tout ce qui est épars dans une multitude d'Ouvrages sur le même objet. C'est une entreprise qui ne peut manquer d'être agréable au public & qu'on doit l'exhorter à porter à sa perfection. On trouve chez lui tous les Ouvrages à l'usage des Ecoles Royales Véterinaires & un très grand nombre de Livres d'Anatomie, de Médecine, de Chirurgie, de Botanique, d'Histoire Naturelle, de Chymie, d'Alchymie, &c, &c.

Les Nuits Angloises, ou Recueil

de traits singuliers, d'anecdotes, d'évenemens remarquables, de faits extraordinaires, de bizarreries, d'observations critiques & de pensées Philosophiques, &c, propres à faire connoître le génie & le caractère des Anglois. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au-dessus du Collége. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 4 Parties, 4 Volumes d'environ 400 pages chacun.

Les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle ont sans doute donné l'idée de ce titre & même de cet Ouvrage. C'est aux gens du monde & aux gens qui aiment à s'instruire sans travail que ces sortes de Livres sont consacrés, ils ne sont pas susceptibles d'extrait, & leur second titre qui développe le premier, suffit pour le faire connoître. Celui ci est recommandable par la multitude & la variété des objets, & par la briéveté de chaque article. Il résulte du tout ensemble, comme le titre l'annonce, des notions particulières sur le génie de la Nation des Anglois.

Agriculture complette, ou l'art d'améliorer les terres; Tome Ier de de 505 pages, *contenant la manière d'enclorre les terres; des pâturages & des prairies; comment on doit faire le foin; des différentes graines de foin; des terres labourables; du labour; de la semaille des bleds; des fumiers, & autres amendemens; des différentes espèces de bleds & de graines, comme pois, féves, lentilles, de la façon de les ménager & de les employer; du chanvre, du lin, du houblon; des différentes façons de faire la dreche.* T. 2e de 534 pag.; *contenant la description des bestiaux & de la volaille nécessaire pour une ferme; des chevaux & des jumens; des bœufs, vaches, moutons, & autres; avec les remédes pour toutes sortes de maladies; des arbres, des taillis; de la transplantation des arbres, de leurs maladies; de la taille des bois; manière de les déraciner.* Tome 3e de 385 pages; *contenant la description des herbes, racines qui composent ordinairement un Jardin potager; du Jardinage; des haies & autres clôtures des Jardins; des eaux, des différentes fleurs, & leur culture.* Tome 4e de 373 pages; *contenant la manière de greffer les arbres; les différentes greffes; la culture des vergers; la transplantation des arbres, des différentes espèces de fruits; la culture de la vigne; la manière de faire le vin; des oliviers; la oueillete du fruit; de la biere, du cidre, & autres boissons; avec un Calendrier propre au Laboureur, pour sçavoir ce qu'il a à faire chaque mois de l'année* 4 Volumes *in*-12. avec des figures; traduits de l'Anglois *de Mortimer.* Seconde Edition. A Paris, chez Saugrain jeune, Libraire ordinaire de M. le C. d'Artois, Quai des Augustins, entre la rue Pavée & celle des Augustins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix dix livres reliés.

La multitude des Editions faites en Angleterre sont des preuves de l'utilité de cet Ouvrage. Il contient une foule d'expériences d'un particulier qui faisoit valoir son fond. On y a ajouté le Traité de la vigne & de l'olivier & on y a fait plusieurs corrections qui rendent cet Ouvrage propre à la France. Les titres qui sont à la tête de chaque Volume annoncent assez en détail les différentes matières qui y sont traitées.

La Nature considérée sous ses différens aspects, &c. Tome quatrième, 16e, 17e & 18e Cahiers.

Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique & de l'Histoire Naturelle, extraites & recueillies des meilleurs Mémoires. Tome 4e. A Paris, rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert père, Libraire pour le Génie & l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame, *in*-12. de 552 pages.

L'accueil que le Public a fait aux trois premiers Volumes de cet Ouvrage, composé principalement pour les gens du monde & pour contribuer à l'éducation des jeunes gens, a engagé l'Auteur à publier ce 4e Volume qui sera bientôt suivi d'un cinquième & probablement de plusieurs autres. Les Livres du genre de celui ci doivent être regardés comme bons, quand leurs Auteurs ont puisé avec goût & avec choix dans de bonnes sources, & que la lecture en est agréable & profitable aux personnes auxquelles ils sont destinés. Or ce Recueil d'observations de Physique que nous annonçons nous paroît avoir ce mérite.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Septembre 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

OCTOBRE.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE M. DCC. LXXI.

ÉLOGE DE M. L'ABBÉ TRUBLET.

On a imprimé un article sous ce titre dans le Nécrologe des hommes célèbres. Un homme de Lettres distingué, un sçavant vertueux a vû avec indignation que ce prétendu éloge d'un Académicien estimable par ses Ouvrages, homme d'esprit & bon Citoyen, étoit en effet une Satyre, où tout tendoit à le rendre méprisable & ridicule. Quiconque a connu M. l'Abbé Trublet, ou a seulement pris la peine de le lire, sçait combien étoit injuste le préjugé que la Satyre avoit répandu contre lui de son vivant dans les esprits, pour qui une plaisanterie heureuse est un oracle. C'est de ce préjugé qu'est parti l'Auteur de l'article du Nécrologe, c'est ce préjugé qu'attaque l'Apologiste de M. l'Abbé Trublet.

« Souvent, dit-il, en entendant » prononcer dans nos Académies

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA CONGRÉGATION de Saint Maur, Ordre de Saint Benoît, où l'on trouve la vie & les travaux des Auteurs qu'elle a produits depuis son origine en 1618 jusqu'à présent. Avec les titres, l'énumération, l'analyse, les différentes Éditions des Livres qu'ils ont donnés au public, & le jugement que les Sçavans en ont porté. Ensemble la Notice de beaucoup d'Ouvrages Manuscrits, composés par les Bénédictins du même Corps. A Bruxelles; & se trouve à Paris, chez Humblot, Libraire. 1770. Avec Appr. & Permission, *in*-4°. pag. 800, sans la Préface.

LA Patrie & les Lettres doivent trop aux travaux des sçavans Religieux de la Congrégation de S. Maur, pour que le Public n'accueille pas l'Ouvrage dont nous allons nous occuper. Animés du desir de voir s'étendre en France, la Réforme de l'Ordre de S. Benoît, plusieurs Religieux zélés obtinrent de Louis XIII, au mois d'Août 1618, des Lettres Patentes pour l'érection d'une nouvelle Congrégation, connue sous le nom de S. Maur, laquelle fut établie par un Bref de Grégoire XV en 1621, & confirmée par une Bulle d'Urbain VIII en 1627. Dom Grégoire Tarisse & les Généraux ses Successeurs y introduisirent & y maintinrent l'étude des Lettres jointe aux exercices de piété. L'Histoire Littéraire que publie Dom Tassin, déjà connu par plusieurs productions sçavantes & utiles, embrasse donc l'espace d'environ cent cinquante ans. Il donne la vie des Auteurs sur lesquels il a eu de bons Mémoires.

L'Histoire Manuscrite de la Congrégation, que Dom Martène a conduite jusqu'en 1739, lui a été d'un grand secours. Il a profité des Mémoires que le R. P. D. Boudier envoya à M. Drouet, Auteur de la derniere Edition du Moréry.

Les six Volumes *in-fol.* du Catalogue de la Bibliothèque de feu M. l'Abbé Goujet, lui ont fourni d'excellentes remarques, & la nouvelle Edition de la Bibliothèque historique de la France, du P. le Long, plusieurs articles qu'il n'auroit pas trouvés ailleurs. Les Journaux des Sçavans ne lui ont pas été inutiles; mais outre qu'ils ne remontent pas au-delà de 1665, il y a plusieurs Ouvrages, sortis de la Congrégation, dont ils n'ont point parlé & à l'égard de ceux dont ils ont fait mention, ils n'ont point fait connoître la Patrie, le jour, l'an de la profession & de la mort des Auteurs. C'est aussi ce qu'on ne doit pas hasarder de faire, sans avoir de bons Mémoires; & pour ce qui nous concerne, nous désirerions qu'on nous mît à portée d'en faire usage.

Sur la fin du dernier siècle, Pinsson Avocat au Parlement publia une Lettre *touchant quelques personnes illustres & distinguées par leur*

vertu & par leur science dans la Congrégation de S. Maur. Il n'y est parlé que de six Ecrivains.

D. Bernard Pez, sçavant Bibliothécaire de l'Abbaye de Melc dans la Basse Autriche, donna en 1716 son Ouvrage intitulé *Bibliotheca Benedictino Mauriana*, qui ne commence qu'à Dom Hugues Menard, & finit en 1711. *La Bibliothèque historique & critique des Auteurs de la Congrégation de S. Maur*, que Dom le Cerf de la Viéville fit paroître à la Haye (Rouen) en 1726, fourmille de fautes, relevées par plusieurs Sçavans. Dom Prudent Maran qui fut chargé de travailler à des Mémoires qu'on demandoit en Allemagne pour perfectionner cet Ouvrage, se trouvant occupé d'objets plus importans, laissa ce soin à un de ses Confrères; & celui-ci rédigea des Mémoires dont le R. P. D. Tassin a fait usage.

Il n'a pas consulté sans fruit l'Histoire Littéraire de l'Ordre de S. Benoît, publiée en 4 Volumes *in fol.* sous ce titre; *Historia rei Litterariæ Ordinis S. Benedicti..... a R. P. Magnoaldo Ziegalbauer O. S. B. Theologo ... recensuit, auxit, jurisque publici fecit R. P. Oliverius Legipontius, Augustæ Vindelic. & Herbipoli*, 1754. Connoissance des Auteurs, notion parfaite de leurs Ouvrages, tels sont les deux objets principaux auxquels le R. P. D. Tassin s'est attaché. Chaque article est ordinairement divisé en deux paragraphes relatifs à ces deux points. MM. Gueudeville, Veilliere de la Croze, & Prévôt d'Exiles, déserteurs de la Congrégation, ont, dit-il, donné beaucoup d'Ouvrages sur lesquels elle n'a nulle prétention. Quoique tous les Auteurs ne soient pas d'un égal mérite, que quelques-uns même soient peu dignes de fixer l'attention, il a cru ne devoir en omettre aucun, afin de faire voir l'amour dominant de la Congrégation pour l'étude & les Sciences. Il demande s'il peut se promettre que son Ouvrage sera goûté dans un siècle, où tant d'écrits frivoles ou même impies, semblent avoir pris la place des Livres solides & instructifs. Mais, comme il le dit lui-même, ce mauvais goût n'est pas universel. Il convient qu'il a écrit d'un style simple & sans ornement; mais, comme il l'observe encore après Pline, l'histoire plaît, de quelque manière qu'elle soit écrite: *Historia quoquo modo scripta delectat.*

Cet Ouvrage n'est qu'une portion de l'histoire générale de la Congrégation de S. Maur. L'autre partie doit comprendre l'Histoire de la réforme dans les principaux Monastères de France, des obstacles qu'elle a éprouvés, des fruits qu'elle a produits, des tempêtes qu'elle a essuyées, des services qu'elle a rendus dans plusieurs Diocèses, de la vie de plusieurs Religieux qui se sont distingués par une éminente piété. L'Auteur demande encore, si cette partie seroit du goût d'un siècle aussi mal disposé que le nôtre en faveur de l'Ordre

Monaſtique. Nous oſerions encore répondre affirmativement, ſi la matière étoit relevée, comme elle peut l'être, par les graces du ſtyle.

Comme cet Ouvrage ne peut être, par ſa nature, ſuſceptible d'analyſe, nous ſommes forcés de nous borner à quelques traits qui en pourront donner au moins une légère idée.

Dom Antoine-Joſeph Mège, dont on conſerve, à l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, les *Annales* de la Congrégation de S. Maur, depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1653. en ſept Volumes *in-folio Latin*, publia en 1690 à Paris *la vie de S. Benoît, par S. Grégoire le Grand, avec une explication des endroits les plus importans*, &c. *in*-4°. L'Auteur « y prouve clairement, dit » l'Hiſtorien, que S. Grégoire le » Grand étoit Moine Bénédictin ». Il montre auſſi l'erreur de ceux qui ont avancé que les Moines ſont exclus des fonctions des Prêtres & des Clercs, qu'ils ne doivent pas les exercer ſans être appellés par la miſſion des Prélats, mais que l'Egliſe ne les leur ayant point interdites, en leur donnant les Ordres Sacrés, les Evêques peuvent les employer quand ils le jugent à-propos. « Ceci, dit l'Auteur, peut » ſervir de réponſe aux reproches » qu'on fait aux Bénédictins de ne » point prêcher ni confeſſer, com- » me ils faiſoient par-tout avant » ces derniers tems ».

Louis Bulteau occupe une place dans cette hiſtoire, à titre de *Commis-Clerc de la Congrégation de Saint Maur*. Il réſigna en 1661, à ſon frère la charge de Secrétaire du Roi, pour ne s'occuper que de ſon ſalut dans la retraite, & ſous l'humble condition de *Commis*. « On s'engage dans cet état par un » Contrat civil qui oblige à conſa- » crer toute ſa vie au ſervice de la » Religion, & l'on jouit de tous » les privilèges des Religieux ».

Cet acte fut paſſé à S. Germain-des-Prés, le 1 Mai 1672. On lui doit la Traduction de *la défenſe des droits de cette Abbaye*, Ouvrage Latin du P. Quatremaire, celle du Livre intitulé *Cura Clericalis*; & la défenſe des ſentimens de *Lactance ſur le ſujet de l'Uſure*.

Dom Claude Martin, qu'il ne faut pas confondre avec Jacques Martin, & qui eſt ici préſenté comme l'un des plus ſaints Religieux & des plus grands Supérieurs, non-ſeulement de la Congrégation de S. Maur, mais peut-être de tout l'Ordre de S. Benoît dans ces derniers tems, perdit ſon père preſqu'auſſi-tôt qu'il fut né (en 1619). Sa mère qui l'avoit offert à Dieu, dès ſa conception, & qui fut depuis célèbre ſous le nom de de la mère Marie de l'Incarnation, le quitta, malgré ſa tendreſſe, à l'âge de douze ans, pour ſe conſacrer à Dieu dans un Monaſtère d'Urſulines. Le jeune homme, ſans biens ne laiſſa pas d'avoir tous les ſecours néceſſaires à une bonne éducation. Appuyé du crédit de la Ducheſſe d'Aiguillon, il étoit ſur le point d'en reſſentir les effets,

lorsqu'un soir lisant dans son lit, il crut entendre frapper trois coups à la porte de sa chambre. Il se lève, ouvre, & ne trouve personne. Croyant que celui qui avoit frappé avoit eu le tems de se retirer, il rentre : on frappe de nouveau : il ouvre sur le champ, & ne trouve encore personne. Dès-lors il croit que sa sainte Mère l'avertit par ce signal de penser sérieusement à son salut, & renonçant à toute vue mondaine, il se jette dans le cloître à l'âge de 22 ans. Il publia la vie de sa mère morte à Quebec en 1672, & plusieurs Ouvrages de piété, entr'autres des *Méditations pour la fête & pour l'octave de sainte Ursule*. On trouve à la tête une petite Dissertation dans laquelle l'Auteur soutient l'opinion commune que sainte Ursule & ses Compagnes étoient au nombre d'onze mille Vierges.

L'Edition des Œuvres de S. Augustin immortalisera la mémoire de Dom Thomas Blampin, chargé de cette entreprise après l'éloignement du P. Delfau. Outre les Préfaces & les notes, il fit les corrections, les sommaires & les avertissemens. Il fut assisté dans son travail par plusieurs de ses Confrères.

« Dom Pierre Constant fit la Cri» tique & les Tables des Ouvrages » faussement attribués à S. Augus» tin. La vie de ce Saint Docteur » est de Dom Hugues Vaillant & » de D. Jacques du Frische, qui, » à l'exception de quelques chan» gemens, n'ont fait que traduire » en Latin celle que M. de Tille» mont avoit faite en François ; » mais qui n'étoit pas encore im» primée. Pour la Table générale » elle vient de Dom Claude Gue» nié... Dom Nicolas Goyois natif » de Paris, & mort en 1726, prit » soin de l'impression, & se donna » la peine de corriger les épreuves » avec beaucoup d'exactitude ».

Dans l'article de Dom Gerberon, on parle de deux écrits de cet Auteur, l'un en Latin intitulé *Notationes in notionem libertatis, à Doctore Arnaldo... delineatam*, l'autre en François sur la liberté. Il s'agissoit de sçavoir en quoi consiste cette faculté, « en tant qu'elle est » commune à Dieu, aux Anges, » aux Bienheureux & aux hommes: » si elle consiste dans le volontaire, » ou dans ce que les Théologiens » appellent *vis electiva*, le pouvoir » de choisir. S. Augustin paroît être » du premier sentiment. C'est celui » de la plûpart des Pères.... M. Ar» nauld l'avoit soutenu lui même ; » mais sur la fin de ses jours, il se » déclara pour le dernier sentiment. » Dom Gerberon étoit toujours » attaché au premier, persuadé que » c'est celui de S. Augustin, & » c'est ce sentiment qu'il soutient » dans ces deux écrits ».

Ce sera toujours une question fort indifférente de sçavoir en quoi consiste l'*essence* de la liberté, si, quelque parti que l'on prenne, l'on convient que le *volontaire* ne suffit ni pour le mérite, ni pour le démérite ; & si l'on reconnoit en l'homme le pouvoir de choisir, soit que ce pouvoir constitue ou ne

constitue

constitue pas la nature de la liberté. Mais le sentiment qu'avoit adopté M. Arnauld sur la fin de sa vie nous paroît le même que celui de M. Bossuet dans son *Traité du Libre-arbitre.* Ce grand Prélat y soutient non seulement que l'homme est doué de la liberté *de choix*, mais encore que ce pouvoir nous fait comprendre que l'homme est fait à l'image de Dieu.

Dom François Lami avoit du goût pour le parti des armes, & sa mère, qui avoit épousé en secondes nôces le Marquis d'Angennes, le confia au Duc de Richelieu, sous lequel il fit une ou deux Campagnes. « Il se trouva une fois » engagé, pour un point d'honneur, » de mettre l'épée à la main ; mais » c'étoit où Dieu l'attendoit. Son » adversaire lui ayant porté un » coup qui rencontra le livre de la » Régle de S. Benoît, qu'il avoit » sur lui, il ne fut point blessé ». Il prit l'habit Monastique dans l'ordre, & prononça ses vœux en 1659, âgé de 25 ans.

Dom Jean Martianay dans un de ses Ouvrages, où il fait l'Histoire des Livres Deutérocanoniques de l'Ancien Testament, « prétend que les Canons des Livres » Sacrés, dressés par les Conciles, » par les Papes & par les Pères de » l'Eglise, n'ont été proprement » que de simples Catalogues & » des Canons désignés seulement ; » que la consécration du Canon » des Ecritures n'a été faite qu'au » Concile de Trente, où l'on a » reçu comme Divins les Livres » Deutérocanoniques, dont on » avoit douté jusqu'alors. Le Père » Barre Chanoine Régulier dans » sa *défense des Livres Deutérocanoniques de l'Ancien Testament* refute ce sentiment, qui, dit il, » est manifestement opposé à la » Doctrine de S. Augustin.

» Dom (Gui-Alexis) Lobineau » ayant avancé dans son histoire que » les Armoricains avoient reçu la foi » par le ministère des Bretons, » Dom Jean Liron composa une » Apologie pour les Armoricains, » où il prouve que les Eglises de » Bretagne sont plus anciennes que » la descente des Bretons dans l'Armorique.

» Le Père Lobineau convaincu » d'erreur par son Confrère, substitua sans l'avertir un carton, où » il ne restoit plus aucune trace de » son premier sentiment. Alors il » publia une Brochure de seize pages, intitulée *Contre-Apologie*, » *ou Réflexions sur l'Apologie des* » *Armoricains*..... Dans cet écrit » Dom Lobineau rapporte un passage de l'Histoire de Bretagne, » où il dit précisément tout le contraire de ce que Dom Liron refute dans son Apologie pour les Armoricains. Après quoi le contre-» Apologiste se plaint que son Confrère lui fait dire ce qu'il ne dit » point ; mais quelques exemplaires de l'histoire de Bretagne » échappés sans carton prouvèrent » que Dom Lobineau ne se piquoit » pas de la franchise qu'on donne » aux Bretons ».

Dans l'article de Dom Louis le

Pelletier, qui travailla pendant quelque tems sous le P. Toustain à une nouvelle Edition du Glossaire Latin de Ducange, & dont on a un Dictionnaire de la Langue Bretonne, on apprend que, sur les dernières années de sa vie, ce Religieux « éprouva plusieurs fois, en » célébrant les saints Mystères, » des évènemens qui tenoient du » prodige. Il s'en servit pour lever » les doutes qui venoient quelquefois à son esprit sur la présence » réelle, & pour augmenter son » respect & sa foi envers l'Auguste » Sacrement de nos Autels. Pénétré de reconnoissance pour la mi» séricorde de Dieu, qui vouloit » bien l'éclairer par des signes sen» sibles, il en fit une relation que » l'on conserve écrite de sa main, » & qui est aussi édifiante qu'ex» traordinaire ». On auroit peut-être été bien aise de connoître quelques-uns de ces signes merveilleux: on lit du moins avec intérêt un fait singulier rapporté par Dom Jean Sabbatier dans sa *Relation de ce qui s'est passé à Aix en Provence pendant le tems de la peste.* « Le 21 » Mars, jour de la fête de S. Be» noît, il ne mourut aucun pesti» féré dans toutes les infirmeries, » & l'on n'y en apporta point non » plus de la Ville. Dom Sabba» thier ne donne point ce fait com» me un miracle; mais il assure » que tout le monde y fit attention, » parce que c'est le seul jour de » relâche qu'il y ait eu depuis le » commencement de la peste jus» qu'au mois de Juin ».

Dans l'article de Dom Jacques Alexandre on parle d'un Manuscrit de l'Auteur qui contient plusieurs additions à son *Traité du flux & du reflux de la Mer.* Il prétendoit expliquer ce phénomène par le mouvement de la terre autour de de la Lune, mouvement dont il croyoit qu'on pouvoit s'assurer par des observations Astronomiques. On y trouve l'extrait d'une Dissertation de M. de Mairan contre ce principe qui avoit déjà été soutenu vers le milieu du 17e siècle par Baliani Noble Génois. D. Alexandre assûre qu'il n'a eu aucune connoissance de l'Ouvrage de cet Auteur, & qu'il ignore s'il faisoit servir le mouvement de la terre autour de la Lune, à l'explication du flux & du reflux de la Mer. Il dit qu'après la composition de son Ouvrage, il avoit appris par les *Nouvelles de la République des Lettres*, Juin 1688. que M. Wallis croyoit pouvoir expliquer ce phénomène par le moyen mouvement de la Terre autour de la Lune; mais il soutient que cette explication est bien différente de la sienne qu'il essaye de défendre.

On y trouve aussi l'explication d'un phénomène dont le P. Castel & un Avocat qui ne s'est fait connoître que par ces lettres G. D. M. ont recherché la cause. Entre Brest & Landevenec il y a un puits sujet au flux & au reflux, ainsi que le rapporte le Mercure de France, Mai 1724, mais lorsque la Mer commence à monter, l'eau du puits, qui est toujours douce,

commence à descendre, & commence à monter quand la Mer est basse. Dom Alexandre suppose que la source qui fournit de l'eau au puits se décharge dans un endroit où la Mer est basse quand elle est haute à Brest & *vice versâ*. La Mer s'élevant en cet endroit arrête le cours de la source, ou retarde l'écoulement de ses eaux qui ne perdent point leur douceur, parce que l'eau de la Mer n'arrive pas jusqu'au puits. Dom Alexandre conjecture que l'eau de ce puits se jette dans la Mer de Caën qui est haute lorsqu'elle est basse à Brest, & *vice versâ*.

On apprend dans l'article de Dom Clémencet, si connu dans la République des Lettres par la part qu'il a eue à *l'art de vérifier les dates* de la premiere Edition, par son *Histoire générale de Port Royal*, & par plusieurs autres productions, qu'il a composé un treizième Volume qui n'est point encore imprimé, de l'*Histoire Littéraire de la France*. Le dixième & le onzième Volumes de cet Ouvrage ont aussi été donnés par ce sçavant Religieux. Il a de plus composé l'*Histoire générale des Ecrivains de Port Royal*, qui est prête à être mise sous la presse, & qui formera quatre à cinq volumes *in* 4°.

Dom François Clément, à qui on est redevable de la seconde Edition de l'*Art de vérifier les dates*, dont nous avons parlé, & que son mérite a fait choisir pour la continuation du *Recueil des Historiens de France*, a fourni quelques articles au Volume onziéme de l'*Histoire Littéraire de la France* entreprise par Dom Rivet, & a composé en entier le douzième.

Nous ne devons pas oublier le sçavant Auteur de cet Ouvrage. On voit ici, d'après le P. Ceillier à qui on avoit fourni de bons Mémoires, une idée exacte de l'Edition des Œuvres de S. Théodore Studite, qui n'est pas encore achevée, & à laquelle il a travaillé avec Dom Toustain. Ce travail a été interrompu par la grande entreprise de la *Nouvelle Diplomatique* en 6 Volumes *in*-4°. Le Père Toustain ne vit pas la fin de cet Ouvrage que son Collégue eut la gloire de terminer, avec le secours de Dom Jean Baptiste Baussonnet. On trouvera ici la notice de plusieurs autres productions de sa plume.

Celle-ci est terminée par deux listes, dont la première comprend les Auteurs morts, & les Ouvrages connus trop tard pour qu'on ait pu les placer à leur rang dans cette Histoire; la seconde embrasse les Auteurs vivans dont il n'est point parlé dans le corps de l'Ouvrage.

Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter à l'Histoire des Sçavans qui ont joui de la plus grande célébrité, tels que Mabillon, Mont-faucon, &c, parce qu'ils sont universellement connus & par leurs écrits, & souvent par des histoires particulières.

Nous remarquerons pourtant dans l'article du Père Mont-faucon une expression qui ne paroît pas exacte. On y dit qu'Origène rassembla dans un même Volume les *Versions* de

la Bible, & les rangea sous *six* colonnes. » La premiere représentoit » le texte Hebreu écrit en lettres » Hébraïques. La seconde contenoit le même texte écrit en ca» ractères Grecs ». Les quatre autres contenoient les Versions d'Aquila, de Symmaque, des LXX, & de Théodotion. On ajoute qu'Origène fit dans la suite des Octaples composées de *huit* Versions. Le texte écrit, soit en caractères Hébreux, soit en caractères Grecs, ne devoit pas être mis au nombre des Versions.

On dit que le Père Fouqueré publia sous le nom emprunté de Jean-Baptiste Tagmanini le Livre intitulé *Celebris Historia Monothelitarum*, &c. C'est *Tamagnini* qu'il faut lire. Nous avons aussi remarqué quelques autres fautes d'impression qu'il est aisé de corriger, & qui ne diminuent rien du mérite de l'Ouvrage digne d'avoir place dans toutes les Bibliothèques & d'être souvent consulté par les Bibliographes. Nous désirerions seulement que pour le rendre plus utile encore, le sçavant Auteur, outre la Table des Ecrivains, eût aussi dressé une Table des Ouvrages par ordre de matières. Elle eût servi à faire connoître d'un coup d'œil les Auteurs dont le nom ne paroît pas à la tête de leurs Ouvrages, ou qui ne s'y sont montrés que sous le masque. Nous ne pouvons mieux terminer cet extrait que par le vœu que fait l'Auteur lui-même & qui annonce le but qu'il s'est proposé. Puissent les portraits de tant de personnages, distingués par leurs connoissances & par leur piété inspirer au Clergé Séculier & Régulier l'honnête émulation de marcher sur leurs traces, animer les personnes de tout état à la pratique de la vertu, & les prémunir contre les dangers d'une vie frivole & oisive!

VIE DU CARDINAL D'OSSAT. A Paris, chez Hérissant le fils, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit-Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. Le premier de 418 pages; les Préliminaires 24, & un Discours sous un titre particulier de 148; le second de 6.

L'ESTIME publique plaçoit depuis long-tems le Cardinal d'Ossat à la tête des Négociateurs; les hommes d'Etat regardoient ses Lettres comme la meilleure leçon de leur art. Cette opinion sera encore fortifiée par l'histoire que nous annonçons. Wicquefort dans son Traité de l'Ambassadeur avoit fait un juste éloge de ce Modèle des Politiques, Amelot de la Houssaye en avoit ébauché le portrait & l'histoire à la tête de ses Lettres, dont il a donné l'Edition la plus complette, mais c'est dans cette nouvelle vie qu'on verra d'Ossat tout entier.

On le verra d'abord se peindre lui-même dans un Ouvrage qu'il composa en Italien l'an 1590. & que l'Auteur de sa vie traduit en François; il a pour titre *Discours*

sur les effets de la Ligue en France. On peut assûrer qu'il n'y a point de Mémoires du tems où les ressorts de la politique de Messieurs de Guise soient si parfaitement développés, où la marche de leur ambition, soit ainsi suivie pas-à pas, où le véritable esprit de la Ligue soit rendu si sensible.

M. d'Ossat justifie souvent Henri III. des imputations qu'on lui a trop légerement faites sur la foi des Guises, qui mettoient dans leurs calomnies la plus profonde & la plus adroite perfidie ; ce sont eux que M. d'Ossat accuse de beaucoup de fautes commises par Henri III. C'étoient eux qui les lui faisoient commettre pour pouvoir le décrier & le perdre dans l'esprit de ses Peuples. Le Duc de Guise, par exemple, empêchoit qu'on ne diminuât les impôts & qu'on ne reformât les abus, & ses Emissaires publioient par-tout qu'il avoit inutilement employé tous les moyens possibles auprès du Roi pour l'engager à soulager le Peuple. « Le Roi dont malheureusement le caractère étoit foible & nonchalant, quoique ses intentions fussent justes & bonnes, & qu'il formât souvent la résolution de remettre les affaires en meilleur état, n'en avoit pas le courage ; cependant il demandoit des conseils, faisoit lui-même des Instructions & des Mémoires, & quelquefois des Ordonnances & des Edits très-judicieux ; & si on l'eût conduit avec douceur & qu'on eût favorisé ses projets, il eût fait tous les Réglemens qu'on auroit jugé nécessaires. Mais M. de Guise qui vouloit profiter de la calamité publique, & qui craignoit par-dessus tout que le Roi ne satisfît son Peuple, & que ce contentement ne mît obstacle à l'usurpation qu'il méditoit, ou ne la retardât, imaginoit chaque jour de nouveaux moyens pour détourner les effets de la bonne volonté de Sa Majesté. Pour en venir à bout, il employoit auprès d'elle des personnes mal intentionnées, lesquelles non seulement lui donnoient des avis contraires au bien qu'il projettoit; mais lui suscitoient des embarras, des affaires, des prétendues dépenses nécessaires, & l'excitoient à prolonger les impôts, & à en établir même de nouveaux ».

En 1583. Le Roi envoya dans toutes les Provinces du Royaume des Commissaires tirés tant du Conseil d'Etat, que du Parlement & de la Chambre des Comptes, il les chargea d'écouter les plaintes de ses Sujets & d'étudier les moyens de soulager le Peuple. Sur le rapport de ces Commissaires, le Roi rendit une Ordonnance pour le rétablissement de la Discipline Militaire & pour la diminution de la Taille. Au mois de Novembre 1584, il supprima jusqu'à soixante & douze espèces d'Impôts extraordinaires, il déclara coupables de Léze-Majesté tous les Fabricateurs d'Edits onéreux. Le Duc de Guise craignit que les prétextes dont il vouloit colorer sa révolte ne vinssent à lui manquer,

s'il laissoit au Roi le tems de corriger les abus & de regagner les cœurs de ses Sujets, il précipita l'exécution de son dessein & avança le jour des barricades.

De tous les faits rassemblés, enchaînés & réunis sous un même point de vue dans cet excellent Discours, M. d'Ossat conclut que la Ligue, soit qu'on l'envisage relativement à l'intention de ses Auteurs ou relativement à ses effets, n'a rien qui puisse lui servir d'excuse ni la consoler des maux qu'elle a causés. L'intention de ses Auteurs étoit visiblement criminelle & pernicieuse ; ses effets ont été d'affoiblir en France la Religion Catholique, d'ébranler l'Etat & de renverser ses propres Auteurs ; de fortifier, de multiplier, d'agrandir, d'élever les hérétiques.

Le grand objet de la Ligue étoit d'ôter la Couronne aux Valois & de la porter sur la tête des Guises ; de-là ce Livre généalogique où la Maison de Lorraine se prétendoit issue de mâle en mâle de Charles de Lorraine, exclu du Trône par Hugues Capet; de là ces Mémoires où le Cardinal de Lorraine, Oncle du Duc de Guise cherchoit à établir les prétendus droits de sa Maison à la Couronne de France. « On disoit dans ces Mémoires que » Pepin & Charlemagne avoient » reçu la Bénédiction de l'Eglise » pour eux & pour toute leur postérité ; qu'Hugues Capet au contraire, usurpateur de la Couronne de France, n'avoit point reçu » une pareille bénédiction ; qu'en » conséquence, parmi les Descendans de Charlemagne, quoique » dépouillés de leurs droits, on » voyoit encore aujourd'hui de » beaux & grands hommes, forts » & vigoureux de corps & d'esprit, bons Catholiques, gens » de bien, prudens, braves & » heureux dans tout ce qu'ils entreprenoient, & particuliérement » dans la branche des Guises, où » l'on remarque évidemment plus » que dans toute autre branche de » la Maison de Lorraine, les fruits » de cette sainte bénédiction. Ceux » au contraire qui descendent de » l'usurpateur, sont petits, laids, » foibles, sots, hérétiques, superstitieux, sans capacité, lents & » malheureux ».

Voilà des raisons biens dignes du siècle où on les faisoit valoir & de la cause pour laquelle on les employoit.

On ne peut que sçavoir gré à l'Auteur de la vie du Cardinal d'Ossat d'avoir fait connoître par sa Traduction le *Discours sur les effets de la Ligue*. C'est un présent fait à la Littérature & à l'Histoire. Le Père le Long dans sa Bibliothèque historique avoit indiqué l'original Italien parmi les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi ; c'est de ce dépôt que notre Auteur l'a tiré pour le traduire & le publier.

Entrons maintenant dans la vie du Cardinal d'Ossat. Arnauld d'Ossat

Fut un de ces mortels favorisés des Cieux
Qui sont tout par eux-même, & rien par
leurs Ayeux.

il nâquit le 23 Août 1536 dans un Village ou petit Bourg du Diocèse d'Auch. Ses parens étoient d'une condition obscure & d'une extrême pauvreté. Un Gentilhomme de ses voisins, du nom de Marca, le retira chez lui & le fit étudier ; d'Ossat employa les connoissances qu'il lui devoit pour l'éducation des neveux de ce Gentilhomme, il paroît qu'il fut aussi Précepteur du fils d'un Marchand de Lectoure, nommé Jean Perez ; il suivit à Bourges les leçons de Cujas & s'attacha au Barreau à Paris, il avoit fait sa Philosophie sous Ramus, il le défendit contre Charpentier, qui lui répondit par des injures.

Le fameux Paul de Foix, Conseiller d'Etat & Archevêque de Toulouse, aimoit à rassembler chez lui les Gens de Lettres & les esprits éclairés, il connut d'Ossat, le distingua, lui donna un asyle dans sa Maison, & cette amitié de Paul de Foix pour d'Ossat, a été la premiere source de la fortune de celui ci. De Foix fit avoir à son ami en 1559 une charge de Conseiller au Présidial de Melun que d'Ossat possédoit encore en 1588. Envoyé en Italie pour remercier le Pape & les autres Princes qui avoient félicité Charles IX. sur l'élection de son frère à la Couronne de Pologne, M. de Foix fut accompagné dans ce voyage de M. d'Ossat & de M. de Thou, qui fut depuis ce célèbre Historien ; il se forma entre ces deux hommes si dignes l'un de l'autre une amitié qui n'a fini qu'avec leur vie & qui augmenta encore celle qu'ils avoient l'un & l'autre pour Paul de Foix.

Cet illustre Prélat mourut à Rome vers la fin de Mars 1584. D'Ossat avoit été son Secrétaire d'Ambassade ; cette place lui avoit donné des occasions de faire connoître ses talens à M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat. La récommandation de ce Ministre & le mérite personnel de d'Ossat le placerent auprès du Cardinal d'Est, Protecteur des affaires de France à Rome. Ce fut là que d'Ossat acquit cette connoissance profonde des intérêts de toutes les Puissances & de la Politique de toutes les Cours, surtout de la Cour Romaine ; il fut même chargé en son nom des affaires de France dans cette Cour. Henri III. & Catherine de Médicis lui témoignerent la confiance la plus flatteuse. Le Cardinal de Joyeuse ayant succédé au Cardinal d'Est dans le titre de Protecteur des affaires de France à Rome, on donna pour guide à sa jeunesse l'expérience déjà consommée de d'Ossat. Bien-tôt la plus intime amitié unit ces deux hommes estimables, malgré toutes les différences d'âge & de rang. Il étoit donné à d'Ossat d'inspirer l'estime & la confiance ; on voit une sagesse aimable & une modération supérieure présider à toutes ses démarches, à tous ses discours, à toutes ses pensées. Ceux qui eurent avec lui des liaisons particulières semblerent jaloux de signaler envers lui leur amitié. Le Cardinal d'Est lui laissa par son

Testament une somme de douze mille livres, le Cardinal de Joyeuse lui conféra le Prieuré de saint Martin du Vieux Bellesme, qui étoit à sa nomination. Ce fut en 1588. on ignore en quel tems M. d'Ossat étoit entré dans l'Etat Ecclésiastique.

M. de Villeroy étant tombé dans la disgrace, Henri III. offrit sa place à d'Ossat qui la refusa, & rien ne nous empêche de penser que ce fut par les motifs les plus nobles; il avoit déjà depuis longtems l'estime de M. de Villeroy, il s'acquit par ce refus des droits éternels à son amitié, & ce Ministre ayant été rétabli dans ses emplois par Henri IV. n'en fut que plus empressé à charger M. d'Ossat des négociations les plus importantes.

Toute la vie de M. d'Ossat n'est plus en effet qu'un tissu de négociations. Presque toutes les affaires que Henri IV. eut à traiter avec la Cour de Rome, (& jamais Prince n'en eut tant & de si délicates dans cette Cour) furent confiées à la sagesse de M. d'Ossat. La plus importante de toutes ces affaires est sans doute celle de l'absolution de Henri IV. Ce Prince avoit été absous en France par des Evêques François, & c'étoit une difficulté de plus dans son affaire; Rome contestoit aux Evêques ce droit d'absoudre un Prince hérétique, & il importoit fort à Henri IV. de se réconcilier avec Rome. Le Cardinal de Gondi & le Marquis de Pisani qu'il envoya d'abord au Pape, même avant son abjuration, voulurent préparer de loin les voies à l'accommodement, mais Clément VIII. qui avoit été porté sur le Saint Siége, principalement par la faction d'Espagne, étoit alors dévoué à la Ligue, il ne voulut pas même recevoir les Ambassadeurs de Henri IV, il leur ordonna de sortir des Terres de l'Eglise; mais d'Ossat étoit toujours à Rome, il négocioit, il disposoit, il balançoit par ses sages représentations les intrigues ardentes & continuelles du Roi d'Espagne, du Duc de Savoye, de tous les Ligueurs, il souffroit les refus, il attendoit les tems favorables & il sçut les faire naître, il plaisoit, il réussit; mais il fallut passer encore par un labirinthe de difficultés & d'incertitudes; l'affaire fut mille fois nouée, rompue, & & renouée quand il eut amené Clément VIII. de sa premiere répugnance pour Henri IV. au desir sincère de se réconcilier avec lui & à la crainte de l'aliéner; tout ce qu'il fallut encore employer de machines politiques pour déterminer Clément VIII. à conclurre enfin ce qu'il avoit bien résolu de faire, ne peut-être compris que par ceux qu'une longue habitude a initiés à tous les petits mystères de la politique Italienne.

Lorsque les succès de M. d'Ossat mesurés habilement sur les succès de Henri IV. parurent avoir gagné quelque chose dans l'esprit du Pape, Henri crut pouvoir risquer une seconde Ambassade, il envoya le Duc de Nevers à Rome, il

il y avoit dépêché auparavant, La Clielle son Maître d'Hôtel ordinaire, pour faire part au Pape de son abjuration. La Clielle ne put obtenir qu'une audience secrette, encore l'obtint-il avec peine. Le Pape affecta de le recevoir très-mal, mais il l'avoit fait avertir sous main de ne pas s'effrayer de cet accueil.

Quant au Duc de Nevers, le Pape lui fit sçavoir qu'il le recevroit comme Duc de Nevers, mais non comme Ambassadeur de Henri IV. Le Duc de Nevers étoit en chemin, lorsqu'il reçut cet avis, il n'en continua pas moins sa route; arrivé à Rome, le Pape consentit à le voir, mais à des conditions dures; il exigea que le Duc eût très-peu de suite, qu'il ne vît aucun des Cardinaux & qu'il ne restât que dix jours à Rome; ce n'étoit pas le moyen de traiter & de terminer une affaire aussi importante que la réconciliation du Roi avec le S. Siège. Le Roi avoit chargé M. d'Ossat ou, pour nous servir des termes mêmes du Roi, il l'avoit *prié* de guider le Duc de Nevers & de concerter avec lui toutes les démarches nécessaires. Une Lettre dans laquelle d'Ossat exposoit au Marquis de Pisani l'état de cette affaire & les dispositions de la Cour de Rome, avoit encore augmenté l'estime de Henri IV. pour les talens de d'Ossat. Lui seul en effet put terminer cette affaire, la négociation du Duc de Nevers ne fut point heureuse; l'Auteur de cette vie présume que le Duc se jugeant capable de se conduire par ses propres lumières, crut pouvoir se passer des avis de d'Ossat; que par une petitesse de grand Seigneur, il négligea un homme trop inférieur à lui du côté du rang & de la naissance, comme si ces avantages accidentels étoient de quelque considération, relativement à l'art de traiter avec les hommes. Quoiqu'il en soit, d'Ossat amena le tems de la réconciliation & de la paix, & lorsqu'il eût enfin persuadé Clément VIII. de la sincérité de la conversion de Henri IV, ce Prince lui associa l'Evêque d'Evreux du Perron pour la cérémonie de l'absolution.

D'Ossat ne cessa d'être chargé, soit dans cette Cour, soit dans les autres Cours d'Italie. de diverses affaires plus ou moins importantes que nous ne ferons qu'indiquer ici.

A la mort de Henri III. la Cour de Rome irritée de l'assassinat du Duc de Guise, & plus encore de celui du Cardinal, refusa au Roi la cérémonie usitée des obséques à Rome; c'étoit une insulte à la mémoire de ce Prince. Louise de Lorraine sa Veuve employa en vain tout le zèle & tous les talens de M. d'Ossat pour obtenir que des Papes, alors tous Ligueurs, honorassent la mémoire d'un Roi, mort sous les coups de la Ligue.

La prestation d'obédience de Henri IV. après son absolution, fut encore une affaire digne d'occuper l'esprit conciliant de d'Ossat; l'article de la Navarre étoit une

source de difficultés dans cette affaire à cause des prétentions rivales de l'Espagne & à cause des progrès que la Réforme avoit faits dans la partie de la Navarre soumise à Henri IV ; c'est à-dire dans le Béarn ; toutes les difficultés furent levées par la dextérité de d'Ossat.

Il ne réussit pas moins pleinement dans la négociation dont il fut chargé auprès du Grand Duc de Toscane pour la restitution des Isles d'If & de Pomègues, dont ce Prince s'étoit emparé, & pour les arrangemens relatifs aux sommes que Henri IV. lui devoit. Elles furent acquittées par le Mariage de Henri avec Marie de Médicis, fille du Grand Duc.

D'Ossat eut aussi beaucoup de part à l'affaire de la restitution du Marquisat de Saluces; il éclaira de près la conduite de l'adroit Emmanuel,& donna plusieurs fois à Henri IV. des avis utiles sur les démarches & les projets de ce dangereux ennemi.

Les affaires des Jésuites occupèrent beaucoup M. d'Ossat à Rome. M. de Sully le jugea Partisan de ces Religieux. Sa conduite & ses Lettres ne le montrent qu'impartial & modéré. M. de Sully haïssoit dans d'Ossat l'ami & la créature de Villeroy. L'inflexible austérité de Sully répugnoit aussi à la douce dextérité de d'Ossat, & peut-être ces deux hommes étoient-ils condamnés par la différence de leurs caractères à être injustes à l'égard l'un de l'autre. L'histoire de leurs divisions est très-intéressante dans cet ouvrage ; l'Auteur n'a point de prédilection aveugle pour son Héros & convient qu'il peut avoir eu quelques torts à l'égard de M. de Sully; mais on conviendra aussi que M. de Sully, à travers ses grandes vertus & ses rares talens,n'étoit incapable ni de hauteur ni de prévention. Il y avoit certainement une petitesse coupable à retarder le payement des pensions de M. d'Ossat, tandis qu'il servoit bien l'Etat, & que la médiocrité de sa fortune qui n'avoit d'autre cause que son désintéressement, lui rendoit ces pensions nécessaires.

Le désintéressement est une qualité qui distingua toujours d'Ossat aussi-bien que Sully. Jamais il ne réclama le legs que lui avoit fait le Cardinal d'Est son ami, & il avoit refusé un diamant que ce Cardinal avoit voulu lui remettre en mourant,comme pour lui assûrer le payement de ce legs; ce ne fut enfin que treize ans après la mort du Cardinal d'Est, que ses héritiers de leur propre mouvement acquittèrent ce legs par respect pour la mémoire du Cardinal & par estime pour d'Ossat.

D'Ossat & Séraphin, Auditeur de Rote, furent nommés en même-tems, le premier par le Roi, le second par le Pape, à la même Abbaye (de Saint Nicolas-des-Prés de Verdun). Le Pape prétendoit avoir ce droit de nomination dans les trois-Evêchés & l'on étoit alors dans des conjonctures où il devenoit dangereux pour le Roi de contester quelque chose au Pape.

D'Offat conserva au Roi son droit de nomination, mais en même-tems il lui représenta que Séraphin l'avoit bien servi dans l'affaire de l'absolution ; il engagea le Roi à nommer Séraphin, & il obtint qu'il n'y auroit de sacrifié que ses propres intérêts.

Dans l'affaire de l'absolution lui seul avoit tout fait, l'Evêque d'Evreux n'étoit arrivé que pour la cérémonie; d'Offat ne demanda de graces que pour l'Evêque d'Evreux. Ce fut contre son espérance qu'il fut nommé par le Roi à l'Evêché de Bayeux qu'il résigna, & au Cardinalat qui lui valut dans la suite le noble emploi de Protecteur des affaires de France à Rome; le Pape le nomma aussi à l'Abbaye de Nam en Rouergue qui avoit vaqué *in Curiâ*. Le Cardinal d'Offat mourut le 13 Mars 1604. M. de Béthune, frère de M. de Sully, ne partageoit point l'injustice de ce Ministre à l'égard du Cardinal d'Offat. Béthune étoit Ambassadeur à Rome dans le tems de la mort de ce Cardinal, ce fut lui qui annonça cette perte à M. de Villeroy; « il lui » marque en même-tems qu'*il ne » tient pas aisé à Sa Majesté de la » réparer, d'autant que ce Cardinal » avoit joint ensemble en sa personne » toutes les parties qui sont séparément dans plusieurs autres, & » tient que l'on reconnoîtra encore » plus par sa privation le défaut » qu'il fera au service du Roi, que » l'on ne s'appercevoit de l'utilité » qui y apportoit sa présence. Pour » moi, je vous confesserai librement, » Monsieur, que j'avois reconnu » tant de franchise & d'intégrité dans » son ame, que, depuis que je suis » ici, je lui avois toujours ouvert » mon cœur* ».

Le Cardinal d'Offat fut enterré à Rome dans l'Eglise de S. Louis. Pierre Bossu & René Courtin, ses Secrétaires, qu'il institua ses héritiers, lui firent faire une Epitaphe qui fut gravée sur son tombeau. « En 1755 on fit plusieurs réparations & embellissemens dans l'E» glise de S. Louis, & l'on trans» porta dans le Cloître de cette » Eglise les tombeaux & les autres » ornemens qui y étoient. M. le » Chevalier Basquiat de la Houze, » employé depuis long-tems avec » succès dans les négociations, » tant à la Cour de Naples qu'à » celle de Rome, &c. compatriote » & admirateur du Cardinal d'Of» fat, voulut donner un témoigna» ge public de la vénération qu'il » avoit pour ce grand Négociateur. » Son respect pour sa mémoire ne » lui fit voir qu'avec douleur que » le tombeau d'un Ministre, qui » avoit autant honoré sa Patrie, » qu'il avoit été utile à sa Nation, » fût relegué dans un lieu aussi peu » digne de lui. En conséquence, » il le fit replacer à S. Louis, dans » la troisiéme Chapelle en entrant à » main droite d'un des bas côtés de » l'Eglise, & le fit appliquer sur » le mur à main gauche ; il est éle» vé à cinq pieds environ au-des» sus du Pavé, & à douze pieds de » haut sur six de large. M. de la » Houze, non content d'avoir rendu

» cet hommage au Cardinal d'Ossat, fit ajouter à ses frais l'espèce » de soubassement qui est maintenant à son tombeau, & le fit orner de festons & de feuilles. On » y voit le Symbole de l'Immortalité; M. de la Houze fit faire « de plus le portrait du Cardinal » d'Ossat en mosaïque : ce portrait » n'étoit que peint, il l'enrichit » d'une magnifique bordure en » bronze doré, avec l'Inscription » suivante :

Arnaldo Ossato S. R. E. Presbytero Cardinali,
Ob insignia in suos Reges universamque Christianam Rempublicam
Merita
Ingenti apud omnes famâ administro
Dudum jam à *Petro Bossu & Renato Courtin*
Utroque à Secretis
An. 1604. vix ab obitu ipsius excitatum,
Sed ævitate novâque Templi Molitione disjectum
Comes *Mathæus de Basquiat de la Houze*,
Et *de Bonnegarde* eques hierosolimitanus
Pridem ad utriusque Siciliæ Regem
Mox ad PP. Clementem 13. Ludovici 15.
Orator
Ad perennandam conterranei sui memoriam,
Et ad Gallici nominis splendorem
Restituit :
Titulumque cum imagine opere Musivo,
Ære suo poni fecit
Anno 1763.

Ce monument fait beaucoup d'honneur au Restaurateur, & cette vie du Cardinal d'Ossat en fera beaucoup à l'Auteur, tant par les connoissances qu'elle suppose que par la sagesse & l'esprit d'équité qui regne dans tout l'Ouvrage. Le texte est accompagné & suivi de notes instructives & curieuses.

L'Auteur nous a chargé d'avertir les Lecteurs de quelques fautes qui se sont glissées dans son Ouvrage & qui ne sont que des erreurs de Copistes. Par exemple à la page 341. ligne 17 du 1er Vol. on lit que Guillaume d'Harancourt, Evêque de Verdun, étoit frère naturel du Roi Louis XI. ce qui est absolument faux. A la page 412 ligne 7 & 8 du même Volume, le Duc de Luxembourg envoyé à Rome pour l'obédience de Henri IV. est nommé *François de Montmorenci Luxembourg, créé Duc d'Epinai*, il faut lire *François de Luxembourg, Prince de Tingry*, & dire *qu'il fut créé Duc de Pinei*. Ce Duc de Luxembourg étoit de la Maison de Luxembourg, & non de celle de Montmorenci.

C'est peut-être aussi par une erreur de Copiste qu'on lit à la page 39 du discours du Cardinal d'Ossat sur les effets de la Ligue que le Roi Henri II *détenoit le Connétable de Montmorenci en prison*; le Cardinal d'Ossat, contemporain très-instruit, sçavoit bien que jamais Henri II n'avoit détenu en prison le Connétable de Montmorenci; aussi dit-il seulement qu'il l'y laissoit, ce qui est bien différent & signifie seulement que le Connétable, qui avoit été fait prisonnier

à la bataille de S. Quentin en 1557. ne recouvra sa liberté que par le Traité de Cateau Cambresis, qui ne fut conclu qu'en 1559.

Il s'est glissé encore une erreur dans la note qui regarde la Duchesse de Montpensier 1[er] Volume de la vie du Cardinal d'Ossat page 69. il est dit au bas de la page qu'elle est fille naturelle de François de Lorraine. Il faut effacer le mot de naturelle.

GARRICK OU LES ACTEURS ANGLOIS, OUVRAGE contenant des observations sur l'Art Dramatique, sur l'Art de la représentation, & le jeu des Acteurs, avec des notes historiques & critiques, & des Anecdotes sur les differens Théâtres de Londres & de Paris; traduit de l'Anglois. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 200 pages.

La plûpart des préceptes qu'Horace donne aux Poëtes, s'appliquent d'eux-mêmes aux Acteurs, tels sont ceux-ci, par exemple :

> Ego nec studium sine divite venâ,
> Nec rude quid prosit video ingenium, alterius sic
> Altera poscit opem res, & conjurat amicè.
> Si vis me flere, dolendum est
> Primùm ipsi tibi; tunc tua me infortunia lædent.
> Ut ridentibus arrident, ita flentibus adflent
> Humani vultus.

Le Livre dont nous allons parler, n'est que le développement de ces idées. D'après l'Avertissement du Traducteur, il est difficile de dire jusqu'à quel point cet Ouvrage doit être regardé comme original ou comme Traduction. Quoiqu'il en soit l'Auteur a sûrement une grande théorie du Théâtre en général, & en particulier il paroît connoître également bien les deux Théâtres François & Anglois.

Le célèbre Garrick reçoit presque par-tout dans cet Ouvrage les éloges qui lui sont dûs. Les observations de l'Auteur pourroient être encore plus utiles, si elles n'étoient pas quelquefois un peu abstraites pour le fond, un peu obscures pour l'expression. Son style a quelquefois aussi une vivacité naïve qui le fait tomber dans le Bas. L'Auteur s'indigne avec raison contre les imitateurs; les Comédiens, dit il, devroient avoir toujours présent à l'esprit ce beau vers de M. de Voltaire dans la mort de César.

> Nous n'imitons personne, & servons tous d'exemple.

Il faut donner son nom à son emploi; mais la colère de notre Auteur devient un peu burlesque, quant à la forme, dans le morceau suivant :

« L'Acteur qui ne sent rien;

» emprunte la sensibilité de quel- » que autre ; il contrefait l'action, » la voix, le débit, le geste ; il » croit dérober le feu céleste, il » n'en est que le froid Parodiste, » & trop de Spectateurs prennent » le singe pour l'homme : mais le » connoisseur indigné, tombant sur » le troupeau servile des imita- » teurs, immole à coups de sifflet » la pécore aux pieds de son mo- » dèle ».

Voici au contraire un conseil aussi noblement exprimé qu'il est noble en lui même : « c'est dans sa » vie privée, c'est auprès de sa fem- » me, au milieu de ses enfans, » c'est dans le monde, qu'un Co- » médien doit commencer le grand » Ouvrage de la sensibilité. S'il ne » s'accoutume à penser noblement, » à sentir de même, chez lui, chez » ses amis ; si, dans ses moindres » procédés, il n'est observateur » scrupuleux des bienséances qui » sont l'ame de la Société & le lien » de toutes les vertus ; s'il ne vui- » de son cœur de mille petites paf- » sions indignes de l'honnête hom- » me & de l'homme qui pense, » elles s'attacheront sans cesse à son » talent, à son emploi, & don- » neront au caractère théâtral tous » les traits personnels du Comé- » dien corrompu ».

Parmi les notes il y en a quel- ques-unes d'inutiles, mais il y en a d'agréables & qui contiennent des Anecdotes curieuses sur le jeu de certains Acteurs. Nous rapporte- rons quelques unes de celles-ci.

Pour prouver qu'au Théâtre la nature est quelquefois incompré- hensible & en quelque sorte au- dessus de la raison, l'Auteur cite le fait suivant.

« Le Comédien Baubourg, dans » le rôle de Néron, disoit ces deux » vers :

> Répondez-m'en vous dis-je, où sur votre refus
> D'autres me répondront & d'elle & de Burrhus.

» avec des cris aigus & tout l'em- » portement de la férocité. Cette » expression étrange renfermoit » tant de vérité, que tout le mon- » de en étoit frappé de terreur ; ce » n'étoit plus Baubourg, c'étoit » Néron même. Cependant ces » deux vers semblent demander » uniquement la dignité d'un Em- » pereur, & la tranquillité cruelle » d'un fils dénaturé : point du tout, » s'écrie notre Auteur, voilà un » Acteur singulier, qui trouve en- » core le vrai, en renversant tou- » tes les régles.

» Le fameux Quinault Dufrêne, » jouant Achille dans Iphigénie, » s'arrêtoit dans le cours précipité » des reproches qu'il fait à Aga- » memnon :

> Vous, que mon bras vengeoit dans Lesbos enflammée...

» & reprenoit avec dédain,

> Avant que vous eussiez rassemblé votre armée.

« on sent tout l'effet que devoit » produire cette heureuse interruption ».

Quelques personnes voudroient qu'Achille prononçât avec un sang froid, qui n'en seroit que plus terrible, ces deux vers de la même Scène, qu'il dit en sortant :

Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,
Voilà par quel chemin vos coups doivent passer.

Notre Auteur n'est pas de cet avis. Ce sang froid, selon lui, pourroit convenir au fier & grave Agamemnom, mais non à l'impétueux Achille ; ce seroit confondre les caractères. D'ailleurs, si les paroles d'Achille sont fortes, l'offense n'est pourtant que dans l'expression qu'il leur donne ; affoiblissez cette expression, l'insulte disparoît. Or Achille veut menacer & insulter Agamemnon.

« Baron, représentant Mithridate, & entrant sur la Scène, » avec ses deux fils, imagina un » jour de ne prendre la parole, pour » leur répondre :

Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire, &c.

» qu'après un jeu muet, où il sembloit avoir réfléchi sur ce qu'avoient pu lui dire ses deux fils. » En rentrant dans la coulisse, il » demanda à un de ses Confrères » s'il étoit content : votre entrée » est dans le faux, lui dit le Comédien ; il n'y a point à réfléchir » sur les excuses des deux jeunes » Princes ; il faut leur répondre » d'abord, parce qu'un homme tel » que Mithridate doit tout concevoir du premier mot ». Et l'idée de Baron & celle du Comédien n'étoient-elles pas un peu subtiles ?

Lorsque Quinault Dufrêne, dans le rôle de Cinna, prononçoit ce vers :

Et sa tête à la main demandant son salaire.

» Son bras droit plié derrière lui, » sortoit avec véhémence, & sembloit secouer la tête d'un Proscrit. Cette image faisoit frémir & » présentoit toute la proscription. » On avoit peut-être imaginé cette » figure avant lui ; on peut encore » l'employer avec succès : mais on » n'y joindra pas l'expression terrible, si l'on ne possède ce beau » feu, cet enthousiasme, cette dignité, ces graces qui l'ont rendu » si célèbre ».

Nous prendrons la liberté d'avertir l'Auteur, quel qu'il soit, que dans la troisiéme note, il manque un peu trop d'égards pour un homme de génie (qu'il n'appelle qu'homme d'esprit) qui a plus honoré les Lettres par ses talens qu'il ne les a décriées par son systême.

Ce Livre au reste peut encore être lu avec fruit, même après le *Comédien* de M. Rémond de Sainte

Albine & après tant d'obſervations importantes de Meſſieurs Riccoboni ſur l'Art du Théâtre.

L'Auteur de cet Ouvrage l'eſt auſſi d'un Dictionnaire des gens du monde, en cinq gros Volumes *in*-12 de ſix-à-ſept cent pages chacun, que nous avons annoncé dans l'article des nouvelles Littéraires du premier Volume de Juin 1770. Ouvrage agréable par la variété des objets, & par leur choix, Ouvrage même qui peut être utile juſqu'à un certain point par la précaution que le Compilateur a priſe de citer les Auteurs des différens morceaux qu'il emploie. Ce grand Recueil ſe vend chez Coſtard, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, la porte cochere au-deſſus du Collége.

On trouve encore chez le même Libraire un autre Ouvrage du même Auteur, qui a pour titre : *Les Soupirs d'Euridice*, & dans lequel il y a de la Poëſie & des traits de ſentiment.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES année 1768. avec les Mémoires de Mathématiques & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1770, 183 pages d'Hiſtoire, & 556 pages de Mémoires *in*-4°. avec 11 planches en taille-douce.

SECOND EXTRAIT.

Ce Volume commence par des recherches ſur les inégalités de la rotation d'une planète autour de ſon axe, en ſuppoſant que les méridiens ne ſoient point égaux & ſemblables. Le problême général de la préceſſion des Equinoxes ſur lequel M. d'Alembert a donné un ſçavant Traité en 1749, renferme un ſi grand nombre de difficultés, que l'Auteur a cru devoir revenir à pluſieurs repriſes ſur une matière auſſi curieuſe, ſoit dans les Mémoires de l'Académie pour 1754, ſoit dans le cinquiéme Volume de ſes Opuſcules Mathématiques publié en 1768. Son objet dans ce nouveau Mémoire eſt de généraliſer encore le Problême, en l'appliquant à la Lune dont la figure n'eſt probablement ni ſphérique, ni elliptique ni d'aucune forme régulière ; le réſultat de ſes formules, eſt que l'on peut expliquer pourquoi la Lune nous préſente toujours la même face, dumoins avec une libration aſſez petite, & qu'il n'eſt pas néceſſaire pour l'expliquer de ſuppoſer que les mouvemens de tranſlation & de rotation ayent été rigoureuſement égaux ; il ſuffit que la différence ait été petite, ce qui rend l'explication bien plus ſatisfaiſante. M. d'Alembert fait voir auſſi qu'il pourroit arriver que l'Equateur de la Lune

étan

étant un peu alongé la Lune tourna en 27 jours autour de son axe sans aucune impulsion primitive. Une grande partie de ce Mémoire est employée à chercher l'intégrale des équations qui donnent les mouvemens de l'axe Lunaire dans les cas les plus généraux, soit en nutation, soit en précession. L'Auteur fait voir aussi comment on peut expliquer le mouvement des points équinoxiaux lunaires dont la quantité moyenne est si parfaitement égale au mouvement moyen des nœuds de l'orbite lunaire que M. d'Alembert avoit même douté du phénomène avant qu'il eût été constaté par toutes les observations, & qu'il l'eût vérifié par sa théorie.

M. du Sejour donne dans ce Volume son sixième Mémoire sur la théorie analitique des Eclipses. Il y donne la solution de plusieurs Problêmes Astronomiques sur les Pays de la terre où l'on doit voir les différentes phases, avec toutes les conditions Géométriques & Astronomiques, nécessaires pour le *maximum* des phases, pour le contact des limbes & le *minimum minimorum* de la latitude de la Lune nécessaire pour qu'il y ait une Eclipse. M. du Séjour traite surtout le Problême, par lequel on cherche le lieu de la terre qui doit voir une phase donnée au lever ou au coucher du Soleil, & en faisant l'application de ses formules à l'Eclipse de 1764, il donne des Tables pour les contacts des deux bords, soit d'après les formules, soit d'après la méthode que M. de la Caille avoit employée pour simplifier l'opération par le moyen des projections. M. du Sejour applique aussi ces formules aux calculs des passages de Venus sur le Soleil, dont plusieurs Astronomes s'étoient déjà occupés, mais qu'il a voulu traiter à son tour par des méthodes qui lui sont particulières. Il en donne les principes & les résultats dans ce Mémoire, se proposant d'en donner les équations dans un autre occasion, à l'exemple de M. de la Grange, dans les Mémoires de Berlin. M. du Sejour en lisant son Mémoire, le jour que le Roi de Dannemark assistoit à une assemblée de l'Académie des Sciences, en prit occasion de raconter les différens voyages entrepris pour cette importante observation, & sur-tout celui du Père Hell à l'Isle *Wardhus*, entrepris sous la protection & aux frais du Roi de Dannemark. Nous avons rendu compte du résultat de ces observations imprimées à Copenhague en 1770, & qui comparées avec celles de M. l'Abbé Chappe en Californie ont donné 8″ 8 pour la parallaxe moyenne du Soleil.

On trouve dans le même Volume des remarques sur ce même passage de Venus par M. de la Lande. La Carte & le Mémoire qu'il avoit donnés en 1764, avec tous les détails relatifs à cette observation lui avoient fait connoître que l'observation seroit peu importante aux Indes Orientales, il avoit conseillé à M. le Gentil qui étoit alors

à Manille de se transporter aux Isles Marianes, qui sont à l'entrée de la Mer du Sud, pour ne pas faire aux Indes une observation qui devenoit une répétition de celle de Siberie; le projet trouva des oppositions & M. de la Lande a laissé imprimer son avis pour n'être pas du moins responsable de l'évènement.

Les observations de M. le Gentil rapportées dans ce même Volume, & calculées par M. de la Lande donnent la distance de Manille au Meridien de Paris 7^h 54′ 4″ & la latitude 14° 36′ au Nord de la ligne, les observations faites à Manille étoient extrêmement importantes; la sûreté des vaisseaux qui vont aux Isles Philippines exige la connoissance de sa situation; & cette Ville elle-même peut être pour l'Europe le siège d'un commerce immense qui pourroit aller jusqu'à effacer en quelque sorte celui de Quanton.

Il n'en est pas de l'Isle du Luçon comme de toute autre terre; une incertitude de dix à douze lieues, sur la position des côtes occidentales de cette Isle, est de la derniere conséquence; les vaisseaux y arrivent presque tous dans la mousson des vents d'Ouest, vents furieux & violens qui forment souvent pendant un espace de 34 lieues à l'Ouest de Manille, le tems le plus formidable qu'on puisse essuyer à un atterage: on n'y éprouve que des orages, des tempêtes, des grains violens, un tems obscur; on est sans sonde, par conséquent sans aucune indice de la terre.

Dans une circonstance aussi critique on est obligé de régler ses manœuvres sur l'éloignement dont on se fait de la terre pour ne pas aller à la côte; or quatre à cinq lieues de plus ou de moins sont un objet considérable en pareil cas.

M. le Monnier ayant été engagé par M. de Chabert à faire pendant l'automne des observations correspondantes à celles de cet Officier, avec les instrumens que M. le Monnier pouvoit transporter en Normandie. Il y a fait bâtir avec la permission du Roi une tour ou pavillon dans le plus haut de la forêt de S. Sever à 56 lieues de Paris sur la route de Grand'Ville où il étoit à portée d'observer les réfractions à l'horizon, mais où il étoit privé du secours des instrumens magnifiques dont son Observatoire est meublé à Paris, il rapporte dans ce Volume les observations qu'il a faites dans ce nouvel Observatoire.

M. de Borry ayant été chargé en 1751 de naviger sur les côtes d'Espagne & de Portugal, rend compte de diverses observations faites pour la perfection des Cartes Marines; on y trouve la latitude du Cap Finistere, point célébre & important pour les Navigateurs & les Géographes, & la latitude du Cap Ortegal le plus septentrional de l'Espagne qui n'étoit point placé exactement sur aucune Carte Hydrographique, & qui cependant sert de reconnoissance à plusieurs vaisseaux qui reviennent des voyages de long cours.

M. Maraldi a raſſemblé dans un Mémoire très intéreſſant toutes les obſervations du ſecond Satellite de Jupiter & les concluſions qu'il en a tirées pour l'inclinaiſon & les nœuds de ce Satellite, qui ſont ſujets à une inégalité périodique de 30 ans.

On cherchoit depuis long-tems la cauſe des variations ſingulières d'inclinaiſons, qu'on obſervoit dans le 2e & 3e Satellite, lorſque M. de la Lande découvrit en 1762 la cauſe de ce phénomène extraordinaire (*Mém. Acad.* 1762 *p.* 233) il fit voir que toutes les planetes par leurs attractions mutuelles devoient avoir des changemens dans leurs nœuds & que la ſeule variation des nœuds affectoit toutes leurs inclinaiſons, il en donna les loix & les formules que M. Bally appliqua bientôt d'une manière plus détaillée au ſecond Satellite de Jupiter, M. Maraldi découvrit dans le même-tems, par ſes obſervations cette variation du nœud.

La demi-durée des Eclipſes qu'il a conclue des obſervations s'accorde au calcul fait ſur ſes élémens avec tant de préciſion que de cent vingt-ſept Eclipſes, il n'y en a que quatorze dont la demi-durée s'écarte du calcul de plus d'une minute, & que la plus grande différence eſt de 1′ 43″, ſi on en excepte l'éclipſe du 11 Janvier 1668 qu'il avoit déjà abandonnée.

M. Maraldi ſuppoſe la plus grande demi-durée dans les nœuds de 1^{h} 25′ 45″. La plus petite inclinaiſon de 2^{d} 48′ 0″, au commencement des années 1672, 1702, 1732, 1762. La plus grande inclinaiſon de 3° 48′ 0″, au commencement des années 1687, 1717, 1747. La période des variations de trente ans, le lieu moyen du nœud où le centre de la libration de 10^{s} 13^{d} 52′. Tels ſont auſſi les élémens que M. de la Lande a employés dans les nouvelles Tables des Satellites de Jupiter, qui vont paroître avec la nouvelle Edition de ſon *Aſtronomie*.

Le dérangement ſingulier que M. de la Lande a découvert dans le mouvement de Saturne prouve aſſez qu'il eſt impoſſible de concilier avec une ſeule hypothèſe les obſervations anciennes & les modernes, & de les repréſenter toutes avec les mêmes Tables; cependant le beſoin que nous avons de tables qui ſoient actuellement exactes, ſoit pour les calculs de la *Connoiſſance des Tems*, ſoit pour l'uſage des longitudes en mer, où l'on peut comparer la Lune à Saturne a fait rechercher à M. de la Lande, s'il étoit poſſible de concilier les obſervations faites depuis trente ans, de manière à pouvoir eſpérer de nos Tables quelque préciſion pour les années qui vont ſuivre; il eſt parvenu au-delà de ſes eſpérances, & il ne doute pas que les calculs faits ſur ſes nouveaux élémens ne ſoient aſſez bien d'accord pendant pluſieurs années à l'avenir avec les obſervations; c'eſt tout ce que

l'on peut espérer quant-à-présent; ne voyant point encore ni la période, ni la loi, ni la cause des dérangemens de Saturne.

Les élémens renfermés dans ce Mémoire sont ceux qui ont servi aux nouvelles Tables de Saturne que M. de la Lande a construites pour la nouvelle Edition de son Astronomie. Il y a joint une Table des Equations & des distances de Saturne, calculées par M. de Chaligny, Chanoine Régulier de la Congregation de Lorraine, qui a prêté son secours plus d'une fois aux recherches Astronomiques de M. de la Lande qui exigeoient de longs calculs.

M. Bailly a fait sur la théorie de Jupiter de semblables recherches. Il a essayé à découvrir surtout la variation de l'équation du centre de Jupiter; il trouve par un grand nombre de comparaisons qu'elle étoit de 5° 33′ 32″, en 1762 avec une augmentation d'environ une minute par siécle. Il établit aussi le mouvement de l'aphelie de 1° 42′ 15″ pour 101 an, & l'accélération du moyen mouvement ou l'équation séculaire de Jupiter 0″ 17 par révolution proportionnelle aux quarrés des tems. M. Bailly a fait entrer dans ces calculs, les petites équations de Jupiter occasionnées par l'attraction de Saturne & qui avoient été calculées par M. Mayer.

L'inclinaison de l'orbite de Jupiter n'entroit pas dans les recherches de M. Bailly. M. de la Lande a voulu la vérifier aussi, en observant l'opposition de Jupiter qui étoit dans ses plus grandes latitudes en 1768. Il a trouvé par un très-grand nombre d'observations l'inclinaison de l'orbite de Jupiter 1° 19′ 4″. Cette opposition de Jupiter se trouve aussi calculée par M. Jeaurat dans un Mémoire où il annonçoit la construction d'un nouvel Observatoire dans l'enceinte de l'Ecole Royale Militaire & aux frais de cet établissement; il en prenoit occasion de témoigner sa reconnoissance à Messieurs du Conseil de l'Ecole Militaire. Il est digne en effet de leur magnificence & de leur zéle pour les Sciences & la gloire de la Nation, que dans une maison où il y a un grand nombre de Professeurs de Mathématiques, il y en ait un qui avec de grands & beaux instrumens soit à portée de faire quelque chose pour le bien de l'Astronomie & d'en donner des leçons à ceux des Elèves que leur goût porte vers la Marine.

M. le Chevalier de Borda dans un Mémoire sur les Pompes examine l'effet des contractions ou des étranglemens qu'éprouvent les colonnes d'eau qui se meuvent dans les pompes en traversant les passages des soupapes, il calcule la résistance produite par ces contractions, soit dans le cas d'une roue qui se meut uniformement, soit dans le cas d'un piston qui tombe par son propre poids. M. de Borda compare ces formules avec les

expériences qu'il a faites sur plusieurs espèces de pompes, dans lesquelles il y avoit jusqu'à un tiers de la force de perdu par les étranglemens, les comparaisons qu'il a été à portée de faire entre sa théorie & l'expérience se sont trouvées assez conformes à l'observation pour justifier les hypothèses qu'il a été obligé d'employer dans son calcul.

On trouve dans ce Volume deux Mémoires de pure Géométrie, le premier est de M. Fontaine, sur les courbes tautochrones. On appelle tautochrone une courbe telle que si un corps descend le long de sa concavité, de quelque point qu'il commence à descendre, il emploie toujours le même tems à arriver au point le plus bas; ou bien, une courbe telle que si un corps monte le long de sa concavité, il emploie toujours le même tems à monter depuis le point le plus bas jusqu'à celui où le fait arriver la vîtesse avec laquelle il sera parti de ce point.

Dans le Mémoire que M. Fontaine donna sur ces Courbes dans le Volume de l'Académie pour 1734, avant de venir à la méthode qu'il avoit imaginée, il voulut faire connoître ce qu'on avoit fait auparavant. M. Newton avoit appris à trouver la courbe qui feroit tautochrone dans le vide, quelle fût la loi de la pesanteur. M. J. Bernouilli avoit déterminé cette courbe dans l'hypothèse de la pesanteur ordinaire & d'un milieu dont la résistance seroit comme le carré de la vîtesse. M. Euler avoit fait la même chose de son côté, mais M. Fontaine ne le sçavoit pas alors : la manière dont il donne les solutions de ces deux Problêmes étoit différente de celles de ces Auteurs, & nouvelle; elle a servi à M. Fontaine à entendre le Mémoire que M. de la Grange a donné sur ce même sujet, dans le Volume de l'Académie de Berlin, pour l'année 1765. & il en a tiré son équation par une méthode qui lui est particulière.

Le 2e Mémoire est de M. du Sejour qui démontre d'une manière fort simple & fort courte; que dans le cas irréductible du troisiéme degré, aucun Facteur de la forme $a+b\sqrt{-1}$, ne peut diviser l'équation, a & b étant des quantités réelles; dont il suit que dans le cas inductible les trois racines de l'équation sont réelles.

Les observations Météorologiques faites au château de Denainvilliers par M. du Hamel ou par M. son frère, se trouvent dans ce Volume suivant l'usage. La hauteur du thermomètre & du baromètre y est marquée pour tous les jours; on y trouve l'état de l'atmosphère & les diverses productions de la terre à chaque mois, les maladies qui ont regné dans le Pays même, celles des bestiaux & des volailles; on y trouve des remarques extrêmement intéressantes pour la Physique & pour l'économie.

Il y rappelle entr'autres un

événement qui a pensé être funeste à plusieurs troupeaux, quoiqu'il soit connu de presque tous les Fermiers; les pluies qui survinrent en 1768 un peu avant les semailles, & qui avoient été précédées de sécheresse, firent germer beaucoup de semences, sur-tout du ponceau; des Bergers qui eurent l'imprudence de mener leurs troupeaux sur les guèrets dans cette circonstance, virent leurs bêtes qui enfloient à vue d'œil, ils coururent en avertir le Fermier qui sortit avec tous ces domestiques & ses chiens, pour à coups de fouet, faire courir le troupeau, & cela pendant quatre à cinq heures sans discontinuer; c'est le seul remède qu'on connoisse à cet accident, mais il est très-bon, & deux des Fermiers, dont les troupeaux ont été attaqués de cette maladie n'ont perdu que les bêtes qui à l'arrivée du secours, ne pouvoient prendre cet exercice, étant déjà trop enflées: malheureusement ce remède est très-fatiguant pour ceux qui l'emploient, un des Fermiers y a gagné une pleurésie.

Dans les différentes machines ou inventions approuvées par l'Académie & décrites dans l'Histoire par M. de Fouchi; on voit la description d'une *Vielle organisée*, présentée par le sieur Joubert Maître Luthier à Paris. Cette Vielle est garnie d'un petit jeu de flute qu'on joue en même-tems que la Vielle ou si l'on veut, séparement l'un de l'autre, toujours avec le même clavier & en faisant agir dans l'un & l'autre cas le soufflet par le moyen de la même manivelle.

M. Gambier présenta un *Crible à nettoyer les grains*, ce crible est cylindrique, & porte dans son intérieur des lames de tôle, piquées en rape, disposées en hélice, qui obligent par cette situation le grain à parcourir environ trente pieds de longueur dans le crible, quoiqu'il n'ait que quatre pieds & demi de longueur; des grilles de fil de fer y séparent les différentes qualités de grain; la poussière, les ordures sont emportées par un ventilateur, tandis que les parties grosses, & pesantes tombent au fond dans une caisse destinée à les recevoir, ce crible produit un très-bon effet. La manière dont M. Gambier a construit son cilindre est nouvelle & ingénieuse, & ce crible est le meilleur que nous eussions encore vû jusqu'à présent.

Le P. Toussain de Saint-Marcel, Carme-Déchaussé, proposa un nouveau *Compas de proportion*, ce compas est composé de quatre branches égales ayant chacune leur pointe, deux de ces branches portent chacune une oreille divisée en quart de cercle, dont le centre est le même que le centre de mouvement du compas; les deux autres branches s'attachent sur ces quarts de cercle qui servent à mesurer combien elles s'écartent du plan dans lequel se meuvent les deux premieres; il est évident que plus elles en sont éloignées, moins elles s'écarteront par le mouvement des autres

branches qui les entraînent, & qu'on peut par ce moyen mettre telle proportion qu'on voudra entre l'ouverture des unes & des autres ; c'est là le principe de la construction de ce nouvel instrument ; il n'y a point de Problême qui puisse se résoudre par le compas de proportion ordinaire qui ne se résolve par celui-ci avec plus d'étendue, d'exactitude & de facilité, au moyen d'une régle divisée que l'Auteur y a jointe & des Tables qu'il a calculées pour cet usage, la construction en a paru ingénieuse ; il est seulement à craindre que les quatre pointes dont il est armé, ne le rendent d'un usage incommode à ceux qui n'y seront pas accoutumés.

On trouve aussi dans ce Volume les Eloges de Messieurs Baron, Camus, de Parcieux & de l'Isle.

M. *Théodore Baron*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. nâquit à Paris le 17 Juin 1715 ; on trouve plusieurs beaux Mémoires de cet Académicien, parmi ceux de cette célèbre Compagnie. On a aussi de lui plusieurs pièces fugitives écrites en Latin, qui ont mérité dans leurs tems l'acceuil le plus favorable du public ; la premiere est une Dissertation qu'il donna dans le tems de sa licence, sur l'Anatomie la plus recherchée. Dans la 2e il expose les dangers que l'on court en employant les astringens dans les hémorragies. La 3e a pour but de démontrer combien il est salutaire aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Ses Mémoires sur le borax, sur la base de l'alun, lui ont fait beaucoup d'honneur en Chymie. L'Edition qu'il a donné de la Chymie de l'Emery est un Ouvrage également recherché & s'il n'étoit pas mort à l'âge de 53 ans le public auroit eu encore bien d'autres Ouvrages de lui.

M. Camus fils d'un Chirurgien de Cressy, étoit né en 1699 ; un talent singulier pour la Mécanique, & les soins de M. Varignon le mirent à portée de se faire connoître de bonne heure : dès l'année 1726 il composa une pièce sur la mâture des vaisseaux que l'Académie fit imprimer avec éloge, il fut extrêmement utile à l'Académie dans le voyage du Nord, à l'Académie d'Architecture par des leçons sçavantes & assidues, au public par la grande connoissance qu'il avoit des machines & spécialement de l'Horlogerie ; nous pouvons dire même à l'état par la manière dont il remplit les fonctions d'examinateur des Elèves de l'Artillerie & du Génie.

M. de Parcieux nâquit dans le Diocèse d'Uzés en 1703. Un Jésuite du Collége de Lion cultiva ses talens pour les Mathématiques, de manière à le mettre à portée de les enseigner à Paris. Les secours de M. de Montcarville le mirent en état de s'occuper utilement, en traçant des Méridiennes & des Cadrans Solaires pour le public, & de composer un très-bon Traité

de Gnomonique & de Trigonomètrie Sphérique, accompagné de Tables de Logarithmes dans une forme si commode qu'on l'imite & qu'on la suit encore actuellement dans toutes les Tables. Son essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine, ses trois Mémoires sur le projet d'amener l'eau de l'Yvette à Paris, les machines hydroliques qu'il a fait construire en plusieurs endroits, avec une intelligence & une simplicité extraordinaire, font moins la matière de son éloge que le caractère franc & honnête, la bienfaisance & le zèle qui le distinguoient dans l'Académie, & qui le firent chérir & estimer de tout le monde.

M. de l'Isle étoit né en 1688, son père qui étoit déjà célèbre par ses connoissances dans l'Histoire & la Géographie le détermina sans le vouloir à se livrer aux Mathématiques, mais l'Astronomie eut pour lui un attrait invincible, que cette Science fait éprouver, plus encore que toute autre partie des Mathématiques; dans le cours d'une vie de plus de 80 ans, il n'eut jamais eu un goût, une volonté, ni une occupation qui ne se dirigeât vers le progrès de l'Astronomie, aussi la Collection de ses Mémoires, de ses observations, de ses calculs est si considérable qu'il n'y a pas apparence qu'aucun Astronome en ait jamais tant fait. C'est le témoignage que lui rendent M. de Fouchy & M. de la Lande, deux de ces Elèves, qui connoissent tout le prix de ses travaux & de ses Manuscrits, & qui tous deux ont consacré sa mémoire par des éloges très-détaillés, l'un dans l'Histoire de l'Académie dont nous rendons compte; l'autre dans le Nécrologe de 1770, dont nous avons parlé dans son tems.

TRAITÉ DES PÊCHES, SECTION, PAR M. DUHAMEL, de l'Académie Royale des Sciences. 140 pages *in folio*, avec 15 planches en taille-douce. A Paris, chez la Veuve Desaint.

Nous avons déjà rendu compte des deux premieres parties de cet Ouvrage curieux & utile. Dans la premiere, il étoit question des pêches qui se font avec les hains ou hameçons, dans la 2e de celles qui se font aux filets; dans celle-ci M. Duhamel traite des autres manieres de pêcher qui n'ont pû être rapportées dans les deux autres. Il la divisé en trois Chapitres, dont le premier traite des pêches qui se font tant de nuit que de jour, soit au bord de la mer à pied, soit en pleine eau en bateau. Ce Chapitre est divisé en dix articles.

Dans le premier article, il est question des pêches qui se pratiquent à pied sur la plage abandonnée par la mer. M. Duhamel y explique d'abord comment on détache des rochers les coquillages,

soit

ſoit avec une perche armée d'un crochet, ſoit avec un couteau nommé étiquette. Les pilots & pholades qui ſont enchaſſés dans des fonds durs ſe retirent avec le pic & la pioche. La broche dentelée ſert à percer les poiſſons canatiles, c'eſt-à dire qui ſe retirent dans les rochers. Ceux qui reſtent dans des trous qui n'aſſéchent pas, ſe prennent avec un crochet de fer nommé eſpadot. Les ſables peu durs ſe labourent avec un crochet double pour en tirer les vers, les coquillages & poiſſons qui y ſont enfouis; mais pour accélérer l'ouvrage on ſe ſert auſſi de rateaux ou de herſes, traînées par des chevaux ou des bœufs. Sur les plages limoneuſes on fait ſortir les anguilles en mouvant le ſable avec les pieds, & on les aſſomme au bâton ou bien on les pique comme les poiſſons plats, en enfonçant au hazard dans la vaſe une fouanne ou un harpon qui ramene les poiſſons qui en ſont piqués.

Dans les ſables qui ne ſont recouverts que d'une petite épaiſſeur d'eau, on fait diverſes ſortes de pêche; par exemple celle qui eſt appellée *Plyette* ou pêche à la poule, parce qu'elle ſe pratique en marchant pieds nuds ſur le ſable, & quand on ſent un poiſſon ſous les pieds on le prend avec les mains, & on le perce avec un angon qui eſt une broche de fer barbelée & ajuſtée au bout d'une perche. En Afrique les Négres ſont aſſez adroits pour ſuivre les poiſſons à la courſe & les percer avec des dards; en Languedoc les Pêcheurs font une ſemblable pêche au flambeau, avec un trident qu'ils lancent ſur les muges, les dorades, langouſtes, &c.

La tornilliere qui eſt un rateau derrière lequel on ajuſte une poche de filet pour pêcher dans les ſables les coquillages appellés Tonilles à Aigues Mortes, revient aux pêches aux filets, ainſi que la ſalabre qui eſt une eſpèce de drague en rateau.

Le 2[e] article traite des pêches qui ſe font en batteau pour prendre les coquillages & poiſſons qui ſe tiennent ſur le fond. On en détache les coquillages avec des rateaux garnis à la tête d'un ſac de filet & emmanchés d'une perche, ou avec un rateau dont la tête au lieu de filets eſt garnie d'une planche qui retient les huîtres que le rateau a enlevées. Les Pêcheurs du Morbian vont ſur les vazes avec des *Tignolles* qui ſont des batteaux ſi legers qu'ils les portent facilement ſur leur tête, & en tenant leur fouanne dans la vaze ils en tirent les poiſſons qui y ſont enfoncés.

Le 3[e] article a pour objet les pêches en batteau, mais en grande eau avec le harpon que l'on retire avec le poiſſon. Ces pêches ſe font plus communément de nuit, & M. Duhamel s'attache à décrire la manière dont on ſe ſert du flambeau ou du phaſtier, qui eſt un rechaud de feu, ou même de la

lumière de la Lune ; réfléchie au moyen d'un miroir pour surprendre les poissons.

La pêche au harpon volant donne lieu à l'article 4e. Elle diffère des précédentes en ce qu'au lieu de retenir le harpon avec son manche, le manche le quitte pendant que le poisson emporte le harpon, à la tige duquel est une ligne que le Pêcheur file jusqu'à ce que le poisson soit affoibli par la perte de son sang. Cette pêche a pour objet les gros poissons, tels que la Baleine, & les Marsouins, &c, & M. Duhamel en réserve les détails pour l'article où il parlera de ces poissons en détail dans la suite de son Ouvrage.

Il y a une sorte de pêche qui se fait à la lumière au moyen des filets, c'est l'objet du 5e article, où l'on apprend comment les Pêcheurs après avoir attiré le poisson parviennent à passer par dessous un filet & à l'enlever comme avec la truble. Dans l'article 6e M. Duhamel traite de quelques pêches qui se font en prenant le poisson à la main, soit dans les trous, soit en plongeant, & à cette occasion il dit quelque chose de l'art du plongeur. Vient ensuite la pêche avec les oiseaux qui vivent de poisson, & il décrit dans le 7e article la pêche au cormoran, telle qu'il l'a vu pratiquer sur le Canal de Fontaibleau. En Suéde en Russie & dans d'autres Pays du Nord, même en Amérique, là où les eaux son glacées une grande partie de l'année ; on fait des pêches très abondantes, en faisant passer par des trous des filets au-dessous de la glace.

La pêche qu'on nomme *fond* sur la Loire fait le sujet du 9e article, c'est une espèce de grande Table qui porte sur le fond par un des côtés & qui est soutenue un peu élevée de l'autre par des pierres, quand on juge que le poisson y est rassemblé, on l'entoure d'un filet & on la releve pour en retirer le poisson.

Les diverses manières de pêcher la menuise ou la guildre sont traitées dans le 10e article : à Morlaix on présente pour cet effet au courant une manche de toile claire. Dans l'Amirauté de Vannes on se sert du savre à rateau qui est une manche de filet ajustée au bout d'une fourche de bois ; près d'Antibes, c'est avec une saine à mailles très-serrées qu'on pêche le Nonnat.

Dans le Chapitre second M. Duhamel traite de la vente, du chargement & du transport du poisson, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie ; car le poisson ne se consomme pas à beaucoup près aux endroits où on le pêche. Celui qui se transporte mort donne lieu à un premier article, dans lequel on voit comment la barque des Pêcheurs étant échouée sur la grêve, des femmes & des hommes viennent avec des hottes & des paniers recevoir le poisson que des Matelots y déchargent, comment on le transporte au marché, comment

on arrange les communs, espèce par espèce, sur des clayes, & les plus rares dans des corbeilles. Lorsque le poisson de redevance est est livré, on vend le reste, aux Chasses-marée qui le transportent chez l'acquéreur où on le lave & l'arrange proprement dans de grands paniers, dont deux suffisent pour charger un cheval. Les Chasses-marée les conduisent ainsi à leur destination. Le deuxième article est destiné au transport du poisson d'eau douce qu'on veut conserver en vie, lorsqu'on ne veut le transporter qu'à de petites distances, il suffit de le mettre dans des bachottes pleines d'eau qu'on charge à dos de cheval, ou dans des tonnes pleines d'eau qu'on voiture sur des charettes. Tous les poissons ne souffrent pas également le transport; on met ensemble ceux de même espèce. Le transport a de grandes distances se fait dans des batteaux appellés bascules ou boutiques; on pratique en Hollande & à Dunkerque de semblables viviers dans des bâtimens de mer qui transportent vivans jusqu'à soixante ou quatre-vingts lieues les poissons de mer qu'ils ont péché au large.

Le troisiéme & dernier Chapitre a pour objet la conservation du poisson d'eau douce & du poisson de mer. On emploie pour le conserver divers moyens qui sont détaillés dans trois articles différens. Dans le premier, il est question du poisson de mer & des coquillages conservés en vie dans des réservoirs, dans des enceintes de filets, dans des barques à vivier, dans des paniers calés au fond de la mer, ou dans des mares qui retiennent l'eau sur le rivage.

Les réservoirs dans lesquels on peut conserver le poisson d'eau-douce font l'objet du second article: on en distingue plusieurs sortes; les uns imaginés par forme d'amusement sont des vases de porcelaine ou de cristal, qui suffisent pour le poisson de la Chine & autres semblables. D'autres sont plus utiles, comme la *huche* qui suffit pour l'approvisionnement d'une maison. On fait de ces huches ou réservoirs un peu plus grands & plus durables; comme en pierre ils sont plus commodes lorsqu'ils ont à leurs extrêmités une vanne qui permet de les vuider & remplir à volonté. Les viviers sont des fossés de vingt à trente toises de long où on met du poisson, non pour peupler ni pour épaissir, mais pour être mangé journellement; on parvient à l'engraisser en le nourrissant & en le chatrant.

Le troisiéme article traite fort au long des Etangs. Ce sont de grands réservoirs où l'on éleve beaucoup de poisson, sans qu'on soit obligé de le nourrir. Les étangs ne doivent jamais sécher d'eux-mêmes, mais on doit être maître de les vuider quand on le juge nécessaire. Pour cela il faut que l'étang soit dominé par les terres voisines afin que l'eau s'y rende; son sol doit être en pente, afin que l'eau

ſoit plus profonde à l'un des bouts que l'on nomme la tête où l'on éleve une chauſſée ; enfin il faut que derrière cette chauſſée le terrein ſoit encore plus bas, pour que l'eau puiſſe s'écouler quand on ouvre la bonde pour vuider l'étang. Au-devant de la chauſſée il doit y avoir un endroit plus profond que le reſte de l'étang, c'eſt ce qu'on appelle la *poële*. Lorſque la bonde perd l'eau, il faut derrière l'endroit qu'on nomme *la foſſe*, conſtruire un cul de lampe, c'eſt ce que M. Duhamel explique fort en détail, ainſi que la conſtruction des étangs, celle de leur chauſſée, la manière d'empêcher leur débordement, de nettoyer les foſſés qui y conduiſent l'eau, de les garnir de grilles qui empêchent la ſortie du poiſſon, de chaſſer aux Renards, aux Lapins qui endommagent la chauſſée, d'éloigner les Loutres & les Hums, & d'arracher les roſeaux qui à la longue rempliſſent un Etang. Il paſſe enſuite à la manière d'empoiſſonner ces Etangs, d'en pêcher le poiſſon, d'en faire le marché, la priſée & la vente, il donne les moyens de prévenir les accidens auxquels ſont expoſés les Etangs empoiſſonnés. Après une récapitulation générale avec des réflexions ſur les diverſes façons de pêcher, détaillées dans cette troiſième Section, il finit par un expoſé général des pêches qui ſe font ſur les différentes côtes. On voit par cet expoſé que cette troiſiéme Section qui eſt la dernière du Traité complet des pêches n'eſt pas moins intéreſſante que les deux premières; par l'importance des matières, par l'ordre que M. Duhamel y a mis, & par ſon attention à ce que les planches fuſſent auſſi bien exécutées. Il ne reſte plus à M. Duhamel pour compléter cet Ouvrage que de publier l'hiſtoire des différens poiſſons que l'on pêche pour l'uſage de la vie ; ce ſera une ichtiologie traitée par un Oeconomiſte intelligent, & avec la plus vaſte érudition, & non pas une immenſe nomenclature qui n'offre rien au Public, ni une ennuyeuſe ſynonimie diſtribuée avec méthode, comme la plûpart des Naturaliſtes l'ont fait juſqu'à préſent.

LETTRE DE M. SIGAUD DE LA FOND, DÉMONSTRATEUR de Physique Expérimentale, des Académies de Montpellier d'Angers, de Bavière, &c, à M. de Causan, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ancien Intendant de Minorque, Commissaire Ordonnateur des Guerres, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, &c, &c.

Sur l'Electricité Médicale, dans laquelle on expose les effets que la vertu électrique produit sur le corps humain, les maladies contre lesquelles l'Auteur l'a employée avantageusement & les moyens qui paroissent les plus exacts pour administrer ce remède. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Desventes de la Doué, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis le Grand. 1771. 70 pages *in*-12.

M. l'Abbé Nollet, M. de la Fond & M. Morand furent les premiers qui soupçonnerent que l'Electricité pourroit être avantageusement appliquée à l'Economie animale, sur-tout dans les circonstances où il s'agiroit de rétablir le sentiment, & le mouvement, dans des parties qui en seroient dépourvues; cependant le succès des premieres épreuves fut incertain, & même contraire à cette idée. M. l'Abbé Nollet fit le voyage d'Italie pour être témoin de ce qu'on prétend y avoir operé; mais il revint très peu satisfait, & comme il dogmatisoit alors en France, dit M. de la Fond, cette méthode fut tellement décréditée à Paris que personne n'osoit en parler favorament, sans être accusé de charlatanerie.

Quelques Médecins fort célèbres & qui étoient au-dessus des préjugés ne l'abandonnerent cependant pas totalement. Quelques-uns à la tête desquels on doit mettre feu M. de Sauvages firent encore de nouvelles tentatives, &, comme ils n'avoient rien à craindre d'une autorité qu'ils étoient en état de balancer, ils eurent assez de courage pour publier les résultats de leurs observations & de leurs expériences.

M. de la Fond commença à s'en occuper en 1756, & il s'est déterminé à publier le résultat de quelques-unes de ses expériences à l'occasion de celles de M. l'Abbé Sans. Il en rapporte plusieurs qui ont rapport à la paralysie & même à d'autres maladies.

En 1767 une Dame vint prier M. de la Fond, à la sollicitation de plusieurs personnes de bon sens, de vouloir bien électriser Mademoiselle sa fille, qui avoit alors dix huit ans deux mois, & qui n'étoit point encore réglée. Elle avoit entendu dire d'après le témoignade M. *de Lor*, que l'Electricité

procuroit cette évacuation à des personnes qui étoient dans le même état que Mademoiselle sa fille, & cette tendre mère rebutée de quantité de remèdes inutiles qu'elle lui avoit fait prendre pendant quatre mois, le pria avec tant d'instance que M. de la Fond ne peut lui refuser son secours. Il voulut l'engager à faire venir son Médecin pour suivre ce traitement; mais la mère s'y étant opposée constamment, il se résolut à électriser la malade : elle avoit le ventre extrêmement dur, suivant le rapport de Madame sa Mère, & elle étoit affectée depuis six à sept mois d'un *Chlorosis* des plus caractérisés. Il l'électrisa pendant huit jours, sans que l'Electricité produisit aucun effet sensible, sinon qu'elle augmentoit un peu son appetit ; car elle n'en avoit presque point depuis environ trois semaines. Le neuvième jour les régles parurent douze à quinze heures après l'électrisation : l'évacuation fut très-abondante les jours suivans. Il continua à l'électriser pendant vingt-quatre jours, son ventre étoit revenu dans son état naturel, & le visage commença à prendre des couleurs.

Vers la fin de 1770 M. l'Abbé *Sans* vint de Perpignan à Paris & annonça une méthode particulière pour guérir les paralysies par le moyen de l'Electricité, il entreprit plusieurs malades; on vit des progrès dans la guérison de la plûpart, & quoiqu'au moment ou écrivoit M. de la Fond; on n'en connût aucun qui fût parfaitement guéri, il y en avoit plusieurs qui étoient en bon train & dont on pouvoit annoncer la guérison prochaine.

Mais un reproche dont on ne peut justifier notre Physicien, c'est de mettre du mystère dans son opération, & d'assûrer qu'il y a une manière particulière d'administrer ce remède pour le rendre efficace.

Un autre reproche qu'on fait encore à M. l'Abbé Sans, c'est la longueur du tems qu'il demande pour opérer la guérison du malade. Malgré son prétendu secret, il ne lui faut pas moins de six mois pour amener son Paralytique au degré de guérison auquel il peut espérer. Isoleroit-il mal ses malades & ne leur communiqueroit-il que très-peu d'électricité à la fois ? Seroit-ce l'application d'une pommade sur les membres affectés & dont il fait, dit-on, usage? Quoiqu'il en soit les véritables Physiciens ne peuvent s'accoutumer à faire cas des découvertes que l'on cache à leurs yeux, & des expériences de tous les jours leur apprennent à en suspecter l'importance.

M. de la Fond observe qu'il faut de l'intelligence pour administrer ce remède qui pourroit avoir des inconvéniens, si on n'y apportoit de la prudence : la présence d'un habile Médecin lui paroît une précaution nécessaire.

Il examine aussi dans quel cas,

il peut être utile d'employer la commotion électrique, & dans quel cas on peut s'en dispenser; mais ce n'est pas des commotions totales qu'il conseille, il voudroit qu'il n'yeût que les parties affectées qui fussent soumises à cette opération. On peut le faire très-commodement, en disposant la bouteille dont on fait usage en pareilles circonstances, de manière que sa surface extérieure étant en communication avec l'une des extrémités des parties qu'on veut ébranler, l'autre extrémité communique avec la surface intérieure de la même bouteille. La matière électrique suivant toujours la voie la plus directe & la plus courte, elle ne produiroit son action que sur les parties comprises dans la portion de cercle qui est interprétée entre la surface extérieure & l'intérieure de cette même bouteille.

M. de la Fond finit cette Lettre par exposer l'appareil dont il se sert pour électriser & isoler les malades. Il a renoncé à l'usage des globes à cause de la détonation à laquelle ces globes sont exposés; & il y a substitué d'autres machines bien supérieures en force à celles des globes, qui joignent à la sûreté qu'elles portent avec elles, les avantages suivans. 1°. Qu'elles n'occupent que très-peu de place. 2°. Le verre qui produit l'électricité est un plan de glace, & qui n'est pas exposé à l'humidité & aux changemens de la masse d'air interceptée dans l'intérieur des globes ou cylindres. 3°. L'on n'est point exposé avec ces sortes de machines aux risques de la détonation, si par hazard le verre vient à se fendre, ce qui arrive souvent, quand on a eu l'imprudence de le faire trop chauffer, il produit encore très-bien son effet, & il n'éclate pas en morceaux comme un globe qui endommage tout ce qu'il rencontre sur son passage. On trouve la description de cette nouvelle machine dans le Traité de l'Electricité de M. de la Fond, dont nous avons rendu compte.

Quant à la manière d'isoler les malades, il est parvenu à faire faire à la Verrerie des espèces de colonnes solides de cristal de huit pouces de hauteur, qu'il fait enchasser sous les quatre angles d'un quarré de bois propre à soutenir la personne qu'on veut électriser. S'il s'agit d'électriser un Paralytique qui ne puisse pas se tenir de bout sur ce support, on peut enchasser de semblables colonnes dans des morceaux de bois, que l'on dispose sous les quatre angles d'une table où le malade puisse être commodement placé & parfaitement isolé, il y reçoit, & il conserve une très-grande quantité de matière électrique.

Cette Lettre de M. de la Fond, quoique assez courte, est importante par les réflexions, qui sont celles d'un Physicien habile, & accoutumé aux expériences les plus délicates; elle est très-propre à donner des espérances sur un

nouveau secours procuré à l'humanité par le moyen de l'Electricité & contre lequel M. l'Abbé Nollet s'étoit trop tôt déclaré.

MÉMOIRES DE LA CAMPAGNE ET DES DÉCOUVERTES faites dans les Mers des Indes par M. le Chevalier GRENIER, *Enseigne de Vaisseau & de l'Académie Royale de Marine, où il propose une route qui abrége de 800 lieues la traversée de l'Isle de France à la côte de Coromandel & en Chine.* A Brest, chez R. Malassis, Imprimeur ordinaire du Roi. 1770. 38 pages *in*-4°. avec une Carte en taille-douce.

LE travail que M. Grenier a fait dans les Mers de l'Inde, est le fruit d'une Campagne intéressante dans laquelle il commandoit la Corvete du Roi, *l'Heure du Berger*; il avoit demandé que M. l'Abbé Rochon, actuellement l'un des Astronomes de l'Académie des Sciences fut embarqué avec lui, & ils ont fait ensemble des observations multipliées. M. le Chevalier Grenier avoit consulté M. Daprès, célébre par les Cartes du Neptune Oriental qui lui avoit indiqué les objets sur lesquels il n'avoit pas été à portée de se satisfaire; il raisonna avec tous les Marins instruits de la navigation de l'Inde afin de se familiariser de bonne heure à la connoissance des vents particuliers à ces régions, & aux routes qui y sont usitées dans toutes les saisons. Plus il cherchoit à s'instruire, plus il appercevoit de choses ignorées sur la conviction qu'il eut enfin que personne n'avoit tenté d'éclairer ces mers, à cause des dangers qu'on envisageoit, & assûré d'ailleurs des avantages qu'on y trouve par la disposition & la variation des vents qui y regnent, il se fit un plan de recherches; ce fut de trouver une route abrégée & constante pour aller de l'Isle de France aux Indes, & de se livrer à tous les événemens en faisant marcher ensemble la hardiesse & la prudence.

Etant arrivé à l'Isle de France M. de Saint-Hilaire Capitaine de Vaisseaux de la Compagnie donna une Carte à M. Grenier sur laquelle étoit tracée la route d'un Navigateur nommé Picault, qui avoit été envoyé en 1744 par M. de la Bourdonnais, pour reconnoître les Isles des Sept Frères, lesquelles ont été nommées depuis Isles Mahé, & ensuite Isles Sechelles. Il traça sur sa Carte la route de ce Navigateur, & il vit qu'il avoit parcouru le parallèle de cinq degrés dans l'espace de 400 lieues de l'Est à l'Ouest jusqu'aux Isles Sechelles: alors l'incertitude de M. Grenier fut dissipée & il jugea que si ce parallèle étoit aussi net jusques par les 87 & 88 degrés de longitude à l'Orient de Paris; il rendroit un service important à la Navigation, en

en propofant de faire le Nord jufqu'à ce parallèle, de le fuivre & de le quitter, lorfqu'on feroit affez avancé en longitude pour aller prendre connoiffance de la pointe d'Achem.

Les Lettres de Meffieurs Defroches & Poivre, Commandans à l'Ifle de France, écrites au Miniftre, atteftent l'importance des découvertes de M. Grenier. Il nous a frayé, dit M. Poivre, la route pour aller à l'Ifle de France à la côte Coromandel en toutes les faifons. La Navigation ordinaire d'ici aux Indes par fa belle Mouffon qui commence en Mai & finit en Septembre eft devenue plus courte depuis les découvertes de M. Grenier, & dans la Mouffon qui commence en Septembre ou Octobre, il n'eft plus queftion pour aller de l'Ifle de France à Pondichery, de prendre la grande route en courant d'abord dans le Sud, pour s'élever enfuite dans l'Eft & retomber de la pointe d'Achem à la côte de Coromandel. Cette Navigation fatiguante qui étoit au moins de trois mois, a été encore abrégée par l'expérience de M. Grenier, qui a prouvé que la route par le Nord étoit fans inconvénient, auffi affûrée & plus courte d'un mois.

Le Mémoire de M. de Grenier a éprouvé des contradictions, mais M. Daprès fi verfé dans ces matières-là, & les Commiffaires nommés par l'Académie Royale de Marine à Breft lui ont rendu des témoignages qui femblent être fans réplique. Nous en rendrons compte lorfqu'il l'aura publié. On trouvera dans ce premier Mémoire l'hiftoire des Vents & des Mouffons de la Mer des Indes, celles des courans & la notice des voyages & des découvertes qui ont été faites dans cette partie de l'Océan. La Carte qui accompagne ce Mémoire eft un abrégé d'une Carte plus vafte que M. Grenier a fait graver & tirer fur le grand papier d'Atlas, dans le même format que les Cartes Marines du Neptune François, & celles de l'Hydrographie Françoife, publiées par M. Bellin en deux Volumes *in-folio.*

FABLES ET CONTES PHILOSOPHIQUES, *Par M. Barbe.* A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Petit *in*-12. pag. 216.

L'AUTEUR de cet Ouvrage, M. Barbe, est un Anglois qui professe actuellement la Rhétorique au Collége de Vitry le-François en Champagne. Il a déjà donné au Public, sans nom d'Auteur, des Fables imprimées à Paris en 1761, qui se trouvent chez Brocas & Humblot, sous le titre de *Fables nouvelles*, divisées en six Livres. Les Journaux leur ont donné dans le tems les éloges qu'elles méritent, & depuis peu l'Auteur a eu l'honneur de les présenter lui même à Madame la Dauphine, lorsqu'elle passa par Vitry le 11 Mai 1770, après avoir fait changer le frontispice, & mis à la tête du Recueil une Fable nouvelle, *La Rose & le Lys*. Nous sçavons par des personnes dont il est connu que son érudition est peu commune. Egalement versé dans la Littérature Grecque, Latine, Angloise, & Françoise, il connoît parfaitement l'antiquité. Il a composé en vers Doriques à l'imitation de Théocrite, des Idylles Grecques, dont des personnes capables d'en juger font beaucoup de cas; on nous apprend même qu'actuellement il est occupé à mettre en vers Grecs les Eclogues de Virgile, & de rendre ainsi en quelque sorte à la Langue Grecque ce que le Poëte Latin en avoit emprunté en imitant Théocrite. Nous desirerions assûrement que ce genre de travail fût plus du goût de notre siècle, ou que ce siècle fût généralement plus à portée d'en apprécier le mérite; mais vu l'état actuel des choses, l'Auteur ne pourroit-il pas servir plus utilement le public, en portant ses lumières & ses talens sur d'autres objets. Nous n'avons pas oublié que des Sçavans se sont quelquefois amusés à traduire en vers Grecs quelques morceaux d'anciens Poëtes Latins; mais ce n'étoit ordinairement pour eux qu'une sorte de délassement. C'est ainsi qu'ils mettoient à profit le tems de loisir & de relâche qui leur étoit nécessaire pour reprendre avec plus de vigueur les occupations plus importantes auxquelles ils s'étoient livrés.

L'Auteur dédie cette nouvelle production à M. de Bourbon, Comte de Busset & de Chalus, & la Dédicace est une Fable, le *Lièvre & le Chêne*. Si l'Ouvrage plaît au cœur sensible & généreux du Comte, c'est dit-il, qu'il enseigne à la jeunesse d'utiles vérités.

Et lui fournit sous des noms empruntés

Pour modèle, votre sagesse
Votre douceur, toutes vos qualités,
Hormis pourtant votre courage,
La valeur n'entre point dans mon petit Ouvrage.

Le ton de modestie & de candeur qui règne dans la Préface prévient en faveur de M. Barbe. Il ne convient pas que la supériorité reconnue de Lafontaine doive effrayer tout fabuliste moderne au point de lui faire tomber la plume des mains. Ne voit on pas encore des Odes après celles de Rousseau, des Comédies après Molière & Regnard, & des Tragédies qui ne sont ni de Corneille, ni de Racine, ni de M. de Voltaire? Dans tous les arts, & dans tous les genres d'écrire, il faut, dit-il, desirer la perfection sans l'exiger.

Un Ouvrage n'est pas toujours méprisable, pour n'être pas à l'abri des traits de la critique. On se promène quelquefois avec plaisir dans un jardin, quoiqu'il ne soit pas à beaucoup près aussi beau que le Jardin des Tuilleries. Au reste l'Auteur avertit qu'il a employé tous ses soins pour éviter les défauts qu'on a reprochés à certains fabulistes, & dont quelques-uns en effet sont bien capables de rebuter. La plûpart de ces nouvelles Fables sont de lui, & il fait remarquer celles dont l'invention ne lui appartient pas. Celles qu'il a traduites ou imitées ne sont ni d'Esope ni de Phédre, ni de Faërne, &c; mais de Gai, de Desbillons, & d'Auteurs Allemands connus en France. S'il lui est arrivé de traiter des sujets déjà traitées par d'autres, c'est quelquefois par hasard & sans le sçavoir, ou pour des raisons dont il rend compte. Il n'a eu garde prêter à des oiseaux ou à des animaux des rafinemens de tendresse & de galanterie. Il ne s'est pas moins abstenu, & par raison, & par déférence pour le goût général, d'introduire sur la scène aucun être Métaphysique. L'avantage de s'être garanti de quelques défauts visibles & frappans que d'autres n'ont pas évités, lui paroît peu de chose, parce que celui qui vient après les autres peut profiter de leurs fautes, & que les Critiques judicieuses de Messieurs les Journalistes lui sont ordinairement plus utiles qu'elles ne le sont aux Auteurs mêmes.

M. Barbe demande grace à son Lecteur pour le titre de *Philosophique* qu'il a donné à ses Fables, parce qu'il ne s'est exercé que sur des sujets instructifs. Dira-t-on qu'à ce titre, toutes les Fables sont, ou doivent être Philosophiques. Cette difficulté lui paroît embarrassante, parce que, pour une réponse solide, il faudroit nier, & nier avec raison le fait qu'elle suppose. « Or il n'y a point » de Lecteur, dit il, qui ne voie » combien une pareille discussion » seroit odieuse & contraire au » respect que je dois à quelques- » uns de mes dévanciers ». Il aime donc mieux laisser l'objection sans réponse, & convenir, s'il le faut, que ses Fables n'aient d'autre

épithète que celle de *Nouvelles*. Aussi peu s'en est-il fallu qu'à l'exemple d'un auteur qui nous a donné un *Cours de Morale mise en action*, il n'ait intitulé son Recueil *Essai d'un Cours de Morale mis en Fables*.

Ce Recueil est distribué en six Livres, & dans toutes les pièces dont ils sont remplis on voit le but principal que l'Auteur s'est proposé, de former l'esprit & le cœur de la jeunesse, à qui il donne de sages leçons. Quel que soit le destin de mon Livre, dit-il, lui-même dans la Pièce qui termine son Ouvrage,

> Je puis être affligé, mais non pas abbattu.
> Tout le monde avoûra qu'il exhorte à bien vivre,
> Et qu'il inspire la vertu.

mais on ne se bornera pas à cet aveu unique. On reconnoîtra en général dans le style de M. Barbe de la pureté & de l'élégance. Pour mettre le Lecteur à portée d'en juger, nous lui en présenterons quelques échantillons.

L'Isle de Tilibet (*Fable III. du premier Livre*).

> Aucun Tilibetain (*) ne vit plus de vingt ans,
> Un d'entr'eux à Paris séjourna quelque tems,
> Puis retourna dans sa Patrie.
> Interrogé par ses Concitoyens
> Sur les mœurs des Européens,
> Chez eux, dit-il, on dort la moitié de la vie:
> On pense à vingt-cinq ans, à quarante on est vieux:
> Dans l'intervalle on joue, on s'amuse, on babille,
> On se supplante, on se bat, on se pille.
> Grace au Ciel, nous vivons plus qu'eux.

(*) Voyez le nouveau Gulliver, Tom I.

Le Vent & les Hommes (*Liv. II. Fable 2.*

> Il prit envie au vent de plaire à tout le monde.
> Le grand œuvre, & cela, ce sont deux beaux projets.
> Je ne veux plus, disoit il, qu'on me gronde.
> Ainsi la mer jouira désormais
> D'une tranquillité profonde.
> Je ne souleverai plus l'onde:
> Les vaisseaux vogueront en paix...
> Il promit & tint sa promesse.
> Qu'arrive-t il? Vingt-mille Matelots
> Par un calme perfide arrêtés sur les eaux
> Dans le désespoir qui les presse
> Inventent contre lui cent juremens nouveaux.
> Quoi? dit le Vent, on me maudit encore!
> Malgré mes soins n'entendrai-je jamais
> Qu'injures, plaintes, & regrets?
> Si je soufflois du côté de l'Aurore
> Peut-être les humains seroient-ils satisfaits,
> Essayons, .. il essaie, & n'a pas l'avantage
> De se féliciter sur son heureux succès.
> D'une part on le loue, & de l'autre on l'outrage,

On le déteste, on lui fait son procès.
Le vent de plus en plus s'étonne.
Il réfléchit, il médite, il soupçonne
Que s'il se place vers le Nord
Il ne chagrinera personne.
Point du tout. On murmure, on le maudit encor.
Il tourne au Sud. Toujours plaintes nouvelles.
Vers l'occident il prend enfin l'essor
Et toujours il reçoit mille injures cruelles.
Reconnoissant alors (moins tard eût été mieux)
Combien son projet est frivole
Il fait serment sur la barbe d'Eole
Qu'à tout le genre humain, genre capricieux,
Opposé d'intérêt, de goût, de caractère,
Il ne cherchera plus à plaire.
Oui, dit-il, à dater de cet instant, je veux
Souffler comme à mon ordinaire.

Cette Fable rappelle celle du *Meusnier, de son Fils & de l'Asne*, si supérieurement traité par l'inimitable Lafontaine.

Le sixième Livre de cet Ouvrage est composé de *Comtes Philosophiques*, plutôt que de *Fables*; & ces Pièces ne sont pas les moindres du Recueil. Nous n'en tirerons que celle-ci sur une histoire arrivée en Espagne sous le regne de Philippe II. & racontée par l'Abbé de Vairac.

L'Héroïsme de la bonne-foi.

Un Seigneur à Madrid, blessé, suivi de près,
Et tout couvert de sang, entra dans un Palais...
Seul aux pieds d'une Dame. Ah! sauvez-moi la vie,
S'écria-t-il. Bientôt une troupe ennemie,
Si je ne trouve un lieu qui puisse me cacher,
D'ici, d'entre vos bras, osera m'arracher.
Mes jours sont en vos mains... La nuit & le silence
Regnoient dans l'Univers. Pleine de bienfaisance,
La Dame au Suppliant ouvre son Cabinet.
Vous pouvez, lui dit-elle, être sûr du secret.
Mais tandis que sensible aux peines qu'il endure,
Elle étanche le sang qui sort de sa blessure,
Elle entend des soupirs, des sanglots & des cris...
On apporte à ses yeux le corps mort de son fils.
L'Assassin, lui dit-on, s'est sauvé par la fuite.
Il est blessé lui-même... On est à sa poursuite.
Les Officiers du Roi le cherchent vainement...
Quelle est votre douleur en ce triste moment,
Tendre mère! Son sang en ses veines se glace.
Sa voix meurt sur sa langue: elle tombe, elle embrasse
Le cadavre souillé de son fils malheureux.
Bientôt elle s'arrache à ce spectacle affreux,
Vole à son Cabinet... Ah! c'est mon fils, perfide,

Que vient de massacrer ton épée homicide.
Ce fils, si tendrement par mes soins élevé
Pour être ta victime étoit donc réservé!...
Assassin de mon fils, meurtrier sanguinaire,
Pour combler tes forfaits, frappe, égorge sa mère...
A la mort qui t'attend, lâche, dérobe-toi.
Ne crains rien de ma part. Je t'ai donné ma foi.
Je ne te livre point aux horreurs du supplice.
J'observe en frémissant, les loix de la justice.
Mais à mes yeux, cruel, ne te présente pas.
Loin des lieux où je vis précipite tes pas.
Docile désormais aux cris de la vengeance
Je n'écouterai plus la voix de la Clémence.
Je t'épargne aujourd'hui. Puissé-je dès demain
Découvrir ton asyle, & te percer le sein!

Nous nous abstenons de toute réflexion sur les pièces que nous avons rapportées, & sur plusieurs autres qu'on ne lira pas sans plaisir, pour nous souvenir uniquement que l'Auteur est un étranger qui paroît avoir bien étudié & posséder notre Langue. Cette considération ajoute à l'éloge que mérite son Ouvrage.

LES DOUZE CÉSARS, TRADUITS DU LATIN DE Suétone, avec des Notes & des Réflexions, par M. de la Harpe. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, près de la rue Dauphine, & Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Augustins. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. d'environ 500 pages chacun.

Histoire des douze Césars, de Suétone, traduite par Henri Ophellot de la Pause, avec des Mélanges Philosophiques & des Notes. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1771. 4 Volumes *in*-8°. très-belle Edition de Lambert; chaque Volume 500 pages. Prix 20 liv. relié.

LE Suétone de M. de la Harpe a essuyé de violentes critiques, justes à quelques égards, nous ne le disons qu'après M. de la Harpe lui même; mais le ton qu'on s'est permis de prendre dans quelques-unes de ces critiques, ne peut qu'être désavoué par la décente & honnête Littérature. Quand on a le malheur de haïr un Ecrivain distingué, il faut sçavoir commander à sa haine ou s'abstenir de le juger. Il seroit si beau ou plutôt il seroit si simple d'être juste, même envers ses ennemis! Comment tant d'Ecrivains se privent ils si constamment d'un tel plaisir? Comment sur-tout consentent-ils à avoir si

souvent tort, lors-même qu'ils ont raison ?

M. de la Harpe a sans doute irrité ces Censeurs par l'aigreur éloquente avec laquelle il s'est plaint de leurs précédentes critiques : il a offensé plus d'une personne par des portraits ressemblans ou non, & il a pu en blesser quelques unes par le silence même ; mais tout cela ne dispensoit point d'être juste à son égard. Osons donc assûrer que le Discours Préliminaire & les Réflexions sur chacun des douze Empereurs sont d'une élévation & d'une énergie qui suffiroient à la gloire d'un grand Ecrivain ; que les Portraits de Tite-Live, de Salluste, de Tacite, &c. sont de la main d'un Maître, que ce dernier portrait sur-tout est plein de traits sublimes, tels que ceux-ci :

« Un mauvais Prince sçait que » dans sa Cour il ne doit y avoir de » triste que la vertu.... Tacite jetta » sur le papier ce poids d'indigna- » tion dont il ne pouvoit autre- » ment se soulager... Il peint tel- » lement tout ce qu'il a vu & souf- » fert, que l'on souffre avec lui.... » Les Tyrans nous semblent punis » quand il les peint. Il représente » la postérité dans tout ce qu'elle a » d'auguste & d'imposant ; & je ne » connois point de lecture plus ter- » rible pour la conscience d'un » mauvais Roi ».

En général tout ce qui est uniquement de M. de la Harpe dans cet Ouvrage, est pensé avec force, écrit avec éloquence, & ne peut manquer de plaire à tous ceux qui n'ont point de motifs pour se refuser au plaisir qu'ils éprouvent.

Quant à la Traduction elle a des fautes, l'Auteur en convient. Quelle Traduction n'en a pas ? Celle-ci se sent peut-être un peu de la précipitation avec laquelle elle a été faite. Des travaux, des talens d'un genre bien différent, offroient à l'Auteur de plus brillants succès, des palmes plus flatteuses. La Traduction, genre infiniment estimable par son utilité, mais laborieux & ingrat, n'étoit pas fait pour le fixer, & quand le mérite de Traducteur exact manqueroit à sa gloire, il auroit bien dequoi s'en consoler.

Un homme de Lettres, qui ne nous a permis ni de le nommer ni de le désigner, mais qui est absolument incapable de vouloir nuire & à M. de la Harpe & à tout autre, nous a communiqué quelques observations qu'il a faites à la hâte & pour son usage particulier en lisant la plume à la main la Traduction de M. de la Harpe. Pour suivre les intentions de l'Auteur, nous ne proposerons ces observations que comme des doutes, sur lesquels nous prendrons M. de la Harpe pour arbitre.

Ces observations formeront le fond de ce que nous avons à dire sur la Traduction de M. de la Harpe, nous examinerons quelquefois les morceaux correspondans de la Traduction de M. Ophellot de la Pause, & nous mêlerons sur le tout

nos obfervations particulières à celles dont la fubftance nous été fournie.

Vie d'Augufte, pag. 132. N° 1. *Semi cruda exta rapta foco profecuit.* Il s'agit d'un des ancêtres d'Octave ou Augufte, qui furpris par les ennemis au milieu d'un facrifice qu'il offroit à Mars, abrégea la cérémonie pour courir à la victoire. M. de la Harpe traduit : *Enleva du feu les chairs de la victime à demi rôties, les distribua selon la coûtume.* M. de la Harpe paroît s'être trompé fur la fignification du mot *exta*, fur celle du mot *profecuit* & n'avoir pas affez connu en tout les rits des facrifices. *Exta* fignifie les entrailles de la victime & non les chairs. *Profecuit*, bien loin de défigner la diftribution qu'on faifoit aux Affiftans de quelques parties de la victime, étoit au contraire un mot confacré dans les Rits Pontificaux pour les parties de la victime qu'on *coupoit*, afin de les préfenter aux Dieux, *ad porriciendum Diis.* Or ces parties réfervées aux Dieux étoient précifément les entrailles, *exta.* Suétone lui-même quelques lignes plus bas marque fenfiblement cette diftinction & cet emploi différent des diverfes parties de la victime. Il dit qu'en mémoire de ce facrifice & de la victoire qui l'avoit fuivi, on ordonna qu'il fe feroit tous les ans un facrifice dans la même forme; & la victime feroit partagée entre Mars & les Octaves : *Ut exta Marti redderentur, reliquiæque ad Octavios referrentur.*

L'autre Traducteur a mieux rendu ce morceau, peut-être auroit-il dû éviter de rendre *profecuit* par, *il mit en pièces ;* couper les entrailles pour les offrir aux Dieux, n'eft pas les mettre en pièces.

N°. 2. *Ipfe Auguftus nihil ampliùs quàm equeftri familiâ ortum fe fcribit.*

Augufte lui-même prétend n'être que de race de Chevalier.

Ce n'eft pas là le fens précis de Suétone, le voici : *Tout ce que dit Augufte, c'eft qu'il étoit d'une famille Equeftre*, &c. Ce fens ne rabaiffe point l'ordre Equeftre.

N°. 7. *Imagunculam... quæ dono à me principi data, inter cubiculares colitur.*

« J'ai fait préfent de cette Mé» daille à l'Empereur, elle eft au » rang de celles *qu'il conferve par» ticuliérement* ».

Qu'il conferve particulièrement, rend-il bien *inter cubiculares colitur*, & ne falloit-il pas défigner d'une manière plus expreffe le culte dont les Romains honoroient quelquefois les images de leurs ancêtres qu'ils mettoient au rang de leurs Dieux Lares ? M. de la Paufe approche plus de l'original, mais il ne défigne pas affez ce culte. « L'Empereur, dit-il, lui donna » un rang diftingué parmi le Mé» dailles de fon appartement ».

N°. 10. *In locum tribuni Plebis fortè demortui candidatum fe oftendit, quanquam Patricius, necdum Senator.*

« Il voulut remplacer un Tribun du

» du Peuple qui venoit de mourir » & demanda cette Dignité, quoi- » qu'il fût Patricien : *il est vrai* qu'il » n'étoit pas encore Sénateur ».

Ce mot, *il est vrai* que le Traducteur ajoute mal-à-propos au texte, forme un contre-sens, en levant un des deux obstacles que la Loi opposoit à la prétention d'Auguste. L'un de ces deux obstacles étoit d'être Patricien, l'autre de n'être pas Sénateur. Depuis Sylla les Tribuns du Peuple ne pouvoient être choisis que parmi des Sénateurs Plébeïens.

Ibid. *Hortantibus itaque nonnullis, percussores ei (Antonio) subornavit.*

« *On lui conseilla de faire assassi- » ner Antoine* ». Hé bien! adopta-t-il ce conseil? L'Auteur le dit, le Traducteur ne le dit pas.

N°. 16. *Bellum siculum inchoavit in primis.* Il commença la guerre de Sicile. *In primis* n'est pas rendu & auroit dû l'être, parce qu'il annonce que cette guerre fut une des premieres commencées parmi les les cinq guerres civiles qu'Auguste eut à soutenir & qui ont été spécifiées précédemment. M. de la Pause ne rend pas non plus ce sens. « La » guerre de Sicile n'eut pas d'abord » le même succès ».

N°. 17. Après la bataille d'Actium, Auguste passant de Samos en Italie, éprouva deux Tempêtes, l'une *inter promontaria Peloponnesi atque Ætolia*, *entre les Promontoires de Péloponnese & d'Etalie.* 1°. Ne falloit-il pas du Pélopponnese & de l'Etolie? 2°. Une note du Traducteur place ces promontoires dans l'Archipel, ils sont dans la Mer opposée, c'est-à-dire dans la Mer Ionienne, qui est entre la Grèce & l'Italie.

Ibid. Dans une autre note on désigne par le nom de *Galères de Livourne* ces bâtimens legers qu'on appelloit *Liburnæ* ou *Liburnicæ.* Le nom de Livourne pourroit faire croire que ces navires se construisoient dans le Port de Toscane qu'on appelle aujourd'hui Livourne, il falloit dire que ce nom de *Liburnæ* ou *Liburnicæ* venoit des Liburniens qui habitoient une partie de l'Illirie & de la Dalmatie.

N°. 18. *Urbem Nicopolin apud Actium condidit.* « Il fit bâtir sur » *cette même côte* Nicopolis ». C'est au contraire sur la côte opposée. En entrant dans le Golphe d'Ambracie on trouve Actium à droite & Nicopolis à gauche, il falloit dire comme Suétone *Près d'Actium*, & nous ne relevons cette petite erreur que parce qu'elle prouve qu'il faut rester le plus près du Texte qu'il est possible.

N°. 19. *Epicadi ex gente Parthinâ Hybridæ.* Epicade, demi-*Parthe* & demi-Romain. Le Traducteur ne paroît il pas confondre ici avec la Nation des Parthes, *Parthæ*, les Parthins, *Parthini*, petit peuple d'Illyrie qui tiroit son nom de la Ville de Parthus, peu éloignée de Dyrrachium?

Aux cinq guerres Civiles N°. 20. que fit Auguste, il faut ajouter deux

guerres étrangères, celle de Dalmatie & celle des Cantabres. Auguste étoit jeune encore, *Adolescens adhuc*, quand il fit la premiere, mais non pas *dans sa premiere jeunesse*, comme traduit M. de la Harde, ces deux âges sont bien differens, & ceci est encore un avertissement de suivre pas-à-pas l'original.

En voici un autre encore N°. 23. Après la défaite de Varus en Germanie, Auguste voua de grands prix à Jupiter pour le rétablissement des affaires de l'Empire, *quod factum Cimbrico Marsicoque bello erat.* « Ce qui *ne s'étoit fait que* dans la guerre Sociale & dans celle des Cimbres. Suétone cite deux exemples, mais sans cette exclusion, qui, à l'examen, pourroit être démentie par l'histoire.

N°. 24. *Ne Legatorum quidem cuiquam...permisit uxorem intervisere.* Il s'agit ici du rétablissement de la discipline Militaire, & ceux qui sont désignés par *Legatorum* sont des Lieutenans Militaires, c'est-à-dire des Généraux d'Auguste. Le Traducteur a rendu ce mot par celui de Lieutenans de Province, qui commandoient sous les Gouverneurs & les Magistrats. N'est-ce pas confondre le Gouvernement Civil avec le Gouvernement Militaire ?

N°. 26. *Secundum Consulatum gessit paucissimis horis.* » *Plusieurs* » *même*, quelques heures seule» ment. Pourquoi plusieurs ? Sué» tone ne parle que du second ».

N°. 29. Auguste ayant bâti le Temple de Mars, *Sanxit ut de bellis triumphisque hic consuleretur Senatus ; PROVINCIAS CUM IMPERIO PETITURI HINC DEDUCERENTUR.* « Il régla que ce » seroit dans cet édifice que le Sé» nat s'assembleroit à l'avenir pour » délibérer sur les guerres & les » triomphes, *& pour donner les* » *Gouvernemens & les Commande-* » *mens ;* ce dernier incise ne rend » point du tout » : *Provincias cum imperio petituri hinc deducerentur*, qui signifie que ce seroit de ce Temple qu'on partiroit en cérémonie pour aller prendre possession du Commandement dans les Provinces.

Ibid. *Ædes Herculis Musarum*, » *Le Temple d'Hercule & celui des* » *Muses*, il n'y a dans le Texte qu'un seul Temple, dédié à Her» cule, Gardien & Conservateur » des Muses ». *L'Hercules Musarum* ou *Hercule Musagete*, est assez connu. Le Traducteur paroît avoir lû *Hercules & Musarum.*

Ibid. *Ab Asinio Pollione Atrium libertatis*, « *Le Temple de la Liberté* » par *Asinius Pollion. Atrium*, ne » signifie point un Temple, mais » seulement un vestibule ». En effet Pollion fit seulement faire un nouveau vestibule au Temple de la Liberté.

N°. 31. *Pompeii.... Statuam..... Marmoreo Jano supposuit.* « Il pla» ça la statue de Pompée au-dessus » de la *statue de marbre de Janus....* » *Marmoreus Janus* ne signifie

» point la statue de marbre de Janus, *Janus* se prend ici pour *Janua*, une porte, un arc de triomphe.

N° 32. *Loca in urbe publica juris ambigui possessoribus adjudicavit.* Il adjugea à *des Particuliers*; pourquoi ce mot vague de *Particuliers*? Pourquoi ne pas mettre *aux Possesseurs*, puisque c'est le le mot décisif en cet endroit?

Ibid. *Honorarii ludi*, *Jeux célébrés par les Préteurs*, dit M. de la Harpe dans une note. Ce n'étoient pas seulement les Préteurs qui célébroient ces sortes de Jeux, mais généralement toute personne revêtue d'un emploi honorable, ou qui avoit eu quelque succès glorieux à la guerre, ou en un mot tout homme public.

Ibid. *Ad tres judicum Decurias quartam addixit ex inferiore censu, quæ* DUCENARIORUM *vocaretur.*

« Aux trois Décuries des Juges » il en ajouta une quatrième pour » laquelle il suffisoit d'un revenu » inférieur à celui des Chevaliers, » & qu'on appella *les deux cents* ». *Ducenariorum* ne marque point ici le nombre des Juges de cette quatrième Décurie, mais celui des Sesterces que chaque Juge devoit avoir de revenu pour être admis dans cette Décurie, laquelle contenoit bien plus de deux cent hommes

N°. 35. *Thure ac mero supplicare*, *sacrifier* avec de l'encens & du vin. *Supplicare* n'est pas *sacrifier*. M. de la Pause a mieux traduit: « faire de des Libations avec » de l'encens & du vin ».

Ibid. *Per quorum numerum decreta confici possent. Le nombre légal.* Traduction insuffisante. Le nombre légal n'est que le nombre exigé par la Loi. Il falloit ajouter: *pour pouvoir faire des Décrets.*

N°. 38. *Militiam auspicantibus, non Tribunatum modò Legionum, sed & præfecturas alarum dedit.*

« A peine avoient-ils commencé » à servir, qu'il les faisoit Tribuns » d'une Légion, ou Commandans » d'un corps de Cavalerie ».

1°. Pourquoi n'avoir pas rendu le *non modò, sed &*, qui annonce la supériorité du second emploi sur le premier.

2°. Quels sont ces corps de Cavalerie distingués des Légions? Est-ce là la signification du mot *ala*?

N°. 40. *Comitiis Tribunitiis si deessent Candidati, Senatores ex equitibus Romanis creavit; ita ut, potestate transactâ, in utro vellent ordine manerent.* « Lorsqu'il n'y » avoit point assez de Candidats » pour les places de *Tribuns Militaires*, il en choisissoit parmi » les Chevaliers Romains, & les » faisoit Sénateurs, *avec cette condition*, que lorsqu'ils seroient » hors de charge, ils seroient les » Maitres de demeurer ou Sénateurs ou Chevaliers ».

Le mot de *Tribuns Militaires*, est sans doute échappé au Traducteur; il sçait trop bien 1° que les

Tribuns Militaires n'étoient point élus dans les Comices. 2°. Que pour être Tribun Militaire il n'étoit point nécessaire d'être Sénateur. C'est évidemment des Tribuns du Peuple dont il s'agit, ceux-là étoient élus dans les Comices & ne pouvoient être choisis que parmi les Sénateurs; cependant comme les Grands n'aimoient pas ceux qui recherchoient cette charge, il arrivoit quelquefois qu'il n'y avoit pas un nombre suffisant de Candidats-Sénateurs pour le Tribunat, alors Auguste prenoit des Tribuns dans l'ordre Equestre, & le Tribunat leur donnoit le rang de Sénateur; mais ce rang de Sénateur étoit quelquefois plus onéreux qu'utile, Auguste permit donc à ces mêmes Tribuns, lorsqu'ils sortoient de charge, de rentrer dans l'ordre des Chevaliers, s'ils ne vouloient pas rester Sénateurs; c'est cette permission qui est désignée par l'*ità ut*, mot mal rendu par celui-ci: « *avec » cette condition.* Déférer un choix, n'est pas imposer une condition.

Observons que le Texte est mal ponctué en cet endroit chez M. de la Harpe, & qu'au lieu de: *Si deessent Candidati, Senatores ex equitibus Romanis creavit:* Il faut lire: *Si deessent Candidati Senatores, ex equitibus*, &c.

Ibid. *Visâ quondam pro concione* PULLATORUM *turbâ, indignabundus & clamitans! En ait,*

Romanos rerum Dominos gentemque togatam.

M. de la Harpe rend *Pullatorum* par des gens *en habits de deuil*, c'étoient de gens vêtus mal-proprement. Pourquoi Auguste auroit-il trouvé mauvais que beaucoup de gens fussent en habits de deuil s'ils étoient dans le cas d'en porter? & que devenoit l'application du vers cité par Auguste?

Il y a apparence qu'il s'agit de l'habillement nommé *Pænula* qu'on portoit dans le mauvais tems, & qui par cette raison étoit d'une couleur sombre & foncée.

N°. 43. *Spectaculorum assiduitate.... omnes antecessit.* « Il fut plus » *passionné* que personne pour les » Spectacles ».

Auguste donna plus de Spectacles que personne, mais étoit ce passion pour les Spectacles ou desir politique d'amuser le Peuple? C'est sur quoi Suétone ne s'explique pas.

N°. 56. *Et tamen de inhibendâ testamentorum licentiâ, ne Senatus quidquam constitueret intercessit.*

« Et ne permettoit pas même au » Sénat d'ôter, suivant les Loix, » à ceux qui l'avoient insulté, le » droit de tester.

1°. Le Traducteur suppose des Loix existantes & dont Auguste arrêtoit seulement l'éxécution; Suétone au contraire parle des Loix à faire & qu'Auguste empêcha qu'on ne fit. 2°. Dans ces Loix à faire il ne s'agissoit pas d'ôter le droit de tester, mais de réprimer la licence des Testamens qui devenoient quelquefois des Libelles contre l'Empereur, ses ennemis se permettant d'exhaler toute leur haine dans un acte qui ne devoit

être connu qu'après leur mort. Le Sénat proposoit d'ôter cette ressource à la haine & à la vengeance. Auguste par une sorte de générosité crut devoir s'opposer à un tel réglement ; mais comme des Testateurs pouvoient faire contre d'autres ennemis ce que quelques-uns faisoient contre l'Empereur, il semble que l'intérêt public eût dû le faire souscrire à la proposition du Sénat.

Ibid. *Adfuit & Clientibus, sicut scutario cuidam, EVOCATO QUONDAM SUO, qui postulabatur injuriarum.* M. de la Harpe traduit, *Evocato quondam suo, autrefois enrôlé par lui :* Est-ce là la signification d'*Evocatus* ? *Evocatus* n'étoit-il pas plutôt un vieux Soldat, qui « avoit accompli le tems de son » service & qu'on rappelloit dans » les grands besoins l'État ? C'est » ainsi que le définit d'après les » Anciens, l'Auteur des notes ajoû- » tées à la Traduction de M. de » la Pause ».

N°. 60. *Reges amici atque socii... Ædem Jovis Olympici... perficere communi sumptu destinaverunt.*

« Les Rois amis & alliés....... » *firent achever* à leurs dépens le » Temple de Jupiter Olympien ».

Ils ne le firent point achever, ils l'entreprirent seulement, *destinaverunt*, & l'entreprise ne fut achevée que sous Adrien. Encore un coup on ne peut rester trop près de l'original, sur-tout lorsque cet original est un Historien. Souvent un mot changé altère un fait.

N°. 64 & 65. *Caium & Lucium adoptavit DOMI Agrippam simulque..... Tiberium adoptavit IN FORO, lege Curiatâ...* M. de la Harpe n'a rendu ni *Domi* dans le premier exemple, ni *in foro lege Curiatâ*, dans le second. Ces mots sont pourtant nécessaires pour faire connoître les usages des Romains, relativement aux adoptions. L'adoption des enfans qui avoient leur Père, se faisoit en particulier dans la Maison du Père, *Domi*, parce que ce Père pouvoit disposer de ses enfans & les donner à qui il vouloit ? L'adoption des enfans orphelins ne se faisoit qu'en public, *in foro*, parce qu'un Citoyen qui n'avoit plus de Père, appartenoit à la République, & ne pouvoit entrer sous la Puissance d'un autre, sans l'approbation du Peuple.

N°. 66. *Neque enim temerè ex omni numero in amicitiâ ejus afflicti reperientur, præter Salvidienum Rufum quem ad Consulatum usque, & Cornelium Gallum quem ad Præfecturam Ægypti ex infimâ utrumque fortunâ, provexerat : quorum alterum res novas molientem damnandum Senatui tradidit ; alteri, ob ingratum & malevolum animum, Domo & Provinciis suis interdixit. Sed Gallo quoque & accusatorum denuntiationibus & Senatus Consultis ad necem compulso, ... illacrymavit.*

Le Traducteur a renversé tout cet endroit. Il est évident par l'ordre du Texte, & par l'Histoire connue de Salvidienus Rufus & de

Gallus, que ce passage : *Quorum alterum res novas molientem damnandum Senatui tradidit*, s'applique à *Salvidienus Rufus*, le Traducteur le rapporte à Gallus, & nous voyons ce qui l'a trompé. L'homme désigné dans ce membre de phrase par *alterum*, est condamné par le Sénat, plus bas Gallus nommément est jugé par le Sénat. Le Traducteur a cru que ces deux faits n'en formoient qu'un, auquel Suétone revenoit seulement à différentes fois ; mais il est certain que Salvidienus Rufus, fut jugé par le Sénat, aussi bien que Gallus, & que c'est du premier dont il s'agit dans le passage : *Quorum alterum*, &c. Son crime étoit d'avoir trahi Auguste pour Antoine, dans une guerre qui s'étoit élevée entre les deux Triumvirs. Cette guerre dura peu, Antoine & Auguste se réconciliérent, & le premier révéla au second la trahison de Salvidienus Rufus, qui fut condamné à mort par le Sénat.

Indépendamment de cette faute générale qui altère entiérement le Texte, il y a encore quelques légères fautes de détail dans la traduction de ce morceau :

Salvidienum Rufum AD CONSULATUM USQUE, Cornelium Gallum AD Præfecturam Ægypti...provexerat. Faute d'avoir remarqué la différence de *provehere ad* & de *provehere ad usque*. M. de la Harpe a cru que Salvidienus Rufus avoit été Consul, comme Cornelius Gallus avoit été Préfet d'Egypte ; il est pourtant certain que Salvidienus Rufus ne fut jamais Consul, mais qu'il fut seulement à la veille de l'être, & c'est ce que signifie en cet endroit *ad Consulatum usque*.

On ne voit pas non plus pourquoi le Traducteur rend ces mots : *Gallo... Senatûs-Consultis ad necem compulso*, par ceux ci : *Lorsque.... LES DISPOSITIONS DE SES JUGES l'eurent déterminé à se donner la mort.* Il ne s'agit pas de simples dispositions dans les Juges, ils avoient prononcé; *Senatûs Consultis*, dit le Texte, Gallus étoit condamné à l'exil, & ses biens étoient confisqués.

N°. 71. *Murrhinum Calicem. Un vase de Myrrhe.* La Myrrhe n'est point une matière dont on puisse faire des vases. C'est un parfum. Il s'agit ici d'une espèce de porcelaine qu'on appelloit *Murrha.* Auguste avoit dédié un Temple à Jupiter Tonnant, près du Temple de Jupiter Capitolin, & comme le premier de ces Temples étoit son ouvrage, il le fréquentoit plus que le second, il vit en songe Jupiter Capitolin qui se plaignoit de ce voisin qui lui enlevoit ses Adorateurs. Auguste pour s'excuser répondit à Jupiter Capitolin, *Tonantem pro Janitore ei appositum.* « Que c'étoit la faute de » Jupiter Tonnant qui lui servoit » de Portier ». Il ne paroît pas que ce soit là le sens de Suétone. Le voici à ce qu'il nous semble. « Jupiter Tonnant n'est qu'un Portier » que je vous ai donné ».

N°. 94. Nigidius, qui prétendoit connoître l'avenir, avoit dit-on prédit à Octave, père d'Auguste, que ce fils qui venoit de naître, feroit un jour le Maître du Monde. Suétone ajoute encore une pareille prédiction faite au même Octave le Père.

Octavio postea cum per secreta Thraciæ exercitum duceret, in Liberi Patris luco barbarâ cæremoniâ de filio Consulenti, IDEM affirmatum est à Sacerdotibus: QUOD infuso super altaria mero tantùm flammæ emicuisset, ut supergressa fastigium Templi, ad cœlum usque ferretur: uniqueolim omninò Magno Alexandro apud easdem aras sacrificanti simile provenisset ostentum.

« Octavius menant son armée » dans la partie la plus reculée de » la Thrace, consulta Bacchus dans » un bois sacré, avec toutes les cé» rémonies des Barbares, sur les » destins de son fils : les Prêtres af» firmerent qu'après les libations » de vin faites par Octavius, la » flamme s'éleva de l'Autel jus» qu'au faîte du Temple & du faîte » jusqu'au Ciel, & que la même » chose n'étoit arrivée qu'au sacri» fice d'Alexandre le Grand dans ce » même lieu ».

M. de la Harpe, en se déterminant à traduire ainsi, a dû être arrêté par une réflexion assez naturelle, c'est que si Octave avoit vû la flamme en question, il n'avoit pas besoin que les Prêtres lui affirmassent ce fait, & que si les Prêtres prétendoient seuls l'avoir vûe, cette circonstance de fourberie de leur part méritoit que Suétone l'exprimât. Le Traducteur a eu encore d'autres difficultés à vaincre pour parvenir à changer comme il l'a fait, le sens de l'Auteur. Suétone venoit de parler de la prédiction faite à Octave par Nigidius, il ajoute que les Prêtres de Bacchus lui firent la même prédiction, *idem affirmatum est à Sacerdotibus*. M. de la Harpe a supprimé le mot *idem* dans sa Traduction pour faire tomber *affirmatum est* sur le fait de la flamme, comme si Suétone avoit dit *affirmatum est à Sacerdotibus quòd tantùm flammæ emicuisset*. Mais M. de la Harpe sçait mieux que nous *qu'affirmare quòd* pour dire *affirmer que*, est une tournure qu'on qu'on trouve à peine dans la basse Latinité. Qu'a donc dit Suétone ? Que les Prêtres de Bacchus affirmèrent à octave la même chose, *idem*, qui lui avoit été prédite par Nigidius ; sçavoir qu'Auguste son fils seroit Maître du Monde. Mais sur quel fondement affirmèrent ils cela ? sur le fondement d'un prodige dont selon Suétone, Octave avoit été témoin aussi bien que les Prêtres ; *Quòd... tantùm flammæ emicuisset*, &c. Ainsi *quòd* en cet endroit signifie *sur ce que*, *sur le fondement que*. Il falloit donc traduire « Octave..... consulta Bac» chus..... sur les destins de son fils.... Les Prêtres lui affirmèrent « la même chose qu'avoit prédite » Nigidius ». Ils se fondoient sur ce qu'après les Libations... La flamme, &c.

Nous pourrions pousser plus loin cet examen, mais en voilà plus qu'il n'en faut pour faire connoître la nature des fautes que les Juges équitables croient appercevoir dans la Traduction de M. de la Harpe ; M. de la Pause n'a fait aucune de celles qui viennent d'être relevées ; mais il en a fait d'autres ; en général même il s'écarte plus du Texte & prend bien plus de licence que M. de la Harpe. Tantôt il paraphrase, & tantôt par un abus opposé il laisse des phrases entières sans traduction. Voici quelques-unes des infidélités qu'on peut lui reprocher.

Suétone avoit dit en parlant d'Auguste : *M. Antonius libertinum ei Proavum exprobrat restionem è pago Thurino, avum argentarium.*

Voilà pour le Bisayeul & pour l'Ayeul. Voici pour le Père.

C. Octavius Pater à principio ætatis, & re & existimatione magnâ fuit : ut equidem mirer, hunc quoque à nonnullis argentarium, atque etiam inter divisores operasque campestres, proditum.

On auroit peine à imaginer comment M. de la Pause traduit cette dernière phrase : *Ut equidem mirer*, &c. « *Ce qui*, dit il, *rend* » *peu vraisemblable le conte de Marc-* » *Antoine* ». Mais le conte de Marc-Antoine regardoit le Bisayeul & l'Ayenl & non pas le Père. Celui qui concerne le Père n'est point attribué par Suétone à Antoine, mais à différentes personnes, qui ne sont pas nommées ; *à nonnullis.*

Quelquefois le Traducteur au lieu d'un trait cité par Suétone, nous donne son jugement particulier sur ce trait, comme dans l'exemple suivant.

« Cassius quidem Parmensis quâdam Epistolâ, non tantùm ut pistoris, sed etiam ut Nummularii » nepotem, sic taxat Augustum, » *Materna tibi farina : si quidem ex* » *crudissimo Ariciæ pistrino hanc* » *finxit manibus collybo decoloratis* » *Nerulonensis Mensarius.*

» Il nous reste même des Lettres de Cassius de Parme, qui » sont encore de cet Artisan un » Changeur de monnoie » ; *mais cette Satyre n'est que méchante sans être ingénieuse.*

Ce jugement peut être juste, mais on pouvoit le laisser porter au Lecteur.

Liv. I. *César*. N°. 10. César *Ludos & cum Collegâ & separatim edidit.* « César donna au Peuple, soit avec » Bibulus, soit seulement *en son* » *nom*, des jeux magnifiques ». *Soit seulement en son nom*, ce *son* est équivoque, est-ce au nom de Bibulus ou au nom de César ? L'équivoque du *son*, *sa*, *ses* est quelquefois inévitable, mais ici elle étoit aisée à éviter, & il n'y en a point chez M. de la Harpe. « Il » donna des Jeux.... d'abord conjointement avec son Collégue » & ensuite en son propre nom ».

Tom. I. Pag. 25 & 26. *Verùm impar optimatum conspirationi, quos relicto statim novorum Consulum officio, frequentes obstinatosque ad*

ad resistendum concurrisse cernebat, hanc quidem actionem deposuit.

« Mais les principaux de Rome » *ayant les nouveaux Consuls à leur* » *tête*, se liguerent contre *ce No-* » *vateur*, & vaincu enfin par leur » persévérance, il prit le parti de » se desister de son entreprise ».

Il nous paroît difficile que *relicto statim novorum Consulum officio*, puisse signifier, *ayant les nouveaux Consuls à leur tête*, & quant au mot de *Novateur*, outre que rien ne l'indique dans le Texte, il a parmi nous une signification Théologique, qui devoit le faire rejetter en cet endroit.

Pag. 32. César avoit pour Competiteurs au Consulat Luceïus & Bibulus, on sçavoit que Luceïus étoit vendu à César & qu'il avoit acheté sa protection auprès du Peuple, la crainte des entreprises que César pourroit former dans le Consulat s'il avoit trop d'ascendant sur l'esprit de son Collégue tourna les Grands du côté de Bibulus; on alla jusqu'à lui donner de l'argent pour le mettre en état de faire à César des offres égales ou supérieures à celles de Luceïus, *ne Catone quidem abnuente eam largitionem e Republicâ fieri*. *& le vertueux Caton ne desavoua pas ces intrigues*, dit M. de la Pause; cette Traduction est un peu dure, M. de la Harpe a bien mieux observé les nuances de l'original, *& ce fut l'avis de Caton lui même, qui avoua que cette corruption étoit necessaire à l'Etat.*

Pag 33. *Pompeïum, ... offensum Patribus, quòd Mitridate Rege victo, cunctantiùs confirmarentur acta sua.*

« Pompée déjà irrité contre les » Sénateurs, qui, après *des victoi-* » *res sur Mithridate refusoient conf-* » *tamment* de ratifier les actes qu'il » avoit faits au nom du Peuple Ro- » main ».

Après *des victoires sur Mithridate*, tour peu François; *Cunctantiùs confirmarentur*, *refusoient constamment* de ratifier, expression trop forte pour le Texte. M. de la Harpe a bien mieux traduit... « Voyoit avec » peine que le Sénat *fit quelque difficulté de* confirmer, &c.

Pag. 34. En parlant du Triumvirat de César avec Crassus & Pompée, Suétone dit, *ac Societatem cum utroque iniit, ne quid ageretur in Republicâ, quod displicuisset ulli è tribus.* « L'union de ces trois » hommes forma un Triumvirat » formidable, & les Membres qui » le composoient veillèrent à ce » que leurs intérêts fussent aussi sa- » crés aux Citoyens que ceux de la » République ».

Voilà une tournure bien vague & bien longue, M. de la Harpe s'approche bien plus du Texte, lorsqu'il dit: « Ils convinrent qu'il » ne se feroit rien dans la Répu- » blique que de leur commun con- » sentement ».

Pag. 46. *Sed prosperè decedentibus rebus, & sæpiùs & plurium quàm quisquam unquam dierum supplicationes impetravit.* « Mais les suc- » cès de César semblèrent le justi- » fier: alors il fut ordonné qu'on » rendroit aux Dieux des actions » de graces solemnelles & ces

» démonſtrations de la joie publi-
» que durerent plus long-tems
» qu'on ne l'avoit encore vu à Ro-
» me pour aucune victoire ».

Tout cela eſt plutôt paraphraſé que traduit. En général la Traduction de M. de la Harpe eſt plus ſerrée, d'un ſtyle plus ferme, plus énergique, plus adapté à l'original, celle de M. de la Pauſe eſt quelquefois plus fidéle pour le ſens. Les Notes & les Mêlanges Philoſophiques qui accompagnent la Traduction de M. de la Pauſe ſont & paroiſſent être d'une autre main. Les Notes, à n'en conſidérer même que les titres dans la Table annoncent une érudition variée, & les Mêlanges Philoſophiques annoncent beaucoup d'eſprit & de talent pour écrire. On reproche & aux Notes & aux Mêlanges un ton quelquefois trop leger, des traits de bel eſprit qui tournent au perſifflage, un enthouſiaſme pour la Philoſophie qui n'eſt pas aſſez Philoſophique, car la Philoſophie eſt plus flattée de l'aſſentiment libre & tranquille de la raiſon que des tranſports fougueux de l'enthouſiaſme. Il y a certainement dans toute cette Littérature des morceaux vigoureux, il y en a qu'on peut citer pour modèle d'une diſcuſſion Littéraire, telle eſt, par exemple, la réponſe à l'Apologie de Tibère, réponſe qui ne fournit à l'Auteur critiqué aucun ſujet de plainte & ne lui laiſſe peut-être aucune réplique. Mais il y a auſſi des traits de mauvais goût, & pour ôter toute confiance il ne faut qu'un titre demi-ſérieux, demi-plaiſant, tel que celui-ci : *S'il étoit plus avantageux aux Romains d'être gouvernés par Caligula que par ſon cheval.* L'Auteur que nous examinons aime trop à donner du ridicule aux Commentateurs. Caſaubon, ſelon lui, ſçavoit mieux interpréter les bons mots qu'en dire lui-même. Eh bien ! eſt-ce que Caſaubon étoit obligé de dire des bons mots? Juſte-Lipſe a cru que le Texte de Suétone étoit altéré dans l'endroit où il eſt parlé du tribut impoſé aux Gaules par Céſar. Cet impôt a paru trop foible à Juſte-Lipſe, qui croit devoir en augmenter le produit en vertu de certaines conjonctures. Que ne l'augmentoit-il infiniment davantage, demande en ſubſtance notre Critique; *ce qui*, ajoute-t-il, « *ſuppoſeroit la Gaule infiniment*
» *riche*, *Céſar infiniment avide*, *&*
» *Juſte-Lipſe infiniment abſurde.*
» C'eſt dire, *que n'a t-il dit*, *une*
» *grande abſurdité* ! *J'aurois le plai-*
» *ſir de la lui reprocher* ».

Dans un autre endroit. « Arnobe, dit-il, prétend que les Dieux
» de Rome avoient encore un meil-
» leur eſtomac que le Mars de Vé-
» litri, puiſqu'on leur offroit les
» entrailles crues & palpitantes des
» Victimes; il faut croire Arnobe
» & rire de la Mythologie ».

Il faut, ſur-tout (car l'intérêt qu'inſpirent les talens diſtingués de l'Auteur engage à lui donner des avis ſalutaires,) il faut quitter ce ton, dont la légereté déplait & dont la continuité fatigue.

L'Auteur cite aſſez ſouvent la

Philosophie de la Nature ; quand on sçait que cet Ouvrage est de lui, on aimeroit mieux qu'il le laissât citer aux autres.

Enfin pour achever de relever tous ses torts, bien inférieurs à ses talens, on peut lui reprocher quelques paradoxes, & des paradoxes qui sont des jugemens trop rigoureux. Tels sont, par exemple, ceux qu'il porte sur César & sur Auguste. Il met le premier sur la même ligne que Mahomet, Cromwel & Koulikan, M. de la Harpe au contraire compare à César notre Henri IV, & en effet cette dernière ressemblance paroît beaucoup plus marquée, & tout ce que dit M. de la Harpe à ce sujet nous paroît plus juste & plus sage.

Les exagérations de l'Auteur des Mêlanges sont encore plus fortes sur Auguste. « C'est selon lui, un » des scélérats les plus réfléchis qui » aient jamais gouverné les hom» mes » ? Il l'appelle l'affreux Octave Cépias, il ne parle que de son ame atroce. C'est un Monstre, un Fourbe, un Comédien, un Tigre. Pourquoi ne pas distinguer, comme tous les Historiens, deux tems dans la vie d'Auguste, celui des proscriptions & celui d'un règne glorieux ? Pourquoi ne voir que l'horreur des crimes & détourner ses regards de l'éclat des vertus ? Enfin si l'on est forcé de dire *l'affreux Octave Cépias*, pourquoi se refuser la douceur de dire, le *Divin Auguste* ?

Ce seroit tomber dans la même injustice que de refuser à l'Auteur de ces Mêlanges la plus grande estime & les plus grands éloges, sous prétexte qu'il n'a pas sçû éviter tous les petits défauts dont nous venons de parler. Avec les heureuses dispositions qu'il annonce, les défauts se corrigent, le talent reste.

L'Auteur sçait à présent que les éloges qu'il a donnés au parallèle de César & d'Alexandre en l'attribuant à Plutarque, retombent sur M. Dacier, seul Auteur de cet Ouvrage. Ce n'est qu'une inadvertance, mais elle pourroit fournir des armes aux Détracteurs de l'antiquité, qui profitent de tout contre elle.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE BOLOGNE.

Les opérations hydroſtatiques entrepriſes par le P. Lecchi pour le deſſéchement des Campagnes de Bologne & de Ferrare, ont été continuées avec activité depuis 1766 ; on a rétabli le Reno dans l'ancien lit abandonné depuis longtems par le *Pô grande*, & l'on y a fait des chauſſées ſur un eſpace de cinq lieues dans la partie inférieure & vers le Pô *di Primaro*, la rapidité naturelle du fleuve a augmenté l'excavation, & l'inondation a ceſſé dans cette partie. On a élevé l'ancienne chauſſée du Poleſine, à gauche, juſqu'aux vallées de Comacchio, qu'on a de même défendues par des chauſſées. On a élargi le Primaro pour qu'il pût contenir plus facilement les eaux du Reno & des torrens voiſins, on a continué le lit du Primaro en haut juſqu'à la vallée de Gandatolo, ſur une étendue de ſix milles, en accourciſſant par-là l'ancien Canal de Benoît XIV, & l'on y a conduit les eaux de pluſieurs plaines voiſines. Le Sillaro a été mis dans un lit particulier vers la Baſtia, ſur les confins des territoires de Bologne & d'Imola, ce qui a deſſeché pluſieurs vallées profondes, & toutes ces eaux ſe déchargent dans le Primaro. Dans les mêmes confins on a creuſé ſur pluſieurs milles le grand Canal de Garda & Menara, ce qui a deſſéché le grand territoire de Medicina. L'*Idice* a été détourné vers les parties les plus baſſes de la vallée de Diolo, pour qu'elles ſoient comblées par ſes dépôts, & que ſes eaux clarifiées ſe déchargent dans le *Cavo Benedettino* par le Canal de la Zene. Enfin le Reno depuis la rupture de ſes chauſſées, appellée Rotta Panfili, ſe rétablit peu-à-peu dans ſon lit, ſur un eſpace de douze milles, tant par lui-même que par diverſes excavations ou réparations qu'on y a faites ; ainſi le deſſéchement des marais qui maintenant peuvent décharger leurs eaux dans le réſervoir général du Primaro s'étend actuellement ſur une longueur de quinze milles & ſur une largeur de cinq, ſix ou ſept milles ; en continuant ainſi en avant, depuis la *Rotta Panfili* on parviendra à deſſécher entiérement les plaines de Bologne & de Ferrare, objet de la plus grande importance, dont on s'occupoit à la Cour de Rome depuis un ſiècle ; il ſe trouvera enfin rempli par les travaux & la ſagacité du P. Lecchi Jéſuite, qui avoit déjà donné dans

le Milanois de preuves immenses de son habileté dans l'hydraulique, ainsi que nous l'avons observé il y a quelques années, en rendant compte de ses divers ouvrages & sur-tout de celui qui a pour titre: *Idrostatica esaminata*, &c. On peut voir à ce sujet le *Voyage d'un François en Italie*. A Paris, chez la Veuve Desaint, 8 Vol. *in*-12. dans lequel il y a une Carte des plaines inondées entre Bologne & Ferrare, & des diverses tentatives qu'on avoit faites pour remédier à l'inondation.

FRANCE.

De Paris.

Géographie de Virgile ou Notice des lieux dont il est parlé dans les Ouvrages de ce Poëte, accompagnée d'une Carte Géographique. Par M. Helliez.

Mores hominum multorum vidit & urbes.
Hor.

A Paris, chez Brocas, Barbou, d'Houry, Libraires, & chez l'Auteur, rue des sept-Voies au Collége de Reims. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi *in* 12.

On ne peut qu'applaudir au projet formé par Messieurs Helliez & Buache de donner une connoissance de la Géographie relative aux anciens Auteurs qu'on met entre les mains de la jeunesse. C'est faire marcher l'étude de cette Science avec celle des Auteurs mêmes, & les unir par un lien qui les fortifie réciproquement. Le plan que suit M. Helliez est bien conçu. Il détermine la situation de chaque lieu par-tout ce qui peut la fixer, par ce qui s'y est passé de plus remarquable, ou par ce que l'Histoire Naturelle, le génie ou l'industrie des habitans fournit de particulier. Enfin il donne le nom moderne: ce qui unit la Géographie Moderne à l'Ancienne. Il a commencé par Virgile, parce que c'est le premier des Poëtes Latins, & que ses Ouvrages contiennent le plus de connoissances Géographiques. La Géographie de Virgile est accompagnée d'une Carte avec ce titre: *Virgilianæ Geographiæ Tabula in gratiam juventutis Academicæ à C. L. Buache*. Elle est très-nette & bien exécutée. Les prémices de ce travail ont mérité à leurs Auteurs le titre de *Géographes de l'Université de Paris*. En jugeant cet Ouvrage digne d'avoir place parmi ceux qui contribuent aux progrès de la jeunesse, elle exhorte les Auteurs à faire pour les Livres usités dans ses Ecoles, ce qu'ils ont exécuté pour les écrits de Virgile. Nous ne doutons pas qu'à ce juste éloge, à cette distinction flateuse, à cette invitation honorable ne se joigne l'accueil du public pour encourager les Auteurs à fournir avec ardeur l'utile carrière qu'ils ont entreprise.

Art Militaire des Chinois, ou Recueil d'anciens Traités sur la guerre, composés avant l'Ere Chrétienne, par différens Généraux

Chinois. Ouvrages sur lesquels les aspirans aux grades Militaires sont obligés de subir des examens. On y a joint dix préceptes adressés aux troupes par l'Empereur Yong tching, Père de l'Empéreur régnant, & des planches gravées pour l'intelligence des exercices, des évolutions, des habillemens, des armes & des instrumens Militaires des Chinois. *Traduit en François par Monsieur Amiot, Missionnaire à Péking, revu & publié par M. de Guignes.* A Paris, chez Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue pavée, près du Quai des Augustins. 1772. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 412 pages.

Lettre de Brutus sur les Chars Anciens & Modernes.

> Vengeons l'humble vertu de la richesse altiére.
> Et l'honnête homme à pied du Faquin en litière.
>
> *Boileau, art Poët. ch. 2.*

A Londres 1771. *in* 8°. 287 pag. Et se trouve à Paris, chez Saillant & Nyon. Prix, broché 3 liv.

L'objet de cette Lettre est de sauver la vie à un certain nombre de personnes qui périssent tous les ans à Paris & dans d'autres grandes Villes sous les roues des Carrosses & des Cabriolets. Nous ignorons ce que penseront les Grands & les Riches de la proposition qu'on leur fait de sacrifier à la sûreté publique une commodité particulière qui peut être remplacée par d'autres commodités, moins périlleuses pour autrui & pour eux-mêmes. Mais il est certain que le désastre du 30 Mai 1770. doit inspirer à tous ceux qui ont de la justice & de l'humanité le desir de prévenir pour toujours de semblables scènes. Qu'ils lisent cet Ouvrage, ils y trouveront des projets, des raisons, de l'éloquence, de l'esprit, & ce qui vaut mieux que tout cela de l'amour du genre humain; ils discuteront les idées de l'Auteur, ils jugeront ce qui mérite d'être adopté, ce qui doit être rejetté, mais ils se souviendront toujours que la perfection des Loix de la Police consiste à défendre le foible & le Pauvre contre le Riche & le Puissant, & qu'il seroit affreux que la partie laborieuse & utile d'une Nation fût sacrifiée sans pitié à la partie désœuvrée, inutile & quelquefois onéreuse.

Traité du Mélodrame, ou Réflexions sur la Musique dramatique.

> Respice primùm & scrutare viros.
>
> *Juven. Satyr. 2.*

A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, Libraire sur le Perron de la Sainte-Chapelle. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. un Vol. *in*-8°.

On est prévenu par le jugement du Censeur, M. l'Abbé de la Chapelle, que cet Ouvrage est rempli d'idées neuves qui méritent du Public un accueil favorable.

Le Triomphe de la Probité, Comédie en deux Actes. Prix 1 livre 4 sols *in*-8°. 63 pages.

Ce Triomphe de la Probité est l'action d'un Avocat, qui plaide contre sa Maîtresse, lui fait perdre un procès, la ruine & l'épouse. Comme l'exemplaire que nous avons entre les mains, n'a point de frontispice, nous ne pouvons indiquer ni l'Auteur ni le Libraire. Nous trouvons seulement à la fin une note, qui nous apprend que Durand neveu, à la Sagesse, rue S. Jacques, vend quatre autres Ouvrages du même Auteur, qui sont : 1°. *Mes Principes ou la Vertu raisonnée*, 2 Parties. 2°. *Elisabeth* 4 Parties. 3°. *Celianne ou les Amans séduits par leur vertu*. 1 Volume. 4°. *Lettres du Colonel Talbert*. 4 Volumes.

De Lyon.

Les Libertés de l'Eglise Gallicane, prouvées & Commentées suivant l'ordre & la disposition des articles dressés par M. Pierre Pithou, & sur les Recueils de M. Pierre Dupuy, Conseiller d'Etat. Par M. Durand de Maillane, Avocat en Parlement. A Lyon, chez Pierre Bruyset Ponthus. 1771. 5 Volumes *in*-4°. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage important mérite que nous nous en occupions sérieusement avant d'en parler.

L'honneur François, ou histoire des vertus & des exploits de notre Nation, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours. Par M. de Sacy. Tomes 5 & 6.

> L'honneur parle ; il suffit : ce sont-là nos Oracles. *Racine.*

A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, la première porte cochere au-dessus du Collège. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Traité de l'administration de la Justice où l'on examine tout ce qui regarde la Jurisdiction en général, la compétence, les fonctions, devoirs, rangs, séances & prérogatives des Officiers de Judicature & principalement des Présidiaux, Bailliages, Sénéchaussées, Prévotés, & autres Justices ordinaires, tant Royales que Subalternes, des Greffiers, des Notaires, Avocats, Procureurs, Huissiers & autres personnes employées pour l'exercice de la Justice. Par M. Jousse, Conseiller au Présidial d'Orléans ; Deux Volumes *in*-4°. du prix de 33 liv. relié. A Paris, chez Debure pere, Libraire, Quai des Augustins, à S. Paul 1771.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL Du Mois d'Octobre 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

NOVEMBRE.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

NOVEMBRE M. DCC. LXXI.

HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN, DEPUIS SON origine jusqu'à la Paix de Belgrade en 1740. Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conseiller Honoraire au Grand Conseil.

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi. *Horat. 1. Epist. 2.*

A Paris, chez Leclerc, Libraire, Quai des Augustins 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes. Le 1 de 532; le 2 de 517; le 3e de 503; le 4e de 500 pages. Prix douze livres relié & en 1 Vol. *in* 4°. 15 liv.

PREMIER EXTRAIT.

QUOIQUE nous ayons, soit en François, soit en Latin, un assez grand nombre d'Ouvrages concernant les Turcs, il faut avouer

que nous n'avons pas encore une histoire de ces Peuples qui suffise pour nous les faire parfaitement connoître. Il faudroit puiser des détails dans les Historiens mêmes de la Nation. Si l'Histoire nouvelle que nous annonçons n'en est pas entiérement tirée ; M. l'Abbé Mignot qui s'est distingué dans les Lettres par plusieurs Ouvrages connus & estimés, l'a composé d'après les Mémoires les plus authentiques : outre les Ouvrages concernant les Turcs que nous avons déjà, il a eu en communication des morceaux très-intéressans & très-instructifs de trois Annalistes Turcs Nama Effendi ; Rachid Effendi, & Tchelebi-zadé. Ces morceaux traduits en François par M. Cardonne, Secrétaire interprête du Roi pour les Langues Orientales commencent en 1594 & finissent en 1727. M. l'Abbé Mignot a consulté encore plusieurs Traductions d'originaux qui contiennent des parties intéressantes de leur histoire. M. de Maurepas avoit exigé autrefois que tous les jeunes gens qu'il envoyoit dans le Levant pour y servir en qualité d'Interprêtes, lorsqu'ils étoient parvenus à l'intelligence de la Langue Turque, traduisissent en François quelques morceaux que l'on déposoit ensuite à la Bibliothèque du Roi. La continuation de ce projet auroit été très propre à nous faire connoître l'Histoire & toute la Littérature des Turcs, & il étoit facile de l'étendre jusqu'aux Ecrits des Arabes. Quoiqu'il en soit, ce sont ces morceaux traduits qui ont été communiqués à M. l'Abbé Mignot. Il a eu encore sous les yeux les remarques & les observations que M. le Baron de Tott envoyé par le Roi à la Porte a faites pendant quinze ans de séjour à Constantinople. Non content de tous ces secours, il a sollicité, & a obtenu de M. le Duc de Choiseul la permission de consulter la correspondance de tous les Ambassadeurs à la Porte, qui est consignée dans le dépôt des affaires Etrangères. Il a trouvé dans ces Manuscrits les détails les plus circonstanciés, les plus intéressans & les moins suspects, & ces détails embrassent près de deux siècles. De tels Mémoires l'ont mis à portée de connoitre, plus que tout le reste, le génie, les forces, les ressources & les mœurs des Turcs. M. l'Abbé Mignot assûre n'avoir rien écrit dont il n'ait examiné avec le plus grand soin la vérité.

Dans un Discours préliminaire il donne une idée de l'histoire de Mahomet & de ses Successeurs jusqu'à l'an 1307 tems de l'établissement de l'Empire Ottoman. Il parcourt rapidement les principaux événemens de cette histoire, s'attache à faire connoître la Religion Musulmane, la puissance qu'elle communiqua à ses Ministres, comment ceux-ci l'ont perdue & comment enfin les Turcs ont usurpé l'Empire. Nous ne transcrirons ici que ce qu'il dit de Mahomet. « Ses » Historiens en publiant ses impos- » tures, ont beaucoup vanté son gé- » nie. Les circonstances le servirent

» bien ; il dut beaucoup sans doute » à son audace, à sa patience dans » les travaux, à ses talens pour la » guerre ; mais s'il fut le fondateur » du puissant Empire des Califs & » d'une Religion étendue, ceux » qui mirent l'Alcoran dans sa bou- » che & les armes dans ses mains, » qui combinèrent jusqu'où l'on » pouvoit compter sur la crédulité » des Arabes, qui leur montrèrent » quelques vérités pour accréditer » mille erreurs, furent plus utiles » à la gloire de Mahomet, que son » ignorance, son incontinence & » sa sévérité ne purent lui nuire. » Les plus grands succès du Maho- » métisme ne vinrent qu'après la » mort du Prophéte. Il avoit com- » battu pour s'emparer de quel- » ques Villes ; ses Successeurs as- » servirent des Provinces & des » Royaumes, & la Loi Musul- » mane fut d'autant plus respectée » que son Auteur n'étaloit plus, » aux yeux du Peuple, le sçandale » d'une conduite qu'il avoit sou- » vent fallu excuser ». Tout ce morceau est fort intéressant par le choix des événemens, mais il n'est pas sans quelques inexactitudes, principalement dans les noms. L'Auteur écrit par-tout les *Offein*, il falloit *Hosein* ou *Hosein*, *Abu Anifah* pour *Abu hanifa*, *Motamasem* pour *Motasem*, *Kaïembar illeh* pour *Kaïem bar-illah*, *Trogrudbek* pour *Togrulbek :* Genghiskhan ne sortit point du fond de la Corrée, mais de la Tartarie. Au lieu de *Magou*, il falloit écrire *Mangou*.

La Bithynie dont Othman étoit Gouverneur sous les derniers Sultans des Turcs Selgioucides, devint son partage après leur destruction. Sa valeur & sa politique lui procurèrent des succès éclatans, il soumit plusieurs chefs de Tartares qui étoient dans l'Asie Mineure, son fils Orcan qui lui succéda s'empara de Pruse, de Nicomédie, de Nicée & de toute la Natolie, ses armées passèrent la mer & soumirent la Thrace. Amurat établit les Janissaires, & continua de remporter des avantages sur les Grecs. Bajazet qui lui succède est vaincu par Tamerlan. Un interregne fut la suite de cette défaite, & la tranquillité ne fut rétablie que sous Mahomet I. qui parvint au Trône l'an 1413. Tous ces Princes, ainsi qu'Amurat II. qui succéda à Mahomet ne sont occupés qu'à faire la guerre aux Grecs ou à quelques Princes voisins. Ce fut Mahomet II. comme on le sçait qui prit Constantinople en 1453. Il parut devant cette Ville à la tête de trois cens mille hommes. Il y avoit tout au plus dans Constantinople huit mille combattans. « Ce Prince, un » des plus perfides & des plus san- » guinaires que l'Histoire ait ja- » mais montrés à la postérité, étoit » né avec de grands talens pour la » guerre, il en auroit eu même » pour le Gouvernement, si ses » passions n'avoient détruit tout ce » que la raison, l'intérêt de ses » Peuples & le sien auroient pû lui » inspirer. Mahomet l'un des fon- » dateurs de l'Empire Ottoman est » peut-être celui qui a fait les

» conquêtes les plus importantes. » Constantinople lui doit quelques » édifices. Tous ses Etats lui repro- » chent leur dépopulation que ses » successeurs n'ont point réparée. » La débauche & l'esprit de ven- » geance avoient étouffé dans son » cœur toutes les semences de l'é- » quité. L'éclat de ses conquêtes » couvrit ses vices aux yeux de ses » Sujets : les Historiens Turcs di- » sent qu'il fut le plus grand des » Empereurs, mais ceux qui sça- » vent qu'il n'y a pas de véritable » grandeur sans justice, ne comp- » tent Mahomet qu'au nombre des » plus terribles fléaux de l'huma- » nité ».

Bajazet II ne valloit guères mieux & pour juger de son succes- seur Selim I. Il suffit de dire qu'il détrôna son Père. Ce Prince en augmentant l'étendue de son Em- pire sembloit vouloir le dépeupler. Soliman qui succéda à Selim enle- va l'Isle de Rhodes aux Chrêtiens. Elle étoit défendue par les Cheva- liers de Rhodes. Soliman avoit l'ame élevée. La résistance des Chevaliers, en allumant son courroux, avoit excité son ad- miration. Il traita le Grand-Maître l'Ille-à Dam avec bonté, le loua sur sa valeur & le renvoya. Le re- gne de ce Prince dont l'histoire est fort étendue est un des plus glo- rieux de la race Ottomane. Soli- man avoit dans le fond de son cœur le germe de vertus qui se se- roient développées s'il avoit com- mandé à d'autres qu'à des esclaves. Il lui manqua pour devenir un grand Monarque, des hommes qui lui ap- prissent à l'être & un Peuple qui sçut l'applaudir ou le blâmer. Sous Selim II. son successeur les Turcs firent la Conquête de l'Isle de Chy- pres, mais ce Prince n'eut pour ainsi dire aucune part aux évene- mens qui se passèrent sous son re- gne. Toute l'autorité étoit entre les mains du Visir. Amurat III lui succéda. La débauche, l'abus ex- cessif du vin usèrent ses organes & hâtèrent sa vieillesse. Il étoit à cin- quante ans dans une décrépitude complette. Ce Prince fut plus haï qu'aucun de ses prédécesseurs, quoi- qu'il ait été moins sanguinaire qu'eux. Son extrême avarice en fut la principale cause.

Mahomet III succéda à Amurat en 1595 le Gouvernement aban- donné à la Sultane Mère fut ex- traordinairement agité. M. de Bre- ves étoit alors Ambassadeur de France à Constantinople, il y sou- tint avec fermeté les droits & les privilèges de la Nation. Le Sultan envoya un Ambassade à Henri IV. Voici la suscription de la Lettre, *Au plus glorieux, plus Magnanime & plus Puissant Seigneur de la croyance de Jesus, élu entre les Prin- ces de la Nation du Messie, Mé- diateur entre tous les Chrétiens, Seigneur de Grandeur, Majesté & Richesse, & Clair-Guide entre les plus Grands, Henri quatrième Em- pereur de France.* Mahomet mourut à 37 ans, accablé des infirmités que lui avoient causées ses débauches, Le bonheur de l'Empire Ottoman, dit l'Auteur, l'a préservé d'une

partie des maux qu'un Prince si incapable devoit faire & de celui que les Ministres auroient pu faire en son nom. Les guerres de Hongrie & les révoltes fréquentes ne furent pas aussi funestes qu'on devoit le craindre.

« Achmet I. qui monta ensuite
» sur le Trône fut celui de tous les
» Empereurs Ottomans qui se mon-
» tra le plus avare du sang des
» hommes & qui sçût mieux faire
» respecter sa puissance. Dans un
» âge tendre, il choisissoit ses Mi-
» nistres & gouvernoit avec eux.
» Il fut tout à la fois libéral &
» économe, aimant la magnificen-
» ce & sur tout la justice, qu'il fit
» rendre à ses Sujets, sans jamais
» proscrire que des têtes criminel-
» les ».

On lui reproche d'avoir trop aimé les femmes, mais on ne voit pas qu'aucune lui ait fait faire des fautes considérables, ni même qu'il les ait consultées dans l'administration de son Empire. Il accomplit le premier de tous les Empereurs Ottomans, ce précepte qui enjoint à tout homme de travailler de ses mains pour gagner sa vie. Achmet voulut donner cet exemple à ses Sujets, il apprit à faire des anneaux de corne propres à bander des arcs, il les faisoit vendre & le prix en étoit employé dans sa cuisine.

Mustafa I son frère qui lui succéda, n'avoit ni le talent ni même le desir de bien gouverner & il fut déposé; on mit à sa place un des fils d'Achmet, nommé Othman, il fut également déposé & on remit Mustafa sur le Trône, comme il n'en etoit pas devenu plus digne, il fut encore obligé d'en descendre pour le laisser à Amurath IV, il fit la guerre aux Tartares & aux Persans. Ce Prince ne vécut que 31 ans & en regna dix-sept. Des talens précieux percérent à travers tous ses vices. Il sçavoit récompenser & punir, il gouvernoit par lui-même & voyoit tout de ses yeux. Persuadé que pour gouverner les hommes, il faut les connoître, il se mêloit parmi le peuple, il permettoit l'accès de son trône à tous ceux que quelques raisons valables pouvoient y attirer. Lui-même donnoit à ses Soldats l'exemple des travaux militaires & à ses Ministres celui d'un travail assidu. Amurath est mis au nombre des meilleurs Empereurs qui ayent occupé le Trône de Constantinople, & il auroit mérité le titre de grand homme, dit l'Auteur, si la nature ou son éducation avoient pu lui apprendre que ses Sujets étoient des hommes comme lui.

Ibrahim succéda à son frère Amurath. Ce Prince vécut dans la mollesse, les Janissaires se révoltèrent. Il fut déposé & étranglé dans son Palais. Mahomet IV fut placé sur le trône & après un long régne il fut également déposé. Soliman II son successeur pensa subir le même sort, il mourut d'hydropisie dans le tems qu'on songeoit à le détrôner. Ce Prince n'eut aucune part aux grandes choses qui furent faites sous son regne.

Achmet II son successeur ne regna que quatre ans, & ne prit aucune part aux affaires publiques. Il mourut d'une fluxion de poitrine. Mustapha II. fut placé sur le Trône & obligé de le céder ensuite à Achmet III. qui éprouva le même sort. On choisit Mahmoud ou Mahomet V. & Achmet III. alla le tirer lui-même de la prison en lui disant, je vous remets le Trône, que Mustafa mon frère m'a résigné dans une occasion toute semblable, gardez-vous de la mollesse qui nous a tous conduits à notre ruine, soyez sévère, mais soyez juste. Mahmoud monte sur le Trône en 1730. C'est au regne de ce Prince que l'Auteur termine son Ouvrage, c'est-à-dire en 1740. à la paix faite entre les Turcs & les Russes.

On trouve à la fin du quatrième Volume un Discours sur la nature des finances & du Gouvernement de l'Empire Ottoman.

Les premiers impôts, que les Turs croient autorisés par l'Alcoran sont de quatre sortes; 1° le *Moukataatou* ou le Domaine du Sabre, c'est la portion du Sultan dans toutes les conquêtes que l'on partage ordinairement en trois lots; le premier pour le Monarque, le second pour les Mosquées & le troisième pour les troupes. Cette portion du Prince est comme son domaine que l'on afferme. Les Douanes Maritimes & les confiscations qui sont fréquentes font encore partie du Domaine.

2°. L'*Avaris* qui est une espèce de taille réelle qui se perçoit sur toutes les terres indistinctement, situées dans les Domaines de l'Empereur, dans ceux des Mosquées & des troupes.

3°. Le Kharadge espèce de Capitation payée par tous ceux qui ne sont pas Musulmans. En quelque endroit que l'on aille, il faut porter avec soi sa quittance, parce que le Receveur de ce tribut a droit de l'exiger.

4°. Le Gdgelebkachan qui consiste à fournir les voitures pour le transport de tout ce qui appartient au Sultan & pour les armées; on l'a réduit dans la suite à une somme d'argent que l'on payoit tous les ans afin qu'il fût moins onéreux, mais l'impôt est resté & l'on n'a pas moins exigé les Charrois. Ces quatre impôts montent environ à trente-sept millions de notre monnoie. L'Egypte & la Province de Bagdad en sont exceptées. Ces deux Provinces entretiennent à leur frais toutes les troupes, supportent tous les frais de leur administration, payent un tribut de leurs productions en nature, & de plus en argent monnoyé quatorze cent mille livres pour l'Egypte & un million pour Bagdad.

Les fonds qui appartiennent aux Mosquées sont employés à leur entretien, au payement des Ministres de la Religion & des Cadis, ce qui en reste est porté dans un trésor auquel il n'est permis de toucher que pour les guerres de Religion; & comme toutes les guerres sont réputées telles, ce trésor est employé à la décharge de l'Etat.

Le

Le troisième tiers des conquêtes, que nous avons dit être partagé entre les Soldats, fournit encore une espèce de revenu qui est un soulagement pour l'Etat ; puisque chaque possesseur est obligé de fournir à ses frais un nombre de Cavaliers proportionné à la valeur des terres.

Tout ce que l'Auteur dit ici est tiré d'un Mémoire de M. de Girardin, Ambassadeur de France à la Porte. Ce Mémoire a été composé en 1687 pour M. le Marquis de Seignelay Secrétaire d'Etat. Cet Ouvrage intéressant sera lû avec plaisir, l'Auteur a puisé dans de bonnes sources ; mais il seroit à desirer que pour nous donner une Histoire complete des Turcs on traduisît entiérement leurs propres annales.

ZENDAVESTA, OUVRAGE DE ZOROASTRE CONTENANT les idées Théologiques, Physiques, & Morales de ce Législateur, les Cérémonies du culte Religieux qu'il a établi & plusieurs traits importans relatifs à l'ancienne histoire des Perses : traduit en François sur l'Original Zend avec des Remarques ; & accompagné de plusieurs Traités propres à éclaircir les matières qui en sont l'objet ; par M. Anquetil du Perron, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & Interprête du Roi pour les Langues Orientales, avec des planches gravées en taille-douce. A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quay des Augustins, à Saint-Benoît. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 5 Volumes *in*-4°. Le 1er de 580 ; le 2e de 552 ; le 3e de 810 pages.

PREMIER EXTRAIT.

Sur la fin du siècle dernier, M. Hyde, sçavant Angois, avoit tenté d'approfondir ce qui concerne l'Histoire & la Religion des Perses. Il avoit consulté les Auteurs Arabes & Persans ainsi que tous les Voyageurs, & d'après ces Mémoires, il a composé son fameux Ouvrage sur la Religion des Perses. Il est le premier qui nous ait donné des détails instructifs sur cette matière, mais les principales sources, c'est-à-dire les Ouvrages de Zoroastre, lui manquoient & quand il les auroit eues sous les yeux, il n'entendoit ni le Zend ni le Pehlevi, Langues absolument inconnues en Europe, & entendues d'un très-petit nombre de personnes en Asie. Il falloit donc aller chercher chez les Perses les textes originaux, & y acquerir l'intelligence de ces Langues, dans lesquelles ils sont écrits. Les Anglois en 1718 reçurent quelques-uns de ces Livres qui sont restés dans leurs Bibliothèques. M. Anquetil excité par les tentatives qu'ils avoient faites pour l'acquisition & pour l'intelligence de ces Ouvrages, forma le projet hardi d'aller

les chercher lui même pour sa Nation, & de se procurer dans le Pays la connoissance des Langues nécessaires pour les entendre, le succès a répondu à son travail & à ses peines, il a apporté les Ouvrages de Zoroastre qu'il a remis à la Bibliothèque du Roi, les a traduits tous, & il les publie aujourd'hui en deux Tomes distribués en trois Volumes.

Le premier Volume qui n'est que la première partie du Tome premier contient sa Préface, & un Discours préliminaire ou une introduction au Zendavesta qui renferme le voyage de M. Anquetil aux Indes Orientales, l'histoire de la retraite des Parses dans l'Inde, les évenemens les plus considérables qui concernent ce Peuple fugitif, jusqu'en 1760 & des détails relarelatifs aux Livres Zends, aux différens exemplaires sur lesquels on les a traduits, & à l'ordre selon lequel on a cru devoir les distribuer. On trouve ensuite un appendix dans lequel M. Anquetil fait connoître 1°. les monnoies & les poids de l'Inde. 2°. Donne la description de quelques objets d'Histoire Naturelle & de Commerce. 3°. Indique les différens Manuscrits Orientaux qu'il a rapportés de ses voyages outre les Ouvrages de Zoroastre.

Le second Volume ou la seconde Partie du Tome premier renferme la moitié des Manuscrits Zends, Pehlvis, Persans & Indiens, dans lesquels sont contenus les Ouvrages de Zoroastre ou des Traités relatifs à l'ancienne histoire des Parses & à leur Religion Ces Ouvrages ont été déposés à la Bibliothèque du Roi le 15 Mars 1762. Ensuite viennent les Sommaires & les Titres des Ouvrages dont on donne la Traduction : la vie de Zoroastre & enfin les Ouvrages de ce Législateur des Parses, c'est-à-dire dans ce second Volume le Vendidad Sadé ou l'Izeschné, le Vispered & le Vendidad proprement dit.

Le troisième Volume ou le second Tome contient les Ieschts Sadés, le Sirouzé, le Boun-dehesch, un Vocabulaire Zend, Pehlvi & François ; un second Pehlvi, Persan & François ; une exposition des usages civils & religieux des Parses, le systême cérémoniel & moral des Livres Zends & Pehlvis, considéré en lui-même & relativement au systême Théologique de ces mêmes Livres, enfin une Table des matières très-ample.

Telle est la distribution générale de cet Ouvrage dont nous allons essayer de donner une idée. Dans ce premier extrait nous commencerons par le voyage de l'Auteur, dans un second nous parlerons des Traités de Zoroastre.

M. Anquetil s'embarqua le 24 Février 1755 & arriva à Pondichéry le 9 Août de la même année. Après s'y être appliqué au Persan il résolut d'aller dans les terres, pour y acquerir de nouvelles connoissances : il se rendit à Bengale le 15 Avril 1756, revint à Pondichéry, visita les Chrétiens de

Saint-Thomas, alla à Mahé, se rendit à Goa, passa les Montagnes, visita les Pagodes d'Ilouta, alla à Surate où il apprit l'ancienne Langue des Parses & rassembla les Ouvrages de Zoroastre.

L'arrivée de M. Anquetil à Pondichéry & le sujet de son voyage firent du bruit dans ce Pays où l'on ne voyoit communément que des personnes attirées par l'amour du gain; on étoit tenté de le regarder comme fol; cependant M. de Leyrit lui accorda des revenus, qui, sans lui procurer une abondance, le mirent en état avec beaucoup d'économie de suivre ses projets. Aussi fut-il obligé de vivre dans ses courses de lait, de riz & de légumes; lorsqu'il passa à Gengy il y fut attaqué de la fièvre qu'on appelle *fièvre de Gengy*, maladie très-connue sur cette côte & que l'on croit être contagieuse. Selon les tempéramens elle laisse sur le visage un tein livide, elle est suivie d'une grosseur qui se forme dans le côté & qui quelquefois est plusieurs années à se guérir. M. Anquetil éprouva pendant trois jours une colique affreuse avec le transport; il n'étoit pas encore guéri qu'il reprit la suite de ses voyages; une violente dissenterie pensa de nouveau le faire périr, mais sa fermeté & le courage sçurent triompher non-seulement des maladies qui lui survenoient, mais encore d'une foule de dangers auxquels il fut exposé, dans ces Pays qui n'étoient presque point fréquentés par les Européens. Il est impossible de le suivre dans toutes ses courses, il n'oublie aucun des lieux par lesquels il a passé, indique la distance de l'un à l'autre, ce qu'il a apperçu dans sa route; par-là il a rendu son voyage utile pour le progrès de la Géographie. On peut d'après toutes ses indications, non-seulement vérifier les Cartes, mais encore les corriger: il auroit été important d'en dresser une relativement à ses observations; il fait en même-tems des réflexions sur le Commerce & sur la conduite que les Européens doivent tenir dans l'Inde. Il décrit, mais sans copier les autres Voyageurs, les Mœurs & les Coutumes des Indiens & leurs pratiques superstitieuses, surtout lorsqu'on n'en a pas encore parlé; c'est-à dire qu'il omet tout ce qui a été dit par ceux qui l'ont précédé, se contentant d'y renvoyer, & qu'il ne s'arrête que sur ce qui ne se rencontre nulle part.

Les deux premières années de ses voyages présentent un Mêlange de courses, de dangers, de malheurs & de ressources qu'il décrit en peu de mots. Par-tout il ne néglige aucune occasion de s'instruire. A Kandanate il trouve des Chrétiens de Saint-Thomas, il s'informe de leur état, examine leurs Livres & fait connoître leur Doctrine. Ailleurs, il rencontre des Juifs & copie leurs Priviléges accordés par Scharan-Peroumel: ces Priviléges sont écrits en ancien Tamoul & gravés sur deux lames de cuivre. M. Anquetil les a copiés & on les trouve gravés dans son Ouvrage. Il a rapporté la

Traduction des Privilèges accordés aux Chrétiens de Saint-Thomas par le même Prince. A cette occasion il recherche en quel tems le Christianisme a été établi dans l'Inde. Il pense que S. Thomas a pu y pénétrer, & qu'ensuite dans le VIIe siècle des Chrétiens de Chaldée, chassés par la persécution des Mahométans, allèrent joindre ces premiers Chrétiens. Il donne la liste de toutes leurs Eglises dans ce Pays. Il fait ensuite une description assez étendue des environs de Goa, le plus beau, dit-il, & le plus pauvre établissement de l'Inde qui coûte par an plus de 300000 piastres au Roi de Portugal. Comme les Marattes demeurent dans les environs; il fait connoître quelques-uns de leurs Princes, parle de leurs lettres, de leurs chiffres, de leur manière de compter les jours & les mois, & donne leur cycle de soixante ans.

Comme dans cette course il a été obligé de traverser les montagnes des Ghattes où aucun Européen n'avoit peut-être pénétré avant lui; il en fait une description. « Le » sommet de Ghattes présente de » surface Est à l'Ouest plus d'une » demi-lieue de pays plat qui for» me la plus belle pelouse du mon» de; le sol est pierreux & calciné » en plusieurs endroits. Je ne puis » me rappeller, dit-il, sans une es» pèce de transport ces étages de » montagnes environnées de nua» ges & bornées par l'immense » étendue des mers que l'on plonge » du haut des Ghattes, ces suites » de vallées dont le sombre con» traste admirablement avec les » côtés éclairés: ce grouppe, si je » puis m'exprimer ainsi, de hau» teurs amoncelées, jettées au ha» zard & comme fumantes des » rayons du Soleil réfléchis par les » flots de la mer ».

Sa curiosité le porta ensuite à Iloura où il y a des Pagodes célèbres qui n'ont été décrites que très-sommairement par Thevenot. M. Anquetil les a vûes en détail & en a mesuré les dimensions. Ce sont de grandes excavations dans les montagnes qui forment des salles taillées dans le roc. On y trouve une quantité prodigieuse de figures disposées comme on en voit autour du Chœur de Notre-Dame de Paris. Elles représentent l'histoire de différentes Divinités Indiennes. M. Anquetil décrit fort au long tous ces différens Temples, qui sont soutenus par des colonnes. Si nous voulions entrer dans un plus grand détail à cet égard, il faudroit transcrire ici tout ce qu'il en dit. Les Indiens croient que ces monumens d'Iloura sont fort anciens & qu'ils sont l'Ouvrage des Génies. Toutes les colonnes sont taillées & prises dans le roc avec le reste du bâtiment. On peut juger par-là de la patience & du travail de ces Peuples; un coup de marteau donné mal à-propos, dépareilloit une colonnade, obligeoit d'effacer un bas relief & de creuser de nouveau une surface de rocher considérable.

Toutes les courses de M. Anquetil

dans l'Inde tendoient à le conduire à Surate où étoient les Ouvrages de Zoroastre qu'il vouloit avoir. Cette Ville n'étoit originairement qu'un amas de cabannes dans lesquelles logeoient quelques Marchands de poisson ; on la fortifia ensuite & elle devint un établissement considérable, situé avantageusement pour le Commerce de la presqu'isle de l'Inde & pour celui des golphes Persique & Arabique, elle acquit des richesses immenses. M. Anquetil donne la suite de ses Gouverneurs, ainsi que celle des Rois d'Amadabad ; il fait connoître les Soubahs ou Gouverneurs de l'Indoustan, & il termine ces listes par celles des Empereurs du même Pays, depuis le douzième siècle de l'Ere Chrêtienne. Cette Table est importante pour l'histoire de l'Inde qui nous est entièrement inconnue. Après avoir donné une histoire des dernières révolutions arrivées à Surate jusqu'à son tems, c'est-à-dire dans la dernière guerre où le frère de M. Anquetil qui étoit Chef de la Nation Françoise, sçut se maintenir avec fermeté & résister aux entreprises des Anglois, après tous ces détails qui sont très-propres à nous donner une idée juste du caractère des Maures, des Marattes & des Indiens établis dans l'Inde, M. Anquetil vient à son travail, c'est-à-dire à l'acquisition & à la traduction des Ouvrages de Zoroastre. Il songea d'abord à acquerir un Manuscrit que les Docteurs des Parses dans cette Ville avoient entre les mains & à se mettre au fait de la Langue dans laquelle il étoit écrit, Langue qui n'étoit plus en usage. Ce Manuscrit étoit le Vendidad. Les Docteurs Parses cherchoient à l'amuser & à éluder ses demandes. Il fut également arrêté par le peu de secours qu'il avoit pour sa propre subsistance. Il sçut triompher de tous ces obstacles. On lui avoit présenté un Manuscrit imparfait, mais à force de soins & de recherches, il en découvrit un autre qui étoit complet & parvint à l'acquerir.

On sçait que vers l'an 651 les Parses, après que les Arabes eurent conquis la Perse, se refugièrent en différens endroits. Une partie passa dans l'Inde & s'y établit. On y érigea un Temple au feu Behram. Dans la suite ces Parses se dispersèrent de nouveau & formèrent différens établissemens dans l'Inde. Ils eurent des démêlés avec les Princes du Pays. Ils avoient perdu leurs Livres Sacrés, la Destour Ardeschir qui venoit du Sistan leur apporta un Exemplaire du Vendidad, d'après lequel on tira deux copies : & c'est de ces deux Copies que viennent tous les les Vendidad, Zend & Pehlvis du Guzarate. En 1415 on transporta le feu sacré à Nauçari. Il s'éleva quelques disputes de Religion parmi ces Parses de l'Inde. M. Anquetil à son arrivée à Surate les trouva partagés en deux Sectes pour une contestation assez frivole. Il s'agissoit de sçavoir si l'on devoit mettre ou non aux mourans sur le

visage un linge nommé *Penom.* Un Docteur nommé Dgiamasp décida qu'on ne devoit pas le faire. Ensuite ce Docteur crut devoir examiner le Vendidad qui avoit cours dans le Guzarate, il trouva que la Traduction Pehlvie étoit trop longue & peu exacte en quelques endroits. Il alla dans le Kirman consulter les Parses & forma ensuite plusieurs Disciples auxquels il avoit enseigné les Langues Zend & Pehlvie. Darab l'un d'eux voulut corriger la Traduction dont on se servoit & faire quelques réformes dans les pratiques religieuses, il trouva un puissant Adversaire dans la personne d'un autre Chef nommé Manscherdji, c'est ce Darab que M. Anquetil a eu pour Maître, & avec lequel il a été quelquefois obligé d'en venir aux menaces, parce que ces Parses voyoient à regret qu'il traduisoit ces Livres, mais ils avoient besoin de protection & d'appui. Comme les Anglois faisoient alors le siège de la forteresse; il falloit en même-tems être sur ses gardes. D'un autre côté un plat de riz ou un de lentilles faisoient toute sa nourriture; il étoit obligé d'être toujours attentif sur les démarches de son Maître Parse. La suite de ce travail fut une maladie que l'on appelle à Surate le *dérangement du nombril*, maladie qui reduit en peu de jours à l'extrémité celui qui en est attaqué. Aussi-tôt que M. Anquetil eut fini la Traduction du Vendidad; il s'occupa des autres Ouvrages qu'il traduisit également. Diverses aventures qui l'exposèrent aux plus grands dangers l'occupèrent ensuite & le forcèrent à avoir recours aux Anglois, sous la protection desquels il passa quelque-tems. Il n'eut lieu que de se louer des traitemens qu'il en reçut. Il fit ensuite acquisition de plusieurs Livres & de plusieurs instrumens concernant la Religion des Parses, pénétra dans leurs Temples, les examina avec beaucoup d'attention, il en a fait dans son voyage une description étendue.

Après avoir achevé tout ce qui pouvoit concerner les Parses, il songea à faire les mêmes recherches sur les Indiens. Il voulut acquerir les quatre Vedes ou Vedams, mais comme il éprouva de trop grandes difficultés de la part des Brahmes, il se contente de donner dans son Ouvrage, non une Table, mais une description exacte de ces Livres. Il fit copier plusieurs Dictionnaires Samscriétans, Langue dans laquelle sont écrits ces Vedes. Il alloit se livrer tout entier à l'étude de cette Langue sçavante, mais la guerre de l'Inde renversa ses projets. M. Anquetil toujours actif & toujours attentif à acquerir de nouvelles connoissances, jamais rebuté par les difficultés, alla visiter les Pagodes de Keneri & celles d'Eléphante, il en copia les Inscriptions & examina ces vastes excavations faites dans le roc, il donne une description exacte de toutes les différentes parties & des bas reliefs qui les accompagnent. Cette description qui est fort longue n'est

pas susceptible d'extrait, il faut avoir recours à l'Ouvrage même ; nous ajouterons seulement qu'aucun Voyageur n'en a parlé avec tant de détails ; un Voyageur Anglois en a fait mention, mais très-sommairement. Il alla visiter également & avec la même attention les Pagodes d'Eléphante dont il donne aussi une description. Par-là sa Relation est remplie de détails & de connoissances sur l'Inde, qu'on chercheroit inutilement dans les écrits des autres Voyageurs. Après un long & penible voyage, M. Anquetil revint à Surate dans le mois de Janvier de l'année 1761. De nouvelles maladies occasionnées par les fatigues l'y arrêtèrent, il vouloit aller à Bexarès & ensuite à la Chine, mais sa santé & l'état de nos affaires dans l'Inde le forcèrent d'abandonner ces projets. Il possédoit alors plus de 180 Manuscrits, parmi lesquels étoient deux exemplaires des Ouvrages de Zoroastre, beaucoup d'inscriptions en Indien. En conséquence il se détermina à repasser en Europe, voyage qui alloit l'exposer à de nouveaux dangers ; il s'embarqua sur un vaisseau Anglois, mais il n'eut pas à se louer de la conduite du Capitaine qui alloit presque jusqu'à lui reprocher la viande salée & une espèce de poussière de biscuit. Telle fut sa nourriture pendant toute sa route. Arrivé en Angleterre il y fut reçu avec acceuil, il eut la liberté malgré la guerre d'aller à Oxford ; il y visita la Bibliothèque Bodleïenne où étoit le *Vendidad-Sade*, un des Ouvrages du Zoroastre & quelques Manuscrits Persans. Après avoir examiné en Angleterre tout ce qui pouvoit picquer sa curiosité, il repassa en France & déposa à la Bibliothèque du Roi le 15 Mars 1762. les Ouvrages de Zoroastre & plusieurs autres Manuscrits dont il donne la notice à la suite de son voyage.

Par l'examen qu'il fit en Angleterre il fut convaincu que M. Hyde n'entendoit ni le Zend ni le Pehlvi & qu'il avoit pris du Persan moderne pour l'ancien, parce que ce Persan étoit écrit en anciens caractères. M. Hyde ne possédoit pas même tous les Ouvrages de Zoroastre.

A la suite de ce Voyage M. Anquetil a joint un détail très-intéressant sur les poids & les monnoyes de l'Inde, une notice de différens Manuscrits Orientaux & plusieurs autres observations dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer dans cet extrait. Si M. Anquetil avoit suivi le plan de tous ceux qui ont écrit des relations de leurs voyages, il auroit pu donner à la sienne une étendue très-considérable, mais il a voulu se renfermer dans un seul Volume, & il y est parvenu, sans rien négliger de ce qu'il a vu ou appris dans l'Inde. Il n'a copié personne, parce que peu de Voyageurs en ont vû autant que lui, & n'ont pénétré si avant dans le Pays. On peut donc regarder ce premier Volume comme une des plus curieuses & des plus importantes relations que nous ayons de

l'Inde, absolument nécessaire pour ceux qui voudront en dresser une Carte, & très-utile pour ceux qui se proposent d'y aller voyager, ou qui veulent connoître l'histoire de l'Inde. Nous parlerons des Ouvrages de Zoroastre dans un second Extrait.

HISTOIRE MODERNE DES CHINOIS, DES JAPONOIS; des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russiens & des Américains, pour servir de suite à l'Histoire Ancienne de M. Rollin, continuée par M. Richer, depuis le douzième Volume. Tomes XIX & XX. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, & Desaint, Libraire, rue du Foin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-12. Le 1 de 478; le 2 de 468 pages. Prix trois livres chaque Volume relié.

M. Richer qui a succédé à M. l'Abbé de Marcy dans la composition de cet Ouvrage, s'est un peu écarté du plan que celui ci avoit formé. Il s'est étendu considérablement sur l'Histoire de la Russie dans les précédens Volumes & le Public paroît avoir approuvé son travail. Dans ces deux nouveaux Volumes il entreprend de donner l'histoire de l'Amérique, ce qui n'entroit pas dans le plan que M. l'Abbé de Marcy s'étoit proposé. Par-là cet Ouvrage renfermera l'histoire de tous les Peuples de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Il n'est question ici que de cette dernière contrée. M. Richer donne le tableau Géographique des Pays dont il parle, & présente une idée des climats, des productions, des mœurs, des usages & des arts, des peuples qui les habitoient avant que les Européens s'y fussent établis. Il n'entre point cependant dans le détail des guerres que ces derniers se sont réciproquement faites pour s'en emparer, il n'en donne que les résultats, lorsqu'il indique les différentes contrées que chaque peuple de l'Europe posséde dans ce Pays. Il s'est plus étendu sur les conquêtes du Méxique & du Pérou : ces deux événemens sont trop intéressans pour ne pas les présenter dans cet Ouvrage, mais en les dégageant de beaucoup de détails minutieux.

Après avoir donné une description courte, mais générale, de l'Amérique, il dit en peu de mots comment ce grand continent a été découvert, & fait connoître les premiers voyages entrepris par ceux qui ont succédé à Christophe Colomb, ou, qui jaloux de ses découvertes ont voulu en faire de nouvelles. Après ce précis de l'Histoire générale de l'Amérique, M. Richer passe à l'Amérique Septentrionale; il commence par la Terre de Labrador, fait connoître les plantes, les métaux & les animaux qui s'y trouvent, ses habitans sont nommés *Eskimaux*, mot qui signifie *mangeurs*

mangeurs de viande crue. Ces Peuples ont une barbe assez épaisse, ce qui est extraordinaire parmi les Indiens Occidentaux qui n'en ont point. Ils sont trompeurs & voleurs, hardis lorsqu'on leur marque de la douceur, attachés à leurs usages : ils préférent leur Pays à tout autre. Comme il y a beaucoup de neige dans ce Pays & qu'elle peut nuire à la vue, ils ont imaginé de mettre sur chacun de leurs yeux un petit morceau de bois qui a une fente fort étroite de la longueur de l'œil, il augmente la force de la vue, & ils y sont si accoutumés que lorsqu'ils veulent regarder quelque objet éloigné, ils s'en servent comme nous faisons de nos télescopes.

Chez ces Peuples lorsqu'un homme est arrivé à une extrême vieillesse, il prie ses enfans de l'étrangler, & ceux-ci persuadés que c'est un devoir indispensable, ne manquent jamais de s'en acquitter. Plus on approche du Nord, plus on trouve que les hommes sont petits; il en est de même des animaux, des arbres & des plantes. Les plus gros arbres de ce Pays ne seroient ici que des arbustes.

Du Pays des Eskimaux l'Auteur passe à la nouvelle France, fait connoître les différens Peuples qui l'habitent, leurs mœurs & leurs usages. On sent aisément que nous ne pouvons nous arrêter sur tous ces différens objets, connus par une quantité d'autres Ouvrages dont celui-ci n'est qu'un extrait. Un grand défaut du gouvernement de ces Peuples est de n'avoir jamais eu de Justice criminelle. Il est vrai qu'ils ne connoissent point l'intérêt & que les crimes y sont rares. Ils ont une superstition incroyable pour tout ce qui regarde les songes, & chacun a sa manière de les expliquer. On sçait jusqu'à quel point ces Peuples poussent l'inhumanité à l'égard des prisonniers de guerre, ils leur font souffrir les tourmens les plus cruels & les plus barbares, & ceux-ci les endurent avec le plus grand courage.

Après avoir parlé de toutes les productions de ce Pays, l'Auteur entre dans les mêmes détails pour la Nouvelle Angleterre, qui comprend tout ce que les Anglois possédent dans cette partie de l'Amérique. Les côtes & l'intérieur du Pays, dit-il, à plus de cent milles de la mer sont également peuplés; tout est défriché, cultivé & fertile. L'assemblage des différens Peuples qui composent les Colonies Angloises rend leurs habitations si peuplées qu'elles forment un véritable Royaume. Mais les Peuples n'y sont sujets au Prince qu'autant que ses Loix leur plaisent. Un Gouverneur n'y est regardé que comme un Concitoyen qui est chargé de la sûreté commune & du bien public. Ils se taxent eux-mêmes pour son entretien & pour celui des Juges, & ne sont sujets à aucune espèce d'impôt. Ils ne souffrent ni places fortes ni garnisons. C'est une espèce de République qui suit en partie les Loix de l'Angleterre. La monnoie courante n'est

pas de métal, mais de papier qui a la forme de la monnoie. Chaque pièce est composée de deux feuilles rondes colées l'une sur l'autre & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toute valeur, & c'est avec ces espèces qu'on fait tout le Commerce intérieur. Comme le papier s'use & se salit, chaque Province à son Hôtel des Monnoies où l'on prépare les pièces. Outre cet Hôtel Général il y a des maisons particulières où l'on porte les pièces usées & trop sales. Il faut à cet égard beaucoup de bonne foi, & il n'y a pas d'exemple qu'on en ait jamais manqué. Les Négocians d'Europe reçoivent en payement cette monnoie, en achetent ensuite des Marchandises qu'ils font vendre ailleurs par leurs Correspondans & dont ils tirent de l'or & de l'argent.

Dans le vingtième Volume ou le second de ceux que nous annonçons, l'Auteur traite des possessions Espagnoles, c'est-à-dire de l'ancien & du nouveau Mexique, du nouveau Léon, de la nouvelle Navarre & de la Californie. Il doit encore publier deux Volumes, dans lesquels il achevera l'Histoire des Peuples de l'Amérique & celle des Etablissemens faits par les Européens dans ce Pays. Nous ne le suivrons pas dans tous ces détails; nous nous arrêterons seulement sur quelques objets.

Les anciennes histoires des Mexicains annoncent un Déluge qui fit périr tous les hommes & les animaux, à l'exception d'un homme & d'une femme qui se sauvèrent dans une barque, & qui eurent une quantité prodigieuse d'enfans qui étoient tous muets en venant au monde. Une colombe qui vint se percher sur un arbre fort haut, leur donna la faculté de parler. Il s'en trouva plusieurs qui n'entendoient point le langage des autres, ce qui les obligea de se séparer. Quinze Chefs de famille qui eurent le bonheur de parler la même Langue s'unirent & allèrent chercher de nouvelles habitations. Ils errèrent pendant 104 ans & arrivèrent enfin au bord d'un Lac où ils fondèrent la Ville de Mexico. Cet évenement arriva suivant une espèce de Manuscrit hiéroglyphique rapporté par Carreri dans une année que les Mexicains nommoient Omeccegli que l'on fait répondre à l'an 1325 de la création du monde, mais cette époque ne peut être que très-incertaine, d'autant plus que d'autres ne fixent cet évenement qu'à l'an 900 de Jesus-Christ. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les mœurs & usages de ces Peuples ni sur les productions du Pays. Nous avons déjà dit que cet Ouvrage n'étoit qu'un extrait des meilleures Relations; mais cet extrait est très-intéressant & propre à piquer la curiosité du Public.

LE MESSIE, POÈME EN DIX CHANTS; *traduit de l'Allemand de M. Klopstock.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, de Monseigneur le Comte de Provence, rue Saint Severin. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. l'un de 299 pages & les Préliminaires 11. l'autre de 258.

Les Allemands mettent dit-on, le Poëme du Messie au-dessus de l'Iliade. M. Bodiner, bon Poëte lui-même & un des Critiques les plus éclairés de l'Allemagne, insinue que Milton pourroit périr, mais que le Poëme du Messie survivroit aux ruines du Monde. Il nous semble pourtant qu'on ne peut s'empêcher de regarder Milton comme le modèle de M. Klopstock, qui a la vérité l'imite avec noblesse & avec liberté, mais qui l'imite enfin, & peut-être un peu trop. Nous croyons du moins qu'un Lecteur François trouvera dans ce Poëme trop d'Anges & de Démons, & une intervention continuelle & monotone de ces Puissances, soit Célestes, soit Infernales. En tout il y a un trop grand nombre de personnages; leur multitude amène la confusion & trouble l'intérêt sans répandre de variété; il y a même une répétition fatiguante, de sentimens, de discours, de situations; un mêlange des Anges avec les hommes, où la supériorité de la Nature Angélique n'est pas assez marquée. M. Klopstock a voulu, comme Milton, distinguer les caractères des Démons qu'il emploie, mais il s'en faut bien que ces divers caractères soient prononcés comme dans Milton. Jamais on n'oubliera les traits qui dans Milton, distinguent Satan, Beelzebuth, Moloch, Mammone. Dans M. Klopstock, Satan, Adrameleck, Abbadona, n'en sont que de foibles copies. Ce dernier fait d'ailleurs une sorte de peine, qui tourne au désavantage du Héros du Poëme. Il inspire un faux intérêt; il a moins péché que les autres Anges rébelles, il s'est laissé engager par foiblesse dans la révolte, il se répent, il aime le Messie, il le cherche, on espère toujours qu'il trouvera grace, il en paroît digne, & l'on finit par ignorer son sort; on ignore de même celui de la plûpart des personnages qu'on a vû paroître, c'est un inconvénient qui naît de leur multitude; presque tous ces personnages sont épisodiques, ce n'est pas une raison suffisante pour qu'on les perde de vûe. Virgile nous instruit du sort de Didon, de celui de Nisus & d'Euryale, &c. Il y a dans le Poëme du Messie des Episodes très-convenables & qui semblent promettre de l'intérêt, mais l'Auteur ne les suit point, ses personnages ne font que passer, on ne les revoit plus. Tel est, par exemple, au quatrième chant l'amour du

fils de la veuve de Naïm & de la fille de Jaïre, l'un & l'autre ressuscités par le Messie. Le choix de ces deux personnages est heureux. De la manière dont l'Episode débute, on croit qu'il aura quelque influence sur le Poëme, on se livre à l'intérêt qu'inspirent la tendresse mutuelle de ces deux amans vertueux & leur reconnoissance pour le Messie; on est étonné dans la suite de ne les plus revoir.

Au second Chant le Messie délivre un homme dont Satan s'étoit emparé; c'est le fameux Démoniaque, qui habitoit parmi les tombeaux. Cet Episode s'annonce avec beaucoup d'intérêt.

« Samma étoit étendu, sans mou- » vement, auprès du tombeau de » Bennoni, le plus jeune de ses » fils, qu'il avoit tant aimé... Cet » enfant dont la perte coûtoit tant » de larmes, instruit que son Père, » égaré par Satan, erroit en furieux » parmi les tombeaux, avoit, à » force d'instances, obtenu de sa » Mère, qu'elle voulût bien l'y » conduire. A peine avoit-il ap- » perçu son déplorable Père, que, » s'arrachant des bras de sa Mère » éperdue, il s'élança vers lui, en » s'écriant : *Embrassez-moi, mon* » *Père.* En disant ces mots, il se » jette à son cou, & lui serre ten- » drement la main, qu'il presse » contre son sein. Le Père l'em- » brasse en frémissant; & dans l'ins- » tant où cette Créature innocente » le serroit dans ses bras, & lui » soutioit avec tous les charmes de » son âge, le malheureux Satan le » saisit, dans un accès de sa rage; » & le brise contre un Rocher. Sa » cervelle se disperse sur les pier- » res teintes de son sang, & son » ame s'envole comme un souffle » léger »....

Le Messie arrive, il délivre Samma, mais il ne ressuscite point Bennoni; ce qui certainement gâte cet Episode. On sent bien que le Poëte n'a pas osé attribuer au Messie un miracle qu'il n'a pas fait; il ne falloit donc pas le mettre dans une situation, où il ne s'est pas réellement trouvé & qui exigeoit ce miracle, il ne falloit pas imaginer cette mort tragique de Bennoni, qui ne produit un grand intérêt que pour le détruire à l'instant.

M. Klopstock a senti ce défaut, & il l'a rendu plus sensible encore, en chargeant son Episode de circonstances touchantes. Un autre enfant, fils de Samma & frère de Bennoni, adresse au Messie un discours plein d'une naïveté aimable, il s'interrompt tout à-coup. « Hélas ! mon cher frère, mon » cher Bennoni, je te laisse ici dans » le tombeau !.. Tu ne viendras » plus arroser nos fleurs avec moi; » tu ne m'éveilleras plus par un bai- » ser fraternel, pour me mener » jouir de la fraîcheur des belles » matinées.... Non jamais, mon » cher Bennoni, non jamais..... » ..... Ah! Prophéte de Dieu, » le voilà étendu là sur la pous- » sière !...

D'après ce mot, qui ne s'attendroit pas à voir ressusciter Bennoni?

Le Messie se contente de dire à Jean: « Essuyez les larmes de cet enfant; » il annonce plus de vertu, & montre plus de sensibilité que la plûpart de ses Concitoyens. Ainsi » parla le Messie, & il resta seul » avec son Disciple parmi les tombeaux, & il ne ressuscita point » Bennoni ».

A la voix du Messie, Satan avoit quitté le corps de Samma, il avoit fui devant le Sauveur & s'étoit replongé aux Enfers; Là, dans une assemblée des Esprits Infernaux; on est fort étonné de l'entendre reprocher à ses Compagnons la lâcheté qu'ils ont eue de fuir à l'aspect du Messie. Rien n'explique cette contradiction de ses discours & de sa conduite, & l'on peut croire que l'Auteur n'y a pas fait assez d'attention.

L'Episode le plus animé de ce Poëme, c'est l'entrevue de la femme de Pilate avec la Mère du Messie, au moment où Pilate est prêt à prononcer l'arrêt. Mais cet Episode promet encore plus qu'il ne tient. Le zèle de Porcie, (c'est la femme de Pilate) son courage, son admiration pour le Christ, sa pitié pour Marie, le Songe qui la trouble, cette aurore de la Vérité qui luit à son esprit, font naître les plus grandes espérances. On la voit prête à s'élancer devant le Tribunal de Pilate, à prendre contre un Peuple effréné la défense du Juste, on s'attend à une scène éclatante, les transports de Porcie, la douleur de Marie, le danger du Christ, tout l'annonce & l'exige; l'Ecriture dit que la femme de Pilate envoya faire part à son mari du songe qu'elle avoit eu, & non pas qu'elle l'alla trouver elle-même, *Misit ad eum uxor ejus.* Voilà sans doute ce qui a retenu le Poëte. Mais c'est trop suivre l'Ecriture ou c'est trop s'en écarter. Cette même Ecriture, qui ne dit point que la femme de Pilate alla trouver son mari, ne lui donne pas non plus le degré d'intérêt & d'énergie qui dans le Poëme exige d'elle cette démarche, l'Ecriture ne dit pas que Marie alla enflammer par sa présence & par ses larmes ce dégré d'intérêt & d'énergie, & certainement au milieu des transports dont elles sont toutes deux agitées, les convenances Dramatiques ne permettent pas qu'au lieu de voler au secours de Jesus, elles se contentent d'envoyer une esclave dire un mot à Pilate, & qu'elles descendent tranquillement dans le Jardin pour se répandre en de longs discours sur Socrate & sur l'Elisée pendant que l'on condamne le Messie. D'ailleurs l'esclave ne revient point. Marie & Porcie trop occupées de leur conversation, ne songent plus à la réponse qu'elles attendent, & l'Episode coupé en cet endroit par d'autres récits, reste absolument imparfait.

Le répentir de S. Pierre est beau dans ce Poëme, il est digne du sujet, ses regrets sont touchans, on y reconnoît le coloris de la mort d'Abel, Poëme qui paroît avoir servi de modèle à M. Klopstock

pour les morceaux de tendresse comme Milton pour les morceaux de force & d'élévation. Il nous semble cependant que M. Klopstock n'a pas tiré tout le parti possible de ce regard si éloquent, si pénétrant que le Messie lance à Saint Pierre après en avoir été renié & des larmes que ce seul regard fait couler à l'instant. Ce regard & ces larmes ne sont pas oubliés dans le récit de S. Pierre, mais on auroit dû les mettre pour ainsi dire en action; en un mot leur faire produire un plus grand effet.

Ce répentir de S. Pierre a encore un autre défaut dans la construction du Poëme, c'est qu'il paroît une répétition de celui d'Abbadonna, qui par cette nouvelle raison nous paroît mal imaginé, quoiqu'il soit la source de grandes beautés.

L'énumération des Confesseurs & des Martyrs qu'on trouve dans le dixième & dernier Chant, forme un Episode un peu froid dans le moment où le Christ expire sur la Croix, dans ce moment où le voile du Temple doit se déchirer, les élémens se confondre, les Morts sortir de leurs tombeaux, la Nature entière s'émouvoir.

Voilà bien des défauts que nous relevons, il y en a beaucoup d'autres sans doute, mais ils sont tous couverts par l'éloquence qui soutient & anime les détails, & qui sans doute est la cause du grand succès que ce Poëme a eu en Allemagne, cette éloquence se fait sentir dans la Traduction. Nos Lecteurs en jugeront par les morceaux que nous allons citer.

Description du Jardin d'Eden, qui n'existoit plus & que le Poëte regrette.

« Ces montagnes paisibles où » les vestiges de l'Eternel étoient » encore imprimés; ces forêts que » l'arrivée du Très-haut agitoit » d'un doux frémissement; ces » vallons fortunés que la jeunesse » du Ciel se plaisoit à visiter; ces » bosquets, ces ombrages sous les» quels l'homme innocent, dans » l'yvresse de tous les sentimens » heureux, rendoit grace avec des » larmes de reconnoissance, au » Maître bienfaisant, qui l'avoit » créé immortel; tous ces enchan» temens étoient détruits ».

Portrait du Messie. Gabriel le contemple. « Il admire l'accord » heureux, le charme inexprima» ble des traits de la Divinité con» fondus avec ceux de la Nature » humaine. Le sentiment de l'a» mour tranquille; un sourire Di» vin où se peint la clémence, le » caractère de la bonté, de la dou» ceur, répandu sur son visage; » les larmes de la miséricorde in» finie; tout annonçoit l'ame du » bienfaiteur de l'humanité ».

Tableau des Athées. « Satan ap» perçoit dans l'éloignement la » troupe abjecte des Athées... L'es» prit d'indépendance & de déri» sion est peint dans tout leur air » & dans tous leurs mouvemens. » Ils ont pour Chef le terrible Gog: » on le distinguoit à l'impudence » de son maintien, à l'égarement

» de ses yeux, & à la démence qui » règne sur son front. Ces insensés » s'agitent & se tourmentent jusqu'à la fureur, pour tâcher de se » persuader que Jéhova qu'ils ont » d'abord vû dans le Ciel comme » un Père, ensuite comme un Juge, n'est qu'un vain songe.... Satan jette sur eux le regard du » mépris. Au milieu de son aveuglement, il sent toujours que » l'Eternel existe ». Ce trait est beau.

Regrets d'Abbadonna, Ange rébelle, lorsqu'il rencontre Abdiel son frère, resté fidèle à Dieu, & dont il est méconnu.

« Abdiel, mon frère, quoi ! » c'est donc pour toujours que tu » veux t'arracher à moi ? Tu veux » me laisser gémir éternellement » loin de toi dans les horreurs de » l'abandon & de la solitude ? Enfans de la lumière, versez des » larmes sur mon sort : mon frère » Abdiel ne m'aime plus ; il ne » m'aimera plus : pleurez sur moi » Bosquets enchantés, où nous nous » sommes si souvent entretenus de » Dieu & de notre tendre amitié, » cessez de vous couvrir de fleurs ; » & vous, célestes ruisseaux, sur » les bords desquels nous chantions » les louanges du Tout-Puissant, » cessez de couler : Abdiel est mort » éternellement pour moi. Sombre » demeure, séjour des tourmens » & de la nuit éternelle, Enfers, » joignez vos regrets aux miens, » & que mes cris nocturnes & lamentables retentissent dans vos » cavernes ! Abdiel mon frère, » Abdiel est mort à jamais pour moi.

Description de la Peste.

« Pendant les ténèbres de la nuit, » la Peste s'avance vers l'enceinte » des Villes plongées dans le sein » du repos : elle porte la mort autour de leurs murailles, sur ses » aîles déployées, & souffle de tous » côtés des vapeurs meurtrières. » Cependant tout est encore paisible dans les Cités : le Sage veille » encore à la pâle lueur de sa lampe : une société d'amis choisis, » rassemblés sous des berceaux de » fleurs, boit gaîment & avec » décence d'un vin non profané, » en s'entretenant sur le doux sentiment de l'Amitié, sur la Nature de l'ame, & sur sa durée » immortelle. Mais bien-tôt l'impitoyable mort va s'étendre sur » eux : le jour des calamités, le » jour des gémissemens va paroître; » ce jour sinistre, où la Fiancée, » en se frappant la poitrine, en se » tordant les mains, se précipite » en hurlant sur le cadavre de l'Epoux qui lui étoit destiné ; ce jour » où la mère inconsolable, qui » vient de voir périr tous ses enfans, maudit, dans sa rage & » son désespoir, l'instant fatal où » elle vint à la lumière, l'instant fatal où elle les conçut ; ce jour où » les Fossoyeurs, les yeux creusés » & livides, errent parmi des monceaux de morts : alors l'Ange de » la mort, avec un front obscurci, » descend du haut de l'Olympe, » couvert de nuages épais ; il s'arrête sur les tombeaux, & jette » un coup d'œil triste & morne sur

» cette vaste solitude, où règne un » silence effrayant ».

Tableaux de la Religion & du Fanatisme.

« O Religion de la Divinité! » Amie sainte du genre humain, » Fille du Ciel, Source pure & sacrée de toutes les vertus, Mère » de la Paix, don le plus précieux » que les Cieux ayent fait à la terre, » Immortelle comme ton Auteur, » belle comme tous les êtres heureux qui environnent son Thrône » auguste, douce & bienfaisante, » comme eux c'est toi qui élèves l'ame de l'homme...& voilà comme » tu existes dans l'ame des Séraphins.... Mais, glaive affreux entre les mains du Fanatique, idole teinte de sang, ordonnant la » persécution & le meurtre, fille » abominable des Enfers..... Voilà » ce que tu deviens quand des cœurs » pervers te dénaturent.... Quoi! » tant d'êtres que Dieu a animés » de son souffle, sont assez coupables & assez méchans, pour confondre un fanatisme barbare qui » les dépouille de toute humanité, » avec la Religion qui la commande! Quoi! vous êtes assez aveugles pour ne pas distinguer la » Religion de la soif du meurtre » & du carnage!

Portrait des Conquérans. « Le » Père des crimes & des calamités » suit d'un œil moqueur & satisfait le Conquérant qui vole aux » combats. C'est lui qui inspire à » ces monstres que nous nommons » héros, la cruauté réfléchie, & » étouffe en eux tout sentiment » d'humanité. Le Phantôme de la » gloire vient fasciner leurs yeux: » ils voient d'avance leurs fronts » superbes ceints du laurier des » vainqueurs, & ne mettent au » rang des hommes que ce tas d'animaux féroces qu'ils entraînent » sur leurs pas. Regardez le barbare » voler comme un lion pour donner le signal du combat. Le bruit » affreux du fer retentit délicieusément à son oreille : il entend » sans émotion les cris plaintifs des » mourans : il a oublié qu'il est né » Chrétien, ainsi que les infortunés qu'il immole ; il a oublié » qu'il est homme, & que les » foudres du jugement l'éveilleront comme le reste des Mortels.

Le morceau suivant donnera une une idée du vertueux amour du fils de la Veuve de Naïm pour la fille de Jaïre.

« Cydelie, ma chère Cydelie, » hélas! quand je te regardois comme destinée pour moi, mon ame » ardente ne bornoit pas ta possession à la durée de cette courte » vie; elle l'étendoit jusqu'à l'Eternité. Mon amour pour toi me » servoit de guide dans le chemin » de la vertu... Mon cœur docile » écoutoit avec une attention, une » crainte respectueuse la voix de » mes devoirs.... Je te regardois » comme un don sacré que l'Eternel me destinoit. Avec quel transport je le remerciois de ce bienfait! Mon ame embrasée à la vue » de tes charmes & de tes vertus, » s'élevoit sur des aîles de feu, jusqu'au sein de ce Dieu bienfaisant, » qui

» qui t'a formée si belle, qui m'a
» donné un cœur si sensible, & qui
» t'en a donné un si céleste !.....
» Mon ame ne connoît plus de bor-
» nes à sa douleur, quand elle se
» livre à la funeste pensée que tu
» ne vis pas pour elle. Je crois alors
» errer dans les ténèbres des déserts;
» je ne suis plus qu'un être isolé sur
» la terre; je me trouve seul dans
» la Nature. Je t'en conjure par
» tout ce qu'il y a de cher & de
» sacré; je t'en conjure au nom de
» l'amour, & par l'innocence & la
» beauté de ton ame; & s'il y a
» quelque chose de plus auguste &
» de plus saint, je t'en conjure par
» ton réveil de la mort, par cette
» vie immortelle, dont tu jouiras
» avec les habitans des Cieux, par
» les récompenses dont la vertu est
» couronnée, dis-moi, ma chère
» Cydelie, si ton cœur est sensible
» pour moi.

Peinture de la mort. « Mourir!...
» Cette seule idée fait frissonner....
» L'œil d'un mourant devenu in-
» sensible, se fixe stupidement; se
» brise, & ne voit plus. Le Ciel
» & la Terre rentrent pour lui dans
» une nuit profonde. Il n'entend
» plus la voix de l'homme; il n'en-
» tend plus les tendres gémissemens
» de l'amour ni de l'amitié. Sa bou-
» che s'entrouvre & reste muette:
» sa langue tremblante & glacée
» peut à peine bégayer les tristes,
» les derniers adieux. Sa poitrine
» haletante ne respire plus qu'avec
» un effort douloureux. Une sueur
» froide inonde son visage livide
» & hideux. Le mouvement de son
» cœur se ralentit... Il devient in-
» sensible... Il cesse,... l'homme est
» mort...

« L'amour, ce sentiment céleste,
» est la seule image qui soit restée
» sur cette terre, de la première
» félicité... Il n'existe que dans le
» cœur d'un petit nombre d'hom-
» mes vertueux. Hélas! il ne les
» rend heureux qu'un moment!...
» un moment... & ils meurent....
» la mort les sépare à jamais.....
» Dieu n'a pas compassion d'eux...
» il est insensible à ce sourire tou-
» chant, dont la pieuse Epouse s'ef-
» force encore d'adoucir la tristesse de
» son dernier adieu. Ces yeux mou-
» rans qui ne peuvent plus verser
» de larmes, la crainte inquiéte
» avec laquelle elle prie son Dieu
» de lui accorder une heure de plus,
» le désespoir d'un jeune Epoux
» tremblant, qui la serre entre ses
» bras, ce spectacle n'attendrit pas
» le Juge Suprême; il est sourd aux
» cris de ces Mortels que le tendre
» sentiment de l'amour avoit élevés
» à la vertu la plus sublime ».

Lorsque le Messie demande aux Satellites conduits par Judas, *Qui cherchez vous* ? & que les Satellites répondent : *Jesus le Nazaréen*. « Le Messie avec la même tran- » quillité dont il auroit dit à un » insecte de mourir, ou à la Mer » en courroux de se calmer, leur » répondit : *C'est moi*. Ces mots » firent sur eux l'effet de la foudre. Ce trait fourni en partie par Saint Jean l'Evangéliste, mais habile-

ment saisi par M. Klopstock, nous paroît aussi sublime que simple.

Le Juge de l'Univers entre dans le Palais d'Hérode. On le conduit devant le Prince. « C'est ainsi que » des cœurs pervers, livrés à l'es- » prit de vertige, citent la Provi- » dence à leur propre Tribunal, lui » prêtent les pensées de la poussière » & osent la juger.

Tandis que le Peuple soulevé par les Prêtres, préféroit Barabbas à Jesus, « on entendit tout-à-coup » s'élever dans l'éloignement un » murmure douloureux de la part » de ceux que le Sauveur avoit guéris » ou ressuscités : ils le bénissoient, » & lui donnoient le nom de Bien- » faiteur des hommes; mais les cris » furieux du Peuple étouffèrent » cette voix. Ainsi les gémissemens » d'un enfant égaré dans une forêt, » sont dissipés par le bruit de l'o- » rage ; ainsi les actions du Sage » obscur disparoissent devant les » actions bruyantes des Grands de » la Terre ».

Ce mouvement des partisans du Messie est intéressant, & cette dernière comparaison est très-Philosophique. Les divers morceaux que nous venons de citer prouvent que M. Klopstock est un grand Peintre dans tous les genres. Tantôt il peint avec fierté d'un seul trait, tantôt il déploie avec majesté un tableau plus étendu, tantôt il rapproche avec goût des tableaux contrastans. Si ce goût n'a pas présidé à toutes les parties de l'Ouvrage, à toutes les fictions du Poëte, le génie les anime par-tout de son feu, l'Auteur de la Tragédie d'Adam & du Poëme du Messie sera toujours compté parmi ce petit nombre d'Ecrivains dont toutes les Nations s'occupent, & parmi lesquels il n'y a point de rangs marqués.

L'Avertissement qu'on lit à la tête de cette Traduction, ne nous apprend point quel est le nom du Traducteur. Quel qu'il soit, il a des droits à la reconnoissance du Public. M. d'Antelmy, qui avoit entrepris une Traduction de ce Poëme, dont il a même inséré des fragmens dans notre Journal, a été détourné de ce travail par d'autres occupations; il avoit trouvé dans M. Junker, Professeur de Langue Allemande des secours que le nouveau Traducteur se félicite aussi d'y avoir trouvés.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorency, par M. COTTE, Prêtre de l'Oratoire, pendant le mois de Juillet 1771.

LES dix premiers jours de ce mois furent assez frais, mais l'air s'échauffa le 11, & la chaleur dura jusqu'à la fin du mois. Il fit très-chaud les 15, 16, 17 & 18; ce mois en général peut passer pour chaud & sec. La vigne faisoit des merveilles. On remarqua dans nos environs que le verjus étoit attaqué par une espèce de vers qu'on appelle *Gribouri*, on commença à couper les Seigles le 24, il y avoit très-peu d'ergots. J'ai remarqué que les seigles n'étoient guères attaqués de cette maladie que dans les années humides. Le *vent dominant* a été l'Ouest & le Nord-Ouest. *Plus grand degré de chaleur* $25\frac{7}{8}$ degrés le 16 à 2 heures du soir, le vent étant Est, & le Ciel beau fixe. *Moindre degré de chaleur* $8\frac{1}{8}$ degrés le 30 à $4\frac{1}{2}$ heures du matin, le vent étant Nord Ouest & le Ciel beau.

Plus grande élévation du mercure 27 pouces 11 lig. le 14 le vent étant Nord Ouest & le Ciel beau fixe. *Moindre élevation* 27 pouces 5 lig. le 19 le vent étant Ouest avec pluie & vent. *Somme des élevations du mercure* $\frac{858}{31}$ pouces = 27 pouces 8 lignes, *élevation moyenne.*

Le mercure s'est toujours soutenu assez haut. Il descendit lentement pendant les jours de grande chaleur, & remonta ensuite très-promptement : le 30 & le 31 il descendit beaucoup, & il y eut le 31 une espèce d'ouragan à une heure après midi.

Il est tombé de la pluye les 1, 2, 3, 6, 7, 9, 12, 19, 20, 21, 22, 28, & 31, elle a fourni $11\frac{1}{4}$ lignes d'eau, l'évaporation a été de 54 lignes.

L'aiguille aimantée a varié les 3, 8, 14, 17 & 24; elle a décliné en s'approchant du Nord depuis 20° jusqu'à 19° 50.

Nous n'avons point entendu le tonnerre pendant tout ce mois; le Conducteur Electrique n'a donné aucun signe d'Electricité. J'ai essayé de faire communiquer le Conducteur de l'Electricité artificielle avec celui de l'Electricité naturelle, & quoique celui-ci ne donnât auparavant aucun signe d'Electricité, cette seule communication changea les effets ordinaires de l'Electricité artificielle, car lorsque j'eus mis le globe en mouvement, je remarquai que toutes les étincelles que je tirois de l'un ou l'autre conducteur, étoient accompagnées de commotion; on sçait que c'est le caractère des étincelles que fournit l'Electricité naturelle, & que ce n'est qu'au moyen de l'Expérience de Leyde qu'on peut obtenir ces commotions dans l'Electricité artificielle.

Le 17 à $10^h\frac{1}{2}$ du soir, on vit

ce Phénomène qui a effrayé tant de personnes & qui s'est fait appercevoir à plus de 70 lieues loin de Paris dans le même moment. Ce Phénomène avoit tous les caractères des globes de feu, & il est étonnant qu'on ait pû l'attribuer, soit à une expérience d'Electricité naturelle, soit à une explosion violente de quelque machine de guerre. Il suffisoit d'ouvrir l'histoire de l'Académie, pour voir la parfaite conformité de ce Phénomène avec ceux qui y sont décrits sous le nom *de globes de feu* (Voyez l'Histoire de l'Académie pour les années 1705. pag. 34 — 1717. pag. 8. — 1740. pag. 3 — 1751. pag. 37. — 1753. page 73. — 1756. page 23. — 1757. page 24. — 1761. page 28). Je n'ai rien à ajouter à la description qu'en a donnée la Gazette de France (N°. 59). Il auroit été intéressant de consulter dans ce moment le Conducteur Electrique, mais malheureusement j'étois endormi alors, je n'ai pas observé ce Phénomène. Une personne digne de foi m'a assûré qu'elle avoit vû pendant le tems que dura ce Phénoméne, l'aiguille d'un Baromètre à cadran parcourir la moitié de sa circonférence, & revenir ensuite au point d'où elle étoit partie; on ne sera pas surpris de cela, si l'on se rappelle que les meubles furent agités dans les appartemens. Il s'écoula ici plus de trois minutes entre le moment où l'on vit la lumière & celui où on entendit le coup ou l'explosion du globe; il falloit donc qu'il eût au moins quinze lieues d'élevation perpendiculaire. Cette grande hauteur est cause qu'il a été vû en même tems dans un espace de soixante dix lieues. Je remarquerai finissant cet article qu'il avoit fait très-chaud le jour où ce Phénomène parut & que l'aiguille aimantée avoit décliné de dix minutes, vers le Nord dans cette même journée,

Nous n'avons point eu de maladies régnantes pendant ce mois.

De Montmorenci, le 1 *d'Août* 1771.

HISTOIRE NATURELLE DE PLINE, *traduite en François avec le texte Latin rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites, accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte, & d'observations sur les connoissances des Anciens, comparées avec les découvertes des Modernes.* Tome I & II. A Paris, chez la Veuve Desaint, Libraire, rue du Foin 1771. Le premier Volume de 688 pages; le second de 883.

Il n'y a point d'Auteur Latin aussi difficile à traduire & à commenter que Pline le Naturaliste, parce qu'il a parlé de tout, & que pour le bien entendre il faudroit posséder toutes les con-

noiſſances que lui-même ne poſſédoit peut-être qu'imparfaitement; auſſi n'avons-nous de Traduction Françoiſe que celle de Dupinet, qui, quoiqu' eſtimable ſur-tout pour le tems où elle a été faite, eſt remplie de fautes & de contreſens; cependant il y a peu d'Auteurs qui méritent plus d'être traduits dans toutes les Langues; il a même cet avantage que plus les Sciences auront fait de progrès, moins on fera de fautes dans une ſemblable Traduction; c'eſt ce qui fit déſirer à M. de Maleſherbes dans le tems qu'il étoit à la tête de la Librairie, de mettre à profit le ſecours des deux Académies dont il étoit honoraire pour former une Traduction nouvelle & de nouveaux Commentaires; M. Bouguer, M. Guettard, M. de la Nauze, M. Jault, M. de Querlon commencèrent à s'en occuper, mais l'Ouvrage étoit peu avancé, lorſque M. Poinſinet de Sivry s'eſt chargé de le continuer & de l'achever, en raſſemblant de tout côté des ſecours qu'il ſe fait une gloire d'avouer. Il s'agiſſoit d'abord d'établir un texte uniforme & conſtant, dans un Ouvrage qui dès le 4e ſiècle étoit déja défiguré par l'ignorance des Copiſtes, au rapport de Symmaque & qui s'étoit encore alteré d'âge en âge, il falloit rapprocher le nombre infini de variantes de toutes les Editions & de tous les Manuſcrits; le Père Hardouin avoit déjà conféré, ſoit par lui-même, ſoit par ſes Correſpondans 20 Manuſcrits & 21 Editions de Pline, mais ſa hardieſſe à corriger le texte de Pline l'avoit fait tomber dans beaucoup de fautes qu'on lui a reprochées. M. le Comte Rezzonico dans ſes *Diſquiſitiones Plinianæ* dont nous avons rendu compte avoit recueilli les variantes de cent autres Manuſcrits, & l'on s'en eſt ſervi dans la nouvelle Edition.

L'Ouvrage commence par la vie de Pline attribuée à Suétone, en Latin & en François, & celle qui eſt d'un Auteur anonyme, enſuite viennent les témoignages des Anciens au ſujet de cet Auteur, parmi leſquels on trouve les Lettres de Pline le jeune où eſt racontée la mort glorieuſe de notre Naturaliſte aux pieds du Véſuve; la Préface écrite à l'Empereur Veſpaſien en forme de Lettre familière; on y voit que l'Auteur aſpiroit à ce genre d'Ouvrages appellés par les Grecs Encyclopédies, mais qui étoient ignorés à Rome, ou dont on n'avoit que peu d'idée; ce plan eſt en effet rempli dans le Livre de Pline qui eſt une eſpèce d'Encyclopédie.

On le voit d'abord par une Table des 36 Livres de Pline & de tous les Chapitres qu'ils contiennent, formant 1300 objets différents, faits, hiſtoires, obſervations; cette Table paroît avoir été ajoutée à l'Ouvrage de Pline; elle eſt ſuivie d'une Table alphabétique & raiſonnée de tous les Auteurs cités, ſoit dans cette Table, ſoit dans le reſte de l'Ouvrage. Ces Prélimi-

naires occupent deux cent soixante-dix-neuf pages.

Le reste du premier Volume ne renferme plus que le second Livre de Pline, où il est question principalement d'Astronomie ; indépendamment des notes qui sont au bas de chaque page, on trouve à la fin la suite des remarques de M. Bouguer auxquelles M. de la Lande en a ajouté quelques-unes sur les distances du Soleil & de la Lune, sur le flux & le reflux de la mer, & sur la grandeur de la terre. M. de la Lande pense que l'on doit conclure le degré de 66283 toises par le texte de Pline, au lieu de 56824 que l'on trouve effectivement aujourd'hui, pour une pareille latitude ; il refute le sentiment de ceux qui ont crû que les Anciens avoient une idée très-exacte de la grandeur de la terre en adoptant la mesure de 500 stades au degré : cette mesure étoit la moins authentique & celle dont l'exactitude étoit la moins vraisemblable de toutes ; pour la trouver exacte, il faut supposer que Ptolomée se servoit du stade Egyptien, ce qui paroît contraire au passage de Pline, & l'exactitude qu'on trouve dans cette supposition n'est encore que la compensation fortuite de deux erreurs grossières.

On trouve encore à la fin de ce Volume des notes fort intéressantes de M. Guettard sur le second Livre de Pline. Par exemple Pline dit que le Pouliot desséché & suspendu dans un endroit fermé fleurit le premier jour d'hyver ; M. Guettard observe que cela est faux en tout point ; il raconte en Naturaliste habile tous les faits qui peuvent avoir quelque rapport à celui-là. Pline dit que la plante appellée Heliotrope regarde toujours le Soleil quand il tourne à son coucher & qu'elle le suit dans toute sa course, lors-même que le Ciel est couvert de nuages. M. Guettard reduit cette observation à sa juste valeur, si l'on voit un grand nombre de ces fleurs se tourner successivement vers le Soleil, il y en a peut-être autant qui ne le font pas, & cela n'arrive pas, comme le dit Pline, quelque tems qu'il fasse.

Pline assûre que la fourmi cesse de travailler lorsque la Lune ne paroît point. M. Guettard observe que la Lune n'a aucun rapport avec l'inaction des fourmis, c'est l'hiver seul qui les engourdit à l'occasion des pluyes extraordinaires de lait, de sang, de chair, de fer, de laine, de tuile cuite.

M. Guettard rapporte beaucoup de faits singuliers & bien averés sur des pluyes rouges, & des pluyes d'insectes ou de graines, mais il rejette décidément toutes les autres.

Aristote au rapport de Pline pensoit que les animaux ne meurent que dans le tems du reflux de la mer ; M. des Landes vérifia à Brest en 1727 & 1728 qu'il en mouroit autant de flot que de Jusan.

Ce peu de traits suffit pour faire

voir combien l'Ouvrage de Pline avoit besoin d'être commenté par des Physiciens exempts de préjugés & capables de dissiper les traces de la crédulité & de l'erreur, qui étoient bien pardonnables aux anciens Romains dans ces matières-là.

Le second Volume que M. Poinsinet publie aujourd'hui contient les quatres Livres suivans de Pline, c'est-à-dire toute sa Géographie, c'est donc un Traité de l'ancienne Géographie comparée partout à la Géographie Moderne, au moyen d'un grand nombre de notes qui sont au bas des pages, où les noms anciens sont traduits par les noms Modernes que les plus célébres Géographes y ont appliqués; le Traducteur a souvent suivi le P. Hardouin, mais il l'a quelquefois combattu, par exemple sur les Isles Cassiterides que le P. Hardouin croyoit n'exister pas d'après le texte même de Pline, quoique ses expressions signifient toute autre chose. Il cite souvent M. d'Anville notre plus célébre Géographe, surtout en matière d'érudition.

L'éditeur a occasion d'observer quelquefois que les Anciens en sçavoient plus que nous sur certaines parties de la Géographie, par exemple sur le cours de l'Indus & des Peuples qui l'habitent, on ne trouve sur nos Cartes modernes que trois Villes dans une étendue où Pline place dix-huit Peuples par autant de noms collectifs qu'il dit supposer des subdivisions particulières, dont les unes comprennent jusqu'à douze Nations qu'il ne nomme point. Le 21 Chapitre du Livre VI commence dans cette Edition deux lignes plus haut que dans les autres; c'est-à dire qu'ordinairement on commence un Chapitre par la suite obligée d'une phrase non finie, preuve que la division du texte par Chapitres n'est point de Pline même, & que par conséquent tout le premier Livre qui n'est que la récapitulation de ces divisions particulières est un Livre supposé.

La fin de ce sixième Livre contient la division de la Terre par climats; cette partie est totalement destituée de notes; cependant il eût été convenable de présenter au moins les latitudes de ces divers parallèles en degrés, pour donner une idée des ombres équinoxiales dont Pline fait usage. On trouve au contraire à la page 875 une définition des parallèles terrestres, qui n'est ni exacte ni d'accord avec le texte de Pline, puisque cet Auteur ne fait point ses climats égaux, & ne les régle point sur une augmentation d'un quart d'heure dans la durée du plus long jour de l'année.

ESSAIS DE PRINCIPES D'UNE MORALE MILITAIRE; *& autres objets par M. de Zimmerman, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses du Roi.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à Saint Joseph. 1769. *in*-12. 316 pages. Prix 1 liv. 16 sols broché.

Cette Morale est adressée par un Militaire à un Militaire; mais à quelques articles près, qui concernent particuliérement cet état, elle peut être la morale de tous les honnêtes gens. L'Ouvrage est en Dialogues, l'Auteur suppose un Oncle qui instruit son neveu. Le Chapitre premier n'est qu'une Introduction qui annonce le plan du Livre; le Chapitre second traite des devoirs & des vertus du Militaire. On y trouve une espèce de Catéchisme à l'usage des soldats dans la forme ordinaire de demandes & de réponses. La première demande de ce Catéchisme, c'est: *Qu'est-ce qu'un Soldat?* Réponse. « C'est un Sujet qui s'est engagé » volontairement à son Souverain » pour le servir dans ses armées, » lui & la Patrie, contre les enne- » mis de l'Etat ou de ses Alliés. Le reste des devoirs du Soldat est exposé de la même manière. Le Chapitre troisième est intitulé: *Des devoirs envers les autres hommes*, & l'on y traite aussi des devoirs de l'homme envers lui-même; le Chapitre 4e expose les devoirs délicats du Courtisan. Le cinquième est intitulé: *Des Femmes*, article important dans la morale du Militaire; le Chapitre sixième traite de la Religion, principe & objet de toute morale.

Un Dialogue entre deux Caporaux termine l'Ouvrage par des vues qui tendent à former le Soldat, à le rendre plus utile & plus heureux. On a placé à la fin du Volume des Chansons, des Marches, des Hymnes guerrières, dont quelques-unes sont notées. L'Ouvrage est écrit avec une simplicité naïve à travers laquelle on voit percer de l'esprit & de la raison. L'Auteur se permet souvent de rire dans son grave sujet. Voici la manière dont il représente la Toilette des Coquettes dans le Chapitre des femmes.

« A quoi s'occupent-elles? A » décomposer ces touchans & mo- » destes appas qu'elles tenoient du » Ciel, & qu'elles ne veulent te- » nir que du rafinement de l'art.... » Une armée est plutôt mise en ba- » taille, que les parfums & les po- » mades n'ont trouvé leur place, » ainsi que les essences, les grands » & petits miroirs, les peignes de » toute espèce, les fleurs, les ru- » bans, les poudres de toutes cou- » leurs, dont les odeurs violentes » sont la source de leurs vapeurs, » de

» de leurs caprices & de leurs mau-
» vaises humeurs. Ces grands pré-
» paratifs faits, Madame entre dans
» son cabinet de toilette avec gra-
» vité, & commence le grand œu-
» vre du jour. Le miroir, cet ora-
» cle vrai, est consulté sur le champ.
» La Santé & la Beauté tremblent
» à son approche; s'il montre quel-
» que altération, il fait appréhen-
» der avec raison le désastre géné-
» ral d'un composé charmant. Aussi-
» tôt qu'une longue & belle che-
» velure, ce superbe ornement des
» femmes a changé sa forme ma-
» jestueuse & sa couleur aimable,
» & que les tourbillons de pous-
» sière qui ont obscurci l'apparte-
» ment sont dissipés, pour que tout
» soit d'accord, vous la voyez don-
» ner toute son attention à placer
» symétriquement des fleurs, qui
» sont aussi fausses que le sont de-
» venus ses beaux cheveux & que
» va le devenir son teint.... L'hu-
» meur commence en plaçant l'ai-
» grette, on la leve, on la repose
» dix fois sans avoir le bonheur de
» trouver le point critique? Au-
» jourd'hui c'est la situation verti-
» cale qui plaît, c'est demain l'ho-
» risontale. Cette grande difficulté
» applanie, on choisit le numéro
» du rouge qui est analogue au
» teint du jour, la quantité des cou
» ches est relative aux circonstan-
» ces : une simple ébauche suffit au
» demi jour, on la charge pour la
» promenade, on se barbouille pour
» les Spectacles....... Rien ne cor-
» rompt si promptement ce sexe,
» ajoute l'Auteur, que l'adulation.
» La Reine Stratonice n'avoit plus
» sur la tête que quelques cheveux,
» & elle en étoit si curieuse, qu'elle
» donna six cent écus à un Poëte qui
» les avoit célébrés, en les compa-
» rant à des violettes. Ainsi cette
» Reine paya bien cher une louan-
» ge absurde qui la rendit cent fois
» plus ridicule que sa tête chauve ».

Parmi les Chansons Militaires qu'on trouve à la fin de ce Livre, nous citerons la Marche suivante, elle suffira pour donner une idée des autres?

Braves Soldats, fils chéris de Bellonne,
Quand vous marchez fiérement au combat,
Que le canon sur vous éclate & tonne,
Rien ne vous trouble & rien ne vous abbat;
Un brave Helvétien, quand il marche à la gloire,
Cherche un noble trépas, ou cherche la victoire.

C'est pour nous, fiers Guerriers, le plus glorieux sort
De vaincre l'ennemi malgré tout son effort.
Notre aspect seul le trouble,
Sa frayeur en redouble,
Ses bataillons flottans redoutent notre abord;
Marchons, chargeons, portons dans tous leurs rangs la mort.

TRAITÉ DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE où l'on examine tout ce qui regarde la Jurisdiction en général ; la compétence, les fonctions, devoirs, rangs, séances & prérogatives des Officiers de Judicature, & principalement des Présidiaux, Bailliages, Sénéchaussées, Prevôtés & autres Justices ordinaires, tant Royales que Subalternes ; ainsi que ce qui concerne les Greffiers, Notaires, Avocats, Procureurs, Huissiers, & autres personnes employées pour l'exercice de la Justice. Par M. Jousse, Conseiller au Présidial d'Orléans. A Paris, chez de Bure Père, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, 2 Volumes *in* 4°. de plus de 700 pages chacun.

Il a paru depuis long-tems peu d'Ouvrages aussi utiles que celui dont nous nous proposons de mettre l'idée & le plan sous les yeux de nos Lecteurs ; aussi M. Jousse qui l'a composé est-il un des plus laborieux & des plus méthodiques Auteurs que nous ayons eu sur cette matière depuis un grand nombre d'années. Il joint à une étude continuelle & éclairée l'expérience précieuse que le long exercice des fonctions de sa charge dans un Siège important l'a mis à portée d'acquérir du bien & du mal qu'on peut faire dans les importantes & difficiles fonctions d'instruire & de juger les contestations entre les hommes. Nous ne craignons donc point de dire avec lui, que l'Ouvrage qu'il donne aujourd'hui au Public est un de ceux qui intéressent le plus les personnes destinées au barreau & sur-tout à la Magistrature, puisqu'il renferme en détail non-seulement les fonctions, droits & devoirs des Officiers de Judicature, mais encore ceux des Avocats, Greffiers, Notaires, Procureurs & autres Ministres de la Justice.

C'est sur tout pour la Province que ce Livre, si l'on peut se flatter que les Ministres subalternes de la Justice veuillent s'en occuper, qu'il sera de la plus grande utilité ; car c'est-là communément que, soit faute de secours de ce genre, soit par la négligence de ces Officiers, soit enfin par le mélange d'occupations méchaniques qu'ils font avec celles de leur Ministère ; on ne voit que trop souvent de ces Ministres ignorer absolument leurs devoirs les plus essentiels & les plus communs ou les négliger pour des occupations serviles, qui en les détournant les avilissent aux yeux de ceux qui sont obligés de recourir à eux, & qui au lieu de rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions un secours contre les injustices dont ils peuvent avoir à se plaindre, ne trouvent souvent qu'un aggravement à leurs maux.

On trouve dans plusieurs Ouvrages différens des notions éparses sur presque tous les différens points que notre Auteur a traités ; mais outre que beaucoup de gens ignorent où les aller chercher & qu'une infinité d'autres en sont détournés par une paresse qui devient malheureusement trop commune, personne n'ayant encore rien donné de suivi sur cette matière, M. Jousse a rendu le plus grand service au Public en lui donnant un Traité aussi complet & dans lequel il nous paroît n'avoir rien obmis, malgré la multiplicité des objets & les différens rapports qu'ils ont les uns avec les autres.

Il est aisé de sentir d'après cela, combien il seroit difficile de donner l'extrait d'un si grand Ouvrage ; l'enchaînement & la méthode que l'Auteur a mis dans les différentes matières en forment un tout si nécessaire à embrasser qu'on ne pourroit, sans lui faire tort en désassembler les parties. On se contentera donc par cette raison de donner l'idée la plus exacte du plan de l'Auteur & de l'ordre qu'il a suivi dans l'exécution.

Il nous l'apprend lui-même dans une Préface de 24 pages écrite du style le plus sage, le plus clair & le plus modeste. Il y traite des abus qui regnent dans l'administration de la Justice & de la manière d'y remédier. Quant aux abus qui pourroit les nombrer ? Les passions des hommes, leur ambition ou leur avarice en feront toujours naître de nouveaux & bien loin que l'on puisse se flatter de l'heureuse espérance de les détruire tous, on est dans la triste nécessité de convenir que le plus heureux de tous les Gouvernemens est celui où on rencontre le moins d'abus. Notre Auteur en parcourt un grand nombre ; sans doute, il a voulu en relever les principaux & ne s'est pas flatté de les indiquer tous. « On ne peut » disconvenir, que la manière dont » la Justice se rend dans un grand » nombre de Tribunaux n'entraîne » après elle de grands inconvéniens. » Les différentes peines que l'on » éprouve, le tems considérable » que l'on perd, & les dépenses » prodigieuses qu'on est obligé de » faire dans la poursuite des procès, » font déplorer le malheur de ceux » qui se trouvent dans la nécessité » d'en intenter ou d'en soutenir, » & font désirer à tout bon Citoyen » que quelqu'un nous donne les » moyens d'y apporter reméde & » de réformer les différens abus qui » peuvent se trouver dans l'administration de la Justice. Pour y » remédier d'une manière convenable, continue-t-il, il faudroit » & c'est à quoi tout semble se réduire. 1°. Rendre la Justice moins » dispendieuse. 2°. La rendre plus » prompte & plus facile. 3°. En » éloigner toute faveur & préférence ».

Ces souhaits sont sans doute ceux d'un homme vertueux, mais combien chacun de ces trois points a de branches ! Quel travail ne faudroit-

il pas pour ébaucher l'Ouvrage & qu'il feroit consolant pour l'humanité de le voir accompli ?

Les principaux abus que notre Auteur remarque se reduisent à cinq. Il se plaint 1° que dans plusieurs Justices, tant Royales que Seigneuriales les Audiences ne sont pas assez fréquentes, sur-tout pour les affaires sommaires & provisoires. 2°. Que dans la plûpart des Siéges les Audiences ne commencent point à des heures fixes & précises; & dépendent le plus souvent de la volonté de celui qui préside qui quelquefois les tient ou plutôt ou plûtard, de manière qu'il y a quelquefois de l'une à l'autre une différence considérable. Il en dit autant de l'heure de la levée des Audiences, & avec beaucoup de raison. 3°. La difficulté d'avoir Audience & d'être jugé, ce qui fait languir les parties, sur-tout dans les Justices un peu étendues. Le même inconvénient & plus grand encore se rencontre dans les procès par écrit qui le plus souvent sont traînés en longueur par la négligence & le peu de soin des Rapporteurs & sur tout dans les affaires criminelles, où quelquefois on laisse languir des prisonniers des mois, des années entières. 4°. La facilité avec laquelle on se prête en plusieurs Jurisdictions à continuer une bonne partie des causes d'audience, le plus souvent sans aucunes raisons valables, & simplement sur la demande des Avocats ou des Procureurs qui en sont chargés, ce qui multiplie les *avenir*, occasionne des frais, de plaidoiries, empêche que d'autres causes ne soient jugées à leur tour, fait perdre le tems aux Juges & enfin occasionne des frais de Sentence qu'on est souvent obligé de lever & qui n'auroient pas eu lieu sans ces continuations.

Notre Auteur propose des moyens pour remédier à ces différens abus, ces moyens à la discussion desquels nous ne pouvons pas nous livrer & qu'il faut voir dans l'Ouvrage même, nous ont paru très-propres à les diminuer, mais pour les détruire une réforme générale & qui embrasseroit en grand tous les objets qui y sont relatifs, seroit peut-être plus efficace, & c'est surquoi on doit s'en rapporter avec confiance sur les soins & la tendresse du Ministère toujours attentif au bonheur des Sujets du plus aimé des Princes.

M. Jousse aussi bon Chrétien que bon Juge porte aussi ses vûes sur les Pauvres. Il desire & il prouve que l'intention du Roi, marquée dans un grand nombre de ses Loix est de leur faire remise de ses droits lorsqu'ils sont hors d'état de les payer & il voudroit qu'ils trouvassent des personnes charitables qui se chargeassent de soutenir gratuitement leurs procès dans des occasions où ils ont des droits, biens ou prétentions à réclamer & où ils ne peuvent le faire faute de moyens suffisans pour subvenir aux frais nécessaires à ce sujet. Il rapporte là-dessus un usage qui se pratique à

Lyon & qui fait honneur à l'humanité. Il y a dans cette Ville un Bureau de Charité établi pour poursuivre en son nom les procès trouvés bons & que les Parties à cause de leur pauvreté sont dans l'impuissance de poursuivre, ou qui restent indécis faute de moyens pour les faire juger. Ce même Bureau prend soin d'éclaircir les droits de ceux qui les consultent & fournit même des secours à ceux que l'indigence empêche de réclamer leurs droits. Il est composé de l'Archevêque, de deux Députés de la Cathédrale, de quatre ou cinq anciens Juges, de quelques Avocats, de de deux Députés Notables, d'un Procureur & d'un Notaire & il se tient toutes les semaines.

Ce Bureau a encore un autre avantage considérable, qui est de terminer à l'amiable toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, dès que les parties veulent s'en rapporter à lui. Il seroit à souhaiter, dit M. Jousse, qu'on imitât un exemple aussi louable dans les autres Villes du Royaume, du moins dans les Villes principales !

Il est aisé de voir par-tout ce que nous venons de rapporter de l'excellente Préface de notre Auteur, combien ses intentions sont pures, ses idées honnêtes, & ses vûes favorables au bien public, venons au plan de son Ouvrage.

Il observe que tout ce qui regarde l'administration de la Justice, relativement au but qu'il s'est proposé en écrivant son Livre peut se réduire à cinq objets.

1°. A la Jurisdiction en général & aux différens cas qui en sont l'objet par rapport à la distinction des Juges, en Royaux & en Subalternes ou Juges de Seigneurs.

2°. A ce qui regarde la compétence & les fonctions particulières des personnes établies pour instruire & juger les procès ; à ce qui doit régler cette compétence en général & à ce qui en est une suite nécessaire.

3°. Aux devoirs, fonctions, droits, rangs, séances & prérogatives des Officiers de Judicature en particulier, tels que sont les Juges, les Avocats & Procureurs du Roi & ceux des Seigneurs.

4°. A ce qui concerne l'instruction & le jugement des procès, tant d'audience, que par écrit ; les affaires d'Hôtel ; les actes de Jurisdiction volontaire ; les Epices & vacations ; les amendes ; la Police des prisons ; les assemblées des Officiers en corps ; leurs délibérations, &c.

5°. A tout ce qui regarde les autres personnes employées *subordinement* dans l'administration de la Justice (c'est sans doute subordonnement que l'Auteur a voulu mèttre).

D'après ce tableau il divise son Ouvrage en cinq parties, la première contient trois titres, dont le premier traite de la Jurisdiction en général, le second de tous les cas Royaux, tant en matière civile

que criminelle & l'on peut assûrer que ce titre est un des plus importans de l'Ouvrage, les Ordonnances n'ayant fixé qu'en gros ces cas Royaux, au moyen dequoi il s'éleve très - fréquemment des difficultés à cet égard & qu'on est très-ordinairement fort embarrassé pour distinguer si un cas est Royal où ne l'est pas, ce qui alonge les Procédures, retarde les jugemens, fait naître des disputes entre les Juges & multiplie les frais qui retombent toujours sur les parties ou sur le Domaine du Roi ou des Seigneurs. Le troisiéme traite de la nomination aux Offices en général, de la réception & de la destitution des Officiers, &c.

La seconde partie est divisée en sept titres & comprend la compétence des Tribunaux, celle des Juges, leurs devoirs, les fonctions & les droits de toutes les espèces de Juges, ceux des Seigneurs & de leurs Juges, les Gradués qu'on appelle au jugement des affaires & les fonctions, droits & devoirs des Avocats & Procureurs du Roi & de ceux des Seigneurs.

La troisiéme partie contient quatre titres, qui roulent sur les Audiences & jugemens qui s'y rendent, sur les devoirs de ceux qui président, sur les opinions & sur toutes les considérations qu'un bon Juge doit avoir dans la décision des affaires. Dans le second, on voit avec le plus grand ordre tout ce qui concerne les procès par écrit, le devoir des Rapporteurs & ce qui nous paroît de la plus grande utilité; on y trouve la manière la plus claire de bien faire l'extrait & le rapport d'un procès, point duquel depend presque toujours la décision juste d'une contestation & qui n'est que trop souvent confiée à des Secrétaires avides ou ignorans. Le troisiéme traite de l'instruction des procès, & le quatrième de ce qui se fait à l'Hôtel du Juge & tout ce qui concerne les Epices & Vacations des Juges. Les Vacances & Fêtes d'Eglise & de Palais, les Assises, les grands jours, les mercuriales, les assemblées des Compagnies, leurs délibérations, leurs cérémonies sont l'objet de la quatrième Partie qui est très - intéressante & remplie de recherches aussi utiles qu'elles sont curieuses & sçavantes.

L'Auteur s'est livré dans la cinquième Partie au détail des fonctions, devoirs, droits & priviléges des Officiers subalternes de la Justice, comme Greffiers, Notaires, Procureurs, Huissiers & Sergens, tant des Justices Royales que Seigneuriales. Ce détail, tout minutieux qu'il pourroit paroître à certaines personnes, est de la plus grande importance, parce que c'est de ces sortes d'Officiers dont on a le plus souvent besoin, & que ce sont eux par conséquent qui pourroient plus souvent abuser de leurs droits & causer un mal qui par sa fréquence deviendroit très à charge aux Sujets du Roi. Aussi l'Auteur a-t-il eu soin de donner les tableaux ou tarifs de leurs droits,

fur-tout pour les Greffiers, Huiffiers & Sergens; il a même pouffé le zèle & l'exactitude jufqu'à propofer à l'égard des Procureurs pour la taxe des dépens un nouveau projet travaillé avec beaucoup de foin & qui pourra fervir de modèle pour les Sièges où l'on voudroit dreffer de ces fortes de tarifs. Un Traité des arbitrages & compromis pour ceux qui ont la fageffe de s'épargner les frais & les longueurs de la procédure, & fait avec la plus grande clarté, termine très-avantageufement la cinquième & dernière Partie de cet Ouvrage.

On trouve encore à la tête du premier Volume, outre la Table des Titres & de Sections, deux autres Tables de la plus grande utilité & dans lefquelles il y a beaucoup à apprendre; l'une renferme la note des principaux Recueils d'Edits, Ordonnances, Déclarations du Roi & autres Réglemens enregiftrés dans les Parlemens & autres Cours Supérieures du Royaume, dont on ignore fouvent l'exiftence, ou faute de les chercher, ou parce qu'ils font épars dans plufieurs Ouvrages & ne font auffi méthodiquement indiqués nulle part qu'ils le font dans celui-ci.

La feconde Table contient une fuite Chronologique des principaux Arrêts, Edits, Déclarations du Roi & autres Réglemens touchant les fonctions, droits refpectifs & devoirs des Juges, Gens du Roi & Greffiers, tant de Juftices Royales que de celles des Seigneurs, de manière qu'au moyen de ces deux Tables, il n'eft perfonne qui ne puiffe trouver à l'inftant la Loi qui appuye ou qui décide en faveur de l'affertion que l'Auteur a mife dans les différens titres de fon Ouvrage, fur quelque objet ou fur quelque Office que ce foit; ces deux Tables font indépendantes d'une très-ample Table des matières qui termine le fecond Volume de ce précieux Traité.

Nous ferons connoître dans un fecond Extrait la manière dont M. Jouffe traite ces matières, & nous tâcherons de choifir pour cela des objets également curieux & utiles.

MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LA VILLE ET SEIGNEURIE de Poligny, avec des recherches relatives à l'Histoire du Comté de Bourgogne & de ses Anciens Souverains, & une Collection de Chartes intéressantes; Par Messire François-Felix Chevalier de Poligny, Conseiller-Maître en la Chambre & Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, & de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans. A Lons le Saunier, de l'Imprimerie de Pierre Delhorme. Avec Privilége du Roi. 2 Volume *in*-4°. Le premier de 485 pages, sans les Eclaircissemens Préliminaires qui en ont 116. & le second de 709. On en trouve des Exemplaires chez Vallat-de-la-Chapelle au Palais.

On a dit souvent qu'un bon Historien ne doit avoir ni Religion ni Patrie, & que les Histoires particulières sont presque toujours fort peu intéressantes. Si ces préjugés étoient autorisés par les Sages & les Sçavans, cet Ouvrage, dit l'Auteur, ne devroit pas voir le jour. « Je fais consister ma gloire à » avoir de la Religion, & je ne » dissimule pas que c'est par zèle » & par amour pour ma Patrie que » je me suis livré à des recherches » longues & pénibles pour décou» vrir ce qui la concerne ». Mais la première maxime ne donne point l'exclusion aux sentimens que la Religion & la Patrie inspirent; elle exige seulement que le zèle de l'Historien pour l'une ou pour l'autre ne le porte jamais à trahir ni à déguiser la vérité. La seconde a ses bornes & ses exceptions. Souvent une histoire particulière offre des faits qui n'intéressent véritablement qu'un petit nombre de Citoyens : d'autrefois aussi elle en présente d'un intérêt général. D'ailleurs pour la perfection des histoires générales, de quelle utilité ne peuvent pas être les histoires particulières ?

Les Auteurs qui ont écrit de la Franche-Comté n'ont parlé qu'en passant & rapidement de la Ville de Poligny. Gollut, faute des Mémoires qu'on lui avoit promis, ne put en faire une mention aussi étendue qu'il le désiroit. Le P. Dunod, dans son Ouvrage qui a pour titre la *Découverte de la Ville d'Antre*, a rapporté divers monumens d'antiquité qui se trouvent dans les environs de cette Ville. Un plus ample détail n'entroit pas dans son plan. M. Dunod de Charnage, dont l'Auteur étoit le Gendre, a donné une histoire abrégée de Poligny dans celle de l'Eglise & de la Ville de Besançon; mais ce n'est qu'une ébauche qu'il a laissée à M. Chevalier de Poligny le soin d'achever. Celui-ci s'est occupé

occupé depuis 20 ans à recueillir des Chartes, des Titres & d'autres matériaux épars, inconnus ou négligés, pour ériger un monument Littéraire à sa Patrie, qu'il regarde comme un centre d'où partent mille rayons de lumière propres à répandre du jour sur plusieurs points de notre histoire également intéressans & curieux.

Quatre morceaux particuliers servent comme d'introduction & de Préliminaires à l'Ouvrage. Dans le premier, l'Auteur examine quelle est l'origine du nom de Sequanois que portoient les habitans du Païs, *Secani*, *Sequani*, & même *Segones*, en Latin. Il la tire du Celtique *Seg*, moisson, qui se conserve encore dans la Langue Germanique, *Seken* signifiant un Faucheur, un Moissonneur, un homme qui se sert de la faux ou de la faucille. C'est ainsi qu'on a désigné un Peuple belliqueux par l'espèce d'arme dont il se servoit à la guerre, la faux. Telle est aussi, selon l'Auteur, l'origine du mot *Sequana*, ou *Sauconna*, ou même *Saugonna* & *Segonna* qu'on donnoit à la *Saône*. Il pense que le nom Latin *Arar* (barrière) présente la même idée que *bonna* (borne, limite) qu'on a prononcé *onna* en composition. Ainsi *Segonna* est dit pour *Segonum bonna*, la limite des Segonois; parce que cette Rivière séparoit les Séquanois des Eduens, comme la Marne, *Matrona*, étoit une borne pour les Médiomatrices, le *Rhin*, *Rhenus*, avec une terminaison masculine; *Rhetorum anus*, servoit de borne aux Rhêtes, le Rhône, *Rhodanus*, pour *Rhodiorum anus*, servoit de limite pour des Rhodiens, selon Pline. La Seine, portoit aussi le nom de *Sequana*, i. e. *Senonum Sequanorum ana* pour *ona*, parce qu'elle séparoit les Senonois des Belges. Il est vrai que *onne* signifioit en général eau, rivière, mais on y a attaché l'idée de limite, parce qu'ordinairement les rivières séparoient les différens Peuples. Ce mot termine le nom de plusieurs Villes situées sur les rives de la Saône, *Matiscone*, Mâcon, *Cabilone*, Châlons, Auxonne, Saint Jean-de-l'Onne.

M. Chevalier recherche ensuite si la division de ce Païs en quatre contrées ou cantons, qui portent les noms de Varasc, de Scoding, d'Amaous & de Port, doit être attribuée aux Rois Bourguignons. Il pense qu'elle fut l'ouvrage des Séquanois mêmes, & antérieure par conséquent à l'entrée des Bourguignons dans cette contrée. On voit que dès le tems de César, les Cités des Gaules étoient divisées en Cantons, presque toujours en guerre les uns avec les autres. Il essaye ensuite de déterminer à-peu près & les limites & les dénominations de ces quatre Contrées, & de montrer que Poligny, avec son territoire, étoit comme le centre où trois de ces Cantons aboutissoient.

Le Mémoire suivant traite des

voies Romaines dans le Comté de Bourgogne. Il est distribué en quatre articles ; les recherches de l'Auteur, dans le premier, ont pour objet la voie qu'Agrippa, gendre d'Auguste fit tirer depuis Lyon jusqu'au Rhin. Elle traversoit du Midi au Nord le Pays des Séquanois. C'est de quoi conviennent plusieurs Auteurs, mais ils ne s'accordent pas sur la direction de cette voie. Elle se distribuoit à Montluel en deux branches, dont l'une, à droite menoit au Bugey & à Genève par la Valbonne, Lanieu, Groslée & Belley. L'autre passoit à Bilignieu où elle se divisoit aussi en deux branches, dont l'une tendoit au passage du Doux vers Pontoux, l'autre s'avançoit vers Mont-Juli, passoit à Dole dans une contrée appellée la Combe de Chavannes, dans le territoire de Dompierre, à Barretaine, Village sur la montagne de Poligny, à Bévilli, traversoit la rivière de Cusance près de Vilete, celle de l'Oue près de Roche ; & par Four, Villars, S. George & Oscelle arrivoit à Besançon, où l'Auteur cesse de la suivre.

Il traite dans le second article de la voie de Milan à Strasbourg que l'Itineraire d'Antonin fait passer par Orbe, Ariarica, Besançon, Mandeure. Les Sçavans se sont partagés sur l'emplacement d'*Ariarica* que plusieurs ont fixé à Pontarlier. M. Chevalier croit que c'est la Vallée de Salins, nommée Héria dès le tems de S. Oyan, où coule une petite Rivière dont la source est à un Village appellé Pont d'Herf. Aujourd'hui cette Rivière est nommée *furieuse* par corruption des noms d'Herieuse, Urieuse, ou Arieuse.

Le troisième article a pour objet les Voies Romaines tracées dans les Cartes dites de Peutinger ou Théodosiennes, qui traversoient les Provinces Séquanoises. On en remarque trois principales. Deux se coupoient en Croix de S. André, à Besançon, l'une dirigée de l'Ouest au Nord-Est, de Châlon sur-Saône vers le Haut-Rhin, l'autre du Nord au Sud-Est, de Langres en Italie par Besançon, le Mont-Jura & Yverdun. Une troisiéme commençant en deçà d'*Abiolica*, sur la route de Besançon à Yverdon, se terminoit près d'un lieu appellé *Condate*. L'Auteur les suit séparément, & en détermine les stations. Il entre dans un détail pareil au sujet de huit autres voies qui communiquoient avec les précédentes.

De-là il passe à la description d'un monument nommé *les Chambrettes*, dans la plaine de Poligny ; & pour mieux saisir ce qu'il en dit, il est à propos d'avoir sous les yeux la planche 123 du 4e Volume des Antiquités de M. le Comte de Caylus, où est représentée la Mosaïque découverte en cet endroit. Quelques-uns ont cru appercevoir dans le dessein de ce monument une allégorie relative à l'histoire de Virginie & à l'abolition du Décemvirat ; M. Chevalier y trouve des rapports à un Gouvernement

heureux & tranquille, tel que celui de Tite-Antonin, originaire des Gaules, qui favorisa la Province Séquanoise où il avoit des Domaines.

La dernière des Pièces qui servent de préliminaires à l'Ouvrage est un discours sur l'emplacement de la Ville d'*Olinum*, & sur les fonctions du Duc qui y commandoit. Plusieurs Auteurs ont cru, après Rhenanus, que le *Castrum Olinum*, dont parle la Notice de l'Empire, étoit un lieu à une lieue & demie au-dessous de Basle, nommé *Holé*, où l'on a trouvé les ruines d'un vieux Château. Et ce qui n'a pas peu contribué à accréditer cette opinion, c'est le préjugé que les troupes commandées par le Duc à *Olinum* étoient uniquement destinées à protéger les frontières. L'Auteur s'attache à refuter cette idée. Depuis Trajan, les Ducs de Province étoient les Commandans des troupes que les Empereurs y entretenoient pour assister les Présidens ou Préfets, pour contenir les Peuples, pacifier les troubles, & exiger les Tributs, fonctions qui exigeoient leur résidence plutôt dans le centre qu'aux frontières des Provinces. A ce titre seul Poligny méritoit d'être préférée au lieu qui dans le Païs des Rauraques porte le nom de *Holé*. C'est une Ville ancienne, située dans un lieu commode & agréable, près de laquelle passoient quatre voies Romaines, & aux environs de laquelle on découvre des ruines, des médailles, & d'autres monumens de l'antiquité. Elle est abbreuvée par une petite rivière & par un ruisseau qui y naissent, dont les noms d'*Oline* & d'*Olin*, prononcés aujourd'hui par les habitans *Orine* & *Orin*, dérivent sans doute d'*Olinum*. Tel étoit, selon l'Auteur, le lieu où le Duc résidoit en tems de paix, & où les Romains avoient un Camp formé en bonne partie des Soldats des environs du Nil employés à des usages publics. Ces Soldats sont nommés *Lataviens* dans la Notice, nom emprunté, suivant M. Dunod, de *Latavum*, Ville de Phénicie. Des inscriptions, des monumens, & d'anciennes traditions attestent que ce sont des Africains qui ont coupé les montagnes & fait les chemins pavés près de Poligny.

Le corps de l'Ouvrage est divisé en trois Parties. L'Auteur a rassemblé dans la première, depuis la conquête des Gaules par César jusqu'au 18e siècle, les faits & les évenemens qui appartiennent à son sujet. La seconde est destinée à l'histoire des établissemens, soit Civils, soit Ecclésiastiques, dans la Ville de Poligny. La troisiéme offre une Notice des familles Nobles, & des hommes distingués de cette Ville. Arrêtons-nous à quelques traits.

Il débute par la description des avantages de la position de Poligny, des commodités qu'elle fournit, des choses naturelles qu'elle renferme, & par l'énumération de plusieurs monumens d'antiquité qu'offrent ses environs. Si des

Auteurs ont placé les vins de Poligny parmi ceux du premier rang en Bourgogne, M. Chevalier convient qu'aujourd'hui il y a du choix à faire. Plusieurs ont introduit de mauvais plans dans leurs vignes, pour en augmenter le produit, sans faire attention que les anciens plans étoient les plus convenables au terroir leger & pierreux du Païs, au lieu que ceux qu'on a substitués exigent une terre forte, & produisent des fruits qui arrivent rarement à une parfaite maturité. Mais le mal, qu'une bonne police devroit arrêter, n'est pas général : plusieurs Propriétaires ont eu la sagesse de se garantir de la contagion.

Dans les environs, on remarque des carrières de marbres de différente espèce, & de pierres de différente nature.

Les pétrifications y sont communes, « & rendent bien sensibles, » dit l'Auteur pag. 11, les preu- » ves du ravage des eaux & du » changement qu'elles ont apporté » à la surface du globe, dans le » tems du Déluge. Pour des yeux » attentifs, l'inspection de la val- » lée de Poligny, & du rocher de » Grimon ajoûte beaucoup aux » preuves naturelles de cet évene- » ment, puisque la vallée offre à » la vûe des pièces de rocher, qui » font saillie vis-à-vis des enfon- » cemens qui se voient dans la » montagne opposée, & que le » rocher sur lequel étoit le Châ- » teau de Grimon, paroît évidem- » ment être une masse écroulée, » détachée de la montagne voisine, » à laquelle il tient encore, & a » laissé une brêche ». Cette particularité n'annonceroit elle pas plutôt l'effet d'un volcan ?

Sur une montagne voisine, l'Auteur a découvert une espèce de marne ou de terre à Foulon, qui réunit toutes les qualités qu'on attribue à celle d'Yverdon. Il pense qu'elle a été mise en usage dans les Manufactures de draps qui existoient à Poligny au 15 & 16e siècles, & dont il désire le rétablissement.

Les Juifs dans les 13 & 14e siècles, s'étoient emparés du Commerce de Poligny, où moyennant un modique tribut, ils avoient un de leurs plus considérables établissemens. Les Lombards en payoient un plus fort, pour y exercer le change & l'usure.

Une note nous apprend ici que la rédevance que les Lombards payoient à Poligny en 1348, étoit de 120 livres (1), & répondoit à 4 marcs $\frac{1}{4}$ d'or ; c'est-à-dire que la valeur du marc d'or étoit de 28 livres 4 sols, & quelques deniers.

On éprouve à Poligny un vent local & régulier, appellé *Montaine*, qu'on croit utile, soit pour y entretenir la salubrité de l'air, soit pour en annoncer les changemens prochains, soit pour préserver au printems les vignes de la gélée. L'Auteur en recherche la cause Phy-

(1) Voyez aussi page 122.

fique dans un essai détaché du corps de l'Ouvrage. Elle tient au local. Le Commerce est aujourd'hui peu considérable à Poligny ; le Peuple quoique laborieux y est sans industrie. Le Bourgeois trop passionné pour la chasse, & ennemi de la contrainte, y néglige les arts & le négoce.

Les esprits, quoique vifs, pénétrans, propres aux affaires, doués d'une mémoire prodigieuse, s'émoussent faute d'émulation. « Ce » sont, dit l'Auteur, des plants » qui manquent à la bonté de leur » sol ».

Les monumens antiques qu'on trouve en grand nombre dans le territoire de Poligny déterminent l'Auteur à conclure qu'autrefois cette Ville étoit un lieu distingué, où résidoit le Duc de la Province pour les Romains. Aussi a-t-elle été, dans tous les tems, du Domaine immédiat des anciens Comtes ; elle faisoit le centre de leurs principaux Domaines dans lesquels ils avoient succédé aux Rois de Bourgogne, comme ceux-ci aux Empereurs. L'Auteur montre qu'elle étoit la cité *équestre* Séquanoise dont parle Ptolémée. L'Histoire offre peu de faits qui la concernent depuis la conquête de César jusqu'aux premiers Successeurs de Charlemagne. Elle fut augmentée & embellie par Gérard de Rossillon, Seigneur célèbre du neuvième siècle, qui commanda en qualité de Comte & ensuite de Duc dans la Province. Il étoit fils du Comte Leuthaire, dit d'Alsace, & de Grimilde que les Historiens disent issue du sang Royal de Bourgogne. Il tiroit son surnom de Rossillon d'une Ville ancienne ou forteresse sur le mont Lassois, près de Châtillon-sur-Seine. Attaché par reconnoissance aux Empereurs Louis & Lothaire, & à Lothaire Roi d'Austrasie, il leur demeura toujours fidéle, & fut presque toujours opposé à Charles-le-Chauve qui le dépouilla de ses Dignités & de ses Commandemens, & le réduisit à une vie privée.

Sur la fin du 10 siècle, Otton surnommé Guillaume étoit Comte de Bourgogne & de Mâcon, par sa mère Gerberge. Mais de qui Gerberge étoit-elle fille, & à qui avoit-elle succédé immédiatement ? C'est un point d'histoire sur lequel il y a cinq opinions différentes. Celle de M. Dunod paroît à M. Chevalier approcher le plus du vrai, quoiqu'elle n'y atteigne pas. « Il » résulte, dit-il, des combinai- » sons multipliées des faits & des » titres (1) que Gerberge, mère » d'Otton-Guillaume, étoit née » d'Hugues, Eudes, ou Oton de » Vermandois, Comte de Vienne, » & qu'elle a eu pour mère Bea- » trix fille de Letalde Comte de » Mâcon & d'Ermengarde, sœur » du Comte Gislebert ». Elle épousa Adelbert descendu des Rois d'Italie, & en secondes nôces Henri-le-Grand Duc de Bourgogne. Cette

(1) Page 81.

discussion est terminée par une Table de filiation de Gerberge, tant du côté paternel que du côté maternel.

Des Chartes du 12 & du 13e siècle prouvent qu'il y avoit dans le Comté de Bourgogne plusieurs terres en franc-aleu, pour lesquelles on ne reconnoissoit aucun Seigneur. « La Souveraineté du Païs » n'étoit pas un titre suffisant pour » prétendre, soit immédiatement » ou autrement, les hommages des » Sujets pour leurs terres ». Cette circonstance, avec la liberté naturelle de la plûpart des personnes & des fonds, nous a fait, dit l'Auteur, rejetter avec raison la maxime *nulle Terre sans Seigneur*, & recevoir la régle opposée, selon laquelle les personnes & les biens y sont présumés francs & libres, si l'on ne prouve le contraire. » D'où l'Auteur conclut que les mots de *franchises* & *libertés*, compris dans la Charte d'Othon V Comte de Bourgogne, de l'an 1288, ne doivent pas s'entendre d'un affranchissement des personnes ou du territoire. (1). Il faut la considérer, selon sa teneur, comme un Traité par lequel le Comte, sous de certaines conditions accorde à la Ville de Poligny quelques droits dont il s'oblige de la faire jouir, déclare & confirme ses coûtumes & ses usages, l'exempte de services & de prestations, limite le pouvoir de ses Officiers sur elle, & sur ses Bourgeois, & s'engage à en être le Protecteur spécial. M. Chevalier rapporte les articles de cette Charte qu'il accompagne de ses observations (1).

(1) Page 145.

L'Auteur a reconnu par plusieurs titres du treizième siècle que l'année commençoit à la Nativité de Jesus-Christ dans le Comté de Bourgogne, comme en Italie & en Allemagne, non à Paques, comme en France. Ce n'est, dit-il, que depuis que le Païs fut soumis à des Princes François, qu'on adopta le stile de France; mais depuis même cette réforme, les élections du Mayeur de Poligny & des Echevins, se faisoient le premier de Janvier.

On a cru qu'Agnès de Montbéliard, après la mort de son frère Othon, avoit succédé au Comté de ce nom, pardroit d'aînesse; mais on s'est trompé. Agnès n'étoit point l'aînée de ses sœurs; c'est plutôt à la faveur des dispositions d'Othon, ou de quelques arrangemens de famille que lui parvint cette succession. « La Souveraineté du Comté de » Bourgogne, dit l'Auteur, & les » grands Fiefs qui en dépendoient,

(1) Il est parlé dans cette Charte de la Toise-le-Comte en usage à Poligny. L'Auteur dit qu'elle est de 7 pieds-le-Comte; & ce pied de 12 pouces, mais d'un douzième plus grands que ceux du pied-le-Roi. Un arpent de terre, qu'on nomme journal contient cinq cens de ces toises quarrées, il est moindre que celui de la Province. L'aune de Poligny est de 3 pieds 8 pouces le-Roi. (pag. 20).

» étoient disponibles comme les » autres moindres Fiefs ». L'année 1326 est remarquable par la tenue du Parlement convoqué par la Reine Jeanne de Bourgogne à Baume-les-Dames, & composé de Seigneurs, d'Officiers de Justice & de Jurisconsultes qui tinrent leurs Séances dans la grand'salle de l'Abbaye. Thomas de Savoie Oncle de la Reine y présida. « C'est la plus » ancienne assemblée, dit M. Chevalier, sous le nom de Parlement dont on ait retrouvé des » traces dans notre Province. Le » seul acte qui nous en reste est » du mardi après la Fête de S. André. Il contient qu'à ce jour le » Parlement général du Comté de » Bourgogne y avoit été assigné, » & qu'on s'y est présenté par devant les Présidens tenant le Parlement, lesquels y sont nommés » & salués, *Vous Seigneurs Auditeurs du Parlement* ». On sçait que cette Reine fonda à Paris le Collége qui porte le nom de Collége de Bourgogne, « où les Francs-Comtois doivent être reçus par préférence ».

En 1347, un homme ayant été arrêté à Poligny, distribuant de la fausse monnoie, alloit subir le châment qu'il méritoit, lorsqu'une jeune fille se présenta & le demanda pour pour mari. La Duchesse qui en fut instruite y consentit. « Cette acte d'humanité & peut-» être quelques autres semblables » avoient fait penser faussement » au Peuple qu'il suffisoit pour » soustraire un criminel au supplice, qu'une fille se présentât pour » l'épouser ». C'est alors aussi que se forma dans le Païs une société d'hommes débauchés qui se donnèrent un Chef sous le nom de *Roi des Ribaulds*. « Cet homme » couroit les Villages à la tête de » sa troupe, exigeoit des contributions, & commettoit divers » excès avec l'appareil comique des » exécutions qui se font d'autorité » de la Justice ».

Dans le même siècle (1) « la » livre de sucre coûtoit, à vingt-» un deniers près, autant que 32 » livres de bougie, & égaloit pour » le prix, la dépense de dix chevaux pendant un jour & une » nuit ».

La coutume de demander justice par la voix du duel & des gages de bataille regnoit encore dans ce siècle. Le dernier exemple que nous en ayons, dit l'Auteur est de l'an 1388 (2); c'est celui du gage jetté par Etienne de Germiney, par devant Jean de Vienne Amiral de France, contre Jean le Guignet de Pontarlier qui avoit blessé Liébaud de Cye son parent, mort de cette blessure; le Duc Philippe desira d'être l'arbitre de ce différent, & le termina en décidant que le Guignet assigneroit quinze francs d'or de rente annuelle & amortie pour la fondation d'une Chapelle dans la Paroisse de Liébaud de Cye pour

(1) Pag. 194.

(2) Pag. 205.

le repos de son ame, Chapelle dont la Duc s'attribua & à ses Successeurs Comtes de Bourgogne, la Collation. Les crimes, les délits, les fautes graves ou legères, avérées ou présumées, étoient alors, dit l'Auteur, une mine d'argent toujours abondante.

Ce fut sous le Duc Philippe, fils & successeur de Jean Massacré à Montereau, que le Comté de Bourgogne commença à porter le nom de *Franche-Comté*, quoiqu'il fût déjà franc, libre, & non imposable. Les autres Comtés de la domination de Philippe, étoient sujets aux impôts, tandis que les Francs-Comtois conservoient leurs immunités auxquelles le Duc n'essaya jamais de donner atteinte. » Une telle contrée, dit l'Auteur, » quoiqu'avec une moindre quan» tité d'argent qu'aujourd'hui, pou» voit-elle manquer d'être heureu» se & florissante »? Ensuite il s'élève contre M. de Mirabeau pour avoir dit que cette Province qui, affranchie sous la domination de l'Espagne, « ne donnoit rien & ne » recevoit rien, étoit également » dans la barbarie & dans la pau» vreté, à peu de chose près ». M. de Mirabeau, ajoute-t-il, a trop facilement adopté des erreurs historiques dont l'examen n'entroit pas dans le plan de son Ouvrage. (1) « Ce n'est pas adroitement flat» ter le Conquérant que d'avilir sa » conquête ».

(1) Pag. 224.

« Jamais notre Province, » dit M. Chevalier ne fut plus tranquille que sous la domination d'Albert Archiduc d'Autriche, & de Claire-Eugenie à qui Philippe II son père avoit donné le Comté de Bourgogne, les Païs-Bas, & le Comté de Charolois. Dieu récompensa leur piété, ajoute-t-il, par un miracle operé dans leurs Etats à Faverney le 25 Mai 1608. « Le Corps de » Notre-Seigneur, sous deux hos» ties, ayant été préservé des flam» mes, & le ciboire qui les conte» noit étant demeuré suspendu en » l'air sans appui pendant plus de » 33 heures, sous les yeux d'une » multitude de spectateurs Catho» liques & Protestans qui étoient » accourus, on le vit descendre » lentement, le mardi, dernière » Fête de la Pentecôte sur un Cor» poral qu'on avoit mis dessous » pour le recevoir. « Evénement gravé sur le bronze & sur le marbre dans les Eglises de Faverney & de Dole.

On remarque dans ces Mémoires que Poligny a eu souvent le malheur d'éprouver des incendies considérables. Celui de 1725 détruisit un de ses quartiers & l'un de ses plus grands Fauxbourgs. Depuis cette époque la Ville fut affligée de malheurs presque continuels pendant 50 ans. Des tremblemens de terre s'y firent sentir au commencement de Janvier 1629, tems où l'on souffroit de la misère & de la cherté excessive des denrées qui furent suivies de la peste, & des fureurs

fureurs de la guerre. La désolation fut si grande vers le milieu de ce siécle dans cette Ville « que ses » propres avantages tournèrent à la » plus grande misère de ses habi- « tans ; ils avoient le droit de le- » ver aux Salines de Salins 35 char- » ges de gros sel pour leur ordi- » naire de chaque mois, suivant » les rôles arrêtés en 1600 & au- » paravant. Lever cette quantité » de sel, dont plus de la moitié » étoit devenu un superflu qu'il » falloit payer, c'étoit une charge » insupportable dans les circonstan- » ces d'une dépopulation considé- » rable ». Les habitans demandè- rent au Roi la réduction de cette quantité à la moitié, jusqu'à ce que la Ville eût recouvré sa population ; « ils l'obtinrent, continue » l'Auteur, pour le malheur de » notre âge qui demeure encore » privé de la moitié retranchée. » On peut espérer de la justice & » de la bonté du Souverain, & des » moyens que l'on prendroit, un » retour à ce droit : il n'est ni chan- » gé, ni éteint, mais disconti- » nué ».

La seconde partie de cet Ouvrage est distribuée en trois Chapitres soudivisés en plusieurs articles. L'Auteur traite, dans le premier, de la Jurisdiction, & sous ce titre, du Conseil des Comtes de Bourgogne & des grands Officiers de leur Maison, de la Connétablie, des Gardiens & Maréchaux de Bourgogne, de la Sénéchaussée, de la Confalonie, de la Vénérie ; de la Châtellenie de Poligny, de ses Prevôtés, Mairies & Sergenteries ; dans le second, il décrit les établissemens Ecclésiastiques & de piété : dans le troisiéme, les lieux dépendans de la Châtellenie de Poligny. En terminant la Notice des familles, qui forme la troisiéme partie de l'Ouvrage, M. Chevalier avertit qu'il auroit pû en nommer plusieurs autres, mais qu'il s'est borné à celles dont la connoissance étoit liée à des traits, ou à quelques points qu'il étoit intéressant de ne pas laisser dans l'oubli. Une production pleine de recherches, & enrichie de plusieurs pièces justificatives de différens siècles, assûre au sçavant Auteur la reconnoissauce non seulement de ses Compatriotes, mais encore de tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE NAPLES.

Le Aventure de Telemaco. Coll' Aggiunta delle Avventure d'Aristone nuova traduzione dal Francese. Napoli à spese di Giovanni Gravier 1768. *in*-8°.

On trouve chez la Veuve Desaint rue du Foin quelques exemplaires de cette nouvelle Traduction du Télémaque. Elle a été faite à Naples par Mademoiselle Ardinghelli, célèbre par ses Ouvrages en Poësie, en Prose & même en Physique. Cette Traduction est beaucoup plus élégante, plus Italienne, mieux écrite que celle qui a été faite à Vénise & réimprimée à Paris; on y trouve le style véritablement Italien, & non point la simple traduction des mots, avec des tournures Françoises, comme dans un grand nombre de traductions, & elle est très-propre à donner aux François qui étudient l'Italien le génie de cette Langue.

DE LUCQUES.

Disquisitiones Biblicæ R. P. J. Claudii FRASSEN, *Ordinis Minorum regularis Observantiæ S. Francisci, Professoris emeriti, & Parisiensis Doctoris, in duo volumina distributæ. Editio altera plurimis notis & additionibus historicis, criticis & chronologicis illustrata. Tomus I Lucæ* 1764. 648 pages *in-folio*, sans compter les Préfaces.

L'Editeur a dédié cet Ouvrage au P. *Pasquale da Varese*, Général de l'Ordre de S. François; il y a joint l'éloge de l'Auteur, mort en 1711 à l'âge de 90 ans. Dans la Préface qu'il y a mise, on voit que dans cette nouvelle Edition on n'a pas observé le même ordre des Livres & des Chapitres, quoiqu'on n'ait rien omis du texte de l'Auteur, & il rend compte des motifs de ce changement, & des matières qui composent ce premier Volume. Après avoir traité de l'origine, de l'ancienneté & de l'excellence des Livres Saints, l'Auteur parle des différentes Langues d'Orient, de l'art d'écrire & des inventeurs de cet art, des différentes Versions de la Bible, des Editions orientales & occidentales; des divers sens de l'Ecriture, de l'Auteur de chacun des Livres Sacrés, enfin des Livres du Nouveau Testament.

L'Editeur qui ne s'annonce que

par les lettres initiales de P. N. W. a confirmé, & augmenté en beaucoup d'endroits les recherches de l'Auteur, refuté les critiques, ainsi que les Auteurs qui ont écrit contre les Divines Ecritures. Le Docteur Lami dans ses *Novelle Litterarie* fit le plus grand éloge de l'Edition du premier Volume; il est mort avant que le second ait paru.

Ce second Volume contient la justification des Textes du Pentateuque, & celle de la Vulgate contre divers Auteurs; la manière de concilier les oppositions apparentes des Textes, l'éclaircissement des difficultés principales, la Chronologie des Ecritures, rapportée aux années de la Période Julienne & aux années Grecques, Romaines, Hébraïques; cette Table va jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère, au moyen de quoi l'on y trouve les faits dont il est parlé dans le nouveau Testament, & les Auteurs qui en ont composé les divers Livres. Enfin les additions que l'Editeur a faites au texte de l'Auteur. Le même Ecrivain a fait des notes à l'Encyclopédie réimprimée à Lucques, avec la note W. les 17 Volumes de matière sont actuellement achevés, ainsi que quatre Volumes de planches. L'Edition d'Yverdon est au 6e Volume *in*-4°. Celle de Bouillon qui s'imprime cependant à Genève, & qui sera suivie de plusieurs supplémens, avance également.

ALLEMAGNE.

De Vienne.

Ephémérides Astronomicæ anni 1771 ad Meridianum Vindobonensem jussu Augustorum methodo P. Maximiliani Hell *e S. j. Astronomi Cæsareo-Regii Universitatis Vindobonensis calculis definitæ à P. Antonio* Pilgram, *ejusdem societatis. Viennæ Typis & sumptibus Joannis Thomæ de Trattnern. Cæs Reg. Maj. Aulæ. Typographi & Bibliopolæ* 1771.

Ces Ephémérides pour 1771 ont été publiées depuis le retour du P. Hell, qui avoit été au Cap Wardhus, pour observer le passage de Vénus, mais on y a suivi le même plan que dans les Volumes précédens. On trouve à la fin du Volume les observations du P. Hell à Wardhus, qui avoient déjà été imprimées à Copenhague, & qui le seront encore dans le grand Ouvrage que nous avons annoncé. On trouve aussi à la suite de ces Ephémérides un Recueil précieux d'observations Astronomiques faites à Paris, à Londres, en Allemagne, &c; mais on n'y trouve pas pour cette fois des Tables auxiliaires pour l'usage des Astronomes, comme le P. Hell, & le P. Pilgram en ont donné plusieurs fois dans les autres Volumes de leurs Ephémérides. Les Ephémérides de Paris, que M. de la Caille avoit

calculées jusqu'à 1774, se continuent aussi à Paris ; M. de la Lande aidé de plusieurs autres Astronomes se propose de les publier l'année prochaine pour dix ans.

PRUSSE.

De Berlin.

Beytrage zum gebrauche der Mathematik, und deren an wendung durch j. h. Lambert, Berlin, 1765. 488 pages *in*-8°. ou Addition à l'usage des Mathématiques & de leur application.

Beschreibung und Gebraug einer neven und allgemeinen eccliptischen Tafel, &c. Berlin, 1765. 148 pages. *in*-12. ou Description & usage d'une nouvelle Table universelle des Eclipses.

Tzusatze zu den Logarithmischen und Trigonometrischen Tabellen, Berlin 1770. 310 pages, ou Additions à l'usage des Tables de Logarithmes.

Beytrage zum Gebrauche der Mathematik, und deren anwendung, 2 *Theil* 815 pages.

Ces Ouvrages de M. Lambert Géomètre de Berlin, écrits en Allemand mériteroient d'être connus, ainsi que les autres Ouvrages du même Auteur que nous avons annoncés plusieurs fois ; ceux même qui n'entendent pas la Langue Allemande trouveront dans ceux-ci des Tables dont ils peuvent faire usage ; par exemple une Table des nombres premiers jusqu'à 102000, & une Table des moindres diviseurs de chaque nombre, autres néanmoins que 2, 3, & 5 ; les carrés & les cubes de tous les nombres jusqu'à 1000, les puissances des nombres 2, 3, 4, 5, jusqu'à la 50e puissance ; c'est-à-dire jusqu'à 35 chiffres, les arcs de cercles reduits en décimales du rayon avec 27 chiffres. Les racines numériques de l'équation du 3e degré $x^3 - x = a$ depuis 1 jusqu'à 1155 ; les Coëfficiens de certaines Séries, les puissances des fractions décimales ; les Tables nécessaires pour calculer des Eclipses ; l'analyse & les fondemens des Tables de la Lune de Mayer, & leurs applications pour le calcul des Eclipses avec d'autres Tables relatives ; des remarques sur la Géométrie-pratique, sur le jeaugeage des tonneaux par une méthode simple & curieuse sur la certitude des observations & des expériences, & sur la transformation des fractions ; des formules algébriques pour les Sinus, de 3 en 3 degrés, des notions préliminaires que doivent avoir ceux qui cherchent la quadrature du cercle ; des remarques sur la transformation & la résolution des équations, sur la quadrature des Courbes par les Polygones inscrits & circonscrits, Des instrumens pour trouver l'heure par la hauteur du Soleil à toutes les latitudes ; des réflexions sur les cadrans azymutaux, verticaux,

horisontaux ; enfin des remarques sur les principes du mouvement & de l'équilibre, & sur les Loix du mouvement. Tous ces objets traités par un Géomètre aussi distingué que M. Lambert feront desirer en France la Traduction de ces 3 Volumes ; ainsi que de plusieurs autres Ouvrages du même Auteur qui sont écrits dans sa Langue naturelle ; on lui reproche de ne pas mettre dans ses Ouvrages autant de clarté qu'il y met de sçavoir & d'esprit ; mais c'est un inconvénient auquel l'Auteur peut remédier, & qui d'ailleurs n'empêchera pas qu'on ne desire la lecture de ses Ouvrages.

Recueil pour les Astronomes, par M. Jean Bernoulli, Astronome Royal. Tome I. A Berlin, chez l'Auteur, & se trouve à Paris, chez Desaint, Libraire, rue du Foin. 1771. *in*-8°. 284 pages.

Ce Recueil intéressant que nous avons déjà fait connoître sera suivi dans quelques mois d'un second Volume dont l'Auteur a déjà rassemblé les matériaux. Les Lettres Astronomiques, que l'Auteur annonce dans le premier Tome de ce Recueil, viennent aussi de quitter la presse, & il compte faire paroître vers la fin de l'année, ou du moins avant Paques de l'année prochaine, le second Tome du Recueil. Comme il est obligé de mettre les acheteurs des différens Pays au fait de ce qui concerne le prix & le débit de ces deux Ouvrages, imprimés à ses dépens, il nous a priés de déclarer par cet Avis.

1. Que le prix d'un seul Volume du Recueil pris chez lui, sera constamment d'un ecu, argent de Brandebourg, ou le tiers d'un ducat de Hollande qui fait onze livres de France.

2. Que si l'on prend à la fois six Exemplaires d'un même Volume de ce Recueil, on aura un septième Exemplaire *gratis*.

3. Que si l'on prend à la fois douze Exemplaires d'un même Volume du Recueil, il en ajoutera trois *gratis*.

4. Que pour 16 ducats ou le prix de 48 Exemplaires d'un même Volume, il donnera 72 Exemplaires de ce Volume.

5. Que le prix d'un Exemplaire des *Lettres Astronomiques* est de douze gros ou d'un demi ecu, & le bénéfice sur un certain nombre, pris à la fois, le même que pour le Recueil ; c'est-à-dire que pour un ducat on en aura 7 Exemplaires, que pour 2 ducats on aura 15 Exemplaires & que pour 8 ducats on aura 72 Exemplaires.

6. L'Auteur n'étant pas Négociant ne peut s'empêcher d'exiger qu'on le dispense de l'embarras d'expédier ce qu'on désirera de ces deux Ouvrages & qu'on paye argent comptant les Exemplaires que l'on fera prendre chez lui.

7. Si cependant les personnes qui seroient embarrassées pour faire retirer & payer à Berlin les

Exemplaires qu'elles demandent, peuvent le lui faire sçavoir en lui épargnant les ports de lettres, il levera les difficultés sans les engager dans un surplus de frais considérables.

Au reste le format & le caractère du Recueil resteront les mêmes ; chaque Volume sera toujours à-peu près d'un égal nombre de feuilles, & le papier sera plutôt meilleur que pire.

A Berlin, le 8 Juillet 1771.

La nature considérée sous ses différens aspects, ou Lettres sur les animaux, les Végetaux & les Minéraux, &c. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais. 1771. Avec App. & Priv. du Roi. 19e, 20e & 21e Cayers.

Il a paru autrefois à Berlin un Almanac Astronomique qui a été goûté des Astronomes. Je me flatte, dit M. Bernouilli, d'atteindre ce but en leur fournissant dans ce Recueil de petits Mémoires nouveaux d'Astronomie, des Tables subsidiaires, des observations, &c. En leur présentant le tableau de tout ce qui paroît de nouveau en Astronomie, nous rendrons compte bientôt de cet excellent Ouvrage plus en détail.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année 1768. A Berlin, chez Haude & Spener, Libraires de la Cour, & de l'Académie Royale 1770. 502 pages *in*-4°. avec figures.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année 1769. A Berlin, chez Haude & Spener, Libraires de la Cour & de l'Académie Royale 1771. 490 pages *in*-4°. avec figures.

Nous rendrons compte en détail de ces deux Volumes, qui sont sur-tout remarquables par des Mémoires de M. de la Grange, habile Géomètre, actuellement résident à Berlin.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Apologie du Systême de Colbert ou observations Juridicopolitiques sur les Jurandes & les Maîtrises d'Arts & Métiers. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imprimeurs. 1771. *in*-12.

Ces observations, dit-on, n'avoient été écrites que pour la satisfaction & à l'invitation d'un Magistrat chargé au Conseil d'une partie importante de l'administration du Commerce. (M. de B... Intendant du Commerce). Ce n'est que depuis sa mort qu'on s'est déterminé à les rendre publiques. Quoiqu'on incline pour l'utilité des Jurandes, & pour leur conservation, on se propose pour objet principal de solliciter, s'il est possible, l'établissement

d'une loi publique & uniforme, sur laquelle les Citoyens, & leurs guides puissent en cette partie se reposer avec sécurité. On expose les moyens d'établir cette uniformité si désirable, & de réformer les anciens Statuts qui ne peuvent guères s'adapter à l'industrie moderne. On finit par donner un extrait des principaux Réglemens intervenus sur le fait des Arts & Métiers. Les observations que renferme cet Ouvrage sont présentées avec un ton de modestie qui prévient en leur faveur; elles méritent un examen sérieux de la part de ceux qui sont versés dans cette matière, & qui ont sincérement à cœur le bien public.

Ode sur le Mariage de Monseigneur le Comte de Provence avec la Princesse Marie-Josephe-Louise de Savoie. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Dessaint Junior, Quai des Augustins. 1771. Petit *in*-8°. 8 pages, 11 Strophes de dix vers de huit syllabes.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

La composition du flint-glass si utile pour la construction des lunettes achromatiques, que l'Académie des Sciences a proposée pour le sujet du Prix de 1772 vient d'être perfectionnée en Angleterre par M. Russel d'une manière sensible; la Société établie pour l'encouragement des Arts & du Commerce lui a décerné un Prix à ce sujet, & M. Dollond qui avoit été chargé d'examiner la matière donnée par M. Russel, a dit qu'il espéroit faire une lunette achromatique de $3\frac{1}{2}$ pieds qui auroit cinq pouces d'ouverture, au lieu de trois pouces & demi qu'ont les meilleures lunettes qu'il ait faites jusqu'à présent.

Le plus fameux Télescope Grégorien qui ait jamais été fait étoit celui de 12 pieds Anglois de foyer, construit par M. Short pour le Docteur Stephens, & que celui-ci avoit légué à Milord Malborough; on écrit qu'au mois de Juin dernier le grand miroir a été mis en pièces par un accident, que les Astronomes déplorent.

Ce Télescope avoit coûté à différentes fois près de trente mille livres de France.

M. Harrison, si connu par le succès de ses montres marines, vient d'en finir une nouvelle sur des principes différens de la premiere.

Le Roi vient de faire construire au Château de Richemond un Observatoire magnifique, pour son usage, avec les plus grands & les plus beaux instrumens d'Astronomie, dans tous les genres; il y a joint une Collection d'Histoire Naturelle très-bien composée.

ALSACE.

De Strasbourg.

J. N. J. Vaticinium Apostoli Pauli de induratione Israelis ante finem dierum finiendâ Rom XI. 25. *seq. succinctâ commentatione expositum. Auspice Deo, pro gradu Doctoris... Solenni eruditorum censuræ submittit Præses Sigismundus Frideric. Lorenz SS. Theolog Profes. Publ. Ordin. & Ecclesiastes Neopetrinus, Respondente M. Georgio Frider. Weber, Colleg. Wilh. Pædag. & Ecclesiast. Merid. Calendis Maii* 1771. *Argentorati in* 4°.

Le sens que l'Auteur donne au passage cité de l'Epître aux Romains, & qui est développé dans l'Ouvrage, se réduit à ceci. *Nolo enim vos ignorare fratres, mysterium hoc ne carnali sapientiâ intumescatis* (& prudentes apud vos, insipientes sitis coram Deo) *quod induratio Israeli* (Carnali) *ex parte obtigerit* (non protrahenda in æternum, sed duratura tantum) *usque dum gentes* (æterno Dei Consilio) *domum Ecclesiæ* (ante) *impleturæ ingressæ fuerint, & ita* (impleto tempore, Cœlesti decreto præfinito, mediante forsan ipso hoc gentium ingressu) *omnis Israël* (carnalis, postquam per fidem & spiritualis Israël dici meruit) *salvus evadat.*

Expositio Variarum Syphillidis Terapiarum à Michaele Frid. Boehm, Argentoratensi, Argentorati. 1771. *Typis Joh. Henr. Heitzii, Universitatis Typographi.* in-4°. 78 pag.

Ce tableau des différentes méthodes qui ont été employées jusqu'à nos jours pour combattre les maladies vénériennes nous paroît intéressant & sera fort utile à ceux qui s'occupent de ces objets. C'est un Ouvrage qui doit avoir coûté beaucoup de recherches. L'Auteur a profité à la vérité de celles qu'on trouve toutes faites dans le Traité des maladies vénériennes de M. Astruc & dans la Collection d'*Aloisius Luisinus*; il en avertit, & même il a eu l'attention de marquer d'un astérique ce qu'il a pris du premier de ces Auteurs, & de deux astériques ce qu'il a emprunté du second : mais ce qu'il a eu à ajoûter aux recherches de ces Sçavans est encore considérable & nous paroît complet, & c'est là certainement le mérite essentiel des Ouvrages du genre de celui ci.

Exposition des différens moyens usités dans le traitement des hydropisies ; suivie des observations faites par ordre de la Cour sur ces maladies, & sur les effets des pilules toniques : par M. Bacher, Docteur en Médecine, seconde Edition. A Paris, chez Didot le jeune, Quai des Augustins. 1771. *in*-12. de 141 pages. Prix 1 livre 16 sols, broché.

Dissertatio anatomico-Physiologica

gica de valvulâ Euſtachii. Aut. Joh. Michaele Dioboldt Argentinensi Argentorati. 1771. *Typis Joh. Henr. Heitzii, Univerſitatis Typogr.* in-4°. 26 pages.

Diſſertatio Anatomico Chirurgica agens de herniâ congenitâ, in quam inteſtinum in contactu teſtis eſt, auctore Johan. Nonnemann, Argentinenſi; Argentorati 1771. *Ex officinâ Joh. Henr. Heitzii, Univerſitatis Typographi.* in-4°. 38 pages.

Q. D. B. V. Elementa Juris Civilis ſecundum ordinem Inſtitutionum Imperialium expoſita. Liber primus cujus penſum V. Præſide Johanne Reinhardo Kuglero Pand. & Jur. Publ. Prof. Publ. Ord. Cap. Thom. Can. in Univerſitate Argentoratenſi ad D. Lunæ XXIX April.

A. O. R. 1771. *Solemni Cenſuræ ſubmittit Franciſc. Paul. Acker Argentinenſis. Argentorati.* in-4°.

Cette Thèſe roule ſur le Liv. I. Tit. X. *de Nuptiis.* On y expoſe avec préciſion le Droit Divin, le Droit Civil, le Droit Canonique, & les différens uſages ſur cette matière.

De jure Legiſlatorio Merovæorum & Carolingorum Circâ Sacra. Partem Priorem, Præſide Joh. Reinhardo Kugler Pand & Jur. Pub. Prof. Pubi Ord. ad diem VI. Junii 1771 *ſolemni diſquiſitioni ſubjicit Auctor. Joh. de Turckheim Argentin. H. L. Q. C. Argentorati.* in 4°.

L'Auteur, après avoir parlé du droit legiſlatif des Empereurs Romains ſur les choſes Eccléſiaſtiques, droit qu'ils exercèrent en publiant ſur cet objet des Edits, & en confirmant les Loix faites dans des Conciles, paſſe au droit qui à cet égard fut en uſage dans les Gaules. Sous les Mérovingiens & ſous Charlemagne, la diſcipline fut à-peu près la même qu'elle avoit été dans la primitive Egliſe. Les limites fixées entre le Sacerdoce & l'Empire furent négligées ſous Charles-le-Chauve & ſes Succeſſeurs, à quoi contribuèrent beaucoup les fauſſes décrétales. Avant l'état de confuſion qui en réſulta, les Rois de France exercèrent leur droit, en portant, en leur nom, des Loix Eccléſiaſtiques dans les Capitulaires, en confirmant & publiant les Décrétales des Pontifes, les Canons des Conciles aſſemblés, regis & confirmés par eux, en faiſant exécuter les Loix Eccléſiaſtiques. Sur tous ces points traités méthodiquement, l'Auteur a conſulté les meilleures ſources, de même que ſur l'uſage aujourd'hui ſubſiſtant, par lequel il finit, en s'exprimant en ces termes : *Qui proprio motu de ſacrarum cauſarum ambitu leges fert, qui omnes ab ipſa Eccleſia conditos Canones ſuâ auctoritate moderatur ac dirigit, qui tandem omnia Eccleſiæ decreta, quibus calculum ſuum adjecit, ipſe*

publicat, eaque non Ecclesiæ solùm auctoritate, quam sua potissimum confirmatione valere declarat; is revera in dandis Ecclesiæ Legibus præcipuâ quâdam ratione Legislator Sacrorum audiri meretur.

B.C.D. Commentationem Theologicam pericopæ Paulinæ II. Cor. III.4—11 de præcellenti dignitate Ministerii Evangelici præ Levitico, divinâ favente gratiâ sub præsidio Domini Eliæ Stoeberi... In Alma Argentorat. ad diem XV Mart. 1771. Solemni Eruditor. examini sistit Auctor responsurus Philipp. Frider. Redslob Argentor. H. L. Q. C. Argentor.

L'Auteur commence par dire un mot de l'Auteur, du Sujet, du but, & de la disposition de la seconde Epître aux Corinthiens. Ensuite commentant le texte cité, il montre la prééminence du Ministère Evangélique sur le Ministère Lévitique, en comparant leur origine, leur objet, leur nature, leurs effets, & leur durée.

Q. D. B. V. Dissertatio Inauguralis juridica jura molendinorum exhibens quam auspice deo, consensu illustris facultatis Juridicæ in alma Argentoratensium Universitate pro licentia gradum Doctoris ritè consequendi die XII Junii a. r. s. 1771. solemni eruditorum examini submittit Samuel Reinhardus WEBER, *Argentinensis H. L. Q. C. Argentorati Typis Joh Henr. Heitzii Universitatis Typographi* 1771. *64* pages in 4°. avec une planche en taille-douce.

Parmi les droits que les Peuples originaires d'Allemagne ont transmis à leurs Princes d'un consentement presque unanime, & qu'on appelle droits Régaliens, on compte généralement les rivières navigables & le droit des moulins; M. Weber a entrepris d'examiner l'état ancien & moderne de cette partie de la Jurisprudence, pour l'utilité générale des Jurisconsultes, & spécialement de la Ville de Strasbourg; il remonte même à l'origine des Moulins, d'après l'Ecriture Sainte, Homère, Pline, Vitruve, &c. Il rapporte ensuite les Loix Romaines, les changemens arrivés vers le tems d'Henri V, de Frédéric I. par l'établissement des droits Régaliens; il examine si les rivières non navigables & les droits de moulins sur ces rivières doivent être réputés de même espèce, & il se détermine pour l'affirmative, fondé sur un grand nombre d'autorités & de raisonnemens. Il examine également si le droit de construire un Moulin se perd par le laps de tems; il discute le droit de Bannalité, & le droit de construire des Moulins à vent, &c.

La seconde partie de cette Dissertation contient la description d'un Moulin, avec une grande figure dont toutes les parties sont expliquées en détail, avec les calculs

nécessaires, & même une Table des rayons des roues dentées, pour chaque nombre de dents, quand la la distance des dents est donnée; il finit par une explication du prix de la mouture à Strasbourg & dans les environs, & des usages locaux qui se rapportent à cet objet. Cette Dissertation est un supplément utile au grand Ouvrage de M. Malouin sur l'art du Meunier, & à celui de la mouture économique dont on annonce la publication, composé à Dijon par M. Beguillet, par ordre de M. Bertin Ministre d'Etat, & sous la direction de M. Parent, Conseiller à la Cour des Monnoies, Chef des Bureaux de ce Ministre, & à qui nous devons déjà d'autres ouvrages utiles, comme le Traité des Bêtes à laine de M. Carlier que nous avons annoncé.

J. N. J. De Creatura vanitati subjecta ad Rom. VIII. 19 — 23 Tentamen Deo favente, præside Domino Joh. Philip. Beyckert SS. Theol. D. & P. P. O. Cap. Thom. Can. &c solenni examini proponit Auctor M. Johan. Frider. Lichtenberger Colleg. Wilhelm. Pædag. Vic. Argent. D. VII. Mart. 1771. *H. L. Q. C. Argentor.* in-4°.

L'Auteur commence par déterminer le sens que doit avoir ici le mot Κτισις *Creatura*, & soutient que c'est celui de *Créature spirituelle*, ce qui embrasse tant les Juifs que les Gentils qui ont reçu un nouvel être en Jesus-Christ. Cette *Créature* est dans l'attente de la *révélation des enfans de Dieu*, c'est-à-dire de la gloire éternelle. Cependant elle est soumise, malgré elle, & par la volonté de Dieu, à la *vanité*, c'est-à-dire aux Gentils adorateurs de Dieux faux & vains, & aux Juifs, qui rendent un culte vain au vrai Dieu. Mais elle vit dans l'espérance d'être délivrée de la *servitude de corruption*, c'est-à-dire de l'oppression qu'elle éprouve, tant de la part des Infidéles qui corrompent l'Eglise, & adorent des Dieux impurs & périssables, que de la part des Juifs charnels, qui placent toute leur espérance & leur sainteté dans l'avantage d'être nés d'Abraham, & dans la pratique de la Circoncision.

FRANCE.

De Larochelle.

Mémoire où l'on propose une nouvelle méthode pour déterminer les longitudes en Mer, par M. Romme, *ci devant Astronome-Géographe du Roi, & Lieutenant des troupes Nationales à Cayenne, actuellement Professeur de Mathématiques de Messieurs les Gardes de la Marine au Département de Rochefort.* A la Rochelle, chez Mesnier 1771. 22 pages *in*-8°.

La méthode qui fait l'objet de ce Mémoire consiste à observer la hauteur d'une Etoile qui soit dans le

même vertical que le centre de la Lune, au moment que la Lune se lève; le calcul en est assez simple, & l'observation aisée, mais les occasions en sont rares. M. Romme donne toutes les formules nécessaires pour les calculs, même en supposant que l'étoile ne soit pas rigoureusement dans le vertical de la Lune & que la Lune ne soit pas précisément à l'horison, ou qu'on veuille avoir égard à l'inégalité de son mouvement; toutes ces formules se trouvent dans l'*Astronomie* de M. de la Lande; quant à la méthode, elle est un cas très limité de la méthode beaucoup plus générale, employée par M. Pingré dans son *Etat du Ciel*, & dont M. de la Caille a fait voir les inconvéniens, en comparaison de la méthode des distances. (Mémoires de l'Académie 1759.)

DE PARIS.

Le Grand Vocabulaire François, contenant 1°. *l'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonymes & relatives.* 2°. *Les Loix de l'Orthographe; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'Oratoire; les principes généraux & particuliers de la Grammaire, les régles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence & à la Poësie.* 3°. *La Géographie ancienne & moderne. Le Blason, ou l'Art Héraldique; la Mythologie; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux; l'exposé des Dogmes de la Religion, & des faits principaux de l'Histoire Sacrée Ecclésiastique & Profane.* 4°. *Des détails raisonnés & Philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Musique, la Physique, les Mathématiques, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c, &c. Par une Société de Gens de Lettres.* A Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Quartier Saint-André-des-Arcs. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-4°. 602 pages. Tome 17e.

Ce 17e Volume du Grand Vocabulaire s'étend depuis *Mal* jusqu'à *Met.*

Manuel Alimentaire des Plantes, tant indigénes qu'exotiques, qui peuvent servir de nourriture & de boisson aux differens Peuples de la Terre; contenant leurs noms triviaux & Botaniques, suivant les Auteurs les plus célèbres, l'utilité qu'on en peut tirer dans la vie animale, & les différentes manières de les préparer pour la Cuisine, l'Office, la Distillation, &c; par M. Buchoz, Médecin du feu Roi de Pologne, &c. A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint-Jean de-Beauvais 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 663

pages & les Préliminaires 8.

Cet Ouvrage complette le Dictionnaire des Plantes, arbres & arbustes de la France, auquel il sert de suite & qui est du même Auteur & se vend chez le même Libraire.

Recueil des Pièces qui ont remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences depuis leur fondation en 1720. Tome 8 qui contient une partie des Pièces de 1755, celles de 1756 & 1757 & le reste de celles de 1760. A Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou 1771. *in*-4°. avec figures.

On attendoit depuis long-tems la suite importante des pièces que l'Académie des Sciences a couronnées depuis la fondation du Prix, faite par M. Rouillé de Meslay : nous rendrons compte en détail des pièces qui composent ce Volume. Le 9e. auquel on se propose de travailler incessamment, commencera par la pièce de M. de la Grange qui a remporté le Prix de l'Académie en 1764, & il suffira pour remettre au courant la publication de cette partie des Ouvrages de l'Académie.

Histoire Nouvelle & Impartiale d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules César, jusqu'aux Préliminainaires de la Paix de 1763; *traduite de l'Anglois de J. Barrow.* Quinze Volumes *in*-12. ornés des portraits des Rois, des Ministres & des Généraux les plus célébres, gravés en taille-douce. A Paris, chez J. P. Costard, rue S. Jean-de-Beauvais, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ce sont les six premiers Volumes de cette histoire qui paroissent présentement & que nous annonçons. La suite est sous presse & paroîtra successivement deux Volumes à deux Volumes, dans le courant de la présente année par souscription. La condition de l'acquisition actuelle, est simplement de payer 18 livres en recevant en fueilles les six premiers Volumes. On recevra les trois derniers *gratis*, & l'on ne payera que quinze livres pour les Tomes 7, 8, 9, 10, 11 & 12, qui paroîtront tous dans le cours de la présente année. Le *gratis* des trois derniers Volumes ne sera que pour ceux qui auront acquis les premiers Volumes avant la distribution des trois derniers. L'Ouvrage complet coûtera 48 livres à ceux qui n'auront pas souscrit.

Essai sur les maladies des gens du monde ; par M. Tissot, D. M. de la S. R. de Londres, de l'Académie, Médecine, Physique de Bâle, de la Société Oeconomique de Berne, & de la Société de Physique expérimentale de Roterdam. Troisiéme Edition originale fort augmentée. A Paris, chez P. Fr. Didot, le jeune, Quai des Augustins. 1771.

Volume *in*-12. de 356 pages. Prix 2 liv. 10 sols relié.

La promptitude avec laquelle se succédent les Editions de cet Ouvrage sont une preuve décisive de sa bonté & de son utilité. Il est si connu que nous nous croyons dispensés d'en reparler dans un plus grand détail.

Dictionnaire de Morale Philosophique ; par le P. Joseph Romain Joly, natif de S. Claude, Capucin. A Paris, chez Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Augustins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Prix 7 liv. 10 sols broché, 9 livres relié.

Observations sur les maladies des Armées dans les Camps & dans les Garnisons, avec des Mémoires sur les substances septiques & antiseptiques lus à la Société Royale par M. Pringle, Chevalier Baronet de la Grande-Bretagne & Médecin ordinaire de la Reine, seconde Edition, revue, corrigée & augmentée sur la septième Edition Angloise. A Paris, chez Ganeau, Libraire, rue Saint Severin, aux armes de Dombes & S. Louis, 1771. 2 Volumes *in*-12. de 440 à 450 pages chacun.

La réputation de cet excellent Ouvrage a été faite dès qu'il a paru. Le Traducteur avertit que cette nouvelle Edition Françoise a été faite en quelque sorte sous les yeux de l'Auteur, puisque ce dernier lui envoyoit les feuilles de la septième Edition Angloise, à mesure qu'elles étoient imprimées. Le trait suivant par lequel il termine son Avertissement vaut mieux que tout ce que nous pourrions dire à la louange de l'illustre Auteur. Le premier Janvier 1769, l'Empereur & l'Impératrice Reine firent remettre de leur part, à M. le Chevalier Pringle trois médailles d'or & dix-huit médailles d'argent, comme un témoignage de leur estime.

*Histoire abrégée de la Bienheureuse Collette Boellet Réformatrice de l'Ordre de Sainte Claire, avec l'abrégé de l'histoire de la vertueuse Philippe Duchesse de Gueldres, décédée dans l'Ordre de Sainte Claire. Ouvrage posthume de M***. Revu, corrigé, & mis au jour par M. l'Abbé de Montis, Docteur en Théologie & Censeur Royal.* A Paris, chez Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur ordinaire de Monseigneur le Dauphin & de la Ville, rue saint Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 12.

Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique, extraites & recueillies des meilleurs Mémoires. Nouvelle Edition. A Paris, chez Jombert, Père, rue Dauphine. 1771. 4 Vol. *in*-12.

M. Grozeiller, Prêtre de l'Ora-

toire avoit rassemblé pour son utilité particulière un grand nombre de faits singuliers & intéressans dans les Transactions Philosophiques, dans les Mémoires de l'Académie, dans les Actes de Leipsick & ailleurs. Il se détermina à les donner au Public en trois Volumes; il en a ajoûté un quatrième dans cette nouvelle Edition; mais on pourra l'avoir séparément, ainsi que les Volumes qui suivront. Il y a dans cet Ouvrage un extrait des Voyages les plus célébres, avec des citations à chaque article, c'est pour ainsi dire une Bibliothèque de Physique.

Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle & sur les Arts, avec des planches en taille-douce dédiées à Monseigneur le Comte d'Artois, par M. l'Abbé Rozier, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles Lettres de Villefranche, de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence, de la Société Economique de Berne, des Bureaux d'Agriculture de Lyon, de Limoges & d'Orléans, Ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine Vétérinaire de Lyon. A Paris, chez Lejai, Libraire, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins.

Le Journal de Physique entrepris il y a long-tems par M. Gauthier a été l'origine de celui-ci; depuis 1763 qu'il fut interrompu l'on avoit desiré de voir reprendre ce travail par une personne capable de le rendre intéressant, & il ne pouvoit tomber dans de meilleures mains; M. l'Abbé Rozier déja connu par un excellent Mémoire sur les eaux-de-vie, & par un Ouvrage de Botanique a rassemblé plusieurs personnes capables de bien traduire ce qu'il y a de plus intéressant dans les Ouvrages Anglois, Allemands, Suédois, Hollandois, Italiens, relativement à son sujet, pour en enrichir la France & ses voisins, & il y joindra les Mémoires & Observations particulières qui lui seront communiqués par les Sçavans. Le Prix de l'abonnement sera de 30 liv. pour Paris, & 36 liv. pour la Province: on souscrira chez le Libraire, & chez l'Auteur rue S. Honoré, près la rue d'Orléans, maison de M. Guiflain, l'Ouvrage paroîtra de mois en mois à compter de Juillet 1771. On affranchira les Lettres & les Mémoires.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Novembre 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

DÉCEMBRE, *Déc. I.*

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE M. DCC. LXXI.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE Eccléſiaſtique, Civile & Littéraire de Bourgogne, depuis l'établiſſement des Bourguignons dans les Gaules, juſqu'à l'année 1772; par M. Mille. Tome premier.

Et pius eſt patriæ facta referre labor. Ovid. Triſt. L. II. V. 321.

A Dijon, chez Cauſſe, Imprimeur, &c; & ſe vend à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Ouvrage dédié à Son Alteſſe Ser. Monſeigneur le Prince de Condé. *in*-8°. pag. 420. ſans la Préface & l'Introduction qui en ont 41. 5 liv. broché.

L'objet de l'Auteur eſt de faire connoître les différentes formes de Gouvernement auxquelles les Bourguignons ont été aſſujettis

depuis leur établiſſement dans les Gaules, d'indiquer les changemens operés peu-à-peu dans les mœurs, dans les uſages, & dans les Loix qu'ils avoient apportées de la Germanie, enfin de donner une notice des grands hommes qui ont illuſtré l'ancienne & la nouvelle Bourgogne. Ce plan embraſſe trois époques : la premiere montre l'ancienne Bourgogne, formant un grand Royaume compoſé de pluſieurs Provinces, ſa naiſſance, ſes progrès, ſes variations, ſes démembremens, ſa décadence & ſa ruine. « On indiquera, dit l'Auteur, l'origine, la durée » & la fin des trois Royaumes de » Provence, de la Bourgogne Trans» jurane & d'Arles, formés des » débris de l'ancien Royaumes, de » Bourgogne, lorſque l'anarchie » féodale eût répandu ſon engour» diſſement ſur toutes les parties de » ce grand corps ».

Dans la ſeconde époque, M. Mille s'attachera préciſément à cette portion de l'ancien Royaume de Bourgogne, qui en a été démembrée la premiere, & qu'on a depuis appellée le Duché de Bourgogne ; il en décrira l'origine, la ſituation, l'étendue, les évenemens, les divers changemens arrivés, ſoit ſous les Ducs Bénéficiaires & révocables, ſoit ſous les Ducs propriétaires, de la premiere & de la ſeconde Race ; & cela juſqu'à la mort de Charles-le-Guerrier, quatrième & dernier Duc de la derniere Race. La troiſiéme époque préſentera la même étendue de païs ſous la domination de nos Rois, depuis ſa réunion à la Couronne de France juſqu'à l'année 1772 incluſivement, tems où doit paroître le dernier Volume de l'Ouvrage. « Cette troiſiéme & der» niere partie, dit l'Auteur, dé» couvrira une chaîne d'événemens » qui feront connoître tout ce qui » concerne *les Etats Généraux*, *la* » *Chambre des Comptes*, & *le Par*» *lement de cette Province*, l'origi» ne & les priviléges de ces diffé» rens corps, les diſtinctions accor» dées à la Nobleſſe, l'illuſtration » & l'ancienneté de pluſieurs Mai» ſons, dont la grandeur ſe perd » dans l'obſcurité des tems ».

En prenant pour modèle l'illuſtre Auteur de l'*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France*, & adoptant la méthode la plus convenable peut être à une hiſtoire particulière, M. Mille a tâché d'éviter deux écueils célèbres par les naufrages, la ſéchereſſe & la monotonie. Pour s'en garantir, il n'a rien négligé de ce qui peut faire anecdote, ni de ce qui étoit propre à lier entr'eux les faits hiſtoriques. Des paſſages d'Hiſtoriens originaux appuyent ſon opinion s'il lui arrive d'en avoir, & des notes critiques, indiquées dans le Texte, réveillent l'attention du Lecteur. Des remarques particuliéres ſur les Villes, & ſur les lieux un peu conſidérables, dont il eſt parlé dans le Texte, ne manqueront pas d'intéreſſer bien des gens. L'Auteur ſe hâte même de completter les notes de ce genre, pour leur en ſubſtituer d'autres, qui feront connoître

les familles dont les ancêtres ont bien mérité de la Patrie, sans néanmoins rien changer au plan qu'il s'est prescrit, de tracer, après chaque révolution, un tableau des hommes illustres. L'exécution de cet Ouvrage, comme l'Auteur en convient, offre des difficultés à vaincre, des erreurs à combattre, des ténèbres à dissiper. C'est au Public, dont on pressentit le goût, à décider du succès. Le *zèle précoce* de quelques Compatriotes de l'Auteur, qui, dit-il, ont déjà lancé plus d'une fois des traits de critique contre un Ouvrage, dont ils ne pouvoient connoître ni le mérite ni les défauts, ne sera pas capable de prévenir un Lecteur sage & impartial. Quel que soit son jugement, il desirera sans doute que l'Auteur n'ait point à se plaindre de l'injustice ni de l'avarice de ces *Bibliotaphes*, ou *enterreurs de Livres* ou *de Manuscrits*, qui n'en amassent que pour empêcher les autres d'en acquérir & d'en faire usage. Heureusement le nombre n'en est pas grand : combien ne l'emporte pas, du moins dans la Capitale, le nombre de ceux qui se font un plaisir de communiquer les trésors qu'ils ont acquis en ce genre? Au reste, l'Auteur se loue de plusieurs de ses Compatriotes qui lui ont ouvert leurs Cabinets Littéraires, ou qui l'ont aidé de leurs lumières. Il ne se félicite pas moins de l'intérêt que prend à la perfection de son Ouvrage M. Amelot Intendant de la Province, Magistrat aussi distingué par son zèle pour le bien public que par sa naissance. M. l'Abbé *Courtepée*, sous-Principal Prêtre du Collége de Dijon, lui a communiqué une partie des matériaux qu'il a rassemblés pour la description des Villes, Bourgs, Villages, & hameaux qui dépendent du Gouvernement de Bourgogne, Ouvrage auquel M. Beguillet doit joindre l'Histoire Naturelle de cette Province. Dom Plancher a mis, à la tête de sa grande Histoire une Carte Géographique de l'ancien Royaume de Bourgogne ; mais M. C. l'a trouvée si défectueuse, qu'à la prière de l'Auteur, il l'a refondue, & en a dressé une nouvelle qui paroît dans cet Ouvrage. Elle peut être plus exacte que la précédente ; nous n'avons pas eu le tems de l'examiner ; mais au premier coup d'œil, nous y avons remarqué une petite faute. *Ambérieu*, gros Bourg du Bugey, y est placé entre l'Ain & la Saône, à la droite de la premiere de ces rivières. Il est au contraire à la gauche, & du même côté qu'*Ambournay*.

L'Ouvrage est terminé par quelques Pièces remarquables de différens siècles, & accompagnées de notes. Ces Pièces sont au nombre de dix.

Après avoir indiqué le plan de cette production, nous ne devons pas tenter une analyse que sa nature ne comporte pas. Nous sommes réduits à noter quelques traits propres à la caractériser.

Le Royaume de Bourgogne, qui en est l'objet tenoit vers l'an 500 de notre ère, du côté du Septentrion, aux Provinces d'Alsace, de Lorraine & de Champagne; du côté du midi, à la mer Méditerranée, & borné à l'Orient par le haut Rhin & les Alpes, s'étendoit du côté de l'Occident jusqu'aux montagnes d'Auvergne. Le premier Livre embrasse les événemens les plus remarquables depuis la fondation de ce Royaume en 413, sous Gondicaire jusqu'en 534, époque de son union à la Couronne de France, sous les enfans de Clovis.

Gondioc ou Gunderic, fils de Gondicaire, vers l'an 457, fit le partage des terres conquises entre ses anciens Sujets, & les naturels du Païs, se réservant pour lui-même & pour ses successeurs un domaine considérable, « & laissant *indivis* un grand nombre de terres » & de Villes qui étoient comme » le bien de l'Etat, & dont les » revenus furent abandonnés dans » la suite, à titre de récompense, » de bénéfice, de Fief, ou d'hon» neur, aux Nobles de la Nation » sous de certaines conditions ». Ce que l'Auteur montre par le Texte de la Loi Gombette. Quelque tems après, Gondioc, pour reprimer l'entreprise de S. Mamert sur la Métropole d'Arles; s'adresse au Pape Hilaire qui lui donne la qualité de *fils*. preuve, dit M. Mille qu'alors les Bourguignons étoient bons Catholiques, non Arriens. Ce Prince en mourant laissa quatre fils; & Dom Plancher fait regner Chilperic seul, comme l'aîné. Mais ce droit d'aînesse est contraire à la Loi des anciens Bourguignons qui veut que tous les frères succédent également. Aussi Sidonius Apollinaris donne le titre de *Tetrarques* aux quatre frères. Quelques-uns veulent que Chilperic ait été choisi du vivant de son père. Si c'est parce qu'il portoit le nom de Roi, lorsqu'il passa en Espagne avec Gondioc, ils ne font pas attention que ce titre se donnoit, dit l'Auteur, à tous les Princes de la Maison Royale, dès qu'ils étoient en âge de porter les armes. Alors les Papes ne s'étoient pas encore attribué le droit de confirmer l'élection des Evêques. « Ceux-ci » envoyoient simplement une con» fession de foi en demandant leur » Communion; c'étoit le seul » hommage qu'on rendit à la Cour « de Rome ».

Comme M. Mille a blâmé Dom Plancher pour n'avoir pas donné au moins un précis de la *Loi Gombette*, que Gondebaud fit rediger dans le Bourg d'Ambérieu, dont nous avons parlé, & publier à Lyon vers l'an 502 on pense bien qu'il n'aura pas donné lieu au même reproche. A travers les usages barbares qui distinguent ce siècle, il y remarque des établissemens utiles & des régles sages qui ne font pas moins d'honneur au Monarque qu'à la Nation. Le préambule de cette Loi s'adresse à tous les Officiers, tant

Bourguignons que Romains; ce qui prouve que ceux ci n'étoient point exclus des emplois les plus importans. Outre les taxes pécuniaires, on y trouve des peines corporelles, toujours proportionnées au délit; en quoi elle diffère principalement des Loix Salique & Ripuaire, qui mettent par-tout un caractère distinctif entre le vainqueur & le vaincu. Les peines singulières décernées contre ceux qui voloient un chien ou un épervier, font connoître les mœurs de ce siècle. Celui qui avoit volé un chien de chasse étoit contraint de lui baiser le derrière publiquement, ou de payer sept écus d'or. Celui qui étoit convaincu d'avoir volé un épervier avoit le choix ou de payer un amende de huit sous d'or, ou de se laisser manger par cet oiseau six onces de chair sur l'estomac. Quoiqu'abrogées sous Louis le-Débonnaire ces Loix ne laissèrent pas d'entrer dans la composition du Droit François. On y découvre des vestiges de l'ancien Gouvernement de Bourgogne, & la qualité des Officiers préposés à l'administration de la Justice.

Les Sçavans se sont partagés au sujet de la Ville d'*Epaone* où saint Avitus convoqua un Concile en 517; mais l'Auteur adopte l'opinion de M. Didier, Doyen de l'Eglise de Vienne, qui dans une Lettre (1) a fixé le lieu de ce Synode à Aneyron dans le Comté d'*Albon* ou *Abbon*, à six lieues environ au midi de Vienne. Deux anciennes Pièces tirées du Cartulaire de l'Eglise de Vienne, un Diplôme de Louis-le-Débonnaire, & une donation faite sous Charles-le-Chauve, semblent mettre ce point hors de contestation. Un des Canons de ce Concile défend aux Ecclésiastiques des *rendre des visites aux femmes à heures indues*, c'est-à-dire, comme s'explique le Concile, à midi ou le soir. En faut-il conclure qu'alors on reposoit à midi dans ces Provinces? Les souscriptions des vingt-six Evêques qui assistèrent à ce Concile peuvent faire connoître l'étendue des Etats de Sigismond successeur de Gondebaud. Car les Evêques n'alloient point aux Conciles convoqués dans un lieu qui n'étoit pas de l'obéissance de leur Souverain. Aux Villes nommées dans ces souscriptions, il faut joindre celles qui étoient enclavées & enfermées au milieu d'elles; d'où l'on doit conclure, suivant l'Auteur, que Langres, Dijon, Beaune, Autun, Châlons-sur-Saône, & Mâcon, n'étoient point alors, comme le prétend Duchesne, sous la domination des Rois de France.

S'il en faut croire l'Auteur, c'est dans un Traité composé sur la nature de l'ame par Claudien Mamert, frère de saint Mamert Evêque de Vienne, « que Descartes & plusieurs Philosophes Modernes paroissent avoir puisé des principes

(1) Mémoires de Trévoux, Novembre 1737.

» qu'ils nous ont donnés comme » le fruit de leurs méditations & » de leurs recherches ». Il est pour le moins aussi probable que Descartes n'a rien pris dans ce Traité qui vraisemblablement lui étoit inconnu.

La plûpart des Sçavans regardent comme supposée une Charte de Priviléges accordés par Clovis en 497 à l'Abbaye de *Réomaus*, aujourd'hui Moutier-saint-Jean dans le Diocèse de Langres. L'Auteur adopte cette opinion & la confirme par des raisons puisées en partie dans *la Notice des Diplômes*, par l'Abbé de Foi. *Réomé* n'étoit pas alors sous la domination de ce Prince. Ce ne fut que long-tems après lui que l'usage des indictions s'établit dans la Monarchie Françoise, & la Charte porte l'indiction V. En vain Perard dans son *Recueil de Pièces servant à l'Histoire de Bourgogne* avoit avancé qu'elle se trouvoit en original dans les *Archives de la Chambre des Comptes de Dijon*, on l'y a cherché inutilement. D'ailleurs les Moines, dit l'Auteur, ont profité des tems d'ignorance pour fabriquer des titres à leur avantage ; sur quoi il ne manque pas d'alléguer le fait rapporté par Godefroi Evêque d'Amiens, au commencement du douzième siècle, & que ce Prélat s'offrit d'attester par serment au Souverain Pontife ; ni celui de *Guernon* ou *Gerron*, Moine de saint Médard de Soissons, qui s'accusa d'avoir fabriqué de faux titres en faveur de quelques Eglises. Ce dernier fait, ajoute l'Auteur, a été contesté par D. Coustant, mais on peut voir la réponse que lui fit un Anonyme dans le Journal de Trévoux, Mars 1716. L'équité n'exigeoit-elle pas qu'on ajoutât aussi que cette réponse avoit été combattue dans la *Défense des titres de l'Abbaye de S. Ouen de Rouen*, & par les sçavans Auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, (Préface du Tom. 3. & Tom. 6.) & puisqu'on prenoit parti dans cette querelle, ne convenoit-il pas de rapporter & de refuter les raisons de ceux contre qui on se déclaroit ? On sçait bien qu'il y a eu des faussaires dans tous les tems & de tous les Etats, surquoi on peut consulter le 6e Volume de la *Nouvelle Diplomatique* ; mais il reste à sçavoir si la Charte dont il s'agit est l'ouvrage d'un Faussaire. Et pour fixer les idées sur ce point, il falloit discuter à charge & à décharge, ce qui a été allégué de part & d'autre jusqu'ici.

L'Abbé Fleuri a dit dans son histoire Ecclésiastique que S. Césaire fut sacré Evêque d'Arles en 501, âgé de 30 ans. Mais, selon la remarque de M. Mille, S. *Eones* d'Arles vivoit encore au mois d'Octobre de cette année, & Césaire mourut le 27 Août 542, lorsque s'écouloit la 40e année de son Episcopat, comme l'assûre son Disciple Auteur de sa vie. Il ne fut donc sacré qu'en 502, & dans la trente-troisiéme année de son âge, puisque, selon

ſelon le même Hiſtorien, il mourut dans la 73e année de ſa vie, la quarantième de ſon Epiſcopat.

Les évènemens remarquables arrivés depuis l'an 534 juſqu'en 613, tems de la réunion du ſecond Royaume de Bourgogne à la Couronne de France ſous Clotaire II. ſont l'objet du ſecond Livre de cet abrégé Chronologique.

Ce Royaume conquis ſur Godemar II, dernier Roi de la Race de Gondicaire, comprenoit non-ſeulement ce qu'on appelle le Comté & le Duché de Bourgogne, avec le Nivernois, & quelques Villes de ce côté-là, mais encore la Savoie, le Dauphiné, la partie de la Provence qui eſt entre le Rhône & la Durance, les bords du Rhin depuis Baſſe juſqu'au delà de Conſtance, & preſque tout ce qui eſt entre le Rhône & le Rhin juſqu'aux Alpes. Mais on eſt peu inſtruit ſur la manière dont il fut partagé par les fils de Clovis qui en firent la conquête. Procope nous apprend ſeulement qu'une eſpèce de Capitulation portoit que les Bourguignons ne ſeroient incorpoporés dans aucun autre Peuple, qu'ils continueroient à jouir des terres dont ils étoient en poſſeſſion, à condition qu'ils payeroient aux Rois de France les redevances dont elles étoient chargées. Ce qui ſuppoſe, dit l'Auteur, le privilége d'être gouvernés par des Magiſtrats particuliers, & de vivre ſelon leur Loi nationale. Auſſi le titre de *Patrice* ſi cher aux anciens Rois de Bourgogne ſe conſerva dans ce Royaume. « On le donnoit ordinairement à ceux qui furent préposés au gouvernement des Provinces voiſines de l'Italie, & connues ſous le nom de Bourgogne » *Transjurane* & *Cisjurane* ». Celle-ci, ajoute M. Mille, renfermoit la Provence, le Viennois & la Savoie : la premiere comprenoit les Provinces des Alpes Grecques & Pennines, le Païs des Séquanois, & la partie de l'Helvétie qui eſt entre le Rhône, le Mont-Jura, & la rivière de Ruſſ, qu'on appelloit la petite Bourgogne. L'autre partie de l'Helvétie entre le Ruſſ & le Rhin, étoit occupée par les Allemands, & dépendoit du Royaume d'Auſtraſie. Les Etats de Clotaire I, qui avoit réuni en ſa perſonne toutes les parties de la domination Françoiſe, ſont partagés, après ſa mort, entre ſes quatre fils; & la Bourgogne, recouvre ſous Gontran, l'un d'eux, le nom de Royaume, éteint depuis ſa réunion à l'Empire François. D. Plancher & quelques autres ont cru qu'alors la Bourgogne fut diviſée en deux parties égales, dont l'une fut jointe au Domaine du Roi d'Auſtraſie, & que Gontran n'eut en partage que ce qu'on appelle le Duché de Bourgogne, le Nivernois, le Lyonnois, le Dauphiné & la Savoie.

M. Mille penſe que Gontran eut auſſi la Province Séquanoiſe avec le Païs des Suiſſes & du Haut-Rhin juſqu'aux Alpes; puiſque les guerres que ſoutint ce Prince avoient

pour objet la conservation de ces Cantons. Ce qu'il prouve encore par les souscriptions des Evêques de Genève & de Besançon au quatrième Concile de Lyon, & au quatrième Concile de Paris, tous deux assemblés par l'ordre de Gontran. Deux Evêques *Salone* d'Embrun & *Sagittaire* de Gap, deux frères, la *honte & l'opprobre de l'Episcopat*, déposés dans le premier de ces Conciles qu'on ne compte ordinairement que pour le second de Lyon, appellèrent au Pape qui les rétablit dans leurs Sièges. « Cet évenement sembleroit, » dit M. Mille, porter atteinte aux » Libertés de l'Eglise Gallicane, si » l'on ne faisoit attention que l'ap- » pel ne fut interjetté que du con- » sentement exprès du Monarque » qui, après les avoir reconciliés » avec Victor Evêque de Saint- » Paul trois Châteaux, leur accu- » sateur, fit lui même exécuter la » Sentence du Souverain Pontife ». Dans la suite les deux Evêques furent déposés de nouveau & condamnés à une prison perpétuelle.

Gontran convoqua un autre Concile à Mâcon en 581, selon quelques-uns, en 582 selon d'autres, où 21 Evêques dressèrent 19 Canons sur divers points de discipline. C'est le premier & le plus ancien monument où les Métropolitains soient désignés sous le nom d'*Archevêques*; mais ce ne fut que vers l'an 800 que tous les Métropolitains furent décorés de ce titre. On voit encore par les Actes de ce Concile l'origine de l'Avent, dans l'obligation de jeuner le Mecredi & le Samedi, depuis la S. Martin jusqu'à Noël, quoiqu'il y ait lieu de croire que ce devoir ne regardoit que les Ecclésiastiques.

Un Canon du cinquième Concile de Lyon, concernant les Lépreux prouve que la lépre existoit en Occident avant les Croisades.

Dans un autre Concile tenu à Mâcon, un Evêque, au rapport de Grégoire de Tours, soutint qu'on ne pouvoit pas dire que la femme fut de l'espèce humaine, *Mulierem, hominem non posse vocitari.* Mais il se rendit à l'autorité de l'Ecriture qu'on lui opposa.

« Gontran, Prince dont l'histoire » présente un mélange singulier de » vertus, de talens, & de vices, » fut un prodige d'inconstance & » de légereté. Tantôt bon jusqu'à » la foiblesse, souvent sévère jus- » qu'à la cruauté, ami du repos & » ne respirant que la guerre, il » étoit alternativement haï & mé- » prisé, chéri & respecté de ses » Peuples, qu'il n'eut jamais la » force de défendre contre les ve- » xations de ses Ministres. Cepen- » dant ses abondantes aumônes, » ses grandes austérités, son exac- » titude aux pratiques de piété, son » respect pour la Religion & ses » Ministres, l'ont fait mettre au » nombre des Saints ». On avertit dans une note que jusqu'au dixième siècle toutes les Eglises jouirent du droit de canoniser les Saints, & que les Canonisations étoient alors

très-nombreuses. On a de ce Prince quelques Ordonnances ; la principale est du 10 Novembre 585, & a pour objet l'observation du Dimanche & des Fêtes solemnelles, qui étoit alors fort négligée. On raconte qu'Austregilde une de ses femmes en mourant le pria de faire enterrer avec elle deux Médecins, dont elle soupçonnoit que les remèdes avoient hâté sa perte, & que le Roi fut assez foible pour le lui promettre, & assez injuste pour lui tenir parole. Après sa mort, Childebert appellé à la succession de son Oncle par une double adoption, & par un testament qui confirmoit les conventions du Traité d'Andelot, réunit sans opposition à l'Austrasie les Royaumes de Bourgogne & d'Orléans, avec une partie de celui de Paris. Une Constitution du nouveau Roi, publiée un an avant sa mort, défend toutes sortes de Mariages incestueux, même sous peine de mort en certains cas, & prescrit la même peine contre le rapt & l'homicide volontaire. C'est la premiere Ordonnance des Princes François qui ait prononcé la peine de mort contre le dernier de ces crimes. La mutilation étoit dans ces tems-là fort usitée. « Les Abbés mêmes mutiloient leurs Moines par punition: » au lieu de leur imposer des peines Canoniques, ils leur faisoient » couper une oreille, un bras, ou » une jambe ».

Tous les Modernes ont cru que l'*Urbana Villa* où Brunehaut fut arrêtée par le Connetable Herpin, un de ses confidens, est la Ville d'*Orbe*, près du Lac de Genève. M. Mille juge que, si on examine dans Frédegaire quelle fut la marche de l'armée du Roi de Soissons, on sera bientôt convaincu que c'est *Orville*, plutôt que la Ville d'*Orbe*, éloignée de plus de 30 lieues de l'endroit où les troupes de Clotaire étoient campées. Orville, lieu sans doute considérable alors, n'est plus qu'un petit Village entre Dijon & Langres. Cette catastrophe, qui fut suivie de la mort tragique de Brunehaut, réunit pour la seconde fois le Royaume de Bourgogne à la Couronne de France. Les Successeurs de Clotaire II ne le relevèrent point, comme avoient fait les enfans de Clotaire I. Il retint cependant son nom, ses Loix, ses usages, & ses Officiers dont les principaux étoient le Maire du Palais, les Patrices ou Gouverneurs de la Bourgogne *Transjurane* & *Cisjurane*. Il n'y avoit eu d'abord qu'un seul Patrice pour l'une & l'autre. Mais l'abus que Mommole fit d'un pouvoir trop étendu détermina Gontran à partager ce Païs en deux, & bientôt en trois » par la sous-division qu'il fit de » celui de la Bourgogne *Transjurane* ». *Pévius* ou *Péonius*, père de Mommole, est le premier qui ait porté le titre de Comte d'Auxerre. Après la mort de Clotaire Ier, craignant de perdre son emploi, il envoya de l'argent au Roi Gontran par son fils pour y être

continué ; mais le fils infidéle donna l'argent en son nom, & obtint pour lui-même le Gouvernement d'Auxerre. Ce fait prouve invinciblement, selon M. Mille, qu'en Bourgogne le Roi conféroit lui-même les Duchés, les Comtés, & que les assemblées de la Nation ne disposoient point alors de ces sortes de *Bénéfices*, comme le prétend M. de Montesquieu. Il prouve du moins que le crédit du Roi avoit beaucoup d'influence sur les décisions de ces assemblées, si elles disposoient de ces places.

L'Auteur prétend que, sous le regne de Thierri, on commença à donner au Diocèse de Besançon le nom de *haute Bourgogne*, par comparaison à la *premiere Lyonnoise*, composée de la Métropole de Lyon, & des Evêchés d'Autun, Langres, Châlons-sur-Saône & Mâcon, laquelle étant dans un Païs plus bas & plus uni, fut appellée la *basse-Bourgogne*.

Après la Table des matières, l'Auteur a placé des additions & des corrections, qu'il importe de consulter, soit parce qu'elles indiquent des fautes échappées dans le corps de l'Ouvrage, soit parce qu'on y trouve quelques particularités remarquables.

En voici une concernant *Fleury-sur-Ouche*, lieu célèbre par la défaite de Gondebaud en 500. En fouillant, il y quelques-années, au pied de la montagne qui est au Nord du grand chemin entre Velars & Plombière, on découvrit des tombeaux construits en forme de four, c'est-à-dire élevés en maçonnerie des deux côtés, & couverts par des pierres fort larges. On y trouva des ossemens & des squélettes humains, dont quelques-uns s'étoient même conservés presqu'entiers. On pourroit peut-être les prendre pour des monumens de la défaite des Bourguignons. Mais outre que la maçonnerie qui en soutient la partie supérieure est moderne, une pièce de monnoie frappée sous le regne de Henri III, & trouvée dans ces tombeaux, atteste que leur existence n'est pas antérieure à l'an 1575 ; & autorise à la rapporter ou au tems des guerres de Religion, ou à celui de la peste qui ravagea la Bourgogne, sur-tout Dijon & ses environs. Dans cette alternative, si l'on se décide pour l'époque de la peste, on aura pour appui un titre de la Cure de Plombière, qui fait foi qu'anciennement il y avoit une maladrerie près du lieu où sont les tombeaux.

Nous nous bornerons à ces traits qui nous paroissent suffire pour donner une idée de la manière dont l'Auteur a exécuté son plan, & de l'esprit qui l'a dirigé dans son travail. N'oublions pas de dire qu'il annonce de la reconnoissance pour les remarques impartiales qu'on voudra bien faire & lui communiquer sur son Ouvrage. « Une critique » sage & bien faite seroit à mes » yeux, dit-il, le plus bel éloge » de mon travail : elle me flatteroit

» d'autant plus que je n'ai d'autres » vûes que d'être utile ».

Il a paru un *précis analytique du premier Volume de l'Histoire de Bourgogne*, par M. B. *Avocat au Parlement, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Metz, de l'Académie de Caën.* C'est une analyse suivie qu'on trouve chez les mêmes Libraires.

TABLEAU DES RÉVOLUTIONS DE L'EUROPE, DEPUIS le bouleversement de l'Empire d'Occident jusqu'à nos jours. A Lausanne & se trouve à Strasbourg, chez Baver & Compagnie. 1771. Avec Approbation 1 Vol. *in*-8°. de 378 pages.

L'Auteur de cet Ouvrage s'attache à tracer les événemens qui ont le plus contribué à changer l'Etat politique, tant de l'Europe en général, que de chaque Etat en particulier. Parmi ces derniers, il traite plus en détail de la Turquie, de la Prusse, de la Hongrie & de la Sardaigne, parce que se proposant de donner une histoire de chacun des autres Etats de l'Europe; il a cru devoir, pour ceux dont nous venons de parler, se borner à ce qu'il en dit ici, c'est-à-dire que la Turquie, la Prusse, la Hongrie & la Sardaigne n'entreront pas dans le plan de l'Ouvrage dont il s'occupe. Celui que nous annonçons aujourd'hui est divisé en huit périodes qui forment comme autant de Chapitres.

La première commence à la chûte de l'Empire d'Occident, arrivée dans le cinquième siècle & continue jusqu'au rétablissement de cet Empire sous Charlemagne l'an 800. Une foule innombrable de Barbares se répand dans l'Empire Romain, le ruine de fond comble & établit sur ses ruines les principaux Etats qui partagent aujourd'hui l'Europe. Les mœurs féroces & les coûtumes des Allemands s'introduisirent par-tout & laissèrent après elles ces impresressions & ces traces de barbarie que nous remarquons encore dans une postérité très-reculée. Les Lombards en 568 fondèrent en Italie un Royaume.

Les Papes, dit l'Auteur, virent avec plaisir ceux-ci accabler les Empereurs; mais craignant d'un autre côté la trop grande puissance des Lombards, ils se déclarent pour les Empereurs afin d'en obtenir quelques secours; ensuite comme ceux-ci n'étoient pas enétat de résister, le Pape se menagea la protection des François qui étoient capables de s'opposer aux entreprises des uns & des autres. En vertu de cette union Pepin porta la guerre en Italie, soumit les Lombards & se saisit de l'Exarquat qu'il donna au Pape. Charlemagne, comme on le sçait, prit le titre d'Empereur.

Seconde période : depuis Charlemagne jusqu'à Otton le Grand,

800... 961. il n'y eut dans cette période que la Monarchie des Francs qui fut bien établie ; les autres Royaumes étoient encore chancelans ; les Visigoths en Espagne commençoient à s'établir ; l'Angleterre étoit divisée en sept petits Royaumes ; les Francs occupoient presque le reste de l'Europe ; le Nord étoit encore plongé dans la barbarie. Sous Louis-le-Débonnaire en 833 S. Ausgaire y porta les semences du Christianisme. En 887 l'Empire fut transféré aux Rois d'Italie. Les guerres intestines, l'incapacité des Successeurs de Charlemagne & les incursions des Normands en furent la cause. Ces événemens furent suivis en France, en Allemagne & en Italie de guerres civiles & étrangères. Les Hongrois sortis de la Tartarie augmentèrent encore ces troubles. Henri l'Oiseleur les défit & retablit la tranquillité en Allemagne. Otton le Grand son fils soumit l'Italie qu'il réunit à l'Allemagne avec la dignité d'Empereur.

Troisiéme période : depuis Otton le Grand jusqu'à Henri IV. 962.... 1074 l'Empire d'Allemagne comprenoit alors outre ce Païs le Royaume d'Italie depuis les Alpes jusqu'à Bénévent & le Royaume de Lorraine. Conrad en 1032 y ajoûta celui de Bourgogne, Henri III une partie de la Hongrie. Ce fut alors qu'on vit naître ce systême politique, sçavoir que tous les Peuples Chrétiens ne faisoient pour ainsi dire qu'une seule République, dont le Pape étoit le Chef spirituel & l'Empereur le Chef temporel. On donnoit alors aux Empereurs de grandes prérogatives qui ne subsistent plus & dont il ne leur reste que la préséance ; mais le pouvoir des Grands & les richesses du Clergé ruinèrent l'Empire. Les Donations trop considérables que les Empereurs firent aux Evêques furent cause que le Domaine de la Couronne se réduisit à rien. Le Gouvernement Féodal & la manière de faire la guerre contribuèrent également à sa ruine.

L'Espagne étoit désolée par les guerres des Sarrasins qui s'affoiblirent également ; on vit alors se former plusieurs petits Etats, dont il ne subsista que la Navarre, Castille, Léon & l'Arragon.

En France la Race des Carlovingiens laissa le Trône à celle de Hugues-Capet. En Angleterre Egbert-le-Grand descendu des Anciens Rois, prit pour la premiere fois le titre de Roi d'Angleterre, après la réunion de l'Heptarchie en 827. Dans la suite les Normands s'emparèrent de ce Païs : d'un autre côté ils s'établirent en Sicile & y fondèrent un nouveau Royaume. Dans la même Epoque les Danois avoient fait de grandes conquêtes. La Suéde, la Russie & la Pologne n'offrent aucun événement important. Les Hongrois embrassent le Christianisme.

Quatrième Période, depuis Henri IV jusqu'à Rodolphe d'Absbourg 1074.... 1273 l'Empire

d'Allemagne qui avoit été jusques-là la puissance dominante de l'Europe reçut un grand échec par l'ambition des Papes, qui dans cette période devinrent de puissans Souverains. Les Empereurs avoient été jusqu'alors en possession de nommer les Papes; Grégoire VII trouve le moyen de se soustraire, ainsi que tout le Clergé à la Puissance des Laïcs, il enleva aux Princes par un Décret le pouvoir de nommer, de confirmer & de déposer les Prélats. En ôtant ainsi ces investitures c'étoit enlever à l'Empire la moitié de son revenu, il établit la liberté des appels au S. Siège. Comme Chef de l'Eglise il s'arrogea le droit d'inspection sur les Rois & sur leur Gouvernement, il osa écouter les plaintes des Sujets, enfin il lança des excommunications. Nous ne faisons qu'abréger ici ce que l'Auteur développe assez en détail, il indique tout ce qui a concouru à établir cette puissance. Un des moyens dont les Papes se servirent fut les Croisades pendant lesquelles les Latins établirent un Royaume à Jérusalem, & s'emparèrent de Constantinople.

C'est à ces Croisades que les armoiries & le blason doivent leur origine. Les ordres militaires, les tournois commencèrent dans le même-tems; les Loix de presque toutes les Nations de l'Europe prirent une nouvelle face. On s'appliqua au Droit Romain, auquel les Papes opposèrent le Droit Canon. L'Auteur indique ensuite en peu de mots l'état dans lequel se trouvoient l'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre & les autres contrées de l'Europe.

Cinquième Période depuis Rodolphe Comte de Habsbourg jusqu'à la chûte de l'Empire d'Orient.

L'Auteur fait connoître jusqu'à quel degré s'éleva la puissance des Papes & comment elle commença à tomber. D'un autre côté l'Empire fut plus resserré dans ses limites. Le Pape Nicolas V & l'Empereur Fréderic III. firent le fameux Concordat; la Maison d'Autriche prit naissance. La France qui étoit agitée par des troubles continuels commença à devenir plus puissante par l'expulsion des Anglois. Charles VII. fut le restaurateur des Libertés de l'Eglise-Gallicane. En Angleterre Edouard III osa le premier secouer le joug des Papes. On vit naître les deux factions de Lancastre & d'Yorck. Nous ne parlerons pas des autres Païs; on peut voir ce que l'Auteur en dit dans son Ouvrage.

La prise de Constantinople par les Turcs occasionne l'entier rétablissement des Lettres en Europe. L'Imprimerie fut inventée, la Peinture à l'huile; la Gravure en estampes, le papier, la boussole, la poudre furent des découvertes de cette période.

Sixième Période depuis la chûte de l'Empire Romain d'Orient jusqu'à la paix de Vestphalie. 1453... 1648.

Les révolutions les plus frappantes

arrivèrent dans cette Epoque. L'Europe prit une nouvelle face. La découverte des Indes, celle de l'Amérique, Martin Luther, Ulric Zwingle occasionnèrent de grands changemens. La Maison d'Autriche parvint au plus haut point de grandeur & de puissance; delà l'origine de l'équilibre de l'Europe. On établit la Chambre Impériale; on fit la division des Cercles d'Allemagne. L'Auteur indique rapidement, mais avec des détails suffisans & propres à intéresser le Lecteur, tout ce qui concerne les différens Etats de l'Europe. Il rapporte l'origine du grand Duché de Toscane, celle de Parme & de Plaisance, celle de Venise & sa décadence, celle de Gènes, celle de la Confédération Helvétique, &c.

Septième Période. Depuis la paix de Vestphalie jusqu'à celle d'Utrecht ou depuis 1648 jusqu'à 1713.

La France s'étend considérablement & devient très-puissante. L'Auteur parle en peu de mots de ses guerres avec l'Allemagne. En 1701. l'Electeur de Brandebourg prend le titre de Roi de Prusse. Ces Peuples féroces & ennemis du Christianisme dans le XIII siècle furent soumis par l'Ordre Teutonique. La Nation fut presque entiérement détruite & différentes Colonies d'Allemagne repleuplèrent le Païs, le Gouvernement tyrannique de ces Chevaliers le fit ensuite passer sous la domination de la Pologne, il fut érigé en Duché & enfin en Souveraineté, la Pologne renonçant au Domaine direct qu'elle avoit eu jusqu'alors, non à perpétuité, mais uniquement en faveur de Fréderic Guillaume. L'Auteur comme dans les articles précédens fait connoître la situation politique de tous les autres Etats, indique les différens Traités de Paix & leurs principaux articles, & à l'égard de quelques-uns de ces Etats, la suite des Souverains. Il suit le même plan pour la huitième & dernière Période depuis le Traité de la Paix d'Utrecht en 1713 jusqu'à présent, la suite de la guerre d'Espagne, la quadruple Alliance, les affaires d'Italie, la paix de Vienne, la guerre de Pologne, celle qui s'éleva pour la succession d'Autriche, la Paix d'Aix-la Chapelle, la guerre entre la France & l'Angleterre; en un mot, il ne néglige aucun des principaux événemens qu'il ne se contente pas d'indiquer; il les fera connoître assez en détail, par là ce tableau des révolutions de l'Europe est très-intéressant. Il a de plus le mérite rare dans ces sortes d'Ouvrages de présenter au bas des pages des citations exactes des différens Auteurs & des Traités dans lesquels l'Auteur a puisé & d'après lesquels on peut vérifier tout ce qu'il rapporte. Cet Ouvrage est dédié à M. le Prince de Galitzin.

SUR

DISCOURS SUR L'HISTOIRE MODERNE, POUR SERVIR de suite aux Discours sur l'Histoire des Juifs & sur l'Histoire Ancienne. A Paris, chez Saugrain le jeune, Libraire ordinaire de Monseigneur le Comte d'Artois, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 412 pages & l'Avant-propos.

C'EST ici un de ces Livres que composent pour leur usage particulier tous ceux qui lisent l'Histoire la plume à la main, dans l'intention d'en retenir quelque chose. Les événemens y sont plutôt marqués que décrits, les époques des révolutions y sont observées, quelques personnages célèbres y sont peints en passant. Ce qui paroît prouver encore que cet Ouvrage dans son origine n'avoit point été destiné au Public, ce sont les fréquentes & excessives négligences de style ; l'on trouve presqu'à chaque page des tournures imparfaites & quelquefois des mots bien étranges, tels que celui de *possesserice*. Les sentimens de l'Auteur sont estimables, ses idées sont souvent exactes, mais le tout est rarement bien exprimé.

L'Avant propos, qui auroit pu n'être pas détaché du corps de l'Ouvrage, contient une exposition courte & superficielle de tous les événemens qui précédent le quinzième siècle ; elle commence à-peu-près à la décadence de l'Empire Romain. L'Ouvrage commence vers le milieu du quinzième siècle & s'étend jusques vers le milieu du dix-huitième. Il finit à la mort de l'Empereur Charles VI.

Pour donner une idée de la manière de l'Auteur, nous allons rapporter ici trois portraits qui pouvoient lui fournir l'occasion de déployer ses talens. Ce sont ceux de Charles-Quint, de François I. & de Henri VIII.

Portrait de Charles-Quint.

« Charles d'Autriche.... avoit » reçu de la Nature un esprit vaste ; » *l'éducation l'avoit rendu fin, oblique & dissimulé ;* la Monarchie » universelle parut être le but vers » lequel il tendit toute sa vie ; les » moyens qu'il y employa furent » trop compliqués & manquoient » de cette harmonie, qui doit accompagner l'exécution d'un grand » dessein. On le vit courageux & » prudent, généreux & bienfaisant ; il fut un tems où il ne laissa appercevoir que des vertus ; » en d'autres occasions, il laissa » échapper ses défauts, ses foiblesses & ses vices ; trop heureux » d'abord & *trop malheureux par la*

» *suite*, il fut tantôt grand, tantôt » petit, & *le plus souvent au dessous de sa place* ».

Sans parler de tout ce qui peut manquer à ce portrait, nous trouvons de l'inexactitude ou au moins de l'incertitude dans quelques-unes des idées qu'il renferme. C'est l'éducation, dit l'Auteur, qui avoit rendu Charles Quint, *fin*, *oblique & dissimulé*. Cela pourroit être vrai, si, comme son frère Ferdinand, il eût été élevé par Ferdinand le Catholique son Ayeul, mais rappellons nous qu'il fut élevé par le sage & vertueux Croüy Chiévres, presque sous les yeux de Louis XII. *trop malheureux par la suite.* La fuite d'Inspruck, la levée du siège de Metz sont dans l'ordre des revers communs & des vicissitudes ordinaires de la guerre, il n'y a pas là dequoi donner l'épithète de *trop malheureux*, à ce Prince renommé pour son bonheur; *le plus souvent au dessous de sa place*: Charles-Quint eut de grands défauts sans doute, mais ses ennemis même auroient trouvé ce jugement trop rigoureux. Quel Empereur aura donc été digne de sa place, si Charles-Quint ne l'a point été?

Portrait de François I.

« François I. né pour être l'or» nement de son siècle & les déli» ces de son Peuple, par la noblesse » de ses sentimens, par la grandeur » de son courage, par la droiture » de son cœur, & par les lumières » de son esprit, ne fit néanmoins » que remplir ses Etats de calami» tés, & les couvrir d'un deuil » universel. Ses malheurs *furent sans » nombre*; ils étoient pour la plû» part la suite d'un esprit peu réflé» chi, & d'une vivacité à laquelle » il manquoit un frein. Ses foibles» ses *pour le beau sexe* furent extrê» mes, & occasionnèrent dans sa » Cour des troubles qui n'influè» rent que trop dans le Gouverne» ment du Royaume ».

Si par ces troubles de la Cour de François I, l'Auteur entend la révolte du Connétable & le supplice de Semblançai, ils furent l'Ouvrage de la Duchesse d'Angoulême & non des Maîtresses de François I. Des égards excessifs pour une Mère, ne s'appellent point *des foiblesses pour le beau sexe*. Mais dans la suite la Duchesse d'Etampes fut accusée d'intrigues qui pourroient suffire pour autoriser la phrase de notre Auteur. Au reste, si ce portrait ne contient rien d'inexact, il y manque le trait caractéristique de François I. *l'Amour des Lettres*.

Portrait de Henri VIII.

« Henri VIII. qui auroit dû ne » jamais naître pour l'intérêt de la » Religion, pour l'honneur du » Diadême & pour les droits de » l'humanité porta tout à l'excès, » & n'y porta que des vices. Plus » prodigue que ne fut jamais au» cun Monarque, il dépensa en » superfluités les trésors que son

» Père avoit soigneusement amassés avec une avaricieuse économie. Fougueux dans toutes ses volontés, il ne se crut Roi que pour pouvoir violer impunément toutes les Loix, comme toutes les bienséances; mauvais Epoux, père dénaturé, implacable tyran, son regne ne présente qu'un tissu de cruautés, de fureurs & d'impuretés, qui rendent sa mémoire à jamais exécrable. Il ne sçut ni feindre ni tromper, voilà tout le bien qu'on peut dire de lui. Tandis qu'il regna, la Loi eut *la bouche fermée*, & l'Anglois aujourd'hui si fier de sa liberté, n'étoit alors qu'un esclave attaché au joug ».

Ce portrait qui n'est pas sans vigueur, est exact au fond, il ne péche tout au plus que par l'extrême généralité de quelques assertions que rien ne modifie & ne tempère & par l'impropriété de quelques termes.

LETTRES DE M. L'ABBÉ DE.... EX-PROFESSEUR EN Hébreu en l'Université de.... au sieur Kennicott, Anglois, de la Société Royale de Londres, & Associé au Collége d'Exeter, en l'Université d'Oxford. A Rome, & se trouve à Paris, chez Dehansy, Delawacque, Crapart, Edme, Libraires 1771. *in*-8°. pag. 130.

Ces Lettres sont au nombre de cinq. La premiere n'est qu'une espèce d'introduction à la matière. La seconde contient des observations pour apprécier l'âge des Manuscrits. La troisiéme rappelle des principes de la Grammaire Hébraïque, pour faire sentir les méprises dans lesquelles l'Auteur prétend que M. le Docteur Kennicott est tombé. La quatrième & la cinquième attaquent directement les Variantes que M. Kennicott a présentées comme très-importantes, ce que le Critique lui conteste très-fortement.

Nous avons instruit nos Lecteurs du travail immense entrepris par M. le Docteur Kennicott pour recuillir des meilleurs Manuscrits, les Variantes du Texte de l'Hébreu; nous leur avons fait connoître chaque année, jusqu'où cè travail avoit été poussé, & quel avoit été le produit annuel qu'avoit operé la comparaison de différens Manuscrits; & cela d'après l'état publié tous les ans par M. Kennicott.

Le Critique convient qu'il y a quelques fautes, quoique très rares & de peu de conséquence, dans nos Bibles imprimées; & qu'une Edition parfaite de la Bible Hébraïque seroit le trésor le plus précieux; mais pour l'obtenir il faut dit il, de bons Manuscrits, une connoissance profonde de l'Hébreu, un

amour ſincère pour la Religion Chrétienne, beaucoup de méfiance de ſoi-même, & ſur-tout un grand déſintéreſſement. C'eſt ſur ces principes qu'il entreprend d'apprécier le travail de M. Kennicott. Il lui reproche d'abord d'avoir avancé que des Manuſcrits pleins de fautes, & fournis par des Juifs ou par des gens qui l'avoient été, ont introduit des erreurs dans nos Editions. Pour celle du Cardinal Ximenès qu'on eſtime comme la plus importante dans l'Egliſe, on avoit néanmoins fait choix des meilleurs & des plus anciens Manuſcrits fournis & recueillis par de très-habiles gens. Il défie M. Kennicott de produire aucun Manuſcrit Hébreu qui n'ait pas été écrit par un Juif, & par conſéquent de pouvoir, dans ſes principes, garantir les corrections qu'il prétend tirer de ceux qu'il conſulte. Avant l'invention de l'Imprimerie, il y avoit en Europe, dit-il, trois fois moins de Manuſcrits qu'il n'y en a maintenant. On a recherché des Manuſcrits, parce que ne connoiſſant pas aſſez le génie de la Langue Hébraïque, on a regardé comme des fautes d'impreſſion tout ce qui préſentoit quelque difficulté, & pour s'en aſſurer, on s'eſt empreſſé de comparer l'imprimé avec des copies faites à la main. De leur côté les Copiſtes ſe ſont empreſſés d'en faire, de les enfumer, & de leur donner un air de décrépitude qui en relevât le prix. Or, ſelon le Critique, telle eſt la plus grande partie des Manuſcrits ſur leſquels M. Kennicott travaille & prétend réformer l'imprimé. Ce n'eſt pas que dans le nombre de ceux que collatione M. Kennicott, il n'y en ait quelques-uns reſpectables par leur âge; mais ſont-ils exempts de fautes & de bévues groſſières? Non certainement, ſelon le Critique; & pour le prouver, il examine pluſieurs de ces Manuſcrits; & y fait remarquer un grand nombre de fautes groſſières, d'additions, d'omiſſions.

Tel Manuſcrit a fourni à M. Kennicott environ 12000 Variantes; & moi, dit le Critique, « je vous ſoutiens que, y compriſes » vos remarques inutiles.... & même les notes marginales que l'Ecrivain a transportées dans le » Texte, il n'y en a pas 4500, & que » le reſte que vous donnez pour » des Variantes, ne le ſont point » du tout ». Il ſoutient encore que les dates de la plûpart des Manuſcrits ſont fauſſes, & forgées exprès par les Copiſtes avides. En examinant par exemple un Manuſcrit du Roi auquel on donne plus de 600 ans, il a découvert qu'il eſt des plus modernes, & poſtérieur à l'origine de l'Imprimerie, peut-être de plus de cent ans. Que M. Kennicott dépoſe le meilleur & le plus ancien de ſes 400 Manuſcrits; « & ſi contre une faute du Texte » imprimé quel qu'il ſoit, qui ne » ſera pas marquée par le cercle » Maſorétique, ni corrigée dans » la marge, ou contre une *bonne*

» *variante* dudit Manuscrit, je n'y » trouve pas *dix ignorances*, dit » l'Auteur, ou *fautes grossières*, » je m'avoue le plus fourbe & le » plus impudent de tous les hom» mes ». D'ailleurs de ces 400 Manuscrits, plus de 380 ont été formés sur le Texte imprimé.

Il distingue trois espèces de fautes dans un Livre imprimé, erreurs de lettres, erreurs contre la Langue, & contre le sens.

Quel est l'Ouvrage exempt des premières? Mais il ne faut qu'un peu de sens pour les découvrir. Il n'en est pas de même des secondes; il faut, pour les connoître, posséder à fond la Grammaire, & *la Grammaire Hébraïque est peut-être*, dit-il, *la plus difficile à posséder*. Il rappelle à cet égard quelques principes dont l'ignorance peut donner lieu à l'introduction de bien des Variantes prétendues. Pour découvrir le vrai sens de l'Ecriture, outre la connoissance des hébraïsmes, il faut connoître parfaitement les trois styles principaux qui s'y font remarquer, l'historique, le moral, le Prophétique. Autrement, on sera exposé à croire altéré un texte qui est très-pur.

Dans les deux dernières Lettres, l'Auteur fait un examen particulier de plusieurs Variantes proposées par M. Kennicott comme importantes, & après avoir montré combien elles sont indignes de ce nom, il avance deux choses. 1°. Que sur les 12000 Variantes annoncées par M. Kennicott, comme étant de grande importance, il y en a au moins onze mille neuf cens dans le même goût que celles dont il donne l'analyse dans sa critique. 2°. Qu'outre ces 12000 Variantes, il y en a dans les Manuscrits collationnés plus de 250000 que M. Kennicott se gardera bien de citer, « parce que ce ne sont que des *fo-* » *lies*, des *ignorances*, des *omissions*, » ou des additions qui ne méri» tent que le mépris & la risée ».

Cette discussion, & d'autres rélatives à la matière méritent d'être suivies dans l'Ouvrage même, où l'on trouvera des remarques utiles, qu'on distinguera sans peine des sarcasmes & des traits piquans qui ne sont pas des raisons, & dont elles sont souvent accompagnées.

Nous avons toujours pensé que pour une Edition de la Bible aussi parfaite qu'il est possible de l'avoir, il importoit beaucoup de consulter les meilleurs & les plus anciens Manuscrits; & à cet égard nous applaudirons toujours au travail de M. Kennicott. Mais nous n'en sommes pas moins persuadés que ce travail exige de grandes connoissances, une sagacité peu commune, beaucoup de réserve & d'expérience. Nous sommes même convaincus que plus on aura de lumières & de critique, plus on acquerra de discernement par l'usage & par la comparaison des Manuscrits; plus aussi on sera porté à diminuer le nombre des véritables Variantes, loin d'être tenté de le multiplier.

Peut-être même doit on penser qu'aux yeux d'une faine critique le nombre des véritables Variantes diminuera à mefure que s'accroîtra celui des leçons diverfes que fournira la Collation de différens Manufcrits.

PHARMACOPÉE DU COLLÈGE ROYAL DES MÉDECINS de Londres, traduite de l'Anglois fur la feconde Edition donnée avec des remarques, par le Docteur Pemberton, Profeffeur en Médecine au Collège de Gresham : augmentée de plufieurs notes & obfervations, & d'un nombre de procédés intéreffans, avec les vertus & les dofes des médicamens. Tome fecond. A Paris, chez P. François Didot jeune, Libraire, Quai des Auguftins. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. Volume *in*-4°. de 781 pages.

Le titre de ce Livre a un défaut qui n'eft pas commun dans le tems où nous fommes ; c'eft d'être trop modefte ; il s'en faut bien, en effet, qu'il annonce tout ce qu'on trouve dans l'Ouvrage : cette prétendue Traduction de la Pharmacopée de Londres eft, dans la réalité, un excellent original environ cent fois plus étendu que le petit Code Pharmaceutique qui lui a fervi de texte ou de cannevas. Il eft vrai que la Pharmacopée Angloife y eft traduite en entier ; mais fi l'on compare ce texte abrégé, & les remarques tout auffi laconiques du Docteur Pamberton, avec ce que l'Auteur François a mis du fien dans l'Edition que nous annonçons, on fera convaincu qu'il n'y a aucune proportion de l'un à l'autre ; & on ne reconnoîtra pas moins que les additions nombreufes & étendues qui forment tout le fond de l'Ouvrage ont toutes un caractère neuf & original. Nous pouvons affûrer d'après la lecture attentive que nous en avons faite, qu'on trouve fur chaque objet l'érudition la plus complete, la comparaifon & la critique des fentimens de tous les Auteurs qui en ont traité, une application fçavante des principes de la Chymie moderne, un grand nombre d'expériences propres à l'Auteur, & qu'il a faites ou réitérées exprès pour décider quantité de points obfcurs ou incertains ; enfin une explication de la vertu, des dofes des médicamens, & de la manière de les adminiftrer, beaucoup fupérieure pour l'étendue & pour les détails de pratique médicinale à tout ce qu'il y a fur cet objet dans aucun Livre de Pharmacie.

Comme chacun des articles traités dans ce fçavant Ouvrage

exigeroit à lui seul un extrait fort ample, nous sommes forcés d'en choisir un seul pour donner une idée de la manière dont l'Auteur a rempli son objet. Ce sera celui du *tartre vitriolé*.

La préparation de ce sel, fort usité en Médecine, est on ne peut pas plus simple & plus connue. La Pharmacopée de Londres en donne deux recettes, l'une qui consiste à décomposer par l'intermède d'une suffisante quantité d'alkali fixe végétal en liqueur, du vitriol martial dissous dans l'eau bouillante, à filtrer la liqueur & enfin à la faire évaporer & crystalliser; il en résulte le sel neutre que cette Pharmacopée nomme *tartre vitriolé;* l'autre prescrit de faire dissoudre dans l'eau chaude la masse qui reste dans la cornue après la distillation de l'esprit de nitre de Glauber, de filtrer cette dissolution & de la faire évaporer & crystalliser; on en retire aussi un *Tartre vitriolé* que cette Pharmacopée nomme *nitre vitriolé*.

Le Docteur Pemberton remarque au sujet de la premiere préparation qu'on peut conserver la liqueur chaude pendant un peu de tems, afin que chaque fois qu'on jette de l'alkali fixe, ce sel puisse mieux pénétrer & se saturer de l'acide du vitriol; il ajoute qu'on parvient à connoître exactement le point de saturation en versant de de l'huile de vitriol dans une cuillerée de la liqueur filtrée, parce que par ce moyen, lorsqu'on n'apperçoit point d'effervescence, on est sûr qu'il n'y a point d'excès d'alkali. Enfin, il indique encore pour faire le tartre vitriolé la saturation de l'alkali fixe par l'acide vitriolique libre; mais il ajoute que par la décomposition du vitriol vert, on est plus assûré que le tartre vitriolé n'a point d'excès d'acide. Le même M. Pemberton fait observer sur la préparation du nitre vitriolé, que dans la distillation de l'esprit de nitre de Glauber, dont on destine le résidu à faire le nitre vitriolé, on doit avoir eu attention de ne mettre qu'une petite quantité d'huile de vitriol, de peur que ce sel ne se trouvât avoir un excès d'acide. Voilà, sans en rien omettre, à quoi se réduisent tant le texte de la Pharmacopée que les remarques du Docteur Pemberton; voici présentement, fort en abrégé, ce qu'ajoute l'Auteur François.

Il remarque d'abord très judicieusement que la multiplicité des noms de *tartre vitriolé*, *nitre vitriolé*, *sel de duobus*, *arcanum duplicatum*, *panacée d'Holstein* & plusieurs autres, qu'on a donnés au seul & même sel neutre formé de la combinaison de l'acide vitriolique avec l'alkali fixe végétal, ne vient que de l'opinion erronnée où l'on a été jusqu'à ces derniers tems que les alkalis fixes étoient tous différens les uns des autres, suivant les substances dont ils étoient retirés. Comme il est bien démontré présentement que tous ces alkalis fixes, à l'exception du seul

alkali marin ou minéral, ſont abſolument une même eſpèce de ſel alkali lorſqu'ils ſont purifiés convenablement, il s'enſuit que tous les ſels neutres formés de la ſaturation de cette eſpèce d'alkali par l'acide vitriolique ne doivent être auſſi qu'un ſeul & même ſel neutre auquel convient & ſuffit un ſeul nom, qui eſt celui de *tartre vitriolé.*

Après cet éclairciſſement néceſſaire ſur une nomenclature confuſe & capable d'induire en erreur ceux qui ne ſont pas aſſez familiers avec la Chymie, l'Auteur paſſe à l'examen des différens procédés qui ont été mis en uſage pour parvenir à la combinaiſon du ſel dont il s'agit. Ces procédés ſont nombreux, parce que d'une part, l'acide vitriolique qui entre dans la compoſition de ce ſel étant le plus fort & le plus puiſſant de tous les acides, eſt en état de décompoſer tous les ſels neutres qui contiennent un acide plus foible & de former du tartre vitriolé par la décompoſition de tous ceux de ces ſels qui ont pour baſe l'alkali fixe végétal, & que d'une autre part, cet alkali fixe, qui eſt l'autre partie conſtituante du tartre vitriolé, ayant une plus grande affinité avec l'acide vitriolique qu'aucune autre ſubſtance, à l'exception du principe inflammable; il s'enſuit qu'en appliquant l'alkali fixe à tous les ſels neutres vitrioliques qui ne l'ont pas lui-même pour baſe, c'eſt-à dire, à tous ceux qui ſont compoſés d'acide vitriolique & d'un alkali volatil, d'une ſubſtance terreuſe ou d'une ſubſtance métallique quelconque, on doit décompoſer ces ſels neutres quels qu'ils ſoient, & que l'alkali fixe formera toujours du tartre vitriolé en précipitant leur baſe & s'uniſſant avec leur acide. Il ſuit delà qu'on peut faire ce ſel par la décompoſition, de tous les aluns, de tous les gyps, ſélénites, ſpaths non calcaires & enfin de tous les vitriols.

A prendre les choſes dans cette généralité, il y auroit en quelque ſorte une infinité de procédés pour faire le tartre vitriolé. Mais il s'en faut bien que les Chymiſtes du moyen âge, de qui nous ſont venus preſque tous les médicamens Chymiques, ayent connu cette généralité, auſſi n'y a-t-il qu'un nombre de ces procédés aſſez limité qui ſoient uſités, & c'eſt à ces derniers que notre ſçavant Auteur devoit s'en tenir en indiquant ſeulement les autres, pour ne point ſortir de ſon ſujet.

Le plus ſimple conſiſte à ſaturer l'un par l'autre de l'alkali fixe & de l'acide vitriolique, l'un & l'autre libres & purs, c'eſt celui que l'on trouve dans la plûpart des Diſpenſaires des Collèges ou Facultés de Médecine les plus renommés de l'Europe.

L'Auteur en inſiſtant ſur tous les détails qu'il faut connoître pour parvenir à une parfaite ſaturation ne manque point de faire mention de la propriété qu'a le tartre vitriolé de

de se charger plus que beaucoup d'autres sels neutres d'un excès d'acide & de le retenir jusqu'à un certain point ; cette propriété paroît avoir été connue de quelques Médecins dès les premiers tems où l'on s'est servi du tartre vitriolé, car on voit dans quelques unes de leurs recettes qu'ils demandoient souvent ce sel acidulé, *Tartarium vitriolatum acidulum*. Mais feu M. Rouelle a développé cette vérité avec plus de détails dans un de ses Mémoires ; toutes ces remarques appartiennent à notre Auteur ; il ajoute de plus que M. Rouelle n'ayant traité le tartre vitriolé que par la voie séche, il a completé lui-même ce travail en s'assûrant par l'expérience que le sel dont il s'agit peut prendre & retenir l'excès d'acide par la voie humide, comme par la voie séche. Au surplus, sans compter qu'il est facile de s'assûrer par l'épreuve du syrop de violettes de l'excès d'acide ou d'alkali dans ce sel neutre, comme dans tous les autres, & d'y remédier par l'addition convenable, on a encore la voie de la crystallisation dont l'Auteur fait aussi mention, en rapportant à ce sujet les observations intéressantes de M. Baumé.

Viennent ensuite les autres méthodes de faire le tartre vitriolé par la décomposition des différens séls neutres qui y sont propres & dont il est fait mention dans le texte.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir entrer dans les détails nécessaires pour faire sentir la différence qu'il y a entre ce texte & les additions qui lui servent de supplément & d'explication ; mais il est certain que, si l'on en fait la comparaison, on appercevra bien facilement que tout Artiste qui ne sera point un Chymiste très-sçavant & très-exercé ne peut manquer de faire des fautes considérables dans sa préparation, s'il n'a que ce texte pour guide, au lieu qu'il est impossible qu'il ne réussisse pas aussi bien que le plus grand maître, s'il a le secours des remarques & des observations de l'Auteur François.

Le nom de *sel Polycreste de Glazer* indique assez qu'on a ignoré d'abord que ce sel, qui résulte de la détonnation du nitre avec le soufre, n'étoit autre chose que du tartre vitriolé. C'est Stahl qui, comme on le remarque fort bien ici, en a fait connoître la nature. La manière de le faire vient donc naturellement se ranger ici à la suite des différentes méthodes de faire le tartre vitriolé, & l'on en trouve le procédé, ainsi que la théorie exposés avec le soin & l'exactitude qui font un des grands mérites de tout l'Ouvrage.

Après avoir épuisé tout ce qui concerne les moyens de faire le tartre vitriolé, il falloit pour completer cet article dans le plan de l'Auteur, exposer les vertus, les propriétés Chymiques de ce sel, sa manière d'agir, les cas où il convient, & ce

qu'un Médecin éclairé peut raisonnablement en attendre. Enfin la manière de l'administrer; c'est aussi ce que l'on trouve ici supérieurement exécuté.

Celle des propriétés Chymiques du tartre vitriolé comme de tous les sels neutres en général, qui intéresse le plus l'usage médicinal, est sa dissolubilité. Ce point essentiel n'étoit pas déterminé avec assez de précision; on sçavoit bien en général que ce sel étoit un de ceux qui demandoient la plus grande quantité d'eau pour sa dissolution parfaite; mais il y avoit de l'incertitude sur la quantité d'eau précisement nécessaire pour cela, parce que les Chymistes qui en avoient parlé n'étoient point d'accord sur cet objet, faute sans doute d'avoir fait les expériences avec assez d'exactitude; c'étoit par conséquent un de ces cas qui exigeoient de nouvelles expériences faites avec tout le soin convenable, & c'est ce que notre sçavant Auteur n'a pas manqué d'exécuter. « Nous étant servi, dit-il, » d'eau commune bouillante pour » dissoudre ce sel, nous avons » trouvé qu'un gros de ce sel mis » en poudre, exigeoit près de qua- » tre onces de ce liquide tant qu'il » restoit chaud, mais qu'en refroi- » dissant il falloit employer jusqu'à » six onces d'eau, pour que la dis- » solution fut entière, & capable » de pénétrer par le filtre de pa- » pier. Nous avons observé la mê- » me chose à peu près en nous ser- » vant d'*eau distillée*. Ayant fait la » même expérience sur des crys- » taux de tartre vitriolé non pul- » verisé, & mettant l'eau peu à- » peu, c'est-à-dire, once par once, » nous avons trouvé que ce sel exi- » geoit en cet état près de dix à » onze onces d'eau pour sa parfaite » dissolution ».

Il nous resteroit à parler d'après l'Auteur des vertus médicinales du tartre vitriolé par l'explication desquelles il termine cet article, comme tous les autres; mais c'est un objet dont nous croyons qu'on ne peut prendre une juste idée qu'en le lisant avec beaucoup d'attention dans l'Ouvrage même.

Nous nous bornerons à dire qu'à cet égard ce Livre a un très-grand mérite, qui lui est propre, qui le distingue de toutes les autres Pharmacopées & qui le rend en même-tems un excellent Livre de Médecine. C'est un Ouvrage qui nous manquoit, également nécessaire aux Médecins & aux Apothicaires & dont on ne peut trop desirer de voir paroître bientôt la troisième partie qui doit le completer.

RECUEIL POUR LES ASTRONOMES, PAR M. JEAN BERNOULLI, Astronome Royal, &c. Tome I. A Berlin, chez l'Auteur, & se trouve à Paris, chez la Veuve Desaint, Libraire, rue du Foin, 1771. 284 pages *in* 8°.

M. Adelbulnner avoit publié à Nuremberg en 1733 un Ouvrage intitulé *Commercium Litterarium in rei Astronomicæ incrementum*, dont il parut encore un Volume en 1735 : on y trouvoit toutes les découvertes nouvelles, les observations & les extraits de Livres ou de Mémoires relatifs à l'Astronomie. On avoit vu avec peine cesser la publication de cette espèce de Journal. Mais le plan de M. Bernoulli est plus vaste & plus utile. On y trouve des Tables subsidiaires pour les calculs Astronomiques, des formules Algébriques, des Traductions de Mémoires Anglois, Allemands, Italiens, Suédois, des discussions sçavantes & le résultat de la plus vaste correspondance qu'un Astronome puisse entretenir dans l'Europe sçavante. L'Auteur remonte jusqu'à l'année 1768 pour qu'on trouve dans ce Volume tout ce qui mérite d'être appellé nouveauté Astronomique.

Les premiers Mémoires que l'on trouve dans cet Ouvrage, ont pour objet la manière de calculer l'équation du tems. M. Maskeline Astronome Royal d'Angleterre, relève une méprise de M. l'Abbé de la Caille qui convertissoit en tems solaire moyen, au lieu de convertir à raison de 15° par heure les inégalités du Soleil pour former l'équation du tems. M. de la Lande avoit fait cette observation dans les Mémoires de 1762 pages 131, & l'on voit que son Mémoire avoit été lu le 30 Juillet 1762 à l'Académie des Sciences de Paris, M. Maskelyne qui ne lut le sien à la Société Royale de Londres que le 13 Décembre 1764. dit qu'il se rappelle d'avoir communiqué ses idées à M. de la Lande lorsqu'il fut en Angleterre; il est notoire que ce voyage étant de 1763 la prétention de l'Astronome Anglois est injuste à l'égard de l'Astronome François. Une seconde objection de M. Maskelyne consiste en ce que M. de la Lande a employé la Nutation toute entière, au lieu qu'il ne faut en employer véritablement qu'une partie; mais il est évident que la différence étant extrémement petite l'Auteur avoit négligé cette considération pour ne pas introduire une nouvelle Table parmi celles du Soleil.

Le second Mémoire est de M. Bernoulli lui-même, & il a pour objet l'usage de l'instrument des passages pour calculer le tems vrai, & pour corriger les passages, quand la Lunette ne décrit pas exactement

le Méridien. Par exemple il trouve par les passages de deux étoiles à une lunette méridienne, dont l'axe de rotation est parallèle à l'horison. 1°. Si la lunette est exactement dans le plan du Meridien, 2°. le tems vrai à la pendule, en supposant que les étoiles qu'on observe soient éloignées au moins de trente degrés en hauteur. Dans le IIe probleme les mêmes choses étant posées, si les observations des deux étoiles n'ont pas donné une même différence entre les tems des passes calculés & les tems observés ; il trouve combien il faut ajouter à l'un & à l'autre résultat, pour sçavoir exactement de combien l'horloge avançoit ou retardoit sur le tems vrai dans le tems des passages. Dans un de ces Problêmes, il compare sa formule avec celle que M. de la Lande a donnée dans son *Astronomie* & il en prouve l'identité, quoique la forme soit différente.

Dans le troisiéme Mémoire M. Bernoulli examine une formule différentielle de Trigonométrie sphérique, dans laquelle M. de la Caille s'étoit mépris, que M. de la Lande avoit rectifiée dans son Astronomie, & que M. Mauduit avoit aussi donnée d'une manière qui pourroit occasionner des méprises. M. Bernoulli examine ces différentes formules, & il en donne de nouvelles démonstrations.

A l'occasion des différentes Comètes que l'on a observées depuis quelques années, M. Lambert communiqua à l'Académie le 5 Juillet 1770 quelques desseins relatifs à la Comète qu'on venoit de perdre de vue. Il avoit rapporté sur le premier plusieurs observations de cette Comète. Le second faisoit voir les parties des orbites, tant de la terre que de la Comète, décrites depuis la nuit du 29 Juin jusqu'à celle du premier Juillet. Le troisiéme dessein comprenoit pour tout le tems de l'apparition de la Comète, son orbite déterminée par la construction facile & ingénieuse que M. Lambert a exposée dans son Traité des Orbites des Comètes. Enfin un quatrième dessein représentoit la Comètre comme un Satellite de Terre, & M. Lambert y déterminoit l'hyperbole qu'elle décriroit autour de la terre par son mouvement relatif, de la même manière qu'on suppose que la Lune décrit une ellipse ; cette hyperbole ne diffère que peu d'une ligne droite, mais cependant assez pour qu'on puisse conclure avec évidence que l'orbite d'une Comète a été sensiblement troublée par l'attraction de la Terre ; aussi M. Pingré en faisant le calcul de cette orbite n'a pu parvenir à concilier toutes les observations.

Deux remarques importantes accompagnoient l'explication de ces desseins : l'une que la parallaxe de la Comète devoit avoir été le premier Juillet au soir de huit à neuf minutes & que par conséquent il étoit à souhaiter qu'on eût observé la Comète cette nuit-là à différentes reprises & avec exactitude.

dans des Observatoires éloignés, principalement en latitude les uns des autres; la comparaison de ces observations auroit indiqué la distance de la Comète à la Terre & fourniroit un moyen peut-être plus sûr de déterminer la parallaxe du Soleil que ne font les passages de Venus.

L'autre remarque est, qu'à cause de la grande proximité dans laquelle la Comète s'est trouvée relativement à la Terre, & de l'altération que son orbite doit avoir soufferte; Il étoit utile de suivre cette Comète avec attention & de calculer les observations qu'on en feroit, parce que la comparaison de la perturbation de la Comète avec celle que souffre la Lune dans le systême de l'attraction, donneroit encore un moyen, quoique moins exact que le précédent, de déterminer la distance au Soleil.

On trouve ensuite dans ce Recueil divers théorèmes sur les Comètes de M. Euler & M. Lambert & des formules de M. de la Grange sur le Problême de Képler.

M. Lambert a fait part aussi à l'Académie de Berlin d'un instrument nommé *Photophore* qu'il a imaginé. Cet instrument qu'on peut nommer aussi *Porte-lumière*, est fait à l'instar de l'instrument acoustique qu'on nomme portevoix, il s'applique principalement aux lampes préférées avec raison par beaucoup de gens d'étude aux chandelles & mêmes aux bougies; c'est un cône tronqué de fer blanc, poli en dedans, & qui étant mis devant la méche allumée répand à une distance de plusieurs pieds la lumière la plus vive & la plus égale. Voici ses dimensions pour une lampe ordinaire à deux mèches : la base du cône est un cercle de quatre pouces dix lignes de diamètre; le cône n'est pas tronqué parallèlement à cette base : il l'est sous un angle de 45 degrés; de cette manière la hauteur du cône n'est pas égale par-tout, & comme sa plus grande hauteur est six pouces deux lignes & la plus petite cinq pouces quatre lignes, la section forme une ellipse dont le grand axe est d'un pouce cinq lignes, & le petit un pouce une ligne. On adapte ce porte-lumière au montant du pied de la lampe, moyennant une tige & sous un angle de 45°. de façon que l'ovale dont nous avons parlé & qu'on met exactement devant la lumière, se trouve dans un plan perpendiculaire à l'horizon. Il est bon que le pied de la lampe soit un peu plus haut que de coutume & qu'on puisse le hausser ou baisser à volonté. Quant à la nature de l'effet de ce porte-lumière, il est fort facile de se l'imaginer, mais l'effet même surpasse ordinairement l'attente de ceux qui font l'essai de cet instrument; une de ces lampes à deux méches équivaut à 18 lampes ordinaires à deux méches.

L'histoire des travaux de M. Harison, & de M. Berthoud, pour trouver les longitudes par le moyen de l'Horlogerie, & les calculs faits

pour trouver la parallaxe du Soleil par le passage de Venus font partie des nouvelles Littéraires que l'on trouve en grand nombre dans le Livre de M. Bernoulli.

On y voit l'extrait des Mémoires d'Astronomie qui sont dans les derniers Volumes de l'Académie des Sciences de Paris, parmi ceux de 1764; on en trouve 3 sur la cause des variations d'inclinaison des Satellites de Jupiter, découverte que l'on doit à M. de la Lande, comme l'observe M. Bernoulli, en disant que toutes les recherches sur les inclinaisons des orbites des Satellites de Jupiter tiennent à une théorie ingenieuse sur le mouvement des nœuds des Planètes exposée par M. de la Lande dans les Mémoires de l'Académie pour les années 1759 & 1761.

En rendant compte des Mémoires de Pétersbourg, il parle d'un Mémoire de M. Rumousky sur la parallaxe du Soleil. M. Rumousky ayant vu dans le Mémoire de M. Pingré inséré dans le 54e Volume des Transactions Philosophiques que c'étoit en supposant la longitude de Selenginsk de 6 heures 57′ 50″ que ce célèbre Astronome trouvoit 10″ 1; pour la parallaxe du Soleil par la comparaison de son observation du passage de Venus avec celle de Selenginsk, il s'est proposé d'examiner si cette longitude pouvoit être admise; différentes comparaisons la lui ont toujours donnée plus petite.

A l'occasion des Mémoires de Berlin M. Bernoulli donne une idée des méthodes que M. Euler a employées depuis 1762 pour déterminer les inégalités produites par l'attraction. Les Géomètres tâchent de déterminer les inégalités par des intégrations actuelles, en exprimant par des suites infinies les intégrales des équations différentio-différentielles qui renferment toutes les déterminations du problême de trois corps; or cela ne se fait que par des approximations très-ennuyeuses & qui laissent des doutes continuels sur les termes qu'on est forcé de négliger; on ne sçait jamais s'ils ne donneroient pas encore un résultat assez considérable dans certains cas. Lorsqu'il s'agit des dérangemens que la force attractive d'une Comète produit dans le mouvement d'une Planète ou réciproquement, on ne peut même profiter de ces foibles secours, ou seroit reduit en suivant la même méthode, à des séries qui perdroient leur convergence à un tel point qu'on n'en sçauroit plus rien conclure.

Aussi quand M. Clairaut entreprit de déterminer le retardement de la fameuse Comète de 1682. qui a reparu 1759, il fut obligé de suivre une route tout-à-fait différente & de s'en tenir immédiament aux équations differentio-différentielles, d'où ayant déduit par un travail incroyable tous les changemens presque momentanés sur les distances calculées par M. de la Lande, il a conclu enfin

l'effet tout entier que la force de Jupiter a du produire sur cette Comète.

Le résultat des réflexions de M. Euler dont nous venons de parler, est qu'on ne peut presque décider que tous les soins qu'on se donneroit pour découvrir les intégrales des équations primitives, qui sont toujours des différentielles du second degré seroient perdus, & qu'on n'en pourroit attendre aucun secours. Cette opinion peu consolante détermine M. Euler à chercher des méthodes qui donnent le mouvement de la Lune pour un tems peu considérable, en partant d'une certaine époque.

Dans un autre Mémoire notre grand Géomètre revient à la même méthode ; il la recommande de nouveau très-expressément ; il fait espérer qu'en la cultivant on y découvrira des ressources auxquelles on ne s'attendoit point ; enfin il en fait une application intéressante en regardant comme des observations immédiates six lieux de la Lune calculés dans la Connoissance des Tems sur les Tables de M. Mayer.

Il paroît qu'en suivant cette méthode on ne pourroit pas, dans les calculs de la Lune faire des intervalles plus grands que de deux heures, & l'on ne voit pas assez si les erreurs ne s'accumuleroient pas trop à moins qu'on ne pût souvent partir de nouvelles observations.

Dans un Mémoire de M. de la Grange sur le passage de Vénus on trouve 1°. comment on peut calculer l'effet que les parallaxes combinées dans deux astres quelconques doivent produire sur la distance de ces deux astres. 2°. Une méthode très-simple & très-commode pour déterminer en général dans les passages des planètes sur le Soleil, les parallaxes d'entrée, de sortie & de durée, pour tous les Païs de la terre. 3°. Une méthode pour deduire la parallaxe du Soleil de trois observations d'un même passage faites dans trois endroits différens, indépendamment de la connoissance du mouvement de la Planète. 4°. Enfin l'application de cette théorie ingénieuse au passage de Vénus du 3 Juin 1769.

Le Volume de l'Académie de Berlin pour 1767, imprimé en 1769 ne contient rien d'Astronomique à l'exception de l'observation du passage de Vénus du 3 Juin 1769. que M. Bernoulli fit à Colombes près de Paris à l'Observatoire de M. le Marquis de Courtanvaux. Dans le Volume de 1768, imprimé en 1770 on trouve quelques observations d'éclipses des Satellites de Jupiter, que M. Bernoulli a faites à l'Observatoire Royal de Berlin. Comme ce sont des observations choisies, nous les rapportons ici en abrégé en invitant les Astronomes d'en procurer de correspondantes à M. Bernouilli.

Premier Satellite.

1768	Juin	12j	9h	44″	44″	Em.
1770	Mai	24	13	2	18	Im.
——	Juil.	13	9	59	15	Em.
——	Août	5	10	13	31	Em.

Second Satellite.

1768	Mai	30j	10h	53′	0″	Em.
——	Juil.	1	10	26	16	Em.
1770	Avril	5	14	32	7	Im.

Parmi les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg dont M. Bernoulli donne des Extraits, il y en a un sur les inégalités que le mouvement diurne de la terre peut éprouver par les attractions étrangères. Ce Mémoire est un de ceux qui attirera le plus l'attention des Géomètres, parmi les excellens Ouvrages de M. Euler. Cet Auteur célèbre y fait une application intéressante de ses belles découvertes sur les mouvemens de rotation des corps. On ne connoissoit pas assez jusqu'à présent le mouvement de rotation de la Terre : on ne sçavoit pas si les inégalités qu'il doit éprouver sont grandes ou petites, on ignoroit les effets qui auroient eu lieu si la terre avoit reçu au commencement une impulsion différente. M. Euler en allant toujours du plus simple au plus composé éclaircit toutes ces questions par un calcul prodigieux, & les éclaircit d'autant plus qu'il prend la peine de développer ses résultats dans des applications presqu'entièrement numériques. On voit par-là que l'inégalité du mouvement de rotation est trop petite pour qu'on puisse espérer de la déterminer par des observations ; on voit aussi, ajoute M. Bernoulli, que les objets de ce Mémoire sont intimement liés avec le Problême de la précession des équinoxes ; il faut convenir que sans Messieurs Euler & d'Alembert nous en sçaurions bien peu sur ces matières. Parmi le grand nombre de Livres Allemands que M. Bernoulli nous fait connoître, il y rapporte la description d'une machine Astronomique qui se trouve dans la Bibliothéque Ducale publique de Louisbourg, publiée par ordre de S. A. S. Mr le Duc de Wurtemberg, par M. G. F. Fischer, Professeur en Belles-Lettres, & Bibliothécaire de Stuttgard. Ce Mémoire contient la description d'une pièce d'Horlogerie qui doit être une des plus curieuses en ce genre ; elle représente non-seulement les mouvemens des Planètes, suivant le Systême de Copernic, mais aussi ceux des Aphelies des Planètes, de l'Apogée du Soleil, &c. les excentricités & les inclinaisons des Orbites. Un Curé de Village nommé M. Hahn a exécuté cette pièce avec le secours du Maître d'Ecole de son Village, lequel animé par un génie semblable avoit appris l'Horlogerie sans Maître. L'Inventeur a reçu des encouragemens de son Prince, & il promet entre, autres instrumens, un quart de cercle

cercle Astronomique d'un pied de rayon qui doit équivaloir pour l'exactitude à un quart de cercle de six pieds, ainsi que celui de M. le Duc de Chaulnes dont nous avons rendu compte.

Quatre Sçavans Professeurs à Wittenberg, Messieurs Langguth, Bechmer, Titius & Zeiher, ont entrepris pour l'utilité des Sçavans de faire réimprimer les Transactions Philosophiques de Londres en Anglois, en commençant par le 47e Volume. Leur Edition est belle & correcte, le format grand *in*-4°. Ils suivent l'original page pour page & ils mettent à la tête de chaque Volume un sommaire en Latin de toutes les Dissertations. Le Prix n'est que d'un ducat, c'est-à-dire qu'il n'est pas les deux tiers de celui de Londres, ou chaque Tome coûte à-peu près quinze schellins; c'est-à-dire 17 livres de France. La réimpression de ces derniers Volumes est sans doute intéressante, mais celle des anciens Volumes, à commencer depuis 1665 le seroit peut-être encore davantage, puisqu'il est impossible de les trouver actuellement, même en Angleterre.

L'Ouvrage que nous annonçons est terminé par un Mémoire de M. Bernoulli lui-même, sur une nouvelle espèce de calcul ou sur une méthode particulière de disposer des Tables Astronomiques, qui est d'un usage fort étendu. Cette méthode suppose la théorie des fractions continues, des équations indéterminées, ce qui nous empêche de pouvoir en donner une idée. D'ailleurs, M. Bernoulli réserve pour un Ouvrage plus étendu les démonstrations & plusieurs remarques qu'il a omises dans cet Extrait; ainsi que des préparations de Tables & même des Tables calculées. Cet Ouvrage qu'il annonce concernera non-seulement sa nouvelle méthode, mais en général les Interpolations, la Trigonométrie & d'autres matières importantes en Astronomie; je me flatte, dit-il, de mettre sous les yeux des Astronomes différentes méthodes d'abréger considérablement leurs calculs, qu'ils ne connoissent pas encore, ou que par des raisons qui cesseront, ils ont négligé de saisir lorsqu'elles leur ont été présentées pour la premiere fois; M. Bernoulli publiera un *Prospectus* de cet Ouvrage, mais ce ne sera, dit-il, que quand j'aurai assez bien digeré mes idées pour ne rien promettre que je ne puisse tenir, & dont l'utilité ne puisse être généralement reconnue.

Ainsi, cet Ouvrage de M. Bernoulli est aussi intéressant par les choses qu'il y a mises de son propre fond, que par le grand nombre de celles qu'il a fait connoître aux amateurs de l'Astronomie, & l'on doit sçavoir gré à un Mathématicien déjà célèbre, & par son nom & par son mérite personnel, malgré sa jeunesse d'avoir voulu se rendre utile aux Astronomes, même aux dépens de la satisfaction

qu'il eût trouvée à ne s'occuper que de ses propres recherches.

En annonçant l'Ouvrage d'un Bernoulli, on ne peut s'empêcher de penser à la suite des grands hommes qui ont illustré ce nom, & nos Lecteurs verront ici avec plaisir un abrégé de leur Généalogie qui est assez compliquée pour causer quelque confusion à ceux qui lisent leur Ouvrages.

Jacques Bernoulli né en 1655 mort en 1705, & *Jean* né en 1667 & mort en 1748, si célèbres l'un & l'autre dans la nouvelle Géométrie étoient fils de Nicolas né en 1623 & mort en 1708, qui étoit Membre du Grand Conseil de Basle & de la Chambre des Finances; le père de celui-ci, Jacques Bernoulli, né en 1598 à Anvers, étoit venu s'établir à Basle en 1622 & il y mourut en 1634.

Les deux frères célèbres *Jacques* & *Jean* avoient un autre frère Nicolas, né en 1662, mort en 1716 qui eut quatre enfans, dont l'aîné fut Professeur de Mathématiques à Padoue, & mourut à Basle en 1760, il a imprimé peu de chose; Jean Bernoulli eut neuf enfans; l'aîné *Nicolas* né en 1695 fut Professeur de Mathématiques à Pétersboug où il mourut en 1726; le quatrième est *Daniel* né en 1700 actuellement vivant, célèbre par son Hydrodynamique & par beaucoup de Mémoires qui l'ont mis au rang des premiers Géomètres de l'Europe. Le septième des enfans de Jean Bernoulli appellé *Jean* comme son père, né le 18 Mai 1770 est actuellement Professeur de Mathématiques à Basle; il a eu huit enfans dont l'aîné appellé encore *Jean* Bernoulli, né en 1744 est actuellement à Berlin Astronome du Roi de Prusse, & Auteur du Livre que nous venons d'annoncer; il a un fils né en 1770 à Berlin, le plus jeune de tous les Bernouilli, mais qui déjà est appellé à soutenir un jour dans les Mathématiques la célèbrité de son nom. Nous avons passé sous silence tous les autres Bernoulli qui n'ont pas suivi la carrière des Sciences Mathematiques.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE ET ROMAINE, traduit du Latin de Velleïus Paterculus ; avec le Texte corrigé ; des notes critiques & historiques ; une Table Géographique ; une liste des Editions ; & un Discours Préliminaire ; par M. l'Abbé Paul.

Le modèle inimitable des abrégés.

M. le Président Hénault, Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Tom. 28. pages 611. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins. 1770. Volume *in* 12. 503 pages.

VELLEIUS Paterculus n'a pas réuni tous les suffrages ; l'esprit d'adulation qui regne dans quelques endroits de son abrégé, lui a fait tort auprès des amateurs de la vérité ; mais ses talens lui assûrent un rang distingué parmi les Ecrivains. Nous entreprendrions avec plaisir d'examiner ici à charge & à décharge le mérite de cet Historien, mais le Discours Préliminaire de M. l'Abbé Paul nouveau Traducteur de Paterculus, nous en dispense, il ne laisse rien à desirer sur cet objet.

Ce Discours contient d'abord une vie de Velleïus Paterculus, composée de traits épars, dont Paterculus lui-même a fourni la plus grande partie. Il nâquit vers l'an de Rome 735 d'une famille Equestre, originaire de Naples. Il fut Tribun des Soldats, comme l'avoit été Publius-Velleïus son père ; il commanda ensuite la Cavalerie sous Tibère, qu'il suivit dans neuf Campagnes, avant que ce Prince parvînt à l'Empire ; le plus connu de ses exploits est celui qui par la levée du blocus de Philippopolis, pacifia la Thrace & affermit Rhémétalcès sur le Trône. Paterculus ne fut pas revêtu d'emplois Militaires seulement. Devenu successivement Questeur, Tribun du Peuple, Préteur, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour arriver au Consulat ; « quelques - uns prétendent » même qu'il y parvint, mais son » nom ne se trouve point dans les Fastes Consulaires ».

Son abrégé nous fait connoître avantageusement plusieurs de ses parens, tels que Decius-Magius, son quatrième Ayeul, Minatius-Magius son bis-Ayeul, Caïus Velleïus son-Ayeul, Magius-Celer-Velleïanus son frère, le Sénateur Capiton son Oncle ; pour lui, les éloges outrés qu'il prodigue à Séjan ont fait conjecturer qu'il fut enveloppé dans la disgrace de ce

Ministre & qu'il périt avec lui. En tout, on sçait très-peu de choses de la vie de Paterculus, il n'est guères connu que par son Ouvrage. M. l'Abbé Paul juge même que le Consul M. Vinicius à qui Tibère fit épouser Julie, fille de Germanicus, tire pourtant son plus grand lustre de la dédicace que Paterculus lui a faite de son Livre.

Le Traducteur rassemble & discute les divers jugemens que les Critiques ont portés sur son original, c'est le second article du Discours Préliminaire. Beatus-Rhenanus ne préfère à Paterculus aucun des Historiens Latins; *Nulli secundus est Velleïus inter-Latinos*; Vossius dit qu'il respire l'urbanité Romaine, *Dictio ejus planè Romana.* Bodin ne connoît rien de plus pur ni de plus doux que sa Latinité, *Quo nihil purius ac suavius fluere potest*; il exalte sur-tout la manière courte & lumineuse dont Paterculus expose les Antiquités Romaines, *Antiquitates Romanorum tantâ brevitate ac perspicuitate comprehendit.* La Mothe le Vayer remarque qu'il emploie l'Epiphonème avec une grace qui lui est particulière; Alde-Manuce, le P. Possevin lui donnent l'éloge d'être à la fois concis, clair & coulant, *pressus*, *dilucidus*, *fluens*, le P. Rouillé le loue beaucoup; le P. Cérutti dit qu'il agrandit sa pensée à mesure qu'il resserre son style; le Philante du P. Bouhours lui trouve quelque chose de plus piquant qu'à Tite-Live (observons pourtant que dans l'intention du P. Bouhours, Philante est l'Avocat du mauvais goût) Messieurs de Tillemont, Rollin, le Chevalier Temple sont encore au nombre des Panégyristes de Paterculus. M. le Président Hénault les a tous surpassés, aussi est-ce à lui que cette Traduction est dédiée, à plus d'un titre.

« Je viens, dit-il, au Modèle inimitable des abrégés, c'est Velleïus-Paterculus, cet Ecrivain » trop peu vanté par des raisons » étrangères à son talent; cet Ecrivain que je ne me lasse point de » lire, que par pressentiment j'ai » admiré toute ma vie, qui réunit » tous les genres, qui est Historien quoiqu'abréviateur, qui, » dans le plus petit espace nous a » conservé un grand nombre d'anecdotes, qu'on ne trouve point » ailleurs, *quædam habet*, dit Vossius, *quæ haud alibi invenias*; » qui défend son Lecteur de l'ennui d'un abrégé, par des réflexions courtes, qui sont comme » le corollaire de chaque événement; dont les portraits, nécessaires pour l'intelligence des faits, » sont tous en ornement; enfin » l'Ecrivain le plus agréable que » l'on puisse lire, & pour tout » dire, le grand admirateur d'Homère, mais sur tout de Cicéron, » quoique Cicéron fût Républicain, & que Velleïus fût passionné pour le parti Monarchique ».

(Cet Eloge est beau, & nous connoissons un abrégé auquel il convient pour le moins aussi-bien qu'à

celui de Velleïus-Paterculus). M. l'Abbé Paul n'ose adopter sans quelques restrictions ce magnifique portrait de son original ; ces restrictions se bornent aux reproches d'adulation qu'on a toujours faits à Paterculus, & c'est ce que donne à entendre M. le Président Hénault, lorsqu'il dit que cet Ecrivain *a été trop peu vanté par des raisons étrangères à son talent.* L'excuse de Paterculus est qu'il écrivoit sous Tibère. Crémutius-Cordus, qui avoit fait une histoire des Guerres Civiles & du regne d'Auguste, fut accusé d'avoir donné des éloges à Brutus & d'avoir appellé Cassius, le *dernier Romain.* Le Sénat devenu un troupeau d'Esclaves, instrumens de la tyrannie, fit brûler cette histoire. Ce qui rend d'ailleurs l'excuse de Paterculus plus honnête, c'est qu'il devoit sa fortune à Tibère & à Sejan.

Le grand talent de Paterculus est de peindre, mais ses portraits sont quelquefois trop uniformes, & comment supporter qu'il n'ait qu'un seul coup de pinceau pour Caton & pour Livie, qu'il dise également de l'un & de l'autre : *Per omnia ingenio Diis quàm hominibus propior*? A ne considérer que le goût, quel mérite y a-t-il à se répéter ainsi dans un même Ouvrage d'une si petite étendue ?

M. l'Abbé Paul juge que Paterculus, comme Tacite, échappe de tems en tems à la pénétration de ses Lecteurs, mais l'obscurité de Tacite vient de sa profondeur, celle de Paterculus vient de rafinement. Tacite pense, Paterculus affecte un peu trop de vouloir penser.« On commence déjà à s'appercevoir chez lui de la décadence du goût. Les Ecrivains qui vinrent après, le corrompirent toujours davantage. Ils sacrifièrent la noble simplicité à l'afféterie, les couleurs naturelles au fard, le bon sens au bel-esprit. On vit dans leurs productions un style plus brillant que solide, plus joli que beau, souvent des étincelles, rarement des flammes ; & notre Auteur, quelque rafiné qu'il soit quelquefois, est cependant auprès d'eux un modèle de goût & de naturel ».

M. l'Abbé Paul après avoir ainsi modifié les éloges donnés à *Paterculus*, le vange avec zèle de quelques critiques excessives & inconsidérées ; il ne pardonne point à Sigonius de l'avoir qualifié *tenuis verbis*, *neque satis accuratus*, il releve la contradiction de Juste-Lipse, qui après avoir dit, *Compendium Velleii judicio & ordine scriptum*, approuve le silence offensant que Quintilien observe à son égard.

L'Auteur de l'Histoire de François I. qui ne peut que se louer de la politesse avec laquelle il est combattu ici sur le jugement qu'il a porté de Paterculus, ne pouvoit répondre à l'objection du nouveau Traducteur d'une manière plus satisfaisante qu'il l'a fait dans une note de la Préface de sa seconde

Edition, où il déclare que sa critique ne tombe que sur les éloges prodigués à Tibère & Séjan, & qu'il se fait gloire de penser sur les talens de Paterculus, comme M. le Président Hénault & M. l'Abbé Paul.

Dans le troisiéme article du Discours Préliminaire, on rend compte des Traductions & des Editions de Paterculus. La Traduction que Jean Baudoüin publia en 1616. peut-être comptée pour rien, M. l'Abbé Paul s'étonne que celle de M. Doujat ait paru excellente à M. le Président Hénault & lui ait fait tomber la plume des mains, il convient qu'elle est fidéle pour le sens, mais il soutient que la précision, l'élégance, la finesse de l'original y disparoissent entiérement, c'est ce qu'il prouve par quelques exemples.

Portrait de Cicéron.

« Per hæc tempora, M. Cicero, » qui omnia incrementa sua sibi debuit, vir novitatis nobilissimæ, » & ut vitâ clarus, ita ingenio » maximus; qui effecit, ne quorum arma viceramus, eorum ingenio vinceremur, Consul, » &c ».

Traduction de M. Doujat.

« Ce fut encore en ce tems que « M. Cicéron, qui ne fut obligé » qu'à soi-même de tout son avancement; homme nouveau, mais » d'une nouveauté qu'il rendit très-noble; aussi grand par son esprit, » qu'illustre par sa bonne vie; & » qui a fait si bien que nous ne » sommes plus vaincus par l'esprit » & par l'éloquence de ceux que » nous avions vaincus par les armes; ce grand homme, dis-je, » étant Consul, &c ».

Il est certain que cette Traduction, dans sa prolixe exactitude, tient un peu de la parodie. Celle de M. l'Abbé Paul, avec autant d'exactitude, & bien moins de longueur a de la grace & de la noblesse.

« C'est ici le tems du Consulat » de Cicéron, homme nouveau, » mais qui illustra sa naissance, & » ne dut toute son élevation qu'à » lui-même; aussi distingué par » la gloire de ses actions que par » la grandeur de son génie, qui » empêcha les Nations vaincues » d'avoir par l'esprit sur les Romains, la même supériorité que » les Romains s'étoient acquise sur » elles par les armes ».

On pourroit absolument chicaner sur ce membre de phrase: « *Aussi distingué par la gloire de ses* » *actions que par la grandeur de son* » *genie.* Paterculus paroît avoir » voulu louer le génie un peu plus » que les actions: *Ut vitâ clarus*, » *itâ ingenio maximus* ». On pouvoit marquer cette nuance.

Portrait de Mécène.

« C. Mæcenas, equestri, sed » splendido genere natus, vir,

» ubi res vigiliam exigeret, sanè » exsomnis, providens atque agen- » di sciens, simul verò aliquid ex » negotio remitti posset, otio ac » mollitiis penè ultrà fœminam » fluens; non minùs Agrippâ Cæ- » sari carus, sed minùs honoratus, » &c ».

M. Doujat.

« C. Mécène étoit né d'une race » illustre entre les Chevaliers. C'é- » toit un homme qui ne dormoit » pas, lorsqne les affaires requé- » toient que l'on veillât; pré- » voyant, & qui sçavoit comme » il se falloit conduire dans les » grandes actions; quoique d'autre » part il aimât l'oisiveté, & que » nageant dans les délices, il se » relâchât à toute sorte de molles- » se presque au-delà d'une femme, » aussi-tôt que les affaires permet- » toient de prendre quelque repos. » Il n'étoit pas moins agréable ni » moins cher à César qu'Agrippa, » encore qu'il en reçut moins d'hon- » neur, &c.

M. l'Abbé Paul.

« C. Mécène de l'ordre des Che- » valiers, mais d'un sang illustre; » homme livré, presque plus qu'u- » ne femme, à une oisive & molle » indolence, quand les affaires lui » permettoient quelque repos, mais » prévoyant, habile, & ne fer- » mant jamais l'œil, quand elles » demandoient de la vigilance. » Octave l'aimoit autant qu'Agrip- » pa, mais il le distingua moins ».

On voit par ces échantillons que la Traduction de M. Doujat ne rendra point inutile celle de M. l'Abbé Paul. Quelque élégante & quelque agréable que soit celle-ci, nous désirerions qu'en certains endroits le Traducteur non content de rendre le sens général se fût attaché à exprimer le sens accessoire attaché à des tournures particulières. Par exemple, Paterculus dit de Paul Emile, *Virum in tantùm laudandum, in quantùm intelligi virtus potest.* M. l'Abbé Paul traduit, *homme digne de tous les éloges qui sont dûs à la vertu la plus consommée*, c'est bien le sens général, mais Paterculus dit quelque chose de moins vague & de plus piquant. Paul Emile, selon lui, remplit toute l'idée qu'on peut se faire de la vertu, & son éloge ne peut avoir de bornes que celles de cette même idée, voilà le sens accessoire qu'il s'agissoit de rendre dans une tournure élégante & serrée, voilà la difficulté qu'il falloit vaincre, le Traducteur n'a fait que l'éluder; mais nous avouons qu'on n'a pas souvent de pareils reproches à lui faire.

Paterculus est plein de Lacunes, il commence même par une lacune, & ensuite, il en a une immense depuis l'enlevement des Sabines sous Romulus jusqu'à la guerre contre Persée. M. Doujat a rempli cette lacune en François, mais selon M. l'Abbé Paul, ses

ſupplémens auſſi défectueux que ſa Traduction, ne nous conſolent point de la perte de ce grand morceau. « On auroit, dit M. « l'Abbé Paul, une obligation eſſen- » tielle à la main habile qui entre- » prendroit un ſupplément en for- » me de Paterculus, comme l'ont » fait Freinshemius pour Tite-Live » & Quinte-Curce & le fameux P. » Brotier pour Tacite ». M. l'Abbé Paul a fait ce ſupplément pour Paterculus en Latin & en François, il le donne dans ſon Diſcours Préliminaire, ce n'eſt, dit-il modeſtement, qu'une foible eſquiſſe pour ſervir de chaîne aux événemens rapportés dans Paterculus. Mais il laiſſe entrevoir que ſi les ſuffrages du Public l'encourageoient, il pourroit ſe déterminer à tracer le tableau en grand, & nous eſpérons que les encouragemens ne lui manqueront pas.

EXPÉRIENCES SUR L'ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE A LA cécité, adreſſées à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans ; par M. Bertholon, Prêtre de la Congrégation de la Miſſion, & de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Béziers.

Messieurs,

Il eſt une portion du genre-humain condamnée à une obſcurité éternelle, & à qui le bienfait de la lumière eſt inconnu, heureuſe ſans doute dans ſon infortune de n'en pas connoître le prix ! mais il en eſt d'autres plus malheureux encore à mon avis, qui, après avoir joui du ſpectacle de l'Univers, s'en voient privés pour jamais, & ſont d'autant plus à plaindre dans leur triſte privation, qu'ils connoiſſent toute l'étendue du bien qui leur eſt ravi, & que le doux eſpoir donné aux mortels leur eſt pour toujours enlevé.

Je n'ai jamais porté mes regards ſans émotion & ſans attendriſſement ſur ces victimes infortunées, & l'humanité m'a inſpiré un nouveau moyen de les arracher à leur déplorable ſituation. Quelques expériences tentées & toutes les vraiſemblances ſont en ſa faveur, puiſſe-t-il être en effet auſſi efficace qu'il paroît devoir l'être !

La cécité réſulte d'une cataracte, d'un glaucome ou d'une goutte ſereine. Les Anciens croyoient que la cataracte étoit une pellicule qui, flottant dans l'humeur aqueuſe de l'œil, interceptoit les rayons de lumière, & les empêchoit de porter leur impreſſion ſur la rétine. Les Modernes penſent avec plus de raiſon que la cataracte n'eſt autre choſe que le cryſtallin même qui étant condenſé, a perdu ſa transparence. Cependant M. Littre & M. de la Peyronie étoient dans le ſentiment qu'il peut y avoir & qu'il y a même quelque-

fois

fois des cataractes membraneuses.

Selon les Modernes, tels que Heifter & les plus fçavans Oculiftes de nos jours, le Glaucome eft un vice du corps vitré, qui eft devenu opaque de transparent qu'il étoit; enforte que l'épaiffiffement de l'humeur contenue dans les cellules de ce corps le rend difpofé à réfléchir les rayons de lumière qui devroient le traverfer, & de cette réflexion réfulte la couleur de verd de mer qui a fait donner le nom de Glaucome à cette maladie, qui eft regardée comme incurable.

La goutte fereine, qui eft imparfaite ou parfaite felon qu'on diftingue ou qu'on ne diftingue point la lumière des ténèbres, eft une maladie dans laquelle l'organe immédiat de la vifion eft rendu en partie ou même totalement paralytique, enforte que les faifceaux optiques peignent fur la rétine l'image des objets d'où ils font réfléchis fans qu'il en réfulte une fenfation entière, ou fans que l'impulfion en foit aucunement tranfmife à l'ame par le moyen du nerf optique, ce qui conftitue une diminution confidérable de la vue, ou même une véritable cécité, quoiqu'il n'y ait aucun vice apparent dans les yeux.

Prefque tous les Médecins ont attribué la caufe prochaine de cette maladie à l'obftruction du nerf optique; mais il vaut mieux dire en général, felon la remarqne de M. d'Aumont, que tout ce qui peut produire la paralyfie dans quelque partie du corps que ce foit, peut auffi être la caufe de la goutte fereine, lorfque cette caufe a fon fiège dans le nerf optique. C'eft ce que prouvent les recherches Anatomiques faites dans les yeux de ceux qui font morts avec la goutte fereine : on a toujours trouvé le vice dans le nerf optique, qui, dans quelques fujets étoit defféché, exténué, & de la moitié plus mince qu'il ne doit être naturellement. Bonnet, Wepfer & Pavius ont vu des veffies, des tumeurs pleines d'une humeur aqueufe, &c, qui preffoient les nerfs optiques : ainfi la caufe qui les affecte de paralyfie peut avoir fon fiège ou vers leur origine & leur trajet, ou à leur entrée dans l'orbite; elle peut auffi fe trouver dans l'intérieur des nerfs, c'eft-à-dire, dans les vaiffeaux fanguins qui pénétrent leur fubftance. C'eft principalement à la compreffion de ces différens vaiffeaux engorgés qu'on doit attribuer la caufe de la goutte fereine périodique, qui ceffe ordinairement dès que cet engorgement ceffe par quelque moyen que ce puiffe être. Il eft auffi très-vraifemblable, continue M. d'Aumont, que l'on doit chercher la caufe de la goutte fereine imparfaite, dans une forte d'infiltration féreufe des membranes de l'œil & fur-tout de la fclérotique; enforte que par leur épaiffiffement contre-nature, elles compriment le nerf topique, & rendent paralytique une partie des

filets nerveux qui le composent.

Les gens de l'art sçavent combien il est difficile de guérir la goutte sereine, même lorsqu'elle n'est qu'imparfaite : mais lorsque la cécité est complette & inveterée, elle est incurable. C'est donc dans ce cas où il est louable de faire des tentatives pour trouver de nouveaux remédes. Les principes que j'ai exposés & qui sont ceux des plus habiles Médecins & Oculistes serviront de base à mes raisonnemens.

L'électricité a été appliquée avec succès à la guérison de la paralysie, Messieurs Jallabert, le Cat, de Sauvages en ont guéri plusieurs. Dans la fameuse Thèse de Pragues, on cite la guérison de quatre Paralytiques ; M. Rast, célèbre Médecin de Lyon, en a vu plusieurs bons effets, c'est ce dont on a été aussi témoin dans plusieurs autres Villes : de sorte qu'on peut maintenant regarder ce fait comme incontestable. Or selon tous les Médecins, la goutte sereine est une paralysie du nerf optique en tout ou en partie. Donc l'Electricité peut être un remède salutaire à cette espèce de cécité qui résulte de la goutte sereine. Si c'est une obstruction du nerf optique dont dépende la goutte sereine ; on sçait que l'Electricité n'est pas moins efficace dans ce cas. Si on a guéri des membres atrophiés, si on leur a rendu peu-à-peu leur embonpoint par le moyen de l'Electricité, ne sera-t-on pas autorisé à employer le même secours dans une maladie qui est entiérement la même ? On a vu plusieurs fois d'heureux effets de l'Electricité appliquée aux tumeurs, comme l'ont éprouvé M. de Sauvages & plusieurs autres, pourquoi n'en espèreroit on pas de semblables, pour la guérison de ces vessies & de ces tumeurs que Bonnel & Wepfer ont vûes pleines d'une humeur aqueuse & qui pressoient les nerfs optiques ? Au moins rien de plus propre à dissiper l'infiltration séreuse de la sclérotique qui a lieu dans la goutte sereine imparfaite, que l'Electricité bien dirigée ; puisqu'elle augmente l'évaporation des liqueurs & la transpiration des animaux.

Je vais plus loin, & je prétends qu'on est fondé à l'appliquer dans le glaucome & dans la cataracte. Le feu électrique aux yeux des Physiciens éclairés paroîtra bien capable de combattre l'épaississement de l'humeur vitrée qui a lieu dans le glaucome. Si on a considéré attentivement l'écoulement des liqueurs électrisées par des orifices capillaires ; on a dû remarquer que l'Electricité attenuoit & divisoit les liqueurs, ce qu'indiquent clairement l'écartement & la divergence de leurs filets, de même que l'accélération de leur écoulement ; & cet effet sensible suppose nécessairement un mouvement intestin qui en est la cause prochaine.

Qu'on ne croie point que cet effet n'a lieu que dans les liqueurs étrangères à l'économie animale. Les

expériences faites à Strasbourg & à Genève démontrent inconteſtablement que le ſang acquiert par l'Electricité une vîteſſe qu'il n'avoit point dans ſon état naturel : l'amplitude du jet, la divergence de ſes filets, &c le font voir aux yeux mêmes.

Une obſervation curieuſe de M. Petit me paroît ſur-tout bien propre à confirmer mon ſentiment : je prie qu'on y donne une attention particulière. Il rapporte que tenant un cryſtallin entre ſes doigts, il lui paroiſſoit opaque & comme glaucomatique, lorſque ſes mains étoient froides, & qu'il reprenoit ſa transparence, quand ſes mains étoient échauffées. Cet effet vient indubitablement de l'Electricité, puiſqu'on ſçait par les expériences de M. Symmer, Docteur Anglois, que l'Electricité animale regne ſouvent dans le corps humain; & ſi le frottement des bas qu'on ôte de la jambe, d'une chemiſe dont on eſt revêtu & qu'on quitte, fait paroître la matière électrique; ſi le frottement de la main ſur du verre excite l'électricité & la fait naître bien plus ſûrement dans les tems défavorables, lorſqu'on a employé un degré de chaleur préparatoire; ſi un linge qu'on a fortement chauffé donne des ſignes d'électricité après l'avoir frotté, n'eſt-il pas de la dernière certitude que le fait que j'ai cité, provient de la matière électrique ? & l'Electricité de la main échauffée qui preſſe le cryſtallin lui rendant ſa transparence, peut on douter que l'Electricite ne ſoit un moyen de détruire la cataracte ?

Quel avantage n'en réſulteroit-il donc pas pour l'humanité puiſqu'on pourroit être guéri ſans avoir recours aux opérations Chirurgicales qui ſont preſque toujours ſi douloureuſes. Dans la cataracte, il ne ſeroit plus néceſſaire d'abattre le cryſtallin, ou d'en faire l'extraction. La guériſon du glaucome, proprement dit, eſt regardée comme impoſſible, ſelon les connoiſſances ordinaires & les remédes de l'art. La goutte ſereine eſt incurable, lorſqu'elle eſt parfaite; ſi elle n'eſt qu'imparfaite, il eſt, de l'aveu des plus habiles Praticiens très-difficile de la traiter avec ſuccès.

D'un côté, il n'y a aucun bien à attendre; de l'autre, on peut & on eſt fondé à en eſpérer un heureux ſuccès; il n'eſt perſonne qui ignore quel parti dicte la prudence dans un cas ſemblable. Craindroit-on que le parti qui peut-être le plus avantageux entraînât quelques dangers ou quelques inconvéniens, je ne ſçais ſi un excès de prudence me le fit autrefois appréhender, je ne voulus point tenter un moyen qui pouvoit être périlleux, quoiqu'il pût être utile ſous un autre rapport : je craignois ces reproches affreux pour une ame ſenſible, d'avoir aggravé le joug d'un malheureux ſous le ſpécieux prétexte de l'avoir voulu ſoulager ; je conſultai l'expérience, & voici qu'elle fut fut ſa réponſe.

Ne pouvant en faire l'épreuve sur des hommes, j'eus recours aux animaux. Je tirai plusieurs fois à travers les yeux de plusieurs oiseaux des étincelles électriques, & on n'a jamais apperçu qu'ils en ayent souffert aucune altération : la transparence des yeux n'a jamais été troublée, les oiseaux y ont toujours vû parfaitement; ce dont je me suis assûré en ne tirant des étincelles que sur un œil seulement, & en mettant avec soin un bandeau sur l'autre œil. Il y a des oiseaux que j'ai gardé plus de six mois, sur lesquels j'ai souvent répété l'expérience, & qui n'ont eu aucune incommodité. On est donc certain, autant qu'on peut l'être dans cette matière, qu'il n'y a aucune suite fâcheuse à redouter de l'Electricité appliquée à la vue.

Quant à l'expérience de Leyde, on ne doit pas l'employer ordinairement; je ne l'ai tentée que sur des animaux, & je me suis apperçu qu'elle faisoit perdre aux yeux leur transparence, qu'elle produisoit une confusion dans les humeurs, d'où résultoit une certaine opacité, que différens oiseaux soumis à cette épreuve ont perdu la faculté de voir pendant plusieurs jours, & l'ont ensuite recouvrée; tandis que d'autres l'ont totalement perdue, lorsque les commotions avoient été faites. Souvent on a vu après l'explosion électrique une liqueur qui suintoit de l'œil. Cependant d'après quelques expériences que j'ai faites, je serois assez porté à croire que dans certains cas de foibles commotions menagées avec art ne seroient point nuisibles, étant données en petit nombre. Le trouble des humeurs déjà altérées par la cause de la cécité pourroit être quelquefois salutaire.

Quoiqu'il en soit de la commotion, il est certain, comme on l'a vu plus haut, qu'il n'y a rien à redouter des étincelles électriques; aussi me déterminai-je à en faire l'application sur des aveugles.

J'allai avec quelques personnes de l'art, dans les Hôpitaux pour y choisir des sujets sur qui on pût opérer : il y en eut plusieurs de qui nous ne conçûmes aucune espérance, soit par le mauvais état de leurs yeux, soit par la longue durée du mal, &c; & la plûpart des autres effrayés par le nom d'Electricité, & ne pouvant être rassûrés par tous nos discours, refusèrent constamment de se prêter à nos vûes; il y en eut deux qui n'avoient perdu qu'un œil par la goutte sereine, & dont la prudence ne nous permit point d'entreprendre la guérison; d'ailleurs la nourriture & le regime des Hôpitaux auroit peut-être été un obstacle à l'efficacité du reméde.

Je trouvai plus de facilité dans le sieur F**, habitant de cette Ville, qui avoit depuis long-tems la goutte sereine. Le 31 Mai 1770 à 6 heures du soir, il fut électrisé pour la premiere fois. On tira de

ses yeux plusieurs étincelles d'abord foibles ; ensuite on en tira de plus fortes, en faisant communiquer le conducteur avec le plancher, & isolant le frottoir qui présentoit une verge de fer arrondie à l'œil sur lequel on vouloit opérer, (ainsi que je l'ai dit dans un autre Mémoire, imprimé dans le Journal des Sçavans, second Volume de Décembre 1770) ; par ce moyen notre Aveugle pouvoit être assis commodément, & un des spectateurs avoit soin d'écarter les bords de la paupière. J'omettrai tous les détails que les personnes au fait de l'Electricité suppléeront facilement ; & je rapporterai historiquement ce qui se trouve dans mon Journal, écrit après chaque opération, & les réponses que la personne électrisée a faites à mes interrogations.

Après qu'on eût tiré plusieurs étincelles électriques, il dit qu'il sentoit une grande chaleur dans l'intérieur de l'œil, à peu-près comme si un petit charbon allumé y avoit été renfermé ; ensuite il eut un petit mal de tête, & ajoûta qu'il avoit vu pendant un instant une espèce de *nuage* ou de *toile* devant son œil. Le soir de retour chez lui, le mal de tête se dissipa, il soupa à son ordinaire, reprit le mal de tête, qui s'évanouit quelque-tems après. De ses yeux découlèrent en abondance pendant la nuit des eaux qui avoient une espèce de chaleur qui se faisoit sentir sur la joue.

Le lendemain il essaya de tourner ses yeux vers le Soleil & il ne put pas le fixer, quoiqu'il l'eût souvent fait auparavant & particuliérement la veille, en ma présence. Il faut remarquer que le Soleil ne fut point ardent ce jour-là.

Il assûra le second de Juin qu'il avoit distingué pendant quelques instans de la journée la présence de certains objets de grand volume, comme de grandes ombres qui avoient une espèce de mouvement ; il quitta même sa canne une partie de ce jour, par enthousiasme.

Le soir à sept heures, il fut encore électrisé : les phénomènes furent les mêmes, excepté qu'il compara l'impression des étincelles sur son organe à celle d'un *dard*, c'est son terme ; & que les eaux ne coulèrent point cette nuit ; mais seulement quelques larmes pendant l'opération : toute la nuit il eut un mal de tête.

A une heure après midi, le trois, il sentit pendant l'électrisation une chaleur dans l'œil & à la paupière, & un mal de tête qui dura quelque tems après l'opération. La nuit le mal de tête recommença ; & le lendemain ses yeux pouvoient encore moins supporter les regards du Soleil ; ce qu'on doit attribuer à la sensibilité de l'organe qui commençoit à se rétablir par le secours de l'Electricité. Il vit encore des ombres & des nuages, comme dans les commencemens.

Un voyage que je fus obligé de faire les jours suivans suspendit les

opérations que j'avois intention de reprendre. Quelque-tems après mon départ, le sieur F** qui, depuis plus de douze ans n'avoit point mangé de coquillages, en mangea beaucoup, aussi bien que des crabes, squilles, langoustes & autres crustacées, dont la pêche fut abondante pendant quelques jours. Il en eut une indigestion assez forte; on ne pouvoit s'empêcher d'attribuer cette incommodité passagère à des alimens aussi difficiles à digérer que l'étoient ceux qu'il avoit pris, surtout dans un estomac peu accoutumé à cette nourriture, & particulièrement pour un homme qui, par la nature de son infirmité faisoit peu d'exercice, & qui, suivant trop l'impulsion du plaisir qu'excite un mets délicieux, & longtems désiré, excéda dans la juste quantité que la nature nous prescrit.

Une personne que je m'abstiens de qualifier, ne voulut point faire attention à ces raisons si naturelles, & ne connoissant certainement de l'Electricité que le nom seul défendit au malade de se laisser électriser à l'avenir; lui ajoutant qu'il ne falloit pas chercher ailleurs la cause de son indigestion; que si il continuoit il pourroit avoir quelque dangereuse maladie; que l'Electricité à la vérité pourroit peut-être lui rendre la vûe; mais que si elle ne produisoit cet effet, inévitablement elle lui procureroit une maladie dont il ne pourroit échapper: j'ai honte de rapporter ici le langage de l'ignorance.

J'ignore si l'impression du vice est plus profonde que celle que fait la vertu, mais je sçais assez bien que la voie de l'erreur l'emporte de beaucoup sur celle de la vérité & retentit avec bien plus de succès dans l'ame du vulgaire: aussi notre aveugle fut il d'abord ébranlé & ensuite persuadé par les raisonnemens de l'ineptie. A mon retour, on ne manqua pas de m'en avertir, mais il ne put être dissuadé. J'abandonnai d'autant plus volontiers mon entreprise que je devois bientôt repartir, & que je pensai que pour une plus grande apparence de succès il faudroit une cécité récente; qu'il en étoit peut-être de même pour cette maladie, que pour la paralysie qu'on venoit à bout de guérir assez infailliblement, lorsqu'elle n'étoit survenue que depuis peu de mois, comme on l'avoit prouvé à Perpignan; tandis qu'au contraire l'Aveugle que j'avois électrisé étoit dans cet état depuis plus de onze ans. J'ai cependant du regret de n'avoir pu continuer encore quelque-tems à l'électriser; ces *nuages*, ces étoiles, ces ombres, cette sensibilité à la lumière du Soleil étoient d'heureux présages de ce qu'on pouvoit espérer. Lorsque j'aurai une occasion favorable, je ne manquerai pas de reprendre cette épreuve.

Mais présentement que l'Electricité médicale semble se ranimer, & qu'un Physicien de Province a été appellé dans la Capitale pour constater plus solemnellement

vertu de l'Electricité, je m'estimerois fort heureux si les raisons que j'ai apportées, les observations & les expériences que j'ai faites, & les commencemens ou si l'on veut les apparences de succès, pouvoient l'engager ou quelqu'autre à suivre ce qu'on n'a pu qu'entreprendre. Dans le grand nombre d'Aveugles qui sont à Paris, on pourroit trouver des Sujets choisis qu'il est difficile de rencontrer dans les Villes de Province, & on n'opéreroit que sur ceux qui le sont devenus depuis environ trois mois.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, BERTHOLON, Prêtre de la Congrégation de la Mission, de l'Académie de Béziers.

A Béziers, ce 31 Octobre 1771.

ART MILITAIRE DES CHINOIS, OU RECUEIL D'ANCIENS Traités sur la Guerre, composés avant l'Ere Chrétienne par différens Généraux Chinois, Ouvrage sur lequel les Aspirans aux Grades Militaires sont obligés de subir des examens. On y a joint dix préceptes adressés aux troupes par l'Empereur Yong-tcheng, Père de l'Empereur regnant, & des planches gravées pour l'intelligence des Exercices, des Evolutions, des habillemens, des armes & des instrumens Militaires des Chinois; traduit en François par le P. Amiot, Missionnaire à Péking, revu & publié par M. de Guignes. A Paris, chez Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du Quay des Augustins. 1772. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 412 pages.

PREMIER EXTRAIT.

CET Ouvrage est une traduction faite d'après les Textes Chinois, par le P. Amiot qui nous a déjà donné celle de l'éloge de Moukden, Poëme composé par l'Empereur de la Chine, & nous sommes redevables de la publication de l'un & de l'autre à M. de Guignes. La Traduction de ces différens Traités sur l'Art Militaire avoit été envoyée à M. Bertin. Ce Ministre plein de zéle pour le progrès des Lettres & des Arts entretient des correspondances dans les différentes parties de l'Asie. On lui envoie tous les ans ou des

Traductions d'Ouvrages, ou des détails importans sur différens procédés des Arts qu'il communique ensuite à ceux qui sont à portée d'en faire usage & de les publier.

Ce Recueil est précédé d'un avis dans lequel M. de Guignes rend compte des soins qu'il a pris en le donnant au Public, & ajoute quelques détails omis par le Père Amiot au sujet des Livres Classiques des Chinois sur la guerre. Ces Livres sont au nombre de six. M. de Guignes nous apprend qu'il y en a deux Editions à la Bibliothéque du Roi. De ces Ouvrages le P. Amiot n'en a traduit que trois qui forment le Volume que nous annonçons. Il a accompagné sa Traduction d'un grand nombre de figures qui représentent les différentes évolutions des Chinois, leurs armes & leurs habillemens : toutes ces planches sont enluminées. On les a copiées & enluminées fidélement dans l'Edition que l'on donne.

Le P. Amiot a fait précéder ces différens Traités sur la guerre de la Traduction d'un Ouvrage fait par ordre de l'Empereur Yong-tcheng père de celui qui est à présent sur le Trône (Kien-long). Il est intitulé *les dix préceptes adressés aux Gens de guerre.* Nous en parlerons dans la suite de cet Extrait.

Dans le Discours préliminaire du P. Amiot, ce sçavant Missionnaire dit qu'à juger des Chinois par leurs mœurs, par leurs Coutumes, par leurs Loix, par la forme de leur Gouvernement, & en général par-tout ce qui s'observe aujourd'hui parmi eux, on concluroit sans hésiter que ce doit être la Nation du monde la plus pacifique. Cependant cette Nation a eu ses Héros; & ses Annales nous présentent des prodiges de bravoure & un total d'actions & de conduite Militaires dont on trouve peu d'exemples ailleurs. Chez les Chinois la Milice a ses Docteurs, ses Bacheliers, comme les Lettres. Il faut avoir soutenu des examens pour parvenir aux grades Militaires & c'est principalement d'après deux Ouvrages, celui de Sau-tsé & celui d'Ou-tsé qu'on est examiné. Sau-tsé étoit un des plus habiles Généraux que la Chine ait eus. Son Ouvrage est regardé comme un Chef-d'œuvre, comme un vrai modèle & il est le précis de tout ce que l'on peut dire de plus important sur l'art de la guerre. Ou-tsé n'est pas moins estimé & son Ouvrage, ainsi que celui de Sun-tsé doit être sçu par cœur par les Militaires.

Le troisiéme Ouvrage est celui de Se-ma; quoique les Militaires ne soient pas obligés d'en prendre des leçons, il en est peu qui se dispensent de le lire.

Voilà les trois Ouvrages que le P. Amiot a traduits d'après le texte Chinois, en se servant de la Traduction qui en a été faite en Tartare par ordre de l'Empereur Kang-hi. Dans les endroits difficiles il a eu recours non-seulement

aux Commentaires, mais encore à quelques Officiers Chinois de Péking où il demeure depuis longtems.

Les dix préceptes adressés aux Gens de guerre par l'Empereur Yong-tcheng ont été publiés en 1728, la cinquième année du regne de ce Prince. Dans une petite Préface Yong tcheng rend compte des motifs qui l'ont déterminé à publier cet Ouvrage qu'il a fait faire sous ses yeux & qu'il a revu lui-même. Il ordonne qu'il soit lu, non-seulement par les gens de guerre, mais encore par tous ses Sujets les Tartares Mantchous. Une chose assez singulière, c'est que ces Tartares s'appellent quand ils parlent à ce Prince ses Esclaves, *moi votre esclave*, disent-ils; les Chinois plus fiers quoique soumis se nomment du nom de leur grade ou de leur dignité.

Le premier précepte: *Il faut aimer & respecter ses parens.* C'est, dit l'Empereur, en développant ce précepte, la premiere, & la plus essentielle des obligations. Le deuxième précepte: *il faut honorer & respecter ses aînés.* Il convient qu'il y ait de la subordination dans les familles & que les plus jeunes soient sous la dépendance des plus âgés. Le troisiéme précepte: *il faut être de bonne intelligence avec tout le monde.* Pardonnés sans peine les insultes que vous croyez avoir reçues, dit l'Empereur: un seul affront supporté patiemment suffit pour établir votre réputation. Il veut que dans les garnisons, les Soldats ayent toutes sortes d'égards les uns pour les autres. Les troupes en général sont stables dans ces garnisons, elles y ont des espèces de Cazernes dans lesquelles chaque Soldat a sa petite maison d'environ dix pieds en quarré; devant, est une petite cour & derrière un petit jardin qui ont chacun également dix pieds. Le Soldat y loge avec sa femme & ses enfans; le tout est environné de mur, afin qu'il n'y ait aucune communication avec le voisin.

Le quatrième précepte: *Il faut instruire ses enfans & ses frères cadets.* Un père & un aîné sont responsables de la conduite de leurs enfans & de leurs cadets. Sans avoir eu part à leur crime, dit l'Empereur, vous partagerez leur ignominie & la honte vous suivra par-tout. A la Chine, il n'est pas rare de voir des Grands dépouillés de leurs biens, privés de leurs charges & quelquefois mêmes châtiés plus sévérement à cause de la mauvaise conduite d'un de leurs frères cadets.

Le cinquième précepte: *Il faut cultiver la terre avec soin.* « Moi-» même, dit ce Prince, qui suis » le grand Maître de tout ce qui » est sous le Ciel, & qui comme » tel suis à l'abri plus que person-» ne de la disette & des maux » qu'elle entraîne après elle; moi-» même chaque année, en présence » des Princes & des Grands, je » laboure la terre de mes propres » mains. Ce que j'en fais est pour

» convaincre l'Univers que les » soins & les travaux que la terre exige regardent tout le monde & que tout le monde par conséquent doit s'y employer de » toutes ses forces, puisqu'il n'est » personne qui ne profite de ce » qu'elle produit ». A la Chine, les Soldats sont nombre parmi les Citoyens, & l'on a soin de ne pas les occuper aux exercices Militaires lorsque la terre a besoin de culture. En certains tems de l'année seulement on les assemble & on les examine. L'Etat fournit à chaque Soldat & à sa famille une subsistance honnête; les Cavaliers ont six onces d'argent par mois (45 liv.). On leur donne la moitié en argent & l'autre en ris. Les Fantassins n'ont que quatre onces (30 livres) également partagés en argent & en ris. En tems de guerre, on les défraie jour par jour, & leurs femmes dans les endroits où elles font leur séjour perçoivent une partie de la solde de leurs maris.

Le sixième précepte: Il *faut se rendre habile dans l'exercice de la flèche, tant à pied qu'à cheval.* On ne vous donnera des emplois militaires, dit l'Empereur qu'à proportion de votre capacité & de votre adresse. Les Soldats deviendront Officiers, ceux-ci seront élevés à des grades plus distingués; & tous vous jouirez d'une réputation qui ne sera pas moins glorieuse pour vos Ancêtres que pour vos descendans.

Le septième précepte: Il *faut user d'économie.* Proportionnés tout à votre état & à vos facultés.

Le huitième précepte: Il *faut s'abstenir du vin & des liqueurs qui enyvrent.* La plûpart des forfaits, dit l'Empereur, dont le Tribunal des crimes m'avertit chaque jour, n'ont guères été commis que par des gens plongés dans l'ivresse. A la Chine, chaque Tribunal est obligé de faire à ses jours d'Audience un précis de toutes les affaires qui y sont pendantes & de le communiquer à l'Empereur.

Le neuvième précepte: *Il faut éviter le jeu.* Il n'est personne ici bas, dit le Prince qui n'ait sa part déterminée des biens de la nature, mais la mesure des richesses de chacun ne dépend pas toujours des soins qu'il peut prendre pour les acquerir. Tout est réglé par la Providence.... Ne cherchez point à acquerir des richesses par d'autre voie que par celle de vos travaux & de vos épargnes.

Le dixième précepte: *Il faut éviter les combats & les querelles.* On oublie, dit l'Empereur, ce que l'on doit à ses Ancêtres & à ses descendans, lorsque l'on s'oublie soi-même. Pensés que vous n'êtes pas les Maîtres de vos personnes, pour en disposer à votre gré; elles appartiennent à l'Empire & à vos familles; c'est pour l'Empire & pour vos familles que vous devez les conserver.

Les Mantchous sont très portés à se battre, & il est rare au contraire que les Chinois en viennent

à cette extrémité. Ils délibèrent long-tems auparavant, ils ôtent leurs habits & les ploient proprement, aimant mieux qu'on leur déchire la peau que leurs vêtemens; *ceux ci coutent de l'argent*, disent-ils, *& la peau avec quelques soins revient toute seule.*

Ce morceau qui est de 28 pages est suivi d'un Ouvrage intitulé les treize articles sur l'Art Militaire, composés par le Général Sun-tsé, qui vivoit vers l'an 500 ans avant Jesus-Christ. C'est le premier & le plus important des Ouvrages sur la Guerre chez les Chinois. Sun-tsé adresse tout ce qu'il dit dans son Traité aux Militaires; mais plus particuliérement aux Généraux & aux Officiers.

Il commence par indiquer quels sont les fondemens de l'Art Militaire, & ce qu'un grand Général doit connoître. « La Doctrine ou » la Religion, l'équité, l'amour » pour ceux en particulier qui nous » sont soumis & pour tous les hom- » mes en général, la science des » ressources, le courage & la va- » leur; telles sont les qualités qui » doivent caractériser celui qui est » revêtu de la Dignité de Général ». Il réduit les fondemens de l'Art Militaire à cinq, qui sont la *Doctrine* ou la Religion, le *Ciel*, la *Terre*, c'est-à-dire la connoissance du Ciel & des Saisons & celle des Lieux, le *Général*, & la *Discipline*. Il fait connoître quels sont les principaux devoirs du Général à l'égard des troupes.

Il traite dans le second article du *commencement de la Campagne*. Il veut que la guerre ne dure qu'une Campagne, autrement ce seroit causer un grand préjudice à l'Etat, & à la réputation du Général. Rien n'épuise tant un Royaume, dit Sun-tsé que les dépenses de cette nature. Le Peuple en souffre toujours. Traités bien les prisonniers, dit il, nourrissez-les comme vos propres Soldats, faites ensorte, s'il se peut, qu'ils se trouvent mieux chez vous que dans leur propre Camp. Il indique le soin qu'un Général doit apporter pour avoir suffisamment des vivres.

L'article trois a pour objet *ce qu'il faut avoir prévu avant le combat*. Conserver les possessions & tous les droits du Prince que l'on sert, veiller au repos des Villes de son Pays, mettre à couvert de toute insulte les Villages amis, ne porter le ravage dans les Villages voisins, que lorsqu'on y est contraint par la disette; telles sont les maximes que Sun-tsé établit; mais ajoûte-t-il, sans donner de batailles, tâchés d'être victorieux; on en vient à bout en découvrant tous les artifices de l'ennemi, en faisant avorter tous ses projets, en semant la discorde parmi ses gens, en les tenant toujours en haleine, en empêchant les secours Etrangers. Il indique les principales situations dans lesquelles un Général peut se trouver & comment il peut en sortir.

Il traite dans le troisiéme article

de la contenance des troupes. Cet article a rapport encore à la manière dont un Général doit se conduire à la tête d'une armée. Sun-tsé pense qu'un Général ne peut-être vaincu que par sa propre faute, aussi à la Chine un Général répond sur sa tête du succès d'une guerre. Sun-tsé dit que l'art de se tenir à-propos sur la défensive ne le céde point à celui de combattre avec avantage & il préfère même ce genre de victoire.

L'article cinq est une suite de celui-ci, il est intitulé *de l'habileté dans le Gouvernement des troupes.* Sun-tsé veut qu'un Général ait dans un Catalogue les noms de tous les Officiers, avec une note de leurs talens & de leur capacité; il recommande de faire ensorte que tous ceux qui lui obéissent soient persuadés que sa principale intention est de les préserver de tout dommage, & que par son adresse il puisse faire sortir du sein de la lâcheté le courage & la valeur, & faire mouvoir à son gré les ennemis. Il indique dans l'article suivant les différens lieux qu'un Général doit choisir ou éviter pour camper ou pour livrer bataille. Il exige qu'un Général n'ait pas une armée trop nombreuse. Une petite armée bien disciplinée, dit il, est invincible sous un bon Général. Il donne des préceptes pour conduire avec avantage & sans danger une armée de cette espèce. » Les troupes quelles qu'elles puissent être » n'ont pas des qualités constantes » qui les rendent invincibles : les » plus mauvais Soldats peuvent » changer en bien & devenir peu-» à-peu d'excellens Guerriers. En » déployant vos étendars, lisés » dans les premiers regards de vos » Soldats, soyez attentifs à leurs » premières actions & par leur » ardeur ou leur nonchalance, par » leur crainte ou leur intrépidité » conclués un bon ou un mauvais » succès ».

L'article sept *traite des avantages, qu'il faut se procurer* lorsque l'on est près d'en venir aux mains. L'Auteur recommande sur-tout d'avoir une connoissance exacte du local, c'est-à dire d'une forêt, d'un bois, d'une rivière, d'un ruisseau, de la nature du terrein, s'il est aride, pierreux, malsain, marécageux. Dans l'article suivant, on entre dans un plus grand détail, sur ces différens lieux que l'on divise en neuf classes. Ces lieux doivent obliger un Général à changer la contenance & la position de son armée. De-là l'Auteur passe à quelques ruses de guerre, il recommande sur-tout de semer la division chez l'ennemi, mais il la pousse jusques à la trahison, il indique ensuite cinq espèces de dangers contre lesquels un Général doit se tenir en garde. Le premier est une trop grande ardeur à affronter la mort, ardeur téméraire, dit-il, qu'on honore souvent des beaux noms de courage, d'intrépidité & de valeur, mais qui au fond ne mérite guéres que celui de lâcheté. Un

Général qui s'expose comme un simple Soldat est un homme sans tête. Le second est une trop grande attention à conserver ses jours. Le troisiéme est une colere précipitée. Le quatrième est un point d'honneur mal entendu. Le cinquième est une trop grande complaisance ou une compassion trop tendre pour le Soldat. Il ne faut jamais le laisser oisif, il faut punir avec sévérité, mais sans trop de rigueur.

L'article neuvième traite de *la conduite que les troupes doivent tenir* suivant les différens lieux où elles sont campées, & des attentions que doit avoir un Général sur toutes les démarches des ennemis, sur les rapports que lui font les Espions, sur l'état de ses propres troupes; il ordonne qu'on les instruise, mais qu'on ne les fatigue pas sans nécessité.

Dans le dixième article l'Auteur traite plus en détail *de la connoissance du terrein*, & de la conduite que doit tenir le Général dans ses différentes positions relativement à l'ennemi. Un Général doit prendre part aux peines & aux travaux que ses Soldats éprouvent dans ses différens lieux. Il doit les aimer comme ses propres enfans, mais dit Sun-tsé, il ne faut pas en faire des enfans gâtés. Il continue dans l'article onzième le même sujet, il veut que, lorsqu'une armée est hors des frontières & dans le Pays ennemi, un général ne permette point qu'on écrive du camp rien de ce qui s'y passe. C'est encore un usage subsistant à la Chine. Les Officiers Généraux sont seuls les maîtres d'écrire à l'Empereur ce qu'ils jugent à-propos. L'Empereur par leurs différentes Lettres est instruit de la vérité, alors il fait composer des nouvelles que l'on répand dans le Public, souvent il se fait féliciter par les Grands sur des succès chimériques.

Dans le douzième article l'Auteur parle *de la manière de combattre par le feu*, il entend par-là de reduire en cendre les provisions, les bagages, & les magasins des ennemis; combattre par l'eau étoit submerger ces mêmes choses. Sun-tsé termine cet article en disant « faire » la guerre est quelque chose de » mauvais en soi, la nécessité seule » doit la faire entreprendre.... » N'oubliez jamais en faisant la » guerre que votre dessein doit être » de procurer à l'état la splendeur » & la paix & non pas d'y mettre » le trouble, le désordre & la con- » fusion. Ce sont les intérêts de la » Nation & non pas vos intérêts » personnels que vous défendés, » &c ».

Dans le treizième & dernier article, l'Auteur traite de *la manière d'employer les dissentions & de mettre la discorde*. Il préfère ce moyen à celui des armes, parce qu'il est le moins dangereux. Lorsque l'un & l'autre sont réunis, les guerres sont moins longues & moins coûteuses. Il ne veut pas que l'on fasse mourir les Espions des ennemis qui

sont arrêtés ; un habile général, dit-il, doit les faire servir à son propre avantage.

Tel est le précis de l'Ouvrage de Sun-tsé dans lequel on trouvera quelques répétitions & point assez d'ordre dans la distribution des matières. Mais cet Ouvrage composé environ 500 ans avant Jesus-Christ a le mérite d'être le plus ancien Traité que l'on ait sur la discipline Militaire. Dans un second Extrait, nous ferons connoître les autres Ouvrages qui sont contenus dans ce Recueil.

EXTRAIT DES EPITRES DE SÉNÉQUE, par M. Sablier. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-12. 443 pages.

MALHERBE avoit donné une Traduction de Sénéque, mais on ne la connoît plus. Chalvet en publia une *in*-4°. en 1634. & une seconde *in folio* en 1647. Duries en fit une nouvelle, mais selon M. Sablier, Sénéque ne peut que perdre à être traduit en entier. « Il est souvent diffus, sans » ordre, il se répète, il s'égare dans des questions frivoles. Erasme, qui peut être a senti ces défauts, s'est contenté de donner un abrégé de la Morale de Sénéque, sous le titre de *Flores Senecæ* ; il a paru encore un *Esprit de Sénéque*. Mais Sénéque semble avoir condamné lui-même d'avance ces sortes d'Extraits. Il parle ainsi à Lucilius, au commencement de son Epître 33.

« Vous m'avez demandé des Ex» traits de nos Philosophes : n'es» pérez point connoître par ce » moyen l'esprit de ces grands» hommes : il faut les lire en en» tier, les examiner, s'en nourrir ».

M. de la Baumelle a rassemblé tout ce que Sénéque avoit écrit sur chaque matière ; ... chaque traité fait un corps de Morale excellent ; mais selon M. Sablier, ce n'est point là Sénéque. « La raison en » est que M. de la Baumelle pour » donner à son Auteur un systême » raisonné, suivi & orthodoxe » supprime tout ce qui annonce du » doute sur les objets qu'il faut » croire ou quelque contradiction » dans les principes ». M. Sablier ne voit que deux points sur lesquels Sénéque n'ait pas varié. Ces deux points sont la vertu & l'existence d'un Etre Suprême, mais sur l'immortalité de l'ame, cette importante vérité, M. Sablier voit dans Sénéque une fluctuation perpétuelle, il y trouve encore d'autres défauts, dont M. de la Baumelle, au moyen de quelques lacunes, a fait disparoître jusqu'aux moindres traces par respect pour la jeunesse à l'éducation de laquelle

il avoit consacré cet Ouvrage, « L'idée, ajoute M. Sablier, est louable & belle, mais ne sera-t-il pas permis aussi de montrer notre Philosophe tel qu'il étoit ? Rapporter ses erreurs, n'est pas les autoriser. Je crois que c'est ainsi qu'il faut faire connoître les grands hommes. Si on ne nous présente que leurs vertus, ce seront des Géans.... Nous serons intimidés à leur aspect, nous désespérerons d'atteindre jusqu'à eux ».

Ainsi M. Sablier, quoiqu'il ne donne aussi qu'un extrait de Sénéque, le donne à charge & à décharge, il nous donne les erreurs de Sénéque à côté de ses vérités, ce que M. de la Baumelle n'a point fait & n'a peut-être point du faire.

Nous avons rendu compte du travail de M. de la Baumelle dans le Journal de Janvier dernier. Ce que nous venons de dire suffit pour faire connoître en quoi celui de M. Sablier en diffère & en quoi il y est conforme.

Le prix du Livre de M. Sablier est 2 liv. 10 sols relié.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE COME.

NOVUS ac simplissimus electricorum tentaminum apparatus, seu de corporibus etero electricis quæ fiunt idio electrica, experimenta atque observationes, Alexandri de Volta Patricii novo-Comensis. Novocomi 1771. 38 pages *in*-4°.

Ces expériences sont dédiées à M. Spallanzani, Professeur Royal d'Histoire Naturelle à Pavie, que nous avons cité plusieurs fois à l'occasion des reproductions animales ; qui avoit encouragé M. de Volta à les suivre après la Dissertation qu'il avoit donnée sur la force attractive du feu électrique ; celle-ci est divisée en trois Chapitres : le premier traite de la manière de préparer le bois & quelques autres corps, de manière qu'ils soient électriques par frottement. Dans le second, l'Auteur examine la cause qui fait que ces corps sont propres à isoler ; il prouve qu'ils ont les pores tellement disposés que le feu électrique ne peut les traverser, & cela à cause d'une force de répulsion qui réside principalement dans sa substance huileuse dont les corps hétérogènes sont imprégnés, & dans les particules les plus solides du verre. Dans le troisiéme Chapitre M. de

Volta examine comment ces mêmes corps qui ont une vertu répulsive peuvent cependant contenir beaucoup de feu électrique, & s'en charger encore d'avantage quand on les électrise; il fait voir que les forces répulsives se changent en attractives quand la distance diminue, & que le feu qu'on y ajoute ou qu'on en tire a changé la texture des parties insensibles, ce qui arrive, soit dans les corps homogènes ou idio-électriques comme l'air, le verre & les substances huileuses, soit dans les corps héterogènes comme le bois, les eaux, le papier qui sont composés d'une partie capable d'isoler & d'une partie capable de transmettre l'électricité. Cette Dissertation est remplie d'une très-bonne Physique, où l'expérience est toujours jointe à des raisonnemens très-ingénieux & très-solides.

De Sienne.

Atti dell' Accademia delle Scienze di Siena, detta de' Fisio-critici, 3 Vol. *in*-4°. *In Siena* 1761, 1763, 1767. *per Francesco Rossi impressore;* & se trouve à Paris, chez Molini, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie 18 liv. brochés.

Ces Mémoires renferment plusieurs Dissertations sur des objets de Littérature, de Physique, d'Hydraulique, des observations Astronomiques faites en différens endroits de l'Italie & envoyées à l'Académie de Sienne, par le P. Ximenès, le P. Asclepi, &c.

On trouve aussi chez Molini le Livre de M. Toaldo sur la Météorologie que nous avons annoncé avec éloge, & un Livre important sur les changemens extraordinaires de l'air, publié à Londres en 1749 sans nom d'Auteur, mais que nous sçavons être du Docteur Jacob Short, Médecin Ecossois; en voici le titre: *A General Chronology of the air wealther seasons*, &c, 2 Vol. *in* 8°. *London, Printed for T. Longman in Pater Noster Row, and A Millar in the strand.* 1749.

PRUSSE.

De Berlin.

Theoria motûs corporum solidorum seu rigidorum ex primis nostræ cognitionis principiis stabilita, & ad omnes motus qui in hujusmodi corpora cadere possunt accommodata, Auctore Leonh. Eulero, Academiæ Regiæ Scient. Borussicæ Directore, Academiæ Imper. Petropol. Academiarum Parisinæ & Londinensis Socio. Rostochii & Gryphiswaldiæ, Litteris & impensis A. F. Rose 1765. 520 pages *in*-4°.

Les Ouvrages du célébre Euler sont si recherchés parmi les Mathématiciens que nous nous reprochons de n'avoir point encore annoncé ce troisiéme Volume de Mécanique ou de Dynamique, imprimé il y a

a six ans, mais dans une partie de l'Allemagne où nous avons trop peu de relations. Après avoir traité du mouvement en général, des forces qui le produisent, & de la manière de le mesurer, M. Euler considère d'abord des corpuscules sollicités par des forces quelconques, ensuite des corps finis qui tournent autour d'un axe fixe, ou d'un axe libre & spontané, des causes qui produisent ou qui dérangent un pareil mouvement; de l'inertie, & du moment d'inertie, du mouvement d'oscillation, d'un mouvement libre quelconque rapporté à deux ou à trois axes principaux dans un corps inflexible, du mouvement de toupie sur un plan horizontal, en négligeant le frottement, ou en en tenant compte, du mouvement de rotation des corps Célestes, & de celui d'un globe ou d'un cylindre qui frotteroit sur un plan. Toutes ces branches de la Mécanique traitées par des méthodes nouvelles & particulières à l'Auteur font un supplément essentiel aux deux Volumes de Mécanique imprimés à Pétersbourg en 1736 dans le tems où M. Euler y étoit pour la première fois. Depuis qu'il a quitté Berlin pour retourner à Pétersboug, on y a imprimé les trois Volumes de son calcul intégral, & deux Volumes de Dioptrique, que nous annonçerons incessamment.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Des moyens les plus propres à éteindre les maladies Vénériennes, pour servir de suite à l'art de se traiter soi même dans les maladies Vénériennes. Par M. Bourru, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, première porte cochere au-dessus du Collége, 1771. Petit *in* 8°. 54 pages.

On lit au revers du Frontispice de cet Ouvrage l'Avertissement que voici.

« L'Auteur de cet Ouvrage ayant » été informé des dangers sans » nombre auxquels se sont exposés » beaucoup de Particuliers des Pro- » vinces & des Pays Etrangers qui » se sont traités, d'après des con- » trefactions de son Livre intitulé : » *l'Art de se traiter* soi même dans » les maladies Vénériennes, profite » de la publication de celui-ci pour » avertir que la véritable Edition, » la seule à laquelle on doive ajou- » ter foi, ne se trouve qu'à Paris » chez le même Libraire, auquel » il faut s'adresser directement. On » la reconnoîtra, 1°. au format qui » est grand *in*-8°. 2°. à son seing, » précédé de ces mots au revers du » Frontispice : *Cette Edition est la* » *seule véritable*. Signé J. P. Costard,

» rue Saint-Jean-de-Beauvais ».

Obſervations ſur la Statue de Marc-Aurele, & ſur d'autres objets relatifs aux Beaux-Arts. A Monſieur Diderot, par Etienne Falconet.

Ut enim de Pictore, ſculptore, fictore niſi artifex judicare,
Ita niſi ſapiens non poteſt perſpicere ſapientem.
Plin. Ep. 10. L. 1.

A Amſterdam, chez Marc-Michel Rei. 1771. Et ſe trouve à Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Auguſtins. *in*-12. 210 pages.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

Directions for the uſe of Hadley's quadrant, with remarks on the conſtruction of that inſtrument. By the Reverend M. Ludlam: London Printed by R. Hett, and ſold by T. Cadell in the Strand 1771. 134 pages *in*-8°. avec figures.

Ces inſtructions pour l'uſage du quartier de réflexion ou de l'Octant de Hadley, dont on ſe ſert en mer pour les hauteurs & pour les diſtances, ſont très-utiles pour les Navigateurs, & ſur-tout pour ceux qui ont la noble émulation de ſçavoir trouver les longitudes par le moyen de la Lune. On trouve dans cet Ouvrage l'hiſtoire de la découverte de l'Octant, les différens degrés de perfection qu'on y a ajoutés, la manière de le vérifier, dans toutes ſes parties, & de s'en ſervir ſur terre & ſur mer. L'Auteur eſt M. Ludlam, dont nous annonçâmes en 1769 un Recueil d'Obſervations Aſtronomiques faites en 1767 & 1768 avec diverſes remarques ſur la deſcription, la perfection & l'uſage des inſtrumens d'Aſtronomie.

The Nautical Almanac ad Aſtronomical Ephemeris for the year 1773 published by order of the Commiſſioners of Longitude. London, ſold by J. Nourſe in the Strand 1771 in-8°. Price 3 ſchillings and ſix pence.

Cette excellente Ephéméride, que la magnificence du Gouvernement conſacre à l'uſage de la Navigation, a commencé en 1767; il étoit important qu'elle fût publiée dix-huit mois d'avance pour les voyages de long cours, ainſi que M. de la Lande le pratique pour la Connoiſſance des Tems depuis qu'il en eſt chargé; c'eſt ce que l'on vient de faire pour le *Nautical Almanac* de 1773 qui paroît depuis le mois de Juillet; ce Volume contient un Appendix fort important pour l'Aſtronomie, c'eſt un Catalogue de 387 étoiles, par longitudes, latitudes, aſcenſions droites & déclinaiſons, calculé ſur les obſervations du célébre Bradley,

Astronome Royal d'Angleterre. Ces observations faites avec les plus grands & les meilleurs instrumens d'Astronomie qu'il y ait en Europe, ont donné le Catalogue le plus exact que l'on eût jamais fait; chaque étoile a été déterminée par plusieurs observations, & l'on a marqué dans une Table séparée combien on avoit employé d'observations pour chaque étoile, & combien on a trouvé de différence entre les observations les plus éloignées les unes des autres. On trouve encore dans ce Volume deux Tables de l'Equation des hauteurs correspondantes propres à la faire trouver pour tous les Pays du monde; semblables à celles que M. de la Lande met chaque année dans la *Connoissance des Temps*, mais plus détaillées; on en peut voir les fondemens dans son *Astronomie*, dont nous avons annoncé la seconde Edition, en 3 Volumes *in* 4°.

FRANCE.

De Toulouse.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse dans son Assemblée du 25 Août dernier a adjugé le Prix qu'elle avoit proposé par rapport aux Loix du retardement des fluides dans les conduites de toute espèce. N'ayant trouvé parmi les Pièces qui avoient été envoyées au Concours aucun Mémoire qui pût remplir l'objet que l'Académie s'étoit proposé, mais ayant pris connoissance du Traité de l'Hydrodinamique publié cette année par M. l'Abbé Bossut, & que nous avons annoncé, l'Académie a reconnu que le Sujet qu'elle avoit proposé étoit traité complétement dans la premiere Section du sixième Chapitre de cet Ouvrage, dont l'Auteur avoit fait hommage à l'Académie, & qu'il avoit pour ainsi dire soumis à son jugement en lui en envoyant un exemplaire. En conséquence l'Académie s'est déterminé malgré les régles ordinaires à lui adjuger le Prix de 500 livres qu'elle avoit proposé. Cette exception dont M. l'Abbé Bossut étoit très digne fait honneur à cet illustre Académicien, ainsi qu'à l'étendue & à la sagesse des vûes de l'Académie qui n'a point été arrêtée dans cet acte de justice par la petite objection que des personnes bornées auroient été tentées de faire sur l'observation des Régles ordinaires. Au reste, l'Académie de Toulouse avoit des droits sur l'Ouvrage de M. l'Abbé Bossut quoiqu'imprimé, ayant été pour ainsi dire l'occasion de ses premiers travaux sur l'Hydraulique lorsqu'elle a couronné ses recherches sur cette matière en 1762, 1765, & 1768.

Pour le Prix de 1774 l'Académie propose de discuter *les Loix du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduits dont les tuyaux sont fermés, sur-tout dans ceux qui font des contours & des angles.*

On fut informé en 1770, que le sujet du Prix de 1772 étoit de *terminer les avantages de la meilleure methode d'inoculer la petite vérole.*

Quand au Prix de 1773, qui sera double, l'Académie annonça l'année derniere qu'elle proposoit de déterminer 1°. *Les Révolutions qu'éprouvèrent les Tectosages, la forme que prit leur Gouvernement & l'état de leur Pays, sous la domination successive des Romains & des Visigots.* 2°. *Leurs Loix & leur caractère sous la puissance des Romains.*

Le Prix que l'Académie distribue est de la valeur de 500 liv.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de Janvier des années pour le Prix desquelles ils auront été composés.

De Lyon.

Poëtique Elémentaire, par M. L S** de plusieurs Académies.*

> Et facit ad mores ars quoque nostra bonos. *Ovid.*

A Lyon, chez les Frères Périsse, Libraires des Colléges. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 473 pages.

De Poitiers.

Logica seu ars cogitandi ad publicum Scholarum usum accomodata opera & studio Caroli Martinet, *Mirabellensis, Rectoris Ecclesiæ Parochialis S. Saturnini de Chouppes propè Mirabellum, Diœcesis Pictaviensis. Editio altera priori correctior & locupletior.*

> Nil sub sole novum (Eccl, c. 1.)
> Nisi vultus formaquè rerum.

Parisiis apud J. Barbou Typographum & Bibliopolam via & è conspectu Clathrorum Mathurinorum. Pictavii apud Claudium Faix, Bibliopolam, viâ S. Stephani, sub signo Bibliæ aureæ. 1771. 477 pages *in*-12.

La premiere Edition de cet Ouvrage, que nous avons annoncée, en a fait la réputation; on voit par l'Approbation de M. de la Lande Censeur Royal que cette Logique dégagée des questions inutiles de l'ancienne Ecole est très-propre à enseigner l'art de bien raisonner, rempli de citations également propres à édifier & à instruire.

De Dijon.

Abrégé Chronologique de l'Histoire Ecclesiastique, Civile & Littéraire de Bourgogne, &c. Par M. Mille. A Dijon, chez Causse, Imprimeur du Parlement, & se vend à Paris, chez Delalain, Libraire, 1771. *in*-8°. Tome second.

Nous parlerons en détail de ce second Volume, comme du premier.

De Paris.

Lettre sur le passage de Vénus, adressée à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Par M. de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences.

De tous les Voyages entrepris pour le passage de Vénus sur le Soleil, & dont vous avez rendu compte, il n'y en avoit pas de plus important pour cette observation, ni de plus long & de plus pénible que celui de la Mer du Sud, où l'Angleterre avoit envoyé exprès un Vaisseau. On a été deux ans à sçavoir des nouvelles de cette entreprise; enfin le vaisseau est arrivé & j'ai reçu depuis deux jours ces Observations si désirées; elles se sont trouvées d'accord avec celles de la Baye d'Hudson & de la Californie, & je m'empresse de vous en adresser le résultat.

Ces Observations ont été faites dans l'Isle du Roi Georges, à 17° 28′ 55″ de latitude australe, & 10^h 7′ 0″ de tems à l'Occident de Paris; cette position est à peu-près la même que celle de l'Isle de Ta ïti, ou de la nouvelle Cythère, reconnue par M. de Bougainville en 1768 : on en peut juger par la relation de son voyage autour du monde, où il rapporte le résultat des Observations de M. Veron Astronome, que je lui avois procuré pour son voyage, & qui est mort à son retour aux Indes.

Il y avoit sur le Vaisseau Anglois trois Observateurs; M. Green, M. le Capitaine Cork & M. le Docteur Solander habile Naturaliste. Le premier qui avoit été assistant de l'Observatoire Royal de Greenwich est mort dans le Cours de ce voyage, en repassant à Batavia.

Le premier Contact interieur, à l'entrée de Vénus sur le Soleil, est arrivé suivant M. Green à 21^h 43′ 52″ $\frac{1}{2}$; suivant M. Cork à 21^h 44′ 15″ $\frac{1}{2}$, & suivant M. Solander à 21^h 44′ 2″ $\frac{1}{2}$. Le second Contact intérieur pour la sortie, à 3^h 14′ 3″ suivant le premier; & à 3^h 14′ 13″ suivant le second. Enfin le dernier contact extérieur à 3^h 32′ 14″ suivant Green; à 3^h 32′ 2″ suivant M. Cork & à 3^h 32′ 13″ suivant M. Solander.

En prenant un milieu entre les contacts intérieurs, & les comparant avec ceux qui ont été observés à la Baye d'Hudson, je trouve que la durée à l'Isle Georges a été plus petite de 15′ 20″ qu'au fort du Prince; or en supposant la parallaxe moyenne du Soleil de 8 secondes & un tiers, & réduisant ces quatre Observations au centre de la Terre, on trouve la durée de 5^h 41′ 35″ par les unes & par les autres, ainsi cette comparaison donne 8″ $\frac{1}{3}$. L'Observation du P. Hell à Wardhus, la plus éloignée de celle de la Mer du Sud doit donner un peu plus : ainsi je crois que cette nouvelle Observation de la Mer du Sud nous fera reduire à

huit secondes & demie la parallaxe moyenne du Soleil, ce qui donne la distance du Soleil de 34760000 de lieues moyennes, chacune de 2283 toises Cette parallaxe de $8\frac{1}{2}$ ne differe pas beaucoup de celle de $8''\frac{3}{4}$ à laquelle je m'étois fixé lorsque je n'avois encore que deux Observations de la durée entière du passage faites en Amérique, & deux en Europe.

A Bourg en Bresse, le 13 Septembre 1771.

*Lettre de M** à Madame la Duchesse de ***.

Sic vos non vobis mellificatis apes. *Virg.*

Et Nouveau Systême de Lecture applicable à toutes les Langues. A Paris, chez Osmont, Libraire, rue Galande, & Longchamps, rue S. Jacques. 1771.

Dans la premiere de ces Pièces, l'Auteur qui n'a pas jugé à-propos de se nommer, donne une Analyse succincte d'un Ouvrage que de fortes raisons l'obligent de laisser encore quelque tems dans l'obscurité. Il y détaillera les principes d'une méthode dont il fait usage pour apprendre à lire, & qu'on nous assûre avoir entre ses mains des succès sûrs & rapides. La seconde est une espèce de tableau qui présente les différens sons, soit simples, soit combinés, les articulations, & un exemple d'écriture, d'abord dans son état naturel, ensuite dans deux états intermédiaires, enfin dans son état ordinaire & usuel.

Histoire des Celtes & particulièrement des Gaulois & des Germains, depuis les tems fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois; par Simon Pelloutier, Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin, &c. Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée d'un quatrième Livre posthume de l'Auteur, *dédié à Monseigneur le Dauphin par M. de Chiniac, Avocat au Parlement, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Montauban.* A Paris, de l'Imprimerie de Quillau 8 Vol. *in* 12.

Antiquam exquirite matrem.
Æneid. II. 96.

Nous ferons connoître cette nouvelle Edition, ou plutôt le Recueil des Ouvrages de M. Pelloutier, donné par M. de Chiniac.

Opuscules Poëtiques & Philologiques de M. Feutry. A la Haye, & se trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise 1771. *in* 8°. 268 pages.

Manuel du Jeune Chirurgien, contenant toutes les vérités Anatomiques, Physiologiques & Pratiques dont la connoissance constitue le véritable Chirurgien, & un Précis de Pharmacie Chirurgicale, avec quelques formules des plus communes de

remédes internes, & les doses des Médicamens simples & composés. Nouvelle Edition, *augmentée d'une Pharmacopée Chirurgicale, Théorique & Pratique, avec des Notes & des Eclaircissemens sur chaque composition, une Introduction dans laquelle on examine les indications curatives particulières qui demandent l'usage des Médicamens, & où l'on fait connoître la nature & l'efficacité des différens simples dont on se sert.* A Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue Saint Jean de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 gros Volumes *in* 12. l'un de 646 pages; l'autre de 492. & les Préliminaires 24.

Histoire du Royaume de France, depuis l'Etablissement de la Monarchie jusqu'au regne de Louis XV. contenant les mœurs, usages & coutumes des François, les sujets & les suites des guerres, l'influence des passions de chaque Monarque sur celles de son Peuple; considérée sous un nouveau point de vue, & plus propre à fixer dans la mémoire les faits, les événemens & les révolutions. Ouvrage spécialement destiné à l'instruction des jeunes gens de qualité. Deux Vol. *in*-8°. grand format, reliés en veau, 10 liv. A Paris, chez J. P. Costard, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. 2 Vol. *in*-8°. l'un de 399 pages & la Table 12, l'autre de 400, la Table comprise.

La plûpart des abrégés de notre Histoire, si l'on en excepte l'excellent Ouvrage de feu M. le Président Hénault, ne présentent que des noms & des dates; « on n'y » voit ni ce qui a occasionné les » guerres, ni quelles en ont été les » suites; ni comment un Monar» que a fait le bonheur ou le mal» heur de son Peuple. Nulle men» tion des François, de leurs mœurs, » de leurs coûtumes ». Le grand objet de l'Histoire est de nous rendre meilleurs. La France a produit beaucoup de grands hommes. Pour les imiter ou les surpasser il est à-propos de les connoître. C'est sur ce plan qu'a été composé cet abrégé. On a voulu faire servir à notre instruction les vertus, les vices mêmes de nos Pères. Pour remplir ce plan, on a puisé par-tout, & dans les meilleures sources, dit l'Auteur dans sa Préface, & l'on ne s'est point embarrassé du reproche de Plagiat. En effet, il y a des regnes entiers copiés mot pour mot des Auteurs qui les ont traités en particulier. L'Ouvrage est par demandes & par réponses, & nous n'en connoissons point de cette forme qui contienne tant de choses. L'Edition est ornée; toutes les pages sont encadrées.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Décembre 1771.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

DÉCEMBRE, *Déc. II.*

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

LE JOURNAL
DES
SÇAVANS.

DÉCEMBRE M. DCC. LXXI.

***HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN DEPUIS SON** origine jusqu'à la Paix de Belgrade en* 1740. *Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conseiller-honoraire au Grand-Conseil.*

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi. *Horat. L. I. Ep* 2.

A Paris, chez Leclerc, Libraire, Quai des Augustins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Editions, l'une en un gros Volume *in* 4°. à deux colonnes, l'autre en 4 Vol. *in*-12. de plus de 500 pages chacun.

SECOND EXTRAIT.

L'Auteur de ce grand Ouvrage s'est déjà fait connoître par trois autres morceaux historiques moins importans, sçavoir la vie

de l'Impératrice Iréne, celle de Jeanne premiere, Reine de Naples & celle de Ferdinand & Isabelle. Nous avons rendu compte de chacun de ces Ouvrages dans le tems où ils ont paru.

Quant à celui-ci, nous en avons montré le plan & la marche dans notre premier extrait. Nous en avons exposé la Partie purement historique; nous allons en présenter le résultat Moral.

Nous avons parlé du Discours historique sur Mahomet & ses Successeurs. C'étoit une Introduction nécessaire à l'histoire des Turcs. L'Auteur y fait suffisamment connoître Mahomet & l'Alcoran, & ces deux grands principes de l'Islamisme, qu'on peut regarder comme la source du courage chez les Turcs, & comme une espèce de contrepoids à tous les inconvéniens du Despotisme; ces principes sont 1°. celui du Fatalisme, au moyen duquel un Musulman ne se croit pas plus en danger dans une bataille que dans un festin ou dans son lit. 2°. L'assurance qu'en mourant les armes à la main contre les Infidéles, on ne peut manquer d'être admis dans le Paradis de Mahomet. Il ne falloit pas moins que ces deux puissantes erreurs pour rendre un peuple esclave, capable des grandes choses que les Turcs ont faites, du moins dans la guerre.

Au reste, la Morale générale de cette histoire, c'est que le Gouvernement despotique est également funeste au Despote & aux esclaves. Il y a long tems qu'on l'a dit, le Despotisme est un glaive qui agit & réagit. Il faut sans doute gouverner les hommes par leurs passions, mais il faut que ce soit la raison qui tienne les rênes. Dans un Pays qui a le malheur de n'être pas gouverné par des Loix, le Prince même le plus juste est toujours exposé par la nature même du Gouvernement, où il n'y a point de régle certaine sur laquelle on puisse juger de l'administration. D'ailleurs tout Gouvernement Despotique est nécessairement un Gouvernement Militaire, & tout Gouvernement Militaire abonde en révolutions. Des Sujets armés, placés entre le Peuple & le Souverain, tantôt oppriment le Peuple par l'ordre du Souverain ou de ses Ministres, tantôt renversent les Ministres & le Souverain lui-même; c'est ce qu'on voit très-souvent en Turquie, où le destin du Trône & de l'Etat est entre les mains des Janissaires & des Spahis. L'Auteur a pris pour Epigraphe :

Quidquid delirant Reges, plectuntur achivi.

C'est une vérité de tous les tems & de tous les lieux, c'est le résultat de l'histoire de tous les Peuples. Mais on pourroit dire des Souverains de la Turquie, & en général de tous les Despotes;

Quidquid delirant Reges, ipsi plectuntur.

En effet, que de victimes du Despotisme, non-seulement autour du

Trône, mais sur le Trône même! Sans parler de cette image éternelle, & toujours dégoûtante par sa répétition, comme par son horreur, de Visirs & d'autres Ministres déposés ou étranglés sur un caprice, sur un soupçon, sur une intrigue de femmes & d'Eunuques; sans parler de tant d'outrages faits à la Nature, considérons seulement les principales révolutions dont les Sultans sont l'objet. Sur vingt-quatre regnes que l'on compte dans cette histoire depuis 1300 jusqu'en 1740 ou vingt-six, en comptant les deux fils de Bajazet, Soliman & Musa, dont les regnes ne sont regardés par quelques-uns que comme un interregne, on trouve d'abord ce Soliman, fils de Bajazet, qui peut à peine occuper un moment le Trône dont il étoit le légitime héritier. Ses débauches, sur-tout celle du vin à laquelle il étoit sujet & qui faisoit le plus d'horreur aux Musulmans, éloignent de lui tous les cœurs; Musa son frère se révolte, tout le monde abandonne Soliman & se range du parti de Musa, Soliman fuit devant lui, & pour se consoler de la perte de l'Empire, il s'arrête dans un Village à boire du vin, dont il ne pouvoit se passer long tems. On le reconnoît à la magnificence de ses habits & plus encore à cette infraction de la Loi de Mahomet, dont on le croyoit seul capable; il est attaqué par cinq Musulmans qui veulent l'arrêter, il se défend vaillament, il en tue deux & force les trois autres à le tuer lui-même. A son tour Musa, qui se livroit à la mollesse dans son Palais d'Andrinople & commandoit des meurtres & des ravages du sein de l'oisiveté, est trahi par ses Soldats; vaincu par Mahomet son frère, il fuit comme Soliman, il s'enfonce dans un Marais, où, poursuivi par des Spahis, il se défend assez vaillamment, jusqu'à ce que l'un d'eux lui abbatit le bras d'un coup de cimeterre. Faute de secours, il perdit tout son sang & mourut. D'autres disent que Mahomet son frère le fit mourir de sang-froid.

Selim I. avec le secours des Janissaires détrône Bajazet II. son Père qui avoit regné 32 ans, & sur quelque soupçon que ce Prince faisoit des démarches pour être rétabli, son fils le fait empoisonner. Le Prince Zizime, frère de Bajazet II. s'étant révolté contre lui, avoit mené une vie errante & malheureuse, toujours captif dans différentes Cours, chez le Soudan d'Egypte, chez les Chevaliers de Rhodes, en France, à Rome, & avoit fini par être empoisonné. Ackmet frère aîné de Selim & auquel le Trône devoit appartenir, fut vaincu par Selim qui le fit étrangler, aussi-bien que Korcut, un autre de leurs frères.

Mahomet III. essuya une violente sédition de Spahis qu'il ne put appaiser qu'en leur accordant leurs demandes. Pour conserver une autorité prête à lui échapper & qu'il étoit incapable d'exercer, il fit étrangler son fils

aîné, il fit enfermer dans un sac de cuir & jetter à la mer Fatmé, Mère du jeune Prince; tout cela sur quelques discours séditieux échappés à un enfant de dix-sept ans, touché des misères publiques.

Mustapha I. fut déposé par le soulévement des Janissaires & des Spahis. Othman II. qu'ils avoient mis en sa place, leur ayant déplu par ses violences, ils allèrent briser la prison de Mustapha, le rétablirent sur le Trône, en firent descendre Othman, qui fut même étranglé le lendemain de sa déposition. Mais l'incapacité de Mustapha leur paroissant incurable, ils le déposèrent une seconde fois & mirent en sa place Amurat IV.

Ibrahim, frère d'Amurat IV. fut déposé, puis étranglé.

Mahomet IV. fut aussi déposé au bout d'environ quarante ans de regne.

Mustapha II. fut pareillement déposé, il parut seulement consentir à sa déposition, il remit lui-même au Prince Achmet le Sceptre qui tomboit de sa main.

Achmet III. eut exactement le même sort. L'armée soulevée le força d'abord de faire étrangler quatre Ministres dont elle étoit mécontente; il crut l'avoir appaisée par ce sacrifice, il fut surpris de voir durer la révolte, il demanda d'une voix altérée si les rébelles n'étoient point satisfaits & s'ils ne vouloient pas poser les armes « Seigneur, lui dit l'Effendi, ton regne est fini, tes Sujets révoltés ne te veulent plus pour leur Maître; ils demandent ton neveu Mahmouth à grands cris. Tu te flattes en vain d'un retour. A ces mots le Prince pâlit; mais ayant repris ses esprits dans l'instant même. Que ne m'a-t on appris plutôt la vérité, dit-il? Suivez-moi tous. Aussitôt il marche à la prison de Mahmouth avec tout son cortége, & ayant pris ce Prince par la main. La roue a tourné pour vous comme pour moi, lui dit-il, en le conduisant à la Salle du Divan. Je vous remets le Trône que Mustapha mon Frère m'a résigné dans une occasion toute semblable. Et quand il l'y eût assis: Souvenez vous, lui dit-il, que Mahomet IV, que Mustapha II. votre Père, que moi-même nous sommes descendus du Trône où vous montez, pour avoir trop cru nos Ministres. Qu'aucun Sujet ne prenne sur vous un Empire dont il pourroit abuser. Voyez tout par vos yeux & gardez vous de la mollesse, qui nous a tous conduits à notre ruine. Soyez sévère, mais soyez juste. Je vous recommande mes enfans & moi ».

On voit par ce tableau que sur la succession entière des Sultans, près de la moitié a été détrônée, que plusieurs d'entr'eux ont péri d'une mort violente, que la prison a été l'asyle des autres. Nous ne parlons pas de tous ceux qui ont été par intrigue ou par violence écartés du Trône, où le droit de

Primogeniture sembloit les appeller. Que penser d'une Nation, où au bout de tant de siècles, on ne trouve pas même l'ombre d'une Loi ou d'un usage qui régle la succession au Trône, & que penser de ce pouvoir absolu qui ne laisse pas un instant l'assûrance de conserver le Trône & la vie, qui expose sans cesse le Souverain aux coups de tous ses Esclaves, tandis que chez les Nations gouvernées par des Loix, la premiere & la plus sainte de toutes ces Loix est celle qui rend la personne du Monarque inviolable & sacrée?

Il est à remarquer que le Gouvernement Turc n'a jamais été en se perfectionnant sur l'article dont nous parlons. Les quatre dépositions successives que nous avons rapportées en dernier lieu ont pour époque le tems où Louis XIV regnoit en France & le regne même sous lequel nous vivons.

Ajoutons à tout ce qui vient d'être dit sur le malheur des Princes en Turquie, cette inutile & barbare précaution que les Sultans ont presque toujours prise de faire périr leurs frères, & demandons encore quelle est cette Nation où de pareils attentats contre la Nature & l'humanité, sont devenus un usage & sont presque passés en Loi. Mais quel est le fruit de cette précaution funeste? L'accroissement du danger qu'on prétend prévenir par-là, & un danger de plus, celui d'éteindre entiérement la Race Ottomane. Croit-on que par les Loix & par les mœurs, on n'eût pas plus assûré la Paix de l'Empire & la vie des Empereurs?

Nous n'avons parlé que des révolutions qui ont été consommées, & qui ont coûté aux Sultans la liberté ou la vie, que seroit-ce si nous avions examiné toutes les révoltes, toutes les séditions dont le regne le plus heureux & le plus respecté n'a point été exempt?

Si l'on considère l'Empire Ottoman dans sa politique extérieure, il a eu celle des Peuples Conquérans. Ses premiers Empereurs Othman, Orcan, Amurat I. eurent les succès les plus rapides, interrompus un moment par les malheurs de Bajazet I. mais redevenus bien-tôt plus rapides encore & plus importans sous Amurat II & sous Mahomet II. malgré les exploits de Scanderbeg. Selim & Soliman du tems de François I. & de Charles Quint se rendirent redoutables à toute la Chrétienté. Depuis ce tems, la Puissance Ottomane paroît avoir toujours décliné. Amurat IV. contemporain de notre Roi Louis XIII. la releva un peu. « Son regne » fut plus glorieux qu'on n'auroit » dû l'espérer. Des talens précieux » percèrent à travers tous ses vi- » ces. La nature l'avoit doué d'u- » ne grande activité & d'un discer- » nement très-sûr. Amurat sçavoit » récompenser & punir : il étoit » persuadé de la nécessité de gou- » verner lui-même & de voir tout » par ses yeux, malgré le préjugé

» des Turcs qui croient leur Empe-
» reur d'autant plus redoutable qu'il
» se rend plus invisible. Amurat
» convaincu que pour gouverner
» les hommes, il falloit les connoî-
» tre, se mêloit parmi le Peuple.
» Lorsqu'il sortoit du Serrail, c'é-
» toit presque toujours avec peu
» de faste. Lorsque quelqu'un an-
» nonçoit qu'il avoit quelque cho-
» se à demander ou quelque plainte
» à faire, Amurat faisoit approcher
» cet homme. Il ne commandoit
» jamais à aucun Ministre de pren-
» dre sa Requête, comme c'étoit
» l'usage de ses Prédécesseurs, de
» peur que la plainte qu'on formoit
» ne regardât directement celui
» qu'il auroit chargé d'y répondre,
» ou quelqu'un de ses amis. Enfin
» on compte Amurat au nombre
» des meilleurs Empereurs qui
» ayent occupé le Trône de Conf-
» antinople ».

C'est même le seul dans lequel nous ayons apperçu les qualités qui font le Monarque, telles que l'amour de la justice, l'attention à connoître les besoins du Peuple pour les satisfaire, le discernement & l'activité employés à prévenir l'oppression & à réformer les abus. Presque tous les autres Souverains de la Turquie ont été ou des Conquérans funestes à leurs voisins, ou des Tyrans voluptueux, méprisables à leurs propres Sujets. Cette rareté des bons Princes, toujours fort grande en tout Pays, mais infiniment plus grande en Turquie, n'est point l'effet du hazard, mais de la nature du Gouvernement, & du défaut de Loix.

Tel est le précis, dont l'Ouvrage de M. l'Abbé Mignot est un grand & beau développement. La nature du sujet & les talens exercés de l'Auteur le recommandent assez. Ce Peuple malheureux & si bizarrement gouverné, mérite pourtant d'être connu comme une modification singulière de l'espèce humaine.

Le résultat Moral du Discours sur les Finances de la Turquie, est renfermé dans cette remarque de l'Auteur : que des exactions injustes n'ont pas peu contribué aux troubles qu'on a vûs dans le cours de cette histoire.

LONDRES.

LONDRES. *TRANSIVI UT VIDEREM SAPIENTIAM, errorefque, & ftultitiam. Ecclefiaft.* A Laufanne 1770. 3 Volumes *in*-12. Le premier de 408 pages ; le fecond de 356 ; le troifiéme de 456. avec un plan de la Ville de Londres. Prix 9 livres relié.

CETTE defcription de Londres eft attribuée au même Auteur qui a donné les Obfervations fur l'Italie & fur les Italiens, par deux Gentilshommes Suédois, obfervations qui parurent en 1764 en 3 Volumes; elle eft également remplie d'anecdotes amufantes, de traits piquans & inftructifs, de réflexions hiftoriques, d'érudition Grecque & Romaine ; on y reconnoît fans peine un Académicien auffi fçavant qu'enjoué, & un Voyageur accoutumé à porter dans fes voyages le goût d'obfervation, & de curiofité, dans tous les genres. Il parle en effet de tout ce qu'on peut defirer de fçavoir fur l'Angleterre. Hiftoire, Gouvernement, Magiftratures, inftruction Civile & Criminelle. Police, Religion, Clergé, Sectes & Cérémonies, Commerce, Navigation, dettes Nationales, Finances & Colonies, Sciences, Arts, Littérature, Académies, Mufique & Spectacles, mœurs, ufages, Sociétés, Cotteries, fierté Nationale, & caractère des Anglois; enfin on y trouve la notice des chofes remarquables que préfente la Ville de Londres ou fes environs, bâtimens, Ponts, places, Jardins, Campagnes, grands chemins. Ce Livre eft en général fort amufant & fort inftructif pour fe préparer au voyage d'Angleterre ; mais à l'égard de ceux qui ne fe propofent point de le faire, il importe de rectifier leurs idées fur divers points de cette defcription, & c'eft ce que nous croyons pouvoir faire en publiant les obfervations de M. Houlfton, C'eft-à-dire d'un Anglois fort inftruit, & qui a cru que la Nation Angloife avoit à fe plaindre de l'Auteur en plufieurs points. Au refte, l'Auteur avoue qu'il n'eft refté que deux mois à Londres, & que même à fon retour, il ne poffédoit que quelques mots de la Langue Angloife ; c'eft pourquoi il a été obligé de recourir à quantité d'obfervations fur les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Italiens, les Turcs, &c, qui quoique ingénieufes, n'ont pas trop de rapport avec le titre de fon Ouvrage. Ce qu'il nous donne fur Londres, fur l'état actuel des lieux, des perfonnes, &c, fe réduit à peu de chofes, à des objets fort vagues, fouvent peu exacts, & quelquefois abfolument faux. On doit excufer fans doute une partie des fautes qu'on trouve dans cet Ouvrage, en les rejettant fur les perfonnes qui ont donné des inftructions à l'Auteur; il cite par exemple,

M. Mertyne (Martin) son Traiteur, qui comme François, peut bien l'avoir induit en erreur ; on en a relevé quelques-unes dans le Mercure de France, & comme il est probable qu'il sera dans le cas de publier une seconde Edition, il verra peut-être sans peine une partie des choses qu'un Anglois pense lui devoir reprocher, & par exemple, 1°. des Assertions qu'il y juge être directement fausses ; 2°. des choses outrées ; 3°. des faits peu exacts ; 4°. des mots Anglois mutilés ou défigurés, de manière à être souvent méconnoissables.

Tom. I. p. 19. Il parle d'une Loi inviolable de Police, qui défend en Angleterre aux voitures publiques de se mettre en route le Dimanche, & il dit, qu'il n'arrive presque jamais qu'on y contrevienne ; il est notoire cependant que les voitures publiques, ou diligences, se mettent en route fort souvent le Dimanche.

P. 70, il fait mention des deux petites lampes que doit fournir chaque maison pour l'illumination de la Ville pendant la nuit ; il n'y a nulle obligation de les mettre, chacun est libre de le faire ou non, & cela ne diminue pas l'impôt qu'il est obligé de payer pour l'illumination des rues qui consiste en un très-grand nombre de lampes placées à distances égales sur les deux côtés des rues, & entretenues par la Police.

Pag. 87. aux Spectacles « la Livrée, admise sans payer, y remplit un grand paradis » : cela n'est point, & ces tumultes du Théâtre n'ont point empêché M. Garrick de reparoître sur la scène, comme l'Auteur l'a oui dire ; il y a joué souvent depuis, & continue encore actuellement. L'Histoire de Calagorri, (pag. 92) est mal décrite ; c'étoit une farce imaginée par quelques Grands, pour faire voir jusqu'où alloit la crédulité du Peuple. L'homme qui l'avoit conduite se sauva ; mais les Spectateurs n'ont jamais doublé le prix des places. La proposition étoit trop absurde.

Pag. 95. Nous lisons que le Roi a abandonné le Spectacle, déterminé, dit-on, par une plaisanterie atroce qui lui a été adressée hautement, & distinctement : Il a pu arriver que quelques gens du Peuple aient dit des grossièretés au Roi dans le Spectacle, du moins les Gazettes Angloises en ont parlé, mais souvent sans fondement ; & ces Gazettes sont une assez mauvaise autorité : quoiqu'il en soit, le Roi n'a pas abandonné le Spectacle ; il y va pour l'ordinaire une ou deux fois par semaine. Sur le prix des denrées à Londres (p. 117) on trouve des choses non-seulement fausses, mais incroyables. En 1765, dit-il, le pain se vendoit cinq à six sols (de France la livre) la viande neuf sols, la pièce de bœuf de deux livres, ou de vingt ? 16 — 18 sols, le lard 20 sols, le beurre 25 sols, la chandelle 14 s., une vache laitière 12 à 15 louis, &c. (p. 246. il dit que le pain étoit de son tems à huit sols la livre) actuellement, ajoute-t-il, (1770)

le prix des denrées est presque doublé, c'est-à-dire le pain est à 10 ou 16 sols, le beurre 30 sols; une vache 24 à 30 louis, &c. Cette dentée, même en 1765, est exagerée : aujourd'hui que le bled est cher, la livre du meilleur pain se vend trois sols, & celle du pain de ménage, environ deux sous, argent de France.

P. 161. Depuis quelques années, toutes les petites Ecoles de Londres enseignent le François, concurremment avec l'Anglois, & bientôt le François sera par choix la Langue du peuple Anglois : la premiere partie de cette Assertion est formellement contredite. On peut même reprocher aux Anglois que plusieurs d'entre-eux, qui par leur rang & par leur éducation doivent apprendre le François, n'en sçavent pas un seul mot. En parlant des poursuites des Créanciers, il dit pag. 224. Que quant aux simples dettes, toutes les Sentences sont exécutoires par corps, & non sur les meubles, en vertu de la Loi : HABEAS CORPUS : on en suspend l'effet, ainsi que dans les matières criminelles, en donnant caution, au défaut de laquelle, elles s'exécutent envers quelque personne que ce soit, & dans quelque rang qu'elle se trouve constituée.

La Loi : *Habeas corpus*, n'est point une prise de corps ; c'est au contraire une Loi pour l'avantage, & la liberté d'une personne qui a été mise en prison; en matière grave on n'admet pas de caution. Il y a plusieurs personnes qui, par leur rang, ne peuvent pas être arrêtées pour dettes, tels sont les Pairs du Royaume, les Membres du Conseil Privé du Roi, & ceux de la Chambre des Communes, pendant la séance du Parlement; pour ceux ci les Sentences sont exécutoires sur leurs meubles.

P. 255. Il parle d'un legs considérable fait en faveur de M. Pitt par un Provincial, dont l'héritier... a consenti l'exécution, &c, & pag. 329 du 3[e] Tome, il dit : les héritières le lui disputèrent. T. I, p. 265. Cette séance, dit-il, qui dure une ou deux heures, s'appelle *Le tost* (*toast*) n'est autre chose, que la santé à laquelle on boit; ce n'est pas un séance ou un club. Nous lisons p. 302. qu'il s'est conservé en Angleterre un usage singulier :... les mères conduisent leurs petits enfans à l'exécution des Criminels; & que de retour à la maison, elles leur donnent le fouet pour qu'ils s'en souviennent. Cet usage seroit singulier en effet, mais il est plutôt imaginaire. pag. 316. Les Anglois évitent, comme des défauts, l'unité de l'action & de lieu : s'ils ont pardonné autrefois à quelques Auteurs de génie, de les avoir négligées; on ne les a jamais considéré que comme des défauts.

Pag. 317. Le Spectateur est le chef-d'œuvre que l'Angleterre ait produit dans le genre badin, & plaisant. On est bien éloigné de penser de même en Angleterre.

Tom II. pag 57. L'Auteur parle du Roi Georges I comme professant

le Calvinisme : il ne fut jamais Calviniste, mais Luthérien, & il cessa de l'être à son avénement à la Couronne. P. 211. Il accuse injustement le Roi regnant d'être Méthodiste ; Ce Prince a été élevé soigneusement dans les principes de l'Eglise Anglicane : sans être dévot, il a cette piété exemplaire, qui influe sur les actions, & contribue au bonheur de ses Sujets ; mais il est bien éloigné de cet enthousiasme qu'on reproche aux Méthodistes. A l'égard de la Religion des Anglois, l'Auteur insinue d'abord qu'ils n'en ont point, qu'il ne put trouver, dit-il, aucune Eglise à Douvres, quoiqu'il y en ait comme ailleurs. De faire croire (p. 98) que le Clergé Anglican pense avec beaucoup de liberté sur la Religion, quant aux peines de l'autre vie, dont il borne la durée avec Zuingle ; ce n'est pas là le sentiment, ni de l'Eglise Anglicane, ni du Clergé en général, quoique ce puisse être celui de quelques-uns d'entre-eux.

Le privilége Clérical p. 75. dit *bénéfice de Clergie*, ne s'étend pas à tous les crimes, excepté l'assassinat prémédité. Il ne comprend ni les grands vols, ni la contrebande, ni les banqueroutes frauduleuses, ni la bigamie, &c. Ce privilége est borné à certains délits moins graves, comme de petits vols, des meurtres involontaires : il a été institué sagement pour encourager le Peuple à sortir de l'ignorance. Lorsqu'un homme étoit convaincu de ces crimes moins graves, on lui présentoit un Livre ; s'il le sçavoit lire, un Officier de la Cour de Justice crioit, *legit uti Clericus*, & alors il n'étoit pas puni de mort. Cette épreuve a été faite toujours dans les Cours de Justice. On trouve quelques exemples de profusion qui sont bien peu probables : pag. 315 à l'Hôtel des Invalides de Chelsea, la Blanchisseuse a un bon équipage, 12000 livres de rente, &c, &c, ce qui vient du goût Anglois pour la propreté : & T. III. pag. 125. on lit, qu'un Jardinier du Général Heliot (Elliot) a 300 louis de gages. Il s'agit probablement de celle qui fait les affaires de la maison de Chelsea ou d'un Intendant de maison ; ce qu'il dit pag. 153, de l'homme déclaré coupable de bigamie, & qui en prouvant qu'il avoit trois femmes, fut pour cette raison renvoyé absous, n'est autre chose qu'un bon mot ou une fable. Il nous apprend, pag. 216 que l'Orateur de la Chambre des Communes (qu'il appelle le *Spih* au lieu de *Speaker*) est choisi entre les gens de robe : quelquefois cela arrive, mais pas toujours ; celui d'à présent est homme de robe, le dernier ne l'étoit pas : l'Orateur de la Chambre des Pairs, est ordinairement le Chancelier.

En parlant du Roi Georges III, il dit, pag. 298, qu'il partage sa vie tout entière entre la Reine & ses Livres : il s'ensuivroit qu'il ne s'occupe point des affaires publiques ? Ce qui seroit peu exact.

La Reine, ſelon notre Auteur, p. 300, c'eſt une bonne femme, qui friſe & arrange les cheveux de ſon mari ; & par une note ſur ce paſſage, on eſt preſque tenté de ſuppoſer, qu'un des motifs de l'adreſſe préſentée au Roi par les Perruquiers étoit le deſir d'épargner cette peine à la Reine, de conſerver ſa pratique ; & il joint ce prétendu fait avec des détails relatifs à l'eſprit d'économie de la Cour, ſur laquelle il s'étend immédiatement après. Tout cela eſt auſſi peu croyable que le Conte du vieux Duc de Cumberland qui ſe jetta inutilement aux genoux de M. Pitt pour le ſupplier de reprendre le Miniſtère, p. 311. Cet excellent Patriote (M. Pitt) malgré le ſentiment de M. G. (p. 336) jouira toujours de la conſidération du Peuple, que tout ce qu'il a fait pour ſa Nation a amplement méritée.

2°. On trouve dans cet Ouvrage beaucoup de choſes outrées. Tom. I. p. 33. L'Aubergiſte (en général) ne paroît que pour faire les honneurs de ſa Maiſon aux plus grands Seigneurs, qui le font ſouvent manger avec eux. Cet homme..... eſt un eſpèce d'homme d'Etat. Telles ſont auſſi l'incommodité du pavé, & la ſaleté des rues. L'Auteur a dû ſçavoir que les principales rues de Londres ont été repavées il y a quelques années avec du grés & du granite tiré de Portland & de l'Ecoſſe, pavé dont il loue la propreté dans la belle rue de Palmal (Pall-mall). P. 65. Les voitures dans les rues marchent ſur deux files, qui ne ſe croiſent & ne ſe coupent jamais : les voitures les plus péſantes & les moins allantes, réglant la marche, &c. Les inconvéniens de celles-ci ſont comme par-tout ailleurs ; mais on les évite toujours, quand l'occaſion s'en préſente, en paſſant devant les voitures lentes ou péſantes ; les Anglois ne ſont obligés que comme les autres à attendre qu'il y ait place pour paſſer. A la page 77 il exagère extrêmement les brouillards de Londres. A la page 107, on lit ce qui ſuit. En revenant de la Comédie vers les onze heures du ſoir, je préférois aux grandes rues, de petits paſſages très-foiblement éclairés...... Je voulois ſçavoir par moi-même s'il étoit vrai que l'on n'aſſaſſinoit point à Londres : il en conclud (ce qui malheureuſement n'eſt pas exact) qu'il ne s'y commet ni meurtres ni aſſaſſinats ; pag. 115. En traverſant la Tamiſe, j'ai eu ſouvent pour Bateliers, des gens en bas de ſoie : les bas de ſoie ne ſont pas ſi communs à Londres, ceux de laine fine y ſuppléent pour l'ordinaire ; & l'on ſe mocque volontiers de ceux qui vont à pied avec des bas de ſoie. Pag. 119. Un Anglois ne mange du pain que le tiers (le quart p. 290) d'un François, deux ou trois tranches extrêmement minces à déjeuner (ſix ou ſept onces par jour pag. 245) ; leurs Médecins le regardent comme le plus lourd & le moins digeſtif de tous les alimens. C'eſt à cette uſage,

qu'il attribue l'exportation prodigieuse du bled. Il ne considère pas qu'en revanche les Anglois mangent beaucoup de pâtisseries & des *puddings* faits de farine ; il s'en trouve dans tous leurs repas. Il fait pag. 131 un tableau exact des Cochers de Londres perchés, dit il, sur des siéges très-élevés, le corps plié en deux & les jambes battant de l'arrière à l'avant : il traite mieux les autres domestiques, à qui il suppose de très gros gages. Les gages d'une Cuisinière, qui sçait faire griller ou bouillir la viande, sont de 20 guinées. Les profits des domestiques doublent leur gages ; mais on peut trouver facilement une Cuisinière qui sçache faire l'un & l'autre pour la moitié de cette somme, & quand à l'usage de payer aux domestiques le double de la valeur d'un dîner, il est aujourd'hui aboli presque en entier en Angleterre. Peut-on croire avec l'Auteur ou avec le Négociant d'après lequel il le dit, pag. 211. que les Chapeaux d'Angleterre prennent l'eau comme des éponges ; que les étoffes de soie ne sont que du papier ; que celles de laine ne sont que du carton ; & tout leur galon que du papier mâché. On croira plutôt que ce Négociant s'est moqué de lui, & que l'Auteur aura pris le change ; tout le monde est en état de le contredire sur cet article. Nous apprenons T. II. pag. 114. que le chant de la Liturgie Angloise est aussi peu mélodieux que le son des cloches. Chaque Eglise en a deux ou trois d'un très-petit volume, toutes discordantes dans l'ensemble, & sonnant faux chacune en particulier. On est surpris que le hazard ne lui ait fait entendre que des cloches discordantes ; il n'aura pas entendu sonner celles de l'Eglise de Bon ? Il donne p. 185. un Sermon que l'on suppose prêché par un Quaker.... comme un échantillon de plaisanterie Angloise & de la charité de l'Anglois pour toute Secte qui n'est pas la sienne. Ce Sermon qu'il rapporte tout au long est si incorrect, qu'un Anglois auroit peine à le comprendre ; c'est une mauvaise plaisanterie qu'on a vendue dans les rues pour amuser le Peuple. La familiarité entre les Grands & les Gens de Lettres est aussi grande en Angleterre & même plus grande que dans les autres Pays, malgré l'assertion contraire de l'Auteur pag. 276. qui prouve même la vérité de ce que nous avançons par plusieurs traits de son Ouvrage. Les Gens de Lettres, & principalement les Gradués, vont de pair en Angleterre avec tout Gentilhomme, de droit & non par pure politesse.

On lit T. III. p. 69, que l'Hôtel du Lord-Maire est un lourd édifice, on en convient facilement, mais qu'un Gentilhomme fasse chaque année un voyage sans autre objet que de se donner le plaisir de pisser sur ce ridicule édifice, est un conte ridicule, ou bien un trait de folie. Il parle p. 192 d'une sorte de question en usage en Angleterre

appellée peine forte & dure ; si on hazardoit aujourd'hui d'y condamner quelqu'un, la Nation entière se recrieroit contre cette cruauté. Notre Auteur a traité la Nation Angloise en général assez durement : dès le jour de son arrivée, il leur trouve un air de tristesse, comme s'ils venoient d'enterrer le meilleur de leurs amis T. I. p. 24. Ils secouent le bras pour témoigner leur amitié froidement, le visage ne disant rien. P. 267, il nous apprend que les chansons n'avoient jamais égayé le morne sérieux des tosts & des clubs Anglois: il se trompe certainement. P. 294. Les enfans Anglois avec l'air de la plus grande douceur, sont déjà les moins dociles & les plus entières créatures qui soient sorties des mains de la nature... Un morne sérieux tient lieu, dès-là premiere enfance... de cette souplesse & de ces graces naïves qui sont ailleurs le partage du jeune âge. P. 301. Les jeunes filles ont une indocilité extrême au rapport de leurs Gouvernantes, la plûpart Françoises... Les influences de la Religion,... la manière Judaïque de passer les Dimanches, entretiennent ce peuple dans la tristesse. P. 305. Le service Paroissial se chante ; mais quel chant ! .. Tout est au ton pesant, triste & langoureux de nos Carmélites.

P. 307. Les grandes Fêtes de l'année apportent un renfort de tristesse... On ne s'amuse qu'en regardant tristement les passans. Pag. 909. Les Spectacles sont une ressource certaine pour entretenir la mélancholie Nationale ou plutôt pour l'exciter. Les conversations sont toujours au ton sérieux. Je n'ai vu en Angleterre qu'un acte de gaîté, dit-il, pag. 318, ajoutant un exemple ridicule, choisie avec un plaisir malicieux. La tristesse regne partout, pag. 319, on n'y voit qu'un *populum latè tristem*. Cependant au T. III. pag. 94, il nous donne un exemple de gaîté, qu'il y a vu ; les discours pleins d'ironies ou de sarcasmes faits au Parlement font rire les Lords, surquoi il ajoute, à voir l'élite & la tête de l'Angleterre traiter ainsi les affaires les plus importantes de l'Etat, qui ne croiroit que les Anglois sont la plus gaie, la plus joviale, la plus bouffonne de toutes les Nations : comme si ce peuple si triste avoit soin d'élire des bouffons pour le représenter ? En exagérant l'usage du Suicide en Angleterre, il cite le grand nombre de têtes d'homme trouvées dans la Tamise, & les morts de cette espèce annoncées dans les papiers publics. Mais tous les cadavres qu'on trouve dans une immense rivière sur laquelle un nombre si prodigieux de gens est employé pour la navigation, & pour les voyages doivent-ils être reputés ceux de personnes qui se soient noyées exprès ? Les fréquens accidens, & les meurtres ne doivent ils pas y entrer ? Les Gazettes Angloises annoncent souvent des suicides, mais on sçait que, quand les matières manquent pour remplir

cette quantité de feuilles d'une longueur énorme, qui paroissent chaque jour, on en fabrique des nouvelles de différentes espèces, qui n'ont souvent aucun fondement. T. I. p. 83. D'après le goût connu des Anglois pour des scènes horribles de carnage & de sang... j'avois imaginé trouver à Londres un Peuple aussi sanguinaire que haut à la main, un Peuple en qui l'amour du carnage égaloit la fierté, un Peuple parmi lequel on ne pouvoit établir la tranquillité & la sûreté que par un redoublement.... des attentions... de la Police : mais je me trompois. En effet la Police de Londres est la plus simple qu'il y ait ; en traitant de la haine des Anglois contre les François, l'Auteur parle p. 154 de trois pierres jettées dans son Carrosse, peut-être, dit-il, par hazard. Pag. 173. Il nous assûre, qu'on ne voit les François que du côté qui prête au ridicule : ils aident à tout ce qui peut les présenter de ce côté désavantageux. C'est dans cette vue charitable qu'ils entretiennent la folie d'un M. Descazeau, qu'ils nomment le Poëte François, &c. Ainsi les Anglois les plus respectables, selon lui, n'avoient autre motif pour la charité qu'ils ont exercée pendant plusieurs années envers ce pauvre homme (mort depuis) que de se moquer de sa Nation, plutôt que de tirer de la misère un homme incapable de s'en tirer lui même : selon lui, pag. 177 les Anglois ont souvent peine à conserver leur flegme à la vue d'un François... Je n'ai vu aucun Anglois rire bien franchement que dans ces occasions. pag. 184 Ils avoient tous la charité de lui faire remarquer le portrait de M. le Chevalier Deon en grand, qui étoit placé (probablement aussi par hazard) au-dessus celui de M. l'Ambassadeur de France.

Les Anglois profonds, violens, outrés dans toutes leurs passions, portent celle du jeu à l'extrême. Tom. II. pag. 27. La complaisance, la soumission, la douceur (des Angloises) sont d'heureuses vertus de tempérament que la nature a placées chez elles, pour servir de masque à tout ce que le caractère a de plus altier, de plus fier & de plus impétueux. Pag. 56. Pour punir l'irréligieuse instabilité de ces Peuples, Dieu les a livrés à l'intempérance de leur curiosité, à la témérité de leurs disputes, & à toute la violence de leur caractère T. III. p. 92. La prononciation de la Langue Angloise, dit il, est un chevrottement continuel, aussi scabreux que désagréable à l'oreille ; au Théâtre au contraire... Un ton languissant, traînant & monotone. Pag. 126. Cette aisance, il est vrai, rend le Païsan Anglois, fier, superbe, insolent : égal à son Seigneur,.. sans rapport avec le Roi, ... il ne connoît d'autorité que celle des Loix qu'il sçait éluder avec de l'argent ; cependant il convient lui-même que les Loix en Angleterre ont un cours toujours libre, & il les appelle des Loix peu flexibles, & qui demandent quelque

quelque adouciſſement, pag. 201. L'orgueil de ce peuple (ſur lequel il a donné un Chapitre entier) ſe montre, dit-il, p. 423, dans ſes procédés, dans ſes écrits, dans ſes projets..... L'Anglois appelle à la Chambre des Communes, de tout jugement attentatoire à ſa ſupériorité: mais quoique l'Auteur parle auſſi durement des Anglois, il ne laiſſe pas de convenir des politeſſes qu'il en a reçues, de leur empreſſement pour le ſervir ou pour l'inſtruire; des attentions qu'ont eu pour lui pluſieurs Seigneurs, entre autres le Lord Temple, homme très-judicieux, qu'il compare cependant p. 333. à l'ours entre les mains des Bateleurs de foire.

Je finis, dit-il, page 425 en témoignant ma reconnoiſſance aux Anglois dont l'affabilité s'eſt prêtée au deſir d'apprendre, que je leur montrois. J'en ai vu dans tous les rangs, dans tous les états, dans toutes les conditions, & j'ai trouvé chez tous la même indulgence, la même complaiſance, les mêmes bontés.

Le plan de Londres, qu'on a joint au premier Volume de cet Ouvrage eſt incorrect au point d'être incompréhenſible & preſque inutile. Les Douaniers Anglois ne ſont en général ni ſi polis, ſi humbles, ni ſi vils, qu'il les repréſente, pag. 15. Il ſemble par ce qu'il dit, p. 33, que les Anglois ne vont jamais en poſte chez eux, mais toujours par les voitures publiques, ou avec leurs chevaux, ce qui eſt bien éloigné du vrai. Il n'a vu que quatre grands Hôtels à Londres; & il ne compte point ceux des Ducs de Northumberland, Devonshire, Newcaſtle, Marlborough, de Lord Spencer, Foley, &c.

Ce qu'il écrit de la viande, pag. 121, & des vins p. 143, eſt très-peu exact, auſſi-bien que ce qu'il dit des indignités faites à la Reine par la Populace, p. 155, & de la paſſion immodérée qu'on a pour le jeu en Angleterre, p. 262 où cette paſſion eſt moins générale que dans la plûpart des autres Nations. Pag. 272. L'entrée de Fax-hall (Vauxhall) ne coûte pas deux ſchelings, (shillings) mais un ſeulement. T. II. p. 9. Temple-bar ne ſépare pas le vieux Londres du Strand, mais la Ville de Londres de celle de Weſtminſter. Les Anglois en général ne ſont pas perſuadés que la chûte d'une des trois têtes plantées ſur cette porte, menace l'Etat, p. 10. Les Cérémonies de l'Egliſe ſont mal décrites (p. 110) & la Communion ne ſe fait pas dans de grands baſſins, ils ne ſervent que pour recevoir les aumônes; on peut également rejetter les articles ſuivans. P. 116. Le Curé tire de l'Egliſe vingt guinées de fixe. Un ou deux Chantres compoſent le reſte du Clergé. Pag. 118. Les enterremens forment le principal produit des Cures..... Dans toutes les conditions, leur magnificence fait la partie capitale du luxe Anglois. P. 128. Ce ſont les

filles des Ministres qui remplissent pour la plus grande partie les rues de Londres, qui sont encore plus fournies de cette denrée que celles de Paris.

T. III. p. 33. On n'a pas établi en Angleterre un poids unique de 16 onces. P. 133. L'aîné succéde à tous les biens immeubles, souvent malgré le père, qui ne peut pas toujours, quand même il le voudroit, les laisser à un puîné, à cause des substitutions, ou du Contrat de Mariage.

La Cour du grand Chancelier n'est pas appellée Cour de Conscience, pag. 201, mais Cour d'équité. Ce n'est pas lui qui préside à l'Echiquier, pag. 214. mais le Chancelier de l'Echiquier, qui n'est pas homme de Robe, mais un des Ministres d'Etat. Il n'y a pas un Chef-Justice seulement au Banc du Roi, pag. 208, il y en a aussi au Banc de Plaids. M. Pratt l'étoit pour lors, mais depuis, il a été créé Pair, & grand Chancelier. Il a exercé pendant plusieurs années cette dignité, dans laquelle sa conduite, & ses lumières lui ont mérité les applaudissemens de toute la Nation. Les appointemens fixes des Juges sont environ le double de ce que notre Auteur a cru. La Tiare du Pape n'est pas appellée au Vatican *il regno*, mais *il triregno*. P. 262. p. 326. Au reste, dit il, ce papier (timbré pour les Colonies) étoit très-cher, & très-beau. Il paroît qu'on considère ici la beauté du papier, comme la cause de sa cherté; mais c'est l'impôt qu'on y attache en le marquant. La marque seule sur une feuille coûte quelquefois un écu de France. Dans une note pag. 530, il parle du Commandant des Anglois à la bataille de Minden, qui fut cassé pour désobéissance aux ordres du Prince Ferdinand, qui y commandoit en Chef. Ce n'étoit pas un Pair du Royaume, mais le fils du Duc de Dorset, George Sachville. Il y a tout lieu de croire que cette affaire étoit une suite de la jalousie entre les Commandans; ce qu'il y a de sûr est, que le Lord George, homme de grand mérite, a toujours joui depuis d'une très grande considération dans le Parlement, & même à la Cour, & a donné dernièrement des preuves peu équivoques de son courage personnel, comme il avoit fait avant cette affaire. La note p. 416. sur les Orateurs des deux Chambres est fautive, & l'on n'y demande pas silence & attention en criant *ya*, *ya*, mais *hear*, *hear*, écoutés, écoutés. Pag. 423 il dit, que les fils puînés des Pairs de la premiere classe n'ont séance qu'à la Chambre des Communes, où ils se trouvent confondus avec les Députés du Peuple. Les puînés & les aînés de Pairs n'ont séance que dans la Chambre des Communes, & cela seulement quand ils sont Députés du Peuple.

La prononciation Angloise que l'Auteur fait pour l'ortographe défigure la plûpart des mots Anglois,

qu'il rapporte souvent sans nécessité dans des cas où le mot François auroit été également bon & plus généralement compris. *Black friars*, T. I. p. 54, ne signifie pas Moines blancs, mais Moines noirs. Les voleurs ne sont pas appellés Gentilshommes des chemins, mais hommes des chemins (*Highwaymen*) p. 21. *Buldings* (*buildings*) ne signifie pas *stairs ou échelies*. Les voitures publiques ne sont pas appellées machines originales, mais machines volantes anciennes. La bourse n'étoit pas fondée par un Chevalier Graham, mais *Gresham*. *Soutwarc* (*Southwarch* ne se prononce pas *Soudric*. Par-tout pour *Withall* il met *Whitehall*, pour *Squarres*, lisez *Squares* ; pour *Lord-Britton*, *North Britsn*, pour *Ooachmen*, *Watchmen* ; *Sir Jackett*, lisez *Jach Iletch* : *M. Fout*, lisez *M. Foote* ; *Sakhespear*, lisez *Shakespear*, *Foxhall*, lisez *Vauxhall* ; *Norwick*, lisez *Norwick* ; *Mollesworth*, lisez *Molesworth* ; *Walpool*, lisez *Walpole* ; *Bagno*, lisez *Bagnio* ; *Renelag*, lisez *Ranelagh* ; *Stronehеng*, lisez *Stonehedge* ; *roi-Lawe*, lisez *roi-Lear* ; *Ladi Montaigu*, lisez *Lady Montague* ; *Wicleff*, lisez *Wikeeliff* ; *Dunkean*, lisez *Duncan* ; *Beheford*, lisez *Beckeford*, *Apoticary*, lisez *Apothecary* ; *Gui*, lisez *Guy* ; *Kion*, lisez *Ken* ; *Richemont*, lisez *Richmond* ; *Bedfort*, lisez *Bedford* ; *Woodstrock*, lisez *Woodstock* ; *Exceter*, lisez *Exeter* ; *Dottors-Commons*, lisez *Doctors Commons* ; *Pokeoche*. lisez *Pocock* ; *Withefeld*, lisez *Whtfield* (il est mort, actuelle min) ; *Brashan*, lisez *Bradshan* ; *Kennikott*, lisez *Kennicott* ; *Greech*, *Greech* ; *Wolwich*, lisez *Woolwich* ; *Chatam*, lisez *Chatham* ; *Raynolds*, lisez *Reynolds* ; *Oxfort*, lisez *Oxford* ; *tree pencer*, lisez *three pence* (ou six sous) ; *spik*, lisez *speaheer* ; *ya*, *ya*, lisez *hear*, *hear* ; *Ilendel*, lisez *Ilandel* ; *Kinsington*, lisez *Kensington* ; *Lincoln inn*, lisez *Lincolns inn* ; *Bolinbrocke*, lisez *Bolinbroke* ; *Shatesbury*, lisez *Shaftesbury* ; *Litletton*, lisez *Littleton* ; *Wigks* & *Kories*, lisez *Wigs* & *Jories* ; *Esquirre*, lisez *Esquire* ; *Jhork*, lisez *Corck* ; *Sandwik*, lisez *Sandwich*, &c, &c.

***OBSERVATIONS CURIEUSES SUR TOUTES LES PARTIES** de la Physique & de l'Histoire Naturelle : extraites & recueillies des meilleurs Mémoires, Tom. IV.* A Paris, rue Dauphine, chez Charles Antoine Jombert, Père, Libraire du Roi pour le Génie & l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-12 de 552 pages.

UNE infinité de connoissances très-familières aux Physiciens, paroissent toutes nouvelles à ceux qui ne sont point initiés dans l'histoire de la nature. C'est principalement à ces derniers que conviennent les recueils de l'espèce de celui-ci. Parmi le grand nombre de personnes que des occupations d'un autre genre empêchent de se livrer à l'étude de la Physique, il s'en trouve beaucoup qui, douées d'un goût naturel pour les objets Physiques trouvent des attraits dans la contemplation des merveilles de la nature & saisissent avec un très-grand plaisir toutes les occasions de s'en instruire. Mais ces connoissances sont consignées pour la plûpart dans de grands corps d'Ouvrages qui ne sont point à la portée de tout le monde ; c'est à les en extraire avec discernement & intelligence que doivent s'attacher ceux qui veulent faire des recueils destinés comme celui-ci au commun des Lecteurs.

L'Editeur a rassemblé un assez grand nombre d'observations de Physique générale sur l'air, sur les vents, sur l'eau, sur la mer, sur le tonnerre & les autres météores. On en trouve aussi concernant l'Astronomie Physique, la Chymie, la Botanique, l'Anatomie, & enfin sur l'Histoire Naturelle des animaux, quadrupèdes, oiseaux, poissons & insectes. Comme la plûpart de ces observations sont isolées & indépendantes les unes des autres, nous en choisirons une seule qui mérite d'autant plus d'être rapportée qu'elle est propre à servir de leçon à beaucoup de Physiciens qu'un desir précipité de tout-expliquer fait tomber dans le ridicule d'assigner la cause de certains faits qui, bien loin d'être suffisamment constatés, n'ont pas seulement la moindre réalité. Il s'agit d'une expérience que fit & publia autrefois le fameux Père Mersenne. Ce sçavant Minime s'étoit persuadé que, si on tiroit un canon pointé verticalement, le boulet retomberoit perpendiculairement sans décliner ni à droite ni à gauche. Il fit l'expérience ; & le résultat, comme c'est assez l'ordinaire, en fut tout-à-fait différent de ce qu'il avoit pensé ; non-seulement le boulet ne retomba pas perpendiculairement

ſur le point d'où il étoit parti, mais encore le Père Merſenne ne le vit point retomber du tout, & crut qu'en effet il n'étoit point retombé. Pluſieurs Phyſiciens s'en rapportèrent à ſon témoignage, prirent le fait pour bien avéré & ne s'aviſèrent pas même de douter. L'expérience fut adoptée, & on bâtit bientôt différens ſyſtêmes. Les uns dirent que le boulet parvenu à une certaine hauteur, y étoit reſté immobile, étant en équilibre avec les colonnes d'air; d'autres dirent qu'il étoit paſſé dans des tourbillons voiſins; d'autres prétendoient que le boulet ayant été pouſſé au-delà de l'athmoſphère, & ayant ceſſé d'être comprimé par la peſanteur de l'air, s'étoit éclaté, & retombant en une pouſſière extrêmement fine, avoit échappé à la vue de l'Obſervateur. Il y avoit déjà long tems qu'on ne parloit plus du boulet & qu'on le laiſſoit en liberté ſuivre ſa deſtinée, lorſque les Pères Caſtel & Laval réveillèrent la diſpute, & produiſirent ſur ce fait différentes hypothèſes que l'on voit dans les Mémoires de Trévoux.

Un Phyſicien, plus raiſonnable & moins crédule, jugea cependant à cette occaſion que le fait même qui faiſoit tant de bruit, méritoit d'être confirmé d'une manière plus exacte qu'on ne l'avoit fait juſqu'alors, & fut ſurpris que depuis plus de ſoixante-dix ans perſonne ne ſe fût aviſé de s'aſſûrer de la vérité. Il en parla à Meſſieurs de l'Artillerie, qui jugèrent que la choſe n'étoit pas indigne de leur attention, & ce fut M. du Moutier, Capitaine dans Royal Artillerie qui ſe chargea de l'exécution; l'expérience fut donc répetée très - exactement.

On a employé pour cette expérience une pièce de vingt - quatre livres de balle : pour la dreſſer, on avoit creuſé dans une vieille butte; & pour empêcher le plus qu'il ſeroit poſſible ſon ébranlement dans la décharge, on avoit eu ſoin de l'appuyer & de l'étayer de toutes parts avec des coins, madriers & ſoliveaux; l'on choiſit des boulets des plus uniformes & du plus juſte calibre. M. du Moutier fit charger en ſa préſence & voulut s'aſſûrer encore après la charge, ſi elle n'auroit pas fait incliner le canon : il appliqua le plomb de quatre côtés différens, & n'y trouva nulle variation.

Le boulet, après être parti avec ſon bruit ordinaire, fut quelque-tems ſans donner aucun ſigne de ce qu'il étoit devenu; on commençoit preſque à croire qu'il ne reviendroit plus, lorſqu'un ſifflement qui augmentoit toujours à meſure qu'il ſe rapprochoit, avertit les Spectateurs qu'il falloit qu'ils priſſent garde à leurs têtes, & un moment après on le vit retomber bien loin de l'endroit d'où il étoit parti.

Cette épreuve s'étoit faite avec une charge de douze livres de poudre; on la réitera avec une de ſeize, mais toujours avec le même ſuccès, & le danger dont elle

ne laissoit pas que d'être accompagnée, empêcha qu'on ne la refit davantage.

Les circonstances les plus dignes d'attention de ces belles expériences sont 1°. la prodigieuse déclinaison des boulets, malgré toutes les précautions prises pour les tirer bien perpendiculairement. Le premier alla tomber à près de 300 toises au Sud-Est & le second à 367 toises à l'Est. Cependant, remarque-t-on, après les décharges à peine put-on trouver dans le canon un ligne d'inclinaison. 2°. On observe aussi que le bruit que font les boulets en fendant l'air, lorsqu'ils retombent est si violent, qu'il est fort étonnant que le Père Mersenne ne l'ait point entendu. 3°. Un Professeur de Mathématique dans l'Université de Strasbourg (Ville auprès de laquelle s'est faite l'expérience qu'on vient de rapporter) observoit pendant ce tems-là avec une pendule à demi-secondes & trouva que le premier boulet avoit employé 51 secondes à monter & à descendre, & le second 53. Enfin M. du Moutier a estimé l'élevation du premier boulet à 2000 toises & celle du second à 2000 trois ou quatre cent; l'un & l'autre s'enfoncèrent dans la terre environ de 28 pouces.

On croira facilement sans doute, qu'une expérience aussi-bien vérifiée que celle ci, fit cesser promptement tous les systêmes prématurés. Cette histoire est tout-à-fait analogue à celle de la fameuse dent d'or qu'on cite si souvent. On ne sçauroit en effet remettre trop ces sortes d'aventures sous les yeux de tous ceux qui se mêlent de Physique, pour leur prouver que dans cette Science, qui est toute de faits, le point essentiel, sans lequel tout le reste n'est rien, c'est de commencer par les bien voir & par les bien constater.

Toutes les Observations de ce Recueil ne sont pas aussi importantes ni aussi-bien choisies que celle que nous venons de rapporter. Il s'en trouve quelques-unes qu'une critique éclairée auroit dû faire rejetter. En général, quoique l'Editeur cite partout ses garants, & qu'il ait annoncé que son objet étoit de ne rapporter que des faits, sans aucun systéme, quelques réflexions propres à servir de préservatif contre le faux merveilleux ou l'incertitude de plusieurs de ces faits, auroient ajouté un grand mérite à son Ouvrage.

LETTRE SUR UN PEUPLE NAIN DE L'ISLE DE MADAGASCAR ; adressée à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. de la Lalande, de l'Académie Royale des Sciences.

Les Anciens, à compter depuis Homère, furent persuadés qu'il existoit dans l'intérieur de l'Affrique un Peuple de Pigmées ou de Nains; plusieurs Ecrivains en avoient contesté l'existence ; elle vient d'être mise hors de doute par une relation de M. Commerçon, célébre Naturaliste de Bourg en Bresse, qui a fait le tour du monde avec M. de Bougainville.

Les hommes dont il s'agit forment une Nation considérable, on les appelle *Quimos* en Langue Madecasse : le caractère distinctif de ces petits hommes est d'être plus pâles de visage que tous les Négres connus, d'avoir les bras très-allongés, de façon que la main atteigne au dessous du genou, sans que le le corps soit plié. Les femmes hors l'état de Nourrice marquent à peine par les mammelles : on assûre même que la plûpart sont obligées par nécessité de recourir au lait de vaches pour nourrir leurs nouveaux nés. Quant aux facultés intellectuelles ils le disputent aux autres Malgaches (c'est ainsi que l'on appelle en général tous les habitans de Madagascar) que l'on sçait être spirituels & adroits, quoique paresseux. Mais on assûre que les Quimos sont plus belliqueux ; de façon que leur courage étant pour ainsi dire en raison inverse de leur taille, ils n'ont jamais pu être opprimés par leurs voisins, quoique attaqués avec des forces & des armes inégales (car ils n'ont pas l'usage de la poudre & des balles comme leurs ennemis). Ils se sont toujours battus à toute outrance & se sont maintenus libres dans les rochets qu'ils habitent ; le difficile accès de ces retraites contribue sans doute à leur liberté. Ils y vivent de ris, de fruits, de légumes & de racines ; ils y élevent un grand nombre de bestiaux (boucs à bosse & moutons à grosses queues) & ces animaux servent aussi à leur subsistance. Ils ne communiquent avec les différentes Castes Malgaches dont ils sont environnés, ni par commerce ni par alliances, ni d'aucune autre manière ; ils tirent tout du sol qu'ils possédent.

L'objet de toutes les petites guerres que se font les Noirs entre eux est de s'enlever réciproquement quelque betail ou quelques Esclaves, mais la petitesse de nos Quimos les mettant presqu'à l'abri de cette dernière injure, ils sçavent par amour de la paix se résoudre à perdre jusqu'à un certain point : quand ils voient du haut de leurs

montagnes quelque formidable appareil de guerre qui s'avance dans la plaine, ils prennent d'eux-même le parti d'attacher à l'entrée des défilés par où il faudroit passer pour aller à eux quelque superflu de leur troupeaux dont ils font, disent ils, volontairement le sacrifice à l'indigence de leurs frères aînés, mais avec protestation de se battre de toutes leurs forces, si l'on passe plus avant sur leur terrein, preuve que ce n'est ni par sentiment de foiblesse ni par lâcheté qu'ils ont fait précéder ces présens.

Leurs armes sont la Sagaye & le Trait, qu'ils lancent très-adroitement. On prétend que, s'ils pouvoient, comme ils en ont grande envie, communiquer avec les Européens & en tirer des fusils & des munitions, ils passeroient volontiers de la défensive à l'offensive; & leurs voisins seroient peut être alors trop heureux d'entretenir la paix.

A trois ou quatre journées du fort Dauphin (qui est presque dans l'extrémité Sud de Madagascar) les gens du Pays montrent avec beaucoup de complaisance comme autant de trophées de guerre une suite de petits mondrins ou terbes de terre élevés en forme de tombeaux, qu'ils assûrent devoir leur origine à un grand massacre de Quimos défaits en plein-champ par leurs ancêtres, ce qui sembleroit indiquer que ces braves petits guerriers ne se sont pas toujours tenus si retirés dans leurs montagnes, & qu'ils ont peut-être aspiré à la conquête du plat-pays, avant cette terrible défaite. Quoiqu'il en soit, cette tradition constante dans ces cantons, ainsi qu'une notion généralement répandue dans toute l'Isle de Madagascar sur l'existence actuelle des Quimos, ne permettent pas de douter qu'une partie au moins de ce qu'on en raconte, ne soit véritable. Il est étonnant qu'on n'ait pas encore des observations faites sur les lieux mêmes, & que les Gouverneurs des Isles de France & de Bourbon, les Commandans particuliers des différens postes que nous avons sur les côtes de Madagascar n'y ayent pas fait pénétrer dans l'intérieur des terres où l'on auroit joint cette découverte à beaucoup d'autres qu'on auroit pu faire en même-tems. La chose a été tentée dernierement, mais sans succès, le Chef qu'on y envoyoit manquant de cœur & de résolution perdit la tête par une terreur panique, & abandonnant à la seconde journée son monde & ses bagages, n'a laissé lorsqu'il a fallu réclamer ces derniers que le germe d'une guerre où il a péri quelques blancs & un grand nombre de Noirs : la mésintelligence a succédé à la confiance qui regnoit précédemment entre les Blancs & les Noirs, & elle pourroit bien pour la troisiéme fois devenir fatale à cette poignée de François qu'on a laissé au fort Dauphin en en retirant les anciens habitans. Je dis

dis pour la troisiéme fois, parce qu'il y a déjà eu deux massacres semblables à celui des Vêpres Siciliennes, completement exercés sur nos garnisons dans cette Isle, sans compter celui des Portugais qui nous y avoient précédés.

Dans le voyage que M. Commerçon a fait au fort Dauphin sur la fin de 1770. M. le Comte de Modave, dernier Gouverneur qui lui avoit déjà antérieurement communiqué une partie des observations précédentes, lui a fait voir parmi ses Esclaves une femme *Quimosse* qui paroissoit être d'environ trente ans, haute de trois piés sept à huit pouces, dont la couleur étoit en effet de la nuance la plus claire qu'il ait vu parmi les Négres; elle étoit très-membrue dans sa petite stature, ne ressemblant point aux petites personnes fluettes, mais plutôt à une femme de proportion ordinaire dans le détail & rapetissée dans sa hauteur, les bras en étoient effectivement très-prolixes & atteignans à la rotule du genou. Ses cheveux étoient lainés, la physionomie assez bonne se rapprochant plus de l'Européenne que de la Malgache; elle avoit habituellement l'air riant, les tempes ridées, l'air serein, l'humeur douce & complaisante & le bon sens ordinaire, à en juger par sa conduite; car elle ne sçavoit pas parler François. Quant au fait des mammelles dont nous avons parlé; il fut aussi vérifié, & il ne s'en trouva que le mammelon, tel que l'auroit une fille de dix ans, sans aucune flaccidité de la peau qui pût faire croire qu'elles fussent passées. Mais cette observation seule ne suffit pas pour établir une exception à la loi commune de la nature. Combien des filles & de femmes à la fleur de leur âge n'offrent que trop souvent en Europe cette même conformation. Peu avant le départ de M. Commerçon du fort-Dauphin pour l'Isle de Bourbon, l'envie de recouvrer son ancienne liberté, autant que la crainte d'un embarquement prochain portèrent la petite Esclave à s'enfuir dans les bois d'où on la ramena quelques jours après, mais toute extenuée & presque morte de faim, parce que se défiant des Noirs comme des Blancs, elle n'avoit vécu que de mauvais fruits & de racines crues. C'est vraisemblablement autant à cette cause qu'au chagrin d'avoir perdu de vue les pointes des montagnes où elle étoit née, qu'il faut attribuer sa mort arrivée environ un mois après, à S. Paul dans l'Isle de Bourbon où le navire qui les ramenoit à l'Isle de France a relâché pendant quelques jours. M. de Modave l'avoit eue en présent d'un Chef des Malgaches; elle avoit passé par les mains de plusieurs Maîtres, ayant été ravie fort jeune sur les confins de son Pays.

On peut donc conclurre autant sur cet échantillon que sur la tradition du Pays qu'il existe en effet une semblable dégradation de l'espèce humaine qui a son signalement

caractéristique comme ses mœurs propres; d'ailleurs, il existe des Lappons au Nord de l'Europe; notre taille est à celle du Lappon, à peu près comme celle-ci est à la taille des Quimos. Les uns & les autres habitent les Zones élevées des montagnes; mais celles de Madagascar sont trois à quatre fois plus hautes que celles de l'Isle de France, c'est-à-dire d'environ 16 à 1800 toises au-dessus du niveau de la mer. Les végetaux Spontanés de ces lieux élevés ne semblent plus que des avortons, comme le pin & le bouleau, qui de la classe des arbres passent à celle des plus humbles arbustes pour être devenus Alpicoles. Enfin on ne doit pas avant de connoître toutes les variétés de la nature en fixer le terme. Pourquoi ne trouveroit-on pas en quelque coin de la terre une race semblable aux Nains qui se trouvent si souvent dans nos climats? Tel étoit le petit Comte Bowrlaski que l'on a vu à Paris, ou le Nain du Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Enfin s'il étoit vrai que notre planète en vieillissant dégénerât dans ses productions & que les premières générations d'hommes eussent été de plus haute stature & de plus longue vie que nous (systême qui ne manque pas de Partisans), il faudroit non pas s'étonner de voir des Lappons & des Quimos, mais se féliciter de ce que nous ne sommes pas encore devenus dans le Physique comme on veut que nous le soyons déjà dans le Moral de vrais Liliputiens.

M. Commerçon ne croit pas à l'existence de Géans Patagons, dont vous avez parlé, Messieurs, plusieurs fois. Je me suis trouvé, dit il, au milieu de plus d'une centaine de ces Patagons sur la fin de 1767 avec M. de Bougainville & M. le Prince de Nassau que j'accompagnai dans la descente qu'on fit à la baye Boucaut. Je puis assûrer, & ces Messieurs le certifieront de même, que les Patagons ne sont que d'une taille un peu audessus de la nôtre, c'est-à-dire communément de cinq pieds huit pouces ou six pieds. J'en ai vu quelques-uns qui pouvoient excéder encore un peu, mais aucun qui passât six pieds quatre pouces. Il faut convenir cependant que dans cette hauteur ils ont presque la corpulence de deux Européens de cette même taille, étant larges d'équarrure, ayant la tête & les membres aussi avantageusement proportionnés. Mais on recrutera quand on voudra de tels hommes en Europe. Le feu Roi de Prusse en a eu des Compagnies entières dans ses armées; outre les Patagons avec lesquels nous restâmes environ deux heures à nous combler mutuellement de marques d'amitié, nous en avons vu un bien plus grand nombre d'autres nous suivre au galop le long des côtes, & ils étoient de même taille que les premiers. Au surplus, ils sont errans comme les Scytes & sont presque continuellement à cheval. Or leurs chevaux n'étant que de race Espagnole, c'est-à-dire de vrais bidets, qu'il

me soit permis de demander à Messieurs les Marins en leur langage, comment ils s'y prennent pour affourcher des Géans sur le dos de ces chevaux ? Aussi nos Patagons sont-ils accoutumés à tendre les pieds en avant, ce qui ne les empêche pas d'aller toujours au galop, soit à la montée, soit à la descente, leurs chevaux étant formés à cet exercice de longue main. D'ailleurs l'espèce des chevaux s'est prodigieusement multipliée dans les gras pâturages de l'Amérique méridionale, & l'on ne cherche pas à les ménager.

Telles sont les expressions de M. Commerçon, on en peut conclurre, ce semble malgré son avis, qu'une Nation entière d'aussi beaux hommes ne se trouve point ailleurs que dans les Pays des Patagons, & puisque ces Peuples sont errans, il est assez naturel de penser que ceux que M. Commerçon a rencontrés ne sont pas les mêmes que ceux dont les Anglois ont parlé, & dont on trouve des vestiges dans beaucoup d'autres relations plus anciennes. Il me paroît donc incontestable qu'il y a des hommes de 7 piés comme il y en a de trois piés & demi, les uns en Amérique, les autres en Afrique. On peut se défendre du Merveilleux sans s'obstiner à restreindre les bornes de la nature dans le cercle étroit des objets qui nous sont familiers.

M. Commerçon qui a fait une moisson prodigieuse d'Histoire Naturelle dans son Voyage autour du Monde, étoit accompagné de M. Veron, Astronome plein de mérite dont j'avois obtenu l'embarquement, & qui nous a envoyé diverses observations ; il en parle ainsi dans une de ses Lettres à M. Bernard, Conseiller au Bailliage de Bresse, ami intime de M. Commerçon: » Mon pauvre ami & Com-» pagnon de voyage pour la partie » Astronomique M. Veron, est » mort aux Indes, plein de méri-» tes & de travaux : *Sic vos non* » *vobis cernitis astra sophi*, une fleur » en étoile qui ne fait que se mon-» trer pendant quelques heures & » qui sur un fond noirâtre est toute » parsemée de larmes a été consa-» crée dans ma Collection de plan-» tes nouvelles pour porter à ja-» mais le deuil de cet infortuné » Voyageur, *Veronia tristiflora*.... » J'ai aussi formé un nouveau genre » sous le nom de *Landia* pour no-» tre ami commun ».

LETTRE SUR UN ORAGE EXTRAORDINAIRE, adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Par M. Valmont de Bomare, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle.

LE 12 Août ſur les deux heures après midi, le tems menaçant de la pluie, en un inſtant tout l'horizon s'obſcurcit un peu, & la pluie tomba à trombe, ou comme l'on dit proverbialement *par ſceaux*, à Chantilly où je ſuis : on prétend ici qu'on n'a jamais vu de pluie auſſi conſidérable: les gouttes étoient en effet auſſi larges que celles qu'on dit tomber en Négritie, & qui ont un pouce de diamètre; elles étoient très-ſerrées, comme tuilées & avoient différentes directions dans leur chûte, ainſi qu'on l'obſerve lorſqu'il pleut, qu'il neige, & qu'il grèle en même-tems. Je me plaçai de manière à bien obſerver l'orage : j'étois à une fenêtre ſituée à-peu-près à l'Oueſt du Château & en face d'un Canton que l'on nomme *Gouvieux*, qui ſert en quelque ſorte de baromètre aux habitans de Chantilly : les vents ou les nuages qui leur viennent de ce côté les menacent de mauvais tems, & ſur-tout de fortes pluies. L'orage d'hier, venoit du côté de Gouvieux, & il dura pendant deux heures : il y avoit par intervalles des redoublemens d'averſes, avec un gros vent qui ſiffloit & tourbillonnoit, & qu'on pouvoit comparer à un torrent qui groſſit en un inſtant & tombe comme une cataracte. Je n'ai pu diſtinguer dans cette averſe aucuns cryſtaux de grêle; mais en m'approchant du baſſin du petit Château, à l'inſtant d'un fort coup de tonnerre, je remarquai très-facilement entre les groſſes gouttes qui faiſoient la *cloche* ſur la nappe d'eau, d'autres gouttes d'une groſſeur médiocre, qui en s'étendant ſur l'eau du même baſſin, offrirent à ma vue des pellicules de couleur d'Iris; je croyois devoir attribuer ce phénomène à la réflexion d'un double arc-en-Ciel qui ſe voyoit vers le ſud du Château, mais la couleur d'Iris des pellicules ne ceſſât pas de paroître, même long-tems après la diſparution de l'arc-en-Ciel. Dans la durée de cet orage qui fut précédé & accompagné d'un vent ſouvent très-impétueux & tourbillonnant, le Baromètre & le Thermomètre varioient à chaque inſtant : il y eut même un inſtant où le Baromètre éprouva ſubitement une aſcenſion & un refoulement très-conſidérable, de même que quand on incline très-vivement un Baromètre & qu'on le remet auſſitôt dans ſa poſition verticale. Les fameuſes carpes des foſſés du Château parurent très-agitées. Elles ne nageoient point en avant, elles ne faiſoient que monter & deſcendre comme ſi elles euſſent été ſoulevées & précipitées contre leur gré.

Je courus à l'instant au Cabinet de Physique, je mis en mouvement la machine électrique & je puis assûrer n'avoir jamais tiré avec cette même machine d'étincelles aussi fortes ni aussi lumineuses. (Je ne dois pas omettre que depuis plusieurs jours le tems a toujours été pluvieux, frais, il n'a point été précédé de grandes chaleurs, & il a quelquefois plu abondamment pendant quatre heures, mais dans une étendue de pays peu considérable).

L'orage du douze continuant & le tonnerre ne cessant de gronder très-fortement, je voulus passer sur le pont inférieur qui conduit du grand au petit Château : là je fus ébloui par un violent éclair, je m'arrêtai ; la zone d'air qui soufflolt en cet endroit très-vivement fut comme interceptée, au moins elle ne parut rarefiée à l'excès ; je fixai ma vue sur une platte-bande de fleurs du parterre qui est devant le petit Château : cette platte-bande correspond par sa situation à la direction du petit pont sur lequel j'étois : & j'observai que les fleurs ne furent point agitées en ce moment, tandis que les fleurs des plattes-bandes voisines, à droite & à gauche étoient très-ébranlées, sur la direction de ce grand calme, local & momentané (que l'on pourroit appeller une espèce de vuide) le tonnerre qui grondoit encore avec le plus grand fracas tomba à Chantilly, sur une maison habitée par le nommé Durandel, Palefrenier de S. A. S. M. le Prince de Condé. Voici l'effet qu'il produisit.

La femme étoit près d'une fenêtre fermée, elle lavoit sa vaisselle, tenoit en main une assiette de fayance ; la flamme de la foudre entra par cette fenêtre en cassant cinq carreaux de verre, causa dans l'oreille & au bras droit de la femme une forte commotion, lui cassa en deux l'assiette qu'elle tenoit dans la main ; se porta ensuite vers le buffet, y vitrifia d'une couleur noirâtre inéffaçable l'émail blanc du dedans d'un autre assiette, ainsi que la partie jaune de l'émail & l'extérieur d'une petite marmite de terre qui étoit appuyée contre l'assiette : ce feu en fit autant sur la partie extérieure d'un couvercle de porcelaine, & la vitrification en est raboteuse. La flamme se déploya vers le manteau du buffet, fit une entaille longitudinale à une planche de bois, se glissa entre le mur & un tableau à côté du buffet. Les quatre morceaux de bois qui tenoient tendue la toile du tableau furent désassemblés & portés à quelque distance, ainsi que la toile qui se trouva repliée sans que la peinture en ait été altérée. La foudre se porta de là sur la grande fenêtre d'un autre appartement, où elle cassa seize carraux, ensuite sur le manteau de la cheminée, y arracha le papier colé & un clou ou piton, avec une quantité de plâtre où le piton étoit fixé & servoit à suspendre un saladier qui fut cassé

en quantité de morceaux, puis elle s'élança vers le plancher, entama le plâtre de la largeur de la main, y fit un trou de part en part, de figure conique, mais en zig-zag & du diamètre d'une plume à écrire; enfin son dernier ravage dans cette maison, fut sur un chevron du grenier qu'elle écarta en deux dans sa longueur, en arracha des esquilles, cassa les tuiles, qui correspondoient à ce chevron, & se fit jour dans l'autre côté du grenier, en écornant le montant de la cheminée dans laquelle il pénétra & brûla deux hyrondelles dans leur nid) cassant & jettant les tuiles dans le jardin qui est près de la maison, sans endommager les lattes ni le chevron de ce côté. Elle disparut, ainsi, ayant laissé par-tout dans son passage une vapeur ou plutôt une fumée d'une odeur de foie de souffre très-forte, ceux des voisins que la curiosité attira dans l'escalier & dans les appartemens crurent que la femme étoit possédée du Diable par les cris qu'elle jettoit. Chacun trouvoit qu'on y respiroit avec peine. Dans une maison voisine tous les fagots qui étoient arrangés dans le grenier furent renversés & dispersés sans aucun autre dommage.

Deux heures après cet évènement, je me transportai sur le lieu, j'examinai tout, j'interrogeai la femme, elle avoit été saignée; elle se plaignoit encore de la foiblesse de son bras & du bruissement de l'oreille: elle paroissoit plus affectée de la peur que de l'effet: elle étoit couchée dans son lit & elle s'immaginoit à chaque personne qui entroit voir toujours la foudre, l'entendre tonner & fondre sur elle.

Pendant la durée du même orage Monseigneur le Prince de Condé, Monseigneur le Duc de Chartres, Monseigneur le Duc de Bourbon, accompagnés de plusieurs Seigneurs, essuyèrent à la chasse la grande pluie dont j'ai parlé; ils couroient dans la plaine presque tous de file, ils avoient le vent de côté & au moment de l'éclat du plus fort coup de tonnerre chacun d'eux éprouva une commotion semblable à celle de l'Electricité artificielle. Cette commotion ne se porta point aux articles, mais sur les regions du thorax & de l'abdomen: il parut que les chevaux partagèrent cet effet électrique de la nature, ils en frémirent en même-tems: celui que montoit Monseigneur le Duc de Bourbon s'élança très-brusquement sur la gauche de la file; & presque tous les Chasseurs, notamment M. le Marquis Damezagua, crurent que ce Prince étoit frappé de la foudre; tout concouroit à le leur faire croire, on venoit de le voir tout entouré de feu, & on ne le voyoit plus dans le rang des Chasseurs. Ce même Prince dit qu'en ce moment il se sentit frappé d'un fort coup sur la poitrine, & éprouva sur le visage un effet semblable au bruissement ou frémissement de la matière électrique: quelques Piqueurs y apperçurent des traces noires,

particuliérement à l'endroit de la barbe, & en plus grande quantité encore sur la lévre supérieure : ce noir parut au toucher, onctueux comme de la suie très-grasse. Tous les Chasseurs affirment avoir ressenti une odeur de soufre très-forte. M. le Prince de Condé se trouva un peu affaisé après la commotion. Il eut la region de l'estomach très-fatiguée tout le reste de la journée. Monseigneur le Duc de Bourbon ne commença à respirer facilement que trois heures après.

Monseigneur le Duc de Chartres a éprouvé à-peu-près les mêmes effets & M. de Froissy Ecuyer de ce Prince, voulant lui parler, se sentit la respiration & la voix interceptées pour le moment. M. le Marquis de Lescure prétend s'être préservé de l'odeur de la foudre, parce qu'il retenoit son haleine & étoit incliné sur son cheval.

L'un des Piqueurs, fils de la femme de Durandel, dont il est mention ci dessus, crut qu'il alloit périr aussi par l'effet de la foudre qu'il regardoit alors comme une pluie de feu : ce sont ses propres termes.

Aujourd'hui 13 d'Août, le tonnerre s'est fait entendre dans la matinée ; il y a eu quelques éclairs, accompagné de quatre averses d'eau successives. Le Barométre est toujours à la grande pluie, il a plu encore très-fort à six heures du soir; Le Barométre n'a point eu d'oscillation brusque comme hier : la plus grande ondée a eu lieu à sept heures c'étoit une giboulée, composée d'une grosse pluie perpendiculaire, de grêle & de pluie fine dans la direction du Sud, le vent est impétueux même sous l'orage, ce qui, je crois, est assez rare.

La malade ne se ressent presque plus de l'effet électrique de la foudre. Les Princes ont été voir successivement cette femme & examiner les effets que le tonnerre a produits, dans sa maison. Madame la Duchesse de Bourbon touchée des malheurs qui affligent l'humanité, & curieuse des phénomènes de la nature a suivi le même exemple, en dissipant la frayeur, elle a secouru l'infortune.

Je souhaite, Messieurs, que cette observation sur ces météores, étudiés depuis long-tems, mais qui n'en sont peut-être pas mieux connus, soit digne d'être inséré dans votre Journal. Leurs Altesses que j'ai eu l'honneur d'accompagner, en ont voulu entendre la lecture & m'ont permis de vous l'adresser.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES; faites à Montmorenci par M. Cotte Prêtre de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, pendant le mois d'Août 1771.

LA température de ce mois a été en général froide & pluvieuse, il n'y a eu de chaleur que depuis le 5 jusqu'au 12. Plusieurs personnes m'ont assûré avoir vu de la glace le 2. Le tems a été assez favorable pour la moisson; on a commencé à scier les orges le 2, les fromens le 5, & les avoines le 7. On servit les premières figues le 12; le verjus commençoit à tourner le 28; les grands vents ont abbattu beaucoup de fruit. Le vent dominant a été l'Ouest & le Nord-Ouest, il a été très-violent le 12, le 24, le 25 & le 26. *Plus grand degré de chaleur* $24\frac{3}{4}$ dégré le 7 à 2 heures du soir, le vent étant Nord-Ouest & le Ciel beau avec Vent. *Moindre degré de chaleur* 7 degrés; le 2 à $4\frac{1}{2}$ 5 du matin, le vent étant Nord-Ouest & le tems beau & froid.

Plus grande élévation du mercure 27 pouces $9\frac{1}{4}$ lig. le 28 & le 29 à 2 heures du soir, le vent étant Ouest & Nord-Ouest, & le Ciel beau avec nuages & pluie; *moindre élévation* 27 pouces 1 lig. Le 12 à 6 heures du soir, le vent étant Sud-Ouest & très-violent avec pluie & tonnerre. La différence est $8\frac{1}{4}$ lig. *Somme des élévations du mercure* $\frac{855}{31}$ p. = 27 p. 7 lignes. *Elévation moyenne.* Le mercure varia beaucoup pendant ce mois, il descendit de 6 lignes assez promptement le 12, & le 25, jours où il y eut tempête; le 26 il monta beaucoup. Il est tombé de la pluie les 1, 8, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 27, 28, & 29. Elle a fourni $46\frac{1}{4}$ lig. d'eau. Il en tomba 16 lig. dans la seule journée du 12: Je ne crois pas qu'on ait jamais vu dans ce Pays-ci une pluie aussi abondante que celle là; ce seul jour a fourni plus d'eau, que les deux mois entiers de Février & d'Avril; car la somme totale de la pluie tombée dans ces deux mois n'a été que de $15\frac{1}{2}$ lignes. Le 14 il tomba $5\frac{1}{4}$ lig. d'eau, le 23 il en tomba $7\frac{1}{4}$ & autant le 25, ainsi il est tombé $36\frac{1}{4}$ lignes d'eau en 4 jours, c'est-à-dire le tiers de ce qui en est tombé pendant les six premiers mois de l'année. L'évaporation a été de 44 lignes.

L'aiguille aimantée a éprouvé pendant ce mois de grandes & de fréquentes variations. Celles surtout qui ont précédés l'ouragan du 12 ont été singulieres. L'aiguille commença à décliner le 7 vers l'Ouest, ce qui ne lui étoit point arrivé depuis le 17 Septembre de l'année derniere. Sa déclinaison ordinaire qui étoit de 20 degrés fut le 7 de

20

20 degrés 15'. elle revint le 9 à 20 d. le 11 — 20 d. 10' Le 12 jour de de l'ouragan elle se remit à 20 degrés, & y resta jusqu'au 17 où ses variations se firent comme à l'ordinaire, en s'approchant du Nord. Le 24 sa déclinaison étoit de 19 d. 55', il s'éleva ce jour-là un grand vent qui dura jusqu'à midi du 26, l'aiguille ne revint au point de 20 d. que lorsque le vent fut tombé.

Nous entendîmes gronder le tonnerre de près, le 12 à 3 ½ heur. du soir, & de loin le 13 & le 14. Pendant l'orage du 12 qui vint à la suite d'une pluie qui duroit depuis le matin, le Conducteur électrique ne donna aucun signe d'électricité; une demi heure après l'orage, il survint une pluie abondante pendant laquelle je tirai du Conducteur des étincelles très-piquantes & accompagnées de petites commotions. Nous n'avons eu aucun malade pendant ce mois.

Je suis, &c.

De Montmorenci, le 1 de Sept 1771.

Extrait des Observations Météorologiques faites a Montmorenci pendant le mois de Septembre 1771.

L'air a toujours été assez sec & assez froid pendant le mois, surtout vers la fin, les gelées blanches ont commencé le 28; les hirondelles les prévinrent, car elles disparurent le 27. La moisson fut entiérement achevée le 7. On désespéroit de faire du bon vin, car le raisin ne mûrissoit pas. Le tems a été assez propre pour les semailles.

Le vent dominant a été le Sud-Ouest, & ensuite le Nord Est.

Plus grand degré de chaleur 23 degrés le 4 à 2 heures du soir, le vent étant Sud Est & le Ciel beau. *Moindre degré de chaleur*, 4 degrés le 28 à 5 ½ h du matin le vent étant Est & le Ciel beau avec gelée blanche dans la vallée.

Plus grande élévation du mercure 27 pouces 9 ½ lig. le 27 à 2 h du du soir le vent étant Nord-Est & le Ciel beau avec nuages. *Moindre élévation* 27 pouces 2 ½ lig. Le 23 le vent étant Nord-Nord-Est avec pluie. La différence est 7 lignes. Somme des élévations du mercure $\frac{828}{30}$ = 27 pouces 7 $\frac{1}{7}$ lignes *élévation moyenne*. Le mercure descendit beaucoup le 7 & le 23.

Il est tombé de la pluie les 1, 3, 7, 9, 14, 16, 20, 23, 24 & 25, elle a fourni 12 lignes d'eau. L'évaporation a été de 30 lignes. Il est tombé pendant les trois mois d'été 5 pouces 9 ½ lignes d'eau ou 33 livres 9 onces 3 gros sur la surface d'un pied quarré. L'évaporation pendant le même tems a été de 10 pouces. L'année dernière les pluies des trois mois d'été avoient fourni 5 pouces d'eau.

L'aiguille aimantée a varié les 1, 2, 3, 5, 7, 11, 13, 14, 18, 19, & 21 depuis 19 degrés 50', jusqu'à 20 degrés. Le 1, le 2 & le 11 elle varia de 10' du matin au

soir. On entendit gronder le tonnerre le 1 le 3 & le 25 & il y eut des éclairs de chaleur le 20. La foudre tomba le 3 à S. Denis sur un des petits clochers qui accompagnent le principal clocher : le Conducteur électrique donna des signes d'électricité pendant les pluies d'orages qui suivirent.

Il n'y a eu aucune maladie regnante pendant ce mois.

Je suis, &c.

De Montmorenci, le 28 Oct. 1771.

Extrait des Observations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois d'Octobre 1771.

L'air fut pendant tout ce mois assez froid & assez sec; pendant les 15 premiers jours le tems fut froid & sec, il se radoucit un peu ensuite. Les brouillards devinrent fréquens matin & soir, mais les journées étoient très belles, il gela à glace pour la premiere fois le trois. On vit des chauve-souris sortir pendant tout ce mois. Les vendanges commencèrent le sept par un très-beau tems sec qui continua. La récolte a été dans ce pays-ci à un tiers d'année commune; on espère que le vin sera meilleur que celui de l'année derniere. Le tems a continué d'être propre pour les sémailles.

Le vent dominant a été le *Sud Ouest*, il a été en général fort inconstant pendant ce mois, il a été plusieurs fois, très-violent, le 16 il y eut une tempête qui avoit été précédée le 15 au soir par des éclairs & quelques coups de tonnerre que nous entendîmes au loin. Le 19 le vent fut si humide que l'*Hygromètre* (1) remonta pendant cette journée de 40 degrés.

Plus grand degré de chaleur 18 degrés le 9 à 2 heures du soir le vent étant Ouest, & le Ciel beau avec nuages & grand vent. *Moindre degré de chaleur*, 2 degrés le 5 à 6 $\frac{1}{2}$ heures du matin le vent étant Ouest & le tems variable avec pluie & vent. *Plus grande élévation du mercure* 28 pouces 1 ligne, le 31 à 2 heures du soir le vent étant Nord Est & le Ciel beau fixe & froid. *Moindre élévation* 27 pouces 2 lignes le 15 à 2 heures du soir, le vent étant Sud Sud Ouest très-violent & le tems variable avec pluie & tonnerre au loin. La différence est 11 lignes. *Somme des élévations du mercure* $\frac{846}{31}$ pouces = 27 pouces 7 $\frac{1}{3}$ lignes, *Elévation moyenne*. Le mercure varia beaucoup pendant tout ce mois.

Il est tombé de la pluie les 4, 5, 10, 11, 15, 16, 17, 18 & 26; elle a fourni 11 $\frac{1}{2}$ lignes d'eau. L'évaporation a été pendant ce mois de 31 lignes.

(1) Mon *Hygromètre* est formé d'une corde de chanvre de 36 pieds de longueur: au milieu est attaché un *Index* qui marque sur une planche graduée les dégrés d'humidité en montant, & les degrés de sécheresse en descendant.

L'aiguille aimantée a varié les 5, 6, 8, 22, 26 & 28 depuis 19 degrés 45′ jusqu'à 20 degrés.

Nous n'avons point eu de maladies pendant tout le mois.

Je suis, &c.

De Montmorenci, ce 1 Nov. 1771.

PSYCHOLOGIÆ SPECIMEN, &c. A. P. ANDREA BRAGHETTI S. J. Professore Matheseos in Universitate Bragdensi. A Milan 1771. *in*-8°.

L'AUTEUR expose dans l'introduction de son Ouvrage l'objet qu'il s'est proposé d'analyser la volonté humaine, & comme la volonté suit la détermination de l'esprit, il en tire la division naturelle de son Ouvrage en quatre dissertations, qui traitent 1°. des sens & de la volonté; 2°. de l'attention de la mémoire & de la volonté; 3°. de l'imagination & de la volonté; 4°. de la raison & de la volonté. De ces quatre parties qui entrent dans le plan du P. Braghetti, il ne publie actuellement que la premiere, il se propose de donner les autres avec le tems.

Cette division qui est très-juste & très-féconde le conduit naturellement à traiter de toutes les connoissances de l'esprit, & l'Auteur le fait voir dans des notes qui sont dans l'introduction, & sur-tout dans cette premiere Dissertation qu'il publie actuellement. Quoique ce sujet paroisse d'abord aride & stérile, l'Auteur l'a enrichi de réflexions délicates, & de questions intéressantes, il y a joint beaucoup d'érudition, de la profondeur dans le raisonnement & de la précision dans les idées. On peut même dire qu'il y a du neuf dans cet Ouvrage, & que l'Auteur paroît avoir développé dans les opérations de l'esprit des choses qu'on n'avoit pas développées & où l'on n'avoit pas assez porté le flambeau de la Métaphysique. Telles sont par exemple ses réflexions sur la Loi de continuité qui s'observe dans les sensations, comme dans la Géomètrie & la Physique, sur l'apathie, les actes premiers de la volonté, la distraction entre ces actes & ceux de préférence, leur ressemblance dans l'activité, la différence entre la sensibilité & la mémoire; enfin des réflexions assez étendues sur la sensibilité morale.

Ce Livre est encore intéressant par la manière dont il est écrit; le Latin s'y trouve dans toute sa pureté, le style est plein d'élégance, de vivacité, de noblesse; on y trouve de la force & de la précision, peut être plus qu'il n'en faudroit pour le commun des Lecteurs, surtout dans les endroits où l'analyse conduit à des vérités abstraites & difficiles. Il semble que le P. Braghetti ait voulu montrer que même

actuellement la latinité est susceptible de toute la force & de toute la précision qu'on admire dans les Ouvrages des Philosophes Modernes ; mais aussi n'écrit-il guères que pour les Métaphysiciens les plus profonds. Nous ne pouvons qu'inviter l'Auteur à nous procurer bientôt la suite d'un aussi bon Ouvrage, en même tems que nous souhaitons que l'on apporte plus de soin dans la correction Typographique. Nous avons eu déjà bien des occasions d'annoncer les Ouvrages importans qui sortent de l'Université de Milan, ceux du P. Boscowich actuellement Professeur au Collége de Brera, du P. Luyno, du Père Lecchi, &c.

Nous avons parlé souvent du P. de la Grange Jésuite de Mâcon, l'un des Directeurs de l'Observatoire de Milan, dont on annonce actuellement un Recueil d'observations Astronomiques qu'il se propose de publier.

L'ART DE FAIRE LES PIPES A FUMER LE TABAC; *par M. du Hamel du Monceau.* A Paris, chez la Veuve Desaint, rue du Foin, 1771 cahier *in-folio* avec figures.

L'USAGE d'aspirer la fumée de quelques plantes est fort ancien & il est généralement établi ; non seulement chez les Peuples policés, mais encore parmi les Nations Sauvages. On voit dans nos Cabinets des pipes & des calumets industrieusement travaillés par ces Peuples chez qui les autres Arts sont presque entiérement ignorés; on nous en apporte de très belles de la Chine, de la Perse & du Mogol. Il y a des Pipes qui sont de métal & d'autres qui ont un fourneau de terre grise, avec un tuyau de bois ou de cuir ; mais M. du Hamel ne traite point de celles là, il se borne à décrire la manière de fabriquer les pipes qui sont le plus en usage, & qui sont de terre blanche, connues sous le nom de pipes de Hollande : toutes les pipes de cette espèce ne diffèrent que par leur longueur, par quelques legers changemens dans leur forme, ou par quelque petits ornemens qu'on y ajoute.

Ces pipes de Hollande viennent de Leyde, de Flessingue & de Rotterdam. Les plus belles se font à Gouda : nous en avons cependant des Manufactures à Rouen, à S. Omer & à Dunkerque, il s'en fabrique même dans ces deux dernières Villes de très-fines & qui approchent beaucoup de celles d'Hollande : cependant celles-ci ont encore la préférence, quoique plus chères, parce qu'elles sont réellement plus belles, ou du moins que le coup-d'œil leur est plus favorable.

La terre à pipes est une argille que l'on trouve en France en plusieurs

cantons de la Normandie, en Angleterre, en Flandres & qu'on trouveroit sans doute en beaucoup d'autres endroits, si l'on y cherchoit avec soin. Quelques Minéralogistes avoient rangé la terre à pipes dans la classe des marnes. M. du Hamel rapporte des expériences qu'a faites M. Rigaut Chimiste de la Marine; & qui lui font juger que c'est une vraie argille; elle ne fait aucune effervescence avec les acides & elle a d'ailleurs toutes les propriétés qui caractérisent les ar-argilles. Ces différentes terres pesent depuis 135 liv. 11 onces jusqu'à 150 liv. 4 onces le pied cube. La plus pesante, la plus compacte & la plus liante est celle qui produit les plus belles pipes, pourvû qu'elle soit exempte de parties ferrugineuses, qui en altérent la blancheur, ainsi que des pyrites qui s'y rencontrent quelquefois.

Dans nos Manufactures de Flandres, on est obligé de mêler la terre qu'on tire des Pays Bas Autrichiens, & qui revient à un prix exorbitant, avec de la terre commune, sans quoi il ne seroit pas possible d'établir de concurrence entre les pipes étrangères & les nôtres. Ces mêlanges sont le secret des Manufacturiers; cependant M. du Hamel donne les doses d'un de ces mêlanges dont on fait usage à Dunkerque.

Ainsi la premiere opération de cet art est le mêlange de la terre. Les autres consistent à l'écraser, à la détremper, à l'étamper & à la battre. On écrase la terre en petits morceaux pour en séparer les parties ferrugineuses & les pyrites; on la détrempe, & on la purge des parties hetérogènes qui surnagent. Ainsi détrempée elle seroit trop imbibée d'eau pour être moulee; on l'arrange dans une cave par lits, entre lesquels on mêle des lits de scraabes, qui sont des rognures ou des morceaux de pipes molles, que l'on a soin de ramasser dans la Manufacture & qui servent ici à ôter à la terre une partie de son humidité que l'évaporation enleveroit trop lentement. On comprime, on foule le tout avec un outil nommé l'étampe pour que ce mêlange se fasse; on reprend cette terre par petites quantités, on l'étale sur un établi, & on la bat pour achever le mêlange & pour rendre la couleur uniforme. Les Hollandois pour ces opérations au lieu de l'étampe se servent d'un moulin. Quand la terre est ainsi préparée les Ouvriers en prennent une petite quantité qu'ils façonnent en pipes; ils disent que c'est la partie la plus difficile de leur art que d'en prendre juste la quantité qu'il faut, car le moule doit être rempli, mais il ne faut pas qu'il le soit trop. On joint ensemble au nombre de quinze les pipes ainsi façonnées pour les faire un peu sécher, & leur faire prendre de la consistance. On perce le tuyau de la pipe dans sa longueur avec une broche, & d'un coup de pouce on donne à la tête l'inclinaison qu'elle doit avoir pour être dans

le moule. Ce moule est de cuivre, séparé en deux parties, qui se réunissent avec quelques chevilles. On place le moule dans un presse, au moyen de laquelle le tuyau de la pipe est tout-à-fait formé; alors on façonne la tête avec un instrument formé en conoïde, nommé l'étampeux ; on pousse la broche pour établir la communication de la tête au tuyau, & la pipe est achevée : il ne s'agit plus que de la reparer, c'est à-dire d'enlever les bavures, & de la faire sécher au four. Il y a des fours de différentes espèces, de grands & de petits. Nous ne suivrons point M. du Hamel dans leur description, nous dirons seulement que les pipes ne doivent pas être exposées à la fumée, il y a des fours où elles sont mises dans une chambre exactement fermées dans des cassettes ou boisseaux bien clos, éprouvant l'action de la chaleur sans avoir de communication evec la fumée.

On finit par ajouter un vernis qui empêche les pipes de s'attacher à la bouche, qui augmente leur blancheur, & leur donne une espèce d'émail ; ce vernis est un secret. M. Rigaut croit l'avoir deviné & M. du Hamel rapporte sa composition ; en général on a remarqué qu'il suffisoit que les pipes fussent imbibées d'huile, de savon ou de quelque mucilage tiré, soit des végetaux, soit des animaux, pour qu'elles ne se collassent à la bouche, mais si l'on veut les rendre brillantes, il faut mêler de la cire fondue à ce mêlange. Cet art a comme tous les autres des détails qui méritent de fixer l'attention ; il est décrit avec les soins, la clarté & l'esprit de recherches qui distinguent M. du Hamel parmi les Académiciens célèbres & les excellens Citoyens.

KONG. VETENSKAPS ACADEMIENS HANDLINGAR, &c. Ou Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm. in-8°. *avec figures. La dernière fois que nous annonçâmes les Mémoires de Suéde, nous indiquâmes les objets qui y sont contenus jusqu'à la moitié de 1769. Chaque trimestre formant un cahier de cinq ou six feuilles d'impression qui se publie tout de suite & qui coûte environ 20 sols de France sur les lieux. Nous allons continuer en commençant par le troisiéme Trimestre de 1769.*

1. EXPLICATION de quelques circonstances relatives à la diminution des eaux de la mer, qu'on apperçoit dans le Nord, par M. Runeberg. On peut voir à ce sujet le premier Volume des *Observations sur la Physique*, &c. Par M. l'Abbé Rozier. A Paris, chez le Jai 1771.

2. Dissertation sur l'augmenta-

tion de la population dans l'Evêché d'Abo depuis 30 ans, par M. Menande.

3. Description de l'oiseau appellé *Hirundo Daurica*, *areâ temporali rubra*, *ubropygio luteo rufescente*, par M. Laxmann.

4. Passage de Vénus sur le disque du Soleil observé à Cajanebourg par M. Planman, Professeur de Physique à Abo.

5. Le même observé à Pello par M. Maller.

6. Même observation à Lund. Par M. Schenmvarck.

7. Même observation à Hernosand. Par M. Gissler, Professeur à Herosand.

8. Description de l'*Holothuria Physalis* de Linnæus avec la figure. Par M. Hiortberg.

Description des étuves ou bâtimens destinés à secher les bleds, & des chariots servant à battre le bled dans Wester-Norland. Par M. Gissler.

10. Observations sur l'histoire des Plantes de la Scanie. Par Retzius.

Dans le quatriéme Trimestre de 1779 il y a neuf Mémoires.

1. Observations sur les forêts de Pins & de Sapins.

2. Eclaircissemens sur les vers qui attaquent les Pins. Par M. Bergman, Professeur de Chymie à Upsal.

3. Description d'un bâtiment servant à faire le Malt pour la bière, & d'un four à sécher, établis aux mines de Leufstad. Par M. Wasstrom.

4. Expériences concernant les moyens de faire jouer les mines & déblayer les montagnes. Par M. Sandel.

5. Remarques sur le même objet, par M. Rinman.

6. Description d'un ver qui s'attache au seigle de printems. Par M. Osbeck.

7. Expériences faites sur l'Electricité des cheveux & des métaux, par M. Wilchc.

8. Description de la maladie Epizootique qui a regné en Hollande en 1769. Par M. Saudifort.

9. Remarques & considérations sur l'inoculation des maladies Epizootiques, par M. Bergius.

Dans le premier Trimestre de 1770, il y a onze Mémoires.

1. Méthode pour procurer le changement d'air dans les vaisseaux, par M. Wilchc.

2. Remarques sur l'Histoire Naturelle & sur la pêche du *Xiphia*. Par M. Kolpin.

3. Manière de prendre une espèce de Papillon appellé *Phalæna de folaria*, par M. Cronsted.

4. Essai pour empêcher cet insecte de monter sur les arbres. Par M. Adlerheiac.

5. Observations sur la petite vérole sanguine, par M. Lund.

6. Observation de l'Eclipse de

Soleil du 4 Juin 1767. Par M. Wargentin.

7. Même observation faite à Upsal. Par M. Persperieu.

8. Même observation faite à Pella, par M. Maller.

9. Expériences faites avec le Trass. (espèce de terre minerale) par M. Anderson.

10. Description du *Viverra Putorius* envoyé d'Amérique, par M. Mutis.

Extrait du Journal de l'Académie ou de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ses assemblées.

Dans le second Trimestre de 1770. *Il y a dix Mémoires.*

1. Histoire de l'union du mercure avec l'acide du sel marin. Par M. Bergman.

2. Préparation du sublimé corrosif, sans feu, par M. Monnet.

3. Remarques sur le même objet, par M. Retzius.

4. Remarques sur un coup de tonnerre arrivé à Stockholm le 30 Mai 1769. Par M. Wilcke.

5. Remarques sur le même objet. Par M. Bergman.

6. Observations de la Commission du Cadastre, relativement à l'Agriculture, par M. Runeberg.

7. Dissertation sur la situation Géographique de quelques endroits de la Livonie. Par M. Wargentin.

8. Description de la pêche du hareng sur les côtes de la Norwege. Par M. Friis.

9. Expériences faites avec le *Lignum Quassiæ* contre les convulsions. Par M. Sandifort.

10. Remarques sur l'*Oculus mundi* ou *Lapis mirabilis*. Par M. Anderson.

Dans la troisiéme partie de 1770. *il y a sept articles.*

1. Observations sur la Comète de 1769, faites à Stokholm, par M. Wargentin.

2. Observations sur la Comète de 1769, faites à Upsal, avec le calcul de ses élémens, par M. Prosperin.

3. Expériences sur diverses sortes de cimens, par M. Gadd.

4. Expériences sur le Tartre & sur son acide, par M. Retzius.

5. Description d'une plante rare appellée *Aletris Capensis*, par M. Jean André Mewray.

6 Recherches Physiologiques sur trois espèces de *serum humanum*, par M. Zetzel.

7. Observations sur les glaces & sur le dégel de la Rivière de Torne, faites en 1769. par M. Maller.

Le quatrième & dernier cahier de l'anné 1770 *contient dix Mémoires.*

1. Nouvelles Observations sur un Aréomètre ou pese-liqueur très-exact, par M. Faggot.

2. Réflexions sur les pese liqueurs, avec la description d'une nouvelle méthode

méthode de s'en servir, par M Wilcke.

3. Description d'une plante rare, *Calceolaria pinnata*, par M. von Linné.

4. Expériences sur le mercure gommeux, par M. Odhelius.

5. Description de la manière de pêcher la morue, *Gadus callarias*, usitée en Norvege, par M. Nicolas Chrétien Friis.

6. Expériences sur les effets de l'Ipecacuanha, pris en petite dose, par M. Dalberg.

7. Remarques sur les expériences précédentes, par M. Bergius.

8. L'Histoire de l'insecte appellé *Gyrinus-Natator*, par M. Modeer.

9. Expériences sur la manière la plus aisée & la plus prompte de remédier aux touffes ou élévations irrégulières dans les prés, par M. Hiortberg.

10. Extrait des Registres ou du Journal de l'Académie, qui contient les réceptions, &c.

Le Volume finit par une Table des Matières contenues dans les quatre cahiers de cette année qui forment 345 pages.

Le premier Cahier où le premier Semestre de 1771 *commence le* 32e *Vol. des Mémoires de Suéde. Voici les titres des Mémoires qu'il renferme.*

1. Remarques sur les grandes montagnes de la Suède & de la Norvege, par M. Marelius.

2. Observations sur une maladie convulsive (*Ecclampsia Typhodes* ou *febris maligna cum spasmo sennerti*) qui a été épidémique en Smaulande, par M. Waublin (*a*).

3. Relation de la manière de pêcher le *Gadus virens*, sorte de poisson qu'on trouve dans la Norlande en Norvege, par M. Friis.

4. Sur une inscription tracée dans un arbre & qui s'étoit incorporée à l'arbre à mesure qu'il croissoit.

5. Expériences du Thermomètre sur les eaux des Mers & des Lacs, par M. Kalm.

6. Description d'un instrument, propre à tirer l'eau de la mer à une très-grande profondeur, avec des expériences sur la chaleur & la pesanteur de l'eau de la mer à différentes profondeurs vers Oeresund, par M. Wilcke.

7. Formules pour calculer l'effet de la Parallaxe pour les momens observés de l'entrée & de la sortie d'une Planète qui passe sur le Soleil, par M. Planman.

8. Calendrier d'Agriculture pour le climat de l'Arlskrona, avec des remarques sur la situation de la Ville & sur les différentes espèces de mineraux & de terres qui se trouvent dans ses environs, par M. Ferber.

9. Sur l'effet que peut produire l'odeur du chanvre, pour chasser les chenilles qui rongent les choux, par M. Gerdes.

10. Relation d'une manière usitée en Vestrobottnie, de nettoyer les Rivières & les passages des bateaux, par M. Mallet.

(*a*) Un *a* surmonté d'un petit *o* se prononce en Suéde comme *au*, c'est pourquoi nous écrivons ici Smauland, Waublin, &c.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Paris.

*La Vertu éprouvée ou les Aventures de Lieb Rose, histoire Scyte, imitée de l'Allemand. Par M. le Chevalier de***.* A Paris, chez J. P. Costard, rue Saint Jean-de Beauvais. 1771. Petit *in*-12. 3 Vol. d'environ 200 pages chacun. Prix, broché 3 liv.

Les Amans sans le sçavoir, Comédie en trois Actes & en Prose, représentée pour la premiere fois par les Comédiens Ordinaires du Roi, le 6 Juillet 1771. au Théâtre du Palais des Tuilleries. Prix 1 livre 10 A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, cul-de-sal des Quatre-Vents, Fauxbourg Saint Germain. 1771. Avec Approbation & Permission. Petit *in* 8°. 88 pages.

Histoire Naturelle de Pline, traduite en François avec le Texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites, accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte, & d'Observations sur les connoissances des Anciens comparées avec les découvertes des Modernes. Tome III. A Paris, chez la Vèuve Desaint Libraire, rue du Foin, près la rue S. Jacques 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 760 pages *in*-4°.

Nous avons déjà annoncé le commencement de cette grande entreprise, & les secours que le Traducteur s'est procurés. Ce troisiéme Vol. contient les Livres 7, 8 & 9, où Pline traite de l'Histoire Naturelle de l'homme, des différentes Nations, de leurs caractères, de leurs singularités, des hommes célèbres, & de leurs découvertes; il traite aussi de l'Histoire Naturelle des animaux quadrupèdes, Oiseaux, Poissons. Toute cette partie intéressante de Pline est enrichie de Notes instructives & de Citations des meilleurs Auteurs qu'on puisse consulter. Nous rendrons compte plus en détail des premiers Volumes qui paroîtront.

Elémens de Chirurgie-pratique, faisant partie des Œuvres de feu M. Ferrein, Docteur des Universités de Paris & de Montpellier, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, Lecteur & Professeur au Collége Royal de l'Académie des Sciences, &c. &c. Rédigés & mis en ordre sur les propres Manuscrits de l'Auteur, par M. Hugues Gauthier,

Docteur-Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Docteur en Médecine & Chirurgie de celle de Montpellier. Tome I. A Paris, chez Butard, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité & chez Cl. Ant. Jombert, fils aîné, Libraire, rue Dauphine, près le Pont-neuf 1771. Vol. *in*-12. de 564 pages.

Cet Ouvrage important n'est que le commencement des Œuvres Posthumes de M. Ferrein, homme qui s'est rendu très-célèbre par ses profondes connoissances dans l'Anatomie, dans la Chirurgie, & dans toutes les parties de la Médecine. Ce sçavant Médecin joignoit au génie de l'observation & de l'invention, celui de la méthode & des détails, qu'il est si rare de trouver dans un même homme. Il sembloit être né pour enseigner, aussi a-t-il professé pendant toute sa vie avec le plus grand succès, tant en public, qu'en particulier. L'art de guérir auroit fait une perte considérable, si la Doctrine de cet excellent Maître eût été ensevelie avec lui, & personne n'étoit plus à portée de nous la conserver que M. Gauthier, qui avoit suivi pendant plus de vingt ans les Cours de M. Ferrein, qui étoit devenu son ami, son second, & son confident, auquel enfin ce sçavant Professeur a communiqué sans réserve ses propres Manuscrits. On ne peut trop exhorter M. Gauthier à remplir l'engagement qu'il vient de prendre par la publication de ce premier Volume, & à faire paroître les autres le plus promptement qu'il lui sera possible.

Connoissance des Temps pour l'année commune 1773. publiée par l'ordre de l'Académie Royale des Sciences & calculée par M. de la Lande de la même Académie. A Paris de l'Imprimerie Royale 1771. 286 pages *in*-8°.

Nous annonçons chaque année la *Connoissance des Temps* que M. l'Abbé Picard publia pour la premiere fois en 1679 pour la commodité des Astronomes; elle a été continuée depuis sans interruption par divers Membres de l'Académie. M. le Febvre fut chargé de cet Ouvrage en 1685. M. Lieutaud en 1702. M. Godin lui succéda en 1730 & M. Maraldi qui commença en 1735 a fini en 1759. C'est la quatre-vingt-quinzième que M. de la Lande publie aujourd'hui.

Les augmentations qu'il y a faites cette année consistent en un grand nombre de Tables d'aberrations & de nutations calculées nouvellement pour l'année 1780; une Table de l'intervalle des tems dont la haute mer arrive avant ou après le passage de la Lune au Méridien.

En parlant des nouvelles Lunes. M. de la Lande observe qu'il y a quelque différence entre les Ecrivains sur la manière de nommer les Lunes de chaque mois. Les Lunai-

sons qui sont alternativement de de 29 & de 30 jours avec quelques interruptions, ne s'accordent presque jamais avec les mois de l'année; cependant l'usage du Public a toujours été de les y rapporter & de dire la Lune de Mars, la Lune d'Avril, &c. Il y a quelque difficulté sur cette dénomination; l'Auteur a cru qu'il seroit utile d'en donner l'explication dans ce Livre, n'ayant pas eu occasion d'en parler dans son Astronomie.

Dans le Journal Ecclésiastique (Janv. 1771) M. L. E. Rondet a mis une assez longue Dissertation pour prouver que la Lune Paschale doit être appellée *Lune de Mars*, mais l'usage est contraire; car suivant l'ancienne règle des Computistes, *in quo completur mensi Lunatio detur*, la Lune de Mars est celle qui finit dans le mois de Mars. Cet usage est attesté par Clavius, (part. 2, ch. 4. pag. 156) par M. Blondel de l'Académie des Sciences, célèbre Architecte (mort en 1686) dans son *Histoire du Calendrier Romain*. & par l'Auteur d'nn Mémoire intitulé, Question curieuse où l'on demande de quel mois de l'année Solaire doit prendre son nom chaque mois de l'année Lunaire, (*Journal de Trevoux, Mai* 1741). Le Vénérable Bede pensoit que le mois Lunaire devoit prendre son nom du mois Solaire où arrive la pleine Lune; cela seroit plus naturel: d'autres ont prétendu qu'il falloit donner au mois Lunaire le nom du mois civil où étoit renfermé le plus grand nombe de jours, d'autres enfin le nom du mois où la Lune commençoit; mais dans une question de mots si l'on veut prendre un parti, M. de la Lande croit qu'on peut s'en tenir à l'usage le plus général; on s'en est cependant écarté dans le *Colombat* ou Calendrier de la Cour, jusqu'à 1770, où M. de la Lande fit supprimer la dénomination des Lunes, en même-tems qu'il y fit quelques autres corrections: Sur ce principe, la Lune Paschale n'est jamais la Lune de Mars, ce que l'on avoit déjà observé dans le Mercure de France & dans le Calendrier de la Flandre pour l'année 1740. L'usage que cet Auteur vient d'observer a été de même suivi dans le grand Ouvrage de l'Art de vérifier les dates, Édition de 1770. *in-folio*, page XXII.

Mais une semblable dénomination des Lunes sera toujours équivoque; elle ne sera jamais comprise par le grand nombre de ceux qui s'en serviront; il n'y a aucune espèce de raison fondée dans la nature pour la conserver, c'est ce qui a obligé l'Auteur à n'en point faire usage dans la Connoissance des Temps.

A l'occasion de l'usage qu'on fait des passages de la Lune au Méridien pour trouver l'heure de la marée ou de la pleine mer, l'Auteur a rétabli dans son Livre une Table de l'intervalle de tems dont la haute mer arrive avant ou après le passage de la Lune au Méridien,

relativement à la distance qu'il y a entre le Soleil & la Lune : on sçait que la Lune est la principale cause du flux & du reflux de la mer ; ce seroit même la cause unique si la masse du Soleil n'étoit assez considérable pour produire un tiers ou un quart de l'effet total dans le tems qu'ils agissent dans la même direction. Lorsque leurs directions ne concourent pas, le point de la plus grande marée au lieu de répondre directement à la Lune en est à quelques degrés du côté du Soleil ; la différence peut produire près d'une heure d'intervalle entre le passage de la Lune au Méridien & le moment de la haute mer, & par conséquent une heure d'erreur dans la régle ordinaire, par laquelle on cherche l'heure de la marée en ne considérant que le passage de la Lune au Méridien. Cette Table que M. Bernoulli donna dans son Mémoire sur le flux & le reflux de la mer, couronné par l'Académie en 1741 n'est pas fondée sur la seule théorie, puisque l'on y voit que même dans les Syzygies il y a plus d'un quart d'heure de différence entre la marée & le passage de la Lune : l'Auteur y a fait entrer cette considération tirée de l'expérience & de l'observation que les marées ne prennent jamais l'état que la Lune est capable de leur donner, si ce n'est au bout d'un certain tems. M. de la Lande a encore ajouté à la Table de l'établissement du port quelques nombres que l'on n'y avoit pas mis jusques-à-présent.

A l'article des Satellites on trouve un nouveau supplement par rapport aux Satellites de Saturne. M. Proa Secrétaire du Roi & ancien Prevôt de l'Isle de France, qui s'occupe quelque fois avec plaisir du calcul Astronomique s'étant apperçu que les révolutions périodiques insérées dans nos Livres d'Astronomie n'étoient point d'accord avec les moyens mouvemens & qu'on avoit négligé de donner les révolutions synodiques, les seules cependant que l'on puisse observer, a voulu y suppléer par un calcul rigoureux fait jusqu'à la précision des milliémes de secondes & en employant le mouvement de Saturne déduit des observations de M. Cassini qui avoient servi à construire les Tables. Ces calculs n'ont pu trouver place dans la nouvelle Edition du grand *Traité d'Astronomie* que M. de la Lande vient de publier au mois d'Août, ensorte que la *Connoissance des Temps* qui a paru au mois de Septembre contient déjà un supplément utile à cet Ouvrage. C'est ainsi que dans une science dont on s'occupe sans cesse, on trouve chaque mois, quelquefois même chaque jour, quelques nouveaux objets de perfection & d'accroissement.

L'Eclipse de 1769 ayant été observée dans toutes les parties de l'Europe & M. de la Lande en ayant rassemblé les observations, M. Mechain habile Calculateur, s'est occupé à discuter les plus importantes ; & il en a envoyé les

résultats à M. de la Lande pour 22 Villes, dont les positions étoient les moins sûres. C'est ainsi qu'une vaste correspondance a mis M. de la Lande en état de contribuer sans cesse aux progrès de l'Astronomie & de la Géographie, & à la perfection des Cartes Géographiques & Marines.

Il a joint à ce Volume une Table du changement en latitude des Etoiles fixes calculées par M. de Chaligny habile Astronome dont nous avons cité souvent les calculs, publiés dans la plûpart des Ouvrages de M. de la Lande avec qui M. de Chaligni travaille de concert.

Le Livre que nous annonçons contient aussi les élémens de la soixantième Comète découverte par M. Messier, le premier Avril de cette année, & il est terminé comme à l'ordinaire par les observations Météorologiques, & par la liste de l'Académie.

La quantité de pluie en 1770 observée à Montmorenci près Paris, par M. Cotte, Prêtre de l'Oratoire & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences s'est trouvée de 22 pouces 3 lignes $\frac{1}{2}$ ce qui excède de 5 pouces 7 lignes $\frac{3}{4}$, celle d'une année moyenne qui est à Paris de 16 pouces 8 lignes; aussi l'année 1770 a-t-elle été humide, froide & tardive. Voyez le Journal des Sçavans, Juin 1771. M. Toaldo dans son *Saggio Metcorologico* observe que la période des années pluvieuses est d'euviron neuf ans, du moins en Italie; cette importante remarque mériteroit d'être confirmée par d'autres observations.

Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres en l'année 1733.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres desirant que les Auteurs qui composent pour ses Prix, aient le tems d'approfondir les matières, propose dès-à-présent, pour le sujet du Prix qu'elle distribuera à Pâques 1773, d'examiner : *Pourquoi les descendans de Charlemagne, Princes ambitieux & gueriers, ne purent se maintenir aussi long-tems sur le Trône des François, que les foibles successeurs de Clovis?*

Le Prix sera toujours une Médaille d'or, de la valeur de quatre cent livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs ouvrages; mais pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après

l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie, avant le premier Décembre 1772.

AVIS.

M. le Rouge Ingénieur-Géographe, vient de publier plusieurs Cartes nouvelles, qui se trouvent chez lui. A Paris, rue des grands Augustins.

Perspective du Château & Jardins de Versailles avec la représentation des feux d'artifice, & les illuminations données lors du Mariage de Monseigneur le Comte de Provence, trois livres en blanc, neuf livres lavé.

Plan, coupe & élèvation du Colisée en deux feuilles. Prix 1 liv. 10 sols.

La célébrité des Fêtes que l'on donne dans le Colisée depuis le 23 Mai 1771, la magnificence du bâtiment, la beauté de sa situation, ne peuvent manquer de rendre intéressant le plan que vient d'en donner M. le Rouge. On y voit que le diamètre intérieur de la rotonde est de 60 pieds; il y en a 108 en y comprenant les corridors & 300 d'une porte à l'autre, d'orient en occident, sans compter les salles découvertes en octogone, qui sont aux deux extrémités, & qui ont 72 pieds d'un côté à l'autre. Le bassin ou cirque pour les joutes à 280 pieds de long.

Almanachs nouveaux, Etrennes des Dames & des Messieurs, pour l'année 1772. qui se trouvent à Paris chez le sieur Desnos, rue S. Jacques, aux Armes du Roi de Dannemarck.

— Almanach Géographique, ou petit Atlas élémentaire, composé de trente deux Cartes générales & particulières de l'Europe, relié en maroquin, 12 liv.

— Almanach Géographique en deux parties, avec une description relative aux Cartes, 18 liv.

tous avec Frontispice, & en veau de diverses façons, doré sur tranche, 12 liv.

— Almanach utile à la Jeunesse, ou idée générale de la Géographie, de l'Histoire Moderne; contenant la description historique de l'Europe, en maroquin, 6 liv.

— Almanach Elémentaire, ou Tableau général de l'Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au tems actuel, 2 liv. avec Tablettes, 3 liv.

— Almanach Géographique, & familier du tour du Monde, ou Tableau précis & général du Globe terrestre, 2 liv., avec Tablettes, relié, 2 liv. 10 s.

Amanach, & Indicateur fidèle

des routes de la France, troisiéme édition, broché, 13 liv.

— Almanach ou Etrennes nécessaires aux Commerçans & Voyageurs, contenant aussi les routes de la France, &c, &c, où les Amateurs trouveront tout ce qu'ils peuvent desirer, broché, 4 liv. 16 sols, relié en veau, 6 livres, en maroquin, 7 liv. 4 sols.

— Almanach, & Tablettes Uranographiques, destinées à recevoir des observations astronomiques, pour connoître l'état du Ciel, à la portée de tout le monde, 3 l. 12 s.

— Almanach & Tablettes Géographiques, rélié en maroquin, les Cartes enluminées, 12 liv.

— Almanachs & Tablettes économiques, ou Dépositaire secret & fidèle des pensées, relié en veau 3 liv. 12 sols, en maroquin, avec aiguille à tête de diamant, 6 liv.

— Almanach, & Calendrier perpétuel, suivi d'une instruction raisonnée, pour faire soi-même le Calendrier de chaque année, avec Tablettes, relié en veau, 3 liv.

— Almanach Topographiques des environs de Paris, à douze & quinze lieues à la ronde, relié en veau, doré sur tranche, avec Tablettes & Stylet, 6 liv.

— Almanach, Etrennes de Minerve aux Artistes. Encyclopédie Economique, ou Alexis moderne, contenant différens secrets sur l'agriculture, les arts & métiers, extrait de plus de neuf cent Auteurs & des meilleures recettes, broché, 1 liv.

— Almanach Calendrier des Herboristes, contenant le tems de la floraison de chaque plante, la saison pour en faire la récolte, & la manière de les employer.

— Almanach intéressant ou Essai sur les combinaisons de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, où l'on fait voir comment il est possible d'en tirer avantage, 3 liv., & avec le Supplément, & Tablettes pour écrire les tirages, 4 l. 10 s.

— Amanach des trois Fortunes, concernant aussi les avantages qu'on peut retirer de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, broché, 1 l. 10 s.

— Almanach des Postes, ou Petit-Guide des Lettres, broché, avec Tablettes, 1 l. 16 s.

— Almanach ou Petit-Barême, contenant les Comptes faits, avec Tablettes, 3 liv.

— Almanach contenant les Opérations toutes faites pour la régle du cent, faisant suite aux Comptes faits de Barême, par M. J. Cl. de Lille, relié, 3 l.

— Almanach, & Dissertation historique sur l'invention des Lettres & Caractères d'écriture, sur les Instrumens dont les Anciens se sont servis pour écrire, & sur les matières qu'ils ont employées, relié,

relié, avec le nouveau papier, 3 liv. 12 f.

— Almanach de vingt corps d'Arts & Mêtiers qui s'exercent à Paris, en estampes, avec leurs Patrons, enluminées; chaque feuille, 12 f.

— Almanach ou Etrennes Parisiennes, contenant un plan topographique, historique, chronologique de Paris; autrement le Conducteur fidéle de Paris, relié, 3 l.

— Almanach ou Etrennes & Secrétaire des Dames, augmenté d'Epigrammes, Madrigaux, Fables, &c, & des promenades des environs de Paris, relié en veau, 3 liv. en maroquin, 4 liv. & avec fermeture & pointe à diamant, pour écrire, 6 l.

— Almanach ou Secrétaire des Messieurs, faisant suite au Secrétaire des Dames, & contenant différentes Pièces de Poësie & autres, relié 3 liv. en maroquin, 4 liv., & avec fermeture & pointe à diamant, 6 liv.

— Almanach ou Etrennes des Messieurs, & Secrétaire économique, utile & nécessaire aux Militaires, Gens d'Affaires, Négocians, Voyageurs, & à tous les états, relié, 3 l. en maroquin, 4 liv. & avec fermeture & pointe à diamant, 6 l.

— Almanach ou Etrennes de l'Amour, suite de Poësies galantes, relié, 3 l. en maroquin, 4 l. & avec fermeture & pointe à diamant, 6 l.

— Almanach, Etrennes des Saisons, ou Extraits des plus beaux endroits de tous les Poëmes connus sur les saisons, avec Estampes en tête, & le portrait de Madame la Dauphine, relié, 3 liv., en maroquin, 4 liv., & avec fermeture & pointe à diamant, 6 liv.

— Almanach ou Etrennes du Sentiment, Porte-feuille de Poësies agréables & galantes d'un homme amoureux, dédié aux Dames, relié, depuis, 3 l. 4 l. & 6 l.

— Almanach ou Etrennes & Mémorial des Gens d'esprit, utile à tout le monde, relié, 3 liv. en maroquin, 4 liv. & avec fermeture & pointe à diamant, 6 liv.

— Almanach ou Etrennes Françoises, suivies des vœux de la France & de l'Empire, 4 liv. 16 f.

— Almanach ou le Prophéte trop véridique, bijou curieux à l'usage des Dames, broché, 12 f.

— Almanach, Etrennes ou Recueil choisi de Poësies agréables & galantes, de pensées ingénieuses, en vers & en prose, &c, &c, &c, broché, 1 l. 5 f.

— Almanach ou sont représentées, en quarante Estampes les Fables d'Esope, 3 liv.

BIBLIOGRAPHIE
OU
CATALOGUE
DES LIVRES DONT IL EST PARLÉ DANS les Journaux de l'Année 1771.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particuliérement connoître.*

La lettre *a* marque les pages de l'*in*-4°. & *b* celles de l'*in*-12.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

PATRES, THEOLOGI, ASCETICI, LITURGICI, SCRIPTORES ECCLESIASTICI, HETERODOXI.

JURIDICI ET POLITICI.

HISTORIA SACRA ET PROFANA. VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA.

ANTIQUITATES HISTORICÆ ET LITTERARIÆ.

PHILOSOPHIA, MATHEMATICA.

Mai

Additions à l'usage des Tables de Logarithmes.

Nov. *a*, 752 *b*, 2274.

Recueil pour les Astronomes.

Nov. *a*, 753. *b*, 2277.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin.

Nov. *a*, 754. *b*, 2281.

Mémoire où l'on propose une nouvelle méthode pour déterminer les Longitudes en mer.

Nov. *a*, 759 *b*, 2298.

Recueil des Pièces qui ont remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences.

Nov. *a*, 761. *b*, 2302.

Dictionnaire de Morale Philosophique.

Nov. *a*,.762. *b*, 2305.

Recueil pour les Astronomes.

* Déc. I. *a*, 791. *b*, 2390.

Alti del Academ. dell Scienze di Siena.

Déc. I. *a*, 820. *b*, 2481.

Théoria motus corporum solidorum, &c.

Déc. I. *a*, 820. *b*, 2482.

Directions fort the use of Hadey's quadrant.

Décemb. I. *a*, 822. *b*, 2487.

The Nautical Almanac.

Déc. I. *a*, 822. *b*, 2488.

Logica, &c.

Dec. I. *a*, 824. *b*, 2494.

Lettre sur le passage de Vénus.

Déc. I. *a*, 825. *b*, 2496.

Psychologiæ specimen.

* Déc. II. *a*, 863. *b*, 2607.

Mémoires de l'Académie Royale de Stocholm.

* Déc. II. *a*, 866. *b*, 2618.

Connoissance des tems pour l'année 1773.

* Déc. II. *a*, 871. *b*, 2634.

ARTES.

Epreuve des horloges marines.

* Janv. *a*, 23. *b*, 66.

Traité des Pèches.

* Fév. *a*, 83. *b*, 245.

* Oct. *a*, 668. *b*, 2024.

L'Art du trait de Charpenterie.

Mars, *a* 183. *b*, ‹48.

Descrizione d'un nuovo pendolo.

Avril, *a*, 241. *b*, 721.

L'Ecole d'Agriculture-pratique.

* Mai, *a*, 619. *b*, 771.

Manuel des Champs.

Mai, *a*, 307. *b*, 920.

Economie Rustique.

Mai, *a*, 307. *b*, 921.

Dictionnaire Domestique portatif.

Mai, *a*, 309. *b*, 924.

Dictionnaire d'Architecture.

Mai, *a*, 313. *b*, 936.

* Juillet *a*, 464. *b*, 1385.

L'art de l'Indigotier.

* Juin I. *a*, 355. *b*, 1061.

L'art de faire différentes sortes de colles.

Juin I. *a*, 372. *b*, 1114.

Traité de Vénérie & de Chasse.

Juin I. *a*, 374. *b*, 1121.

L'art du Menuisier.

* Juin II. *a*, 403. *b*, 1202.

Observations historiques & critiques sur les erreurs des Peintres.

Juin II. *a*, 441. *b*, 1312.

L'art du Brodeur.
* Juillet, *a*, 482. *b*, 1443.
Expériences sur la bonification de tous les vins.
Juillet, *a*, 506. *b*, 1519.
Essai sur la Peinture.
* Août, *a*, 564. *b*, 1688.
Traduction d'anciens Ouvrages relatifs à l'Agriculture, &c.
Sept. *a*, 637. *b*, 1910.
Agriculture complette.
Sept. *a*, 638. *b*, 1913.
Art Militaire des Chinois.
Oct. *a*, 697. *b*, 2113.
* Déc. I. *a*, 811. *b*, 2453.
L'art de faire les pipes.
* Déc. II. *a*, 864. *b*, 2611.

HISTORIA NATURALIS.

* Janv. *a*, 36. *b*, 104.
L'art des expériences.
* Janv. *a*, 53. *b*, 156.
La Nature considérée sous ses différens aspects.
Janv. *a*, 60. *b* 179.
Juin II. *a*, 439. *b*, 1312.
Histoire Naturelle des Glacières de Suisse.
* Fév. *a*, 91. *b*, 271.
Manuel du Naturaliste.
* Fév. *a*, 107. *b*, 318.
Flora Sibiria.
* Fév. *a*, 114. *b*, 340.
Icones Plantarum.
Fév. *a*, 116. *b*, 347.
Elementa Botanicæ.
Fév. *a*, 116. *b*, 347.
Nomenclator Botanicus.
Fév. *a*, 117. *b*, 348.
Dissertation sur la cause de l'élevation des liqueurs dans les Tubes Capillaires.
Fév. *a*, 120. *b*, 360.
Historia Fucorum.
* Mars, *a*, 168. *b*, 500.
Dissertation sur la nature de l'esprit de nitre dulcifié.
Mars, *a*, 186. *b*, 557.
Mémoire sur la nature, les effets du charbon de terre.
Mars, *a*, 186. *b*, 558.
Traité des sels.
Mars, *a*, 187. *b*, 560.
* Juin I. *a*, 365. *b*, 1094.
Traité de la Nutrition, &c.
Mars, *a*, 188. *b*, 563.
Della fisica riduzione della Maremma Senese, &c.
Avril, *a*, 242. *b*, 723.
Olerum Argentoratensium fasciculum, &c.
Avril, *a*, 245. *b*, 732.
De Vitis cultura.
Avril, *a*, 245. *b*, 733.
Voyage au Mont Pilat.
Avril, *a*, 245. *b*, 734.
Essai sur de nouvelles découvertes, &c.
Mai, *a*, 311. *b*, 931.
Traité des bêtes à laine.
Mai, *a*, 315. *b*, 943.
Observations Météorologiques.
* Juin I. *a*, 360. *b*, 1077.
* Juin II. *a*, 424. *b*, 1267.
* Juillet, *a*, 474. *b*, 1420.
Analyse des Eaux Minérales de Provins.

* Août, *a*, 551. *b*, 1649.
* Sept. *a*, 607 *b*, 1817.
* Nov. *a*, 727. *b*, 2199.
* Déc. II. *a*, 860. *b*, 2591.

Histoire générale des insectes des environs de Surinam.
Juin I. *a*, 379. *b*, 1135.

Exposition Anatomique de la structure du corps humain.
* Juin II. *a*, 421. *b*, 1258.

Mémoire sur les argiles.
* Juillet, *a*, 478. *b*, 1430.

La Murio matrie ou Instruction sur les vers à soie.
Juillet, *a*, 503. *b*, 1508.

Traité des Mûriers,
Juillet, *a*, 503. *b*, 1508.

Mémoire sur la culture du Mûrier.
Juillet, *a*, 505. *b*, 1515.

Exposition des Variations de la Nature dans l'espèce humaine.
Juillet, *a*, 506. *b*, 1517.

Second Mémoire sur l'action d'un feu égal, &c.
Juillet, *a*, 507. *b*, 1520.

Essai d'une nouvelle Minéralogie.
Juillet, *a*, 511. *b*, 1532.

Mémoires sur les feux de houille.
* Août, *a*, 545. *b*, 1629.

Observationes Meteorologicas de los ultimos nueve meses, &c.
* Août, *a*, 555. *b*, 1662.

Lettre sur un Météore extraordinaire.
* Sept. *a*, 610, *b*, 1827.

Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique.
Sept. *a*, 639. *b*, 1916.
* Déc. II. *a*, 843. *b*, 2560.

Histoire Naturelle de Pline.
* Nov. *a*, 728. *b*, 2204.

Manuel alimentaire des plantes.
Nov. *a*, 761. *b*, 2301.

Observations sur la Physique, &c.
Nov. *a*, 763. *b*, 2308.

Expériences sur l'Electricité.
* Déc. I. *a*, 804. *b*, 2431.

Novus ac simplissimus electricorum tentaminum apparatus.
Déc. I. *a*, 819. *b*, 2479.

Lettre sur un orage extraordinaire.
* Dec. II. *a*, 856. *b*, 2584.

Histoire Naturelle de Pline.
Déc. II. *a*, 870. *b*, 2631.

MEDICI.

Le farcin, maladie qui attaque les chevaux.
Janv. *a*, 59. *b*, 175.

Expositions des effets d'un nouveau remède.
Janv. *a*, 62. *b*, 183.

Dictionnaire Vétérinaire.
Fév. *a*, 121. *b*, 363.

L'art de se traiter soi-même dans les maladies vénériennes.
Fév. *a*, 124. *b*, 372.

Artis Medicæ principes.
Mars, *a*, 181. *b*, 541.

Nouvelles Réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée.
Mars, *a*, 188. *b*, 562.

Traité de l'Epilepsie.
* Avril, *a*, 230. *b*, 687.

Nov. *a*, 756. *b*, 2289.

Dissertatio de Herniâ congenitâ.

Nov. *a*, 757. *b*, 2289.

Essai sur les maladies des gens du monde.

Nov. *a*, 761. *b*, 2304.

Observations sur les maladies des armées.

Nov. *a*, 762. *b*, 2305.

Des moyens les plus propres à éteindre les maladies vénériennes.

Déc. I. *a*, 821. *b*, 2485.

Manuel du jeune Chirurgien.

Déc. I. *a*, 826. *b*, 2502.

Elémens de Chirurgie.

Déc. II. *a*, 870. *b*, 2632.

ORATORES.

Discours sur un Statut particulier à plusieurs Académies.

* Janv. *a*, 19. *b*, 54.

Oratorum Græcorum, &c, quæ supersunt monumenta.

* Juin, I. *a*, 323. *b*, 965.

L'art de peindre à l'esprit.

Juin II. *a*, 441. *b*, 1319.

POETÆ, FACETIARUM, ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NEC-NON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES.

Œuvres Mêlées de Madame de Montegut.

* Janv. *a*, 12. *b*, 29.

Les deux âges du goût & du génie François.

* Janv. *a*, 21. *b*, 59.

Les Plaisirs de l'Esprit.

* Janv. *a*, 44. *b*, 129.

Garrick ou les Acteurs Anglois.

Janv. *a*, 59. *b*, 175.

* Oct. *a*, 657. *b*, 1988.

Bibliothéque bleue ou Recueil d'histoires singulières & naïves.

Janv. *a*, 60. *b*, 178.

La Comtesse de Fayel.

* Fév. *a*, 100. *b*, 299.

Il Cinto di Venere.

* Fév. *a*, 102. *b*, 305.

Des Kaiser Julians, &c ou Satyre de l'Empereur Julien le Misopogon.

Fév. *a*, 116. *b*, 346.

Le Manuel des Artistes & des Amateurs.

Fév. *a*, 126. *b*, 375.

Le nouveau Dom Quichotte.

Mars, *a*, 182. *b*, 545.

Lettres d'un Persan en Angleterre.

Mars, *a*, 185. *b*, 553.

Ecole Dramatique de l'Homme.

Mars, *a*, 185. *b*, 554.

Quinzième Nuit d'Yong.

Mars, *a*, 185. *b*, 555.

Etrennes du Parnasse.

Mars, *a*, 186. *b*, 556.

Poësies Sacrées.

Mars, *a*, 186. *b*, 557.

Tragédies d'Eschyle.

* Avril, *a*, 199. *b*, 590.

Le Dépit & le Voyage, Poëme.

Avril, *a*, 244. *b*, 730.

Quatrième, douzième & quinzième Nuits d'Young.

Avril *a*, 244. *b*, 731.

La Mère coquette.

Avril, *a*, 247. *b*, 740.

L'Andrienne,

Avril, *a*, 247. *b*, 741.
L'Efprit Follet.
Avril, *a*, 247. *b*, 741.
Le Menteur.
Avril, *a*, 248. *b*, 741.
Œuvres diverfes de Jean Racine.
* Mai, *a*, 273. *b*, 814.
La Thériacade.
Mai, *a*, 304. *b*, 910.
Les Bains de Diane.
Mai, *a*, 309. *b*, 926.
Le Spectateur François.
Mai, *a*, 309. *b*, 926.
Obfervations hiftoriques & critiques fur les erreurs des Peintres.
Mai, *a*, 312. *b*, 935.
Poëfies tirées des Saintes Ecritures.
* Juin I. *a*, 343. *b*, 1025.
Les quatre Poëtique d'Ariftote.
Juin I. *a*, 373. *b*, 1117.
Lettre fur un Plagiat du nouvel Editeur d'Horace.
* Juin II. *a*, 425. *b*, 1272.
Jérémie, Poëme.
* Juin II. *a*, 432. *b*, 1292.
La Colombiade di Madama du Boccage.
Juin II. *a*, 434, *b*, 1297.
* Sept. *a*, 585. *b*, 1748.
Poinfinet & Molière.
Juin II. *a*, 434. *b*, 1298.
Mes Reveries.
Juin II. *a*, 434. *b*, 1298.
Poëtique Elémentaire.
Juin II. *a*, 437. *b*, 1309.
Le Magzag.
Juin II. *a*, 438. *b*, 1312.
Lettres fur la Mythologie.
Juin II. *a*, 439. *b*, 1315.
Les Mémoires de l'Eléphant.
Juin II. *a*, 440. *b*, 1318.
Folie de la prudence humaine.
Juin II. *a*, 441. *b*, 1321.
Pièces détachées.
Juin II. *a*, 443. *b*, 1326.
Fables & Contes Philofophiques.
Juin II. *a*, 446. *b*, 1338.
* Octob. *a*, 678. *b*, 2052.
Mes Delaffemens.
Juin II. *a*, 446. *b*, 1338.
Les quatre parties du jour.
Juin II. *a*, 447. *b*, 1339.
Lettre de Brutus, fur les Chars anciens & modernes.
Juin II. *a*, 447. *b*, 1339.
Les Nuits Angloifes.
Sept. *a*, 637. *b*, 1912.
Géographie de Virgile.
Oct. *a*, 697. *b*, 2111.
Traité du Mélodrame.
Oct. *a*, 698. *b*, 2116.
Le Triomphe de la Probité.
Oct. *a*, 698. *b*, 2116.
Le Meffie Poëme.
* Nov. *a*, 719. *b*, 2174.
Le Aventure de Telemaco.
Nov. *a*, 750. *b*, 2268.
Ode fur le Mariage de M. le Comte de Provence.
Nov. *a*, 755. *b*, 2283.
Opufcules Poëtiques.
Déc. I. *a*, 826. *b*, 2501.
La Vertu Eprouvée.
Déc. II. *a*, 870. *b*, 2630.
Les Amans fans le fçavoir.
Déc. II. *a*, 870. *b*, 2630.

MISCELLANEI, GRAMMATICI, PHILOLOGI, POLYGRAPHI.

Difcours fur les avantages & les défavantages des Belles-Lettres.
* Janv. *a*, 48. *b*, 142.

Dictionnaire portatif des régles de la Langue Françoife.
Janv. *a*, 60. *b*, 178.

Aulfatze ou Mêlanges de Philofophie & de Belles-Lettres.
Fev. *a*, 116. *b*, 345.

Le grand Vocabulaire François.
Mars, *a*, 181. *b*, 543.
Juin II. *a*, 442. *b*, 1324.
Nov. *a*, 760. *b*, 2299.

Bibliothèque de Madame la Dauphine.
Mars, *a*, 185. *b*, 552.
* Juillet, *a*, 451 *b*. 1347.

Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. J.**
Mars, *a*, 188. *b*, 561.

Dictionnaire Univerfel.
Mai, *a*, 315. *b*, 945.

N.D. Gaubii adverfariorum varii argumenti liber unus.
Sept. *a*, 635. *b* 1903.

Lettre de M. à Madame la Ducheffe de ***.
Déc. I. *a*, 826. *b*, 2499.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
DU MOIS DE DÉCEMBRE 1771.